

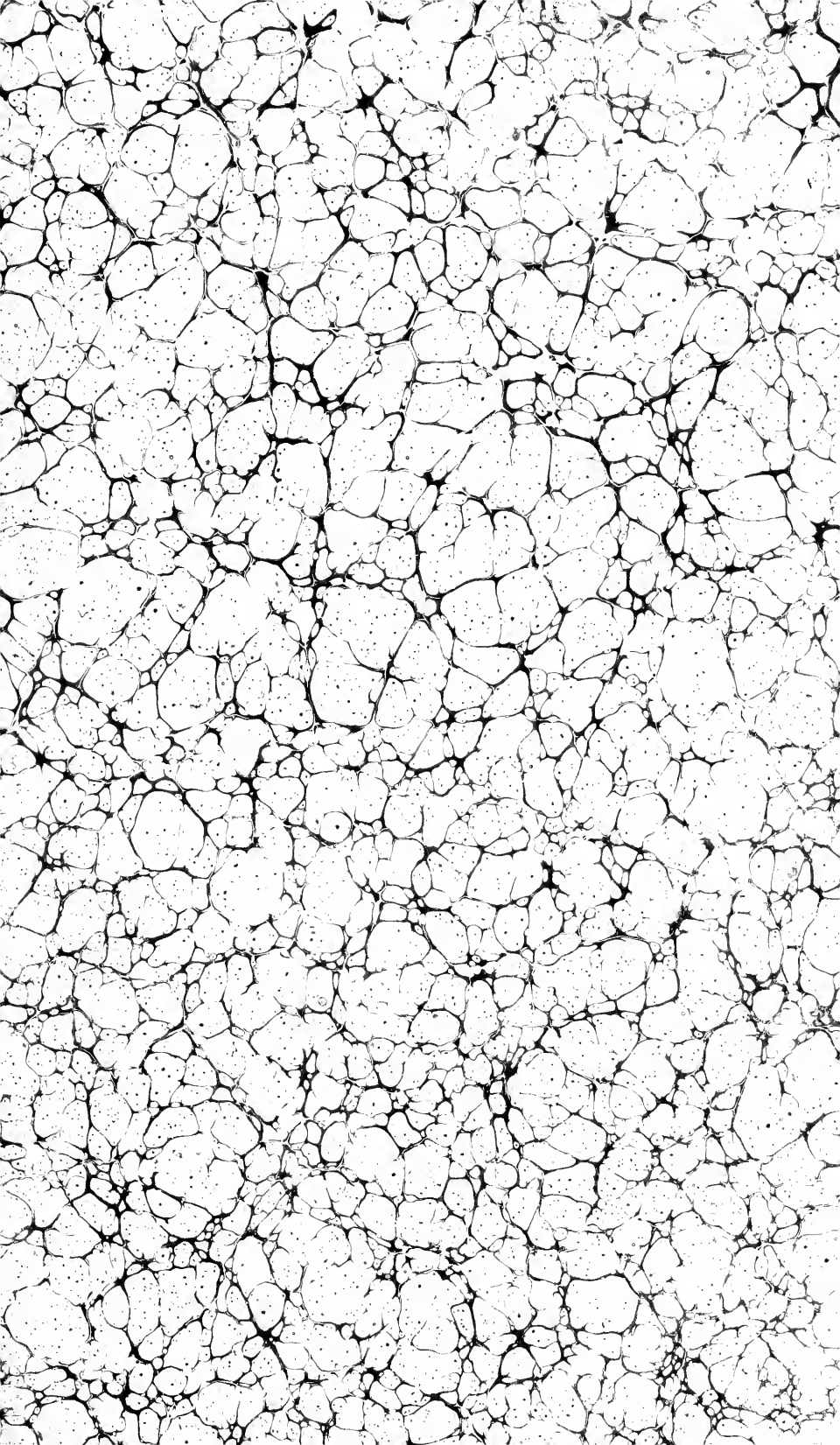
TUFTS COLLEGE LIBRARY.

GIFT OF  
JAMES D. PERKINS.

~~JUNE, 1899~~

*Oct. 15*







REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVII<sup>e</sup> ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE.



# REVUE

DES

# DEUX MONDES



XXXVII<sup>e</sup> ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

---

TOME SOIXANTE-ONZIÈME

---

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES  
RUE SAINT-BENOIT, 20

---

1867



TUETE C...  
LIBR...

7 / 0 3

---

# C A D I O

---

A M. HENRI HARRISSE.

Je n'ai pas voulu faire l'histoire de la Vendée; elle est faite autant que possible, et ce n'est guère, car il y a toujours une partie de l'histoire qui échappe aux plus consciencieuses investigations. Les guerres civiles, comme les grandes épidémies, étouffent sous leurs flots exterminateurs mille détails affreux ou sublimes, des vertus ignorées, des crimes impunis. De ceux-ci, je veux citer un exemple en passant.

Aux journées de juin de notre dernière révolution, la garde nationale d'une petite ville que je pourrais nommer, commandée par des chefs que je ne nommerai pas, partit pour Paris sans autre projet arrêté que celui de rétablir l'ordre, maxime élastique à l'usage de toutes les gardes nationales, quelle que soit la passion qui les domine. Celle-ci était composée de bourgeois et d'artisans de toutes les opinions et de toutes les nuances, la plupart honnêtes gens, d'humeur douce et pères de famille. En arrivant à Paris au milieu de la lutte, ils ne surent que faire, à qui se rallier et comment passer à travers les partis sans être suspects aux uns, écrasés par les autres. Enfin, vers le soir, rassemblés dans un poste qui leur était confié et honteux de n'avoir pu servir à rien, ils arrêtèrent un passant qui pour son malheur portait une blouse; ils étaient deux cents contre un. Sans interrogatoire, sans jugement, ils le fusillèrent. Il fallait bien faire quelque chose pour charmer les ennuis de la veillée. Ils étaient si peu militaires qu'ils ne surent même pas le tuer; étendu sur le pavé, il râla jusqu'au jour, implorant le coup de grâce.

Quand ils rentrèrent triomphans dans leur petite cité, ils avouèrent qu'ils n'avaient fait autre chose que d'assassiner un homme qui avait l'air d'un insurgé. Celui qui me raconta le fait me nomma l'assassin principal, et ajouta : « Nous n'avons pas osé empêcher cela. »

Voilà pourtant un fait historique des mieux caractérisés, il ré-

sume et dénonce une époque : aucun journal n'en a parlé, aucune plainte, aucune réflexion n'eût été admise. La victime n'a jamais eu de nom : le crime n'a pas été recherché, l'assassin a vécu tranquille, les bons bourgeois et les bons artisans qui l'ont laissé déshonorer leur campagne à Paris se portent bien, vont tous les jours au café, lisent leurs journaux, prennent de l'embonpoint et n'ont pas de remords.

Ceci est une goutte d'eau dans l'océan d'atrocités que soulèvent les guerres civiles. Je pourrais en remplir une coupe d'amertume ; mais ces choses sont encore trop près de nous pour être rappelées sans faire appel aux passions et aux ressentimens ; tel n'est pas le but du travail d'un artiste.

L'art est fatalement impartial : il doit tout juger, mais aussi tout comprendre et rechercher dans l'enchaînement des faits celui des crises qui s'opèrent dans les esprits. Le roman, placé dans le cadre d'une lutte sociale aussi intense et aussi diffuse que celle de la Vendée, peut résumer dans l'esquisse de peu d'années les transformations intellectuelles et morales les plus inattendues. C'est à cette étude de psychologie révolutionnaire que nous nous sommes attaché, peu soucieux de montrer des personnages historiques diversement appréciés par tous les partis et de raconter des événemens mille fois racontés à tous les points de vue, mais curieux de chercher dans quelques types probables le contre-coup interne du mouvement extérieur. En rentrant dans ce mouvement historique d'une manière générale, nous avons pu nous dispenser de faire comparaître les morts célèbres devant nous et de leur attribuer des sentimens et des idées complaisamment adaptés à notre fantaisie. Nous avons tâché de reconstituer par la logique les émotions que durent subir certaines natures placées dans des situations inévitables, aux prises avec l'effroyable tourmente du moment et le continuel déplacement de toutes les vraisemblances relatives. En fait d'aventures romanesques, tout est possible à supposer, car tout ce qui était en apparence impossible s'est produit durant cette période extraordinaire ; donc pour tous les vices et pour toutes les vertus, pour tous les crimes et pour tous les actes de dévouement, il y a eu des motifs où la conscience humaine a puisé, non pas toujours selon la lumière qu'elle avait reçue auparavant, mais selon les forces bonnes ou mauvaises que l'électricité répandue dans l'atmosphère intellectuelle développait en elle à son insu. A aucune autre époque, il n'y a eu moins de libre arbitre, et il semble que tous les efforts de l'individu pour satisfaire ses penchans naturels l'aient replongé plus fatalement dans les courans impétueux de la vie collective.

GEORGE SAND.

PERSONNAGES.

CADIO.  
Le marquis SAINT-GUELTAS DE LA ROCHE-BRULÉE.  
HENRI DE SAUVIÈRES.  
Le comte DE SAUVIÈRES, son oncle.  
REBEC, petit bourgeois.  
LE MOREAU, municipal.  
MOUCHON, bourgeois.  
CHALLAC, commandant de garde nationale.  
Le capitaine RAVAUD.  
Le baron DE RABOISSON.  
M. DE LA TESSONNIÈRE.  
Le chevalier DE PRÉMOILLARD.  
MACHEBALLE, braconnier, chef de partisans.  
STOCK, ancien sous-officier des Suisses.  
SAPIENCE, curé.  
TIREFEUILLE, } bandits.  
LA MOUCHE, }  
MÉZIÈRES, valet de chambre du comte de Sauvières.  
MOTUS, trompette républicain.

CORNY, fermier breton, SES FILS, SES DOMESTIQUES.  
LE DÉLÉGUÉ DE LA CONVENTION.  
PREMIER SECRÉTAIRE } du délégué.  
DEUXIÈME SECRÉTAIRE }  
UN CAPORAL DE GARNISAIRES, PAYSANS, SOLDATS  
LOUISE DE SAUVIÈRES, fille du comte.  
MARIE HOCHÉ.  
ROXANE DE SAUVIÈRES, sœur du comte, vieille fille.  
LA KORIGANE.  
JAVOTTE, } servantes de Rebec.  
MADELON, }  
LA MÈRE CORNY ET SES BRUS.  
LA FOLLE ET SON FILS.  
PAYSANNES, ETC.  
DEUX ENFANS.  
UN CHARPENTIER.  
UN NOTAIRE ET SON CLERK.  
DEUX AVOCATS.  
UN PERRUQUIER, ETC.

PREMIÈRE PARTIE.

AU PRINTEMPS, 1793

(Au château de Sauvières, en Vendée (1). — Un grand salon riche.  
— Une grande salle avec escalier au fond.)

SCÈNE PREMIÈRE.

LE COMTE DE SAUVIÈRES, ROXANE, LOUISE, M. DE LA TESSONNIÈRE, MARIE HOCHÉ. (La Tessonnière joue aux cartes avec Louise, le comte lit un journal, Roxane parfile, Marie brode.)

LE COMTE.

Non, ma sœur, non! on ne rétablira pas la monarchie avec une poignée de paysans.

ROXANE.

Une poignée! ils sont déjà plus de vingt mille sous les armes.

LE COMTE.

Fussent-ils cent mille, ils n'y pourront rien. Le roi n'est plus!  
— Louis XVI emporte notre dernier espoir dans sa tombe.

LOUISE.

Il n'a pas même une tombe!

ROXANE.

La royauté est immortelle. Le dauphin règne!

(1) Les localités indiquées sont de pure convention.

LE COMTE.

Dans un cachot!

ROXANE.

Délivrons-le! (Louise émue semble approuver sa tante, La Tessonnière donne des signes d'impatience quand elle se distrait de son jeu.)

LE COMTE.

Le délivrer, pauvre enfant! Tenter cela serait le sûr moyen de hâter sa mort. Ah! les émigrés auront éternellement celle du roi sur la conscience!

ROXANE.

Alors vous ne voulez rien faire! C'est plus commode, mais c'est lâche! Ah! ma nièce! si nous étions des hommes, souffririons-nous ce qui se passe?

LE COMTE.

Louise! réponds, mon enfant, que ferais-tu? (Louise baisse la tête et ne répond pas.) Ton silence semble me condamner... Pourtant... tu sais que j'ai pris des engagements...

LOUISE, soupirant.

Je sais, mon père!

LA TESSONNIÈRE, avec humeur.

Eh! vous mettez un *calet* sur un *neuf*, ça ne va pas. (Marie prend la place de Louise et continue la partie avec La Tessonnière.)

ROXANE, à son frère.

Vos engagements, vos engagements! Il ne fallait pas les prendre.

LE COMTE.

Je les ai pris, donc ils existent. Vous-même m'avez approuvé quand j'ai juré de défendre notre district envers et contre tous en acceptant le commandement de la garde nationale. (S'adressant à Louise.) Suis-je le seul qui ait agi de la sorte? n'était-ce pas le mot d'ordre de notre parti?

ROXANE.

Le mot d'ordre, oui, à la condition de s'en moquer plus tard!

LE COMTE.

Je n'ai pas accepté, moi, le sous-entendu de ce mot d'ordre.

ROXANE.

Ah! tenez! si vous n'aviez pas fait vos preuves à l'armée du roi, du temps qu'il y avait un roi et une armée, je croirais que vous êtes un poltron! Oui, prenez-le comme vous voudrez,... je dis un...

LOUISE.

Ma tante!...

LE COMTE.

Cela ne m'offense pas, mon enfant! Devant les arrêts de sa propre conscience, un homme peut trembler et reculer.

ROXANE.

Ainsi vous reculez! c'est décidé! Heureusement notre neveu



Henri... Ah! celui-là,... ton fiancé, Louise, c'est l'espoir de la famille!

LOUISE.

Vous croyez que Henri...

MARIE.

Oui, certes, M. Henri vous reviendra!

LE COMTE.

Il le peut, lui! Enrôlé par force, pour échapper à la terrible liste des suspects, il a le droit de désertier.

LOUISE.

Ah! vous l'approuveriez? En effet, ce serait son devoir! Espérons qu'il le comprendra. Quand il saura dans quelle situation vous vous trouvez, entre la bourgeoisie, que vous êtes forcé de protéger, et les paysans, qui menacent de se tourner contre vous, il accourra pour prendre un commandement dans l'armée vendéenne, et il vous fera respecter de tous les partis.

LE COMTE.

Ma pauvre Louise, tu crois donc aussi, toi, au succès de l'insurrection?

LOUISE.

Comment en douter quand on voit tout marcher à la guerre sainte, jusqu'aux prêtres, aux femmes et aux enfans? Que cet élan est beau, et comme le cœur s'élance vers cette croisade!...

ROXANE.

Vive Dieu, Louise! tu as raison; cela transporte, cela enivre! Il y a des momens où j'ai envie de prendre des pistolets, de chausser des éperons, de sauter sur un cheval, et de donner la chasse aux vilains de la province!

LE COMTE.

Vous?

ROXANE.

Oui, moi! moi qui vous parle, je sens bouillir dans mes veines le sang de ma race!

LE COMTE.

Pauvre Roxane! Gardez un peu de cette vaillance pour les événemens qui menacent, car je crains bien qu'au premier coup de fusil...

ROXANE.

Vous ne me connaissez pas! je suis capable... (A Marie, lui mettant paternellement les mains sur les épaules) N'est-ce pas, Marie? dites; mais j'oublie toujours que vous ne pensez pas comme nous!

MARIE.

Oubliez-le, si cela vous fâche; je ne vous le rappellerai jamais!

LOUISE.

On sait cela, bonne Marie! mais au fond... (Bas.) Tu approuves mon père?

MARIE, de même.

Ce qu'il dit est si noble, ce qu'il pense est si respectable!...

(Louise rêve.)

MÉZIÈRES, entrant.

Une lettre pour M. le comte.

LOUISE.

D'Henri peut-être! Oui! (Donnant la lettre au comte.) Lisez vite, mon père!

MÉZIÈRES.

Je voyais bien ça... au timbre!... Puis-je rester pour savoir?...

(Louise fait un signe affirmatif.)

ROXANE, au comte.

Il arrive, n'est-ce pas? Dites donc?

LE COMTE, qui parcourt des yeux.

Il va bien, il va bien!...

MÉZIÈRES, sortant.

Dieu soit béni! Ce cher enfant! il va bien! (Il sort.)

ROXANE, au comte.

Mais vous avez l'air étonné?

LE COMTE, donnant la lettre à Louise.

Oui. Il ne paraît pas avoir reçu nos lettres. Elles ont dû être saisies.

ROXANE.

Ou la prudence l'empêche de répondre clairement. Voyons! il faut deviner...

LE COMTE, à Louise.

Il se montre enivré de joie d'avoir battu...

ROXANE.

Battu!... Qu'est-ce qu'il a donc battu?...

LOUISE.

Les Prussiens.

ROXANE.

Les émigrés par conséquent?... Eh bien alors... Mais non, mais non! Il fait semblant! c'est très adroit de sa part!...

LE COMTE qui lit avec Louise.

Il est officier.

LOUISE.

Et il en est fier.

ROXANE.

Il en est humilié au contraire. Il faut prendre le contre-pied de tout ce qu'il dit. Il est très fin, il est plein d'esprit, ce garçon-là!

LOUISE, ~~lui donne~~ la lettre.

Ma tante... prenons-en notre parti, et ne nous faisons plus d'illusions. Henri nous abandonne... Cela ne m'étonne pas autant que vous. Il a toujours eu le caractère léger.

MARIE.

Léger?... Mais non, chère Louise!

ROXANE, lisant.

Ah! grand Dieu! comme il traite nos amis les étrangers! il est donc fou?... et quel ton! « Nous leur avons flanqué une frottée! » *Frottée!* ça y est! C'est donc un soudard à présent? un enfant si bien élevé! « J'espère que ma tante Roxane sera fière de moi... » — Compte là-dessus, vaurien! « et que, pour fêter mon épaulette, elle mettra sa plus belle robe, sans oublier d'ajouter aux roses de son teint... » (Jetant la lettre.) Polisson!

LOUISE, ramassant la lettre.

Consolez-vous, ma tante, je ne suis guère mieux traitée. (Lisant.) « Je compte aussi que ma petite Louise se redressera de toute sa hauteur, et qu'elle attachera un nœud d'argent aux cheveux de sa poupée! » Il me fait l'honneur de croire que je joue encore à la poupée, c'est flatteur!

LE COMTE.

Il oublie que deux ans se sont déjà écoulés depuis son départ.

LOUISE.

Il oublie les malheurs de notre parti, il ne se dit pas que chez nous il n'y a plus d'enfants!

LE COMTE.

Il est enfant lui-même : à vingt-deux ans!

ROXANE.

Tant pis pour lui! Louise, j'espère que vous n'épouserez jamais ce monsieur-là?

LOUISE.

Je n'ai jamais désiré l'épouser, ma tante, et si mon père me laisse libre...

LE COMTE.

Je ne te contraindrai jamais; mais tu avais de l'amitié pour lui malgré vos petites querelles. Il était si bon pour toi... et pour tout le monde!

LOUISE.

De l'amitié... c'est fort bien. Je lui rendrai la mienne, s'il revient de ses erreurs; mais faut-il se marier par amitié?

MARIE.

Vous ne dites pas ce que vous pensez!

LOUISE.

Si fait! A ce compte-là, pourquoi n'épouserais-je pas aussi bien M. de La Tessonnière?

LA TESSONNIÈRE.

Hein? quoi?

ROXANE.

Rien! continuez votre petit somme.

LA TESSONNIÈRE, montrant les cartes.

Alors la partie...

LOUISE.

Un peu plus tard, mon ami.

LA TESSONNIÈRE, à Roxane.

Et vous... vous ne voulez pas...

ROXANE.

Un peu plus tard, un peu plus tard; c'est l'heure de votre promenade.

LA TESSONNIÈRE.

Vous croyez? Je n'aime guère à me promener seul; les paysans ont des figures si singulières à présent...

LE COMTE.

Singulières? pourquoi?

LA TESSONNIÈRE.

Oui, oui... ils deviennent très méchants!

ROXANE.

Allons donc, allons donc! Allez-vous avoir peur ici à présent? Vous irez dans le jardin, là, près des fenêtres.

MARIE.

J'irai avec vous!

LA TESSONNIÈRE.

Bien, bien! (Il sort avec Marie.)

LE COMTE.

Qu'est-ce qu'il veut dire? De quoi a-t-il peur?

ROXANE.

De tout, c'est son habitude, vous le savez bien, puisqu'il est venu s'installer chez nous à cause de ça.

LE COMTE.

Il avait peur de ses paysans, qui lui en voulaient d'être poltron; mais les nôtres sont si doux, si tranquilles...

ROXANE.

Ne vous y fiez pas, mon cher! Ils espèrent toujours que vous vous montrerez!... Mais voici les autres hôtes du château.

## SCÈNE II.

LES MÊMES, LE BARON DE RABOISSON, LE CHEVALIER DE PRÉMOUILLARD.

RABOISSON.

Mesdames, je vous apporte des nouvelles.

ROXANE.

Ah! baron, ce mot-là me fait toujours trembler! Bonnes ou mauvaises, vos nouvelles?

RABOISSON.

Bah! pourvu qu'elles soient nouvelles! ça désennuie toujours. L'insurrection vient nous trouver.

LOUISE.

Enfin!

LE COMTE.

Est-ce sérieux, Raboisson, ce que vous dites là? Comment savez-vous?...

RABOISSON.

Mon valet de chambre arrive de la ville. Il n'y est bruit que de la marche de l'armée royale.

LE CHEVALIER.

Malheureusement c'est la douzième fois au moins que Puy-la-Guerche est en émoi pour rien.

LE COMTE.

Vous dites *malheureusement*?

LE CHEVALIER.

Oui, monsieur le comte. L'inaction à laquelle, par égard pour vous, nous nous sommes condamnés, commence à me peser plus que je ne puis dire. J'espère qu'en présence d'une force considérable telle qu'on l'annonce vous ne conseillerez point à la garde nationale du district une résistance inutile... et désastreuse!

LE COMTE.

Je prendrai conseil des circonstances, chevalier. Il faut d'abord savoir s'il s'agit ici d'une véritable armée commandée par des chefs raisonnables, auquel cas j'engagerai les gens de la ville à se soumettre; mais si c'est un ramassis de bandits sans ordre et sans mandat...

RABOISSON.

J'ai envoyé à la découverte, nous saurons bientôt à quoi nous en tenir. Le bruit du moment est que cette troupe est commandée par Saint-Gueltas!

LE COMTE.

Qui appelez-vous ainsi? Je ne me souviens pas...

RABOISSON.

Eh! c'est le petit nom du fameux marquis!

LOUISE.

Le marquis de La Rochebrûlée? Ah! mon père, on le dit si cruel!... Soyez prudent!

RONANE.

Et on le dit invincible! mon frère, ne vous y risquez pas.

LE COMTE.

Je ferai mon devoir; si cet homme agit de son chef et sans ordre de la cour, je conseillerai et j'organiserai la résistance.

RABOISSON.

Mais s'il est en règle?... et il y est, je vous en réponds... Saint-Gueltas est aussi prudent que hardi!...

LOUISE.

Vous le connaissez, monsieur de Raboisson?

RABOISSON.

Je l'ai connu beaucoup dans sa jeunesse.



ROXANE.

Il n'est donc plus jeune?

RABOISSON, souriant.

Si fait! une quarantaine d'années, comme nous!

ROXANE.

On le dit charmant!

RABOISSON.

Au contraire il est laid, mais il plaît aux femmes.

LOUISE, ingénument.

Pourquoi?

RABOISSON, embarrassé.

Parce que, ... parce qu'il est laid, je ne vois pas d'autre raison.

ROXANE, bas à Raboisson.

Et parce qu'il les aime, n'est-ce pas?

RABOISSON, de même.

Chut! il les adore!

ROXANE.

Alors c'est un héros! comme César, comme le maréchal de Saxe!

LE COMTE, qui a parlé avec le chevalier.

Je ne vous demande qu'une chose, c'est de ne pas courir au-devant de l'insurrection. Ce serait m'exposer à des soupçons... Si elle vous entraîne et vous emporte en passant, je n'aurai de comptes à rendre à personne; mais n'oubliez pas qu'en vous donnant asile chez moi dans ces jours de persécution, j'ai répondu de vous sur mon propre honneur.

LE CHEVALIER.

Je ne l'oublierai pas, monsieur.

RABOISSON.

Quant à moi, mon cher comte, il y a une circonstance qui me rendra aussi sage que vous pouvez le désirer : c'est que l'insurrection est fomentée par les prêtres; or je ne suis pas de ce côté-là : voltairien j'ai vécu, voltairien je mourrai.

LE CHEVALIER.

Il n'y a pas de quoi se vanter, monsieur!

RABOISSON.

Pardonnez-moi, jeune homme! Libre à vous de donner dans les idées contraires. Élevé pour l'église, vous étiez abbé l'an passé. La mort de vos aînés vous remet l'épée au flanc, et vous êtes impatient de la tirer pour la cause que vous croyez sainte; mais moi, j'aime la ligne droite et ne veux pas faire les affaires du fanatisme sous prétexte de faire celles de la monarchie.

LE CHEVALIER.

Pourtant, monsieur...

ROXANE.

Ah! mon Dieu! allez-vous encore vous quereller? C'est bien le moment! Parlez-nous plutôt du charmant Saint-Gueltas...

MÉZIÈRES, entrant.

Monsieur le comte, il y a là M. Le Moreau, municipal du Puy-la-Guerche, avec M. Rebec, son adjoint,.. celui qui est aubergiste à présent, votre ancien marchand de laines.

ROXANE.

Fripon sous toutes les formes! (Au comte.) Est-ce que vous allez recevoir ces gens-là?

LE COMTE, à Mézières.

Faites entrer. (Mézières sort. A sa sœur.) Le Moreau est un très galant homme.

ROXANE.

Ça? un abominable suppôt de la Gironde, qui a approuvé le meurtre du roi?

LE COMTE.

Ma sœur, soyez calme.

ROXANE.<sup>o</sup>

Non! je suis indignée!

LOUISE.

Alors ne restez pas ici; venez, ma tante!

ROXANE.

Oui, oui, sortons! J'étouffe de rage! Mon frère, vous êtes un tiède, un... (Louise lui ferme la bouche par un baiser.) Tiens, sans toi, je crois que je deviendrais fratricide! (Elles sortent.)

RABOISSON.

Devons-nous rester?

LE COMTE.

Vous, certes; mais le chevalier est vif...

RABOISSON.

Et jeune!

LE CHEVALIER, au comte.

Je me retire, monsieur. (Il sort.)

## SCÈNE III.

LE COMTE, RABOISSON, LE MOREAU, REBEC.

REBEC, obséquieux, avec de grands saluts.

Nous nous sommes permis...

LE COMTE.

Soyez les bienvenus, messieurs. Qu'y a-t-il pour votre service?

REBEC, ému.

Voilà ce que c'est, citoyen comte. Les brigands sont à nos portes.

LE COMTE, incrédule.

A vos portes?

REBEC.

On a signalé l'apparition de plusieurs bandes éparses dans les bois, et même très près d'ici on a trouvé des traces de bivouac.

RABOISSON.

On est sûr que c'étaient des brigands?

REBEC.

Oui, citoyen baron, des paysans révoltés contre le tirage.

LE COMTE.

Ont-ils fait quelque dégât?

REBEC.

Aucun encore, mais...

LE COMTE.

Vous vous pressez peut-être beaucoup de les traiter de brigands!

REBEC.

Ah! dame! si monsieur le comte croit qu'ils n'en veulent pas à nos personnes et à nos biens... c'est possible! moi, j'ignore... (Bas à Le Moreau, qui se tient digne et froid, observant avec sévérité le comte et Raboïsson.) Il ne faudrait pas le fâcher! (Haut.) Moi, j'ai des opinions modérées... J'ai toujours été dévoué à la famille de Sauvières...

LE COMTE, avec un peu de hauteur. — Il est blessé de l'examen que lui fait subir Le Moreau.

Ma famille a toujours su reconnaître les preuves de respect et de fidélité; mais je vous sais alarmiste, monsieur Rebec, et je voudrais être sérieusement renseigné. Pourquoi M. Le Moreau garde-t-il le silence?

LE MOREAU, prenant un siège et faisant sentir qu'on ne lui a pas encore dit de s'asseoir.

Monsieur le comte ne m'a pas encore fait l'honneur de m'interroger.

LE COMTE, lui faisant signe de s'asseoir.

Veuillez parler, monsieur.

LE MOREAU.

Je ne suis pas aussi persuadé que M. Rebec de l'approche de ces bandes; mais la population s'en émeut, et il faut la rassurer. Les paysans des districts voisins, gagnés par l'exemple des districts plus éloignés, commencent eux-mêmes à commettre des actes de brigandage, on n'en peut plus douter. La loi du recrutement est dure pour eux, j'en conviens, et ils n'en comprennent pas la nécessité; des suggestions coupables, des intrigues perverses que je n'ai pas besoin de vous signaler...

RABOISSON.

Quant à cela, je ne vous dirai pas le contraire. Le clergé des campagnes...

LE COMTE.

Ne parlons pas du clergé, je le respecte.

LE MOREAU.

Je le respecte aussi, quand il ne prêche pas la guerre civile.

LE COMTE.

La guerre civile! en sommes-nous là, bon Dieu?

LE MOREAU.

Oui, monsieur, nous en sommes là, et si vous l'ignorez, vous vous faites d'étranges illusions.

LE COMTE.

Le peuple n'en veut qu'aux jacobins, messieurs, et Dieu merci, il n'y en a pas dans notre district.

LE MOREAU.

Du moins il y en a peu; mais en revanche il y a beaucoup d'hommes qui pensent comme moi.

LE COMTE.

Nous pensons tous de même; nous voulons tous la fin des fureurs démagogiques.

LE MOREAU.

C'est pour cela, monsieur le comte, que nous devons réprimer toutes les démagogies, de quelque titre qu'elles se parent. Venez commander nos gardes nationaux, et s'il est vrai que le torrent se dirige de notre côté, il passera auprès de notre ville sans oser la traverser.

REBEC.

Autrement ils feront ce qu'ils ont fait à Bois-Berthaud, ils dévasteront tout. Ils pilleront les auberges, ils gaspilleront les provisions de bouche...

LE MOREAU.

Et, chose plus grave, ils insulteront nos femmes et menaceront nos enfans! Hâtez-vous, monsieur. Si les nouvelles sont exactes, ils ont fait ce matin le ravage au hameau du Jardier, à six lieues d'ici; ils peuvent être chez nous ce soir!

LE COMTE.

Mais ce ne sont pas gens de nos environs? Qui sont-ils, d'où viennent-ils?

LE MOREAU, méfiant.

Vous l'ignorez, monsieur le comte?

LE COMTE, blessé.

Apparemment, puisque je le demande.

LE MOREAU.

Ils viennent du Bas-Poitou.

RABOISSON.

Et ils sont commandés?...

LE MOREAU.

Par le ci-devant marquis de La Rochebrulée, un homme perdu de dettes et de débauches.

RABOISSON.

Vous êtes sévère pour lui... Il vaut peut-être mieux que sa réputation.

LE MOREAU.

Si vous le connaissez, monsieur, et que nous soyons réduits à capituler, vous nous viendrez en aide, et en nous servant d'intermédiaire vous n'oublierez pas la confiance que les autorités de Puy-la-Guerche ont cru pouvoir vous témoigner; mais nous commencerons par nous bien défendre, je vous en avertis, et j'imagine que monsieur le commandant de notre garde civique ne nous abandonnera pas dans le danger.

LE COMTE.

Le doute m'offense, monsieur. Donnez-moi le temps de donner chez moi quelques ordres, et je vous suis. (A Raboisson.) Venez, baron, c'est à vous que je veux confier la garde du château en mon absence. (Ils sortent.)

## SCÈNE IV.

LE MOREAU, REBEC.

REBEC.

Eh bien! il a tout de même l'air de vouloir faire son devoir, le grand gentilhomme! Avez-vous vu comme il hésitait au commencement? Sans moi, qui lui ai dit son fait...

LE MOREAU.

Il hésitera encore, il faut le surveiller. Honnête homme, timoré et humain, mais irrésolu et royaliste. Ces gens-là sont bien embarrassés, croyez-moi, quand ils essaient de faire alliance avec nous. Nous nous flattons quelquefois de les avoir assez compromis pour qu'ils soient forcés de rompre avec leur parti; mais le jour où ils peuvent nous fausser compagnie, ils s'en tirent en disant que nous leur avons mis le couteau sur la gorge!

REBEC.

Bah! bah! celui-ci, nous le tiendrons, c'est-à-dire... (Regardant par une fenêtre.) Vous le tiendrez! Moi, je...

LE MOREAU.

Où allez-vous?

REBEC.

Je vais sur le chemin surveiller l'arrivée de mes denrées.

LE MOREAU.

Quelles denrées?

REBEC.

Eh bien! mes approvisionnements, mes bestiaux, mes lits, mon linge, mes deux servantes que je ne suis pas d'avis d'abandonner aux hasards d'une jacquerie!

LE MOREAU.

Vous prenez vos précautions; mais où menez-vous tout cela?



REBEC.

Tiens! ici, pardieu!

LE MOREAU.

Ici?

REBEC.

Et où donc mieux? Je ne suis pas le seul qui vienne se mettre à l'abri du pillage derrière les mâchicoulis du ci-devant seigneur de la province. Mes voisins de la Grand'rue et ceux du Vieux-Marché aussi, enfin tous ceux qui ont quelque chose à perdre, nous sommes une douzaine, avec nos charrettes, nos bêtes et nos gens, qui avons résolu de nous retrancher céans, que la chose plaise ou non à M. le comte! Nous avons fait la part du feu, et nous sauvons le meilleur dans les caves et greniers de la féodalité. Il faut bien que ça nous serve à quelque chose, les châteaux que nous avons laissés debout!

LE MOREAU.

Vous êtes fous! Si M. de Sauvières nous trahissait...

REBEC.

Raison de plus, c'est prévu, ça! S'il ne se conduit pas bien à la ville, s'il tourne casaque, comme on dit, nous lui fermons au nez les portes de son manoir, nous gardons ses dames et ses hôtes comme otages. Les murs sont bons, ici, beaucoup meilleurs que l'enceinte délabrée de Puy-la-Guerche, et quand il s'agit de soutenir un siège, vive une petite forteresse bien située comme celle-ci! Ah! voilà mon convoi! Je cours...

## SCÈNE V.

LES MÊMES, ROXANE, LOUISE, MARIE.

ROXANE, sans répondre aux courbettes de Rebec.

Qu'est-ce qui se passe? La cour du donjon est encombrée, la population de la ville reflue ici, et c'est vous, messieurs, qui nous valez cet embarras et ce danger! Croyez-vous que nous n'ayons d'autre affaire que de défendre vos ânes crottés, vos charretées de fromage et vos vieilles hardes?

REBEC, à Le Moreau, bas.

Diable! elle n'est pas polie, la vieille!

LE MOREAU, à Roxane.

Madame, je n'ai pas encouragé cette panique ridicule. Je ne l'approuve pas. Je vais essayer de la faire cesser. (Il salue et sort avec dignité.)

ROXANE, à Rebec.

Celui-ci, à la bonne heure! mais vous, monsieur l'aubergiste,... c'est-à-dire toi, l'ancien brocanteur, si heureux autrefois de te chauffer au feu de nos cuisines...

REBEC.

Madame, je suis citoyen et adjoint à la municipalité... Parvenu par mon mérite, je ne rougis pas de mes antécédens.

ROXANE.

En attendant, monsieur l'adjoint, vous allez déguerpir de céans et remporter vos guenilles.

LOUISE, *bas à Rebec.*

Laissez dire ma tante. Elle est vive, mais très bonne. D'ailleurs mon père, qui n'a jamais refusé l'hospitalité à personne, vient d'ordonner que la cour fortifiée et le donjon fussent ouverts à quiconque voudrait s'y réfugier, et tant qu'il y aura de la place...

REBEC.

Merci, aimable citoyenne et noble châtelaine, vous avez bien mérité de la patrie, et le donjon est bon! Merci pour le donjon! Je vais, avec votre permission, y installer mon petit avoir.

LOUISE.

Allez, monsieur Rebec. *(il sort.)*

ROXANE.

Ah! Louise, toi aussi, tu ménages ces animaux-là?

LOUISE.

Il le faut, ma tante; je ne vois pas sans crainte mon pauvre père s'en aller à la ville avec eux. Pour un soupçon, ils peuvent le garder prisonnier, le dénoncer à leur affreux tribunal révolutionnaire...

ROXANE.

Il n'aurait que ce qu'il mérite!

LOUISE et MARIE.

Ah! que dites-vous là?

ROXANE.

C'est vrai. j'ai tort! Je ne sais ce que je dis, j'ai la tête perdue!

MARIE.

Il faut pourtant montrer un peu de courage! Vous aviez tant promis d'en avoir!

ROXANE.

J'en ai; oui, je me sens un courage de lion, si vraiment le marquis Saint-Gueftas est à la tête de ces bandes! Un homme du monde, galant, à ce qu'on dit! — Mais si ce sont des paysans sans chef, des enfans perdus, des désespérés,... s'ils mettent le feu partout,... s'ils outragent les femmes... Et mon frère qui nous quitte!

MARIE.

Pour quelques heures peut-être, s'il apprend à la ville que c'est encore une panique...

ROXANE.

Qui sait ce que c'est? Ah! je me sens toute défaite. Je n'ai pas

pris ma crème aujourd'hui. — L'ai-je prise? Je ne sais où j'en suis!

MARIE.

Vous ne l'avez pas prise, et c'est l'heure. (Elle va pour sonner.) Mais voici la petite Bretonne qui vous l'apporte. Elle est exacte.

## SCÈNE VI.

LES MÊMES, LA KORIGANE.

LA KORIGANE.

Est-ce que vous vous impatientez? (Elle présente un bol de crème à Roxane.)

ROXANE.

Non, non, petite, c'est fort bien. (Elle boit.) Elle est délicieuse, ta crème. Ah! ma pauvre enfant, nous voilà bien en peine! Tu n'as pas peur, toi?

LA KORIGANE.

Moi, peur? et de quoi donc, mam'selle?

LOUISE.

Des brigands!

LA KORIGANE.

Oh! ça me connaît, moi, les brigands! c'est tout du monde comme moi!

ROXANE.

Comme toi? Ah ça, où donc les as-tu connus?

LA KORIGANE.

Oh! dame! dans tout le bas pays. Vous savez bien que j'ai pas mal roulé de ferme en ferme et de château en château avant que d'entrer chez vous. Vous m'avez prise parce que votre cousine, chez qui j'étais en dernier, vous a envoyé des vaches brettes et moi par-dessus le marché, comme le chien qu'on vend avec le troupeau. Elle ne tenait pas à moi, — pas plus que moi à elle! — Elle m'a dit comme ça : Tu es mauvaise tête, tu ne souffres pas les reproches; mais tu sais soigner les bêtes, et je vais t'envoyer avec les tiennes chez des dames très riches et très douces. Moi, j'ai dit : Ça me va de m'en aller. J'aime à changer d'endroit, je ne restais chez vous qu'à cause des vaches, et pour lors...

ROXANE.

C'est bon, c'est bon, caquet bon bec! tu nous raconteras tes histoires un autre jour. Remporte ta tasse.

LOUISE.

Permettez, ma tante, elle a peut-être vu chez notre cousine du Rozeray...

ROXANE.

Eh! au fait!... elle recevait tous les chefs, la cousine!... Oui,

oui. Dis-nous, Korigane,... est-ce que tu as entendu parler là-bas d'un personnage,... un certain marquis?...

LA KORIGANE.

Un marquis! c'est Saint-Gueltas que vous voulez dire?

ROXANE.

Justement! M. de La Rochebrûlée. Tu l'as vu?

LA KORIGANE.

Si je l'ai vu! vous me demandez si je l'ai vu!

ROXANE.

Eh bien! sans doute, est-ce que tu ne te souviens pas?

LOUISE.

Tu ne réponds pas, toi qui n'as pas l'habitude de rester court! (A Roxane.) Elle a oublié.

LA KORIGANE, exaltée.

Oublier Saint-Gueltas, moi! Mam'selle Louise, si vous voyez jamais cet homme-là, quand ça ne serait qu'une petite fois et pour un moment, vous saurez qu'on ne l'oublie plus, quand même on vivrait cent ans après.

ROXANE.

Ah! oui-da! tu me donnes envie de le voir.

LA KORIGANE, à Louise, la regardant fixement.

Et vous? vous êtes curieuse de le voir aussi?

LOUISE, embarrassée.

De le voir... peu m'importe; mais on nous menace de son arrivée dans le pays, et je voudrais savoir si nous devons nous en réjouir ou... ou nous cacher?

LA KORIGANE, emphatique, naïvement.

Pour la cause du bon Dieu et des bons prêtres, réjouissez-vous, mesdames! Si Saint-Gueltas vient ici avec ses bons gars du Poitou, de la Bretagne et de la Loire, car il y en a de tous les pays qui le suivent, comptez que la sainte Vierge est à leur tête, et que pas un républicain, pas un trahisseur, pas même un tiède, ne restera sur terre. Quand Saint-Gueltas passe quelque part, c'est rasé! c'est comme le feu du ciel! — Mais pour votre sûreté à vous, mes petites femmes, cachez-vous; cachez vos jupons roses et vos cheveux poudrés, et cachez-les bien, car il sait dépister les jeunes comme les mûres, les villageoises en sabots comme les bourgeoises en souliers et les princesses en mules de satin! Oui, oui, cachez-moi tout ça, ou malheur à vous!

LOUISE, à sa tante.

Elle parle comme une folle! elle me fait peur!

ROXANE.

Et moi, elle m'amuse. (A la Korigane.) C'est très drôle, tout ce que tu nous chantes là; mais explique-toi mieux. Il ne respecte donc rien, ton fameux marquis?

LA KORIGANE.

Il n'a pas besoin de respecter ni de pourchasser; il regarde!... Oh! il vous regarde avec des yeux... C'est comme le serpent qui charme sa proie. Alors, qu'on veuille ou ne veuille pas, il faut penser à lui le restant de ses jours. Voilà ce que je vous dis, est-ce clair, mam'selle Louise? (Louise troublée s'éloigne avec un air de dédain.)

MARIE, calme, souriant, à la Korigane.

Parlez pour vous, ma chère enfant!

LA KORIGANE.

Pour moi?

ROXANE.

Pardine! on voit que tu es amoureuse de lui.

LA KORIGANE.

Amoureuse? Je ne sais pas, demoiselle! Je n'ai que seize ans, moi, et j'ai déjà couru de pays en pays pour gagner ma pauvre vie. J'aurais dû en apprendre long. Eh bien! je n'en sais guère plus que ces demoiselles, puisque je ne sais pas si j'ai été amoureuse et si je le suis.

ROXANE.

A la bonne heure! On t'a prise comme une fille innocente, et j'aime à voir que...

LA KORIGANE.

Vous ne voyez rien! A l'âge de six ans, j'avais déjà un ami que je suivais partout, c'était un champi comme moi. Je l'appelais mon petit mari, et lui il m'appelait sa petite sœur. Quand il a eu dix-huit ans et moi quatorze, on s'est fâché, parce que je lui disais: Il faudra nous marier ensemble, et que lui, il ne voulait ni amitié ni mariage. Il était devenu comme fou; son idée, qu'il disait, c'était d'être moine. Alors la colère m'est montée aux yeux. Je lui ai jeté mes sabots à la tête, et je me suis sauvée du pays, pieds nus, toujours courant. Je n'avais ni amis, ni parens; personne n'a couru après moi, et j'ai été ici et là, n'aimant personne et toujours en colère, toujours pensant à cet imbécile qui n'avait pas voulu m'aimer! J'y ai pensé jusqu'au jour où j'ai vu Saint-Gueltas. Alors j'ai toujours pensé à Saint-Gueltas, et j'ai oublié l'autre.

ROXANE.

Et Saint-Gueltas... a-t-il fait attention à toi?

LA KORIGANE.

Je ne sais pas! Un jour votre cousine du Rozeray m'a dit des sottises et des injustices; j'ai bien vu qu'elle était jalouse...

ROXANE.

Allons donc, impertinente! tu voudrais nous faire croire que la comtesse...

LA KORIGANE.

Oh! si vous vous fâchez, je ne dirai plus rien.

ROXANE.

Si fait, parle encore, tu nous amuses, tu nous distrais. — Que regardes-tu, Marie? est-ce que mon frère... Il a promis de ne pas partir sans nous voir?

MARIE, à la fenêtre.

Il est là, mademoiselle. Je ne comprends pas,... il donne des ordres... La cour du donjon est pleine de gens de la ville...

LOUISE.

Et mon père fait fermer les grilles. Veut-il les retenir prisonniers?

ROXANE.

Il fait bien, s'il fait cela. Ces drôles l'auront menacé! (A la KORIGANE.) Va voir ce qui se passe et reviens nous le dire.

LA KORIGANE, à la fenêtre, sur laquelle elle grimpe.

Oh! je vais vous le dire tout de suite. Voilà d'un côté les républicains de la ville qui se cachent, et... dans l'autre cour, mon doux Jésus! c'est les gens du roi qui entrent! Je reconnais bien le drapeau!

ROXANE, effrayée.

Les brigands! je me meurs! On va se battre, là, sous nos fenêtres!

LOUISE.

Non, non, ils ne se verront même pas! Mon père vient ici avec un chef.

ROXANE.

Ah! qui est-ce? le marquis?...

LA KORIGANE, regardant.

Ça? c'est Mâcheballe, le général des braconniers du bas pays. Je n'en vois pas d'autres!

ROXANE.

Mâcheballe, l'assassin, comme on l'appelle? Nous sommes perdus!

LA KORIGANE.

Dame, s'il sait comment vous le traitez! Il vous croira tournée au bleu, et il n'est pas tendre! Je ne vous dis que ça!

LOUISE.

Taisez-vous, taisez vous, le voici!

## SCÈNE VII.

LES MÊMES, LE COMTE, MACHEBALLE et UNE DOUZAINE DE PAYSANS ARMÉS, dont le nombre augmente insensiblement et envahit le salon. Ce sont gens de diverses provinces et quelques Vendéens nouvellement recrutés par eux. LE CHEVALIER, LE BARON, LA TESSONNIÈRE, MÉZIÈRES, STOCK. Plusieurs Vendéens un peu mieux habillés ou mieux armés que les autres et simulant une sorte d'état-major entourent Mâcheballe. Ils ont le chapeau ou le mouchoir rabattu sur la figure.

LE COMTE, à Mâcheballe, qu'il introduit.

Entrez ici, et parlez, monsieur, puisque vous vous présentez au

nom du roi, et que vos pouvoirs sont en règle. J'écoute les paroles que vous m'apportez et que vous voulez me dire en présence de mes hôtes et de ma famille.

MACHEBALLE.

Eh bien! monsieur le comte, voilà. Je ne suis pas grand parolier, moi, et la chose que j'ai à vous dire ne prendra pas le temps de réciter un chapelet. Je suis devant vous, moi, Pierre-Clément Coutureau, dit Macheballe, capitaine, commandant ou général, comme ça vous fera plaisir, je n'y tiens pas; j'ai ma bande de bons enfans, je la mène du mieux que je peux; si elle est contente de moi, ça suffit!

LES INSURGÉS.

Oui, oui, vive le général!

MACHEBALLE.

Vous voyez, ils veulent que je le sois! On verra ça plus tard, quand on sera organisé; pour le quart d'heure, faut se réunir et se compter. Et depuis trois mois qu'on avance dans le pays, on a emmené, chemin faisant, tous les bons serviteurs de Dieu et de l'église. On est donc déjà vingt-cinq mille, chaque corps marchant dans son chemin. On n'est chez vous qu'une cinquantaine; mais autour de vous, dans les bois, il y a autant d'hommes que d'arbres, monsieur le comte! et faudrait pas nous mépriser parce qu'on vous paraît une poignée. On est venu ici en confiance...

LE COMTE.

Il est inutile de menacer, monsieur; fussiez-vous seul, vous seriez en sûreté chez moi!

MACHEBALLE.

Alors, monsieur le comte, vous allez, je pense, rassembler vos métayers, vos domestiques et tout le monde de votre paroisse, et vous viendrez avec nous, pas plus tard que tout à l'heure, donner l'assaut à la ville de Puy-la-Guerche?

LE COMTE.

Non, monsieur, je ne le ferai pas, et je vous prie, je vous somme au besoin, de vous retirer du district, où j'ai le devoir de commander la garde nationale.

MACHEBALLE, riant.

Vous me sommez, au nom de quoi?

LE COMTE.

Au nom du roi, monsieur.

MACHEBALLE.

Comment donc que vous arrangez ça dans le pays d'ici?

LE COMTE.

Dans le pays, on procède comme ailleurs au nom de la république; mais avec vous j'invoque la seule autorité légitime que je reconnaisse.

MACHEBALLE.

Alors comment que vous arrangez ça dans votre cervelle? (Les Vendéens rient.) Comment donc prétendez-vous, au nom du roi, m'empêcher de servir le roi?

LE COMTE.

Chacun entend le service du roi à sa manière. Vous avez méconnu la sainteté de sa cause en commettant des excès, des cruautés sans exemple. J'ai fait honneur à ceux qui ont signé votre mandat en écoutant vos ouvertures, et maintenant que je les ai entendues, je les repousse. La guerre que vous faites est un prétexte au pillage et aux vengeances personnelles. (Murmures des insurgés. Le comte élève la voix.) Elle me répugne, et je la condamne. Passez votre chemin. Quand un chef royaliste digne de ce nom paraîtra devant moi, je verrai à m'entendre avec lui, si je le puis sans trahir le mandat qui m'est confié. (Murmures des insurgés.)

MACHEBALLE, irrité.

Par le saint ciboire! je ne sais pas comment je vous laisse dire tant de sacrilèges! (Il met la main sur ses pistolets. Un de ses hommes passe devant lui, et le repousse en arrière en lui disant tout bas): Assez! tais-toi. Laisse-moi faire! (Cet homme ôte son chapeau. La Korigane s'écrie: Saint-Gueltas! Louise, qui s'est élancée vers son père menacé, recule avec effroi. Roxane laisse aussi échapper une exclamation.)

SAINT-GUeltas.

Saint-Gueltas, marquis de La Rochebrulée. Il paraît que mon nom effraie les dames; mais vous, monsieur le comte, peut-être me ferez-vous l'honneur de m'agréer comme le chef sérieux d'une force considérable,... à moins que vous ne me jugiez indigne aussi de servir le roi? C'est possible, si vous proscrivez la peine de mort! Moi, j'avoue que je n'ai pas encore découvert le moyen de faire la guerre sans exposer sa vie et sans compromettre celle des autres.

MACHEBALLE.

Bien parlé! (Il explique tout bas les paroles de Saint-Gueltas à quelques paysans bretons qui approchent.)

LE COMTE.

Je sais, monsieur le marquis, le respect qui est dû à votre bravoure, à votre dévouement et à votre habileté; mais vos sarcasmes ne m'empêcheront pas de réprouver les atrocités de vos triomphes. Vous avez pu être débordé...

SAINT-GUeltas, baissant la voix et s'approchant de lui et des femmes.

Débordé! comment ne pas l'être dans une guerre de partisans comme celle que nous faisons? Nous manquons de chefs, monsieur le comte, et je ne puis être partout; mais nous commençons à nous organiser. Suivez le bon exemple, donnez-le à ceux qui hésitent encore, et nos paysans deviendront des soldats soumis à une disci-



pline; c'est le devoir de tout bon royaliste et de tout brave gentilhomme.

LE COMTE.

Devant de si sages paroles, je ne puis que regretter vivement les engagements que j'ai pris...

MACHEBALLE, bas à Saint-Gueltas.

Il vous refuse aussi?

SAINT-GUeltas, bas à Mâcheballe.

Prenez patience. Je vous réponds de l'emmener! (Haut, au comte.) Puis-je au moins adresser mes offres aux personnes libres qui vous entourent? (Allant à Raboisson.) Voici un ancien ami qui ne me reniera peut-être pas?

RABOISSON, lui serrant la main.

Non certes; mais tu sers les prêtres, marquis, et moi...

SAINT-GUeltas.

Je sais, je sais! (Il fait un signe à Mâcheballe, qui se retire au fond du salon et jusque dans la pièce du fond avec les Vendéens.) Mon cher baron, tu peux être tranquille. Je ne suis pas plus bigot que toi. Je n'ai pas changé! Nous nous servons du mysticisme des paysans; mais que les gens sages nous secondent, et nous remettrons à leur place messieurs les ambitieux et les démagogues de la soutane.

RABOISSON, bas.

Bien... Alors je grille de te suivre, car je m'ennuie ici considérablement; mais comment faire?

LE CHEVALIER, bas à Saint-Gueltas.

Moi aussi, monsieur le marquis, je brûle de vous suivre; mais nous sommes ici en quelque sorte prisonniers sur parole...

SAINT-GUeltas.

C'est bien simple. Allez ce soir à Puy-la-Guerche, et laissez-vous faire prisonniers par moi.

LE CHEVALIER.

Il vaudrait mieux vaincre les scrupules de M. de Sauvières et nous emmener tous ensemble.

RABOISSON.

Oh! vous ne les vaincrez pas, ses scrupules!

LE CHEVALIER.

A moins que sa fille ne nous aide! Elle pense bien, et elle a de l'ascendant sur lui.

SAINT-GUeltas.

Sa fille?... (Regardant Marie, qui est plus près de lui que Louise.) Est-ce cette aimable et douce figure qui ressemble à un sourire de soleil dans la tempête?

RABOISSON.

Non. Celle-ci est M<sup>lle</sup> Hoche, une orpheline sans nom et sans avoir, recueillie par la famille. Elle pense mal, mais elle agit bien.

SAINT-GUeltas.

Qui est celui-ci ? (Il montre Stock, qui s'est approché de lui avec hésitation.)

RABOISSON.

Un sous-officier des gardes suisses échappé au massacre,...  
M. Stock !

SAINT-GUeltas, à Stock.

Ah!... Et comment avez-vous fait, monsieur Stock, pour survivre à la journée du 10 août ?

STOCK, accent étranger prononcé.

J'étais en garnison avec mon bataillon sur la Loire.

SAINT-GUeltas.

Je veux le croire; mais que faites-vous ici quand votre place est marquée depuis longtemps dans les rangs de ceux qui vengent la mort de vos frères ?

STOCK, avec dignité.

Je vous attendais, monsieur !

SAINT-GUeltas, lui tendant la main.

Voilà une belle et bonne réponse, monsieur Stock. Je vous enrôle, vous commanderez un détachement. (A Raboison, montrant La Tessonnière.) Et celui-ci ?

RABOISSON, bas.

Le plus grand poltron de la terre. Je te défie de le faire marcher.

SAINT-GUeltas.

Nous allons bien voir. (A La Tessonnière.) Monsieur est certainement des nôtres ?

LA TESSONNIÈRE.

Oh ! moi, je suis trop vieux pour guerroyer.

SAINT-GUeltas.

Pas plus âgé que M. Stock ?

LA TESSONNIÈRE.

Ma religion me défend de verser le sang.

SAINT-GUeltas.

Eh bien ! monsieur, vous êtes un serviteur inutile ici. Je vais vous employer, moi !

LA TESSONNIÈRE.

A quoi donc, s'il vous plaît ?

SAINT-GUeltas.

J'ai promis, en échange de plusieurs de mes braves tombés dans les mains des bleus, de rendre un nombre égal de transfuges de la république. Le nombre n'y est pas, vous le complétez.

LA TESSONNIÈRE.

Vous voulez me faire passer... C'est m'envoyer à la guillotine !

SAINT-GUeltas.

C'est vous envoyer au ciel. Choisissez, ou de verser le sang des scélérats, ou de donner le vôtre à la bonne cause.

LA TESSIONNIÈRE, éperdu.

Je me battraï, monsieur, j'aime mieux me battre ! (Raboisson rit.)

LE COMTE.

Je ne sais si la chose est plaisante, mais je la trouve arbitraire et cruelle. Quels que soient les pouvoirs de M. le marquis, je proteste contre toute contrainte exercée dans ma maison.

LOUISE, animée.

Je m'y oppose aussi ! Monsieur est notre parent, le plus ancien de nos amis. Il est âgé, infirme. Brave ou non, je le respecte et je l'aime. Personne ne lui fera violence ou injure tant qu'il me restera un souffle de vie !

ROXANE, bas à Louise.

Le fait est qu'il agit ici un peu cavalièrement, le héros.

SAINT-GUeltas, allant à Louise, la regarde avec insolence et menace; tout à coup il se radoucit, et avec une émotion toute sensuelle il lui prend et lui baise la main.

La beauté d'un ange et la fierté d'une reine ! Je vous rends les armes, mademoiselle de Sauvnières ! Attachez votre mouchoir à mon bras en guise d'écharpe, je me regarderai comme votre chevalier, et je sortirai d'ici sans emmener ceux que vous voulez garder.

LOUISE.

Vous me faites des conditions, monsieur ! J'ai ouï dire que les chevaliers n'en faisaient point aux dames.

SAINT-GUeltas.

Eh bien ! exaucez une prière, ne refusez pas de me donner un brassard ; c'est un encouragement dû à un homme qui sera peut-être mort dans deux heures, car je me bats, moi, de ma personne et corps à corps, tous les jours et deux fois plutôt qu'une. Voyons, un bon regard, une douce parole, un gage fraternel que j'emporterais au combat et qui serait sans doute bientôt rougi de mon sang... Que craignez-vous donc en me l'accordant ? Ce n'est ni votre cœur ni votre main que je vous demande. Est-ce qu'un homme dans ma position peut songer à enchaîner le sort d'une femme ? Hélas ! nous ne nous marions plus, nous autres ! nous n'avons plus ni intérêts domestiques, ni joies de famille ; nous sommes des martyrs. Une femme de cœur comme vous doit nous comprendre, nous estimer et nous plaindre, et quand nous ne lui demandons qu'une larme ou un sourire, a-t-elle le droit de détourner les yeux avec terreur... ou dédain ?

LOUISE, émue.

Eh bien, monsieur, voici mon gage ! (Saint-Gueltas s'agenouille pendant qu'elle le lui attache au bras.) Voyez-y la preuve de mon enthousiasme pour la foi de mes pères, dont vous êtes le champion. Il faut que cet enthousiasme soit immense pour me faire oublier que vos victoires ont été souillées par des crimes !

SAINT-GUELTAS, bas en se relevant.

Aimez-moi, adorable enfant, et je deviendrai miséricordieux! (Il s'éloigne.)

LA KORIGANE, bas à Louise stupéfaite et comme éperdue.

Ah! il vous a regardée!... il vous a parlé bas! Et voilà que vous l'aimez!

LOUISE.

Taisez-vous, laissez-moi!

LA KORIGANE, jalouse.

Je vous dis que vous l'aimez, demoiselle. Ce sera tant pis pour vous, ça! (Louise se réfugie auprès de sa tante.)

RABOISSON, à Saint-Gueeltas.

La belle Louise n'a pas demandé grâce pour nous; j'espère que tu ne renonces pas à nous tirer d'ici?

SAINT-GUELTAS, bas.

La belle Louise vient de condamner son père à nous suivre sur l'heure.

RABOISSON.

Comment ça?

SAINT-GUELTAS.

Parce que, pour emmener l'une, il me faut emmener l'autre. Comprends-tu?

RABOISSON.

J'ai peur de comprendre! Es-tu déjà épris de M<sup>lle</sup> de Sauvières?

SAINT-GUELTAS.

Comme un fou!

RABOISSON.

Allons donc!

SAINT-GUELTAS.

Quoi d'étonnant? L'amour naît d'un regard, et un regard c'est la durée d'un éclair.

RABOISSON.

Diable! tu as dit que tu ne te mariais pas, et pour cause! Mais cette fille est pure, son père est mon ami, et elle est fiancée à un jeune cousin...

SAINT-GUELTAS.

Un cousin, c'est de rigueur. On le fera oublier!

RABOISSON.

Il défendra ses droits.

SAINT-GUELTAS.

Les armes à la main! Eh bien! on le tuera. Allons au plus pressé! (Il va au comte.) Monsieur de Sauvières, votre adorable fille m'a donné une bonne leçon. Je suis devenu un sauvage dans cette guerre sauvage; il faut pardonner à la rudesse de mes manières. Ces mes-

sieurs (montrant Stock, le chevalier et Raboisson) m'ont déjà fait grâce; ils viennent avec moi de leur plein gré.

LE COMTE.

Alors c'est de leur plein gré qu'ils me rangent sur la liste des traîtres et m'envoient à la mort?

RABOISSON.

Nous prendrons de telles précautions que vous ne serez pas compromis.

LE CHEVALIER.

Moi, je rougis de ce que vient de dire M. de Sauvières!

LE COMTE.

Monsieur...

LE CHEVALIER.

Oui, monsieur, je ne comprends pas que vous persistiez dans votre fidélité à l'infâme république!

LE COMTE.

L'infâme république... elle a guillotiné vos frères, je le sais; mais des hommes plus humains vous ont permis de trouver chez moi un refuge; c'est donc à des républicains que vous devez la vie. Il ne fallait pas accepter cela, car à présent vous ne pouvez pas l'oublier.

SAINT-GUeltas, bas à Raboisson pendant que le comte et le chevalier discutent vivement.

Trop de principes! cet homme-là n'est bon à rien.

RABOISSON.

Laissons-le, emmène-nous de force.

SAINT-GUeltas.

Je ne veux ni ne peux le laisser! mes gens s'impatientent...

MACHEBALLE, qui s'est approché, à Saint-Gueltas.

Eh bien! mille tonnerres du diable! ça va-t-il bientôt finir, tout ça?

SAINT-GUeltas.

Il faut employer les grands moyens. Nos camarades arrivent-ils?

MACHEBALLE.

Ils sont là, dans la cour.

SAINT-GUeltas.

Qu'ils montent l'escalier, et n'oublie pas l'homme habillé de toile.

MACHEBALLE.

N'ayez peur! (Il sort.)

ROXANE, approchant de Saint-Gueltas.

Mon frère est un trembleur, ma nièce une enfant qui s'est fait prier pour un simple mouchoir! Moi, je vous broderai une écharpe de satin blanc avec des fleurs de lis en or!

SAINT-GUELTAS.

De l'or sur nos vêtements! Il en faudrait bien plutôt dans nos caisses, madame!

ROXANE.

Je suis demoiselle, monsieur!

SAINT-GUELTAS.

Alors pardon! Vous ne pouvez rien pour nous!

ROXANE.

Si fait! je suis majeure!

SAINT-GUELTAS. *ironique.*

Vraiment? Je ne l'aurais pas cru!

ROXANE. *à part.*

Allons! il est charmant! (Haut.) J'ai dans une petite bourse deux mille écus en or au service du roi.

SAINT-GUELTAS.

Ce serait de quoi donner des sabots à nos gens qui vont pieds nus dans les épines.

ROXANE.

Pauvres gens! je cours vous chercher mon offrande. (Elle sort en faisant signe à Marie, qui la suit.)

SAINT-GUELTAS, *à Raboisson, qui a entendu leur colloque.*

Elle a des économies?...

RABOISSON.

Et le cœur sensible!

SAINT-GUELTAS.

Bien, ma bonne femme! tu viendras avec nous alors!

MÉZIÈRES, *bas au comte.*

Ils arrivent par centaines, monsieur! Il en vient de tous les côtés sans qu'on les ait vus approcher: c'est comme s'ils sortaient de dessous terre.

LE COMTE.

Pourvu qu'ils ne pénètrent pas dans la cour du donjon!

MÉZIÈRES.

Il n'y a pas de risque. J'ai mis ces pauvres bourgeois sous clé, et ils se tiennent cois! Ils ont grand'peur.

LE COMTE, *regardant vers la salle du fond et voyant entrer de nouveaux groupes.*

Les insurgés entrent jusqu'ici?

MÉZIÈRES.

Ils n'ont pas l'air de menacer, mais ils ne demandent pas la permission. Et puis il y a les gens de la paroisse qui se rassemblent autour des murailles et qui ont l'air de vouloir s'insurger aussi.

LE COMTE, *allant à Saint-Gueeltas et lui montrant la salle du fond, d'un ton de reproche.*

Ceci a l'air d'une invasion, monsieur le marquis: je n'ai pas coutume de recevoir si nombreuse compagnie dans les appartemens réservés aux dames.

SAINT-GUeltas, qui a été vers l'autre salle.

Ce sont des amis, de chauds amis, monsieur le comte. Ils viennent d'apporter le bourg du Jardier, et ils rejoignent ici leurs chefs afin de prendre les ordres pour ce soir.

LE COMTE.

Et les ordres,.. c'est d'attaquer ce soir Puy-la-Guerche?...

SAINT-GUeltas.

Que vous comptez défendre? Libre à vous, monsieur le comte! Si vous voulez rejoindre votre poste, un mot de moi va vous ouvrir loyalement les rangs de ceux que vous acceptez pour ennemis; mais, avant de prendre une détermination aussi grave, réfléchissez encore un instant, je vous en supplie!

LE COMTE, haut.

Et vous attendiez l'arrivée de ces nombreux témoins pour donner plus d'importance à ma réponse?

SAINT-GUeltas.

Je ne le nie pas, monsieur le comte, le temps des ambiguïtés de langage et de conduite est passé. Il y a un an et plus que nous préparons tout pour une guerre en règle, à laquelle la guerre de partisans a servi jusqu'ici de préambule. Elle éclate maintenant sur tous les points de la Vendée. Jusqu'ici l'argent nous a suffi pour nous organiser. Ceux qui combattent comme moi y ont jeté leur fortune entière avec leur vie. Ceux des gentilshommes qui n'ont pas voulu payer de leurs personnes nous ont donné une année de leur revenu...

LE COMTE, élevant la voix.

Moi, monsieur, j'en ai donné deux, et je l'ai fait volontairement.

SAINT-GUeltas.

Persone ne l'ignore, et c'est cette noble libéralité qui rend votre position fautive et impossible à soutenir. Vous ne pouvez payer les frais de la guerre contre vous-même. D'ailleurs ces généreux sacrifices, ces utiles secours, ne suffisent plus. Il faut des bras à la sainte cause, des bras nouveaux et des cœurs éprouvés. Il faut des soldats, il faut des officiers surtout. Vous avez servi, vous avez des talents militaires; vous êtes encore jeune et robuste, vous disposez d'anciens vassaux, aujourd'hui vos métayers et vos serviteurs dévoués, lesquels, nous le savons, ne demandent qu'à marcher sous vos ordres. Écoutez! écoutez-les qui vous réclament. (On entend au dehors des clameurs et des cris de vive le roi.) Le moment est donc venu. Nous voici sur vos terres avec une apparence d'invasion qui vous délie de vos promesses à la bourgeoisie. Nous ouvrons nos rangs avec respect pour vous faire place. Entrez-y, c'est aujourd'hui qu'il le faut ou jamais!

LE COMTE, entraîné, faisant un pas.

Eh bien... (Il s'arrête en trouvant Mâcheballe devant lui.)

MACHEBALLE. faisant assaut de popularité avec Saint-Gueltas et voulant se targuer d'avoir décidé le comte.

Oui, sacrebleu, c'est aujourd'hui! ça n'est pas demain! Il y a assez longtemps que les nobles font trimer nos sabots pour ménager leurs escarpins! et le sang que nous avons perdu l'an passé, ils l'ont regardé benoîtement couler sans se déranger de leurs chasses, galanteries et ripailles! On a assez de ça! Croyez-vous qu'on va se battre toute la vie comme des chiens pour rétablir vos privilèges? Non, par la peau du diable! on n'a plus qu'un intérêt, qui est aussi bien le vôtre que celui du paysan! C'est que la monarchie soit rétablie avec l'abolition des dîmes, de la milice, des tailles, et qu'on nous rende nos couvens, nos bons prêtres et nos fêtes. On s'était tous réconciliés en 89. Faut y revenir! Faut que le seigneur fasse ce qui est le bien du paysan, et puisque le paysan veut venger son roi et son Dieu, faut que le noble se batte comme nous autres, que ceux qui sont en retard se dépêchent et fassent sonner le tocsin de leurs paroisses, ou bien on le sonnera nous-mêmes, et on mettra le feu aux maisons des feugnans; ça y est-il, vous autres? (Cris et clameurs des insurgés qui envahissent le salon. Saint-Gueltas va vers eux avec une autorité irrésistible et les fait reculer.)

LE COMTE, avec énergie.

Devant les menaces, vous comprenez, monsieur le marquis, que j'é dis non, non, trois fois non! Je mets les femmes de ma maison sous la sauvegarde de votre honneur, et je vais à Puy-la-Guerche! (Aux insurgés.) Arrêtez-moi, si vous l'osez!

SAINT-GUeltas. l'arrivant.

Personne ne l'osera; mais un moment encore. Quelqu'un veut vous parler. (Aux insurgés.) Silence! (Bas à Mâcheballe.) L'homme en toile!

MACHEBALLE.

Le voilà! (Il fait sortir du groupe derrière lui un jeune paysan breton habillé de toile bise de la tête aux pieds, les cheveux longs, l'air doux, étonné.)

LA KÉRIGANE, s'écriant.

Tiens! Cadio! (Cadio jette un regard indifférent sur elle et présente au comte une quenouille ornée de rubans roses.)

LE COMTE, surpris.

Que me voulez-vous?

CADIO, simplement.

Moi, monsieur? Rien! on m'a dit de vous donner cette chose-là, je vous la donne!

RABOISSON, voulant prendre la quenouille.

Tu t'es trompé, mon ami, c'est pour ces dames!



CADIO, défendant la quenouille.

Non pas, non pas! On m'a dit : « Donne la quenouille à ce monsieur-là; » je fais ce qu'on m'a commandé.

LE COMTE, prenant la quenouille.

Qui vous a commandé cela?

CADIO, montrant Sapience, qui s'est mis à la tête du groupe. Il est habillé en paysan.

Dame, c'est lui! je ne le connais pas plus que les autres.

LE COMTE, à Sapience.

Approche donc, misérable, que je te brise ton présent sur la figure!

SAINT-GUeltas, le retenant et riant sous cape.

Arrêtez, monsieur, c'est notre...

SAPIENCE, l'air inspiré et emphatique.

Inutile de le dire, M. le comte voit bien que je tends la joue!

LE COMTE, le regardant avec surprise.

Un paysan... le fouet en bandoulière, le sac à farine sur l'épaule... J'y suis! c'est le signe de ralliement adopté par des hommes dont le ministère de paix et de charité s'accorde mal avec de pareilles provocations! Je respecte votre caractère, monsieur, et c'est à ceux qui emploient un personnage inviolable pour m'adresser le plus sanglant outrage que je renvoie le reproche de lâcheté! Est-ce vous, monsieur la marquis de La Rochebrûlée?

SAINT-GUeltas.

Non, monsieur, je vous aurais présenté le défi moi-même. C'est le conseil de l'armée catholique qui, malgré moi, a chargé M. le... M. Sapience, nous l'appelons ainsi, de vous offrir en cas de refus...

LE COMTE, montrant Cadio.

Et celui-ci... est-ce aussi un ministre?...

SAPIENCE.

Non; c'est un pauvre idiot que nous avons ramassé sur les chemins et qui ne sait ce qu'il fait. Ne lui en veuillez pas. Aucun de nous ne se fût senti le courage d'infliger en personne un châtement aussi cruel à un homme jusqu'ici respectable et pur; mais les ordres étaient formels, et je devais obéir à mon évêque.

LE COMTE.

Quel évêque? Son nom!

SAPIENCE.

Monseigneur l'évêque d'Agra!

RABOISSON, bas à Saint-Gueltas.

Qu'est-ce que c'est que ça? un évêque de ta façon?

SAINT-GUeltas, bas.

Ça fait très bien. Silence! (Au comte qui tient toujours la quenouille.) Eh bien! vous la gardez, monsieur le comte? C'est trop d'héroïsme et de fierté!

LOUISE, tremblant de colère.

Oh! oui, mon père! c'est trop!

LE COMTE, vaincu par l'élan de sa fille.

Je devrais pousser jusque-là le respect de ma parole; mais ce serait rompre avec ma religion, et Dieu me délire! (Il place la quenouille dans une panoplie au-dessus de la cheminée et s'adresse à Louise.) Nous laisserons cela ici, ma fille, et si Henri revient, il verra l'humiliation que j'ai subie avant de me décider à rompre vos fiançailles. Il sert la république, lui, et il la sert de bonne foi. Il apprendra qu'il n'y a plus d'accord possible entre les partis; on l'a dit ici tout à l'heure, il n'y a plus d'avenir, plus de repos, plus de liens de cœur, plus de famille! Ah! Louise! que vas-tu devenir, mon enfant!

LOUISE.

Vous partez, mon père? (Montrant les insurgés.) Avec eux?

LE COMTE, à Saint-Gueltas.

Oui, me voilà. Laissez-moi m'occuper d'un refuge pour ma famille...

LOUISE.

Je vous suivrai, ma place est auprès de vous!

SAINT-GUeltas, avec un cri de joie.

Vive mademoiselle de Sauvères! (Tous crient en agitant leurs chapeaux. Cadio reste isolé et regarde Louise sans crier.)

MACHEBALLE, le secouant.

Crie donc aussi, sauvage!

SAPIENCE, à Macheballe.

Laissez-le donc, c'est un fou! (Ils vont au fond et parlent avec les autres.)

LA KORIGANE, à Cadio, qui regarde toujours Louise.

Eh bien, Cadio? Cadio! est-ce que tu ne me reconnais pas?

CADIO.

Toi? si bien!

LA KORIGANE.

Et voilà tout ce que tu me dis? Tu ne t'es donc pas fait prêtre?

CADIO, sortant comme d'un rêve.

Ah! oui, bonjour! (Il s'en va.)

LA KORIGANE.

Il a l'esprit tout à fait dérange! Pauvre Cadio!

SAINT-GUeltas, au fond, aux insurgés.

Allons, mes gars, gagnez les bois, je vous suis. (Montrant le comte et ses amis.) Nous vous suivons tous! Je vous l'avais bien dit que personne ne resterait céans! Non, personne en Vendée ne se croisera plus les bras quand Dieu et le roi commandent.

TOUS, crient.

Vive le roi et Saint-Gueltas!

SAINT-GUeltas.

Non, non, vive le roi et Sauvières !

TOUS sortent en criant.

Vive Sauvières et Saint-Gueltas ! (Le chevalier électrisé sort avec eux. Stock fait de même.)

SAINT-GUeltas, à Macheballe resté le dernier.

Monte la tête aux gens de la paroisse ! Il ne faut pas que Sauvières se ravise !

MACHEBALLE.

N'ayez peur ! on leur chauffera le sang ! (Il sort.)

## SCÈNE VIII.

SAINT-GUeltas, LE COMTE, LOUISE, LA TESSONNIÈRE, RABOISSON.

(On entend encore au dehors les cris de vive Sauvières et Saint-Gueltas.)

SAINT-GUeltas, à Louise.

Vous l'entendez, nos deux noms ne font plus qu'un seul cri de guerre. (Au comte.) Vous feriez bien, monsieur le comte, de vous montrer à notre campement. Vos cheveux blancs et la présence de M<sup>lle</sup> de Sauvières enflammeraient l'ardeur de nos gens. C'est de l'enthousiasme, c'est du prestige qu'il faut à ces âmes simples !

LE COMTE.

Monsieur le marquis, vous n'obtiendrez pas que je me porte avec vous à l'attaque de Puy-la-Guerche. C'est assez d'abandonner cette malheureuse ville, je ne vous la livrerai pas. Vous avez ma parole. Dites-moi en quel lieu et quel jour j'aurai à vous rejoindre après que vous aurez fait ce coup de main.

SAINT-GUeltas.

Ce ne sera pas long, nous ne gardons pas les pays conquis ; nous portons la terreur et le châtement de ville en ville. Ce soir, nous surprenons Puy-la-Guerche, demain nous serons à Buzanays.

LE COMTE.

J'y serai aussi.

SAINT-GUeltas.

Il faudrait vous mettre en route sur-le-champ, ... autrement les républicains viendront s'opposer à votre départ.

LE COMTE, tristement.

C'est-à-dire à ma fuite ! Je fuirai, monsieur, et sans tarder !

SAINT-GUeltas, bas à Louise.

Vous ne craignez pas que votre père ne revienne sur sa décision ? Elle lui coûte beaucoup !

LOUISE.

Vous avez sa parole... et la mienne ! A demain, monsieur !

SAINT-GUeltas, tendrement.

A demain! (A part.) ou à tout à l'heure!

LE COMTE, le saluant.

Au revoir, monsieur le marquis.

SAINT-GUeltas.

Au revoir, monsieur le comte. (Il le salue profondément, regarde Louisa avec passion, baise le brassard et se retire en faisant signe à Raboisson, qui le suit.)

LE COMTE, à Mézières.

Fais tout préparer pour le départ. Il faut que nous soyons hors d'ici dans une heure. (Mézières sort.)

LA TESSONNIÈRE.

Dans une heure! vous n'aurez pas le temps d'emporter vos meubles. Songez donc que les républicains viendront piller ici dès qu'ils sauront la folie que nous faisons!

LE COMTE.

Ils feront peut-être pis! — Ah! ma fille! dis adieu à ton berceau!

LOUISE.

Je suis résignée à tout, mon père! J'ai tout prévu! et pardonnez-moi la fièvre de joie que je ressens! Enfin vous voilà rendu à vous-même! (Elle l'embrasse.) Nous ne ferons plus qu'une âme et un cœur...

LE COMTE.

Et Henri!... tu ne songes pas à lui?

LOUISE.

Votre exemple le décidera. En apprenant vos dangers, il accourra pour vous couvrir de son corps... S'il ne le faisait pas, je le mépriserais!... Ah! c'est Dieu qui le veut, allez! Partons, partons! je vais donner des ordres.

LA TESSONNIÈRE.

Songez à une voiture... On me permettra bien de marcher avec les femmes... pour les défendre?

LOUISE.

Je monterai à cheval, mon ami; vous, vous irez en voiture avec ma tante.

ROXANE, entrant.

Où donc?

LOUISE.

A la guerre! Réjouissez-vous, nous servons le roi! nous nous sommes déclarés, nous partons!

ROXANE.

Ah! vive Dieu! embrassez-moi, mon frère! Oui, oui! la guerre, le mouvement, la poudre, le danger, le triomphe! Vous serez généra-

lissime en Vendée, et maréchal de France quand le roi sera proclamé.

LE COMTE.

Tâchez de garder vos illusions, ma sœur, et de ne pas perdre la tête au premier revers!

ROXANE.

Bah! le courage n'est pas nécessaire quand tant de braves gens en ont à notre place! La France entière va se lever. Toute l'Europe est avec nous. Dans un mois, dans six semaines peut-être, le jeune roi sera aux Tuileries, — et nous aussi. — Quand partons-nous?

LE COMTE.

Sachons d'abord où vous irez. En Bretagne, on est redevenu tranquille...

LA TESSONNIÈRE.

Ah! on est tranquille par là?

ROXANE.

Mais je ne veux pas être tranquille, moi! Je veux me battre, je serai Jeanne d'Arc, et Saint-Gueltas sera mon Dunois, mon aide-de-camp.

LE COMTE.

Prenez garde que Saint-Gueltas ne devienne trop votre général, ma sœur, et songez à gagner Guérande, où nous avons des parens.

ROXANE, Mézières rentre.

Guérande? soit! C'est une bonne ville, une place de guerre imprenable, où tout le monde pense bien. On se voit beaucoup; Louise, il faudra emporter de la toilette.

LE COMTE.

N'emportez rien. Vos femmes vous rejoindront avec vos effets. Vous partez sans bruit dans cinq minutes.

ROXANE.

Dans cinq minutes! faite comme me voilà!

LE COMTE.

Croyez-vous aller à une partie de plaisir?

ROXANE.

Mais...

LE COMTE.

Il le faut, et je le veux!

ROXANE.

Allons! pour le roi je suis prête à tous les sacrifices. Je sortirai en robe d'indienne!

LE COMTE, bas.

Prenez de l'argent. (A la Tessonnière, qui reste comme hébété): Allons, préparez-vous, mon ami! (Roxane sort.)

LA TESSONNIÈRE.

Oui, oui, certainement! mais... où coucherons-nous ce soir?

LE COMTE.

Où vous pourrez. Vous gagnerez vite le pays insurgé. Mézières saura vous diriger.

LA TESSONNIÈRE.

Mais souper! où soupera-t-on?

LE COMTE.

Nulle part; vous achèterez du pain en courant.

LA TESSONNIÈRE.

Oh! mon Dieu, c'est le martyre, je le vois bien!

LOUISE.

Allons, allons, du courage, mon ami!

LA TESSONNIÈRE, sortant.

C'est le martyre; je vous dis que c'est le martyre! (Il sort.)

LE COMTE.

Toi, Louise...

LOUISE.

Moi, je ne vous quitte pas.

LE COMTE.

Tu le veux! Aurais-je du courage en te voyant partager mes souffrances?

LOUISE.

Je ne souffrirai de rien, pourvu que je ne vous quitte pas.

LE COMTE.

Ah! si Henri était là!.. Mais je ne puis te confier à ma sœur et à La Tessonnière; ce sont deux enfans!... (A Mézières, qui entre.) Tout est prêt?

MÉZIÈRES.

Oui, monsieur le comte, mais je crains qu'aucun de nous ne soit libre d'aller où vous le souhaitez.

LE COMTE.

Comment cela?

MÉZIÈRES.

Vos paysans sont comme des septembriseurs! Ils veulent marcher à Puy-la-Guerche; ils disent que vous n'irez pas ailleurs aujourd'hui.

LE COMTE.

En vérité? Ils sont fous!... Mais qui vient là? (Il fait signe à Louise qui rentre dans son appartement.)

## SCÈNE IX.

LES MÊMES, LE MOREAU, entrant; MÉZIÈRES, sortant.

LE MOREAU.

C'est moi, monsieur! D'où vient que depuis une heure nous sommes retenus prisonniers dans la cour de votre donjon?

LE COMTE.

C'était pour votre sûreté, messieurs. Ignorez-vous ce qui se passe?

LE MOREAU.

J'ignore ce qui s'est passé entre les brigands et vous; mais je sais que quand ils sont entrés ils n'étaient qu'une vingtaine, et qu'avec vos gens vous pouviez les écraser. Vous les avez laissés se réunir chez vous, et ils en sont sortis en criant vive Sauvières et Saint-Gueltas.

LE COMTE, blessé.

Que ne leur imposiez-vous silence, vous?

LE MOREAU.

Entouré de gens à demi morts de peur, certain d'être trahi par vous, que pouvais-je faire?

LE COMTE.

Trahi? vous ai-je livré?

LE MOREAU.

Alors expliquez-vous, monsieur; je ne me contenterai pas de réponses évasives.

LE COMTE.

Vous le prenez bien haut, monsieur! Vous oubliez...

LE MOREAU.

Je n'oublie pas que je suis chez vous, et que vous pouvez me faire jeter par les fenêtres comme faisaient vos bons aïeux quand les petites gens de ma sorte se permettaient de raisonner. Ce n'est pas Rebec et ses pareils qui me défendraient, ils sont cachés sous les bottes de paille de vos greniers; mais, quoi qu'il arrive, je ferai mon devoir; il me faut la vérité, et je vous somme de me la dire.

LE COMTE, irrité.

Vous me sommeriez... (Devant la courageuse attitude de Le Moreau, il se trouble et se tord les mains en silence.)

LE MOREAU.

Eh bien! monsieur?

LE COMTE.

Eh bien!... il est vrai, je me sépare de vous.

LE MOREAU.

Au moment du danger?

LE COMTE.

Le danger est égal de part et d'autre, et d'ailleurs...

LE MOREAU.

Ne répliquez pas, monsieur, la vérité vous écrase. Ah! la noble! voilà comme toujours la récompense de nos alliances avec elle, de notre confiance dans ses protestations de civisme, de notre engouement imbécile pour ses détestables séductions! C'est ainsi que, spéculant sur notre candeur, elle nous berne et nous crache au visage! Ah! bourgeois, pauvres dupes, pauvres sots que nous sommes! nous méritons bien ce qui nous arrive. Ceci servira de leçon à quelques-uns, j'espère; mais ceux de nous qui vous eussent épargnés vont devenir atroces d'indignation et de vengeance : ce sera vous qui l'aurez voulu, messieurs les traîtres! Malheur à vous! nous accepterons le règne de la terreur plutôt que votre amitié perfide. Pour ma part, je sors d'ici en secouant la poussière de mes pieds, comme d'un lieu maudit où le canon républicain fera bien de ne pas laisser pierre sur pierre. (Il sort.)

LE COMTE.

Insolent!... non, honnête homme! Oh! mon Dieu! qu'ai-je fait? et où m'entraîne le point d'honneur? (On entend des cris et le tocsin.) Que se passe-t-il? le tocsin? sans mon ordre? (Un coup de fusil très près. Louise entre, venant de l'intérieur. Elle est en costume d'amazone.) Louise, qu'est-ce que cela?

LOUISE.

Je ne sais pas? (Elle va à la fenêtre.)

LE COMTE, l'en retirant convulsivement.

Ne reste pas là, va-t'en! (Il va pour sortir.)

LE MOREAU, sanglant, blessé à la figure, paraît au fond de la seconde salle; il élève son chapeau en l'air et crie :

Vive la nation et vive la république! (Un second coup de fusil partant de l'escalier l'atteint en pleine poitrine. Il tombe mort sur le seuil. On entend crier sur l'escalier : A bas le municipal!)

LE COMTE.

Ah! les misérables! (Il s'élance l'épée à la main sur ses paysans, qui paraissent au fond, armés de fusils et de faux. Mézières se précipite à sa rencontre et le force à reculer en le couvrant de son corps.)

MÉZIÈRES.

Arrêtez! ils sont furieux, ils ne se connaissent plus! (Louise aussi s'est élancée au-devant des paysans, qui s'arrêtent devant elle.)

LOUISE, aux paysans, montrant le cadavre de Le Moreau.

Malheureux que vous êtes! Cent contre un! c'est odieux! c'est lâche!

LE COMTE, exaspéré.

Assassins! vous êtes des assassins! (Les paysans s'arrêtent consternés. quelques-uns emportent Le Moreau.)



LE COMTE, tombant sur un siège, suffoqué.

Ah! ma fille, voilà ce que c'est que la guerre civile! et tu la désirais!

LOUISE.

Mon père, il faut s'y jeter pour contenir ceux qui déshonorent la cause! C'est le devoir, vous le voyez bien!

LE COMTE, se relevant avec énergie.

Oui, contenir et châtier! (Aux paysans.) Qui a fait cela? qui a assassiné chez moi?

PLUSIEURS PAYSANS.

C'est pas moi, ni moi, ni moi!

LE COMTE, à Tirefeuille qui paraît, le fusil à la main.

Est-ce toi, coquin?

TIREFEUILLE, farouche.

Oui, c'est moi! après?

LE COMTE.

Et qui encore?

TIREFEUILLE, montrant un camarade.

Y a lui, La Mouche: on a tiré chacun son fusil. On n'est pas dans les maladroits.

LE COMTE, le prenant au collet avec vigueur.

A moi, vous autres! Honnêtes gens, qui n'avez pu empêcher cette infamie, prenez-moi ces deux brutes et jetez-les au cachot. Je les abandonne à la vengeance de nos ennemis! (Les paysans font un mouvement pour obéir et s'arrêtent. Mézières tient Tirefeuille en respect.)

UN PAYSAN.

Oui... mais... Dites donc, monsieur le comte, faut pourtant savoir si vous êtes pour ou contre nous!

LE COMTE.

Je suis votre capitaine et je vous mène à la guerre pour le roi et la religion.

TOUS.

Vive notre capitaine, et en route!

TIREFEUILLE et LA MOUCHE.

Oui, oui, en route, et tout de suite!

LE COMTE, les montrant aux autres paysans.

Ces deux hommes au cachot d'abord, ou devant vous je me brûle la cervelle!

LES PAYSANS.

Oh!... pourquoi ça?

UN PAYSAN.

Oui, pourquoi, monsieur le comte?

LE COMTE, exalté.

Parce que si je ne suis pas obéi, je vais faire avec vous une guerre de démons, et non une guerre de chrétiens! J'aime mieux mourir que de vous conduire à la damnation éternelle!

LE PAYSAN.

Il a raison... oui, oui... c'est vrai, ça!

TOUS.

Oui, oui, vive Sauvières!

LE PAYSAN.

Vive la religion! au cachot les assassins!

TOUS, s'emparant de Tirefeuille et La Mouche.

Au cachot, au cachot! Vive Sauvières et la religion! (Ils sortent.)

MÉZIÈRES.

Tout est prêt, monsieur le comte, il faut monter à cheval. Je vais vous habiller.

LE COMTE, à Louise, qui s'est jetée dans ses bras.

Ah! Louise, quel commencement et quel présage! Le seuil de ma maison est souillé du sang innocent; j'ai mérité de le franchir pour la dernière fois! (Il sort par l'intérieur, Mézières le suit.)

## SCÈNE X.

LOUISE, MARIE, entrant.

LOUISE, se jetant dans ses bras.

Ah! enfin! où étais-tu? Chère Marie, je suis brisée!

MARIE.

Je sais tout, je me suis hâtée de faire vos préparatifs et les miens.

LOUISE.

Les tiens? Tu retournes dans ta famille?

MARIE.

Quand vous avez besoin de moi? A quoi songez-vous, Louise?

LOUISE.

Vraiment? Ah! brave fille!.. Mais c'est impossible, tu n'es royaliste ni par situation, ni par croyance. Tu ne peux pas renier tes parens, ton milieu, ton opinion, pour venir partager nos périls, nos revers peut-être!

MARIE.

Ma famille, qui se réduit à une vieille tante et à un frère infirme, a vécu du travail que votre amitié m'a procuré chez vous. Une petite pension vient de leur être accordée à la considération d'un cousin que nous avons sous les drapeaux et qui sert bien la république. Moi, je suis libre, je n'ai besoin de rien, et je vous servirai mieux qu'une femme de chambre, si dévouée qu'elle soit.

LOUISE.

Toi, me servir?...

MARIE.

Oui, moi, car ce ne sont plus seulement des soins matériels qu'il

vous faut; c'est une amitié à l'épreuve de tout, c'est du courage pour soutenir le vôtre, c'est en un mot ce que l'on ne peut ni exiger, ni obtenir pour de l'argent, mais ce qu'on doit accepter d'un cœur reconnaissant, sous peine de l'offenser en doutant de lui!

LOUISE.

Ah! chère amie, viens alors! oui, avec toi je serai capable de tout supporter! Ah! que j'ai besoin de toi! Mon âme est déjà éperdue, je tremble d'avoir mal conseillé mon père;... mais il est trop tard, il faut partir ou l'abandonner à la vengeance des républicains. (A la Korigane, qui entre.) Eh bien, ma tante? est-elle prête?

LA KORIGANE.

Elle est déjà en voiture avec le vieux monsieur, et votre cheval est en bas, qui s'impatiente.

LOUISE, regardant à la fenêtre.

Mais ce n'est pas là mon cheval.

LA KORIGANE.

Celui qui le tient vous en a trouvé un meilleur.

LOUISE.

Celui qui le tient? qui donc?

LA KORIGANE.

C'est Saint-Gueltas, pardi! ne faites donc pas semblant..

MARIE, à Louise, bas.

Ne répondez pas à cette folle. Je monterai votre cheval. Acceptez celui qu'on vous offre, puisqu'il est meilleur.

LOUISE, à la Korigane.

Dites à mon père que je l'attends en bas. (Elle sort avec Marie.)

LA KORIGANE.

Oui, oui, marche! Où le cheval ira, il faudra bien que tu ailles, et où Saint-Gueltas te conduit, il faudra bien que ton père te suive! Il a gagné son pari, Saint-Gueltas! La fille lui plaît. Et moi... Il ne m'a pas seulement regardée!... Qu'est-ce que je vais devenir à présent? Voyons, si je peux retrouver Cadie! (Elle sort.)

GEORGE SAND.

(La seconde partie au prochain n°.)

---

# L'ALLEMAGNE

DEPUIS LA GUERRE DE 1866

---

## III.

LES PROGRÈS RÉCENS DE L'AGRICULTURE EN PRUSSE.

---

Presque tous les gouvernemens ont dérangé leurs finances et appauvri leurs peuples en entretenant de trop nombreuses armées. On gémit quand on songe que c'est pour des intérêts dynastiques, pour des conquêtes souvent funestes au vainqueur même ou pour un faux point d'honneur, qu'on pousse les peuples à s'entr'égorger, et qu'en temps de paix on consomme en armemens ruineux l'argent que le travailleur gagne avec tant de peine. Si tous les états obérés, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, avaient le bon esprit d'imiter en ce point la Suisse ou les États-Unis, quel soulagement pour les contribuables ! Comme leur patriotisme, maintenant refroidi ou boudé, se retremperait dans le sentiment de satisfaction que leur inspireraient un bien-être plus grand et un avenir mieux assuré ! En fait de dépenses militaires, la Prusse n'a pas été plus sage que les autres, et depuis le grand-électeur elle a toujours entretenu un nombre de soldats hors de proportion avec le chiffre de ses habitans ; mais du moins elle a donné à son armée une organisation économique et égalitaire, et ses souverains ont compris que, pour la soutenir, il fallait à tout prix développer l'agriculture. Tandis que les rois de France ruinaient les campagnes en bâtissant des palais, en fomentant un luxe insensé, en attirant la noblesse à leur cour, les

rois de Prusse desséchaient des marais, fondaient des colonies agricoles, ouvraient des routes, creusaient des canaux, créaient des haras et des bergeries pour améliorer les races de chevaux et de moutons. L'élan ainsi donné ne s'est ralenti que pendant les guerres de l'empire. Aussitôt après 1815, le progrès a repris, et il a été surtout remarquable dans ces dix dernières années (1). C'est ce progrès, ce sont les moyens par lesquels il a été obtenu que nous allons faire connaître. Cette étude nous révélera en partie le secret de la position que la Prusse a pu prendre en Allemagne. Si sa population a doublé depuis un demi-siècle, c'est que la production agricole a doublé aussi. Une paix non interrompue de cinquante années lui a permis d'atteindre ce résultat. Pendant tout ce temps, elle a eu la sagesse de se désintéresser des questions extérieures, de ne point aspirer à des agrandissemens nouveaux et d'appliquer ses forces au développement de ses ressources intérieures. De nos jours, la base réelle de la puissance des états est la prospérité économique. Que l'Autriche eût employé les centaines de millions inutilement dépensés en Italie à mettre en valeur les merveilleuses richesses de son territoire, et elle aurait fait une tout autre figure au jour suprême de Sadowa. Espérons que de malheureuses rivalités nationales n'entraîneront plus les peuples civilisés à des luttes fratricides; en tout cas, il est bon de savoir comment un pays parvient à tirer parti de ses ressources naturelles de façon à pouvoir défendre efficacement son indépendance et ses frontières.

## I.

Il n'y a point en agriculture de question plus importante que celle des assolemens. Le chiffre de la population que la terre peut nourrir dépend de la succession des récoltes qu'on lui fait porter. L'homme pour vivre a besoin de pain et de viande. Dans un pays peu peuplé, la végétation spontanée des vallées et des forêts suffit à entretenir le bétail, et on obtient les céréales sur de vastes étendues dont la plus grande partie se repose; mais, quand la population s'accroît, il faut avoir recours à un mode de culture de plus en plus perfectionné. En Allemagne, dès l'époque de Charlemagne, on trouve l'assolement triennal, qui correspond à un état social assez avancé déjà, et qui a régné jusqu'à la fin du siècle dernier. Au xvii<sup>e</sup> siècle, le trèfle, venu des Flandres, au xviii<sup>e</sup>, la pomme de terre, firent leur apparition dans l'année de jachère. Ce qui montre toutefois combien cette innovation s'était peu répandue, c'est que

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juiv., *le Sol de la Prusse et la Constitution de la propriété.*

l'empereur Joseph II crut devoir donner le titre de seigneur de Kleefeld, c'est-à-dire du Champ-de-Trèfle, au propriétaire Schubarth, qui avait contribué à introduire cette utile légumineuse en Autriche. Les droits féodaux rendaient impossible l'adoption d'un meilleur assolement, car il fallait respecter le privilège de la vaine pâture que le troupeau seigneurial exerçait sur les chaumes. Même après les réformes de Stein, les corvées furent maintenues. Les paysans devaient exécuter tout le travail agricole (*Hand-und-Spanndienst*) nécessaire pour mettre en valeur le domaine de leur maître, labourer, semer, récolter et transporter le blé sur leurs chariots, dans leurs propres sacs, jusqu'au marché voisin, souvent éloigné de dix ou douze lieues. Ces corvées ne furent définitivement abolies qu'en 1833, au moins dans la partie orientale du royaume. Il se peut que la valeur en argent de ces charges féodales fût inférieure au fermage que paie ailleurs le locataire; mais un pareil régime abaissait le paysan, tuait en lui tout esprit d'initiative, toute aspiration vers un sort meilleur, et opposait ainsi un obstacle invincible aux améliorations. Sur les biens nobles exploités par leurs propriétaires, l'assolement alterne (1) est aujourd'hui généralement appliqué. Dans ces dernières années, les paysans ont commencé à l'adopter également. Cependant la province de Posen et celle de Prusse offrent encore par endroits l'ancien système triennal avec jachère complète la troisième année. Dans la partie occidentale de ces provinces et du côté de la Baltique, on arrive à l'assolement holsteinois avec ses quatre années consécutives de céréales suivies de quatre années de plantes fourragères et de pâturages. Vers la Russie, où la grande propriété domine, des distilleries nombreuses avec machines à vapeur ont été établies pour tirer de la pomme de terre un produit susceptible d'exportation.

En Poméranie, des progrès considérables se sont accomplis en peu de temps. L'assolement triennal a presque entièrement disparu, et l'on adopte une rotation où les plantes sarclées et les fourrages prennent la moitié de la superficie. Ayant plus de nourriture pour les bestiaux, les cultivateurs en ont augmenté le nombre. Ils en ont aussi amélioré la qualité en faisant venir des reproducteurs de la race d'Ayr et du Danemark. La stabulation permanente s'introduit, et on élève la vache hollandaise, qui donne tant de lait. Le co-

(1) L'assolement alterne consiste, on le sait, à ne jamais demander deux années de suite des céréales au même champ. Entre les soles de grains, on intercale des plantes sarclées comme la pomme de terre, le navet, la betterave, ou des plantes fourragères comme le trèfle, le lupin, le sainfoin, la luzerne. Les avantages de ce système sont considérables : on supprime la jachère, le sol se repose et se nettoie en portant des récoltes vertes, on peut nourrir plus de bétail, puisque la moitié de la superficie lui est consacrée, et on obtient tout autant de grains, parce qu'on fume deux fois plus la terre.

chon du pays, efflanqué et haut sur jambes, cède la place au petit porc anglais, qui, avec moitié moins de dépense, se transforme en une boule de lard. Le mouton Rambouillet et le Southdown se disputent la faveur des éleveurs. L'académie d'agriculture d'Eldena et l'association de la Baltique (*baltische Verein*), qui organise des expositions agricoles dans les principales villes de la province, ont beaucoup contribué à ces progrès. Dans le Brandebourg, des efforts intelligents ont été faits pour augmenter le capital d'exploitation. Le système alterne avec culture du trèfle ordinaire, du trèfle incarnat, du lupin et de la pomme de terre est presque général. La jachère nue (*reine Brache*) n'apparaît plus que sur quelques communaux indivis et écartés. Presque partout le mérinos et le mouton de boucherie ont remplacé le petit mouton des bruyères. La Silésie est moins avancée malgré la fertilité plus grande du sol. Cependant les plantes industrielles, le lin surtout, ont pris plus de terrain, et des récoltes vertes sont mises dans la so'e de la jachère; mais la succession de deux céréales, l'une d'hiver, l'autre de printemps, rappelle encore le type de l'ancienne rotation. Dans les plaines des provinces de Saxe, de Westphalie et du Rhin, l'assolement alterne avec fourrages et récoltes industrielles a fait d'importantes conquêtes. Grâce à la hausse constante des prix, le cultivateur n'a plus peur de faire des avances; il achète des engrais au commerce, beaucoup de phosphate de chaux, composé d'os traités à l'acide sulfurique, des phosphates de la saline de Steinfurth et même du guano, quoique le kilogramme coûte 35 centimes, c'est-à-dire plus cher que le même poids du grain qu'il est destiné à produire. Les districts montagneux, plus isolés, restent seuls en arrière, mais là même la jachère complètement improductive tend à disparaître. En résumé, dans le pays entier, elle n'occupe plus que la septième partie du sol au lieu du tiers. C'est une révolution économique de la plus grande importance, semblable à celle qui s'est accomplie en Angleterre à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci. Les racines et les fourrages nouvellement introduits ont permis de nourrir un poids vif de bétail double. Les céréales mieux fumées ont livré beaucoup plus de grains. La masse des subsistances a augmenté rapidement, la population s'est accrue dans la même proportion et a favorisé le développement de l'industrie soit par l'offre des bras, soit par la demande des produits.

D'après les conseils du professeur d'agriculture Burger, on a introduit dans les provinces orientales un système d'agglomération territoriale, nommé *consolidation*, qui a grandement contribué à l'adoption d'une rotation meilleure. Les parcelles qu'un même propriétaire possède dans différentes parties de la commune sont échan-

gées contre d'autres parties de valeur égale, de manière à lui assurer désormais un bien d'un seul tenant, et ceux qu'il a fallu exproprier reçoivent une compensation équivalente. On taille des propriétés sans enclaves, qu'on attribue à chaque propriétaire en raison de ce qu'il possédait auparavant. De cette façon, on obvie aux inconvénients du morcellement exagéré, et quand l'opération se fait équitablement avec le concours des autorités locales, tout le monde y gagne, la culture surtout. Il est plus d'une région en France où l'application de cette variété de l'expropriation pour cause d'utilité publique serait très profitable aux cultivateurs. Ce n'est en réalité qu'un échange obligatoire qui a pour résultat certain d'augmenter la valeur de toutes les propriétés qui y sont soumises. Si les hommes étaient assez raisonnables pour discerner leur propre intérêt, ils feraient l'opération spontanément, sans l'intervention de la loi. Ce qui rend celle-ci nécessaire, c'est que la mauvaise volonté et les prétentions exagérées d'un seul suffisent pour rendre le travail d'agglomération impossible.

Les instrumens aratoires perfectionnés et les machines commencent à se répandre. La charrue généralement employée dans la Prusse orientale était un araire d'une forme très primitive (*Zoche*), mais qu'on dit être facile à tirer. La charrue du Brabant et la charrue américaine, avec leurs socs bien aiguisés et leurs grands versoirs, qui retournent les sillons en volutes régulières, deviennent chaque jour moins rares; cependant elles le sont encore beaucoup trop. Sur le domaine princier de Pless, une charrue à vapeur marche depuis 1863. C'est une admirable machine qui fait un bon travail; mais elle a l'inconvénient de coûter fort cher et de ne fonctionner que pendant quelques jours de l'année. Les machines qu'emploie l'industrie coûtent encore davantage, mais elles rendent au moins des services continus, et gagnent d'une façon permanente l'intérêt du capital engagé. Les machines à battre avec manège sont très nombreuses; celles à vapeur sont plus rares, on en compte de quinze à vingt par province. La province de Saxe seule en a soixante-dix. Le semoir à cheval est d'un usage assez général, surtout pour les betteraves. L'emploi des locomobiles agricoles s'étend. Dans différentes localités, entre autres à Bittburg et à Schweich, des cultivateurs se sont associés pour acheter une batteuse locomobile qu'ils emploient d'abord pour battre leur propre récolte et qu'ils louent ensuite aux autres fermiers, spéculation excellente qui offre un placement sûr aux petites épargnes villageoises, et qui, généralisée, rendrait de grands services aux campagnes. Il serait à désirer que dans chaque commune il se formât des sociétés par actions de ce genre. La machine serait mise à la portée de tous, même du petit cultivateur. Les paysan pourraient



surveiller eux-mêmes l'emploi de leur argent, et ils apprendraient à administrer une affaire industrielle.

L'esprit d'association a encore donné naissance à d'autres bonnes institutions. Ainsi dans les provinces rhénanes il s'est formé des sociétés ayant pour but de servir d'intermédiaire entre les cultivateurs et les constructeurs d'instrumens aratoires. Un dépôt a été établi où ces instrumens sont exposés avec indication du prix; une légère commission est abandonnée par le vendeur pour couvrir les frais généraux, d'ailleurs très peu considérables. Dans d'autres endroits, notamment dans le district de Trèves, les cultivateurs se réunissent pour acheter et nourrir à frais communs des taureaux de bonne race. C'est l'institution des haras appliquée à la commune et soutenue uniquement par l'initiative individuelle. Qu'on le remarque bien, ce qui rend ces améliorations possibles, c'est la diffusion de l'instruction dans les campagnes. Sans instruction, les cultivateurs ne parviendraient ni à comprendre les avantages de l'association, ni à s'entendre pour la constituer et la diriger.

Parmi les cultures industrielles, il en est une qui a pris dans ces derniers temps un merveilleux essor en Allemagne : c'est celle de la betterave, qui, comme on sait, favorise singulièrement tous les progrès agricoles. Par un curieux échange de services réciproques entre peuples voisins, c'est un Allemand, Marggraf, qui le premier a conçu l'idée d'extraire du sucre de cette racine indigène, et c'est un Français, Acharde, qui a introduit cette industrie en Allemagne, où elle s'est si rapidement développée à partir de 1836. En 1837, on comptait dans le Zollverein 122 fabriques qui de 25 millions de kilos de racines extrayaient seulement 4,408,000 kilos de sucre, ce qui constitue un rendement de 5 pour 100. En 1851, il y avait 184 fabriques, et 736 millions de kilos de betteraves produisaient 53 millions de kilos de sucre, soit un rendement de 7,25 pour 100. La production correspondait à 4 kilo 565 grammes par habitant. En 1865, 270 fabriques ont travaillé 2 milliards de kilos de betteraves, livrant à la consommation 170 millions de kilos de sucre ou 5 kilos 130 grammes par tête. En France, la production donnait 4 kilos par tête. Le rendement montait à 8 1/2 pour 100. La production moyenne par fabrique était de 632,000 kilos de sucre, tandis qu'en France elle ne s'élevait qu'à la moitié; mais le nombre des fabriques était plus grand : il était de 364. Sur les 270 fabriques du Zollverein, 234 étaient prussiennes. Si le développement de l'industrie saccharine est beaucoup plus rapide en Prusse, où en dix ans elle a triplé, qu'il ne l'est en France, cela tient d'abord à la modicité relative des droits, ensuite au mode mieux entendu de perception. Les droits d'accise s'élèvent en France et en Belgique à 45 francs par 100 kilos, en Prusse à 22 fr. 50 centimes en-

viron, donc à peu près à la moitié. En France, l'impôt se perçoit sur la quantité effective de sucre produit; il n'en échappe pas un atome à l'impôt. Ce système est juste, mais il est vexatoire dans la pratique. Il comporte un grand nombre de réglemens compliqués et nécessite des mesures de surveillance rigoureuse, non-seulement dans la fabrique même, mais aussi dans tout le rayon d'alentour, sur les voies de communication et dans les magasins. En Prusse, on paie le droit sur le poids brut des betteraves. Les racines sont pesées au sortir de l'appareil à laver, et le fisc les impose comme si elles devaient rendre environ 8 1/2 pour 100 de sucre, c'est-à-dire à raison de 15 silbergros (1 franc 87 centimes) par 100 kilogrammes. Tout ce qui dépasse le produit moyen échappe donc à l'impôt. Ce système a l'inconvénient de rendre la fabrication impossible dans toutes les régions à sol médiocre, où la betterave ne peut acquérir une richesse saccharine supérieure à 8 1/2 pour 100 de rendement : de là vient que l'industrie sucrère se concentre dans certains districts, comme dans la Saxe prussienne, où se trouvent réunies plus de la moitié des fabriques que compte le Zollverein; mais il a l'avantage de favoriser, d'appeler même tous les progrès que les régimes français, belge ou hollandais ont pour effet d'entraver. En Prusse, la loi ne s'occupe pas du mode de fabrication ni du rendement obtenu. Pourvu que les employés puissent peser exactement les betteraves, opération bien simple, le fabricant est en règle. Il est affranchi de toute réglementation, de toute surveillance, de toute crainte de contravention et d'amendes. Il n'a qu'un seul intérêt, et celui-là très pressant, retirer des racines sur lesquelles il a payé l'impôt le plus de sucre au meilleur marché possible. Il se trouve sous le régime commun à toutes les industries libres, stimulé d'abord par la concurrence, en second lieu par le désir de bénéficier sur les droits qu'il a dû acquitter. Comme il est facile de le prévoir, il est résulté de ce système fiscal que les procédés de fabrication se sont perfectionnés plus rapidement en Allemagne que dans les autres pays (1), et la quantité de sucre produite augmente chaque année dans des proportions inconnues ailleurs, au grand bénéfice de l'agriculture.

(1) Dans l'ancien système de fabrication, on râpe la betterave, on comprime la pulpe dans des sacs de laine au moyen de presses hydrauliques, et l'on fait passer le jus obtenu par une série d'opérations qui ont pour but de le débarrasser des matières impures par l'addition de chaux et par le filtrage sur du noir animal. Il est ensuite concentré par l'évaporation et cuit jusqu'à consistance d'une pâte sirupeuse; enfin le sucre est séparé de la mélasse à l'aide de turbines. La cuite dans le vide, l'évaporation dans les appareils dits à triple effet, la *carbonatation trouble*, sont des perfectionnemens récents qui ont notablement élevé le rendement de la fabrication; mais le moyen d'obtenir le jus ne s'était pas modifié, et présentait de graves inconvénients. L'emploi des sacs et des presses était coûteux. La râpe, en détruisant les cellules où le jus est contenu, y

## II.

Pour mieux comprendre comment le progrès agricole s'est accompli, il est bon de sortir des généralités et de considérer un cas particulier. Tout deviendra plus vivant ainsi, et l'on saisira mieux la réalité des choses. Transportons-nous donc dans le domaine de Steinbusch, situé aux limites des trois provinces de Prusse, de Poméranie et de Posen. Cette terre est immense; elle comprend 54,927 *morgen* (1), dont 12,786 en terre arable, 31,370 en bois, 3,000 en prés et 6,161 en lacs et étangs. Cet imposant ensemble a été constitué par son propriétaire, mort il y a quelques années, M. Sydow. Ce n'est pas une terre princière, que domine un vieux château féodal transmis de génération en génération. M. Sydow, à force d'ordre et d'économie, l'a formée par la réunion de sept *rittergüter*, biens nobles acquis successivement de 1811 à 1849. C'est ainsi que s'est formée la Prusse elle-même. A l'origine, M. Sydow avait peu de fortune; mais à l'époque des grandes guerres de l'empire les propriétés dans cette région se vendaient à vil prix, et elles restèrent dépréciées jusqu'après 1830. Un détail donnera l'idée de l'état de l'agriculture en ce temps là. Le *rittergut* de Steinbusch, comprenant 1.000 hectares en 1816, ne possédait que 2 chevaux, 10 bœufs, 22 bêtes à cornes, 500 moutons, et en fait d'instrumens aratoires que trois charrues et deux herses de bois en mauvais état. Le produit net que pouvait donner un pareil bien était à peine suffisant pour faire subsister le propriétaire. Le sol était sablonneux et humide, entrecoupé de marais et d'étangs. Sur ce triste domaine végétaient quelques rares familles de paysans, vivant de seigle et de pommes de terre. M. Sydow étudia les ressources naturelles de sa propriété, visita avec soin les contrées avancées en culture, s'enquit partout des bonnes méthodes, et les appliqua chez lui avec un discernement, une persévérance et une sage économie que couronna le plus brillant succès. Les bois étaient dévastés par les troupeaux des paysans, qui y exerçaient de temps immémorial le droit de vaine pâture. Il acheta les petites occupations des pauvres cultiva-

mélait des substances très sujettes à fermentation, qui colorent les sirops et entravent la formation de la matière saccharine dans les appareils de cuisson. Extraire le sucre des cellules sans détruire celles-ci, tel était le problème à résoudre, et pour y parvenir il fallait transformer en procédé industriel le phénomène physique appelé *endosmose*, qui permet aux sucs végétaux de sortir de la cellule sans la rompre. Un fabricant de la Moravie, d'origine française, M. Robert, de Seelowitz, y est parvenu par la macération des racines simplement découpées en tranches dans de l'eau chauffée à 60 degrés et maintenue sous une pression d'une atmosphère. C'est ce qu'on appelle le système de diffusion.

(1) Le *morgen* équivaut à 25 ares 5 centiares.

teurs, leur donna du travail et un bout de pré pour leur vache. Les servitudes se trouvèrent ainsi abolies. Les bois, divisés par des avenues parallèles en carrés réguliers de 50 hectares, furent replantés ou ressemés dans les parties vides et traités systématiquement par un chef de sylviculture (*Forstmester*) ; mais à quoi bon des forêts, même admirablement aménagées, dans une contrée où la population manque pour en faire usage ? Les produits des coupes annuelles de ces 8,000 hectares couverts de résineux et de bouleaux ne trouvaient pas d'emploi ; il fallait en imaginer un. M. Sydow établit une verrerie dont les fourneaux, chauffés avec ce bois, convertirent le sable, qui ne manquait pas, en bouteilles expédiées et vendues à Berlin. Cette industrie rapporte aujourd'hui par an 32,500 thalers, somme très supérieure au revenu primitif du domaine tout entier.

Pour transporter à moindres frais ses matières premières, il creusa un canal de 22 kilomètres de long, passant en tunnel sous une colline, ce qui lui permit d'établir des prairies arrosées, de construire quatre moulins et de se mettre en communication avec la rivière la Drage, et par suite avec les marchés consommateurs. C'est un grand travail qui a exigé une forte avance, mais qui en paie largement l'intérêt. Sur ses terres arables, il remplaça l'antique assolement triennal misérablement conduit par une excellente rotation alterne dont le type suivant donnera l'idée : première année, pommes de terre fumées ; deuxième, seigle d'été ; troisième, pommes de terre ; quatrième, lupins avec trèfle blanc et graminées ; cinquième, pâturage pour les moutons ; sixième, seigle d'hiver. Il arriva ainsi à entretenir 160 chevaux, 660 bêtes à cornes et 11,000 moutons, ce qui revient à une tête de bétail par 2 hectares, proportion déjà satisfaisante pour un sol si médiocre. Le lait des 330 vaches est converti en fromages envoyés au marché des grandes villes. Huit distilleries utilisent le seigle et les pommes de terre, qu'on ne pourrait faire arriver aux lieux de consommation que grevés de frais exorbitants ; la pulpe sert à engraisser le bétail. Ces distilleries livrent 4,450 hectolitres d'esprit payant 15,700 thalers d'impôt. Voilà donc 59,000 fr. de revenu annuel procuré à l'état par l'industrie d'un seul homme. L'impôt foncier pour les bâtimens et les terres monte à 4,980 thalers, ce qui fait environ 60 centimes par hectare. Tous les bâtimens d'exploitation ont été successivement reconstruits en briques conformément aux exigences d'une exploitation moderne. L'habitation centrale de Steimbusch, où est concentrée toute l'administration de cette petite province, s'élève au milieu d'un parc disposé en jardin anglais. Les 250 hectares de prairies arrosées donnent une énorme quantité de foin. Aucun produit n'est négligé, pas même celui de la pêche dans les étangs, qu'on repeuple par la pisciculture, ou

celui de la chasse, qui, en sangliers, cerfs et chevreuils, s'élève, année moyenne, à 1,800 thalers. 518 personnes sont employées sur le domaine à l'exploitation rurale, à la verrerie, aux briqueteries et aux moulins; avec leur famille, elles peuplent plusieurs petits villages. Le salaire n'est pas élevé. Aux ouvriers fixés sur la terre et qui ont une bonne maison, 1/2 hectare de terre, le droit de prendre du bois et de faire paître gratuitement une vache ou six moutons, on paie 62 centimes l'hiver, 74 centimes l'été. Les ouvriers étrangers ont 92 centimes l'hiver et 1 fr. 25 centimes l'été. C'est peu sans doute, mais c'est plus qu'en Belgique et en Hollande, où le travailleur rural ne gagne guère davantage, et où il paie toutes les denrées bien plus cher. En résumé, M. Sydow a supérieurement résolu ce difficile problème où tant d'autres ont échoué, et qui consiste à mettre en valeur une terre de mauvaise qualité, située dans une province écartée, loin des grands centres de consommation. Il l'a fait en créant le capital sur place par l'emploi judicieux de l'épargne et en transformant en produits industriels facilement transportables les produits bruts qui manquaient de débouchés. Nous n'aurions pas insisté sur ces détails, si l'on ne pouvait en tirer le plus utile enseignement. D'où vient que l'accroissement de la richesse a été beaucoup plus rapide en Prusse qu'en Autriche ou en Russie? D'abord de ce que les lumières sont ici plus répandues, ensuite de ce que l'épargne y a créé plus de capital. Pour créer du capital, il faut ne pas consommer le produit net en jouissances personnelles; il faut l'employer d'une façon reproductive en ouvrant des routes, des canaux, en construisant des machines, en bâtissant des fermes, en drainant la terre, en y appliquant des amendemens, des engrais, en y plantant des arbres, en exploitant des mines nouvelles, en élevant des usines, en faisant des travaux d'irrigation, en un mot en tirant parti de tous les dons naturels que le pays possède. Si celui qui a 100,000 livres de rente les consomme, le pays ne s'enrichit pas; mais s'il vient à se contenter d'une dépense de 30,000 francs, et s'il emploie le surplus à améliorer sa propriété, il y aura épargne. L'année suivante, le revenu de ce bien sera plus grand, la production générale accrue, et la nation se trouvera enrichie. Qu'un grand nombre de ceux qui disposent du revenu net agissent ainsi, et la fortune nationale se développera rapidement. Si M. Sydow n'avait pas épargné et fait ensuite de son épargne un emploi intelligent, au lieu d'un magnifique domaine donnant un produit brut d'au moins 1 million, il y aurait une maigre lande peuplée de quelques pauvres paysans et d'une demi-douzaine de hobereaux relativement aussi misérables qu'eux. L'étranger se plaint ou se moque parfois de l'économie du Prussien; il a tort. Cette vertu solide, dont les souverains ont toujours donné l'exemple, a été

le salut et la force du pays. En Russie, en Autriche, les habitudes de dissipation, d'incurie, de prodigalité, ont été trop longtemps le cachet distinctif des gens comme il faut. Les propriétaires dépensaient leurs revenus dans les capitales, dans les villes de bains à l'étranger, souvent même ils grevaient leurs biens d'hypothèques pour satisfaire de ruineuses fantaisies. Si ceux qui disposent du produit net le consomment tout entier, d'où viendra le progrès économique? Que dans un pays riche comme l'Angleterre l'aristocratie use avec prodigalité de son immense fortune, cela n'arrêtera point l'accumulation du capital, parce qu'au-dessous d'elle il y a une classe moyenne compacte disposant aussi d'énormes ressources et portée par tempérament aux emplois reproductifs; mais chez ces nations de l'Europe orientale, au-dessous du grand propriétaire, on ne trouve que de pauvres cultivateurs, des paysans à peine échappés au joug du servage, vivant au jour le jour, sans instruction, sans prévoyance, sans aspiration vers une condition supérieure. Est-ce donc de cette classe déshéritée et impuissante qu'il faut attendre le persévérant effort d'intelligence et de volonté nécessaire au développement économique du pays?

Presque partout en Europe, même en Angleterre, le salaire de l'ouvrier agricole est extrêmement réduit, et suffit à peine à satisfaire les besoins les plus urgents de la famille. La Suisse d'abord et puis la France sont les pays où la condition du travailleur à la campagne est la moins gênée. En Prusse, le salaire, partout assez modique, est plus élevé dans les provinces occidentales, quoique la population y soit deux fois aussi dense que dans les provinces orientales. A l'est, la journée de l'ouvrier ne se paie pas même 1 franc, tandis qu'à l'ouest elle dépasse 1 fr. 25 c. Dans les provinces de Posen, de Poméranie et de Prusse, chaque exploitation s'attache le nombre de familles qui lui sont nécessaires pour exécuter les travaux ordinaires de la culture. A ces travailleurs appelés suivant la localité *Inslute*, *Gärtner*, *Komorniks*, on accorde une habitation, un demi-hectare de terre, souvent le bois de feu et le pâturage pour une bête à cornes. En échange, ils s'engagent à travailler toute l'année sur le domaine à un *silbergros* (12 centimes 1/2) meilleur marché que l'ouvrier ordinaire. Beaucoup de travaux se font à la tâche : ainsi on paie pour faucher un *morgen* de blé 8 *silbergros*, ce qui revient à environ 4 francs l'hectare; on donne la moitié pour faucher le foin, et 7 francs s'il faut aussi le sécher et aider à le rentrer. Les gages d'un domestique de ferme sont en moyenne de 80 francs, ceux d'une servante de 50 francs. Dans les provinces de Saxe, de Westphalie et du Rhin, ils montent presque au double, preuve nouvelle de l'avantage qui résulte pour tous d'une plus grande subdivision de la propriété. Voici comment était consti-

tué en 1861 le personnel adonné aux travaux agricoles : d'abord 1,119,134 propriétaires et 60,644 locataires formant le groupe des entrepreneurs et comptant avec leur famille 6,149,462 individus; ensuite 46,384 directeurs, chefs de culture, femmes de ménage, 558,424 domestiques, 500,500 servantes, 574,934 ouvriers, et 565,704 ouvrières, soit en tout 2,245,946 personnes employées au service des entrepreneurs de l'industrie agricole. Les provinces occidentales présentent de nouveau ici un contraste frappant avec les provinces orientales. Tandis que dans celles-ci on trouve trois salariés pour un maître, dans les autres on n'en compte qu'un seul. Le travail est donc exécuté pour la plus grande part d'un côté par ceux qui en retirent le profit, de l'autre par ceux qui doivent être indifférens aux résultats. Quoi d'étonnant que le produit brut à l'ouest soit le double de celui de l'est?

Depuis 1816, le chiffre de la population rurale a augmenté dans toutes les provinces. Elle s'élevait à cette époque à 7,438,460, en 1849 à 11,714,285, en 1860 à 12,865,368. Celle des villes montait à cette dernière date à 5,611,132, de sorte qu'elle était inférieure au tiers de la population totale. L'accroissement dans les villes était un peu plus rapide que dans les campagnes. Pendant ces quarante-deux dernières années, d'un côté le chiffre de 1,000 âmes était monté à 1,817, de l'autre à 1,672 seulement, différence assez faible qui correspond à un phénomène observé partout et qu'explique l'amélioration des voies de communication. On sait qu'en France les résultats que présentent les mouvemens de la population sont loin d'être aussi satisfaisans (1). Le nombre total des habitans s'accroît très lentement, et celui des naissances diminue. C'est là, il est vrai, un phénomène auquel certains économistes applaudissent, qu'ils ont même appelé de leurs vœux et favorisé de leurs conseils; mais le fait extrêmement grave et que nul ne considérera comme avantageux, c'est la dépopulation persistante des campagnes. Depuis 1846, elles ont perdu 749,044 habitans. Pendant la même période, la population rurale de la Prusse s'est accrue d'un million. Ainsi diminution d'un côté, augmentation de l'autre, tel est le résultat qu'il faut constater et qui est doublement fâcheux, soit qu'on considère les intérêts permanens de la paix, soit qu'on pèse les chances éventuelles de la guerre, car ce sont les campagnes qui produisent les denrées alimentaires, élément principal du bien-être des peuples, et ce sont elles aussi qui fournissent aux armées les soldats les plus sains, les plus robustes, les plus durs à la fatigue.

(1) Voyez entre autres dans la *Revue* du 15 mai dernier : *Du mouvement de la population en France à propos de la nouvelle réorganisation de l'armée*, par M. Léon Le Fort.

Toutes les améliorations introduites dans la culture doivent se traduire par une hausse dans le prix des terres. C'est précisément ce qui a eu lieu en Prusse dans ces dernières années. Jusque vers 1840, la valeur des immeubles ne s'était guère relevée de la dépréciation dont les avaient frappés les guerres de l'empire et la crise du rachat des servitudes féodales. Les grains étaient à un bon marché inouï dans toute la Prusse orientale. De 1820 à 1830, le seigle s'est vendu en moyenne 6 francs l'hectolitre, de 1830 à 1840 8 francs environ. Le revenu des terres était presque nul; tout le monde était dans la plus profonde misère. La crise n'épargnait même pas les grands propriétaires. M. de Lavergne-Peguillen (1) a pu affirmer sans être contredit que, dans le gouvernement de Stettin, dont la situation est pourtant exceptionnellement favorable, sur 1,600 *rittergüter*, 1,300 étaient à vendre. La terre ne valait plus les lettres de gage qui représentaient l'hypothèque dont elle était grevée. Exproprier était souvent inutile; on ne trouvait pas d'acheteurs. A mesure que les entraves de l'ancien régime disparaurent et que les voies de communication s'améliorèrent, le prix des produits agricoles se releva. Le courage revint, on se mit à l'œuvre, et aujourd'hui la valeur des biens-fonds a triplé. Cette hausse est si rapide qu'elle étonne même ceux qui la constatent dans les rapports officiels (2). Ainsi dans le district de Posen le *morgen* se payait, il y a dix ans, 40 thalers; en 1864, il se vendait sur le pied de 60 thalers, et du côté de Kosten et de Franstadt 70 et 78 thalers. Dans la province de Prusse, les estimations d'il y a quelques années portaient le prix du *morgen* à 35 thalers; maintenant on parle de 100 thalers dans la région haute, de 120 thalers dans la région basse. En Lithuanie, de 30 thalers on est passé à 50 et 60; même dans la Haute-Silésie, il n'y a rien au-dessous de 30 thalers, et les fermages des biens domaniaux au dernier renouvellement des contrats ont été doublés. Dans le Brandebourg, par suite de l'influence qu'exerce la proximité de Berlin, la hausse est encore plus rapide. Le prix de vente monte à deux, trois et quatre fois la valeur estimée lors de la constitution des hypothèques pour les lettres de gage. Dans les provinces occidentales, la hausse se produit aussi; mais elle est moins énorme, parce que la situation agraire y était dès longtemps plus favorable. Les causes de cette

(1) Ce nom, en Prusse comme en France, a bien mérité de l'économie rurale. M. de Lavergne-Peguillen, entre autres services rendus à l'agriculture de son pays, a présidé à l'amélioration de plus de 6,000 hectares de terres marécageuses, travaux considérables entrepris par différentes associations de propriétaires.

(2) Voyez le rapport de M. Salviati, secrétaire de la commission centrale d'agriculture. *Jahres-Bericht des Kön. Landes-OEconomie-Kollegium für das Jahr 1864.*



augmentation si prodigieuse et si rapide du prix des immeubles sont multiples. La première est sans contredit le progrès de la culture, qui a considérablement accru la quantité des produits. En second lieu, ces produits se sont vendus plus cher, parce que l'argent a un peu perdu de sa valeur, que les frais de transport, supportés toujours par le producteur, ont été réduits, et qu'enfin le développement de l'industrie, en augmentant les profits des maîtres et les salaires des ouvriers, a ouvert à la production agricole de nouveaux débouchés à l'intérieur, les plus assurés, les plus vastes et les plus profitables qu'un pays puisse conquérir. Il faut ajouter que l'impôt n'est pas venu arrêter l'essor de la propriété immobilière. Quoique la contribution foncière ait été augmentée récemment d'environ 4 millions de francs, elle ne monte encore qu'à la somme de 10 millions de thalers pour les 28 millions d'hectares que comprenait l'ancienne Prusse, soit 1 franc 32 centimes par hectare. En France, elle s'élève à plus du triple de cette somme, différence qui paraît énorme, même en tenant compte de la fertilité plus grande du sol français. L'impôt foncier est le meilleur qui existe, car il n'a pas pour effet d'augmenter le prix des produits, et je ne crois pas qu'il soit trop élevé en France; mais ce n'en est pas moins un grand avantage pour le propriétaire prussien de payer trois fois moins que le Français.

C'est surtout à l'accroissement du chiffre du bétail qu'on peut mesurer la prospérité agricole d'une contrée. D'abord les animaux domestiques livrent les produits les plus recherchés, ceux dont le prix s'élève le plus rapidement dans les sociétés avancées, c'est-à-dire la viande, le lait, le beurre, le cuir, la laine; ensuite c'est au moyen du fumier qu'ils laissent dans l'étable qu'on parvient à augmenter le rendement du sol. Le bétail donne à l'homme la nourriture la plus substantielle et à la terre le plus haut degré de valeur. Les recensemens officiels qui le concernent (1) permettent d'affirmer que l'agriculture prussienne n'a cessé de progresser depuis 1816, et que c'est durant ces dernières années que les améliorations les plus marquées ont été introduites. Pour qu'on puisse saisir ces résultats d'un coup d'œil, nous croyons nécessaire d'insérer ici le tableau suivant :

(1) Dans aucun pays, les statistiques concernant le bétail n'ont été publiées aussi régulièrement qu'en Prusse. C'est en Ang'leterre que, faute de documens antérieurs, il est le plus difficile d'établir des comparaisons. En France, il a été fait plusieurs recensemens, mais on n'a pas jugé opportun de publier les derniers. En Belgique, le recensement de 1846 a été fait avec soin. Celui de 1856 a laissé à désirer, mais celui de 1866 promet de donner des résultats mieux contrôlés. La Saxe, le Wurtemberg, les Pays-Bas, publient aussi régulièrement des chiffres assez exacts.

ANNÉES.	CHEVAUX (1)	BÊTES A CORNES (2)	MOUTONS.	PORCS.	CHÈVRES.	TOTAL (3).
18 6	1,243,261	4,013,912	8,200,396	1,494,369	143,433	7,090,387
1864	1,856,623	5,793,905	19,314,667	3,442,059	869,351	11,399,369
Augmentation	613,362	1,779,993	11,054,271	1,747,690	725,918	4,308,982

L'augmentation totale est donc de 61 p. 400 environ en cinquante ans. Elle avait été très rapide de 1830 à 1840, 46,45 pour 100. ensuite presque insignifiante de 1849 à 1858, de 1,19 pour 100 seulement; pendant les sept années écoulées entre 1858 et 1864, elle avait été de nouveau très considérable, puisqu'elle s'était élevée à 42,26 pour 100. Ces chiffres, tout satisfaisans qu'ils paraissent, ne suffisent pas à donner une idée du progrès accompli, parce qu'ils n'expriment pas l'amélioration des différentes races, qui a été aussi très remarquable. On estime que le produit moyen de chaque animal a augmenté d'un tiers en viande, beurre et laine, de façon que la valeur du produit total aurait en réalité doublé, et que l'augmentation aurait marché aussi vite que celle de la population.

Le cheval de Prusse, même celui qu'on emploie au labour, est léger; on lui fait tirer non une charrette, mais un chariot à quatre roues, et dans l'ouest on attelle généralement quatre chevaux. L'Allemagne manque de ces fortes races de gros trait qu'on trouve en Flandre, dans le Boulonnais et en Angleterre. Pour le travail, c'est un désavantage de ne pas avoir cette puissante espèce; mais le service de l'armée s'en trouve bien, la plupart des chevaux prussiens étant bons pour la remonte : aussi l'Allemagne du nord suffit-elle largement à ses besoins. Le gouvernement et les particuliers ont rivalisé d'efforts pour améliorer la race chevaline. L'état possède trois grands haras, ceux de Neustadt, de Graditz et de Trakenen. Ce dernier est le plus considérable et le plus renommé : situé dans la Prusse orientale, il comprend douze exploitations et environ 4,000 hectares. Plus de 1,300 chevaux y sont entretenus; on y produit des chevaux de selle, mais surtout des carrossiers forts et élégans qui sont très renommés en Prusse. Les attelages de la cour appartiennent à la race trackène. Outre les haras, le gouvernement a établi huit stations d'étalons dans les différentes provinces; il possède en tout 1,100 étalons, qui, en 1865, ont produit 35,000 poulains. C'est un résultat énorme, car il équivaut au cinquième des naissances annuelles dans la race chevaline; il faut

(1) Non compris les chevaux de l'armée, qui étaient au nombre de 41,750.

(2) Non compris les veaux au-dessous de six mois.

(3) Pour établir ce total, on prend comme équivalent d'une bête à cornes deux tiers d'un cheval, 10 moutons, 4 porcs, 12 chèvres.

donc bien peu d'années pour la modifier entièrement. Si l'on veut apprécier l'ordre et l'économie qui règnent dans l'administration des haras en Prusse, il est bon de noter que la dépense n'a dépassé les recettes que d'environ un demi-million de francs. Il se forme en outre des associations libres pour se procurer de bons reproducteurs; récemment il s'en est constitué quatre en une seule année le long du Rhin, à Duisburg, Wesel, Moers et Rees. Elles achètent des danois, des percherons et des trackènes de la plus forte espèce.

Pour l'amélioration de la race bovine, l'état s'en est fié à l'initiative individuelle, et celle-ci n'est pas restée inerte. Des animaux de choix ont été importés d'Angleterre et de Hollande, et les races indigènes ont été à peu près partout améliorées. Cependant c'est pour les moutons que le progrès a été le plus marqué. Frédéric II fit à plusieurs reprises des tentatives pour introduire le mérinos; mais elles n'aboutirent point. Ce n'est que depuis 1815 que des résultats sérieux ont été obtenus. L'état fit acheter 2,000 moutons mérinos en France et les plaça dans les bergeries royales de Frankenfeld, près de Berlin, et de Panthenau, près de Liegnitz, en Silésie. Des ventes annuelles répandirent rapidement dans le pays la race Rambouillet, ainsi nommée de la célèbre bergerie d'où elle provenait. En 1822, des associations se formèrent pour faire venir des troupeaux d'Espagne. Les grands seigneurs, les riches propriétaires, suivirent leur exemple; ce fut une mode qui heureusement ne pouvait que faire beaucoup de bien. L'introduction du mouton français eut pour effet de tripler la valeur du produit de la tonte, qui doit approcher maintenant de 150 millions de francs. La laine est plus abondante et vaut deux fois plus. Une autre race très recherchée dans toute l'Allemagne du nord, c'est le négretti, dont la forme est admirable et la laine de première qualité. Elle date du siècle dernier. En 1755, l'impératrice Marie-Thérèse acheta un troupeau de mérinos en Espagne et le donna au baron Geisler, qui le plaça dans sa fameuse bergerie de Hoshstitz, en Moravie. La race s'acclimata, se multiplia et se répandit au dehors. Le baron de Maltzah (1) en possède un troupeau superbe dans son domaine de Lenshow, en Mecklembourg. Les plus beaux sujets se vendent 10,000 ou 12,000 francs pièce, et s'exportent en Russie, en Amérique, en Australie. Les béliers dépouillent de 12 à 22 livres de laine non lavée, et les brebis de 8 à 17. Maintenant que le prix de la viande

(1) A l'exposition universelle de cette année, on peut voir dans le secteur allemand un compartiment exclusivement consacré aux laines en suint. Plusieurs grands propriétaires de la Prusse et de la Silésie y ont exposé des toisons et les portraits photographiés de leurs moutons. Ce salon, consacré à la gloire de la race ovine, est gardé par deux béliers, admirables négretti, reproduits en plâtre. L'arrangement est aussi coquet qu'instructif.

a tant haussé, on commence à se tourner vers le mouton de boucherie, et c'est à l'Angleterre nécessairement qu'on le demande. L'introduction des races à laine fine n'a pas été une de ces innovations isolées qu'on ne rencontre que chez quelques amateurs. Grâce à la diffusion des lumières et à l'abondance des informations qu'un grand nombre de recueils a vulgarisées, une véritable transformation s'est opérée. Les 79 centièmes des moutons appartiennent aux races anoblies. Les races communes ne comptent plus que pour un cinquième, et on ne les trouve guère que dans les districts où l'extrême pauvreté du sol ne convient qu'aux espèces les plus rustiques. La France, on ne doit pas se le dissimuler, présente sous ce rapport un pénible contraste. Depuis 1829 jusqu'en 1852, le chiffre des moutons s'était constamment accru : il s'était élevé de 28,930,000 à 33,510,000. S'il eût suivi la même progression, en un siècle il eût été doublé; mais à partir de 1852 se produit un fait désolant, le nombre des moutons diminue rapidement. En 1857, il ne monte plus qu'à 27,185,000, accusant ainsi une réduction de 6,325,000 têtes, soit en somme 1,745,000 de moins qu'en 1829 (1). De 1858 à 1864, la Prusse au contraire est passée de 15,362,196 à 19,314,667, soit une augmentation de 3,952,471. Ainsi d'un côté perte de 6 millions, de l'autre accroissement de 4 millions, différence relative 10 millions, — voilà comment se résume le bilan de la race ovine dans les deux pays pour la période qui commence en 1852. En France, il n'y avait lors des derniers recensements que 100 moutons par 200 hectares et 133 habitans; en Prusse, il y en avait le même nombre par 140 hectares et par 100 habitans.

La Prusse possède aussi plus de chevaux que la France relativement à son étendue et à sa population, car la statistique y constate la proportion d'une tête de cheval par 10 habitans et par 15 hectares. La France, ayant environ 3 millions de chevaux, n'en offre qu'un par 17 hectares et pour 12 habitans. Cette infériorité ne se fait guère sentir dans les travaux agricoles, qui sur une grande partie du pays s'exécutent au moyen de bœufs; mais elle rend ordinairement impossible la remonte de la cavalerie et de l'artillerie par les ressources nationales, et c'est précisément à l'Allemagne que l'armée demande le contingent qui lui fait défaut. Pour la race

(1) Nous devons ces chiffres à l'obligeance de M. Léonce de Lavergne, qui les a empruntés aux statistiques officielles de 1857, qu'on n'a pas jugé utile de publier. La diminution du nombre des moutons est parfois le résultat d'un progrès de l'agriculture, quand on les remplace par des bêtes à cornes nourries à l'étable, comme cela a lieu en Belgique, où la race ovine décroît régulièrement; mais en France la dépopulation a atteint les départemens du centre, c'est-à-dire précisément ceux qui se prêtent le mieux à l'entretien des bêtes à laine.

bovine, la situation des deux pays doit être à peu près la même. Le recensement français non publié donne pour 1857 12,765,000 têtes au total, ce qui faisait sur le recensement précédent de 1852 une légère augmentation, le chiffre étant à cette dernière époque de 12,150,000. En Prusse, le dernier relevé porte 5,837,000, sans compter les veaux au-dessous de six mois. En ajoutant cette catégorie, on arriverait au chiffre d'environ 6,500,000, soit de part et d'autre une tête par 4, 2 hectares et par 2, 9 habitans. Quant aux produits, ils doivent aussi être équivalens. L'espèce bovine française, étant généralement plus grande, donne plus de viande; mais les vaches de la Prusse, naturellement plus lactifères et recevant dans un climat humide beaucoup plus de fourrages, livrent plus de lait. Le seul point où la France l'emporte considérablement, c'est la volaille, dont le produit annuel en œufs seulement est porté à 400 millions de francs.

Si, pour établir une comparaison générale, nous ramenons les différens types d'animaux à celui d'une tête de gros bétail, nous trouvons pour la Prusse un avantage assez marqué, car la proportion y est de 100 têtes par 214 hectares et 138 habitans; elle est pour la France de 100 têtes par 267 hectares et par 185 habitans, ce qui signifie qu'en Prusse la même étendue de terrain entretient plus de bétail, et que la population a plus d'animaux domestiques à sa disposition pour répondre à ses divers besoins. Quand M. Royer, inspecteur-général de l'agriculture, exécutant en 1847 un voyage agricole en Allemagne (1), établit une comparaison semblable pour les chiffres de 1837, les derniers qui fussent à sa disposition, il arrivait à un résultat inverse. La France alors possédait l'équivalent d'une tête par 23 ares, la Prusse une tête seulement par 26 ares, ce qui constituait une différence d'un huitième à l'avantage de la France. En prenant le poids d'un mouton à 40 kilogrammes, la France entretenait 175 kilogrammes de viande par hectare, la Prusse seulement 153. Si aujourd'hui la balance penche du côté de l'Allemagne, ce n'est pas que la France ait précisément rétrogradé, sauf pour les moutons; mais elle est restée stationnaire, tandis que les peuples du nord avançaient à grands pas. Il y a vingt ans, l'auteur que nous venons de citer prévoyait ce résultat. Après avoir dépeint l'agriculture prussienne sous les plus tristes couleurs, très exactes à cette époque, il ajoute : « Il ne nous semble pas douteux que la Prusse fait pour l'amélioration des races de chaque espèce des progrès plus rapides, plus généraux et surtout plus intelligens que la France. »

(1) *L'Agriculture allemande*, par M. Royer, inspecteur-général de l'agriculture (1847).

## III.

On vient de constater que l'agriculture en Prusse a marché dans ces dernières années d'un pas si rapide que ce pays, si peu favorisé par la nature, s'est trouvé porté presque au niveau de la France avec son riche territoire, son beau climat et sa population si intelligente et si bien douée sous tous les rapports. Quelles sont les causes qui ont amené ce résultat? Voilà ce qu'il faut examiner maintenant. La première, la principale, a été indiquée par l'auteur dont nous invoquons le témoignage : c'est l'instruction largement répandue dans les campagnes. La connaissance des lois naturelles et économiques a opéré le miracle de la multiplication des produits; cette action toutefois est insensible et lente. Dans le champ intellectuel, on sème aujourd'hui, on ne récolte que dans vingt ou trente ans; l'effet se fait attendre. Il ne suffit pas que le paysan sache lire et écrire: il faut qu'il lise, qu'il comprenne ce qu'il lit et qu'il apprenne à en tirer profit. Aux États-Unis, quelque découverte utile se produit-elle, au bout de deux ou trois ans elle est appliquée partout. L'année dernière, on y a vendu 70.000 machines à faucher. Combien en a-t-on placé en France et même sur tout le continent européen? Une vive lumière ressort de ce simple chiffre. Il ne faut point s'étonner qu'une nation qui s'empare avec cette ardeur impatiente de tout ce qui peut abrégier le travail et le rendre productif devienne en moins d'une génération l'état le plus riche, le plus puissant du globe.

La Prusse, à peine échappée aux entraves de l'ancien régime et à ses morbides influences, ne va pas aussi vite, il s'en faut, que la vigoureuse démocratie américaine; mais elle a pris ses mesures pour regagner le temps perdu. Non contente d'ouvrir dans chaque village, dans chaque hameau, une bonne école, et de forcer les enfans à la fréquenter, elle a organisé un système complet d'enseignement agricole pour les différentes classes sociales qui sont appelées à diriger les travaux des champs. Au sommet et représentant l'enseignement supérieur, on trouve d'abord quatre académies royales d'agriculture, celles d'Eldena, de Proskau, de Poppelsdorf et de Waldau. En outre un institut agricole très fréquenté est attaché à l'université de Halle et un autre à celle de Berlin. Ces institutions sont destinées à des jeunes gens ayant quelque aisance et désirant apprendre à bien diriger un domaine soit comme régisseurs, soit comme propriétaires. Celle d'Eldena est peut-être la plus intéressante à visiter, et il peut être utile d'en faire connaître l'organisation.

L'école d'Eldena est établie dans un vaste bâtiment, ancien cou-

vent de l'ordre de Cîteaux, qui appartient à l'université de Greifswald. Cette université est l'un des grands propriétaires fonciers de la Poméranie. Elle possède un immense patrimoine de 55,000 *morgen*, renfermant 16 domaines et 18 villages peuplés de plus de 7,000 habitants. La situation de l'école est très bien choisie, elle s'élève dans le village d'Eldena, à quelques kilomètres de la petite ville de Greifswald et au bord du golfe que forme l'île de Rugen. 300 hectares forment le champ d'exploitation, que termine un beau bois de hêtres disposé en parc et coupé de promenades, le *Elisenhain*. Les ruines de l'ancienne chapelle sur le rivage de la mer complètent l'aspect pittoresque du paysage. La ferme entretient 26 chevaux de travail, 17 bœufs, 70 bêtes à cornes et 1,200 moutons, de façon que les élèves peuvent s'initier à tous les détails d'une grande exploitation. Une brasserie, une briqueterie et une fabrique de tuyaux de drainage y sont annexées. La forêt voisine sert de champ d'expérience pour les leçons de sylviculture. La ferme est conduite de façon à réaliser des bénéfices, seule manière de donner une instruction pratique. Rien de pis que ces prétendues fermes-modèles qui apprennent à gaspiller le capital et donnent à rire aux paysans, qui avec raison regardent toujours aux résultats pécuniaires. Sur le revenu net, une partie, — 5,000 thalers, — sert à former un fonds au profit de l'académie, et le reste à améliorer la propriété. Le cours complet dure deux ans : il comprend l'économie politique et rurale appuyées sur la statistique, l'agriculture, l'arboriculture et la sylviculture, en fait de technologie la fabrication du sucre, de la bière, des briques, des tuyaux de drainage, en fait de sciences naturelles la minéralogie, la géologie, la botanique, la chimie, avec des expériences et des excursions, enfin les mathématiques, la trigonométrie, l'arpentage, la mécanique usuelle, l'art vétérinaire, le droit rural, l'histoire du pays et le droit constitutionnel. Des excursions faites dans les régions les plus intéressantes à étudier complètent ce programme, qui, comme on le voit, est très étendu et peut ouvrir l'esprit du jeune homme tout autant que des études latines. Il ne lui enseignera pas seulement à bien diriger une exploitation, il relèvera à ses yeux ses occupations champêtres en lui apprenant à y suivre l'œuvre merveilleuse des lois naturelles. On ne donne jamais trop d'instruction à l'homme de métier, pourvu qu'on ne lui enseigne rien qui n'ait un rapport direct avec le travail qu'il exécute. L'Allemand a l'instinct de la pédagogie : il naît professeur. Autrefois la science germanique était abstraite, pédante, enfouie dans les formules; aujourd'hui elle devient vivante, et elle excelle surtout à ennoblir les plus humbles travaux par l'exposition des théories qui les expliquent. Pour être admis à l'école

d'Elдена, il faut avoir terminé ses études moyennes. Le cours entier coûte 390 francs pour les deux ans, et il se termine par un examen facultatif, dont un diplôme vient constater le succès, s'il y a lieu. Les élèves vivent en chambre dans le village, comme les étudiants à l'université. Les Allemands désapprouvent complètement pour la jeunesse studieuse la vie cloîtrée des collèges d'internes. Ils veulent que le jeune homme s'habitue de bonne heure à se gouverner lui-même et à jouir de la liberté, à laquelle il faut bien qu'il arrive tôt ou tard. La ville de Greifswald, quoiqu'elle n'ait que 16,000 âmes, n'est ni pauvre ni triste. Pendant les longs hivers sur ces sombres rivages de la Baltique, les familles aisées donnent de petites fêtes de musique et des bals avec cette simplicité d'outre-Rhin qui favorise l'expansion et le plaisir. Les élèves de l'école d'agriculture y sont invités avec les étudiants de l'université. Ils se forment ainsi aux relations du monde, ce qui n'est pas superflu, car cela leur apprend à rendre agréable la vie à la campagne.

Outre ces quatre académies, 19 écoles d'agriculture existent dans les différentes provinces. Elles comptent en tout 232 élèves et ne coûtent à l'état qu'un subside de 21,158 thalers, soit 233 francs 75 centimes par élève, ce qui est fort peu; mais ces écoles sont montées sur un pied très modeste. Elles sont ordinairement tenues par quelque grand fermier aidé de deux ou trois maîtres, le vétérinaire, le maître d'école ou le chimiste du voisinage. Le but est de former de bons régisseurs de fermes, travaillant eux-mêmes, mais d'une façon plus intelligente que les autres. La plus ancienne de ces institutions est celle de Riesenrodt, qui date de 1845; la plus récente est établie à Polko depuis 1863. Il existe en outre un grand nombre d'écoles de perfectionnement (*Fortbildungsschule*) et différentes écoles spéciales. Une école forestière est établie à Neustadt, fréquentée par beaucoup de boursiers. Récemment encore l'Allemagne était le seul pays où faire produire aux bois le plus qu'ils peuvent rendre était réellement une science, et où le mot de sylviculture avait un sens. L'art vétérinaire a deux écoles, l'une à Berlin et l'autre à Munster; la praticulture en a trois, l'une à Kramenz en Poméranie, l'autre à Janowitz, près Hoyerswerda en Silésie, la troisième à Siegen. Potsdam possède une école supérieure de culture maraîchère et d'arboriculture qui exerce une grande influence. Le goût des jardins anglais, des fleurs rares, des arbres exotiques, des bons fruits, s'est singulièrement répandu, et contribue à donner plus de charme aux campagnes. En une seule année, la froide Prusse a expédié 3,000 kilogrammes d'ananas aux rives du Bosphore pour la consommation de Constantinople. Il existe dans les anciennes provinces 434 écoles de pomiculture, dont 26 dans celle de Silésie. Dans celle de Posen, les maîtres d'école se chargent d'en-



seigner cet art, dont le plus humble ouvrier peut tirer parti en plantant près de sa chaumière quelques bons arbres fruitiers.

Comme le paysan n'est pas toujours disposé à aller chercher l'instruction, on s'efforce de la lui apporter sous la forme la mieux faite pour agir sur son esprit. Les associations agricoles entretiennent des instituteurs d'agriculture ambulans (*Wander-Instrukto-ren*); chaque instituteur va de village en village donner des conférences pour expliquer les améliorations les plus urgentes à adopter. Il cite les exemples de celles qui ont réussi et invite les auditeurs à aller visiter ces exploitations modèles. Ces apôtres nomades de l'économie rurale ne prêchent pas dans le désert, car les rapports annuels de la commission centrale constatent les progrès qui leur sont dus. Ils ont contribué surtout à l'introduction des rotations plus rationnelles et à une meilleure conservation des engrais, qu'on commence même dans certains districts à couvrir d'un toit, pratique excellente qui en augmente notablement l'efficacité. Parmi ces professeurs ambulans qui ont le plus de succès, on cite dans le pays rhénan M. Gsell au nord et M. Schneider au sud de la province.

Une autre institution non moins intéressante est celle des stations de chimie expérimentale. Dans la patrie de Liebig, on attendait beaucoup des conquêtes de la chimie organique. L'agriculture est un art dont le résultat dépend d'une série d'opérations chimiques qui jusqu'ici échappent pour une large part au contrôle de l'homme. Des forces mystérieuses font échouer l'entreprise la mieux conduite. Dans l'industrie, il n'en est pas ainsi : certaines préparations donnent toujours les mêmes résultats, prévus et voulus. Les puissances naturelles sont domptées; elles obéissent régulièrement à celui qui les évoque. Pourquoi n'en serait-il pas de même en agriculture? Il devrait suffire d'analyser exactement la composition des terrains et celle des engrais pour amener les réactions chimiques qu'on désire et assurer ainsi le succès des récoltes. Voilà le brillant espoir qu'on avait conçu et qui, ne se réalisant pas, a abouti à un certain découragement. Néanmoins la chimie a déjà rendu d'incontestables services à la culture, et c'est pour les mettre à la portée de tous qu'on a établi les stations expérimentales. Dans sept endroits différents, à Salzmunde, à Regenwalde, à Lauersfort, à Schmiegel, à Insterburg, à Ida-Marienhütte et à Dahme, des chimistes ont été chargés d'exécuter toutes les expériences qui peuvent être utiles aux cultivateurs. Déterminer la constitution des terrains, indiquer la valeur relative et la composition des engrais du commerce, mettre le public en garde contre les tromperies dont il est trop souvent victime, étudier l'influence des diverses nourritures sur l'engraissement du bétail, telles sont quelques-unes des questions qui leur sont soumises. On comprend

sans peine de quelle utilité peuvent être ces hommes de science dans un pays où l'on veut introduire une culture rationnelle et où l'on aime à procéder méthodiquement. Nulle part, dit-on, les études chimiques ne sont plus avancées qu'en Allemagne; nulle part en tout cas elles ne sont plus répandues. Il y a un très grand nombre de jeunes gens qui entourent les maîtres en renom, qui travaillent avec eux dans le laboratoire, et qui se répandent ensuite dans toute la contrée, se contentant d'une position très modeste et y rendant de grands services à l'industrie et à l'agriculture.

Afin de pousser au progrès et de généraliser les bonnes pratiques, il s'est formé de tous côtés des associations agricoles. La Prusse en comptait, en 1864, 519 avec 64,000 membres et un revenu de 141,000 thalers. Depuis dix ans ce chiffre a augmenté d'un tiers, et le revenu a doublé. Ces sociétés ont souvent un local et une bibliothèque de littérature rurale tenue au courant. A l'exemple de l'état, elles se sont formé par l'épargne *un trésor*, un capital placé de 600,000 francs. Elles organisent des expositions, — 102 en 1865, — et des concours, distribuent des prix pour des mémoires dont elles indiquent le sujet, et enfin discutent elles-mêmes les questions à l'ordre du jour. Celles qu'on a étudiées l'an dernier sont des plus intéressantes. Il s'agissait d'examiner la théorie de Liebig sur l'épuisement progressif du sol, de déterminer le rapport à établir entre le chiffre du bétail et l'étendue de l'exploitation, enfin de décider quelle était l'espèce la plus avantageuse, le mouton ou la vache. Ces sociétés font un bien incalculable : elles répandent la vie, réveillent l'initiative individuelle et donnent le goût des innovations (1). Il s'est fondé aussi des associations spéciales de sylviculteurs, d'apiculteurs, de distillateurs, de fabricans de sucre, qui se réunissent de temps à autre pour se communiquer leurs observations ou pour défendre leurs intérêts. L'état n'intervient ni pour les guider, ni pour les soutenir, ni même pour les surveiller. Il prête seulement son concours aux associations dites d'amélioration (*Landes-Meliorationen*), parce qu'il leur est indispensable. Quand il s'agit d'un grand travail de dessèchement, de reboisement, d'irrigation, les intéressés peuvent demander à l'état qu'il les constitue en une sorte de société où les décisions de la majorité emportent les résistances de la minorité.

(1) Ce goût des innovations propre à l'Américain commence aussi à distinguer l'industrie et l'agriculture prussiennes. C'est ainsi que sur le domaine de Neudorf l'*Ober-Amtmann* Korbe a établi un télégraphe électrique pour transmettre ses ordres à une autre ferme distante d'une lieue et demie. Ce moyen de communication instantanée est utile en cas d'orage et de changement de temps, ou quand il faut demander des ouvriers, un attelage. C'est toujours l'application de la science à la production qu'il faut poursuivre.

C'est une sorte de demi-expropriation pour cause d'utilité publique qui frappe les opposans, mais qui les enrichit malgré eux, comme dans le système des *polders* en Hollande et des *wateringen* dans les Flandres. La province ou l'état leur prête souvent des fonds à un petit intérêt et les autorise à employer leurs ingénieurs. En 1865, 102 de ces associations opéraient sur une étendue de 450,000 hectares. Le budget des dépenses faites pour l'agriculture, les haras et les écoles ne s'élevait, recettes déduites, qu'à 3,441,000 francs, et celle pour les quatre académies agricoles ne dépassait pas 92,000 fr. Sous le ministère de l'agriculture fonctionne une commission centrale, *Landes-OEconomie-Collegium*, dont le secrétaire est un écrivain agronome bien connu, M. C. Von Salviati. En 1862, l'entretien des bâtimens et du mobilier de ce ministère n'a coûté que 1,200 thalers (4,410 fr.) Ces chiffres montrent avec quelle merveilleuse économie procède l'administration.

Nous venons de voir que la diffusion de l'instruction et des notions scientifiques est la cause principale du récent progrès de l'agriculture prussienne. Il convient d'ajouter que les habitudes de la classe aisée y ont contribué, et que l'action économique de l'état n'y a point apporté d'obstacle. Voilà deux points qu'il nous reste à éclaircir. En Prusse, les villes ne sont ni belles ni gaies. L'homme d'étude y rencontre de quoi satisfaire largement ses goûts; l'homme de plaisir n'y trouve que de l'ennui. Heureux le pays dont les villes sont ennuyeuses, elles chassent les riches à la campagne, et celle-ci en profite. Il n'est point de contrée où les villes soient plus sombres qu'en Angleterre; il n'y en a point dont l'agriculture soit plus prospère. Jusqu'à ces derniers temps, le propriétaire prussien était pauvre parce que la terre rapportait fort peu. Comme il avait de l'ordre, il résidait la plus grande partie de l'année dans son domaine, dont il s'efforçait d'augmenter le revenu en y appliquant ses épargnes et son intelligence. L'hiver, s'il se décidait à quitter les champs, il se contentait d'un appartement modeste où il vivait avec économie; mais il voulait que sa résidence d'été fût aussi confortable que ses moyens le lui permettaient. C'est ainsi que s'est élevé ce nombre considérable de maisons de campagne qu'on rencontre dans presque toutes les provinces et pour lesquelles les architectes allemands ont adopté un style mixte qui n'est pas sans grâce. Comme dans le drame de Goethe *Hélène* et la Grèce viennent se mêler à la légende de Faust et aux souvenirs du moyen âge, dans ces constructions des motifs d'ornementation byzantine ou romane relèvent les lignes droites et les profils sévères de l'architecture antique. Presque tous les propriétaires font valoir eux-mêmes leurs biens; à moins qu'il ne s'agisse de parcelles, la location est l'exception. Ils sont donc retenus aux champs par le soin

de leurs intérêts, car rien n'exige plus impérieusement l'œil du maître qu'une exploitation rurale. Il est vrai qu'ils y sont aidés par une classe d'employés qu'on ne retrouve dans aucun autre pays. Ce sont des jeunes gens instruits, appartenant à des familles assez aisées, sortant souvent d'une école d'agriculture et qui vont faire un stage dans quelque grande propriété afin d'apprendre à diriger une entreprise pour leur propre compte. Le noviciat est un usage ancien conservé dans beaucoup de métiers. C'est ainsi que fréquemment le fils d'un riche hôtelier, appelé plus tard à tenir une maison considérable, n'hésitera pas à s'engager dans un autre hôtel en qualité de sommelier ou de domestique (*Kellner*), pour s'initier à tous les détails du service auquel il devra présider un jour. Lorsqu'on visite les *rittergüter*, on est très étonné d'y trouver comme chefs de culture les fils d'un banquier, d'un baron ou d'un riche propriétaire. Vous voyez ces jeunes gens conduire la charrue et la herse. A midi, ils rentrent, soignent leurs chevaux, puis vont s'habiller et dînent à la table du maître de la maison, auquel ils ne sont inférieurs, il s'en faut, ni par l'instruction, ni par la naissance, ni par la distinction des manières. Après le repas, ils remettent leur costume de travail et retournent sans fausse honte à leurs rustiques occupations. On rencontre ainsi dans la Prusse féodale un trait de mœurs propre à la société démocratique des États-Unis et qui plus tard se généralisera. En France, en Angleterre surtout, un jeune homme de la classe aisée croirait compromettre sa dignité en faisant l'ouvrage d'un domestique de ferme. Le mépris du travail manuel, cet inique préjugé des époques antérieures, infecte encore, quoi qu'on en dise, nos sociétés modernes. En paroles, on célèbre le travail, créateur du capital; en fait, c'est le capitaliste et non le travailleur qu'on respecte. A mesure que la classe laborieuse s'élèvera, ces sentimens changeront. Le moment viendra où l'homme de travail et l'homme de science se confondront. Il est singulier que ce soit en Prusse, pays de caste et d'esprit aristocratique, qu'il faille chercher ce type du producteur tel qu'il sera dans l'avenir. Ces jeunes gens facilitent beaucoup la tâche des propriétaires-cultivateurs, qui ne sont pas ainsi sans cesse attachés au champ qu'ils font valoir; ils peuvent voyager, aller aux eaux ou s'occuper d'une autre affaire, certains qu'en leur absence leurs intérêts ne seront pas compromis. C'est grâce à la présence du propriétaire et de ces employés instruits que l'esprit de progrès a pénétré dans les campagnes de l'ouest. Sans cette circonstance, la moitié orientale de la Prusse ne serait encore que la continuation de la Russie.

Dans beaucoup de pays, le pouvoir central a entravé l'essor de l'agriculture en lui enlevant l'argent dont elle a besoin. La Prusse a eu le bonheur de n'avoir ni colonie qui l'épuise, ni capitale qui la

dévore. Sauf Java, vaste ferme à café, dont la Hollande possède le sol et qui lui livre une partie de ses produits comme équivalent de la rente, toute colonie enlève au pays qui se croit heureux de la posséder une partie de ses capitaux et de sa population. Quand les capitaux et les hommes se recréent avec une merveilleuse fécondité comme en Angleterre, le mal n'est pas grand; mais on n'en peut dire autant des contrées où il reste beaucoup à faire pour développer les ressources nationales. La Prusse a placé ses épargnes sur son propre territoire; elle a colonisé ses sables et ses marais. La fertilité qu'elle a communiquée au sol, les bâtimens d'exploitation qu'elle y a élevés, les animaux qu'elle y entretient, tout cela est bien à elle, c'est une conquête définitive qui ne peut lui être enlevée par quelque revers maritime, comme des colonies lointaines. Elle aspire aujourd'hui, dit-on, à en posséder et à y associer une forte marine militaire. Ce sont là de ces ambitions creuses empruntées aux vues erronées de l'ancien régime. La science économique en a montré l'inanité, et l'Angleterre, qui comprend ces enseignemens, travaille patiemment à se libérer des charges et des responsabilités que ses colonies lui imposent. Supposez que la Prusse ait possédé depuis trente ans quelque Algérie; quel plus bel établissement colonial eût-elle pu désirer? Pourtant il lui eût coûté pour la flotte, l'armée, l'administration, 100 millions par an, c'est-à-dire de quoi mettre en valeur définitive 400,000 hectares annuellement ou 12 millions d'hectares depuis le moment de la conquête. Qu'elle n'ambitionne donc point ces brillantes possessions d'outre-mer et ces formidables vaisseaux cuirassés nécessaires pour les défendre. Ce n'est point cela qui donne aux peuples le bien-être et le bonheur.

On reproche à Berlin d'avoir des monumens en briques et point d'égouts (1). Croit-on qu'il eût mieux valu suivre l'exemple de Paris, qui en ce moment éblouit le monde? C'est le cas de relire le petit écrit de Bastiat, *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas*. Ce qu'on voit, ce sont ces boulevards interminables, ces palais alignés, ces édifices en pierres sculptées où de toutes parts l'or étincelle au soleil. Ce qu'on ne voit pas, ce sont les campagnes qui se dépeuplent et où l'argent fait défaut pour mettre en valeur des terres fertiles. Dans une de ces tirades hautes en couleur dont abonde *l'Ami des hommes*, Mirabeau le père tonne contre l'accroissement de la capitale. « Une capitale, dit-il, est aussi nécessaire à l'état que la tête l'est au corps; mais si la tête grossit trop et que tout le sang s'y porte, le corps devient apoplectique, et tout périt.... L'accroissement de la capitale doit être pris pour une preuve d'abondance

(1) Il faut noter d'ailleurs que la construction des égouts y rencontre une difficulté presque insurmontable. Dans ce pays tout plat, la pente est insuffisante, et les eaux de la Sprée sont presque au niveau du sol.

dans l'état à peu près comme d'énormes loupes le sont de la santé du corps. Tout l'argent vient à Paris, et l'homme suit le métal comme le poisson suit le courant de l'eau. De là le prodigieux gonflement de cette ville, cause réelle de l'engourdissement dont souffre le reste du pays. » Si l'irascible et spirituel marquis parlait déjà ainsi en 1762, qu'eût-il dit aujourd'hui ! Maintenant que les chemins de fer favorisent à un si haut degré la concentration de la population dans les grandes villes, c'est un crime de lèse-économie que d'accélérer ce mouvement par d'énormes dépenses auxquelles le pays tout entier doit contribuer. L'argent qu'a coûté telle salle de théâtre aurait suffi pour bâtir tous les bâtimens d'école que réclame l'enseignement primaire dans la France entière.

Jusqu'à présent, la Prusse n'a point commis la faute d'enlever aux campagnes les capitaux et les hommes qui font leur richesse. Au contraire, par l'excellente organisation de l'enseignement primaire, par les institutions de tout genre que l'état a fondées ou encouragées, il a contribué à répandre dans toutes les provinces le goût des améliorations économiques et les lumières nécessaires pour les accomplir ; mais il faut qu'il se garde des visées chimériques et des ambitions impatientes. Toute l'Europe a besoin de paix, la Prusse au moins autant que les autres peuples. C'est grâce aux cinquante dernières années de paix, dont seule elle a joui, qu'elle a pu réaliser les progrès que nous venons d'indiquer. Elle souffrirait plus qu'un autre pays de la guerre, parce que, étant naturellement pauvre, le capital péniblement accumulé par l'épargne se fondrait vite dans les crises d'un conflit européen. La lutte de l'été dernier n'a duré que six semaines, et cependant la gêne et la misère qu'elle a produites durent encore. Les états nouvellement annexés souffrent des charges assez dures que leur impose l'honneur d'être incorporés dans la monarchie de Frédéric II. Pour qu'ils s'y résignent, il faut qu'une grande prospérité matérielle, que la certitude de la paix rend seule possible, vienne alléger le fardeau des contributions nouvelles et du service militaire obligatoire pour tous. Le rôle de la Prusse est tracé ; qu'elle renonce à l'unique et maladroite prétention de retenir sous sa loi malgré eux quelques milliers d'hommes d'une autre race, qu'elle évite de blesser le sentiment de justice de l'Europe, qu'assurée ainsi du respect des peuples voisins pour ses droits légitimes elle étende son influence non par la conquête, mais par le rayonnement et l'exemple d'institutions libres, de l'activité scientifique, de la gloire littéraire, d'une bonne administration, du développement industriel et agricole, et la France considérera des succès de ce genre sans malveillance et sans envie, car elle sera la première à en profiter.

ÉMILE DE LAVELEYE.

---

# JEAN CHRYSOSTOME

ET

# L'IMPÉRATRICE EUDOXIE

---

## II. <sup>1</sup>

LE PATRIARCHE D'ALEXANDRIE, LES LONGS-FRÈRES  
ET LA PREMIÈRE DÉPOSITION DE JEAN CHRYSOSTOME.

---

### I.

Dans ce monde monastique qui comprenait le nome de Nitrie et ses annexes de Scété, entre la vallée du Nil et la chaîne des montagnes libyques, monde peuplé de cénobites et d'anachorètes, où les villes étaient des couvens et les laboureurs des ermites, vivaient quatre hommes bien connus dans toute l'Égypte sous le sobriquet des Longs-Frères. Ce sobriquet bizarre, ils le devaient à leur haute taille efflanquée, que relevait encore une maigreur excessive, fruit de leurs dures austérités. Une simplicité presque enfantine n'empêchait pas chez ces fils du désert la distinction de l'esprit et même un savoir assez profond. Disciples de cette grande école d'Alexandrie, où Didyme l'Aveugle continuait les enseignemens des Clément et des Origène, ils s'étaient essayés dans les lettres ecclésiastiques par quelques traités d'exégèse estimés. Une touchante unanimité liait d'ailleurs ensemble ces enfans de la même mère et de la même profession qui ne pouvaient vivre séparés. On eût dit

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

qu'ils pensaient, voulaient, respiraient en commun, tant leurs sentimens et leur conduite se trouvaient d'accord en toute circonstance, et, comme s'ils n'eussent formé qu'un en réalité, on se plaisait à les confondre tous les quatre sous cette dénomination collective, « les Longs-Frères. »

De tout temps, les patriarches d'Alexandrie les avaient eus en grande estime. Athanase, partant pour l'exil en 341, avait tiré du monastère de Scété Ammonius, le second d'entre eux, pour l'accompagner à Rome, et l'on se rappela longtemps dans la ville éternelle le bon moine, qui, rêvant le désert au milieu de ses splendeurs, ne voulut visiter de tant de merveilles que les tombeaux des apôtres. L'exil d'Athanase fini, Ammonius acheva le sien; il dit adieu au monde pour s'ensevelir de nouveau dans l'affreuse solitude qui était pour lui le paradis.

Théophile, troisième successeur d'Athanase, avait, à l'instar de ses prédécesseurs, recherché l'amitié des Longs-Frères, qui étaient la gloire des monastères de Nitrie, de même que ces monastères étaient celle de l'Égypte chrétienne. Il eût voulu les fixer près de lui comme un moyen de popularité et un instrument d'action, et persécuta particulièrement Ammonius pour en faire un de ses évêques. Rebuté dans sa poursuite par les scrupules et la simplicité de ce moine, qui s'était sauvé dans le désert au premier mot d'épiscopat, il envoya des gens pour l'enlever afin de l'ordonner par force : ces procédés n'étaient pas rares à une époque où, malgré la corruption du clergé séculier, beaucoup de désintéressement régnait dans le clergé monastique. Ammonius, qui s'attendait à cette résolution violente du patriarche, avait pris d'avance ses précautions, et, quand les agens de Théophile arrivèrent, il leur fit voir son oreille, qu'il avait coupée lui-même, et dont la cicatrice était à peine fermée. « Votre voyage est sans objet, leur dit-il, car je suis un mutilé volontaire; or ces hommes-là ne peuvent être admis dans le corps ecclésiastique, les canons le défendent. » Cela dit, il rentra dans sa cellule, aussi fier que s'il eût gagné une victoire. C'est ainsi qu'Ammonius avait échappé à l'épiscopat. Le troisième frère, Euthymius, attiré sous quelque prétexte dans Alexandrie, fut attaché à l'administration épiscopale par commandement exprès du patriarche; mais, profitant d'une occasion favorable, il rompit ses liens et se sauva dans la profondeur des solitudes libyques. Eusébius, le quatrième, ne se montra pas moins sauvage. Un seul parmi les quatre succomba à l'ambition ou plutôt au désir d'être utile dans une autre voie que ses frères. Ce fut Dioscore, l'aîné, qui se laissa ordonner par Théophile évêque du diocèse d'Hermopolis la Petite. Il est vrai que ce triste et aride diocèse était celui des cellules et s'étendait sur les monastères de Nitrie et les ermitages de Scété :



on l'appelait l'évêché des montagnes. Le moine Dioscore, en l'acceptant, n'avait presque pas changé de condition, et on le retrouvait plus souvent dans son ancienne retraite qu'à Hermopolis la Petite, siège peu fastueux d'ailleurs de sa dignité épiscopale.

Les quatre frères s'étaient liés d'une étroite amitié avec un haut fonctionnaire de l'église d'Alexandrie, le grand hospitalier Isidore, et cette amitié avait pris naissance pendant le voyage d'Athanase à Rome, où Isidore s'était trouvé le collègue d'Ammonius dans la suite du patriarche. Les Longs-Frères et lui se voyaient fréquemment, — fréquemment aussi l'hospitalier recourait à leurs sages avis dans les difficultés de sa charge, car il avait fort à lutter contre la tyrannie et les mauvaises passions de son évêque.

Théophile, dont nous venons de parler, devant tenir une place considérable dans nos récits, comme il en occupe une dans les querelles ecclésiastiques de son temps, nous ferons connaître ce personnage un peu en détail, afin de montrer par quel enchaînement de faits étranges il put être amené d'Alexandrie sur le grand théâtre de Constantinople pour y partager la scène avec Jean Chrysostome, comme Satan avec Job dans le poème biblique qui porte ce nom.

Théophile passait parmi ses contemporains pour un des plus grands théologiens, mais aussi des plus méchants hommes de ce siècle. Doué d'un vaste savoir, fruit de profondes études à l'école d'Alexandrie, actif, intelligent, subtil, habile à tourner une difficulté autant qu'à combiner une attaque, il joignait à ses qualités des vices qui en faisaient autant de fléaux pour les autres. La science chez lui n'était qu'un moyen de satisfaire son ambition ou ses haines. L'acuité de l'esprit qu'un instrument de trames malfaisantes, l'activité qu'une menace contre tout homme ou toute doctrine qui donnait ombrage à ses prétentions d'omnipotence. Son intérêt était la seule règle de sa volonté, sa volonté la seule loi de son église. Il traitait les évêques de sa juridiction en véritables esclaves qu'on pouvait casser ou suspendre sans explication ni ménagement au moindre soupçon d'indépendance. En dehors de sa juridiction, glissant perfidement le pied dans les affaires de ses voisins, il se constituait le juge des évêques étrangers, juge redoutable, car il avait pour lui l'autorité de la science, et l'excommunication partie de ses mains produisait toujours l'effroi chez les uns, le doute chez les autres. Nul théologien du v<sup>e</sup> siècle ne sut mieux que lui donner un corps à des fantômes d'hérésie. L'arme de son excommunication était donc presque toujours mortelle. Aussi s'était-il rendu redoutable dans les diocèses de Palestine et de Syrie, où beaucoup d'évêques faisaient volontairement soumission devant lui, comme devant le patriarche de tout le midi de l'empire. A l'intérieur de sa juridiction métropolitaine, il ne se contentait pas de faire et défaire les évêques, il

changeait les diocèses, en supprimait d'anciens, en créait de nouveaux, étendait ou rétrécissait les limites des sièges suivant son caprice ou le besoin de sa domination. Au moindre regimbement de ses prêtres ou de ses moines, il en appelait aux châtimens séculiers, à la chaîne, à la prison, à l'exil, et les magistrats civils n'osaient lui refuser leur concours, car il était puissant près de l'empereur et bien servi par les officiers de la cour, dont il s'acquerrait l'appui à prix d'or. « Il soudoyait à Constantinople, nous dit un contemporain, des espions au moyen desquels il savait tout ce qui s'y passait. » C'était lui la plupart du temps qui faisait nommer le préfet d'Alexandrie, et ce préfet n'oubliait guère durant son gouvernement à quel évêque il avait affaire.

Cette toute-puissance dans les deux sphères ecclésiastique et civile avait valu à Théophile le surnom de pharaon chrétien, et ainsi sa passion du pouvoir était satisfaite; mais il en avait une autre non moins vive, celle du gain. L'avidité de Théophile était effrayante. Il aimait l'argent pour l'avoir et l'entasser; il l'aimait pour étaler un faste favorable à son influence; il l'aimait enfin pour corrompre, pour nuire, pour étendre sa domination, et il avait inventé de curieux moyens d'en acquérir, non-seulement sans blâme, mais avec gloire aux yeux de l'église, mettant résolument la religion de complicité dans ses vols.

La politique des empereurs romains depuis Constantin avait été de laisser les temples du culte païen se fermer d'eux-mêmes et les anciens dieux tomber de vétusté par la désertion de leurs adorateurs. De sages lois étaient même venues protéger ces vieux sanctuaires contre la destruction et la spoliation, souvent tentées sous couleur de zèle chrétien. Ainsi avaient été préservés ceux de l'Égypte, dont les richesses fabuleuses étaient restées à peu près intactes. Ces richesses enflammèrent la convoitise de Théophile. Il fut le premier, nous dit un écrivain polythéiste, qui foula aux pieds les lois de tolérance et de respect pour des pratiques séculaires, et la manière dont il conduisit cette guerre religieuse montre assez que le fanatisme n'en était ni le seul ni le plus grand mobile. Son choix se portait en effet sur les temples renommés par leur opulence et qui pouvaient rémunérer largement l'emploi de son zèle, tels par exemple que celui de Canope, contre lequel il dirigea en personne une expédition de pillage. Il n'eut pas de cesse non plus qu'il ne fit, au cœur même d'Alexandrie, le sac du Sérapéum, dont les richesses étaient immenses et qui passait pour le temple le plus magnifique de tout l'univers après le Capitole. Le Sérapéum, entièrement bâti de marbre, était garni à l'intérieur de trois revêtements métalliques superposés, le premier de cuivre, le second d'argent, le troisième d'or. Des statues plaquées d'or, des dons votifs

en bijoux, en pierres précieuses, en or massif, s'y trouvaient à foison. Le patriarche en fit le siège, accompagné du préfet et du maître des milices, dont il requit l'assistance, parce que les païens se montraient résolus à protéger ce dernier asile de leur croyance. Tout fut pillé, et le patriarche, par délicatesse de religion, fit main basse sur les idoles d'or : ces idoles, au dire des écrivains du temps, il ne les détestait pas, bien au contraire, et il en amassa de grandes collections qu'il enfouissait dans les caveaux de son palais épiscopal; c'est ainsi que s'alimentaient les trésors de Théophile.

Les chrétiens laissaient passer sans beaucoup crier ces spoliations cachées sous le voile de l'enthousiasme religieux, mais ils supportèrent moins patiemment celles que le patriarche faisait tomber sur les biens de leurs églises ou sur leurs fortunes privées. Théophile effectivement se montrait fort impartial vis-à-vis des lieux consacrés à un culte public, pourvu qu'ils fussent riches, et, sans employer la force contre les églises de sa juridiction ou les hôpitaux chrétiens, il les dépouillait sans plus de scrupule que les temples du polythéisme. Aucuns fonds, même ceux des pauvres, n'étaient à l'abri de ses détournemens. Il avait près de lui une sœur qui partageait sa passion pour l'or, et extorquait de son côté tout ce qu'elle pouvait de donations ou de legs dont la destination était l'église ou les pauvres; elle le faisait au moyen de fidéicommis dont elle s'appropriait les dépôts. Ses pratiques étaient devenues notoires dans Alexandrie, et, une maladie cruelle l'ayant emportée à la fleur de l'âge, on ne manqua pas d'y voir un châtiment du ciel. Théophile, comme je l'ai dit, employait le fruit de ses rapines, en partie à mener dans son évêché un train magnifique qui éclipsait celui des officiers civils, en partie à construire des églises. Il en éleva plusieurs fort belles, à ce qu'il paraît, et faisait grand bruit de ces constructions, fidèle à son abominable système de couvrir toujours ses méfaits de la gloire et du service de Dieu.

Un de ses suffragans peignait en ces termes d'une amertume fort originale l'état où était tombée la chrétienté égyptienne sous un pareil pasteur. « L'Égypte, disait-il, est revenue à son iniquité première; elle rejette Moïse et se range au parti de Pharaon. Elle flagelle les faibles et accable ceux qui sont dans l'affliction; elle bâtit des villes et prive les ouvriers de leur salaire. Voilà ce qu'elle fait sous le bâton pastoral d'un Théophile, ami passionné des pierres, mais surtout idolâtre de l'or. » Un autre contemporain ajoute que le patriarche d'Alexandrie poussait ses vengeances jusqu'au sang et à l'assassinat, et un troisième résume ainsi son caractère : « Il n'aima et ne favorisa que les méchants, gardant la persécution pour les bons. »

Or, un jour de l'année 402, une riche matrone se présenta chez

le grand hospitalier, tenant sous son bras un sac plein d'or, et, prosternée aux pieds du vieillard, elle lui dit : « Ceci est une somme considérable que je destine aux étrangers et aux pauvres. Jure-moi par les sermens les plus redoutables que tu n'en laisseras pas prendre une obole à Théophile. Je préfère les créatures de Dieu qui souffrent aux créatures de pierre que le patriarche élève sur leurs douleurs. » Et cette femme continua d'embrasser ses genoux jusqu'à ce qu'il eût prononcé le serment qu'elle exigeait de lui. Elle se releva alors et lui remit l'argent. Isidore était un homme rigide, honnête, qui administrait avec économie les dépôts de la charité publique; seulement il n'était pas toujours le maître en face d'un évêque despote et insatiable. Fortifié dans sa résistance par l'obligation de son serment, il ne parla point à Théophile de ce qui s'était passé; mais la matrone fut moins discrète, et cette aventure devint au bout de quelque temps la fable de la ville. Le patriarche en conçut une haine mortelle contre le grand hospitalier, à qui pourtant il n'osa point enlever sa place. A quelque temps de là, le même Isidore se trouva engagé dans une affaire qui devait être plus sensible encore à l'orgueil de son supérieur. Un legs avait été fait à l'église d'Alexandrie par l'intermédiaire de la sœur de l'évêque, comme il arrivait souvent, et le testament était conçu, à ce qu'il paraît, en termes ambigus pour couvrir l'intention réelle de la donation. Théophile profita de cette ambiguïté pour réclamer le legs au profit de sa sœur. « Il lui avait été destiné et non à l'église, disait-il : elle en avait reçu du vivant du testateur la promesse verbale en présence du grand hospitalier. » Isidore, appelé en témoignage, déclara sur sa foi qu'il n'avait jamais entendu rien de pareil, et qu'il ignorait complètement cette affaire. Sa perte fut dès lors décidée.

Que trouver cependant contre ce vieillard, ancien ami d'Athanase, et dont la probité était si bien établie qu'on se cachait de l'archevêque pour lui remettre les fonds destinés aux pauvres? Théophile inventa des calomnies qui s'évanouirent faute de preuves. Pour un de ces faits calomnieux qui regardait la discipline de l'église, il invoqua le témoignage des Longs-Frères, comme au profit de sa sœur il avait invoqué celui d'Isidore; mais il rencontra le même obstacle dans l'honnêteté de ces bons moines. En entendant les griefs articulés contre leur ami, ils crièrent au mensonge, à la fausseté, attestant par serment qu'ils ne connaissaient pas d'homme plus respectable en Égypte. Le patriarche, qui se croyait le maître des Longs-Frères par les semblans d'affection dont il les avait constamment entourés, se troubla d'abord à leur réponse, puis il insista et prétendit qu'ils témoignassent sur sa parole. Ceux-ci refusèrent avec indignation, et ce furent quatre ennemis de plus que Théophile dut

englober dans la perte de son hospitalier. Il eût été difficile de prendre en faute, du moins en faute grave et digne de l'excommunication pour leur conduite dans les choses du monde, des solitaires qui n'y vivaient pas, et que l'on considérait au désert comme le modèle de la vie ascétique : Théophile pour les frapper, eut recours à l'arme qu'il tenait en réserve dans les cas extrêmes, le crime d'hérésie. C'est ici que l'histoire des Longs-Frères et du patriarche Théophile se rattache par un lien intime et fatal à l'histoire de Jean Chrysostome.

On était alors au plus fort des disputes de l'origénisme, commencées à Bethléem par Jérôme, à Jérusalem par Épiphane, évêque de Salamine en Chypre. La querelle roulait sur les limites où il fallait renfermer l'autorité d'Origène en tant qu'écrivain dogmatique, c'est-à-dire sur ce qu'il fallait prendre ou laisser dans les opinions de ce grand docteur d'Alexandrie, qui avait mêlé l'imagination à la foi et des erreurs d'une poésie séduisante à de plus nombreuses vérités. De ses propositions les plus aventurées, les unes, depuis un siècle et demi qu'il était mort, avaient été condamnées formellement par l'église, les autres disparaissaient peu à peu devant le progrès de la science exégétique et la fixation canonique du dogme par les conciles. Toutefois l'école subsistait, bien que modifiée, et le nom d'Origène y régnait entouré d'une auréole presque divine. Dans le reste de la chrétienté, on admirait sans fanatisme les livres de cet esprit sublime, fondateur de l'interprétation mystique des Écritures, chacun individuellement adoptant ou rejetant suivant la trempe de son génie; mais en Orient, en Égypte surtout, ce choix ne se faisait pas sans discussion et sans combat.

Celle des propositions d'Origène qui avait soulevé le plus de discussions sur les bords du Nil concernait l'incorporité de Dieu. Pur esprit, Dieu ne pouvait, suivant l'opinion d'Origène, avoir une forme; être des êtres, source de la vie dans le monde physique, du beau et du vrai dans le monde moral, il ne revêtait de figure déterminée que dans les circonstances contingentes où il voulait se manifester aux hommes. C'était là la vraie doctrine, celle de la philosophie et de la religion. Pour des intelligences habituées à l'interprétation littérale de l'Ancien Testament et qui ne concevaient rien au-delà, le Dieu d'Origène manquait de personnalité. La Bible disait que Dieu forma l'homme à son image; les livres saints parlaient fréquemment des yeux, des oreilles, des bras de Dieu, de sa colère, de son repentir : Dieu ressemblait donc à l'homme et avait un corps. Telle était la conclusion où était arrivée une secte de moines grossiers, auxquels les origénistes par mépris donnèrent le nom d'*anthropomorphites*, c'est-à-dire de gens ayant un Dieu à figure humaine. Les anthropomorphites au contraire qualifiaient les origénistes d'a-

*thées*. Athées et anthropomorphites se battaient dans leurs monastères, car c'est là que conduisaient bien vite les disputes théologiques en Égypte. Dans les monastères éloignés des villes et dans les cellules des anachorètes, habitués à se représenter Dieu et les anges dans leurs visions, l'anthropomorphisme fit de tels progrès que le patriarche d'Alexandrie se crut obligé de pourvoir au double danger de la foi et de la raison en le proscrivant. Théophile lança donc l'anathème contre les partisans de cette puéride croyance, et, par une suite des exagérations de la polémique religieuse, quiconque n'admirait pas Origène et ne se déclarait point son disciple fut taxé par lui d'anthropomorphisme et d'hérésie. C'est ainsi que Jérôme, le grand Jérôme, qui avait commencé la guerre contre l'origénisme à Bethléem, reçut un de ces foudres que le tout-puissant patriarche lançait d'Alexandrie sur le monde, et qu'Épiphane, le docteur par excellence en Orient, se vit dénoncé par une encyclique du même patriarche aux églises d'Égypte, de Palestine, de Syrie, et de plus à celle de Rome, comme « un anthropomorphite et un radoteur. »

Tel était à cette époque, c'est-à-dire dans les dernières années du IV<sup>e</sup> siècle, le zèle origéniste de Théophile. Non content d'avoir excommunié deux hommes tels que Jérôme et Épiphane, il usa de rigueurs si intolérables contre les moines anthropomorphites de son diocèse, que ceux-ci résolurent de le tuer. — Réunis un jour dans Alexandrie, ils marchaient sur l'archevêché, munis de bâtons et d'armes cachées, quand Théophile, soupçonnant leur dessein, s'avança au-devant d'eux, comme pour leur souhaiter la bienvenue. « Images de Dieu, leur cria-t-il d'une voix tonnante, je vous salue ! » Ce mot fit tomber toutes les colères ; les moines, furieux tout à l'heure, faillirent étouffer le patriarche dans leurs embrassements, et la vie de Théophile fut sauvée. Les naïves images de Dieu retournèrent ensuite à leurs cellules, ravies d'avoir un patriarche qui pensât comme elles sur un point si important, heureuses surtout de l'avoir converti.

Il ne l'était pas encore cependant, mais le moment de son évolution n'était pas éloigné, et les Longs-Frères, beaucoup plus justement que les moines dont je viens de parler, purent en revendiquer l'honneur. Disciples fidèles de l'école d'Alexandrie, ils professaient dans les retraites de Nitrie et de Scété un origénisme éclectique tel que celui de Théophile lui-même, rejetant les erreurs, admettant les idées raisonnables ou grandes, et avant tout l'incorporité de Dieu. Les abbés des monastères et tout ce qu'il y avait d'éclairé parmi les simples moines partageaient ces doctrines ; on lisait Origène librement, on le commentait, et quelques-uns des Longs-Frères avaient, comme je l'ai dit, composé sur ces délicates matières des traités reconnus orthodoxes. Toutefois la concorde sembla

vouloir s'exiler de ces pieuses solitudes; l'anthropomorphisme s'y glissait avec sa grossière intolérance malgré le bon sens des abbés et les interdictions violentes du patriarche. Or on n'apprit pas sans étonnement à Nitrie et à Scété que Théophile changeait de langage, qu'il était entré en rapport avec les anthropomorphites des couvens, et que, dans une lettre probablement concertée avec eux, il avait déclaré qu'à la rigueur, l'Écriture en main, on pouvait supposer à Dieu une voix, des yeux, des oreilles, un corps, puisque la Bible le disait, et que la Bible était la plus sûre des vérités; dans cette même lettre, il s'élevait avec force contre les athées, qui osaient nier la personnalité divine. Il y avait là un revirement d'opinion fort surprenant, mais qui trouva bientôt son explication. Encouragés par cette déclaration, excités d'ailleurs par des manœuvres souterraines, les anthropomorphites devinrent de plus en plus provoquans, et la « guerre, suivant le mot d'un écrivain du temps, alluma ses torches dans le royaume de la paix. »

Sur ces entrefaites, Isidore, cassé de sa charge de grand hospitalier et condamné par un synode à la dévotion du patriarche, était venu se réfugier à Scété. Convaincus de son innocence, ses anciens compagnons de solitude étaient accourus pour le recevoir et soutenir son courage; mais le vieillard, en revoyant les lieux qu'il avait habités aux jours heureux de sa jeunesse et où il rentrait frappé d'excommunication, sous le poids d'un jugement inique, restait plongé dans un morne désespoir. Les Longs-Frères, inquiets pour sa vie, allèrent solliciter du patriarche le pardon et la réhabilitation de leur ami. Le patriarche promit et ne fit rien. Ils revinrent à la charge, et avec une sainte liberté Ammonius, qui portait la parole pour eux tous, somma l'évêque de tenir son engagement, « car, disait-il, tu nous l'as promis! » L'évêque, choqué de la fermeté de ce langage, s'écria qu'on l'insultait, et, appelant les soldats qui lui servaient de garde, il leur commanda de conduire le moine insolent à la prison de la ville. Les soldats obéirent, mais les trois autres moines déclarèrent qu'ils ne se sépareraient point de leur frère, que, si Ammonius était conduit en prison, ils voulaient aller en prison comme lui. Ils suivirent donc les soldats à travers les rues jusqu'au lieu où on détenait les criminels. Les habitans, à qui leur ardente charité était bien connue, crurent d'abord qu'ils allaient, selon leur habitude, distribuer des aumônes aux prisonniers; mais, quand on apprit qu'ils étaient prisonniers eux-mêmes, une émotion très vive se fit sentir dans la ville. Des groupes nombreux se formèrent devant la prison, et de hauts personnages se rendirent à la geôle pour savoir de leurs yeux et de leurs oreilles ce que cette aventure signifiait. Alarmé de tout ce bruit, Théophile manda aux

quatre frères qu'ils eussent à quitter la prison pour venir s'expliquer avec lui. « Non, répondirent-ils au messager, nous ne sortirons pas, c'est à l'évêque de s'expliquer ici devant nous! »

La situation devenait embarrassante. Théophile fit jeter de force dans la rue les récalcitrans, et l'explication eut lieu plus tard, quand ceux-ci le jugèrent convenable. Elle eut toute la véhémence que le début promettait. Humiliés d'avoir été traités comme des malfaiteurs à la vue de toute une ville, les Longs-Frères, sans méconnaître le respect dû à leur évêque, firent entendre des paroles telles que les pouvaient trouver des hommes sûrs de leur conscience et qui ne craignaient au monde que Dieu. Ammonius, leur interprète ordinaire, s'exprimait avec calme et dignité, déduisant les raisons de leur démarche et faisant ressortir la conduite infamante de l'archevêque; mais, tandis qu'il parlait, Théophile, changeant de visage à chaque mot, tantôt pâliissait, tantôt rougissait, et une colère fiévreuse éclatait dans ses yeux. Enfin, n'y tenant plus, il se précipite sur le moine, lui serre le cou avec son manteau, comme s'il voulait l'étrangler, et, lui coupant d'une main la respiration, il le frappe de l'autre au visage avec tant de brutalité que le sang lui sortit en abondance de la bouche et du nez. Tout en frappant, il criait d'une voix irritée : « Hérétique que tu es, anathématisé Origène! » Ce nom, prononcé entre eux pour la première fois comme un chef d'accusation, laissa les Longs-Frères ébahis. C'était là toute l'explication que Théophile voulait avoir. Appelant alors à son aide une troupe de soldats, il ordonna qu'on mît aux fers les quatre moines et qu'on les ramenât dans cet équipage jusqu'à Nitrie. L'histoire ajoute, mais on aimerait à en douter, que l'archevêque riva de ses mains le carcan au cou d'Ammonius.

Lorsqu'on vit arriver aux monastères ces malheureux sous escorte et traînant leurs chaînes, la communauté fut en grand émoi. « On se demanda, dit le contemporain que nous suivons dans ces récits, quelles épreuves et quels châtimens Dieu réservait aux enfans de la pénitence. » On ne tarda pas à le savoir. Un mandement épiscopal arriva bientôt, déplorant la perversion de la foi à Nitrie, et ordonnant que tout ce qu'il y avait dans les monastères et les cellules de livres d'Origène et de ses fauteurs y fût immédiatement brûlé; que si, ajoutait le mandement, l'exécution du présent ordre éprouvait des oppositions ou des retards, le patriarche viendrait en personne le faire exécuter devant lui. Les solitaires comprirent la menace cachée sous ces paroles. C'est aux abbés surtout qu'en voulait Théophile, comme à des hommes plus instruits, plus indépendans que les simples cénobites, et c'est à eux que s'adressait l'avertissement. Par promesse et argent, il avait organisé dans ces honnêtes et saints asiles, honorés dans tout le monde sous le nom



de *ville du Seigneur*, un espionnage en règle, au moyen duquel il savait jour par jour, heure par heure, ce que faisaient les frères. L'histoire a voué à l'infamie cinq de ces traîtres, agens de Théophile, dénonciateurs de leurs compagnons, instrumens de ruine pour leurs couvens. « C'étaient, nous dit le même contemporain, bien informé de tous ces faits, c'étaient des hommes obscurs, sans valeur ni nom, étrangers à l'Égypte et qui n'avaient jamais été admis dans l'assemblée des pères, gens en un mot indignes d'aucun grade monastique et dont on n'eût même pas voulu faire des portiers. » Cette indignité n'empêcha pas le patriarche de choisir plus tard parmi eux trois diacres, un prêtre et un évêque, et encore créa-t-il un nouveau siège pour ce misérable, aucun ne se trouvant alors vacant dans les nomes d'Égypte. Les choses ainsi préparées, espions et patriarche se concertèrent pour un coup d'éclat.

A un jour convenu, les cinq moines quittèrent secrètement leurs cellules, pour se rendre dans une église d'Alexandrie où le patriarche officiait. Là, prosternés devant son trône et simulant un trouble intérieur profond, ils lui présentèrent une requête que le patriarche connaissait bien, car il l'avait lui-même rédigée. Il la prit de leurs mains, et, sitôt l'office terminé, il la porta chez le préfet d'Égypte et chez le maître des milices de la province, réclamant leur concours pour des actes de rigueur dont cette requête exposait, disait-il, la nécessité. Ces magistrats, après l'avoir lue, ne firent aucune difficulté de mettre à sa disposition un corps assez nombreux de soldats auquel le patriarche adjoignit les valets du palais épiscopal et une bande de scélérats (c'est le mot dont se sert l'histoire), ses compagnons habituels dans les coups de main qu'il exécutait. Le tout forma une petite armée qu'il équipa avec célérité et mystère, et non sans la faire boire largement, car tous ces braves étaient ivres au moment du départ. L'archevêque à leur tête, dans l'attitude d'un général, se mit en route pour Nitrie. Il avait calculé les haltes de façon à n'arriver en vue des monastères qu'après la chute du jour, afin de rendre la surprise plus complète, et en effet il était déjà pleine nuit lorsque, poussant d'horribles clameurs, la troupe gravit la sainte montagne.

Le tableau de cette visite pastorale, tel que l'histoire nous le donne, est celui du sac d'une ville. Les assaillans pillaient, enfonçaient les portes des couvens, fouillaient les cellules, et, sous le prétexte de chercher des livres, faisaient main basse sur tout ce que pouvaient posséder de pauvres moines. Réveillés en sursaut et à moitié morts de frayeur, les cénobites couraient se cacher dans les coins les plus retirés de leurs enclos. D'autres en grand nombre descendaient les pentes de la montagne par des sentiers dérobés et se dispersaient dans la vallée. Grâce à l'obscurité de la nuit,

beaucoup d'abbés parvinrent à se sauver. Les Longs-Frères habitaient en dehors des clôtures conventuelles une petite maison divisée en cellules; des âmes compatissantes les en vinrent tirer pour les descendre avec des cordes au fond d'une citerne dont l'orifice fut masqué avec des pièces de bois et des nattes. Quand le soleil se leva sur cette ville du Seigneur, séjour naguère de la méditation et de la paix, il n'éclairait plus que des décombres. « Un sanglier cruel, nous dit le narrateur contemporain, avait ravagé la vigne féconde du Christ. »

Le désir ardent du patriarche était de s'emparer des Longs-Frères, dont la capture devait être le trophée de sa victoire, et il entra dans une vraie fureur en apprenant qu'ils avaient échappé. Se faisant conduire près de leur cabane, il la fit fouiller de fond en comble sous ses yeux. Tout y fut mis en pièces par les soldats, qui brisèrent jusqu'aux grabats. On perça les murs à coups de levier, on effondra le toit, on creusa le sol pour s'assurer qu'il n'existait point quelque part une retraite cachée. Un jeune serviteur, laissé par les frères à la garde de la maison, assistait à ce spectacle, muet et épouvanté. La colère de Théophile gagna enfin les assaillans, trompés dans leurs recherches; ils se vengèrent de leur déconvenue en entassant au milieu de la cabane des monceaux de sarmens auxquels ils mirent le feu. Tout fut dévoré par les flammes, l'enfant lui-même y périt. Parmi les objets consumés se trouvaient une bibliothèque de livres sacrés et profanes, trésor et orgueil de ces bons moines, et aussi un morceau de la sainte eucharistie, que, suivant l'usage de la primitive église, ils gardaient chez eux pour la sanctification de leur demeure; de tout cela, il ne resta que des cendres. L'histoire raconte que le patriarche, non content de participer par la vue à cette exécution sauvage, en avait lui-même donné le signal, et qu'il ne partit qu'après avoir vu s'éteindre les dernières lueurs de l'incendie.

Les moines fugitifs, que les Longs-Frères parvinrent à rejoindre, se réunirent au nombre de trois cents, abbés, prêtres, diacres ou simples moines, dans un lieu reculé du désert où ils eurent d'abord l'idée de s'établir; mais, apprenant qu'une seconde expédition allait être dirigée contre eux, ils se décidèrent à fuir cette Égypte qui ne leur offrirait plus désormais ni paix ni trêve. Leur projet fut de se rendre en Syrie, hors de la juridiction de Théophile, et de là où Dieu les conduirait. Fixant leur rendez-vous à l'occident de la Mer-Rouge, sur les confins de la Palestine, ils se dispersèrent encore une fois, et chacun gagna comme il put le lieu de ralliement à travers la vallée du Nil. Pendant ce temps-là, un synode d'évêques complaisans, assemblé par Théophile dans Alexandrie, les condamnait comme hérétiques et rebelles d'après une formule dic-

tée par le patriarche lui-même et suivie de l'excommunication. Quand ces infortunés atteignirent le lieu du rendez-vous, de trois cents qu'ils étaient partis, ils ne se retrouvèrent plus que quatre-vingts; le découragement, la misère, la fatigue, l'incertitude de l'avenir, avaient arrêté les autres dans leur route. Ceux qui restaient étaient pour la plupart de vieux confesseurs à l'épreuve des défaillances et de la douleur, quelques-uns même étaient octogénaires, et leurs corps, marqués des stigmates de la persécution arienne qu'ils avaient subie sous Valens, témoignaient de leur saint courage. C'était là leur orgueil entre eux et leur titre devant le monde. Les uns étalaient sur leurs poitrines les cicatrices du fer et du feu, les autres l'empreinte des tenailles sur leurs membres, et ceux qui ne portaient pas ces traces glorieuses des combats de la foi portaient celles des austérités. Ayant tenu conseil, ils résolurent de se rendre d'abord à Jérusalem, où ils prendraient un peu de repos, et ensuite à Constantinople, où ils comptaient obtenir (les pauvres gens n'en doutaient pas) justice de l'empereur et protection de l'archevêque Jean Chrysostome. Partis ainsi pleins de confiance sous la conduite d'Isidore et de trois des Longs-Frères, car l'aîné, Dioscore, était retenu par le devoir dans son évêché, ils envoyèrent un lointain adieu à leurs chères montagnes, à ces sables torrides et à ce ciel d'airain qui avaient pour eux tous les enchantemens de la patrie.

## II.

Ils partaient sans argent, sans vivres; la charité les soutint en route, et ils trouvèrent du secours jusque dans le désert. Entrés en Palestine, ils virent les fidèles accourir à leur rencontre avec des provisions et de l'argent; mais les évêques se montrèrent moins compatissans. Beaucoup leur refusaient un simple séjour dans leur diocèse, leur enjoignant avec dureté de passer outre. Ces malheureux en effet avaient été devancés sur toute leur route par une encyclique de Théophile, qui les dénonçait comme des hérétiques excommuniés, et prévenait les évêques de ne point communiquer avec eux; or on connaissait le caractère implacable du patriarche d'Alexandrie, et, même en dehors de sa juridiction, la plupart des évêques jugeaient prudent d'éviter toute querelle avec lui. Celui de Jérusalem, Jean, fut le meilleur de tous. Soit qu'il conservât un vieux levain d'origénisme malgré sa réconciliation avec Jérôme et le brusque changement de Théophile, soit que la bonne réputation d'Ammonius et de ses frères le disposât favorablement, il reçut les fugitifs à bras ouverts. Ce bon accueil les toucha tellement qu'ils lui demandèrent la permission de s'établir au moins pour quel-

que temps dans le canton de Scythopolis, au pied des montagnes de Galilée où ils trouveraient des palmiers en assez grande abondance pour y travailler et vivre à l'aise du produit de leurs nattes. Jean allait consentir, lorsqu'arriva d'Alexandrie une lettre qui refroidit ses bonnes intentions; elle était du patriarche et portait ces mots : « Tu ne devais pas, contre ma volonté, recevoir dans ta ville les moines de Nitrie, car je les ai chassés pour leurs crimes. Toutefois, si tu ne l'as fait que par ignorance, je te le pardonne. Aie soin désormais de ne plus communiquer avec des gens que j'ai excommuniés, et garde-toi de leur accorder ni fonctions ecclésiastiques, ni lieu de résidence dans ta juridiction. »

« Si Théophile ne se disait pas Dieu dans son insolent monitoire, observe à ce sujet l'auteur contemporain qui nous a transmis cette lettre, assurément il s'imaginait bien l'être pour oser s'exprimer ainsi. » La lettre d'ailleurs n'était pas destinée qu'au seul Jean de Jérusalem; c'était une circulaire à tous les évêques de Palestine qui s'étaient montrés quelque peu charitables et hospitaliers envers les exilés d'Égypte. Cette persécution sous toutes les formes s'appelait, dans le langage des amis de Théophile, « la chasse aux basilics. »

La Palestine était donc fermée aux Longs-Frères et à leurs compagnons; la Syrie le devait être également, tant on craignait tout froissement avec ce dangereux voisin. Convaincus de leur malheureux sort, ils n'eurent plus qu'un désir, celui de gagner au plus tôt Constantinople, et de se mettre sous la protection d'un évêque aussi puissant que Chrysostome. Un des ports de la côte, Césarée ou Joppé, leur fournit le navire dont ils avaient besoin, et ils arrivèrent sans encombre dans la ville impériale, où leur apparition causa une certaine surprise. Sans doute on voyait fréquemment dans la grande cité byzantine, rendez-vous de toutes les curiosités orientales, des moines de tout costume et de toute nation : arabes, syriens, capadociens, persans; mais ceux des solitudes d'Égypte étaient rares, et l'on parlait de Nitrie et de Scété comme d'un pays presque fabuleux. La présence de ces moines était une nouveauté, leur costume aussi frappa singulièrement les regards. Ils avaient les jambes et les bras nus, et portaient pour tout vêtement ces peaux d'agneaux du désert, à la toison fine et blanche, qu'on appelait *melothé*. De quatre-vingts qu'ils étaient partis d'Égypte, ils n'étaient plus maintenant que cinquante, la fatigue et la misère ayant moissonné le reste, et eux-mêmes, malgré leur forte constitution, présentaient des corps exténués et des visages où l'angoisse du malheur était empreinte. Après s'être reposés sur le port, ils se formèrent en troupe, Isidore et les Longs-Frères tenant la tête, et ils se dirigèrent vers l'archevêché, où les Longs-Frères entrèrent seuls.

Admis en présence de l'archevêque, les Longs-Frères, se prosternant à ses pieds suivant l'usage, exposèrent en peu de mots les événemens qui les amenaient à Constantinople et que Chrysostome connaissait vaguement par le bruit public. Ils ajoutèrent qu'ils venaient lui demander sûreté pour leurs personnes et protection près de l'empereur contre les violences de leur patriarche, dont ils réclamaient le châtement de la justice du prince. Ils avaient à cet égard dressé un libelle d'accusation qu'ils lui présentèrent. Chrysostome les releva avec bonté, et, les interrogeant sur les questions de doctrine d'où était né le dissentiment, il leur fit expliquer dans un entretien familier leurs opinions sur les points les plus délicats de l'origénisme. Nourri comme il l'était de la fleur des doctrines orientales, il eut bientôt sondé ces cœurs sincères et ne découvrit rien dans leur foi qui pût justifier la condamnation d'un concile et l'excommunication d'un évêque. « Je me charge de cette affaire, leur dit-il, et je ferai en sorte qu'un autre concile vous absolve, ou que votre évêque lève de son plein gré votre excommunication. Reposez-vous-en sur moi. » Quant à la requête qu'ils voulaient adresser à l'empereur, il leur conseilla de ne point le faire, de ne point traduire un chef ecclésiastique devant des juges séculiers. « C'est à l'église, leur dit-il, de juger les choses de l'église; les tribunaux temporels n'ont rien à voir dans des débats qui intéressent le service de Dieu. » Et, les congédiant, il ajouta : « Mes frères, vous ne logerez point ici, car je ne puis recevoir à ma table et sous mon toit des hommes condamnés et excommuniés que leur condamnation ne soit réformée canoniquement, et leur excommunication retirée; mais je vous placerai dans les cellules de mon église d'Anastasia, où mes diaconesses ne vous laisseront manquer de rien. Par la même raison, vous ne pouvez être admis à la communion des mystères; je vous autorise toutefois à participer en commun avec nous aux prières de l'église. » Il leur enjoignit enfin de rester renfermés au domicile qu'il leur assignait, de se montrer rarement dans la ville, surtout de garder un silence absolu touchant l'objet de leur voyage, dont la bonne issue devait tenir aux décisions d'un concile et à ses propres soins, que troubleraient d'inutiles interventions venues du dehors. Cela dit, il fit conduire les Longs-Frères et leurs compagnons dans les vastes cloîtres qui entouraient l'église d'Anastasia, et, mandant près de lui la diaconesse Olympias, il la chargea de s'entendre avec les matrones de la ville pour procurer à ces hommes dénués de tout la nourriture et le vêtement.

La préoccupation de Chrysostome au sujet de cette aventure était grave, car il en pouvait rejaillir un grand déshonneur sur l'église, si les faits, tels qu'ils lui étaient racontés, le procès d'Isidore, le sac des couvens de Nitrie, la condamnation des Longs-Frères sans

qu'ils eussent été entendus, devenaient un sujet d'enquête, d'examen, de discussion et enfin de sentence devant un tribunal laïque. Il n'avait pas le moindre doute sur la sincérité des Longs-Frères, et de plus il connaissait Théophile par expérience comme un adversaire de peu de conscience et un redoutable machinateur d'intrigues. Il avait eu à lutter contre lui lors de son élection au siège de Constantinople, et ce patriarche d'Alexandrie, alors présent dans la ville impériale, avait employé, pour faire échouer un homme qu'il connaissait à peine, mais dont il était jaloux, des manœuvres qu'on aurait à peine attendues de l'ennemi le plus invétéré. Il n'avait même consenti à l'ordonner après l'élection que sur le commandement réitéré de l'empereur ou de son ministre Eutrope. Chrysostome était donc bien convaincu que, dans les affaires de Nitrie, Théophile avait mérité toute la réprobation que les fugitifs appelaient sur sa tête; mais l'idée d'un grand évêque, le second du monde oriental, assis en accusé au prétoire d'un juge laïque, le révoltait malgré lui et l'intéressait presque à sa cause. A peine les solitaires étaient-ils installés dans leurs cellules qu'il prit la plume, et afin de prévenir ce qui à ses yeux était une atteinte à la dignité épiscopale, il écrivit à son co-évêque d'Alexandrie, le conjurant de lui accorder comme à un frère et à un fils la grâce des exilés, au nom de la paix de l'église et de l'honneur de Dieu. « J'ai interrogé les moines de Nitrie, disait sa lettre, et en vérité je n'ai découvert dans leur doctrine rien de contraire à la vraie foi; mais l'affliction leur a tourné la tête, ils veulent te dénoncer à l'empereur et m'ont présenté dans ce dessein une requête dont ils ont suspendu l'envoi à ma prière. Toutefois ils ne s'abstiennent qu'à regret, et je tremble qu'ils ne reprennent au premier moment leur fatale résolution. Lève donc de toi-même l'excommunication, pardonne-leur, et tout sera fini. Autrement il faudra recourir à un concile que je convoquerai, ou laisser porter cette fâcheuse affaire au tribunal des juges séculiers. J'attends ta réponse et voudrais savoir quel sentiment tu as de tout ceci, afin de choisir moi-même une ligne de conduite. » En caractérisant, comme il le faisait, les intentions des Longs-Frères, Chrysostome ne se trompait pas. Il comprenait que ces hommes simples, mais fermes jusqu'à l'opiniâtreté et exaspérés d'ailleurs par la souffrance, n'admettraient ni ménagemens, ni délais, et que, lui-même n'ayant aucun moyen de satisfaction à leur offrir, ils lui échapperaient sans le moindre doute.

Théophile de son côté haïssait particulièrement Chrysostome, dont il enviait la gloire et avait essayé d'entraver la fortune, mais qu'il était obligé de reconnaître pour son supérieur dans la hiérarchie des églises. A la lecture de cette lettre, sage dans son objet, modérée dans sa forme, mais où l'archevêque se faisait juge des

hommes qu'il avait excommuniés, les déclarait orthodoxes après examen, ajoutant que, si le pardon ne leur était octroyé, lui, Jean de Constantinople, convoquerait un concile pour les absoudre, le hautain patriarche bondit de fureur, et ses rancunes se réveillèrent. En réfléchissant aux raisons qui pouvaient porter cet ancien ennemi à prendre le patronage de quelques misérables moines, il n'en imagina que deux : le désir de lui nuire ou bien la conformité de doctrine avec les excommuniés, et il se rappela qu'au temps où lui-même était origéniste ardent, il comptait Chrysostome parmi les auxiliaires de son parti. Ce fut pour cet esprit malfaisant un trait de lumière, et il songea dès lors à quelque grande intrigue qui fit tomber dans le même filet les protégés et le protecteur. Pour le moment, il s'en tint aux questions de discipline et de compétence ecclésiastique, et fit à la lettre de Chrysostome la réponse suivante : « Je ne croyais pas que tu pusses ignorer les canons de Nicée qui défendent aux évêques de juger des causes hors de leur ressort. Que si tu les ignores, je t'invite à en prendre connaissance, et à ne pas recevoir de requête contre moi. Dans le cas où je devrais être jugé, il faut que je le sois par les évêques d'Égypte et non par toi, qui es éloigné d'ici de soixante-quinze journées. »

Le cinquième canon de Nicée portait effectivement défense aux évêques des autres diocèses de recevoir en communion ou en recours les membres du clergé et les laïques qui auraient encouru l'excommunication dans leurs diocèses particuliers; mais il y était ajouté comme correctif que l'on s'informerait si ce n'était point par faiblesse ou par quelque autre défaut des évêques, ou par suite de quelque inimitié personnelle que les plaignans auraient été retranchés de la communion. Chrysostome était donc entre les excommuniés de Nitrie et leur métropolitain dans toute la rigueur du droit : il voulait examiner aux termes des canons si leur condamnation n'était pas l'effet soit d'une erreur, soit d'une vengeance privée. Théophile au contraire feignait d'imputer son intervention à une grossière ignorance des règles ecclésiastiques, et, voulant afficher jusqu'au bout le mépris de Chrysostome et de son patronage, il fit appréhender au corps l'ainé des Longs-Frères, demeuré dans son diocèse des montagnes comme un consolateur et un appui pour ce qu'il y restait encore de solitaires. Par un procédé qui rappelle les tyrans de l'ancienne Égypte, le patriarche envoya à Dioscore des soldats qui le traînèrent hors de son église, et c'est ainsi que le vieillard apprit qu'il allait être déposé. La sentence canonique suivit de près. Non-seulement l'évêque d'Hermopolis la Petite fut cassé de son grade et retranché de la communion, mais le diocèse lui-même fut aboli, comme si la présence de cet homme austère et modeste sur le plus pauvre siège de l'Égypte y eût imprimé une

souillure. Dioscore, délivré de sa triste chaîne, s'embarqua furtivement et rejoignit ses frères à Constantinople. Cet exploit de Théophile complétait la lettre à Chrysostome et lui donnait toute sa signification.

L'archevêque de Constantinople parut ne point sentir le trait insolent par lequel Théophile répondait à sa prière; il lui récrivit même pour le ramener à des sentimens plus calmes dans l'intérêt de l'église, tandis que d'un autre côté il prêchait la paix aux Longs-Frères. Ces moines et leurs compagnons, las de tant de délais, irrités, malades, se contenaient à peine : une perte douloureuse acheva de les aigrir. Le grand hospitalier Isidore mourut. Ce prêtre, source involontaire de leurs malheurs, expirait à l'âge de quatre-vingt-cinq ans dans une de ces cellules d'Anastasia que l'archevêque leur avait assignées pour demeure, et où ils ne virent bientôt plus qu'une prison; ils se demandèrent alors les uns aux autres avec désespoir s'ils étaient destinés à mourir, comme leur ami, dans l'exil, sans justice ni vengeance. Ils en étaient là quand de nouveaux événemens vinrent leur rendre la liberté d'agir, et dégagèrent l'archevêque de toute responsabilité dans les tristes affaires de Nitrie.

Il était entré tout récemment au port de Constantinople un navire égyptien amenant d'Alexandrie une ambassade du patriarche à l'empereur. Les envoyés étaient au nombre de cinq, un évêque et quatre abbés, et dans leurs rangs figuraient quelques-uns des odieux espions de Nitrie, provocateurs et instrumens de tous ces désastres : la trahison, comme on voit, avait bientôt reçu sa récompense. Ils étaient porteurs d'une requête au prince tendant à ce qu'on chassât de Constantinople, comme des hommes dangereux et capables de tout, des moines fugitifs, excommuniés par leur évêque et condamnés par un concile pour crimes d'hérésie, de magie, de rébellion enfin contre l'église et l'état : ces scélérats, c'étaient les Longs-Frères et leurs amis. L'imputation de magie glissée au milieu des autres avait été perfidement imaginée pour intéresser le pouvoir civil à l'extermination de ces malheureux. La magie en effet était un crime de lèse-majesté, jugé la plupart du temps par des commissions spéciales, attendu qu'il s'y mêlait presque toujours aussi des menées ambitieuses et des complots contre le chef de l'empire. Les lois qui la punissaient étaient donc d'une dureté impitoyable, c'était la relégation ou la mort. Faire des exilés de Nitrie une bande de magiciens, c'était armer contre eux la haine publique, les soupçons du prince, le zèle des adulateurs et des lâches. Les envoyés s'offraient d'ailleurs à soutenir leurs dires devant le tribunal de l'empereur. Pour que l'accès du palais leur fût plus facile et l'office du prétoire plus favorable, ils arrivaient munis de grandes sommes d'argent et de cadeaux de toute nature. Le patriarche d'Alexandrie



comptait à la cour byzantine, ainsi que je l'ai dit, plus d'un serviteur à gages prêt à l'aider dans toutes ses entreprises.

Les relations du primat d'Égypte avec le gouvernement impérial avaient un caractère tout particulier, unique dans l'empire d'Orient. Alexandrie alimentait Constantinople, comme Carthage nourrissait Rome, et l'évêque qui tenait sous sa main les fermiers des grains, la flottille de transport, en un mot les nombreux agens du service de l'annone, était devenu par le fait un personnage politique très important. Un retard d'un mois, de quinze jours, d'une semaine dans les envois, suffisait pour affamer la ville résidence des césars et les césars eux-mêmes, et l'on put mesurer l'influence des redoutables patriarches d'Alexandrie lorsque, sous le principat de Constance, Athanase fut accusé d'avoir voulu créer la famine. Outre cela, le service de l'annone comptant dans l'intérieur de Constantinople des agens presque aussi nombreux qu'au port d'Alexandrie et ces agens étant presque tous Égyptiens, les mêmes patriarches possédaient au sein de la ville impériale un petit peuple de matelots, d'ouvriers, de portefaix, de trafiquans de toute sorte, concentré dans un quartier voisin de la mer et en rapport avec la flotte, peuple turbulent, toujours mêlé aux émeutes de la plèbe byzantine et toujours prêt à entrer dans des complots religieux sur un signal de son évêque. Aussi l'histoire nous montre-t-elle fréquemment les Égyptiens de Constantinople agens ou complices de troubles dans les élections ecclésiastiques de cette capitale, par exemple lors de la lutte entre Grégoire de Nazianze et le philosophe Maxime, et plus récemment lors de la candidature de Jean Chrysostome. Cet état de choses assurait au primat d'Égypte dans une affaire quelconque infiniment plus de poids près du gouvernement impérial qu'aux primats d'Antioche, de Thessalonique ou de Césarée; l'habileté égyptienne faisait le reste.

Non contents de poursuivre juridiquement les exilés devant l'empereur, les envoyés de Théophile propageaient contre eux dans la ville les bruits les plus infamans, et déjà la disposition des esprits, favorable jusque-là, leur devenait contraire. Les pauvres moines ne pouvaient plus paraître dans les rues qu'on ne les montrât au doigt comme des magiciens. A bout de patience, ils résolurent de répondre aux accusations en attaquant de front les accusateurs, et, quoi qu'en pût dire Chrysostome, ils rédigèrent une plainte dans laquelle, énumérant leurs griefs, ils requéraient contre l'évêque et les quatre abbés envoyés de Théophile la peine des calomnieurs. Ils firent plus, ils englobèrent dans la même réquisition le patriarche d'Alexandrie, premier et véritable auteur de toutes ces calomnies. Chrysostome alors les désavoua hautement, et déclara se séparer d'eux pour toujours.

Chose triste à dire, cette séparation leur profita près des gens qui n'aimaient pas l'archevêque. Celui-ci fut blâmé d'abandonner ainsi dans le péril des supplians venus des extrémités de l'Orient se placer sous son aile et de sacrifier la cause de ses hôtes à son orgueil de prêtre, qui ne voulait pas qu'un autre prêtre, si criminel qu'il pût être, fût traduit devant un tribunal laïque, fût-ce même le tribunal de l'empereur. On exaltait au contraire le courage de ces honnêtes gens, qui brisaient de gaieté de cœur leur dernier appui plutôt que de subir patiemment l'infamie. A mesure que l'intérêt se reportait sur eux, les ennemis de l'archevêque en prenaient occasion pour noircir sa conduite, et l'infortune des moines de Nitrie fut un sujet d'incrimination contre lui. On prétendit que ce cloître où il les avait enfermés était réellement une prison, qu'ils y supportaient les plus durs traitemens, et qu'un d'entre eux étant mort de misère et de faim (on parlait vraisemblablement d'Isidore), Chrysostome avait refusé de lui rendre les devoirs dus aux mourans. Ceci pouvait être vrai, car la règle ne lui permettait pas d'entrer en communion de sacremens avec des gens frappés de séparation canonique. La cour encourageait de tout son pouvoir ce revirement de l'opinion, et en dépit des menées de Théopliile les moines de Nitrie y devinrent à la mode par opposition à Chrysostome. Non-seulement on les encouragea dans leur résolution de demander justice à l'empereur, non-seulement on leur fit déposer leur placet, suivant les formalités voulues, à l'office du prétoire impérial, mais comme la réponse tardait, vu la lenteur des procédures, on leur mit en tête de recourir à l'impératrice elle-même, qui, disait-on, ferait marcher l'affaire comme il convenait.

Un jour donc qu'Augusta était attendue pour la célébration des mystères à l'église de Saint-Jean-Baptiste, au faubourg de l'Hebdomon, les moines de Nitrie s'y rendirent, les Longs-Frères à leur tête, et se tinrent rangés en bon ordre sur le passage de l'impératrice. Eudoxie arriva, entourée de gardes et assise dans son char impérial. La vue de cette troupe de moines supplians lui causa un instant de surprise; puis, les reconnaissant à l'étrangeté de leur costume, non moins qu'à la haute taille de leurs chefs, elle se pencha hors de sa voiture et fit signe aux Longs-Frères qu'elle désirait leur parler. Quand ils furent proches, elle leur dit : « Donnez-moi votre bénédiction, mes frères, et priez pour moi, pour mes enfans, pour l'empereur et aussi pour l'empire. Je sais quelles sont vos demandes, et il ne dépendra pas de moi qu'un synode ne soit convoqué au plus tôt pour vous donner la satisfaction que vous méritez. Je veux en outre que votre patriarche soit mandé ici pour y répondre du mal qu'il vous a fait. » Les Longs-Frères et leurs compagnons se retirèrent le cœur joyeux. Un grand pas était fait. Eudoxie prenait

en main l'intérêt des persécutés de Nitrie, et elle se précipita dans cette affaire avec la résolution d'une femme qui n'entreprend pas en vain. Quelques jours à peine s'écoulèrent depuis l'entrevue de l'Hebdomon, et déjà tous les délais résultant des formalités étaient levés. Le décret de convocation d'un synode était signé par l'empereur, l'ordre d'instruire en calomnie contre les envoyés égyptiens était signifié aux juges, Théophile lui-même était cité à comparaître, et ce qui prouvait l'ardeur d'Eudoxie à servir cette cause qu'elle avait faite sienne, c'est qu'elle dépêcha un de ses officiers nommé Élaplius pour remettre en main propre au patriarche, dans sa ville d'Alexandrie, la double citation qui l'appelait à comparaître devant le futur concile et devant l'empereur.

L'apparition d'Élaplius et ce retour subit des choses, qui faisait du patriarche un accusé, de ses excommuniés des accusateurs, frappèrent Théophile comme d'un coup de foudre. Il n'y voulut voir qu'une manœuvre habile de Chrysostome et la revanche des dédains insolens avec lesquels avait été repoussée sa proposition de concorde. Il sut pourtant contenir sa colère. « Théophile se taisait, dit un contemporain, mais son silence était sinistre. » Élaplius, reçu avec tout le respect dû à celle qui l'envoyait et à la mission dont il était chargé, n'obtint pourtant rien de définitif. Le patriarche prétexta les devoirs de son ministère et d'autres raisons encore pour ne point partir sur-le-champ, mais il promit solennellement d'être à Constantinople dans un court délai. Ce fut tout ce qu'Élaplius put rapporter à sa maîtresse. Théophile en effet, sous le coup de la surprise et du danger, avait besoin de se recueillir, il avait besoin de dresser des machinations nouvelles contre ce qu'il croyait une machination de son rival: pour cela, il lui fallait du temps, et il se mit à l'œuvre aussitôt. Se sauver lui-même, rentrer dans les bonnes grâces de l'empereur et perdre Chrysostome, voilà le problème dont la solution absorbait son esprit. Quant aux Longs-Frères, il y songeait à peine, leur importance disparaissant devant la grande lutte qui allait s'ouvrir entre les deux premiers prélats de l'Orient. A force d'y rêver, il lui sembla que le moyen le plus expéditif et le plus sûr d'accabler Chrysostome était de lui jeter en face quelque homme de grande autorité dans l'église en matière de discipline et de dogme, qui vint, au nom des lois disciplinaires violées, lui demander compte de la protection dont il couvrait contre un évêque et un concile des excommuniés, lui demander compte aussi, au nom de la foi orthodoxe, de sa foi, à lui qui avait communiqué avec ces hommes. La question de l'origénisme se glissait alors dans l'affaire avec tout son venin; l'archevêque était poursuivi comme hérétique en même temps que les Longs-Frères, et Théophile, une fois les choses engagées, paraissait pour saisir son en-

nemi corps à corps. Telle fut la combinaison infernale à laquelle il s'arrêta; toutefois il fallait trouver cet homme influent, honnête, qui à son insu mettrait son autorité, sa science théologique et son zèle au service des passions d'autrui. Théophile crut l'avoir trouvé dans la personne de son ancien adversaire, le vénérable Épiphane, évêque de Salamine en Chypre.

### III.

Épiphane, dont j'ai parlé longuement dans un autre de mes récits à propos de ces mêmes querelles de l'origénisme, qu'il fut un des premiers à soulever, Épiphane ne comptait pas alors moins de quatre-vingts ans. Ce vieillard avait eu ses jours d'héroïsme, lorsque, consumant sa fortune et sa vie à la recherche des hérésies, bravant la faim, la soif, les mauvais traitemens des hommes pour étudier jusqu'au fond des déserts de l'Arabie les déviations de la foi chrétienne, il avait tenu d'une main ferme la chaîne des traditions apostoliques, si fréquemment ébranlée en Orient par l'imagination et la fantaisie; mais, au moment où Théophile jetait son dévolu sur lui pour en faire un instrument de haine et de discorde, Épiphane n'était plus que l'ombre de lui-même. L'âge, sans diminuer son activité, avait affaibli son intelligence. Un esprit pétulant, brouillon, tracassier, remplaçait en lui cette âme généreuse, dévorée jadis du pur zèle de la maison de Dieu. Ébloui par sa propre gloire, enivré de ses succès près des conciles, dont il avait dicté si souvent les décrets, il avait fini par croire à sa propre infailibilité, et se faire, vis-à-vis de ses collègues les évêques et des synodes eux-mêmes, un juge sans appel ou plutôt un tyran.

Il y avait dans cet homme profondément sincère, mais que l'orgueil dominait, quelque chose de la naïveté d'un enfant; c'est ce que témoignent les historiens contemporains, et Théophile, dans le choix qu'il venait de faire, avait compté sur cette simplicité mêlée aux infatuations de l'amour-propre. Ainsi que je l'ai dit plus haut, à l'époque où, chef des origénistes, le patriarche avait eu pour adversaire l'évêque de Chypre, chef des anti-origénistes d'Orient, il l'avait traité insolemment, suivant son usage, l'appelant radoteur et anthropomorphite, et malgré cette insulte publique, consignée dans une lettre pastorale et aggravée par une menace d'excommunication, il lui suffit d'un mot pour ramener cet antagoniste et le plier à ses volontés. Il écrivit à Épiphane quand il eut besoin de lui que, si ses sentimens dans l'obscur question de l'origénisme étaient changés du tout au tout, s'il avait vu le jour dans ces ténèbres, et si les écailles lui étaient tombées des yeux comme à saint Paul, il le devait aux salutaires réprimandes que ne lui avait pas ménagées

le métropolitain de Salamine : il reportait donc l'honneur de sa rétractation à ce grand docteur, lumière de l'orthodoxie. Cet hommage devait flatter Épiphanes et le flatta en effet. Le vieil évêque ne se sentit pas de joie d'avoir procuré à l'orthodoxie orientale une conversion non moins brillante par la renommée du converti que par l'élévation de sa dignité, et il se voua désormais à le servir. C'est ainsi que cet homme, qui se jouait de tout, put faire d'un candide vieillard l'associé de ses mauvais desseins et presque le complice d'un crime.

Aucune occasion plus favorable ne pouvait s'offrir aux vaniteuses prétentions d'Épiphanes. Un concile allait se réunir prochainement à Constantinople pour juger la conduite des Longs-Frères, leurs opinions théologiques et la légitimité des censures qui les avaient frappés. C'était toute la question de l'origénisme, agitée solennellement pour la première fois dans la ville impériale, sous les yeux de l'empereur, en face des évêques réunis de tout l'Orient. Or qui guiderait le concile dans ses décisions ? qui poserait les articles de foi à défendre contre l'erreur ? qui dirigerait dans ce labyrinthe de subtilités philosophiques et de demi-vérités chrétiennes que présentaient souvent les ouvrages d'Origène ces prélats respectables, mais ignorans, qu'enverraient au synode les montagnes de Phrygie, de Cilicie, d'Arménie ou les campagnes de Thrace ? Les ténèbres étaient épaisses et la marche glissante, puisque l'archevêque de Constantinople lui-même avait failli, en croyant peut-être communiquer innocemment avec les Longs-Frères. Le devoir d'Épiphanes, qui avait ouvert le combat, n'était-il pas de le soutenir jusqu'au bout, de prêter ses lumières au concile, de préparer la voie à des décisions d'une complète orthodoxie, de venir enfin à ses derniers jours raffermir l'église dans ce qu'il croyait un de ses plus grands périls ? Telles furent les pensées qui durent assaillir Épiphanes quand il reçut, vers le mois de décembre de l'année 402, une lettre du patriarche d'Alexandrie ; telles furent au moins celles que cette lettre était destinée à réveiller dans son esprit.

La lettre l'entretenait en effet du futur concile, et Théophile, en lui envoyant une ampliation des *Actes* de celui d'Alexandrie, qui avait condamné les Longs-Frères, le pria de rédiger lui-même ou de faire rédiger par les évêques cyprîotes, ses disciples, un formulaire où serait nettement posée la doctrine concernant Origène et l'origénisme. Ce formulaire devrait être envoyé à tous les évêques d'Asie, de Bithynie et de Cilicie ; lui-même se chargeait de ce soin, et il y joindrait les *Actes* de son concile d'Alexandrie et des explications personnelles sur l'excommunication des Longs-Frères. Ces documens seraient également transmis à l'archevêque de Constantinople, pour que celui-ci ne pût arguer d'ignorance ni quant aux

personnes ni quant aux doctrines, s'il arrivait qu'on dût le prendre lui-même à partie. Cette dernière idée était loin de déplaire à Épiphane, car, après avoir ramené à résipiscence le patriarche d'Alexandrie, quelle gloire pour lui s'il allait convertir encore celui de la ville impériale!

Il fut fait suivant le vœu de Théophile. Le métropolitain de l'île de Chypre, réunissant ses suffragans en synode, leur dicta une formule de foi complète concernant Origène et ses auteurs; puis le décret synodal, accompagné des lettres encycliques des deux évêques, fut envoyé dans tout l'Orient. L'archevêque de la ville impériale étant un trop haut personnage pour qu'on se contentât à son égard de la voie ordinaire de transmission, Épiphane voulut lui déléguer un de ses prêtres pour lui remettre la dépêche et lui exposer en même temps de vive voix la responsabilité qu'il encourrait en protégeant des hérétiques condamnés. Toutefois le délégué d'Épiphane n'eut pas l'occasion de partir. Théophile, qui possédait dans le port d'Alexandrie des moyens de communication bien autrement rapides et fréquens qu'on n'en pouvait avoir à Salamine, prit les devans pour narguer l'archevêque; il lui envoya l'encyclique d'Épiphane et les deux décrets synodaux avec ces simples mots de sa main : « Les pièces ci-jointes sont importantes. Je t'engage à les méditer et à ne point fermer ton cœur aux avertissemens du saint évêque dont le monde chrétien écoute les décisions comme des oracles. » Chrysostome, en ouvrant la dépêche et parcourant les pièces, n'y vit d'abord qu'une invitation de prendre part à une de ces disputes théologiques dans lesquelles Épiphane avait passé sa vie. Porté par caractère à l'application morale des principes évangéliques, il avait montré toujours peu de goût pour des discussions qui lui rappelaient trop les écoles des rhéteurs. Son premier mouvement fut donc de jeter là la dépêche en s'écriant : « J'ai bien besoin en vérité de toutes ces belles choses pour agiter mon peuple, comme si mon devoir n'était pas de lui servir une autre nourriture en lui prêchant la parole de Dieu! »

Toutefois un scrupule le prit, et il relut les lettres avec attention. En réfléchissant sur cet accord singulier de Théophile et d'Épiphane, à cette alliance d'un homme pervers et d'un saint homme très simple pour lui faire la leçon et tendre pour ainsi dire un lacs autour de lui, il se montra inquiet, puis, après un moment de silence, il dit aux amis qui l'entouraient : « Ces hommes-là veulent ma déposition; mais ils ne l'auront pas facilement. Je tiens à mon siège épiscopal, parce que Dieu m'y a placé. » Il ajouta d'un ton plus doux : « Mon plus cher souci sera toujours d'accomplir mon devoir jusqu'au bout. Puissé-je obtenir par là le pardon de mes fautes et le salut de mon âme! » Il eut d'abord l'idée de ne point

répondre, s'en remettant à Dieu, disait-il, des suites de tout cela; il se décida plus tard à le faire, mais brièvement, modestement et sans aigreur apparente. Voici ce que contenait sa lettre : « S'il était vrai qu'un concile dût se réunir sous peu à Constantinople pour examiner précisément les choses dont ses deux co-évêques et frères daignaient l'entretenir, il attendrait ces débats. Convenait-il, quand l'église allait décider, de prévenir sa décision en condamnant qui que ce fût, ou en introduisant des nouveautés dans la foi? Il ne le croyait pas, et remerciait du reste ses collègues de leur sollicitude à son égard. » Le dédain qui perçait sous les termes prudens de cette réponse irrita Épiphané au-delà de toute mesure, et, puisque le patriarche de Constantinople lui déniait l'autorité dogmatique devant laquelle s'était incliné celui d'Alexandrie, il résolut d'aller en personne l'admonester devant son peuple, dans la ville impériale, et le ramener au devoir ou le déposer, s'il le fallait, en étouffant l'hérésie sous l'hérétique. Quand Théophile apprit cette résolution, à laquelle il n'eût jamais osé songer, il fut au comble de la joie, laissa partir Épiphané et resta.

Ces préliminaires avaient traîné jusqu'à la fin de février ou au commencement de mars 403, et c'était pour un vieillard de quatre-vingts ans un rude et long voyage que la traversée de Chypre à Constantinople au plus fort des vents de l'hiver, qui rendent si dangereux la navigation des Cyclades et le passage de l'Hellespont. Épiphané néanmoins arriva sans encombre en vue de Constantinople. Là, au lieu d'aborder au grand port, il prit terre dans une anse d'où il pouvait, en tournant la ville, gagner le faubourg de l'Hebdomon et l'église de Saint-Jean-Baptiste, où il avait fait annoncer sa venue. Les faubourgs de Constantinople formaient depuis Théodose une espèce de zone neutre pour les communions religieuses. Ce prince, ainsi qu'on l'a vu, y avait relégué les églises du culte arien; d'autres dissidens s'y étaient établis, et c'est encore là que s'étaient réfugiés tout récemment les prêtres catholiques qui faisaient schisme avec l'archevêque. Grâce peut-être à la protection de l'impératrice, qui semble avoir eu pour l'église de Saint-Jean une dévotion particulière, ce temple leur était resté ouvert, et ils en composaient en majeure partie le clergé; mais ce clergé, affichant pour le chef métropolitain une ardente hostilité, ne se recrutait guère que parmi des hommes qui professaient les mêmes sentimens. C'était donc au milieu d'un clergé schismatique qu'Épiphané venait faire son entrée à l'Hebdomon. Reçu à l'église de Saint-Jean dans un appareil presque triomphal, il y célébra les saints mystères et récita ensuite la collecte, qui était une prière suivie d'une allocution au peuple terminant l'office du jour. Il avait

à peine achevé, qu'on amena devant lui un jeune homme qui demandait à être ordonné diacre. Épiphanes se trouvait dans une église étrangère; il y avait officié sans le consentement de l'évêque de la juridiction et commis en cela une contravention flagrante aux canons, et par une irrégularité plus flagrante encore il consentit à ordonner ce jeune homme qu'il ne connaissait point, et pour lequel il n'avait pas non plus le consentement épiscopal. Ces considérations ne l'arrêtèrent pas, prenant les ciseaux qu'on lui présenta, suivant l'usage, sur un plat d'argent, il coupa les cheveux au futur diacre et prononça sur lui la formule de l'ordination. C'était une nouvelle recrue dont il grossissait le parti ennemi de Chrysostome.

Quand il eut fini, il prit le chemin de la ville au milieu des mêmes acclamations qui avaient accueilli son arrivée. A la porte d'Or, celle par laquelle on communiquait, dans les solennités publiques, de l'Hebdomon à l'intérieur de Constantinople, Épiphanes trouva le clergé métropolitain, que l'archevêque, informé de tout, envoyait au-devant de lui pour le recevoir. Chrysostome lui-même se tenait en face du palais épiscopal afin de saluer l'évêque de Chypre au passage et de l'inviter à prendre un logement sous son toit. Épiphanes reçut froidement l'invitation, prétextant qu'il avait déjà un logement retenu pour lui par ses amis, sur quoi, l'archevêque insistant : « Écoute, lui dit Épiphanes, je logerai chez toi, si tu me jures ici même d'excommunier les Longs-Frères et d'interdire dans ta ville les livres de l'hérésiarque Origène. » — « Tu sais bien, répondit tranquillement l'archevêque, tu sais que nous attendons la prochaine réunion d'un concile qui doit s'occuper de ces matières; il ne me convient pas de devancer ses décisions. » — « Eh bien! s'écria Épiphanes avec colère, s'il en est ainsi, je pars, » et, rompant brusquement l'entretien, il fit signe qu'on le conduisit à la maison que les agens de Théophile lui avaient préparée. Le lendemain de grand matin, Chrysostome, désireux d'empêcher une rupture, lui envoya plusieurs prêtres pour l'engager à prendre part aux prières qui allaient être célébrées dans la basilique épiscopale : « Je suis prêt à m'y rendre, leur dit Épiphanes, mais à une condition, celle que j'exigeais hier de votre évêque et qu'il m'a refusée. Y consent-il aujourd'hui? » Les prêtres se turent et repartirent. De ce jour-là, les deux évêques ne se virent plus.

La demeure d'Épiphanes partagea dès lors avec celle d'Eugraphie le triste honneur d'être un lieu de réunion pour les ennemis de Chrysostome. Les clercs expulsés, les prêtres mécontents, y affluèrent; Sévérien, levant le masque encore une fois et rompant impudemment la paix qu'il avait jurée, s'y montra fort assidu. Antiochus de Ptolémaïs et Acacius de Bérée y tenaient avec lui le premier rang. Outre les recrues de la ville, on ramassait tout ce



qu'on pouvait d'ecclésiastiques étrangers et d'évêques en passage : d'ailleurs la célébrité du nom d'Épiphane suffisait pour attirer au conciliabule nombre de visiteurs en dehors de l'esprit de faction. Il faut rendre aussi cette justice au vieil évêque, que, sauf les questions relatives à l'origénisme et à l'excommunication des Longs-Frères, il passait assez légèrement sur les accusations personnelles dont on poursuivait le métropolitain. C'était la fausse idée que Chrysostome était origéniste, communiquait avec des origénistes et continuait à suivre dans ses enseignemens l'hérésiarque contre lequel Épiphane avait fulminé tant d'anathèmes, c'était cette idée qui l'avait amené à Constantinople et continuait à nourrir son ressentiment; sur le reste, il ne manifestait aucune passion. Les séances tenues dans son logis consistaient donc en conférences de pure érudition, où l'auteur de tant d'ouvrages théologiques renommés déployait son vaste savoir avec d'autant plus d'insistance que la question était peu familière à la plupart de ses auditeurs. Il put s'en apercevoir plus d'une fois, et les étrangers, qui ne savaient pas le fond des choses et qu'attirait l'amour sincère de la vérité, s'en retournaient parfois tout ébahis de ce qu'ils entendaient. Ces étonnemens naïfs donnèrent lieu à une aventure dont les amis de Chrysostome tirèrent avantage, et qui divertit les païens et les indifférens, toujours prêts à rire de tout.

Il y avait dans l'assistance, parmi les plus curieux et les plus candides, un Goth élevé en Grèce, où, devenu chrétien catholique et prêtre, il avait adopté le nom de Théotime. Son utilité comme barbare et son zèle apostolique comme prêtre contribuèrent à en faire un évêque métropolitain de la petite Scythie, province des embouchures du Danube. Il résidait en cette qualité dans la ville de Tomes, ancien lieu d'exil du poète Ovide, devenu au v<sup>e</sup> siècle le grand marché des Huns et des Goths, et le siège d'un apostolat chrétien dont aucune élégance littéraire n'adoucissait la rudesse. Théotime n'était pas seulement l'évêque, il était le médecin et au besoin l'intermédiaire commercial de ces populations sauvages, qui affluaient dans sa ville à certains jours, et des populations romaines, presque aussi sauvages, qui vivaient du trafic ou de la guerre avec les barbares. Parlant couramment les idiomes étrangers, il allait recruter ses ouailles dans les foires, vêtu d'un costume semi-barbare, et laissant flotter sur une robe épiscopale l'épaisse et longue chevelure des Goths. Il attirait aussi ses néophytes dans sa maison à de grands festins où il les catéchisait, les affaires chez ces peuples, principalement chez les Huns, se traitant d'ordinaire à table. Plus d'une fois ce bon prêtre s'était vu rebuter avec violence, plus d'une fois il s'était trouvé en danger de la vie; mais il supportait patiemment les insultes, et il avait échappé aux blessures. Les plus

intraitables de ces catéchumènes, les Huns, avaient fini par croire en lui, et l'appelaient *le Dieu des chrétiens*. Cet homme simple avait rapporté de Grèce, entre autres livres, quelques-uns des ouvrages d'Origène, et quand il ne courait pas à cheval à travers les steppes désertes, quand il n'appréhendait pas au corps quelque barbare qu'il prétendait convertir, il déployait les rouleaux de sa bibliothèque, où il avait puisé l'enthousiasme d'Origène.

Son étonnement fut donc grand lorsqu'il entendit au logis d'Épiphanie les anathèmes fulminés contre *Adamantius*, « l'homme de diamant, » ainsi que les contemporains appelèrent dans leur admiration cette idole de Théotime. Il se tut, mais pour prendre une revanche éclatante. Un jour que la conversation roulait encore sur le même sujet, l'apôtre de la petite Scythie tira de sa robe un rouleau qu'il se mit à lire à haute voix. Ce rouleau faisait partie des ouvrages d'Origène et contenait des passages inattaquables au point de vue du dogme, merveilleux pour l'élévation de la pensée et l'ardente foi dont ils communiquaient la flamme. A un passage en succédait un autre au milieu du silence général; puis Théotime prit la parole. « Je ne comprends pas, s'écria-t-il avec force, comment on ose attenter à la renommée d'un homme à qui l'on doit mille choses pareilles et de plus remarquables encore, et comment on le déclare fils de Satan, hérésiarque au premier chef et damné. Si vous trouvez dans ses livres des choses moins belles que celles-là, si vous en trouvez même de mauvaises, mettez-les de côté; laissez le mal, choisissez le bien. Condamner Origène sans rémission pour quelques erreurs, c'est un acte odieux et criminel. » Ce rude prélat exprimait dans un style tranchant comme l'épée d'un Goth ce que dit plus tard avec élégance le patriarche Théophile, qui n'était pas, au moment dont nous parlons, à sa dernière évolution sur l'origénisme : « Origène est un jardin où se trouvent des fleurs d'une rare beauté, et parmi elles des épines et des broussailles. Je ne détruirai pas le jardin pour cela, j'enlèverai les ronces, et je jouirai des fleurs. » La sortie de Théotime, connue au dehors, égaya la malignité publique aux dépens d'Épiphanie.

Pendant les affaires de la cabale avançaient lentement. L'évêque de Chypre n'ayant autour de lui que des ecclésiastiques ou des gens du monde déjà prévenus contre Chrysostome et convaincus à l'avance de sa culpabilité, tandis que celui-ci, appuyé sur le peuple, semblait dédaigner tout le reste, on résolut de s'adresser pareillement au peuple afin de l'attaquer dans son propre camp. Il devait se célébrer sous peu de jours une grande collecte à l'église des apôtres : c'était une occasion de cathéchèse et de discours auxquels pouvaient prendre part les évêques étrangers assistant aux prières. Des meneurs imaginèrent d'y faire aller Épiphanie, et là le

vieil évêque, en présence de toute la ville, entamerait l'historique de son long voyage: il en exposerait les causes et l'insuccès, il dirait quels efforts infructueux Théophile et lui avaient tentés pour démontrer par lettres à l'archevêque qu'il marchait et conduisait son peuple dans une voie de perdition, et comment, emporté par la charité, lui-même, Épiphané, malgré son grand âge, avait bravé les périls de la mer pour essayer sur ce prélat opiniâtre l'autorité de sa parole. Alors viendraient le récit de l'excommunication des Longs-Frères et du synode d'Alexandrie, celui du synode de Salamine où Origène et les origénistes avaient été anathématisés, puis les refus arrogans du métropolitain devant des injonctions verbales réitérées. La conclusion du discours devait être la déposition solennelle de Chrysostome pour l'honneur de Dieu et le salut des fidèles de Constantinople, s'il ne reconnaissait à l'instant sa faute et ne promettait de faire pénitence.

Telle était la conspiration tramée pour frapper l'archevêque au milieu de son troupeau. Une fois le dessein formé, on se mit en mesure d'en assurer le triomphe en se composant un auditoire favorable; mais la chose fut ébruitée dans la ville. Elle parvint alors aux oreilles de Chrysostome, qui d'un coup d'œil sonda le péril et s'écria, dit-on, avec indignation en parlant d'Épiphané: « Il faut que cet homme soit fou ou démoniaque pour oser de pareilles choses!... » Et il donna l'ordre à son diacre Sérapion de l'empêcher d'entrer dans la basilique. Le jour de la collecte venu, et comme la foule curieuse accourait de toutes parts, Sérapion se plaça sur le seuil de la porte pour guetter l'arrivée d'Épiphané, qui ne tarda point à paraître en effet, escorté de quelques amis. Sérapion l'arrêta tout court. « Évêque, lui dit-il, voici ce que mon évêque à moi et l'évêque de ce lieu m'a chargé de te signifier. Tu te permets dans son domaine ecclésiastique bien des choses contraires aux canons. D'abord tu vas dans une de ses églises faire une ordination sans son aveu, puis tu viens t'emparer d'une autre pour y officier malgré lui. Tu te conduis comme si tu étais son évêque, et comme si lui n'était rien devant toi. Eh bien! il veut que cela cesse, et, si tu persistes, il fait retomber sur ta tête la responsabilité des désordres qui peuvent éclater aujourd'hui. » Épiphané ne s'attendait pas à cet acte de fermeté. Il ne trouva pour réponse immédiate que des invectives contre le diacre et des accusations contre l'archevêque; mais bientôt, réfléchissant qu'il commettait en réalité une faute grave contre les devoirs ecclésiastiques et sentant qu'il avait tort, il tourna le dos et rentra précipitamment dans sa maison. Ce premier moment de réflexion fut suivi d'un examen sincère de sa conduite depuis son arrivée, et il vit l'abîme où on l'entraînait en abusant de sa passion pour les causes théologiques. Ces luttes

violentes n'étaient plus de son âge, l'affaiblissement de ses forces le lui disait assez : il résolut de quitter Constantinople au plus tôt, sans attendre Théophile.

Il était dans cette veine de calme lorsqu'une visite des Longs-Frères lui enleva ses dernières hésitations et détermina son départ. Quelques jours auparavant, le fils de l'empereur, le jeune Théodosie, étant tombé malade, sa mère, qui avait le nom d'Épiphanie en vénération, fit demander à l'évêque par un message quelques prières pour son enfant. « L'enfant vivra, répondit l'oracle assez rudement au messager, si sa mère ne favorise plus, comme elle le fait, l'hérésie et les hérétiques. » Il voulait parler des Longs-Frères. Cette dure réponse troubla le cœur d'Eudoxie. « Dieu tient la vie de mon fils dans ses mains, s'écria-t-elle avec angoisse, et il fera de lui ce qu'il voudra : Dieu me l'a donné, Dieu peut me le reprendre; mais cet évêque n'a pas le pouvoir de ressusciter les morts, autrement il aurait ressuscité son archidiacre, qui lui a été enlevé il y a peu de temps. » Malgré ce raisonnement philosophique, le cœur maternel tremblait toujours, et Eudoxie, faisant venir près d'elle un des Longs-Frères, lui ordonna d'aller trouver l'évêque de Chypre et de se réconcilier avec lui. L'ordre était sans réplique. Les Longs-Frères se concertèrent donc, prirent le chemin de la maison d'Épiphanie, et parurent à l'improviste devant le vieillard.

Épiphanie ne les avait jamais vus. « Nous sommes les Longs-Frères, dit l'aîné d'entre eux, Dioscore, et nous venons savoir de toi, seigneur vénéré, si tu as jamais rencontré dans ta vie un de nos disciples ou lu un de nos livres? » — « Jamais, » répondit Épiphanie. — « Eh bien! continua Dioscore, pourquoi nous condamnes-tu sans nous connaître? Ton devoir n'était-il point, quoi qu'on ait pu te dire, de t'enquérir par toi-même avant de juger? C'est ainsi que nous avons fait à ton égard. Nous connaissons tes disciples, nous connaissons aussi tes livres et en particulier celui que tu as intitulé *l'Ancre de la Foi*. Eh bien! il y a des gens en grand nombre qui ne l'approuvent pas et soutiennent que tu es toi-même hérétique. Nous t'avons défendu, tes livres en main, quoique nous ne te connaissions pas. Pourquoi donc en notre absence, sans nous interroger, sans nous avoir vus, sans avoir lu nos livres, as-tu décidé que nous étions coupables? » Dioscore se tut, et le vieil évêque comprit la leçon. Il causa avec ces moines honnêtes et sensés, fut content de leurs réponses, et bien des préventions s'effacèrent de son esprit. Ce commencement de réconciliation avec des hommes qu'il était venu poursuivre à Constantinople y rendait sa présence plus que jamais inutile, il accéléra donc ses préparatifs de départ. Le chagrin s'était emparé de lui, le remords peut-être. Comprenant trop tard qu'il avait été le jouet d'une intrigue où il

avait sacrifié son repos et une partie de sa dignité, il haïssait Constantinople, et quand il monta sur le navire qui devait l'emporter, il dit aux évêques qui l'accompagnèrent jusque-là : « Je vous laisse votre ville, votre palais, vos spectacles; j'ai bien hâte, je vous assure, de quitter tout cela! » Ce furent ses dernières paroles.

A mesure que le navire s'éloignait, fendait les eaux de la Propontide, le reste d'exaltation qui le soutenait encore tomba devant la réflexion. Il ne lui resta plus que le sentiment d'une défaite déshonorante. Les fatigues de la mer, se joignant aux tristesses de l'esprit, achevèrent de ruiner une constitution déjà trop affaiblie. Hors d'état de supporter les assauts de la fièvre qui le saisit, il s'éteignit durant la traversée, sans avoir revu les côtes de sa chère Salamine.

Cette mort si prompte, si peu attendue, était de nature à frapper des esprits superstitieux, et lorsque plus tard on vit son antagoniste, Jean Chrysostome, condamné, déposé, chassé, aller mourir en exil, il se forma du rapprochement de ces deux faits une légende populaire que les contemporains nous ont transmise. On prétendit que, dans une dernière entrevue dont l'histoire ne parle pas, Épiphané aurait dit à Chrysostome : « J'espère que tu ne mourras point évêque; » à quoi celui-ci aurait répondu : « Et moi j'espère que tu ne mourras pas dans ton île de Chypre. » Si la légende avait pour but de montrer l'esprit prophétique des deux saints, elle ne fait guère briller leur charité.

La désertion d'Épiphané laissait à Chrysostome le champ de bataille : il eût dû user modérément de la victoire; mais telle n'était pas la pente de son caractère. Il restait d'ailleurs en face de ses vrais ennemis, de ceux entre les mains desquels le vaniteux vieillard n'avait été qu'un instrument dont ils avaient joué sans pitié, et à leur tête l'imagination de Chrysostome plaçait toujours Augusta, ses favorites et les évêques de cour. Contre ceux-là, sa colère n'attendit pas longtemps pour prendre une revanche. On l'avait abreuvé d'humiliation et de fiel vis-à-vis de sa ville, vis-à-vis de son peuple; la vengeance éclata comme malgré lui. Dans un discours que nous ne connaissons que par quelques mots de l'histoire (car, les tachygraphes n'ayant point osé le publier selon toute apparence, il manque à la collection de ses œuvres), il s'appesantit sur les désordres des femmes en général, et stigmatisa particulièrement celles qui, mêlant aux galanteries de la vie mondaine la prétention de gouverner l'église, sèment la discorde dans le sanctuaire, et persécutent les ministres de Dieu. L'histoire nous dit en propres termes que dans les tableaux hardis qu'il présentait à son auditoire tout le monde reconnut Augusta et son entourage. L'impératrice était absente, mais des gens officieux ne manquèrent pas d'aller lui tout révéler. L'at-

taque était tellement vive, à ce qu'il paraît, qu'Éudoxie courut chez l'empereur, le conjurant de faire justice sans délai d'une injure commune à tous deux. Arcadius hésitait : Sévérien, appelé au conseil, opina pour qu'on attendît, avant de rien faire, l'arrivée de Théophile, qui à ce moment devait être en route pour Constantinople. Les amis de Chrysostome étaient dans la consternation, ses ennemis dans la joie.

La patriarcale d'Alexandrie en effet était en marche pour Constantinople. Après les premières nouvelles d'Épiphané, qui semblaient promettre à sa campagne dans la grande métropole de l'Orient une heureuse issue, Théophile avait commencé la sienne. Choisisant vingt-huit évêques égyptiens signalés entre tous par leur dévotion absolue à ses volontés, il leur avait recommandé de s'embarquer dans quelques jours pour venir le rejoindre à Chalcédoine, où il se rendait par la voie de terre. Ces précautions prises, il s'était acheminé vers la Palestine, la Syrie et l'Asie-Mineure, tandis qu'Épiphané reprenait la mer pour rentrer à Salamine. La patriarcale ne croisa donc pas sur sa route le cadavre de son ami.

#### IV.

Le but de Théophile en choisissant la route de terre pour gagner Constantinople était d'endoctriner au passage les évêques des provinces qu'il devait traverser, et il ne cachait point le but de son voyage. « Je vais à la cour, disait-il, pour déposer l'archevêque Jean... » Dans l'Asie proconsulaire, il se mit en rapport avec les églises encore agitées par les exécutions de Chrysostome. Les mécontents accouraient à lui, réclamant les uns leurs privilèges électoraux méconnus, les autres leurs sièges ravis sans jugement canonique, et l'évêque chassé de Nicomédie, le magicien Gérontius, ne manqua pas d'apporter ses haines habiles dans ce concours de toutes les rancunes et de toutes les vengeances contre l'archevêque. Ainsi la face des choses avait brusquement changé. Pour un tiers des églises d'Asie, Théophile devenait un réparateur; il prenait le rôle d'un second justicier, qui, avec l'aide du futur concile, casserait les illégalités du premier, et rendrait force aux lois disciplinaires foulées aux pieds. Ses vingt-huit évêques d'Égypte l'attendaient à Chalcédoine, où il les rejoignit. L'évêque de la ville, Égyptien de naissance, les avait reçus comme des frères et attendait aussi le patriarcale avec des sentimens qui étaient plutôt ceux d'un subordonné que d'un collègue. C'était ce même Cyrinus qui avait accompagné en 401 Chrysostome dans le fatal voyage d'Éphèse, et qui était devenu tout à coup son ennemi, soit flatterie pour Théophile, soit ressentiment de quelque déconvenue personnelle. Nul

maintenant ne tenait sur le métropolitain de Constantinople un langage plus amer; il ne l'appelait que le superbe, l'opiniâtre, l'impie. Comme l'époque du concile approchait (on était alors au milieu de juin, et le concile devait s'ouvrir le mois suivant), les évêques des provinces à l'orient de Chalcédoine ou ceux qui craignaient une longue navigation venaient s'embarquer dans cette ville, où le Bosphore atteint sa moindre largeur. Il en arrivait d'Arménie, de Perse, de Mésopotamie, des diocèses méditerranéens de la Phrygie. Ceux qui semblaient de bonne volonté étaient retenus par Cyrinus, et Théophile les attirait à des conciliabules dont ses Égyptiens formaient le noyau. Il paraît qu'on y discutait avec une grande vivacité, principalement Cyrinus, dont le caractère irascible et violent rappelait les hommes de son pays. Dans une de ces discussions, un Persan nommé Maruthas, évêque de Mésopotamie, lui marcha sur le pied par mégarde. L'allure de ce demi-barbare, qui vivait sur les confins de la Babylonie, devait être bien lourde, ou sa sandale bien ferrée, car son pied écrasa celui de Cyrinus à tel point que la gangrène s'y mit et qu'on fut obligé plus tard de couper la jambe au patient. Cet accident contraria beaucoup Théophile, qui comptait sur l'évêque de Chalcédoine, cabaleur hardi, tel qu'il lui en fallait pour entraîner des gens incertains ou timorés, car beaucoup de ceux à qui on s'adressait refusaient de prendre des engagements d'avance. A son grand regret, il ne put l'amener à Constantinople.

Ce fut un jeudi à la sixième heure du jour, c'est-à-dire vers midi, que Théophile, donnant le signal aux rameurs, franchit le Bosphore avec ses vingt-huit suffragans. Il prit terre, suivant toute apparence, dans le port particulièrement destiné aux navires venant de Chalcédoine, et que pour cette raison on appelait les échelles chalcédoniennes. Toute la flottille égyptienne s'était décorée pour le recevoir; le petit peuple égyptien de l'annonce se trouvait rangé en bon ordre autour du port, de sorte que le patriarche, en abordant la métropole de l'empire, eut une entrée presque souveraine. Avec son cortège d'évêques et son armée d'Égyptiens, il se mit en marche à travers la ville pour gagner le quartier de Pérasma, où l'empereur mettait à sa disposition un des palais impériaux, appelé le palais de Placidie. Ce quartier de Pérasma, qui porte aujourd'hui le nom de Péra, était séparé de la ville proprement dite par le golfe de Céras ou de la Corne, lequel formait déjà le grand port, et des barques nombreuses, amarrées sur les deux rives, servaient de communication jour et nuit d'un quartier à l'autre. Pour aller des échelles chalcédoniennes à Péra et au palais de Placidie, où Théophile devait loger, il fallait passer devant la basilique épiscopale, à laquelle l'archevêché était attenant. Chry-

sostome y attendait Théophile pour l'inviter à descendre chez lui; mais celui-ci s'excusa. Il n'entra pas même à l'église pour y faire un acte d'action de grâces, comme il convenait à un évêque et comme c'était la coutume. Poursuivant sa route dédaigneusement, il alla s'installer avec sa suite au palais impérial préparé à son intention. La conduite qu'il tint ce jour-là fut sa règle pour les jours suivans. Il repoussa toutes les invitations de l'archevêque, il refusa même de le voir et de communiquer ecclésiastiquement avec lui. « Ceci, disait Chrysostome offensé, et qui voulait à toute force une explication, ceci n'est-il pas une déclaration de guerre faite à un évêque aux portes de son église? N'est-ce pas le prélude d'une bataille et un grand scandale pour toute une ville? »

Le navire qui avait amené d'Alexandrie les vingt-huit suffragans du patriarche était porteur d'une assez forte cargaison de tissus précieux de l'Inde, d'aromates et de parfums de l'Arabie destinés à ses libéralités ou à ses corruptions. Il en fit la répartition entre les officiers et dames de la cour et les matrones de la ville dont il pouvait avoir besoin, y joignant, suivant ses habitudes, de bonnes sommes d'argent données à propos. Il s'acquitt ainsi beaucoup de faveur dans la haute société de Constantinople. Au palais de Placidie, il menait le train d'un prince ou d'un consul : sa porte était ouverte, sa table dressée à tout venant, et « il réunissait en des repas splendides, » nous dit un contemporain, les hommes importants, ecclésiastiques ou laïques, qu'il savait ennemis de l'archevêque. C'est là que se recueillait et se combinait avec un art pervers tout ce qui, vrai ou faux, pouvait servir à la fabrication d'un procès en règle. Deux diacres dont nous avons déjà parlé, ecclésiastiques indignes chassés de l'église de Constantinople l'un pour adultère, l'autre pour homicide, avaient un accès libre près du patriarche, et l'histoire les signale comme les instrumens les plus actifs de ses machinations. Théophile n'avait pas manqué non plus de se lier avec Eugraphie, dont il fréquentait assidûment la maison. Il y avait donc à Constantinople deux conciliabules en permanence contre Chrysostome, l'un au palais de Placidie pour les intrigues courantes et la réunion des évêques étrangers, l'autre chez Eugraphie pour la direction supérieure du complot. Ce dernier, où siégeaient Sévérien de Gabales et ses acolytes Antiochus de Ptolémaïs et Acacius de Bérée, correspondait avec la cour quant aux moyens d'exécution. L'impératrice, plus implacable que jamais, en était l'âme.

Un sentiment honnête ou un remords d'Arcadius faillit troubler la quiétude des conspirateurs. La poursuite des Longs-Frères contre leurs calomniateurs, protégée dans le principe par Eudoxie elle-même, avait eu une issue favorable devant le tribunal du pré-



toire. L'évêque et les quatre abbés dénonciateurs des moines de Nitrie, voyant qu'il s'agissait pour eux d'une condamnation capitale, car ils avaient accusé Ammonius et ses compagnons d'un crime capital, le crime de magie mêlé à celui de lèse-majesté, effrayés d'ailleurs des dispositions de l'impératrice à leur égard, avaient fini par tout confesser. Ils avaient avoué que les faits étaient faux ou du moins qu'ils les ignoraient, que la requête n'était pas rédigée par eux, et que dans toute cette affaire ils n'avaient été que les serviteurs obéissans de leur patriarche. D'après leur aveu, ils furent déclarés coupables et condamnés à la peine de mort. Ces choses se passaient pendant le voyage de Théophile et avant qu'Eudoxie fût entrée en recrudescence d'animosité contre Chrysostome.

Informé de tout par les officiers du prétoire, l'empereur, dont la conduite du patriarche blessait les sentimens religieux, se montra fort irrité, et à l'arrivée de celui-ci il eut l'idée de le faire traduire pour ces faits devant le futur concile. L'honneur de la religion, pensait-il, exigeait une explication solennelle et, dans le cas où les faits seraient prouvés, un châtement. Dans cet ordre d'idées et pour l'apaisement de ses scrupules, il manda près de lui Chrysostome, qu'il chargea d'aller interroger Théophile au palais de Placidie. Chrysostome déclina l'ordre impérial. « Je ne puis, dit-il respectueusement, concourir à faire juger un évêque en dehors des limites de sa province, les canons le défendent; » puis il montra à l'empereur la lettre par laquelle ce même Théophile, à propos de cette même affaire des Longs-Frères, contestait l'autorité de tout concile qui ne serait pas égyptien. Quelque instance qu'y pût mettre Arcadius, l'archevêque se renferma dans cette réponse. A part la délicatesse de conscience qui pouvait le porter à ne point se faire le juge d'un ennemi déclaré, on se demande quel était ici le vrai motif du refus, car c'était lui qui le premier avait émis l'idée d'un concile à Constantinople pour prononcer entre les moines de Nitrie et leur évêque. Pourquoi combattait-il aujourd'hui cette idée? Est-ce parce qu'il avait rompu avec les Longs-Frères? Est-ce qu'il craignait que des tribunaux ecclésiastiques l'affaire ne passât aux tribunaux séculiers à cause des faits de violence publique et de calomnies, et qu'il reculait devant une participation quelconque à un acte qu'il regardait comme attentatoire à la dignité d'un évêque? Serait-ce enfin que l'attitude hardie et presque triomphante du patriarche l'intimidât, et que, résolu d'attendre ses attaques, il ne voulût pas paraître les avoir provoquées? Quoi qu'il en soit, il persista dans sa réponse. Théophile se trouva délivré d'un grand danger, grâce à l'honnêteté de son ennemi, et bientôt Arcadius n'y pensa plus.

Pourtant l'alarme avait été vive au camp des Alexandrins, comme

on les appelait, et la présence des calomnieux condamnés continuait à embarrasser le patriarche; il obtint, par l'intervention des officiers de la cour et peut-être par celle d'Augusta, que leur peine fût commuée en celle de la relégation, au moyen de quoi ces hommes compromettans furent éloignés de Constantinople, et pour le moment l'affaire fut calmée. Cependant le peuple de la ville commençait à s'agiter sous l'incitation de mille bruits divers. Des bandes d'artisans, d'ouvriers du port et même de laboureurs de la banlieue se réunissaient dans le voisinage de l'archevêché pour y stationner, comme s'ils eussent craint quelque violence contre leur évêque; les églises étaient pleines le jour, et le soir des *litanies* formées spontanément parcouraient avec animation les portiques des places et des rues. C'était la manifestation d'une grande inquiétude publique, et loin de s'y opposer Chrysostome engageait ses fidèles à s'y rendre, à chanter, à prier, à opposer en un mot la protection du ciel aux mauvais desseins de la terre. Toutefois il s'abstint d'y paraître en personne. Alarmé de ces mouvemens de peuple, Théophile se fit donner par la cour une garde de sûreté sous le nom de garde d'honneur.

Cette précaution ne semblant pas encore suffisante, on examina dans le conciliabule d'Eugraphie s'il n'y avait pas danger pour le synode à délibérer sous la main de cette plèbe vouée à l'archevêque, et si la prudence ne conseillait pas de le transférer hors de Constantinople. L'évêque de Gabales savait par expérience ce que valait le peuple byzantin quand il croyait son idole menacée, et il put en donner son avis. On pouvait craindre encore que cette attitude de toute la ville n'inflût sur les évêques étrangers, qui ne montraient pas au reste grand empressement à seconder les intrigues de la cour. Bref tout le monde tomba d'accord, et on décida que l'empereur serait prié de transférer le synode dans un autre lieu. Quel serait ce lieu? Ce fut l'objet d'une seconde délibération. Quelques-uns ayant proposé Chalcedoine, Théophile appuya ce choix à cause de l'évêque Cyrinus, que sa blessure empêchait de siéger à Constantinople, et qui serait d'un puissant secours au milieu des siens, dans sa propre église. Un motif de légalité militait aussi en faveur de Chalcedoine, c'est que, cette ville n'étant, à vrai dire, qu'un faubourg de Constantinople, son faubourg au-delà du détroit, la tenue du concile sur une rive du Bosphore ou sur l'autre ne changeait rien à l'esprit ni aux termes mêmes du décret de convocation: le concile délibérant à Chalcedoine serait toujours celui de Constantinople, et effectivement l'histoire lui donne tantôt cette dénomination, tantôt celle du *Chêne*, canton de la cité de Chalcedoine. Les choses ainsi réglées, on se posa une troisième question qui n'était pas sans importance. L'archevêque voudrait-il comparaître

hors de son église? car, si matériellement la ville de Chalcédoine n'était qu'un faubourg de Constantinople, l'église de Chalcédoine était parfaitement distincte, et avait son évêque particulier. Chrysostome consentirait-il à être jugé ailleurs que sur son territoire ecclésiastique? On en pouvait douter. — « Eh bien! s'il ne le veut pas, s'écria Sévérien avec violence, nous l'y forcerons. Nous supplierons l'empereur d'employer son autorité pour mettre le contumace à la disposition du concile. » Ce procédé tranchait la difficulté; le conciliabule applaudit, et les trois résolutions furent adressées à l'empereur, qui les approuva.

Il y avait dans la banlieue de Chalcédoine, au faubourg du Chêne, un palais appelé de ce nom et célèbre dans tout l'Orient pour sa magnificence. C'était la résidence d'été que s'était bâtie du fruit de ses pillages publics et privés, dix ou douze années auparavant, le trop fameux préfet du prétoire Rufin, ce qui faisait que le palais était appelé aussi Rufiana ou Rufiniana, la *villa rufinienne*. L'or, les pierreries, les marbres rares, les bois précieux de l'Asie, entraient en profusion dans les ameublemens et la structure de ce palais; la *villa rufinienne* passait au v<sup>e</sup> siècle pour la merveille des arts. Le fisc impérial s'en étant emparé à la mort du maître, le splendide domaine passa de main en main, toujours admiré, toujours mentionné dans l'histoire, jusqu'au temps de Justinien, où Bélisaire le posséda. C'est dans cette villa, digne des césars, qu'une décision d'Arcadius transféra la tenue du synode. Au palais proprement dit s'adjoignait une grande basilique, l'*Apostolæum*, dédié aux apôtres Pierre et Paul, et dans la piscine duquel Rufin avait été baptisé en 394, au milieu d'un grand concours d'évêques, par le second des Longs-Frères, Ammonius, qu'il avait fait venir d'Égypte pour être son père spirituel. Étrange rapprochement des personnes et des choses, c'est là que ce même Ammonius allait être mandé comme un criminel et qu'il devait mourir! Un grand monastère relié par ses cloîtres à l'*Apostolæum* renfermait une congrégation de moines chargés de prier jour et nuit pour le repos de l'âme du ministre dont les rapines avaient désolé le monde. L'église fut affectée suivant l'usage aux délibérations du synode, et les évêques purent être logés à l'aise dans les vastes cellules du cloître.

Trois semaines s'étaient écoulées depuis l'arrivée de Théophile à Constantinople, et l'on était au milieu de juillet 403, lorsqu'il partit avec ses fidèles pour la villa du Chêne. Quatre-vingt-cinq évêques de toutes les provinces de l'empire d'Orient étaient alors présens dans la ville impériale. Sur ce nombre, trente-cinq seulement et plus tard quarante-quatre accompagnèrent le patriarche à Chalcédoine; aucun Égyptien n'y manqua. Les autres restèrent à Con-

stantinople, dévoués pour la plupart à l'archevêque, mais comptant dans leurs rangs quelques hommes mal sûrs ou indécis. C'est ce que plus tard on appela le *parti joannite* par opposition à celui de Théophile, qui prit le nom de *parti alexandrin*. Tandis que les alexandrins organisaient avec éclat le concile régulier sous les lambris magnifiques de l'Apostolœum, les joannites se réunirent dans le triclinium ou salle à manger de l'archevêché sous la présidence de Chrysostome. On y causait, on y apportait les bruits recueillis dans la ville, on y suivait avec anxiété ce qui se préparait au-delà du détroit. Par intervalles, l'archevêque quittait son palais pour passer dans la basilique, où le peuple était toujours assemblé en grand nombre. Il montait à l'ambon, prononçait quelques paroles applicables à la circonstance, puis revenait au triclinium prendre part aux conversations des évêques.

Trois affaires principales devaient être portées devant le concile du Chêne : 1<sup>o</sup> la plainte des moines de Nitrie, cause première de la convocation, 2<sup>o</sup> celle des Asiatiques au sujet des dépositions et ordinations faites dans leurs provinces par Chrysostome en 401, 3<sup>o</sup> la mise en jugement de l'archevêque pour des crimes de l'ordre ecclésiastique et de l'ordre politique. Dans le classement des causes par l'assemblée préliminaire du concile, il fut convenu que le premier rang appartiendrait à celle de Chrysostome, comme à la plus urgente, le second à la plainte des Longs-Frères, et qu'on renverrait à la fin de la session la poursuite intentée contre Héraclide d'Éphèse, laquelle souleverait les faits nombreux d'usurpation et d'intrusion reprochés à Chrysostome dans sa campagne d'Asie. L'ordre des affaires ainsi réglé, la session commença.

## V.

Les conciles formés en cour de justice criminelle, tels que celui-ci, se modelaient dans leurs règles de procédure sur celles de la justice séculière. L'accusation était introduite par une partie plaignante au nom de laquelle se faisaient les poursuites. L'accusateur devait être présent, proposer ses dires par écrit et s'inscrire solennellement dans les *Actes* du concile, se soumettant à la peine du talion, s'il ne prouvait pas. S'il prouvait, le coupable devait être condamné suivant la rigueur des canons. Le libelle reçu, l'accusé était cité trois ou quatre fois pour qu'il eût à se défendre. Le refus volontaire et persistant de comparaître, la contumace, était un crime punissable des dernières peines, à savoir la déposition et l'excommunication. Si l'accusé comparaisait, il était interrogé; on produisait les témoins et les écritures dressées contre lui; enfin les évêques rendaient le jugement. A la déposition et à l'excommunica-

tion, dernières peines de la compétence des conciles, ils joignaient parfois l'emprisonnement et le bannissement, ainsi qu'on l'a vu dans le procès des Longs-Frères; mais alors la sentence ne pouvait pas être exécutée par les juges ecclésiastiques, et il y avait, comme disait le droit canonique, imploration au bras séculier. De même, lorsque des crimes entraînant la peine de mort se trouvaient compris parmi ceux dont le concile était saisi, il en renvoyait la connaissance aux juges civils, l'église ayant horreur du sang. Telle est la trame juridique que nous allons voir se dérouler dans le jugement de Chrysostome.

La session s'ouvrit sous la présidence du patriarche d'Alexandrie, second siège de l'empire d'Orient, l'évêque du premier siège se trouvant accusé. Il ne présida que jusqu'au vote sur Chrysostome, se démit alors et passa la présidence à Paul d'Héraclée, ancien ami, aujourd'hui ennemi mortel de l'archevêque; ce fut donc Théophile qui dirigea toute l'instruction de l'affaire, et il le fit de manière à justifier sa double réputation d'habileté et de perversité.

Son premier acte fut de mander devant le concile, en vertu de ses pouvoirs, l'archidiacre de l'église de Constantinople, nommé Jean. L'archidiacre, dans les premiers siècles du christianisme, était le principal ministre de l'évêque pour toutes les fonctions extérieures, particulièrement pour l'administration du temporel : il pourvoyait à la décoration de l'église, il avait l'intendance des oblations et des revenus lorsqu'il n'existait pas d'économistes spéciaux, ce qui était le cas sous Chrysostome; il distribuait les émolumens des clercs et joignait à ces attributions importantes des fonctions de police intérieure et de surveillance des mœurs. En un mot, on l'appelait « la main et l'œil de l'évêque. » Or l'archidiacre Jean était un homme haineux, brutal; l'archevêque l'avait éloigné de son clergé pour avoir maltraité un enfant qui le servait, et l'avait ensuite rappelé par indulgence; mais celui-ci conservait des sévérités de son maître une rancune inextinguible. Théophile le savait, et il l'avait fait venir pour qu'il se portât accusateur dans l'affaire. C'était chose grave en effet qu'un archidiacre, principal ministre d'un évêque, se portant accusateur contre lui. Guidé par cet homme, il cita également ou comme accusateurs ou comme témoins la plupart des prêtres et des diacres des diverses églises de Constantinople, comme si le siège eût été vacant. Il en vint un tel nombre que les églises semblaient abandonnées, et que sur beaucoup de points le service divin fut suspendu.

Le libelle d'accusation dressé par l'archidiacre Jean, tel que nous le lisons encore aujourd'hui dans les *Actes* du concile, conservés à la postérité par un successeur de Chrysostome, le très laborieux et très savant patriarche Photius, contenait vingt-neuf chefs ou ar-

ticles qui pouvaient rentrer sous ces incriminations générales : 1° faits de violence et sévices contre les personnes, 2° graves injures, 3° vols, 4° usurpation de fonctions ecclésiastiques, 5° manquemens aux mœurs, 6° manquemens à la discipline et aux coutumes de l'église, 7° sédition et trahison politique. C'était un ramas d'imputations, la plupart improbables, plusieurs évidemment calomnieuses, puisées dans les bruits vrais ou faux, imaginaires ou amplifiés, que la méchanceté du parti ennemi faisait courir depuis deux ans contre Chrysostome, mais auxquels le témoignage de l'archidiacre venait donner une consistance inattendue.

Les faits de violence étaient spécifiés dans les articles 1, 2 et 27, et énonçaient que l'archevêque, après avoir chassé et excommunié ce même archidiacre Jean, son accusateur, pour brutalité envers un enfant, son serviteur, avait lui-même fait battre, traîner en prison, enchaîner comme un démoniaque (le libelle ne dit pas pourquoi) un moine qui portait le même nom de Jean, que de plus, se trouvant dans l'église des Apôtres, il avait frappé du poing au visage un certain Memnon de manière à lui faire rendre le sang par le nez et la bouche, ce qui n'avait pas empêché l'accusé de monter à l'autel pour y dire la messe. Plusieurs autres faits de violence furent plus tard ajoutés à ceux-ci.

Les cas d'outrages étaient nombreux et faisaient la matière des articles 5, 6, 8, 9 et 20. D'abord l'archevêque avait insulté les clercs en masse, en les traitant de gens corrompus, prêts à tout faire, « de gens de trois oboles, » suivant l'expression grecque; il avait même composé contre eux un livre plein de calomnies. On reconnaît là le fameux traité sur les femmes sous-introduites dont il a été question. Il avait de plus qualifié le vénérable Épiphane de fou ou de démoniaque et montré un tel mépris pour le saint évêque Acacius de Bérée (ce saint homme qui savait si bien assaisonner des bouillons pour ses amis), qu'il n'avait pas même daigné lui parler. Enfin l'archevêque avait accusé de vol, en présence de tout son clergé, ses diacres Édaphius, Jean et un troisième, nommé aussi Acacius, prétendant qu'ils lui avaient dérobé son pallium et leur demandant s'ils ne l'avaient pas fait pour certain usage. Ceci demande une explication.

Le pallium était une bande de laine blanche tissée de la plus pure toison d'un jeune agneau, ayant trois doigts de large dans sa longueur et des pendans longs d'une palme terminés par deux lames de plomb enveloppées de soie noire et marquées de quatre croix rouges. C'était un ornement particulier aux évêques de haut rang, patriarches, primats, métropolitains, et l'insigne de la primatie. Le pallium se plaçait autour des épaules de façon à les entourer et à retomber ensuite devant et derrière; trois épingles d'or

le fixaient de chaque côté. Le soin de placer et retirer le pallium à l'évêque officiant appartenait aux diacres qui le servaient particulièrement. Dans l'intervalle des cérémonies, on le déposait au cou d'une des statues consacrées, ordinairement celle du saint sous l'invocation duquel se trouvait l'église; à Rome, il était suspendu aux épaules de la statue de saint Pierre. Or les diacres Édaphius, Jean et Acacius, après avoir dérobé celui de Chrysostome, l'avaient fait servir, à ce qu'il paraît, à des opérations criminelles, probablement des opérations magiques contre sa vie. L'action qu'il leur reprochait était donc plus qu'un simple vol, c'était un sacrilège.

Les faits d'excitation à la révolte et de trahison composaient les articles 7, 21, 22 et 26. L'archevêque avait soulevé contre Sévérien de Gabales les *decani*, chargés de l'enterrement des pauvres, et avait mis sa vie en danger. Il avait livré à l'autorité séculière deux prêtres, l'un à Antioche, l'autre à Constantinople (ce qui n'était pourtant guère dans ses principes, à moins que ces prêtres ne fussent coupables de grands crimes appelant sur eux les sévices de la loi commune); enfin, dans une sédition contre le comte Jean, il avait décelé sa retraite aux soldats qui le cherchaient; le comte Jean, comme on sait, était favori de l'impératrice.

Huit autres articles étaient consacrés au détail des exécutions épiscopales de Chrysostome dans les églises d'Asie et à d'autres violations des canons. Il avait été accusateur, témoin et juge dans les affaires de l'archidiacre Martyrius et de l'évêque Proérèse de Lycie; il avait ordonné sans autel des diacres et des prêtres, sacré *in globo* quatre évêques dans une seule ordination. Il ordonnait sans attestation de capacité ou de moralité, il distribuait de l'argent aux évêques ordonnés par lui, afin de se servir d'eux pour persécuter le clergé. Il avait fait prêtre Sérapion, son diacre, prévenu de crimes, et évêque un certain Antonius, violateur avéré de sépultures. Enfin il avait refusé d'accompagner à leur dernière demeure les corps d'hommes qu'il retenait prisonniers et qui étaient morts dans ses prisons. On voit là quelque chose qui se rapporte au prêtre Isidore et aux Longs-Frères.

Il a été mention déjà des accusations de cupidité et de vol des choses saintes portées contre Chrysostome par ses ennemis : vol de vases sacrés et de riches ornemens dans les églises, vol de marbres dans celle d'Anastasia, vente frauduleuse d'un petit domaine ecclésiastique provenant de Thécla et aliéné par l'intermédiaire de Théodule, son affidé, etc. Je ne reviendrai pas sur ces calomnies, présentées comme des faits certains dans le libelle. On y sommait aussi l'accusé de déclarer où avaient passé les revenus de l'église.

Les manquemens aux mœurs étaient ainsi formulés dans les ar-

ticles 15 et 25 : « il reçoit des femmes et reste avec elles seul à seul, jetant dehors tous les autres. — Il mange seul, et dans ses repas solitaires il mène la vie d'un cyclope, honteusement et voluptueusement. » J'ai parlé dans ces récits mêmes des orgies de cyclope et de tout ce qu'il y avait de calomnieux et d'absurde dans les faits d'intempérance attribués à Chrysostome. Quant à l'accusation de recevoir des femmes en secret, elle l'indigna plus que tout le reste. Il en était encore tourmenté au fond de son exil, d'où il écrivait à l'évêque Cyriacus, son ami : « Ils ont osé m'accuser d'adultère, les malheureux ! Si je pouvais montrer au peuple la frêle charpente de mon corps, ce serait ma seule justification. La mort m'a frappé tout vivant, et le corps que je traîne n'est déjà plus qu'un cadavre. »

Venaient ensuite des manquemens aux usages de l'église ou de simples singularités de la vie domestique de Chrysostome. « Il s'habillait et se déshabillait sur son trône épiscopal, et mangeait une pastille après sa communion ; il ne priait ni à l'entrée ni au sortir de l'église ; enfin il voulait être seul quand il se baignait dans une piscine publique, et faisait ensuite fermer les portes pour que nul ne se baignât après lui ; Sérapion était chargé de ce ministère. » C'étaient là en effet des choses bien graves pour condamner un évêque !

Telle était l'accusation, amplifiée plus tard par des libelles supplémentaires. Il fallait maintenant, suivant l'ordre de la procédure, la communiquer à l'archevêque présent, entendre ses réponses, le confronter avec les témoins, et Théophile lui envoya par deux membres du synode une citation à comparaître devant l'assemblée. Tandis que la députation traversait le détroit, une scène touchante se passait au triclinium de l'archevêché, où les évêques fidèles à Chrysostome étaient réunis autour de lui. Ils y causaient entre eux des infâmes manœuvres de Théophile, de l'illégalité du synode, des tristesses du présent, des chances plus tristes encore de l'avenir. « Comment, disaient ces évêques en parlant du patriarche, comment se fait-il qu'un homme accusé d'abominables crimes et mandé pour venir seul devant le prétoire ait osé amener avec lui toute une armée d'évêques ? Comment se fait-il que le sentiment des princes et des magistrats ait changé si brusquement, que d'accusé il soit devenu juge, et que la plupart des clercs de cette église se soient laissé prendre à ses corruptions ? » Chacun donnait la raison qui se présentait à son esprit, quand Chrysostome, comme animé du souffle de Dieu : « Priez, mes frères, leur dit-il, et, si vous aimez le Christ, que personne de vous ne déserte son église à cause de moi, car je puis vous dire avec l'apôtre, le temps de mon immolation est proche,



j'ai combattu et achevé ma course. Je connais Satan et ses embûches, il ne peut plus supporter la guerre que je lui livre par mes enseignemens; Dieu me fasse miséricorde! Vous, mes frères, souvenez-vous de moi dans vos prières. » Ce langage les remplit d'angoisse. Les uns restaient sur leurs sièges à sangloter, les autres, comme suffoqués par les larmes, se levaient, et après lui avoir baisé la tête, les yeux, la bouche, s'acheminaient vers la porte pour sortir. Cette agitation, ce bruit de sanglots et de gémi-semens, les faisaient ressembler, nous dit un acteur de cette scène, Palladius d'Hellénopolis, à des abeilles inquiètes bourdonnant autour de leur ruche. Chrysostome arrêta ceux qui voulaient sortir. « Restez, leur dit-il, mes frères, asseyez-vous et cessez de pleurer de peur de m'attendrir davantage, car je vous redirai à satiété : « Le Christ est ma vie, et mourir m'est un gain. » — On faisait courir dans la ville le bruit que sa mort était sûre, et qu'il serait frappé de la hache pour crime de sédition et d'outrage à l'impératrice. — « Je vous l'ai répété bien des fois, mes frères, continuait-il tristement, la vie présente n'est qu'un passage où douleurs et joies s'écoulent avec une égale rapidité, et ce monde-ci n'est qu'une grande foire, nous y achetons, vendons et repartons aussitôt. Sommes-nous meilleurs que les patriarches, que les prophètes, que les apôtres, pour que ce peu de vie qui nous est octroyé soit éternel?... » Un des évêques dit en gémissant : « Si nous pleurons, c'est de nous voir orphelins, de voir l'église veuve, ses saintes lois bouleversées, l'ambition, l'impiété triomphantes, les pauvres abandonnés, le peuple sans enseignement... » Chrysostome, frappant de l'index de sa main droite la paume de sa main gauche, comme il faisait lorsqu'il était plongé dans quelque grave réflexion, l'interrompit à ce mot. « C'est assez, mon frère, lui dit-il, n'insistez pas; mais, je vous le recommande encore, ne quittez point vos églises. La prédication n'a pas commencé par moi, elle ne finira pas avec moi. Quand Moïse est mort, n'a-t-on pas trouvé Josué? Élisée n'a-t-il pas prophétisé après l'enlèvement d'Élie? Qu'a servi de couper la tête à Paul? Il laissait après lui Timothée, Tite, Apollo et tant d'autres. » Eulysius, évêque d'Apamée, prenant alors la parole, fit observer que, s'ils voulaient garder leurs églises, on les forcerait de communiquer et de souscrire. — « Communiquez, s'écria impétueusement l'archevêque, communiquez pour ne point faire de schisme; mais ne souscrivez pas, car ma conscience ne me reproche rien qui mérite ma déposition! »

La conversation en était là, lorsqu'on annonça les députés du synode du Chêne; l'archevêque ordonna qu'on les fit entrer, et leur demanda d'abord quel rang ils tenaient dans l'église. « Nous

sommes évêques, » répondirent-ils. C'étaient en effet deux jeunes évêques nouvellement institués en Libye et nommés Dioscore et Paul. Chrysostome les pria de s'asseoir et d'exposer l'objet de leur visite. « Nous sommes seulement chargés d'une lettre pour toi, lui dirent-ils, permets qu'elle soit lue. » Sur le consentement de Chrysostome, les envoyés la remirent à un jeune serviteur de Théophile qui les accompagnait, et celui-ci en donna lecture. Elle contenait ces mots : « Le saint synode assemblé au Chêne, à Jean. (On avait omis à dessein le titre d'évêque.) Nous avons reçu contre toi un libelle d'accusation dénonçant une infinité de crimes dont on te dit coupable. Nous te mandons en conséquence à comparaître ici devant nous, amenant avec toi les prêtres Sérapion et Tigrius, car nous avons besoin d'eux. » Les envoyés ajoutèrent verbalement le nom du lecteur Paul, dont le concile réclamait aussi la comparution.

A la lecture de cette lettre insolente, dans laquelle on déniait à l'archevêque son titre, comme s'il eût été déjà jugé et déposé, les évêques firent éclater leur indignation. « Il faut répondre, crièrent-ils de toutes parts à Chrysostome, et répondre au seul Théophile, auteur de cette insulte et provocateur de tout ce qui se fait là-bas. » Sur un signe approbatif de l'archevêque, ils se mirent à l'œuvre et rédigèrent une réponse dont ils lui donnèrent lecture.

« Cesse, disaient-ils au patriarche, cesse de bouleverser l'ordre ecclésiastique et de diviser l'église, cette fille du ciel pour laquelle le Christ s'est fait chair. Si au mépris des saints canons de Nicée, tu veux juger hors des limites de ton territoire, passe ici, dans une ville où la police est bien réglée, et ne cherche pas à attirer Abel dans les champs, à l'exemple de Caïn. C'est à nous en effet de juger et de te juger, toi tout le premier, car nous avons en main des mémoires qui contiennent soixante-dix articulations de crimes que tu as commis, et en outre notre concile est plus nombreux que le tien. Vous n'êtes que trente-six presque d'une seule province; nous sommes quarante de plusieurs provinces, et nous comptons parmi nous sept métropolitains. Tu vois que, pour l'observation de ces canons dont tu parles, il faut nécessairement que le plus petit nombre soit jugé par le plus grand, surtout quand le plus grand est le plus honoré et le plus digne. Nous avons ici même une de tes lettres par laquelle tu écrivais à Jean, notre frère dans l'épiscopat, qu'il ne faut pas qu'un évêque entreprenne de juger les autres hors de son domaine ecclésiastique. Pour être conséquent avec toi-même, soumets-toi à notre citation, ou bien fais en sorte que tes accusateurs cessent de t'accuser. »

« Ceci est bien, dit Chrysostome après avoir entendu la rédaction des évêques : protestez comme bon vous semble; mais il faut aussi,

quant à moi, que je réponde à ce qui m'a été signifié. » Et il dicta ce qu'on va lire non pour Théophile, à qui il ne reconnaissait pas le droit de l'interpeller et de le citer, mais pour les évêques séparés qui siégeaient au synode du Chêne.

« Jusqu'ici je ne connais personne qui puisse avec quelque apparence de justice se plaindre de moi et m'accuser. Toutefois, si vous voulez que je me présente devant votre assemblée, faites-en sortir d'abord mes ennemis déclarés, ceux qui n'ont point caché leur haine et leurs desseins contre moi. Faites cela, et je ne discuterai point du lieu où je devrai être jugé, quoique ce lieu, suivant toutes les règles, soit la ville de Constantinople. Le premier d'entre vous récusé par moi comme suspect est Théophile, que je convaincrai d'avoir dit à Alexandrie et en Lycie : « Je vais à la cour déposer Jean, » propos trop bien confirmé par le refus de me voir et de me parler depuis son arrivée et même de communiquer avec moi. Je récusé ensuite Acacius de Bérée, qui s'est vanté de m'assaisonner un bouillon qui ne serait pas de mon goût. Antiochus de Ptolémaïs et Sévérien de Gabales ne méritent guère que je parle d'eux : une prompte justice leur viendra d'en haut, et en ce moment déjà les théâtres de la ville en font l'objet de leurs railleries. Si donc vous voulez sérieusement que je me présente, commencez par retrancher ces quatre évêques du nombre de mes juges, et si vous voulez absolument qu'ils soient là, faites-les venir comme accusateurs, afin que les rôles soient nets et que je sache à qui j'ai affaire. Sous ces conditions, je comparaitrai devant vous, je comparaitrai, s'il le faut, devant un concile de toute la terre ; mais sachez bien que vous enverriez mille fois vers moi, que vous n'obtiendriez pas d'autre réponse. »

Trois évêques, des quarante du triclinium, Lupicinus, Démétrius et Eulysius, et deux prêtres, Germain et Sévère, furent désignés pour porter ces deux lettres au Chêne, puis les envoyés de Théophile furent congédiés. Ils venaient de sortir quand arriva un notaire impérial porteur d'un rescrit du prince où était insérée une supplique venue du Chêne à l'effet d'obliger Jean (comme ils persistaient à le désigner) à comparaître bon gré mal gré devant ses juges. Le notaire insista près de Chrysostome pour qu'il obéît ; Chrysostome donna les raisons de son refus, et le notaire s'en alla. Il avait à peine quitté le palais épiscopal, qu'on y vit entrer deux prêtres de l'église de Constantinople, un certain Eugénius, qui avait déjà reçu pour prix de ses services dans la faction ennemie le titre et les fonctions d'évêque, et le moine Isaac, ce bouffon mendiant qui diffamait son pasteur dans les carrefours pour quelques oboles. C'étaient de nouveaux délégués du synode venant citer Chry-

sostome, tant on mettait d'ardeur à l'attirer, tant on avait le désir de le tenir en sa possession sur l'autre rive du détroit. Un de ces hommes, s'adressant brutalement à l'archevêque : « Pourquoi tardes-tu ? lui dit-il, le concile t'attend, il t'ordonne de venir devant lui te laver, si tu le peux, des crimes dont on t'accuse. » L'archevêque dédaigna de parler à ce misérable ; mais, prenant tout de suite trois de ses évêques fidèles, il les envoya porter au synode cette réponse verbale : « Quelle étrange procédure inventez-vous donc contre moi, vous qui d'un côté refusez d'écarter de vos rangs des ennemis que je récusé, et qui de l'autre me faites citer par mes clercs ? »

La première ambassade de Chrysostome avait déjà mis l'assemblée en effervescence ; quand la seconde arriva et que son chef eut répété textuellement les paroles dont il était porteur, il y eut une explosion de fureur véritable, et la chambre d'un concile se transforma subitement en une caverne d'assassins. On vit des évêques quitter leurs sièges pour se jeter sur les envoyés, tandis que d'autres les injuriaient ou les menaçaient. Un d'entre eux fut violemment frappé, un second eut ses vêtemens mis en lambeaux ; le troisième, saisi comme un prisonnier, reçut à son col la chaîne qu'on avait préparée pour Chrysostome, si l'archevêque avait eu l'imprudence de comparaître, et le malheureux, traîné en cet état hors de l'église du Chêne et jeté dans une barque, fut abandonné à l'aventure dans le courant du détroit.

Après une pareille scène, le concile fut longtemps à retrouver le calme, et d'hostile qu'il était à l'archevêque il devint son ennemi acharné. Deux nouvelles citations lui furent encore adressées, et deux fois encore il opposa le même refus, accompagné des mêmes réserves. Le notaire impérial n'avait plus reparu à l'archevêché malgré les réclamations adressées du Chêne à l'empereur, et l'on pouvait croire qu'Arcadius fléchissait sous le poids des scrupules. Théophile pensa qu'il fallait stimuler cet esprit indécis et timide, et, craignant que le premier libelle d'accusation n'eût nui à la cause en insérant parmi des crimes bon nombre de puérités indignes d'attirer le blâme sur un lecteur ou un portier, il résolut de noircir tellement le côté criminel par de nouveaux chefs d'accusations que l'empereur serait enfin obligé de prendre un parti. Il provoqua à cet effet des libelles supplémentaires du moine Isaac, qu'on avait fait évêque pour prix de son ambassade, et de quelques autres appartenant comme lui au clergé métropolitain. Le libelle de l'archidiacre Jean n'avait fait qu'effleurer les faits de lèse-majesté ; on les mit ici en relief, on accusa formellement l'archevêque d'avoir dans des discours publics traité outrageusement l'impératrice sous

les noms d'Hérodiade et de Jézabel. Isaac, dans sa requête, reprit en dix-huit articles artificieusement cousus à ceux du premier libelle les faits déjà incriminés de violence, d'usurpation de fonctions, de manquement aux canons ou aux usages de l'église, avec des circonstances nouvelles et des exagérations envenimées. Il y ajouta des paroles impies, des blasphèmes et (qui le croirait?) une critique littéraire des sermons du grand orateur.

Ainsi il reprochait à Chrysostome d'avoir dit « que la table de l'église était pleine de furies. » — « Qu'est-ce qu'il entend par ces furies? demandait l'accusateur; il faut qu'il s'explique là-dessus. » On l'avait encore entendu s'écrier dans un de ses discours à propos d'une solennité où l'éclatante piété des princes avait rempli d'allégresse le pasteur et le troupeau tout entier : « J'aime, je meurs d'amour, je suis dans le délire! » — « Jean expliquera ce que cela signifie, disait l'accusateur, car l'église ignore un tel langage. » Il accusait encore l'archevêque d'avoir blasphémé en disant que, « si le Christ n'avait pas été exaucé dans sa prière au Jardin des Olives, c'est qu'il n'avait pas bien prié, » d'avoir en outre excité les pécheurs au mal en leur présentant la pénitence comme facile et leur disant : « Péchez deux fois, péchez encore, et toutes les fois que vous aurez péché, venez à moi, je vous guérirai. » Or l'église n'admettait qu'une seule fois la pénitence publique.

« Dans ses entreprises contre les diocèses d'autrui, non-seulement Chrysostome, disaient les nouveaux libelles, avait jugé des évêques et des clercs sans les entendre, mais il avait élevé à l'épiscopat des esclaves d'autrui non affranchis et poursuivis pour crimes. Dans ses violences, il mettait en prison, chargés de fers, les gens qui ne lui plaisaient pas, et les y laissait mourir. Il avait agi de cette façon contre les non-origénistes en recevant des origénistes dans sa communion. Lui-même, Isaac, avait été maltraité sur son ordre par des hommes couverts de crimes. A côté de cela, il accueillait dans son église des païens, anciens persécuteurs des chrétiens, et il présidait à leurs réunions. Enfin (cela était pour la cour) il violait le saint devoir de l'hospitalité en vivant et mangeant seul; il avait excité les séditions du peuple contre le concile. » Un des libelles le représentait comme un prêtre ignorant des derniers devoirs du sacerdoce, qui faisait communier les fidèles après leurs repas et baptisait lui-même après le sien. Ces dernières accusations le touchèrent beaucoup, parce qu'elles semblaient infirmer l'efficacité des sacremens qu'il avait administrés pendant son épiscopat, et il y répondit à plusieurs reprises soit devant le peuple, soit dans ses lettres.

Ces dernières articulations faisaient avec celles de l'archidiacre

Jean une masse d'accusations vraiment formidable. Cependant, l'accusé s'obstinant à ne point comparaître et l'empereur ne prenant aucune mesure pour l'y forcer, Théophile passa à l'audition des témoins. Sept furent entendus, appartenant au clergé métropolitain, et ils déposèrent avec une extrême acrimonie. C'était Arsace, Atticus et Elpidius, dont les deux premiers occupèrent après Chrysostome le siège qu'ils avaient contribué à rendre vacant. Tout le monde était impatient d'en finir; Arsace et Atticus, aidés de deux autres prêtres, Eudémon et Onésime, demandaient à grands cris qu'on se hâtât. « La culpabilité de Jean étant surabondamment prouvée, il n'y a aucun intérêt, disaient-ils, à prolonger ces interrogatoires. » Enfin dans sa douzième séance le concile déclara qu'il allait procéder au jugement. Théophile jusqu'alors avait présidé. Quoique récusé par l'archevêque, il n'en avait pas moins conduit toute la procédure et dirigé les débats; mais, le moment du jugement étant venu, il craignit que sa présidence ne fournit un moyen d'attaque ou même de cassation de la décision synodale près d'un prince aussi timoré qu'Arcadius. Il se fit donc remplacer par Paul d'Héraclée, mais il ne s'abstint pas de voter : les trois autres récusés, Antiochus, Acacius et Sévérien, ne s'abstinrent pas non plus. Lorsqu'on passa au vote, Paul prit les voix de tous les évêques en commençant par un certain Gymnasius et finissant par Théophile. Les votans se trouvèrent au nombre de 45 au lieu de 36 qu'ils étaient à l'ouverture de la session. Ils s'étaient accrus successivement de quelques nouveaux évêques du dehors et de quelques déserteurs de Constantinople. Chrysostome fut condamné à la déposition, et les faits de lèse-majesté contenus dans le procès furent renvoyés à la connaissance du prince.

La déposition prononcée, le synode en donna avis immédiatement au clergé métropolitain, pour le dégager des liens d'obéissance envers son supérieur déposé, et un rapport, ou, suivant le terme officiel, une relation sur les opérations synodales fut envoyée aux deux empereurs Arcadius et Honorius, souverains communs et *unanimes* de l'univers romain. L'évêque expulsé de Nicomédie, Gérontius, et deux autres Asiatiques chassés comme lui, Faustinus et Engnomon, profitèrent de l'envoï de ce rapport pour adresser aux princes un récit de leur aventure et une plainte contre les procédés illégaux de Chrysostome. Le double de la relation destiné à l'empereur d'Orient commençait par ces mots qui regardaient particulièrement Arcadius. « Attendu que Jean, accusé de certains crimes et sentant qu'il était coupable, a refusé de venir se justifier devant nous, et que dans ce cas les lois canoniques prononcent la déposition, nous l'avons déposé. Toutefois les libelles

d'accusation contenant, outre les crimes ecclésiastiques, celui de lèse-majesté, c'est à votre piété d'ordonner le bannissement du coupable, afin qu'un si grand crime ne reste pas impuni. Quant à nous, il ne nous appartient pas d'en connaître. »

La première question de la session synodale venait d'être vidée au gré de Théophile, la seconde était celle des Longs-Frères; mais à celle-là les évêques ne tenaient guère, et le patriarche moins que personne. Après la victoire si complète qu'il venait de remporter, un second combat offrait des périls, et l'importance du vainqueur de Chrysostome ne pouvait que s'amoindrir dans un débat contre de misérables moines. La procédure d'ailleurs était difficile: accusé par eux après les avoir condamnés en Égypte, voudrait-il les juger encore pour le même fait à Chalcédoine et présider le tribunal appelé à le juger lui-même? S'il se récusait et que les accusateurs fussent libres, nul ne savait ce que pouvait produire sur le concile ou au dehors le tableau de tant de violences et de méfaits présenté par la parole rude et franche des Longs-Frères. La joie du triomphateur s'en trouverait vraisemblablement fort troublée. Qu'arriverait-il encore, si l'assemblée des évêques joannites qui siégeaient à Constantinople évoquait l'affaire, ainsi que leur lettre le laissait pressentir, et si l'empereur, qui penchait du côté des moines de Nitrie, donnait de nouveau carrière à ses scrupules? C'étaient là de graves raisons, et une dernière ne l'était pas moins. Le procès des Longs-Frères soulevait inévitablement la question doctrinale de l'origénisme, à laquelle tous les esprits n'étaient pas préparés, témoin le mauvais succès d'Épiphane, et Théophile, qui avait su l'écartier du procès de l'archevêque, devait se soucier médiocrement de la faire renaître pour si peu de chose. Il résultait de tout cela dans son esprit un vif désir d'assoupir l'affaire; mais les moines étaient des gens difficiles et opiniâtres, ils croyaient à leurs droits, ils étaient aigris par la souffrance, consentiraient-ils à se taire? Des évêques amis de Théophile partirent pour aller tenter près d'eux une conciliation.

L'occasion était favorable, et les négociateurs trouvèrent ces malheureux dans un découragement profond. Depuis l'abandon de leur cause par Chrysostome, ce protecteur qu'ils étaient venus chercher de si loin, ils désespéraient de la justice et de la charité des hommes. La mort d'ailleurs faisait de larges brèches dans leurs rangs, et, pour ne parler que des chefs, la perte d'Isidore avait été suivie de près par une autre plus déplorable, celle de l'évêque Dioscore, l'ainé des Longs-Frères, leur soutien et leur guide. Il était mort quelques semaines auparavant, admiré des habitans même de cette ville inhospitalière, et son tombeau, placé dans la chapelle de

Saint-Mucius, près d'une des portes de Constantinople, attirait un grand concours de pauvres, car ce solitaire presque sans pain leur avait montré qu'il savait jeûner pour donner encore. Ce n'était pas tout : Ammonius, tombé gravement malade sous le poids de l'âge et des douleurs, menaçait de les quitter bientôt. Le chagrin avait donc brisé l'énergie des Longs-Frères, auxquels les moines obéissaient comme à leurs abbés. « Ah ! dit à ce propos un historien du temps, si Dioscore avait vécu, si Ammonius mourant n'avait pas été hors d'état de donner un avis, jamais ces honnêtes gens n'eussent ouvert l'oreille à des propositions déshonorantes ! »

Voici les propositions qu'on leur apportait. « Le patriarche, qui n'avait rien de plus à cœur que de pardonner, leur offrait la paix. Il n'exigeait d'eux pour cela aucune rétractation formelle ; il ne voulait ni controverser avec eux sur des points de doctrine, ni disputer sur des faits consommés : il oubliait tout, et ne demandait à ces moines séparés de son obéissance qu'un acte de soumission à leur supérieur. Que les Longs-Frères et leurs compagnons vissent donc déclarer en face du concile suivant la formule réglée par les constitutions monastiques que, s'ils avaient péché, ils se repentaient ; le concile sans discussion les recevrait en grâce, le décret synodal d'Alexandrie qui les avait condamnés serait aboli, et le patriarche lèverait l'excommunication. Ils pourraient alors retourner en Égypte et rentrer dans leurs monastères. » Les Longs-Frères n'eurent pas le courage du refus, et, emmenant avec eux la troupe entière de leurs compagnons, ils suivirent les négociateurs à Chalcedoine.

Aucun n'y manqua, pas même Ammonius, qui gisait sur son grabat et rendit l'âme quelques heures après. Peut-être en reconnaissant cette église et ce riche palais où dix ans auparavant, sur la réquisition du préfet du prétoire Rufin, il était venu du fond du désert recevoir dans ses bras, au sortir de la piscine baptismale, ce fils bien indigne d'un tel père, le vieillard éprouva-t-il un remords ; mais cet acte de vaniteuse faiblesse était aujourd'hui cruellement expié. Les moines, à peine arrivés, furent conduits devant le concile, où tout se passa comme il avait été convenu. Chacun effectivement avait son rôle dans cette scène arrangée. Les Longs-Frères prononcèrent la formule de pénitence et de rentrée en grâce des moines punis par leur évêque : « si nous avons péché, nous nous repentons et prions qu'il nous soit pardonné. » Théophile se levant prononça la formule du pardon, et le concile, par un décret d'absolution, révoqua celui d'Alexandrie. Le pardon de Théophile s'étendit, à ce qu'il paraît, des origénistes à Origène lui-même, car l'histoire témoigne que de ce jour il ne fit plus difficulté de relire



ces livres dont il poursuivait si violemment naguère l'interdiction, et que, quelqu'un lui ayant demandé la raison de sa conduite, il avait répondu par ces mots restés célèbres : « Les livres d'Origène sont un jardin mêlé de fleurs et de broussailles; je laisse les épines et j'admire les fleurs. » L'humiliation des Longs-Frères et l'impudence de Théophile n'étaient pas arrivées à leur terme; il y fallait encore des éloges et une apologie que les pauvres moines subirent comme leur dernière persécution. On rapporte qu'en apprenant la mort d'Ammonius le patriarche s'écria : « Je le pleure sincèrement, car c'était un saint moine, et je voudrais qu'il y en eût beaucoup de pareils. » Après cette lamentable comédie, l'émigration de Nitrie et de Scété se dispersa; un petit nombre seulement parvint à regagner l'Égypte, accablé d'amers souvenirs et de déceptions plus amères encore.

Restait l'affaire d'Héraclide d'Éphèse, qui fut introduite devant le concile à sa treizième séance. Cet évêque, choisi par Chrysostome, avait été chassé de son siège par une émeute des Éphésiens laïques et clercs, et forcé de se cacher pour éviter un pire traitement. On accusait ce prélat joannite d'une infinité de crimes et en particulier de larcin. Un autre évêque, celui de Magnésie, nommé Macarius, se portait son accusateur, et cette cause amenait naturellement celle de toutes les églises d'Asie dans le gouvernement desquelles l'archevêque s'était si malencontreusement ingéré. Les plainçans asiatiques étaient là présens, animés de passions furieuses, et la persécution se préparait contre tous les évêques imposés par Chrysostome, lorsque survinrent à Constantinople des événemens qui absorbèrent l'attention du concile, interrompirent la procédure, et provoquèrent au bout de peu de jours la dissolution de l'assemblée.

## VI.

La relation du concile sur la condamnation de Chrysostome était sous les yeux de l'empereur, qui avait donné son approbation à la décision synodale par une lettre mentionnée aux *Actes*; mais aucune mesure n'était prise pour l'exécution de la sentence, Chrysostome continuait d'occuper le palais épiscopal et la basilique. Cet état d'indécision dura trois jours. L'église de Constantinople, pendant ce temps-là, restait en proie à un désordre inexprimable. Les membres du clergé métropolitain, interdits ou non par l'archevêque, rentraient de toutes parts dans les basiliques; les premiers le faisaient avec un air de défi insolent, mais le peuple les chassait ou désertait leurs offices. Sous le coup du décret synodal, les évêques jusqu'alors fidèles se dispersaient peu à peu, et le triclinium

fut bientôt désert. De temps en temps un officier impérial avec quelques appariteurs allait au palais épiscopal signifier à l'archevêque qu'il devait se préparer à partir; l'archevêque opposait un refus, l'officier se retirait, et l'empereur défendait d'employer la force. Réuni en masse compacte autour de la basilique et de l'archevêché, qui se reliaient l'un à l'autre par un cloître, le peuple se tenait en sentinelle jour et nuit, balancé entre l'espérance et la crainte. Point de menaces pourtant, point de paroles outrageantes contre le prince et ses officiers. Un seul cri sortait de toutes les bouches et allait retentir par intervalles jusque sous la demeure d'Arcadius : « nous demandons un concile général; il faut un vrai concile pour juger l'archevêque! » C'était le mot d'ordre du peuple, c'était aussi celui de Chrysostome. « Un faux concile m'a condamné, répétait-il, un vrai concile doit m'absoudre ici, dans mon église, et prononcer entre mes juges et moi. »

Bloqué pour ainsi dire et comme emprisonné dans cette muraille vivante que lui créait l'affection du peuple, et qu'il y eût eu péril à vouloir rompre pour user de violence envers lui, il passait incessamment de sa demeure à la basilique et de la basilique à sa demeure. Ici il avait à consoler ses serviteurs et quelques prêtres fidèles, là une foule éperdue que sa vue et ses paroles remplissaient de douleur et de joie. Les nouvelles qui se succédaient d'instant en instant devenaient de plus en plus sinistres. On signalait des députations d'évêques venus coup sur coup de Chalcédoine supplier l'empereur d'assurer par la force la sentence et l'autorité du concile, et l'impératrice se joignait à eux, essayant toutes ses séductions sur son faible mari. Déjà, disait-on, il s'agissait non plus de l'exil, mais de la mort. Tels étaient les bruits répandus, l'archevêque lui-même croyait sa mort prochaine et prêchait au peuple la résignation. Les litanies cependant retentissaient toute la nuit par la ville avec un redoublement de lamentations et de prières. Le peuple voulut y entraîner l'archevêque, qui sembla consentir d'abord; puis, se rétractant, il leur dit : « Allez-y et priez, je serai avec vous en esprit, par la charité qui réunit le chef aux membres. »

Un acte impudent de Sévérien tira le peuple de cette tranquillité inquiète et douloureuse où le retenait l'ascendant de Chrysostome. Théophile n'avait pas osé reparaitre à Constantinople, mais Sévérien eut cette audace le second jour après la condamnation; il eut aussi l'audace d'entrer dans une église, de monter en chaire et d'y parler sur les événements qui venaient de s'accomplir. Il présenta la condamnation de l'archevêque comme le châtement de son orgueil. « Son orgueil seul l'eût justifiée, disait-il, quand bien même il n'eût pas commis d'autres crimes. » L'auditoire se souleva contre

ce lâche avec une telle violence qu'il eut à peine le temps de s'échapper et de regagner le détroit. Toutefois cette bravade insultante vis-à-vis d'un homme tombé, d'un ancien ami, d'un protecteur offensé, de la bouche de qui Sévérien recevait naguère le pardon et la paix, mit Chrysostome hors de lui. Il vit là une insulte de l'impératrice elle-même par l'intermédiaire de cet évêque de cour, sa créature, et, confondant la souveraine avec le conseiller, il tint au peuple dans sa basilique un discours resté fameux et qui décida vraisemblablement sa ruine, encore suspendue.

« Mes frères, dit-il à cette foule frémissante autour de sa chaire, une furieuse tempête nous assaille, et les flots nous battent avec plus de force que jamais; mais nous ne craignons point d'être submergés, car nous sommes fondés sur le roc. Que la mer sévisse tant qu'elle voudra, ce roc ne saurait être ébranlé. Que les flots s'enflent et débordent, le navire de Jésus ne sombrera pas. Et qu'ai-je à craindre, je vous prie? La mort? Je dis comme l'apôtre : « Ma vie est le Christ, et la mort m'est un gain. » — L'exil? La terre est au Seigneur avec tout ce qu'elle contient. — La confiscation? Je n'ai rien apporté en ce monde, et je n'en rapporterai rien. Tout ce qui peut faire trembler les hommes, je le méprise. Je me ris des biens, je me ris des dignités que les autres convoient. Richesse ne m'est pas plus que pauvreté, et si je désire vivre, c'est pour être avec vous, c'est pour travailler à votre perfectionnement spirituel. Je vous parle comme je fais et j'en appelle à votre amour pour que cet amour soit confiant. Non, non, on ne scinde pas, on ne mutile pas l'église; l'église est indivisible. On n'y sépare pas le chef des membres, ils restent unis malgré tout. Ce qui a été dit de l'homme et de la femme est encore plus vrai du pasteur et du troupeau : ils ne font qu'un, et ce que Dieu a uni, l'homme est impuissant à le séparer... Que sont devenus, dites-moi, les tyrans qui tentèrent jadis d'opprimer l'église? Dites-moi où sont leurs chevalets de torture, où sont leurs fournaises, où sont les dents de leurs bêtes féroces et les glaives aiguisés de leurs bourreaux? Ils ont voulu agir et n'ont rien fait. Le même silence et le même oubli recouvrent pour toujours les tyrans et l'arsenal de leurs crimes; mais l'église où est-elle? Elle resplendit, plus éclatante que le soleil, sur tout l'univers, et si les tyrans n'ont pu étouffer la foi quand il existait à peine des chrétiens, comment peuvent-ils l'espérer aujourd'hui que les chrétiens couvrent la terre?

« On vit parfois au temps des martyrs toutes les cruautés imaginables s'exercer sur une jeune fille à peine nubile, et cette vierge se montrer plus forte que les aiguillons de la torture ou que les morsures de la flamme. Les dents de fer avaient beau labourer ses

flancs, sa foi restait inébranlable, et l'on espérait venir effrayer tout un peuple! Ah! ils ne nous connaissent guère! Le Christ est avec moi, que craindrais-je? Son Évangile que je tiens est le bâton qui m'appuie. C'est là ma sécurité, c'est le port tranquille de mon âme. Les tempêtes qu'on souffle, les flots qu'on pousse, la mer qu'on lance contre moi, les fureurs des princes et des grands,... je ne fais pas plus de cas de tout cela que d'une toile d'araignée, et si notre affection mutuelle ne me retenait dans ce lieu, je ne ferais aucune difficulté d'aller ailleurs...

« Savez-vous, mes bien-aimés frères, pour quel motif on veut me perdre. C'est que je ne fais point tendre devant moi de riches tapis, que je n'ai jamais voulu me vêtir d'habits d'or et de soie, que je ne me suis point abaissé à satisfaire la gourmandise de ces gens-là en tenant table ouverte pour eux. La race de l'aspic domine toujours; il reste de la postérité de Jézabel, et la grâce combat encore contre Élie. Hérodiade aussi est là, Hérodiade danse toujours en demandant la tête de Jean, et on lui donnera la tête de Jean, parce qu'elle danse.

« Mes frères, c'est ici un temps de larmes. Tout se tourne vers l'infamie. L'or seul donne ici l'éclat et la gloire. Écoutez cependant ce que dit David. « Si vous possédez une abondance de richesse, n'y placez point votre cœur. » Et qui est-ce qui disait cela? N'était-ce pas un homme élevé sur un trône royal? Ne gouvernait-il pas son empire avec une autorité souveraine? Eh bien! jamais il ne jeta les yeux sur la fortune d'autrui pour y exercer des rapines; jamais il n'employa sa puissance à détruire la religion. Il se mettait en quête de posséder des soldats plutôt que des trésors, et ne se montrait point dans son gouvernement l'esclave d'une femme. Oh! malheur, malheur aux femmes qui ferment l'oreille aux avertissemens du ciel, et ivres, non de vin, mais d'avarice et de colère, assiègent leurs maris de mauvais conseils pour les entraîner à l'injustice!... »

Il y avait dans ce discours, fort clair d'ailleurs, un mot qui ne permettait aucun doute sur les intentions de l'orateur, mot plus fort que les allusions, si transparentes qu'elles fussent, mais qu'on ne peut rendre en français, parce qu'il joue sur le nom même de l'impératrice. *Eudoxia* veut dire en grec *bonne renommée, honneur*; *Adoxia* est le contraire et veut dire *déshonneur, infamie*. Or, en disant que dans cet empire, qui n'avait plus de lois que le caprice d'Eudoxie, tout se tournait vers le déshonneur, Chrysostome s'était servi du mot *adoxia*, qui rappelait le nom de la femme d'Arcadius : on comprend aisément le reste.

Ce discours fut tenu le second jour après la condamnation, et

suyant toute apparence vers le soir. Le lendemain matin avant midi, Chrysostome voyait entrer chez lui un comte du palais impérial qui le somma, au nom de l'empereur, de quitter la ville sur-le-champ. « L'empereur ne veut plus de retard, lui dit-il; un navire est prêt pour te conduire au lieu marqué pour ton bannissement : au moindre signe de résistance, j'ai l'ordre de te faire enlever par des soldats. » C'était infailliblement une bataille qui s'annonçait aux portes de la basilique et une terrible effusion de sang. Cette image se présenta à la pensée de Chrysostome et le fit frémir. S'approchant de l'officier impérial et des appariteurs de son escorte, il leur dit : « Me voici, conduisez-moi où vous voudrez. » L'officier le remit à la garde d'un *curieur* (on appelait ainsi les agens supérieurs de la police), et reprit avec ses appariteurs le chemin du palais en traversant la foule. Il devait retrouver Chrysostome dans un autre lieu. Le cloître qui séparait la basilique de l'archevêché communiquait par une porte secrète avec un quartier retiré de la ville. Chrysostome et son gardien sortirent par là sans être aperçus, et gagnèrent une maison située dans le voisinage, où ils restèrent cachés jusqu'au soir. La nuit venue, le curieux et le prisonnier se mirent en marche vers le port par des rues détournées, espérant n'être point reconnus; mais, comme ils approchaient du port, des gens du peuple signalèrent Chrysostome, et le bruit se répandit rapidement dans la ville qu'on enlevait l'archevêque. Des groupes nombreux accoururent alors pour empêcher son départ, mais Chrysostome les contint avec autorité. « Laissez-moi partir, leur dit-il; je dois obéissance à l'empereur, et d'ailleurs une goutte du sang de mon peuple ne sera pas versée pour moi. Je confie ma cause au futur concile. » L'obscurité, de plus en plus épaisse, protégea sa retraite. Le même comte impérial était au port avec des soldats et des matelots; ils entourèrent l'archevêque et montèrent avec lui dans le navire, qui leva l'ancre aussitôt.

Il cingla à travers la Propontide jusqu'à la ville de Hiéron, port de la Bithynie, où le comte avait mission de déposer Chrysostome. La nuit durait encore. Le navire s'étant approché de terre, les gardes y descendirent l'exilé et reprirent la mer. Le choix de ce lieu, trop voisin de Chalcédoine, parut suspect à l'archevêque; il y soupçonna un piège pour le faire tomber aux mains de ses ennemis, et à ses yeux mieux valait mille fois la mort. Avant donc que le jour fût levé et l'éveil donné aux magistrats, il loua lui-même une barque, et, longeant la côte, il se fit conduire au golfe d'Astacus, dans la petite ville de Prénète, située sur la rive opposée à Nicomédie. Il y avait dans le voisinage, au milieu des champs, une villa dont il connaissait le maître et où il se rendit pour se cacher. Son pre-

mier mouvement en mettant le pied dans la retraite hospitalière fut de tomber à genoux et d'appeler la protection du ciel sur cette église de Constantinople, « qu'il n'avait point quittée, disait-il, car il l'emportait dans son cœur. » Sa fuite avait été opérée avec tant de prudence et de mystère, sa trace était si complètement perdue, que tout le monde put croire, comme le comte lui-même le rapporta, que le banni se trouvait au lieu fixé pour son exil.

La nuit de son enlèvement fut pour Constantinople une nuit de deuil et de larmes; l'histoire nous en fait un touchant tableau. Elle nous montre cette multitude naguère furieuse et exaltée, devenue tout à coup silencieuse et morne, courant aux églises pour prier et réclamer du ciel ce père que lui enlevaient les hommes. Comme les églises ne suffisaient pas, on priait sur les dalles des rues, sous les portiques des places, partout enfin, et, suivant le mot de Chrysostome lui-même, « la ville entière n'était plus qu'une église. » Les maisons des pauvres étaient désertes : hommes, femmes, enfants, artisans, mariniers, marchands, tout le monde était là, tout le monde voulait participer à cette émeute de supplications et de larmes qui s'élevaient vers la justice du ciel. Un seul cri, poussé de temps à autre, rappelait les passions de la terre : « qu'on rassemble un concile général ! » C'était le seul remède que les hommes pussent offrir maintenant. Lorsqu'au point du jour le peuple fatigué commençait à rentrer dans ses quartiers, Théophile arriva de Chalcedoine, et, ramassant tout ce qu'il y avait d'Alexandrins au port, il prit possession de la ville comme un conquérant ecclésiastique. Les clercs, qui jusque-là s'étaient tenus cachés, accoururent autour de lui pour faire valoir leurs services et recevoir ses instructions. Il récompensa les plus zélés, leva l'interdiction des plus indignes et prodigua ordination, avancement, dignités à tout venant. Tout ce qu'avait réglé l'archevêque fut aboli. L'ordre de Théophile à ces prêtres fut que chacun allât prendre possession de son église particulière; mais la foule ameutée s'y opposa. Théophile lui-même ayant voulu pénétrer dans la basilique épiscopale, les fidèles le repoussèrent. Les Alexandrins de son escorte tirèrent leurs armes, et on se battit. La résistance du peuple fut énergique. L'église et le baptistère se remplirent de cadavres, et la cuve baptismale regorgea, dit-on, de sang humain. La bataille une fois commencée, les magistrats envoyèrent des troupes pour la soutenir; on se battit partout, chaque église devint une citadelle où le peuple se barricadait, et que les soldats forçaient militairement à coups de levier et de traits. Le sang coulait dans les sanctuaires, et des cris de malédiction et de carnage y remplaçaient l'hymne de la miséricorde. Quoique les couvens de Constantinople fussent généralement hostiles à

l'archevêque, qui avait voulu les réformer, un d'eux ayant pris parti dans sa cause et chassé des prêtres intrus, les soldats coururent sus aux moines. On les massacra dans leurs églises, on fouilla leurs cloîtres pour les égorger, on les poursuivit l'épée au poing jusque dans les rues, quand ils parvenaient à fuir. Un auteur païen raconte que plusieurs habitans de la ville périrent sous les coups des soldats parce qu'ils portaient des vêtemens noirs, soit pour cause de deuil, soit pour tout autre motif, et qu'ils ressemblaient à des moines. Cet incident, à ce qu'il paraît, fut fort du goût des polythéistes, qui triomphèrent de voir des mains chrétiennes les débarrasser des hommes aux *manteaux noirs*, leurs mortels ennemis, les destructeurs acharnés de leurs temples et les violateurs de leurs mystères.

Telle fut la journée de Théophile, de l'Égyptien, comme l'appelaient les joannites. La nuit appartient à d'autres épouvantes et à d'autres fureurs. Des secousses de tremblement de terre se firent sentir au faubourg de l'Hebdomon, et, s'étendant avec une plus grande intensité vers le centre de la ville, ébranlèrent les quartiers opulens et en particulier celui de la résidence impériale. Dans la chambre de l'impératrice, le lit, soulevé avec force, roula sur le pavé. Eudoxie crut sa dernière heure venue, et, se précipitant pâle et les cheveux épars dans la chambre de son mari, « l'homme qu'on nous a fait bannir est un juste, lui dit-elle avec angoisse, et Dieu se charge de le venger. Si vous voulez conserver l'empire, faites qu'il soit rappelé sans retard. » Joignant les larmes aux supplications, elle resta agenouillée jusqu'à ce que l'empereur lui en eût fait la promesse solennelle. Plus rassurée alors, elle écrivit à l'archevêque la lettre suivante : « Je supplie ta sainteté de ne pas croire que j'aie pris part aux choses qui se sont passées à ton sujet. Je suis innocente de ton sang. Ce sont des hommes méchans et corrompus qui ont formé un complot contre toi. Dieu est témoin de la vérité de mes paroles, comme aussi des larmes que je lui offre en sacrifice. »

Le jour n'était pas encore levé, que déjà un des officiers de la cour recevait d'elle l'ordre de partir pour Hiéron afin de remettre cette lettre en mains propres à l'exilé et d'ajouter de vive voix qu'elle voulait qu'il revînt, que son prompt retour pouvait seul conjurer la ruine de la ville. Ce premier envoyé ne reparaissant point, Eudoxie impatiente en dépêcha un second, puis un troisième; ce que voyant le peuple, il craignit qu'on ne lui cachât quelque chose de sinistre, et beaucoup de gens se mirent à la recherche de l'archevêque, de sorte que la Propontide se trouva sillonnée de nombreux navires, entre la côte de Thrace et celle de Bithynie. Pendant ce temps-

là, on s'enquérât à Hiéron et dans les ports voisins de ce qu'était devenu Chrysostome, qu'on découvrit enfin dans sa villa de la campagne de Prénète. Surpris de ce revirement et toujours en soupçon de quelque embûche, tant il savait profonde la perversité de ses ennemis, l'archevêque hésitait à partir : l'arrivée de l'eunuque Brison le détermina. C'était, comme on l'a vu dans les récits précédens, le premier chambellan d'Augusta et un des secrétaires de l'empereur, homme d'ailleurs honnête et pieux, qui avait été blessé d'un coup de pierre à la tête dans une de ces contre-litanies opposées par Chrysostome aux ariens, et qui, bien qu'attaché à sa maîtresse, penchait secrètement pour l'archevêque. Ses explications dissipèrent tous les nuages, et Brison le persuada de le suivre. Ils virent en approchant de Constantinople l'entrée du Bosphore éclairée par des milliers de flambeaux portés sur des barques et par d'autres milliers encore qui garnissaient la rive et le port, car on était au milieu de la nuit. C'était une splendide réception que le peuple faisait à son évêque. Ce spectacle l'émut profondément.

Toutefois il ne voulut pas débarquer au port. « Évêque déposé, disait-il, je ne puis rentrer dans mon église qu'après avoir été légalement absous par un concile, » et il se fit conduire à un atterrage voisin du faubourg qui portait le nom de Marianes. L'impératrice eut beau le faire prier dans les termes les plus humbles et les plus pressans d'entrer dans la ville sans plus de retard par crainte de quelque nouveau trouble; il s'obstina dans sa résolution. Le peuple termina le débat en l'allant chercher dans le faubourg de Marianes et en l'amenant malgré ses résistances à la basilique épiscopale. Là on lui cria de monter sur le trône de l'évêque afin d'y prononcer la formule de paix, et comme il s'y refusait par les mêmes raisons qu'il s'efforçait vainement de faire comprendre, des hommes vigoureux le saisirent et l'y placèrent bon gré mal gré, tandis que la foule prosternée à terre lui demandait sa bénédiction. Que pouvait-il faire? Il la donna, attendri jusqu'aux larmes. On voulut aussi entendre sa voix éloquente, comme pour bien s'assurer qu'il était là. Il monta à l'ambon, et les tachygraphes nous ont conservé quelques fragmens du discours qu'il improvisa. Il prit pour texte un récit de l'Ancien Testament dont il fit l'application à lui-même et aux événemens qui avaient ébranlé un moment son autorité épiscopale. « Nous lisons dans nos saints livres, disait-il, que Sara, femme d'Abraham, étant tombée aux mains de Pharaon, roi d'Égypte, qui voulait corrompre sa chasteté, un miracle la délivra et couvrit d'une protection céleste le juste Abraham, quand tout secours humain le trahissait. La même chose est arrivée à cette église, mon épouse, dont un Égyptien a voulu souiller la pureté. Un jour durant, elle est restée aux mains



de cet ennemi comme Sara une nuit durant sous la puissance de Pharaon, et toutes deux sont demeurées incorruptibles. Et de même que Sara sortit du palais de ce roi d'Égypte chargée de présents et de richesses, ainsi l'église de Constantinople est sortie de sa captivité plus brillante, plus pure et pouvant offrir au ciel les trésors de sa fidélité. »

L'évêque légitime avait triomphé de l'imposteur égyptien, le prêtre à son tour voulut triompher des puissances du monde; Chrysostome le fit en couvrant d'éloges cette même Augusta, sa persécutrice, qui, sous le poids de la terreur, courbait maintenant le front devant lui. Il exalta sa piété, l'appelant la mère des fidèles, la nourrice des solitaires, l'appui des pauvres, la protectrice des saints. Il raconta sa sollicitude pour le rendre à Constantinople, les différentes ambassades qu'il avait reçues d'elle, et il lut la lettre qu'elle lui écrivait la nuit précédente au lieu de son exil. Il y ajouta ces paroles qu'elle lui avait fait adresser oralement par un officier du palais au moment de son arrivée : « J'ai obtenu de faire la bonne action que je souhaitais avec ardeur. J'ai rendu la tête au corps, le pilote au vaisseau, le pasteur aux brebis, l'époux de l'église au lit nuptial. Ce succès m'est plus précieux que l'éclat de mon diadème. »

La paix était contenue dans cette déclaration de soumission à l'église et dans celle du prêtre qui l'acceptait. Tout se trouvait donc fini à Constantinople, au moins pour quelque temps, et il ne restait plus aux brouillons, aux envieux, aux lâches, qu'une seule chose à faire : fuir ou se cacher. En effet, le synode du Chêne se dispersa le jour même sans mener à fin le procès d'Héraclide. Sévérien de Gabales avait pris les devans en regagnant à grandes journées son diocèse. Quant à Théophile, que le peuple de Constantinople voulait jeter à la mer, s'il reparaisait, il s'embarqua pour l'Égypte avec ses vingt-huit suffragans, à Chalcedoine sans doute. Chrysostome, rentré en grâce près de l'empereur, ne cessa de solliciter la réunion d'un grand synode à Constantinople pour casser les actes du faux synode du Chêne et lui donner à lui-même la réparation canonique. L'empereur céda à son désir, et le décret fut signé. Ainsi se termina cette première et tragique atteinte à l'autorité, à l'honneur, à la vie de Jean Chrysostome.

---

LE

# CONGRÈS DE MOSCOU

ET

## LA PROPAGANDE PANSLAVISTE

---

Avec la rare énergie qu'il savait mettre dans l'expression des vérités lumineuses aussi bien que des paradoxes bizarres, M. de Maistre a parlé un jour de la chaîne par laquelle les peuples sont attachés au ciel : la chaîne est souple et nous retient sans nous asservir; mais elle se raccourcit brusquement à l'approche de ces momens mystérieux que dans l'histoire on nomme de grandes catastrophes, l'action de l'homme diminue alors, ses moyens le trompent, et il est entraîné par une force inconnue... Cette vigoureuse image s'impose involontairement à l'esprit qui essaie de comprendre les vicissitudes et les épreuves du temps présent. Évidemment *la chaîne s'est raccourcie*, l'action de la liberté individuelle a diminué dans les événemens auxquels nous assistons, nos moyens nous ont trompés, et une force aveugle et toute matérielle désagrège les élémens de la république européenne. La condition purement physiologique du sang, de l'origine, de l'espèce, se substitue à l'organisme complexe produit par les siècles, à l'œuvre d'une civilisation longue et laborieuse, et nous revenons à l'état de nature par un détour que n'a point rêvé la fantaisie de Rousseau, par le sentiment de la *race*. L'histoire physique l'emporte sur l'histoire politique, religieuse et civile, et la désolante théorie de Darwin sur la disparition forcée des espèces faibles étend sa loi jusque dans le domaine moral de l'humanité chrétienne. Il n'y a plus de place dans ce domaine pour les

petits états, les petits peuples, dont chacun cependant a une histoire, une littérature et une individualité distinctes, — un génie, une âme! — l'avenir est aux unités immenses et aux grandes agglomérations. Chose plus étrange encore, ce n'est que dans de pareilles agglomérations que les peuples croient de bonne foi trouver les moyens de leur développement et de leur progrès; ce n'est que dans ces fortes unités qu'ils espèrent faire de grandes choses et bien mériter de la civilisation. Comme si la mince Judée et ce point imperceptible que Socrate pouvait à peine découvrir sur le globe, et qui cependant s'appelait Athènes, n'avaient pas fait plus pour l'humanité que les monstrueuses agglomérations d'Assyrie et de Babylone; comme si les annales de telle petite ville de l'Italie du moyen âge, Florence, Pise ou Sienne, ne primaient pas tout le *corpus Byzantinorum!*... C'est là peut-être une des émanations naturelles de notre démocratie moderne, démocratie sans idéal qui ne fait que compter et réduit tout à une question de chiffres; mais c'est avant tout, dans la sphère de la vie politique, la plus forte expression de ce positivisme aride et omnipotent de nos jours, qui élimine toute idée générale, toute notion spirituelle et métaphysique, et ne voit partout que « forces et matières... »

Une réaction est cependant sur le point de se produire, une réaction salutaire, et après avoir beaucoup trop longtemps donné dans le courant qui emportait tout le monde, les esprits généreux et vraiment libéraux commencent à revenir de l'aberration étrange, à se dire avec le prophète de la Bible que *là n'est point la voie...* L'intérêt presque universel qu'excite aujourd'hui l'Autriche est sous ce rapport un symptôme consolant, un phénomène très curieux même. Qui aurait cru il y a quelques années, quelques mois à peine, que cet empire des Habsbourg, point de mire de tant d'attaques et de malédictions, deviendrait encore populaire, deviendrait le mot d'ordre du patriotisme européen et une des espérances de la grande cause libérale? Tel est pourtant le spectacle que nous voyons sous nos yeux, et il n'est pas jusqu'aux ennemis autrefois les plus implacables de cette vieille monarchie, jusqu'à ces publicistes qui encore au lendemain de Sadowa demandaient la disparition de cette « Turquie chrétienne, » qui ne fassent maintenant les vœux les plus ardents pour sa conservation. C'est que l'on a le vague sentiment que nous touchons à un moment de crise suprême, à un point culminant du débat entre la fatalité et la liberté, débat incessant et qui durera autant que l'humanité, mais qui revêt des formes toujours nouvelles, et qui à l'heure présente s'appelle le débat entre la fatalité de la race et la liberté des nations! Parviendra-t-on à consolider en Europe entre la Russie et la Prusse un

état intermédiaire et capable de les disjoindre d'une manière efficace, un état devenu d'autant plus nécessaire à l'équilibre du monde que ces deux puissances ont démesurément grandi? Les peuples qui s'étendent le long du Danube et de la Vistule et qui, — tantôt sous le nom de grande Moravie ou de couronne de saint Étienne, de royaume des Jagellons ou d'*Ostreich*, — ont de tout temps et comme instinctivement cherché à former une fédération d'états qui pût assurer leur indépendance politique et leur développement national, ces peuples pourront-ils être maintenus dans un faisceau commun et conservés à la civilisation occidentale, ou bien ce faisceau sera-t-il définitivement rompu, et ses élémens iront-ils s'engloutir dans une agglomération quelconque de race? C'est ainsi que la question de l'Autriche se trouve posée devant l'homme d'état ou le publiciste, l'historien ou le penseur, devant tous ceux enfin à qui les intérêts de la liberté et de l'individualité humaines sont demeurés chers. Et certes, si l'opinion éclairée de l'Occident pouvait par son seul poids faire pencher la balance de l'un des côtés, si les vœux seuls de toutes les âmes bien nées suffisaient à faire surmonter les obstacles et à écarter les dangers, — *si Pergama dextra...* — la réponse à une pareille question ne serait point longtemps douteuse.

Les dangers sont grands en effet, et ils ne viennent pas exclusivement ni même principalement de la situation intérieure de l'Autriche, de son état économique, financier et administratif, de la difficulté enfin qu'elle éprouve à coordonner et à constituer ses élémens nationaux et vitaux; cette difficulté même, elle procède bien plus du dehors que du dedans, et les efforts politiques se brisent précisément contre cette force physique et matérielle du sang, de l'origine et de l'espèce dont il a été parlé plus haut. A peine M. de Beust, après de longues et pénibles transactions avec la Hongrie, venait-il, au commencement du printemps, de planter à Pesth et à Vienne le drapeau de la liberté constitutionnelle, — drapeau bien peu développé encore sans doute et flottant au hasard, mais qui suffisait pour servir de signe de ralliement, — que dans un empire voisin se dressait tout à coup l'étendard opposé, l'étendard de la race, le symbole de la fatalité, provoquant aux défections et aux désaffections et sapant par la base l'œuvre qu'on avait ébauchée. Au moment même où les deux parlemens de l'Autriche allaient être réunis, commençait en Russie une agitation tumultueuse qui, tantôt sous le nom d'*exposition ethnologique* et tantôt sous celui de *congrès slave* ou *congrès de Moscou*, a fasciné pendant des mois entiers les populations slaves de l'empire des Habsbourg et leur a donné une impulsion aussi dangereuse pour l'existence

de cet empire que préjudiciable aux intérêts de l'Europe. C'est sur cette page trop peu connue de l'histoire contemporaine, — de l'histoire d'hier et d'aujourd'hui, — qu'on voudrait attirer l'attention dans le récit qui va suivre. Peut-être cette étude ne manquera-t-elle pas tout à fait d'intérêt; elle remplira dans tous les cas une lacune sensible dans les informations qu'on a généralement sur l'état des peuples de l'est et du nord, et montrera une des faces les plus menaçantes et les plus voilées du grand problème européen.

## I.

Dans une récente discussion de la chambre française, le principal ministre n'a pas hésité à déclarer que la journée du 4 juillet 1866 « a été une journée pesante pour les hommes qui appartenaient au gouvernement, une journée d'angoisses patriotiques. » Pareilles angoisses agitèrent à ce moment et en sens divers plus d'un homme d'état, plus d'un pays, et la Russie ne fut pas la dernière à mesurer d'un regard inquiet les suites probables de la fatale campagne de Bohême. Les prodigieux succès militaires de la Prusse, ses envahissemens et annexions, ne pouvaient que faire une vive impression sur un peuple voisin, aux ambitions vastes et séculaires, si jaloux de sa position dans le monde, si constamment dominé par l'esprit de conquête. L'impression fut toutefois loin d'être hostile à M. de Bismark et au nouvel ordre de choses qui allait s'établir, bien que certains esprits raffinés à Paris se fussent alors ingénies à démontrer que la Prusse agrandie et maîtresse de toute l'Allemagne deviendrait forcément l'alliée naturelle de la France, le bouclier resplendissant de la civilisation et l'ennemie implacable de la Russie. « C'est là une prophétie que *fera* encore un jour le grand Merlin, car moi je vis plusieurs centaines d'années avant lui, ... » dit quelque part dans *le Roi Lear* le clown aux profondes boutades. La Russie pensa exactement comme le fou judicieux de Shakspeare; elle renvoya aux siècles futurs les grands Merlins de la « politique de l'avenir; » elle s'en tint au présent et se contenta de se demander si la bataille de Sadowa ne venait pas de livrer décidément l'Europe centrale aux Hohenzollern et l'Europe orientale aux Romanov?... « La Prusse a ses plans arrêtés, écrivait déjà le 10 décembre 1829 le comte Nesselrode dans une dépêche confidentielle demeurée célèbre, et l'objet de son ambition est à sa portée. *Ce n'est pas la Russie qui pourra souffrir de ses projets; elle restera libre et maîtresse d'accomplir ses propres résolutions...* » Telle fut la pensée intime du cabinet de Saint-Pétersbourg du temps même de l'empereur Nicolas, le champion déclaré de la légitimité et de l'ordre, et certes

la Russie de nos jours sacrifie moins qu'à aucune autre époque aux vulgaires préjugés du *statu quo* et de l'ordre établi. Le patriotisme moscovite ne prit donc nul ombrage de l'ambition plus ou moins assouvie du roi Guillaume I<sup>er</sup>; mais il se mit à proclamer aussitôt, et avec plus de force que jamais, que la Russie avait, elle aussi, une mission à remplir, une « idée » à réaliser, et que le soleil des unités nationales et des grandes agglomérations brillait pour tout le monde. Les mécontentemens réels ou factices qui vinrent bientôt agiter les populations chrétiennes de la Turquie, les difficultés que ne cessait d'éprouver l'Autriche dans le règlement de ses affaires intérieures, enfin l'espèce de torpeur, d'alanguissement où semblaient être tombés certains gouvernemens autrefois éveillés et remuans, tout cela ne fit qu'alimenter les espérances et échauffer les esprits, et jamais fils de Rourik n'a prononcé avec plus de conviction et d'assurance le célèbre vers du vieux Derjavine : « Encore un pas, et à toi l'univers, ô ma Russie bien-aimée (1)!... »

Rien ne fait mieux comprendre tout cet ordre d'idées dans lequel se meut et se complait le génie russe depuis la catastrophe de Koenigsgrætz qu'une lecture suivie et attentive de la fameuse *Gazette de Moscou*, le moniteur des passions populaires de la sainte Russie, l'officine d'où partent depuis bientôt cinq ans les mots d'ordre pour l'opinion publique dans le vaste empire des tsars et parfois même des programmes pour les ministres dirigeans à Saint-Pétersbourg. Déjà peu de temps après la conclusion de la paix de Prague (30 octobre 1866), l'organe de M. Katkov déclarait entrevoir « la perspective d'une entente cordiale entre la Prusse et la Russie, » et, sans vouloir encore décider « jusqu'où cette entente pouvait aller, » il posait cependant « comme une vérité incontestable que la marche des événemens a fait naître des intérêts qui invitaient les deux puissances à s'allier activement. » La feuille de Moscou affirmait en outre que des ouvertures dans ce sens ont été faites par M. de Bismark, « ouvertures d'autant plus acceptables que la Prusse n'a pas d'intérêts qui lui soient propres en Orient; sur cette question, le cabinet de Berlin peut prendre, de concert avec la Russie, telle attitude qui lui conviendrait : cela dépendra des avantages qu'on offrira à M. de Bismark sur d'autres points qui l'affectent plus particulièrement... » Le thème fut depuis repris et développé sous mainte forme et dans maint article jusqu'à ce qu'un *leading* du 17 février 1867 vint lui imprimer la grande consécration d'un principe spéculatif et humanitaire. Le manifeste s'élevait cette fois jusqu'aux cimes escarpées de « l'idée, » il ajoutait un

(1) *O Ross, chaggi, i vsia tvoia vselenna!*

curieux chapitre à la *Scienza nuova* de Vico, — à cette philosophie de l'histoire si honteusement exploitée de nos jours par des ambitions sans vergogne; — il donnait une vue générale de notre pauvre humanité prise des hauteurs mêmes du Kremlin.

« L'ère nouvelle se dessine enfin, — y lisait-on, — et c'est pour nous, Russes, qu'elle a une portée particulière. Cette ère est bien la nôtre; elle appelle à la vie un monde nouveau, demeuré jusque-là dans l'ombre et dans l'attente de ses destinées, le monde gréco-slave. Après des siècles passés dans la résignation et la servitude, voilà enfin que ce monde touche au moment de la rénovation; ce qui a été si longtemps oublié et comprimé revient à la lumière et se prépare à l'action. Les générations actuelles verront de grands changemens, de grands faits et de grandes formations. Déjà sur la péninsule du Balkan et sous la couche vermoulue de la tyrannie ottomane se dressent trois groupes de nationalités vivaces et fortes, les groupes hellénique, slave et roumain. Étroitement unis entre eux par la communauté de leur foi et de leurs destinées historiques, ces trois groupes sont également liés à la Russie par toutes les attaches de la vie religieuse et nationale. Ces trois groupes de nations une fois reconstruits, la Russie se révélera sous un jour tout nouveau. Elle ne sera plus seule dans le monde; au lieu d'une sombre puissance asiatique dont elle avait jusque-là l'apparence, elle deviendra une force morale indispensable à l'Europe, une civilisation gréco-slave complétant la civilisation latino-germaine, qui sans elle resterait imparfaite et inerte dans son exclusivisme stérile... »

Le hasard a parfois des malices bien ingénieuses. Le hasard voulut que le lendemain même du jour où elle lançait son manifeste, le 18 février, la feuille de Moscou eût à traiter de l'instruction primaire, et qu'entraînée par un zèle du reste très louable elle fit le singulier aveu qui suit : « De tous les états de l'Europe sans exception, c'est la Russie qui fait le moins pour l'instruction populaire, pour l'institution la plus utile et la plus civilisatrice de notre siècle. En Turquie, d'après les données officielles de 1865, il y a 15,000 écoles, avec 600,000 élèves, pour une population de 25 millions. La Russie, avec une population de 75 millions, n'a environ que 20,000 écoles que fréquentent 8 ou 900,000 élèves, et cela d'après les estimations les plus favorables... » Ainsi cette grande force morale dont on célébrait l'avènement dans des termes si magnifiques, et qui devait raviver notre civilisation latino-germaine, aujourd'hui impuissante et menacée d'un fatal épuisement, cette grande force morale se trouvait être, par rapport à l'instruction populaire, à l'institution la plus utile et la plus civilisatrice de notre siècle, au plus bas de l'échelle européenne, plus bas même

que la Turquie vermoulue!... Quelque compromettant toutefois que fût un pareil aveu, il n'empêcha point le fougueux apôtre de « l'ère nouvelle » de revenir à son *porro unum necessarium*, de multiplier les preuves messianiques et de défier les hommes de peu de foi. « Si la France, s'écriait-il le 7 avril, soutient par les armes et par son influence politique la renaissance des peuples latins, si la Prusse agit de la même manière vis-à-vis de l'Allemagne, pourquoi donc la Russie, comme unique puissance slave indépendante, ne soutiendrait-elle pas les peuples slaves et n'empêcherait-elle pas les puissances étrangères de mettre des obstacles à leur développement politique? La Russie doit employer toutes ses forces à introduire chez ses voisins du midi une transformation semblable à celle qui s'est opérée dans l'Europe centrale et occidentale; elle doit prendre sans la moindre hésitation vis-à-vis des Slaves le rôle que la France a pris à l'égard des peuples latins et la Prusse vis-à-vis du monde allemand. La tâche est noble, car *elle est exempte d'égoïsme*; elle est bienfaisante, car elle achèvera le triomphe du principe des nationalités et donnera une base solide à l'équilibre moderne de l'Europe; elle est digne de la Russie et de sa grandeur, elle est immense, et nous avons la ferme conviction que la Russie la remplira... »

C'est sous l'impulsion de pareilles théories, espérances et passions, que fut montée l'*exposition ethnologique* de Moscou, qui devint bien vite le prétexte d'une grande démonstration au dehors, démonstration assez inoffensive en apparence pour écarter tout embarras diplomatique, assez bien calculée cependant pour produire son effet sur des esprits naïfs et inflammables, pour fasciner de malheureuses peuplades déshéritées, plus riches d'imagination que de culture. Notre siècle a ses *arcana imperii* comme tout autre, les phrases sonores qui éveillent l'écho, les mots pompeux et vagues qui charment la simplicité sainte ou béate, les drapeaux vénérés qui couvrent la marchandise suspecte. Tout arrive, alors surtout que cela a commencé par une chanson ou un spectacle; tel hymne de « Slesvig-Holstein enlacé par la mer » aboutit à une invasion armée, et telles déclamations ampoulées d'un *National Verein* en l'air se changent en fusils à aiguille dans les mains d'un habile ministre. La Russie n'est point à l'ignorer, elle sait qu'à l'encontre de l'antique trilogie c'est par la farce que s'ouvre de nos jours mainte tragédie sanglante; elle se souvient également que les fameuses « cités en carton » dont se sont tant moqués les contemporains de la grande Catherine lors du voyage en Tauride n'en ont pas moins conduit à la construction de ce Sébastopol qui a fait pâtir l'Europe...

Une cité en carton, — un panorama de papier peint, de papier teint, de papier mâché, avec force figurines en bois et en cire, — ce



fut là aussi toute l'*exposition ethnologique* de Moscou, produit bizarre du génie slavo-néo-byzantin, œuvre puérule et rusée, grotesque et sérieuse à la fois, et dont la première pensée remonte à 1864. On était alors au lendemain de l'insurrection polonaise, au lendemain de la fatale intervention diplomatique qui n'a fait que grossir les flots de sang et de larmes sur les bords de la Vistule et de la Wilia. Aux remontrances platoniques de l'Europe en faveur de la Pologne, la nation russe avait répondu par une formidable explosion de haine et de vengeance; aux timides insinuations d'une autonomie pour l'antique royaume des Jagellons, elle avait opposé avec rage le principe de « l'unité et de l'intégrité de l'empire. » Ce fut précisément comme un des moyens d'affirmer ce principe et de le proclamer hautement à la face du monde que la *Société des amis des sciences naturelles de Moscou* proposa d'organiser une exposition ethnologique qui représenterait les « types » divers des peuples réunis sous le sceptre du tsar, avec leurs costumes, leurs armes, leurs ustensiles domestiques, leurs habitations, leurs flores, — avec tout ce qu'un Bias boréal des rivages du Volga ou de l'Irtiche pouvait porter sur lui comme philosophique enseignement à l'adresse d'un Occident relâché et fanfaron. On voulait ainsi se donner le réjouissant spectacle de l'immensité et de la magnificence de la patrie, offrir l'image réduite de la sainte Russie aux adorations des fidèles.

Il faut bien le dire cependant, l'ingénieuse conception de la *Société des sciences naturelles* n'eut point de prime abord tout le succès désirable. Assez favorablement accueillie par quelques lettrés et fins connaisseurs, elle laissait les masses indifférentes et préoccupait peu le public; elle languissait visiblement et s'acheminait même peut-être vers le néant, quand les événemens de 1866 vinrent tout à coup lui donner un relief, une faveur inespérée, un souffle bien autrement vigoureux et vivace. Le projet primitif subit alors une transformation, une transfiguration magique. A l'exposition *russe* se substitua inopinément l'idée d'une exposition *slave*, d'une démonstration éclatante en faveur de l'unité des enfans de la même et grande race, et l'enthousiasme devint général. L'empereur et l'impératrice offrirent des sommes considérables pour subvenir aux frais d'une entreprise si éminemment nationale, le grand-duc Vladimir en accepta la présidence honoraire, de hauts dignitaires de la cour et de l'église se chargèrent de la direction intelligente. Des appels chaleureux furent adressés aux Slaves de l'Autriche et de la Turquie, aux frères tchèques, ruthènes, serbes, etc., pour contribuer à l'œuvre « scientifique » par l'envoi de leurs costumes, armes, ustensiles et photographies; les sociétés historiques, géographiques, peu ou prou savantes de Prague, de

Brünn, de Saraïevo, de Kragouïevatz, furent mises en branle, et les pays du Danube et du Balkan parcourus en tout sens par de nombreux émissaires moscovites, — pionniers zélés d'une « science » passablement occulte, en quête d'adhésions, d'échantillons et de « types. » Le précieux concours ainsi heureusement obtenu, il parut convenable de faire jouir les « frères, » — les plus renommés et les plus marquans du moins parmi eux, — de l'œuvre commune, de les inviter à honorer de leur présence la patriotique exhibition, et des comités furent formés sur les divers points de l'empire afin de dignement préparer la réception des « hôtes slaves » sur le sol de la sainte Russie. N'était-il pas évident aussi qu'une rencontre de tant d'hommes illustres amènerait nécessairement un utile échange d'idées et de vues, poserait plus d'un problème grave, vital, et qui demanderait une solution? A côté de l'exposition slave, il fut donc bientôt parlé d'un *congrès* slave, de réunions fraternelles où l'on s'expliquerait sur les besoins et les intérêts, les espérances et les doléances de la grande patrie commune, de la patrie *idéale*... Bien entendu, les discussions seraient purement théoriques, spéculatives, idéales, — les prescriptions de l'autorité étaient très formelles sur ce point, — le tout se passerait dans la sphère paisible et sereine de la science; mais il y a avec la science des accommodemens, alors surtout qu'elle est représentée et dirigée par des chambellans, des colonels et des archimandrites moscovites. Rien de plus curieux que le langage que crut devoir tenir à cet égard (avril 1867) la *Correspondance russe*, l'organe officieux et intime du cabinet de Saint-Petersbourg (1). La feuille ministérielle commençait d'abord par rappeler une vérité incontestable et reconnue par tout homme de bonne foi, à savoir que la Russie a de tout temps désiré le bien-être des Slaves, *sans aucune arrière-pensée d'ambition*. « Ceci posé, on ne peut raisonnablement exiger de nous que nous reniions notre passé. Nous laisserons donc croire à nos hôtes qu'ils sont venus chez une nation sœur dont ils ont tout à attendre sans avoir rien à craindre d'elle; nous écouterons leurs griefs, et le récit de leurs maux ne pourra que resserrer les liens qui nous unissent à eux. Si maintenant ils s'avisent d'établir une comparaison entre leur état politique et le nôtre, nous ne serons pas assez niais pour leur prouver qu'ils sont dans les conditions les plus favorables du développement slave. Ces conditions, nous les croyons au contraire mauvaises, nous l'avons dit cent fois, et nous pourrions bien le redire encore... »

Longuement mûrie, appuyée de tous les secours « de la science,

(1) C'est une publication française émanant des bureaux de M. de Valouïev, le ministre de l'intérieur, et destinée à « éclairer » l'opinion étrangère sur les faits et gestes du gouvernement russe.

de l'administration et du patriotisme, » enrichie de dons généreux de tant de « peuples-frères, » l'exposition ethnologique fut enfin inaugurée le 5 mai 1867 dans le *manège* de Moscou, vaste parallélogramme qui fait face aux bâtimens de l'université, et qui, dans les temps ordinaires, sert de lieu d'exercice pour l'infanterie. L'empereur avec toute sa famille, — avec la belle princesse Dagmar entre autres, récemment mariée au grand-duc héritier, — était venu exprès de Saint-Petersbourg pour assister à cette fête nationale: les jours suivans, de nombreuses députations des divers « corps savans et administratifs » de l'empire défilèrent à leur tour dans les galeries du *manège*, et pendant près de deux mois tout enfant de Rourik put, moyennant le prix d'entrée d'un rouble d'argent, rassasier ses yeux des merveilles de l'exposition. Le spectacle était à coup sûr peu commun, unique même en son genre, bien capable de transporter d'aise Caliban et de faire enfouir sa baguette à Prospero jusque dans les noires profondeurs du Tartare. Au milieu de la grande galerie s'élevait la *loge impériale*, « vaste et élégante tribune (1), » le centre symbolique en quelque sorte du « monde slave, » qui se déroulait tout autour. Près de la loge impériale, une décoration représentait un bois de pins et de sapins avec un clocher d'église de village, un moulin à vent, plusieurs *izbas* (maisons villageoises) et une foire; c'était le groupe *grand-russien* aux « types » très nombreux et divers, aux mannequins figurant une famille de paysans, un forgeron « aux bras athlétiques, » un montreur d'ours « avec son formidable quadrupède, » une *tsigane* (bohémienne) « tellement vivante et typique que l'on avait envie de lui faire l'aumône. » N'oublions pas non plus « une petite boutique dans laquelle on a réuni tout ce que produit l'industrie du paysan grand-russien et tout ce qui fait l'objet de son commerce: du goudron de bouleau, des cordes, des chandelles, des pains d'épice, des chaussures de tulle, des bas de laine et d'énormes souliers. » Plus loin, le groupe *petit-russien* sollicitait les regards du curieux: « une *mazanka* (chaumière) avec une cigogne sur le toit et un buisson d'osier en fleur près du perron. » A l'entrée se tenait un vieillard « avec sa chemise passée par-dessus son pantalon; » près du perron était assise une grand'mère avec ses deux petits-enfans, « dont l'un portait un melon qui l'obligeait à se courber du côté de son fardeau. » Au fond passait un charretier qui était tout simplement « un idéal de vérité. » — « La *téléga* (petite voiture à quatre roues), le chien qui se tenait sous la caisse pour être à l'ombre, la marmite de route, les bœufs fatigués, enfin le

(1) Les détails qui suivent, jusqu'aux expressions, sont empruntés aux journaux russes, notamment à la *Gazette de Moscou* du 8 mai et au *Supplément hebdomadaire* du 9 juin.

charretier, tout cela était pris sur le vif, à l'exception pourtant de la chemise tachée de goudron, qui semblait tout bonnement sale.»

A la suite des Petits-Russiens venaient les Polonais, ou plutôt (car la sainte Russie ne reconnaît plus ce nom « prétentieux ») les Mazoviens, Cracoviens, Podlasiens, Lithuaniens, Samogitiens, etc., et l'on a soin de nous informer que, pour les « habitans indigènes de ces provinces de l'ouest, » ce sont « les fonctionnaires employés dans ces pays » qui s'étaient chargés de fournir les costumes et les « types; » le prince Tcherkaskoï notamment, le grand exécuteur des lois agraires dans la malheureuse Pologne, a tenu à honneur de combler sous ce rapport une lacune qui aurait pu devenir fâcheuse. Des Polonais, la transition était naturelle aux « Slaves étrangers, » à ces frères de l'Autriche et de la Turquie qu'un sort inhumain retient encore séparés de la grande patrie commune, et qui à l'exposition défilaient tout au long en mannequins ruthènes, slovaques, tchèques, moraves, croates, dalmates, serbes, monténégrins et bulgares, tous étincelans de beauté et de force dans leurs costumes splendides et pittoresques. Dans le groupe serbe, un vieillard surtout attirait l'attention, c'était le portrait frappant de Vouk Stefanovits, le célèbre collecteur des chants épiques de ce pays. — Au sortir de la section des « Slaves étrangers, » on rentrait de nouveau en Russie, mais dans une Russie différente, tout autrement originale et *slave*, qui sait? peut-être bien la Russie même de l'avenir!... Des Tatares, des Morduans, des Tcheremisses, des Turkomènes, des Kirghiz, des Bachkirs, des Ostiaks, des Yakoutes, des Samoyèdes, ouvraient ici des perspectives toutes nouvelles et grandioses. « Le groupe des Yakoutes représente une assemblée au moment de la célébration du culte chamanique; le chamane, d'un aspect terrible, entouré des emblèmes de son rôle, en costume fantastique, prononce ses incantations lugubres... » — « Les Samoyèdes assistent à un sacrifice; le prêtre proclame ses oracles au moyen d'un tambour, pendant qu'un de ses aides jette une corde sur le cou de la victime, et que l'autre, son couteau à la main, s'apprête à l'égorger... » — « Plus loin, dans une encoignure et dans une demi-obscurité, un groupe des guèbres; la décoration représente une vue de nuit du monastère des adorateurs du feu à Bakou; quelques squelettes vivans et presque nus sont assis devant un feu de naphte, etc... » — « C'est par les guèbres que s'ouvre la section du Caucase. Au pied d'un *Caucase artificiel*, nous voyons un couple de Kourtines, peuple sauvage, belliqueux et en partie nomade, qui habite sur les bords de l'Aros et de l'Arpatchaï. Sur un rocher, un Khevrouss en cotte de mailles et une femme khevrouss, habitans des défilés de montagnes qui touchent à la Kakhétie; au-dessus d'eux, un grand aigle du Caucase semble

*prêt à prendre son vol...* » Sur quel point du monde « gréco-slave » va-t-il d'abord fondre, ce grand aigle du Caucase? Sur les plaines de la Galicie ou bien sur les rives du Danube?...

En rendant compte d'une exposition aussi étrange, les écrivains russes n'ont jamais négligé de se prémunir par un *odi profanum vulgus*, de déclarer au préalable que ce magnifique spectacle serait tout à fait incompréhensible, demeurerait lettre close pour l'homme occidental, le nourrisson rachitique de la civilisation latino-germaine; seul le cœur slave, cœur grand et vierge, était capable d'en ressentir la beauté, d'en admirer les merveilles, d'apprécier aussi tout ce que le *manège* de Moscou recelait de trésors « pour l'histoire, la géographie, la géologie, l'ethnologie, l'archéologie, et en général pour les sciences et les arts, » — pour les arts surtout! L'art, paraît-il, le grand art, l'art slave est dans le marasme, — ainsi l'affirmait du moins « l'éminent » professeur Ramazanov dans un travail tout spécial qui étudiait l'exposition au point de vue de l'esthétique. Il développait cette idée, « qu'en copiant servilement les produits de l'art occidental, qui n'est à son tour qu'une imitation des anciens Romains et Grecs, les Slaves s'éloignaient de plus en plus du véritable but que doivent chercher ces produits en perpétuant la mémoire des grands hommes et des grands événemens. » Une muse debout sur un piédestal, est-ce bien là le monument qu'on aurait dû élever au plus grand historien de la Russie, et le peuple de Simbirsk, « en contemplant cette grande femme avec sa trompette et son livre, » n'a-t-il pas quelque raison d'y voir plutôt M<sup>me</sup> veuve Karamzine? Et la statue de Derjavine à Kazan? Cette figure immense à moitié nue, tenant une lyre d'une main et un *plectrum* de l'autre, et que les habitans prennent pour un ancien khan tartare, elle ne ressemble aucunement au Derjavine qui est dans la mémoire de tous « avec son bonnet sur la tête et sa pelisse de boyard. » Qui donc reconnaîtrait Lomonossov dans le groupe qui lui a été consacré à Arkhangel? « Qu'on mette à ce Lomonossov la chemise et le large pantalon du paysan russe, qu'on jette à ses pieds un baril et un filet de pêcheur, et le *dernier gamin d'Arkhangel* ou des villages d'alentour saluera tout de suite son célèbre compatriote! » Et ce Souvorov devant le pont Troïtzkoï à Saint-Petersbourg en armure de chevalier allemand! « je m'étonne que ce célèbre héros, *qui exérait l'Autriche*, ne sorte pas de sa tombe pour arracher de sa statue cette armure détestée et la jeter dans la Néva! » Ainsi poursuivait encore longtemps le Winckelmann boréal pour conclure à la fin par cette radieuse espérance, que l'exposition ethnologique, en mettant devant les yeux des artistes tant de « types » slaves variés et saisissans (des types en carton et en cire!), les ramènerait à la nature, à la réalité, aux principes véri-

tables de la statuaire et de la peinture nationales. « Ni le paysan marchand, s'écriait avec éloquence M. Ramazanov, ni le cocher, ni la marchande des quatre saisons, *ni moi, professeur de l'académie des arts*, nous ne reconnaissons nos grands patriotes et héros dans les figures qui ornent nos places publiques et nos édifices. Où est le kaftan, où est le bonnet, où est la ceinture de ce Minine dont la prétendue statue se dresse devant le Kremlin? Eh bien! sa ceinture, son bonnet, son kaftan, sont à l'exposition ethnographique!... »

Tandis que les « types » du *manège* de Moscou satisfaisaient ainsi pleinement le professeur Ramazanov et lui présageaient un art régénéré et mis à la portée des gamins d'Arkhangel et des marchandes de légumes de Moscou (l'art de l'avenir!), ils irritaient au contraire quelque peu M. Katkov par un excès de naturalisme qui, dans la section grand-russe surtout, blessait profondément ses patriotiques instincts. Le célèbre publiciste (1) voulait bien reconnaître « que dans une collection ayant un but *scientifique* il n'y avait pas de place pour des paysans d'opéra et des villageoises de ballet; » était-ce cependant une raison de renoncer à tout sentiment d'idéal et de goût? Les Bachkirs, eux, « se sont bien pourtant rappelé le proverbe français, » et, laissant leur linge sale pour le laver en famille, ils ont eu l'esprit de paraître à l'exposition dans des chemises propres et des costumes brillans. Ainsi ont pensé également les mannequins tchèques, croates, monténégrins. Pourquoi donc la Grande-Russie seule a-t-elle tenu à se montrer « en haillons et repoussante au possible? » Pourquoi, « sous prétexte d'approcher le plus de la vérité, » a-t-on construit des *izbas* aussi laides et aussi difformes? Était-ce là le spectacle qu'on devait offrir aux étrangers, et surtout à l'auguste tsarevna (la princesse Dagmar)? « Son cœur, ce cœur dans lequel s'est enflammé déjà, nous en sommes sûrs, l'amour de sa nouvelle patrie, » a dû se serrer à la vue de cette habitation *moujike*, et quel malheureux argument fourni par-dessus le marché « aux touristes français, toujours prêts à décrire le paysan russe comme un troglodyte! » ..... « Dans ce groupe grand-russe, qui devrait représenter toute la sève de l'empire, nous chercherions en vain les signes de cette force mystérieuse et morale qui attire et assimile les races environnantes : nous restons ébahis devant cette masse sans physionomie, sans expression ni sens. Comment, pas une, non, pas une figure gentille et accorte parmi les trente exemplaires féminins réunis dans ce groupe! Rien que de gros et stupides yeux à fleur de tête, rien que des nez en pommes de terre, rien que le grossier et le grotesque!... » Et, s'élevant à des considérations plus générales, M. Kat-

(1) *Gazette de Moscou*, du 12 mai 1867.

kov déplorait chez ses compatriotes l'excès de contentement qui a succédé à l'ancienne passion de dénigrement mutuel, et traitait durement ce *réalisme patriotique*, aux yeux duquel « un moujik portant des bottes perd une partie de sa nationalité et de la sympathie méritée, » et qui devant ces *izbas* de l'exposition est capable de s'écrier : « Voilà bien notre Russie, la Russie sainte et vraie; voilà ces haillons, ces huttes sales où les hommes vivent ensemble avec les veaux et les cochons et dorment pêle-mêle. Tout cela est nôtre, bien nôtre, os de nos os et chair de notre chair... »

Le *versus ludicrus* du légionnaire romain, le couplet légèrement persifleur ne manquait donc pas, on le voit, dans le cortège du triomphateur, — et c'est un officier supérieur, le *tribunus militum* lui-même qui en donnait étourdiment le signal! Nous pourrions ainsi relever dans les diverses publications russes encore tel autre accent de réticence, telle critique timide à l'adresse du *manège* de Moscou... Cela est-il bien nécessaire cependant? Une méchante galerie de mannequins, un *cabinet Curtius* élevé au rang d'une institution nationale, — cela mérite-t-il les honneurs de développemens plus grands, et le lecteur européen ne trouve-t-il même pas qu'on l'a déjà beaucoup trop entretenu de puérités aussi mesquines?... Qu'on veuille bien considérer toutefois que ces puérités ont préoccupé les « corps savans et administratifs » d'un vaste empire, ont recueilli les suffrages d'une famille auguste et autocrate, tenu en éveil toute une grande race! Qu'on veuille bien se rappeler le mot de l'humoriste qu'à côté de l'Aphrodite de Paphos il y a une Vénus *hottentote*; qu'on n'oublie point surtout que la chose la plus curieuse dans le spectacle, c'étaient les spectateurs. Tournons-nous donc du côté des spectateurs, des « hôtes slaves » si impatiemment attendus, qui commençaient enfin à se mettre en route, et dont nous allons suivre l'édifiante odysée à travers la sainte Russie.

## II.

Dans les pieuses caravanes qui sillonnent l'Arabie en se dirigeant vers la Mecque et en transportant le choléra, le touriste européen a presque toujours l'occasion de distinguer entre les fidèles simples et naïfs en quête de leur salut et les conducteurs de troupes, rusés compères le plus souvent, sachant très bien exploiter les *hadjis* et faire leur trafic avec les cheiks des contrées qu'ils traversent. Les pèlerins dévots qui, d'au-delà des Carpathes et du Balkan, allaient saluer vers le milieu de mai « la sainte Mecque des Slaves, » — comme on devait bientôt appeler Moscou dans des discours solennels, — avaient, eux aussi, leurs conducteurs avisés, gens rompus au né-

goce, très au fait de la route à parcourir et en relations suivies avec les autorités de l'endroit. Plus cultivés que leurs « frères » de la Croatie, de la Dalmatie, du Banat, mieux initiés à la vie politique et en contact direct avec les meneurs russes, les Tchèques de la Bohême ont depuis longtemps la haute gérance du mouvement slave en Autriche. La manifestation d'aujourd'hui était presque exclusivement leur œuvre, et ils devaient jouer le rôle principal dans les fêtes de Moscou et de Saint-Pétersbourg. Avant de se mettre à la tête de la caravane, les chefs du parti tchèque, MM. Palačy et Rieger, avaient même poussé une pointe à Paris. Ils rêvaient à leur tour quelque Plombières ou quelque Biarritz, ils ne désespéraient pas d'intéresser un souverain à toute une douzaine de nationalités « méconnues, » à une combinaison « grandiose » qui aurait changé la face du monde ! Ils firent aussi une tentative auprès des Polonais, et se montrèrent débordans de sympathie, prodigues de promesses... Ils ne tardèrent pas cependant à se convaincre de l'inanité de leurs efforts, et rejoignirent en toute hâte leurs compagnons, qui les avaient déjà devancés jusqu'à Varsovie.

A part ces quelques chefs tchèques d'une notoriété véritable, — M. Palačy, élevé en 1861 à la dignité de pair par l'empereur François-Joseph, est un savant de mérite (1), MM. Rieger et Brauner ont marqué dans les divers parlemens de l'Autriche, — le reste de la « députation slave » (une centaine de personnes à peu près) se composait d'hommes parfaitement obscurs ou dont la célébrité ne dépassait guère le petit clocher natal. C'étaient pour la plupart des avocats, des médecins, des *pédagogues* et des journalistes; il y avait aussi une quantité de popes et d'archimandrites et, probablement comme hommage aux tendances démocratiques du siècle, quelques rudes paysans. Certes ces « notables » de la Croatie, de la Serbie, de la Bulgarie et de la Tchernogora n'auraient point fait grande figure dans telle réunion politique ou littéraire de l'Occident; on ne saurait le nier cependant, dans le monde qui leur était propre, ils ne laissaient pas d'avoir un véritable poids; ils représentaient à certains égards et jusqu'à un certain point l'intelligence et l'activité morale de peuplades naïves et fort peu avancées dans la civilisation. Du reste, et pour bien les connaître, il faut étudier les lettres qu'ils envoyaient aux petits journaux de leurs pays pendant leur séjour en Russie (2); tout en y voulant donner leurs impres-

(1) M. Saint-René Taillandier a fait connaître à nos lecteurs la principale œuvre de M. Palačy, l'*Histoire de la Bohême*. (Voyez la *Revue* du 15 avril 1855.)

(2) Le *Politik*, les *Narodni Noviny* (tchèque), le *Slovo* (ruthène), le *Zastava* (serbe), etc. Ces correspondances, écrites au passage et pour ainsi dire au débotté, donnent toujours l'impression première et vraie. Les grands journaux russes sont loin d'avoir cette originalité, on y sent l'art et l'apprêt.



sions de voyage, ils ont surtout réussi à se peindre eux-mêmes, involontairement, ingénument et avec une vérité saisissante. La lecture est au plus haut degré instructive, et ne manque pas même d'enjouement à l'occasion. Décidément, cette pauvre *Slava*, malgré les airs grands et provoquans qu'elle se donne parfois, est encore à la recherche de ses titres et de son état civil; elle ne sort pas de l'archéologie et de la philologie comparée et a toujours le lexique et la grammaire sous les bras. Avec quelle avidité, avec quelle ardeur ces « hôtes slaves » ne se jettent-ils pas sur tel casque ébréché, tel manuscrit poudreux que les Russes savent étaler sous leurs yeux dans les diverses villes de l'empire! Un parchemin du XIV<sup>e</sup>, voire du XIII<sup>e</sup> siècle, avec des caractères glagolites ou cyrilliques, n'est-ce pas là la preuve d'un passé glorieux, le gage d'un avenir plus glorieux encore? Ah! si les caractères étaient *runiques*, suprême alors serait la félicité!... L'antiquaire, le pédagogue apparaît de la sorte à chaque instant sous la majestueuse draperie du « député » ou du tribun : ce sont partout les instincts et, hélas! aussi les ravissements, les *dépaysemens*, les gaucheries et les humilités du savant de province fourvoyé dans le monde. Ces messieurs sont si étonnés de l'honneur grand qu'on veut bien leur faire, de la gracieuse condescendance qu'on a pour eux! Ils énumèrent tout au long les titres de telle excellence, de tel général « en grand uniforme » qui a daigné se laisser approcher, et au sortir d'une audience de ministre ils sont littéralement ahuris; tant de bontés les accablent, ils diraient volontiers comme le Méphistophélès de Goethe après l'entretien avec Dieu le père : « c'est cependant beau de la part d'un aussi grand seigneur, de parler si humainement avec de pauvres diables!... » Ainsi, peu accessibles aux fiertés légitimes des âmes bien nées, les « hôtes slaves » sont d'autant plus touchés des jouissances moins morales, de l'aisance et du confort inconnus dans leurs pays. Ils ne se lassent pas de rappeler que pendant tout le voyage ils n'ont eu rien à déboursier, que la générosité russe en a fait tous les frais. Ils ont été logés dans des hôtels magnifiques; ils avaient du vin de Champagne, du *vrai* vin de Champagne à discrétion, et en montant dans un train spécial qu'on avait mis à leur disposition ils ne manquent pas d'insister sur ce que les wagons étaient « tous de première classe... (1) » Les Russes, on le sait, sont passés maîtres dans l'art « d'enguirlander » leur monde; mais ici, il faut l'avouer, le monde,

(1) Citons comme exemple les extraits suivans de la lettre adressée le 18 mai par un député ruthène au journal *Slovo* : « Nous avons heureusement atteint la frontière russe après avoir beaucoup souffert dans les wagons autrichiens, où on nous avait entassés par six et huit hommes dans un même coupé. A la gare, nous sortons, nous regardons, et nous voyons devant nous un détachement de troupes russes venues à

le « grand monde slave, » était peu exigeant et facile à contenter en fait de festons et d'astragales.

Le croirait-on? certains esprits naïfs ou chagrins n'avaient cependant pas été un moment sans quelque inquiétude au sujet de ces « hôtes, » des impressions surtout qu'ils pourraient recueillir lors de leurs premières étapes dans les « provinces occidentales » de l'empire! Les diverses littératures slaves connaissent toutes la même et charmante fable des *Animaux invités par le lion*. Les animaux s'étaient mis joyeusement en route; mais, arrivés aux frontières de sa majesté léonine, ils virent des monceaux d'ossemens qui grossissaient à mesure qu'ils avançaient; ils devinrent pensifs, et les plus sages rebroussèrent chemin... « Vous voulez aller à Moscou, — n'avaient cessé de crier aux Tchèques, aux Croates, aux Serbes, les feuilles polonaises de Galicie et de Posen, — vous prétendez y saluer la seule puissance slave indépendante et capable de vous réunir, d'assurer votre développement national? Voyez alors le développement national que cette puissance a assuré à un peuple antique et glorieux, depuis bientôt un siècle réuni au sceptre du tsar! Vous tenez à votre langue, à vos traditions et coutumes? Demandez donc ce que la Russie a fait de la langue, des traditions et des coutumes de la Pologne! Vous recueillez avec une piété touchante les monumens de votre littérature et les débris de votre antiquité? Demandez donc ce que sont devenues les bibliothèques de Zaluski et de Czaçki, nos collections d'art et les joyaux de nos Jagellons! Vous êtes attachés à votre clergé, vous chérissez vos femmes et vos enfans, vous aimez vos biens? Voyez alors nos évêques déportés, nos prêtres attachés à d'infâmes gibets, nos femmes et nos enfans chassés par milliers et comme un vil troupeau vers les régions polaires, et nos fortunes livrées à la plus effroyable et la plus sys-

notre rencontre avec un bon nombre de fonctionnaires et officiers qui nous saluaient. Les tambours battaient, la musique militaire exécutait une marche, et un déjeuner nous attendait dans la salle, où nous bûmes à la santé de l'empereur russe, de la nation russe et de tous les Slaves. Après le déjeuner, on nous plaça par deux ou trois seulement dans des wagons de première classe : c'était un train express mis à notre disposition. Il y avait dans ce train un wagon-salon magnifiquement orné et pourvu de tout le confort désirable; c'est le même dans lequel voyageait l'impératrice défunte. Nous sommes partis avec la rapidité de l'éclair par ce *railway* russe, faisant huit lieues et demie par heure... A la première station, on nous donna à manger, et nous bûmes de nouveau du vin de Champagne à la santé de l'empereur russe, de la vaillante armée russe, de la nation russe... Arrivés à Varsovie, nous trouvâmes de très beaux équipages et nous brûlâmes le pavé jusqu'à l'*Hôtel de l'Europe*, où nous attendaient des chambres très confortables... Au dîner, dans le *club russe*, sont venues toutes les sommités de Varsovie, une foule de généraux, d'officiers d'état-major, des sénateurs, des papes et des archépopes en grand costume, environ trois cents personnes... Pendant le dîner, les *hourrah! les slava! les jivio!* nous assourdisaient sans cesse... Le soir, on nous mena au théâtre, on nous plaça dans les loges du *bel etage* (premier rang), etc.»

tématique des spoliations ! Comptez le long de votre route les cinq cents potences dressées par les *archanges* Mouraviev, Berg, Maniouchine, et les villages rasés ; visitez la citadelle de Varsovie, où l'on torture nos prisonniers politiques, et faites-vous bien montrer la cellule où notre Levitou s'est brûlé tout vif afin d'échapper à des tourmens indicibles ! Traversez à la lueur de la colonne céleste, — à la lueur de la conscience et de la raison humaines, — cette mer rouge, cette mer du sang polonais, au-delà de laquelle on vous montre la terre promise ; étudiez bien notre enfer, il conduit à votre paradis... (1) » Vaines furent les admonitions des feuilles de Galicie et de Posen, — et tout aussi gratuites se trouvèrent être bientôt les appréhensions conçues un moment à Moscou dans les premiers jours de l'exposition à la suite d'un léger retard que les hôtes avaient mis dans leur départ de Vienne. Les autorités russes avaient si diligemment pris leurs mesures, les « hôtes » de leur côté apportaient une bonne volonté si exemplaire de ne voir partout que des feux de joie et des sujets d'allégresse, que rien ne put troubler la sérénité des « enfans de la Slava » dans leur réunion fraternelle.

La première rencontre eut lieu le 16 mai, en-deçà de la frontière autrichienne, près de Czenstochowa. La grande députation slave y fut reçue par le général Kokhanov, gouverneur de la province de Piotrkow, le général de division Glébov, le colonel d'état-major Sokovitch et un régiment d'infanterie de Kolivan. Les tambours battaient aux champs, la musique militaire exécutait des marches ; des discours furent échangés et des santés portées au tsar, à la nation russe et aux Slaves. Czenstochowa, avec son célèbre couvent de pauliniens et l'image miraculeuse de Notre-Dame de la Claire-Montagne (*Jasna-Gora*), est en Pologne la place sainte et historique entre toutes. Dans cette ville, bâtie sur un rocher, l'ancienne chevalerie sarmate a plus d'une fois résisté victorieusement aux invasions ennemies ; c'est de là qu'elle repoussa Carl-Gustave au xvii<sup>e</sup> siècle ; au xviii<sup>e</sup>, Pulaski y livra ses derniers combats au moment du partage. Devant l'image de Notre-Dame de la Claire-Montagne, tous les rois et hetmans de la Pologne venaient se prosterner et demander la bénédiction pour leurs armes avant d'entrer en campagne, — Sobieski entre autres, avant qu'il ne courût à la délivrance de Vienne, — et ce lieu attire encore à l'heure qu'il est des milliers innombrables de pèlerins venant de tous les pays catholiques d'alentour, de la Silésie, de la Moravie, de la Bohême. Les hôtes slaves ne négligèrent pas de visiter un endroit aussi célèbre ; mais ils furent péniblement affectés lorsqu'au couvent les pauliniens leur adressèrent la parole en latin. « Pourquoi ne pas choisir

(1) Voyez le *Dziennik* de Posen, le *Czas* de Cracovie et la *Gazeta Narodowa* de Léopol, du mois de mai 1867.

plutôt tel des idiomes slaves? » Un des moines s'approcha même d'une notabilité tchèque et murmura tout bas : « Comment, vous aussi (vous, catholiques, voulait-il dire), vous allez chez les Moscovites? Nous ne nous attendions pas à cela... » — « Conçoit-on pareille inconvenance! *Les officiers durent intervenir...* » s'écrie ici le député slave auquel nous devons le récit de cette scène curieuse. Deux autres de ses collègues (MM. Chaffarik et Hammernik) firent part aux officiers de l'impression que leur avait laissée cette visite de Czenstochowa : les Polonais, pensèrent-ils, ne sont pas aussi dépouillés qu'on le dit, puisque le couvent de la Claire-Montagne conserve encore tant de richesses en fait d'ornemens d'église et d'*ex-oto...* (1). Il était assurément juste, digne et charitable de signaler à l'administration moscovite cette irrégularité de service : *les officiers interviendront...*

Le même jour, bien tard dans la nuit, les « hôtes » arrivèrent à Varsovie, et ce n'est que le lendemain, le 17, qu'ils purent visiter les églises, les écoles et les monumens de cette cité de douleur, « de cette ville qui *pourrit* dans son polonisme stagnant, » ainsi que s'exprime élégamment le député-écrivain mentionné plus haut. La journée fut riche en traits tragi-comiques, bornons-nous à en citer un seul. La plupart des « hôtes » portaient la *czamarka* (redingote à brandebourgs); or, comme c'est là un costume national polonais et en cette qualité rigoureusement prohibé, l'administration russe dut organiser à la hâte et pour ce seul jour une contre-police ayant mission de protéger la *czamarka* slave contre la police ordinaire, vouée à la persécution de la *czamarka* polonaise. Le soir eut lieu dans le *club russe* un dîner en l'honneur des « frères » auquel assistèrent toutes les illustrations de la capitale, les généraux, les sénateurs, les hauts *tchinovniks*, les popes et les archipopes, plus de trois cents personnes. Ce banquet éminemment slave fut présidé par un Allemand pur sang, — le général Von Minkwitz, chef d'état-major de l'armée russe en Pologne, — et quoi d'étonnant du reste, puisque tous les épanchemens intimes des « hôtes » entre eux et avec les Russes se faisaient en allemand? On a pu le constater ici comme ailleurs, à Varsovie comme à Saint-Pétersbourg et à Moscou (2), car c'est là la fatalité de

(1) *Courrier de Wilna* (journal officiel) du 28 mai.

(2) On écrit à la *Gazette* (allemande) de Saint-Pétersbourg du 12 juin au sujet de la fête que les dames de Moscou ont offerte aux hôtes slaves : « ..... Au début, les rapports réciproques des dames qui offraient la fête et de leurs hôtes n'étaient pas exempts d'une certaine contrainte. Nos frères sont des gens fort aimables, de grands publicistes, des savans et des orateurs; mais le parquet ciré n'est pas leur terrain familier. En outre il a fallu se sonder mutuellement sur les connaissances linguistiques. Le russe était généralement peu compris, le français n'allait que cahin-caha. Enfin l'aimable amphitryon, M<sup>me</sup> de Vizine, prit son courage à deux mains et se mit brave-

ces Slaves unis dans le même sentiment de haine contre le germanisme, que dans leurs réunions et pour seulement se pouvoir comprendre ils sont forcés de recourir à la langue germanique! C'est de même en langue tudesque que se publie leur organe *central* (1): il est rédigé par un M. Schmalzer, qui, en slave et entre parenthèses, s'appelle *Smoliar*... Les toasts toutefois et les discours solennels furent, ici comme ailleurs, prononcés dans les « divers idiomes de la grande patrie commune. » M. Chaffarik (le neveu du célèbre archéologue) proposa en langue serbe un toast « à la gloire et à la grandeur du peuple russe, créé par Dieu lui-même défenseur et gardien de la nationalité slave! » — « Le grand peuple russe, pour-suivit-il, a aussi des idées grandes, et ses moyens sont colossaux. Tout ce qu'il reconnaît comme vrai et nécessaire, tout ce qu'il veut atteindre, tout cela se réalise et devient un fait immédiat. Au retour de cette exposition ethnographique de Moscou où se réuniront pour la première fois toutes les branches de l'arbre slave, nous rentrerons dans nos foyers avec la pleine confiance que l'unité slave est devenue un fait du moment que le grand et colossal peuple russe nous a reconnus pour frères... » Un poète se leva ensuite, un poète-soldat, — et cette figure mérite d'être esquissée, car c'est là un « type » bien autrement réel et vivant que les mannequins exposés au *manège* de Moscou. M. Berg avait fait la campagne de Crimée et publié sur le siège de Sébastopol un livre qui eut un certain succès. Il quitta les rangs de l'armée et s'enrôla dans la littérature, il fit de la prose et des vers. C'était alors en Russie la mode au libéralisme, à l'italianisme, voire au polonisme, et M. Berg donna des traductions russes des poésies de Miçkiewicz. Envoyé comme correspondant du journal de M. Katkov auprès du quartier-général de Garibaldi, l'ancien officier de Nicolas eut des enthousiasmes ineffables, des épîtres et des odes pour les chemises rouges, pour la cause des nationalités, pour toutes les causes nouvelles, et l'insurrection polonaise elle-même ne put lui arracher tout d'abord un verdict de condamnation absolue. Il ne tarda pas cependant à se raviser; il se ravisa même si vite et si bien que dès 1864 il fut nommé « historiographe officiel de la révolte polonaise » avec 5,000 roubles de pension par an, un appartement et la singulière mission d'assister aux enquêtes politiques dans la citadelle de Varsovie, afin de mieux préparer les matériaux pour son ouvrage, qui n'a pas encore paru...

Au banquet, M. Berg lut une poésie russe de sa facture, dix strophes médiocrement rimées, mais évidemment bien senties, puis-

ment à parler l'allemand. Aussitôt la glace fut rompue comme par enchantement, et la conversation s'engagea et se poursuivit sur le ton du plus aimable sans-façon. »

(1) *Centralblatt für slavische Literatur*; rédacteur J. E. Schmalzer (*Smoliar*).

qu'elles provoquèrent de la part de M. Militchévits une déclaration des plus touchantes. Élevé en Serbie, disait ce généreux compatriote de Kara-Georges, n'ayant jamais quitté le pays natal, il avait eu d'abord dans sa jeunesse des idées tout à fait faussées sur le compte de la Russie, grâce aux pernicioeux livres élémentaires conçus dans un esprit hostile, dans un esprit occidental. Ce n'est que plus tard, à l'âge viril, qu'il est arrivé seul, par son propre travail et *par un procès intérieur*, à des appréciations plus justes et tout à fait opposées. Toutefois si grande est l'influence de cette presse occidentale toujours acharnée contre la Russie, qu'il avait encore, et jusque dans les derniers temps, certaines perplexités, certains scrupules; mais ce *qu'il a vu à Varsovie* a fini de lui enlever tous ses doutes, de détruire tout reste de préjugés, et c'est d'un cœur radieux et tranquille qu'il boit maintenant à la santé de l'armée russe... Ce petit *speech* l'emporta sur tous les autres, bien qu'un certain aphorisme du docteur Polith (du Banat) ne manquât pas non plus d'une saveur originale. Ce fut précisément le spectacle de Varsovie qui avait délivré M. Militchévits de toutes ses préventions contre les Russes, et c'est de même à Varsovie que M. Polith découvrit aux Moscovites une vocation toute spéciale pour la fraternité! « La devise de *fraternité*, dit-il, si prônée en Occident, n'a été jusqu'à présent qu'un vain mot; ce mot, la Russie est appelée à en faire une vérité... » La musique russe entonna l'hymne « Dieu protège le tsar, » les Serbes répliquèrent par le chant *Mnogaïa liéta* (longues années au tsar), l'enthousiasme fut à son comble; les *hourrah*, les *slava*, les *jiviô*, se succédèrent sans relâche. M. Brauner, le député tchèque, trouva cependant le moyen de toucher encore quelques mots de la grave question du *manuscrit de Kralodvor* et du *fragment de Libussa*, ce sempiternel sujet de discorde entre les archéologues et les paléographes de l'Allemagne et de la Bohême.

Telle fut la grande journée slave de Varsovie; celle de Wilna lui ressembla en tous points. Arrivés le 19 dans la capitale de la Lithuanie, les « hôtes » y eurent leur dîner dans le *club russe* avec les toasts et les discours obligés, leurs parades militaires et les visites dans les établissemens publics. Ils ne rendirent du reste que pleine justice à la situation pittoresque de la ville, à la beauté de ses églises, de ses palais, des édifices élevés jadis par les Jagellons à la science, à l'étude, à la vie contemplative, et maintenant déserts, vestiges vénérables d'une civilisation antique et glorieuse, — « monumens du joug latino-polonais (1), » dit le journal officiel russe. Le député slave qui transmet ses impressions au *Politik* de Prague est plus diplomate; il parle du « couvent des bernardins,

(1) *Pamiatniki latino-polsskaho iya*, expression de l'*Incalide russe* du 30 mai.

immortalisé par Mićkiewicz. » Ce singulier euphémisme veut dire que le couvent des bernardins, converti en prison d'état par les Russes, avait gardé dans ses cachots avec tant d'autres amis le plus grand poète de la race slave, mort depuis dans l'exil.

Il faut bien le reconnaître cependant, malgré toutes les mesures intelligentes de l'administration, les parades militaires, les dîners dans les *clubs russes*, et les colonels qui accompagnaient partout les « hôtes » comme *convoi d'étiquette*, le voyage à travers le royaume et la Lithuanie ne laissait pas d'avoir un aspect froid et compassé. On était « en famille, » au milieu des tchinovniks et des officiers épanouis; mais l'atmosphère ambiante n'avait rien de sympathique, et les députés-écrivains avouent avec franchise que les habitans du pays ne se montraient pas précisément bienveillans. Ce n'est qu'au sortir de Wilna et du grand-duché de Lithuanie que les réceptions et les ovations commencèrent à prendre un caractère spontané et général, que les foules alluaient aux stations et saluaient les touristes par des *hourrah* frénétiques. La Lithuanie constitue dans le style officiel une partie intégrante de l'héritage des Rouriks. Elle n'est point polonaise, ne l'a jamais été, et à part quelques « monumens du joug latino-polonais » tout y est russe, éminemment et exclusivement russe: ainsi l'affirment l'administration, la science et la diplomatie moscovites; mais Dieu, dit l'Écriture, proclame ses vérités par la bouche des enfans et des simples. Le simple fut cette fois le marchand Bykov, qui recevait les « frères » slaves à Ostrov, la première station au-delà de la frontière lithuanienne. « Nous vous saluons, frères, nous citoyens de la ville d'Ostrov, *la première ville russe qui se trouve sur votre chemin* (1), » dit le bonhomme sans se douter de l'éclatant démenti qu'il donnait par de telles paroles à l'histoire et à la géographie orthodoxes. La station d'Ostrov fut encore marquée par un autre incident qui mérite d'être noté. On attendait les « hôtes, » leur arrivée était imminente, lorsque quelqu'un proposa de les recevoir selon la coutume slave avec du pain et du sel, et recueillit des suffrages unanimes. L'embarras fut seulement de trouver du pain: on en chercha à la gare, on fouilla les alentours, malheureusement sans succès; mais on trouva du vin de Champagne, et on l'offrit aux arrivans!... Quel petit tableau de couleur locale! et n'est-ce point là l'image symbolique de la « civilisation » fondée par les Pierre, les Catherine et les Nicolas?... A la station de Louga, l'éternel vin de Champagne alterna avec de l'hydromel, ce qui offrit à M. Rieger l'occasion de revendiquer pour les Tchèques l'origine de cette boisson nationale. « Le vieux Priscus en parle déjà dans le récit de sa dé-

(1) *Invalide russe* du 23 mai.

putation auprès d'Attila... » Nous n'oserions pas affirmer que cette érudition fut appréciée selon tout son mérite par des marchands et des moujiks qui n'avaient probablement jamais entendu parler du vieux Priscus, qui même, selon certains indices, n'avaient pas peut-être une notion bien exacte de tout ce *congrès* auquel ils applaudissaient avec tant d'ensemble. A cet égard, il arrive parfois aux feuilles russes de faire des confidences amusantes, et voici par exemple le dialogue populaire surpris par le *Viést* au milieu d'une foule assemblée et proclamant les députés slaves : « Eh bien ! est-ce qu'ils vont danser ? — Quelle folie ! *ce sont des musiciens* (1) ! » C'est cependant le même peuple qui criait partout *slava et jivîô*, qui embrassait les « frères » avec des larmes de joie, et inventait les procédés les plus ingénieux, les plus raffinés, pour témoigner de son enthousiasme et de son dévouement à « l'idée !.. » A leur arrivée à Saint-Pétersbourg, MM. Palaçky et Rieger trouvèrent un télégramme daté des bords de la mer d'Azov : le peuple de Marioupol leur souhaitait la bienvenue dans la capitale de l'empire !..

Le séjour de Saint-Pétersbourg (du 21 au 28 mai) fut, on s'en doute bien, une suite non interrompue d'ovations, de spectacles et d'enchantemens, à faire croire à M. Militchévits, l'intéressant et « viril » Serbe du banquet de Varsovie, « que c'était un rêve. » Les « Slaves » étaient décidément les lions de la capitale, les dames de la cour en raffolaient, les marchands quittaient leurs boutiques pour les saluer à chaque passage, la foule assiégeait leur résidence, l'*Hôtel de Belleue*, et rappelait sans cesse sur le balcon « son Rieger et son Palaçky. » — « On montait l'escalier, on parcourait vite les cinq étages de l'hôtel, on entrait partout, on regardait un à un les Slaves, on redescendait dans la rue avec un air qui disait : j'ai vu ! et on s'éloignait ensuite après avoir accompli ce devoir d'adoration... » Ainsi s'exprime l'*Invalide russe* du 22 mai. Nous ne suivons pas les députés dans leurs visites aux églises, aux monumens, « aux célèbres manuscrits d'Ostromir et de Zographos, » à l'Ermitage et au Palais d'Hiver (où ils restèrent quelques momens « recueillis et mélancoliques » dans la chambre mortuaire de l'empereur Nicolas), ni dans les innombrables concerts, soirées et festins donnés en leur honneur et accompagnés toujours de démonstrations bruyantes. Celle qui eut lieu au Grand-Théâtre dépassa, paraît-il, toutes les autres. On donnait la fameuse pièce *Mourir pour le tsar*, l'opéra favori de Nicolas, l'opéra officiel, et qui, depuis 1863, est devenu l'opéra populaire par excellence à cause des Polonais qui y sont massacrés dans un guet-apens. Les députés slaves assistaient dans les loges du premier rang, et les

(1) Le *Viést* de Saint-Pétersbourg du 17 juillet.



Tchèques surtout étalaient leurs décorations russes. A peine le rideau fut-il tombé sur le premier acte, écouté dans une attente fiévreuse, que le public se leva en masse, et, se tournant vers les loges, éclata dans un cri immense de *slava!* Les « hôtes » répondirent par un salut, et les *hourrah* redoublèrent : *slava Palaçky!* *slava Rieger!* Le vétéran tchèque dut de nouveau s'avancer profondément ému et s'incliner. On entonna le « Dieu protège le tsar, » le rideau se leva, et acteurs et spectateurs ne formèrent plus qu'un seul immense chœur qui chantait l'hymne national. La pièce put enfin continuer, les diverses allusions « furent saisies par les hôtes avec un tact rare; » mais lorsque le héros de l'opéra prononça les mots : « je mourrai pour le tsar, pour la Russie, » l'enthousiasme devint de nouveau frénétique. Il y eut des tonnerres d'applaudissemens pour les différentes danses slaves exécutées par le corps de ballet; mais on hua impitoyablement la *mazurka* polonaise, et on sortit heureux et fier d'avoir fait participer les « frères slaves » à cette manifestation contre le peuple rebelle.

Le gouvernement, on le conçoit, était tenu à beaucoup plus de réserve qu'un public d'opéra ou de raout, et la présentation des « Slaves étrangers » à la cour porta le caractère d'un acte diplomatique grave et sobre, où les mots étaient pesés avec soin et tous les mouvemens convenus d'avance. L'empereur reçut la députation à Tsarkoë Sélo au milieu de sa famille. Il dit à MM. Palaçky et Rieger qu'il lui était particulièrement agréable (*osobénno priyatno*) de les voir parmi les autres hôtes; il s'entretint avec chacun des notables en les engageant surtout à l'étude de la langue russe, (pour la plus grande part, la conversation à Tsarkoë Sélo se tenait en allemand et en français); il se fit lire une adresse par les Serbes et exprima l'espoir « que la Providence leur réservait dans un prochain avenir un meilleur sort; » enfin, et s'adressant cette fois à l'ensemble de la députation, il prononça ces paroles au milieu des *slava* et des *jiviô* de l'auditoire : « Je vous souhaite la bienvenue, mes frères slaves (*rodnyé bratya*), sur cette terre slave! J'espère que vous serez satisfaits de l'accueil que l'on vous fait ici et que l'on vous fera à Moscou. Au revoir!... » Les mots *rodnyé bratya* (1) produisirent sur les assistans un effet « électrique, » et le fil électrique les transmit immédiatement à Prague, à Agram et à Belgrade... Sa majesté présenta ensuite aux députés ses augustes enfans, et chacun des membres de la famille impériale eut pour eux quelque parole gracieuse. L'impératrice s'entretint longtemps avec M. Palaçky; elle trouva que les écrivains tchèques étaient très puristes dans le style, « ce qui leur faisait honneur, » et regretta vivement que les peu-

(1) Ces mots signifient littéralement *frères nés ensemble, frères de la même mère.*

ples slaves n'aient pas tous le même alphabet et la même orthographe. La tsarine se tourna plus tard vers M. Schmalzer et lui demanda des nouvelles de son journal, la fameuse feuille qui se publie en *allemand* et qui sert d'organe *central* à tous les *Slaves*... C'est dans de telles bornes que la cour avait jugé convenable de maintenir ses rapports avec les « Slaves étrangers, » et le ministre des relations extérieures, le prince Gortchakov, eut, lui aussi, soin de ne pas les transgresser; mais l'on se souvint à point que les illustres touristes avaient entrepris un voyage *scientifique*, qu'ils allaient à l'exposition éminemment scientifique de Moscou, et c'est au ministre de l'instruction publique que se trouva dès lors tout naturellement dévolu le rôle le plus développé dans une circonstance aussi délicate pour des membres du gouvernement. Le comte Tolstoï présida en effet le banquet offert aux députés dans la salle de la noblesse, et donna ainsi une consécration officielle à la plus grande solennité de la « semaine slave » de Saint-Pétersbourg.

La fête eut lieu le 23 mai, après un service religieux célébré le matin dans la cathédrale de Saint-Isaac, où le prédicateur avait pris pour texte ces mots de l'Évangile : *un troupeau et un pasteur*. La salle du banquet était ornée d'un aigle russe à deux têtes qui abritait sous ses ailes les écussons des autres peuples slaves; des dates significatives brillaient en lettres d'or parmi les inscriptions à l'entour : 1612, expulsion des Polonais et avènement des Romanov; 1812, expulsion des Français; 10 juillet 1774, traité de Koutchouk-Kaïnardji et premier ébranlement de la Turquie. La carte du menu, présentée en un exemplaire à chacun des convives et soigneusement épurée de tout terme culinaire étranger (1), portait en légende les vues des principales villes slaves, Moscou, Kiev, Prague, Léopol, Belgrade, *Constantinople*... Le nombre des invités approcha de mille; le ministre de l'instruction publique, comte Tolstoï, avait à sa droite M. Palaçky (un pair de l'empire d'Autriche) et à sa gauche M. Rieger, et il inaugura le festin par un discours des plus curieux. « *Oui et non*, dit Yago dans l'*Othello*, ne font pas une bonne théologie; » mais ils font souvent une bonne diplomatie, et M. le ministre en usa avec un art supérieur pour ôter à la réunion toute signification politique et lui en donner une immense en même temps, pour affirmer à la fois qu'elle était intime et publique, inoffensive et omineuse, pour lui trouver les ailes et les pattes de l'amphibie de la fable. Il parla de la sympathie que les hôtes ont rencontrée du moment qu'ils ont mis le pied sur la terre russe, « et par la *terre russe* j'entends, dit-il, le royaume de Pologne. Cette

(1) Des termes slaves furent forgés exprès pour des mets connus jusque-là en Russie sous des noms français : le filet s'appela *vyrzka*, la salade *zelen*, etc.

sympathie vous a accompagnés dans tout votre voyage, elle vous entoure ici avec sollicitude, elle vous attend avec impatience dans notre ancienne capitale. Si vous parcouriez toute la vaste étendue de la Russie d'une extrémité à l'autre, depuis l'extrémité où le soleil se lève dans les possessions du tsar de Russie jusqu'à celle où il se couche dans les possessions du même tsar de Russie, partout vous remarqueriez la même sympathie, ressentie par les 70 millions d'habitans du pays. Sympathie remarquable! Comme vous vous en êtes assurés par vous-mêmes, elle part directement du cœur, il n'y a en elle rien d'artificiel, de calculé, rien, — comme on dit, — de politique... Je le répète, il n'y a dans notre réunion, dans l'expression de notre sympathie, rien de combiné, aucun calcul politique. La signification de notre sympathie en est-elle diminuée? A mes yeux, elle en est au contraire augmentée : cela montre qu'elle est fondée non pas sur quelques circonstances extérieures, changeantes et amenées par hasard, mais sur le lien intérieur qui existe entre nous. Ce lien est en nous-mêmes, dans notre histoire de dix siècles, dans notre langue, dans la commune pensée slave; il est dans notre cœur, dans notre sang, dans nos veines de Slaves. Vous entendez comme bat le cœur slave! Dites, celui d'un étranger battrait-il ainsi? Non, messieurs, personne ne peut se donner un frère, c'est la Providence qui le donne... Quel sceptique doutera désormais du grand avenir que la Providence réserve à la grande race slave? »

A la parole si finement calculée du ministre succéda la parole fortement inspirée du poète, et l'assemblée entendit les strophes sonores de M. Tiouttchev. C'est là encore un type curieux de la société russe et qui mérite une esquisse; elle trouvera naturellement sa place, à côté de M. Berg, le soldat-poète du banquet de Varsovie. M. Tiouttchev fut dans sa jeunesse passablement « occidental, » vulgairement libéral même, et nous pourrions encore citer tels de ses vers où il pleurait clandestinement sur le martyr de la Pologne. Entré plus tard dans la carrière diplomatique, il séjourna plusieurs années à Munich, ville tout imprégnée alors de la philosophie religieuse de Schelling, et donna quelque peu dans le mysticisme, mais dans un mysticisme élégant, sagement tempéré par les considérations et les plaisirs du monde. C'est dans ces dispositions qu'il composa un mémoire intime pour le tsar Nicolas sur l'avenir du monde religieux, mémoire que la *Revue* put saisir au passage et faire connaître au public (1) : l'auteur y prédisait à l'église orthodoxe le prochain et universel empire des âmes sur les ruines du catholicisme romain. Assez vite dégoûté cependant de la

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> janvier 1850; la *Papauté et la Question romaine*, par un diplomate russe.

diplomatie aussi bien que de la théologie, M. Tiouttchev rentra dans Saint-Pétersbourg pour ne plus être que l'homme d'esprit au service de la cour, l'homme du monde, l'homme des parties fines et des reparties plus fines encore; car ce lion des salons, à la chevelure abondante et grisonnante, aime à jouer de la griffe, et plus d'un grand personnage à la cour en porte l'empreinte ineffaçable, le prince Gortchakov entre autres, le ministre qui écrit volontiers des dépêches et en parle non moins volontiers. M. Tiouttchev l'appela un jour « le Narcisse de l'écritoire... » On se doute bien que l'ancien attaché d'ambassade ne traitait guère la poésie qu'en grand seigneur; ce n'est qu'à ses momens perdus qu'il laissait tomber quelques strophes qui faisaient les délices des délicats de Saint-Pétersbourg, quand l'année 1863 vint à la fin lui apporter des inspirations grandes et fortes. Le versificateur charmant qui jusque-là n'avait chanté que les beautés de la nature sur le rythme alangui des *lakistes* trouva en lui subitement les accens de la colère et de l'imprécation, et dans des couplets demeurés célèbres il reprocha amèrement au prince Souvorov d'avoir, « le seul parmi les grands, » refusé son hommage au sauveur de la patrie, à l'*archange* Mouraviev. Depuis lors, M. Tiouttchev n'a cessé de prêter sa voix aux passions les plus violentes de la sainte Russie, et ce sont aussi ces cordes d'airain d'une lyre autrefois argentine qui résonnèrent maintenant dans la salle du banquet. « L'Occident est troublé, il est saisi de peur en voyant que toute la famille slave, en face des amis et des ennemis, dit pour la première fois : *Me voilà!*... Notre seigneur est vivant, forte est sa justice, juste sa puissance; le nom du *tsar libérateur* dépassera bientôt la frontière russe... » Toutefois l'Isaïe moscovite exhorte les « frères » à veiller constamment, à ne pas s'abandonner à une sécurité trompeuse. Les injures du passé sont loin d'être toutes vengées, et plus d'un danger menace la grande famille réunie; « le champ de Kossovo existe toujours, la Montagne-Blanche n'est point rasée (1). Et parmi nous, ô frères, quelle honte! Au milieu de notre famille slave, celui-là seul a évité les haines de tant d'ennemis conjurés contre nous, qui pour les siens, toujours et partout, a été traître et scélérat infâme. Il n'y a que lui, *notre Judas*, qu'ils honorent de leurs baisers!... » Cette évocation de la Pologne sous la figure du Judas au milieu de la cène slave produisit un effet indescriptible. « Les assistans ne purent retenir leurs larmes, » dit la *Gazette de Moscou*, de sourds grondemens se mêlèrent aux sanglots étouffés, et, pour lutter avantageusement contre la profonde impression laissée par les vers de

(1) La victoire des Turcs à Kossovo, au xv<sup>e</sup> siècle, mit fin au royaume serbe, et c'est à la suite de la bataille de la Montagne-Blanche, au début de la guerre de trente ans, que les Tchèques perdirent leur existence nationale.

M. Tiouttchev, il ne fallut rien moins que le nom magique de Constantinople, qui retentit bientôt dans les strophes des autres poètes, — car il est remarquable que dans toute cette agape de Saint-Petersbourg la Russie, à l'exception de son représentant officiel, le ministre, ne parla que dans le langage des dieux et en phrases rythmées. Le poète Maïkov célébra « l'esprit nouveau qui, venant de la Russie, a soufflé sur la face de l'Europe féodale, ... et ouvrira les cieux aux générations qui suivent, en dépit du Vatican, de ses bulles et de ses foudres. » — « La tâche des siècles est maintenant accomplie; une ère nouvelle se lève pour nous : les anges du Seigneur forgent déjà la croix de la basilique de Sainte-Sophie. » Et de son côté le poète Krol s'écriait : « Le jour viendra où devant les portes de Byzance l'ennemi se rappellera le glorieux bouclier d'Oleg, et les cloches sonnant du haut de Sainte-Sophie célébreront l'union de tous les Slaves... »

Pour n'avoir parlé qu'en prose, les « Slaves étrangers » n'en dirent pas moins des choses fortes et belles, et répondirent dignement aux incantations de la muse moscovite. MM. Rieger et Brauner revendiquèrent pour la littérature tchèque l'honneur d'avoir conçu la « grande idée; » mais l'honneur de la réalisation, ils le confiaient au peuple russe. « Vous êtes indépendans et forts, vous pouvez donc accomplir cette tâche; vous en êtes chargés par la Providence elle-même pour notre bonheur et celui de l'humanité entière. » Le docteur Polith entra plus avant dans le sujet et toucha au vif du problème. « Notre arrivée en Russie, dit-il, notre séjour dans sa capitale, prouvent de la manière la plus éclatante qu'elle porte à juste titre le nom de puissance *panslave*. C'est un événement qui a une portée colossale et qui aura des conséquences incalculables. La mission créatrice de la Russie n'est pas seulement en Asie, elle est sur le seuil de l'Europe, dans l'Orient européen. La libération de l'Orient européen, telle est sa mission. La bataille de Sadowa a tranché la question de l'Orient européen : le monde germanique s'est séparé d'avec le monde slave; la Russie n'est plus seulement une puissance russe, elle est devenue une puissance slave, panslave; elle a pour cela la force matérielle et la force morale. Nous, Slaves d'Orient, nous chrétiens orthodoxes d'Orient, nous espérons que la Russie saura remplir sa mission; son honneur et sa puissance y sont également engagés... » Ce discours remporta la palme oratoire, et M. Polith fut trouvé digne des honneurs du triomphe, du triomphe à la russe, le célèbre *katchat*, dont les soldats français de la campagne de Crimée ont conservé le souvenir étrange. On retira les tables, et le pauvre docteur fut saisi et lancé jusqu'au plafond, puis ressaisi et relancé de nouveau au milieu des cris, des trépignemens

de la fameuse *prisiadka* (1). On conçoit qu'après une pareille explosion du sentiment slave l'illustre assemblée ne présentât plus qu'un aspect désordonné et confus. Un punch brûlant (*zjonka*), apporté à point, vint éclairer de ses lueurs bleuâtres le bizarre tableau final.

Si éclatante que fût la « semaine slave » de Saint-Petersbourg, celle de Moscou la dépassa en ampleur, en intensité et en véritable frénésie populaire. L'ancienne capitale des tsars, « la sainte Mecque des croyans orthodoxes, la blanche mère Moscou, » comme l'appela M. Brauner, se montra ainsi le vrai cœur de l'empire, le foyer ardent de ses sentimens et de ses passions. A l'arrivée des hôtes (28 mai), « la foule se rua littéralement sur eux, au milieu des cris et des gémissemens des femmes écrasées; » ils furent enlacés, pressés, séparés les uns des autres et emportés au loin; un des députés disparut de la sorte complètement et pendant un temps assez long pour donner des inquiétudes : ce Slave ne fut à la fin reconnu et retrouvé que grâce à son fez turc (2). Les dîners, les concerts, les soirées et les bals se succédèrent sans relâche; les « dames de Moscou » donnèrent même aux hôtes slaves un pick-nick de campagne (*datcha*) malgré le froid et la neige, qui ne cessèrent de régner jusque dans les premiers jours de juin. « Heureusement, dit à ce sujet la feuille de M. Katkov, la chaleur des cœurs suppléait partout à la chaleur atmosphérique, qui faisait défaut. » On visita le Kremlin, le monastère Troïtskoï, les églises, et la vivante illustration de toutes ces églises, le vieux métropolitain Philarète. Ce fut l'historien des hussites, M. Palacký, qui porta à cette occasion la parole devant le grand théologien « de l'empire céleste des tsars (3); » il exprima le regret que les peuples slaves n'aient pas tous la même religion! Son éminence répondit par un discours « en style ecclésiastique » sur l'unité spirituelle des Slaves, et finit par exhaler sa douleur au sujet de la *persécution religieuse* dont les Ruthènes en Galicie continuaient à être les victimes. Ces Ruthènes de la Galicie pourtant, ils ne sont nullement orthodoxes; ils reconnaissent jusqu'à ce jour la suprématie du saint-siège à Rome. En quoi donc peuvent-ils éveiller la sollicitude de M<sup>sr</sup> Philarète?

(1) Danse d'hommes très échevelée, et dont le lecteur peut trouver la description dans les *Souvenirs d'un Chasseur*, de M. Ivan Tourguénev, traduction de M. Viardot.

(2) *Invalide russe* du 1<sup>er</sup> juin.

(3) « Dieu, selon le modèle de sa souveraineté unique dans le ciel, a institué le tsar sur la terre : à l'image de sa toute-puissance, le tsar autocrate; à l'image de son règne, qui ne passe pas et se continue depuis les siècles et dans les siècles, le tsar héréditaire. Oh! si tous les peuples comprenaient assez la dignité céleste du tsar et l'ordonnance de l'empire terrestre à l'image céleste!... Tout étant ordonné à l'image céleste, tout serait heureux également à l'image céleste. » *Choir de Sermons et Discours*, de M<sup>sr</sup> Philarète, métropolitain de Moscou, t. III, p. 301 et 302.

Chose curieuse, ce dont il fut le moins parlé à Moscou pendant tout le séjour des « hôtes slaves, » ce fut précisément cette *exposition ethnologique* pour laquelle ils avaient cependant été principalement invités, et dont le « grand intérêt scientifique » avait servi de prétexte à toute cette série de démonstrations ! La collection des « types, » qui avait tant donné à penser et à espérer à « l'éminent » professeur Ramazanov, la magnifique exhibition qui avait défrayé une telle multitude de programmes et de correspondances avec toutes les sociétés savantes du monde slave, les illustres touristes ne lui consacrèrent qu'une heure : *guarda e passa!* « Chronos a donné naissance à Jupiter, avoue ingénument *l'Invalide russe* du 7 juin; mais le fils est devenu plus grand que le père. L'exposition a attiré les Slaves à Moscou, mais elle n'a donné ainsi que le signal: les circonstances ont créé d'un *incident insignifiant* un fait colossal, un véritable événement... » Le fait colossal engloutit non-seulement l'exposition ethnologique, mais aussi ce *congrès* dont on avait d'abord entretenu le public avec tant d'importance et même quelque peu de mystère. Parmi les différentes *journées* ou *semaines* slaves des mois de mai et de juin, nous avons cherché en vain quelque chose approchant d'un *congrès* dans le sens que l'Occident décrépît attache à ce mot, à moins qu'on ne veuille donner ce nom prétentieux à l'assemblée qui tint sa séance d'un jour (30 mai) dans la grande salle de l'université de Moscou, — séance de quelques heures, complétée le lendemain par un « dîner académique » dans la même salle. A cette réunion assistèrent les professeurs de Moscou, les députés slaves, les représentans des dix-huit sociétés scientifiques et littéraires de Russie, beaucoup de généraux et de hauts *tchinovniks*. Le recteur, M. Barchev, insista sur la légitimité des aspirations du monde slave. « De nos jours, les nations divisées tendent toutes irrésistiblement vers l'agglomération et l'unité; cette tendance trouve une pleine approbation dans les sphères de la diplomatie européenne, est même mise en avant comme principe d'un nouveau droit des gens. Il est clair que dans de pareilles circonstances nos efforts vers l'union sont parfaitement légitimes et doivent être reconnus comme tels en Europe... Fortement attachés les uns aux autres par tous les liens du sang et de l'esprit, que ne pourront accomplir les Slaves dans un élan commun ! Les montagnes seront déplacées, si nous les attaquons ensemble !... Unissons-nous, comme se sont unies en un seul tout l'Italie et l'Allemagne, et le nom de la grande nation réunie sera : géant !... »

Ensuite parlèrent les représentans des diverses sociétés convoquées, chacun au point de vue de sa spécialité, mais tous avec la conclusion identique de l'unité du monde slave sous l'égide de la

Russie. L'orateur de la « société des naturalistes » insista sur ce fait que la nature, bienfaisante et éternelle, n'a mis aucune barrière entre les Russes et les autres Slaves; les frontières qui les séparent actuellement sont toutes artificielles, ils ont les mêmes montagnes, la même flore, les mêmes trésors minéralogiques enfouis dans le sol. — L'orateur de la « société d'économie rurale » se plaignit de ce que les habitans de la Bohême émigraient annuellement en si grand nombre pour l'Amérique au lieu d'aller chez un peuple-frère. « Il y a assez de place dans la sainte Russie; la terre n'y manque pas! En émigrant pour l'Amérique, un Slave court le risque de perdre sa nationalité, sinon lui-même, du moins ses enfans; en s'établissant en Russie, un Slave non-seulement ne perd pas sa nationalité, mais la fortifie et *acquiert la conscience de sa dignité!*... » Enfin l'orateur de la « société littéraire russe, » M. Stchebalski, aborda le grave sujet de la langue. Déjà le recteur, M. Barchev, avait touché à cette question épineuse. « Dieu seul, avait-il dit, sait où il mène la grande race slave; mais, pour aller ensemble vers le but où il nous conduit, il faut que nous nous comprenions entre nous. L'unité de la langue est la plus forte des unités. » Précisant le problème, M. Stchebalski s'exprima ainsi : « De toute la masse des idiomes qui autrefois couvraient l'Europe, l'histoire a formé un petit nombre seulement de langues littéraires, et ces langues sont devenues les élémens conservateurs et moteurs de la civilisation générale. Frères slaves, suivons en ceci l'exemple de l'Europe occidentale! Que chacun de vos idiomes se développe comme il veut, mais que tous apportent leurs différences locales et leur génie particulier en offrande au trésor commun d'une *langue panslave!* Qu'une seule langue littéraire s'étende depuis l'Adriatique et Prague jusqu'à Arkhangel et l'Océan-Pacifique, et que chaque nation slave, sans égard à sa confession, adopte cette langue comme moyen de communication avec les autres!... » — « Oui, répondit un Bulgare, M. Bogorov, les Slaves doivent avoir une littérature commune, et pour cela nous avons déjà une langue toute prête, *la langue russe...* »

Ce fut là le dernier et fin mot des délibérations dans la salle universitaire; ce fut là la principale et « grande idée » que les députés du *congrès de Moscou* devaient reporter dans leurs divers pays! A l'heure qu'il est, cette idée fait déjà son chemin; à Prague, à Agram, à Belgrade, on demande à grands cris des chaires, des grammaires, des précepteurs et des théâtres russes; les journaux tchèques, croates, etc., publient régulièrement des thèmes de la langue russe à l'usage du public, et M. Schmalzer ne s'appelle plus seulement en slave et entre parenthèses Smoliar, il imprime encore ce nom en lettres russes! Un seul parmi les illustres députés, un étudiant serbe,



avait osé quelques jours plus tard, au banquet de Sokolniki, élever une voix timide contre la belle motion de MM. Stchebalski et le Bulgare Bogorov; il avait demandé si, en adoptant une même langue littéraire, « les écrivains slaves ne finiraient pas par constituer une classe distincte, une espèce de caste brahminique au milieu des peuples qui ne comprendraient plus leur propre littérature? » Un silence glacial et dédaigneux accueillit la parole de ce jeune homme d'un bon sens effrayant. La grande malédiction des Slaves de ne pouvoir médire des Allemands qu'en allemand dans leurs réunions fraternelles, cette calamité immense de toute une race, elle avait éclaté à Varsovie, à Saint-Pétersbourg et à Moscou d'une manière accablante, elle y avait même donné lieu à des scènes d'un haut comique, et les meneurs n'ont eu garde de ne pas exploiter une situation aussi piteuse. Dès les premiers débuts, à Saint-Pétersbourg, l'empereur Alexandre avait engagé individuellement les « Slaves étrangers » à étudier le russe; visant plus juste et plus loin, la tsarine avait insinué l'adoption d'un même alphabet et d'une même orthographe pour tous les enfans de la grande famille; au banquet présidé par le ministre de l'instruction publique, comte Tolstoï, s'élevait déjà une inscription portant : « la langue russe et la langue slave ne font qu'un; » enfin, et dans la salle universitaire de Moscou, la solution était donnée, la formule trouvée : le russe deviendrait l'idiome littéraire, le *sanscrit vivant* « depuis l'Adriatique jusqu'à l'Océan-Pacifique!... » Qu'une telle pensée eût pu éclore parmi les Russes, parmi un peuple auquel un autocrate, Pierre le Grand, avait imposé un jour une nouvelle écriture (*grajdanika*), une nouvelle grammaire et un nouveau vocabulaire de son invention, — cela n'a guère lieu de surprendre; mais que dire de ces Slaves qui, à Vienne et à Pesth, protestent contre toute langue commune dans les affaires d'administration seulement centrale pour les différens états des Habsbourg, et qui, à Moscou, souscrivent à une langue commune pour les littératures et les génies de tant de peuples si divers? Que dire de ces Slaves d'Autriche qui, à Prague, à Agram et à Laybach, ne cessent d'invoquer les principes d'autonomie et de fédéralisme, et qui dans la cité du Kremlin applaudissent au professeur Hovaïskoï alors qu'il s'écrie : « Le fédéralisme est une chose accidentelle et toujours peu durable; ce n'est point par les fédérations que l'histoire marche en avant, c'est par les grandes nations?... » Il serait curieux en tout cas que le *revival* slave en Autriche, qui avait commencé et s'était continué jusqu'à ces derniers jours par une culture assidue et passionnée des divers idiomes nationaux, finît par un suicide volontaire dans les bras du *Srod* moscovite; car que les écrivains tchèques, croates, serbes, etc., ne s'y trompent pas : en adoptant la langue russe pour langue

littéraire, ou bien, comme le leur a dit le jeune Serbe Georgevits, ils s'aliéneront leurs peuples, et deviendront une caste incomprise, un nouveau *tchine* dans la hiérarchie du « céleste empire des tsars, » ou bien ils entraîneront à leur suite leurs peuples, dont les idiomes si heureusement reflouris retomberont à l'état de patois obscurs et méprisés. C'est la leçon enseignée par les annales de l'humanité, la grande et implacable *loi de sélection* dans l'histoire du langage! Alors que deviendront les efforts de tant de générations, les monumens du passé retrouvés avec tant de joie, les conquêtes laborieuses et chères du zèle, de la patience et de l'amour? Que deviendra le « purisme tchèque » admiré par la tsarine Maria-Alexandrovna, le travail des Dobrowsky, des Jungmann et des Vouk Stefanovits? Que deviendront surtout le fameux *fragment de Libussa* et le *manuscrit de Kralodvor*, ce manuscrit de Kralodvor dont un membre du *congrès slave* a cru devoir entretenir la foule de Saint-Pétersbourg au moment même des adieux et jusque dans la gare du chemin de fer? « Le principe démocratique est visible à travers les notions de droit slaves déposées dans le manuscrit de Kralodvor, » avait dit ce bon antiquaire (1). Les Tchèques courent grand risque de perdre ainsi la *magna charta* de la démocratie slave que renferme leur musée de Prague!...

Le banquet de Sokolniki, qui entendit la parole si sensée du jeune Georgevits, fut la plus grande solennité de la « semaine slave » de Moscou. Au milieu de cette forêt de sapins, — le bois de Boulogne de la seconde capitale de l'empire, — dans un magnifique pavillon construit tout dernièrement pour la réception du tsar et de la princesse Dagmar, vinrent s'asseoir le 2 juin plus de six cents invités. Une foule immense, et que les journaux russes évaluent à trente mille hommes, stationnait dans les alentours, « couvrant du grondement de l'océan les bruits lointains de la salle. » Au centre de celle-ci se dressait le drapeau des saints Cyrille et Méthode (les deux apôtres de la Slavie orientale): sous cet étendard, qui à Saint-Pétersbourg avait déjà été accepté pour le symbole de l'unité slave, venait se placer tout orateur qui voulait haranguer les convives. C'était la ville même de Moscou qui fêtait ici les illustres hôtes, et M. Brauner, le député tchèque, ne négligea pas de célébrer « la blanche mère, la ville sainte qui, comme Scévola, a su mettre sa main dans les flammes pour sauver la patrie, qui, comme Lucrece la Romaine, a vengé sa pureté virginale en s'anéantissant, et qui, comme le phénix immortel, a su renaître de ses cendres plus glorieuse que jamais... » Un Bulgare se souvint que c'était du sein de sa

(1) « Das der slavischen Idee, auf Grundlage der in der Koeniginhofer Handschrift niedergelegten Rechtsanschauungen, innewohnende demokratische Prinzip... » Correspondance de Saint-Pétersbourg du 29 mai, dans le *Politik* de Prague.

nation qu'étaient jadis sortis les deux apôtres dont l'oriflamme flottait au milieu de la tente, et que c'était à ces deux saints que la grande race était redevable de la langue sacrée commune, le slavon liturgique : il en prit acte pour rappeler à la généreuse et puissante nation russe ses devoirs envers la Bulgarie opprimée... C'est dans ce cercle, déjà bien connu de nous, de réminiscences et d'excitations que roulait la rhétorique du *symposion*, quand soudain un nom fut prononcé, et, pour parler avec le poète, ce nom « hélas les Euménides. »

A part quelques allusions passagères et la figure du « Judas » évoquée dans les vers de M. Tiouttchev, il semblait jusqu'ici que Russes aussi bien que « Slaves étrangers » étaient tacitement convenus de ne pas faire mention de la Pologne, d'éviter une question encore toute sanglante et fumante. Le silence fut rompu à Sokolniki. MM. Palaçki et Rieger, qui, à Paris, avaient pris l'engagement ou plutôt *accepté le défi* « de dire la vérité aux Russes sur leur conduite en Pologne, » choisirent cette dernière et grande solennité slave pour dégager leur parole. Le signal, d'après un arrangement visible, fut donné par M. Pogodine, le fougueux professeur, que ses amis mêmes qualifient de « faux bonhomme, » et que ses violences seules contre l'insurrection de Varsovie, les toasts chaleureux portés en l'honneur de Mouraviev, avaient fait sortir du discrédit où il était tombé vers la fin du règne précédent. Jetant ses regards réjouis sur la famille slave, si unie dans ce fraternel banquet et si complète : — « Complète? s'écria-t-il tout à coup, non! car je ne vois pas les Polonais... Où sont-ils? Hélas! seuls de tous les Slaves ils se tiennent loin, et tandis que tous les enfans de la même patrie s'embrassent ici, ils demeurent, eux, les alliés des ennemis séculaires de notre race! Ne les excluons pas cependant de notre famille pour toujours, et souhaitons que, revenus de leur aveuglement, ils reconnaissent leurs torts. Ah! s'ils voulaient, oubliant le passé, renonçant aux inimitiés, se confier à la mansuétude de notre bien-aimé souverain! La joie des Russes et des Slaves serait alors complète!... » Des murmures violens éclatèrent, et le fameux « slavophile » M. Aksakov protesta au nom même de la *fraternité*... « La mission de la Russie est de réaliser la fraternité slave dans la liberté; tout peuple slave qui devient infidèle à cette mission commune, qui se détourne de ses frères et les renie, renie par cela même sa propre existence et *doit périr!* Telle est la loi immuable de l'histoire slave... »

M. Rieger se leva alors. Saisissant dans ses mains le drapeau des saints Cyrille et Méthode, il invoqua le nom de ces communs apôtres et la loi d'amour et de paix qu'ils étaient jadis venus prêcher parmi les Slaves. Il rappela à plusieurs reprises qu'en 1863,

alors que tous les peuples de l'Occident sympathisaient avec l'insurrection de Varsovie, lui et M. Palaçky n'avaient pas hésité à se déclarer contre cette insurrection. « Nous avons reconnu hautement et franchement les torts et les injustices des Polonais, nous avons reconnu la justice des exigences russes. » Il ne contesterait nullement les crimes de la Pologne envers le peuple moscovite aussi bien dans le passé que dans le présent : dans le passé, elle a détaché de la Russie la branche petit-russienne et protégé le rite uni; dans le présent, elle empêche l'unité des Slaves et fait cause commune avec l'Occident. « Tant que durera cette haine implacable, tant qu'une nation slave se trouvera en dehors de notre congrès *panslave*, tant qu'une nation slave sera en opposition avec les autres, il n'y aura ni concorde parmi nous ni succès dans notre vie commune. Si la lutte entre les Russes et les Polonais continue, qui nous assure que les Polonais n'appelleront pas encore à leur aide, dans un moment opportun, les Allemands, si grandis en puissance militaire? Je prévois avec douleur que dans ces luttes périra encore une nation slave!... » Revenant de nouveau sur les torts de la Pologne envers la Russie et sur leur juste punition, M. Rieger se demandait pourtant si la guerre était inexpiable et si toute pensée de paix devait être abandonnée pour jamais. « Qu'y a-t-il à faire quand un frère a offensé l'autre et quand l'offensé a vaincu son adversaire? Faut-il que l'amertume, la haine, durent pendant des siècles? Je crois qu'il doit venir un moment où l'amour fraternel parle de nouveau: à ce moment décisif, le héros vainqueur peut dire avec magnanimité au frère vaincu : Je t'ai dompté, tu es à ma merci, je puis faire de toi ce qui me plaît; mais je suis juste et je suis un frère, je te fais don de la vie!... » M. Rieger ne prétendait pas indiquer les moyens ni déterminer le moment d'une réconciliation possible; il s'en rapportait au cœur et à la sagesse d'Alexandre II, de ce tsar magnanime « qui n'est pas seulement un grand monarque, mais un grand et noble Slave. » Il exprimait seulement une espérance. « Je veux croire que les Polonais feront l'aveu de tous leurs torts, de toutes les injustices qu'ils ont commises envers vous. qu'ils en exprimeront le repentir, et alors vous de votre côté... Je sais que votre cœur est encore rempli d'amertume, que *vos blessures saignent encore*;.. mais quand le droit russe sera franchement reconnu par les Polonais, alors j'espère que vous aussi, comme bons Slaves, comme une nation magnanime et sentant sa force, comme bons fils et disciples fidèles de nos saints apôtres, vous prononcerez le mot de l'amour et du pardon!... »

Certes il y avait quelque mérite, il y avait peut-être bien aussi quelque courage à prononcer un pareil discours devant une pareille assemblée. et toutefois que d'outrages ce discours ne faisait-il pas

à l'histoire, à la vérité, à la conscience humaine, quel enfer de mensonge et d'opprobre ne prétendait-il point paver de ses bonnes intentions! Comment pouvait-il reprocher à la Pologne d'avoir détaché la branche petit-russienne de la Russie à une époque où la Russie n'était pas encore de ce monde, et où le noyau lui-même du futur empire des Romanov, le duché de Moscou, était courbé sous le joug des Mongols (1)? Était-ce bien aussi à un enfant de la civilisation occidentale, à un représentant de la catholique Bohême, de faire un crime à la Pologne d'avoir voulu préserver ses pays de l'influence délétère du byzantisme, d'avoir favorisé le rite uni, le seul moyen connu pour amener les peuples déshérités de l'église orientale à la liberté et au progrès? Et que dire de ces torts et de ces injustices de la Pologne envers la Russie dans les temps présents! Que dire de cette habileté oratoire qui, passant sous silence les convulsions terribles d'une nation égorgée, parle « des blessures encore saignantes » des exécuteurs? Que dire de ce raisonnement qui intervertit les rôles et pervertit le sens de l'innocence et du crime? Il y a quelque chose de pire que d'user de son langage pour déguiser sa pensée, c'est de la flétrir; il y a quelque chose de plus triste que de donner des dehors honnêtes à un sentiment mauvais, c'est de donner à un sentiment honnête une expression vile et avilissante... Eh bien! si avilissante que fût la parole de M. Rieger pour la Pologne, si calculée qu'elle fût pour flatter tous les instincts, toutes les susceptibilités du peuple moscovite, elle n'en provoqua pas moins une véritable tempête. L'orateur, jusque-là si aimé et à tout moment applaudi, ne put cette fois continuer qu'au milieu des murmures, des interruptions violentes et des coups de sifflet, et lorsqu'il eut fini, un grondement sourd le poursuivit jusqu'à son siège. « On ne comprenait pas, dit la *Gazette de Moscou*, à quel résultat pratique pouvaient mener de pareils discours, mais tout le monde sentait qu'il serait désastreux qu'ils restassent sans réponse. Le malaise fut général, l'embarras partagé par toute l'assistance; ils cessèrent instantanément quand, sous le drapeau des saints Cyrille et Méthode, parut le prince Tcherkaskoï. »

Dans un charmant récit que se rappelle bien tout lecteur de la *Revue*, un romancier d'un grand talent a tracé du génie russe un type dont la profonde et philosophique vérité ne saurait guère être pleinement appréciée que par celui qui a traversé la dure école de la servitude moscovite. *Le comte Kostia* est un homme bien élevé, affable, spirituel, savant même; mais il a une fille dont les traits lui rappellent un souvenir importun. Il veut changer ces traits, il coupe la chevelure de cette belle enfant, il lui impose

(1) Voyez dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> juin 1863, la *Pologne et ses anciennes provinces*.

les habits, l'éducation et les occupations d'un garçon; il s'ingénie à détruire en elle le sourire, les grâces, les sentimens d'une fille, il lui interdit d'être femme; devant le monde, devant son père, devant elle-même, il faut qu'elle soit homme!... Refaire l'œuvre de Dieu, refondre une âme, amener une créature humaine à changer d'individualité, de personnalité, de sexe même, — que c'est bien là une idée russe! que c'est bien là surtout le système russe en Pologne, et que c'est bien l'incarnation vivante de ce système qui vint, à Sokolniki, répondre au discours de M. Rieger!.. Issu d'une famille tartare de la Circassie, le prince Tcherkaskoï n'avait encore suivi aucune filière du service public, traversé aucune branche d'une administration quelconque, lorsque tout d'un coup, et grâce à la protection de la grande-duchesse Hélène, il devint le Justinien et le Lycurgue d'un pays qui lui était complètement inconnu. Nommé chef des départemens de l'intérieur et des cultes après les événemens de 1863, il reçut la mission « d'organiser la Pologne, » et il y arriva avec un plan bien arrêté, dont il donnait du reste la formule brève et compréhensive à quiconque voulait l'entendre. Il se proposait de refondre l'âme de la Pologne, « d'y déraciner le *latinisme* et d'y implanter à sa place une véritable civilisation *slave*. » Mélange bizarre d'Asiatique, de bureaucrate et de slavophile, il s'imposa la tâche de faire un peuple tout nouveau et « purement slave » d'une nation qui comptait dix siècles d'existence, d'une nation qu'il appelait « féodale, » parce qu'elle était tout simplement chrétienne et occidentale. Le pays avait une administration fortement organisée, M. Tcherkaskoï la détruisit, des finances assez bien réglées, il les bouleversa, une capitale très animée, il en fit une ville de province: il produisit un chaos épouvantable, et qui finira par créer un Kourdistan ou un Dahomey au beau milieu de l'Europe. Il changea les noms des cités et les enseignes des boutiques, il régla les études dans les lycées et les menus dans les restaurants, il imposa un jour aux écoles primaires un nouvel abécédaire de son invention: la langue restait encore polonaise, mais les caractères devaient être russes et grecs. Sceptique lui-même comme tout Russe bien élevé, adepte de cet *athéisme orthodoxe* qu'on a naguère officiellement préconisé à Wilna (1), il devint, en haine du « latinisme, » zélé ardent et infatigable de la religion schismatique. Il exila les évêques, dispersa le clergé, alla un matin en grande pompe, dans une voiture attelée de six chevaux, abattre de sa propre main les orgues de l'église de Chelm. Tout-puissant et

(1) « Au banquet en l'honneur des catholiques récemment convertis à Wilna, un des orateurs, complimentant les néophytes, s'est laissé entraîner jusqu'à dire qu'il préférerait l'*athéisme orthodoxe* aux convictions de la religion catholique... » *Viést, Journal de Saint-Petersbourg* du 22 juillet.

ayant à sa disposition une armée d'employés dévoués, le prince Tcherkaskoï aime cependant à procéder en conspirateur et par des coups d'état journaliers. Sectaire haineux et fanatique froid, il s'acharne aux détails les plus futiles et tranche en même temps les questions les plus graves et les plus délicates avec l'effroyable promptitude et l'ignorance dédaigneuse des hommes de 1793. Lorsqu'à son arrivée à Varsovie il développa son « plan » devant un haut fonctionnaire russe, l'homme vieilli dans la routine administrative hasarda la remarque qu'un bouleversement si radical exigerait des études minutieuses : — « Oh ! fit le prince, moi et Miloutine nous avons réglé tout en wagon de Pétersbourg jusqu'ici... »

Dans sa réponse à M. Rieger, le prince Tcherkaskoï traita la question polonaise sous le double point de vue du droit politique et du droit administratif. Il prouva, chiffres en main, qu'au point de vue administratif « les quelques *gubernies vistuliennes* de l'empire » (c'est sous ce nom qu'il désigna le royaume de Pologne aux applaudissemens bruyans et prolongés de l'assemblée) étaient aussi bien partagées que les autres provinces de la Russie : elles ont les mêmes tribunaux, les mêmes écoles et les mêmes impôts; encore l'impôt sur l'eau-de-vie y est-il de beaucoup moindre! « Ces faits, dit-il, peuvent, je crois, tranquilliser et votre propre conscience et la conscience de toute la Russie devant l'Europe et devant nos frères slaves. » Quant au droit politique, c'est la Russie seule qui en 1815 a créé la Pologne. L'état polonais n'existait plus alors; « son existence! il l'avait dispersée sur tous les carrefours de l'Europe!... » La Russie fit en 1815 don aux Polonais de la liberté politique; mais ce bienfait, les Polonais l'ont perdu, irrévocablement perdu par les révoltes de 1830 et 1863. « La Russie a réglé une fois pour toutes et sans retour ses vieux comptes avec la Pologne, et de même qu'il n'y a pas de force au monde capable de faire remonter leur courant aux fleuves, de même aucune force au monde ne pourra rien changer aux relations établies maintenant entre la Russie et la Pologne!... » Ce n'est que lorsque les « quelques *gubernies vistuliennes* » auront pleinement et volontairement renoncé à toute pensée d'existence distincte qu'une réconciliation deviendra possible. Le prince Tcherkaskoï finit par cette péroraison : « quand les fils de la Pologne retourneront d'eux-mêmes sous le toit commun de la famille, non en fils récalcitrons, mais, comme cet enfant prodigue de l'Évangile, remplis de contrition et d'humble repentir, alors nous leur ouvrirons nos bras tout larges, et il n'y aura pas dans notre troupeau de veau assez gras que nous ne voulions tuer pour ce joyeux festin!... »

On se doute de l'accueil que dut faire la sainte Russie à cette

apologie magistrale de son œuvre en Pologne. « Il nous est impossible, dit la *Gazette de Moscou*, de rendre l'impression produite par le discours de l'honorable orateur; on se précipita en foule pour embrasser le prince Tcherkaskoï, et de tous les côtés on lui cria : Merci! merci! que Dieu vous bénisse (*spasibô*)!... » L'assemblée, un moment déconcertée, reprit sa sérénité et son entrain; les convives se levèrent et se portèrent tous hors de la tente, devant la foule, précédés de la députation slave et du drapeau des saints Cyrille et Méthode. « C'était vraiment un moment incomparable, un spectacle qui élevait l'âme. Cette mer de têtes humaines se calma instantanément, et tout le monde se découvrit devant le saint symbole de l'unité slave... »

Une rapide excursion à Cronstadt termina la longue odyssee des « Slaves étrangers » à travers la Russie. Dans ce port du golfe de Finlande, ils allaient « saluer avec piété la seule flotte purement slave qui existe au monde. » L'amirauté les reçut avec une grande pompe militaire, leur fit voir les forts, les arsenaux, les docks, les vaisseaux et les *monitors* en rade; les matelots exécutèrent diverses danses nationales. Les hôtes dalmates furent surtout distingués : depuis la bataille de Lissa, ces enfans vigoureux de l'Adriatique, que Garibaldi appelle « ses frères en Italie, » sont devenus particulièrement intéressans pour la Russie. Du reste, à en croire le député dalmate au congrès de Moscou, le père Danilo de Zara, les rapports entre sa nation et la marine russe datent de loin, et ont toujours été fraternels et vraiment slaves. « En 1806, la flotte russe défendait les Dalmates contre les Français, et pendant la guerre d'Orient les Dalmates de leur côté recueillaient et cachaient les navires russes poursuivis par les croisières anglo-françaises. » Au dîner qui couronna la fête nautique de Cronstadt, un député du nom de Krstitch porta un toast à la flotte russe : « Que la flotte russe soit bientôt reconstruite et paraisse de nouveau dans l'Euxin, messagère de la délivrance! Que le drapeau russe plane sur les Dardanelles, qu'il plane sur la basilique de Sainte-Sophie!... » C'est aussi dans la cathédrale de Cronstadt que fut déposée en procession solennelle l'oriflamme de Cyrille et Méthode, le témoin de tant de banquets fraternels, le symbole de l'unité slave.

### III.

Quelque étranges que puissent sembler les scènes qui viennent d'être esquissées, quelque bizarre que fût la grande féerie politique qu'on avait montée à Saint-Pétersbourg et à Moscou dans les mois de mai et de juin, on aurait tort de n'y point attacher d'importance, de n'y pas voir un symptôme menaçant et un véritable signe du



temps. Nous ne dirons pas avec le journal officiel russe que le *congrès de Moscou* est un fait « colossal; » mais c'est à coup sûr un fait grave et qui mérite d'être pris en très sérieuse considération. Certes les menées moscovites dans les pays du Danube et du Balkan ne sont pas précisément d'invention toute récente; elles remontent même bien loin dans le passé, elles datent du règne de la grande Catherine. Avec plus ou moins de hauteur et de dédain envers la Porte-Ottomane, avec de très grands méuagemens au contraire à l'égard du cabinet de Vienne, la Russie a toujours eu soin d'entretenir chez les Slaves de l'Autriche et de la Turquie des intimités, des relations au nom de la foi ou de l'origine commune. Sous main et à la sourdine, la propagande panslaviste est conduite ou protégée depuis bientôt un siècle; mais c'est pour la première fois que le gouvernement de Saint-Pétersbourg en assume hautement la responsabilité, qu'il fait déployer dans ses états le drapeau des saints Cyrille et Méthode. Dans un empire où tout est surveillé, réglé et commandé d'en haut, où rien ne se fait spontanément, où tout est arrangé et *roulu*, des « Slaves étrangers, » sujets de deux puissances voisines et « amies, » ont été admis, ont été provoqués à venir exposer leurs griefs, porter des plaintes contre leurs gouvernemens respectifs, demander assistance et délivrance au nom d'un droit des gens tout nouveau, du principe fraîchement éclos des grandes agglomérations et des unités nationales. *On n'a pas été assez naïf*, — pour emprunter le style de l'organe ministériel, — *on n'a pas été assez naïf* pour éconduire ces « députés » étranges, pour leur parler raison et résignation; on leur a parlé au contraire d'un « sort meilleur et prochain, » on les a promenés à travers toutes les villes de l'empire au milieu des manifestations enthousiastes dirigées par les colonels et les archimandrites, on les a accablés de témoignages de sympathie, d'ovations et de démonstrations auxquelles prenaient part l'armée, la magistrature et tout ce qu'il y a d'élevé dans le monde officiel. Des généraux, des amiraux et des ministres ont présidé à des banquets où le désastre de Sadowa fut célébré comme un événement providentiel et heureux par des sujets de l'empereur François-Joseph, où des appels furent adressés au tsar, au *batiouchka* (père), afin de venger les outrages séculaires de la Blanche-Montagne et de Kossovo, de planter la bannière russe sur les Dardanelles et la basilique de Sainte-Sophie, où la Russie fut proclamée une puissance *panslave*, une puissance engagée d'honneur à réaliser la « grande idée. » Ce qu'il y a de plus grave, c'est que la Russie elle-même a reçu de toute cette agitation un contre-coup et un élan qu'il serait désormais difficile de vouloir comprimer, dont le gouvernement au contraire devra forcément tenir grand compte. A ce peuple moscovite si docile et si impérieux en même temps, à la fois rusé et fa-

taliste, esclave et orgueilleux, on vient de donner un mot d'ordre et un idéal tout nouveau; ce peuple commence à croire qu'il a des « frères » opprimés non-seulement en Turquie, mais en Autriche, et que « le nom du *tsar libérateur* doit passer les frontières russes; » il commence à se persuader que son « droit » est lésé en Europe, et qu'on lui retient quelque part un bien légitime; il s'habitue aux cris de *Slava!* et parle déjà volontiers d'une grande race cruellement « démembrée » et que le *batiouchka* va réunir...

Ivresses passagères des esprits quelque peu surexcités, fumées des batailles de Giczyn et de Kœnigsgraetz, rêveries indignes d'occuper des hommes politiques sérieux!... diront ici sans doute les diplomates corrects et rangés, les habiles et les fins qui ont toujours « peur d'avoir peur. » Rêveries?... Qu'étaient autre chose, il y a quelques années à peine et aux yeux de tous les hommes réputés sérieux, l'*Italia una* de Mazzini, le « Slesvig-Holstein » du professeur Dahlmann et l'Allemagne du *National Verein*, « l'Allemagne avec une *pointe* prussienne (1)? » Les rêveries sont bien près de devenir des réalités par le temps qui court, alors surtout qu'elles ont pour garantes la politique d'un gouvernement sans scrupule et l'imagination d'un peuple en effervescence! Les épreuves d'un passé tout récent ne sont guère faites pour ôter toute croyance aux mauvais rêves, et encore moins voudra-t-on se reposer en pleine quiétude sur telle déclaration de l'organe officieux de M. de Bismark (2), que la Russie « ne prétend qu'à introduire une certaine unité dans le développement intellectuel des Slaves, » ou, comme l'a dit le comte Tolstoï, à « resserrer leurs liens moraux. » Oh! les agitations toutes morales, les aspirations toutes morales, les influences toutes morales de nos jours! — et qu'elle serait curieuse l'histoire de ce tout petit adjectif qui depuis peu est devenu l'immanquable *epitheton ornans* de tant de vilaines choses! « La Prusse doit faire des *conquêtes morales* en Allemagne (3), » avait déclaré en 1858, à son avènement et avec solennité, ce roi Guillaume I<sup>er</sup> qui, en 1866, a conquis le Hanovre et le Francfort par les armes spirituelles que l'on sait. C'est aussi par les *moyens moraux* que les Italiens prétendent avoir Rome, et les *liens moraux* que le comte Tolstoï veut resserrer parmi les Slaves ne sont guère de meilleure étoffe.

Au reste, ce qui se passe à l'heure qu'il est dans les pays slaves

(1) « *Ein Deutschland mit preussischer Spitze*, » le programme du *National Verein*,

(2) Voyez la *Gazette allemande du Nord* (l'organe principal de M. de Bismark) du 20 juillet.

(3) « *Preussen muss in Deutschland moralische Eroberungen machen*, » paroles prononcées par le souverain actuel au moment où il acceptait la régence (allocution du 8 novembre 1858).

de la Turquie et de l'Autriche, les conceptions de chaque semaine et les incidens de chaque jour prouvent surabondamment que la Russie ne compte pas avoir donné une représentation unique, qu'elle fait étudier et répéter les rôles pour les spectacles futurs, que l'œuvre ébauchée est poursuivie avec ardeur, et que la « grande idée » fait des conversions nombreuses. N'oublions pas non plus que de ce séjour des « Slaves étrangers » en Russie nous ne connaissons que la partie officielle, les discours prononcés aux banquets et dans les réunions publiques; les pourparlers intimes, les conventions secrètes, nous échappent. Il est clair toutefois que les pieux pèlerins de Moscou sont rentrés dans leurs foyers chargés de reliques et avec une foi plus ardente que jamais dans le « céleste empire des tsars. » — « Nous sommes venus en Russie, a dit un de ces pèlerins, un Croate, un juge au tribunal d'Agram, M. Soubotits, nous sommes venus en Russie, et nous l'avons trouvée si grande que le nom d'empire ne lui suffit pas, mais qu'il faut plutôt l'appeler un monde entier! Nous avons trouvé Saint-Petersbourg et Moscou des villes sans pareille; nous avons trouvé Cronstadt une forteresse sans pareille; nous avons trouvé la nation russe grande comme aucune autre ne l'est dans l'univers, et nous avons trouvé parmi elle une affection sans pareille... » Un journal des Ruthènes de l'Autriche, un journal des campagnes (1), après avoir fait de la sainte Russie un tableau enchanteur, s'écrie : « C'est là qu'ont été nos députés chéris! On se les est arrachés, on les a menés de maison en maison et de banquet en banquet, et partout sur leur passage on leur criait : *hourrah, slava!* et le *batiouchka-tsar* lui-même les a régales chez lui, et la *matouchka-tsaritsa* (l'impératrice-mère), et le frère du tsar, le grand-duc Constantin, et les ministres, et les généraux, et les seigneurs boyards, les ont tous fêtés et se sont amusés avec eux comme en famille. Et ils nous ont promis des secours en argent, en livres et en tout pour que nous n'oublions pas notre origine commune et leur gardions amour dans nos cœurs... » Le cabinet de Saint-Petersbourg peut maintenant défier le monde de trouver des « agens russes » dans les pays du Danube et du Balkan : il en a désormais là-bas d'indigènes bien plus nombreux, bien plus précieux et bien plus libres de leurs mouvemens, beaucoup moins gênés, beaucoup moins gênans, sinon moins coûteux que les autres. Aussi l'action est-elle loin de chômer, et tandis qu'en Russie se forme un *comité permanent pour les intérêts de l'unité slave* sous les auspices du grand-duc Constantin, la proposition faite à Moscou par M. Rieger d'établir des

(1) *Dla Hromad*, supplément du journal *Slovo* (juillet).

congrès slaves réguliers (congrès de savans, de naturalistes, d'économistes, d'artistes, etc.) est en pleine exécution : on nous annonce « un congrès de la jeunesse slave » à Belgrade, et même un congrès panroumain ou *dacque* à Bucharest. Les adresses d'étudiants, si à la mode de nos jours, ne font pas non plus défaut; les hautes écoles de Prague, de Belgrade, de Moscou, échangent entre elles des missives touchantes; mais c'est surtout « l'étude du russe » qui est devenue le mot d'ordre de l'agitation dans les pays slaves de l'Autriche.

En déployant les journaux tchèques, croates, serbes, on est frappé par l'étrange spectacle de colonnes entières remplies de thèmes russes, d'annonces des cours, des leçons, des livres, dictionnaires et grammaires russes, et en attendant que l'illustre M. Serol (« le Mezzofanti de la Bohême, » ainsi que l'appellent les feuilles locales) rapporte de Saint-Petersbourg une grammaire « rationnelle » russe pour tous les Slaves, on a eu la diligence de réimprimer la grammaire de Mikesz, qui est déjà arrivée à sa quatrième édition dans l'espace d'un seul mois! « La langue russe, disent les *Narodni-Noviny*, l'organe principal des Tchèques, est la langue de la nation la plus nombreuse dans la grande famille slave, et il est clair que les autres peuples slaves doivent se l'approprier. Il faut que chaque Slave apprenne avant tout le russe et l'enseigne à ses enfans; alors les Allemands auront la preuve que la nation slave a une langue commune... » Il est encore plus facile de s'approprier un costume qu'une langue; aussi l'*Invalide russe* du 11 juillet annonce-t-il avec joie que « les membres des différens *sokols* (1) ont adopté le costume national russe; plusieurs même parmi eux ont fait acheter à Saint-Petersbourg ou reçu en cadeau des chemises rouges russes et des *poddierki*... » De même c'est par l'hymne russe « Dieu protège le tsar » que les différens *sokols* inaugurent maintenant leurs concerts, tournois et promenades, et, si soigneuses que soient les autorités autrichiennes d'éviter tout sujet de froissement avec le cabinet de Saint-Petersbourg, elles se sont néanmoins vues dans la nécessité de défendre tout dernièrement à Laybach, par un avis officiel, l'exécution de cet hymne national, « du moins dans les restaurants et les lieux publics. » Les grands meneurs de toute cette étrange agitation sont partout et toujours les Tchèques, et qu'ils sont fertiles en idées généreux dans leurs conceptions! Ils viennent de monter sur le théâtre national de Prague la grande pièce patriotique, l'opéra *Mourir pour le Tsar*, et une cantatrice célèbre de Saint-Peters-

(1) Sous ce nom sont désignées les nombreuses associations musicales et gymnastiques parmi les Slaves de l'Autriche.

bourg, M<sup>me</sup> Alexandrova, a été engagée pour ce rôle spécial. Ils organisent des agences pour diriger vers les « provinces occidentales » de la Russie les nombreux émigrants de leur pays; on leur donnera dans ces provinces les terres dont les Polonais ont été expulsés par les terribles oukases de Mouraviev et de Miloutine (1); ces frères tchèques ne rougissent pas de profiter des dépouilles de tant de familles exilées et expropriées; ils n'hésitent même pas à vouloir ravir aux Polonais jusqu'à leurs biens intellectuels et moraux. Ils viennent de signer une adresse à l'empereur Alexandre II demandant la conversion de l'université polonaise de Varsovie en une université « slave. » On veut ainsi ôter au malheureux royaume la seule école nationale qu'a cru lui pouvoir laisser l'implacable destructeur du *latinisme*, le prince Tcherkaskoï.

Que les Slaves de l'Autriche aient pu donner dans le piège si grossièrement tendu par les meneurs, qu'ils aient pu se jeter avec tant de résolution et de passion dans une voie où les attend le plus honteux des suicides, c'est à coup sûr un spectacle à confondre la raison, à faire douter du libre arbitre. On est tenté de se demander si nos malheureux temps n'ont plus aucun ressort moral, si tout dans notre humanité est livré à une force mécanique aveugle, à la loi toute matérielle d'attraction que les grands corps exercent sur les petits dans le monde purement physique. Certes nous nous garderons bien de tomber dans l'erreur aussi injuste qu'impolitique des Allemands, qui n'ont jamais eu que de la haine ou du mépris pour les aspirations des Slaves de l'Autriche vers un développement historique et national; ce n'est pas nous qui, dans ce siècle de plat nivellement et d'effroyable effacement, refuserons nos hommages aux peuples, grands ou petits, qui tiennent à se conserver ou à se faire une individualité, une personnalité distincte. Non! il y avait quelque chose de très respectable, de très touchant même dans le réveil des Tchèques, des Croates, des Serbes, dans leurs pieux efforts pour renouer la chaîne des temps, pour renaître à la vie nationale après des siècles de servitude, de léthargie ou d'oubli; dans ce travail lent et pénible, ils ont fait preuve de beaucoup de volonté, d'énergie et de passion généreuse. Il n'est pas jusqu'aux faiblesses et aux ridicules d'un patriotisme surexcité ou surfait, jusqu'à ces puérilités archéologiques et grammaticales qui

(1) On lit dans la *Gazette de Moscou* du 21 juillet : « Sous le patronage de M. Rieger, une agence s'est formée à Prague pour favoriser l'émigration des Tchèques en Russie au lieu de l'Amérique, comme cela se faisait jusque dans les derniers temps. » — « Un Russe de Pétersbourg a acquis dix milles *désiatines* de terre dans la goubernie de Grodno (en Lithuanie) et les a proposées aux Tchèques au prix de 3 roubles la *désiatine*... »

ne trouvent chez nous une indulgence attendrie... Et ce travail, tant de richesses déjà acquises, on les sacrifierait pour la « grande idée » de la race ; tant de vies laborieusement rappelées ou créées, on les jetterait dans la fosse commune du panslavisme moscovite!... Ou bien est-ce sérieusement que les Tchèques, les Slovaques, les Croates, se flattent de pouvoir conserver leur nationalité, leur autonomie, leur individualité propre dans le « céleste empire des tsars? » L'exemple de la Pologne ne leur a-t-il donc rien appris?

La Pologne est une nation slave bien autrement et plus fortement constituée que tel de ses peuples-frères des bords de la Sawa ou de la Weltawa. Sa chute ne date pas de la Montagne-Blanche ou de Kossovo, du xv<sup>e</sup> ou du xvi<sup>e</sup> siècle, et après sa chute même la Pologne n'a pas cessé de vivre de la vie européenne, de participer aux victoires et aux revers de l'humanité active et militante, « de disperser son existence sur tous les carrefours du monde, » comme l'a dit dédaigneusement le prince Tcherkaskoï. Pour montrer un passé antique et glorieux, elle n'a pas besoin de déterrer quelque chronique poudreuse, elle peut en appeler aux plus grandes pages dans les annales de la république chrétienne; pour faire preuve d'une littérature originale et d'un génie bien à elle, elle n'a que faire du *fragment de Libussa* et du *manuscrit de Kralodvor* : elle a eu un Copernic, un Skarga, un Kochanowski, hier encore elle avait Miçkiewicz, Slowački et le *poète anonyme*... Eh bien ! à cette séve nationale, puissante et vivace comme elle ne le sera jamais chez les compatriotes de MM. Rieger et Polith, la Pologne n'a dû qu'une agonie plus lente et plus douloureuse dans les étreintes de la sainte Russie. Que peuvent donc espérer les hysopes du mur, là où le cèdre du Liban a été rongé et abattu?... Quel avertissement aussi pour les Slaves d'Autriche dans ce *congrès de Moscou*, dont pourtant ils sont revenus si heureux ! Le premier pas vient à peine d'être fait, on n'est encore qu'aux préliminaires d'une entente purement spéculative et morale, et déjà pour condition préalable de toute alliance on leur impose le russe comme langue commune et littéraire, on demande à chacun des peuples-frères le sacrifice de son idiome propre, de ce qui constitue la plus grande part de sa nationalité ! Pourquoi alors tant maudire les farouches vainqueurs de la Montagne-Blanche et leur éternellement reprocher la destruction de l'ancienne littérature tchèque ? Et ce ne sont là que les premiers serremens des « liens » encore tout *moraux* ! Que sera-ce donc alors que ces liens seront devenus un peu plus matériels, et que « l'idée » aura enfin été réalisée ?

Nous savons bien la réponse que font les meneurs de Prague à

toutes ces objections : c'est que les Slaves d'Autriche sont lésés dans leurs droits historiques et nationaux, c'est que le récent partage des libertés publiques dans les états des Habsbourg s'est fait à leur détriment, c'est que, numériquement les plus forts dans l'empire, ils ont été sacrifiés par le système dualiste de M. de Beust à la minorité allemande de Vienne et à la minorité magyare de Pesth. Sans doute ces réclamations ne manquent point de fondemens réels : M. de Beust a peut-être eu trop hâte « d'aller au plus pressé, » d'établir un régime normal quelconque et de jouir d'un succès auprès des journaux de l'Europe; il n'a pas eu assez d'égards pour les privilèges acquis et les intérêts vitaux de plusieurs peuples de la monarchie. Cela justifierait-il cependant un appel à l'étranger, à la ruine? N'eût-il pas été plus sensé et plus digne de s'en fier au droit, à la raison, à la liberté, et ne fût-ce qu'à la nécessité impérieuse de la situation, pour le redressement des torts? Au reste, les Slaves n'ignorent point la cause véritable de leur infériorité en Autriche : numériquement en effet les plus forts dans l'empire, ils en seraient devenus déjà depuis longtemps les maîtres reconnus, si seulement ils avaient pu égaler le sens politique de la minorité magyare et la civilisation avancée de la minorité allemande, — et hélas! ce n'est pas d'un sens politique ni d'un sens moral supérieurs qu'ils ont donné la preuve par leur dernier appel à la Russie... Est-ce de la Russie qu'ils attendent le complément des libertés que leur retient l'Autriche? Qu'ils essaient donc dans l'empire des tsars l'usage le plus modéré de l'une des nombreuses libertés que leur laisse le grand oppresseur M. de Beust, liberté de la presse, liberté de réunion, liberté de discussion et malheureusement aussi liberté de déchirer le sein de la monarchie et de faire des pèlerinages au Kremlin. Ah! si l'Autriche avait convoqué à Vienne ou à Cracovie un congrès pareil à celui qui a eu lieu à Moscou, et que des Polonais du royaume ou de la Lithuanie y eussent pris part, combien de gibets se fussent déjà dressés à Varsovie et à Wilna, que de familles déportées et de fortunes confisquées, tandis que MM. Rieger et Palaçky sont très tranquillement revenus à Prague! Comment font ces messieurs pour échapper à un rapprochement si simple cependant et si instructif? comment font-ils surtout pour ne pas voir que ce n'est point leur Bohême dans tous les cas qui pourra jamais profiter de la réalisation de la « grande idée » préconisée à Moscou? Un coup d'œil jeté sur la carte suffit pour convaincre que, s'il devait jamais être procédé au démembrement de l'Autriche, ce n'est point à la Russie, c'est à la Prusse qu'écherrait de toute nécessité le royaume d'Ottokar. Au démembrement de l'Autriche, les Tchèques ne seront pas réunis à la *Slava* des tsars,

ils ne jouiront même pas du bonheur d'être Russes; ils échange-ront un Habsbourg contre un Hohenzollern, et un Hohenzollern est tout autrement passé maître dans l'art de germaniser les pays slaves! Ne sont-ce point les journaux de Prague eux-mêmes qui ont tout dernièrement relevé le mot attribué au prince Gortchakov? « Ces pauvres Tchèques, aurait dit le chancelier, ils travaillent pour le roi de Prusse!... » Il est vrai que les journaux de Prague se tranquillisent par la réflexion que « le prince Gortchakov n'est pas le peuple russe! » Il est plus vrai encore que, le cas échéant, ils pourront se consoler du moins par la pensée qu'ils n'ont pas été les seuls par le monde et de nos jours à avoir travaillé de la sorte...

Nous l'avons prononcé, le mot fatal du *démembrement de l'Autriche*, et il faut bien se résoudre à envisager cette éventualité poignante, car c'est là que tend la propagande panslaviste, c'est là le danger immense dont l'Europe est maintenant menacée. L'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle a vécu jusqu'ici sous l'oppression de l'inconnu terrible qu'on appelait la question d'Orient. Eh bien! elle a maintenant deux questions d'Orient au lieu d'une, elle doit désormais préserver l'Autriche aussi bien que la Turquie d'un démembrement inique; qui sait même si la Turquie ne présente point à l'heure qu'il est plus de conditions de durée que le vieil empire des Habsbourg? La Porte-Ottomane n'a devant elle que l'ennemi russe, et ses populations slaves (nous ne parlons pas de la Serbie, complètement émancipée aujourd'hui) sont loin d'être remuantes et entreprenantes; le cabinet de Saint-Pétersbourg pourra exciter sur quelques points les Bulgares et les Bosniaques, mais il n'en fera jamais des agens aussi actifs, aussi corrosifs que les Tchèques. Quelque médiocre que soit d'ailleurs notre estime pour l'Osmanli, tous ceux qui ont visité la péninsule reconnaissent pourtant qu'il y est le seul doué du génie gouvernemental, qu'il a l'instinct du commandement et qu'il sait imposer aux *raïas* soumis à son pouvoir. Enfin le padischah a en Europe près de deux millions et en Asie plus de dix millions de croyans fidèles qui lui portent un culte fanatique et qui, à son signe, savent combattre et mourir. La comparaison, sous tous ces points de vue, ne tourne guère à l'avantage de l'Autriche. Elle se trouve en face de la Russie et de la Prusse en même temps; les populations désaffectionnées qu'elle renferme, les populations slaves, sont plus avancées, plus résolues, plus enflammées que les *raïas* de la Turquie, et que dire de ses sujets allemands, dont les sympathies pour l'œuvre de M. de Bismark deviennent de jour en jour plus manifestes! Parmi les diverses races établies sur le sol de l'Autriche, il n'y en a pas une d'incontestablement supérieure et qui seule puisse s'imposer à toutes les autres, leur inspirer le respect et l'obéissance,



employer à leur égard ce ton d'autorité qui est si naturel au musulman au milieu de ses tributaires. Quant au culte dont le nom impérial était autrefois l'objet, aux dévouemens admirables qu'il savait jadis provoquer, le moyen d'y compter après la perte de sa haute position en Allemagne, d'où venait le principal prestige, après des désastres si terribles et si multipliés qui ont découragé l'armée et ôté à la bureaucratie toute confiance en elle-même? Ayant ainsi à son choix les deux proies également convoitées, qui voudra affirmer que ce n'est point sur l'Autriche que fondra d'abord « l'aigle du Caucase, » alors surtout qu'il y sera poussé par le vautour prussien, avide de son côté de consommer son œuvre allemande? Qui osera prédire que ce n'est point par la Galicie de préférence que commencera le « mouvement offensif » auquel M. Rieger conviait ses frères moscovites dans son discours du 4 juin? « Vous, Russes, disait-il, vous êtes les premiers dans la défensive, vous avez repoussé l'invasion de Napoléon, vous êtes restés vainqueurs quand toute l'Europe a pris l'offensive envers vous. Maintenant il faut que vous soyez aussi les premiers dans le mouvement offensif. »

Il est probable toutefois que le cabinet de Saint-Pétersbourg ne prendra pas l'offensive, qu'il préférera patienter, attendre, laisser s'accomplir le *procès de dissolution*. Quiconque a étudié le partage de la Pologne, — la grande école de la politique moscovite, — sait que Catherine II n'avait d'abord nullement songé à démembrer ce malheureux pays; elle voulait seulement empêcher la république de changer de forme de gouvernement, y prévenir par tous les moyens l'établissement d'une monarchie constitutionnelle et forte. Elle ne demandait pas mieux que de laisser une telle république dans l'état où elle était, faible et s'affaiblissant de plus en plus, jusqu'au moment où elle se serait écroulée d'elle-même aux pieds de la tsarine; ce n'est que l'impatience et l'initiative de la Prusse qui décidèrent l'œuvre de 1772. De même est-il peut-être dans les destinées de la Prusse de forcer encore un jour la main à la Russie dans le partage de l'Autriche. Laissez à ses propres inspirations, le cabinet de Saint-Pétersbourg voudra garder l'expectative et se fier au temps, son grand auxiliaire, auquel il viendra d'ailleurs en aide par des mouvemens bien combinés. Il veillera surtout à ce que l'empire des Habsbourg ne puisse se constituer fortement et d'une manière normale, et il continuera ses congrès scientifiques, ses expositions ethnologiques et ses liens *moraux* avec les Slaves. Il excitera de plus en plus les Tchèques, les Ruthènes, les Croates; il plaidera leur cause, il sera l'intermédiaire généreux; il protégera l'Autriche, il deviendra même son ami et se créera un fort parti dans le gouvernement. Déjà aujour-

d'hui n'y a-t-il pas un parti russe à la *Burg*, auquel l'opinion publique assigne pour chefs le comte Mensdorff et le vainqueur de Custoza? Ce parti veut à tout prix gagner l'amitié du tsar, lui sacrifier même la Galicie au besoin, dans l'espoir d'obtenir un protecteur, d'avoir la paix, de « sauver le reste!... » En prenant l'offensive ou en temporisant, en invoquant le dieu Mars ou le dieu Chronos, — et à moins d'une action prompte et résolue de l'Europe, — la Russie est donc également sûre d'arriver à ses fins, d'absorber à un jour donné l'Autriche de concert avec la Prusse, — et alors que deviendra le monde? Que deviendront l'équilibre, la liberté et la civilisation de l'Occident? Que fera la France? Souscrira-t-on à cette « déchéance de la race latine » que proclamait déjà le vieux prince Metternich au moment de mourir? Ou bien essaiera-t-on d'opposer aux deux grandes agglomérations pangermanique et panslave une grande agglomération *panromane*? et ira-t-on s'annexer l'Italie et l'Espagne? Cela sera-t-il possible? cela sera-t-il seulement désirable, et les sociétés vieillies et affaiblies du sud sauront-elles faire contre-poids aux races dures et rudes du nord?

Lorsque l'on considère ainsi la situation terrible qu'une série de fautes et de malheurs a créée au vieil empire des Habsbourg, lorsqu'on le voit ainsi s'acheminer plus ou moins lentement, mais fatalement vers la décomposition et la ruine, on est presque involontairement amené à se demander si l'Autriche ne ferait pas mieux de ne prendre conseil que de son danger même et de tenter un suprême effort. Si, au lieu d'attendre patiemment les suites mortelles de la propagande panslaviste, elle en demandait compte au fauteur, et, le devançant dans l'offensive, elle transportait la guerre sur ses frontières, sur le point le plus vulnérable de l'empire des tsars?... Qu'on veuille bien ne pas s'effrayer d'une pareille hypothèse, dans tous les cas si improbable; qu'on veuille bien, au milieu des tristesses et des ténèbres dont nous entoure la réalité des choses, permettre à la pensée cette échappée, cet éclair d'un moment! Si donc l'Autriche, tandis qu'elle peut encore disposer du reste de ses forces et que l'attention de l'Occident n'est point détournée par des questions intérieures, — par les questions sociales surtout qui, elles aussi, menacent à l'horizon, — si l'Autriche en appelait au Dieu des armées contre son ennemi principal, l'ennemi qui veut l'éliminer du monde slave, son dernier refuge après qu'elle a perdu l'Italie et l'Allemagne, dans cette lutte suprême elle aurait pour alliée la Turquie, menacée du même sort, la Hongrie, dont l'ardeur ne serait pas douteuse, et il n'est pas jusqu'à la Pologne, si abattue et si agonisante, qui ne deviendrait en de telles occurrences un auxiliaire précieux. Et l'Europe, l'Europe

civilisée, l'Europe chrétienne, saurait-elle rester indifférente ou inactive dans un moment aussi solennel où se décideraient les destinées du genre humain? Serait-il permis de douter de la France, de cette France bien tardivement, mais très généralement revenue de ses préventions contre l'Autriche? Est-ce l'Angleterre qui voudrait favoriser le Moscovite, qui est déjà dans le Tachkend et à Samarkand et qui convoite Constantinople? Enfin l'Allemagne, l'Allemagne même prussienne (puisqu'il n'y en a plus d'autre), une fois rassurée du côté du Rhin et contre tout retour des prétentions des Habsbourg sur la Germanie, aurait un intérêt immense, un intérêt vital à favoriser la constitution d'un empire intermédiaire, d'un véritable empire de l'est (*Ostreich*), et à empêcher sous peine de lèse-civilisation, de lèse-humanité, de lèse-Germanie, l'accroissement d'une puissance voisine assez gigantesque, assez formidable déjà et qui prétend régner « de l'Océan-Pacifique jusqu'à l'Adriatique... »

Sortie victorieuse de la lutte, l'Autriche n'aurait pas seulement conjuré le péril immédiat : les provinces polonaises que dans cette lutte elle aurait arrachées à la Russie pourraient lui donner une sève nouvelle, lui rendre en partie du moins ce principe actif et cette force d'impulsion qu'elle puisait autrefois dans sa position en Allemagne et en Italie. La réunion des trois couronnes de la Hongrie, de la Bohême et de la Pologne qui, au xv<sup>e</sup> siècle, fut amenée pour un moment par l'action du droit féodal, du droit de succession monarchique, pourrait maintenant devenir l'œuvre durable d'une politique fondée sur le droit moderne, l'œuvre de la volonté nationale et des intérêts européens. A vrai dire, ce n'est qu'une telle réunion des trois couronnes qui permet encore de concevoir un empire intermédiaire entre la Russie et l'Allemagne unifiée; mais un empire ainsi constitué les séparerait territorialement d'une manière efficace, et formerait un contre-poids véritable à ces deux grandes agglomérations, toutes les deux également portées à l'extension et à l'envahissement. Un équilibre nouveau et juste serait de la sorte établi parmi les états, et tant de peuples jeunes et pleins d'aptitude seraient conservés à la civilisation occidentale.

Visions chimériques! utopies pour lesquelles il n'y a point de place dans notre siècle!... Hélas! nous ne le savons que trop; mais en voyant une catastrophe des plus sombres menacer la république européenne, que peut faire un écrivain consciencieux, si ce n'est signaler le péril et conclure par une hypothèse et un vœu pour le bien? L'hypothèse n'est peut-être chimérique que parce que le monde n'a plus d'idéal, et le désir ne semble pieux que parce que les temps sont impies.

JULIAN KLACZKO.

---

# L'ANCIENNE ÉGYPTÉ

D'APRÈS

## LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES

---

L'EXPOSITION ÉGYPTIENNE DU CHAMP DE MARS.

Il y a maintenant douze années que je faisais connaître ici même les découvertes récentes dont l'Égypte ancienne avait été l'objet (1). En 1865, M. Ernest Renan, dans une lettre écrite des bords du Nil (2), a exposé aux lecteurs de la *Berne* les résultats des fouilles de M. Mariette, qui ont si prodigieusement agrandi le domaine de l'archéologie égyptienne. Depuis, les investigations des égyptologues ont encore enrichi cette science de faits importants. L'exposition égyptienne du Champ de Mars peut mieux qu'aucun musée de l'Europe donner une idée de ces nouvelles conquêtes de l'érudition et de l'art.

Toute la vieille société pharaonique sort pièce à pièce du sépulcre où elle dormait depuis trois et quatre mille ans, attendant, comme les momies qu'elle déposait dans les tombes, le moment où le souverain maître du monde viendrait rendre la vie à ces membres qu'un reste de chaleur n'avait point abandonnés. Elle avait dispersé en mille lieux ses inscriptions hiéroglyphiques, qui sont comme sa longue épitaphe, et qu'à force de patience et de savoir la philologie déchiffre et commente. L'interprétation des textes égyptiens a fait tant de progrès qu'on est arrivé à traduire des passages

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> septembre 1855.

(2) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril 1864.

qui étaient demeurés inextricables pour Champollion et ses successeurs immédiats. La sûreté de ces traductions a reçu une confirmation éclatante par la découverte faite il y a un peu moins de deux années d'une grande inscription bilingue dans les ruines de Sâh. Cette inscription, qui remonte au règne de Ptolémée III (Évergète I<sup>er</sup>) et date de l'an 238 avant notre ère, aurait été d'un prix inestimable, si la découverte en avait eu lieu il y a cinquante ans; elle eût épargné à Champollion bien des tâtonnemens et des erreurs. Aujourd'hui elle a peu ajouté à ce que nous savions de la langue égyptienne. On se serait aisément passé du texte grec pour la traduire; mais ce pendant de la pierre de Rosette a l'avantage de donner aux incrédules, s'il en reste encore, la preuve irrécusable que l'égyptologie est une science positive, car les mots grecs correspondant aux divers groupes de signes hiéroglyphiques justifient d'une manière décisive les sens auxquels l'étude des textes égyptiens avait conduit.

Le fait qui se dégage chaque jour avec plus d'évidence des informations de toute sorte fournies par des monumens embrassant une suite de plus de trente-cinq siècles, c'est que la civilisation et l'art remontent sur les bords du Nil à des temps antérieurs à toute histoire, que l'Égypte fut dès l'origine coulée dans un moule qui s'est altéré à peine avec les âges, et que durent respecter les conquérans étrangers qui parvinrent à y établir leur domination. Ce moule fut celui d'une monarchie théocratique qu'on ne trouve nulle part ailleurs plus fortement conçue, plus solidement assise, et qui transforma le pays en un vaste organisme religieux où tout gravitait autour du roi, image visible de la Divinité, où l'individu s'effaçait pour ne faire place qu'à une idée, celle de perpétuer ici-bas le culte des dieux, dont le pharaon est l'élu, l'incarnation et le mandataire. Cette vérité historique, nous allons la suivre dans ses détails et la vérifier sous différentes formes en contemplant les monumens réunis par M. Mariette dans le Champ de Mars, et en prenant pour guides les dernières publications auxquelles la science égyptologique a donné lieu.

## I.

Longtemps on fut enclin à supposer que les listes de rois que nous a laissées Manéthon n'avaient, au moins pour les dynasties les plus reculées, aucune réalité historique; les monumens ont donné plus que raison à l'écrivain égyptien en démontrant que, bien loin d'avoir surchargé son tableau de pharaons imaginaires, il en avait passé plusieurs dont on retrouve les cartouches et les légendes. On ne possède, il est vrai, aucun monument antérieur à la 1<sup>re</sup> dy-

nastie, mais dès cette époque, qu'il est impossible de faire remonter à moins de cinq mille ans, l'Égypte était déjà constituée en une monarchie théocratique telle que nous la retrouvons deux mille cinq cents ans après, et son organisation était déjà arrivée à sa forme définitive. Ainsi ce qu'Hérodote a dit de l'Égypte de son temps est en grande partie applicable à l'époque où s'élevaient les pyramides.

La chronologie de l'ancien empire égyptien, qui se termine à la XI<sup>e</sup> dynastie, a été dernièrement l'objet d'un travail approfondi dans le mémoire de M. de Rougé intitulé : *Recherches sur les monumens qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, et où l'auteur a discuté avec autant de sagacité que de méthode les résultats qui ressortent des témoignages fournis par les textes nouvellement découverts. Dans ces textes d'une prodigieuse antiquité, on voit se former ce respect sans bornes de la royauté qui se transforme en un véritable culte et finit par faire du pharaon le dieu visible de ses sujets. Les monarques égyptiens sont plus que des pontifes souverains, ce sont de réelles divinités. Ils nomment aux plus hautes fonctions sacerdotales, et ont par conséquent les prêtres sous leur dépendance. Toute la famille royale, les princesses comprises, était investie de fonctions sacrées, ce qui achevait de donner à cette monarchie un caractère éminemment théocratique. Dès la IV<sup>e</sup> dynastie, on voit le roi Chafra ou Safra, le fondateur de la deuxième des grandes pyramides, prendre le titre de fils de *Ra*, le dieu-soleil, et cette épithète devient plus tard l'accessoire obligé de tout nom de pharaon. Il s'intitule en même temps « le dieu grand, le dieu bon, » il s'identifie avec la grande divinité Horus parce que, comme le dit une stèle traduite par M. Mariette, « le roi est l'image de Ra parmi les vivans. »

On peut voir à l'exposition égyptienne du Champ de Mars deux statues de ce pharaon, qui est le Chephren dont parle Hérodote et le Souphis II des listes de Manéthon. Ses traits respirent une majesté divine. Derrière sa tête est un épervier, symbole du soleil, qui étend sur lui ses ailes ouvertes en signe de protection. C'est que le prince, en montant sur le trône, se transfigurait, pour ainsi dire, aux yeux de ses sujets. De son vivant, il obtenait une complète apothéose. Voilà pourquoi il prenait une sorte de nom symbolique et mystérieux au moment de son intronisation. Ce nom se lit dès une époque reculée dans les légendes royales sur un étendard que surmonte un épervier couronné. Le titre officiel de « roi de la Haute et de la Basse-Égypte, » celui de « seigneur du vautour et de l'uraeus, » qui a symboliquement le même sens, ne se séparèrent plus désormais de diverses épithètes destinées à exalter jusqu'aux cieux la grandeur du pharaon. Plus tard, le monarque sera appelé « le seigneur soleil de justice, » parce que c'est de lui

que tout émane dans l'ordre moral et dans l'ordre matériel; il règle tout, comme l'astre du jour règle les phénomènes cosmiques.

La divinité du roi, commencée sur terre, se complétait en quelque sorte et se perpétuait dans l'autre vie. Tous les pharaons morts deviennent des dieux, de façon qu'après chaque règne le panthéon égyptien s'enrichit d'une nouvelle divinité. La série des pharaons constituait ainsi une succession de dieux auxquels le monarque régnant devait adresser ses hommages et ses invocations. De là ces monumens (la salle des ancêtres de Karnak et les deux tables d'Abydos) où l'on voit un pharaon offrant un culte à ses prédécesseurs. La liste en est si longue que, dans les inscriptions commémoratives de leur piété, les rois sont obligés de faire un choix parmi les noms de tous les princes divinisés. La science de la chronologie égyptienne a tiré de précieuses indications de ces inscriptions qui nous dénomment les souverains de l'Égypte en les rangeant suivant un certain ordre.

Le culte des pharaons fut si persistant et si révérend qu'on vit subsister jusqu'à l'époque ptolémaïque l'adoration des rois de l'âge le plus reculé. Ces rois avaient leurs prêtres particuliers, attachés quelquefois aux autels de deux ou plusieurs monarques à la fois. Le pharaon est si bien homme et dieu, il réunit en lui si véritablement les deux natures qu'il s'adresse à lui-même un culte. Divers monumens figurent le prince présentant des offrandes à sa propre image, à son propre nom. Son passage sur la terre n'est qu'un court pèlerinage, car qu'est-ce que la vie de l'homme qui, au dire des plus anciens témoignages égyptiens, a pour limite extrême cent dix ans, en face de cette éternité de grandeur et de gloire qui l'attend? Aussi n'a-t-il qu'une préoccupation, son existence à venir, sa vie future. La principale affaire pour lui, c'est de s'élever un tombeau, ainsi que l'attestent les inscriptions remontant aux plus vieilles dynasties. Dans les titres qu'il prend, il n'oublie pas de mentionner le nom spécial de sa sépulture. Voilà pourquoi chaque pyramide royale était désignée sur les bords du Nil par le nom du monarque dont elle contenait les restes. Un sacerdoce était établi en son honneur près de cette pyramide, même de son vivant, car dès que le pharaon était monté sur le trône commençait le culte rendu à sa divinité dans un édifice funéraire, sorte de temple voisin de la pyramide et qui n'avait pas d'autre destination.

De hauts personnages, souvent des alliés de la famille royale, tenaient à honneur dans les anciens temps, ainsi qu'on le voit par les tombeaux de Gyzeh et de Sakkarah, d'exercer le sacerdoce dans les monumens commémoratifs des rois qu'ils servaient ou qu'ils avaient servis. On comprend quel prestige une pareille exaltation de la royauté devait donner en Égypte à la puissance sou-

veraine. Cette puissance, déjà si grande chez les peuples de l'Asie voisins de cette contrée, prenait le caractère d'une véritable idolâtrie. Les Égyptiens n'étaient à l'égard de leur roi que des esclaves tremblans, obligés d'exécuter aveuglément ses ordres.

Tandis que les classes inférieures de la société étaient maintenues dans un véritable servage, que les cultivateurs du sol, les *sua-u*, passaient avec la terre aux nouveaux propriétaires, que nul ne pouvait abandonner le pays sans la volonté du roi, comme le montre la clause d'extradition réciproque contenue dans le traité d'alliance de Ramsès II et du prince de Khet, les fonctionnaires ne constituaient que l'humble domesticité du pharaon. Les plus insignifiantes faveurs de celui-ci à leur égard sont mentionnées dans leurs épitaphes comme leurs titres de gloire les plus éclatans. L'un, par exemple, a été autorisé à toucher aux genoux du roi et dispensé de se prosterner jusqu'à terre devant lui; l'autre a obtenu le privilège de garder ses sandales dans le palais du prince. Pour s'accommoder d'un semblable régime, pour consentir à s'annuler complètement comme individu et à n'être que le docile ouvrier de la gloire du maître, il fallait que l'Égyptien, ainsi que l'ont été presque tous les peuples de l'Orient, fût totalement dépourvu de ce sentiment d'indépendance, de dignité personnelle, qui est la force et le titre de noblesse des nations occidentales modernes, et perce déjà chez les Grecs et les Romains; mais pour que ce régime ait duré tant de siècles sans se modifier notablement, il a fallu aussi que l'Égyptien fût profondément pénétré de l'idée que le gouvernement auquel il était soumis émanait de la volonté divine. Une vive foi religieuse pouvait seule lui inspirer la résignation nécessaire à sa condition servile. C'est une pareille résignation qui explique la facilité avec laquelle les fellahs, descendants des anciens Égyptiens, et en général les nations musulmanes acceptent le joug de fer que leur impose une autorité capricieuse et tyrannique. La doctrine du fatalisme contribue beaucoup à entretenir cette absence de ressort moral nécessaire à celui qui est condamné à vivre sous le despotisme oriental. Les sociétés asiatiques n'ont pu dépasser un certain niveau de civilisation et se débarrasser de certains restes de barbarie précisément parce qu'elles tendent, par le milieu dans lequel elles placent les âmes, à étouffer en elles ces instincts de liberté individuelle qui peuvent seuls assurer les droits de la justice et de l'humanité. En Égypte, tout tendait en effet à assujettir les esprits à un culte étroit qui ne laissait aucune place à l'indépendance de la pensée. La religion enserrait comme dans un inextricable lacs toutes les existences et tous les actes; rien n'était négligé pour que les imaginations fussent de bonne heure pliées à une foi absolue dans les dogmes qu'elle enseignait. De cette



façon, la prépondérance sacerdotale n'avait à redouter aucune révolte, et après avoir subsisté quatre mille ans, peut-être davantage, elle n'a pu être détruite que par une foi religieuse nouvelle qui s'empara des esprits quand le contact avec les idées helléniques, dû à l'établissement de la dynastie des Ptolémées, eut ébranlé l'omnipotence de la théologie nationale. Nous allons nous en convaincre en étudiant d'après les monumens récemment expliqués cette religion des pharaons qui apparaissait aux Grecs entourée d'un cortège si imposant de mystères et avait chez eux un tel renom de sagesse.

Hérodote, en visitant l'Égypte, fut frappé de l'excessive dévotion des habitans; aussi nous les représente-t-il comme les plus religieux des hommes et surpassant tous les autres peuples par le culte qu'ils rendent aux dieux. En effet, sans parler de ces pompes sacrées dont la majesté frappait vivement les étrangers, de ces fêtes magnifiques où l'on portait processionnellement les *naos* ou châsses des divinités et les barques qui leur étaient consacrées, fêtes innombrables dont le calendrier était souvent inscrit à l'entrée des temples, sans rappeler ces vastes sanctuaires où les bas-reliefs, les peintures, les décorations, étaient répandus à profusion, on se trouvait sans cesse sur les bords du Nil en présence d'une pensée religieuse. Tout en Égypte portait l'empreinte de la religion. L'écriture était si remplie de symboles sacrés et d'allusions aux mythes divins, qu'en dehors de la religion égyptienne l'emploi en devenait pour ainsi dire impossible. Les lettres et les sciences n'étaient que des branches de la théologie, et les livres qui en traitaient formaient une sorte de code sacré dont la composition était attribuée à un dieu, Thoth, assimilé par les Grecs à leur Hermès. Les arts ne travaillaient guère qu'en vue du culte et pour la glorification des dieux ou des rois divinisés. Les prescriptions religieuses étaient si multipliées, si impératives, qu'il n'était pas possible d'exercer une profession, de pourvoir même à sa nourriture et à ses premiers besoins sans avoir constamment présentes à la mémoire les règles établies par les prêtres. Chaque province avait ses dieux spéciaux, ses rites particuliers, ses animaux sacrés. Il semble même que l'élément sacerdotal ait présidé dans le principe à la distribution du pays en nomes, et que ce fussent à l'origine des districts religieux.

L'Égyptien ne vivait en réalité que pour pratiquer son culte, et, de même que le pharaon était avant tout préoccupé de son identification future avec la Divinité, son fidèle sujet n'avait ici-bas d'autre pensée que le sort qui l'attendait dans l'autre vie. Cette existence future, il croyait en apercevoir dans mille phénomènes naturels les images et les symboles; mais elle lui était plus particulièrement annoncée par le cours quotidien du soleil. Cet astre lui semblait reproduire chaque jour dans la marche qu'il accomplit les transfor-

mations réservées à l'âme humaine. Pour un peuple ignorant de la véritable nature des corps célestes, une telle conception n'avait au reste rien d'étrange. Le soleil ou, comme disaient les Égyptiens, *Ra*, passe alternativement du séjour des ténèbres ou de la mort dans le séjour de la lumière ou de la vie. Ses feux bienfaisants font naître et entretiennent l'existence; le soleil joue donc par rapport à l'univers le rôle de générateur, de père; il engendre la vie, mais il n'a point été engendré; existant par lui-même, il est à lui-même son propre générateur. Ce symbolisme une fois accepté, il s'accusa de plus en plus, et l'imagination des Égyptiens chercha dans la succession des phénomènes solaires l'indication des phases diverses de l'existence humaine. Chaque point de la course de l'astre lumineux fut regardé comme correspondant aux différentes étapes de cette existence.

*Ra* ne s'offrait pas d'ailleurs seulement comme le prototype céleste de l'homme qui naît, vit et meurt pour renaître encore; ainsi que chez les autres peuples polythéistes de l'antiquité, il était considéré comme une divinité, comme la divinité suprême, parce qu'il est le plus éclatant, le plus grand des astres qui suggérèrent surtout à l'homme l'idée d'êtres supérieurs et tout-puissans. La conception théologique des Égyptiens ne s'arrêta pas là; elle le subdivisa pour ainsi dire en plusieurs divinités. Envisagé dans ses diverses stations, sous ses divers aspects, il devint un dieu différent, ayant son nom particulier, ses attributs, son culte. C'est un trait que la mythologie égyptienne a de commun avec la mythologie des Aryas. Ainsi le soleil dans son existence nocturne est *Atoum*; quand il brille au méridien, il est *Ra*; quand il fait naître et entretient la vie, il est *Khéper*. Ce furent là les trois formes principales de la divinité solaire; mais on en imagina beaucoup d'autres. Comme la nuit précède le lever du jour, *Atoum* fut considéré comme né avant *Ra* et sorti d'abord seul de l'abîme ou du chaos. On réunit les trois manifestations de la puissance solaire en une triade divine qui devint le prototype d'une foule d'autres triades composées avec des divinités qui personnifiaient les diverses relations du soleil avec la nature, ses diverses influences sur les phénomènes cosmiques.

L'anthropomorphisme s'insinua dans ces premières conceptions sabéistes, ainsi que cela se vit pour les dieux du Véda, et les Égyptiens conçurent la génération des dieux comme s'étant opérée suivant des voies identiques à la génération humaine. Voilà pourquoi ils transportèrent dans leur théogonie les idées qu'ils se faisaient sur le rôle respectif des sexes dans cet acte mystérieux de la nature. Diodore de Sicile, qui nous a conservé tant de précieuses informations sur cette étrange contrée, nous dit que, dans l'opinion des Égyptiens, le père est l'unique auteur de l'enfant; la mère ne fait que lui donner la nourriture et la demeure. C'était aussi à ce rôle

qu'était rabaissé dans la théogonie le principe féminin personnifié à Thèbes dans la déesse *Maut*, à Saïs dans la déesse *Neïth*, mère du soleil. Ce principe ne représentait que la nature purement inerte, que le milieu sans vie au sein duquel la génération s'était opérée. Aussi, pour emprunter le langage mystique des prêtres égyptiens, la mère génératrice des dieux était-elle une création du dieu *Noun* ou *Chnouphis*, individualisation du souffle divin qui anime la matière, du *mens agitans molem*, symbolisé par le bélier, car ce qui s'était produit pour le soleil se produisit aussi pour la Divinité, conçue d'une manière plus générale et plus élevée. Chacun de ses actes fut personnifié en un dieu séparé, en une nouvelle personne divine. Chnouphis est la divinité animant la matière et lui donnant la vie; c'est le premier des démiurges. On voit par là que, d'après la doctrine qui prévalut en Égypte, la matière inerte, réceptacle de la vie, identifiée au principe femelle, était non co-éternelle à Dieu, mais née de son souffle comme nous le représente la Genèse. L'assimilation du cours du soleil à la génération se compliqua d'un symbolisme nouveau. L'hémisphère inférieur où descend l'astre après son coucher fut personnifié par la déesse *Hathor*. Celle-ci était conséquemment donnée comme la mère de Ra: on admettait qu'elle avait porté dans son sein le père des êtres, et la vache lui fut donnée pour symbole. Les Grecs s'imaginèrent y reconnaître leur Aphrodite. Adoré comme sortant des flancs de cette vache divine, le soleil prenait le nom d'*Horus*; on le figurait comme un enfant sortant d'une fleur de lotus. A son entrée dans le monde, il était reçu par cette même vache, déifiée alors sous le nom de *Noub*.

La navigation étant en Égypte le mode de transport habituel, car le Nil constituait la grande artère de communication, c'était sur une barque que l'on représentait dans sa course soit la triade solaire, soit le soleil de l'hémisphère inférieur, emblème de l'autre vie. Ce soleil infernal prenait plus spécialement le nom d'*Osiris*. On lui assignait pour compagnons et assesseurs les douze heures de la nuit, personnifiées en autant de dieux à la tête desquels on plaçait Horus, c'est-à-dire le soleil levant lui-même, et le mythe racontait que ce dieu perçait de son dard le serpent Apophis, ou Apap, personnification des vapeurs crépusculaires que l'astre naissant dissipe par ses feux, conception identique à celle qui suggéra aux Aryas l'idée du serpent Ahi, dont triomphe Indra.

Cette lutte contre les ténèbres d'*Osiris* ou d'*Horus*, son fils, qui n'en est que la reproduction, fut tout naturellement rapprochée de celle du bien et du mal par un symbolisme que l'on retrouve également dans l'Inde. De là une fable devenue fort populaire en Égypte et à laquelle font allusion une foule de monuments. Le mal fut personnifié par un dieu particulier, Set ou Sutekh, confondu

par les Grecs avec leur Typhon, et sous les coups duquel on disait qu'Osiris avait succombé. Ressuscité par les prières et les invocations d'Isis, son épouse, qui reproduit les traits de Maut, de Neith et d'Hathor, il avait trouvé un vengeur dans son fils Horus. La passion d'Osiris, la douleur d'Isis, la défaite finale de Set, tout cela fournit à la légende un thème inépuisable de créations qui rappellent ce que l'on retrouve en diverses religions de l'Orient, et notamment l'histoire de Cybèle et d'Atys, de Vénus et d'Adonis.

Une fois la course du soleil regardée comme le type de l'existence dans le monde infernal, la doctrine de l'autre vie chez les Égyptiens n'eut pour se constituer qu'à reproduire le même symbolisme. L'homme ne descend dans la tombe que pour ressusciter; après sa résurrection, il reprendra une vie nouvelle à côté ou dans le sein de l'astre lumineux. L'âme est immortelle comme Ra, et elle accomplit le même pèlerinage. Aussi voit-on sur certains couvercles de sarcophages l'âme figurée par un épervier à tête humaine tenant dans ses serres les deux anneaux de l'éternité, et au-dessus, comme emblème de la vie nouvelle réservée au défunt, le soleil levant, assisté dans son cours par les déesses Isis et Nephthys. Cela explique pourquoi la période solaire symbolisée par l'oiseau *Vennou* (le vanneau), que les Grecs appelèrent le phénix, fut l'image du cycle de la vie humaine; l'oiseau mystérieux était censé accompagner l'homme durant sa course dans le monde inférieur. Le mort ressuscitait après ce pèlerinage infernal; l'âme devait rentrer dans le corps afin de lui rendre le mouvement et la vie, ou, pour parler le langage de la mythologie égyptienne, le défunt arrivait finalement à la barque du soleil, il y était reçu par Ra, le dieu scarabée, et devait briller de l'éclat qu'il lui empruntait. Les tombeaux, les cercueils, abondent en peintures qui retracent les diverses scènes de cette existence invisible. Une des vignettes du rituel funéraire représente la momie couchée sur un lit funèbre, et l'âme ou épervier à tête humaine volant vers elle et lui apportant la croix ansée, symbole de la vie; la même idée apparaît sous des formes analogues sur plusieurs cénotaphes.

Cette doctrine, qui avait peut-être été importée d'Asie en Égypte, remonte à la plus haute antiquité; elle conduisait nécessairement à inspirer un grand respect pour les restes des morts, puisqu'ils devaient un jour être rappelés à la vie, et elle a été l'origine de l'usage d'embaumer les cadavres. Les Égyptiens tenaient à conserver intact et à protéger contre toute destruction ce corps destiné à jouir d'une existence plus parfaite. Ils s'imaginaient d'ailleurs qu'ainsi entourées d'enveloppes les momies n'étaient pas privées de toute espèce de vie, et le rituel nous montre que le défunt était supposé se servir encore de ses organes et de ses membres: mais afin de mieux

assurer la conservation de la chaleur vitale, on recourait à l'emploi de formules mystiques prononcées au moment des funérailles, à de certaines amulettes que l'on plaçait sur la momie. La principale de ces amulettes était un disque plat en carton, en toile ou en cuivre, sur lequel étaient gravées ou tracées à l'encre des légendes symboliques, et que l'on déposait sous la tête du mort. De là le nom d'*hypocéphale* que les antiquaires ont donné à ce disque. En général la plupart des cérémonies funéraires, les enveloppes diverses des momies, les sujets peints soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des cercueils, ont trait aux différentes phases de la résurrection, telles que la cessation de la raideur cadavérique, le fonctionnement nouveau des organes, le retour de l'âme.

La croyance à notre immortalité ne s'est jamais séparée de l'idée d'une rémunération future de nos actions, et c'est ce qu'on observe en particulier dans l'ancienne Égypte. Quoique tous les corps descendissent dans le monde infernal, dans le *ker-neter*, ils n'étaient pas néanmoins tous assurés de la résurrection. Pour l'obtenir, il fallait n'avoir commis aucune faute grave, soit en action, soit en pensée, comme cela ressort de la scène de la *psychostasie* ou pesement de l'âme, figurée dans le rituel funéraire et sur plusieurs cercueils de momies. Le mort devait être jugé par Osiris et ses quarante-deux assesseurs; son cœur était placé dans un des plateaux de la balance que tenaient Horus et Anubis: dans l'autre, on voit l'image de la justice; le dieu Thoth enregistrait le résultat du pesement. De ce jugement, rendu dans la « salle de la double justice, » dépendait le sort irrévocable de l'âme. Le défunt était-il convaincu de fautes irrémissibles, il devenait la proie d'un monstre infernal à tête d'hippopotame; il était décapité par Horus ou par Smu, une des formes de Set, sur le *nemma* ou échafaud infernal. L'anéantissement de l'être était tenu par les Égyptiens pour le châtiment réservé aux méchants. Quant au juste, purifié de ses péchés véniels par un feu que gardaient quatre génies à face de singe, il entra dans le *plérome*, et, devenu le compagnon d'Osiris, de l'être bon par excellence, *Ounmoure*, il était nourri par lui de mets délicieux. Toutefois le juste lui-même, parce qu'en sa qualité d'homme il avait été nécessairement pécheur, n'arrivait pas à la béatitude finale sans avoir traversé bien des épreuves. Le mort, en descendant dans le *ker-neter*, se voyait obligé de franchir quinze pylônes ou portiques gardés par des génies armés de glaives; il n'y pouvait passer qu'en prouvant ses bonnes actions; il était soumis à de rudes travaux et devait cultiver les vastes champs de ce séjour infernal, qui était comme une Égypte souterraine et coupée de fleuves et de canaux. Il avait à soutenir contre des monstres, des animaux fantastiques, de terribles combats, et ne triomphait qu'en s'armant de

formules sacramentelles, d'exorcismes qui remplissent onze chapitres du rituel. L'une de ces bêtes, acharnée à la perte de l'âme, véritable démon, était le grand serpent *Reerrow* ou *Apap*, l'ennemi du soleil. Entre autres moyens singuliers auxquels le défunt avait recours pour conjurer ces fantômes diaboliques était celui d'assimiler chacun de ses membres à ceux des divers dieux (1), ce qui avait la vertu de diviniser en quelque sorte sa substance ou donnait le change à ces démons, qu'on ne se représentait pas moins crédules que le Satan dépeint par les légendes du moyen âge. Le mort, en plaidant en faveur de son innocence, en rappelant, suivant les expressions de divers textes égyptiens, qu'il s'était attaché à Dieu par son amour, qu'il avait donné du pain à celui qui avait faim, de l'eau à celui qui avait soif, des vêtemens à celui qui était nu, un asile à l'abandonné, en tenant un discours qu'on croirait sorti de la bouche d'un chrétien, mettait plus sa confiance dans la protection des dieux que dans ses propres mérites, et il comptait plus sur les prières des saints patrons que sur la justice divine, inconséquence qui se retrouve ailleurs que chez les Égyptiens. Le méchant à son tour, avant d'être anéanti, était condamné à souffrir mille tortures, et sous la forme d'esprit malfaisant il revenait ici-bas inquiéter les hommes et s'attacher à leur perte; il entrait dans le corps d'animaux immondes. Le soleil, personnifié dans Osiris, fournissait, on le voit, le thème de toute la métempsycose égyptienne. Du dieu qui anime et entretient la vie, il était devenu le dieu rémunérateur et sauveur, comme cela est arrivé pour d'autres divinités solaires, Vichnou et Hercule par exemple. On en vint même à regarder Osiris comme accompagnant le mort dans son pèlerinage infernal, comme prenant l'homme à sa descente dans le *ker-neret* et le conduisant à la lumière éternelle. Ressuscité le premier d'entre les morts, il faisait ressusciter les justes à leur tour, après les avoir aidés à triompher de toutes les épreuves. Si l'on n'avait pas retrouvé les phases successives par lesquelles ont passé les personnifications des actions solaires avant de représenter des faits purement humains, on pourrait douter de la réalité d'une si complète transformation; mais l'étude des livres religieux de l'Inde, comme celle des textes hiéroglyphiques, démontre que ces personnifications se sont faites graduellement chair, et qu'une pure allégorie a fini par donner naissance à une légende ayant toutes les apparences de la biographie d'un être personnel.

Cette curieuse doctrine de la vie future est surtout éclairée par le rituel funéraire, qui portait chez les Égyptiens le titre de *Livre*

(1) C'est notamment ce qu'indique la légende d'une caisse de momie en bois provenant de Thèbes, et qui porte à l'exposition le n° 26.

*de la manifestation au jour.* Grâce au savant commentaire qu'en publie en ce moment M. de Rougé, nous commençons à pénétrer dans le dédale de cette mythologie compliquée, toute hérissée d'un symbolisme qu'il a fallu sa rare sagacité pour débrouiller. Une révision de ce livre fut exécutée à une date qu'on ne saurait exactement désigner, mais qui ne paraît pas antérieure à la xxvi<sup>e</sup> dynastie. Le rituel renferme des parties beaucoup plus anciennes et remonte certainement à 3000 ans et plus avant notre ère. Divers témoignages placent la rédaction des principaux chapitres sous le règne de Ta-ta-ti, de la première dynastie, et on rencontre en effet sur des monumens antérieurs à l'invasion des peuples pasteurs des textes qui se retrouvent dans ce livre funéraire.

La foi dans la mythologie que je viens d'exposer ne s'ébranla pas en Égypte pendant toute la durée de la domination pharaonique; elle paraît au contraire s'être fortifiée de plus en plus. La liturgie se chargea sans cesse de formules et de rites nouveaux; les fêtes en l'honneur des dieux devinrent innombrables. C'est au reste l'histoire de presque toutes les liturgies; loin de se simplifier, elles vont toujours se grossissant de dévotions nouvelles, de nouveaux actes d'adoration. La nature du polythéisme égyptien se prêtait d'ailleurs merveilleusement à ces additions; il pouvait sans cesse ajouter des dieux, la nature étant illimitée dans ses manifestations. Une pareille multiplicité de dieux obscurcissait la notion de l'unité divine, mais elle ne l'effaça pas complètement. Cette notion faisait-elle originairement le fond de la religion des bords du Nil, ou s'est-elle dégagée du mouvement des idées? C'est ce qu'il est encore impossible de décider. Le certain, c'est qu'elle remonte très haut en Égypte; elle apparaît nettement à celui qui écarte le cortège de divinités diverses dont on a entouré la Divinité suprême et qui ne sont que les personnifications de ses attributs. C'est ce qu'avait reconnu un auteur alexandrin, Jamblique, dans son traité *des Mystères des Égyptiens*. « Le dieu égyptien, écrit-il, quand il est considéré comme cette force cachée qui amène les choses à la lumière, s'appelle Ammon; quand il est l'esprit intelligent qui résume toutes les intelligences, il est Êmeth (Imhotep des textes hiéroglyphiques); quand il est celui qui accomplit toute chose avec art et vérité, il s'appelle Phtah; enfin, quand il est le dieu bon et bienfaisant, on le nomme Osiris. » Des témoignages bien antérieurs à Jamblique prouvent que la croyance à l'unité divine était l'essence de la théogonie égyptienne dès l'ancien empire et les premiers temps du nouveau. Une stèle du musée de Berlin, de la xix<sup>e</sup> dynastie, nomme Ammon le dieu « seul vivant en substance; » une autre stèle de la même époque le qualifie de « seule substance

éternelle, » de « seul générateur dans le ciel et la terre qui ne soit pas engendré, » idée qui reparait pour toutes les divinités qui, sous des noms divers, reproduisent les traits principaux de la Divinité suprême. Dans chacune des triades qu'adoraient les différens nomes, le dieu principal se donne naissance à lui-même. Voilà pourquoi il reçoit l'épithète de *mari de sa mère*, car on se le représente comme s'étant engendré lui-même. Considéré comme père, le dieu demeure la grande divinité, le vrai patron du temple; considéré comme fils, il devient par une sorte de dédoublement la troisième personne de la triade et représente plus spécialement le côté humain de la Divinité; mais, ainsi que le remarque judicieusement M. Mariette, le père et le fils n'en sont pas moins le *dieu-un*, tout en étant double; le premier est le dieu éternel, le second n'est qu'un symbole vivant destiné à affirmer l'éternité de l'autre.

Les analogies de cette conception avec la trinité chrétienne n'échapperont à personne, et qu'il s'appelle Ammon, Chnouphis, Phtah, Osiris, le dieu qui s'engendre lui-même ressemble par bien des côtés au Dieu des chrétiens. En effet Ammon, le chef de la triade thébaine, le Jupiter du panthéon égyptien, est bien le dieu tel que le comprend notre théologie. Il est, ainsi que le signifie son nom, le ressort *caché* qui pousse la nature à se renouveler sans cesse, il constitue l'essence même de l'existence divine; mais, dans l'impossibilité de saisir cette essence mystérieuse, de l'atteindre dans son principe, les Égyptiens y substituaient en l'adorant la plus éclatante de ses manifestations, le soleil, qui sous le nom d'*Ammon-Ra* devenait *le roi des dieux, le seigneur du ciel*, et était également donné comme s'engendrant lui-même.

On peut voir à l'exposition du Champ de Mars une jolie figurine en bronze de ce dieu, une autre du même métal de *Maut*, sa mère et son épouse, et une troisième de *Khons*, son fils. Les Grecs avaient confondu Ammon avec Chnouphis, représenté comme ayant la tête de bélier, et dont il existe une statuette à l'exposition. Chnouphis est le souffle d'Ammon, c'est-à-dire le souffle ou l'esprit divin, première manifestation de l'énergie divine. A Philæ, il est appelé « celui qui fait tout ce qu'il y a, le créateur des êtres, le premier existant, le père des pères, la mère des mères. » Plus d'un trait le rapproche de Phtah, assimilé par les Grecs à Vulcain.

Le propre des polythéismes, c'est de n'être point exclusifs, de ne point repousser absolument les dieux des théogonies étrangères. Le polythéiste, tout en honorant ses dieux nationaux, ne déniait pas l'existence des dieux des autres peuples, seulement il ne les adorait pas. L'Égypte, parquée en districts religieux, se prêta toutefois moins que la Grèce et Rome aux emprunts du dehors, et elle ne paraît avoir introduit dans son panthéon qu'un très petit nombre de



divinités exotiques; encore ne les accepta-t-elle que quand celles-ci eurent reçu une sorte de déguisement égyptien. C'est ce qui arriva pour l'une de ces divinités chananéennes ou assyriennes désignées sous le nom de Baal et que révéraient comme leur dieu national les Hycsos ou pasteurs. Pour le faire pénétrer dans les sanctuaires du peuple soumis, les conquérans durent l'assimiler à l'adversaire d'Osiris, Set ou Sutekh, qui, malgré l'horreur qu'il inspirait, avait un temple à Memphis dès les anciennes dynasties, et y recevait un culte au même titre sans doute que le *dieu-mauvais* est adoré par certains peuples sauvages qui redoutent sa puissance. Les Hycsos, ennemis des pharaons, qui se regardaient comme des émanations d'Osiris et de Ra, tinrent sans doute à se mettre sous la protection d'un dieu qui combattait celui de ces monarques, et ils ne voulurent pas que leur divinité spéciale pût être confondue avec Ammon-Ra. De là la réhabilitation momentanée du dieu Set et l'importance de son culte pendant la domination des Hycsos; mais les peuples pasteurs une fois expulsés de l'Égypte, le nom de Set-Baal ne fut plus prononcé qu'avec imprécation; on revint à toute l'horreur qu'il avait inspirée. La dévotion pour ce dieu persista toutefois à Avaris, où les conquérans étrangers avaient laissé derrière eux une nombreuse population agricole de leur race qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Sous la XIX<sup>e</sup> dynastie, on vit pourtant refleurir le culte de Set, remis en honneur par des princes qui s'honoraient de descendre d'un roi pasteur; mais ce retour eut peu de durée, et les martelages qu'a subis le nom du dieu sur les monumens, la rareté de ses figures, prouvent qu'il inspira de nouveau une aversion profonde. Ce qui était arrivé pour le dieu Set se reproduisit à certains égards pour *Aten-Ra*, le dieu du disque rayonnant, dont un roi de la XIX<sup>e</sup> dynastie, Aménophis IV, introduisit le culte à l'instigation de sa mère, d'origine étrangère.

## II.

Voilà qui montre combien était puissante et homogène la constitution religieuse de l'Égypte. Dès que l'influence étrangère cessait de se faire sentir, le culte reprenait sa forme traditionnelle. Ni la domination des Perses, ni celle des Ptolémées, ni celle des Romains ne put altérer l'antique religion pharaonique. De tous les polythéismes, celui qui opposa la résistance la plus opiniâtre aux conquêtes du christianisme, ce fut cette religion, qui comptait encore des sectateurs au VI<sup>e</sup> siècle de notre ère. C'est que la religion égyptienne avait si profondément pénétré dans l'esprit et les habitudes du pays, qu'elle faisait pour ainsi dire partie de l'organisation intellectuelle et physique des habitans. Qu'on se figure en effet l'in-

fluence que devaient exercer des prescriptions observées héréditairement depuis trois ou quatre mille ans et peut-être davantage. Les physiologistes ont constaté que les qualités acquises durant plusieurs générations finissent par se transmettre avec le sang et passer à l'état d'instinct. La dévotion égyptienne devenait donc ainsi instinctive. Tout d'ailleurs était calculé en Égypte pour ne point laisser échapper l'homme par quelque côté au joug de la foi. Aux observances multipliées du culte venaient se joindre une foule de superstitions liées à la religion elle-même, et qui donnaient naissance à des rites constituant un culte nouveau, superstitions astrologiques, superstitions magiques, dont témoignent des papyrus qui ont exercé la sagacité d'égyptologues tels que MM. Birch et Chabas. Ainsi s'explique l'abondance des amulettes, des charmes, des talismans que nous fournit le sol égyptien, et dont on trouve à l'exposition du Champ de Mars une curieuse collection.

Les songes jouaient aussi un grand rôle dans les croyances de la terre de Misraïm; ils étaient tenus universellement pour des révélations divines. Nous avons à cet égard de nombreux témoignages dans la Bible et les auteurs anciens, que les textes hiéroglyphiques n'ont fait que confirmer. L'importance qu'on leur attribua paraît surtout s'être augmentée au temps de la domination éthiopienne. Sous la xxv<sup>e</sup> dynastie, Sabacon, effrayé par un songe, se décide à quitter l'Égypte. C'est sur la foi d'un rêve que Séthos (le Sebichos de Manéthon, le Scha-ba-to-ka des inscriptions hiéroglyphiques) attaque le roi assyrien Sennachérib, campé devant Péluse. La superstition exerçait un empire encore plus absolu sur les Éthiopiens que sur les Égyptiens, dont ils subissaient l'influence religieuse et sociale. La théocratie arriva chez eux à son comble. Suivant Diodore de Sicile et Strabon, les prêtres éthiopiens jouissaient d'une telle autorité que, lorsqu'il leur en prenait fantaisie, ils envoyaient au roi l'ordre de se tuer. C'était surtout à l'aide d'oracles que ces prêtres dirigeaient le gouvernement. Une stèle expliquée par M. Mariette nous montre, sous un monarque éthiopien, les grands dignitaires décernant la couronne à celui qu'un oracle avait désigné. Cet oracle, comme ceux de l'Égypte en général, se manifestait par certains signes des simulacres divins que les prophètes interprétaient à leur guise. Ainsi il est rapporté qu'en Éthiopie celui des prêtres qui, dans une certaine procession, était touché accidentellement par l'idole, obtenait la couronne.

En Égypte, l'autorité absolue dont les rois étaient investis dut maintenir dans de plus étroites limites la puissance sacerdotale, car les prêtres, exerçant des fonctions civiles et même militaires, relevaient directement à ce titre du souverain. Toutefois le pharaon ne dut pas pour cela échapper à l'influence d'hommes dont la

science était supérieure à la sienne et qui pouvaient à leur gré faire parler les dieux. Imbu des mêmes croyances que ses sujets, il subit l'action des idées superstitieuses qu'elles entretenaient, et, comme cela est arrivé si souvent ailleurs, le prêtre dut tenir en respect le despote. Sous la xix<sup>e</sup> dynastie, on voit grandir considérablement l'importance des grands-pontifes d'Ammon; ils finissent, sous les derniers Ramsès, par gouverner l'empire, et se préparent à l'usurpation de la couronne que marque la xx<sup>i</sup><sup>e</sup> dynastie.

L'Égypte fut donc au plus haut degré une terre sainte, et sa population un peuple d'adorateurs des dieux. La religion y était non-seulement la grande affaire, mais l'affaire presque exclusive; elle dominait tout. Cette religion, à qui l'étudie dans sa théologie mystique, ne s'offre pas comme un pur amas de fables puérides et ridicules; le sens cosmique, astronomique, moral, parfois profond, de ses symboles en fait oublier aux savans la grossièreté, la bizarrerie ou même l'obscénité. On trouve dans cette théogonie des conceptions qui rappellent soit les croyances chrétiennes, soit les spéculations philosophiques de l'ancienne Grèce; mais le voile dont elle s'enveloppa invitait plus à l'idolâtrie que les mystères des autres religions polythéistes. Le peuple, ne pouvant le percer, devait s'arrêter aux formes extérieures, faites plutôt pour rabaisser que pour élever les pensées religieuses, et confondait l'emblème avec la réalité.

Rien ne montre cela d'une manière plus palpable que le culte des animaux. L'usage des symboles tirés de la nature animée, qui a laissé des traces si nombreuses dans l'écriture hiéroglyphique, avait conduit à donner pour emblème à chaque divinité l'animal qui rappelait ses énergies et ses vertus. On fut ainsi amené à vénérer ces animaux comme les images vivantes des dieux (1); on les plaça dans les temples, on leur rendit des adorations, on les embauma après leur mort. En plusieurs lieux, on finit par les prendre pour des incarnations mêmes de la divinité qu'ils symbolisaient. C'est ce qui arriva notamment pour le taureau. Honoré à Memphis comme l'image d'Osiris depuis le règne d'un roi de la 11<sup>e</sup> dynastie, Kaiechos (Kakau), il fut plus tard regardé comme une incarnation du dieu. Ainsi au culte d'une divinité bienfaisante et rémunératrice se trouva substituée l'adoration d'un animal stupide, et le sanctuaire devint une étable. Cette idolâtrie toutefois trouvait dans les inventions théologiques des prêtres une justification qui en effaçait la grossièreté. Le culte d'Apis, identifié après sa mort avec Osiris (Sarapis ou Sérapis), s'expliquait par un mythe qui n'est pas sans quelque ressemblance avec l'idée chrétienne de l'incarnation. Osi-

(1) C'est par un enchaînement d'idées toutes semblables que certaines sectes de l'Orient révèrent la colombe et s'interdisent d'en manger la chair, parce que l'Esprit-Saint a revêtu la forme de cet oiseau.

ris, le dieu bon et bienfaisant, était, au dire des docteurs égyptiens, descendu au milieu des hommes, et, pour leur salut, s'était abaissé jusqu'à l'humble condition de la brute. Par un miracle spécial, la vache qui avait donné naissance à Apis était demeurée vierge. Phtah, la sagesse divine personnifiée, avait pris la forme d'un feu céleste pour féconder la vache; mais le miracle ne s'était pas accompli qu'une fois : il se renouvelait à la mort de chaque Apis, et le veau où s'incarnait Osiris à nouveau était reconnu, comme le bouddha, aux signes particuliers qu'il portait sur le corps (1).

Ainsi une zoolâtrie purement symbolique dégénéra en une idolâtrie abjecte, et au lieu de s'adresser à un Dieu unique, incréé, éternel, les adorations des Égyptiens s'adressèrent à des bœufs, à des boucs, à des chats, à des ibis. Cette superstition révoltait les étrangers, et Juvénal s'écriait avec mépris :

Quis nescit, Volusi Bithynice, qualia demens  
Ægyptus portenta colat?

A cette superstition venait se joindre le fanatisme. L'attachement qu'avait pour ses dieux l'habitant de chaque nome lui faisait regarder comme des sacrilèges ceux des nomes voisins qui, honorant d'autres divinités, immolaient et mangeaient les animaux qui étaient à ses yeux des incarnations divines. De là des haines, des rivalités religieuses de province à province dont nous parle ce même Juvénal :

Odit uterque locus, quum solos credat habendos  
Esse deos quos ipse colit,

divisions dont la politique des rois tirait profit, parce qu'elles empêchaient qu'il ne s'ourdît entre les diverses provinces des complots pour échapper à leur autorité, tandis qu'eux, images vivantes d'Osiris (2), la seule divinité commune à toute l'Égypte, recevaient les hommages de tous les nomes à la fois.

Nulle part l'empreinte du génie théocratique de l'Égypte n'est plus marquée que dans l'art. C'est pour le culte avant tout que la pierre est taillée, sculptée, décorée de peintures, qu'elle s'amoncelle en ouvrages gigantesques. Partout la dévotion conduit la main de l'artiste. Les temples nous offrent à peine une statue de dieu qui ne porte pas la trace d'une consécration, c'est-à-dire qui n'ait pas été érigée pour appeler les bénédictions célestes sur le personnage qui l'a fait exécuter. En élevant ces sanctuaires répandus à

(1) Voyez à ce sujet l'intéressant mémoire de M. Mariette sur la mère d'Apis (Paris 1856, in-4°), et mon article de la *Revue* du 1<sup>er</sup> septembre 1855.

(2) Aussi le dieu Osiris est-il représenté avec les attributs de la royauté, le fouet et le crochet, comme on peut le voir dans deux jolies statuette de l'exposition égyptienne.

profusion dans toute l'Égypte, l'architecte devait obéir à des règles déterminées, car l'ornementation était conçue et les scènes peintes étaient disposées de façon à mettre l'édifice en relation à la fois avec le ciel et avec la terre. On choisissait pour les plafonds les scènes ayant trait aux phénomènes célestes, et pour les soubassements celles qui se rapportaient aux phénomènes terrestres. Il y avait pour chaque ville, pour chaque temple une terminologie mystique applicable aux divers édifices ou parties d'édifice. Aussi le prêtre était-il seul en état de diriger ces constructions grandioses. Les architectes dont on a retrouvé les monumens sont des prêtres, comme Hapi, le directeur des bâtimens du roi Teta (vi<sup>e</sup> dynastie) ou Bakenkhonsou, à la fois grand-prêtre d'Ammon et principal architecte de Thèbes sous Seti I<sup>er</sup> et Ramsès II.

On aura une idée de ces temples en étudiant au Champ de Mars la restauration du petit temple de Philæ, qu'a exécutée un habile architecte, M. Drevet, pour y loger les richesses de l'exposition égyptienne; mais ce n'est là qu'un faible spécimen de ce qu'on rencontre aux bords du Nil, les dieux y avaient de bien plus magnifiques demeures. Ces sanctuaires, malgré de prodigieuses dimensions, n'étaient pourtant pas consacrés au culte de tous. Chaque Égyptien possédait sa chapelle, où il faisait ses dévotions. Le temple n'était en réalité que l'oratoire du pharaon. A lui seul et aux prêtres qui l'assistaient pour les hommages rendus aux divinités, il était permis de pénétrer dans ces splendides édifices. Nous aurons de ceux-ci une idée plus complète et plus juste par la publication que M. Mariette a entreprise de ses fouilles, et qui comprendra les temples d'Abydos, de Denderah et de Djebel-Barkal.

Qu'on se représente un édifice quadruple de Notre-Dame de Paris, tel qu'était par exemple le grand temple de Karnak; eh bien! ce vaste sanctuaire était tout entier réservé aux dévotions du roi. Chaque chambre, chaque chapelle était affectée à des rites spéciaux que le monarque accomplissait à de certaines fêtes et que nous indiquent les inscriptions. Les textes hiéroglyphiques deviennent surtout fort explicites au temps des Ptolémées, peut-être parce que la tradition de la liturgie tendait alors à se perdre. A Abydos, on a retrouvé sept chambres voûtées présentant une série de cent quarante scènes (vingt par chambre) où l'on voit le roi Seti I<sup>er</sup>, le fondateur du temple, accomplissant dans l'une des postures de l'adoration un rite spécial. La légende indique la prière qu'il devait prononcer en chacune de ces cérémonies, qui avaient lieu à certains anniversaires; la nature des offrandes à faire est soigneusement déterminée. Au côté droit du sanctuaire, c'étaient des objets matériels et solides; au côté gauche, on brûlait des parfums. On le voit, la liturgie égyptienne n'avait rien abandonné à l'arbi-

traire. Ainsi l'inscription de Bakenkhonsou, si habilement expliquée par Th. Déveria, nous apprend que dans le culte des morts on devait offrir des fleurs à l'image du défunt et des libations à son corps.

A la classe des monumens religieux il faut ajouter les tombeaux, sanctuaires d'un autre ordre, plus multipliés encore que les temples, et qui étaient d'ailleurs souvent accompagnés de chapelles où les parens venaient à certains jours présenter des offrandes au défunt. Ces tombeaux sont parfois des hypogées creusés dans la déclivité des collines et consistant en une ou plusieurs chambres destinées aux momies; la façade est souvent une œuvre d'architecture; tantôt ce sont des pyramides élevées dans la plaine et où un caveau a été ménagé pour le mort; tantôt la chapelle, qui est toute remplie de bas-reliefs, de stèles, d'inscriptions, de tables d'offrandes, de statues, recouvre un puits dont l'entrée a été toujours soigneusement dissimulée. Ce puits vertical aboutit à des chambres souterraines. Après les funérailles, dont le rituel nous fait connaître le cérémonial, le puits était comblé avec du sable, de la terre et des pierres. Il existe enfin des tombes beaucoup plus modestes : elles se réduisent à un simple trou de quelques mètres de profondeur; l'on y descendait le cercueil, et on ne laissait au-dessus de cette excavation, après l'avoir hermétiquement bouchée, aucun monument commémoratif. Ces divers modes de sépulture prévalurent suivant les temps et les lieux. La même variété s'observe pour les cercueils, auxquels on donnait presque toujours la forme d'une momie, ou sur lequel était représentée l'image du défunt. Tantôt ce sont des sarcophages de granite, comme on les rencontre surtout à Memphis, tantôt des caisses de bois peintes intérieurement et extérieurement, ainsi que cela se voit à Thèbes.

Les particuliers en agissaient donc ordinairement comme les rois. Leur grande préoccupation était d'avoir une belle sépulture, ou tout au moins une sépulture qui fût à l'abri des déplacements, des profanations. Aussi choisissait-on des emplacements n'ayant rien à craindre des débordemens du Nil. Tandis que leurs maisons étaient petites, étroites, bâties en bois ou en briques, que le mobilier paraît en avoir été fort simple, les Égyptiens déployaient dans les tombeaux un luxe remarquable; c'étaient à leurs yeux de véritables demeures, des demeures pour l'éternité! On y accumulait les objets les plus précieux, on y déposait un grand nombre de ceux qui avaient appartenu au défunt. Un spécimen de ce luxe funéraire nous est fourni par la collection de bijoux découverte il y a quelques années à Drah-Abou'l-Neggah (partie de Thèbes) dans le tombeau de la reine Aah-Hotep, femme de Kamès, dernier roi de la xvii<sup>e</sup> dynastie, et mère d'Amosis, premier roi de la xviii<sup>e</sup>.

Ces bijoux, qu'on peut voir à l'exposition universelle, compren-

nent des colliers, des pendants d'oreilles, des bracelets d'or et de perles de l'exécution la plus élégante, une magnifique chaîne d'or d'où pend un scarabée d'un travail exquis, plusieurs haches et hachettes en or et en argent et une belle hache à manche de bois de cèdre recouvert d'une feuille d'or, divers poignards dont l'un à gaine et à lame d'or, un pectoral ayant la forme d'un *naos* ou petite chapelle, un chasse-mouche ou *flabellum*, un miroir vernissé d'or, un sceptre recourbé à l'extrémité et entouré d'une large feuille d'or en spirale. On comprend que de telles richesses devaient tenter l'avidité des vivans, et malgré le respect que les Égyptiens professaient pour les tombeaux, malgré la croyance qu'ils avaient qu'un dieu spécial à tête de chacal, Anubis, veillait à la conservation des sépultures ainsi qu'à celle des momies, des mains coupables les violèrent plus d'une fois. A Thèbes, sous le règne de Ramsès IX, il s'organisa une bande de voleurs qui s'abattit sur la nécropole de cette ville. Les tombeaux des gens du commun furent d'abord dépouillés, puis les tentatives se portèrent sur les tombes des prêtresses du temple d'Ammon, enfin les voleurs s'attaquèrent aux sépultures royales. L'autorité s'émut de ces méfaits; une commission fut nommée, des gens arrêtés, une enquête ordonnée. C'est le procès-verbal de cette enquête que nous a conservé le papyrus Abbott. La crainte des vols, comme aussi une modification dans les idées sur l'existence future, firent peu à peu abandonner l'usage primitif de placer dans les tombeaux des richesses mondaines, des meubles, des ustensiles et jusqu'à des alimens dont on supposait sans doute que le mort faisait usage; on n'y déposa plus que des objets d'une destination purement funéraire, en vue d'assurer le repos du défunt et son pèlerinage dans le *ker-necter*. C'est ce qui commence à se produire sous le moyen empire. Ces objets sont des figurines reproduisant l'image de la momie, des scarabées, des vases, notamment ceux que nous appelons improprement *canopes*, où l'on déposait les entrailles retirées du corps avant l'embaumement, enfin l'*out'a* ou œil d'Horus, emblème du soleil.

Tous les monumens de l'Égypte, même les palais des rois, qui présentaient encore le caractère de sanctuaires, puisque le pharaon était l'image visible du soleil, avaient donc une destination religieuse. C'est la religion en Égypte qui fit vivre, qui guida l'art et l'empêcha de prendre cette liberté d'allures, cette souplesse, cette variété qu'on admire dans l'art hellénique : aussi pendant toute la série des siècles a-t-il gardé le même cachet; le style seul a quelque peu varié.

Les monumens et les simulacres de l'ancien empire se distinguent par une plus grande simplicité dans les règles que s'impose l'artiste et par l'harmonie des lignes. On en a un exemple dans les

deux magnifiques statues du roi Chafra ou Chephren que M. Mariette a découvertes avec cinq autres plus mutilées du même pharaon dans la chapelle voisine du grand sphinx où celui-ci était adoré sous le nom d'*Armachis*, personnification du soleil levant. Ces deux statues figurent aujourd'hui dans le parc de l'exposition. L'une d'elles est d'une conservation si parfaite qu'on la croirait sortie tout récemment des mains du sculpteur, quoiqu'elle ait plus de cinq mille ans. L'auteur de la deuxième pyramide a déjà reçu cette pose hiératique qui ne varia plus jusqu'à la chute définitive de l'empire égyptien. Sous la xiv<sup>e</sup> dynastie, la sculpture devint moins réaliste qu'elle ne l'était au temps des iv<sup>e</sup>, v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> dynasties, dont les figures si pleines de vérité et d'expression retirées de la nécropole de Sakkarah caractérisent mieux qu'aucune autre la statuaire de ces âges reculés. Il suffit pour s'en convaincre de comparer ces curieuses statues, dont plusieurs sont à l'exposition, aux figures de Thoutmès et d'Aménophis que possède le musée du Turin. Sous la xxvi<sup>e</sup> dynastie, l'art égyptien n'a plus la même vérité d'expression qui frappe tant dans les statues des anciennes dynasties, mais il acquiert plus de délicatesse et de fini. C'est sous ces rois que furent construits à Saïs les portiques du temple de Phtah, qu'Hérodote met au-dessus de tout ce qu'il avait vu en Égypte. L'art ne commence vraiment à décliner que sous les Ptolémées, au contact de l'art grec, qui produit sur lui le même effet qu'une civilisation d'un ordre supérieur sur une civilisation d'un ordre moins élevé; au lieu de régénérer celle-ci, la première l'altère et la frappe d'impuissance. L'art pharaonique fut de même poussé à la décadence par ses relations avec celui des Hellènes. Ainsi, durant sa longue existence, l'art égyptien, tout en subissant des variations dues aux transformations du goût, au changement des habitudes et à la modification de certaines idées, est constamment demeuré empreint d'un caractère hiératique; il est resté enfermé dans le cercle que le sacerdoce lui avait tracé, et il s'est éteint sans se métamorphoser.

### III.

Une dernière preuve que l'Égypte fut avant tout une théocratie, que son histoire fut conséquemment, comme celle des Israélites, plutôt une histoire sacrée qu'une histoire profane, c'est que ses annales militaires mêmes ne sont, pour ainsi dire, que les fastes de l'action divine. Les victoires qui ont si fort étendu la puissance des pharaons sont les témoignages de la protection dont les ont entourés les dieux. Voilà pourquoi ces hauts faits ornaient les murailles extérieures des temples. Les discours que les légendes mettent dans la bouche des divinités ou des rois attestent le caractère reli-



gieux des guerres soutenues par les Égyptiens contre les nations étrangères. Ils sont le peuple des adorateurs du vrai Dieu, les exterminateurs des impies; c'est pour la gloire d'Ammon-Ra qu'ils combattent. Écoutons plutôt les paroles que, sur une stèle de Karnak, la grande divinité du panthéon égyptien adresse à Thoutmès III, prince de la xviii<sup>e</sup> dynastie. J'emprunte la traduction de M. de Rougé. « Je suis établi dans ma demeure; je t'apporte et te donne la victoire et la puissance sur toutes les nations. J'ai fait pénétrer tes esprits et ta crainte dans tous les pays, et ta terreur jusqu'aux limites des supports du ciel... Les princes de toutes les nations sont réunis dans ta main... Tu as pénétré chez tous les peuples, le cœur joyeux; aucun n'a pu résister à tes ordres; c'est moi qui t'ai conduit quand tu les approchais... Mon esprit, qui réside sur ta tête, a détruit tes ennemis. » Dans ce discours d'Ammon-Ra, chaque verset commence par ces mots : « je suis venu, » après lesquels se place le récit d'une victoire qui débute invariablement par la formule : « je t'ai accordé de frapper... » Le tout se termine par ces mots du dieu : « je suis établi sur le trône d'Horus pour des milliers d'années, étant ton image vivante pour l'éternité. » Le poème de *Pentaour*, que nous a conservé le papyrus Sallier, et qui célèbre le plus populaire des exploits de Ramsès II Meïamoun (le Sésostris des Grecs), fait dire à ce monarque pressé par ses ennemis et déjà presque abandonné des siens : « Ammon abaissera ceux qui méconnaissent sa divinité... Opprobre à qui résiste à tes desseins,... bonheur à qui te comprend, ô Ammon;... je te préfère à des myriades d'archers, à des millions de cavaliers, à des myriades de jeunes héros, fussent-ils tous réunis ensemble... Les ruses des hommes ne sont rien, Ammon l'emportera sur eux. »

Comme protecteur des guerriers, Ammon-Ra recevait le nom de *Month* ou *Mantou*; c'était, dit M. de Rougé, la personnification du soleil qui darde ses rayons, dont l'action est mortelle sous le climat de l'Égypte aux heures les plus ardentes de la journée. Month correspond au Jéhovah Tsebaoth des Hébreux. L'exposition du Champ de Mars nous offre une charmante figurine en bronze de ce dieu. Il est représenté tenant de la main droite un glaive recourbé curieusement travaillé et ayant deux petites cornes sur le front; sa coiffure est composée de trois bouquets de papyrus que l'on voit d'ordinaire sur la tête des dieux-enfants.

Les tableaux de combats dont les temples sont décorés et les légendes qui les accompagnent fournissent de précieuses indications pour la détermination des noms des villes et des contrées de l'ancienne Égypte, comme pour ceux des pays limitrophes où les pharaons ont tant de fois porté leurs armes. C'est ainsi que M. H. Brugsch a pu reconstruire dans un ouvrage justement estimé la

géographie de ces temps, travail d'une pénétrante érudition que de nouvelles recherches ont complété et rectifié. On peut également mesurer l'étendue du cercle dans lequel s'exerça l'autorité des pharaons et par suite l'influence égyptienne. Dès la plus haute antiquité, les Égyptiens furent en relation avec les peuplades de l'Éthiopie, et leurs expéditions dans la région du Haut-Nil se sont continuées pendant toute la durée de l'empire. Un monument du règne de Thoutmès III donne la liste de cent quinze de ces peuplades ordinairement désignées dans les inscriptions sous le nom générique de nations du midi. Au nombre des peuples de cette partie de l'Afrique, il faut ranger les *Nehès* ou *Nahasu*, que les représentations qui en sont données font reconnaître pour les nègres et que certains textes nous dépeignent comme buvant « l'eau du ciel, » parce qu'ils ne s'abreuyaient pas de l'eau du Nil. Les *Nahasu* apparaissent dès la VI<sup>e</sup> dynastie. Ainsi la race nègre existait déjà trois ou quatre mille ans avant notre ère, fait extrêmement important pour l'ethnologie. Depuis la VI<sup>e</sup> jusqu'au commencement de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, il y a eu dans la Haute-Nubie plusieurs royaumes indépendans; mais à partir du règne de Thoutmès III la plus grande partie de ces états furent soumis par les pharaons. C'est à une époque moins reculée que paraissent remonter les guerres des Égyptiens avec les populations asiatiques. Les premières avec lesquelles les Égyptiens entrèrent en relation furent naturellement les tribus du Sinaï. Snefru, le premier roi de la IV<sup>e</sup> dynastie, eut à les combattre pour établir ses ouvriers dans les mines de cuivre de Ouadi-Magarah. Ces tribus sinaïtiques sont appelées *Menti-u* par les textes hiéroglyphiques.

Dès la fin de l'ancien empire, des nations venues de régions de l'Asie plus éloignées inquiétèrent les Égyptiens, et les chefs de l'une d'elles s'établirent dans la Basse-Égypte, où leur domination dura quatre siècles; ce furent les Hyksos ou pasteurs. Chassés par Amosis, le premier roi de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, les Hyksos rentrèrent en Asie, et s'y fondirent sans doute avec des peuples de même origine contre lesquels les monarques de cette dynastie et de la dynastie suivante se signalèrent par leurs exploits. Cette race des Hyksos se distingue sur les monumens égyptiens par de petits yeux, un nez fortement arqué, quoique plat, des joues osseuses, des lèvres épaisses. A cette grande famille appartenaient les *Khétas* ou peuples du Khet, qui habitaient le pays d'Alep et la vallée du Bas-Oronte, ainsi que l'a établi M. P. Buchère, et dont il est bien souvent question dans les hiéroglyphes. Ce sont les Kittim de la Bible, qui plus tard colonisèrent l'île de Chypre. La Syrie, la Palestine, la Phénicie, tombèrent sous la XVIII<sup>e</sup> dynastie au pouvoir des Égyptiens. Thoutmès I<sup>er</sup> leur imposa son joug; mais plus tard se forma

une grande confédération des populations asiatiques qui refoula les pharaons jusqu'aux frontières de l'Égypte. Thoutmès III répara ces défaites et porta jusqu'à Ninive ses armes victorieuses. Sous Aménophis III, les possessions égyptiennes continuent de s'étendre jusqu'aux bords de l'Euphrate. Ramsès I<sup>er</sup>, Seti I<sup>er</sup>, Ramsès II, sont sans cesse en guerre avec les nations de l'Asie occidentale; mais leur domination de ce côté s'est déjà ébranlée, et déjà aussi se prépare l'indépendance des peuples qui, sous la dynastie précédente, avaient été contraints d'accepter l'autorité des pharaons. Les Khétas, peuple belliqueux qui combattait sur des chars, s'unissent par une formidable alliance avec vingt autres tribus asiatiques, et après dix-huit ans de luttes Ramsès II Meïamoun ne réussit à les vaincre qu'en concluant avec ceux que la veille encore il appelait une race *vile* une paix aussi honorable pour eux que pour lui et qui paraît avoir assuré la tranquillité à la fin de son long règne de soixante-sept ans. Les guerres se sont souvent renouvelées depuis entre les Égyptiens et les populations de la Syrie et de l'Assyrie désignées par les premiers sous le nom générique de *Rutennu*; mais les pharaons n'ont à aucune époque dépassé dans leurs expéditions la Mésopotamie et la Chaldée.

À l'ouest de l'Égypte se trouvaient des peuples d'une autre race auxquels les peintures donnent des traits qui rappellent ceux des Européens : des yeux ordinairement bleus, des cheveux bruns, blonds et quelquefois roux. Ils apparaissent tous avec une coiffure particulière, formée d'une longue tresse recourbée qui passe par devant l'oreille et retombe jusque sur l'épaule. Les textes les comprennent sous le nom générique de *Tahennou* ou *Tamchou*. On distingue parmi eux les *Rebu* ou *Lebu*, qui sont les Libyens, et les *Maschuasch* ou *Masuas*, dans lesquels M. Brugsch reconnaît les *Maryes* d'Hérodote. Ceux-ci, adonnés à la culture et à l'élevage des bestiaux, avaient une nombreuse cavalerie, et les Égyptiens se servirent des prisonniers qu'ils avaient faits chez eux et chez quelques-uns de leurs confédérés pour composer des corps d'auxiliaires.

Sous Sétî I<sup>er</sup>, Merenphtah, Ramsès III, ces nations libyennes se mesurèrent avec les armées des pharaons. La plus redoutable des attaques qu'ils dirigèrent contre l'Égypte eut lieu sous le fils et successeur du grand Sésostris; ils s'avancèrent assez près de Memphis. Les circonstances de cette invasion se lisent sur la muraille extérieure du temple principal de Karnak, et M. de Rougé a récemment porté son attention sur ces curieuses inscriptions, dont la publication est due à un égyptologue allemand fort distingué, M. Duenmichen. Pour combattre Merenphtah, les Libyens s'étaient unis à d'autres peuples de la mer ou *des îles de la mer*, ainsi que le disent

les légendes, les *Sakalas*, les *Sardaina*, les *Tursa*, les *Akaiuas* et les *Leka*, dans lesquels M. de Rougé reconnaît les Sicules, les Sardes, les Tyrrhéniens, les Achéens ou Grecs et les Lyciens. Si ces identifications se confirment, il faut en conclure que, dès le *xiv<sup>e</sup>* siècle avant notre ère, les populations de l'Europe méridionale avaient déjà fondé des établissemens sur la côte d'Afrique, et il y a là une grave présomption pour admettre que les *Tamehou* appartenaient à notre race. Ces peuples d'ailleurs ne nous sont pas représentés comme des sauvages sans civilisation et sans culture. Les inscriptions de Karnak nous apprennent que dans sa défaite le chef des Libyens perdit ses bijoux d'or et d'argent, ses ustensiles de bronze, les parures de sa femme, ses meubles, ses arcs, ses épées, ses animaux domestiques (bœufs, chèvres, ânes).

Ainsi, à une époque où l'histoire n'est encore ailleurs pour nous que ténèbres, l'Asie et l'Afrique étaient peuplées, et la civilisation y avait déjà fait quelques progrès. Les Égyptiens ne formaient pas une nation isolée dans sa puissance et sa grandeur. Des liens de parenté devaient les rattacher à quelques-unes de ces races; mais ces liens, quels étaient-ils? Là réside un problème difficile, encore obscur, sur lequel toutefois M. de Rougé, dans ses *Recherches sur les mommens qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, a jeté une lumière inattendue. Disons quelques mots des résultats auxquels il a été conduit.

Les Égyptiens ne nous ont rien appris de leur véritable origine; comme bien d'autres peuples, ils avaient oublié leur berceau, et, persuadés qu'ils étaient nés sur le sol même que fertilise le Nil, ils se donnaient pour avoir été créés par le dieu-soleil Ra. Ils ne s'attribuent d'autre appellation que celles d'hommes (*Rut*), mot qui par la confusion de R et L et de T et D, propre à l'égyptien, est identique à l'hébreu *Lud* (pluriel *Ludim*), dont la Genèse fait un des fils de Misraïm. Or comme sous cette dernière appellation les Israélites désignaient tout un ensemble de peuples fixés sur le littoral sud-est de la Méditerranée, il faut en conclure que, d'après la Genèse, les Égyptiens ou *Ludim* appartenaient à la même souche que la race qui peuple en partie la côte de Syrie et de Palestine. L'étude de la langue égyptienne confirme cette donnée. Les formes de cette langue la rattachent par des liens assez nombreux aux idiomes de la famille syro-araméenne. Ces affinités sont devenues plus apparentes depuis qu'on a approfondi la connaissance de l'ancien égyptien, dont le copte est dérivé. Il est donc à supposer que les *Rut* pénétrèrent dans la Basse-Égypte par l'isthme de Suez, puis s'avancèrent en remontant le cours du Nil. Ils doivent avoir rencontré là une autre population, vraisemblablement de même origine,

que les textes égyptiens appellent les *Anu*, et qui sont manifestement les *Anamim* de la Genèse. C'étaient les véritables autochtones; ils s'étendaient jusqu'en Nubie, et les pharaons eurent plusieurs fois à les combattre. Sous la iv<sup>e</sup> dynastie, on les trouve établis dans la presqu'île sinaïtique; ils ont dû dans le principe occuper une partie du delta, car Héliopolis paraît avoir tiré de la présence de ce peuple son nom égyptien de *An*, porté également par Denderah et Hermonthis dans la Thébaidé. La Genèse fait encore mention de deux peuples dans cette région du monde primitif, les *Patrusim* (pluriel de *Patros*), nom qui semble emprunté à un mot égyptien, *Ptores*, signifiant pays du midi, et les *Naptuhim*, c'est-à-dire habitans de la ville de Phtah, autrement dit Memphis (1).

L'Égypte a donc reçu, selon toute apparence, ses premiers habitans de l'Asie; elle fut peuplée par cette race de Cham qui comprenait les tribus de la Palestine, de l'Arabie et de l'Éthiopie, personnifiées dans la Bible par les noms de Chanaan, de Cousch et de Phuth (*Punt* des textes égyptiens). Son antique civilisation fut conséquemment la sœur de celle qui éleva dans le pays de Chinâr la puissante Babylone et dans le pays d'Assour Ninive et Kalah. Sur les bords de l'Euphrate et du Tigre, comme sur ceux du Nil, les croyances religieuses ont été le principal et presque l'unique ressort de l'activité humaine. Dans l'une et l'autre contrée, le sacerdoce, étroitement lié à la royauté, donna naissance à une monarchie absolue qui prenait dans la religion son point d'appui et son autorité, et dont le gouvernement intelligent amena la société à un degré remarquable de culture et d'industrie; mais cette civilisation théocratique, après avoir imprimé à l'homme un certain essor, l'arrêta dès qu'il voulut sortir du moule dans lequel elle l'avait façonné. Telle est l'histoire de toutes les institutions qui manquent de cette flexibilité nécessaire pour s'adapter aux transformations des croyances, des opinions et des usages; elles finissent par étouffer ceux qu'elles ont d'abord fait vivre. Au lieu de conserver la force de la société, elles en hâtent la décadence; elles sont comme les langes dont on enveloppe l'enfant pour le protéger à son berceau, et qui atrophièrent ses membres, si l'on ne prenait soin de les en dégager quand ils commencent à grossir.

ALFRED MAURY.

(1) La Bible désigne de même Thèbes par sa divinité, et l'appelle No-Amon (la ville d'Ammon).

---

# HISTORIENS MODERNES

## DE L'ÉCOSSE

JOHN HILL BURTON.

- I. *History of Scotland from Agricola's invasion to the revolution of 1688*, by John Hill Burton. — II. *History of Scotland from the revolution to the extinction of the last jacobite insurrection (1689-1745)*, par le même. — III. *The Scot abroad and the ancient league with France*, par le même. — IV. *History of civilization in England and France, Spain and Scotland*, by Henry Thomas Buckle. — V. *History of Normandy and of England*, by Francis Palgrave.

L'Écosse est féconde en historiens. Au moment même où elle en perd un dans la personne de sir Archibald Alison, elle en retrouve un autre dans celle de M. Burton. Légistes, biographes, économistes, historiens tous deux, quoiqu'ils aient exploré les mêmes régions, ils ne s'y rencontrent guère, et les différences dans leurs jugemens marquent bien ce que les générations ont fait de chemin depuis quarante ans. Alison a combattu toutes les idées politiques, économiques et financières qui ont triomphé en ce siècle. Il annonçait la déchéance de la Grande-Bretagne comme résultat fatal de l'abandon des traditions vraiment anglaises. Il datait la ruine publique de la réforme de 1832; on serait tenté de croire qu'il est mort afin de ne pas voir celle de 1867. Deux motifs ont fait lire ses volumineuses histoires dans toute l'Europe : d'abord la commodité d'un ouvrage qui raconte les événemens contemporains avec clarté, qui met en ordre les souvenirs de tous et tient en réserve des chapitres spéciaux pour toutes les études, ensuite la passion qui échauffe l'auteur, et rend la narration vivante même pour ceux

qu'elle irrite. L'imagination ne saurait avoir sa part dans l'histoire contemporaine, les faits, comme dit Joubert, n'y sont pas mal-léables ; mais la passion en est le charme en même temps que le danger. C'est le cas pour Alison. Son œuvre est née en 1814 du spectacle de notre défaite et du triomphe de nos ennemis. Dans une revue où les alliés étalèrent sous les yeux des Parisiens attristés et surtout d'étrangers curieux l'orgueil et la menace de leurs légions victorieuses, un jeune Écossais perdu dans la foule s'enivra de cette mise en scène et conçut la pensée de raconter les évènements inouis qui avaient amené l'Europe à Paris. Ce jeune homme était Alison. Quand il écrivit cette œuvre de défiance et d'inimitié, où était la vieille alliance de l'Écosse et de la France ? où était la sympathie qui avait si longtemps uni les deux nations ?

M. Burton paraît aussi sage ami du progrès et juge impartial des opinions que M. Alison se montre rétrograde dans ses doctrines et passionné dans ses récits ; par ses sentimens pour notre pays, il est tout l'opposé de son devancier. Comme il est proprement l'historien de la nationalité écossaise, il ne peut oublier tant de sacrifices réciproques, tant de preuves d'amitié données sur le champ de bataille, la dette du sang toujours payée sans retard, quelle que fût l'échéance : exemple d'une fidélité peut-être unique dans l'histoire, celui de deux peuples qui durant trois cents ans ont refusé d'accéder à tout traité où leurs deux signatures n'étaient pas côte à côte ! D'ailleurs l'intérêt de la Grande-Bretagne n'est plus en jeu. Il n'y a plus de dangers publics ni de griefs communs qui effacent la mémoire des vieilles amitiés comme du temps de Walter Scott et d'Alison. On peut être un bon et loyal Écossais tout en se souvenant davantage de Bannockburn ou de Flodden et un peu moins de Waterloo. Le patriotisme écossais jaillissant du milieu de la poudre des archives et portant de nouvelles lumières dans l'obscurité du passé, c'est là ce qui nous a le plus frappé dans la lecture de cette histoire d'Écosse qui succède à tant d'autres et vient peut-être les remplacer. Nous nous proposons surtout d'apprécier l'écrivain, ses sentimens patriotiques, son tour d'esprit, sa méthode ; puis, de l'écrivain passant au livre, nous en dégagerons l'idée générale, qui est l'histoire d'une nationalité.

## I.

John Hill Burton, élevé pour le barreau, avocat depuis 1831, nommé en 1854 secrétaire du conseil d'administration des prisons (*prison board*) d'Écosse, était déjà l'auteur d'ouvrages nombreux, dont le titre seul indique sa patrie particulière et inscrit,

pour ainsi dire, à côté de son nom le lieu de sa naissance. C'est la *Vie et la Correspondance de David Hume*, ce sont les *Biographies* de lord Lovat et de *Duncan Forbes*, Écossais qui jouèrent un rôle très actif dans les entreprises du prétendant, ce sont des analyses des *Procès politiques de l'histoire d'Écosse* et l'histoire des *Écossais sur le continent* (*The Scot abroad*); c'est enfin un ouvrage plus considérable, une *Histoire d'Écosse* depuis la révolution jusqu'à la dernière insurrection, de 1688 à 1745. Voici maintenant l'*Histoire d'Écosse* depuis les origines jusqu'à la déchéance de Marie Stuart, c'est-à-dire jusqu'en 1568, nouvel édifice en face de l'ancien, avec lequel il est destiné à former un ensemble. Il ne reste plus que cent vingt ans à combler entre les deux, et l'Écosse aura une histoire non-seulement nouvelle, mais complète. M. Burton aura suivi le procédé de son illustre devancier Hume, qui commençait par les siècles plus rapprochés et continuait en remontant les âges.

Les ouvrages de M. Burton, et en particulier sa nouvelle histoire d'Écosse, nous attachent par cette veine de patriotisme qui en fait la vie. Ne lui demandez pas cependant les beaux récits mélancoliques de Walter Scott, ne cherchez pas dans son livre les héroïques douleurs et les romanesques destinées; ces accens-là ne sont pas à son usage. Il n'a rien du jacobite. Ces lairds pauvres, orgueilleux et fidèles, qui avaient fait contre la maison d'Orange le serment d'Annibal, lui sont absolument étrangers. Il serait plutôt le petit-fils de ces patriotes des classes moyennes qui tendaient à la séparation, mais sans le prétendant, qui ne chérissaient pas plus les Jacques que les George, qui se seraient volontiers formés en une petite république, et qui, ne le pouvant pas, se rallièrent franchement dès que le parlement tyrannique d'Angleterre eut recours à la douceur.

Deux races se partagent l'Écosse, celle des hautes et celle des basses terres, une diagonale tirée du sud-ouest au nord-est les sépare. Durant des siècles, les populations vivant au nord de cette diagonale ont pratiqué presque annuellement le brigandage chez les autres : elles fondaient tout à coup sur leurs voisins quand celles-ci avaient eu le temps de réparer leurs désastres antérieurs, et elles revenaient cacher dans les montagnes moissons, troupeaux, tout le butin de l'expédition. On les appelait, on les appelle encore, aujourd'hui que la montagne ne sert plus à recéler les larcins, les *highlanders*. Le pibroch qu'il a fait entendre par le monde entier à la suite des armées anglaises, le costume pittoresque dont tous les Écossais aujourd'hui se font dans l'occasion une patriotique parure, le plaïd aux couleurs variées, dont l'origine est un problème historique obscur, sont réclamés par le *highlander* comme sa propriété exclusive : sa langue est gaélique comme celle des Irlandais. Les habitans des plaines, *lowlanders*, longtemps placés entre les



ravages périodiques des Anglais et les pillages réguliers des montagnards, mal défendus par la nature, ne pouvant fonder ni villes fortes ni centres puissans, vainquirent leur misère à force de labeurs et d'activité. Ce sont eux qui composent le fonds résistant et durable de la nationalité écossaise. Ni l'Anglais, dont le cœur ne bat point au souvenir de Robert Bruce, ni le *highlander*, qui descend des loups ravisseurs du nord, ne peuvent bien entrer dans les sentimens de cette nationalité. Une bien petite différence dans la langue élève quelquefois un mur entre deux nations. Les hommes de ces plaines prétendent avoir parlé, avoir écrit l'anglo-saxon le plus pur, le vrai idiome teutonique, sans aucun emprunt celtique, sans aucune souillure normande. Aujourd'hui cette barrière de la langue disparaît. L'anglais a prévalu, l'écossais proprement dit a ses heures comptées, et le docte Jamieson est venu à temps, il y a une trentaine d'années, pour en écrire le dictionnaire. Sauf la langue de M. Burton, qui nous paraît être de l'anglais fort pur et fort agréable, on aime à deviner en lui un vrai *lowlander*, un Écossais de la vieille roche, bon frère d'adoption de ses frères anglais, mais fier, maintenant ses avantages et ne cédant rien sur les droits et préséances. Les tenans et champions de l'antique cause nationale ne font jamais défaut de l'autre côté de la Tweed. John Bull aime sa sœur Margaret; seulement il n'oublie pas assez qu'au moment où leurs fortunes furent mises en commun il était six ou sept fois plus riche qu'elle. Margaret n'a pas moins bonne mémoire que son frère; elle lui prouve qu'ils sont d'aussi bonne maison l'un que l'autre, que durant leurs procès il a reçu d'elle plus d'un coup sensible, et qu'en fin de compte il n'a pas à se repentir du marché.

Grâce à Dieu et au bon esprit de la race saxonne, les questions de nationalité ne réveillent plus les vieilles haines. Elles ne sortent pas du domaine de l'histoire, et sur ce terrain paisible elles ne servent qu'à nourrir le zèle et à tenir en haleine les défenseurs de la vérité. Cependant il y a quelque ressemblance entre les combats d'érudition que se livrent les savans des deux pays et les anciennes batailles de la frontière où les deux peuples se prenaient corps à corps. De temps en temps, quelque plume anglaise engagée dans telle ou telle expédition historique se permet pour le besoin de sa cause une de ces excursions brillantes, une de ces *chevauchées* dont parle Froissart et qui laissaient l'Écosse entamée ou meurtrie pour plusieurs années. Après un intervalle dont la durée dépend de l'importance de l'entreprise, quelque plume écossaise ne manque pas d'exercer des représailles, et avec des armes solides, sinon toujours éclatantes, fait sur le territoire de l'adversaire une de ces trouées peu chevaleresques, mais redoutables, que les Écossais appelaient des *raids* et dont les vieilles chroniques sont remplies.

M. Burton a fait beaucoup mieux qu'un *raid* ou qu'une *chevauchée*. Son livre est une grande et belle histoire qui a les proportions et la grâce sérieuse d'un monument; mais je n'en aurai pas diminué le mérite lorsque j'aurai montré qu'il a profité çà et là de l'occasion pour une riposte heureuse ou habile. Ces petites guerres de la science en dessinent la physionomie et l'esprit.

L'auteur original d'une *Histoire de la civilisation d'Angleterre*, M. Buckle, et le célèbre archéologue, le docteur en féodalité le plus savant peut-être de la Grande-Bretagne, sir Francis Palgrave, ont tous les deux fait sur le terrain de M. Burton une campagne dont celui-ci a gardé le souvenir. Le premier exagère la pauvreté, la pénurie de l'Écosse avant le xvi<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire avant le temps où, tombée sous la tutelle de l'Angleterre, elle s'associait peu à peu aux profits de son opulente voisine. Le second, dans ses *Documens sur l'histoire d'Écosse*, croyant découvrir dans le chaos de l'heptarchie et des petites royautes pictes, gaéliques et norses une tendance constante à une monarchie universelle, a tout simplement exhumé une vieille prétention des Plantagenets et fait de l'Écosse un fief de l'Angleterre. Ainsi l'un a blessé l'amour-propre national, très vif de l'autre côté de la Tweed; l'autre recommence un procès qui met en péril ce que ce pays a estimé par-dessus toute chose, son droit d'égalité. Quelques instans accordés à leurs discussions nous permettront d'entrevoir dans quels pièges l'histoire est sujette à tomber de nos jours et aussi de quelles ressources elle dispose pour s'en tirer.

Pourquoi Buckle, que notre auteur ne nomme pas, mais qu'il a eu certainement en vue plusieurs fois, exagère-t-il la pauvreté écossaise? C'est qu'en Écosse les terreurs religieuses, le penchant à la superstition, le dévouement absolu au clergé, trouvaient, suivant lui, une explication naturelle dans une complète indigence. Ce n'est qu'un peuple malheureux qui se fait de la vie une menace perpétuelle et de la nature une source inépuisable d'épouvantes. Une nation de misérables vit dans l'effroi et le tremblement. Pour justifier des superstitions sans exemple, il faut un dénûment sans égal. Là-dessus Buckle ramasse tous les faits particuliers épars dans les chroniques, les dévastations, les descriptions d'horribles disettes, les loups et autres bêtes sauvages errant autour des demeures des hommes, les crimes enfantés par la famine, un ménage de cannibales découvert dans le voisinage de Perth. Il compte le petit nombre des habitans dans les villes, recueille les témoignages des voyageurs sur l'héréditaire malpropreté des Écossais. Aucun détail ne lui paraît trop petit ni ne le rebute : il n'y avait pas une manufacture de savon dans toute l'Écosse au milieu du dernier siècle; changer de linge était une marque de luxe, et

dans certains cantons, à défaut de savon, une propreté personnelle relative était obtenue par des moyens que la plume se refuse à indiquer.

Cette peinture de la misère écossaise est certainement chargée. Sans doute les ancêtres des Douglas et des Hamilton approchaient fort de la simplicité du roi Évandré, et les chevaliers français, lorsqu'ils venaient leur prêter main-forte, étaient contraints de se passer « de leurs beaux hostels, de leurs bons mols lits pour reposer, comme dit Froissart, et quand ils se trouvoient en cette povreté, si commençoient-ils à rire et à dire : En quel pays nous a cy amenés notre chef? » M. Burton lui-même, qui, en sa qualité de légiste, ne croit la cause entendue qu'après avoir prêté l'oreille aux deux plaidoyers, fait une place au témoignage défavorable du très riche et très noble seigneur Ænéas Sylvius Piccolomini. — L'Écosse, avec ses maisons couvertes de chaume, devait sembler en effet un pays très pauvre à ce prince de l'église, à ce pape futur, à ce Toscan lettré, qui avait vécu au milieu des marbres de Sienne, de Florence et de Rome; mais un étranger ne mesure la pauvreté d'un pays que par comparaison. Piccolomini jugeait qu'un peuple devait toucher aux bornes mêmes de la misère quand il se chauffait avec une sorte d'ordureux charbon tiré des entrailles de la terre, et il confondait mendiants et bienfaiteurs dans une compassion commune quand il voyait les uns exercer la charité en donnant de ce charbon et les autres s'estimer heureux d'en recevoir. Après cela, M. Burton met en regard d'Ænéas Sylvius l'ambassadeur espagnol Pedro de Ayala, qui montre pour l'Écosse beaucoup moins de pitié. Ces relations d'ambassadeurs aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles renouvellent et rajeunissent de tous côtés les annales de l'Europe. Le rapport que d'Ayala envoyait à ses souverains Ferdinand et Isabelle est un filon de la précieuse mine des archives de Simancas. En sa qualité d'érudit dont l'horizon ne se borne pas à la Grande-Bretagne, M. Burton n'a pas manqué d'en rapporter ce qui sert à l'histoire de son pays. Peu importe sans doute que l'Écosse poissonneuse, *piscinata Scotia*, dit le vieux proverbe, pût fournir l'Italie, la France, la Flandre et l'Angleterre de saumon, de hareng et de *stock-fish* (sorte de morue sèche). Que les produits de la terre y fussent bons et abondans, les troupeaux innombrables, cela n'est pas d'un intérêt bien vif pour l'histoire. Ce qui vaut la peine d'un éclaircissement, c'est de montrer que l'on retrouve dans le peuple écossais d'autrefois celui d'aujourd'hui, laborieux, entreprenant, cherchant et faisant fortune dès que les circonstances le permettaient, ne subissant que malgré lui et pour un temps le joug pesant de la misère.

Tout semble se tenir dans le passé quand il est envisagé à la lumière artificielle d'un système; ce qu'on a appelé la portion fixe de

l'histoire s'accroît démesurément, l'imprévu s'amointrit et finit par disparaître. Ce qui a été devait être pour telles et telles raisons; avec cette formule on explique tout. Rien ne semble plus engageant, rien aussi n'est plus périlleux que cette rigueur scientifique. Elle plaît parce que l'ordre même factice et la clarté même incertaine nous séduisent d'abord, puis cela sent son philosophe et son grand esprit, et le lecteur est de moitié dans cette satisfaction; mais si ces procédés marquent une puissance intellectuelle que nous ne prétendons pas contester, ils ne sont pas moins, si l'on y réfléchit, une preuve de la faiblesse de l'intelligence humaine, et ils appellent constamment le contrôle et la vérification. Lorsque le bon sens qui se défie et qui regarde de près a prononcé, alors seulement il y a des jugemens acquis, et l'on s'aperçoit que l'imprévu reprend sa place dans l'histoire. Voilà aussi le caractère des résultats auxquels on parvient après une lecture attentive de MM. Buckle et Burton sur l'histoire d'Écosse. Quoique M. Burton soit certainement un penseur en même temps qu'un historien, l'ambition d'être un grand esprit et un philosophe est plutôt du côté de Buckle, et nous ne disons pas que cette ambition ait été tout à fait déçue. Le rôle du bon sens, que M. Burton s'est réservé, n'est pas le moins beau. Son patriotisme écossais ne lui a pas été d'un petit secours, et il me semble en général être arrivé à ce qu'on peut regarder comme des jugemens acquis.

De Buckle à sir Francis Palgrave, il y a la distance d'un philosophe à un archéologue. M. Palgrave a pourtant son système, seulement il n'aspire nullement à faire de l'histoire quelque chose de fixe et de déterminé, obéissant à l'historien comme à la Providence même et craignant de se montrer rebelle à celui qui possède le secret de son mystérieux organisme. Beaucoup plus sobre et plus circonscrit, beaucoup plus Anglais, M. Palgrave se contente d'une idée particulière et personnelle dans un livre. Certains politiques à idée fixe bien connus chez nos voisins, sans prétendre avoir une théorie complète de gouvernement, professent, par exemple, le scrutin secret, font des motions pour le scrutin secret, ne diffèrent de la masse des membres des communes que par le dévouement au scrutin secret. C'est leur idée, et voilà tout. De même M. Palgrave a une idée sur l'histoire de la Grande-Bretagne : c'est la suzeraineté d'un roi, d'un lord supérieur aux autres chefs contemporains. On peut, avec une idée fixe de ce genre, être aussi profondément savant qu'honnête homme, et malgré son paradoxe M. Palgrave ménage sans cesse à ses lecteurs les plus curieuses trouvailles d'archéologie. Autrefois la prétendue suzeraineté de l'Angleterre sur l'Écosse était un moyen de domination pour la première, un grief sanglant pour la seconde, une source de divisions et de haines

entre les deux. Ainsi le parlement anglais, exhumant au commencement du siècle dernier des chartes forgées qui établissaient le vasselage de l'Écosse, poussait aveuglément le parlement écossais à la séparation. Aujourd'hui la suzeraineté de l'Angleterre n'est qu'un argument pour un archéologue: M. Palgrave en a besoin, et il ne s'en fait faute. En vertu de son thème favori sur une imitation de l'empire romain, qui aurait succédé à ce même empire au moins dans les îles britanniques, il lui faut une succession de chefs bretons suprêmes ou *bretwaldas*. Ces chefs bretons se seraient appelés du nom tantôt d'*imperator*, tantôt de *basileus*. Quand il y en a plusieurs à la fois, c'est à cause de la multiplicité des prétendants; quand il en manque, M. Palgrave suppose des lacunes dans l'histoire. Naturellement ces chefs suprêmes ont toujours été Anglais. Ont-ils régné à la fois sur le Danemark et l'Angleterre, comme Canut le Grand, ils sont portés au compte de l'Angleterre, non du Danemark. Se rencontre-t-il un *basileus* en Écosse, c'est autre chose: ce n'est plus un chef breton suprême, un *bretwalda*, c'est un prince ambitieux qui aspirait à être *bretwalda*. Si Guillaume de Normandie envahit l'Angleterre, il n'y a pas de difficulté, le titre de *bretwalda*, auquel il n'a jamais songé de sa vie, fait partie de sa conquête. Il le lègue sans le savoir à ses descendants, et lorsqu'un Édouard I<sup>er</sup> se fait déclarer lord supérieur par les compétiteurs à la couronne d'Écosse, il ne fait que régulariser une position datant de huit siècles. On voit combien le vasselage primitif de l'Écosse était nécessaire à sir Francis Palgrave. La question n'a pas le même danger qu'il y a cent cinquante ans. On ne s'en est pas ému au nord de la Tweed plus qu'il ne convient. Cependant M. Burton, en entrant dans la carrière, a rencontré tout d'abord ce champion de la cause adverse, et le combat qu'il engage avec lui marque aussitôt le but de son expédition.

Écossais par le cœur comme par la tendance de ses écrits, tel est donc le premier trait, le plus saillant et le plus vif, de la physionomie de M. Burton. Le second, qui n'est guère moins frappant, est un tour d'esprit de légiste, un ensemble d'habitudes judiciaires qui s'accusent en maint endroit, surtout pour un lecteur peu accoutumé à trouver dans la peinture du passé l'instruction de véritables procès accompagnée d'analyses et de comptes-rendus méthodiques. On nous permettra d'insister sur cette manière d'écrire l'histoire, fort éloignée du goût français. Ces habitudes judiciaires convertissent l'histoire en tribunal et le public en jury. Ne les confondez pas avec la pratique intéressée de l'avocat plaçant, qui n'est rare en aucun pays, même entre personnes étrangères au barreau. Écrire l'histoire pour le besoin d'une cause est un péché favori, je le crains bien, sous toutes les latitudes. Pour prendre un exemple dans

notre sujet même, combien de plaidoyers n'ont pas fait écrire la vie et la mort de Marie Stuart ! Les habitudes judiciaires dont je parle, et qui paraissent rarement dans nos historiens, ne sont pas seulement des discussions de droit écrit et de textes de lois ; ce sont encore des controverses, des examens du pour et du contre à propos des choses et des personnes. Ces amples informations auraient chez nous deux écueils, l'impatience du lecteur et le soupçon de vouloir faire étalage du soin qu'on s'est donné. Il y a quelques semaines, on lisait ici même (1), dans une étude signée d'un grand maître, en quelles dispositions d'esprit M. de Barante préparait une histoire du parlement de Paris, un riche sujet pour la discussion. Il lisait tout, mais avec l'intention de ne pas se faire honneur de ce qu'il avait lu. Parcourez notre école historique, combien trouverez-vous d'analyses de débats complets ? Même lorsqu'elle prend sous sa protection les vieux légistes du moyen âge, elle professe je ne sais quel dédain pour le légiste, et lorsqu'un historien français l'a été, avant d'écrire il a eu soin de dépouiller plus ou moins la toge, comme Montesquieu.

Notre double préjugé contre les longs débats introduits dans l'histoire est peu partagé par nos voisins. L'impatience du lecteur britannique, outre qu'elle est étrangère à son tempérament, est moins à redouter dans ce genre d'écrit qu'en tout autre. Il y a longtemps que lord Clarendon, le premier en date et en dignité, a fait contracter à l'histoire anglaise le goût de marcher lentement et majestueusement, accompagnée d'un gros bagage de dépêches et de documens officiels. Quant au soupçon qui pèserait sur l'écrivain d'étaler sa peine et son labeur, il ne vient pas à la pensée d'un public qui ne prétend pas comme le nôtre n'avoir pour lui que le plaisir, qui ne se hâte pas de donner gain de cause à celui qui plaît davantage, et qui se résigne à être moins vite au fait afin d'être mieux en mesure de se décider par lui-même. La multiplicité des détails où il est entraîné par des habitudes judiciaires n'est donc pas ici un écueil pour l'historien, qui puise encore dans ces habitudes un discernement précieux. Connaître les affaires est sans doute la grande condition pour écrire l'histoire. — Gibbon siégea au parlement et vécut dans l'intimité de certains hommes d'état français. Hume était sous-secrétaire d'état après avoir été secrétaire de légation. Un puissant parti ecclésiastique de l'Écosse reconnut pour chef Robertson, qui le gouverna. Les fonctions d'orateur parlementaire, de gouverneur de l'Inde et de payeur-général n'ont pas été inutiles à Macaulay. Ces grands historiens toutefois n'ont pas toujours été curieux des choses petites ou peu connues

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> juillet.

que l'on veut aujourd'hui savoir; ils aimaient, je ne les en blâme pas, ils aimaient trop la lumière et le grand jour pour s'en aller fouiller les recoins obscurs. Avec son esprit vraiment puissant et qui savait tirer de justes conclusions des informations les plus minces, Robertson se tirait des difficultés et s'affranchissait de la corvée ennuyeuse en disant : « Cette époque est remplie de fables et d'obscurité. » Une phrase bien tournée l'exemptait d'une année de recherches. On est devenu plus exigeant, on veut connaître ce que c'est qu'un *thane*, un *abthane*, un *ogtiern*, un *cynghellior*, et autres noms barbares avec lesquels les Saxons, les Scots, les Bretons, désignaient les rangs administratifs. Pour deviner ces énigmes, ce n'est pas une mauvaise préparation, suivant M. Burton lui-même, qui en sait quelque chose, que d'avoir vécu dans le monde de la plaidoirie anglaise ou écossaise, et d'avoir appris à démêler les questions qui se rapportent à la trésorerie ou au *board of trade*, à décider quelles affaires seront menées à bonne fin dans une cour de *common-law* ou dans la *court of chancery*.

Le légiste distingué qui a écrit cet ouvrage se révèle particulièrement dans le récit des grands procès dont l'histoire d'Écosse est pleine. Il en est un surtout très remarquable et vraiment dramatique : c'est le débat sur la succession d'Écosse devant Édouard I<sup>er</sup>, vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Mal connu, mal compris jusqu'ici, il méritait, pour cette seule raison, d'avoir une place dans ces pages. Comme il a exercé la plus grande influence sur la nationalité de l'Écosse, et que nulle part peut-être l'auteur n'a mieux montré cette alliance heureuse du patriotisme et de la sagacité judiciaire qui fait son originalité, nous n'avons garde de priver notre travail de cette pièce à l'appui. Le mot de drame ne caractérise pas assez ce procès, où s'agitent comme autant d'acteurs l'ambition, l'intrigue, l'esprit du temps; c'est une haute comédie politique tout entière tirée de pièces officielles, car les chroniqueurs, mal instruits ou infidèles, sont laissés de côté. La descendance des rois d'Écosse s'était éteinte en 1290 dans la personne de Marguerite, *la jeune fille de Norvège*. Elle était morte à Orkney, sur la route, comme elle venait recueillir son royal héritage. Si nous en croyons l'histoire telle qu'elle est racontée, le roi d'Angleterre, Édouard I<sup>er</sup>, invité par les états à siéger comme arbitre entre les compétiteurs à la couronne, se prononça en faveur de Baliol, à la condition pour celui-ci de lui rendre hommage comme roi d'Écosse. Ainsi Baliol, traître à la patrie, l'aurait emporté sur les Bruce, bons et loyaux Écossais, incapables de trafiquer de l'indépendance de leur pays. Voilà ce que disent les historiens; voyons ce que dit le procès. L'action s'engage dès l'abord, le roi impose à tous les compétiteurs la condition de le reconnaître pour suzerain. Il l'est en effet de plusieurs

d'entre eux, et en particulier de Bruce et de Baliol, pour des fiefs situés en Angleterre; mais suzerain du roi d'Écosse, il ne l'est pas. S'il l'était, il eût réclamé son droit dès le jour où la jeune Marguerite hérita de la couronne; son devoir féodal l'obligeait de prendre la tutelle d'une mineure. Profitant de la position de protecteur qu'il avait en qualité de futur beau-père de la souveraine, il réunit ses barons sur la frontière, à Norham. Point d'Écossais convoqués. De leur côté, les prétendants ne peuvent pour le moment que reconnaître la suzeraineté du roi; divisés entre eux, sur qui s'appuieraient-ils pour chicaner Édouard sur ce qui ne leur paraît encore qu'un vain titre? Treize séances, du 1<sup>er</sup> mai au 3 août, trois mois sont consacrés à l'exposé des prétentions de chacun et à la reconnaissance du roi comme lord supérieur. La politique d'Édouard a besoin de temps. La seconde période du procès est marquée par un incident qui doit intriguer fort acteurs et spectateurs. Le roi a mis Baliol et Bruce en demeure de désigner chacun quarante conseillers, et lui-même en nomme vingt-quatre. Quelle sera la fonction de ces cent quatre personnages? Le roi garde son secret. Nouvel ajournement du 3 août 1291 au mois de juin 1292. Assurément, comme juge, Édouard ne se hâte pas; mais, comme lord supérieur, il emploie bien son temps. En renouvelant les pouvoirs des commissaires de gouvernement ou gardiens nommés par les états, il leur donne quelques nouveaux collègues. Il fait briser en quatre morceaux l'ancien sceau d'Écosse et en met un autre à la place; il se fait prêter serment par les Écossais assistant aux audiences. Il se fait livrer les forteresses nationales. Les commissaires ou gardiens sont chargés de réclamer par toute l'Écosse le serment au nom du lord supérieur; quinze jours de délai sont accordés et des localités fixées pour la prestation de ce serment. Enfin une commission est nommée pour fouiller les archives du pays en vue d'examiner les documens qui pourraient se rapporter non-seulement aux droits des prétendants, mais encore à ceux du lord supérieur.

Désormais la position du roi en Écosse est assurée; le procès entre dans sa troisième période. C'est alors qu'Édouard I<sup>er</sup> commence d'interroger les conseillers; c'est aussi alors qu'on s'aperçoit qu'il ne les a pas mis sur le pied d'égalité. S'adressant aux quatre-vingts conseillers de Baliol et de Bruce, il leur demande d'après quelle loi ou coutume le jugement doit être prononcé, question inattendue, cas difficile et sans exemple dans le passé de l'Écosse. Les conseillers écossais demandent à consulter les conseillers anglais; ceux-ci gardent le silence. Le roi déclare alors qu'il va faire prendre des informations dans le monde entier pour résoudre une question si difficile, et ajourne de nouveau le tribunal au 10 octobre de la même année. A la reprise des audiences, les vingt-quatre conseil-



lers anglais ont recouvré la parole. Aux trois questions précises que le roi a préparées, ils répondent nettement : 1° la question de succession à la couronne d'Écosse ne doit pas être résolue suivant la loi impériale ou romaine, elle doit l'être suivant la coutume, ce qui est synonyme de coutume anglaise; 2° la succession à la couronne d'Écosse ne doit pas être réglée autrement que la succession aux autres biens; 3° ce n'est pas le descendant plus proche par la fille cadette, c'est le descendant plus éloigné par la fille aînée qui doit être appelé au trône. — Les conseillers écossais, pour lesquels ce sont autant de questions nationales, ne sont pas encore admis à parler. On se contente de demander aux deux compétiteurs si, après avoir entendu leurs conseillers, il font opposition aux solutions données par les conseillers du roi. Comme on pouvait le prévoir, les deux compétiteurs, invités à se prononcer, se soumettent d'avance à la décision du lord supérieur. Ils ne présentent qu'une observation en faveur de l'indivisibilité du royaume d'Écosse; remarquez qu'à ce moment chacun d'eux, conservant l'espoir d'être roi, ne veut partager avec personne. Ici Édouard prend la parole et déclare que Baliol, descendant plus éloigné de la famille royale par la fille aînée du roi David, paraît avoir les meilleurs titres. L'oracle s'est fait entendre. Alors seulement les conseillers écossais sont interrogés l'un après l'autre. Naturellement les quarante appartenant à Baliol approuvent cette opinion, les quarante appartenant à Bruce hésitent; mais à quoi bon désormais? ils finissent les uns après les autres par opiner du bonnet.

La comédie n'est pourtant pas achevée : ni le juge suprême ni les prétendants, excepté Baliol, ne sont pressés d'en finir. Les plaidoiries sur les droits respectifs des rivaux composent la quatrième partie de ce procès de succession. On y plaide aussi sur la question de l'indivisibilité. Tout à l'heure Bruce, espérant être roi, soutenait que la couronne n'était pas, comme un fief ordinaire, sujette à partage. Nous le voyons maintenant se ranger du parti de ceux qui veulent que l'Écosse soit divisée entre les descendants des filles du roi David. Tout ce qui précède montre assez qu'on se disputait la couronne comme une propriété ordinaire. Tant qu'on pouvait prétendre à la succession entière, on soutenait la thèse de l'indivisibilité; la situation étant changée, on se trouve dans la position des héritiers déboutés de leurs prétentions de légataires universels et qui s'efforcent de conserver une part de la fortune qu'ils ne peuvent conquérir tout entière. C'est ici que Baliol reprend un air de dignité que la version des chroniqueurs ne permettait pas de prévoir. Il défend les derniers lambeaux de cette souveraineté que les compétiteurs et Bruce tout le premier déchirent à l'envi. Singulière fata-

lité des renommées! ce sont les Baliol qui passent pour les traîtres et les félons (1), ce sont les Bruce qui sont célébrés comme les héros et les sauveurs de la patrie. Les malheurs inévitables de la position de Baliol ont couvert son nom d'infamie; l'éclat du petit-fils de Bruce a revêtu tous les siens d'une brillante auréole, et cependant c'est la fortune qui a tout fait!

Je me trompe, une chose nouvelle est apparue, ou du moins a pris conscience d'elle-même à ce moment, et cette chose nouvelle a consacré la gloire de la famille qui s'est attachée à la faire triompher, l'opprobre de celle qu'on a accusée de l'avoir trahie. Le lecteur n'a-t-il pas remarqué que parmi tous ces candidats, tous ces plaideurs âpres au gain, devant ce juge qui se dit suprême et qui n'a d'autres titres que sa force, il manque quelqu'un de plus important, de plus indispensable que tous, il manque la nation même dont il s'agit? On entend plus ou moins tout le monde, excepté l'Écosse, dont on dispose sans qu'il y ait une seule voix pour parler en son nom. La nation écossaise existait cependant, mais endormie et ne se connaissant pas elle-même. Elle devait se réveiller quelques mois après, à la suite de ce vaste procès qui était pour Édouard I<sup>er</sup> le réseau où il comptait prendre sa proie. Cette comédie, qui marche a pas comptés, finit brusquement. La question tranchée entre Baliol et Bruce, ce roi si patient juge sommairement les prétentions des autres. Il a fait reconnaître la loi anglaise en matière de succession royale, il a établi solidement son droit de suzeraineté; Baliol a les mains liées, il est étroitement enchaîné au joug; qu'y a-t-il de mieux à faire que de le proclamer roi, de recevoir son hommage et de renvoyer les autres plaideurs chez eux?

N'est-il pas vrai que de telles analyses de procédures ouvrent dans l'histoire des points de vue nouveaux, et ne sommes-nous pas fondés à dire qu'il fallait dans le même homme un archéologue et un légiste pour en tirer tout ce qu'elles contenaient? Tout le monde sait que Bothwell, le troisième époux de Marie Stuart, fut acquitté par le jury sur le chef du meurtre du roi Henry Darnley. De ce jugement, qui donne un démenti à la vérité, les uns ont fait une nouvelle accusation contre Bothwell et Marie, sa complice, les autres une apologie pour Marie et pour Bothwell lui-même. M. Burton, avec sa méthode judiciaire, réduit ce verdict à sa véritable valeur, et prouve clairement que, devant les questions qui lui étaient posées, le jury ne pouvait faire d'autre réponse. Nous aurions pu

(1) Dans son ouvrage intitulé *The Scot abroad*, M. Burton raconte que, dans les écoles du temps de son enfance, les maîtres avertissaient de ne pas confondre le nom de *Baliol* avec celui de *Bérial*.

choisir cet exemple; nous avons dû préférer celui qui se rapportait le plus directement à l'objet de ce travail, la nationalité écossaise, qui est l'inspiration première du livre de M. Burton.

Érudit avec la sagacité d'un habile avocat, historien avec la méthode précise du jurisconsulte, champion fidèle de l'Écosse sans excès ni passion, tel est M. John Hill Burton. Ses qualités d'écrivain résident surtout dans le tour d'esprit que nous avons essayé de reproduire; en lui, le légiste et l'érudit sont aussi agréables et de la même manière que le narrateur. Autrefois le style était presque l'affaire capitale en histoire. Lord Clarendon rapporte qu'au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle les hommes de haute condition se distinguaient par leur attitude imposante. Une grande dignité dans les manières et une certaine raideur dans le cérémonial étaient admirablement propres à tenir les inférieurs à distance. Il en est de même de son ouvrage et en général de l'histoire dans les deux siècles qui ont précédé le nôtre. Elle tient à distance les autres genres de prose, qui en général chez nos voisins n'ont pas craint d'être populaires. A l'exception de Hume, dont la grâce sans apprêt a été longtemps un objet d'envie, tous les historiens anglais et écossais sont les aristocrates de la prose. Gibbon et Robertson ne sortent guère de leurs périodes pompeuses. Ce style, que l'imitation même de Voltaire n'a pu détendre, tenait à ce préjugé que les peintures de mœurs, les particularités, les anecdotes, étaient au-dessous de la majesté de l'histoire. Ce qui est vivant et varié, ce qui donne la couleur et le mouvement était laissé à la biographie, cette lecture favorite des Anglais. L'histoire se condamnait à l'abstinence par étiquette. Macaulay, en réclamant pour elle les mêmes libertés que pour la biographie et même pour le roman, a fait dans le domaine des Gibbon et des Robertson une révolution véritable. On peut même dire que Carlyle, quoiqu'il n'ait pas voulu faire école, a prétendu pousser plus avant et a travesti l'histoire en la rendant humoristique. Nous nous plaignions dernièrement qu'il eût été suivi dans cette voie, et que les caprices du *specch* politique fussent admis dans plus d'un ouvrage d'histoire. Il y a donc lieu de revenir à une juste mesure, et, sauf quelques tons trop familiers qu'il fera bien d'effacer, nous croyons que M. Burton l'a rencontrée. Certes rien ne vise moins à la majesté que sa manière discursive et facile, et nous n'avions pas besoin d'en être averti par quelques lignes de son *Scot abroad*, où il compare le style de Clarendon au sac de laine pesant et solennel du haut duquel le chancelier d'Angleterre préside la chambre des lords; mais s'il ne guinde pas l'histoire sur un théâtre, il ne la ravale pas non plus, comme on le fait quelquefois, à la fantaisie et à la parade. Il n'a pas l'élégance et le fini qui font

les parfaits écrivains, il a l'abondance des pensées qui nourrit le raisonnement et l'entrain qui est le sel du récit.

## II.

Tous les historiens de l'Écosse ont mérité plus ou moins le reproche adressé par Augustin Thierry à Robertson. Il semble, à les lire, qu'il n'y ait pas de nation dans leur pays, qu'il n'y ait qu'un mélange confus, un chaos d'hommes avant le *xiv<sup>e</sup>* siècle, et qu'à ce moment l'Écosse toute constituée, tout armée, soit parvenue à une maturité subite. Le génie perçant de notre grand historien, voyant plus loin dans les romans de Walter Scott que Walter Scott lui-même, s'assura de bonne heure qu'il n'en était pas ainsi. Ni l'*Histoire d'Écosse* de l'auteur de *Rob-Roy*, ouvrage hâtif, besogne escomptée par des créanciers à un courageux vieillard, ni celle de Tytler, très étudiée, mais très prolixe, n'ont mis en lumière ce qu'entrevoit Augustin Thierry. La nation écossaise existe et se reconnaît bien avant le *xiv<sup>e</sup>* siècle, quoiqu'elle ne parvienne à la libre disposition d'elle-même et à l'unité que longtemps après. C'est là réellement la pensée générale de l'ouvrage de M. Burton; là est l'opportunité de son livre. Le mouvement des nationalités provoque aujourd'hui la curiosité de tous les hommes qui pensent. En voici une qui a son commencement et sa fin. L'œuvre de cette nation est terminée, l'étude en peut être complète. Si tout n'y est pas à l'abri du blâme, on peut dire cependant que le hasard et la violence n'y ont qu'une faible part. C'est librement, spontanément que cette nationalité a commencé, qu'elle a duré, qu'elle a fini.

Quelles sont les origines de la nationalité écossaise? C'est à peu près demander où commence le Nil. La respectable liste de rois pictes par laquelle débute de temps immémorial toute histoire d'Écosse, au lieu de marquer les commencemens de la nation, ne sert qu'à les cacher. Ces listes de rois étaient opposées par les Écossais aux généalogies que les rois d'Angleterre prenaient toutes faites dans le roman de *Brut*. C'est ainsi que les deux peuples, en lutte continue depuis le *xiv<sup>e</sup>* siècle, ont fait assaut de dignité. C'étaient comme des substructions par lesquelles ils donnaient à leurs maisons royales des assises de plus en plus profondes. Les Écossais s'arrêtèrent à un Fergus fictif qui aurait vécu du temps d'Alexandre le Grand. Les Anglais, plus hardis, firent remonter leurs rois au siècle de Samuel, comme on le voit dans une déclaration du roi Édouard I<sup>er</sup> au souverain pontife. Il est vrai que cette liste triomphante présentait des solutions de continuité qu'on ne pouvait reprocher à la liste écossaise. Au fond, la dynastie ou les dy-

nasties pictes, même dans la chronologie plus modeste qui ne commence qu'au v<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ, sont moins sûres que les dynasties égyptiennes. C'est à la chute du royaume ou des royaumes pictes vers le milieu du ix<sup>e</sup> siècle que le nom d'Écosse apparaît dans l'histoire. Encore le pays au nord de la Tweed partageait-il ce nom avec l'Irlande. Toutes ces contrées, formées d'îles et de portions d'îles, portaient le nom de pays des Scots. Les Irlandais n'ont pas alors d'autre dénomination, et ce n'est qu'à partir du xiii<sup>e</sup> siècle, à peu près cent ans avant le procès de succession, que les Écossais ont gardé pour eux seuls ce nom qu'ils devaient illustrer dans l'Europe entière. A un certain moment du ix<sup>e</sup> siècle et par suite des conquêtes d'un roi Kenneth, venu de l'ouest, le pays fut uni sous le nom générique de Scots, puis se divisa encore en *highlands* sous des princes et chefs de clans et en *lowlands* sous des rois, pour se réunir encore et définitivement au xv<sup>e</sup> siècle, deux cents ans avant l'annexion de l'Écosse à l'Angleterre. La différence de langage et de race entre les *highlands* et les *lowlands* ne les empêcha pas de se réunir en corps de nation, la ressemblance de langage et de race entre les Écossais et les Anglais ne les empêcha pas de rester séparés et ennemis durant des siècles. Dans les deux cas, ce sont l'utilité, la convenance et le temps, ce ne sont pas la race et le langage qui ont cimenté la nationalité.

Tout ce qui en Écosse précède l'époque de la conquête de l'Angleterre par les Normands est d'une trop grande obscurité pour nous apporter la plus faible lumière sur l'esprit de la nation. Une seule idée éclaire un peu ces ténèbres, la conformité presque certaine des mœurs, de la vie et du gouvernement entre les Scots et les Saxons. Les différences entre les deux peuples semblent avoir commencé après la conquête de l'Angleterre par les Normands. A ce moment, la balance entre les deux civilisations a beaucoup changé. Une association de la barbarie contre une force et une domination déjà policée, tel est le caractère des efforts des Écossais de toute origine contre la royauté anglo-normande. Chose singulière, ils désignent leurs ennemis du nom de Français. Ce nom, qui leur devint cher dans les siècles suivans par nos fidèles services, fut d'abord l'objet de leur haine nationale. Les uns, les plus civilisés, avaient épousé la querelle des Saxons fugitifs qui grossissaient leurs rangs; les autres, poussés par leur instinct de barbares, combattaient, comme il arrive toujours, une civilisation plus avancée. Quelques-uns même, indépendans de la royauté d'Écosse, tels que les *highlanders* et les insulaires, s'associaient à elle dans l'occasion, afin de vaincre l'ennemi commun, l'homme policé, et, pour tout dire, afin de le piller.

La bataille de l'Étendard, en 1138, présente cette situation sous

les traits les plus vifs. Les Anglo-Normands, rangés autour d'un drapeau qui est porté au centre de leur armée sur une sorte de chariot et surmonté de l'hostie consacrée, défendent avec un courage infatigable ce symbole de leur puissance et de leur civilisation. De toutes parts des hordes nombreuses, mais mal armées, au milieu desquelles une troupe plus régulière, celle du roi des Scots, assiègent la forteresse mouvante qui vient menacer leur liberté, recommencent vainement un perpétuel assaut, et se jettent dans le désordre et la confusion sans pouvoir entamer un ennemi couvert de fer. Voilà l'Angleterre et l'Écosse aux prises dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Un discours mêlé par un témoin de la bataille à la relation qu'il en a faite en dit plus dans sa rhétorique anglo-normande que bien des pages d'histoire. S'il est de pure invention, ce que je ne crois pas, c'est une bonne fortune que le narrateur se soit piqué d'imiter Tacite et Quinte-Curce. Ce discours, qui met sous les yeux la scène entière, est prononcé par Walter Espec, vieux guerrier normand à la haute stature, aux cheveux noirs et à la barbe longue. Il parle du haut du chariot, sous le saint-sacrement. Pourquoi désespéreraient-ils de vaincre, lorsque la victoire leur a été accordée comme en fief par le Très-Haut? Ne sont-ce pas leurs aïeux qui ont envahi une grande partie de la France avec une poignée de guerriers, qui en ont effacé non-seulement la race primitive, *cum gente*, mais encore le nom?.. N'ont-ils pas conquis la Calabre, l'Apulie, la Sicile? « Nous avons vu, oui, nous avons vu de nos yeux le roi de France avec toute son armée prendre la fuite devant nous... Qui donc ne serait tenté de rire plutôt que de trembler en voyant le vil Écossais à demi nu, *seminudis natibus*, se présenter à nous pour combattre?.. (Voilà le petit jupon écossais excitant la gaîté de ces chevaliers de fer du XII<sup>e</sup> siècle.) À nos lances, à nos épées, à nos flèches, ils n'opposent qu'un simple cuir (1), n'ayant qu'une peau de veau pour tout bouclier. L'excessive longueur de leurs piques aperçues de cette distance serait-elle pour nous un objet d'épouvante? Ce n'est qu'un bois fragile et un fer émoussé; quand il frappe, il se brise; parez seulement avec un bâton, et voilà l'Écossais désarmé!... » Vient ensuite la description des affreuses cruautés dont ces barbares, surtout ceux du pays de Galloway (les anciens Pictes) se sont rendus coupables. Ils arrachent les enfans du ventre de leurs mères pour les tuer. Ils passent ensuite à leurs horribles banquets sans laver même leurs couteaux tout rouges du sang des victimes. Ils boivent le sang humain mêlé avec l'eau, et se félicitent d'avoir assez vécu pour se désaltérer du

(1) *Nudum corium*. Je crois qu'il faut l'entendre autrement que n'a fait Augustin Thierry.

sang des Français... Un homme de Galloway entre dans une maison, y trouve des enfans, les prend un à un par les pieds, leur brise la tête contre les jambages de la porte et s'écrie : « Voyez combien de Français j'ai tués moi seul ! » Puis vient alors le catalogue des impiétés... « Que les Normands consacrent donc leurs mains dans le sang de ces pécheurs ! (1) »

A ce discours si expressif il en faut ajouter un autre non moins intéressant, que Robert de Brus adresse au roi d'Écosse. Il était du côté des Anglais, mais, avec la permission de ses amis, il va trouver le roi pour le dissuader de suivre jusqu'au bout ses sauvages alliés ou sujets. Il lui rappelle que ses ennemis d'aujourd'hui sont ses amis d'autrefois, que grâce à eux sa couronne a été sauvée en mainte circonstance de ces rebelles et de ces mécréans, que les barons anglais et normands sont ses appuis naturels. Il lui remet en mémoire les protestations par lesquelles le roi s'est justifié des horribles excès de ses soldats. « Tu les as vus, tu as frémi, tu as pleuré, tu as frappé ta poitrine, tu t'es écrié que tout cela était contre tes instructions, contre ta volonté, contre tes ordres écrits. Montre aujourd'hui que tu disais la vérité... » Il s'efforce de ranimer en lui les souvenirs de l'amitié qui les attachait l'un à l'autre. Le roi l'a généreusement traité, a grossi ses biens. Ils ont vécu ensemble depuis la jeunesse, ensemble ils se sont assis à la table des festins, ensemble ils ont goûté les plaisirs de la chasse, « et je te verrai fuir misérablement ou mourir dans quelques heures ! » Le roi verse des larmes ; il se laisserait toucher sans l'intervention d'un neveu qui jette le cri de trahison. Robert de Brus est interrompu par les sanglots et ne peut ajouter une parole. Il retourne au camp des Anglais après avoir rompu régulièrement, *patrio more*, son serment d'allégeance.

Telle était la nation où s'agitait confusément une sorte de patriotisme, très différent sans doute suivant le degré de civilisation de chaque partie de ce peuple. Telle était aussi la situation de ces antiques rois d'Écosse, que leurs goûts rapprochaient des Anglo-Normands, mais que la force des choses et leur intérêt rejetaient du côté de leurs grossiers sujets. N'est-t-il pas encore bien singulier que Robert de Brus, qui plaidait avec éloquence pour le parti de la civilisation anglo-normande contre la barbarie écossaise, fût l'an-

(1) Des différences notables entre Augustin Thierry et M. Burton m'ont obligé de recourir au texte d'Ailred, et je me suis assuré que ce discours était prononcé par le guerrier Walter Espec au pied du saint-sacrement, non par un Raoul, évêque de Durham, sur une éminence. Augustin Thierry a suivi en ce point Matthieu Paris, mais il a mêlé au discours de Raoul, tiré de ce dernier, quelques traits de celui de Walter Espec, qui est dans Ailred. L'analyse des deux discours que j'extrai ici est puisée dans le texte même d'Ailred.

cêtre de cet autre Robert qui devait identifier sa cause et son nom avec la liberté écossaise affranchie de l'Angleterre? Il ne faut pas se hâter de croire que le sentiment de la patrie fût dès lors bien précis et bien puissant. Dans la nationalité, il y a quelque chose de plus noble que la lutte d'une force barbare contre une force réglée et savante. Une haine commune n'est qu'un des élémens qui entrent dans l'idée de nation: il y faut encore une destinée commune et le dévouement à cette destinée. De plus la civilisation est bien forte pour dissoudre les associations de la barbarie, l'une et l'autre ne s'allient qu'au prix de concessions réciproques; c'est ce qui arriva pour l'Écosse. Durant les luttes obscures qui succédèrent à la bataille de l'Étendard, la nation accomplit sa lente et pénible croissance sous la tutelle de l'esprit féodal, sous le joug même des hommes qui pactisaient avec les Anglo-Normands. Quand il y eut une sorte de balance entre les deux civilisations, deux barons, un Baliol et un Bruce, dont les ancêtres étaient pourtant du côté des Anglais à la bataille de l'Étendard, se disputèrent la couronne d'Écosse. La victoire de Robert Bruce, petit-fils du compétiteur de Baliol sous Édouard I<sup>er</sup>, marqua le triomphe de la cause de tous. Ce qui n'avait été que résistance aveugle contre une civilisation supérieure devint nationalité ferme et résolue. Alors commence une seconde période où l'esprit féodal et la nationalité, tout en se combattant souvent l'un l'autre, dirigent l'Écosse et la poussent en avant. Dans la troisième et dernière période, qui commence au xv<sup>e</sup> siècle, la nationalité, incomparablement plus forte que l'esprit féodal, et l'entraînant bon gré mal gré, livra ses plus grandes batailles, puis signa la paix avec l'Angleterre, et prépara lentement, librement son union avec elle.

L'absence de députés écossais au tribunal d'Édouard I<sup>er</sup> et la marche même du procès de succession nous ont prouvé déjà combien l'esprit féodal, à la fin du xiii<sup>e</sup> siècle, recouvrait et cachait toute autre idée politique. De la nation écossaise, il n'en est pas plus fait mention que des fermiers et locataires dans une vente de biens. Jusqu'à quel point un peuple fier, ayant des états, un parlement, une classe moyenne entre les hauts barons et les vassaux infimes, pouvait-il souffrir qu'on disposât ainsi de lui sans lui? Jusqu'à quel point ressentait-il l'insulte de cette procédure? Nul ne bougea en Écosse, il ne s'était rien fait encore qui fût de nature à provoquer ni à justifier la résistance; mais quand le peuple apprit par des faits que le roi d'Écosse n'était plus souverain et que les jugemens portés en son nom pouvaient être cassés par le roi d'Angleterre, quand il se vit humilié dans ses états et opprimé dans son roi, quand il eut à supporter des soldats étrangers, à payer des impôts anglais,



il s'aperçut qu'il avait de nouveaux maîtres, et toute sa haine d'autrefois contre la dynastie normande se réveilla en lui, fortifiée du sentiment de son droit, que lui donnait un état social plus avancé. On profita du procès que Philippe le Bel faisait à son tour à l'orgueilleux Édouard, et voilà la vieille alliance de la France et de l'Écosse qui se noue pour la première fois. Il ne faut pas s'y tromper, ce ne fut pas le contrat d'un prince avec un autre. Pour faire foi d'une volonté nationale, les barons, les prélats, les villes, apposèrent leur sceau à côté de celui du roi Jean Baliol sur ce vénérable traité qui a lié deux peuples durant deux siècles et demi. Baliol fut battu, bien pis encore, réduit à se soumettre; mais il périt seul dans son naufrage. La nation grandit au milieu des revers, et parvint à cette exaltation sublime qui inspire le dévouement et le sacrifice; elle eut son premier héros dans William Wallace. Elle remporta sa première victoire sur l'Angleterre, et connut l'orgueil national, qui manquait seul à son patriotisme.

Wallace avait-il une haute place dans le monde féodal? S'il avait survécu, était-il assez fort pour contenir les grands barons? La réponse à la première question serait malaisée à faire; Wallace est tout juste assez connu pour appartenir également à la fiction et à l'histoire, et il est probable que sans l'appui de l'esprit féodal l'Écosse eût fini par succomber. Les barons n'étaient plus assez puissans pour disposer de la nation, ils l'étaient trop pour qu'il fût possible à la nation de se passer d'eux. Elle était sans doute perdue, s'ils s'étaient mis d'accord contre elle. C'est là le moment solennel qui nous semble marquer une nouvelle période dans l'histoire de la nationalité. Il était réservé à Robert Bruce, au petit-fils de celui qui avait plaidé misérablement devant Édouard I<sup>er</sup> d'abord la royauté indivisible avec la condition du vasselage, ensuite le déchirement de l'Écosse en trois ou quatre lambeaux, il était réservé au descendant des Robert de Brus, des barons normands établis dans le pays par la conquête, de signer l'alliance entre l'esprit féodal et la nationalité.

Qu'était ce Robert Bruce? Il avait dix-sept ans lorsque son aïeul demandait avec l'âpreté d'un plaideur acharné son royal héritage. La conduite du grand-père fut très féodale et peu chevaleresque. Celle de son père avait été tout cela en même temps, mais singulièrement pacifique. Ce père était beau cavalier. Un jour il rencontra la veuve d'un comte mort à la croisade qui allait à la chasse au milieu d'une joyeuse compagnie de dames et d'écuycers. Le noble chevalier, salué par la comtesse, lui rendit son salut avec la familiarité que le bel usage du temps autorisait, mais s'excusa de prendre part à la chasse. La comtesse, jeune et belle, n'était pas accoutumée aux

refus; la liberté du veuvage n'ôtait rien à l'exercice de l'empire auquel elle prétendait. Saisissant les rênes du chevalier avec une douce violence, elle fit tourner bride à son cheval et emmena le captif dans un château, d'où elle sortit avec lui quinze jours après n'étant plus veuve. De ce mariage naquit le féodal, chevaleresque et peu pacifique baron Robert Bruce, libérateur de l'Écosse et fondateur de la monarchie nationale et hautement indépendante. Il vivait à la cour d'Angleterre, où le retenaient certains soupçons d'Édouard I<sup>er</sup>. Averti que le roi, dont le vin avait endormi la prudence, venait de prononcer sur lui de redoutables paroles, il s'enfuit de Londres durant la nuit comme un homme menacé de la mort. La neige couvrait le sol; il partit avec des chevaux ferrés en sens inverse. Le premier homme qu'il rencontra en Écosse fut un lord Comyn, rival dangereux qui pouvait devenir un ennemi et un traître. Il le querelle dans une église, le blesse et le laisse achever par un de ses amis. Une fuite compromettante, un meurtre, un sacrilège, c'était plus qu'il n'en fallait pour le perdre. Robert Bruce chercha son salut sur le trône, et l'Écosse trouva dans le proscrit un grand roi. L'alliance de l'esprit féodal et de la nationalité fut scellée par le sang et consacrée par le malheur. Le frère de Robert Bruce, le mari et le beau-frère de sa sœur furent pendus et décapités par ordre d'Édouard. Trois des principaux barons subirent le supplice des traîtres, qui consistait à arracher au patient le cœur et les entrailles avant de le pendre au gibet. Jusque-là aucun sang noble ou normand n'avait été répandu par le bourreau. Entre tous ceux qui se groupèrent sous le drapeau écossais, la communauté des souffrances effaça la différence des origines.

Durant tout le xiv<sup>e</sup> siècle, les Écossais vécurent sur la brèche, prenant part à nos victoires et à nos défaites, et, comme par une contagion de notre mauvaise fortune, mal conduits quand nous l'étions nous-mêmes. Les drames historiques de Shakspeare rappellent en maint endroit le rôle de notre alliée, l'Écosse. Dans *Henri V*, un personnage rappelle ce vieux dicton des Anglais : « si vous voulez conquérir la France, commencez par dompter l'Écosse. » Lorsque l'aigle anglaise fondait sur la France mal gardée, « la belette écossaise » venait se glisser dans son nid et dévorait la royale couvée. — L'Angleterre, dit encore le poète, était la ruche bien ordonnée, où toutes les classes des laborieuses et fidèles abeilles remplissaient leur devoir; mais sitôt que le roi de la ruche prenait son essor pour des courses lointaines, les Écossais entraient au cœur du royaume « comme les flots dans une brèche ouverte. » Pendant cette période de l'histoire d'Écosse, la puissance de la nationalité naissante et celle de l'esprit féodal se font équilibre; mais la première va gran-

dissant. tandis que la seconde décline. Le roi David Bruce, héritier du trône, mais non du génie de son père, tombe au pouvoir des Anglais; il eût donné sa couronne pour prix de sa rançon, si l'Écosse eût pu être donnée. Ce roi n'avait point renoncé à regarder son royaume comme une possession féodale. Le sentiment patriotique n'était pas plus vif chez les barons, c'est encore Shakspeare qui nous le montre. Dans la première partie de *Henri IV*, Archibald, comte de Douglas, un fier et vaillant Écossais prisonnier de Percy Hotspur, fait la guerre pour le compte de son vainqueur, comme s'il n'avait d'autre patrie que son comté et d'autre loi que son intérêt. C'était l'ordinaire au *xiv<sup>e</sup>* siècle. Ces grands feudataires passaient à l'ennemi et rentraient dans le devoir tour à tour, surtout ils se faisaient entre eux la guerre et se dépouillaient réciproquement durant les vicissitudes de la lutte des Baliol et des Bruce, entretenue avec soin par les Anglais. Il fallut un siècle et demi de ces déchirements pour faire naître enfin au cœur de la nation le besoin et la passion de l'unité.

Le *xv<sup>e</sup>* siècle vit le triomphe de la nationalité sur l'esprit féodal. On peut dire qu'elle usa successivement la féodalité et la monarchie. Tour à tour l'esprit national servit aux rois pour les débarrasser de leurs barons les plus redoutables et aux barons pour se liguier contre les rois. L'arme dangereuse avec laquelle les Stuarts, successeurs des Bruce, exterminaient les Douglas et les Boyd, c'était cette défiance éternelle d'un peuple contraint de veiller toujours sur ses frontières. Le prétexte dont les lords écossais couvrirent plus d'une fois leurs révoltes, c'étaient les relations vraies ou prétendues du souverain avec l'Angleterre. Ainsi dans une place toujours assiégée les partis contraires se jettent à la face l'accusation de correspondre avec l'ennemi. De là tant de meurtres et de violences que l'on justifiait au nom du salut commun. Plusieurs familles puissantes furent traquées, exterminées entièrement; toutes furent atteintes par des exécutions sanglantes; presque tous les Stuarts périrent assassinés. Une seule force grandissait au milieu de ces vicissitudes, le sentiment national; il a mûri dans le sang : aussi ne vit-on jamais de nation plus soupçonneuse. Sans doute il n'est pas de peuple ayant quelque respect de lui-même qui ne déteste le gouvernement ou même la prépondérance des étrangers; les Écossais détestaient jusqu'à la vue des étrangers dans leur pays, fussent-ils des amis. Autant ils savaient se plier aux circonstances et à l'humeur d'autrui pour réussir au dehors, autant ils étaient chez eux intraitables. Notre alliance séculaire elle-même ne suffit pas pour nous mettre à l'abri de leurs ombrages. Si rien n'égalait leur bravoure et leur loyauté quand ils nous servaient sur le con-

tinent, en Écosse ils ne nous recevaient que par nécessité, et, la guerre finie, ce ne leur était pas un moindre plaisir de voir les Français s'embarquer que d'avoir vu fuir les Anglais. En 1517, ils tuèrent dans un guet-apens un capitaine français, La Bastie, chevalier accompli employé à la garde de la frontière par le régent d'Écosse, parce qu'il avait été investi d'un commandement dans le pays environnant. Isolés, cantonnés dans leur nationalité toujours menacée, ils avaient la politique très simple du chien de garde, qui saute à la gorge de tout étranger qui approche.

Au milieu de cette défiance universelle de tout ce qui n'était pas écossais, il y avait pourtant un parti anglais parmi les lords, ou plutôt l'Angleterre n'avait jamais cessé d'avoir des intelligences dans la place : son or, ses faveurs, ses promesses, étaient des tentations toujours prêtes pour ceux qui avaient à se plaindre des rois ou simplement de la fortune. Seulement le temps était passé où le lord entraînait avec lui ses vassaux sous le drapeau qu'il adoptait. L'attachement aux grandes familles et les préjugés de clan ne pouvaient plus rien contre l'unité nationale. Les amis de l'Angleterre n'étaient plus que des exceptions isolées, et leurs pratiques secrètes des complots impuissans. George Douglas, un de ces partisans cachés des Anglais que l'on appelait les Écossais garantis, *assured Scots*, disait à l'ambassadeur de Henri VIII, Sadler, que le jour où l'Angleterre ferait une démarche équivoque, il n'y aurait pas un enfant qui ne reçût à coups de pierres les Anglais et leurs partisans, que les femmes mêmes s'armeraient de leurs quenouilles, que les communes préféreraient la mort à la sujétion anglaise, qu'un grand nombre de nobles et que tout le clergé résisteraient. Ainsi l'esprit de suzeraineté et de vasselage était vaincu, la forteresse féodale entamée. L'esprit national y avait ouvert une large brèche; aucune autorité n'était plus capable de contraindre le menu peuple à seconder une invasion anglaise. « Si les lords écossais sont obligés de réclamer du secours, écrivait Sadler à son roi en 1544, ce n'est pas le chiffre de cinq mille hommes qui pourra leur être bien utile, car l'entrée de cinq mille Anglais en ce pays causera la désertion de vingt mille Écossais qui se jetteront sur l'ennemi. Dès que les lords introduiront les Anglais, la plupart de leurs vassaux et amis, si ce n'est tous, les abandonneront. » Ailleurs l'ambassadeur de Henri VIII écrit encore : « Quand même tels ou tels nobles qui se donnent pour amis de votre majesté seraient réellement contens, comme ils le disent, de voir entre vos mains la suzeraineté de ce royaume, s'il faut dire ce que je pense, j'affirme à votre seigneurie que pas un d'entre eux n'a deux serviteurs ou deux amis qui partagent leur manière de voir, et qui prennent leur parti en cette affaire. »

Comment une si forte répugnance se changea-t-elle en sympathie, et par suite de quels événemens le royaume des Bruce et des Stuarts est-il devenu simplement une province de la Grande-Bretagne? Le beau travail de M. Burton, qui nous a servi jusqu'à présent de guide, s'arrête à la déchéance de Marie Stuart, c'est-à-dire au moment où le lien qui rattachait ce pays au nôtre s'est rompu. Nous indiquerons sommairement les évolutions successives par lesquelles la nationalité de l'Écosse vint se confondre avec celle de l'Angleterre. Tant que nous ne montrâmes aucun dessein d'entreprise contre la liberté de l'Écosse, la nation n'eut pas lieu de nous craindre. Elle ne nous aimait pas chez elle, mais elle savait que l'ennemi, ce n'était pas nous. La position cessa d'être la même au xvi<sup>e</sup> siècle. La France ayant acquis des proportions qui lui permettaient de tout ambitionner, ne se sentant plus ni l'alliée ni l'obligée de l'Écosse, commença de prendre un ton protecteur avec ce peuple petit, mais fier entre tous. Après la bataille de Flodden, François I<sup>er</sup> parla aux Écossais imprudens et divisés le langage d'un tuteur mécontent. Il les flatta encore quand il en eut besoin contre Henri VIII, et accorda une fille de France à leur roi Jacques V. Cependant le ton de supériorité fut repris par Henri II. Au moment même où celui-ci célébrait le mariage de son fils avec Marie Stuart, il donnait à tous les Écossais le droit de cité française en cadeau de noces. Ce présent, qui n'était après tout qu'un échange, avait le tort de rappeler fastueusement une des orgueilleuses faveurs de Rome envers ses alliés. En appelant Marie à partager un jour le trône de France, il signa publiquement toutes les conditions requises pour garantir la nationalité de son peuple; mais il lui fit signer en secret des contrats qui livraient l'Écosse comme une propriété privée à la maison de Valois. L'Écosse était déjà traitée en pupille comme sa jeune reine, qu'on élevait en France, et qui, d'après une décision du parlement de Paris, devait atteindre sa majorité à douze ans. Toutes ces pièces étaient, il est vrai, tenues secrètes. Il n'importe; on en soupçonnait au moins l'existence.

Notre politique nous faisait encore plus de tort que nos projets. Les princes d'Écosse qui avaient vu la France en rapportaient les maximes de Louis XI et de François I<sup>er</sup>, des traditions de pouvoir despotique, l'idée d'une monarchie puissante et riche, de vassaux domptés et officieux, mais prenant leur revanche sur les manans. Revenus de Saint-Germain, de Fontainebleau ou de Chambord, Holyrood leur paraissait bien pauvre, bien petit, surtout bien isolé. Avoir une cour, une armée régulière, disposer des biens de tous, telle était l'image que, grâce au régent duc d'Albany et au roi Jacques V, les Écossais se firent de la royauté française. Bientôt la

mère de Marie Stuart, Marie de Lorraine, obéissant aux conseils des Guises, ses parens, employa l'argent et les soldats de la France contre les protestans écossais, et ne fit qu'en accroître le nombre. Ce ne fut pas la religion nouvelle qui mit sur ses gardes la nationalité, ce fut plutôt la nationalité qui donna gain de cause à la religion nouvelle. Dès lors la réforme s'ajouta au patriotisme pour nous combattre et nous repousser. Enfin les intrigues de Catherine de Médicis et le rôle de la France dans les guerres religieuses déterminèrent la rupture entre les deux peuples.

Cette amitié que nous perdions fut recueillie par l'Angleterre, et la terreur que nous inspirions aux Écossais devint de la confiance dans leurs anciens ennemis. Jusque-là les Anglais ne s'étaient fait connaître à l'Écosse que par des cruautés ou des perfidies; leur politique désormais fut plus habile. Ce même George Douglas qui négociait secrètement avec les agens de Henri VIII leur avait montré le bon chemin pour réussir. Il leur recommandait la patience et la flatterie. « Les sujets des deux royaumes, disait-il, ayant la liberté de communiquer ensemble et de se voir sans demander de sauf-conduit, ne pourraient manquer d'établir entre eux des relations familières et amicales. Les gentilshommes d'Écosse, fréquentant la cour d'Angleterre à la faveur de la paix, bien traités à Londres et à Windsor, se prêteraient aux vues de leurs puissans voisins. » Ces conseils ne portèrent pas d'abord tout leur fruit; mais ce que l'avidité impatiente de Henri VIII ne fit pas, les artifices d'Élisabeth et la sagesse de ses conseillers l'accomplirent; puis les dangers communs des deux pays resserrèrent des liens préparés par la politique. Vers la fin de la régence de Marie de Lorraine, une poignée d'Écossais combattirent côte à côte avec les Anglais et marquèrent la première date de la réconciliation. Dans les conférences qui amenèrent ce résultat, on vit, chose singulière, les obligés faire la loi à leurs protecteurs. L'inflexible fierté de l'Écosse se refusait à négocier ailleurs que sur le banc de sable de la Tweed, entre les deux frontières. L'Angleterre tenait si fort à donner ses troupes et son argent, qu'elle en passa par où voulut l'Écosse. Elle consentit même à franchir entièrement la Tweed et à traiter sur le sol écossais, les îles étant submergées et le fleuve se montrant aussi difficile d'humeur que les habitans. Les Anglais se firent humbles pour la circonstance, ils cédèrent; ils donnèrent sans y regarder, comme des calculateurs habiles incapables de manquer par leur faute un bon placement.

Bien des traits resteraient encore à tracer qui peignent l'organisation particulière de la nationalité écossaise, et expliqueraient les progrès qu'elle a faits depuis les origines jusqu'en 1568. Un point

qu'il faut indiquer. c'est la différence des institutions de l'Écosse et de l'Angleterre. L'Écosse, par exemple, n'a pas eu de charte des forêts ni de lois sur la chasse; elle ne porte pas cette profonde marque de la tyrannie normande et du joug de l'aristocratie. Sa royauté n'était pas irresponsable, et les parlemens exprimaient leurs doléances sur la conduite des rois aussi bien que sur celle des ministres et officiers de la couronne; l'expérience ne leur avait pas enseigné la fiction de l'inviolabilité. Ainsi que chez nous, les lois tombées en désuétude cessaient d'être des lois; les citoyens ne pouvaient, comme cela arrive tous les jours en Angleterre, rendre leur force aux statuts séculaires en les invoquant. Par une autre ressemblance plus remarquable encore, leurs universités, organisées comme les nôtres, se divisaient en quatre nations; elles avaient les mêmes classes d'étudiants et leur donnaient les mêmes noms. Voilà autant de preuves visibles de nationalité. C'est au xvii<sup>e</sup> siècle que l'Écosse devient le complément de la Grande-Bretagne. L'intérêt qui commandait aux deux peuples de ne faire qu'une nation, comme leurs deux territoires ne faisaient qu'une île, était évident. De profondes différences, l'inégalité de culture, une indépendance jalouse, la féodalité même, furent autant d'obstacles qui voilèrent cet intérêt durant des siècles. Tandis que l'esprit féodal en Écosse s'unissait au patriotisme pour augmenter l'éloignement entre les deux pays, d'un autre côté il poussait les rois d'Angleterre aux conquêtes continentales, au lieu de montrer à leur ambition l'œuvre réellement utile que leur avait préparée la nature. Esprit féodal, indépendance, inégalité, pauvreté fière, tout fut vaincu à la longue ou tourné à bien par la sagesse des deux peuples. La noblesse persuada aisément à l'Écosse de mieux accueillir les Anglais, quand les Stuarts finirent par se jeter dans les bras de la France, et l'Angleterre, ne songeant plus aux conquêtes lointaines, la conquête naturelle tomba d'elle-même entre ses mains. La fierté écossaise fut à couvert, puisqu'un roi d'Écosse parvint au trône d'Angleterre. L'indépendance fut maintenue autant que possible et dura un siècle encore avec le parlement d'Édimbourg. La pauvreté au moins relative céda volontiers la place à la richesse; mais ce fut avec honneur. Ces divers obstacles une fois tombés, il ne resta plus devant les yeux des deux nations que l'intérêt commun, que durant tant de siècles elles n'avaient pas vu. L'Angleterre s'annexa l'Écosse comme l'Écosse s'était annexé les *highlands*, par la communauté des intérêts et non par celle de la race.

LOUIS ÉTIENNE.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

31 août 1867.

Nous avons en quinze jours assisté à deux spectacles intéressans, l'entrevue de Salzbourg et le voyage de l'empereur dans le nord de la France. On sait quel est l'état moral du public français vis-à-vis des nouveaux problèmes politiques posés en Europe depuis un an ; c'est une ignorance inquiète, une fatigue des esprits tendus à la divination de déplaisantes énigmes, une inertie défiante qui impose un ralentissement fâcheux aux affaires de commerce et d'industrie. Que veut l'empereur ? que fait-il ? que prépare-t-il ? voilà l'interrogation qui remplit le for intérieur du suffrage universel. La curiosité sur ce point n'est pas moins aiguë au dehors : les étrangers, eux aussi, tournent vers l'empereur des regards anxieux ; ils apprennent par une expérience positive que, lorsque la politique extérieure de la France n'est point le résultat et l'expression de délibérations nationales pratiquées au grand jour, lorsque cette politique est l'œuvre mystérieuse d'une autorité personnelle qui reste maîtresse absolue de ses conceptions et de ses résolutions, toute l'Europe éprouve le contre-coup de l'institution qui régit la France. Pressentir les desseins et l'action future de la politique française, c'est le grand intérêt du moment parmi nous et en Europe. Deux circonstances semblaient devoir répandre des lumières sur ce point obscur, c'était la grande démarche de Salzbourg et le voyage de Flandre fournissant à l'empereur l'occasion de quelque déclaration publique retentissante.

La rencontre des souverains a été antérieure au voyage dans les départemens du nord. Cependant les résultats de Salzbourg demeurent encore enveloppés de mystère, tandis que l'impression produite par les harangues d'Arras, de Lille et d'Amiens est dans sa première fraîcheur et fournit une matière réelle aux réflexions du public. Un certain ton de mélancolie régnait dans les deux premiers discours : on y a vivement relevé les allusions aux revers passagers essuyés récemment par notre



politique, aux « points noirs » qui assombriraient l'horizon. Des trois manifestations de la pensée impériale, c'est la dernière, celle d'Amiens, qui est la plus importante et la plus remarquable. L'empereur y a reconnu avec une égale franchise les difficultés que sa politique a rencontrées. Il n'a point marchandé la qualification « d'insuccès » à notre entreprise sur le Mexique; il n'a pas hésité à joindre à la série de mécomptes commencée par notre politique au-delà de l'Océan « les événemens qui se sont accomplis en Allemagne. » Il n'a point dissimulé, et c'est de sa part fort aimable, car la réalisation de sa promesse dépend exclusivement de lui, « l'espoir de voir des institutions plus libérales s'introduire paisiblement dans les mœurs publiques. » Il a montré que la « stagnation momentanée des transactions commerciales » n'échappait point à sa sollicitude. Sous l'impression des échecs récents, il a réveillé, non sans bonne grâce, le souvenir des accidens passés et a signalé dans le séjour de six ans qu'il fit autrefois à Ham la preuve que « le malheur est une bonne école pour apprendre à supporter le fardeau de la puissance et à éviter les écueils de la fortune. » Enfin il a prononcé ce mot magique de paix, dont on avait constaté l'absence avec effroi dans les deux premières harangues, il a constaté que le pays « compte sur le maintien de la paix. » Le voyage de Flandre nous laisse donc sous l'aveu que l'expédition du Mexique et les événemens d'Allemagne ont été des insuccès, mais que nous pouvons, profitant de l'école du malheur, compter sur la paix et espérer dans la liberté.

Les discours impériaux sont des monologues, et il manque aux idées sommaires qu'ils expriment d'être ventilées par la contradiction. Il y a eu d'ailleurs dans leurs assertions, depuis quelque temps, des variations trop fortes pour qu'on se soumette à y reconnaître les conditions de la certitude et de l'infailibilité. Qui comparerait le discours d'Auxerre de l'année dernière aux harangues de cette année verrait un curieux contraste ! Il faut donc rapprocher les déclarations impériales des faits auxquels elles se rapportent. L'intérêt qu'elles présentent est surtout de faire connaître les dispositions avec lesquelles la pensée impériale aborde les situations qui sont devant nous.

L'entrevue de Salzbourg, quelle que soit l'interprétation qu'on en donnera dans les documens ostensibles de la politique officielle, est le fait actuel le plus caractéristique de la situation européenne. On pourra assigner pour principale cause à cette démarche la nécessité d'une courtoisie douloureuse, l'échange des condoléances inspirées par la fin tragique de l'empereur Maximilien. Au-dessus de l'effusion des sentimens personnels planent en ce moment les conformités d'intérêt politique qui peuvent unir la France et l'Autriche. Malgré tout ce qui a été dit sur la marche historique des grandes agglomérations nationales et sur la liberté des alliances qui nous est ouverte, il est clair que les conditions du droit public ont été gravement altérées par les derniers événemens, et il est

visible qu'il n'y aura plus de sécurité sur le continent européen tant qu'un nouveau droit public ne sera point fixé. Quand on considère les résultats des événemens d'Allemagne, il faut bien se demander si le traité de Prague n'a pas les caractères d'une trêve, ou s'il possède les conditions d'une paix définitive qui fixe d'une façon satisfaisante et durable les rapports réciproques de la Prusse avec l'Allemagne, de la Prusse avec la France et l'Autriche. Le traité de Prague est manifestement une œuvre inachevée et qui poursuit son développement. Il n'est pas vieux d'une année, et l'on peut voir déjà combien il a dépassé ses limites au profit de la politique prussienne. La politique française croyait avoir tracé ces limites par les bases de médiation de Nikolsbourg. La digue diplomatique a été débordée, elle a éclaté de toute part, les situations respectives sont devenues très différentes de ce qu'elles étaient le lendemain du traité de Prague. Le cabinet des Tuileries acquiesçait à Nikolsbourg à la division de l'Allemagne en trois groupes politiques et militaires; c'est ainsi que dans la circulaire de M. de La Valette on faisait valoir, il y a un an, au prétendu avantage de la France les effets de la dissolution de l'ancienne confédération germanique; c'est ainsi que M. Rouher, il y a six mois, rappelait le même argument en l'illustrant de l'apologue des trois tronçons. La Prusse a eu bientôt franchi les barrières qu'on croyait lui avoir opposées. Elle a fait par ses traités prompts et secrets l'union militaire avec les états du sud. Les esprits vagues et irréfléchis n'ont vu dans ce travail de la Prusse sur les états du sud que les effets d'une ambition générale et connue. Au point de vue politique, au point de vue militaire, la solidarité de guerre établie entre la Prusse et l'Allemagne méridionale apportait aux choses un changement énorme au détriment de la France. L'intérêt politique et militaire d'un grand pays comme le nôtre est un objet précis, positif, pratique, qu'on ne peut laisser déjouer avec insouciance par des sophismes mis en avant au nom de l'ambition égoïste et impatiente d'une puissance étrangère. L'établissement militaire de l'Allemagne sur la rive gauloise du Rhin a pour nous, Français, un caractère très différent, suivant que ses forteresses sont, comme dans l'ancien système, aux mains d'une confédération organisée pour la défensive et privée de puissance d'agression, ou appartiennent, comme cela devait être avec l'Allemagne à trois tronçons, à de petits états impuissans à nous attaquer, ou bien sont livrées par une alliance militaire permanente de leurs faibles possesseurs à une puissance qui concentre en elle des forces de guerre de premier ordre. C'est évidemment cette série de forteresses situées sur la rive gauche du Rhin qui irritait l'empereur, quand il dénonçait dans les discours d'Auxerre les traités de 1815, et pourtant elles ne pouvaient point alors être de grand usage contre nous à la confédération germanique. Elles nous humilieraient et nous menaceraient bien davantage au contraire, si, étant en querelle avec la Prusse, celle-ci, par ses traités avec la Hesse, Bade et la Ba-

vière, en pouvait avoir la possession immédiate. La sécurité permanente de la France est ici en jeu. On voit par cet exemple saisissant comment, par son travail intérieur en Allemagne, la Prusse pourrait étendre et envenimer contre nous les effets du traité de Prague, si nous n'en exigeons point l'exécution stricte. La question des forteresses de la rive gauche du Rhin est identique à ce qu'a été pour nous la question du Luxembourg.

Si les empiétemens de la Prusse au-delà du traité de Prague sont pour nous une chose grave et que nous ne pourrions pas tolérer sans déchéance, le péril des tendances prussiennes est bien plus menaçant encore pour l'Autriche. L'indépendance apparente des états du sud est le seul support possible de la portion allemande de l'empire autrichien. Que les états du sud se laissent absorber peu à peu par la Prusse, et l'Autriche allemande reste en l'air et n'a plus qu'à se dissoudre dans le foyer commun de l'unité germanique. Mais la malheureuse Autriche n'est pas seulement minée par le travail prussien en Allemagne; elle a un autre ennemi tenace et corrosif dans le gouvernement russe, dans le panslavisme, dans l'agitation entretenue parmi les populations chrétiennes de la Turquie d'Europe par l'esprit moscovite. L'Autriche est donc menacée et attaquée de deux côtés à la fois. Une chose augmente l'intérêt dramatique de cette situation violente de l'Autriche, c'est l'alliance maintenant séculaire, alliance étroite, intime, rendue indissoluble par la complicité dans l'oppression de la Pologne, qui unit les gouvernemens de Prusse et de Russie. S'il n'y avait pas de France en Europe, comment pourrait faire l'Autriche pour échapper à l'étreinte des deux colosses? Si l'Autriche finissait par se dissoudre, quel repos, quelle sécurité, quel honneur, resteraient-ils à la France en face de ces deux puissances maîtresses du nord et de l'orient? La circonstance est pressante; au milieu des surprises rapides dont notre époque est troublée, elle pourrait devenir terrible. Puisque de pareilles perspectives sortent des faits toutes seules, comment les sollicitudes les plus intenses du patriotisme ne seraient-elles point émues? Comment ceux qui ont charge de la conduite des événemens en France et en Autriche s'oublieraient-ils dans des amusemens frivoles et une sceptique insouciance? Les cabinets de Vienne et de Paris vont expédier des circulaires à leurs agens diplomatiques pour leur donner la consigne sur le langage à tenir et l'attitude à prendre à propos de l'entrevue de Salzbourg. Nous ignorons les insinuations qu'on pourra se permettre dans ces documens. Nous sommes certains qu'on n'aura garde de montrer les choses sous l'aspect dramatique qu'elles ont à nos yeux; mais nous ne croirions point être téméraires en avançant qu'il est impossible que les interlocuteurs impériaux n'aient point sondé dans ses profondeurs la réalité devant laquelle les événemens les ont placés.

Il ne serait ni facile ni opportun d'aborder avec des plans artificiels et

systématiquement arrangés les situations où apparaissent les causes d'un antagonisme aussi vaste. L'essentiel est d'entrer dans l'action avec des résolutions bien arrêtées sur la limite de tolérance qu'on accordera à l'adversaire, de porter aux affaires une application énergique et persévérante, de se préparer à être fort quand l'occasion viendra. La tâche de la France et de l'Autriche, si elles marchent ensemble, sera naturellement d'abord la défensive, ce qui permet de garder dans les transactions ou dans les polémiques de diplomatie l'attitude et le langage pacifiques. Nous sommes convaincus pour notre compte que, tandis que les choses resteront dans la région des discussions, ce serait pour la France un avantage moral décisif de posséder la liberté, non celle de tolérance et d'espérance, mais la liberté avec ses garanties, par laquelle l'âme des grandes nations vit, se manifeste et se prépare aux grandes actions. On jugera du patriotisme de notre gouvernement par son action envers les libertés publiques, par le concours qu'il prêtera pour élever la préparation morale du pays au niveau des intérêts patriotiques mis en jeu. Il faut éviter de se tromper à la frivolité des surfaces; il faut bien que l'on sache dans le gouvernement et en Europe que chez les meilleurs citoyens de France la fibre patriotique est vivement, douloureusement remuée. Les plus libéraux, les plus pacifiques, les plus sincèrement dévoués au progrès populaire, commencent à sentir et à prêcher avec une mâle conviction les devoirs du patriotisme le plus rigoureux, le plus positif, le plus exclusif. Ceux qui en ce moment taquent la France et la bravent la prennent pour un peuple cosmopolite, excellent à exercer l'hospitalité d'une exposition universelle. On aura bientôt fait de nous rapprendre les exigences et les passions du juste égoïsme national. Il a paru depuis quelque temps des publications remarquables, symptôme d'un mouvement d'idées qui grandit, se fortifie et s'exalte. L'académie couronnait, il y a peu de temps encore, le livre de M. Théophile Lavallée sur nos frontières naturelles; nous citons, il y a quinze jours, un vigoureux écrit de M. de Jouvencel, où, sous ce titre, *le droit des Gaules*, et par des raisons qui ne peuvent être contredites en France, l'auteur revendiquait la restitution ou l'achèvement de la vieille et permanente géographie politique de notre patrie. Un livre plus important est celui de M. Marc Dufraisse : *l'Histoire du droit de paix et de guerre de 1789 à 1815*. L'énergie du sentiment patriotique de notre ère révolutionnaire est toute vivante dans ce volume. Le cri du patriotisme blessé y prend parfois un accent trop désespéré; mais quels enseignemens irréfutables que ceux que M. Dufraisse tire des débats de nos immortelles assemblées révolutionnaires comparés aux événemens de la carrière de Napoléon! Avec le droit de guerre ou de paix réservé aux représentans du peuple, on ne se borne point à sauver l'indépendance nationale; par des traités opportuns et habilement modérés, on accroît le territoire de la France, et on obtient légitimement la frontière du Rhin. Avec le despotisme d'un seul et encore

d'un génie, on a les guerres d'ambition, d'usurpation, de conquête, de caprice; on rompt arbitrairement dans les temps prospères les paix glorieuses, on repousse dans les revers les paix honorables et sensées, et on finit par abandonner deux fois la France à la flétrissure de l'invasion étrangère. La leçon est d'hier; elle fut accablante. Sous la lumière des circonstances où nous sommes, elle reprend une autorité saisissante. Il ne devrait point être permis dans la civilisation moderne qu'une nation fût entraînée à une guerre par la volonté d'un seul, que sa participation à la résolution de guerre ou de paix ne lui fût pas demandée d'avance, alors que la question restait entière et que la politique possédait encore intacte sa liberté d'action. L'empereur n'aurait point à regretter les revers qu'il a aujourd'hui le loyal bon goût de ne point dissimuler, si la France avait pu, avant que les choses fussent engagées, être consultée sur l'entreprise du Mexique et la transformation de l'Allemagne. On aurait écarté la pensée de fonder un empire au Mexique, on se fût bien gardé de prêter à la Prusse l'alliance de l'Italie, doublée de notre neutralité attentive. Qu'on suppose que, par un accord général et simultané, le droit de guerre et de paix fût abandonné par les souverains dans tous les états européens, et qu'on se demande si après une abdication si humaine il resterait des chances de guerre.

Quoique les circonstances et des coïncidences manifestes d'intérêt rapprochent aujourd'hui la France de l'Autriche, nous faisons des vœux sincères pour que les événemens ne produisent point la nécessité d'une alliance active des deux puissances. L'alliance autrichienne n'est point un fait nouveau dans notre histoire et ne nous a jamais porté bonheur. Nous ne parlons point de celle que Napoléon improvisa avec sa brusquerie ordinaire, et qu'il poussa jusqu'à l'union des familles. Le présent rappellerait plutôt les analogies du xvme siècle, — après l'étourderie sénile de Fleury, mystifié par Frédéric II, la résolution étroite et inflexible de Louis XV d'être et de rester l'allié de la cour de Vienne. Ce fut une idée fixe de ce monarque dans la seconde moitié de son règne. Louis XV eut une autre idée fixe qui pourrait reprendre encore de la puissance dans notre époque, si l'Autriche avait un tempérament énergique, et si nous avions à soutenir une lutte contre la Prusse unie à la Russie. Louis XV eut la préoccupation constante des périls de la Pologne; ce fut la question de son règne à laquelle il s'intéressa le plus. Tout le monde sait aujourd'hui qu'elle fut pendant vingt-cinq ans l'objet constant de sa diplomatie secrète; mais l'alliance de la cour de Vienne ne lui fut d'aucun secours pour le salut de la Pologne. La participation de l'Autriche au partage fut au contraire le commencement de la série des fautes qui ont affaibli la maison de Habsbourg. Aujourd'hui comme au xvme siècle, une alliance de simple coquetterie entre Paris et Vienne serait énervante et décevante. Il faut se souvenir de nos fautes du xvme siècle afin de ne point les recommencer.

Les inquiétudes entretenues par l'état politique général de l'Europe détournent l'attention des intérêts de la politique intérieure. C'est là pourtant qu'il faudrait revenir afin de restaurer chez nous la vie publique. Toujours occupé de saisir les imaginations par des mesures générales, même en matière d'intérêts matériels, le gouvernement vient de mettre à l'ordre du jour un projet d'achèvement des chemins vicinaux. Certes la multiplication des voies de communication est un intérêt constant et de premier ordre. Les moyens financiers d'exécution sont la grande affaire. L'empereur a fait du plan financier conçu pour achever en peu d'années nos chemins vicinaux l'objet d'une lettre adressée au ministre de l'intérieur. Ce plan, pour un grand nombre de communes et de départemens, n'avancera pas beaucoup les choses. Au demeurant, sauf une petite allocation de l'état échelonnée sur quelques années, les dépenses retomberont sur les communes et les départemens. Toutes les communes, tous les départemens, ne sont cependant point dans des situations identiques sous le rapport des ressources. Les régions où la construction des chemins vicinaux est en retard sont justement celles où les ressources manquent. Pour couvrir la dépense, il faudra élever le maximum des centimes additionnels que les départemens et les communes sont autorisés à s'imposer. On a imaginé une nouvelle sorte d'institution de crédit pour avancer aux localités les sommes dont elles auront besoin et qu'elles amortiront en trente années avec le produit des centimes nouvellement ajoutés à leurs contributions. L'état eût pu, ce nous semble, organiser ce concours de crédit sous une forme moins onéreuse. La caisse des chemins vicinaux doit émettre des obligations trentenaires garanties par lui. Les obligations trentenaires sont le moins favorable des moyens de crédit dont il puisse disposer. D'ailleurs, dans la situation actuelle des choses, la caisse des dépôts et consignations fait déjà les prêts aux communes. On ne voit pas qu'à côté de cette caisse, dont les ressources considérables sont alimentées en partie par les fonds des communes, il fût nécessaire d'élever une institution nouvelle. Peut-être, dans un moment de stagnation des affaires et de diminution des profits du travail, n'était-il pas bien opportun d'envelopper dans une mesure générale des départemens et des communes à qui ne sourira nullement une dépense accompagnée d'une augmentation d'impôts.

La question financière devient en Autriche l'affaire urgente. Il y a d'abord à faire entre les deux parties des états autrichiens, la Hongrie et les provinces qui en sont séparées par la Leitha, le partage des charges de l'empire. Des députations représentant les deux aggrégations délibèrent pour fixer entre elles la proportion des charges. Les Hongrois, à qui on demande plus de trente pour cent de la somme totale, n'en veulent donner que vingt-cinq pour cent. Peut-être les représentans des provinces sont-ils un peu jaloux des Hongrois, et veulent-ils faire payer à la Hongrie quelque chose pour les privilèges dont elle jouit. Cette petite querelle

de ménage ne retardera pas longtemps, nous l'espérons, la conclusion d'arrangemens financiers entre les deux parties de la monarchie autrichienne. Le budget général de M. de Becke viendra ensuite. On prétend que le budget autrichien se soldera par un déficit de cent millions de florins. Une pareille pénurie suffirait seule pour conseiller la prudence à l'Autriche dans la direction de sa politique. Le repos de la paix et l'usage des nouvelles libertés publiques répareront sans doute les effets de cette détresse financière. La Hongrie, qui est satisfaite politiquement, a l'air de vouloir s'appliquer de bon cœur au progrès économique. Des sociétés s'y fondent avec facilité pour l'établissement d'utiles institutions de banque et la construction de voies ferrées. La récolte des céréales y a été magnifique cette année et donne lieu à des exportations considérables et lucratives. Les Hongrois sont enchantés au surplus de l'application consciencieuse et de la loyauté avec lesquelles leur roi remplit ses devoirs constitutionnels. On dit que le roi de Hongrie montre une remarquable aptitude pour le travail et témoigne dans le conseil d'une déférence pleine de sincérité aux avis de ses ministres. Il y a du côté de la Hongrie comme une lueur souriante dont le reflet effleure la figure de François-Joseph depuis qu'il s'est abrité sous la couronne de saint Étienne aux applaudissemens d'un peuple réconcilié.

La politique en Italie est traînante comme partout. Garibaldi rôde toujours vers la frontière de l'état romain; mais on ne lui fait aucun signe de Rome même. On dirait que les Romains se résignent à leur sort et ne veulent point recevoir l'affranchissement du dehors. La légion d'Antibes, la lettre du maréchal Niel, le problème de savoir si le gouvernement italien a fait à Paris des représentations sur cette lettre et quelle réponse aurait été donnée par la France aux remontrances italiennes, tout cela n'excite plus guère la curiosité. M. Rattazzi paraît s'adonner tout entier à l'opération fondée sur les biens ecclésiastiques. L'émission des obligations qui seront la représentation et le titre d'échange du domaine clérical va être bientôt commencée. La Banque de Florence, en se procurant une somme d'or modérée, pourra étendre la circulation de ses billets et seconder la souscription des obligations ecclésiastiques. Il s'ensuivra probablement une dépréciation du change, et on passera ainsi quelques mois. L'expédient ne serait point fâcheux, s'il devait servir de transition à la réalisation d'un système régulier et équilibré. Le malheur, c'est qu'au bout il n'y a ni système ni principes. Quand le produit de la première émission des bons ecclésiastiques aura été dépensé, on se trouvera, après avoir usé une importante ressource, dans le même état qu'aujourd'hui, avec un écart énorme entre la recette régulière et la dépense forcée. Un ministre plus prévoyant que M. Rattazzi et plus soigneux d'assurer l'ordre et l'exactitude dans l'administration des finances italiennes n'eût point appliqué la ressource extraordinaire sans établir la

certitude d'un accroissement du revenu des impôts. On estime qu'il faudra et qu'on pourrait déjà par des taxes nouvelles, rudes sans doute, mais supportables obtenir une augmentation de 100 millions pour le revenu de l'Italie. Le budget ordinaire étant ainsi renforcé, on eût comblé avec le produit des biens du clergé les déficits antérieurs sans appréhension de déficits futurs. Aujourd'hui au contraire, en se servant de la réalisation des propriétés ecclésiastiques pour faire face aux besoins journaliers, en omettant de préparer l'augmentation du revenu ordinaire, on marche les yeux ouverts à une impuissance radicale. Pour consentir à faire ainsi en matière de finances de la politique au jour le jour, M. Rattazzi doit être doué d'un bien rare et insouciant optimisme. Les circonstances où l'Italie est aujourd'hui placée demanderaient plus d'application chez ceux qui la gouvernent et récompenseraient d'ailleurs cette application par des facilités qui n'avaient été encore à la disposition d'aucun cabinet italien. Le devoir de l'application est pressant pour les gouvernans italiens, car leur pays a des dettes considérables et urgentes. La facilité de régler la situation financière est plus grande qu'autrefois, car il n'y a plus d'inconnu dans les frais d'établissement de l'unité nationale; le chiffre du déficit est arrêté, il n'y a plus qu'à le couvrir par des réalisations de ressources et à en prévenir le retour par la diminution possible des dépenses et un accroissement certain de revenu. M. Rattazzi aurait dû faire servir la majorité qui s'est formée autour de lui à la solution immédiate et non à l'ajournement par temporisation du problème financier de l'Italie.

Les maladies qui dominent dans ce qu'on pourrait appeler l'hôpital de la politique européenne sont les maux de langueur, les plaies paresseuses et inguérissables. Sur plusieurs points, le mal et la douleur se trahissent par des agitations partielles, par de lents soubresauts; mais la maladie n'est pas assez énergique pour s'épuiser dans une crise ardente ou pour emporter le patient. L'Espagne ne révèle-t-elle pas son malaise de cette façon par de petites insurrections locales sans portée avouée et sans nom, et par les rigueurs de son gouvernement impuissantes à fonder l'ordre régulier? Les agitations des populations chrétiennes de la Turquie d'Europe, ostensiblement fomentées d'ailleurs par des propagandes ambitieuses, sont un cas pathologique du même genre. Elles sont la conséquence d'une lésion dont le malade ne peut se guérir, et qui ne peut tuer le malade. L'heureux effet d'une entente active de l'Autriche et de la France s'accommodant au bon sens et à la rectitude de la politique anglaise serait peut-être de calmer par des moyens sains et honnêtes la fermentation du détrit des races orientales. Il faudrait qu'il fût établi par les manifestations positives des grandes puissances qui prendraient une bonne fois la tutelle des races chrétiennes orientales et obtiendraient pour elles de légitimes satisfactions que nous ne souffririons point leur



docilité aux excitations des propagandes russes. On devrait en effet se garder des déviations de patriotisme dont quelques braves gens nous donnent le spectacle au sujet de la question d'Orient. Il est d'un intérêt palpable pour la France que l'Orient ne soit point livré à l'influence russe et à des luttes sanglantes. Ceux qui chez nous encouragent l'anarchie des soulèvements chrétiens contre la Turquie nuisent, sans qu'ils aient l'air de s'en douter, à un intérêt français de premier ordre et jouent la partie de nos ennemis. Les chrétiens orientaux ne méritent pas les sympathies enthousiastes que quelques-uns leur témoignent, et il y a peut-être un fanatisme qui ne devrait point être de notre siècle dans la politique déclamatoire qui ne craint pas de demander ou l'extermination ou l'expulsion en masse de plusieurs millions de Turcs établis en Europe. Aux efforts de dissolution qui s'acharnent sur l'Orient, la France, l'Autriche, l'Angleterre, devraient opposer une politique concertée et forte.

Pour faire en politique un voyage de santé, il faut aller en Amérique. Les formes de gouvernement et les luttes de partis produisent aux États-Unis des accidens bien faits pour scandaliser les têtes sages et disciplinées de notre hémisphère. Un président qui travaille à contrecarrer le parti qui l'avait porté au pouvoir, un chef de pouvoir exécutif en lutte avec les assemblées délibérantes, les attaquant sans cesse et constamment réduit par elles à l'impuissance, ces façons bourruées et violentes dans les rapports de l'exécutif et du pouvoir représentatif, si étranges qu'elles puissent paraître aux Européens, ont un air de force saine et sont l'intéressante parade d'un peuple plein de sévé. La lutte que le président Johnson et le congrès avec sa majorité radicale soutiennent l'un contre l'autre a des péripéties qui éclatent même dans l'intervalle des sessions. On se souvient que le congrès a renversé les projets de reconstruction que Johnson avait conçus en faveur des états du sud qui avaient tenté la rupture de l'union par la guerre civile. Ces projets, trop favorables aux états du sud, n'assuraient point une suffisante garantie à la cause de l'Union américaine. Furieux de la résistance du congrès, Johnson employa contre les actes du sénat et de la chambre toutes les prérogatives du pouvoir exécutif. Il opposa son *veto* à toutes les mesures touchant à la reconstruction du sud adoptées par le congrès ; mais aux États-Unis le chef du pouvoir n'a qu'un *veto* suspensif qui tombe devant une certaine proportion des voix de la majorité dans les chambres. Les *veto* du chef de l'exécutif échouèrent presque tous contre l'inflexible ténacité de la majorité radicale du congrès. La supériorité du pouvoir législatif sur le pouvoir exécutif fut établie d'une façon irréfragable. Depuis les vacances du congrès, Johnson a cherché ailleurs ses moyens de vengeance contre les radicaux. Il a exclu de leurs emplois plusieurs fonctionnaires élevés, militaires ou civils. Il a demandé d'abord sa démission à M. Stanton, le ministre de la guerre de M. Lincoln.

M. Stanton répondit par un refus, et il fut destitué après une délibération du cabinet. Le congrès s'était bien douté des représailles que Johnson voudrait exercer sur les grands fonctionnaires d'origine radicale, et il avait promulgué une loi qui interdisait au président de destituer les ministres nommés par lui. M. Stanton eût été couvert par cette loi, s'il eût été appelé au ministère par M. Johnson; mais sa nomination avait été faite par Lincoln, et par conséquent le bénéfice de la nouvelle loi, grâce à cette distinction subtile, ne lui était point applicable. Johnson ne s'est point contenté de la destitution du ministre de la guerre, il prive de leurs commandemens plusieurs généraux influens placés à la tête des circonscriptions militaires du sud et qui exécutaient la reconstruction avec l'énergie des idées radicales du congrès. C'est ainsi qu'il a déplacé le général Sickles et qu'il a retiré le commandement du district du New-Orléans au plus brillant peut-être des généraux des États-Unis, au général Sheridan, ce chef de cavalerie dont les militaires européens étudient les innovations efficaces dans l'emploi de cette arme, le vainqueur de la bataille des Cinq-Fourches et des combats des derniers jours livrés autour de Petersburg et de Richmond. M. Johnson a remplacé M. Stanton par le général Grant, lequel étant au service comme général en chef de l'armée américaine, a allégué, pour motiver l'acceptation du ministère, l'obéissance hiérarchique qu'il doit au président comme commandant suprême des forces du pays. La soumission de Grant à l'ordre présidentiel qui l'investit du ministère de la guerre est loin cependant d'avoir été absolue; il a résisté d'abord au déplacement de Sheridan, porté au commandement du Missouri, et a exigé que toutes les mesures prises par son compagnon d'armes à la Nouvelle-Orléans fussent maintenues. Voilà les obstacles que rencontre aux États-Unis le chef du pouvoir exécutif dans l'exercice de son autorité. Ces obstacles ont été posés par des lois comme des garanties contre les erreurs et les fautes du pouvoir exécutif. On peut en juger dès à présent l'efficacité; on l'appréciera peut-être mieux lorsque le congrès, rentrant en session, pourra s'occuper des incartades du président Johnson.

E. FORCADE.

---

#### L'INSURRECTION ESPAGNOLE.

Une insurrection en Espagne, ce n'est malheureusement ni un fait nouveau ni une circonstance bien extraordinaire. Depuis quarante ans, à part quelques périodes privilégiées, relativement paisibles et régulières, qui auraient pu certes durer si les passions ne l'emportaient toujours au-delà des Pyrénées sur les intérêts du pays, à part ces périodes passagères, qu'est-ce donc que la vie de l'Espagne, si ce n'est une série d'insurrections, un champ de bataille où toutes les ambitions, tous les ressentimens, se disputent un pouvoir précaire et graduellement abaissé?

Tantôt ce sont les progressistes, tantôt ce sont les modérés qui se jettent dans l'arène. Chaque parti triomphe par les armes et est abattu par les armes. Chaque parti passe tour à tour par cette déplorable alternative : vainqueur, il prétend à la domination exclusive ; vaincu, il est exilé, il émigre en France ou en Portugal et va préparer une revanche qui jusqu'ici n'a jamais manqué. La conséquence à la longue, c'est cette situation extrême et violente qu'on voit aujourd'hui, où le gouvernement, sous un nom constitutionnel, n'est plus qu'une dictature sommaire, où les oppositions, ne se contentant plus désormais de révolutions ministérielles, poursuivent ostensiblement la ruine des institutions fondamentales, de cette royauté qui a été un jour le symbole de la résurrection libérale de l'Espagne, et qui avec des directions plus sages aurait pu pour longtemps rester hors de toute atteinte. Voilà le fruit, le triste fruit de ces luttes qui s'aggravent en se renouvelant sans cesse, et où il ne reste plus que la force des ambitions irritées, de toutes les passions personnelles qui semblent se donner rendez-vous dans un dernier combat. C'est là le caractère de cette insurrection qui vient encore d'éclater. Elle n'est point certes plus extraordinaire que toutes les autres, et de toutes celles qui ont eu lieu elle a été assurément la moins imprévue. Depuis six mois, tout le monde l'annonçait chaque matin. Des programmes étaient presque publiquement débattus. Ceux qui devaient la diriger ou y prendre part, on les connaissait; les points d'attaque qu'elle devait choisir étaient faciles à prévoir. Elle a fini par éclater, et il y a quinze jours qu'elle se prolonge confusément, obscurément, au milieu de ce feu croisé de nouvelles contradictoires qui devient la partie comique de tous les événemens politiques et particulièrement de toute échauffourée espagnole. Le télégraphe aidant, on finit par n'y plus rien voir et n'y plus rien comprendre.

Où en est-elle aujourd'hui, cette insurrection, et qui pourrait bien le dire? — Elle est dispersée et refoulée sur la frontière française, annonce chaque jour le télégraphe officiel. — Elle va de triomphe en triomphe, elle prend des villes, et d'un instant à l'autre elle embrasera l'Espagne, répond le télégraphe révolutionnaire. Depuis quinze jours, ce dialogue peu nouveau et en vérité peu intéressant déroute et distrait la curiosité des novellistes dans l'intervalle des entrevues d'Allemagne et des voyages impériaux. Ce qui est certain, c'est que cette insurrection était évidemment un coup décisif tenté par les oppositions radicales non plus seulement contre le ministère Narvaez, mais contre la reine elle-même, contre la monarchie. Ce qui n'est pas moins certain, c'est que jusqu'ici, malgré tout, elle n'est point en progrès. Elle ne semble point avoir dépassé les provinces du nord; elle est restée concentrée en Catalogne et en Aragon avec quelques ramifications du côté de Valence. Elle n'a point emporté de villes comme on l'a dit, et n'a vu tomber en son pouvoir ni Saragosse ni Barcelone. Son plus grand exploit se réduit à une rencontre où a péri

un général expédié de Madrid par le gouvernement. Jusqu'ici, pour rester dans le vrai, on peut dire que l'insurrection n'a provoqué ni défections sérieuses dans l'armée ni soulèvement dans le pays. Cette fois encore, c'est le général Prim qui est à la tête du mouvement; mais où est le général Prim au milieu de tout cela? Voilà sur quoi le télégraphe ne se prononce pas. Est-il à Bruxelles ou en Angleterre? Est-il dans quelque vallée pyrénéenne, guettant un premier succès, ou caché à Barcelone?

Prim passe à l'état de mythe, il devient en vérité un personnage légendaire qui est partout et qui n'est nulle part. Depuis deux ans, il se démène, il conspire et ne s'en cache guère; depuis sa célèbre retraite vers le Portugal, lors de sa première prise d'armes au mois de janvier 1866, il prépare l'insurrection, s'adressant tantôt à l'armée, tantôt au peuple. Puis, au moment venu, on ne sait plus où il est, il ne paraît pas plus en Catalogne qu'il ne parut l'an dernier dans le mouvement du 22 juin à Madrid. Le général Prim n'est point tenu évidemment de donner avis de sa présence à ceux qu'il va combattre ni même au public. Ce n'est pas moins une chose curieuse qu'une insurrection commençant et se prolongeant pendant quinze jours sans qu'on entende parler de celui qui la dirige et en a donné le signal! Quant aux autres chefs qui courent la Catalogne et l'Aragon avec leurs bandes, ce sont pour la plupart des hommes assez obscurs, quelques-uns anciens généraux ou anciens colonels, comme Contreras, Moriones, Lagunero. Le plus saillant, à ce qu'il semble, est ce pauvre général Pierrad, que le télégraphe promène sur tant de points à la fois, officier fort brave, mais aussi sourd que brave, condition singulière pour un chef d'insurgés, et que des mécontentemens aigris ont jeté dans ces bagarres. C'était déjà lui qui, au mois de juin 1866, dirigeait le mouvement dans la courte et sanglante lutte qui eut lieu à Madrid. Que va-t-il arriver maintenant de cette échauffourée nouvelle?

La vérité est que cette insurrection a une triste gravité, moins peut-être par ce qu'elle peut faire aujourd'hui que par la situation qu'elle révèle. Cette situation, pour tout dire, n'est rien moins que rassurante, et ce qu'il y a de plus terrible, c'est que le gouvernement lui-même est engagé dans une voie où il ne peut que provoquer des luttes à outrance. Depuis treize mois qu'il est au pouvoir, le ministère du général Narvaez semble n'avoir eu qu'une pensée, la compression, qu'il colore vainement du prétexte d'une nécessité patriotique, la nécessité d'arrêter le torrent révolutionnaire, de raffermir l'ordre, de ramener la sécurité, de réorganiser les finances. Tout cela est fort juste sans doute, mais ne s'obtient guère par de tels moyens. Combien faudra-t-il encore d'expériences pour montrer que la dictature promet ce qu'elle ne peut tenir, qu'elle ne fait que provoquer des révolutions nouvelles en les légitimant? Par le fait, le ministère du général Narvaez n'a point du tout rétabli l'ordre, ni ramené la sécurité, ni réorganisé les finances, qui ne sont pas en meilleur

état que par le passé. Arrivant au pouvoir il y a un an, au lendemain d'une insurrection sanglante réprimée par d'autres, il aurait pu assurément, sans manquer de vigilance et d'énergie, travailler à un certain apaisement des esprits, réduire ses adversaires à l'impuissance par l'autorité d'une politique conciliante et forte. Il n'a malheureusement rien fait de semblable. Il a épuisé tous les procédés de la compression, il s'est laissé aller un jour à emprisonner, à exiler le président du sénat, le président du congrès; il a réduit la presse au mutisme, il a fait des lois comme il a voulu, et après six mois d'état de siège il a cru sauver les apparences en rassemblant un congrès par lequel il a fait tout approuver. Il a pensé être en sûreté parce qu'il faisait le silence autour de lui, parce qu'il domptait toutes les résistances et ne souffrait aucune contradiction même dans les plus étroites limites de la loi. Il n'a réussi qu'à envenimer la lutte, à se créer à lui-même une situation impossible entre les absolutistes purs, aux yeux desquels il n'a pas fait encore assez, et des adversaires d'un autre genre qui ne sont pas tous certainement des révolutionnaires, des ennemis de la dynastie. En un mot, il a poussé les choses à bout de telle sorte qu'il lui est difficile de revenir en arrière.

C'est là ce qui a fait la force de l'insurrection; ce qui fait sa faiblesse, c'est elle-même, c'est la manière dont elle s'est engagée, c'est son chef, c'est son programme. C'était, il faut en convenir, une étrange façon de préparer une insurrection, que de l'annoncer presque à jour fixe. Le gouvernement espagnol savait ce qui le menaçait; il savait à peu près par où il allait être attaqué, et il s'est trouvé, au moment voulu, comme capitaine général à Barcelone, un homme qui a le mérite d'une volonté forte à l'appui de dangereuses convictions absolutistes, c'est le général Pezuela, comte de Cheste, qui, pour lui, ne cédera pas facilement, on peut y compter. Quant au chef de l'insurrection, quant au général Prim, il aurait certes toutes les qualités nécessaires, s'il suffisait de la bonne volonté de devenir un personnage. Le général Prim peut se croire spécialement appelé à être président du conseil ou même président de république au besoin; il peut se piquer d'émulation et avoir l'ambition d'arriver, lui aussi, à tout, parce que Espartero, Narvaez, O'Donnell, ont été à la tête du gouvernement. Malheureusement pour lui, avec son passé fort mêlé, il inspire peu de confiance, et aux yeux de bien des Espagnols, le drapeau d'une révolution semble singulièrement placé dans ses mains. Ce ne sont pas à coup sûr les généraux de l'union libérale qui l'appuieront. Le parti démocratique lui-même ne peut voir dans ce pétulant ambitieux qu'un futur dictateur de plus. Les habiles parmi les progressistes ne s'allient à lui que parce qu'ils espèrent le dominer. Tout cela ne fait pas une situation bien triomphante. Et le programme même de l'insurrection, quel est-il? On ne le sait au juste, quoiqu'on le devine aisément. C'est évidemment le résultat d'un compromis entre des nuances

diverses du parti progressiste et du parti démocratique s'unissant dans l'action sans avouer leur dernière pensée. Le but immédiat est clair, c'est le renversement de la reine Isabelle; mais après! où veut-on aller? Est-ce à la république, est-ce à la monarchie sous une dynastie nouvelle, est-ce à une régence, est-ce à l'unité ibérique? Voilà l'obscurité. Il en est résulté ce quelque chose d'hybride qui n'est ni un mouvement militaire, ni un mouvement populaire, ni une insurrection républicaine, ni un soulèvement pour une royauté nouvelle. J'ajoute que l'insurrection actuelle ne saurait avoir quelques chances que si elle s'emparait de quelque ville importante dont elle pourrait faire un centre d'action, car pour les campagnes de la Catalogne, il ne faut pas s'y tromper, elles se soulèveraient plutôt à la voix d'un chef carliste. Cabrera aurait plus de chances que Prim.

Voilà donc où en sont les choses après quinze jours de confusion et d'obscurité. Si l'insurrection espagnole n'est pas aussi complètement vaincue qu'on le dit à Madrid, elle n'est point évidemment en progrès; mais admettons même qu'elle soit définitivement abattue, que résulte-t-il de cette victoire du gouvernement de la reine? Le ministère en a-t-il plus de force? la confiance va-t-elle rentrer subitement dans les esprits au-delà des Pyrénées? C'est là malheureusement le vice de cette situation, qu'une victoire ne tranche aucune difficulté et laisse l'avenir de demain tout aussi obscur. Le ministère lui-même sera peut-être plus exposé le lendemain que la veille, car il est pressé par toutes les influences absolutistes qui l'enveloppent, et le successeur du général Narvaez est peut-être déjà trouvé dans le général Pezuela, à qui reviendra la plus grande part dans cette victoire. Réaction, insurrection, ce sont les deux écueils entre lesquels se débat l'Espagne, faute de trouver des hommes qui comprennent qu'une politique vraiment, sincèrement libérale, est la meilleure et même encore la plus sûre contre des dangers qui renaîtront demain, si on parvient à les dominer aujourd'hui

CH. DE MAZADE.

## ESSAIS ET NOTICES.

### LES COMÈTES ET LES ÉTOILES FILANTES.

La même curiosité rétrospective qui pousse les géologues à fouiller le sol de la terre pour y lire l'histoire des âges passés s'est emparée des astronomes depuis qu'ils ont déchiffré la plupart des énigmes que les mouvemens compliqués des sphères célestes offraient à la sagacité humaine. Il s'agit maintenant de savoir d'où viennent ces corps et quel

sort leur est réservé; par quelles transformations successives ils ont passé avant de prendre l'aspect sous lequel ils nous apparaissent, et quel en peut être le terme final de développement. Nous voilà donc en pleine cosmogonie, et les perspectives que la science nous ouvre sur l'inconnu, si elles ne sont pas plus poétiques que les fictions de la mythologie, ont assurément plus de grandeur. Cela ne veut pas dire que les résultats obtenus soient nécessairement vrais; il y a quelquefois de la rêverie dans les calculs comme ailleurs, car l'analyse mathématique n'est qu'un instrument qui sert à développer les conséquences d'une hypothèse.

Laplace a inauguré ce genre de spéculations par sa note sur l'origine et la formation du système planétaire. Le soleil, une ancienne nébuleuse qui s'est condensée en se refroidissant, les planètes, des anneaux détachés de l'immense atmosphère de ce chaos tournant, abandonnés aux étapes successives du mouvement de retraite et de concentration qui s'est terminé par la naissance du globe solaire, voilà les conceptions qui servent de base au système cosmogonique de l'illustre géomètre français. Sans être en définitive démontré ni hors de contestation, ce système se recommande cependant par le nombre des faits dont il rend compte d'une manière très satisfaisante. La communauté d'origine des planètes et de leurs satellites fait comprendre pourquoi les mouvemens de translation et de rotation de ces corps sont tous dirigés dans le même sens, qui est aussi celui de la rotation du soleil; elle explique également le peu d'inclinaison des orbites. La fluidité primitive des sphères planétaires est attestée par l'aplatissement qu'elles ont subi, et pour la terre en particulier la géologie a fortifié cette hypothèse par une foule de découvertes plus ou moins récentes. Dans ces derniers temps, l'étude chimique des aérolithes et l'analyse spectrale des étoiles ont encore apporté des preuves nouvelles en faveur des idées de Laplace. M. Faye, en parlant des résultats de ces recherches, a essayé de préciser les phases par lesquelles doit passer une nébuleuse qui devient soleil. Une masse gazeuse assez chaude pour que les différens élémens qui la composent ne puissent pas se combiner chimiquement rayonne très peu et n'offre par conséquent qu'un faible éclat. C'est la phase des nébuleuses proprement dites, phase d'une durée immense à cause de la lenteur avec laquelle s'opère le refroidissement. A mesure que la chaleur interne s'en va par la surface qui touche au vide glacial des espaces célestes, la température des couches supérieures s'abaisse, et le jeu des affinités commence à s'y manifester. Il s'y forme des dépôts de matières solides ou liquides qui contribuent dans une proportion très notable au rayonnement de l'astre naissant, comme les parcelles de carbone alimentent la lumière d'une flamme de gaz; mais, la lumière devenant plus vive, il se perd aussi plus de chaleur. En même temps ces scories tombent vers le centre de la masse et s'y volatilisent de nouveau, ce qui donne lieu à un

échange de courans ascendans et descendans, à une sorte d'ébullition de haut en bas. La nébuleuse se transforme ainsi peu à peu en étoile variable, elle offre l'aspect d'un soleil rempli de taches mobiles. Le rayonnement devient alors plus actif, tous les phénomènes se précipitent, et la phase solaire, la phase brillante marche vers sa fin. Toutefois, lorsqu'un soleil se hâte, cela peut encore durer quelques millions d'années! Le froid gagne enfin les couches profondes, et l'astre s'enveloppe d'une croûte pâteuse qui se solidifie avec le temps, protégeant comme un vêtement imperméable un noyau liquide. Là se conserve la dernière étincelle du feu céleste. Nous entrons dans la phase géologique, dans la phase du soleil éteint. L'étoile devient un globe obscur, modérément chaud, entouré d'une atmosphère, habitable. Sous cette forme elle poursuit encore sa course pendant bien des siècles, mais la masse interne finit par se pétrifier elle-même, l'ancien soleil perd le dernier reste de chaleur qu'il gardait de son origine; la vie cesse alors d'y être possible.

Les comètes étaient pour Laplace de petites nébuleuses errantes, étrangères au système planétaire. Formées par la condensation de la matière cosmique qui paraît être disséminée avec profusion dans l'univers, elles cheminent dans tous les sens jusqu'à ce qu'elles rencontrent un soleil dont la puissante attraction les entraîne. Sous cette influence irrésistible, elles décrivent des orbites allongées : on les voit d'abord se précipiter vers le soleil comme si elles allaient y disparaître; mais l'excès même de la vitesse acquise les sauve de la destruction, elles ne font que tourner autour du foyer qui les attire, et s'éloignent ensuite de nouveau pour se perdre dans l'immensité. Ce n'est que dans des cas très rares qu'elles se résignent à parcourir des orbites rentrants, des ellipses, et à revenir d'une manière périodique dans le voisinage immédiat du soleil. Le nombre de ces hôtes chevelus qui ont fixé leur résidence dans le domaine de notre soleil est très restreint en comparaison de celui des comètes qui s'en vont sans retour. La plupart décrivent des orbites de forme parabolique ou hyperbolique dont la naissance et la fin sont dans l'infini. Ces orbites ou trajectoires sont si flexibles à cause de la faiblesse des masses cométaires, que les planètes elles-mêmes les dérangent souvent; la comète de Lexell a été complètement jetée hors de sa voie par l'attraction de Jupiter. Pour donner une idée de l'ordre de grandeur des masses cométaires, je dirai que M. Édouard Roche assigne à la grande comète de Donati un poids égal à celui d'une sphère d'eau de 800 kilomètres de diamètre.

Il y a deux ans, un astronome hollandais, M. Hæk, a soumis les orbites des comètes déjà observées à une révision qui l'a conduit à des conclusions fort intéressantes. D'après M. Hæk, il existe dans l'univers des systèmes cométaires indépendans, tout aussi bien que des systèmes planétaires et des systèmes de nébuleuses. Ces troupeaux célestes parcourent des orbites très allongées autour de quelque centre d'attraction



inconnu. De temps à autre, une comète isolée ou bien un groupe de comètes se détache de la bande et va faire une visite dans le domaine d'un soleil voisin, visite passagère, à moins que les visiteurs ne se trouvent pris et contraints de marcher désormais dans un orbe fermé autour de l'astre qui s'en est emparé. Les comètes nous arrivent donc en général de quelque étoile fixe. Le soleil modifie leur route, qui a déjà subi l'influence perturbatrice des autres étoiles dont elle a traversé la sphère d'action. Quelquefois plusieurs comètes nous viennent du même point de l'espace, ce sont des groupes qui ont entrepris un voyage en commun.

M. Hæk démontre que parmi les comètes connues on peut reconnaître l'existence de ces sortes d'associations. Si deux comètes sont venues ensemble du même point de l'univers, elles ont fait leur apparition dans la même région de la sphère céleste, et, en remontant dans le passé, nous les trouverons à la même distance du soleil. C'est ce qui a lieu en effet pour un certain nombre de couples signalés par l'astronome hollandais. M. Hæk a même réussi à former quelques groupes de trois et un de cinq comètes dont la parenté ne paraît pas douteuse. Ainsi la troisième comète de 1860 constitue avec la première et la sixième de 1863 une triade des plus remarquables. Elles ont paru dans le même point du ciel; leurs trois routes se rapprochent si étroitement qu'elles semblent se réunir en faisceau. M. Hæk a cherché quelle était la distance qui séparait ces astres du soleil à des époques reculées. En 1648, ils ont été tous les trois à 200 rayons de l'orbite terrestre, ou à 3 milliards de myriamètres; en 1260 à 6 milliards, et en 757 à 9 milliards de myriamètres. Il en résulte qu'ils ont navigué de conserve pendant plus de mille ans.

Les trois comètes de 1672, de 1677 et de 1683 ont également paru dans une même région du ciel et à peu d'intervalle (cinq et six ans). On aurait pu croire qu'elles constituaient un autre groupe de comètes associées; mais les points d'intersection de leurs orbites n'offrent pas le rapprochement qui se remarque dans le cas précédent. La comète de 1672 est donc étrangère aux deux comètes de 1677 et de 1683, seulement voici ce qui est tout à fait inattendu et vraiment curieux : les deux dernières font partie du groupe dont trois membres nous ont visité en 1860 et en 1863. Leurs orbites ont le même point de rencontre que les trois autres, et l'on peut démontrer que les deux astres chevelus sont restés ensemble pendant au moins mille ans, précédant toujours les trois comètes de 1860 et de 1863 d'environ un milliard de myriamètres. Il faut en conclure que les cinq astres sont des émissaires d'un même foyer cométaire, et ce foyer paraît situé dans la constellation de l'Hydre mâle, non loin de la Grande-Nue. L'étoile qui nous a envoyé ces messagers est d'ailleurs, selon toute probabilité, tellement loin de nous, qu'une inégalité minime des vitesses originelles pouvait avancer de deux siècles l'arrivée des deux astres qui ont abordé dans les parages solaires vers la

fin du xvii<sup>e</sup> siècle. Rien n'empêche donc d'admettre que tous les cinq ont quitté leur foyer à la même époque. M. Hæk n'a formé ses combinaisons qu'avec des comètes qui ont paru à moins de dix ans de distance; mais l'exemple qui vient d'être cité prouve assez que cette période est trop restreinte, et tout porte à croire que le nombre des groupes de même origine deviendrait bien plus grand par des recherches plus étendues.

Que deviennent les comètes qui se détachent ainsi du système auquel elles appartenaient pour suivre des routes indépendantes? Une opinion déjà ancienne, à laquelle plusieurs faits récemment constatés semblent donner un certain degré de probabilité, veut que la matière cométaire s'épuise peu à peu en se disséminant dans l'espace. Képler, dans sa *Physiologie des comètes*, compare ces astres aux vers à soie qui épuisent leurs forces en filant des cocons; ils finissent, dit-il, par se dissiper et s'éteindre en abandonnant le long de leur route ces émanations qui forment les chevelures et les queues. M. d'Arrest a fait remarquer dernièrement que l'affaiblissement successif de la comète d'Encke, qui avait déjà frappé Encke lui-même, semble indiquer une perte de substance que cet astre subissait d'une manière continue depuis le jour où il fut découvert. La comète de Gambart nous réservait un spectacle bien autrement inattendu. Vers la fin du mois de décembre 1845, on la vit un beau matin se dédoubler et donner naissance à une nouvelle petite comète, qui l'accompagnait encore à son retour en 1852. Depuis, on ne l'a pas revue. On l'attendait l'année dernière, toutes ses positions avaient été calculées d'avance avec un soin minutieux, mais les astronomes ont eu beau la chercher, ils n'ont rien découvert, et il reste peu d'espoir qu'on la retrouve jamais. Il est donc possible qu'elle n'existe plus. Il suffit d'ailleurs de regarder avec un peu d'attention les admirables dessins de la comète de Donati que M. Bond a publiés dans les annales de l'observatoire de Cambridge pour y découvrir les traces visibles d'un éparpillement incessant de la substance cométaire. Les couches de poussière cosmique que l'astre abandonne sur sa route s'étendent comme des voiles légers sur les régions qu'il vient de franchir. On rencontre des vestiges d'un phénomène analogue dans quelques dessins plus anciens.

Les débris des comètes remplissent donc les espaces interstellaires. Ne serait-ce pas là l'origine des étoiles filantes? Cette idée était déjà vaguement formulée par Képler, reprise ensuite et développée très ingénieusement par Chladni dans son célèbre ouvrage sur les météores ignés. Elle a reçu l'année dernière une éclatante confirmation par une découverte dont l'honneur revient à un astronome italien, M. Schiaparelli, directeur de l'observatoire de Milan. M. Schiaparelli s'était simplement proposé de déterminer les orbites des météores qui nous arrivent par essaims vers les mois d'août et de novembre. Le hasard, qui vient si souvent en aide aux travailleurs, lui fit trouver plus qu'il ne cherchait.

Il reconnut que ces astéroïdes suivent exactement les mêmes routes que deux comètes qui ont été observées, l'une l'an dernier, l'autre en 1862. Une pareille coïncidence est trop significative pour être attribuée à des circonstances purement fortuites : on est presque forcé d'en conclure que les deux comètes font partie des essaims d'août et de novembre, qu'elles ne sont elles-mêmes que deux monstrueuses étoiles filantes.

Les pluies de météores qui sillonnent le ciel à ces deux époques de l'année semblent offrir une périodicité qui est surtout nettement caractérisée pour le phénomène de novembre. Tous les trente-trois ans, — trois fois par siècle, — les étoiles filantes se montrent en nombre extraordinaire pendant les nuits du 11 au 14 novembre. Cette recrudescence périodique a été bien constatée pour la première fois en 1799. Dans la nuit du 12 novembre 1799, des milliards d'étoiles filantes illuminèrent la voûte céleste. Depuis l'équateur jusqu'aux latitudes boréales, cette averse de feu fut observée pendant plus de quatre heures. A Cumana, Alexandre de Humboldt et Bonpland virent du côté de l'orient, sur une large bande du firmament, comme un feu d'artifice tiré à une immense hauteur; de gros bolides dont le diamètre apparent surpassait quelquefois celui de la lune, des étoiles filantes sans nombre qui toutes semblaient aller du nord au sud, traversaient successivement le ciel, qui était d'une grande pureté et sur lequel se montraient par endroits de longues traînées phosphorescentes. En 1832 et surtout en 1833, le phénomène de novembre se montra de nouveau dans toute sa splendeur. Dans la nuit du 12 au 13 novembre 1833, on vit en Amérique les météores rayonner comme des fusées d'un foyer unique pour se porter dans toutes les directions. Ils laissaient dans leur marche des traînées lumineuses qui parfois se repliaient comme des serpens; le nombre en était si grand, qu'un observateur de Boston les compare à des flocons de neige. On a essayé de les compter, mais l'on y perdait sa peine. L'intervalle de trente-trois ou trente-quatre ans qui s'était écoulé entre les deux apparitions de 1799 et de 1832-33 semblait indiquer une périodicité bien prononcée; on remonta dans le passé à l'aide des chroniques, et l'on découvrit des relations anciennes qui confirmaient la loi du retour régulier du phénomène. On pouvait en conséquence s'attendre à le revoir en 1866, et l'événement a donné raison à la théorie, car les météores ont été très nombreux et très brillans au mois de novembre dernier. Cependant, pour tout dire, les personnes qui ont vu la pluie d'étoiles de 1833 s'accordent à déclarer que celle de 1866 a été moins splendide; on pense donc que nous n'avons eu que l'avant-goût de la grande apparition promise, et que dans trois mois nous verrons un spectacle bien autrement éblouissant.

La période du phénomène d'août est beaucoup moins accusée. En rapprochant d'anciennes relations consignées dans les chroniques, on trouve que les époques de plus grande fréquence des météores d'août sont sé-

parées par un intervalle d'environ cent huit ans, mais que ces époques, au lieu d'être bien définies, durent ordinairement de vingt à trente ans. Le phénomène se montre surtout dans la nuit du 10 au 11 août; l'une des apparitions les plus remarquables a été celle de 1848. Ces pluies de météores ont d'ailleurs de temps immémorial frappé l'imagination des peuples. Chez les catholiques d'Irlande la tradition veut que les étoiles filantes du mois d'août soient les larmes brûlantes de saint Laurent, dont la fête tombe précisément le 10; aussi a-t-on donné à ces météores le nom d'*essaim de la Saint-Laurent*. D'après une autre tradition répandue en Thessalie, dans les contrées montagneuses qui entourent le Pélion, le ciel s'entr'ouvre pendant la nuit du 6 août, fête de la Transfiguration, et des flambeaux apparaissent à travers cette ouverture. Les annales de la Chine et les livres saints des Hindous mentionnent également les pluies d'étoiles filantes. Le *Mâhabhârata*, parlant des prodiges qui parurent dans le ciel après le combat de l'oiseau Gavouda contre l'éléphant Soupratîka, nous apprend « qu'au milieu d'épouvantables ouragans les étoiles filèrent dans le ciel par milliers. »

Les allures caractéristiques de ce phénomène, dont on peut suivre les traces jusque dans la plus haute antiquité, faisaient soupçonner l'existence d'anneaux ou d'essaims de météores que la terre devait rencontrer à de certaines époques de l'année dans sa course autour du soleil. On avait émis les hypothèses les plus diverses sur la forme et sur la nature de ces essaims; quelques astronomes y voyaient des groupes de planètes infimes, sorte de monnaie d'appoint ajoutée à la terre et circulant avec elle depuis sa naissance. M. Schiaparelli nous ouvre des horizons nouveaux. Pour lui, toute cette poussière d'étoiles est venue de l'espace infini, et a été enchaînée au système solaire par une action perturbatrice que les grosses planètes ont exercée sur elle à une époque déterminée.

Voici le raisonnement ingénieux de l'astronome italien. Il commence par considérer le mouvement d'une nuée cosmique arrivant en droite ligne des profondeurs de l'univers et que le soleil attire dans sa sphère de domination. M. Schiaparelli montre qu'une pareille agglomération de corpuscules changerait inévitablement de forme à mesure qu'elle approcherait du terme de son voyage, et qu'au lieu de se ruer en tourbillon compacte au milieu des planètes, elle pénétrerait dans les parages soumis au soleil sous la forme d'un long courant qui mettrait peut-être des milliers d'années à défilér au-devant de l'astre. Le lit de cet immense fleuve météorique ressemblerait d'ailleurs à une orbite cométaire, à cela près que celle-ci n'est qu'une ligne mathématique, sans existence matérielle, tandis que l'orbite des astéroïdes serait tracée comme un sillon lumineux à travers les ténèbres du vide interplanétaire. Si la terre rencontre sur son chemin un pareil torrent d'étoiles coulant autour du soleil, il en résulte chaque année, à date fixe, une pluie de météores qui sem-

blent tomber d'un point du ciel : c'est le *point radiant* des étoiles filantes. S'il est permis d'assimiler celles-ci aux courans de poussière cosmique dont il vient d'être question, il faut admettre que le système solaire est actuellement traversé en tous sens par des courans de cette espèce. La matière y est assez rare pour qu'ils puissent se croiser sans se gêner dans leurs mouvemens. Quelques-uns, sous l'action des planètes, se sont sans doute transformés en courans fermés qui circulent autour du soleil dans des ellipses plus ou moins dilatées; à cette catégorie appartiendraient les anneaux qui nous amènent les météores d'août et de novembre.

Allant toujours plus loin dans cette voie, M. Schiaparelli a calculé l'orbite des météores d'août, qu'il appelle les *Perséides*, parce qu'ils semblent rayonner de la constellation de Persée. Un simple coup d'œil sur les catalogues des comètes lui a fait reconnaître que cette orbite était à peu de chose près identique avec celle de la seconde comète de 1862. Cette comète avait offert des apparences assez curieuses et qui n'avaient pas cessé de varier pendant le peu de jours qu'elle a été en vue; un panache de lumière se montrait alternativement à gauche et à droite, quelquefois il y en avait deux. A un moment donné, cet astre s'était beaucoup rapproché de nous, il avait frisé l'orbite de la terre dans la région où nous nous trouvons chaque année vers le 10 août; mais quand la terre atteignait ce point de sa route en 1862, la comète en était encore loin, elle n'y arrivait qu'un mois après, le 13 septembre. Si d'aventure elle avait paru quelques semaines plus tôt, il est probable qu'elle se serait rencontrée avec la terre et qu'elle aurait traversé notre atmosphère sous la forme d'un immense bolide.

Les astronomes qui ont calculé l'orbite de cette comète lui ont assigné un temps de révolution relativement court : elle doit venir nous rendre visite dans cent dix ou cent vingt ans. La période de cent huit ans, qui se reconnaît vaguement dans les récits relatifs aux météores de la Saint-Laurent, ne s'accorde pas d'une manière bien éclatante avec les retours de la comète; mais ceci n'est, fort heureusement pour la nouvelle théorie, qu'un point très secondaire. Il suffit d'admettre que la comète et l'essaim de météores qu'elle semble conduire ont subi des perturbations différentes à cause de la distance où l'une se trouve par rapport à l'autre, pour qu'une différence de quelques années dans les révolutions s'explique d'une manière toute naturelle.

M. Schiaparelli a fait le même calcul pour les météores de novembre. Après quelques essais, il a fini par trouver pour ce groupe d'astéroïdes une orbite qui ressemble exactement à celle de la première comète de 1866, découverte par M. Tempel à Marseille. Il est difficile d'admettre que des coïncidences aussi extraordinaires soient dues au hasard; il y a là certainement un rapport de cause à effet. Les astronomes se sont empressés de chercher d'autres exemples de la concordance d'une orbite

cométaire avec l'orbite d'un essaim d'étoiles filantes, et l'on a réussi à caser encore une douzaine de comètes dans les essaims périodiques dont l'existence paraît démontrée. Si ces rapprochemens un peu hasardés pouvaient se justifier d'une manière aussi complète que ceux qui ont été établis par M. Schiaparelli, l'hypothèse de l'identité des comètes et des étoiles filantes deviendrait un fait acquis; mais ce que l'on peut déjà entrevoir dès à présent, c'est que l'étude attentive des étoiles filantes prendra rang parmi les travaux des astronomes de profession. Jusqu'à ce jour, on n'en soupçonnait pas l'importance, ou bien on la cherchait dans une application illusoire à la météorologie pratique.

Pendant que M. Schiaparelli était occupé à démontrer l'existence d'une parenté étroite entre les comètes et les météores lumineux qui sillonnent le ciel à chaque instant, M. Le Verrier entreprit de chercher la grosse planète qui pouvait bien avoir contribué à fixer l'essaim de novembre dans les domaines du soleil. Selon lui, ce résultat serait dû à une forte perturbation que la planète Uranus aurait exercée vers l'an 126 de notre ère sur un nuage cosmique passant à sa portée. Cette conclusion a été combattue par M. Schiaparelli, qui trouve que l'essaim de novembre n'a pu être dévié de son chemin que par Saturne ou par Jupiter. Tout ceci se décidera quand des observations plus exactes sur les étoiles filantes permettront d'en déterminer la marche avec plus de certitude. On devra prendre alors en considération les remarquables travaux de M. Saigey sur les variations que le nombre des étoiles filantes subit d'heure en heure dans les différens mois de l'année, variations qui sans doute recevront une explication satisfaisante dans une théorie complète du phénomène. Si on songe à tous les faits que les observateurs ont signalés et dont il reste à rendre compte, il faut s'avouer que l'hypothèse hardie et ingénieuse de M. Schiaparelli n'a encore soulevé qu'un coin du voile qui couvre la cause de ces apparitions mystérieuses. Toutefois cette hypothèse promet d'être féconde en résultats importans, et l'on ne peut s'empêcher de remarquer combien elle ressemble à une révélation. Depuis un temps immémorial, on a vu des étoiles filantes sillonner le ciel chaque nuit, et l'on s'est effrayé quand par aventure une grande comète étalait à l'horizon sa pâle clarté. Le sol de la terre est jonché de débris de comètes et de poussières cosmiques qui constituent peut-être un véritable engrais minéral tombé du ciel, et nous nous inquiétons d'une rencontre possible avec un de ces astres bienfaisans!

R. RADAU.

---

L. BULOZ.

---

# C A D I O

---

## DEUXIÈME PARTIE.

FIN DE L'ÉTÉ, 1793.

(La salle à manger du château de Sauvières. La grande porte du fond est ouverte sur le parc, dont la grille porte cette inscription : PROPRIÉTÉ NATIONALE.)

### SCÈNE PREMIÈRE.

REBEC est attablé avec MOUCHON et CHAILLAC, MADELON et JAVOTTE, servantes de Rebec, les servent. Flambeaux allumés, il fait nuit dehors. La table est richement servie.

MOUCHON.

Brrr... La nuit est noire... et pas chaude, savez-vous?

REBEC, avec dignité.

Javotte, allumez la cheminée! Madelon, fermez les portes.

CHAILLAC, d'un ton impératif et militaire.

Allumez ce que vous voudrez, mais ne fermez rien. Dans ma position, la surveillance est de rigueur.

REBEC.

Vous avez raison, commandant! Buons pour nous réchauffer. Avec ce bon vin-là, on ne craint pas les surprises. Ça vous enflamme le cœur... J'ai envie de chanter!

CHAILLAC.

Chantez, monsieur le gardien du séquestre, chantez! Chantez-nous la prise de la Bastille.

REBEC.

Justement c'était mon idée! (Il chante sur l'air : *O ma tendre musette.*)

O jour immémorable (1)

Où nous devions périr,

(1) Chanson textuelle, historique.

Sans un trait admirable  
Fait pour nous secourir !  
Des fastes de l'histoire  
Tu seras l'ornement.  
France, chante victoire  
En cet heureux moment.

(Les deux autres reprennent le refrain)

Éli, rempli de zèle,  
Brave officier français,  
La couronne immortelle  
Est due à ton succès.  
Au bout de ton épée  
Conserve cet écrit  
Qui fait ta renommée  
Que chacun applaudit.  
  
Cette affreuse Bastille  
N'existe déjà plus.  
D'ardeur chacun pétille...

Permettez..., j'oublie !

Fuis, honteux esclavage...

MOUCHON, baillant.

Ah bah ! compère, tu t'embrouilles et tu chantes faux ! Et puis la prise de la Bastille, c'est vieux ! On a dépassé tout ça !

CHAILLAC.

Permettez, permettez, citoyen Mouchon. Dépasser la prise de la Bastille n'est pas aisé. Il n'y a rien de si grand dans l'histoire !

MOUCHON.

Je ne veux pas vous dire non, vous en étiez.

REBEC.

Oui, il en était, lui, et je porte la santé d'Harmodius Chaillac, ci-devant vainqueur de la Bastille !

CHAILLAC.

Comment ci-devant ? ci-devant vous-même !

REBEC.

Pardonnez, j'ai la langue un peu épaisse. Je dis le brave Chaillac, vainqueur de la ci-devant Bastille et commandant actuel de l'héroïque garde nationale de Puy-la-Guerche, élu sur le champ de bataille, il y a quatre mois, en remplacement du traître Sauvières, passé à l'ennemi. En voilà des titres de gloire !

CHAILLAC, trinquant.

Merci, à la vôtre ! Mais la modestie me force à dire que la défense de Puy-la-Guerche n'est pas un fait d'armes comparable à la prise de la Bastille, et que si M. Sauvières, le ci-devant comte, ne se fût interposé entre nous et les royalistes...

MOUCHON, aviné.

Et moi, je vous dis... je vous dis que si ! La Bastille, c'était la



Bastille. Y avait du monde, y avait tout Paris pour prendre ça, tandis que notre ville, nous n'étions pas seulement deux cents hommes armés contre des mille et des mille brigands!

CHAILLAC.

Vous n'en savez rien. Vous n'y étiez pas!

MOUCHON.

Je n'y étais pas, je n'y étais pas... Ça vous plaît à dire!

REBEC.

Allons, compère Mouchon, faut pas tergiverser; nous n'y étions pas!

CHAILLAC.

Vous étiez ici avec bien d'autres, et vous vous cachiez!

REBEC.

Comme des imbéciles que nous sommes, — que nous étions! pensant que le Sauvières était pour nous, tandis que l'oppresser nous tenait dans les fers et nous livrait aux sicaires royalistes.

CHAILLAC.

Il ne faut rien exagérer, c'est inutile. Le citoyen Sauvières n'était pas oppresseur, et il ne vous a pas livrés, puisqu'on vous a retrouvés ici sains et saufs le lendemain de la chasse que nous avons donnée à l'avant-garde de Saint-Gueltas!

MOUCHON.

Grande action, action sublime, commandant Chaillac, et qui burine votre nom au frontispice de la renommée!

CHAILLAC.

Oui, oui, vous me flattez pour que je ne vous reproche pas votre couardise! Si vous aviez eu un peu de cœur au ventre, ce jour-là on n'aurait pas massacré sous vos yeux ce malheureux Le Moreau.

REBEC.

Commandant, les portes étaient fermées entre nous et ce forfait exécrable.

CHAILLAC.

Il fallait les enfoncer! Celles de la Bastille étaient plus solides! Pauvre municipal! un homme de cœur, celui-là, et qui parlait bien!

REBEC.

Un peu emphatique.

MOUCHON.

Ah! il était empha... Comment dites-vous?

REBEC.

Je maintiens le mot, il s'écoutait parler, c'était son défaut! Il aura fait des phrases au vieux Sauvières, — ça l'aura ennuyé...

CHAILLAC.

Qu'est-ce que vous dites donc? Vous donneriez à penser que Sauvière a ordonné sa mort?

REBEC.

Dame! est-ce que les aristocrates ne sont pas capables de tout?

CHAILLAC.

Vous ne savez pas ce que vous dites! On a trouvé les deux assassins enchaînés dans le cachot de la tour neuve avec cet écriteau : « Sauvières abandonne ces deux criminels au châtiment qu'ils méritent. »

REBEC.

Très bien! mais vous n'en avez fait fusiller qu'un; l'autre, un certain Tirefeuille, un coquin fini, a réussi à s'évader. — Et quand on pense qu'un scélérat comme ça rôde peut-être encore dans les environs! Vous m'avouerez que ce n'est pas rassurant, la vie que nous menons ici, Mouchon et moi.

CHAILLAC.

Vous voilà bien malades d'être préposés à la garde de ce château! Vous y faites chère lie, car on n'a pas mis les scellés sur la cave, à ce que je vois.

REBEC.

Ni sur la volaille, heureusement! Encore un peu de ce tokay? il est gentil!

CHAILLAC.

Non, j'en ai assez. Je suis triste. Il me semble que je vois le sang de Le Moreau sur le pavé... et jusque sur la nappe!

REBEC.

Sacredieu, taisez-vous donc, commandant! Ça fait frémir, des paroles comme ça! Ah! oui, vous avez le vin triste, vous! (Il se lève.)

MOUCHON, qui écoute.

Chut!

CHAILLAC.

Quoi donc?

MOUCHON.

Vous n'avez rien entendu?

REBEC.

Si fait, j'entends!

CHAILLAC.

Qu'est-ce que vous entendez?

MADELOX, qui est au fond.

C'est comme des cris et des gémissements!

JAVOTTE.

Eh non! c'est comme des cris de joie au loin.

CHAILLAC, au fond.

Êtes-vous bêtes? C'est une trompette à la porte du donjon. (Aux servantes.) Courez ouvrir, m'entendez-vous?

REBEC.

Mais un instant, un instant! Si c'est les brigands de Saint-Gueltas

qui reviennent se venger! Vous n'avez pas avec vous la moindre escorte, et ici nous ne pouvons pas compter sur les habitans.

CHAILLAC, écoutant.

Soyez donc tranquille! C'est une sommation militaire en règle, et les brigands ne procèdent pas comme ça. Allons! c'est de la troupe, recevons-la fraternellement. Suivez-moi. (Aux servantes.) Éclairez-nous! (Il sort avec Mouchon et Madelon.)

## SCÈNE II.

REBEC ET JAVOTTE.

REBEC.

Moi, je ne suis pas un héros du 14 juillet, ce n'est pas mon état. Ma mie Javotte, donne-moi la clé.

JAVOTTE.

La clé de la cache? Je ne l'ai pas.

REBEC.

Si fait. Je te l'ai confiée ce matin pour balayer. Donne donc! (Javotte cherche dans ses poches.) Voyons, tu n'as pas balayé?

JAVOTTE.

Si fait, si fait; mais je vous ai rendu la clé, vrai, d'honneur!

REBEC, se fouillant.

Tu as raison, la voilà! Elle est si petite... Javotte, fais le guet par là, et si c'est des amis qui arrivent, avertis-moi.

JAVOTTE.

Vous allez encore vous enfermer pour rien, je parie! Depuis que je vous ai découvert cette grande cache dans le mur, vous y entrez pour une mouche qui vole.

REBEC, qui a essayé la clé.

Eh bien! mais dis donc! Je ne peux pas ouvrir!

JAVOTTE.

Vous avez emmêlé la serrure à force de l'essayer.

REBEC.

Mais non! Vois! C'est comme si on l'avait fermée en dedans!

JAVOTTE, riant.

Dame! c'est peut-être quelqu'un du dehors qui la connaissait avant vous et qui s'en sert contre vous... Quelque brigand!

REBEC, effrayé, reculant.

Tirefeuille peut-être! l'assassin de...

JAVOTTE, qui a été au fond.

Allons, cachez vos peurs! C'est des beaux soldats républicains qui arrivent. Tenez! quand je vous dis! en voilà un superbe.

REBEC.

Un officier? il veut prendre mes ordres sans doute? Retire-toi, Javotte, c'est des affaires d'état.

## SCÈNE III.

HENRI DE SAUVIÈRES, REBEC.

REBEC, à part.

Joli garçon, tout jeune! Qu'est-ce qu'il a à regarder comme ça partout? Il a l'air timide, rassurons-le. (Haut.) Salut et fraternité, général!

HENRI, d'un ton résolu.

Lieutenant, s'il vous plaît! c'est assez pour deux ans de service.

REBEC.

Ah! mon Dieu! monsieur Henri!

HENRI.

Tiens? Rebec! Comment cela va-t-il, mon vieux?

REBEC.

Bien, monsieur le comte, et vous-même?

HENRI.

Pourquoi m'appelles-tu comme ça? Mon oncle est vivant, Dieu merci! As-tu de ses nouvelles, toi?

REBEC.

Oh! vous en avez bien aussi? On a dû vous dire à la ville qu'il était vainqueur sur toute la ligne, au bord de la Loire.

HENRI.

Vainqueur? C'est comme ça que vous êtes renseignés? L'armée vendéenne est en pleine déroute...

REBEC.

Pourtant elle avance toujours!

HENRI.

Parce qu'elle ne peut pas reculer.

REBEC.

Ah! dame! c'est possible. Moi, je ne sais rien de ce qui se passe. Je reste ici pour...

HENRI.

Au fait, pourquoi es-tu ici?

REBEC.

Hélas! monsieur Henri, vous savez, le séquestre!

HENRI.

Ah oui! tu es préposé...

REBEC.

On m'a forcé d'accepter cet emploi-là. Ça fait grand tort à mon établissement dans la ville, et ça me dérange fort de mes petites affaires.

HENRI.

Je te croyais adjoint à la municipalité.

REBEC.

J'ai donné ma démission. Le poste était périlleux.

HENRI.

Et tu n'es pas précisément un foudre de guerre, toi, je me souviens,...

REBEC.

Et puis le dévouement me commandait de rester ici.

HENRI.

Le dévouement à la république?

REBEC.

A votre famille surtout. Un gardien fidèle...

HENRI.

*Surtout* est de trop. On ne t'en demande pas tant. Fais ton devoir et ne t'occupe pas du reste.

REBEC.

Ah! alors... vous, vous êtes avec nous? tout à fait? sans arrière-pensée?

HENRI.

Comment sans arrière-pensée? Tu demandes ça à un officier de cavalerie de l'armée républicaine?

REBEC.

Ah! vous êtes dans la cavalerie? Et votre régiment?

HENRI.

Partie ici, partie à Puy-la-Guerche.

REBEC.

Enfin! enfin! vous voilà arrivés pour nous défendre et nous protéger? Dieu soit loué! Et c'est ça l'uniforme?

HENRI.

Dame, il n'est pas cossu. Nous ne sommes pas des gens de cour, la république n'est pas riche, nous nous contentons de ce qu'elle donne.

REBEC.

Oh! vous êtes un vrai patriote, vous, un bon! Ça réjouit le cœur de vous entendre parler comme ça. — Alors... vous avez rompu avec votre ci-devant famille?

HENRI, riant.

Ma ci-devant... Es-tu fou? ma famille est toujours ma famille.

REBEC.

Pardon! j'allais trop loin... Il y a comme ça des idées... et des intérêts qu'on ne peut pas oublier, n'est-ce pas? C'est trop juste, c'est trop juste.

HENRI.

Dis donc, toi! tu as l'air de me soumettre à un interrogatoire? es-tu chargé de ça?

REBEC.

Oh! par exemple! moi, vous trahir? moi qui vous aime tant! moi qui vous ai vu tout petit et qui vous mettais sur mon bidet, du temps que je venais ici acheter vos laines! Étiez-vous content de

taper ma bête avec vos petits talons ! Et M<sup>lle</sup> Louise que vous voulez prendre en croupe... et qui avait peur !

HENRI.

Pauvre Louise ! elle a bien d'autres sujets de frayeur à présent !

REBEC.

Mais... vous savez qu'elle est devenue intrépide ? Elle ne quitte pas son père, c'est une des héroïnes de l'armée catholique.

HENRI, soupirant.

On me l'a dit.

REBEC.

Ça n'avance pas vos affaires pour le mariage !

HENRI.

Ça les met à néant, comme tu penses.

REBEC.

Ça ne vous chagrine pas plus que ça ?

HENRI, brusquement.

Eh bien ! à quoi cela m'avancerait-il de m'en chagriner ?

REBEC.

C'était pourtant un beau parti ! fille unique ! et vous qui n'avez rien !

HENRI.

Justement, c'est là ce qui me console un peu.

REBEC.

Ah bah ?

HENRI.

Tout ça n'empêche pas que je voudrais avoir de leurs nouvelles, à mes pauvres parens ! Voyons, comment ne sais-tu rien, toi qui te prétends si dévoué à la famille ?

REBEC.

C'est que... on n'ose pas trop faire de questions dans ce temps de suspicion et de crainte ; on risque d'avoir l'air de s'intéresser...

HENRI.

Qu'est devenue M<sup>lle</sup> Hoche ?

REBEC.

Partie avec ces dames.

HENRI.

Pour l'armée catholique ? Elle ?

REBEC.

C'est comme je vous le dis.

HENRI.

Par dévouement alors ? Généreuse fille ! Est-elle toujours jolie ?

REBEC.

Ah ! du présent je ne peux rien vous dire. Elle était plus jolie que jamais quand elle a suivi M<sup>lle</sup> Louise. Savez-vous qu'à elles deux elles auraient été la fleur du pays sans ces maudites guerres ? Est-ce que vous n'étiez pas un peu amoureux de l'une et de l'autre ?

HENRI.

Quelles sottises questions me fais-tu, au lieu de me donner des renseignemens sérieux ?

REBEC.

Dame ! quand on ne sait pas ! mais il y a l'ancien homme d'affaires de votre oncle, il est resté au pays, et si vous voulez le voir...

HENRI.

Oui ! cours me le chercher. — Non, n'y va pas. Je le verrai comme par hasard. Il ne faut pas le compromettre.

REBEC.

Ah ! tenez, avouez, monsieur Henri, que la république est bien soupçonneuse, et qu'il est bien difficile d'oublier... — Mais qui sait ? tout va si drôlement aujourd'hui !... Et après tout des fils de famille enrôlés malgré eux, comme vous par exemple, pourraient bien, s'ils le voulaient, ramener l'ancien temps, qui n'était pas si mauvais qu'on veut bien le dire ! héin ? ai-je tort ?

HENRI.

Mon ami Rebec, je vois que tu n'as pas changé.

REBEC.

Il faut bien plier sous les circonstances, mais au fond, monsieur Henri, je suis toujours aussi bien pensant... et aussi...

HENRI.

Et aussi bête que par le passé.

REBEC.

Plait-il ?

HENRI.

Tu as très bien entendu, mon cher, et tu es stupide de croire qu'un ci-devant noble ne peut pas servir fidèlement son pays.

REBEC.

Je ne dis pas ça ! au contraire ! Je vois bien que vous détestez le mensonge, et entre nous monsieur votre oncle a manqué à son devoir en trahissant lâchement...

HENRI.

Tais-toi ! Ne répète jamais ce mot-là devant moi, si tu tiens à tes deux oreilles. Mon oncle a cru obéir à sa conscience. Il s'est trompé, mais comme se trompe un galant homme, en se sacrifiant. Il savait que la Vendée n'aboutirait qu'à un gâchis et à un désastre. Il s'y fera tuer et laissera quand même une mémoire pure. Moi, je me ferai éventrer aussi pour dompter la révolte, et peut-être recevrai-je mon affaire de la main d'un de mes paysans ou d'un des vieux domestiques qui m'ont porté dans leurs bras et fait manger la bouillie ! ou bien ce sera le prêtre qui m'a fait faire ma première communion qui me cassera la mâchoire, ou encore... mon oncle lui-même, le plus doux, le plus tendre, le meilleur des hommes ! C'est comme ça, à ce qu'il paraît, la guerre civile. C'est très gen-

til! mais quand on y est, on y est, et quand on va au feu, ce n'est pas pour recevoir des pommes cuites. Là-dessus, va te coucher, Rebec, car je perds mon temps à te faire comprendre ce que tu ne comprendras jamais.

REBEC.

Me coucher, non! Je vais vous reconduire.

HENRI.

Nous couchons ici, nous, le capitaine et le détachement, si ça ne te contrarie pas.

REBEC.

Ah! mon Dieu, vous ne me disiez pas ça! Je cours donner des ordres...

HENRI.

C'est fait, nos fourriers n'ont pas besoin de toi pour installer leur monde.

REBEC.

Mais... votre capitaine, où couchera-t-il? Toutes les chambres sont sous le scellé, excepté...

HENRI.

Excepté celle que tu t'es réservée? Le capitaine la prendra; où est-elle?

REBEC.

Celle-ci... à côté.

HENRI.

L'appartement de ma tante Roxane? C'était le meilleur. Tu n'as pas mal choisi, camarade!

REBEC.

Monsieur Henri, c'est à cause des odeurs! Cette chambre embaume, et je sais fou des odeurs.

HENRI.

Pauvre tante! elle couche peut-être maintenant dans une étable.

REBEC.

Vous ferai-je apporter à souper?

HENRI.

Non, nous avons mangé à Puy-la-Guerche.

REBEC, allant à la table.

Vous prendrez bien au moins un verre de tokay? Voyons, sans cérémonie?

HENRI.

Tu es trop bon! tu fais les honneurs de chez nous avec une grâce...

REBEC.

Et, sans être trop curieux, qu'est-ce que vous venez donc faire ici?

HENRI.

Ça ne me regarde pas. On commande, j'obéis; mais je suppose



qu'on veut mettre garnison dans un château qui pourrait servir de point de ralliement et de refuge aux rebelles.

REBEC.

Il y a trois mois qu'on aurait dû le faire! On vit ici dans les transes, et si les brigands avaient voulu... Ah! la république est bien négligente!

HENRI.

Oui! elle te loge dans un château fortifié, elle t'y donne les clés d'une cave exquise, un lit de dentelle et de duvet, et elle oublie de t'attribuer une garde d'honneur pour que tu puisses y dormir tranquille, c'est impardonnable!

REBEC.

Vous vous moquez de moi?

HENRI.

Ça se pourrait bien. Allons, va préparer cette chambre parfumée pour mon capitaine. Il n'a pas volé un bon gîte et une bonne nuit, celui-là!

REBEC.

Eh bien! et vous?

HENRI.

Je dormirai sur une chaise. Je suis ici en pays conquis, mais je respecte le passé, moi, et je ne l'oublierai pas en me gobergeant dans le lit de mon oncle...

REBEC.

Mais votre ancienne chambre!

HENRI.

Assez de politesses, tu m'ennuies. Va enlever tes draps et tes nippes. Dépêchons-nous!

REBEC.

On y va, on y va, lieutenant; ne vous impatientez pas.

HENRI, à un cavalier qui entre avec la valise du capitaine.

Va faire le lit, camarade. Par ici. Tu sortiras de l'autre côté. (Rebec sort suivi du soldat.)

#### SCÈNE IV.

HENRI, LE CAPITAINE RAVAUD.

LE CAPITAINE, homme distingué à la figure douce.

Eh bien! mon jeune lieutenant, comment va ce pauvre cœur ému?

HENRI.

Bien, mon capitaine. Je n'ai reçu ici aucune mauvaise nouvelle de ma famille. Espérons que mon oncle mettra en temps utile les femmes en sûreté; quant à lui et à ses amis, ils font comme nous, ils courent les chances de la guerre.

LE CAPITAINE.

Sommes-nous seuls? J'ai quelque chose à vous dire.

HENRI, allant fermer la porte de côté.

Oui, capitaine, à présent vous pouvez parler.

LE CAPITAINE, s'asseyant.

Voyons, Henri, nous allons entrer en campagne et faire des choses terribles, je le crains!

HENRI.

Vous plaisantez, capitaine, les choses terribles ne vous font pas peur.

LE CAPITAINE.

Je vous demande pardon. La guerre civile entraîne des rigueurs que vous ne prévoyez pas, et d'après les ordres que nos généraux reçoivent je m'attends à tout. On veut en finir brusquement et sans retour avec la Vendée, et, pour les exaltés qui nous gouvernent à présent, tous les moyens sont bons. La convention trouve les procès trop longs à instruire. Elle nous défendra peut-être de faire des prisonniers. Si elle entre dans cette voie, Dieu sait où elle s'arrêtera. Vous sentirez-vous la force d'aller jusqu'au bout?

HENRI.

Est-ce une épreuve, mon capitaine? M'avez-vous amené ici, de préférence aux jeunes officiers mes camarades, pour voir si, en présence du manoir où j'ai passé mon enfance et où tout me rappelle les plus chers souvenirs de ma vie, je sentirai faiblir mon patriotisme?

LE CAPITAINE.

Oui, mon cher enfant, je l'ai fait à dessein, non pour surprendre les secrets tourmens de votre conscience, mais pour vous dire : Jamais homme de cœur n'a été mis à une épreuve plus cruelle. Certains devoirs dépassent les forces morales les mieux trempées, et ceux qu'on va vous imposer répugnent à la nature autant qu'à l'humanité. Vous allez peut-être vous trouver en face de vos parents, de vos amis...

HENRI.

C'est possible, c'est prévu!

LE CAPITAINE.

Avez-vous prévu la malédiction de votre famille, l'indignation de votre caste... et celle d'une personne... Vous étiez fiancé, m'avez-vous dit, à une parente...

HENRI.

Né parlons pas de ça, mon capitaine; ce serait le côté faible de la place. J'avais pour la petite cousine une amitié... c'était peut-être déjà de l'amour; mais elle n'en pouvait avoir pour moi : c'était une enfant, et Dieu sait que depuis l'insurrection elle doit me mépriser de tout son cœur!

LE CAPITAINE.

Elle vous pardonnerait si... Voyons! admettons toutes les proba-

bilités : que diriez-vous si j'avais sur moi, en ce moment, l'ordre de brûler le château de Sauvières ?

HENRI, se levant.

Cet ordre... l'avez-vous, capitaine ? oui, je le vois ! vous l'avez.

LE CAPITAINE.

Et vous devez commander l'exécution du mandat. On le veut ainsi.

HENRI.

Diable ! c'est dur.

LE CAPITAINE.

Et cruel ! j'en suis révolté. Écoutez, Henri, écoutez-moi bien. Je crois être un brave soldat et un honnête homme. Vous m'avez vu souriant en face de la mort. Eh bien ! il y a un courage que je n'ai pas, c'est celui de faire des choses atroces. On l'exige de moi, — je suis résolu à désobéir.

HENRI.

Vous ?

LE CAPITAINE.

Oui, car j'ai l'ordre aussi de brûler les chaumières et les forêts, de détruire les récoltes, de dévaster les champs, d'affamer le pays, de réduire les habitans au désespoir, et cela dans tout le pays insurgé, sans pitié pour les enfans, les vieillards et les femmes. — Oui, c'est ainsi ! On nous donne des généraux ineptes qui n'ont jamais vu le feu. Le civil s'arrogé le droit de contrôler le civisme du militaire. Un démagogue ceint d'une écharpe renverse les plans d'un officier expérimenté. Le premier venu parmi ces brutes féroces a le pouvoir de mener de braves soldats à la boucherie, et, faisant le vil métier d'espion, il dénonce comme traître quiconque ose le contredire. Votre nom vous rend suspect à un de ces lâches, et c'est lui qui à Puy-la-Guerche m'a donné l'ordre exécrable de vous amener ici. — Et nous nous soumettrions à de pareils ordres ! nous, des soldats français, des hommes, des philosophes ! Non, quant à moi, jamais ! Le jour où un commissaire du gouvernement viendra me dire que je suis suspect d'indulgence, je briserai mon épée et je lui en jetterai les morceaux à la figure ! (HENRI est absorbé, la tête dans ses mains. Un silence.)

HENRI, se levant.

Et après ça ?

LE CAPITAINE.

C'est la proscription ou la guillotine. J'en prendrai mon parti comme tant d'autres.

HENRI.

La guillotine tranche les têtes, elle ne tranche pas les questions.

LE CAPITAINE.

Elle délivre de la vie celui que l'on veut forcer à faire le mal.

HENRI.

En le prenant comme ça, c'est un suicide alors?

LE CAPITAINE.

Je l'accepte.

HENRI.

Un suicide est une lâcheté.

LE CAPITAINE, tressaillant.

Une lâcheté?

HENRI.

Oui, mon capitaine, toujours! Je ne suis pas un grand raisonneur, moi; mais on m'a appris ça ici dès mon enfance. L'homme qui se tue donne sa démission et se déclare inutile. On m'a dit aussi qu'un homme représentait toujours une force quelconque, et qu'il n'avait pas le droit de la supprimer, parce qu'il ne la tient pas de lui-même : c'est Dieu qui la lui a confiée. Il faut donc choisir entre ce qui est bien et ce qui est mal. Si la révolution est un mal, il faut l'abandonner et se jeter résolûment dans le parti contraire.

LE CAPITAINE.

Le parti royaliste! Jamais quant à moi! Il m'inspire des répugnances invincibles.

HENRI.

Concluez alors.

LE CAPITAINE.

Je ne puis. Aucun parti ne représente plus pour moi la France. Elle est perdue, souillée. La vie me fait horreur à présent!

HENRI.

La vie est rude, mon capitaine, c'est vrai; mais moi, à vingt-deux ans, je ne peux pas dire comme vous que tout est perdu. Ça ne m'entre pas dans la tête, une idée pareille! Si la France est égarée et souillée, nous serions bien fous ou bien paresseux d'aller demander au bourreau la fin de nos incertitudes, et de donner à cette France criminelle le plaisir de commettre un crime de plus. S'il n'y a plus d'honneur en France, c'est donc que personne ne croit plus en soi-même? Eh bien! mordieu, voilà une parole que je ne puis pas dire pour mon compte, et un exemple que je ne veux pas donner.

LE CAPITAINE.

Henri, tu as raison. Servir son pays ou le trahir... Dans cette extrémité, il n'y a plus de milieu possible. Eh bien! je me sou mets, mon cœur saignera... j'obéirai! Mais toi, tu n'as pas été libre de choisir, le jour où la république t'a enrôlé, et tu peux... Va, je fermerai les yeux. Quitte-nous, quitte-moi, et va rejoindre ta famille; nul n'est forcé de devenir parricide.

HENRI, ému.

Merci, mon capitaine, merci!

LE CAPITAINE.

Tu acceptes, mon enfant?

HENRI.

Non, je refuse. Ce qui est vrai pour vous l'est aussi pour moi. Il n'y a pas deux vérités. Le jour où j'ai été enrôlé, j'étais royaliste. Je pensais comme ceux qui m'avaient élevé, comme la jeune fiancée qui m'était promise : c'est tout simple. C'est par dévouement pour eux, c'est pour leur laisser garder une apparence de civisme qui préservait leurs personnes et leurs biens que je les ai quittés avec une sorte de joie, tout en leur promettant de passer à l'ennemi aussitôt qu'ils auraient pu émigrer. Ils n'ont pas émigré. Eux aussi, ils ont manqué de logique; eux aussi, ils aimaient la France! Que voulez-vous? c'est dans le sang des Sauvières! Et moi, enfant, j'ai senti ça le jour où j'ai entendu résonner sur le pavé des villes le talon de mes premières bottes. Je me suis mis à aimer la patrie comme un fou en me voyant chargé de défendre le drapeau qui représentait son honneur et le mien à la frontière. Je n'ai pas raisonné ça, je n'ai pas eu le temps d'y réfléchir. J'ai senti mon cœur battre jusqu'à m'étouffer! Mon oncle aurait dû prévoir que ça m'arriverait, lui qui a porté les armes pour la France. Est-ce que le premier roulement du tambour qui bat la charge, est-ce que le premier coup de canon qui ébranle l'air autour de nous n'enivre pas un homme de mon âge jusqu'au délire? Allons donc! si mes parens eussent été là, ils m'eussent crié : Marche et ne recule pas! Eh bien! j'y suis à présent dans la grande mêlée! Je suis patriote, j'appartiens à la révolution, puisque j'ai donné mon sang pour elle. Elle est ma religion et mon Dieu, comme mon régiment est ma famille et comme vous êtes mon confesseur. La république nous surmène? C'est possible. Égarée ou sage, ivre ou méchante, malade ou folle, elle est notre mère, et une mère n'a jamais tort quand il s'agit de la défendre. Plus tard, quand je serai vieux ou infirme, je jugerai peut-être ses actes; mais tant que mon bras pourra soutenir un sabre, je me battrai pour elle, fallût-il écraser mon propre cœur sous les sabots de mon cheval!

LE CAPITAINE, exalté.

Henri, embrasse-moi, généreux enfant! ta foi transporterait des montagnes! Oui, des hommes comme toi, des hommes qui croient doivent sauver la patrie! Vive la république! (Abattu.) Nous brûlons donc...

HENRI.

A quand l'exécution de votre mandat?

LE CAPITAINE.

C'est pour cette nuit. Je compte procéder avec prudence. J'ai donné des ordres pour qu'il n'y eût pas une âme vivante autour de

l'enceinte. Il ne faut pas exaspérer les habitans et les exposer à faire résistance. Ils succomberaient misérablement.

HENRI.

Mon capitaine, je crois qu'ils nous aideraient plutôt. Tous les paysans ne sont pas royalistes, et ceux qui sont restés chez eux ne le sont peut-être pas du tout. N'importe, j'irai faire une ronde.

LE CAPITAINE.

Attendez, on vient.

## SCÈNE V.

LE CAPITAINE, HENRI, MOTUS.

MOTUS, trompette de cavalerie, républicain à tous crins, très aimé dans le régiment.

Mon capitaine, sans te commander, je t'annonce qu'on vient de prendre un espion qui essayait de se faufiler subrepticement. Faut-il lui faire son affaire ?

LE CAPITAINE.

Il faut d'abord savoir si c'est réellement un espion. Amène-le.

MOTUS.

C'est que, sans t'offenser, mon capitaine, je ne crois pas que tu puisses lui tirer une parole du ventre. Il n'a pas l'air de comprendre ce qu'on lui dit, ou il fait semblant d'être Breton.

LE CAPITAINE, à Henri.

Savez-vous la langue ?

HENRI.

Ma foi non, pas un mot.

LE CAPITAINE, à Motus.

Où est-il ?

MOTUS.

Il est là, mon capitaine. (Allant à la porte.) Allons ! avance à l'ordre, l'homme à la tignasse jaune ! (Cadio paraît, amené par deux cavaliers. Son habit de toile est en lambeaux. Il a une peau de chèvre sur les épaules.)

LE CAPITAINE, bas à Henri, après avoir fait signe à Motus et aux deux autres cavaliers de sortir.

Interrogez-le. Vous savez mieux que moi parler aux paysans.

HENRI, à Cadio.

Est-ce que tu ne parles pas français ?

CADIO, triste et abattu.

Je parle français, latin au besoin. Du moins j'en sais quelque peu.

HENRI.

Alors tu es prêtre ou moine ?

CADIO.

Non, je suis sonneur de biniou.

HENRI.

Sorcier par conséquent ?

CADIO.

Sorcier? Oh! Jésus, non! Je renie le diable!

HENRI.

Mais tu as beau le renier, il court après toi, la nuit, dans les bois ou sur les bruyères. Il t'arrache ton chapeau et te bat avec le hautbois de ta cornemuse. Et quand tu as prononcé certaine formule d'exorcisme, un ange t'apparaît et te dit : Va tuer un bleu, et Satan te laissera tranquille.

CADIO.

O bon saint Cornéli! d'où savez-vous ces choses?

HENRI.

Je suis sorcier aussi. Je connais les pratiques des maîtres sonneurs de tous pays. (Bas au capitaine.) Regardez les yeux fixes et brillans de ce garçon-là; c'est un extatique.

LE CAPITAINE.

Inoffensif peut-être?

HENRI.

Ou des plus dangereux.

LE CAPITAINE.

Tâchez de le confesser.

HENRI, à Cadio.

Combien as-tu déjà tué de bleus pour contenter Dieu ou le diable?

CADIO.

Tuer? moi? jamais! Je ne saurais pas.

HENRI.

Tu avoues pourtant que ta croyance te le commande?

CADIO.

Oui, mais je suis mauvais chrétien, et je n'ai pas pu obéir.

HENRI.

Pourquoi?

CADIO.

Je suis poltron.

HENRI.

Tu t'en vantes? Je ne te crois pas. Ton nom?

CADIO.

Cadio.

HENRI.

C'est ton nom de famille?

CADIO.

De famille? Je n'en ai pas.

HENRI.

Tu es un champi?

CADIO.

Il faut croire.

HENRI.

Tu as un sobriquet?

Carnac.

CADIO.

Tu es de ce pays-là?

HENRI.

Je ne sais pas. On m'a trouvé dans les géantes.

CADIO.

LE CAPITAINE.

Qu'est-ce que ça veut dire?

CADIO.

Ça veut dire les grandes pierres, pas loin de la baie de Quiberon, au pays des anciens hommes qui dressaient sur tranche des pierres plus grosses que des tours.

Qui t'a élevé?

HENRI.

Personne et tout le monde.

CADIO.

HENRI.

Mais qui t'a enseigné le français et le latin?

CADIO.

Les moines du couvent. J'allais chez eux chanter au lutrin. J'aurais voulu savoir la musique. Ils ne la savaient pas et voulaient me faire moine. Ils m'avaient déjà coupé les cheveux, et comme je m'en allais souvent seul dans la lande pour jouer d'un méchant pipeau que je m'étais fabriqué, ils ont prétendu que je me donnais au diable. Ce n'était pas vrai; mais, à force de me le dire, ils me l'ont mis dans la tête, et le diable s'est mis à me tourmenter; je m'en suis confessé. Alors ils m'ont fait jeûner et souffrir dans le caveau des morts. C'est pourquoi je me suis sauvé du couvent et du pays.

LE CAPITAINE.

Qu'es-tu devenu alors?

CADIO.

J'ai tâché de gagner ma vie en faisant danser le monde avec mon pipeau, et j'ai passé bien des jours sans manger, afin de pouvoir acheter un biniou!

HENRI.

Qu'as-tu à pleurer?

CADIO.

Vos soldats me l'ont pris.

LE CAPITAINE, bas à Henri.

Il ne paraît pas se douter qu'il puisse lui arriver pire. Continuez à le questionner.

HENRI.

Pourquoi as-tu quitté la Bretagne?

CADIO.

Je ne pouvais plus y rester. Comme j'avais la tête rasée, on courait après moi dans les villages en m'appelant renégat. Alors j'ai été devant moi au hasard, et un jour les brigands m'ont pris — du



côté d'ici. Ils m'ont mis dans la main une quenouille, et ils m'ont amené dans ce château où nous voilà en me disant : Donne ça au vieux seigneur qui est là, devant toi.

HENRI.

A M. de Sauvières une quenouille?

CADIO.

Oui. Ça l'a fâché! Moi, je ne savais pas pourquoi; on me l'a expliqué ensuite.

HENRI.

Il y a de cela trois mois?

CADIO.

A peu près quatre.

HENRI.

Et comme cette offense a décidé M. de Sauvières à suivre les brigands, tu les as suivis aussi?

CADIO.

Ils m'y ont obligé.

HENRI.

Malgré toi?

CADIO.

Malgré moi d'abord. Et puis *elle* m'a dit : On ne danse plus, Cadio. Tu vas mourir de faim, reste avec nous, tu sonneras ta cornemuse à l'élevation quand nos bons prêtres nous diront la vraie messe dans les champs.

HENRI.

Qui t'a dit cela?

CADIO.

Elle!

HENRI.

La demoiselle de Sauvières? (Cadio fait signe que oui.) Tu la connais? Parle-moi d'elle! Où est-elle à présent? (Cadio secoue la tête.) Tu ne sais pas, ou tu ne veux pas dire?

CADIO.

Je ne veux pas.

HENRI.

Je suis son parent et son ami.

CADIO.

Ça ne se peut pas.

HENRI.

Tu peux me dire au moins si elle est en lieu sûr; c'est tout ce que je désire.

CADIO.

Je ne dirai rien.

HENRI.

Nous diras-tu depuis combien de temps tu l'as quittée?

CADIO.

Non.

HENRI.

Eh bien! ne le dis pas; mais apprend-moi si son amie, M<sup>lle</sup> Hoche, est toujours auprès d'elle...

Cela ne vous regarde pas.

CADIO.

Que viens-tu faire ici ?

HENRI.

Je ne veux pas le dire.

CADIO.

Avec qui es-tu venu de l'armée catholique ?

HENRI.

Je ne dirai plus rien.

CADIO.

Alors tu es un espion.

HENRI.

Moi ? jamais !

CADIO.

LE CAPITAINE.

Il faut pourtant nous expliquer votre présence, ou vous allez être fusillé dans cinq minutes.

CADIO, tombant sur ses genoux.

Fusillé, moi ? Ah ! bon saint Cornéli, bon saint Maxire et bon saint Loup, sauvez-moi de la mort ! Me fusiller ! Un prêtre au moins, un prêtre ! Laissez-moi racheter ma pauvre âme !

HENRI.

Tu tiens donc bien à vivre ?

CADIO.

Hélas ! ma vie est bien mauvaise. Je suis un maudit, un rebut, une famine, une guenille, vous voyez ! Dieu et les saints ne veulent plus de moi ; mais je ferai pénitence. Laissez-moi vivre pour me repentir !

HENRI.

Parle, et on te laissera vivre.

CADIO, se relevant.

Tuez-moi, je ne parlerai pas.

LE CAPITAINE, qui a été appelé Motus.

Prends-moi ce gaillard-là, et quinze balles dans la poitrine. (L'arrêtant et lui parlant bas.) N'y touche pas, c'est pour voir.

MOTUS, affectant un air terrible.

On est prêt, mon capitaine !

CADIO.

Une grâce, messieurs les bleus ! Laissez-moi jouer un air de bi-niou avant de mourir ! C'est ma prière, à moi !

MOTUS.

Ou ton signal pour appeler les autres brigands ? Dis donc, blanc-bec, on n'est pas dupe comme ça dans les bleus !

CADIO.

Vous me refusez ça ? Allons ! la volonté de Dieu soit faite ! Bandez-moi les yeux que je ne voie pas les fusils ! Oh ! les fusils !... Bandez-moi les yeux !

LE CAPITAINE à Henri.

Singulier mélange de peur et de courage ! (à Motus.) Bande-lui les yeux.

CADIO, les yeux bandés, à genoux.

O mon bon Dieu du ciel, me ferez-vous grâce ? Je n'ai ni trahi ni menti ! Je n'ai pas voulu tuer, on me tue ! Prenez ma vie en expiation de ma peur ! Adieu mon biniou et les beaux airs de ma musique ; adieu les grands bois et les grandes bruyères ; adieu les étoiles de la nuit, le bruit des ruisseaux et du vent dans les feuilles ! Je ne verrai plus la belle plage et les grosses pierres de Carnac, où je cueillais des gentianes bleues comme la mer !

HENRI au capitaine.

Artiste et poète !

LE CAPITAINE.

Hélas ! oui, mais fanatique et espion !

HENRI, à part, triste.

Au service de mon oncle probablement.

LE CAPITAINE.

Voyons, essayons encore. (A Motus un signe d'intelligence. Motus arme sa carabine. Cadio frissonne et tombe la face contre terre.)

HENRI, s'approchant de lui.

Parleras-tu ? Il est temps encore.

CADIO.

Parler ? jamais ! Tuez-moi... Dieu m'a pardonné, je sens ça dans mon cœur, me voilà en état de grâce. Tuez-moi vite !

LE CAPITAINE, fait signe à Motus qui se retire, et il ôte le bandeau à Cadio.

Si on te pardonnait, parlerais-tu par reconnaissance ?

CADIO.

Non, je ne pourrais pas ; j'aime mieux mourir !

LE CAPITAINE, bas à Henri.

C'est un croyant, c'est un homme sous les dehors d'un enfant poltron. Je suis fâché de l'avoir vu ; mais le cas est grave, et la règle est impitoyable. Faire grâce à un espion, c'est trahir son devoir.

HENRI.

Certes ! mais si ce n'était pas un espion ? Il refuse de parler, il n'essaie pas de mentir. S'il avait été chargé par mon oncle de quelque commission étrangère à la politique ?... Il a un air de sincérité qui m'épouvante !

LE CAPITAINE.

Sachez la vérité, si cela est possible, et que votre conscience prononce. Dites-lui bien qui vous êtes, donnez-lui confiance, et s'il vous en inspire, faites-le évader. Le pouvez-vous ?

HENRI, montrant la cachette.

Oui, je connais les autres.

LE CAPITAINE.

Hâtez-vous, l'heure approche...

HENRI.

J'entends, capitaine.

LE CAPITAINE sort et revient sur ses pas en tenant le binou de Cadio, qu'il pose sur un meuble.  
Une idée! pour ravoir cela, il parlera peut-être. (Il sort.)

## SCÈNE VI.

HENRI. CADIO, LOUISE, qui sort de la cachette pendant qu'Henri reconduit le capitaine; elle est déguisée en paysanne.

HENRI, se retournant.

Une femme? qui êtes-vous? d'où sortez-vous?

LOUISE.

Vous ne me reconnaissez pas?

HENRI.

Louise! c'est toi?... c'est vous? ici? Quelle imprudence! comment faire?... Ah! que tu es grande, que tu es belle! que je suis heureux!... Qu'est-ce que je dis? Je suis désespéré de te voir ici! Mon oncle,... il n'y est pas, lui au moins? Réponds-moi donc!... N'aie pas peur, je me ferais tuer... Ah! que je suis content... et malheureux!

LOUISE.

Avant tout, faites sauver ce pauvre garçon. Ce n'est pas un espion, il m'accompagnait, il m'a servi de guide.

HENRI, le conduisant à la cachette.

Passé par là, tu sais le chemin?

LOUISE.

Je le lui ai montré tantôt.

CADIO.

M'en aller? Sans vous, demoiselle?

LOUISE.

Va m'attendre où nous étions ce matin.

CADIO, à Henri, montrant son binou.

Et vous me rendrez?...

HENRI.

Oui, prends, sauve-toi! (Bas, lui donnant sa bourse.) Prends ça aussi, et sers bien la demoiselle...

CADIO.

Vous étiez donc un ami? Ah! si j'avais su!

HENRI, le poussant dans la cachette et revenant.

Louise, ma pauvre Louise! explique-moi...

LOUISE.

Je suis venue ici déguisée et à travers mille dangers pour toucher l'argent de nos fermages; c'était pour nous une question de vie ou de mort dans notre situation...

HENRI.

Je la connais, elle m'épouvante et me désole; mais comment ferez-vous?...

LOUISE.

Je n'en sais rien. J'ai vu aujourd'hui nos fermiers, ils promettent d'envoyer des fonds, s'ils le peuvent.

HENRI.

Vous avez osé les voir ?

LOUISE.

Je ne risquais rien sur nos terres avant votre arrivée. Personne ici n'est capable de me trahir, et je comptais sur Rebec, à qui je me serais confiée ce soir, pour me laisser cachée un jour ou deux dans la maison; mais je suis perdue, puisque vous voilà!

HENRI.

Perdue? A cause de moi? Non certes!

LOUISE.

Henri, tout ce que vous avez dit à votre chef ici, tout à l'heure, je l'ai entendu! Dites-moi que vous n'en pensiez pas un mot, que vous vous êtes méfié de lui... Vous auriez eu tort. Il était sincère, j'en suis persuadée...

HENRI.

Louise, je suis sincère aussi, moi! je n'ai pas deux paroles.

LOUISE.

C'est impossible. Voyons, le temps presse : la vérité, Henri, il me la faut! Je sais bien qu'autrefois tu avais des idées qui n'étaient pas les miennes, mais tu te laissais ramener, et cette fois encore, cette fois surtout, en apprenant que mon père, ton ami, ton bienfaiteur, est dans le plus grand danger, en me voyant, moi, sous ces habits, dans la dernière détresse, réduite à me cacher dans ma propre maison, où tout me menace ou me révolte... Non, non, tu ne vas pas rester avec nos ennemis, tu ne vas pas m'abandonner! Tu feras comme Marie, cette simple et digne amie qui sacrifie la politique à l'amitié. Tu me reconduiras auprès de mon père, et quand nous aurons franchi la Loire, puisqu'il faut la franchir bientôt, tu nous aideras à tenter un dernier effort. Si nous succombons dans cette lutte suprême, eh bien! nous périrons, ou nous fuirons ensemble. Une famille unie et respectable comme la nôtre peut-elle se séparer dans la mort ou dans l'exil? Allons, viens; ce brave officier qui était là te l'a permis, il te l'a conseillé. Il voyait mieux que toi ton vrai, ton seul devoir. Tu as répondu par des sophismes, tu as dit des folies, mais tu ne me savais pas, tu ne me sentais pas là! Me voilà, c'est moi! Est-ce que tu ne me vois pas? est-ce que tu ne comprends pas? Tu as l'air égaré! Voyons, vite, fuyons, rejoignons ce guide qui nous attend. Une minute d'hésitation peut m'envoyer à la guillotine. Est-ce là ce que tu veux? Te suis-je devenue odieuse parce que je suis restée fidèle à mon roi, à mon Dieu et à mon père? N'as-tu donc plus d'amitié pour moi? Henri, n'es-tu plus mon frère et mon ami?

HENRI.

Tais-toi, Louise, tais-toi! tu me fais trop de mal, vrai! Tiens, vois, je pleure, moi, un soldat,... un républicain!... Je ne me croyais pas si lâche... Laisse-moi, ne me dis plus rien.

LOUISE.

Tu faiblis, tu cèdes! Allons! Pleure, pleure, n'aie pas honte de pleurer! C'est ton cœur qui guérit et ton honneur qui se réveille. Viens!

HENRI.

Mon honneur? Non, Louise, non! de ce côté-là je vois clair. Mon honneur me condamne à rester sous mon drapeau.

LOUISE.

Ce n'est pas votre dernier mot, Henri?

HENRI.

Si fait! c'est le dernier, ma pauvre Louise! Tu ne comprends pas cela, toi, qui me pries de me déshonorer! Mais si! tu le comprends au fond du cœur. Tu me mépriserais, si après tout ce que tu as entendu...

LOUISE.

Je vous méprisais en l'écoutant! Si vous voulez retrouver mon estime, partons!

HENRI.

Voyons, cruelle enfant que tu es! ne nous quittons pas avec des malédictions et des injures, c'est odieux, cela. Ah! je ne croyais pas le devoir si difficile... N'importe, nous ne sommes pas dans l'âge d'or, il faut apprendre à souffrir! Va-t'en, Louise, adieu!

LOUISE.

Vous l'aurez voulu, Henri! Apprenez donc que dès ce jour nos fiançailles sont rompues.

HENRI.

Nos fiançailles? Ah! Louise!.. Mais tu ne m'as jamais aimé, tu ne m'aimes pas?

LOUISE.

Si je vous aimais, que feriez-vous?

HENRI, éperdu.

Si vous m'aimiez,... je me brûlerais la cervelle!

LOUISE.

Le suicide est une lâcheté. Vous l'avez dit, il faut choisir entre le bien et le mal, entre l'amour et la haine.

HENRI.

Haïssez-moi donc! Je boirai le calice jusqu'à la lie!

LOUISE.

Alors sachez tout, je me serais sacrifiée pour vous ramener...

HENRI, avec amertume.

Sacrifiée? Vous en aimez un autre? — Eh bien! vive la république! J'aurais fait votre malheur. C'eût été ma honte et mon châti-

timent! Ah! ma chère épaulette, j'ai bien fait de ne pas te déshonorer!

LOUISE.

Adieu donc pour toujours!

HENRI.

Dieu! on vient! Rentrez, rentrez ici! (Il la conduit vers la cachette.)  
Non! trop tard! (Il la pousse derrière le rideau, dans l'embrasure de la fenêtre.)

## SCÈNE VII.

LE CAPITAINE, suivi de MOTUS, HENRI, LOUISE, cachée.

LE CAPITAINE, bas à Henri.

Eh bien! le Breton?

HENRI, de même.

Innocent! parti!

MOTUS, se retournant vers deux soldats qui le suivent et qui portent des bottes de paille  
Ici, camarades!

LE CAPITAINE.

Au milieu de la chambre, sur la table et dessous.

MOTUS.

Mon capitaine, sans te molester, je pense que ça vaudrait mieux de répandre le combustible autour des boiseries, en commençant par les rideaux de fenêtre.

HENRI, vivement.

Fais ce que te dit le capitaine! (Bas au capitaine.) J'ai quelque chose à vous dire, c'est très pressé.

MOTUS, qui a mis de la paille dessus et dessous la table.

Voilà; quand le capitaine commandera l'illumination...

LE CAPITAINE.

Tout à l'heure, attendez!

HENRI, bas.

Éloignez-les.

LE CAPITAINE.

Retourne aux greniers, l'ancien! il me faut dix fois plus de paille que ça! Et des fagots, beaucoup de fagots! Croyez-vous incendier ce château avec une allumette? Allez-y tous.

HENRI.

Vous trouverez les fagots dans le donjon. (Ils sortent.) Mon capitaine, il y a là une femme... (Louise se montre.)

LE CAPITAINE, souriant.

Qui venait vous voir? Très jolie! je vous en fais mon compliment. Ne la brûlons pas, ce serait dommage!

HENRI.

C'est ma sœur de lait.

LOUISE.

Non, monsieur l'officier. Je ne veux pas vous tromper, moi! je suis Louise de Sauvières.

LE CAPITAINE.

Vous!... la fiancée d'Henri?

HENRI.

Elle ne l'est plus, mais...

LOUISE, à Henri.

Mais vous daignez vouloir me sauver? Je refuse votre protection, à vous! Je périrais ici avec joie, tant je suis malheureuse, si je ne me devais à mon père.

HENRI.

Vous êtes malheureuse, Louise! (Bas.) Vous n'êtes donc pas aimée?

LOUISE, sans lui répondre.

Monsieur le capitaine, je compte sur votre clémence, je ne rougis pas de l'implorer.

LE CAPITAINE.

Comptez sur mon dévouement, mademoiselle, et calmez-vous. Vous venez chercher Henri?

LOUISE.

Non, mais en le trouvant ici j'espérais l'emmener.

LE CAPITAINE.

Et vous n'avez pas réussi? Vous le maudissez! — Moi je le plains et je l'admire! Dites à M. le comte de Sauvières que nous accomplissons avec douleur l'acte brutal qui vous dépouille et vous exile à jamais de vos foyers. Il est militaire; s'il était à ma place, il souffrirait comme moi, mais, comme moi, il obéirait.

LOUISE.

Vos paroles lui seront transmises fidèlement, monsieur. Je pars avec l'espérance de vous revoir parmi nous. Nous aurons de meilleurs jours! La bonne cause est impérissable. Vous ne vous habituez pas à ces violences que votre cœur désavoue, et M. Henri de Sauvières ne conservera pas longtemps sa funeste influence sur vos décisions. Allons! pour cette fois, ne regrettez pas l'acte de vandalisme qu'il vous oblige à faire, et comptez sur le pardon de mon père quand il vous plaira de l'invoquer. En abandonnant nos demeures, nous en avons fait le sacrifice à la cause de Dieu et du roi, et nous ne sommes pas si petites gens que de pleurer sur nos ruines! (Prenant un flambeau.) Tenez, mon cousin! faites gaiement ce que vous appelez votre devoir! Détruisez la maison où orphelin vous avez été recueilli et élevé! Vous hésitez? Ne le faites-vous pas avec enthousiasme? (Approchant le flambeau de la paille qui est sur la table, d'un air de défi.) Dois-je vous donner l'exemple? (Le capitaine lui ôte le flambeau.)

LE CAPITAINE.

Vous êtes une héroïne! On nous l'avait dit.

HENRI.

Une héroïne cruelle, cruelle comme la guerre civile! Emmenez-la, capitaine! Par ici, personne ne peut vous voir.



LE CAPITAINE, à Louise, qui a ouvert la cachette.

Venez, je répons de vous! Allons, mon pauvre Henri, du courage! (Il sort avec Louise.)

### SCÈNE VIII.

HENRI, puis REBEC.

HENRI.

Du courage! il en faut! (Il met sa tête dans ses mains et sanglote.)

REBEC, sur la pointe du pied.

Ah! le voilà qui pleure! Je comprends ça, moi! un si beau château! Monsieur Henri!... voyons, consolez-vous! le mal ne sera pas grand!

HENRI, se levant.

Qu'est-ce que tu veux? qu'est-ce que tu dis?

REBEC.

Vous ne savez donc pas? Votre capitaine... ah! le brave homme! il m'a dit de rassembler sous main, à peu de distance, les gens de l'endroit. Dès que le feu flambra un peu, pour la forme, il lèvera le camp avec ses soldats, et nous viendrons éteindre.

HENRI.

Tu en seras?

REBEC.

Dame! comme gardien du séquestre! La république donne comme ça des ordres contradictoires... Garde bien ce château, brûle vite ce château... A chacun sa consigne! celle des autres ne me regarde pas.

CHAILLAC, au fond, qui l'écoute.

Ah! c'est comme ça? Eh bien! nous verrons s'il flambra, le château! Quand on prend les bastilles, on les rase! ça les empêche de repousser.

## TROISIÈME PARTIE.

AUTOMNE, 1793.

(Dans la campagne, près d'une petite ville conquise par les Vendéens; on est en plein Bocage. — Pays couvert, vallonné, riche végétation. — Marie Hoche s'avance seule dans un chemin creux. — Saint-Gueltas sort des buissons et se trouve tout à coup près d'elle.)

### SCÈNE PREMIÈRE.

SAINT-GUeltas, MARIE.

SAINT-GUeltas.

Je vous ai fait peur?

MARIE.

Non, monsieur. Vous m'avez surprise.

SAINT-GUELTAS.

Pardon! vous n'avez jamais peur, vous!

MARIE.

A présent? Non, jamais. Quand le danger est de tous les instans et commun à tout le monde, on s'habitue à ne plus songer à soi-même. On en rougirait presque.

SAINT-GUELTAS.

Cette bravoure vient d'un sentiment de générosité admirable;... mais où allez-vous donc ainsi toute seule? C'est une imprudence gratuite.

MARIE.

Ce n'est pas pour le plaisir de m'exposer, croyez-le bien; je suis inquiète de M<sup>lle</sup> de Sauvnières, qui devrait être de retour.

SAINT-GUELTAS.

J'ai envoyé des gens sûrs à sa rencontre sur le chemin de gauche.

MARIE.

Et son père la cherche par le chemin de droite. Moi, je vais par ici. Je crains qu'elle n'ait pas reçu l'avis que nous lui avons fait donner, et qu'elle ne tombe dans quelque embuscade en voulant nous rejoindre à Pellevaux (1).

SAINT-GUELTAS.

Un exprès a couru au Pont-Vieux pour lui dire que nous avons pris Saint-Christophe et que nous l'attendons là.

MARIE.

Vous eussiez dû courir vous-même pour l'avertir.

SAINT-GUELTAS.

Depuis quarante-huit heures je n'ai ni mangé ni dormi, et pourtant me voilà. Mes soldats ont été scandalisés de me voir quitter la ville au moment où l'on se rassemblait à l'église pour le *Te Deum*. Ils prétendent que cela porte malheur de ne pas remercier le ciel au son des cloches après chaque victoire. J'ai bravé leur mécontentement,... bien que je m'attende à ce que votre belle amie ne m'en sache aucun gré.

MARIE.

Il ne s'agit pas de sa reconnaissance pour le moment, il faut assurer son retour.

SAINT-GUELTAS.

Certes! allons au-devant d'elle. Donnez-moi donc le bras, nous irons plus vite.

MARIE.

Non, non; passez devant. Je vous retarderais.

SAINT-GUELTAS.

Vous craignez d'être seule avec moi?

(1) Inutile de dire que les localités sont de convention.

MARIE.

Pas le moins du monde.

SAINT-GUeltas.

Alors vous êtes plus brave que moi. Je me sens tout ému à côté de vous.

MARIE.

Pourquoi ?

SAINT-GUeltas.

Parce que vos petits pieds effleurent l'herbe avec une grâce... Vous me croyez aveugle ?

MARIE, marchant toujours.

Où trouvez-vous le loisir de dire des riens au milieu des fatigues et des épouvantes de la vie que nous menons ?

SAINT-GUeltas.

Où trouvez-vous le secret d'être belle et séduisante en dépit d'une pareille vie ? Mon esprit reste frais comme votre visage et mon cœur éveillé comme vos yeux.

MARIE.

C'est-à-dire que vous voulez me montrer comme vous avez l'esprit libre et le cœur léger au lendemain d'une victoire terrible et peut-être à la veille d'une défaite cruelle ? Je n'admire pas cela tant que vous croyez, monsieur le marquis !

SAINT-GUeltas.

Vous me voudriez plus sérieux avec vous ?

MARIE.

Avec moi ? peu m'importe, mais vis-à-vis de vous-même... Cela ne vous fait rien, tous ces pauvres paysans que vous menez à la mort et qui tombent par centaines tous les jours autour de vous ?

SAINT-GUeltas.

Vous trouvez que je ménage ma vie plus que la leur ?

MARIE.

Elle vous appartient, la vôtre, vous pouvez la mépriser ; mais faire si bon marché du sang de tant de malheureux et des larmes de tant de familles, voilà le courage que je n'ai pas et que je ne voudrais pas avoir.

SAINT-GUeltas.

Toutes les femmes sont comme cela ! pleines de pitié pour les indifférents, indifférentes elles-mêmes, cruelles au besoin pour leurs amis.

MARIE.

Je ne comprends pas l'allusion.

SAINT-GUeltas.

Si fait, vous me comprenez de reste.

MARIE.

Est-ce une manière de vous plaindre de Louise ?

SAINT-GUeltas.

En ce moment, je ne pensais qu'à vous.

MARIE.

Alors c'est encore une plaisanterie déplacée que vous me forcez d'entendre ? C'est désobligeant.

SAINT-GUELTAS.

Voyons, mademoiselle Marie, tenez-vous réellement à ce que je n'aie d'yeux que pour M<sup>lle</sup> Louise ?

MARIE.

Je ne tiens pas à ce que Louise devienne votre femme, je crois que ce sera pour elle un grand malheur ; mais vous affichez d'être son chevalier, vous lui faites la cour, son père vous autorise, et tout le monde croit que vous devez l'épouser. Ne laissez pas son avenir s'engager ou se compromettre ainsi, ou aimez-la uniquement et sérieusement.

SAINT-GUELTAS.

Vous parlez comme une charmante petite bourgeoise que vous êtes, mademoiselle Hoche ! et vous avez appris à Louise à raisonner comme vous. Toutes deux, vous vous croyez encore au temps où l'on filait la soie et le sentiment dans les grands salons silencieux des châteaux ou sous les ombrages immobiles des vieux parcs. Un été de guerre civile, qui résume cent ans d'expérience, vous sépare déjà de cette saison des amours à jamais disparue. Si nos manoirs sortent de leurs cendres, si nos chênes abattus reverdissent, nous rentrerons chez nous bien différens de ce que nous étions avant cette tourmente. Dans ce temps-là, l'homme, sûr du lendemain, attendait sans fièvre et sans amertume l'heure du berger, et la femme, sûre d'elle-même, s'occupait à résoudre le mignon problème d'inspirer l'amour sans risquer une plume de son aile coquette ; mais le vautour de la guerre a passé sur vos pigeonniers, mes belles colombes, et il s'agit d'aimer avec tous les risques attachés à l'ivresse, ou de mourir dans la solitude. Aussi vous avez quitté vos foyers pour nous suivre, préférant l'horreur de cette lutte à celle de l'isolement et de l'inaction. N'exigez donc pas de nous, qui sommes rouges de sang et noirs de poudre, les vertus des héros de pays du Tendre. Prenez-nous comme nous sommes, ivres de carnage et de désir, enfiévrés par la fatigue, la colère, l'enthousiasme et le danger. Tous nos instincts sont devenus terribles, toutes nos passions se sont déchaînées... Saisissez-les au vol, et n'espérez pas en rencontrer ailleurs de plus pures et de plus désintéressées. Tout ce qui en France mérite le nom d'homme est emporté par ce fluide dans la région des tempêtes ; ne comptez pas vous y soustraire, hâtez-vous d'aimer ! Demain, vous serez peut-être couchées pêle-mêle avec nous, la tête fracassée et le sein percé de balles, sur cette bruyère rose qui rit au soleil ! Celles qui auront aimé auront vécu. Les autres se seront flétries comme

l'herbe stérile, et en exhalant leur dernier souffle elles reconnaîtront que la prudence et l'orgueil ne leur ont donné ni gloire ni bonheur.

MARIE.

Vous vous trompez : celles qui auront vécu chastes, dignes et loyales, mourront calmes comme je le suis devant les terreurs que vous évoquez. Je souhaite une telle mort à ceux que j'aime, plutôt qu'une vie d'orages et de remords.

SAINT-GUeltas.

Ainsi vous conseillez à Louise de me tenir à distance, comme si ce n'était pas assez des marches et contre-marches de la guerre pour nous séparer chaque jour et pour retarder indéfiniment l'expansion de nos cœurs? Tenez, ma belle enfant, c'est puéril, cela, car je pourrais repousser le frêle obstacle de votre surveillance, prendre ma fiancée dans mes bras et l'emporter au fond des bois... Mais... savez-vous ce qui m'arrête?

MARIE.

Un reste d'honneur, j'imagine?

SAINT-GUeltas.

Quelque chose de plus : la crainte de vous affliger.

MARIE.

C'est toujours cela.

SAINT-GUeltas.

N'essayez pas de le prendre sur ce ton dégagé. Je ne suis pas un novice!

MARIE.

Que voulez-vous dire?

SAINT-GUeltas.

Vous me comprenez très bien. Allons, charmante enfant, mon penchant répond au vôtre, ne soyez plus jalouse de Louise, aimons-nous! Ah! vous restez stupéfaite? C'est bien joué; mais à quoi bon ces attitudes convenues? C'est du temps perdu. Voulez-vous être sincère? Quittez l'armée, je vous ferai conduire à mon château de La Roche-Brûlée, et je vous y rejoindrai avant huit jours, car le conseil des chefs s'obstine à passer la Loire et à déplacer le siège de la guerre. Ce sera la perte de la Vendée, et je me séparerai de cette déroute pour rallier les forces de mon parti dans de nouvelles conditions.

MARIE.

Et Louise... que deviendra-t-elle?

SAINT-GUeltas.

Elle épousera son cousin Sauvières qu'elle est allée trouver sous prétexte d'affaires de famille. Je ne suis pas dupe! Elle ne l'aime pas, mais elle manque de courage, elle n'a pas eu confiance en moi. — Dites un mot, et je renonce à elle.

MARIE.

Vous voulez un mot?

SAINT-GUELTAS.

Oui, un seul.

MARIE.

Eh bien! le voilà, je vous méprise!

SAINT-GUELTAS.

Pour oser me dire un pareil mot, il faut que vous n'ayez pas compris mon projet. Vous vous imaginez que je veux désertier ma cause, quand, pour la mieux servir, je me sépare de ceux qui la perdent?

MARIE.

Je ne juge pas votre politique, ce n'est pas la mienne, je ne m'intéresse pas à votre cause.

SAINT-GUELTAS.

Que dites-vous là? vous devenez folle!

MARIE.

Non, monsieur, je suis patriote, je n'ai jamais cessé de l'être. J'ai suivi M<sup>lle</sup> de Sauvières par affection, et si je vous témoigne du mépris, c'est parce que vous parlez de l'abandonner dans une situation affreuse, après avoir forcé son père à vous suivre. Cela est indigne de quelqu'un qui se pique d'être gentilhomme, et l'offre que vous me faites de trahir mon amie est une insulte gratuite dont la honte retombe sur vous seul.

SAINT-GUELTAS.

Je m'attendais à votre réponse, elle est d'un esprit imbu de préjugés, mais généreux et fier. Je vous en aime davantage, et votre conquête, pour être difficile, ne me semble que plus désirable. Je vous ramènerai, mademoiselle Marie, et vous m'aimerez passionnément, si je vis assez pour cela. Sinon vous me pardonnerez comme on pardonne aux morts, et vous me regretterez un peu! Voici votre amie, vous allez lui dire que je vous ai fait une déclaration dans les formes? C'est ce que je souhaite. Toutes deux vous allez dire du mal de moi, mais vous allez vous haïr l'une l'autre,... parce que vous voudrez triompher l'une de l'autre. Moi, je vous conseille de me tirer au sort.

MARIE.

Ah! taisez-vous! Je rougis pour Louise de ce que vous pensez et de ce que vous dites!

SAINT-GUELTAS.

Voulez-vous faire un pari avec moi? C'est qu'avant dix minutes vous serez brouillées. Tenez, je vais vous attendre là-bas, sous ce gros arbre, pour offrir mon bras à celle de vous qui aura la franchise de l'accepter. (Il s'éloigne. Louise approche suivie de Cadio.)

## SCÈNE II.

LOUISE. MARIE. CADIO.

MARIE. *courant à la rencontre de Louise et l'embrassant*

Enfin!

LOUISE.

Comme tu es émue! Qu'est-ce qu'il y a?

MARIE.

Rien; j'étais impatiente de te revoir et inquiète de toi. Bonjour, Cadio. Il te ramène saine et sauve, ce brave enfant?

LOUISE.

Oui; mais comme tu es troublée! A ton tour, tu m'inquiètes. Il n'est rien arrivé à mon père, à ma tante?

MARIE.

Rien, ils te cherchent. Rejoignons le grand chemin, ils doivent y être.

LOUISE.

Mais avec qui donc étais-tu ici à m'attendre?

MARIE.

Avec le marquis.

LOUISE.

Je l'ai bien reconnu.

MARIE.

Alors pourquoi me demandes-tu?...

LOUISE.

Pourquoi s'enfuit-il à mon approche?

MARIE.

Je te le dirai *(Bas, montrant Cadio qui les suit.)* quand nous serons seules.LOUISE, *de même.*

Ce garçon-là ne compte pas. Il n'entend ou ne comprend rien en dehors d'un petit cercle d'idées fixes. C'est un brave cœur, mais c'est un fou. Voyons, parle, je te jure qu'il comprend mieux le langage des oiseaux que le nôtre.

MARIE.

De quoi veux-tu que je te parle? du marquis? Il a encore un brillant fait d'armes à inscrire sur sa liste. Pendant ton absence, il a pris la ville que tu vois d'ici. Depuis deux jours il la garde, il veut s'y maintenir deux jours encore pour mettre de l'ordre dans l'armée et lui donner du repos. Tu en profiteras, tu dois en avoir besoin.

LOUISE.

Je sais tout cela; j'ai rencontré le courrier. Nos affaires vont mieux. On espère n'être pas forcé de passer la Loire.

MARIE.

Rapportes-tu de l'argent? C'est ce qui manque le plus, à ce qu'il paraît.

LOUISE.

Je n'ai rien trouvé à Sauvières; nos fermiers avaient été forcés de payer à la république; mais je rapporte les diamans de ma mère, que j'avais confiés à ma nourrice et qu'elle avait enterrés dans son jardin. A présent me diras-tu?... Voyons, n'élude pas mes questions. Tu es agitée, soucieuse? Asseyons-nous un instant, je suis lasse. Regarde-moi et réponds-moi. Tu me caches quelque chose. Saint-Gueltas est blessé, il aura craint de me surprendre...

MARIE.

Il n'a rien, je te jure.

LOUISE.

Alors il m'évite?

MARIE.

Je pense qu'il a quelque dépit. Est-il vrai que ton cousin soit en Vendée?

LOUISE.

Oui; je l'ai revu à Sauvières.

MARIE.

Ah! eh bien?

LOUISE.

Eh bien quoi?

MARIE.

Il est toujours républicain?

LOUISE.

Tu en doutes?

MARIE.

Non! mais il est toujours ton meilleur ami?

LOUISE.

Il m'abandonne. Rien n'a pu le ramener, et Dieu sait pourtant que je lui aurais sacrifié...

MARIE.

Ton inclination pour...

LOUISE.

Oui, loyalement et courageusement. Mon père n'aime pas Saint-Gueltas, il regrette son neveu. Moi, je n'ai pas de confiance dans le marquis, je le crains... Qui sait si je l'aime? Tu vois que tu peux me parler de lui. Que te disait-il de moi, là, tout à l'heure?

MARIE.

Ne me le demande pas, ma Louise. Cet homme est indigne de toi. Il faut l'oublier.

LOUISE.

Ah! Et toi, l'oublieras-tu?

MARIE.

Moi? Tu sais fort bien que j'ai pour lui un éloignement, un dégoût invincibles!



LOUISE.

Avec quelle énergie tu dis cela aujourd'hui ! Marie, il te fait la cour ! Il me trompe, et toi, tu ne m'as jamais dit la vérité !

MARIE.

Il ne m'avait jamais fait cette injure.

LOUISE.

Mais aujourd'hui, tout à l'heure, il t'a dit... Oui, tes joues sont enflammées de colère... ou d'orgueil !

MARIE.

Louise, Louise... Tu sembles croire... Faut-il te dire que cet homme ne nous aime ni l'une ni l'autre, qu'il n'estime et ne respecte aucune femme,... que son hommage me fait l'effet d'une flétrissure...

LOUISE.

Tu mens !

MARIE.

Et toi tu m'affliges et tu m'offenses !

LOUISE.

Ah ! c'est que mon courage est à bout. Il y a trois mois que je me débats contre un soupçon qui me torture... Cruelle ! tu ne vois donc pas que j'en meurs ?

MARIE.

Cruelle, moi ? Qu'ai-je donc fait ?... Mais tu es folle, je le vois, je te plains. Pauvre enfant, que faut-il faire pour te guérir ?

LOUISE.

Tu ne peux rien si tu ne peux pas me dire qu'il n'aime que moi.

MARIE.

Je ne peux pas mentir pour t'égarer davantage. Tu l'aimes passionnément, je le vois, et lui, il vient de m'offrir, par dépit de ta pudeur, qu'il appelle méfiance et lâcheté, son insultant et banal hommage. A-t-il agi ainsi pour éveiller ta jalousie ? Je le crois, car il m'a engagé à te dire sa trahison, et il se vante de nous brouiller ensemble.

LOUISE.

Ah ! alors... oui, j'ai déjà l'expérience de ses ruses affreuses !... Il veut me vaincre par le dépit !

MARIE.

Est-ce là de l'affection, et te laisseras-tu prendre à ce jeu grossier. toi qu'Henri eût si loyalement aimée ? M. Saint-Gueltas n'a aucun principe, tu le sais. Il ne voit dans l'amour que le plaisir et la vanité de troubler la conscience et de vaincre la pudeur. Au lendemain d'une conquête, il l'abandonne pour en essayer une autre. C'est comme sa méchante guerre de partisan, va ! Il ruine et profane sans pitié ce qu'il terrasse, et il le laisse là sans remords et sans regret.

LOUISE.

Ah! tu le hais trop pour ne pas l'aimer!

MARIE.

Je ne le hais pas, je le dédaigne, comme ce qu'il y a de plus vain, de plus inconsistant et de moins héroïque au monde.

LOUISE.

Tu nies jusqu'à sa bravoure?

MARIE.

Non, mais j'en fais peu de cas. Le dernier de vos paysans qui se bat par fanatisme religieux est plus preux que lui, qui n'a que de l'ambition et que mène la fièvre d'une énergie brutale, maladie particulière à ces gentilshommes illettrés, espèces de fous à instincts sauvages qui noient dans le carnage et la débauche le tourment de leur oisiveté et le vide de leur intelligence. Ah! pardonne-moi, Louise! Ton père est un saint, et il y en a plusieurs comme lui dans votre armée; mais puisque tu m'accuses de te disputer les regards du moins méritant, du plus souillé de vos prétendus héros, il faut que tu saches quelle indignation s'est amassée en moi contre l'abominable guerre que vous faites avec eux et les crimes dont grâce à eux vous semez la contagion... Oh! les cruautés sont égales de part et d'autre. Je le vois, je le sais, je les déteste toutes; mais vous qui avez allumé l'incendie, vous êtes les vrais coupables, et j'ai horreur, à présent que je vous connais, de la sanglante et cynique autorité que vous vous flattez d'établir en France avec de pareils hommes!

LOUISE.

Tu nous maudis, tu nous détestes? Je m'en doutais bien...

MARIE.

Ton père déteste et maudit bien plus que moi l'entreprise où vous l'avez jeté!

LOUISE.

Tais-toi! tu me déchires le cœur! C'est moi qui l'ai entraîné, perdu, je sais cela! J'ai été romanesque, exaltée... J'étais dévorée d'ennui à Sauvières, je voyais Henri abandonner notre cause... Saint-Gueutas est venu... Mon père résistait... Je sentais que l'on faisait violence à sa loyauté,... et pourtant j'ai dit un mot cruel,... un mot fatal qui a étouffé le cri de sa conscience et qui l'a précipité dans un abîme de chagrins et de malheurs. — Ah! que veux-tu? Nous ne pouvons pas voir bien clair dans tout cela, nous autres femmes; nous ne jugeons les événemens qu'à travers nos instincts ou nos passions. La vérité, c'est le fantôme qui nous fascine; le devoir, c'est l'homme qui nous charme; la justice, c'est le désir qui nous aveugle. Nous nous croyons intrépides et dévouées quand nous ne sommes que folles d'amour et de jalousie. Eh bien, oui! voilà ce que c'est! Mon courage, c'est de la fièvre; mon royalisme, c'est du

désespoir : cela est misérable et je me condamne;... mais il est trop tard pour reculer, je ne peux ni ne veux guérir! J'ai tout immolé à l'amour, et je veux recueillir le fruit de mes sacrifices. Saint-Gueltas m'aimera ou je me ferai tuer. Je me jetterai sous les pieds des chevaux, devant la gueule des canons...

MARIE.

Il ne t'en demande pas tant! Sois sa maîtresse, et il t'aimera vingt-quatre heures.

LOUISE.

Sa maîtresse? Jamais! Pourquoi donc ne serais-je pas sa femme? Il ne tient qu'à moi de l'être.

MARIE.

Alors pourquoi ne l'es-tu pas?

LOUISE.

Oh! malheureuse que je suis! Je crains d'être haïe quand il se sera engagé à moi; il raille à tout propos le mariage; trahi par sa femme, il a conservé de ses premiers liens un souvenir odieux!

MARIE.

Sa femme! Es-tu sûre qu'elle soit morte?

LOUISE.

Ah! tu crois à cette légende de paysans, à la dame blanche qui revient au château de La Roche-Brûlée?

MARIE.

Il y a deux versions : selon l'une, il a enfermé cette femme coupable; selon l'autre, il l'a assassinée. Et tu admires l'homme qui n'a pas su sauver sa dignité par une conduite claire et loyale! Supposons qu'il ait subi l'empire d'une fatalité, comment peux-tu croire qu'il oubliera la blessure de son âme? Ne vois-tu pas que tous ses entraînemens portent l'empreinte de la haine et de la vengeance? Cet homme épris de pillage et de massacre me fait, au milieu de son odieuse gaité, l'effet d'un fléau qui n'a plus conscience de lui-même.

LOUISE.

Tu en dis trop de mal pour qu'il te soit indifférent.

MARIE.

Je voudrais t'arracher à son influence. Je te vois perdue, si je n'y parviens pas. Ton père, toujours irrésolu, n'a pas le courage de contrarier ton penchant; ta tante...

LOUISE.

Est une vieille enfant, je le sais : elle subit le prestige encore plus que moi; mais toi, qui te vantes d'y échapper... Non, c'est impossible! Je ne te crois pas. Tiens, donne-moi une dernière, une suprême marque d'affection. Quitte l'armée, quitte-nous; retourne à ton parti, à ta famille, à ton milieu. Fais en sorte que le marquis ne te revoie jamais...

MARIE.

C'est sérieux, ce que tu me dis là?

LOUISE.

Oui, quitte-moi pendant que je t'admire et te chéris encore. Demain je te verrais troublée. Il me semblerait que Saint-Gueltas te cherche ou te regarde... Cette jalousie qu'il veut exciter en moi me rendrait folle, injuste envers toi, odieuse à moi-même. Va-t'en, Marie, ma chère Marie! pardonne-moi, mais va-t'en, je te le demande à genoux.

MARIE.

Adieu, Louise, ma pauvre amie! Hélas! que vas-tu devenir?  
(Elle l'embrasse.) Adieu!

LOUISE.

Disons-nous adieu ici, et pleurons sans qu'on nous voie; mais tu vas venir avec moi à la ville. Il faudra nous entendre sur le voyage que tu vas faire et sur le prétexte à donner...

MARIE.

A notre séparation? Je t'en laisse le soin. Tu diras que je suis lasse de partager tes fatigues et tes dangers.

LOUISE.

Non, je ne mentirai pas. On ne me croirait pas d'ailleurs: on sait qui tu es!

MARIE.

Eh bien! dis que ma vieille tante est malade et me rappelle à Paris.

LOUISE.

C'est là que tu iras?

MARIE.

Je n'en sais rien.

LOUISE, soupçonneuse.

Tu n'en sais rien? Où iras-tu?

MARIE.

Sois tranquille, jé n'irai pas à La Roche-Brûlée. Adieu, je te quitte ici.

LOUISE.

Ici? Mais tes effets?

MARIE.

C'est si peu de chose que cela ne vaut pas la peine d'être emporté.

LOUISE.

Mais tu n'as pas d'argent?

MARIE.

J'en ai assez.

LOUISE.

Non, tu n'as rien! Et moi, je n'en ai plus... Ah! attends! mes diamans, partageons...

MARIE.

Louise, ne m'humilie pas. Je ne veux rien... Regarde ce gros

arbre, le marquis est là qui t'attend. Tu n'as plus besoin de Cadio, il me conduira à la ville républicaine la plus proche. Je ne veux pas subir l'outrage de te voir jalouse de moi en présence de M. Saint-Gueltas. Adieu!

LOUISE.

Oh! je t'ai cruellement blessée, je le vois... Ne veux-tu pas me pardonner? Reste avec moi, je souffrirai, mais je saurai me vaincre... Marie, pardonne-moi!

MARIE.

Je te pardonne de toute mon âme, mais je ne puis plus te servir, ni te protéger. Voilà ton père qui rejoint le marquis. Je ne te laisse pas seule.

LOUISE.

Mais toi...

MARIE.

Cadio, voulez-vous me conduire à Pont-Vieux?

CADIO, qui, assis à l'écart, s'est occupé à sculpter un morceau de bois.

Oui bien, c'est par là que je voulais aller.

LOUISE.

Tu reviendras à Saint-Christophe ce soir, j'ai à te payer...

CADIO.

Oui, oui, c'est bon, demoiselle. (A Marie.) Le jour baisse, partons!

MARIE, à Louise, qui veut la retenir.

Ton père et le marquis t'ont vue, ils viennent. Quand tu auras besoin de moi, appelle-moi, j'accourrai. (Elle s'enfonce dans les massifs avec Cadio.)

LOUISE, la suivant des yeux.

O Marie, Marie! je suis bien coupable d'avoir froissé une âme comme la tienne! Je mérite le désespoir où je me précipite.

### SCÈNE III.

(Un peu plus loin dans la campagne.)

MARIE, CADIO.

MARIE.

Je peux marcher plus vite, Cadio.

CADIO.

Nous avons le temps, demoiselle.

MARIE.

Mais si vous voulez retourner ce soir à Saint-Christophe?

CADIO.

Je n'y veux pas retourner. J'ai assez d'argent. Tenez, voilà ce que M. Henri m'a donné. Prenez-en, puisque vous n'avez rien. Oh! c'est

de l'argent bien honnête! Ça vient d'un homme qui est bon et doux!

MARIE.

Vous avez raison, Cadio, je pourrais l'accepter de lui sans rougir.

CADIO.

Mais vous auriez honte de partager avec moi?

MARIE.

Non, mon ami, non certes! mais je vous jure que j'ai quelque chose, et que cela me suffit.

CADIO.

C'est comme vous voudrez; mais qu'est-ce qu'une jeunesse comme vous va faire pour vivre à présent?

MARIE.

Je trouverai quelque part du travail, n'importe lequel. Je ne suis pas difficile.

CADIO.

Est-ce que vous avez eu raison de quitter comme ça votre camarade?

MARIE.

Vous avez donc écouté ce que nous disions?

CADIO.

Sans écouter, j'ai entendu.

MARIE.

Et vous avez compris que...

CADIO.

J'ai tout compris.

MARIE.

Pourtant vous me blâmez...

CADIO.

Dame! la voilà bien abandonnée, puisque son père est faible, sa tante folle et Saint-Gueltas méchant...

MARIE.

Vous croyez que j'aurais dû me laisser avilir?...

CADIO.

On aime les gens ou on ne les aime pas.

MARIE.

Cadio, attendez! Ce que vous dites là me frappe... Il me semble que la vérité est en vous, pure comme dans l'âme d'un enfant. — Retournons, voulez-vous? Je serai humiliée, flétrie peut-être par des soupçons et des prétentions... N'importe, si je sauve Louise... J'essaierai du moins, je n'aurai rien à me reprocher.

CADIO.

A la bonne heure! Allez, demoiselle.

MARIE.

Ne venez-vous pas avec moi?

CADIO.

Oh! moi, je ne suis rien, je ne peux rien. Je déteste la guerre,

et je veux me sortir de ces vilaines choses. Vous n'avez pas peur pour vous en retourner? C'est à deux pas.

MARIE.

Je n'ai pas peur. Adieu, merci!

CADIO.

Merci de quoi?

MARIE.

Du bon conseil que vous m'avez donné. (Ils se séparent.)

#### SCÈNE IV.

MARIE, sur le sentier, plus près de la ville; TIREFEUILLE, LA MOUCHE, sortant des buissons.

TIREFEUILLE.

Demoiselle, on vous cherche par ici; venez avec nous.

MARIE.

Pourquoi? Qui me cherche?

TIREFEUILLE.

La demoiselle de Sauvières. Allons, venez!

MARIE.

Vous vous trompez. Je connais le chemin, et personne ne m'attend.

TIREFEUILLE.

Ça ne fait rien : on vous cherchait, nous autres! on a des ordres pour ça. Marchez par ici.

MARIE.

Moi, je ne reçois d'ordres de personne; je ne vous suivrai pas.

TIREFEUILLE.

Pas tant de paroles! Voyons, vous voulez passer à l'ennemi; le grand chef ne veut pas de ça.

MARIE.

C'est M. Saint-Gueltas que vous appelez le grand chef?

TIREFEUILLE.

Faut pas avoir l'air d'en rire. Marchez, ou vous êtes morte. (Il la touche en joue.)

MARIE, dédaigneuse.

Ah ça, vous êtes fous! Vous m'accusez de passer à l'ennemi quand vous me voyez retourner au camp royaliste?

LA MOUCHE, à Tirefeuille.

En v'là assez. Faut qu'elle marche, puisqu'il le veut.

TIREFEUILLE, bas.

Comment donc faire? Il a défendu qu'on y touche, et elle n'a point peur des menaces. Tiens, la v'là qui s'échappe!

LA MOUCHE.

Une balle aux oreilles, ça l'arrêtera. (Il tire un coup de fusil. Marie court plus vite.)

TIREFEUILLE.

Allons, faut l'attraper et l'emmener de force, tant pis! (S'arrêtant.) Diable! qu'est-ce que c'est que ça?

LA MOUCHE.

Les bleus! les bleus! Cachons-nous et tirons dessus quand ils passeront.

MARIE, rejoint un groupe de gardes nationaux républicains qui s'avance au galop.

Sauvez-moi, je suis poursuivie!

CHAILLAC.

Viens au milieu de nous, jeune citoyenne, et ne crains rien. Tiens, c'est la citoyenne Hoche! une vraie patriote, mes amis; elle va nous dire où sont les brigands. Quoi! qu'est-ce que c'est? Elle est évanouie?

MARIE, se ranimant.

Non! j'ai couru si vite,... ce n'est rien.

CHAILLAC.

Alors, réponds, citoyenne! L'ennemi occupe Saint-Christophe?

MARIE.

Vous voyez bien le drapeau blanc sur l'église.

CHAILLAC.

Tu étais prisonnière, et tu t'évadais?

MARIE.

Non.

CHAILLAC.

Comment, non? pourquoi courait-on après toi?

MARIE.

Je ne sais pas, un guet-apens, des bandits qui n'appartiennent à aucun parti que je sache.

CHAILLAC.

Allons, fouillez ces broussailles. Eh bien! les enfans de la patrie hésitent?

MOUCHON.

Dame! ils peuvent être plus nombreux que nous. (A Marie.) Combien sont-ils?

MARIE.

Je n'en ai vu que deux; mais ne vous jetez pas dans ces buissons. C'est là que vos ennemis sont invincibles parce qu'ils sont insaisissables.

CHAILLAC.

Alors marchons sur la ville.

MARIE.

Non, vous n'êtes pas en force. N'essayez pas cela.

CHAILLAC.

Citoyenne, tu jettes l'alarme dans le conseil. Tu protèges l'ennemi, tu étais avec lui, puisque tu n'étais pas prisonnière. On connaît ton attachement pour certaine famille...



MARIE.

Je ne le nie pas, mais je vous dis la vérité. Les insurgés sont ici en force et sur leurs gardes.

MOUCHON, aux gardes nationaux.

Elle a raison, je la connais, vous la connaissez bien aussi; c'est la cousine de Hoche, elle ne voudrait pas nous tromper; replions-nous sur Pont-Vieux et attendons-y du renfort. La troupe doit arriver...

CHAILLAC.

Citoyen Mouchon, je te retire la parole et je te défends de démoraliser la garde civique que j'ai l'honneur de commander. Toi, citoyenne, tu es suspecte, et je te retiens prisonnière jusqu'à nouvel ordre. Quant à nous, enfans de la patrie, nous n'avons pas à compter l'ennemi, nous avons à le vaincre. En avant, et vive la république! (Les gardes nationaux s'élancent en avant en chantant la *Marseillaise*.)

## SCÈNE V.

MINUIT.

(Dans la ville de Saint-Christophe, reprise par les républicains. — Au milieu de la place un feu de joie est allumé; les gardes nationaux de Chaillac font brûler les meubles des citoyens réputés royalistes. — La porte de l'église est ouverte. Des factionnaires y surveillent les prisonniers. — Des volontaires et réquisitionnaires des localités environnantes, de toute condition, équipés militairement de toute manière, s'agitent autour du feu ou devant les maisons, demandant, achetant ou pillant des vivres, selon les ressources ou le bon vouloir des habitans. — Les gens de la ville qui ne se sont pas enfuis ou cachés montrent en général beaucoup d'empressement à fêter les patriotes, qu'ils remercient de les avoir délivrés des brigands. — On fait beaucoup de bruit, on crie, on jure, on chante, on menace, on rit; on saisit avec peine les dialogues confus, croisés, interrompus.)

UNE VOIX.

Tiens! v'là Mouchon, ohé, les autres! Voyez donc, c'est Mouchon de Puy-la-Guerche! Dans les volontaires! qu'est-ce qui aurait jamais dit ça?

UNE AUTRE VOIX.

La république fait des miracles, vous le voyez bien.

UN VOLONTAIRE DE PUY-LA-GUERCHE.

Mouchon? vous ne le connaissez pas! Il a chargé trois fois l'ennemi... à reculons!

MOUCHON.

J'ai chargé en avant et en arrière, c'est la vérité; ma jument est habituée à tourner le pressoir à cidre, il faut qu'elle aille en rond. On croit qu'elle tourne le dos à l'ennemi? Pas du tout, la pauvre bête, elle revient lui faire face.

LE VOLONTAIRE.

Qu'on le veuille ou non, pas vrai?

MOUCHON, bas.

Tu as tort de te moquer de moi, Pascal ! Les volontaires de Chaulmonton vont nous mépriser. Ils font déjà assez d'embarras, parce qu'ils sont mieux montés que nous !

PASCAL.

Se moquer ? Qu'ils y viennent ! on leur répondra !

UN GARÇON COIFFEUR, avec émotion.

Pas de rivalité, citoyens ! Que toutes les villes du Bocage fraternisent et s'embrassent ! (Un blessé passe sur un brancard.)

UN CLERC DE NOTAIRE.

Tiens, mon patron ! Qu'est-ce qu'il y a ?

LE BLESSÉ.

Il y a qu'on va me couper le bras, mon pauvre enfant ! Viens-tu voir ça ?

LE CLERC.

Sacredieu, non !... Si fait ! je ne vous quitte pas dans la peine, mais, sacredieu, c'est dur. Il faut que je vous aime bien !

LE BLESSÉ.

Tu me tiendras et tu m'encourageras. As-tu ton fifre ?

LE CLERC.

Pardié, toujours !

LE BLESSÉ.

Eh bien ! tu m'en joueras un air pendant l'opération.

LE CLERC.

Ça va !

MOUCHON.

C'est tout de même avoir du cœur, de demander de la musique...

LE BLESSÉ.

Et de donner son bras droit à la patrie ! C'est assez gentil ça, pour un notaire !

LES ASSISTANS.

Vive le notaire, honneur au notaire !

DANS UN AUTRE GROUPE, composé de jeunes gens artisans et bourgeois.

— Les hussards ne reviennent pas vite.

— Ils donnent toujours la chasse aux brigands ?

— Ils reviennent. J'entends le galop de la cavalerie légère.

— S'ils amènent encore des prisonniers, où les mettra-t-on ? l'église est pleine.

— On fusillera tout ce qui a été pris les armes à la main, ça fera de la place.

— Eh bien ! et les royalistes de la ville ?

— Ça ne nous regarde pas. Les républicains de la ville s'en chargeront.

— Faut pas se fier à ça ! Dans les villes, on est tous parens ou camarades. On ne se fait pas bonne justice soi-même.

- Qu'ils s'arrangent. Moi, j'aime pas les exécutions.
- Laisse-moi donc, toi ! tu es encore un tiède, un modéré !
- Fiche-moi la paix et tâche, quand tu vas au feu, de n'être pas plus modéré que moi.

LE GARÇON COIFFEUR.

Citoyens, citoyens, pas de rivalité ! que toutes les villes fraternisent et s'embrassent !

D'AUTRES VOLONTAIRES, mêlés à des bourgeois de la ville.

Quand je vous dis que, sans la troupe, nous étions aplatis comme un tas de galettes ?

— Peut-être bien, mais quand on a vu paraître les plumets, quelle charge à la baïonnette, hein ? c'était comme la foudre !

— Jamais les brigands ne tiendront contre la troupe.

— Ils n'auraient pas tenu contre nous, si nous avions voulu ; mais on a des paniques, c'est ça qui gâte tout !

— Tiens, les Mayençais eux-mêmes en ont, des paniques. Les brigands, c'est pas des ennemis comme les autres. A présent surtout, c'est à faire trembler ! Ils se battent en désespérés. Et puis ils sont devenus si laids avec leurs habits en guenilles, avec leurs figures noires, leurs grandes barbes, leurs yeux qui jettent du feu... On va dessus tout de même, mais quand on y pense après, on en rêve la nuit. C'est des cauchemars !

— Y a Saint-Gueltas, le grand chef, c'est comme un sanglier !

— Tu l'as vu, toi ? Tu es bien malin ! Personne ne peut dire qu'il connaît sa figure. Il est toujours habillé en malheureux, et il se bat dans les buissons en simple brigand.

— Je l'ai vu, à preuve que je l'ai tenu au bout de mon fusil.

— Et tu l'as manqué, imbécile ?

— Il avait les deux mains embarrassées. Il tenait deux recrues qu'il étranguait. Il a pris le canon de mon fusil avec ses dents...

— Et il a avalé les balles ? En voilà des bourdes que je n'avale pas, moi !

LE GARÇON COIFFEUR, attendri.

Citoyens, pas de rivalité...

— Oh ! en voilà un qui m'ennuie : il dit toujours la même chose.

— Il est soûl comme un Polonais !

— Où diable ce matin-là a-t-il trouvé de quoi se soûler ? Je n'ai pas pu mettre la main sur un verre de cidre !

— Eh moi donc ! je n'ai même pas pu trouver le verre. J'ai bu à la fontaine comme un veau.

— Savez-vous que Perrichon est tué dans tout ça ?

— Quel Perrichon ? le bègue ?

— Non, le tanneur, celui qui demeurait aux Viviers.

- Tant pis! c'était un bon; il laisse une femme et quatre enfans.
- Damnés brigands! j'en veux tuer cinq à la première affaire!
- Qu'est-ce qui crie comme ça?
- Des blessés qu'on ampute: ils n'ont pas l'habitude...
- Tiens! voilà Duchêne avec des vivres.
- Un chaudron de pommes de terre qu'on allait donner aux cochons : qui en veut?
- Tout le monde! on est mort de faim!

UN BOURGEOIS DE LA VILLE, apportant un grand panier.

Non, mes enfans, ne mangez pas ça. La pomme de terre, c'est bon pour les animaux, c'est malsain pour l'homme. Voilà du pain et de la viande.

— Vive le bon patriote!

— Patriote, moi? je n'en sais rien... Je ne m'étais jamais occupé des affaires publiques. Hier, les brigands ont maltraité et frappé ma pauvre femme qui était en couches, et qui ne pouvait pas se lever pour les servir. Elle est morte sur le tantôt. Tuez-les tous, ces chiens-là, et mangez, mes bons amis, prenez des forces! Je vous apporte tout ce que j'ai. Si vous vouliez de mon sang, je vous en donnerais.

D'AUTRES BOURGEOIS, apportant aussi des vivres.

Citoyens, buvez et mangez, et puis entrez dans l'église et tuez tous les prisonniers, ceux de la ville surtout! Si vous les laissez échapper, dès que vous aurez tourné les talons, les aristocrates nous mettront à feu et à sang.

LE GARÇON COIFFEUR, buvant.

C'est ça, que le Bocage fraternise et s'embrasse!

UN VOLONTAIRE, à un autre volontaire.

- Diantre! tu as une belle montre, toi! Où as-tu cueilli ça?
- Tiens, sur le champ de bataille. C'est la tocante à quelque aristocrate, ça sonne, et il y a des armoiries dedans.
- Dis donc, faudra les gratter, c'est des signes prohibés.
- Eh bien! toi, qui as ramassé un reliquaire en or avec un bon Dieu dessus, c'est prohibé aussi!
- Non, le sans-culotte Jésus est à l'ordre du jour.
- Ah! voilà qu'on fusille derrière l'église. Entendez-vous?
- Qui est-ce qui fait la besogne?
- C'est des paysans patriotes qui ont demandé à s'en charger.
- Diables de paysans! aussi enragés les uns que les autres!
- Dame! les brigands coupent par morceaux les femmes et les enfans de ceux qui ne veulent pas s'insurger. Tout ça c'est des dettes qu'ils se paient entre eux!

— Qu'est-ce qui passe là avec Chaillac? Un beau jeune homme!

— Un lieutenant de hussards? c'est peut-être le jeune Sauvières.

— Oui, c'est lui. On me l'a montré tantôt. Un rude troupiér, à ce qu'il paraît!

— Eh bien! et son oncle qui commande une colonne de brigands? comment ça s'arrange-t-il?

— Ça ne s'arrange pas.

DEUX AVOCATS, officiers de volontaires.

— Horrible guerre! voilà du sang français qui coule sur le pavé.

— Cela vient de derrière l'église, oui! un ruisseau de sang froidement répandu! *Vae victis!*

— Vous n'êtes pas navré de ces vengeances personnelles?...

— Si fait, mais ne parlez pas si haut. Il ne faudrait qu'un mot pour nous envoyer derrière l'église aussi, nous autres! Regardez ces figures pâles, ces yeux ardents... C'étaient des gens paisibles naguère, une population douce, économe, honnête et laborieuse. À présent tous sont ivres, ils ont perdu la conscience du droit et le sens de la logique... Prêts à pleurer de tendresse ou à s'égorger sans savoir pourquoi... Très bons au fond, qui le croirait? Très enfans, aisément héroïques,... mais exaltés ou abrutis par des émotions trop fortes. La nature humaine ne comporte pas ce degré d'excitation.

— La république en a trop appelé aux passions, je vous le disais bien!

— Que vouliez-vous qu'elle fit? *Qu'elle mourût?*

— Non pas, mourons pour elle!

— Ce n'est pas difficile, allez! La vie est si triste à présent! Nos enfans meurent de frayeur dans le ventre de nos femmes.

## SCÈNE VI.

HENRI, CHAILLAC, à la porte de l'église.

HENRI.

Cette jeune fille, assise là-bas, près du mur...

CHAILLAC.

Vous la connaissez-bien, c'est la citoyenne Hoche, votre amie d'enfance.

HENRI.

C'est pour cela que je la réclame. Elle porte un nom déjà glorieux et qui donne d'assez belles garanties à la république. Comment se trouve-t-elle au nombre des prisonniers?

CHAILLAC.

Vous ne saviez donc pas qu'elle a suivi les insurgés?

HENRI.

Si fait. Elle a agi ainsi contrairement à ses opinions.

CHAILLAC.

Agir contrairement à ses opinions, c'est mal agir. J'aime mieux les fanatiques que les traîtres.

HENRI.

Ce n'est pas agir contre la république que de se sacrifier à l'amitié.

CHAILLAC.

Subtilités, citoyen Sauvières! Vous aussi, vous suivez vos anciens amis, mais en les chargeant à coups de sabre. Je vous ai vu travailler la bande de Saint-Gueltas tantôt. Vous alliez bien!

HENRI.

Moi, je suis un homme. Les femmes ont d'autres devoirs.

CHAILLAC.

Des devoirs contraires au salut de la patrie? Diable, non! Je ne peux pas vous accorder ça, jeune homme!

HENRI.

Si la générosité du cœur est un crime, accordez-moi la grâce de cette jeune fille.

CHAILLAC.

Je serais heureux de rendre hommage à un militaire tel que vous, mais cela m'est impossible. La mauvaise herbe repousse sous la faux révolutionnaire. Il faut l'arracher, tiges et fleurs; tant pis pour la jolie fille! Je ne suis plus jeune, moi, Cupidon ne me chatouille plus les yeux. M<sup>lle</sup> Hoche ira rendre compte de ses faits et gestes au tribunal d'Angers.

HENRI.

Mon capitaine va venir vous dire...

CHAILLAC.

Je ne reconnais pas l'autorité de votre capitaine. Le militaire n'a rien à voir dans nos affaires civiles. J'ai des pouvoirs extraordinaires des délégués de la convention. Mon mandat est d'envoyer les suspects devant leurs juges naturels.

HENRI.

Mais c'est de votre propre autorité que vous qualifiez de suspects et traitez comme telles les personnes qui vous inspirent de la méfiance. Si vous vous trompez...

CHAILLAC.

Je peux me tromper : *errare humanum est!* Le tribunal examinera, je m'en lave les mains. Il s'est passé au château de Sauvières, en votre absence, des choses que j'ai sur le cœur. On y a lâchement assassiné un magistrat, un homme de bien que j'ai juré de venger!

HENRI.

De venger sur la personne d'une pauvre enfant qui certes a eu, comme mes parens, un tel crime en horreur ?

CHAILLAC.

Je suis un homme impartial. J'ai toujours rendu justice aux vertus privées de votre oncle, et il fallait du courage pour ça, je vous en réponds; mais sa conduite politique est impardonnable. Pardon, je vous afflige, vous savez ça aussi bien que moi. Ceux qui à partir de sa défection, lui sont restés attachés sont gravement coupables à mes yeux. Je ne leur ferai pas de grâce. N'essayez pas de m'attendrir.

HENRI.

Au moins vous interrogerez M<sup>lle</sup> Hoche avant de l'envoyer dans les prisons d'Angers ?

CHAILLAC.

Je l'ai interrogée. Elle protège les insurgés par son silence.

HENRI.

Puis-je lui parler, moi ?

CHAILLAC.

Oui, moyennant votre parole de ne pas chercher à favoriser son évation.

HENRI.

Vous ne la connaissez pas. Elle refuserait...

CHAILLAC.

N'importe, vous jurez ?

HENRI.

Oui, monsieur.

CHAILLAC.

Tenez! on l'amène justement par ici, car voilà le convoi qui va emmener les prisonniers.

## SCÈNE VII.

HENRI, MARIE à la porte de l'église, des factionnaires les surveillent, des volontaires font monter les autres prisonniers sur des voitures de transport et des charrettes.

MARIE, à voix basse.

Ah! Je suis heureuse de vous revoir, monsieur Henri! Vous allez me dire si Louise et son père ont pu s'échapper. Je suis dévorée d'inquiétude!

HENRI.

Ils sont en fuite.

MARIE.

On ne les poursuit pas?

HENRI.

Nous avons fait notre devoir. La nuit nous a empêchés d'aller plus loin.

MARIE.

Mais demain vous les poursuivrez encore... Ah! que vous devez souffrir, vous!

HENRI.

Demain mon détachement se porte sur un autre point. Je n'aurai pas la douleur de frapper moi-même... Mais il s'agit de vous... Vous savez qu'on va vous envoyer...

MARIE.

Je sais, je vois, je suis perdue, moi!

HENRI.

Non, vous invoquerez l'appui de votre cousin.

MARIE.

Quand même on m'en laisserait le temps, je n'aurais pas recours à lui. Si je suis gravement compromise, comme je le pense, je ne veux pas le compromettre. Il est l'unique appui de ma pauvre famille, il est une des gloires, une des forces de la patrie. Au besoin, je nierais notre parenté pour le préserver du soupçon.

HENRI.

Appelez-moi en témoignage au moins.

MARIE.

Pas plus que lui vous ne devez avoir à vous disculper, monsieur de Sauvières! Votre nom est déjà assez difficile à porter sous les drapeaux de la république. Ne me parlez pas davantage; je sais que vous voudriez me sauver, je vous en remercie. Vous n'y pouvez rien, ne vous exposez pas davantage.

HENRI.

Marie, laissez-moi vous parler comme autrefois et vous serrer la main.

MARIE.

Non, nous sommes observés; mais sachez que j'ai pour vous autant d'amitié que d'estime.

HENRI.

Je ne peux pas vous laisser partir... Voyons! demandez à parler encore à Chaillac. C'est un esprit étroit, rigide, mais c'est un honnête homme.

MARIE.

Son esprit n'est pas assez délicat pour comprendre ma situation. Il veut des renseignemens sur l'armée royaliste. Je ne puis m'abaisser à la délation pour sauver ma tête; jamais Chaillac n'admettra que la reconnaissance personnelle puisse l'emporter sur le patriotisme, et j'avoue que je suis ici la victime de mon propre cœur.



J'ai servi en quelque sorte la cause des insurgés, j'ai partagé leur bonne et mauvaise fortune. Si j'ai eu horreur de leurs excès, j'ai eu pitié de leurs misères. J'ai soigné leurs blessés; j'ai soutenu leurs femmes, j'ai quelquefois sauvé leurs pauvres enfans dans mes bras au milieu de la déroute. Que voulez-vous? J'ai aimé Louise par-dessus tout, j'ai servi avec zèle son vertueux père, votre bienfaiteur et le mien! Qui comprendrait une pareille inconséquence, à moins d'être femme? Et encore! Y a-t-il encore des femmes dans le temps où nous vivons? Je suis peut-être la dernière qui osera faire violence à ses instincts et à ses croyances pour remplir un devoir et payer une dette.

HENRI.

Eh bien! oui, Marie, vous êtes la seule femme, le dernier ange de bonté... (Il lui baise la main.)

MARIE.

On m'appelle, adieu! Si je suis condamnée pour avoir été sensible au malheur de mes amis, — ne me plaignez pas. Ma vie a été pure, — et je crois à une vie meilleure. Servez bien la France et soyez heureux...

CHAILLAC, s'approchant.

Eh bien! citoyenne, es-tu décidée à me dire...

MARIE.

Je ne vous dirai rien, monsieur, cela m'est impossible.

CHAILLAC.

En route alors! Monte dans ce fourgon, tu seras mieux que sur la charrette.

MARIE.

Je vous remercie, monsieur.

CHAILLAC.

As-tu pris quelque chose ce soir?

MARIE.

Non, on n'a pas eu le temps, ou on a oublié; c'est inutile! Adieu, merci. (Elle part.)

CHAILLAC, à Henri.

Une fille très douce, très polie! c'est dommage! mais que voulez-vous?

GEORGE SAND.

(La quatrième partie au prochain n°.)

---

---

# PEUPLE JUIF

SOUS

## LES ASMONÉENS ET LES HÉRODES

D'APRÈS LES HISTORIENS JUIFS DE NOS JOURS

---

*Geschichte des Judenthums und seiner Sekten (Histoire du Judaïsme et de ses sectes)*, par le D<sup>r</sup> J. M. Jost, 3 vol.; Leipzig, 1857-1859. — *Geschichte der Juden von den ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart (Histoire des Juifs depuis les plus anciens temps jusqu'à nos jours)*, par le D<sup>r</sup> Grätz, 2<sup>e</sup> édition, 7 vol. parus, 1863-1866.

---

Ce n'est pas seulement la théologie chrétienne qui s'est transformée au souffle de la critique, la théologie juive s'est ouverte à son tour à l'esprit nouveau, et le mouvement d'idées qui en est résulté se révèle depuis quelques années dans plusieurs ouvrages considérables spécialement consacrés à l'histoire du judaïsme. L'intérêt de ces ouvrages consiste d'abord en ceci, que les connaissances talmudiques et rabbiniques des auteurs leur ont permis d'enrichir l'histoire du judaïsme de faits et d'aperçus pouvant confirmer ou rectifier les assertions de la science religieuse contemporaine. De plus, à égalité de talent et à la condition que le sérieux du savoir et l'impartialité de l'intention président aux recherches, la loi des affinités électives fera toujours que l'histoire d'une race ou d'une religion gagnera à être étudiée par des enfans de cette race ou des adhérens de cette religion, à plus forte raison, comme c'est

ici le cas, lorsque la race et la religion se confondent. Il doit y avoir là quelque chose de cette faculté instinctive qui permet à l'enfant de comprendre sa mère à demi-mot. On aimera peut-être à savoir comment l'érudition juive de nos jours envisage la période la plus intéressante pour nous de l'histoire d'Israël, celle qui va de l'insurrection nationale de l'an 167 avant notre ère à la destruction du temple par Titus, l'an 70 après Jésus-Christ. L'histoire religieuse d'aujourd'hui s'applique avec une ardeur croissante à l'étude des origines du christianisme; mais le christianisme naissant a pour berceau et pour cadre le judaïsme politico-religieux de cette même période, et il faut absolument bien connaître cette phase du judaïsme pour se faire une juste idée de l'œuvre personnelle de Jésus. Cette époque se partage naturellement entre les deux dynasties des Asmonéens et des Hérodes, et cette division sera aussi la nôtre. Toutefois, avant de passer de la première à la seconde, il conviendra de nous arrêter sur les tendances religieuses nées avec les Asmonéens, et dont l'action, se prononçant sous les Hérodes avec toujours plus d'intensité, explique la catastrophe par laquelle se termine cette dramatique histoire. C'est un sujet d'une richesse extrême, et nous devons éliminer de notre champ d'examen tout ce qui ne se rapporte pas au peuple juif de Judée proprement dit. Du reste, en vue de l'intérêt spécial des origines du christianisme, il est inutile de quitter la terre sainte. Rien ne prouve mieux que les ouvrages des savans juifs combien peu les influences étrangères eurent d'action sur la marche des idées religieuses au sein du peuple juif de Palestine. Le judaïsme alexandrin lui-même, si important à connaître pour l'histoire de la théologie chrétienne ultérieure, n'a rien à faire avec la prédication première de l'Évangile (1).

## I.

Les Asmonéens sont la série de princes et de rois, parens et successeurs de Juda Macchabée, qui dirigèrent les destinées du peuple

(1) Les deux ouvrages que nous consultons de préférence, en nous permettant parfois de les critiquer, font partie de la collection de livres juifs que patronne la *Société de littérature israélite* fondée depuis quelques années à Leipzig. M. Jost, l'auteur du premier, est mort depuis peu d'années. Plus philosophique et plus sympathique au christianisme que la longue histoire de M. Grætz, son livre est moins pittoresque et moins riche de détails. Ce dernier, avec un peu de prolixité et, ajoutons-le, un peu trop de complaisance pour l'indigeste compilation du Talmud, a élevé tout un monument à l'histoire de son peuple. Il a commencé, nous ne savons pourquoi, peut-être par des raisons de prudence qu'il ne nous appartient pas d'apprécier, par le troisième volume, qui s'ouvre à la mort de Juda Macchabée. Les deux premiers volumes, promis depuis longtemps, sont encore à paraître.

juif depuis la mort de ce héros de l'indépendance nationale jusqu'au moment où l'immixtion des Romains dans les affaires de Judée vint changer complètement la situation politique de ce pays. Ce nom dynastique provient, dit-on, d'un certain *Hasamon*, ancêtre inconnu de la famille. D'autres ont pensé qu'il indiquait plutôt un titre honorifique. Ce détail est obscur et n'importe guère. Ce qui est plus important, c'est de savoir pourquoi, pendant plus d'un siècle, une famille jusqu'alors ignorée se vit investie de la souveraineté par le peuple des rangs duquel elle était sortie, et pour cela il est indispensable de reprendre les choses d'assez haut.

Nous avons dit dans nos études sur les prophètes d'Israël (1) que la restauration autorisée par Cyrus en 536 fut bien loin de répondre aux espérances des nâbis de la captivité, et lorsque, soixante-dix-huit ans après le premier retour, Esdras et Néhémie amenèrent des bords de l'Euphrate du renfort en nombre et en zèle religieux, ils s'aperçurent avec douleur que tout ou à peu près était encore à faire. Esdras fut le grand homme de cette restauration, en ce sens que, s'il ne put tirer le peuple juif de son insignifiance politique, il parvint à lui imprimer la direction religieuse à laquelle depuis il n'a cessé d'obéir, et qui lui a valu son importance historique.

En réalité, ce fut un peuple nouveau qui se constitua en Judée, et il faut bien se garder de le confondre avec le vieil Israël des douze tribus et des prophètes, qui succomba irrévocablement sous les coups des rois de Ninive et de Babylone. Les Juifs ne représentent guère qu'une tribu sur les douze. Des *Judéens* ou fils de Juda formèrent à peu près exclusivement la masse des *retournés*. Les Israélites-Juifs revenus de Babylone n'étaient, ne pouvaient être que d'ardens monothéistes, pleins de vénération pour les traditions mosaïques, de foi dans l'avenir annoncé par les prophètes, et tout disposés à accepter les mesures prises par les chefs religieux de la restauration. Leur descendance immédiate fut imprégnée dès l'enfance de monothéisme incontesté et de soumission à la loi qui en protégeait la pureté. Cela passa dans le sang, et le régime rigide-ment légal inauguré par Esdras, régime calculé pour établir, selon l'expression rabbinique, « une haie » conservatrice autour de la loi, s'enracina de plus en plus dans les habitudes. A la seule condition de payer régulièrement le tribut et probablement aussi de fournir une quote-part aux armées du grand roi, les Juifs jouissaient d'une véritable autonomie. Le grand-prêtre, qui représentait l'autorité locale suprême dans cette petite république théocratique, était nommé ou du moins confirmé par le satrape de la province. C'était

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1<sup>er</sup> juillet 1867.

là tout, et pendant les deux siècles que les Juifs de Palestine passèrent sous le sceptre persan, concentrés sur eux-mêmes, comptant toujours sur l'avenir, mais pour le moment très humbles dans leurs prétentions, dirigés par des prêtres et des légistes aux noms inconnus et que les traditions ultérieures désignent collectivement sous le nom des « hommes de la grande synagogue, » ils se relevèrent insensiblement de leur état de profonde misère. Le piétisme dominant favorisa, là comme ailleurs, l'accroissement et la prospérité matérielle de la population par la régularité de mœurs et l'esprit de famille qu'il entretenit. Les Juifs restés en Chaldée et en Mésopotamie, plus riches que leurs frères de Judée, leur envoyaient des subsides. Beaucoup faisaient, au moins une fois dans leur vie, un pèlerinage à Jérusalem. Ces rapports continus et par la suite fort importants des Juifs restés près de l'Euphrate avec les Juifs revenus dans la mère-patrie sont un des points, auparavant mal connus, que nos historiens juifs ont le mieux éclaircis.

Donc, lorsque le sceptre de l'Asie occidentale passa des mains débilitées des grands rois à celles d'Alexandre, les Juifs étaient de nouveau un peuple, sinon très nombreux, du moins compacte et en voie d'accroissement rapide. M. Jost fait dater de l'expédition d'Alexandre et de l'ébranlement qu'elle communiqua aux esprits dans l'Asie occidentale le moment où les Juifs commencèrent à s'expatrier volontairement et à donner libre essor à ce goût âpre et passionné de la spéculation mercantile qui ne cessa depuis lors de les caractériser. Encore une ambition inconnue de leurs ancêtres et qui distingue profondément les Juifs du vieil Israël. Plusieurs suivirent le conquérant macédonien dans ses campagnes lointaines. Beaucoup allèrent se fixer à Alexandrie, puis dans les villes importantes de l'Asie-Mineure, de l'Archipel et de la Grèce. La ruche, qui semblait épuisée, essaima de nouveau dans une foule de directions. La métropole religieuse n'y perdit rien, car le lien spirituel ne fut nullement rompu par la dispersion. Disons rapidement que, traités favorablement par Alexandre, qui avait d'ailleurs autre chose à faire qu'à s'occuper longtemps d'un petit peuple inoffensif, ils eurent à souffrir, comme les autres fractions de son empire éphémère, des guerres suscitées par la rivalité de ses lieutenans, que toutefois ils eurent généralement à se louer de cette dynastie intelligente et éclairée des Ptolémées d'Égypte, qui ménageait volontiers les diversités nationales, mais que leur sort changea lorsque les vicissitudes de la politique les eurent assujettis aux Séleucides de Syrie.

Déjà un ennemi auquel Esdras ni aucun prophète n'avait pu songer s'était introduit insidieusement dans la place. L'esprit juif,

qui avait plutôt pris que perdu des forces en se raidissant contre les influences babyloniennes et persanes, faillit succomber au charme séducteur de l'esprit grec. Depuis Alexandre, et à l'ombre même du temple, on avait vu se former tout un parti de Juifs qui, sans adopter précisément la religion des Grecs, affichait une complaisance de plus en plus marquée pour tout ce qui était grec, costume, langage, monumens, jeux publics, et trouvait fatigante ou ridicule plus d'une coutume consacrée par la religion nationale. On vit des Juifs modifier leur nom sémitique pour lui donner une tournure grecque, des Josué se faire appeler *Jason*, des Éliakim, *Alkimos*, etc. Plusieurs même se soumirent à des opérations chirurgicales pour faire disparaître les traces de la circoncision. La mondanité grecque menaçait de noyer dans ses pompes envahissantes le piétisme juif et ses traditions puritaines.

Le roi de Syrie, Antiochus III *le Grand*, encouragea cette tendance helléniste par la bienveillance dont il fit preuve envers ses sujets de Judée. Sous son successeur, Séleucus IV, les richesses du temple commencèrent d'allumer les convoitises de la royauté syrienne, qui était toujours à court d'argent; en même temps le sacerdoce de Jérusalem se déconsidéra par la vénalité et l'immoralité de ses plus hauts dignitaires. Antiochus IV *Épiphanes*, roi de Syrie depuis l'an 175, voulut brusquer les choses et gâta tout.

A mesure que la grécomanie s'était répandue, une réaction piétiste avait protesté toujours plus fortement au nom de la foi et de la nationalité. Les *chassidim* ou les *pieux* commencèrent par irriter Antiochus en opposant une sourde résistance, pour lui incompréhensible, aux mesures calculées pour helléniser encore plus la Judée. Dans un moment de colère et de pénurie, il pilla le temple; puis, portant le plus insupportable des défis au parti des *chassidim*, il ordonna l'introduction du culte grec dans tout le pays. La célébration des fêtes juives fut interdite sous peine de mort. Jupiter Olympien eut son autel et probablement sa statue dans le temple de Jéhovah. Les vieux Juifs se voilèrent la face d'horreur, et bien que, comme toujours en pareil cas, l'intérêt, la peur, l'adulation servile du parti favorisé, fissent illusion au despote sur l'effet réel de ses mesures, on put prévoir que de la sombre fermentation des esprits surgirait quelqu'un de ces soulèvemens désespérés qui trompent les calculs les mieux conçus de la politique. Une étincelle mit le feu. Un jour, à Modin, au milieu de la stupeur générale, le vieux prêtre Mathathias déclara « qu'il ne savait plus pourquoi il était né, » puisque les gentils profanaient le temple de Dieu. A cette parole, ses cinq fils se levèrent, partirent pour la montagne et furent bientôt rejoints par des bandes de partisans

qui, ne pouvant tenir tête en rase campagne aux troupes exercées d'Antiochus, dirigèrent contre elles une *guerrilla* furieuse. La configuration du pays, la connaissance qu'ils avaient des localités, les sympathies secrètes de la population, leur permirent de remporter de brillans avantages. Ils eurent aussi des revers à essayer, mais c'est ce que la foi exaltée supporte à merveille. Le vieux Mathathias mourut en 166, un an après l'explosion de la révolte. L'un de ses fils, Juda, lui succéda comme chef des insurgés, et dans une série de hardis coups de main infligea aux Syriens des pertes si sensibles, qu'il reçut du peuple le surnom de *Macchabée*, c'est-à-dire *le Martel*. Ce nom populaire fut ensuite reporté sur ses frères, et de là la coutume d'appeler *les Macchabées* cette héroïque famille asmonéenne qui devait pour la première fois apprendre au monde ce qu'il y a d'incompressible dans les convictions religieuses. Comme on peut s'y attendre, tout ne fut pas toujours pur dans cette guerre de délivrance; le fanatisme y joua son rôle. On se crut facilement tout permis contre le païen et contre le Juif ami du païen. Parfois, le petit peuple trouva ses libérateurs presque aussi lourds à supporter que ses oppresseurs. L'âme de la nation était pourtant avec les Macchabées. Le fait le plus glorieux de la carrière de Juda fut qu'en 165, ayant réussi à surprendre Jérusalem sous les yeux mêmes des Syriens et des hellénistes bloqués dans la citadelle de Sion, il purifia le temple de « l'abomination de la désolation » païenne. Le culte de Jéhovah fut immédiatement rétabli. Antiochus, qui guerroyait alors en Perse, mourut peu après, et sa mort ouvrit pour la Syrie une longue suite de compétitions sanglantes dont profita le parti national en Judée.

Toutefois les patriotes avaient encore beaucoup à craindre dans le premier moment, et le livre dit de Daniel ne fut pas de trop pour prévenir le découragement. Menacé par Démétrius, Juda rechercha l'alliance du peuple romain; il n'en tira lui-même aucun profit. L'an 161, vaincu par les Syriens après un combat acharné où l'armée juive fut taillée en pièces, il mourut sur le champ de bataille avec l'auréole du martyr et ayant mis au cœur du peuple juif une confiance indestructible dans la bonté de sa cause. Deux de ses frères avaient déjà payé de leur vie leur dévouement à la cause nationale. Tout cela avait jeté les fondemens d'une dynastie nouvelle en ce sens que, si le titre de roi ne fut pas encore assumé par les Asmonéens, ils furent de fait la seule famille à qui, sous un titre quelconque, la souveraineté pût désormais être dévolue du consentement de tous.

La mort de Juda n'en fut pas moins un rude coup pour les patriotes. Le général syrien Bacchides restaura partout l'autorité de

Démétrius. Seulement la cour d'Antioche, éclairée par les événements, ne s'avisait plus de proscrire le culte juif; toutefois cette concession ne suffisait plus à un peuple qui avait de nouveau respiré l'air de l'indépendance et qui soupçonnait des arrière-pensées chez ses maîtres. L'intrépide Juda fut remplacé par son frère Jonathan, moins brillant dans les combats, mais non moins résolu et surtout plus rusé. Il recommença la guerre de partisans, mettant à profit les déserts du Jourdain aussi bien que les cavernes du Liban. Sa bonne étoile voulut que, juste au moment où un succès partiel remporté sur Bacchides venait de raffermir la confiance des patriotes, une nouvelle guerre civile éclatât en Syrie. Un aventurier, Alexandre Balas, se disant neveu de cet Antiochus Eupator que Démétrius avait détrôné et fait périr, leva contre celui-ci l'étendard de la révolte. Démétrius se vit forcé de traiter avec Jonathan, qui lui fit payer fort cher son alliance par les garanties qu'il en obtint en faveur de ses compatriotes; mais ne voilà-t-il pas que Balas fait à Jonathan des offres encore plus belles! Aussitôt l'Asmonéen, plus habile que délicat, tourne le dos à Démétrius et aide puissamment son rival à venir à bout de son entreprise. Cela se passait en 151. Quand en 147 Nicator, fils de Démétrius, voulut venger son père, Jonathan se détacha de Balas et fit encore d'excellentes affaires avec son nouvel allié, ce qui ne l'empêcha pas en 145, lorsqu'un jeune fils de Balas revendiqua la couronne de Syrie, de se déclarer pour lui; mais cette fois il eut affaire à plus rusé que lui. Tryphon, le véritable auteur de cette dernière prise d'armes, et qui travaillait pour lui-même sous le nom du jeune prétendant, voulut se débarrasser de Jonathan, qui gênait ses plans. Il l'attira dans un piège à Ptolémaïs, le retint d'abord prisonnier, et bientôt le fit tuer (143). Grâce à sa politique toutefois, Jonathan laissait les choses en bien meilleur état qu'il ne les avait trouvées. Il avait obtenu successivement de nouvelles garanties pour la liberté religieuse, le souverain pontificat pour lui-même, l'agrandissement de la Judée jusqu'au-delà d'Éphraïm, l'évacuation du pays sauf la citadelle de Jérusalem, toujours occupée par les Syriens et dernier refuge des hellénistes, l'abolition des impôts prélevés au profit de la Syrie. En un mot, la Judée était de fait un état indépendant, ne tenant plus à la Syrie que par un lien de vassalité extrêmement lâche. La primauté de la famille asmonéenne fut de nouveau consolidée par ces précieux avantages, auxquels le peuple juif fut plus sensible qu'aux moyens équivoques dont on s'était servi pour les obtenir.

On s'en aperçut bien quand la nouvelle de la capture et de la mort de Jonathan parvint à Jérusalem. Le dernier des fils de Ma-



thathias, le vieux Simon, appelé à la dictature par le vœu unanime du peuple, prit d'énergiques mesures qui intimidèrent les Syriens. Ils durent même évacuer la forteresse de Jérusalem et abandonner les derniers hellénistes aux ressentimens du peuple. Simon accepta du suffrage populaire, sans plus se soucier de ce qu'on en dirait à Antioche, la sacrificature suprême et le titre héréditaire de *nassi* ou duc (*ἡγεμόνεος*), avec cette clause, caractéristique du temps et du pays, qu'il en serait ainsi « jusqu'à ce que vint de la part de Dieu *le vrai prophète* » qui rétablirait tout sur le pied normal. Simon fortifia le pays, resserra les relations avec Rome, battit monnaie, et, s'il ne fit pas la guerre lui-même, vit du moins son règne illustré par les victoires que ses fils remportèrent aux frontières sur les Syriens.

La dynastie asmonéenne était donc fondée, et nous venons de voir sur quelle base, c'est-à-dire sur l'esprit national en réaction contre l'esprit grec. Esdras avait vaincu dans les rangs des *chassidim*. Sa tendance austère, son légalisme opiniâtre, avaient eu finalement raison des séductions amollissantes de l'hellénisme. Ainsi le mandat dynastique de la maison asmonéenne était de faire marcher de front les deux grands intérêts que l'esprit national considérait comme solidaires, celui de l'indépendance politique et celui de la théocratie. Reste à savoir si dans cette solidarité même il n'y avait pas une contradiction latente qui devait amener à un jour donné la ruine de l'édifice si laborieusement construit.

## II.

Jean Hyrkan, fils et successeur de Simon, devait son surnom à la victoire qu'il avait remportée sur l'Hyrkanien Cendebaius, général syrien. C'était un homme de tête, ambitieux et capitaine habile. Le vieux Simon ayant été traîtreusement assassiné par un gendre qui négociait sous main avec la Syrie, Jean fit échouer cette contre-révolution par la promptitude et l'énergie de ses mesures. D'abord assez malheureux dans ses efforts pour repousser les Syriens, il ne tarda pas à reprendre le dessus, et comme la Syrie divisée, battue par les Parthes, s'affaiblissait de plus en plus, le prince asmonéen ne fit aucun mystère de ses prétentions, qui n'allaient à rien moins qu'à reconstituer l'ancien royaume de David. Il tint parole. Les pays à l'est du Jourdain furent les premiers conquis; puis il tomba sur les Samaritains, ce mélange d'anciens Israélites et de colons jadis venus de l'Asie centrale que les Juifs pur sang abhorraient et qui le leur rendaient bien. Il détruisit leur temple de Garizim, rival détesté de celui de Jérusalem. Ce fut ensuite le tour

des enfans d'Ésaü, des Édomites ou Iduméens, qui habitaient au sud. Hyrkan reprenait au profit du judaïsme la politique qui avait si mal servi la dynastie syrienne, c'est-à-dire que, non content de la conquête matérielle, il voulut la consolider par la conquête religieuse. Les Iduméens durent se laisser circoncrire et embrasser le judaïsme. Hyrkan ne se doutait guère qu'il introduisait ainsi dans la famille juive les meurtriers des derniers Asmonéens. En même temps il avait soin d'entretenir d'excellentes relations avec Rome, qui ne demandait pas mieux, espérant bien que le jour viendrait de pêcher en eau trouble.

C'est ainsi que l'état juif, sans être de première grandeur, était redevenu considérable, et d'autant plus que seul il faisait preuve de vitalité au milieu des royaumes éternés qui l'entouraient. Plusieurs ports de la Méditerranée, entre autres Joppé, furent annexés de gré ou de force et fournirent de précieuses ressources au trésor juif. Hyrkan donna aussi ses soins à l'organisation intérieure. Le sanhédrin fut constitué sur son pied normal, avec ses soixante et onze membres, prêtres, docteurs et notables, son *nassi* ou directeur suprême, son *ab-bat-din* ou lieutenant chargé spécialement de présider les débats judiciaires. Ce corps tenait à la fois du sénat conservateur, de la représentation nationale et de la cour suprême. Enfin, et avec une habileté qui fait penser à la politique de bascule de certains souverains constitutionnels de nos jours, Hyrkan sut se servir dans l'intérêt de sa domination des deux partis dont l'antagonisme grandissant menaçait l'état juif d'un déchirement intérieur. Ceci mérite qu'on s'y arrête.

Le peuple juif pouvait aspirer de nouveau à jouer un rôle politique. Cela ne s'était pas vu depuis les jours de Salomon. Naturellement les nouveaux princes étaient les premiers à ressentir ces bouffées d'ambition, et Hyrkan surtout s'était lancé dans cette voie avec autant de succès que d'audace; cependant il fallait, avec la constitution d'un grand état, accepter les conditions qui en assurent la sécurité et les progrès. L'hellénisme, comme parti de l'étranger, était mort; mais sous combien de formes ne reparaisait-il pas! Il fallait des troupes toujours sur pied; pour cela, des phalanges de soldats de fortune étaient nécessaires, et les aventuriers qui les composaient venaient de pays grecs ou grecisés. Aux camps, en présence d'ennemis déterminés, il n'y avait pas moyen d'observer les innombrables préceptes de la loi traditionnelle. Allait-on, les jours de sabbat, se laisser niaisement écharper parce qu'il était défendu par la loi de faire aucune œuvre en ce jour-là? Devait-on mourir de faim en pays polythéiste parce qu'on n'y trouvait pas d'alimens sanctionnés par Moïse ou apprêtés conformément aux

prescriptions légales? Même à l'intérieur, l'hellénisme reparaisait sous mille formes. Le grec était nécessaire aux trafiquans. C'est aux Grecs qu'il avait fallu emprunter l'art des fortifications, la tactique militaire (le temps des *guerillas* était loin), la forme des monnaies et la manière de les frapper. Le palais lui-même que les Asmonéens s'étaient fait construire à Jérusalem était de construction grecque, ainsi que le mausolée qu'ils avaient érigé à Modin, leur lieu d'origine. Enfin il aurait fallu aux Asmonéens et à leurs officiers enrichis par la victoire une vertu aussi rare qu'héroïque pour ne pas introduire dans leurs demeures, dans leurs habitudes, ces raffinemens voluptueux que la Grèce en décadence renvoyait à l'Asie, d'où elle les avait tirés, plus séduisants, plus dangereux encore, parce qu'elle leur avait imprimé son incomparable cachet d'élégance.

Il est donc facile de comprendre que deux courans divergens, quoique de même source, se soient formés, sous les Asmonéens, au sein du peuple juif. La source commune fut l'attachement à la patrie; mais cette patrie était à la fois politique et religieuse, et la divergence commença dès que les exigences pratiques de la politique ne se concilièrent plus avec l'idéal de la théocratie. Cet idéal, depuis Esdras et plus encore depuis le triomphe des Macchabées, se résumait dans l'observation rigoureuse, absolue, de la loi mosaïque. Maintenant les officiers, les diplomates, les Juifs qui avaient voyagé ou qui s'enrichissaient par le commerce avec l'étranger, en un mot l'aristocratie, tout en tenant sincèrement au monothéisme et à la loi en tant que fondemens de la société juive, était d'avis que, dans l'intérêt du peuple juif lui-même, il était dangereux d'en exagérer les rigueurs, qu'il fallait plutôt en rabattre toutes les fois que le pays y trouvait son compte; de là, chez cette classe, une certaine indulgence pour les écarts motivés par des raisons politiques ou d'intérêt et une antipathie croissante pour ces dévots qui, sous prétexte d'établir une « haie » protectrice autour de la loi, en faisaient un véritable fourré d'épines où nul ne pouvait plus passer sans se déchirer, et transformaient le peuple juif, très disposé à les écouter, en un amas d'êtres insociables qui avaient l'air de haïr tout le reste du genre humain. En effet, depuis que l'indépendance était reconquise et le culte légitime restauré, on avait vu bon nombre de chassidim déclarer qu'il fallait en fuir avec la politique mondaine et se concentrer plus que jamais sur l'observation des devoirs religieux. La gloire de la dynastie asmonéenne, l'éclat qui en rejaillissait sur la nation, la vie plus aisée et plus douce, tout cela les touchait fort peu. Ils secouaient dédaigneusement la tête devant les pompes de la nouvelle royauté, dont le parfum étranger

réveillait les vieux ferments républicains, toujours logés au fond de la conscience israélite. Ils trouvaient que les impôts étaient fort lourds, l'état militaire aussi ruineux qu'inutile, que la loi était à chaque instant violée, que la nation se souillait de plus en plus par le contact avec les impudicités païennes, et ainsi se forma le parti de *ceux qui se mettent à l'écart* ou des *perushim* (*pharisiens*), c'est-à-dire de ceux qui se séparent de la multitude, dont ils blâment la vie anormale, pour se retrancher derrière des observances préservatives de la pureté légale. Comme de coutume, la foule, qu'ils censuraient du haut de leur sainteté supérieure, les appuya de ses sympathies, parce qu'au fond sa conscience était avec eux, et le parti pharisien fut presque toujours et jusqu'à la fin le parti populaire. La tendance rivale, le sadducéisme (1), se recruta presque exclusivement dans les hautes classes et compensa ainsi l'infériorité du nombre par son influence à la cour, à l'armée, dans le haut clergé et souvent même dans le sanhédrin.

C'est sous le règne extérieurement si prospère d'Hyrkan 1<sup>er</sup> que l'antagonisme des deux partis commença à se dessiner, non sans susciter de sérieuses difficultés au prince asmonéen; mais pendant longtemps il eut l'art de les équilibrer l'un par l'autre et de les rattacher tous deux à sa personne. Il confia aux sadducéens les grades de son armée, le prélèvement des taxes, les missions diplomatiques, tandis qu'il laissa aux pharisiens l'administration du temple, la justice civile, la police intérieure. De la sorte les choses marchèrent assez bien. Cependant à la fin les pharisiens l'inquiétèrent, et il voulut en avoir le cœur net. De nouvelles victoires venaient de couronner ses armes. De retour à Jérusalem, il offrit un festin splendide aux notables des deux partis. Sur une table dorée, il avait fait servir à ses convives les mets les plus recherchés à côté de racines sauvages apportées du désert en souvenir des temps durs, mais héroïques, de la guerre de l'indépendance. Ce contraste était éloquent et fait pour plaire à tout le monde. Là-dessus il se leva et demanda aux assistants si l'on avait à lui reprocher quelque contravention à la loi, ajoutant que dans ce cas il réformerait sa conduite de grand cœur. Il espérait sans doute obtenir des chefs du parti puritain un *satisfecit* qui lui concilierait les autres; mais un

(1) L'origine de ce nom est obscure, peut-être un nom d'homme, Saddak; mais on ne sait rien de ce Saddak, et j'incline toujours à penser que ce nom fait allusion à la prétention du parti d'être rigoureusement *juste* (*zabdik*) dans sa manière d'appliquer la loi aux criminels traduits devant les tribunaux. Très indulgens pour les infractions au formalisme compliqué des scribes, les sadducéens étaient plus sévères que les pharisiens dans l'administration de la justice. Ce sont eux surtout qui jugeaient en vertu du principe du talion, *œil pour œil et dent pour dent*.

pharisien nommé Éléazar prit la parole et lui reprocha d'occuper, au mépris de la loi, le souverain pontificat : il avait découvert en effet que le prince était né d'une mère faite prisonnière à Modin par les Syriens quelque temps avant sa naissance, et la loi interdisait les fonctions sacerdotales au fils d'une captive. Hyrkan, vivement blessé, se contint et promit de faire une enquête. Le fait allégué se trouva faux, et Éléazar fut cité devant le sanhédrin comme menteur et calomniateur. Le prince s'attendait à ce que le tribunal infligerait au coupable une punition proportionnée à l'insulte qu'il en avait reçue; mais les pharisiens, en grande majorité dans la haute assemblée, voulurent épargner un des leurs, et Éléazar ne fut condamné qu'à une peine alors considérée comme légère, la flagellation. Hyrkan, à partir de ce moment, pensa qu'il n'y avait plus moyen de se fier à un parti aussi peu dynastique, et il chassa les pharisiens de tous les emplois qu'ils occupaient au temple et dans le sanhédrin. Ce fut un vrai coup d'état dont les conséquences furent très graves : la royauté théocratique se montrait impuissante à vivre en bons termes avec le parti théocratique! C'est ainsi que l'antagonisme latent du principe religieux et du principe politique se révéla au milieu même des succès éclatans qui en avaient signalé la réunion momentanée.

Nous passerons plus vite sur les règnes qui succèdent à celui de Hyrkan, mort en 106. Son fils et successeur, Juda Aristobule I<sup>er</sup>, ne régna guère plus d'un an, médiocrement aimé du peuple, jaloux et persécuteur de ses frères, sacrifiant beaucoup aux muses et aux grâces helléniques. C'est lui qui le premier prit ostensiblement le titre de roi et fit frapper des monnaies avec inscription grecque. Il eut toutefois le temps de subjuger l'Idumée et, conformément à la politique de son père, d'imposer le judaïsme à ses nouveaux sujets.

Son frère, Alexandre Jochanan et par abréviation Jannaï, tâcha de se réconcilier avec le parti pharisien. Ses efforts n'aboutirent à rien. Lui aussi aimait à helléniser. Son humeur belliqueuse, associée à des talens politiques et stratégiques des plus médiocres, attira sur le pays juif de sérieux désastres. Des émeutes sanglantes, fomentées par le parti pharisien, ne purent être réprimées que par les troupes mercenaires. C'est en vain qu'il redoubla de prévenances pour les puritains, ceux-ci ne voulurent rien entendre, et dans un moment de véritable frénésie ils allèrent jusqu'à rappeler les Syriens. Ce fut une faute énorme. L'horreur du Syrien, les vieilles sympathies pour la maison asmonéenne, étaient encore vivaces. L'opinion se déclara cette fois contre les pharisiens, et Jannaï crut pouvoir s'en débarrasser à tout jamais : il en fit crucifier huit cents

à la fois ! Inutile cruauté : on ne détruit pas par les supplices un parti né d'une situation, tant que cette situation reste la même. Jannaï mourut peu de temps après cette terrible exécution, et déjà le pharisaïsme renaissait plus fort qu'auparavant et désormais plus habile. En mourant, Jannaï recommandait à sa veuve, Salomé Alexandra (1), de tout faire pour se concilier les pharisiens.

Celle-ci obéit, et, fort pieuse elle-même, suivit volontiers les directions des chefs du parti puritain. Il y eut une nouvelle période rigoriste de neuf années, et, tant il est vrai que dans une même race l'histoire se répète sous des formes nouvelles, maintenant que le monothéisme était hors de cause, les accès de rigorisme légal et les réactions de la mondanité se succédaient, comme autrefois sur le même sol les alternatives de monothéisme et de polythéisme. C'était au fond pour des causes analogues. Sous le règne d'Alexandra, le rabbinisme fonda des écoles dans toutes les villes importantes du pays juif, et une capitation régulière au profit du temple fut levée sur chaque Israélite. Elle se montait annuellement à un demi-sicle par tête (environ 1 fr. 50 c.), et la régularité scrupuleuse avec laquelle cet impôt fut payé tant en Judée qu'à l'étranger ne tarda pas à faire affluer au sanctuaire des sommes énormes pour l'époque. En même temps le sanhédrin, dont la majorité était redevenue pharisienne, imposait à tous l'observation rigoureuse de la loi et des traditions formulées par les scribes. Plusieurs notables sadducéens moururent victimes des vindictes du parti pharisien. La tradition talmudique affirme que Simon ben-Schetach, favori de la reine et président du sanhédrin, fit crucifier quatre-vingts femmes accusées de sorcellerie. Un autre trait dont le même Simon est le héros tragique achèvera de donner une idée du fanatisme légal de cette période. Les adversaires de Simon, pour se venger de lui, subornèrent deux témoins qui accusèrent son fils d'un crime puni de mort par la loi. Condamné, le jeune homme marchait au supplice en protestant de son innocence, lorsque les témoins, saisis de remords, avouèrent leur mensonge. Les juges voulaient qu'on mît l'innocent en liberté; mais n'y avait-il pas un article de loi qui disait qu'un témoin, revenant sur sa déposition pour la démentir, ne pouvait plus être cru? Donc la rétractation des deux parjures était comme non avenue. Le jeune homme lui-même pressa son père de ne pas condescendre au désir des juges. « Si tu veux, lui dit-il, que le salut d'Israël soit affermi par tes mains, considère-moi

(1) Comme on le voit, presque tous les Asmonéens ont un nom grec joint à leur nom hébreu. Cette coutume était assez générale à cette époque, du moins dans les hautes classes, et elle atteste l'influence que l'hellénisme ne cessait d'exercer en dépit des réactions nationales.

comme le seuil d'une porte qu'on foule aux pieds sans souci. » Cette argumentation parut triomphante au vieux Simon, qui, Brutus du pharisaïsme, ordonna la consommation du supplice.

Une pareille tension ne pouvait durer longtemps; la réaction sadducéenne était inévitable. Salomé Alexandra mourut l'an 70, à la veille de la guerre civile. Sous son règne, son fils Hyrkan II, beau garçon efféminé, d'un caractère doux et pieux, mais très faible, avait exercé les fonctions suprêmes du sacerdoce. A la mort de sa mère, la couronne devait lui revenir; mais il avait un frère, Aristobule II, d'un caractère tout opposé, qui mit à profit le mécontentement des chefs militaires et du parti sadducéen, et enleva la couronne temporelle, ne laissant à Hyrkan II que le pontificat.

C'est alors que parut à la cour asmonéenne un intrigant d'Idumée, du nom d'Antipater, qui s'empara complètement de l'esprit du faible Hyrkan. Conseillé par lui, ce dernier revendiqua le trône et trouva un allié chez le roi arabe Aretas; mais Pompée était alors en Syrie. Les deux partis cherchèrent à qui mieux mieux à s'assurer son appui. Aristobule alla jusqu'à lui faire cadeau de la « vigne d'or, » d'une valeur de 400 talens (1), que le roi Jannaï avait donnée au temple. Pompée reçut des deux mains; mais il paraît qu'Antipater sut encore mieux trouver le chemin de son cœur, car Aristobule prévint que l'arbitrage lui serait défavorable et courut se renfermer dans Jérusalem, appelant aux armes les patriotes. En 63, Pompée mit le siège devant la capitale juive, qui résista avec la dernière opiniâtreté. Au bout de plusieurs mois, les Romains profitèrent des superstitions sabbatiques des assiégés pour miner impunément les murs du temple, leur dernier refuge, et Pompée posa enfin son pied vainqueur dans le sanctuaire de Jéhovah. L'absence de toute statue lui donna fort à réfléchir, et lui imposa une sorte de respect craintif pour le dieu immatériel des Juifs, car, chose rare chez un capitaine romain de cette époque, il respecta le trésor du temple. Toutefois le parti des patriotes paya cher son audace. Beaucoup de ses membres périrent du dernier supplice. Aristobule et ses fils ornèrent à Rome le triomphe de Pompée. Nombre de Juifs faits prisonniers furent vendus comme esclaves dans la nouvelle Babylone, et de là date la première communauté juive de Rome. Il paraît que les maîtres de ces Juifs esclaves les affranchirent vite (2). A moins de les rouer de coups.

(1) Plus de 1,800,000 francs. D'après la tradition talmudique, la piété juive ne put supporter la disparition de cet ornement. La vigne fut rétablie feuille à feuille, grappe à grappe, et ne tarda point à briller de nouveau à l'entrée du premier portique.

(2) C'est pour cela qu'on appela leurs descendants *libertini*, comp. Tacite, *Ann.* II, 85, *libertinum genus*, et le livre des Actes, VI, 9, *la synagogue des affranchis*.

— et cela ne réussissait même pas toujours, — il n'y avait pas moyen, vu leurs innombrables scrupules religieux, d'utiliser leurs services.

Antipater régna donc plus que jamais en Judée sous le nom d'Hyrkan et s'appuya toujours plus fortement sur le bras tout-puissant de Rome. Le parti pharisien, affaibli par ses pertes récentes, n'était pas encore en mesure de lui faire une opposition redoutable. C'est en vain qu'Aristobule et ses fils, échappés de leur captivité, tentèrent d'organiser une insurrection nationale, en vain que le peuple juif, qui désormais avait en horreur ses bons *alliés* de Rome, voulut profiter des revers de Crassus, battu par les Parthes, en vain même que César, en lutte avec Pompée, renvoya Aristobule en Syrie avec deux légions; Antipater put tenir tête à tout. Bien plus, quand il vit pâlir l'étoile de Pompée, il se rallia à César et lui rendit de grands services en Égypte. César, qui avait ses raisons pour aimer les gens habiles que les scrupules n'étouffaient pas, fut enchanté de lui et traita très favorablement les Juifs disséminés en Asie et en Europe. Enfin Antipater mourut empoisonné par un partisan dévoué d'Hyrkan II, qui, comme bien d'autres Juifs, souffrait amèrement de l'abaissement auquel était réduit le descendant des Macchabées; mais Antipater laissait un fils, plus entreprenant et plus habile encore que lui, cet Hérode qui devait à son tour fonder une dynastie. L'imbécile Hyrkan, gouverné par le fils comme il l'avait été par le père, donna pour femme à cet Hérode sa petite-fille Marianne, issue du mariage de sa propre fille et d'un fils d'Aristobule, renommée par sa beauté, et dont la mélancolique destinée devait clore d'une manière tragique l'histoire de la maison asmonéenne.

### III.

Un sauvageon d'origine étrangère est donc venu se greffer sur le tronc glorieux des Asmonéens, et ne va pas tarder à en détourner toute la sève à son profit; mais avant de raconter l'histoire de la nouvelle dynastie il convient de consacrer au développement religieux du judaïsme plus d'attention que nous n'avons pu le faire en décrivant les nombreuses péripéties de cette période agitée.

Revenus de Babylone, les Juifs avaient surtout à cœur d'*observer la loi*, cette loi dont le culte unique de Jéhovah n'était après tout que la première ordonnance, dont la négligence avait attiré tant de calamités sur leurs ancêtres, et dont l'observation exacte leur vaudrait un jour autant de bonheur que de gloire. Composée en réalité de fragmens bien divers par l'origine, cette loi leur faisait désor-



mais l'effet d'une législation promulguée de toutes pièces par Dieu lui-même. C'est seulement à la condition de se bien pénétrer du fait que le judaïsme est essentiellement, en vertu de sa constitution depuis l'exil, une religion *légale*, c'est-à-dire basée uniquement sur l'autorité d'une loi religieuse, morale, civile, rituelle, dominant la vie tout entière, que l'on tient en main la clé de son histoire intérieure. Ce que la pureté du dogme ou l'autorité du prêtre fut ailleurs, l'observation de la loi le fut dans le judaïsme. Tout partit de là ou y revint.

Cette préoccupation fondamentale se trahit déjà dans l'importance qu'acquiert très vite une classe d'hommes inconnue ou du moins sans notoriété avant la captivité, celle des *sopherim* ou *scribes*, ainsi nommés parce que leur profession primitive fut de transcrire les exemplaires de la loi. Ce nom s'appliqua ensuite à tous ceux qui firent de la loi l'objet de leurs études. Les scribes furent des théologiens-juristes. Esdras déjà porte ce titre, et nul doute que, dans les communautés juives de l'exil, où la caste sacerdotale ne représentait plus qu'un souvenir, ces scribes n'aient vu de très bonne heure grandir leur influence. Il s'agissait avant tout de savoir comment, dans les circonstances nouvelles, on pouvait vivre conformément à la loi. D'un côté, il y avait meilleure volonté qu'auparavant pour en observer toutes les prescriptions; mais de l'autre, cette loi dans son ensemble n'était plus littéralement applicable. La propriété, le commerce, la politique, les relations avec l'étranger et avec le pouvoir suzerain, le culte, l'impôt, tout, par suite des graves changemens survenus, exigeait qu'il s'établît une jurisprudence religieuse et civile définissant ce qui était permis, ce qui restait défendu, indiquant les règles tombées en désuétude par la force des choses, celles au contraire dont il fallait renforcer l'autorité. Ainsi commença le long et minutieux travail dont les résultats devaient quelques siècles plus tard s'emmagasiner dans le Talmud. Les scribes anonymes de la grande synagogue se livrèrent à un labeur obscur et persévérant pour façonner le peuple, autant que le permettaient les circonstances, sur le patron de la vieille loi, et cette tendance, bien loin de les rendre indulgens, les entraîna plutôt vers un rigorisme exagéré; ils étendaient à outrance les obligations légales et raffinaient sur le sens des textes sacrés. Ils se proposaient surtout de prévenir les transgressions involontaires ou intéressées que pouvait excuser le vague ou l'ambiguïté des vieux préceptes.

De pareils travaux, roulant le plus souvent sur une masse de petits détails et d'intérêts vulgaires, devaient nécessairement conduire à la subtilité, à la casuistique, au bigotisme, et les scribes n'abon-

dèrent que trop dans ces défauts de leur profession; mais il faut bien se dire que leur travail fut très sincère, très sérieux, et que le peuple auquel ils s'adressaient, bien loin de s'impatienter contre eux, leur obéit du mieux qu'il put. La « doctrine de la loi » fut donc la doctrine par excellence, la seule qu'on recherchât, celle qui tenait lieu de tout. Tandis que le titre de *nabi* était tombé en discrédit, celui de *rabbi* ou maître fut honoré entre tous et préféré même à celui de prêtre, bien qu'en vertu de la loi la caste sacerdotale continuât de remplir seule les fonctions essentielles du culte. Ce culte sacerdotal était concentré à Jérusalem, et le scribe au contraire, son exemplaire de la *thora* à la main, allait partout, se glissait partout, s'adressait à tous, et trouvait à chaque sabbat dans la synagogue un auditoire docile dont les membres en majorité ne voyaient tout au plus le clergé qu'une fois par an. Il faut un peu se défier, pour juger les scribes, de la mauvaise réputation qu'ils doivent au Nouveau Testament. Jésus lui-même emploie plus d'une fois le nom de scribe en très bonne part, et les juger uniquement d'après l'opposition inintelligente, mais en quelque sorte commandée par leur principe même, qu'ils déclarèrent à l'Évangile, serait aussi injuste que d'étudier l'histoire des ordres monastiques uniquement dans les annales de l'inquisition ou dans les virulents pamphlets du temps de la réforme. Leurs défauts, et sans doute ils en eurent de fort graves, ne furent pas pour la majorité du peuple hébreu ce qu'ils sont pour nous. Encore aujourd'hui les auteurs juifs dont nous mettons à profit les recherches, bien que très dégagés des vieilles étroitesse judaïques, ne parlent des vénérables rabbis des anciens temps qu'avec une piété filiale qui leur voile peut-être à eux-mêmes les côtés parfois un peu niais, quand ils ne sont pas insupportables, de ces casuistes du judaïsme. Ceci surtout doit se dire de M. Grætz, qui nous promène très longuement dans le jardin des sentences, médiocrement ingénieuses et d'ordinaire très prosaïques, semées et cultivées par ses maîtres de prédilection. Il faut une véritable grâce d'état pour partager toutes ses admirations; mais encore une fois nous faisons de l'histoire plus que de la critique. En s'appuyant sur les ouvrages de ces savans juifs eux-mêmes, l'historien du christianisme a le droit de penser que la classe des scribes, au temps de Jésus, méritait trop souvent les reproches qui lui sont adressés dans les évangiles, mais l'historien du judaïsme ne saurait nier ni leur influence toute-puissante, ni leur popularité prolongée, ni leur mérite particulier. Il ne faut pas contester que la constitution d'un corps enseignant, en dehors de toute idée de caste, librement recruté, propageant son savoir dans toutes les classes de la population, ne soit dans l'antiquité un phé-

nomène très nouveau et du plus haut intérêt, le germe d'un progrès immense. Quel sacerdoce païen, quelle école grecque, furent jamais pour le peuple ce que les scribes furent pour leurs compatriotes? L'enseignement démocratique doit remonter jusque-là pour trouver ses origines. L'école populaire et le ministère évangélique viennent des scribes.

Un trait caractéristique de leur méthode primitive fut leur répugnance prolongée à confier leurs travaux à l'écriture. Ils copiaient la loi, mais leur *mischna* (1), à leurs yeux si nécessaire, se transmettait par voie de tradition orale. Il est vrai que dans l'antiquité on ne se pressait pas d'écrire. Peut-être pensaient-ils que ce travail de rédaction était inutile, vu l'apparition prochaine du règne messianique, et une habitude une fois prise devient vite sacro-sainte dans ce singulier monde. Peut-être aussi se joignait-il à ce motif le sentiment que leurs productions ne seraient pas dignes de figurer à côté des livres écrits par Moïse et les prophètes. Ils se sentaient inférieurs aux grands inspirés d'autrefois; eux-mêmes déclaraient que, depuis les jours de Zacharie, l'esprit de Dieu ne s'était plus communiqué à Israël. Ce qui est certain, c'est que cette méthode rendait leur enseignement pénible et long; elle prêtait aussi à l'arbitraire. Qui empêchait un rabbi d'antidater quelque sentence de son crû, de l'attribuer à quelque docteur des temps passés? et comment prouver l'erreur ou le mensonge? Les sadducéens, dont nous avons décrit la tendance essentiellement politique, n'aimaient guère les scribes, bien qu'ils en comptassent aussi quelques-uns dans leurs rangs. Ils les accusaient d'avoir sans droit aggravé et même dénaturé les prescriptions légales, et disaient qu'il fallait s'en tenir purement et simplement à la loi écrite sans se préoccuper de tout ce fatras de commentaires subtils. Rien ne prouve mieux que cette controverse combien la fidélité à la loi était l'axiome commun à tous les partis juifs. Il est vrai que les scribes, généralement pharisiens, embarrassaient beaucoup les sadducéens lorsqu'ils les mettaient au défi de se prononcer, sans manquer à leur principe, dans les cas à chaque instant renouvelés où l'application de la vieille loi demeurait indécise tant qu'on n'avait pas consulté le *midrasch* et la *halacha*. De plus, à cette étude perpétuelle de la loi se mêlaient des réflexions théologiques sur l'essence de Dieu, la création, le règne messianique, la vie future, spéculations et nouveautés que les sadducéens, avec leur esprit conservateur, n'ai-

(1) On distinguait dans l'œuvre des scribes le *midrasch* ou étude attentive de la loi, la *halacha*, explication de cette loi, l'*agada*, commentaire ou amplification libre de la *halacha*, enfin la *mischna*, fruit de ces diverses branches d'étude, loi orale qui ne tarda pas à être entourée de la même vénération que la loi écrite.

maient nullement et dont ils se plaisaient à ridiculiser les conséquences. On aurait bien tort néanmoins de faire de ces deux partis deux sectes séparées, deux églises. Ces controverses ne touchaient pas à l'essentiel, tout était toujours subordonné au grand point, conformité à la loi.

C'est ce qui nous explique pourquoi le pharisaïsme profita plus que toute autre tendance du travail des scribes. Sa prétention était de réaliser dans la pratique l'idéal de stricte observance qui, depuis Esdras, planait sur la conscience nationale, et dont les scribes cherchaient à déterminer les moyens et les conditions. Le scribe et le pharisien s'engendraient donc mutuellement, et ce n'est pas sans cause que l'histoire évangélique les rapproche habituellement. Il faut faire à propos des pharisiens les mêmes réserves que nous venons de faire au sujet des scribes. M. Grätz, qui leur est très sympathique, proteste avec énergie contre le reproche d'hypocrisie systématique dont ils sont poursuivis depuis dix-huit siècles, et le fait est que, quand on voit leur persévérance, leur zèle patriotique et religieux, le courage avec lequel ils ont immolé leur liberté et leur vie à la poursuite de leur chimère, on ne peut leur refuser cette estime due à tout parti qui se fait égorger plutôt que de renier ses principes. Cela dit, n'oublions pas que les mêmes causes ont dans tous les temps amené les mêmes effets. Du moment qu'aux applaudissemens de la foule vous faites consister l'essence de la vie religieuse et morale dans une règle extérieure, dans une pratique minutieusement codifiée, dans une série de formes hors desquelles vous ne reconnaissez ni piété ni moralité réelles, que vous vous appeliez pharisien, jésuite ou méthodiste, vous ne pouvez faire autrement que d'ouvrir à deux battans la porte de l'hypocrisie. Il est évident en effet que tous ceux, et il y en a toujours, qui voudront spéculer aux dépens des bonnes âmes sur le prestige que donnent de pareils dehors auront une tâche bien facile. Qu'importe l'uniforme, si l'armement est sûr? Quand ils n'étaleront pas leurs jeûnes austères, ils sauront faire montre de leur discipline, et si ce n'est pas leur phylactère qui leur sert de cocarde, ce sera l'eau bénite ou le « patois de Chanaan. » En un mot, nous reconnaissons volontiers qu'au premier siècle de notre ère tous les pharisiens, tant s'en faut, n'étaient pas des hypocrites; mais nous ajoutons que tous les hypocrites étaient des pharisiens, et voilà ce que M. Grätz a un peu trop oublié.

Outre le souvenir de Simon le Juste, d'Antigone de Socho et de quelques autres qui appartiennent encore aux temps antérieurs à la révolte contre la Syrie, la tradition talmudique a conservé les noms et quelques *dirés* essentiels des rabbis qui, sous les Asmo-

néens, donnèrent le ton à la piété des contemporains. Tous furent pharisiens. Il est à noter que ces *dirvins* du judaïsme procèdent régulièrement par couples. On voit, par exemple, deux José contemporains des premiers Macchabées, dont l'un, José ben-Jochanan, avait pour maxime favorite : « que ta maison soit toujours largement ouverte, regarde les pauvres comme tes hôtes et ne parle pas beaucoup avec les femmes; » dont l'autre, José ben-Joezer, insistait d'habitude en ces termes sur le profond respect dû aux rabbis : « que ta maison soit un lieu de réunion pour les sages qui s'occupent de la loi, assieds-toi à leurs pieds dans la poussière, bois avidement leurs paroles. » Ces deux docteurs furent des plus ardents contre les hellénistes et poussèrent les chassidim à renforcer les prescriptions locales qui élevaient un mur de séparation entre l'Israélite et le gentil. Il faut mentionner ensuite l'influent daumvirat de Simon ben-Schetach, ce fanatique de légalisme dont nous avons déjà parlé, et de Juda ben-Tabaï. Le premier fut persécuté sous le roi Jannaï; mais il rentra en faveur grâce à la protection de la reine Alexandra et réussit à expulser les sadducéens du sanhédrin : le calendrier juif inscrit parmi les jours de fête annuels celui où les pharisiens rentrèrent en maîtres dans la haute assemblée. Le second, réfugié à Alexandrie lors de la même persécution, fut rappelé par le premier, devenu tout-puissant. La lettre de rappel était ainsi conçue : « De moi, Jérusalem la sainte, à toi, Alexandrie! Mon époux habite chez toi, et je suis abandonnée. » Juda revint et fut reçu par le peuple avec enthousiasme. Schemaja ou Saméas, Abtalion ou Pollion, forment une autre paire de rabbins prépondérans du temps du dernier Hyrkan.

Après ces deux « grandeurs du temps, » comme on les appelait, parurent sous le premier Hérode les deux écoles rivales, également pharisiennes, d'Hillel et de Schammaï. Hillel « le Grand » ou « l'Ancien » vint de Babylone à Jérusalem et fut le premier célèbre de ces rabbins des bords de l'Euphrate qui se vantaient d'en rapporter des traditions plus antiques et plus sûres que celles dont pouvaient disposer les docteurs de Judée. Il tâcha d'introduire un peu de douceur dans le rigorisme pharisien. Le principe d'humanité est puissant chez lui. C'est Hillel qui a résumé toute la loi dans ce seul précepte : « ne fais pas à autrui ce qui t'est désagréable à toi-même. » Il y a dans sa piété quelque chose d'onctueux, de débonnaire, qui contraste avec la sécheresse ordinaire du rabbinisme et qui fait de lui (que ses compatriotes ne lui refusent pas cet honneur!) un de ces précurseurs de l'Évangile qui préparèrent à leur insu les voies à la prédication, d'ailleurs bien autrement hardie et tranchant dans le vif, du fondateur du

christianisme. Une autre de ses maximes, où le scribe reparait tout entier, était : « celui qui ne s'occupe pas de la doctrine ne mérite pas de vivre. » De lui provient le pharisaïsme pacifique qui eût assez volontiers laissé les gens et les choses de la terre suivre leur train naturel, pourvu seulement que la liberté religieuse d'Israël fût sauvegardée. Enfin c'est lui qui formula régulièrement les principes d'interprétation et d'application de la loi, que jusqu'alors les rabbins n'avaient pas songé à réduire en système. Il est vrai que par là aussi il favorisa l'intolérable scolastique du rabbinisme ultérieur, qui trouva moyen de justifier méthodiquement par la lettre de l'Écriture les niaiseries les plus insipides. — Son collègue et rival, Schammaï, fut d'une tout autre humeur. C'est lui qui représente le pharisaïsme pointilleux, dur, inexorable, et bien que dans l'histoire évangélique on ne distingue pas ce qui, parmi les reproches adressés au parti pharisien, tombe à la charge des *hillélites* de ce qui n'est imputable qu'aux *schammaïtes*, on doit le plus souvent regarder les principes de Schammaï comme prépondérans au sein du pharisaïsme contemporain de Jésus. C'est l'avis formel du docteur Jost, qui nous montre les hillélites cédant à chaque instant la palme du combat à leurs adversaires, par esprit pacifique, nous est-il dit, et, ajoutons-le, parce qu'au fond la logique pharisienne était du côté de la « maison de Schammaï. » Celui-ci poussait la sévérité au point de faire jeûner son fils encore en bas âge. Sa belle-fille étant accouchée pendant la fête des tabernacles, où tout pieux Israélite doit habiter sous un toit de feuillage, le rigide beau-père fit enlever le toit de la chambre où reposait la jeune mère et le remplaça par des rameaux verts, pour que son petit-fils ne débutât pas dans la vie par une violation de la loi. Schammaï n'était du reste nullement d'avis que le vrai pharisien dût se désintéresser de la politique et renoncer à l'espoir d'une transformation des choses de la terre au bénéfice du principe de la rigidité légale, et sur ce point encore le gros du parti pharisien lui donna raison jusqu'à la ruine du temple. C'est plus tard, et quand les événemens eurent prouvé que le point de vue de Hillel était, sinon le plus logique, du moins le seul conforme au bon sens et à la réalité, que la renommée du pacifique et prudent rabbin rejeta au second plan celle de son austère contemporain.

Avec tout cela, le judaïsme était devenu une religion très compliquée, très difficile à pratiquer. Nous nous faisons difficilement une idée du caractère absorbant de la dévotion pharisaïque. Tout le monde connaît par exemple l'institution du sabbat, et presque tout le monde convient qu'entendue raisonnablement, sans exagération d'aucun genre, conformément au principe qu'elle est faite

pour l'homme et non l'homme pour elle, cette institution est un bienfait social. Eh bien! le pharisaïsme, celui surtout de l'école de Schammaï, en avait fait quelque chose d'abrutissant. Il était défendu, par exemple, de commencer le vendredi matin des choses qui ne pouvaient se terminer avant le vendredi soir, lors même que la main humaine n'avait plus à s'en mêler, telles que la liquéfaction d'une matière colorante ou la pose des filets pour la pêche. Il était encore défendu de distribuer le samedi les aumônes aux pauvres, de conclure des fiançailles, de s'entendre sur l'instruction à donner aux enfans, de consoler les affligés, de visiter les malades, encore plus de les guérir. Le nombre de pas qu'on pouvait faire sans violer le sabbat avait été calculé soigneusement à deux mille, au point que l'expression *un chemin de sabbat* servait de mesure itinéraire. C'était surtout dans la question de pureté et d'impureté légales que la jurisprudence du pharisaïsme avait raffiné sur les préceptes déjà bien gênans de l'ancienne loi. Avec la meilleure volonté du monde, on vivait dans l'appréhension perpétuelle d'être *souillé*, et par là en état d'abomination devant Dieu. Était souillé quiconque touchait un homme atteint de la lèpre ou de n'importe quel flux morbide, ou bien une femme dans son état périodique ou affectée d'une hémorragie anormale, ou bien une personne de l'un ou l'autre sexe ayant cohabité avec une autre, même dans les liens légitimes du mariage: souillé encore quiconque touchait un animal dont la chair est interdite, un tombeau, un cadavre, quel qu'il fût, d'homme ou de bête. Les habits, les meubles, les ustensiles de ceux qui se trouvaient dans ces catégories souillaient aussi l'Israélite qui les touchait, et tant qu'il ne s'était pas purifié selon le rite rabbinique, sa souillure se communiquait à tous ceux qui entraient en contact avec lui. Même les alimens autorisés, mais non sanctifiés par la dime et l'offrande des prémices, étaient considérés comme impurs. Les viandes provenant des sacrifices païens étaient prosrites, et les rabbins étendirent peu à peu cette proscription au vin, à l'huile, au fromage, au pain, bref à tout ce qu'un païen pouvait vendre, puisqu'on n'était jamais certain que l'origine n'en fût pas impure. La société juive se trouvait mise en quarantaine par le pharisaïsme, chacun de ses membres tremblait toujours d'être l'objet des attouchemens d'un pestiféré.

Il est donc dans l'ordre des choses que le pharisaïsme présentât des nuances nombreuses de raffinement et d'austérité. Il avait sur les sadducéens l'avantage du nombre, il eut aussi celui de la variété des formes. M. Grætz compte sept espèces de pharisiens, dont chacune avait sa méthode ou son procédé favori pour écarter la souillure. Il y en avait par exemple qui ne marchaient que pliés

en deux, courbés sans doute sous le fardeau des observances; d'autres secouaient les pieds à chaque pas, probablement pour éloigner les insectes morts qui pouvaient se trouver dans la poussière. La plupart portaient au front et au bras gauche, près du cœur, des *phylactères*, c'est-à-dire des passages des livres saints écrits sur parchemin et renfermés dans de petites boîtes. Cela signifiait que de cœur et de tête on était tout dévoué à la loi, mais aussi on croyait par là se préserver du mauvais sort et des démons impurs. Une forme de dévotion connue, quoique assez rare dans l'Ancien Testament, le *naziréat*, était devenue très commune. Le *naziréen* était un homme qui, par reconnaissance ou repentir, se vouait pendant un certain temps au service spécial de Jéhovah, et s'astreignait pour cela à certaines abstinences. Dans la période que nous étudions, les naziréens se multiplièrent, et même on vit surgir le naziréat à vie. La difficulté de conserver l'état de pureté légale en vivant au milieu d'hommes en majorité moins scrupuleux provoqua la formation de véritables sociétés d'assurance mutuelle contre la souillure, les *haberim* ou compagnons, s'engageant par serment à se soumettre à une discipline commune. C'est surtout sur le terrain politique et civil que le pharisaïsme se partagea. Le gros du parti persista à faire ce que nous appellerions de l'opposition *quand même*, maugréant contre le sadducécisme fréquent du haut clergé, contre les princes asmonéens et les Hérodes, surtout contre les Romains, profitant de chaque occasion pour couper court aux *anomalies* et aux impiétés, toutefois assez raisonnable pour comprendre qu'une révolte serait insensée, et résigné à ronger son frein tant qu'il ne pourrait mieux faire; mais il y eut deux extrêmes de la tendance pharisienne, l'un qui, au risque de s'exposer à plus d'une souillure, perdit patience, l'autre qui, redoutant avant tout la souillure, indifférent aux choses de la terre, laissa la société corrompue se tirer d'affaire comme elle pourrait, et se retira au désert pour vivre loin de toute macule.

Les premiers furent les *zélotes* (passionnés, *kannaïm*), qui, dans leur bigotisme et leur patriotisme également aveugles, créèrent une sorte de brigandage à prétention politico-religieuse, mais qui ne tarda pas, comme toute faction de *zélanti* qui court les grands chemins, à dégénérer en brigandage vulgaire. Tout à la fois redoutés et favorisés par le petit peuple, les zélotes avaient arboré le drapeau de la vieille théocratie républicaine en attendant les jours du messie. Leur espoir était que ces jours ne pouvaient tarder à venir, et que le meilleur moyen de les hâter était de constituer par les voies révolutionnaires un Israël « selon le cœur de Dieu. » Les glorieux souvenirs du temps des premiers Asmonéens enflammaient



les têtes. On ne se disait pas qu'il n'y avait aucune comparaison à faire entre la puissance militaire de la Syrie et celle de l'empire romain. Le plus grave de ces soulèvements qui préludèrent à la grande insurrection de l'an 66 de notre ère fut celui de Judas le Galiléen, qui, l'an 6, recruta toute une armée de partisans dans la robuste population de la Galilée et donna fort à faire aux troupes romaines. A la fin, il fut écrasé; mais le ferment resta disséminé, suscitant à chaque instant de nouvelles prises d'armes.

Tout autre fut l'attitude préférée par les pacifiques *esséniens*, et en ce qui les concerne l'histoire religieuse doit savoir gré aux savans juifs contemporains d'avoir achevé de dissiper les ombres dont restaient entourées les origines de cette secte aux allures mystérieuses, qui a donné lieu à tant de suppositions arbitraires. Que n'a-t-on pas dit des esséniens! On en a fait à tour de rôle des mazdéens, des bouddhistes, des néo-pythagoriciens, des alexandrins, des francs-maçons. On a voulu que Jean-Baptiste et Jésus lui-même fussent des esséniens, et que le christianisme ne fût autre chose qu'un essénisme dévoilé. Rien de tout cela n'est conforme aux faits. Ni le mazdéisme ni le bouddhisme n'eurent d'autorité en Palestine aux deux derniers siècles avant notre ère. Il ne peut y avoir de commun entre le pythagorisme et l'essénisme que les influences très générales qui, dans cette période et au sein de plusieurs religions, poussaient nombre d'esprits contemplatifs dans les voies ascétiques, et l'on sait que les formes de l'ascétisme se ressemblent beaucoup d'une religion à l'autre sans que cette ressemblance indique un rapport de filiation ou d'imitation réfléchie. Restent les *thérapeutes* d'Égypte, qui offrent beaucoup d'analogie avec les esséniens de Palestine; mais MM. Gratz et Jost révoquent fortement en doute que ces thérapeutes aient jamais existé autre part que dans l'imagination d'un chrétien du iv<sup>e</sup> siècle, grand admirateur de la vie monastique, et qui se complut à en tracer une sorte d'idéal en inscrivant sur son livre le nom de Philon. Quoi qu'il en soit, il est tout à fait improbable que les Juifs pieux de Palestine, alors très pénétrés de leur supériorité religieuse sur les païens et sur leurs compatriotes vivant à l'étranger, se fussent laissé entraîner par l'attrait d'un exemple venu du dehors.

Du reste, à quoi bon toutes ces hypothèses? Quand on étudie de près le pharisaïsme et sa monomanie de pureté légale, on arrive au bord même de l'essénisme, qui n'est pas autre chose qu'une association pharisienne, celle qui poussa le plus systématiquement jusqu'à l'incroyable les précautions dévotes et multiplia les moyens de purification. C'est pour rester pur que l'essénien se retire au désert, dans l'oasis d'Engaddi, près de la Mer-Morte, où de nom-

breux dattiers fournissent une base d'alimentation irréprochable. Il entre après un noviciat rigoureux dans l'association, où le costume, le vêtement, le travail, les repas, tout est réglé par des supérieurs purs entre les purs, et auxquels il promet par serment une obéissance absolue; aussi doit-il faire abandon de tous ses biens entre leurs mains. Il est vêtu de lin blanc, comme un prêtre à l'autel; il doit prendre tous les jours un bain de purification et ne manger que des mets apprêtés par les membres servants de la communauté. Le repos observé le jour du sabbat réalise tout ce que le pharisien le plus strict peut désirer. Tout est donc prévu pour que, ni dans les hommes qu'il fréquente ni dans les objets qu'il manie, l'essénien ne coure risque de se souiller. C'est pour la même raison qu'il est célibataire, le contact des femmes, même dans l'état de mariage, entraînant trop souvent des conséquences fatales à la pureté légale. Il pousse la prudence dévote jusqu'à s'abstenir de se rendre au temple pour sacrifier; on y rencontrerait des prêtres sadducéens, et la manière dont on y célèbre les rites n'est pas toujours conforme à la légalité ponctuelle: les esséniens envoient donc leurs offrandes par des intermédiaires. Ce qui achève de démontrer que l'essénisme n'est pas autre chose, comme l'a fort bien dit M. Grætz, qu'une excroissance du pharisaïsme, c'est qu'outre les esséniens du désert il y en a aussi dans les villes, mariés, trafiquant avec les autres hommes, sorte de tiers-ordre moins assujéti à la rigueur des règles imposées à la communauté proprement dite, soumis néanmoins à un genre de vie très sévère et servant de lien visible entre l'essénisme et le pharisaïsme ordinaire. Nous en aurions encore long à dire, si nous voulions énumérer leurs bizarreries et leurs scrupules. S'imaginer que le mouvement chrétien, si indépendant à l'origine des formes dévotionnelles, si ferme dans son affirmation que rien d'extérieur ne souille l'homme, si antipathique aux pharisiens par son insouciance à l'égard du boire et du manger, des ablutions et du sabbat, s'imaginer que l'Évangile soit issu de ce cénacle de pieux radoteurs, c'est à peu près comme si, sous prétexte de quelques points de vue communs, on faisait sortir la philosophie du siècle dernier de ces convulsions de convulsionnaires où le jansénisme vint si piteusement mourir (1).

(1) Qu'il me soit permis de renvoyer ceux qui aimeraient à en savoir plus long sur ce point à un travail spécial qui a paru récemment dans la *Revue de Théologie* de Strasbourg. Je me borne à rappeler ici, pour éviter tout malentendu, que, pour apprécier sainement la vraie nature de l'essénisme, il convient de distinguer entre les principes de pureté légale qui, pour être réalisés, amènent les esséniens à se constituer en une sorte de communauté monastique, et les conséquences que cette constitution,

Les Évangiles ne parlent pas des esséniens, non plus que des autres branches du pharisaïsme hillélite ou schammaïte; ils parlent aussi très peu des sadducéens, dont l'influence était nulle au sein des classes inférieures; mais la polémique anti-pharisienne de Jésus implique le fait, que d'ailleurs tout confirme, que le peuple juif était alors en majorité, surtout dans la classe moyenne, tout imprégné de pharisaïsme, et c'est là le fait essentiel qu'il s'agissait de mettre en pleine lumière, car il éclaire à son tour toute l'histoire qu'il nous reste à raconter.

## IV.

Hérode, fils d'Antipater, est un de ces hommes qui jettent un défi irritant à ceux qui aiment à pénétrer la pensée intime des grandes figures de la scène historique. Tantôt on serait tenté de le prendre pour un très grand homme, tantôt on ne voit plus en lui qu'un habile, mais méprisable joueur, trop favorisé de la fortune. Peut-être faudrait-il le ranger dans le nombre des hautes intelligences trahies par un abominable caractère. On va voir si ce jugement sommaire est bien ou mal fondé.

On se rappelle que son père Antipater avait dû à la faveur de César d'être confirmé dans le pouvoir de fait qu'il exerçait en Judée sous le nom du faible Hyrkan II. Encore très jeune, Hérode fut proposé par lui à la Galilée, et peu de temps après il vint à bout, avec autant d'habileté que d'énergie, d'une bande de zélotes qui s'était réunie sous les ordres d'un certain Ézéchiass. Au mépris des lois, il fit exécuter sans aucune forme de procès le chef et ses partisans. Le peuple, qui détestait l'Iduméen, fut exaspéré, et Hyrkan fut moralement forcé de le citer devant le sanhédrin. Au jour fixé, le jeune insolent comparut en habits de pourpre, entouré de ses gardes et jetant des regards moqueurs sur la vénérable assemblée, qui ne montra pas une fermeté digne de la situation. Hyrkan surtout prit peur, fit ajourner la séance, et pendant la nuit envoya l'accusé à Damas, où il fut reçu à bras ouverts par son ami Sextus

une fois adoptée, entraîna là comme partout, par exemple l'absence de propriété individuelle, l'autorité absolue des supérieurs, la possession prétendue de secrets médicaux ou magiques, enfin l'idée que l'intérêt de l'ordre prime tout le reste. C'est une distinction qu'on ne fait jamais, et de là bien des erreurs. L'historien Josèphe est fort incomplet et inexact dans la description qu'il fait de l'association essénienne, dont il ne paraît pas même avoir compris le principe essentiel. Le sens du nom *essénien* est obscur et contesté. Parmi les interprétations diverses dont il est l'objet, nous penchons pour celle que propose M. Jost, qui croit y retrouver le sens de *taciturne, mystérieux*, par allusion au silence qui régnait dans les assemblées de la secte et peut-être aussi aux secrets médicaux ou théurgiques incommunicables dont on la croyait en possession.

César, parent du dictateur romain et gouverneur de la Célésyrie. Deux ans après, Jules César était assassiné, et le parti républicain dominait en Syrie. Hérode, qui s'était rallié chaleureusement à ce parti, rentra dans Jérusalem triomphant et décida Hyrkan à lui donner sa petite-fille Marianne. La bataille de Philippes avait été perdue par les républicains. Le triumvir Antoine était en Bithynie, et l'aristocratie juive s'était empressée de lui dénoncer les méfaits d'Hérode. Celui-ci se rendit lui-même près d'Antoine et l'enjôla si bien, qu'il revint en Judée avec le titre de *tétrarque* et un dévouement au triumvirat aussi entier que celui qu'il mettait naguère au service du parti républicain.

Quatre ans ne s'étaient pas écoulés, que la fortune sembla de nouveau l'abandonner. L'an 40 avant notre ère, les Parthes firent en Asie-Mineure et en Syrie une invasion victorieuse et ramenèrent en Judée Antigone, l'un des fils de cet Aristobule, frère de Hyrkan et son compétiteur malheureux devant Pompée. Le peuple juif accueillit Antigone avec enthousiasme, et celui-ci, pour venger son père et mettre son oncle Hyrkan dans l'impuissance de servir même de prétexte à une révolution ultérieure, lui fit couper les oreilles et l'exila à Babylone. Cette mutilation, d'après la loi, le rendait inapte à exercer les fonctions sacerdotales: mais Antigone était maladroit et léger. Il ne sut pas rester en bons termes avec le parti pharisien, et tandis qu'il consumait son capital de popularité en luttes misérables avec les puritains, Hérode courait la terre et la mer pour se faire des alliés. Il sut disposer en sa faveur la reine Cléopâtre, puis le triumvir Antoine, puis le sénat romain, qui vit en lui un candidat anti-parthe au trône de Judée, et l'an 39 Hérode revint en Judée avec le titre de roi des Juifs, des secours en argent et bientôt après la coopération puissante des légions romaines. Ce ne fut toutefois qu'après un long siège que Jérusalem fut prise. Antigone, fait prisonnier, fut envoyé à Antoine, qui le fit crucifier sans miséricorde. Hérode régna par la terreur. Presque tous les membres du sanhédrin qui l'avaient jadis mis en accusation, les pharisiens d'humeur belliqueuse, tous ceux qui éveillaient les soupçons du tyran ou dont les richesses excitaient ses convoitises, périrent dans les supplices. Les sommes considérables qu'il acquit par ce moyen furent employées à payer la faveur d'Antoine et de Cléopâtre, puis à acheter des amis, et depuis lors il y eut un parti *hérodien* peu nombreux, très impopulaire, mais non sans pouvoir.

Hérode pourtant n'était qu'à demi rassuré. La campagne d'Antoine contre les Parthes n'avait pas été heureuse. Il craignait un retour offensif de ces terribles cavaliers, et Hyrkan, bien que mutilé, entouré de respect par les Juifs de Babylone, pouvait avec

leur appui revendiquer au moins la couronne. Il apprit que ce malheureux, malgré tout ce qui lui était arrivé, regrettait Jérusalem, la Judée, ses vieilles habitudes. Il sut l'attirer près de lui par les offres les plus flatteuses, le combla de marques de déférence, lui fit croire qu'il partagerait le pouvoir avec lui, ne lui en donna pas un atome et ne lui laissa pas même la liberté d'aller et de venir à sa guise. Il avait du reste un autre ennemi à craindre, encore un Asmonéen, petit-fils d'Aristobule et de même nom que son grand-père. Trait caractéristique du temps ! les Asmonéens paraissent avoir été de fort beaux hommes ; ce dernier surtout était d'une beauté masculine achevée. Sa mère, qui savait que tout en Palestine dépendait d'Antoine et qu'Antoine à son tour dépendait de Cléopâtre, n'imagina rien de mieux, pour persuader la reine d'Égypte du bon droit de son fils, que de lui envoyer son portrait. Aussitôt Cléopâtre fut d'avis qu'un si bel homme ne pouvait avoir tort, et Hérode fut contraint par ses protecteurs de le recevoir à Jérusalem et de lui conférer le pontificat. Idolâtre du peuple, Aristobule devenait un danger. On sut l'attirer à Jéricho sous prétexte d'une partie de plaisir, et tandis qu'il se baignait, des affidés d'Hérode, faisant mine de badiner avec le jeune homme, lui tinrent la tête sous l'eau si longtemps qu'il étouffa. Cléopâtre ne voulut jamais admettre que son beau protégé fût mort par accident, comme on voulait le lui faire croire, et Antoine fronça son redoutable sourcil ; mais Hérode alla le trouver à Laodicée et fit encore si bien par son éloquence et ses cadeaux qu'il revint absous et même avec un lopin de territoire de plus à l'est du lac de Tibériade. Cléopâtre ne lui pardonna pas si aisément et travailla secrètement à sa ruine. Elle alla jusqu'à recourir à son grand moyen, c'est-à-dire à ses charmes, pour le pousser au seul faux pas peut-être qui eût trouvé Antoine inexorable. Le fin renard flaira le piège et se tint coi. Bientôt retentit la nouvelle que la bataille d'Actium était perdue, et Antoine avec elle. On crut généralement que la ruine d'Hérode suivrait celle de son protecteur. On se trompait. Hérode eut l'art de séduire Octave comme il avait séduit Antoine, mais non plus de la même manière. Avec une humilité de bon goût, il fit preuve, devant celui que le monde allait appeler Auguste, de talents administratifs et de vues politiques très hautes, qui firent que le vainqueur d'Actium, reconnaissant en lui un homme supérieur, aima mieux s'assurer ses services que de compliquer l'état incertain de l'Orient par un changement dynastique en Palestine. Hérode revint donc tout glorieux à Jérusalem, où, pour comble de bonheur, il apprit que Cléopâtre, n'ayant pas réussi à séduire Octave, n'avait plus qu'à se tuer. Octave, pour cimenter l'alliance qu'il venait de conclure avec Hérode, lui fit cadeau de nouveaux territoires en Pa-

lestine et de la garde royale de Cléopâtre, une troupe de quatre cents soldats gaulois que la reine faisait recruter avec soin parmi nos ancêtres, ce qui prouve en faveur de la belle tournure qu'ils avaient déjà sous les armes. Depuis lors il y eut au temple de Jérusalem une prière quotidienne pour le salut de l'empereur.

Hérode, à partir de ce moment (an 30 avant Jésus-Christ), put régner sans autre souci que celui de l'intérieur. Sa politique fut de tout faire pour rester en bons termes avec Auguste, tout en tâchant de cultiver les sympathies de son peuple dans l'intérêt de sa dynastie. C'était une tâche ardue. Pour rester l'allié de l'empereur, il fallait être son humble serviteur; pour se faire bien venir du peuple juif, il fallait faire montre d'indépendance. L'ensemble de ses actes suppose en effet cette politique en partie double. Il aurait voulu sans doute adoucir les rugosités de la nation juive, lui donner le goût de la civilisation gréco-romaine, sans tomber toutefois dans la faute d'Antiochus. Il connaissait son peuple juif. Il savait jusqu'à quel point précis il pouvait lui imposer sa volonté sans le pousser à la révolte désespérée. Il entendait bien maintenir le judaïsme comme religion, il en professait lui-même la doctrine, il s'efforçait d'acheter la bienveillance du parti religieux en prenant en main la cause des Juifs dispersés en Asie et en Europe. En un mot, je crois que le fond de sa pensée était que pour le moment l'alliance étroite avec Rome devait tout primer, mais que pour l'avenir il fallait établir une solidarité étroite entre sa maison et la nation. Que ce calcul ait échappé à ses contemporains, cela n'a rien d'étonnant quand on pense qu'il réussit à le céler aux yeux pénétrants d'Auguste. Une dynastie a toujours son idée et la doit ordinairement à son fondateur, quand ce fondateur a du génie. Si cette dynastie dure, il n'est pas difficile de démêler cette idée en examinant la direction constante des efforts, des visées, des habiletés et des maladresses de ceux qui la représentent. Eh bien! quand on applique ce principe expérimental à l'histoire de la dynastie des Hérodes, on est très tenté d'admettre que leur ambition fut de fonder un empire oriental dont le noyau eût été ce solide petit peuple qui persistait si bien à rester lui-même au milieu de la décomposition des nationalités. Hérode avait vu assez de révolutions romaines pour douter de la stabilité indéfinie du pouvoir impérial, et il n'est pas probable qu'il eût pénétré les raisons supérieures qui assuraient au contraire une très longue durée à l'œuvre de César et d'Auguste. D'ailleurs il faut bien se rappeler que l'Orient n'était pas purement et simplement annexé à l'empire au même titre que l'Espagne ou la Gaule. Il y avait encore à cette époque un assez grand nombre de principautés ou royaumes vassales, alliées ou tributaires de l'empire, officiellement indépen-

dantes, la Cilicie, la Commagène, Émèse, Édesse, l'Arménie, l'Asie-Mineure, la Chalcis, etc. Tout cela formait un monde à part, peu redoutable, mais remuant. Il se trouvait dans tous ces petits états des juiveries qui considéraient la Judée comme leur vraie patrie et qui regardaient de loin Hérode avec des sentimens qu'on ne partageait guère à Jérusalem. Qui sait ce que l'avenir réservait à ce prince ou à ses fils dans la supposition d'une dislocation de l'empire? Signalons quelques faits de nature à marquer ce double courant de la politique hérodiennne.

Hérode fit construire un théâtre et un cirque à Jérusalem, célébrer le cinquième anniversaire de la bataille d'Actium, rebâtir magnifiquement Samarie sous le nom de *Sébaste* ou *Augusta*, agrandir le havre de la Tour-de-Straton de manière à en faire un très beau port sous le nom de Césarée-sur-Mer. Il y eut à l'entrée de ce port deux statues colossales, dont l'une représentait à volonté l'empereur Auguste ou Jupiter Olympien, dont l'autre pouvait tout aussi bien passer pour la ville de Rome personnifiée que pour Junon Argienne. C'est là que siégèrent plus tard les procurateurs romains. Beaucoup de localités nouvellement fondées ou reconstruites portèrent les noms de la famille impériale et ceux aussi de la famille hérodiennne. En même temps Hérode aimait à se rendre populaire dans les pays voisins. Il faisait bâtir dans une foule de villes des thermes, des portiques, des théâtres et des temples. Antioche lui dut d'être pavée en marbre et entourée de galeries à colonnes. Les îles de l'Archipel, l'Asie-Mineure elle-même, eurent part à ses libéralités. Il y eut aux jeux olympiques des prix distribués au nom d'Hérode, roi des Juifs. Il songeait en outre à faire oublier à ses sujets son origine de parvenu. Non content de s'être allié par son mariage avec Marianne à la famille asmonéenne, il avait imaginé de se fabriquer une généalogie qui le faisait descendre d'une famille juive déportée à Babylone, et, pour qu'on ne pût lui prouver le contraire, il avait fait brûler les archives du sanhédrin qui contenaient les tables généalogiques des familles revenues de la terre d'exil. Enfin il crut cimenter à jamais l'alliance de sa dynastie avec le peuple juif en attachant son nom à la reconstruction du temple sur un plan grandiose. C'était presque se substituer à Salomon dans la vénération de la postérité. Il eut à vaincre bien des soupçons avant de faire agréer son projet aux chefs du parti religieux, mais il finit par y réussir, et le peuple juif ne tarda pas à être très fier du beau grand temple qui remplaça l'humble bicoque dont on s'était contenté depuis le retour de Babylone. Il faut avouer que tout cela était fort habile et ne manquait pas de grandeur.

Pourtant la situation réelle ne répondait pas à ces brillantes ap-

parences. Le peuple était écrasé d'impôts et humilié d'obéir à un aventurier. Le parti religieux avait en horreur les pompes et les habitudes étrangères que cet « Iduméen » voulait implanter en terre sainte. Il y eut des complots pour le tuer en plein spectacle, et ils ne furent déjoués que par la vigilance de sa police secrète, qu'il payait très cher. Naturellement soupçonneux, il avait trop hanté les grands corrompus de son époque et devait trop lui-même à la trahison pour croire aisément à la bonne foi des autres, ce qui ne l'empêcha pas d'imposer à tous les Juifs un serment de fidélité dont il n'exempta que quelques pharisiens zélés et les esséniens, qu'il aimait beaucoup à cause de leur humeur ultra-pacifique. L'imbécile Hyrkan, qu'il avait fait revenir de Babylone, fut accusé, au moment où il y pensait le moins, de conspirer contre lui, et malgré ses quatre-vingts ans et ses bienfaits passés se vit condamner à mort par le sanhédrin, qui eut la lâcheté de consentir au supplice du dernier des Asmonéens. Une sorte de Némésis poursuivit depuis lors Hérode au sein de sa propre famille. Il était très amoureux de sa belle Marianne, amoureux avec frénésie. Quand, incertain du sort qui l'attendait, il se rendit auprès d'Antoine pour se justifier du meurtre d'Aristobule, il la confia à son beau-frère Joseph avec ordre de la tuer, si lui-même ne revenait pas. Il ne pouvait supporter l'idée qu'un autre la possédât après lui. Joseph eut l'imprudence de faire part de ce secret à Marianne. Hérode, à son retour, sut que Joseph avait parlé, et dans un accès de fureur le fit décapiter. Il fut sur le point d'infliger le même supplice à Marianne, mais l'amour fut cette fois plus fort que la colère. Le soupçon pourtant que Marianne le craignait sans l'aimer le torturerait sans cesse. Quand il dut ensuite aller plaider sa cause devant Octave, il la fit enfermer de nouveau sous la garde d'une de ses créatures, qui reçut également l'ordre de la faire périr dès que l'on apprendrait la nouvelle de sa mort à lui-même. Marianne le sut encore, et au retour d'Hérode elle lui déclara sans réticence toute l'horreur qu'il lui inspirait. Salomé, sœur d'Hérode, jalouse de la belle Asmonéenne, exaspéra la fureur de son frère en lui insinuant que Marianne l'avait trahi pendant son absence et cherchait à l'empoisonner. Transporté de rage, Hérode fit juger et condamner Marianne par un tribunal spécial. L'infortunée se souvint qu'elle était d'une race de martyrs et marcha à la mort avec un courage héroïque. Fou de douleur, torturé de remords, Hérode tomba malade et fit exécuter les juges. Le peuple resta muet d'horreur, et c'est ainsi qu'en plus d'une occasion le caractère soupçonneux et cruel d'Hérode, en le poussant à des mesures sanguinaires, détruisit tout ce que ses avances au sentiment religieux et national avaient pu lui valoir auprès de ses sujets.



Ce ne fut pas tout. Le peuple juif regrettait maintenant les Asmonéens, qui du moins étaient de sang pur et de souche glorieuse. Hérode, impatienté des difficultés qu'il rencontrait dans sa recherche de la popularité, vit un ennemi personnel dans quiconque était populaire. Quand, vers la fin de son règne, les deux fils que lui avait donnés Marianne, Alexandre et Aristobule, sur qui le peuple avait reporté l'amour qu'il portait à leur mère, furent revenus de Rome, où il avait voulu qu'ils fussent élevés, ils ne tardèrent pas à être l'objet de sa jalousie soupçonneuse. Il avait découvert que les deux jeunes gens n'aimaient pas le meurtrier de leur mère, et il crut que l'intérêt de sa sûreté personnelle exigeait qu'il les fit mourir. Un autre fils, Antipater, qu'il avait eu de sa première femme, l'Iduméenne Doris, et qui avait beaucoup contribué par ses basses délations à la fin tragique des fils de Marianne, fut convaincu d'avoir voulu l'empoisonner, et périt à son tour sous la main du bourreau. C'est à cette occasion et non à celle du massacre, historiquement plus que douteuse, des enfans de Bethléem, qu'Auguste aurait dit par allusion à l'un des préceptes alimentaires du judaïsme : « Il vaut mieux être le porc d'Hérode que son fils. » Le vieux tyran ne survécut que cinq jours à son fils Antipater, et mourut, âgé de soixante-dix ans, proférant encore des menaces de meurtre.

Cette dernière tragédie l'avait complètement abattu. Les fils qu'il avait fait périr étaient précisément les mieux doués, ceux à qui il pouvait confier la poursuite de son œuvre. C'est la raison qui explique son singulier testament, contraire à toute sa politique antérieure, par lequel il partageait son royaume entre trois de ses autres fils, Archélaüs, Hérode Antipas et Philippe, nés chacun d'une épouse différente. Ce testament fut confirmé par Auguste. Peut-être Hérode se flattait-il encore de l'idée que l'essentiel était d'habituer le peuple juif à sa dynastie, et qu'à cette condition l'avenir restait ouvert aux chances de grandeur de sa maison. Seulement à Rome l'intention impériale n'était point de les laisser toujours croître, et les Césars devaient durer juste assez pour que le dernier vît tomber les Hérodes.

Passons rapidement sur l'histoire, généralement très misérable, de cette dynastie. Archélaüs, qui avait pour sa part la Judée et la Samarie ne sut se concilier ni l'affection de son peuple ni la confiance d'Auguste, qui le déposa. Ceci se passait en l'an 7 de l'ère vulgaire, et depuis lors Jérusalem vit se succéder ces procurateurs qui partaient de Rome avec l'ordre de ménager les scrupules religieux des Juifs et ne cessaient de les irriter moins encore de propos délibéré que par ignorance et maladresse. Et puis ces procurateurs romains, pour la plupart, étaient de vraies sangsues. Ils n'acceptaient ces charges lointaines qu'avec l'espoir de s'enrichir au plus

vite, et le temps n'était plus où l'on pouvait faire appel à l'équité du peuple romain. Hérode Antipas, dont Jésus, comme Galiléen, fut le sujet, ne montra aucune espèce de talent, et ne fut guère qu'un jouet entre les mains de son ambitieuse épouse, Hérodiade, femme en premier lieu d'un autre Hérode qui n'avait eu aucune part au royaume de son père et se contentait de mener à Rome une vie fastueuse. Hérodiade se mourait de dépit de n'être pas reine, et quand Antipas vint à Rome, elle abandonna son mari et s'enfuit en Galilée pour trôner à côté du faible principicule. On dirait qu'elle avait deviné ou repris les projets ambitieux du fondateur de la dynastie, mais en les dissimulant trop peu. Ce qui est certain, c'est qu'elle et son second mari, l'an 39 de notre ère, furent internés à Lyon, comme Archélaüs l'avait été à Vienne, sous prétexte qu'ils tramaient quelque chose avec les Parthes contre la sûreté de l'empire.

Sous Hérode Agrippa I<sup>er</sup>, le seul capable parmi les descendants du premier Hérode et qui régna de l'an 41 à l'an 49, les choses prirent en Judée une tournure relativement bonne, en ce sens que la Palestine, grâce à la bienveillance de l'empereur Claude, fut réunie de nouveau sous son sceptre, et qu'on vit le nouveau roi s'appliquer à ses devoirs avec plus de zèle que les dissipations de sa jeunesse n'autorisaient à en attendre de lui. Petit-fils de Marianne, il avait du sang asmonéen dans les veines. Sa renommée, qui a souffert chez les historiens chrétiens de la persécution qu'il dirigea contre la communauté chrétienne, est restée en très bonne odeur dans la tradition juive. Lui du moins comprit que, pour se concilier le peuple juif, il fallait être plus ou moins pharisien, et il le fut. En même temps, chez lui plus que chez tout autre Hérode, se révèle la pensée secrète de la dynastie. A la fin de son règne, il avait noué des négociations mystérieuses avec les petits souverains de l'Asie occidentale. Il leur avait donné pour épouses des princesses de sa famille à la condition qu'ils embrasseraient le judaïsme. Il faut noter ici que jamais le prosélytisme juif n'avait fait tant de conquêtes. Les femmes, dans plusieurs grandes villes de l'Asie, des familles princières, entre autres celle de l'Adiabène, l'avaient adopté avec une véritable ferveur. C'est alors aussi que le célèbre rabbin Gamaliel I<sup>er</sup>, président du sanhédrin, s'avisa d'adresser de véritables encycliques à toutes les communautés juives de la terre. C'était un commencement de centralisation qui devait singulièrement plaire au roi. Les idées messianiques aidant, de vagues perspectives d'un grand empire théocratique dont Jérusalem serait le centre circulaient en tous lieux. Agrippa consacra de grandes sommes à fortifier Jérusalem et le temple, qui devinrent formidables. Il y eut même une assemblée de princes orientaux convoquée et présidée par lui à

Tibériade. Marsus, le proconsul romain de Syrie, eut des soupçons et en prononça la dissolution. Nul ne sait ce qui serait arrivé, si une mort inopinée, expliquée diversement, n'était venue surprendre le roi juif à Césarée. Avec lui disparut l'œuvre des Hérodes. Son fils Agrippa II était trop jeune encore pour lui succéder. Le régime des procurateurs recommença, et les malheurs, les avanies, l'exaspération croissante du peuple juif avec lui. La manie d'insulter le judaïsme était descendue jusque dans les derniers rangs des soldats romains chargés de maintenir l'ordre pendant les grandes fêtes. Nous ne saurions décrire la cynique posture qu'un jour l'un d'eux imagina de prendre au moment même où les fidèles recueillis gravissaient les marches conduisant aux parvis sacrés. Ce n'est du reste qu'un détail entre mille. Qui croirait que la politique impériale poussa l'inintelligence de la situation jusqu'à imposer pour procurateur aux Juifs un renégat, Tibère Alexandre, natif d'Alexandrie, dans l'idée qu'il saurait ménager les susceptibilités de ses anciens coreligionnaires! Les Juifs eussent mieux aimé être gouvernés par Béalzébub en personne. Agrippa II ne fut qu'une ombre de roi, et en fait ne régna pas un seul instant comme prince indépendant. Mal vu de la population à cause de ses mœurs dissolues, accusé d'inceste avec sa sœur, la belle et impudique Bérénice (1), — dont Titus fut si épris qu'il faillit en faire une impératrice et que, dit Suétone, *inritus inritam dimisit*, — Agrippa II assista sans pouvoir l'apaiser à cette fermentation populaire qui fit enfin une si terrible explosion en l'année 66. La malheureuse Judée eut pendant quelques mois l'illusion du retour de l'antique indépendance. Quatre ans après, la lugubre fumée qui montait en colonnes sur la montagne sainte annonçait le néant de ces rêves théocratiques, et le temple d'Hérode, comme celui de Salomon, disparaissait pour toujours dans les flammes.

La famille des Hérodes rentra dans l'obscurité où elle se perdit sans laisser de traces. On sait seulement qu'un Hérode Agrippa, neveu du dernier roi, fut en 79 l'une des victimes de la fameuse éruption du Vésuve qui recouvrit Herculanium et Pompéi. Comme la famille asmonéenne, elle échoua dans la tâche de faire prospérer ensemble un état et une religion qui en théorie devaient s'identifier, et qui dans la pratique, à moins de vivre dans un isolement absolu du reste des hommes, entraient aussitôt en conflit. Les Asmonéens, couronnés au nom de la foi, se brouillèrent avec leur peuple sur le terrain politique; les Hérodes, élevés sur le trône par la nécessité

(1) Les désordres de Bérénice, dont la liste est longue, ne l'empêchaient pas d'avoir aussi des accès de dévotion. Quand l'insurrection éclata, elle était à Jérusalem occupée à s'acquitter d'un vœu de *naziréat*.

politique, ceux du moins d'entre eux qui furent intelligens, tâchèrent de se rattacher les intérêts religieux et ne purent rien fonder. Si Hérode Agrippa I<sup>er</sup> eût vécu plus longtemps, il eût à son tour échoué devant l'impossibilité de concilier les exigences absolues de la foi religieuse avec les conseils toujours relatifs de la saine politique. C'est la contradiction inévitable qui, à la fin, mine toutes les théocraties. Le peuple juif en était venu à ce point qu'il devait choisir entre la politique et la religion. Pour son malheur, il persista à les confondre. Ce qu'il faut toutefois ajouter à son honneur, c'est que la nation d'Israël mourut glorieusement, fièrement, comme peu de nations disparues ont su mourir, et que, si elle fut la victime de l'idée théocratique, elle en fut aussi l'héroïne immortelle et sublime.

A un autre point de vue, il faut pourtant reconnaître que, par suite de cette fatale confusion, le peuple juif a failli à sa mission historique. Il devait être l'instructeur religieux du monde, et il ne l'a été qu'indirectement et malgré lui. C'est la malédiction des théocraties que, fondées au nom de la religion, elles ne réussissent ni au temporel, qu'elles dédaignent, ni au spirituel, qu'elles mettent au-dessus de tout. En s'obstinant dans l'idée théocratique, la nation juive a perdu à la fois et son existence politique et son influence religieuse. Le judaïsme ultérieur a son histoire, une étrange et souvent lamentable histoire, mais il est stérile pour le monde. Que serait-il arrivé si, prêtant plus docilement l'oreille à l'Évangile, cette nation eût abjuré toute prétention théocratique et opéré une réforme intérieure, logique et rationnelle après tout, en harmonie avec ses vrais principes, et qui, en la désintéressant des choses de ce monde, pour lesquelles évidemment elle n'était pas faite, eût centuplé son influence religieuse, adouci sa misanthropie traditionnelle, et fait d'elle un peuple d'apôtres pacifiques? C'est ce que nul ne saurait dire. Seulement, le cœur serré de tristesse quand on voit avec quel irrémédiable aveuglement les sociétés humaines se refusent si souvent à leur vraie destinée, on a besoin de penser qu'en définitive le progrès de l'humanité ne s'arrête pas pour cela; il se creuse des voies inattendues, il se sert même des événemens qui semblaient l'anéantir pour toujours. Les soldats de Titus qui renversaient avec tant d'orgueil le sanctuaire de Jéhovah ignoraient que depuis près de quarante ans le monothéisme savait parfaitement s'en passer et allait même profiter de leur victoire.

ALBERT RÉVILLE.

---

# FAUSSES ROUTES

---

PREMIÈRE PARTIE (1).

---

## I.

La maison, d'un gothique douteux et complexe, n'a pas de caractère bien accusé ; le parc n'est pas très étendu, mais les allées sinueuses descendent le long d'une colline boisée de la base au sommet jusqu'aux bords de la Tay, qui tantôt roule ses flots d'argent sur un lit de roches ardues, tantôt les dérobe au fond de quelque ravin encaissé. De là, vous dominez la jolie petite ville de Dunkeld, son large pont jeté sur le cours d'eau torrentueux, et la vieille tour grise de sa cathédrale, qui se dresse à l'horizon comme un vieux géant sur le front duquel le temps a inscrit ses ravages.

Deux hommes étaient là par une fraîche matinée d'automne, se promenant et devisant à loisir. Leur familiarité, qu'une grande différence d'âge ne rendait pas absolument naturelle, attestait des relations intimes et remontant déjà loin. Le plus jeune effectivement avait été l'élève de l'autre, et maintenant il marchait dans la même voie, semblait promis aux mêmes succès et aspirait à la même cé-

(1) En résumant aujourd'hui pour la *Revue*, sous une forme acceptée de ses lecteurs, l'un des derniers romans de M. Edmund Yates (*Fortorn Hope*), nous rappellerons, et non sans quelque satisfaction, que nous avons été les premiers à signaler les débuts de ce jeune écrivain, aujourd'hui en possession d'une véritable faveur. Il a fait suivre le récit qu'on a pu lire ici sous le titre de *Barberine au joug* (*Broken to harness*) de plusieurs autres dont le succès autorise, selon nous, cette nouvelle tentative, à laquelle nous convie d'ailleurs la donnée originale de l'œuvre que l'on va pouvoir apprécier, si toutefois nous avons réussi, comme nous le désirions, à ne lui rien ôter de sa grâce et de sa saveur natives.

lébrité. Faisait-il entrer dans ses calculs d'avenir une retraite prise à temps comme celle de son hôte, un sage abandon des profits et des hommages qu'un médecin en renom est à peu près certain de conserver jusqu'à ses derniers jours, s'il les veut acheter au prix de tout repos et de toute liberté? C'est ce que nous ne saurions dire. En attendant, il paraissait jouir sans la moindre arrière-pensée de quelques jours de congé dérobés à ses cliens déjà nombreux, et sir Saville Rowe (le fameux docteur Rowe d'il y a trente ans) le remerciait *in petto* de se trouver si bien à Burnside.

— Maintenant que Duncan Forbes nous a quittés pour aller chez ses grands amis de Kilsyth, nous allons être tout à fait seuls. Cette perspective ne vous effraie donc pas, mon cher Wilmot?

— Elle m'effraie si peu, répartit le plus jeune des deux interlocuteurs, que ce matin, sur mon oreiller, je me suis accordé deux jours de grâce... A défaut de motifs sérieux, j'ai des prétextes... Le *Scalpel* attend mon second article sur la fièvre intermittente, et comme le premier a soulevé une polémique avec le *Times*, il n'y a pas à reculer... Or je suis ici à la source des bons conseils, des sages critiques...

— Vous vous en passeriez fort bien, mauvais plaisant que vous êtes... Croyez-vous que j'aie oublié l'appui que vous me prêtiez naguère contre Macpherson, dans la fameuse question des anesthésiques?... A nous deux, l'avons-nous assez battu!... Mais il ne s'en porte pas plus mal... Ces charlatans ont la vie dure... Bref, vous me restez, et je m'en félicite... Vos malades pourtant...

— Whittaker s'en est chargé,... du moins jusqu'au 3 du mois prochain. Il ne part de Londres que le 5 et ne s'en éloigne guère, car il prendra ses vacances à Guildford, sous l'œil jaloux de mistress Whittaker...

— Whittaker?... Attendez donc! Je l'ai connu, ce me semble?... Il était d'une laideur...

— Que l'âge n'a point diminuée, croyez-le bien;... mais le mariage a ses grâces d'état, et mistress Whittaker surveille de près cet Adonis qu'elle croit en butte à mille séductions.

— Je pardonnerais à mistress Wilmot quelques préoccupations de ce genre, poursuit sir Saville, riant lui-même du compliment qu'il adressait à son ancien disciple.

— Elle ne les a pas, Dieu merci! reprit celui-ci avec une pointe d'ironie qui affecta désagréablement l'oreille de son vieux confrère. A travers toutes les péripéties d'une laborieuse carrière, ce médecin de cour, devenu baronnet, n'en avait pas moins un cœur fort accessible à certaines faiblesses. On aurait pu compter dans sa vie plus d'un roman, dont l'un surtout, soigneusement ébruité par une

presse hostile, eût porté dommage à une réputation moins bien assise. Voici, en deux mots, les faits dont s'étaient alimentées six mois durant les feuilles à scandales. Appelé à soigner une jeune femme d'une rare beauté, le docteur Rowe s'éprit d'elle, et après quelques hésitations obtint son consentement au mariage qu'il lui proposait. Les préparatifs de noces allaient leur train, quand un beau soir, en arrivant chez sa future, le docteur y trouva une sorte de manant à tournure suspecte qui revendiquait bruyamment le droit d'y rester, et d'y rester seul, protestant d'ailleurs, d'une voix avinée, contre l'atteinte portée à ses privilèges conjugaux, contre l'outrage fait à son honneur. Comme il est aisé de le présumer, l'explication fut des plus vives. L'ivrogne voulut passer des paroles aux voies de fait. L'intervention de la police mit le comble à ce désastreux éclat, et fit apparaître dans toute son ignominie le piège tendu à la bonne foi du docteur, qui n'en demeura pas moins en butte à mille brocards. Deux ans après, dans une de ses tournées d'hôpitaux, il retrouva sur un misérable grabat la malheureuse à qui son cœur s'était si aveuglément donné. Elle se mourait là, sous ses yeux, et, malgré les amères désillusions qu'elle lui avait causées, il ne put résister à la pitié profonde dont il se sentit ému en la revoyant. Elle fut transportée par ses soins et à ses frais dans un discret asile où toute espèce de soins lui furent prodigués, et où il allait lui-même à tout instant combattre les progrès d'un mal implacable; mais il était trop tard, la misère et les mauvais traitemens avaient usé en elle tout ressort vital, toute faculté de réaction. Elle mourut bientôt, appuyée sur ce cœur indulgent et fidèle qui lui avait en quelque sorte donné un avant-goût des pardons célestes, et qu'elle recommandait aux bénédictions d'en haut.

La date lointaine du souvenir que nous venons d'évoquer le rendait étranger à Wilmot, qui ne soupçonnait guère pareilles chroniques dans le passé de son hôte, et les eût difficilement conciliées avec les idées que lui suggérait l'aspect de ce vieillard austère, traînant péniblement sur le sable ses pieds goutteux drapés de guêtres noires. Aussi demeura-t-il fort étonné quand sir Saville reprit après quelques instans de réflexion :

— Vous n'êtes pourtant marié que depuis trois ans?

— Quatre, mon bon ami, si cela vous est égal.

— Quatre en effet... Je suis allé deux fois à Londres depuis que vous m'avez fait part de votre mariage, et je me suis présenté chez votre femme sans avoir le plaisir de la rencontrer... Dieu sait maintenant si je la verrai jamais!... Parlez-moi d'elle, Chudleigh... Vous savez combien je m'intéresse à tout ce qui vous touche... Vivez-vous en bon accord?... Vous rend-elle heureux?...

Wilmot suspendit sa promenade et regarda fixement son interlocuteur, sans chercher à dissimuler la surprise que lui causaient de pareilles questions, vraiment énormes pour quiconque songe à la réserve avec laquelle dans le monde britannique on évite ordinairement ces sujets délicats. Bientôt cependant ses sourcils s'écartèrent, et laissant échapper un vif éclat de rire : — Voici trente-huit ans que je suis au monde, s'écria-t-il, et j'ai rencontré quelques originaux; mais vous les passez tous, mon bon et cher professeur. Sont-ce là des questions auxquelles un mari se puisse attendre? On ne s'en permettrait pas de pareilles dans les bureaux d'une compagnie d'assurance, et Dieu sait cependant si l'indiscrétion y a ses coudées franches; mais enfin, comme votre interrogatoire est tout amical, tout paternel, et comme je n'ai d'ailleurs rien à dissimuler,.. oui, sir Saville, oui, mon cher patron, ma femme me rend très heureux,.. et nous vivons en excellens termes.

— Fort bien;.. mais il faut nous entendre... Êtes-vous amoureux d'elle?

— Vous dites?... reprit Chudleigh Wilmot, abasourdi cette fois.

— Je me suis servi du mot *amoureux* afin d'être clair et précis... Éloigné d'elle, y pensez-vous sans cesse? brûlez-vous de la retrouver? Entre vous et le livre que vous lisez, son image se glisse-t-elle à chaque instant? Quand une cure difficile vous préoccupe et que vous vous creusez la tête pour opposer un obstacle efficace aux progrès du mal, ne vous arrive-t-il pas, et fréquemment, de voir se briser le fil de vos raisonnemens et de songer malgré vous aux dernières paroles qu'elle vous a dites, au dernier regard que vous avez échangé?..

— Miséricorde! mon cher ami, où s'égare votre imagination?... Pourquoi ne pas me demander si je ne joue pas aux barres avec mes graves confrères du collège médical?... Il faut être bien jeune, excessivement jeune, pour se livrer aux passe-temps dont vous parlez.

— J'ai pourtant connu des gens qui, sans être tout à fait de la première jeunesse, s'abandonnaient à ces entraînemens si naturels.

— Probablement pas en légitime mariage, répliqua Wilmot sans se douter qu'il mettait le pied sur un terrain dangereux... Un homme occupé, absorbé comme je le suis, n'a pas de temps à perdre en aimables extravagances. Personne au surplus ne le sait mieux que ma femme. Elle a son monde à voir, ses distractions, son ménage, et ne réclame de ma vie que les heures sur lesquelles elle a droit de compter. De temps en temps, je me montre avec elle dans quelques soirées où nous ne pouvons nous dispenser de paraître, mais en général nous vaquons à nos devoirs respectifs



chacun de notre côté. Le soir venu, on se retrouve, et toujours bons amis, je vous assure.

— A la bonne heure. Encore est-il,... recommençait sir Saville, mais son interlocuteur, une fois lancé, ne s'arrêtait plus.

— Quant aux infatuations dont vous parliez, poursuivit-il, je les ai connues et pratiquées;.. mais il y a longtemps,.. avant mes examens, alors que je faisais dans les hôpitaux mon apprentissage d'infirmier (1). Une petite cousine à moi, fille d'un commis de la banque, m'avait à peu près tourné la tête... Le père vint à mourir, elle se maria, et je ne fus pas bien longtemps à m'en consoler... Passé vingt ans, croyez-moi, ces idées-là ne sont plus de mise, si ce n'est chez quelques êtres spéciaux que l'on peut classer parmi les rares arbustes dont la verdure est permanente.

— Nous ne discuterons pas là-dessus, répartit le vieux médecin, pour qui cette discussion, où les rôles semblaient intervertis, avait quelque chose d'embarrassant. Comme pour lui venir en aide, survint un domestique porteur d'un pli cacheté qu'il remit silencieusement à Chudleigh Wilmot. La forme de l'enveloppe indiquait un télégramme. Notre jeune docteur eut bientôt rompu le cachet, et sa figure prit aussitôt une expression très médiocrement avenante.

— Voilà qui est un peu fort! s'écria-t-il... Je voudrais savoir de quel droit on vient me relancer ainsi pour des inconnus!...

— De qui et de quoi s'agit-il? demanda son hôte.

— Lisez plutôt, répondit Wilmot, et il continuait à grommeler entre ses dents... Où prennent-ils donc que je suis ainsi à leurs ordres?

— Il faut cependant vous rendre à cet appel, reprit froidement sir Saville... Je suis pour le moins aussi contrarié que vous; mais il n'y a pas deux partis à prendre, et puisqu'il s'agit d'un Kilsyth...

— En vérité... vous voilà bien avec votre idolâtrie nobiliaire!... Que me font, à moi, vos Kilsyth?... Je ne sais même pas qui est ce monsieur.

— En Écosse, mon bon ami, cette ignorance inexcusable ne serait pas admise. Kilsyth de Kilsyth n'est pas un « monsieur. » C'est le chef d'un des clans les plus anciens et les plus puissans du comté d'Aberdeen.

— Oui-da!... et après? Lui savez-vous assez de crédit pour me faire fusiller ou poignarder ou pendre à quelque sapin, si je mets tout bonnement son télégramme dans ma poche, sans faire droit à la brève sommation qu'il lui plaît de m'adresser?

(1) *Dresser*. Ce noviciat pénible, qui paraît imposé aux étudiants en médecine, n'a rien de commun avec celui de nos *internes* d'hôpital.

— Voilà une indignation démocratique qui vous ferait honneur sur les *Hustings*, mais dont il faut s'abstenir quand on a son chemin à faire. Vous connaissez là-dessus mes idées, et vous pouvez voir qu'elles ne m'ont pas mal réussi. Permettez-moi donc de rectifier les vôtres. Ce Kilsyth, que vous semblez prendre à guignon sans le connaître, n'est pas seulement un personnage important, un riche propriétaire, adoré de ses nombreux tenanciers, lord-lieutenant du comté où il réside, patron et président-né de tous nos comices agricoles, le premier de nos juges de paix, le principal actionnaire de nos pêcheries, le plus distingué de nos *sportsmen*, c'est en même temps un chef de famille modèle, un brave homme dans toute la force de ce mot infiniment prodigué... Il vous écrit, cela est vrai, dans un style assez laconique; mais, outre que le télégraphe ne se prête guère aux formules d'une politesse cérémonieuse, vous pouvez apprécier vous-même les angoisses de la situation où il se trouve... Un père menacé dans la vie de son enfant le plus cher n'a guère le temps d'arrondir ses phrases, et si vous connaissiez Madeleine...

— Vous la connaissez donc? interrompit Wilmot, déjà un peu plus calme... Pourquoi ne s'adresse-t-on pas à vous? Et comment s'est-on avisé que ce maudit télégramme me trouverait à Burnside?

— Vous oubliez que Duncan Forbes nous a quittés hier matin pour se rendre à Kilsyth. C'est lui sans nul doute qui a signalé votre présence ici, et comme il s'agit d'une fièvre pernicieuse, comme c'est là votre spécialité, comme le *Morning-Post* enregistrait encore (pas plus tard que la semaine passée) la guérison d'un de ces « rejets de l'aristocratie, » que nous daignons çà et là tirer d'affaire et dont l'utile clientèle nous met en relief, il est naturel qu'on vous ait mandé de préférence à tout autre... Vous avez en vérité le caractère assez mal fait, si pareille marque de confiance vous est désagréable à ce point.

Wilmot cependant n'était converti qu'à moitié. — Supposez que cette dépêche ne m'eût pas trouvé chez vous, dit-il...

— J'en eusse été fâché pour votre avenir, interrompit sir Saville, de même que j'aurais eu lieu de regretter une absence qui m'aurait empêché de me rendre chez le feu roi, lorsque sir Astley Cooper me fit appeler en consultation auprès de sa majesté... Je n'affirme pas que pareille malencontre m'eût empêché de percer; mais j'aurais fait fortune dix ans plus tard, je n'aurais pas été anobli, et peut-être me serais-je vu contraint, ainsi que bien d'autres, à traîner toute ma vie le boulet professionnel. Allons, allons, un peu moins de rigorisme, cher radical, et permettez qu'on mette les chevaux au *break*... Allez, Donald, George conduira le docteur...

... Et maintenant, poursuivit sir Saville, laissez-moi vous esquisser en quatre mots la famille où vous allez être admis. Vous savez qui est Alick Kilsyth. Sa vie a rencontré de bonnes et désastreuses chances. Fils puîné, comme tel entré de bonne heure au service, il était encore dans les rangs du 42<sup>e</sup> quand la mort de son frère, tué par accident à la chasse, le fit héritier du nom et des domaines paternels. A cette époque, il avait épousé déjà, — par inclination pure, cela va de soi, — la fille d'un humble curé de paroisse qui était morte en lui laissant deux enfans. Un peu plus tard, il crut devoir à sa position si changée de contracter un nouvel hymen. C'est alors qu'il devint l'époux de lady Muriel Inchgarvie, son égale par le rang, mais dont la famille avait à se démêler d'affaires très embarrassées. Lady Muriel est une personne...

Ici le narrateur parut hésiter. Wilmot l'interrogeant du regard : — ... Une personne fort bien, continua-t-il, tout à fait convenable et parfaitement correcte... Sa beauté, sa jeunesse relative, auraient pu inquiéter un homme moins confiant que ne l'est Kilsyth; mais l'événement a complètement justifié une détermination qui pouvait au premier abord paraître quelque peu aventureuse... Jamais lady Muriel n'a donné lieu au plus léger blâme... Elle remplit exactement tous ses devoirs de femme, tous ses devoirs de mère... Des deux enfans que son mari lui apportait, l'un, qui sert maintenant dans les *life-guards*, n'a jamais eu avec sa belle-mère que des rapports intermittens pour ainsi dire, et qui n'ont pas laissé de le placer jusqu'à un certain point sous son influence. La seconde, — c'est Madeleine, bonne et douce créature s'il en fut et le trésor des entrailles paternelles, — ne paraît pas avoir subi au même degré l'ascendant gracieux de lady Muriel. Si mes renseignemens sont exacts, elles vivent ensemble sur un pied de parfaite courtoisie, avec toute sorte d'égards réciproques, mais sans qu'une intimité réelle les rattache l'une à l'autre... A supposer qu'il y ait chez lady Muriel, — ce que je ne crois pas d'ailleurs, — quelque secret ferment de jalousie envers une fille aussi belle et aussi universellement aimée, elle a compris, elle a dû comprendre, intelligente comme elle l'est, que l'affection d'Alick Kilsyth serait toujours pour Madeleine un bouclier impénétrable... Pauvre homme, à quelles angoisses il doit être en proie! et combien je souhaite que votre talent le préserve du malheur qui le menace!... Madeleine est naturellement délicate, et à son âge, seize ou dix-sept ans tout au plus, ces scarlatines sont parfois terribles.

— On en vient à bout cependant, repartit Wilmot, sur qui ces dernières paroles produisirent l'effet d'un appel aux armes;... mais je vous prévienne, ajouta-t-il comme dernière protestation, que j'irais

tout aussi volontiers la combattre chez l'enfant du moindre de vos *gillies* (1).

— Soit, je ne dédaigne pas plus que vous le don divin qui nous met en passe de venir en aide aux pauvres déshérités de ce monde; mais la guérison de Madeleine Kilsyth sera pour vous une merveilleuse *réclame*, et la réclame a du bon, croyez-en ma vieille expérience... Maintenant, Chudleigh, il est temps de penser à vos malles.

## II.

Pendant que Chudleigh Wilmot, maugréant contre les cahots de la route, gagne la station du chemin de fer, nous pourrions, sollicités par quelques passages de sa conversation avec son ancien professeur, nous poser une question assez fréquemment reproduite lorsque, parmi ses connaissances, il était question de ses affaires privées : — que peut bien être la femme de Chudleigh Wilmot?

Quand s'ouvre une enquête de ce genre, on peut être certain qu'elle a sa raison d'être, et que le public, averti par d'invisibles symptômes, subodore vaguement quelque désaccord intime, une dissonance d'humeur, un état anormal dont il ne se rend pas compte, bien qu'il s'en inquiète. Parfois la notion est plus nette, plus précise, elle est discutée, commentée, analysée; mais en certains cas spéciaux il y a simplement énigme d'une part et curiosité de l'autre. Cette curiosité, chose étrange, Wilmot ne se doutait pas qu'elle existât, et il était peut-être le moins informé de tous ceux à qui aurait pu être posée la question... en question. Son mariage s'était fait si simplement, son ménage était chose si régulière et si peu compliquée! Tout jeune encore, il avait connu Mabel Darlington, et l'avait associée à ses jeux, quoiqu'il la trouvât « trop petite. » Plus tard, il l'avait retrouvée jeune fille et pourvue d'une assez jolie dot que ne déparait pas un charmant visage. La mère du futur médecin s'enticha de cette bru possible, et entreprit d'inoculer à son fils le goût passionné qu'elle avait pris pour Mabel. Or Chudleigh Wilmot avait toute la déférence imaginable pour cette honnête et digne femme qui l'avait si bien guidé jusque-là. Il prêta une oreille complaisante aux éloges incessans qu'elle lui faisait de leur jeune amie. La famille était bonne, le parti sortable, la convenance s'y trouvait, une ombre d'inclination s'en

(1) Mot écossais dont l'équivalent chez nous (garde-chasse) ne rend pas tout à fait le sens plus étendu, qui comprend plusieurs offices de la domesticité ou plutôt de la vassalité féodale.

mêla. Il n'est pas absolument difficile de se croire épris, quand un sourire engageant vous y invite. Dans tous les cas, épris ou non, Chudleigh Wilmot se sentait la ferme volonté de rendre sa femme heureuse, de ne manquer envers elle à aucun devoir essentiel, de lui épargner le contre-coup de ses mécomptes, de l'associer franchement à ses succès; d'autre part il se disait aussi que le mariage, dans sa profession, est une condition presque absolument exigée, un médecin célibataire trouvant à chaque pas des portes closes par une méfiance bien naturelle, et comme sa grande ambition, sa pensée dominante était de fournir une glorieuse et fructueuse carrière, cette considération pesa lourd dans la balance de ses décisions.

Par mille raisons faciles à comprendre, il ne prolongea pas au-delà du strict nécessaire l'heureux temps de la *courtship*, et même pendant cette aurore de la vie conjugale il n'eut point à se dire une seule fois, il n'essaya jamais de se figurer que Mabel fût au premier rang parmi les conquêtes dont il caressait l'espérance. Son cœur, son cerveau, sa volonté, toutes les énergies de son être se concentraient sur cette profession dont il prétendait épuiser les chances heureuses, et dont il attendait, en même temps qu'une belle et rapide fortune, une réputation durable, peut-être immortelle, car il n'était point ambitieux à demi. Certaines consciences auraient pu s'alarmer d'un pareil état de choses, celle de Chudleigh Wilmot ne lui suggéra aucun scrupule. Nous l'avons déjà dit, il se sentait assuré de se montrer toujours irréprochable envers sa femme, et sa femme devait penser, comme il le pensait lui-même, que le travail, le soin de l'avenir, les nécessités du métier, passent avant tout pour un homme digne de ce nom : belles et viriles convictions qui péchaient cependant, et sans qu'il s'en doutât le moins du monde, par un point fort essentiel, — c'est qu'elles n'étaient point celles d'un amoureux.

Nos deux jeunes gens se marièrent donc, et tout parut aller le mieux du monde dans leur modeste intérieur, modeste au début, mais devenu plus confortable et plus élégant à mesure que la réputation croissante du mari amenait de plus nombreux clients. Par un assez rare privilège, Mabel Darlington garda intacte l'affection que mistress Wilmot lui avait témoignée avant de devenir sa belle-mère, et mistress Wilmot cependant eut à s'avouer mainte fois, en s'en étonnant, que la jeune femme ne lui était plus aussi intelligible, aussi transparente depuis ce mariage contracté sous de si rians auspices; cette digne femme étant venue à mourir, nul ne s'attacha désormais à tirer au clair une énigme de nature à défier la sagacité la mieux armée. On se demandait seulement de temps

à autre : — Que peut bien être la femme de Chudleigh Wilmot? — Cette femme, après quelques années, avait une vie des mieux assises et des mieux réglées, une bonne place dans son monde, fort peu d'amitiés intimes, une maison bien tenue, toutes les satisfactions que donne l'aisance, un mari prospère et sans reproche, ... avec tout cela et malgré tout cela, un cœur à peu près brisé.

Au défaut de Chudleigh Wilmot, qui la croyait parfaitement heureuse, une seule personne, — une des rares amies dont nous parlions, — aurait pu rendre compte de cette bizarre anomalie et définir Mabel autrement que par cette vague épithète « d'aimable » qu'on accolait invariablement à son nom. Mistress Prendergast avait deux ou trois ans de plus que son amie, et en ne lui supposant même que la pénétration presque inséparable du naturel féminin, elle aurait deviné le secret caché au fond de cette âme obscure, car la jalousie, lorsqu'elle n'aveugle pas tout à fait, ajoute singulièrement à la clairvoyance. Or mistress Prendergast, outre sa jalousie, était remarquablement subtile et spirituelle, sans en être pour cela beaucoup plus attrayante. Rien n'ébranlait la sûreté de son jugement, et son cœur n'était pas de ceux qu'on émeut sans peine; avec cela, de l'expérience, du tact, de la pénétration, de la prévoyance, autant qu'il en faut pour ne se tromper guère. C'est assez dire qu'elle pouvait être en certains cas une amie fort utile, mais à tout événement une ennemie très redoutable, et par malheur le dernier de ces deux rôles était de beaucoup celui qui allait le mieux à ses instincts naturels.

Ces deux dames, l'une veuve et l'autre mariée, toutes les deux sans enfans, se voyaient familièrement et presque chaque jour, grâce à leurs fréquens loisirs et au pouvoir de ces accoutumances féminines que les hommes ne savent guère s'expliquer. Elles voisinaient facilement, leurs maisons étant à petite distance l'une de l'autre. Lorsque, pour une raison quelconque, elles se trouvaient en même temps retenues au logis, les billets volaient comme mouches de Cadogan-Place, où habitait mistress Prendergast, à Charles-street, Saint-James, résidence de mistress Wilmot. En somme, elles s'aimaient au fond mieux qu'elles n'aimaient personne, à deux petites exceptions près néanmoins. Pour mistress Wilmot, l'unique préférence était son mari; pour mistress Prendergast, ... c'était elle-même. Dans la communauté d'affection et de confiance qui s'était établie entre elles, et qu'une parenté assez proche rendait très admissible, les parts auraient pu se trouver plus égales. La jeune veuve, douée d'une perspicacité supérieure, avait établi une sorte de domination cachée, — qui pouvait passer à ses yeux pour une revanche, — sur la jeune femme, dont elle scrutait, sans en

avoir l'air, jusqu'aux pensées les plus intimes. C'était presque une Léonora Dori (ou Galigai) en face d'une autre Marie de Médicis.

Il faut maintenant expliquer cette jalousie secrète que la personne qui en était l'objet n'aurait jamais pu soupçonner, et pour cela remonter au temps où Henrietta Prendergast, à deux ans près du même âge que sa cousine et mariée avant celle-ci, vint à perdre son mari, quelques mois seulement après leurs noces. Ce précoce veuvage coïncida précisément avec l'époque où s'établissaient entre mistress Wilmot et miss Darlington les bons rapports qui devaient aboutir plus tard au mariage de Chudleigh et de Mabel. Nos deux cousines se voyaient déjà beaucoup. Chudleigh fut bientôt admis dans leur intimité. Or la récente veuve n'était pas tellement absorbée dans sa douleur, tellement dominée par ses regrets, tellement cuirassée par ses vêtemens de deuil, que la bonne grâce et l'intelligence hors ligne de cet enviable prétendu lui fussent tout à fait indifférentes. Le jour où elle se sentit entraînée vers lui, elle pesa sans hésiter, en femme de tête qu'elle était, les chances d'une rivalité qui ne l'effrayait pas autrement. Mabel avait plus de jeunesse (bien peu), plus de beauté (peut-être), Mabel enfin n'apportait pas, en déduction de ses mérites personnels, les souvenirs importuns d'un premier hyménée; mais là se bornaient ses avantages, et aux yeux d'un homme aussi supérieur que Chudleigh ils ne devaient point balancer ceux d'une intelligence bien plus développée, d'une éducation bien plus complète, et, — disons tout sans plus de vergogne que notre veuve n'en mettait dans ses calculs, — d'une fortune bien plus considérable.

Ainsi que beaucoup d'autres grands politiques, Henrietta, pour établir ce parallèle encourageant, n'avait omis qu'un seul point, mais essentiel, la comparaison inévitable de ses attraits personnels avec ceux de sa rivale. Il faut l'excuser de ce chef. La femme la plus clairvoyante est sujette devant son miroir à d'étranges hallucinations, et à de plus étranges encore, — mais en sens contraire, — devant la beauté d'une autre femme. Comme le premier benêt venu, maître Wilmot, ce mortel d'élite, ce parangon de l'humaine sagesse, s'était laissé prendre au miroir de deux beaux yeux bleus et tenter par la fraîcheur de deux lèvres printanières. O néant de la raison, ô vanité de la saine logique! Il épousait sans l'aimer véritablement, mais tenté d'elle, la jolie Mabel Darlington, et il ne songea pas un seul instant qu'Henrietta Prendergast, libre de lui accorder sa main, était la plus digne de lui appartenir, la mieux faite pour l'apprécier, et celle des deux qui devait lui porter la meilleure assistance dans le grand combat auquel son ambition le conviait.

Plus tard, et lorsqu'il lui parut démontré que Chudleigh Wilmot n'était point, n'avait jamais été amoureux de sa femme, qu'il ne l'était et ne le serait probablement jamais d'aucune autre, la jalousie de mistress Prendergast aurait dû s'apaiser; mais elle prit un tour rétrospectif pour ainsi dire et devint dès lors incurable. « Ah! se disait cette veuve obstinée, si Mabel ne s'était trouvée là pour y faire obstacle, je l'aurais bien réduit à m'aimer! Une fois sa femme, je me serais tellement et si étroitement mêlée à sa vie, associée, asservie à ses vues d'avenir, il aurait trouvé en moi un si docile agent de ses fières volontés, une si intelligente complice de ses desseins les plus ardens, qu'il lui eût fallu, bon gré mal gré, s'attacher à moi... Cette sottise au contraire, que peut-elle pour lui?... L'aimer, l'aimer encore, et puis c'est tout!... Je la défie de le comprendre; je la défie de lui être utile. Pourquoi donc est-elle venue se placer entre lui et moi?... » Il y avait dans ces amers retours plus de chimères que de vérités. Avec un caractère indépendant comme celui de Chudleigh Wilmot, une âme aussi étrangère à tout calcul intéressé, il est à peu près certain que, n'eût-il pas connu Mabel, Henrietta ne serait jamais parvenue à lui plaire; mais c'est encore là une de ces vérités désagréables que les femmes se refusent volontiers à reconnaître, et une rancune profonde, quoique dissimulée avec soin, persista longtemps chez mistress Prendergast, qui regrettait l'occasion perdue et pleurait sa défaite ignorée. A la longue, sa rancune s'éteignit en même temps que cet amour, pure affaire d'imagination, auquel nul encouragement, nul aliment n'était fourni, et qui fut remplacé par une sorte de haine dépitée, de malveillance sournoise. Cependant sa jalousie survécut, une jalousie non de cœur, mais de tête, mêlée d'une vraie pitié pour les souffrances de celle qui l'inspirait. Henrietta s'était reprise à aimer Mabel, dont elle comprenait l'amère déception; toutefois elle lui enviait encore ce mari sans amour dont pour rien au monde elle n'eût voulu aux mêmes conditions, tant il est vrai que le cœur de l'homme, comme celui de la femme, est inépuisable en bizarres contradictions.

Pour Wilmot, qui avait déchiffré tant d'autres livres, celui-là était resté fermé. Il se croyait parfaitement en règle vis-à-vis de sa femme, à qui jamais il ne refusait aucun plaisir, aucune liberté raisonnable. Il est vrai qu'il se consacrait entièrement à sa profession, et que le monde où Mabel passait sa vie demeurait pour lui pays étranger. En quoi cela pouvait-il soulever la moindre objection? Ce monde était composé de gens bien portans, et son unique affaire ici-bas n'était-elle pas de soigner les malades? Elle ne le voyait que le soir, et, si elle sortait après le dîner, elle le voyait à



peine, car elle parvenait bien rarement à le traîner pour une heure ou deux dans quelque salon. D'ailleurs elle était réservée, timide à l'extrême, osant à peine vouloir et n'osant pas le moins du monde essayer de réaliser ce qu'elle aurait voulu. Wilmot, dès les premiers jours de leur union, avait constaté en elle cette espèce d'infirmité, qu'il crut guérir par quelques sermons affectueux; mais, comme le mal persistait et qu'après tout il ne gênait en rien la bonne marche des affaires intérieures, il n'y donna plus un moment d'attention et méconnut les symptômes qui lui en auraient signalé les progrès continus. Par degrés, Mabel se transforma. Sa réserve naturelle devint une sorte de hauteur glaciale, qui tenait les gens à distance. Elle remplissait avec scrupule et avec tous les dehors de la déférence la plus complète les devoirs de son état; mais elle ne parlait plus qu'à son corps défendant, et sa calme indifférence pour tout ce qui ne rentrait pas dans ses attributions personnelles ne laissait soupçonner à personne, moins à son mari qu'à tout autre, la prostration intérieure, les mystérieux désespoirs de cette nature sans épanchemens. Mieux aimée, elle eût été mieux devinée; devinée, il était facile de l'arracher à cette torpeur souffrante où elle descendait peu à peu, comme ces malheureux voyageurs sous le poids desquels la neige à demi fondue s'ouvre lentement pour les engloutir.

La jeune fille que Chudleigh avait épousée n'existait plus depuis longtemps, elle avait été remplacée insensiblement par une jeune femme dont la grâce languissante, la silencieuse tranquillité, eussent commandé l'intérêt d'un observateur attentif. Qu'aurait-il donc aperçu en soulevant un à un les voiles qu'elle multipliait autour de sa personne morale? Un amour vrai, profondément humilié de lui-même, un esclavage inavoué, subi à regret, impossible à nier, mais s'entourant d'ombre et fuyant le regard comme la sensitive fuit le toucher. Chez elle, les qualités du cœur et les défauts du caractère, — de ce caractère en dessous, furtif, enclin au mutisme, — s'étaient livré un combat acharné, dans lequel les premières avaient été vaincues. Chudleigh Wilmot s'en doutait si peu que, venant à réfléchir sur cette métamorphose de sa femme, il se serait volontiers applaudi d'une sensible amélioration survenue en elle depuis leur mariage, lorsque, au fait et au prendre, privée de tout ressort moral, elle avait tout simplement acquis la périlleuse faculté de vivre en vase clos, de souffrir à l'abri d'un masque impassible.

Elle ne déposait ce masque trompeur qu'après d'Henrietta et seulement depuis peu de temps. Mistress Prendergast avait fini par obtenir ce privilège de voir sa rivale passer tour à tour par toutes les alternatives de l'orgueil blessé, de l'amour méconnu, de la co-

lère impuissante, de l'étonnement, de la honte, du désespoir. Devant elle tombait pièce à pièce cette armure faite de calme mensonger et de dédaigneux silence. Sous sa main battait un cœur sans défense, le cœur de son ancienne rivale, où, jalouse encore, elle pouvait, si l'envie l'en prenait, distiller à son gré soit un baume consolateur, soit les plus subtils poisons.

Il n'était peut-être pas superflu d'entrer dans tous les détails de cette situation pour donner sa valeur complète à un incident, bien léger en lui-même, qui vint à se produire quinze jours après l'arrivée du docteur Wilmot chez les Kilsyth. — Je vous sais bon gré d'être venue, s'écria Mabel courant au-devant de sa cousine; vous voyez une personne dévorée d'inquiétude et dans un cruel embarras... Figurez-vous que j'ai reçu ce matin un message de notre vieil ami Foljambe, le banquier de Portland-Place, qui est aux prises avec un accès de goutte... Il demande Wilmot à cor et à cri... Je ne savais que répondre, et il me tardait de vous voir pour prendre conseil de votre bonne tête.

— La réponse était pourtant bien simple : « Mon mari n'est pas en ville. » Nul besoin d'ajouter : « Il est en Écosse, » attendu que pareille nouvelle, donnée sans ménagemens à cet homme nerveux, pourrait aggraver sa crise... En même temps, prévenir votre cher époux.

— Et pensez-vous qu'il revienne sur ma simple requête? Il est chez des amis de sir Saville, et ce qui tient à sir Saville prime ordinairement tout le reste.

— Excepté cependant le soin de sa renommée et son amitié pour son plus ancien ami, son parrain, l'intime compagnon de son père. M. Foljambe est, je crois, tout cela. C'est de plus un vieux célibataire, à qui on ne connaît point de postérité... Il y aurait folie en même temps qu'ingratitude à négliger un être aussi intéressant... Or M. Chudleigh n'est pas ingrat,... qu'en pensez-vous, chère Mabel?...

— Dispensez-moi de vous répondre là-dessus, dit la jeune femme, déroband de son mieux les larmes que cette simple question avait appelées dans ses grands yeux d'un gris sombre... Ses amis n'ont pas à se plaindre de lui, et je ne demanderais pour ma part qu'à être comptée parmi eux.

— Encore votre éternelle antienne!... Eh! chère enfant, où avez-vous rencontré un homme qui vaille la peine qu'on se tourmente ainsi de lui?... D'ailleurs il ne s'agit pas de sentimens, il s'agit d'affaires. Mettez bien vite un chapeau, et comme il y a urgence, venez vous-même porter avec moi la dépêche au bureau. Ce serait risquer trop que de la confier à un domestique... Pas une minute

à perdre, car le château de Kilsyth doit être à bonne distance de toute station.

Cette décision prompte, ce parler net et précis, convenaient merveilleusement à l'humeur indécise et timide de la pauvre Mabel, qui se laissa entraîner séance tenante jusqu'au bureau de Charing-Cross, où les deux cousines déposèrent un message ainsi conçu : « Foljambe en danger. Revenir immédiatement. »

### III.

Le télégramme fut apporté par M. Kilsyth en personne dans la première pièce du petit appartement où depuis quinze jours Madeleine se débattait entre la vie et la mort. Dieu sait avec quelle angoisse son malheureux père vit le médecin rompre l'enveloppe et dévorer de l'œil, non sans une émotion mal déguisée, la nouvelle qui lui arrivait ainsi. Pour tous les habitans du château, la lutte vaillamment entreprise et vaillamment soutenue par Chudleigh Wilmot avait pris l'intérêt du drame le plus poignant. Le mal et lui se disputaient, dans une lice étroitement close et autour de laquelle était rigoureusement établie une sorte de cordon sanitaire, la jeune et belle enfant qu'il avait trouvée à peu près mourante. Dès qu'il l'avait vue, Wilmot s'était senti le cœur pris comme dans un étau. Jamais il n'avait tant douté du succès de ses efforts, jamais non plus il ne s'était connu un si furieux désir de victoire. — Elle va mourir dans mes mains, s'était-il dit à la fin de sa première visite. — Je la sauverai ou j'y perdrai mon nom, se répétait-il le lendemain... Le troisième jour, il s'arrêta stupéfait au moment où, seul avec la malade qui venait de s'endormir, il s'inclinait vers elle pour baiser ce front moite et ces joues brûlantes, qui empruntaient à la fièvre un éclat merveilleux et autour desquelles, comme un nimbe irrégulier et flottant, s'éparpillaient les boucles d'une épaisse chevelure aux reflets dorés.

En ce moment même entra lady Muriel, qui se méprit au brusque mouvement du docteur. — Vous trouvez sans doute comme moi que ces cheveux sont de trop, lui dit-elle avec une sollicitude quasi maternelle. Vous n'avez qu'à prescrire, on les coupera.

— Dieu m'en garde ! s'écria Wilmot avec élan... Je veux dire, continua-t-il sur un ton bien différent, que nous n'en sommes pas encore là, Dieu merci !... On peut ajourner ces mesures extrêmes, qui ont l'inconvénient d'effrayer les malades.

Cependant il se sentait embarrassé sous le regard sérieux et fixe de la grande dame, et sa conscience révoltée lui disait tout bas que

si ces cheveux eussent été moins beaux, si la tête qu'ils couronnaient eût moins charmé ses regards, peut-être les eût-il déjà impitoyablement condamnés.

Bon nombre de gens se figurent qu'un médecin est à l'abri de ces surprises du cœur, — que la sensibilité s'épuise et s'use au contact perpétuel des misères humaines, — que toute passion a besoin de prestige et s'éteint devant la réalité. Tout cela peut être vrai pour certaines natures, et encore sous réserve de telles ou telles circonstances qui jettent l'homme hors de sa voie et le transportent ébloui dans des régions où jamais il n'avait songé à pénétrer. Nous avons vu en effet ce que pensait Wilmot des « infatuations » de l'amour. Nous l'avons entendu railler agréablement chez sir Saville le souvenir de son premier penchant, nous savons quel minime lot de tendresse il accordait au régime conjugal; mais il faut tenir compte de tout ce qui avait pu modifier en quelques jours cet esprit jusque-là sobre, positif et bien équilibré, des mille influences diverses auxquelles, sans pouvoir s'en douter, il avait été soumis. Un voyage rapide parmi des sites admirables avait en quelque sorte inauguré pour lui ces enchantemens nouveaux; puis, le cœur rehaussé par cette communion avec la nature, il était entré presque triomphalement, accueilli comme l'Espérance elle-même, dans une demeure princière. Toutes les portes s'ouvrant sous sa main lui avaient livré l'accès d'une sorte de sanctuaire où lui était soudainement apparue, avec la double auréole de la souffrance résignée et de la piété enthousiaste, une des plus ravissantes créatures qu'il lui eût jamais été donné de contempler. Après un premier moment d'embarras, un regard de lui, un regard chargé de pitié, la lui avait pour ainsi dire livrée. Soit pressentiment, soit naturelle confiance et facile abandon, elle s'était dit : — Voilà mon sauveur ! et ce qu'elle se disait tout bas, elle le lui avait répété lorsque pour la première fois il avait osé lui tendre la main. — N'est-ce pas, docteur, vous me ferez vivre ? — Et ses yeux étaient si humblement suppliants, et sa voix était si faible ! A cette confiance qui le touchait si profondément, à cette docilité absolue avec laquelle ses moindres ordres étaient strictement et joyeusement obéis, un charme irrésistible était attaché. Il y cédait sans vouloir s'en rendre compte, sans pouvoir se convaincre du péril, n'accordant à certaines de ses pensées que l'importance fascinatrice de ces rêves auxquels il est parfois si doux de se laisser aller, sans y croire et sans leur donner la moindre place dans les possibilités d'un avenir quelconque. On les caresse tout bas, on en berce son imagination, et on en sort, même des plus brillans, sans leur accorder un regret.

L'heure du réveil était-elle donc sonnée ? Le télégramme de mis-

tress Wilmot posait nettement cette question, et la physionomie anxieuse du père de Madeleine la posait aussi sous une autre forme. Les deux hommes se regardèrent en silence pendant une minute environ. — Eh bien, dit alors Kilsyth, on vous appelle, on veut nous priver de vous?...

Indécis et soucieux, son hôte ne se pressait pas de répondre. Il se décida pourtant. — En effet, dit-il, un de mes plus anciens cliens, un de mes meilleurs amis réclame mon assistance...

— Vous partez alors?

— Non, monsieur, je ne vous quitterai, je ne quitterai votre fille qu'après l'avoir vue hors de tout danger.

Kilsyth se retint pour ne pas dépasser toutes bornes dans l'expression de sa reconnaissance, et après avoir chaleureusement remercié le docteur, à qui déjà il avait voué une amitié sincère, il alla porter à lady Muriel la double nouvelle du danger qu'ils avaient couru et du sacrifice inattendu qui leur conservait les soins de Wilmot. Malgré son habituel sang-froid, la belle châtelaine ne put dissimuler un mouvement de joie. Son front, ses yeux, rayonnaient, et Kilsyth, pour la première fois de sa vie, put croire qu'elle s'intéressait passionnément à la santé de Madeleine.

Chudleigh Wilmot n'était pourtant pas sans quelques remords. Il avait beau s'exagérer à plaisir l'état de la jeune convalescente et l'incapacité du médecin de district qui resterait chargé d'elle, sa conscience alarmée protestait encore. Il s'en aperçut bien à l'hésitation qui s'empara de lui quand il dut se résoudre à formuler sa réponse. La lettre déjà datée attendait une première ligne depuis cinq minutes, et le docteur, se promenant à grands pas, pétrissait dans ses mains brûlantes un bâton de cire à cacheter. Il se décida pourtant, et d'un seul jet, avec une extrême hâte, traça quelques phrases ambiguës par lesquelles il témoignait tout son regret de ne pouvoir se rendre au désir de son parrain. Miss Kilsyth ne pouvait demeurer sans secours ni rester sous la direction d'un médecin de campagne. Sir Saville, en supposant qu'il fût en état de supporter un aussi long voyage que celui de Burnside à Kilsyth, n'était pas libre de se fixer pour un temps suffisant auprès de l'intéressante malade. Bref, pendant huit jours encore tout au moins, il fallait que les cliens de Londres prissent patience et que Whittaker continuât l'intérim. Ce fut à peine si cet homme exact et habitué à la franchise osa faire suivre ces lignes du *yours affectionately* traditionnel, et il se hâta, la lettre expédiée, de retourner à ce poste d'honneur que rien ne pouvait lui faire abandonner, auprès de cette enfant qu'il voulait sauver à tout prix.

Lady Muriel, ce même soir, dut paraître fort préoccupée à celle

de ses femmes qui fut chargée de l'aider en sa toilette de nuit. A certain moment, tandis qu'on mettait en ordre autour de sa tête (élégante et d'un galbe classique) sa magnifique chevelure brune, son front, ses joues, sa nuque même et la naissance de ses épaules au derme fin et serré se couvrirent d'une vive rougeur. S'étonnant elle-même de son émotion : — C'est singulier, répéta-t-elle par deux fois, sans avoir conscience des mots qu'elle laissait échapper ainsi, ... c'est bien singulier!... Pour expliquer ce que cette exclamation involontaire peut avoir d'énigmatique, nous voudrions pouvoir reproduire, comme en un miroir magique, les images qui se succédaient, invisibles pour tout autre qu'elle, devant la grande dame à sa toilette.

Elle se trouva transportée dans la maison où sa jeunesse s'était écoulée; elle s'y vit sollicitée comme elle l'avait été par deux riches prétendants. Ni l'un ni l'autre n'avaient pu se faire agréer. Un brasseur (millionnaire, il est vrai), un constructeur de *railways*... Ah! fi donc! Muriel Inchgarvie avait le cœur trop haut pour s'abaisser jusqu'à ces rustres enrichis. L'opulence, il la lui fallait, mais sans dégradation, sans qu'elle fût réduite à déchoir pour l'obtenir. Pouvait-elle en échange donner son cœur? Question gênante. Le cœur était pris. Il y avait de par le monde un jeune avocat de *Lincoln's Inn*, tenant de loin aux Inchgarvie et qu'on appelait Stewart Caird, un pauvre garçon mince et frêle, d'une santé médiocre, que chacun accueillait avec une condescendance bienveillante, car on le savait sans autres ressources que celles de sa profession, bien dure aux débutans, plus çà et là quelques revenans-bons littéraires puisés dans la caisse de quelque *magazine* ou de quelque feuille quotidienne. Pensez-vous que lady Muriel songeât à se donner un mari de cet ordre? Ce serait la connaître mal, et Stewart Caird, eût-elle consenti à l'épouser, avait le cœur trop bien placé pour accepter pareil sacrifice. Pourtant ils s'aimaient, et ils se l'étaient dit, tristement, humblement, sans bâtir sur cette affection mutuelle, si malencontreuse, si nécessairement stérile, aucun de ces châteaux en Espagne dont l'architecture fantastique est si familière aux amoureux.

Les choses allaient ainsi depuis six mois, peut-être plus, lorsque l'avocat cessa tout à coup, pendant quelques jours, de se montrer dans les réunions du monde où d'ordinaire nos deux jeunes gens se rencontraient. Muriel s'en étonna, mais sans trop s'arrêter aux inquiétudes que pouvait lui suggérer cette lacune imprévue dans leurs relations. Un soir qu'elle s'habillait pour le bal, on lui remit un billet sur lequel ces mots étaient écrits au crayon : « Si vous voulez me voir avant ma mort, venez sans retard!... Vous me connais-

sez assez pour savoir que ce n'est pas là une phrase de roman. »

Muriel, l'altière Muriel, un moment transportée hors d'elle-même, ne prit que le temps de jeter un épais manteau sur ses vêtemens de bal, un capuchon sur sa tête couronnée de fleurs, et de se faire conduire ainsi par un cocher qui lui était dévoué jusqu'à la demeure de l'ami qu'elle allait perdre. Elle le trouva plutôt assis que couché sur des coussins empilés autour de lui. Ses yeux caves, les plaques rouges qui marbraient ses joues blêmes, l'horrible toux qui déchirait sa poitrine, ne laissaient guère place à la moindre espérance. La garde-malade qui le soignait passa d'elle-même fort discrètement dans la seconde pièce de ce logis plus que modeste, et les deux amans, pour la première fois de leur vie, se trouvèrent seuls en face l'un de l'autre. Stewart, parlant avec une extrême difficulté, s'excusa de l'impardonnable égoïsme qu'il avait mis à faire naître, à solliciter une tendresse dont il n'était pas digne et dont il ne pouvait profiter, une tendresse uniquement destinée à être, disait-il, son soleil couchant, à dorer de quelques trompeurs rayons les dernières journées qu'il eût à passer ici-bas... Tandis qu'il parlait ainsi, sa respiration d'instant en instant devenait plus courte, les battemens de son cœur s'accéléraient, il se laissait aller plus pesamment dans les bras que Muriel avait passés autour de son cou... Ce fut alors, dans cette suprême étreinte, qu'il trouva la force de lui parler encore, de lui recommander un frère cadet dont il était l'unique soutien... Il la savait promise à un bel avenir... Se chargerait-elle de ce legs?... Viendrait-elle en aide à l'orphelin?... Pouvait-il compter qu'elle lui serait toujours une protectrice dévouée?

A chacune de ces questions, Muriel avait répondu par une solennelle promesse, la main dans la main de l'agonisant. Quarante-huit heures plus tard, Stewart Caird n'était plus; six semaines après ses funérailles, Muriel épousait Kilsyth, et déjà depuis quinze jours, fidèle à son vœu, la femme de Kilsyth avait rêvé pour son protégé, Ramsay Caird, un mariage qui devait le rendre un objet d'envie. Elle lui destinait *in petto* la main de sa belle-fille. Madeleine, il est vrai, n'avait à prétendre, en fait de dot, qu'une vingtaine de mille livres sterling à elle laissées par un riche propriétaire des *highlands*, lequel était mort sans enfans après l'avoir tenue sur les fonts baptismaux; mais, sans faire entrer en compte les chances futures, n'était-ce pas là un magnifique parti pour un jeune cadet sans le sou, qui gagnait sa vie au jour le jour dans les bureaux d'un agent d'affaires? Peu de temps après le mariage, elle le fit venir à Kilsyth, et, trouvant en lui quelque intelligence jointe à beaucoup de soumission, elle lui laissa vaguement entrevoir, dans un loin-

tain favorable, l'avenir qu'elle lui préparait. Il en fut assez ébloui pour se montrer encore plus docile et pour se placer, instrument passif, dans les mains de sa belle protectrice. Depuis lors, elle le mandait régulièrement lorsque sa présence pouvait servir à leurs secrètes visées, et très discrètement, sans lui permettre la moindre démarche hasardée, elle l'insinuait, autant que faire se pouvait, dans les bonnes grâces de son mari, dans l'intimité de leur fille aînée.

Ces souvenirs, qu'il a fallu détailler longuement, Muriel les embrassa d'un rapide coup d'œil. Elle se vit ensuite, comme elle l'était quinze jours auparavant, menacée de perdre par la mort précoce de Madeleine tout le profit de sa longue et habile diplomatie; puis, grâce à l'arrivée de Chudleigh Wilmot, l'horizon s'éclaircissait, les chances redevenaient belles. Il rendait la vie à Madeleine, il rendait un avenir au frère de Stewart. Était-ce donc pour cela, pour cela seulement, que lady Muriel s'arrêtait avec tant de complaisance sur le souvenir de leurs premières entrevues? Nous avons déjà dit ou plutôt laissé entendre que Wilmot joignait à la supériorité de l'intelligence des avantages d'un autre ordre, avantages dont les femmes se disent volontiers fort dédaigneuses, sans que l'expérience de la vie autorise à les prendre toujours au mot. L'ardeur d'une généreuse ambition éclairait le regard de ses yeux d'aigle. Sa taille haute et souple, la noble arcature de son front légèrement dégarni, la pâleur mate de son teint naturellement basané, l'énergie qui prêtait à chacun de ses mouvemens je ne sais quel charme impérieux, la douceur de son rare sourire, les vibrations de sa voix mâle et ferme, rien de tout cela n'avait été perdu pour sa belle hôtesse, d'ailleurs très peu en garde contre de pareilles impressions, et qui jusqu'alors n'avait pas seulement imaginé qu'elle pût en être susceptible.

Ce fut donc une découverte, et cette découverte, comme tant d'autres, avait été le résultat du hasard. En songeant à Wilmot, elle se rappela soudain, — tout le monde connaît ces phénomènes de la mémoire, — le brusque mouvement qui l'avait écarté de Madeleine au moment où il avait entendu la porte s'ouvrir, où il avait vu entrer la châtelaine de Kilsyth, puis cette exclamation si rapide, si vive, lorsqu'il avait été question de livrer aux ciseaux la chevelure de la jeune malade; enfin, — la logique du souvenir à d'imployables enchainemens, — quelques regards, quelques intonations de voix, auxquels lady Muriel ne s'était pas arrêtée sur le moment, et qui, faisant balle pour ainsi dire, lui revinrent en même temps avec un effet irrésistible. — L'aimerait-elle?... et lui, l'aimerait-il? — C'est en se posant ces deux questions, dont la pre-



mière seule lui parut raisonnable, qu'elle avait senti la rougeur lui monter au front. Alors, en face de cette émotion si loin de toute probabilité, elle avait laissé tomber de ses lèvres, à voix presque basse et sans en avoir conscience, ces mots maintenant expliqués : — c'est singulier,... c'est bien singulier!

## IV.

L'arrivée de la réponse adressée par Wilmot au télégramme de Mabel marqua une ère décisive dans la vie de cette jeune femme. En lisant ces quelques phrases, si insignifiantes en apparence et si peu faites pour émouvoir, elle éprouva un mouvement de secrète horreur, assez semblable à celui du dormeur qui, venant à s'éveiller sous le coup d'un malaise inexplicable, sentirait se glisser le long de son corps frémissant un reptile au contact glacial, au dard venimeux.

Sa cousine était là, elle lui tendit la lettre fatale. Si on veut bien se rappeler ce que nous avons dit plus haut des dispositions complexes et variables où, par rapport à Mabel, se trouvait Henrietta, on comprendra le mélange de compassion et de joie rancuneuse avec lequel cette dernière prit connaissance de cette épître par trop maritale. Cependant sa conscience ne lui permit pas d'en tirer parti pour triompher à son tour de son ex-rivale. — Eh bien? lui dit-elle simplement, pourquoi semblez-vous prendre à cœur une chose si simple?

Le fait est que la silencieuse Mabel, devenue fort pâle, ne se maintenait debout que par un effort de volonté; mais elle n'en parut pas moins étonnée de l'émotion à laquelle sa cousine la supposait bien gratuitement en proie. Quant à sa pâleur, elle l'expliqua par un état de souffrance qui lui était habituel depuis quelques mois. — Et vous n'avez pris aucun conseil, essayé d'aucun remède? lui demanda mistress Prendergast avec un intérêt quelque peu sceptique.

— Vous savez bien que non, vous qui me voyez sans cesse.

— Mais Wilmot?... reprit l'autre, laissant sa question suspendue.

— Oh! Wilmot! répéta Mabel avec un petit rire amer,... est-ce qu'il a le temps de songer à moi,... est-ce qu'il s'occupe de mièvreries pareilles? Tant que je suis sur pied, serait-ce la veille de ma mort, je ne dois pas m'attendre à lui inspirer le moindre souci.

— Permettez,... malade comme vous dites, vous ne deviez pas le laisser partir... C'était manquer d'égards et pour lui et pour vous-même.

— S'inquiète-t-il de si peu de chose!... Véritablement, Henrietta, je ne saurais vous comprendre.

— Vous me comprenez au contraire à merveille, reprit l'autre, s'emparant bon gré mal gré de deux mains fiévreuses qui se dérobaient à ses étreintes... Pourquoi vous obstinez-vous à dissimuler des souffrances qui vous minent et qu'il faudrait combattre?

Mabel ne répondit qu'en tournant la tête pour ne pas laisser voir une ou deux larmes échappées en dépit d'elle de ses paupières à demi closes.

Pour le coup, Henrietta Prendergast se sentit troublée. Sa sensibilité fort restreinte lui permettait bien de laisser passer inaperçues des angoisses qui, par certains côtés, caressaient ses pires instincts; mais il lui était impossible de méconnaître absolument un devoir strict, quand ce devoir s'imposait à elle. Parfaitement convaincue que l'ignorance où le silence de sa femme l'avait maintenu était chez le jeune médecin la cause unique de l'indifférence étrange dont cette dernière avait à se plaindre, elle ne pouvait demeurer complice d'un malentendu pareil, ni garder la responsabilité des conséquences redoutables qu'il pouvait entraîner. Bien qu'elle continuât à nourrir contre Wilmot un certain ressentiment ténébreux, — ressentiment dont l'aveu lui eût été fort pénible, — il n'entraît pas dans sa pensée de laisser s'accomplir, pouvant y remédier, un désastre comme celui dont il semblait menacé. Donc elle prit courageusement en main, contre son amie, la cause de l'époux absent. — Vous êtes injuste, s'écria-t-elle avec un certain effort... Vous avez tout fait au monde pour aveugler votre mari, et vous lui en voulez maintenant du succès de vos efforts!... C'est mal... En continuant ainsi, vous n'allez à rien moins qu'à détruire votre bonheur et le sien.

— Deux bonheurs qui depuis longtemps n'ont rien de commun, reprit mistress Wilmot avec une amertume mieux accentuée,... et l'un des deux (ce n'est pas le sien) n'a plus besoin qu'on cherche à le sauver du naufrage... Tranquillisez-vous du reste sur ma santé... D'ici à quelques jours, si je ne me sens pas mieux,... eh bien! j'appellerai Whittaker... En attendant, je vais l'adresser à M. Foljambe... Parlons d'autre chose maintenant.

Mistress Prendergast se garda bien d'insister; mais elle resta près de son amie tout exprès pour la confesser un peu plus tard. Les deux cousines dinèrent ensemble. A l'heure du thé, Henrietta, sans faire semblant de rien, ramena la conversation sur le sujet qui lui tenait au cœur, et tout à coup, risquant une manœuvre décisive : — Écoutez, dit-elle, vous ne sauriez me demander une discrétion que je ne reprocherais ensuite toute ma vie... Votre mari doit être prévenu de ce qui se passe... Si ce n'est par vous, eh bien!... ce sera par

moi... Ou vous me promettez de lui écrire ce soir, ou je lui écrirai, moi, pas plus tard que demain matin.

Mabel était en ce moment plutôt étendue qu'assise sur une causeuse. Elle se redressa lentement, ses yeux noirs prirent une expression presque terrible, et s'emparant à la fois des deux mains de sa cousine : — Si vous agissiez ainsi, Henrietta, lui dit-elle, je ne vous adresserais plus la parole de ma vie, et nous nous serions vues pour la dernière fois. En tout ce qui regarde Wilmot et moi, j'entends rester absolument libre; c'est mon droit, vous ne sauriez le nier... Qui se place entre nous deux devient à coup sûr mon ennemi... Voyez maintenant, et faites votre choix.

Elle sourit ensuite, après un moment de silence, en s'assurant que cette étrange sortie n'avait pas manqué son effet. Mistress Prendergast, prise au dépourvu, la regardait avec une espèce de terreur. — Non, reprit Mabel, je n'écrirai point à Chudleigh. Vous voyez qu'on ne s'entend guère à distance;... mais quand il sera de retour, je lui parlerai.

— Vous me le promettez ?

— Je vous le promets, ... et d'ailleurs vous allez vous convaincre que j'aurai à lui apprendre une nouvelle faite pour l'intéresser...

La « nouvelle » effectivement avait son importance. Quand elle fut connue de mistress Prendergast, celle-ci parut rassurée. Elle ne l'était qu'à moitié. — Tout dépend de l'opportunité, se disait-elle le soir même en rentrant chez elle... *Ceci* peut arranger ou brouiller les choses... Si par aventure il était amoureux là-bas, ... et dans le fond c'est bien cela qui la tourmente, ... l'arrivée du nouveau-venu pourrait bien trouver froid accueil dans ce monde.

M. Foljambe, le parrain de Wilmot, envoya très paternellement promener son filleul quand on lui transmit la réponse dilatoire de celui-ci. — Peste soit du drôle ! s'écria ce Crésus goutteux, l'œil fixé sur ses orteils endoloris... A quoi songe-t-il, et quelle idée se fait-il de ma patience?... Si ce n'était que moi, passe encore ! mais sa clientèle tout entière commence à hurler après lui !... Se figure-t-il qu'on va s'accommoder de ses galanteries écossaises ?

Le rusé banquier ne parlait pas ainsi tout à fait au hasard. Les visites affluaient autour de son canapé, comme il arrive toujours lorsque tombe malade un vieux célibataire bien traité par la fortune. On y glosait fréquemment sur le compte du médecin retardataire, et, chacun apportant son contingent d'informations, on cherchait à interpréter les motifs qui pouvaient lui faire prolonger son séjour chez les Kilsyth. Le docteur Whittaker, prenant en main la cause de son confrère, avait beau insinuer d'une voix mielleuse qu'il s'agissait d'un cas tout particulier, d'une nouvelle espèce de

scarlatine précieuse à étudier dans tous ses symptômes, même ceux de la convalescence, bien des gens se pinçaient les lèvres en l'écoutant avec une moue des plus significatives. D'autres, se contraignant moins, lui demandaient s'il n'avait pas ouï parler de miss Madeleine comme d'une ravissante personne. D'autres encore épilogaient sur la jeunesse relative de lady Muriel. — Une bien belle femme, docteur ! — ajoutaient-ils avec un sourire narquois.

Certain jour que ce genre de plaisanterie prenait un tour trop vif, — entre hommes la pente est glissante, — un jeune représentant de la maison Lothbury et C<sup>e</sup>, très silencieux d'ordinaire, harsarda un menu propos qui arrêta court la conversation affolée. — Je suis, dit-il, du même club que Ronald Kilsyth... Il ne ferait pas bon de tenir près de lui ce langage cavalier sur le compte de sa sœur et de sa belle-mère... La moutarde lui monte aisément au nez, et je ne connais guère d'homme plus friand que lui de son épée...

Wilmot cependant, après les huit jours de répit qu'il avait demandés et malgré une amélioration sensible dans l'état de la jeune malade, ne paraissait pas songer à la priver de ses soins. Il faut dire qu'elle semblait y attacher un grand prix. Lui seul avait sur elle, même pendant les crises les plus violentes, un empire absolu. Jamais elle ne songeait à lui résister. C'était en lui seul qu'elle avait confiance, et cette confiance enfantine le mettait en passe de lui rendre mille petits soins que ses plus riches clients auraient vainement espérés de sa complaisance. A Londres, il maintenait avec une extrême rigueur ses droits de « médecin consultant. » Pour rien au monde, il n'eût accepté soit les fonctions d'un opérateur, soit la besogne du laboratoire. A Kilsyth, aucun scrupule de ce genre ne le retenait. Il composait les remèdes, posait les appareils, et, non content d'être tour à tour chirurgien ou pharmacien, il empiétait encore sur les attributions de la garde-malade, heureux de la voir s'endormir et de rester seul auprès de Madeleine.

Un jour, réveillée dès l'aube par le froid matinal, l'aimable enfant demanda son père d'une voix plaintive. Vainement la garde essayait-elle de la calmer : ses exhortations banales n'apportaient aucun résultat. Wilmot, caché par un rideau, comprit bien vite qu'il n'y avait ni délire ni trouble mental dans l'insistance de la jeune fille; il se montra donc et fut accueilli comme toujours par un sourire affectueux. — Votre père, dit-il à Madeleine, votre père viendra certainement vous voir dans la matinée... Vous ne voudriez pas qu'on allât le déranger à cette heure indue.

— Oh ! non... non certainement, répondit la malade, mais une

certaine contrariété perçait encore dans son accent... Je tenais cependant à lui demander... Au fait, vous me le direz, vous, aussi bien que lui.

— Naturellement, si j'ai une réponse à vous faire.

— Asseyez-vous donc, là, bien près de moi, reprit-elle d'une voix comme assourdie par cette sorte d'enrouement que le mal dont elle souffrait engendrait presque toujours.

Wilmot ne prit point le siège qu'elle lui montrait. Il s'agenouilla au chevet du lit et passa son bras sous l'oreiller pour aider Madeleine à se maintenir assise. Leurs visages se touchaient presque.

— Parlez aussi bas que vous voudrez, murmura-t-il à son oreille avec une sorte de frisson.

— Merci... merci... oui, tout bas, tout bas... Je voulais demander à mon père,... et je vous demande, à vous, si... si je dois me préparer à la mort.

Les lèvres de la jeune fille tremblaient. Un nuage passa sur les yeux du médecin. — Non, chère enfant, répondit-il,... non, quoique bien malade, vous n'êtes point en danger... Vous irez de mieux en mieux... pas tout de suite, mais à la longue. Il faut seulement de la patience... Il faut faire tout ce qui vous sera prescrit...

— Quand je m'appartiens, je le fais... Auriez-vous quelque reproche à m'adresser?...

— Des reproches? enfant,... vous êtes la plus douce malade que j'aie jamais soignée... Ce que j'ai voulu dire, c'est que tout dépend de vous,.. non pas de mourir ou de ne pas mourir,.. ceci ne fait plus question,... mais de vous remettre en un temps plus ou moins long... Et maintenant, puisque vous êtes maîtresse de vous-même, voulez-vous... voulez-vous me rendre bien heureux?... Voulez-vous fermer les yeux et tâcher de retrouver un peu de sommeil?...

— Oui, répondit-elle, oui, mon ami,... je veux ce que vous voulez... Je suis si heureuse, docteur, en songeant que je suis sûre de ne pas mourir encore!

Puis elle se laissa retomber, sereine et confiante, sur ce bras qui la soutenait et que Wilmot ne songea point à retirer. Elle avait sa main dans la main du docteur; sur son front planait, attentif et grave, ce regard qu'elle aimait à étudier. Ce fut ainsi qu'elle s'endormit, et ce fut ainsi qu'il resta toujours agenouillé près d'elle, jusqu'à ce que le soleil levant eût ramené les visiteurs quotidiens qui venaient s'enquérir de Madeleine.

Lady Muriel n'était point ce qu'on est convenu d'appeler « une femme d'esprit. » Dans le cercle de ses relations, on aurait trouvé sans peine vingt maîtresses de maison plus brillantes, mieux prêtes

à discourir de toute chose et du reste, plus promptes à parer ou à lancer l'épigramme; en revanche, on n'en aurait pas trouvé cinq chez qui existât au même degré la juste conception des réalités humaines et qui missent un jugement plus sûr au service d'un caractère plus égal. Pas plus qu'à une autre il ne lui était donné de tout voir et de tout comprendre, mais il lui arrivait rarement de mal voir, ou de comprendre mal ce qu'elle avait vu. Chimères, illusions, étaient bannies de ses conseils intimes, mais non de ses causeries d'apparat, pour lesquelles elle tenait en réserve tout un répertoire de nobles sentimens, de pompeuses maximes, de magnifiques lieux communs, débités le plus couramment du monde, avec des modulations du dernier goût et des variantes merveilleusement appropriées au besoin des circonstances. N'allez pas croire à de l'hypocrisie. Cette grande dame en était incapable de propos délibéré. Il ne lui serait jamais venu en tête de tromper qui que ce fût, mais vis-à-vis de tout le monde elle se sentait parfaitement à l'aise, car si elle mettait en circulation pas mal de fausse monnaie, elle en avait préalablement reçu tout autant, peut-être plus, il n'y avait donc qu'une balance à établir. Elle appréciait les avantages de sa position sociale, et les abdiquer lui eût semblé aussi absurde que d'en faire étalage. Pour le mari qui les lui avait donnés ou conservés, elle éprouvait une reconnaissance tranquille, une affection raisonnée, sans aveuglement ni enthousiasme. Elle le voyait ce qu'il était : un peu vieux pour elle, plus chasseur qu'elle ne l'eût voulu, sujet à des redondances de style, à des redites de narration, qui ne l'empêchaient pas d'être un excellent et digne homme. Certainement il lui préférerait sa fille aînée; mais on pouvait le lui pardonner, puisque Madeleine, de son côté, lui avait laissé jusqu'alors la première place dans son cœur. — L'a-t-il dans le mien? se demandait en toute sincérité lady Kilsyth, et cette question loyale évoquait immédiatement deux fantômes : celui de Stewart Caird, enveloppé de son drap mortuaire, celui du docteur Wilmot, que décidément Muriel trouvait fort à son gré.

Sa personnalité bien accusée contrastait avantageusement avec le fonds plus ou moins banal des hôtes assez peu nombreux que la maladie contagieuse de Madeleine n'avait pas mis en déroute et chassés de Kilsyth. Duncan Forbes, le plus animé, le plus élégant de tous, cédait sans conteste au docteur la palme et le dé de la causerie. Bien mieux, il l'allait chercher chaque fois qu'il n'avait pas à craindre d'être importun, et l'entraînait avec lui dans une pièce à part, sur la limite du « cordon sanitaire, » où se réunissaient volontiers ceux des habitans du château que la chasse ou la pêche n'avait pas attirés au dehors. On appelait ce petit salon, par une

allusion assez lugubre, « la cellule des condamnés, » et nonobstant le danger qu'on y bravait, la gaieté y était en permanence quand Wilmot, rassuré par quelques heureux symptômes sur le compte de sa malade, y portait l'originalité de son savoir *bon-enfant*, la verve de son élégance naturelle, l'attrait persuasif de sa parole sans fard.

Lady Muriel trouvait parfois des prétextes pour passer une heure ou deux dans ce petit cénacle; parfois aussi et plus fréquemment Wilmot était admis, au retour de ses promenades quotidiennes, dans le salon où la châtelaine trônait, — tantôt seule, tantôt en compagnie, — aux heures qui précédaient le dîner. Il y était reçu avec des prévenances assez marquées, et peut-être se fût-il aperçu dans d'autres circonstances que sa noble hôtesse était en quelque façon sous les armes chaque fois qu'il se présentait ainsi devant elle; mais il fallait pour deviner ceci ou beaucoup de fatuité ou une singulière clairvoyance, car lady Muriel, d'une recherche exquise en ses élégances, avait grand-peine à se montrer mieux mise que d'ordinaire. Ce qui est certain, c'est qu'avec lui la grande dame désapprenait l'ennui, son mal le plus habituel et l'unique expiation de sa belle et riante existence. A force d'entendre et de répéter les mêmes phrases, prévues et convenues, elle en était arrivée à ne plus écouter les autres, à ne plus s'écouter elle-même; Wilmot, avec ses idées à lui, son style original et pittoresque, ne la laissait pas dans cette sorte de végétation automatique dont elle avait pris l'habitude. Il fallait bon gré mal gré lui prêter attention. Il ne se contentait pas non plus de banalités plus ou moins déguisées, et ne se gênait pas pour échapper par quelque tangente inattendue à la discussion insignifiante dans le cercle de laquelle on aurait voulu l'enfermer. Il exigeait une pensée sous chaque parole, et par cela seul, se distinguant du commun des martyrs, il se donnait sans le vouloir un relief de sauvagerie que la dame de Kilsyth, avec cette sûreté de tact qui la caractérisait, avait apprécié comme un signe de supériorité.

On sait déjà quelles questions s'étaient offertes à son esprit certain soir où, dans les mains de son adroite soubrette, elle songeait en même temps à Madeleine et à Wilmot. Un esprit comme le sien, lorsqu'une fois il tient une piste, ne l'abandonne pas aisément. Aussi voulut-elle avoir le cœur net de ses soupçons relativement à la jeune malade, et il ne lui fallut pas de grands efforts d'observation pour s'assurer que chez celle-ci en effet la reconnaissance avait pris un caractère de véritable tendresse. Chudleigh Wilmot personnifiait, pour celle qui allait lui devoir la vie, tout ce que les emmes préfèrent ici-bas : la bonté mêlée de force, le dévouement,

l'autorité douce et persuasive, la protection sans orgueil. N'était-il pas naturel qu'elle s'attachât instinctivement à son sauveur ?

En songeant que ce sauveur était un homme jeune encore et qu'elle-même trouvait digne d'une estime toute particulière, lady Muriel se dit que cette rencontre n'avait rien de fort heureux pour les projets qu'elle avait formés au sujet de Madeleine et de Ramsay Caird. D'ailleurs, et abstraction faite de cette combinaison réservée, Wilmot n'était-il pas marié ? Marié, il l'était en effet, et ce n'était pas la première fois que lady Muriel avait eu à se poser cette question banale : — que peut être la femme de Chudleigh Wilmot ? — Sa réponse, la voici au naturel : — quelque sottie bourgeoise indigne de lui, et que très certainement il n'aime point. — Ceci dit, elle s'était tenue pour satisfaite ; mais alors il ne s'agissait pas de Madeleine.

Autre question. — Serait-il possible que Wilmot eût jamais songé ?... Ah ! si donc... un médecin, un homme marié ;... mais encore ?... Un homme que je mets à part de tous les autres, qui a sa place dans mes préférences, ... qui a pu, qui a dû nécessairement, si modeste qu'il soit, non certes deviner, mais pressentir cette rare, cette unique distinction... Et comment n'en aurait-il pas été flatté ?... Ébloui, fasciné serait trop dire, mais flatté... Entre cette petite et moi, un homme de cet ordre, ... ah ! certes non, il ne saurait me la préférer...

Quand elle se fut donné à elle-même toutes ces excellentes raisons, toutes ces consolantes assurances, lady Muriel en tira cette conclusion... Mais laissons la parole aux faits, qui ne la prennent jamais hors de propos.

Kilsyth était dans son cabinet, occupé à examiner en détail une belle arme de chasse qui venait de lui arriver. Sa femme entra, le sourire aux lèvres, prit le *rifle* dans ses mains délicates, en fit jouer à plusieurs reprises les ressorts d'une exquise souplesse, loua la sévère simplicité de la monture, et après quelques menus propos éparpillés à dessein sur une demi-douzaine de sujets insignifiants : — Pensez-vous, Alick, dit-elle, que le docteur Wilmot nous honore encore longtemps de sa compagnie ?

Cette question surprit évidemment l'honnête châtelain, qui, après avoir regardé sa femme avec une sorte d'inquiétude, lui répondit en hésitant un peu : — Il restera tant qu'il voudra, ... c'est-à-dire tant qu'il sera nécessaire à Madeleine... Avez-vous en somme quelque objection à ce qu'il prolonge ici son séjour ?

— Moi ?... pas le moins du monde... Je ne songe qu'à ne point abuser de sa bonne volonté. Un homme de talent aussi occupé... Si Madeleine avait encore besoin de lui, ... mais elle est hors d'affaire.



— Le croyez-vous?

— J'en suis convaincue... Il n'y a d'ailleurs qu'à s'en informer auprès du docteur lui-même,... et, du moment où ses soins ne sont pas absolument requis, nous devenons responsables du temps que nous lui faisons perdre, des profits dont nous le privons...

Devant ce nouvel aperçu de la question, les joues de Kilsyth se colorèrent quelque peu. — Vous avez parfaitement raison, *dearest* Muriel; mais je compte bien indemniser le sauveur de notre chère enfant.

— En supposant qu'il le permette, répliqua la grande dame, qui cette fois encore fit preuve d'une merveilleuse sagacité.

Wilmot en effet, acceptant la liberté qu'on lui rendait et l'acceptant sans le moindre enthousiasme, écarta dédaigneusement toute idée de rémunération. — C'est, disait-il, un axiome d'étiquette professionnelle que le médecin en vacances ne doit percevoir aucune sorte de salaire. Ne gêtez pas, en insistant, le plaisir que j'ai eu à vous rendre service...

Kilsyth était fait pour comprendre ce langage. — Docteur, s'écria-t-il, vous n'êtes pas seulement un homme de talent,... vous êtes avant tout ce que j'appelle un homme... Mon estime, mon affection pour vous me permettent de rester votre obligé... Je n'accepterais pas ce rôle vis-à-vis du premier venu, et mes créanciers sont rares, je vous le garantis. Maintenant rassurez-moi tout à fait... Si nous avions à craindre quelque rechute...

Jamais la conscience de Chudleigh Wilmot n'avait encore été mise à pareille épreuve. Il n'ignorait plus au fond quel sentiment l'avait jusque-là retenu près de la jeune malade, et de sa réponse à la question qui lui était adressée dépendait la suite des relations établies entre Madeleine et lui. Il fallait se résoudre à la perdre pour jamais ou à perpétuer cette situation délicate qui en se prolongeant pouvait devenir si grave. Il est permis de chercher dans ses paroles la trace des pensées contradictoires qui l'agitèrent en cet instant. — Je mentirais, dit-il, si je vous représentais votre fille comme encore menacée du mal que je suis venu combattre;... mais je ne mentirais pas moins, et je manquerais à mon devoir, si, par ménagement pour vos angoisses paternelles, je vous rassurais complètement sur l'avenir de sa santé. L'examen approfondi auquel j'ai dû la soumettre me laisse persuadé que sa frêle organisation est susceptible de nouvelles atteintes, absolument étrangères à la crise dont nous sortons.

Le malheureux père ne répondit qu'en baissant les yeux et en murmurant d'une voix troublée : — Je ne l'ignorais point,... lady Muriel m'a laissé entrevoir ce péril...

— Vous a-t-elle dit que le poumon gauche n'est pas tout à fait intact?

— Hélas! je le craignais... Je me doutais bien que le point faible devait être là...

— Serait-ce par hasard une disposition héréditaire?...

— Un de ses frères a péri victime d'une consommation aiguë.

— A cet égard, nous n'avons rien à craindre pour le moment...

Des soins bien entendus, une hygiène appropriée aux circonstances, ajourneront, éloigneront tout danger... Il faudrait surtout changer de climat. Ici les journées deviennent humides... Le matin, le soir, l'air est trop vif.

— Un voyage à Londres suffirait-il?

— Londres dans tous les cas est préférable à Kilsyth... Et à présent, mon cher hôte, laissez-moi m'évader aujourd'hui même, sans tambour ni trompette... J'ai horreur des adieux et de l'émotion qu'ils éveillent... Au revoir sur les dalles de Pall-Mall... Vous vous chargerez, n'est-ce pas, de mes remerciemens à lady Muriel pour sa bonne hospitalité?... Vous voudrez bien dire à miss Kilsyth... Non, au fait, nous devons nous retrouver à Londres...

Une demi-heure après, Chudleigh Wilmot avait quitté le château, pendant que la plupart des résidens étaient en chasse ou à la promenade. Il prit tout exprès un chemin sur lequel ne donnaient point les fenêtres de la salle où le *luncheon* avait réuni les hôtes les plus sédentaires. Celui qu'il avait choisi passait au contraire sous certaines croisées, vers lesquelles il leva les yeux en passant. Derrière l'une d'elles était un visage pâle, comme entouré d'un nimbe d'or, et sur lequel à sa vue se peignit une pénible surprise. Comme il soulevait son chapeau, il vit la blanche figure se retirer et disparaître, sans lui répondre par le moindre signe. Aussi resta-t-il hanté par le regard mélancolique qu'il avait reçu en pleine poitrine.

Lady Muriel, le matin même, avait fait partir deux lettres, dont l'une, adressée à Ramsay Caird, l'appelait auprès d'elle. La seconde, expédiée à Ronald Kilsyth et conçue en termes passablement ambigus, lui signalait un changement essentiel dans les dispositions de sa sœur Madeleine. Partout où elle frappait, elle frappait juste. Le jeune officier aux gardes, atteint au plus vif de ses inquiètes susceptibilités, n'allait en être que plus accessible à toutes les inspirations de sa belle-mère.

Que prétendait au juste celle-ci? A quoi devaient mener ces démarches, obscurément rattachées l'une à l'autre? En écrivant à Ramsay Caird, ne songeait-elle qu'aux intérêts de son protégé? En éveillant les sollicitudes de Ronald Kilsyth, n'avait-elle en vue que

de donner à Madeleine un surveillant, un défenseur et un champion de plus? Enfin, quand elle écartait Wilmot, — au risque de certains regrets presque inavoués, — était-ce lui qu'elle prétendait mettre à l'abri d'un périlleux entraînement? Voilà les questions qu'elle aurait pu se faire, mais qu'il lui eût été difficile de résoudre, lorsque par momens, débarrassée de ses hôtes, elle se laissait aller à réfléchir, un genou dans ses mains, le regard errant, la tête un peu inclinée, charmante en somme au fond du grand fauteuil armorié qui encadrait si bien sa longue taille de châtelaine du moyen âge et son fin visage, dont les linéamens gracieux et l'expression parfois inquiétante n'étaient pas toujours en parfaite harmonie.

## V.

Ronald Kilsyth avait été un enfant singulier. Sa précoce sagesse, si elle flattait l'amour-propre de ses parens, ne le recommandait en revanche ni à l'affection de ses maîtres ni à celle de ses camarades. Les uns et les autres le craignaient plus qu'ils ne l'aimaient. A Eton, où il acheva ses études élémentaires, il n'eut jamais de *clum* — de *copin*, dirait-on en France, — d'ami intime, de camarade favori. Son orgueil, mêlé de réserve et de timidité, le faisait accuser de hauteur. Son équité rigide, son refus de s'affilier à toute conspiration, son mépris pour les futiles passe-temps de ses disciples, l'avaient classé parmi les perfections insociables dont on fait à la longue assez peu de cas malgré le respect qu'elles commandent.

Il en fut de même quand, pour obéir aux volontés paternelles. Ronald entra dans les *life-guards*. A Knightsbridge, à Windsor, dans les quartiers d'Albany-street, il se montra aussi peu communicatif, aussi peu soucieux de toute intimité qu'il avait pu l'être à Eton. Son colonel, vieux soldat à barbe grise, lui accordait comme à regret une estime particulière. « Brave garçon, disait-il, mais de rude écorce... Pour casser une noix pareille, il faut de fameuses dents... » Rebutés par sa froide politesse, les autres officiers, — même les plus *snobs*, les plus désireux d'être invités chez le père de leur camarade, si haut placé dans la hiérarchie sociale, — avaient fini par s'écarter de lui, sans affectation cependant et sans qu'il parût y prendre garde. Ils ne se sentaient pas à leur aise dans l'élégante cellule où Ronald maintenait un ordre absolu. On n'y voyait pas régner ce laisser-aller pittoresque des autres chambrettes militaires, où les lorgnettes d'opéra maintiennent en guise de serre-papiers des tas de factures vierges de tout acquit, où les bouteilles

de *soda-water* s'évalent, dûment vidées, sur des paquets de cartes, où la chansonnette comique, saupoudrée par la cendre des cigares et comme *illustrée* par les photographies de quelques notabilités du demi-monde, atteste le joyeux emploi des soirées oisives. Chez Ronald, un décorum méthodique présidait à tous les arrangemens intérieurs. Quelques gravures de prix, — signées pour la plupart Raphaël Morghen, — s'alignaient symétriquement sur les murs. Au-dessous d'elles couraient deux bibliothèques à hauteur d'appui, surmontées de bronzes excellens et remplies de curiosités bibliographiques. Parmi ceux des officiers qui s'y hasardaient encore de temps à autre, les plus jeunes n'entraient guère sans une sorte de componction stupéfaite dans cette espèce de sanctuaire. Ils s'y rencontraient avec des inconnus appartenant à un autre monde que le leur, d'une mise qui leur semblait étrange et parlant une langue qu'ils comprenaient à peine. Celui-ci venait de se révéler par un poème hors ligne, celui-là était un peintre de premier ordre, et un troisième, — petit Allemand dont l'habit-veste et les lunettes vertes bouleversaient leurs notions d'élégance, — leur était recommandé comme le *ne plus ultra* des pianistes. Insensibles, ou peu s'en faut, à des mérites de ce genre, nos gens s'inclinaient cependant, par pure courtoisie et sentiment d'hospitalité, mais en se demandant où leur camarade allait pêcher des hôtes pareils. Je ne sais au juste si Ronald s'apercevait de leur effarement assez mal dissimulé, mais son dessein bien arrêté semblait être de n'en tenir aucun compte.

Au fond indifférent à tout le reste, il gardait pour culte unique celui des affections de famille. Habitué dès l'enfance à jouer auprès de sa sœur le rôle d'un protecteur assidu et à exercer sur elle une influence presque sans rivale, il l'aimait mieux que tout au monde, mieux qu'il n'aimait son excellent père, dont le séparait parfois une certaine diversité d'opinions et de vues. Quant à lady Muriel, qu'il avait vue entrer à regret dans le cercle étroit de ses affections, elle avait eu grand'peine à dompter ce cœur rebelle; mais, à force de ménagemens habiles et de soins attentifs, elle y était enfin parvenue. Devinant dès leurs premières entrevues qu'elle avait affaire au véritable chef de la famille, elle avait mis à s'emparer de son esprit, à se concilier ses bonnes grâces, toute l'application d'une volonté persistante et d'une implacable coquetterie. Avec cette franchise qui était une des ressources de sa diplomatie, elle lui fit comprendre qu'elle appréciait sa maturité précoce et l'autorité de son jugement, qu'elle ne leur ferait jamais obstacle, et qu'à eux deux, si elle pouvait compter sur sa loyale coopération, ils gouverneraient sans chocs ou tiraillemens pénibles les affaires communes. Cette tactique eut un merveilleux

succès. Ronald, une fois la glace brisée entre sa belle-mère et lui, se donna complètement à elle; il l'accepta pour guide dans plusieurs circonstances décisives, et, se trouvant généralement bien d'avoir suivi ses inspirations, il devint son allié fidèle, son champion résolu, ainsi que l'éprouvèrent désormais tous ceux qui se permirent la moindre allusion aux projets ambitieux, à la savante dissimulation, à l'égoïsme concentré de lady Muriel.

Peut-être n'était-il pas inutile d'entrer dans tous ces détails pour faire comprendre l'effet produit sur le frère de Madeleine par la lettre où lady Muriel lui laissait entendre que cette enfant, cédant aux instincts de son âge, s'était peut-être un peu trop vivement intéressée à l'un des hôtes de Kilsyth. Ceci lui parut un empiètement énorme sur les droits de la tendresse un peu exigeante qu'il portait à cette sœur chérie. Aimer ainsi le premier venu, l'aimer sans permission, sans demander conseil, sans même faire confiance d'un pareil changement, était-ce un procédé acceptable? Encore de qui s'agissait-il? Lady Muriel, bien entendu, ne nommait personne. Ronald, toujours rigoriste, ne demandait guère de congés, et cette année-là n'ayant point quitté Londres, il n'était pas à même de résoudre aisément l'énigme proposée à sa curiosité. Après y avoir réfléchi deux ou trois jours, il crut avoir trouvé le moyen de la satisfaire, et contre sa coutume alla passer la soirée au club, espérant y rencontrer Duncan Forbes, dont les journaux annonçaient la rentrée en ville.

Il l'y trouva effectivement au milieu d'un groupe de « revenans » qui se questionnaient les uns les autres sur l'emploi de leur saison d'automne. L'entrée de Ronald, événement fort rare en ce lieu, fit évidemment sensation, car la causerie s'arrêta court. Pas si court toutefois qu'il n'eût saisi à la volée le nom de sa sœur et celui de sa belle-mère mêlés aux propos de cette jeunesse en gaité, ce qui ne laissa pas de produire sur lui une impression fort désagréable. Comprenant bien qu'il fallait faire la sourde oreille, il s'approcha sans affectation des causeurs, distribua quelques poignées de main à ceux qu'il connaissait le mieux, et finit, toujours sans témoigner le moindre souci, par emmener dans un coin le personnage qu'il prétendait confesser.

Toute cette adresse fut dépensée en pure perte. Duncan Forbes demeura impénétrable, par cette simple raison qu'il n'avait réellement rien à laisser pénétrer. Il dressa sans s'en douter la liste complète des jeunes célibataires qui s'étaient succédé à Kilsyth, et malgré l'éveil donné à ses soupçons Ronald ne put raisonnablement attribuer à aucun d'eux le privilège d'avoir charmé Madeleine. En fin de compte, parlant des dangers qu'elle avait courus,

Duncan Forbes prononça le nom de Wilmot. — Sans Wilmot, disait-il...

— Wilmot, ... qui est ce Wilmot?... Le médecin qu'on a mandé par le télégraphe? Ah! oui, je sais, je me rappelle... Eh bien! que pensez-vous de ce personnage?... Est-il jeune, agréable de sa personne? A-t-il de l'esprit?

La réponse faite à ces questions précipitées ne fut pas de prime abord très rassurante. Oui, Wilmot était encore jeune, beau, spirituel, d'excellent ton, doué des qualités les plus séduisantes... Ici la physionomie de Ronald allait se rembrunissant à vue d'œil. Bref, sans son mariage, qui déjà remontait à plusieurs années (le front de l'auditeur se rasséra tout à coup), Wilmot aurait encore de belles chances auprès des dames.

— Que pense de lui lady Muriel? demanda Ronald l'œil fixé sur son interlocuteur.

— En vérité, je ne sais, répondit l'autre innocemment. Elle ne m'a jamais fait part de ses opinions à ce sujet... Je crois cependant avoir ouï dire qu'elle était de nous tous la moins favorable au docteur.

— Et Madeleine l'avait-elle pris en gré?

— Pauvre miss Kilsyth!... vous oubliez où elle en était... C'est tout au plus si elle a pu témoigner quelque reconnaissance à l'homme qui venait de lui conserver la vie.

— Et vous dites qu'il est marié?

— Tout ce qu'il y a de plus marié... Lady Muriel nous a maintes fois parlé de mistress Wilmot; elle voudrait, à ce qu'il semble, avoir quelques renseignemens sur le compte de ce ménage.

La conversation en était là quand un domestique du cercle vint présenter à Ronald la carte d'un étranger qui demandait à le voir.

— Un de nos amis? demanda négligemment Duncan Forbes.

— Quelqu'un que je n'ai jamais vu, répliqua l'officier aux gardes.

Il venait de lire sur la carte le nom du docteur Wilmot.

Le moment d'après, dans le salon spécialement destiné à ces sortes de conférences, les deux hommes se trouvaient face à face. Le docteur était à peine visible sous ses habits de voyage, mais malgré le plaid qui entourait son cou Ronald lui trouva une tournure distinguée. Tout d'abord, au lieu de la sympathie qui, selon toute vraisemblance, aurait dû exister entre eux, ils se sentirent comme gênés et pour ainsi dire mécontents. Ronald ne brillait point par l'aménité de son accueil, et le docteur, la circonstance étant donnée, devait s'attendre à d'assez vifs remerciemens. N'en recevant que de très officiels et traité avec une courtoisie qu'il avait le droit

de trouver un peu gourmée, il sentit que le sang lui montait au visage et n'aborda qu'avec une extrême réserve le sujet qui l'amena. Chargé par M. Kilsyth d'apporter à Ronald certains papiers d'affaires qu'on l'avait prié de remettre le plus tôt possible à destination, il venait expliquer un retard de quarante-huit heures occasionné par une halte inattendue qu'il s'était vu forcé de faire chez son ami sir Saville Rowe... Pendant que le docteur parlait ainsi, Ronald, admirant malgré lui l'éclat de ce regard d'aigle, les vibrations de cette voix sonore, se sentait de nouveau en proie à ces incertitudes qui le tourmentaient naguère encore. Malgré lui et par une sorte d'instinct, il devinait dans ce jeune médecin le héros inconnu du roman dénoncé par lady Muriel, et plus cette idée s'empara de lui, plus sa froideur, sa réserve, sa maussaderie, allaient croissant. Aussi Chudleigh Wilmot, son compliment terminé, ne prolongea-t-il guère la conférence.

— Voilà un personnage peu aimable, se disait-il une fois rentré dans son *cab*... Il ressemble pourtant à sa sœur...

Sa sœur! — un être de raison maintenant, un gracieux souvenir, une douce image dont il ne restait rien à celui qui l'évoquait ainsi. Rien, c'est trop dire, mais bien peu de chose. Un bout de ruban bleu qui, après avoir retenu pendant plus d'un jour les beaux cheveux blonds de Madeleine, était tombé au pied de son lit. Le docteur l'avait ramassé, machinalement tout d'abord, puis à la dérobée il l'avait glissé dans un des plis de son portefeuille. Un bout de ruban ne pèse guère sur la conscience.

Plus qu'on ne croit cependant. Depuis ce léger larcin, le docteur se l'était reproché quelquefois, riant lui-même de son scrupule, mais ne parvenant pas à s'en débarrasser. Tout à l'heure encore, en face de Ronald, sous le regard méfiant et froid du jeune officier, il lui avait semblé, — vraiment l'imagination humaine est sujette à d'étranges hallucinations, — il lui avait semblé qu'à travers l'épaisseur de ses vêtemens, et dans ce pli mystérieux où le bout de ruban était si bien celé... Préoccupation singulière et qui n'était sans doute pas étrangère au malaise de cette première entrevue.

Wilmot allait ainsi rêvant, et ni les maisons enfumées, ni le pavé boueux, ni la foule affairée des passans, n'obtenaient de lui la moindre attention. Maintenant qu'il se retrouvait dans le milieu habituel de sa vie laborieuse et prosaïquement absorbée, son séjour dans les montagnes, ses longues promenades à travers les bruyères, ces lointaines perspectives de pentes boisées et de lacs étincelans, les enchantemens de la solitude, la pure ivresse qu'on puise dans le souffle des brises rafraîchies au contact des neiges éternelles, tout ceci lui faisait l'effet d'un rêve. La réalité, c'était la routine de

chaque jour, l'inévitable tournée qui allait le ramener chaque matin auprès de quelques vieillards cacochymes, auprès de ces lits où se débat la souffrance, où l'agonie râle, où se dévoilent tant de laideurs secrètes, où tant de masques deviennent transparens, où la torture amène au jour de si étranges révélations. Tout le jour durant, palper des mains fiévreuses, ausculter, stéthoscope en main, les poitrines envahies, écouter le récit bavard et monotone de mille symptômes insignifiants; puis, après les consultations du matin et les visites de l'après-midi, la leçon d'hôpital, — le dîner ensuite, ce dîner silencieux, cérémonieusement servi par Mabel, — une soirée passée à lire, à compulsur, à prendre des notes, à tracer des ordonnances, tout cela sans trêve, sans rémission possible, un engrenage fatal où passeraient l'un après l'autre les jours de sa vie militante! pas une chance d'affranchissement, pas un rayon d'espérance!..

A ce moment, une forte odeur de tan pénétra dans le cabriolet, dont une des vitres était baissée, et le docteur s'aperçut qu'il venait de tourner le coin de sa rue. Il y avait donc là quelqu'un de malade (1).

Sans savoir pourquoi, Wilmot éprouva un serrement de cœur, une sorte d'angoisse; son front, ses mains, se couvrirent d'une moiteur étrange. Le cabriolet s'arrêta devant la porte de sa maison. Il en descendit comme à regret. Au lieu de frapper le coup preste et vif qui d'ordinaire annonçait son retour, il laissa retomber le marteau qu'il venait de soulever avec une espèce d'effort, une hésitation qui l'étonnait lui-même. La porte s'ouvre, un domestique se montre. Cet homme, toujours grave, est cette fois plus que solennel.

— Voilà donc monsieur!... On attendait monsieur avec impatience... Il est bien pénible que monsieur arrive trop tard.

— Trop tard?... que voulez-vous dire?... Pourquoi trop tard? demanda Wilmot, répétant avec embarras ces paroles inexplicables.

— Monsieur n'a donc pas reçu la dépêche?

— Quelle dépêche?... Non!... Parlez donc, qu'est-il arrivé?

— Notre pauvre dame, monsieur,... mistress Wilmot,... comment vous dire cela?... c'est hier matin, à huit heures, qu'elle s'est éteinte.

E.-D. FORGUES.

(La seconde partie au prochain n°.)

(1) Le tan remplace à Londres la paille qu'on étale chez nous devant les maisons où le bruit des voitures est incommode à quelque personne souffrante.



---

# L'ÉGLISE ROMAINE

ET

## LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

---

### IX.

LE CATÉCHISME IMPÉRIAL ET LA PRISE DE ROME.

PREMIÈRE PARTIE : LE CATÉCHISME IMPÉRIAL.

---

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>. — V. Dépêches diplomatiques et documens inédits français et étrangers, etc.

---

Avant de raconter la prise de Rome par les troupes françaises et l'enlèvement du pape au sein de sa propre capitale, il nous faut, comme nous l'avons annoncé dans notre précédente étude (1), revenir forcément en arrière. Les faits qui vont se dérouler resteraient sans liaison entre eux et perdraient beaucoup de leur intérêt, si nous ne nous efforcions d'abord de bien faire comprendre à nos lecteurs comment l'empereur entendait son rôle de protecteur de la religion, et quelle était au juste depuis le sacre la nature de ses relations avec le clergé français et les nombreux catholiques de son immense empire. Le programme qu'en ces délicates matières Napoléon s'était tracé à lui-même, nous le trouvons tout au long exposé dans les mémoires qu'il a dictés à Sainte-Hélène, et quelques

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1867.

mots déjà cités par nous le résumant avec autant de précision que de sincérité. « Napoléon, dit l'empereur parlant de lui-même à la troisième personne, n'a point voulu altérer la croyance de ses peuples; il respectait les choses spirituelles et les voulait dominer sans y toucher, sans s'en mêler. Il voulait les faire cadrer à ses vues, à sa politique, mais par l'influence des choses temporelles (1). »

Tel est bien dans sa nudité peut-être un peu cynique, en tous cas avec ses vrais et profonds motifs, le système suivi par le premier consul et constamment pratiqué pendant toute la durée de son règne par le chef du premier empire. A lui seul il appartenait de venir du fond de son exil déposer avec une pareille autorité dans sa propre cause, et les différentes parties de son curieux témoignage sont toutes également véridiques. Oui, rien n'est plus exact : dès les débuts de sa carrière militaire en Italie, en plein directoire et plus tard surtout depuis le 18 brumaire, le vainqueur de Marengo s'est toujours montré attentif à ne pas choquer de l'autre côté des Alpes les croyances religieuses des populations au milieu desquelles il avait à faire la guerre. Oui, cela est également incontestable, le négociateur du concordat, quoique ses façons de traiter se ressentissent un peu de sa manière de combattre, a témoigné qu'il savait mieux qu'aucun des hommes issus comme lui de la révolution tenir compte de l'influence que l'ancienne foi avait gardée sur les esprits, particulièrement sur les sentimens des masses populaires. En affirmant qu'il n'a rien voulu changer aux croyances religieuses de la France nouvelle, Napoléon n'a fait que se rendre justice à lui-même et devancer celle qu'il avait droit d'attendre de l'impartiale postérité. Il a toutefois beaucoup facilité la tâche de ceux qui recherchent scrupuleusement les mobiles de ses déterminations, lorsque avec la même bonne foi il veut bien convenir qu'en agissant de la sorte il avait surtout pour but « de dominer les choses spirituelles. » Il prend enfin la peine de nous révéler lui-même son plan tout entier quand, sans plus de détour, il a soin d'ajouter que, « pour faire ainsi cadrer la religion à ses vues, il avait surtout compté sur l'influence des choses temporelles. » Grâce à lui, nous voici enfin en possession de la vérité toute pure. Où Napoléon la défigure peut-être un peu, sans le vouloir sans doute, c'est lorsqu'il veut nous donner à entendre qu'il avait découvert l'art merveilleux d'influer sur les affaires religieuses « sans s'en mêler » et le moyen plus incompréhensible encore « de les dominer sans y toucher. » N'en déplaise à l'empereur, il s'est aux jours de sa prospérité un peu plus mêlé des choses spirituelles qu'à Sainte-Hélène il ne lui a plu de s'en souvenir, et malgré sa sur-

(1) Mémoires de Napoléon, t. IV, p. 236.

prenante affirmation il nous permettra de penser qu'il n'a pas organisé et réglé dans ses états tout le menu détail de l'exercice extérieur du culte catholique sans avoir touché tant soit peu à la religion, et parfois, quoi qu'il en dise, d'une main assez rude. Qu'il l'ait ou non voulu, la violente étreinte de ce terrible protecteur n'a pas laissé que d'infliger à l'église des blessures dont elle porte encore aujourd'hui les marques.

Il faut être équitable toutefois et ne pas hésiter à reconnaître que l'empereur n'a été ni le premier ni le seul, parmi les princes de la chrétienté, qui ait cherché ses avantages dans la confusion intentionnellement établie, dans le mélange habilement entretenu des intérêts de l'ordre temporel avec les choses purement spirituelles. Loin d'innover, Napoléon, contre sa coutume, n'a suivi cette fois que les routes les plus battues et les traces de tous ceux qui l'avaient en France précédé au pouvoir. Il a pu à bon droit invoquer pour soutenir ses prétentions les mémorables exemples de saint Louis, d'Henri IV et de Louis XIV, que dis-je? ceux même de l'assemblée constituante. Il possédait en outre un titre écrit, tout personnel et tout récent, qui l'armait du droit de s'ingérer dans la conduite des affaires intérieures de l'église de France. Quoi de plus étroitement lié en effet au gouvernement des âmes, et, pour une église ayant conscience de la divinité de sa mission, quoi de plus important, de plus délicat, de plus sacré et touchant de plus près aux choses de la foi que la nomination des évêques, de ces premiers pasteurs chargés eux-mêmes de consacrer les membres du corps sacerdotal et de diriger le troupeau tout entier dans les voies du salut? En vertu du concordat, la nomination aux évêchés, sauf l'institution canonique réservée au saint-père, appartenait uniquement à l'empereur. Cette immense prérogative, jadis abandonnée sans trop de danger à des souverains connus par l'ardeur et la sincérité de leur foi chrétienne, Rome, plus fidèle à coup sûr à ses traditions séculaires qu'attentive aux circonstances des temps modernes, n'avait pas hésité à la concéder au chef de la révolution française, au souverain du nouvel empire français. Il est vrai qu'il était animé à l'égard de la religion catholique de sentimens de bienveillance; mais, au vu et au su de tous, d'après ses propres actes et ses propres paroles, aux yeux de l'église elle-même, mise hors d'état d'entretenir à ce sujet la moindre illusion, il n'en demeurait pas moins avant tout un politique de profession, un simple philosophe et un libre penseur.

De semblables transactions, si positives et si formelles que puissent être les réserves qu'on prétend y attacher, si nombreux et si épais que soient les voiles dont on se figure les entourer, nuisent nécessairement au prestige de la religion qui les a reconnues néces-

saires. Pour le public de nos jours, juge sommaire, plus que froid, et par suite de sa froideur volontiers difficile en ces matières, toute puissance spirituelle se trouve singulièrement compromise qui, par prudence humaine et par des considérations tirées de sa situation passagère, a été conduite à céder quelque chose des attributions qui lui sont propres, à souffrir un partage quelconque dans la mission qui lui est particulièrement dévolue, à capituler enfin, si peu que ce soit, sur l'essence des choses qui constituent le fond même de son autorité. Avec l'empereur plus qu'avec tout autre, ce danger était immense. Ce n'est pas, tant s'en faut, que Napoléon se complût à afficher publiquement sur les sujets religieux des opinions légères, scabreuses ou seulement malsonnantes. Loin de là, il était depuis son avènement à l'empire sous l'influence d'idées toutes différentes, et le pire moyen de lui faire sa cour était de professer l'athéisme aux Tuileries, comme faisaient encore d'anciens adeptes de la secte philosophique. Volontiers il provoquait à ce sujet la discussion, et dans les controverses animées qu'il se plaisait à soutenir contre Cabanis, Monge et de Lalande sur les preuves de l'existence d'un Dieu tout personnel, il se vantait volontiers de savoir trouver réponse à tous leurs argumens. Quant aux plaisanteries inconvenantes sur les dogmes particuliers au christianisme, il les avait en aversion, et traitait fort dédaigneusement les beaux esprits attardés qui se les permettaient devant lui. Au fond, il était déiste avec une nuance de respect involontaire et de prédilection avouée, qu'il tenait de son enfance, pour la religion catholique. Lorsque son ambition politique ou ses intérêts personnels n'étaient pas en jeu, il était naturellement impartial et sincèrement tolérant.

Le péril que l'église courait en contractant avec Napoléon une trop étroite alliance n'était pas celui de voir sa dignité extérieure compromise par les procédés ostensibles ou par le langage officiel du chef de l'empire français. L'habile négociateur du concordat, qui avait pris soin de rétablir toute l'ancienne hiérarchie du clergé de France, était doué d'un sens politique trop sûr, il avait, sauf quelques éclairs de violente passion, un goût trop fin des convenances, et par-dessus tout le sentiment trop profond de la vraie grandeur pour songer à prendre dans ses rapports publics avec les membres de ce clergé une attitude et des façons qui n'auraient pas eu un cachet marqué de respect, de bienveillance et d'affection. Les communications adressées par Napoléon aux évêques de l'empire et ses lettres personnelles, rédigées le plus souvent par la plume savante de son ministre des cultes, M. Portalis, ne le cédaient en rien, pour le décorum de l'accent et pour l'aménité des formes, aux documens autrefois émanés de l'ancienne aumônerie royale. L'étiquette, plus

que jamais en faveur aux Tuileries, avait été rétablie au profit des dignitaires de l'église aussi bien que des autres fonctionnaires de l'empire. Les membres du clergé avaient été tout naturellement invités à reprendre dans les salons de Saint-Cloud et de La Malmaison le droit de préséance dont, au temps de Louis XIV, ils étaient en possession dans les grands et les petits cabinets de Versailles. Un peu de surprise se lisait bien sur les visages des anciens officiers de l'armée d'Italie, lorsqu'à la suite de quelque lointaine mission ou d'un séjour prolongé dans les camps, venant à Paris saluer le souverain nouveau au milieu des splendeurs de sa cour, ils voyaient les cardinaux de l'église romaine passer devant les maréchaux de l'empire et leurs propres généraux céder le pas à de simples évêques. L'empereur, on ne peut trop le redire, mettait alors en effet sa plus constante application à satisfaire le clergé français et à se l'attacher sinon par tous ses actes, au moins par ses témoignages réitérés de bienveillance et ses marques habituelles de déférence et d'égards. Si les attentions courtoises et les paroles obligeantes d'un prince qui d'ordinaire n'en était pas prodigue suffisaient à lui assurer l'affection des membres d'une église, certes l'empereur avait un droit particulier au dévouement des évêques et des curés de son empire. Il y avait toutefois de sa part une condition tacite à la continuation de ces bons procédés et à la durée de cet heureux accord. Il en était du clergé français comme de toutes les autres puissances de ce monde, devenues, fût-ce pour un moment, les auxiliaires de Napoléon. Il avait dû, lui aussi, accepter un sous-entendu dont peut-être quelques-uns de ses chefs n'avaient pas eu pleine conscience. Jamais en effet l'impérieux chef de la France n'avait encore signé d'alliance sans prétendre en recueillir exclusivement tous les bénéfices. C'était coutume à lui de se faire d'avance et de sa propre main la part du lion. A lui seul il réservait le droit d'interpréter en dernier ressort les clauses insérées dans le commun contrat. Quelques difficultés venaient-elles à surgir, au lieu d'un allié et d'un égal, c'était un maître, et le plus exigeant des maîtres, que ses associés d'un jour rencontraient avec effroi devant eux. Telle a été, de 1800 à 1814, l'histoire de la plupart des cabinets de l'Europe. Pareil sort attendait le clergé français.

Une distinction reste à faire, et sur ce chapitre des choses religieuses comme en toute autre matière il ne serait pas équitable de confondre les mesures prises pendant les premières années du consulat avec les procédés qui marquèrent la dernière phase de l'empire. Non-seulement la différence est énorme entre les façons d'agir de Napoléon à ces deux époques, mais il est facile de découvrir dans les mobiles mêmes de sa conduite à l'égard du clergé une sorte d'opposition et presque de contraste. Au lendemain de la si-

gnature du concordat, lorsqu'il avait eu à choisir soixante évêques pour les mettre à la tête des nouveaux diocèses, le premier consul, on s'en souvient, avait eu soin de consulter les personnes les plus sages et les plus compétentes. Ces nominations, faites en vue de la paix de l'église et du bien de la religion elle-même, avaient été la plupart très heureuses. Elles avaient paru dictées par un suffisant esprit d'impartialité. Cependant, si la balance avait penché d'un côté, c'était plutôt en faveur de cette partie du clergé qui, n'ayant pas émigré, avait paru prendre plutôt parti pour les idées qui avaient prévalu en 1789. Napoléon, comme nous l'avons établi (1), avait même attaché le plus grand prix à triompher des répugnances du saint-siège pour faire entrer au sein du nouvel épiscopat un certain nombre d'anciens constitutionnels. On connaît les motifs de cette préférence du premier consul, et lui-même a pris le soin de les inscrire presque à chaque page de sa correspondance de cette époque. Ils lui avaient été inspirés par une juste appréciation des circonstances du moment et du mouvement de l'opinion publique. Il avait trouvé juste et prudent, au moment où il rétablissait pour le nouveau clergé de France des positions si considérables, d'y appeler, sinon exclusivement, du moins de préférence et en grande majorité, les prêtres qui, au péril de leurs jours, s'étaient fait un devoir de rester intrépidement à leurs postes, et n'avaient pas, en quittant le sol national, consenti à séparer un instant leur sort de celui de la commune patrie. Une autre considération exclusivement personnelle, à laquelle l'intérêt public n'avait aucune part, ressort également des mémoires et des lettres de Napoléon, et ne laissa pas que d'influer aussi beaucoup sur la nature des choix qui suivirent la publication du concordat. Le premier consul, agitant secrètement dans sa pensée les problèmes de l'avenir, avait été amené à supposer que, s'il devait un jour mettre sur sa tête la couronne de France, il trouverait de plus favorables dispositions, un plus cordial et plus sûr appui chez les ecclésiastiques qui, durant le cours de nos discordes passées, avaient déjà rompu avec les princes de la dynastie qu'il aspirait dès lors à remplacer. Il avait bien, non sans quelque hésitation, après avoir pris à leur égard toutes les précautions imaginables et réclamé de leur part des gages particuliers de soumission, choisi aussi quelques évêques parmi les ecclésiastiques émigrés et dans le groupe même de ceux qui, réfugiés en Angleterre, avaient ainsi paru contracter de plus récentes et de plus étroites liaisons avec la famille des Bourbons. La politique, une politique aussi avisée que clairvoyante, avait eu comme d'habitude la part principale dans ces dernières nominations, d'ailleurs assez peu nom-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1866.

breuses. Avec cette merveilleuse sagacité qu'à cette époque de sa vie la passion n'avait pas encore obscurcie, Napoléon avait parfaitement compris qu'un clergé recruté dans un camp trop étroit, choisi par le chef de l'état dans des vues manifestement égoïstes et pour des fins évidemment ambitieuses, manquerait à la fois de dignité et de poids auprès de la nation et serait dans ses mains un instrument peut-être un peu plus docile, mais en revanche très inefficace. La raison et le bon sens l'avaient donc emporté en cette occasion sur la prédilection et le goût. Il ne devait pas en être ainsi longtemps.

Après son élévation au trône, après le sacre surtout, les dispositions de l'empereur changèrent complètement et pour ainsi dire du tout au tout. A peine eut-il l'occasion, hélas ! trop fréquemment offerte, de découvrir à quel point le clergé français était au fond sans convictions politiques, et avec quelle facilité, sans de grands frais, moyennant quelques vagues avances, les ecclésiastiques les plus engagés envers l'ancien ordre de choses pouvaient être soudainement ralliés au nouveau régime, qu'on le vit, dans le choix de ses évêques, prendre le contre-pied de la voie qu'il avait jusqu'alors suivie et renverser l'ordre de ses préférences. Au lieu des anciens constitutionnels tombés tout à coup en disgrâce, il se mit à rechercher, pour les élever aux premières dignités de l'église, les ecclésiastiques que leur naissance, leur position sociale, leurs opinions avérées et leurs antécédens bien connus auraient naturellement désignés, si la révolution n'avait pas eu lieu, au choix du prince dont il occupait alors la place. A coup sûr, nous sommes loin de prétendre qu'à partir du jour de son élévation à l'empire Napoléon n'ait plus fait que des choix de cette nature. Encore moins voudrions-nous donner à entendre qu'il se soit laissé aller à des nominations fâcheuses en elles-mêmes ou seulement malséantes. Il n'y a rien de semblable à lui reprocher. Pendant les deux périodes d'ailleurs si distinctes de sa prodigieuse carrière, et qui sont comme séparées en parties d'une durée presque égale par la cérémonie du sacre, jamais Napoléon n'a de propos délibéré appelé à l'épiscopat des sujets qui en fussent positivement indignes. A défaut d'autres motifs plus relevés, qui ne lui faisaient pas non plus défaut, il était un politique trop habile pour se passer en ce genre aucune de ces fantaisies scandaleuses contre lesquelles les souverains les plus renommés de l'ancienne dynastie, ceux-là mêmes auxquels il prenait parfois plaisir à se comparer, les Henri IV et les Louis XIV, n'avaient pas toujours réussi à se défendre. Si l'ambition de Napoléon était grande, elle était en même temps éminemment sagace. Même à l'époque fatale où le bon sens et la haute raison eurent cessé d'in-

spirer ses résolutions quotidiennes, l'empereur continua de garder encore dans le choix des évêques une certaine mesure de bon goût, d'à-propos et de convenance.

C'était surtout quand il s'agissait d'aller prendre quelqu'un au milieu de la foule pour l'élever au-dessus du niveau commun et lui conférer d'importantes fonctions que Napoléon savait le mieux, quand la passion ne l'aveuglait pas, tirer parti de son incomparable discernement et de sa prompte et lucide connaissance des hommes. Plus il prévoyait dans l'avenir de difficultés possibles avec Rome, plus il lui semblait important de ne présenter à l'institution canonique du souverain pontife que des évêques contre lesquels il fût difficile d'élever aucune objection fondée. Comme en ses meilleurs jours, l'empereur continua donc à recruter l'épiscopat parmi les membres du clergé que recommandaient à l'estime publique la sagesse de leur attitude, la pureté de leurs mœurs et l'étendue de leur savoir. La docilité présumée du caractère, le penchant supposé à s'attacher au nouvel ordre de choses et à la personne du maître, restèrent, ainsi que par le passé, au nombre des qualités indispensables; seulement, et c'était en cela que consistait le changement, le mérite et les droits n'étant pas trop inégaux, les prédilections se portèrent dorénavant du côté de ces mêmes ecclésiastiques naguère tenus systématiquement à l'écart, et ceux-là désormais avaient le plus de chances de devenir cardinaux, évêques, ou de faire partie de la chapelle de l'empereur, qui appartenaient aux familles les plus aristocratiques de l'ancienne France. A défaut de cet avantage, c'était maintenant un titre presque égal à la faveur de Napoléon que d'avoir eu occasion de témoigner dans quelque circonstance solennelle une grande aversion pour les principes professés pendant le cours de la révolution française. Quiconque prendra la peine d'ouvrir les almanachs de 1806 à 1814, au chapitre de l'église de France et de la grande-aumônerie, aura le plaisir d'y voir figurer, parmi les évêques de récente création, une suite de personnages qui, au plus beau temps de la monarchie, n'auraient en rien déparé l'ancienne feuille des bénéfices. S'il découvre aussi d'autres noms moins aristocratiques, c'est qu'en dehors de leur valeur personnelle, le plus souvent considérable, ceux qui les portaient avaient été indiqués au choix du souverain par des circonstances particulières de leur vie qui les rattachaient, eux aussi, à l'ancien régime, devenu si inopinément à la mode dans la nouvelle cour. Parmi les hôtes habituels du palais impérial, ceux qui étaient le plus initiés aux secrets de leur maître étaient en mesure de se raconter les uns aux autres comment M. de Boulogne, lorsqu'il avait été, de préférence à tant d'autres, désigné pour l'évêché de



Troyes, s'il s'était attiré cette faveur par sa renommée incontestable de savant théologien et d'éloquent orateur, la devait bien aussi à certains incidens de sa carrière ecclésiastique. Ce qui l'avait servi le mieux auprès du chef de l'état, c'était d'avoir autrefois remporté le prix décerné par l'Académie française pour le meilleur éloge de saint Louis, c'était d'avoir prononcé devant l'ancienne cour l'oraison funèbre du dauphin, fils de Louis XV; c'était enfin l'honneur d'avoir prêché avec éclat les derniers sermons de carême qu'ait entendus aux Tuileries l'infortuné Louis XVI. Parmi les notabilités du clergé français, nul n'était à coup sûr, — soit par l'éclat de sa naissance, soit par la générosité connue de ses opinions, soit par la modération de son attitude, qui ne s'était jamais démentie pendant toute la durée de l'assemblée constituante, soit enfin par ses talens personnels, — plus naturellement désigné à l'attention de l'empereur que le cardinal-archevêque de Boisgelin. Au dire des familiers, son mérite principal aux yeux de Napoléon avait toutefois été la grande situation qu'il avait jadis occupée dans l'ancienne cour. S'il avait été désigné pour monter en chaire à Notre-Dame le jour de la publication du concordat, c'est que vingt-cinq ans auparavant il avait eu la bonne fortune de prêcher, aux grands applaudissemens de l'assistance charmée, le sermon du sacre de Louis XVI. Napoléon aimait et recherchait ces rapprochemens. S'ils affligeaient tant soit peu les âmes délicates, ils semblaient au contraire ajouter pour lui aux joies de son triomphe. Par caprice, par calcul si l'on veut, en tout cas avec une assurance à laquelle la vanité n'était pas absolument étrangère, tandis qu'il ouvrait largement les rangs de son armée aux fils des grandes familles, tandis qu'il se plaisait à replacer sur les bancs de la nouvelle magistrature d'anciens membres du parlement, tandis qu'il nommait de préférence aux charges de son palais les descendans des nobles maisons qui en avaient jadis occupé de semblables sous la dynastie déchue, il trouvait un plaisir égal et peut-être plus raffiné encore à poser le chapeau de cardinal ou la mitre d'évêque sur la tête de personnages qui n'auraient pas été jugés indignes de les recevoir autrefois de la main des successeurs de saint Louis et d'Henri IV. Le bel air, la bonne tenue, les façons à la fois simples et respectueuses, dégagées et polies de ce monde un peu à part qui avait naguère fréquenté les salons de Louis XVI à Versailles, qui avait été, sur le pied de la familiarité, admis par Marie-Antoinette aux fêtes du Petit-Trianon, revenaient infiniment à l'empereur. Le ton de l'ancienne bonne compagnie française, qui pourtant n'était pas tout à fait le sien, ne laissait pas d'exercer un grand charme sur cet homme extraordinaire, le plus souvent livré aux continuels soucis de son absorbante

ambition, si distingué toutefois d'esprit et naturellement sensible à toutes les élégances. Il ne lui était pas désagréable de voir ces recrues d'un nouveau genre s'ériger à sa cour en professeurs de belles manières, et donner aux hommes et aux femmes de son entourage ce vernis de noblesse gracieuse et d'urbanité de haut goût qui, malgré leurs efforts, faisait encore un peu défaut aux membres de la cour nouvelle. Rien ne le divertissait plus que de surprendre ses anciens compagnons de bivouac, les officiers de l'armée révolutionnaire d'Italie et les membres de nos vieilles assemblées démocratiques, lorsque, devenus, grâce à lui, maréchaux de France, sénateurs, conseillers d'état ou députés au corps législatif, ils s'étudiaient, courtisans de fraîche date, à copier d'inimitables modèles qui sans se donner autant de peine réussissaient mieux à lui plaire. A ceux qui lui reprochaient avec humeur et jalousie ces grâces accordées à d'anciens adversaires, il répondait d'un ton moitié sérieux, moitié plaisant : « Bah! c'est votre faute; vous n'y entendez rien. Il n'y a que les gens de vieille race pour savoir bien *servir*. »

Pour être cruel, le mot sorti de la bouche de Napoléon n'en était pas moins à cette époque devenu, hélas! parfaitement vrai. Quel que fût en effet le rang occupé dans cette immense hiérarchie impériale, qu'on eût héroïquement gagné ses grades dans l'armée ou péniblement mérité un tardif avancement dans l'administration, que l'on portât soit l'habit de chambellan, soit la toge du magistrat, soit même la soutane du prêtre, c'était bien de *servir* qu'il s'agissait en réalité. Sous les régimes libres ou dans les monarchies seulement pondérées, les fonctionnaires n'ont au fond de devoirs effectifs qu'envers la nation elle-même, fictivement représentée par le chef de l'état. Cette fiction, il y avait longtemps que l'empereur n'en voulait plus. Elle lui avait toujours été insupportable; il l'avait mise à néant. C'était pour lui-même qu'il entendait réclamer un dévouement sans bornes et des services tout personnels, qu'on devait tenir continuellement à sa disposition sans réserves et sans réticences. Point d'exception pour les évêques. Ils étaient liés à son égard par des obligations toutes pareilles à celles qui étaient si étroitement imposées aux autres dignitaires de son empire. S'il n'était pas donné à tous, comme par exemple à l'abbé Bernier, évêque d'Orléans, d'être indifféremment employé aux affaires de la politique, même à celles qui par leur fâcheuse nature semblaient devoir répugner le plus au caractère sacré d'un ecclésiastique, ils étaient tous également tenus à se rendre aussi utiles et aussi agréables que possible. La moindre des attentions par laquelle ils devaient reconnaître la faveur dont ils avaient été l'objet consistait à ne jamais laisser échapper une occasion de vanter les

bienfaits du gouvernement impérial et de louer hautement son chef. A cet égard, rien de vague ni d'indécis. Les invitations que Napoléon ou ses ministres adressaient directement aux membres du clergé, afin qu'ils n'eussent garde de négliger cette partie essentielle de leur mission, étaient aussi fréquentes qu'impératives. Elles entraînaient même, de peur que la louange ne vînt à s'égarer, dans plus de détails qu'à première vue un pareil sujet ne semblait devoir en comporter. Les évêques se trouvaient ainsi complaisamment garantis contre toute chance possible d'erreur, et les plus zélés ou les moins inventifs se contentaient de développer en l'exagérant le thème qui leur avait été fourni d'avance.

Cette révélation des dispositions réelles de l'empereur à l'endroit du clergé ne causera d'étonnement qu'aux personnes trop faciles à tromper qui, de parti pris, préfèrent s'en tenir toujours aux apparences; mais partout, principalement en France, que le nombre en est grand! Parmi les prêtres en particulier, combien y en a-t-il encore aujourd'hui qui, pour juger des sentimens véritables de Napoléon I<sup>er</sup>, n'ont jamais pris connaissance d'autre chose que des lettres d'apparat solennellement adressées par lui aux évêques, des réponses qu'il a faites en public à leurs harangues complimenteuses, ou bien des conversations à effet que pendant le cours de ses voyages à travers la France le chef de l'état croyait bon d'entamer de temps à autre avec les députations d'ecclésiastiques qui se pressaient alors de toutes parts sur son passage. Ces candides serviteurs de Dieu nous permettront de le leur dire avec d'autant plus de respect que leur ingénue confiance dans toute parole sortie de la bouche d'un chef d'empire provient de leur honnêteté même, ce sont là de pauvres sources d'informations. Napoléon I<sup>er</sup> a pris soin d'avertir lui-même qu'il fallait se garder de prendre trop au sérieux et trop au pied de la lettre ce qu'il lui arrivait de dire en de pareilles occasions. Ne jamais faire entendre qu'un langage poli, digne et bienveillant aux plus humbles membres d'une église jouissant de la considération générale a toujours été l'une des préoccupations habituelles de tous les souverains ayant, si peu que ce fût, le sentiment des convenances et de leur propre dignité. Napoléon allait plus loin. Il trouvait avantageux et partant licite d'emprunter aux prêtres de l'église catholique auxquels il avait à s'adresser l'accent propre à leur croyance religieuse, quoique cette croyance ne fût pas la sienne, et par la seule raison que cela servait ses desseins. Nous n'inventons rien : à l'époque même dont nous nous occupons, l'empereur s'appliquait précisément à développer cette savante théorie dans sa correspondance avec le roi de Naples, celui de ses frères auquel il était en ce moment en train de donner les

plus singulières leçons de gouvernement. « Puisque vous voulez, lui écrivait-il, que je vous parle de ce qui se fait à Naples, je vous dirai que je n'ai pas été content du préambule de la suppression des couvens. Pour ce qui regarde la religion, il faut que le langage soit pris dans l'esprit de la religion et non dans celui de la philosophie. C'est là le grand art de celui qui gouverne... Le préambule de la suppression des moines aurait été bien, s'il avait été dans le style des moines... Je vous dis cela comme principe général... Les hommes supportent le mal lorsqu'on n'y joint pas l'insulte... Vous savez d'ailleurs que je n'aime pas les moines, car je les ai détruits partout (1). » Napoléon n'avait pas contre les cardinaux et les évêques cette répugnance instinctive qu'il n'a pas cessé de manifester en effet contre les ordres religieux, dont il a presque toujours parlé comme étant à tout le moins fort inutiles. Il nous est pourtant facile de voir par des lettres adressées à un autre membre de sa famille, le prince Eugène, vice-roi d'Italie, quelle sorte de qualité il appréciait avant tout chez les personnages qu'il destinait à occuper dans la hiérarchie ecclésiastique ces positions éminentes qui pouvaient exercer à son profit ou à son détriment une si grande influence. « Mon fils, lui écrit-il, faites-moi connaître votre opinion sur les remplacements à faire des évêchés vacans. Il faudrait y nommer des prêtres qui me fussent très attachés, sans aller chercher de vieux cardinaux qui dans des événemens ne nous seconderaient pas (2). »

C'était afin d'être bien secondé dans sa tâche de chef de gouvernement, c'était pour se mieux ménager l'appui si utile à ses yeux des membres de l'épiscopat, qu'après chacune des victoires remportées sur ses ennemis, quels qu'ils fussent, l'empereur n'avait rien de plus pressé que d'écrire aux archevêques et aux évêques de son empire et de leur demander dans les termes les plus édifiants de vouloir bien remercier en son nom le Dieu des batailles de la protection éclatante qu'il avait daigné accorder à l'effort de ses armes (3). Ces *Te Deum* étaient en général accompagnés soit d'un discours prononcé par l'évêque dans sa cathédrale, soit d'un mandement qu'il adressait à tous les curés du diocèse. Le ministre des cultes, parfois l'empereur lui-même, ne dédaignaient pas de fournir en de pareilles occasions le canevas des discours ou des mandemens épiscopaux. Les Russes étaient-ils pour le moment les adversaires de l'empereur, on ne manquait pas d'insister sur les croyances schismatiques de ce peuple qui ne reconnaissait pas la supréma-

(1) Lettre de Napoléon au roi de Naples, Finkestein, 14 avril 1807.

(2) Lettre de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup> au prince Eugène, Paris, 17 février 1806.

(3) Voyez les lettres de l'empereur aux archevêques et évêques de son empire en date des 18 octobre, 3 décembre 1805, 31 décembre 1806, 17 juin 1807.

tie du pape, et n'avait pas regardé à se séparer de l'antique communion des fidèles. On recommandait surtout aux premiers pasteurs de l'église de France d'entretenir soigneusement la haine de leurs ouailles contre les sujets de la protestante Angleterre. Les évêques de la Vendée et des départemens de l'ouest étaient plus souvent et plus fortement que les autres invités à se répandre en invectives contre les odieuses machinations de la perfide Albion, probablement parce qu'à une époque encore récente, pendant le cours de nos troubles civils, les habitans de ces contrées avaient entretenu des relations passagères avec le gouvernement de la Grande-Bretagne. « Monsieur Portalis, écrivait l'empereur à son ministre des cultes, il serait convenable, surtout dans la Bretagne et la Vendée, si quelque évêque prenait cela sur lui, qu'il fit un mandement pour faire connaître les persécutions qu'éprouvent les catholiques d'Irlande et recommander de faire des prières pour nos frères les catholiques persécutés d'Irlande, et pour qu'ils jouissent de la liberté des cultes. Il faudrait pour cela prendre connaissance de tout ce qui s'est passé sur ce sujet, et que vous en fissiez un bel article pour *le Moniteur*, qui pût servir de texte au mandement (1). » Nous n'avons point entendu dire qu'aucun évêque de France ait jamais osé ne pas tenir compte de ces pressantes recommandations auxquelles le chef de l'état savait bien se garder de donner la forme d'un ordre exprès, mais dont il surveillait de l'œil le plus jaloux la stricte exécution. Les exigences de Napoléon étaient si impérieuses sur ce point, sa méfiance si bien connue, que les évêques naguère réfugiés en Angleterre et qui y avaient vécu pendant de longues années des subsides du gouvernement britannique ne se crurent point dispensés pour cela d'obéir à la consigne impériale. Plusieurs même, sans doute afin de racheter un passé qui les gênait, mirent un zèle habile peut-être, mais en tout cas fort peu chrétien, à se vouloir particulièrement distinguer par la violence de leurs déclamations.

Il ne suffisait pas d'ailleurs de maudire du haut de la chaire les ennemis de la France; il fallait aussi la faire continuellement retentir des éloges de son glorieux chef. Quand on parlait de lui, la froideur n'était pas de mise; une certaine réserve dans la louange donnait même lieu à des avertissemens. Sur ce point encore, les témoignages contemporains ne font pas défaut. « Il faut louer davantage l'empereur dans vos mandemens, » disait un jour M. Réal, préfet de police, à M. l'abbé de Broglie, évêque d'Acqui, puis de Gand, homme d'ancien régime, doué d'esprit, de savoir et de tact, qui, justement afin de se tirer des embarras qu'il prévoyait sans

(1) Lettre de l'empereur à M. Portalis, 21 avril 1807.

doute, venait, à propos de la naissance du roi de Rome, de reproduire textuellement les vœux formés par Bossuet pour l'un des petits-fils de Louis XIV. Il paraît que cela n'avait pas été jugé suffisant. « Donnez-moi donc la mesure, demanda le prélat étonné. — Je ne la sais pas. — Est-ce que je devrais en dire autant que tel de mes confrères dont les flatteries déplaisent même à l'empereur par leur énormité? — Ce serait trop, ce serait trop, répondit en riant M. Réal. — Alors, monsieur, donnez-moi exactement, je vous prie, la dose de la louange, afin que je puisse toujours l'atteindre sans jamais la dépasser (1). » Le préfet de police resta court, et ne donna point cette mesure à l'évêque de Gand.

Napoléon, supérieur par tant de côtés à tous les despotes, avait cela de commun avec eux tous, qu'il entendait ne supporter aucune critique venant de ceux dont il provoquait les éloges. L'habitude de faire lire par les curés dans les églises et quelquefois même au prône les bulletins de l'armée s'était peu à peu établie sans ordre précis de l'empereur. Le ministre des cultes, M. Portalis, et le duc d'Otrante, ministre de la police, s'étaient entendus à ce sujet, pensant se rendre ainsi agréables au maître. Napoléon d'abord n'avait eu ni objections ni scrupules; mais plus tard, à la suite des journées quelque peu indécises qui précédèrent la victoire éclatante d'Austerlitz, il fut vivement frappé des inconvéniens qu'au point de vue politique cette mesure pouvait avoir. « Je ne trouve point convenable, écrit-il au duc d'Otrante, cette lecture des bulletins dans les églises. Elle n'est propre qu'à donner aux prêtres plus d'importance qu'ils ne doivent en avoir, car cela leur donne le droit de commenter, et quand il y aura de mauvaises nouvelles, ils ne manqueront pas de le faire... Il faut laisser tomber cela. M. Portalis a eu très tort d'écrire sa lettre sans savoir si c'était mon intention (2). » Quelques jours après, il revient encore sur ce sujet. « ..... Je vous ai déjà fait connaître que je ne désirais pas qu'on fit sortir les prêtres de leurs fonctions et qu'on leur donnât trop d'importance civile. En général il ne faut point se fâcher ni discuter, surtout avec les prêtres, lorsque cela n'est point d'une nécessité absolue; il faut les maintenir dans leurs limites. C'est un grand mal de leur faire sentir qu'ils ont une importance politique (3). »

Pour son compte, et surtout depuis la guerre qu'il venait de mener à si glorieuse fin au milieu des populations très catholiques de l'Autriche et de la Bavière, l'empereur, peu désireux d'augmenter en France l'importance politique des prêtres, était en même temps très

(1) Lettre de l'abbé de Broglie, évêque de Gand, à M. le comte de Chauvelin, conseiller d'état, 11 septembre 1810.

(2) Lettre de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup> à M. Fouché, Schoenbrunn, 25 décembre 1805.

(3) Lettre de l'empereur à M. Fouché, Munich, 4 janvier 1806.

frappé de l'influence que le clergé était naturellement appelé à exercer sur les habitans de la campagne, sur cette classe immense de citoyens simples, honnêtes et braves, parmi lesquels se recrutaient principalement les plus solides instrumens de sa puissance, c'est-à-dire les soldats de son armée. Il était donc plus que jamais décidé à tâcher d'agir indirectement sur eux par l'intermédiaire de leurs évêques et de leurs curés. Pour mieux y réussir, il était loin de vouloir respecter, en ce qui le concernait lui-même, ces limites un peu confuses qui séparent la puissance civile du pouvoir temporel, et dont il était si effrayé de voir le clergé français sortir jamais, si peu que ce fût. S'il repoussait absolument l'ingérence des prêtres dans les affaires de l'état, il ne lui semblait ni fâcheux ni choquant que l'état se mêlât un peu des choses du sanctuaire. Le choix des évêques, ainsi que nous l'avons déjà expliqué, dépendait uniquement de lui, en vertu même du concordat. Ce n'était pas assez : il désirait avoir aussi la main sur la nomination des vicaires-généraux, des chanoines et des curés de première classe. Il avait imaginé à cet effet une combinaison ingénieuse par laquelle les ecclésiastiques ne pouvaient être promus à ces fonctions d'une nature toute spirituelle, s'ils n'avaient préalablement obtenu des grades dont la collation exclusive devait appartenir à l'université impériale. Était-ce la garantie d'une plus grande somme d'instruction et de lumières que l'empereur se proposait d'obtenir lorsqu'il donnait aux membres supérieurs de l'université la faculté d'ouvrir ou de fermer aux prêtres la carrière des hautes dignités ecclésiastiques? Il n'est pas interdit d'imaginer qu'une considération de cette nature a dû avoir quelque influence sur lui. Cependant c'est une supposition toute gratuite. Le malheur veut qu'il ne soit pas le moins du monde question de ce motif dans les notes confidentielles adressées à M. Portalis, ministre des cultes, afin de lui indiquer la manière dont il faut procéder à l'organisation des séminaires. L'empereur insiste au contraire avec complaisance et beaucoup de détails sur cette autre conséquence de la mesure qu'il a d'avance arrêtée dans son esprit. Ce qui lui en plaît, c'est « qu'un homme qui, pour être prêtre, n'aura été sous aucune autre dépendance que celle de ses supérieurs ecclésiastiques ne pourra occuper des places de premier rang dans le ministère des cultes que si l'université impériale les lui confère, *ce qu'elle pourra refuser, ajoute-t-il immédiatement avec une satisfaction évidente, dans le cas où il serait connu pour avoir des idées ultramontaines ou dangereuses à l'autorité* (1). »

(1) Notes pour le ministre des cultes, Saint-Cloud, 30 juillet 1806. — *Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>*, t. XIII, p. 15.

Avoir des idées dangereuses ou seulement de nature à déplaire à l'autorité, voilà ce que chacun à cette époque, les prêtres en particulier, devait éviter à tout prix. Nous avons parlé de la surveillance jalouse que l'empereur exerçait sur les mandemens des évêques. Les sermons des simples curés n'échappaient pas davantage à l'attention de ce maître si vigilant, si facile à mécontenter, toujours si prompt à réprimander et à punir. « Faites connaître mon mécontentement à M. Robert, prêtre de Bourges, écrit-il à M. Portalis. Il a fait un très mauvais sermon au 15 août. » Quelquefois il s'adresse à son ministre de l'intérieur pour qu'il redresse les ecclésiastiques qui s'écartent, suivant lui, de leurs devoirs. Le plus souvent ce sont ses commandans de gendarmerie ou de préférence encore son ministre de la police, le duc d'Otrante, qu'il charge de surveiller attentivement la manière dont se comportent les membres du clergé français. « L'abbé de Coucy me fait le plus grand mal, écrit-il à M. Lacépède; il correspond toujours avec ses diocésains. Je désire qu'on fasse arrêter cet homme et qu'on le mette dans un couvent (1). » Mais les couvens ne tardent pas à lui sembler un lieu de retraite trop peu sûr. « Il est instant que vous ayez les yeux ouverts sur le diocèse de Poitiers, écrit quelques jours plus tard Napoléon, s'adressant cette fois à Fouché. Il est en vérité honteux que vous n'avez pas encore fait arrêter l'abbé Stewens. On dort, car comment un misérable prêtre aurait-il pu échapper (2)! » Son ministre de la police avait habituellement la main plus heureuse; alors son maître lui adressait ses complimens du fond même de la Pologne. « Je vois dans votre lettre du 12 que vous avez arrêté un curé de la Vendée. Vous avez très bien fait, gardez-le en prison (3). » Est-il besoin de faire remarquer que ces arrestations n'étaient précédées d'aucune enquête ni suivies d'aucun jugement. Leur nombre devint plus considérable à mesure que les rapports avec le saint-siège devinrent plus tendus, et c'est ainsi que peu à peu, en France comme en Italie, les prisons se peuplèrent d'une foule de prêtres obscurs. Ils étaient relégués tantôt au donjon de Vincennes, tantôt aux îles Sainte-Marguerite, à Fenestrelle, à Ivrée et dans tous les lieux de détention destinés aux crimes politiques, sans qu'il y eût le plus souvent autre chose à leur reprocher que des opinions suspectes en matière de discipline religieuse, quelques propos inconsidérés ou d'insignifiants délits auxquels ils avaient été imprudemment entraînés par l'excès de leur zèle ultramontain. Ces malheureux, une fois incarcérés, deve-

(1) Lettre de l'empereur à M. Lacépède, 2 juin 1805.

(2) Lettre de l'empereur à M. Fouché, 30 juin 1805.

(3) Lettre de l'empereur à M. Fouché, 24 janvier 1807.



naient dangereux à relâcher, car ils auraient été accueillis et choyés comme des martyrs par les partisans enthousiastes de la cause du saint-père, retenu, lui aussi, prisonnier à Savone. On les gardait donc indéfiniment en prison. Tous ces pauvres ecclésiastiques, dont les noms plébéiens n'ont jamais figuré et ne figureront jamais dans aucune histoire, ou périrent, lorsqu'ils étaient trop âgés, dans les cachots que l'empereur leur avait donnés pour demeure, ou n'en sortirent qu'après sa chute, quelques-uns sans avoir pu jamais deviner quels motifs particuliers avaient jadis motivé leur arrestation.

Pendant ces mesures de rigueur contre les personnes, si efficaces et si multipliées qu'elles fussent, ne formaient encore qu'une partie du système de répression qu'avait adopté l'empereur. Il avait une trop profonde perspicacité, il connaissait trop l'influence des idées sur la conduite des hommes, il savait trop à quel point la controverse la plus modérée, quand elle est habilement conduite, a chance de fortifier les âmes et de les pousser à l'indépendance, pour ne pas livrer une guerre acharnée aux feuilles religieuses qui n'avaient pas la prudence d'aller chercher directement leur inspiration au bureau administratif chargé par lui de diriger l'opinion publique. En religion comme en politique, lorsqu'il fut complètement le maître, il parut tout simple à Napoléon de s'adjuger le monopole de la parole. « M. Portalis m'a fait connaître l'existence de plusieurs journaux ecclésiastiques et les inconvénients qui peuvent résulter de l'esprit dans lequel ils sont dirigés et surtout de la diversité de leurs opinions en matière religieuse. Mon intention est en conséquence, écrit-il au duc d'Otrante, que les journaux ecclésiastiques cessent de paraître, et qu'ils soient réunis dans un seul journal qui se chargera de tous leurs abonnés. Ce journal, devant servir à l'instruction des ecclésiastiques, s'appellera *Journal des Curés*. Les rédacteurs en seront nommés par le cardinal-archevêque de Paris (1). » Ce *Journal des Curés*, institué par lui et mis sous la direction du cardinal de Belloy, faible et respectable vieillard qui lui était entièrement dévoué, ne le satisfait pas longtemps. « Rendez-moi compte, écrit-il bientôt après à M. Portalis, de ce que c'est que le *Journal des Curés*. Cette feuille paraît être dans le plus mauvais esprit, contraire aux libertés de l'église gallicane et aux maximes de Bossuet (2). » « Je vous prie, mande-t-il à la même époque au duc d'Otrante, je vous prie de bien veiller à ce que ces ridicules discours ecclésiastiques, surtout contre les libertés de l'église gallicane, finissent dans les journaux. On ne doit s'occuper de l'église que dans les sermons (3). »

(1) Lettre de l'empereur à M. Fouché, 7 février 1806.

(2) Lettre de l'empereur à M. de Portalis, 14 août 1807.

(3) Lettre de l'empereur à M. Fouché, 1<sup>er</sup> août 1807.

Cette maxime sommaire qu'il entendait imposer aux autres n'était point, paraît-il, à son usage, car il venait, justement dans les premiers mois de cette année 1806, de s'occuper très activement des affaires de l'église, et cela pour régler le nombre, la nature et l'ordre des cérémonies du culte. « On pourrait, écrivait-il à M. Portalis, en rappelant la nécessité de consacrer les époques solennelles et de diminuer cependant le nombre des fêtes, qui distraient le peuple de ses travaux, proposer deux fêtes : 1<sup>o</sup> pour le 15 août, celle de la Saint-Napoléon, qui consacrerait à la fois l'époque de la naissance de l'empereur et celle de la ratification du concordat. A cette fête se joindraient les actions de grâce pour la prospérité de l'empire. *On chercherait à donner à la procession qui continuerait à se faire ce jour-là un caractère propre à effacer les anciens souvenirs.* 2<sup>o</sup> Le premier dimanche qui suivra le jour correspondant au 11 frimaire, on célébrerait en même temps les succès de la grande armée et l'époque du couronnement. Dans les discours que ferait un membre du clergé, on parlerait particulièrement des citoyens de la commune qui seraient morts à la bataille d'Austerlitz (1). » Les anciens souvenirs qu'il s'agissait d'effacer étaient ceux de la fête de l'Assomption et, si nous ne nous trompons, du vœu par lequel le roi Louis XIII avait jadis placé la France sous la protection particulière de la sainte Vierge. Le cardinal-légat Caprara entra dans cette idée avec chaleur, au point de s'attirer pour les excès de son zèle les sévères réprimandes du saint-siège. M. Portalis mit toute sorte d'empressement à rédiger le prospectus (*sic*) de la fête. Dans une lettre qu'il adressa aux évêques et qui portait au bas cette annotation : « pour vous seul, » il n'oublia point d'avertir l'épiscopat entier que le gouvernement souhaitait avant tout qu'on évitât de rappeler ce qu'il nommait, lui aussi, « les souvenirs inutiles. » « Les cérémonies marquées dans le prospectus devaient, disait-il, tout remplacer. » La plupart des évêques ne laissèrent point échapper une si belle occasion de faire montre de leur dévotion enthousiaste pour saint Napoléon. De tous les diocèses de France arrivèrent au ministère des cultes les prières les plus instantes afin d'être autorisés à dédier des chapelles au bienheureux qui avait eu la bonne fortune de donner son nom au chef de l'état. A Nancy, M. d'Osmond, qui était un grand seigneur de l'ancien régime autrefois émigré en Angleterre avec les princes de Bourbon, se dépêcha d'inviter tous les hommes et tous les jeunes gens de toutes les paroisses de son diocèse à former le plus tôt possible de pieuses associations sous le nom de ce grand saint. « A

(1) Note pour le ministre des cultes. *Correspondance de Napoléon*, Paris, 12 février 1806.

l'audition du nom magique de Napoléon, dit le pieux biographe de M. d'Osmond, les idées s'élevaient, les cœurs s'échauffaient, les masses se mettaient en mouvement et s'agitaient pour la gloire et pour le salut de la patrie (1). » L'évêque ne se sentait pas d'aise du succès de son heureuse invention. Il se rencontra cependant une légère difficulté : il fallait dans l'office du jour faire tout au moins une mention quelconque de ce bienheureux qui avait l'honneur de recruter tout à coup de si fervens adeptes. Or personne n'en avait jamais ouï parler en Lorraine. « Nous nous occupons à rechercher la légende de ce saint, écrit M. d'Osmond, ou du moins un abrégé de sa vie. Vous le dirai-je? à la honte de toutes les bibliothèques de la ville de Nancy, vainement nous avons feuilleté tous les volumes qui pouvaient nous en instruire. Les bollandistes sont muets sur son compte, et le martyrologe romain lui-même n'en fait pas mention. » M. d'Osmond, un peu mortifié, s'adressait donc à Paris à M. Portalis (2). A Paris, même embarras. Le ministre des cultes lui-même n'en savait pas davantage. Il fallut avoir recours au cardinal-légat, qui de son côté s'adressa au saint-siège. Grâce aux efforts de l'infatigable représentant du souverain pontife, on vit enfin paraître à la suite du décret instituant la fête de l'empereur au 15 août la légende du saint désormais si cher, mais la veille encore si profondément inconnu à tout l'épiscopat français. Ce document, tiré des martyrologes et des anciens écrivains, apprit à la France entière, qui l'avait jusqu'alors complètement ignoré, que « sous les empereurs Dioclétien et Maximien, pendant la persécution cruelle qu'ils décrétèrent contre les disciples de Jésus-Christ, un nombre considérable de courageux confesseurs avaient souffert le martyre dans la ville d'Alexandrie en Égypte. Parmi eux, on rencontrait un *Neopolis* ou *Neopolas*, nom grec qui, d'après la manière de prononcer introduite en Italie au moyen âge, se serait transformé peu à peu en *Napoleo*, puis à l'italienne *Napoleone* (3). »

Après avoir enrichi le calendrier d'un saint de plus, il ne restait plus à l'empereur qu'à se faire professeur en droit canon, à décréter pour son compte et de son autorité privée des dogmes nouveaux, à prescrire enfin ce qu'en matière de foi les fidèles étaient tenus de croire sous peine de damnation éternelle. Il n'y manqua point. M<sup>me</sup> de Staël a parlé avec une juste indignation dans ses *Considérations sur la révolution française* d'un certain chapitre du catéchisme impérial enseigné jusqu'à la chute de Napoléon dans

(1) *Vie épiscopale de M<sup>sr</sup> d'Osmond*, par l'abbé Guillaume; Nancy 1862.

(2) Lettre à M. Portalis, 25 avril 1806.

(3) *Collection des Mandemens de Nancy-Toul, 1802 à 1812, 5 juin 1806*. Extrait de l'ouvrage de l'abbé Guillaume.

tous les diocèses de France. Ce qu'elle ne savait point, ce que nous sommes en mesure d'établir, c'est que ce chapitre, qui a trait aux devoirs des sujets envers le souverain, a été rédigé tel quel par l'empereur lui-même en collaboration avec le cardinal-légit Caprara malgré l'invitation formelle et plusieurs fois réitérée que celui-ci avait reçue de Rome de ne se prêter jamais à rien de semblable. Cet épisode, l'un des plus singuliers parmi ceux qui ont marqué les rapports de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup> avec l'église romaine, est si peu connu, qu'il nous faut nécessairement entrer à ce sujet dans le détail même des faits. Avant de les raconter, et pour mieux montrer ce qu'il y a de vraiment extraordinaire à voir le chef de l'empire français usurper ainsi sur les fonctions les plus sacrées de l'épiscopat, il nous faut, par une dernière citation, constater quelle était à ce moment, c'est-à-dire au commencement de 1806, sa façon de s'exprimer au sujet de la religion et des prêtres. C'est à sa sœur la princesse Élixa que sont adressés les épanchemens de famille de cet étrange catéchiste. « Ma sœur, lui écrit-il le 17 mai 1806, n'exigez aucun serment des prêtres. Cela n'aboutit à rien qu'à faire naître des difficultés. Allez votre train et supprimez les couvens. » Le 24 mai, il reprenait : « Le bref du pape n'est rien tant qu'il restera secret dans vos mains. Ne perdez pas un moment, une heure, pour réunir tous les biens des couvens au domaine... Ne vous mêlez dans aucun dogme. Emparez-vous des biens des moines, c'est là le principal, et laissez courir le reste (1)... »

## II.

L'article 39 de la loi du 18 germinal an X (cette loi n'est autre que la réunion des articles organiques précédés du texte du concordat) disait, paragraphe 1<sup>er</sup> du titre III relatif au culte, qu'il *n'y aurait plus qu'une liturgie et un catéchisme pour toutes les églises de France*. Ainsi que nous avons pris soin de l'établir précédemment (2), les articles organiques, quoique publiés le même jour dans la même forme et confondus à dessein avec les articles du concordat, n'avaient été l'objet d'aucun arrangement particulier, ni même d'aucune discussion préalable entre le saint-siège et le gouvernement français. Peut-être nos lecteurs se souviennent-ils comment, par l'habile rédaction de quelques-uns des articles organiques, le premier consul avait su reprendre en réalité et dans la pratique ce

(1) Lettres de l'empereur à la princesse Élixa, du 17 et du 24 mai 1806. — *Correspondance de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>*, t. XII.

(2) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1866.

qu'en principe, au nom des doctrines immuables et des traditions séculaires de l'église romaine, la fermeté de Consalvi avait refusé de lui concéder par rapport à l'exercice extérieur du culte. Peut-être aussi n'ont-ils pas complètement oublié que l'espoir de faire reviser par l'empereur la plupart des articles organiques avait été l'un des motifs qui avaient le plus influé sur la résolution prise par le saint-père de venir sacrer l'empereur à Paris; mais cette prière avait été éludée comme toutes les autres, et Pie VII était reparti sans avoir obtenu à cet égard la moindre satisfaction. Il ne paraît pas d'ailleurs que ce projet de Napoléon d'établir à la fois l'unité dans la liturgie et dans le catéchisme ait, pendant le séjour du pape en France, suscité de sa part aucune objection. L'unité en toutes choses a toujours plu infiniment à la cour de Rome. Elle n'a pas cessé d'y pousser autant qu'il a dépendu d'elle. A la veille et au lendemain du couronnement, Pie VII, encore placé sous le charme de ses premières illusions, avait mille raisons de se flatter que, sur ces affaires de la liturgie et du catéchisme se rattachant de si près au dogme, il serait la première personne consultée par le prince qui semblait attacher tant de prix en ce moment à faire consacrer son pouvoir par les propres mains du vicaire de Jésus-Christ. Comment n'aurait-il pas supposé des dispositions pleines de déférence et de soumission à celui qui revendiquait alors comme le plus beau des privilèges l'honneur de porter, ainsi que l'avaient fait ses prédécesseurs, le titre de fils aîné de l'église? Sur ce chapitre comme sur bien d'autres, l'église romaine ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle était loin de compte, et qu'elle avait adopté un fils très entreprenant et des moins dociles envers sa mère.

Ce fut le lundi 5 mai 1806 que le journal de l'empire révéla tout à coup l'existence d'un décret impérial, daté du 4 avril, approuvé par son éminence le cardinal-légat et annonçant la publication prochaine d'un catéchisme qui devait désormais être seul en usage dans toutes les églises catholiques de l'empire français. Ce catéchisme, décrété le 4 avril, annoncé le 5 mai, ne fut cependant mis en circulation que dans la première quinzaine d'août 1806. Les difficultés de l'impression, dont la surveillance était spécialement confiée au ministre des cultes, chargé de prendre à cet effet toutes les précautions qu'il jugerait nécessaires, ne furent pas les seules causes de ce retard. La confection du catéchisme lui-même avait donné lieu à beaucoup de tiraillemens. L'empereur, désirant vivement que la rédaction de ce travail ne soulevât aucune objection à Rome, en avait d'abord chargé un théologien italien faisant partie de la légation du cardinal-légat. Cet ecclésiastique étranger, qui n'était guère au courant de nos mœurs et de nos habitudes, à peine

de notre langue, s'acquitta, paraît-il, assez mal de sa tâche. Son ouvrage n'était pas acceptable; grand fut l'embarras de l'empereur. Ce fut l'abbé Émery qui l'en tira. Des personnes auxquelles le ministre des cultes, M. Portalis, l'avait communiqué ayant critiqué sévèrement devant l'abbé Émery le manuscrit du théologien italien et raconté comment le chef de l'état en était lui-même très peu satisfait: « Si j'étais à sa place, dit le supérieur-général de la congrégation de Saint-Sulpice, je prendrais purement et simplement le catéchisme de Bossuet. On déclinerait par là une immense responsabilité (1). » Cette idée frappa Napoléon. Bossuet, ainsi que nous l'avons déjà dit, était alors en grande faveur auprès de lui, surtout à cause de l'appui qu'il avait jadis prêté à Louis XIV dans ses différends avec le pape Innocent XI. M. Portalis reçut donc ordre de faire rédiger le catéchisme nouveau sous ses yeux, d'accord bien entendu avec le cardinal Caprara, mais par une commission composée exclusivement d'ecclésiastiques français. Ces messieurs eurent pour instructions de reproduire autant que possible le texte primitif dû à l'ancien évêque de Meaux, car la teneur du catéchisme de ce diocèse avait été, depuis la mort de ce glorieux prélat, légèrement modifiée, en ce qui regardait du moins l'article relatif à l'église, par l'un de ses successeurs, le cardinal de Bissy. La commission au sein de laquelle M. Portalis fit entrer son neveu, l'abbé d'Astros, dont le nom reviendra dans le cours de ce récit, suivit exactement les instructions de Napoléon. Ses travaux préliminaires étaient à peu près terminés vers les derniers mois de l'année 1803; mais à cette époque une certaine incertitude régnait dans les projets du chef de l'état. Il venait d'être nommé consul à vie. Cette position intérimaire était loin de lui convenir; il méditait de se faire bientôt nommer empereur. Rien ne lui parut donc plus naturel et plus opportun que de différer la publication du catéchisme jusqu'au moment où, définitivement monté sur le trône, il saurait au juste à quel titre il devait réclamer l'obéissance des Français. Il n'y a pas lieu de se le dissimuler en effet, le catéchisme en question n'avait de valeur aux yeux de celui qui en avait prescrit, puis suspendu l'achèvement, qu'en raison du parti qu'il espérait en tirer afin d'asseoir plus solidement sa domination, afin de faire religieusement et dogmatiquement consacrer son autorité souveraine sur les prêtres de tout âge qui allaient enseigner et sur les jeunes générations qui allaient désormais apprendre ce nouveau formulaire.

A ce sujet, nul doute n'est permis. Dans le rapport destiné à la publicité qui parut en même temps que le catéchisme, M. Portalis

(1) *Histoire de M<sup>sr</sup> d'Aviau du Bois de Sanzay*, par M. l'abbé Lyonnet; Paris 1847.

ne manqua point sans contredit de parler avec son autorité accoutumée de l'inconvénient résultant en matière de foi de la multiplicité des catéchismes, qui en France variaient fréquemment d'un diocèse à l'autre. Il prenait soin de constater, ce qui était exact, que l'ancien catéchisme de Bossuet avait principalement dirigé le travail des nouveaux rédacteurs. Il ajoutait, ce qui cessait d'être aussi vrai, que l'ouvrage de ceux-ci n'était, à proprement parler, qu'un second exemplaire de l'ouvrage de Bossuet. Il plaçait donc avec confiance le nouveau catéchisme sous la protection du nom « de ce prélat fameux dont la science, les talens et le génie ont, disait-il en terminant, servi l'église et honoré la nation, et ne s'effaceront jamais de la mémoire des Français. La justice que tous les évêques de la chrétienté ont rendue à la doctrine de ce grand homme nous en garantit suffisamment l'exactitude et l'autorité (1). » Telles étaient les considérations que M. Portalis avait l'art de présenter au public dans ce langage noble, coulant, un peu pompeux, qui lui était propre. Ce n'était pas la première fois qu'à l'aide de sa facile éloquence le ministre des cultes faisait ainsi passer en France des choses dont la cour de Rome était bien loin d'être satisfaite. Pie VII, qui aimait M. Portalis à cause de sa sincère piété, était en même temps un peu effrayé de la supériorité que son habileté à bien dire lui donnait sur le pauvre légat, auquel il persuadait assez facilement tout ce qu'il voulait : *Questo ministro dell' imperatore e veramente il più gran parlatore del mondo*, disait parfois Pie VII. Lorsqu'il vient à correspondre particulièrement avec l'empereur, M. Portalis a soin de laisser de côté les phrases à effet sur les avantages précieux qui résulteraient pour la religion de l'adoption d'un seul catéchisme dans toute la France. Il n'est pas davantage dans sa lettre question de Bossuet, non plus que de la prétendue identité qui existerait entre le travail de la commission qui a été présidée par le ministre des cultes et l'ouvrage sorti des mains du grand évêque de Meaux. En ministre avisé d'un prince dont le temps est précieux, qui n'aime pas les déclamations, peut-être parce qu'il y est passé maître, M. Portalis se borne à appeler son attention sur les passages qui regardent directement son pouvoir et sa personne. Dans cette rédaction du nouveau catéchisme, une seule chose semble importer véritablement : c'est la façon dont, à propos du quatrième commandement de Dieu, on y traitera des devoirs des sujets envers leurs souverains. Jadis on ne désignait pas nommément le prince à l'affection et au respect de ses peuples. N'y a-t-il pas des raisons sérieuses pour déroger à cette règle au profit de l'empereur? M. Por-

(1) Rapport de M. Portalis à l'empereur sur le catéchisme de 1806.

talis ne l'entretient pas d'autre chose. Voici d'ailleurs sa lettre, datée du 13 février 1806 :

« Sire, votre majesté avait pensé que la rédaction d'un catéchisme uniforme pour toute la France, ordonnée par la loi du 18 germinal an X, devrait être encore différée. Cette intention de votre majesté me fut manifestée avant la constitution de l'empire français. Dans ce moment, ces institutions se trouvent établies, et tous les Français ont le bonheur de vivre sous les lois du plus grand des souverains. J'ai donc pensé que le temps était venu de remettre sous les yeux de votre majesté la partie du catéchisme relative aux devoirs de tout sujet envers son prince. Déjà on avait présenté, avant le nouvel ordre de choses, divers articles sur cet objet. Ces articles parlaient vaguement de la soumission que l'on doit aux puissances et aux chefs des états d'après la doctrine évangélique; mais il me semble que ces généralités ne suffisent plus. Il s'agit d'attacher la conscience des peuples à l'auguste personne de votre majesté, dont le gouvernement et les victoires garantissent la sûreté et le bonheur de la France. Recommander en général la soumission des sujets à leur souverain, ce ne serait pas, dans l'hypothèse présente, *diriger cette soumission* vers son véritable but. Le précepte général peut suffire dans les temps ordinaires et quand on vit sous un ordre de choses qui existe depuis longtemps; mais aujourd'hui le mot souverain n'est qu'une expression vague dont chacun pourrait arbitrairement faire l'application selon ses intentions et ses préjugés. J'ai donc cru qu'il était nécessaire de s'expliquer franchement et de rapporter le précepte d'une façon précise à votre majesté. Cela ôte toute équivoque en fixant les cœurs et les esprits sur celui qui peut seul et doit réellement fixer les esprits et les cœurs... »

Le soin « de diriger la soumission des Français » vers l'empereur n'avait pas seul occupé l'intelligence si prévoyante de M. Portalis, il se demandait s'il ne faudrait pas aussi parler de l'obéissance qui serait également due aux successeurs légitimes de Napoléon; mais Napoléon n'avait encore aucune idée précise sur le choix de ses futurs successeurs. Personne n'aime d'ailleurs beaucoup qu'on l'entretienne des intérêts de ses héritiers possibles. M. Portalis glisse légèrement sur ce sujet.

« ... Votre majesté prononcera, dit-il, et ses intentions seront accomplies. Dès que votre majesté aura fait connaître ses intentions, l'ouvrage marchera promptement. J'ai l'honneur de la prévenir que M. le cardinal-légat est déjà nanti de tous les pouvoirs nécessaires pour consacrer le nouveau catéchisme (1). »

(1) Lettre de M. Portalis à l'empereur, 13 février 1806.



Lorsqu'un homme doué d'un esprit éminent et d'un immense savoir a, par suite de la faiblesse de son caractère, je dirais presque de l'honnêteté de sa conscience, mis ces qualités d'un si haut prix au service exclusif d'un souverain supérieur lui-même par l'intelligence et dont il subit presque sans s'en douter l'incontestable influence, il devient très difficile de discerner ce qui dans l'œuvre commune doit revenir au maître de ce qui appartient en propre au serviteur. La lettre que nous venons de citer avait-elle été inspirée par une conversation antérieure de Napoléon avec son ministre des cultes, ou bien est-ce M. Portalis qui a suggéré à l'empereur l'heureuse idée « de lier religieusement la conscience de ses peuples à son auguste personne? » On en est réduit aux conjectures. Toujours est-il que, si l'honneur de l'invention doit être rapporté à M. Portalis, Napoléon l'accueillit avec chaleur, et mit lui-même très efficacement la main à l'exécution. Le catéchisme de Bossuet, dont celui qui s'élaborait en ce moment était censé n'être que la reproduction, s'était contenté de consacrer deux courtes lignes à la définition des devoirs des sujets envers leur prince. Le prince lui-même, qui n'était autre alors que Louis XIV, était assez irrévérencieusement confondu avec la foule des supérieurs. « Que nous prescrit encore le quatrième commandement? disait le catéchisme de Meaux. — *Réponse.* De respecter tous supérieurs, pasteurs, rois, magistrats et autres. » Voilà qui avait suffi, parlant du grand roi, à celui que de son vivant La Bruyère appelait par anticipation un père de l'église, et l'histoire ne nous apprend pas que Louis XIV se soit trouvé offensé d'avoir été mis en seconde ligne après les pasteurs et seulement avant les magistrats. Sous le règne de Napoléon I<sup>er</sup>, le chapitre relatif au quatrième commandement s'étend prodigieusement, et prend les plus singuliers développemens. En 1686, une seule et unique leçon avait suffi, dans laquelle était en même temps compris ce qui regardait les cinquième, sixième et neuvième commandemens. En 1806, comme l'obéissance aux autorités établies est devenue chose autrement importante et la pierre angulaire du nouvel édifice, les préceptes concernant ce fameux quatrième commandement n'occupent pas moins de trois leçons. Le chef de l'état se croirait abaissé, s'il acceptait comme Louis XIV une sorte de pêle-mêle avec les autres supérieurs; il lui faut quelque chose de plus. Napoléon avait d'abord voulu que la question fût ainsi posée et résolue : « la soumission au gouvernement de la France est-elle un dogme de l'église? » La réponse à cette question, d'après une note qu'il avait lui-même dictée, devait être conçue en ces termes : « oui, l'Écriture enseigne que celui qui résiste aux puissances résiste à l'ordre de Dieu; oui, l'église nous impose des de-

voirs plus spéciaux envers le gouvernement de la France, protecteur de la religion et de l'église; elle nous ordonne de l'aimer, de le chérir et d'être prêts à faire tous les sacrifices pour son service. » Les théologiens de la commission représentèrent à Napoléon que la question ainsi posée ne pouvait se concilier avec les principes, attendu que, l'église étant de sa nature universelle et ses dogmes embrassant toutes les nations qui reconnaissent la suprématie du saint-siège, ils ne pouvaient être appliqués à tel état plutôt qu'à tel autre. L'empereur se rendit à ces raisons, mais il voulut que l'on fit particulièrement mention de lui et de sa dynastie (1).

Les devoirs des Français à l'égard de l'empereur devinrent alors la matière d'un chapitre spécial; M. Portalis le soumit à l'empereur, qui, d'accord avec son ministre, pesa, revit et remania chaque expression de façon que rien d'essentiel ne fût oublié, et que toutes choses concordassent bien à ses vues. Voici le texte de la leçon relative au quatrième commandement telle qu'elle sortit enfin de ce dernier travail de révision :

*Leçon VII. — Suite du quatrième commandement.*

« D. Quels sont les devoirs des chrétiens à l'égard des princes qui les gouvernent, et quels sont en particulier nos devoirs envers Napoléon I<sup>er</sup>, notre empereur?

« R. Les chrétiens doivent aux princes qui les gouvernent, et nous devons en particulier à Napoléon I<sup>er</sup>, notre empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'empire et de son trône; nous lui devons encore des prières ferventes pour son salut et pour la prospérité spirituelle et temporelle de l'état.

« D. Pourquoi sommes-nous tenus de tous ces devoirs envers notre empereur?

« R. C'est premièrement parce que Dieu, qui crée les empires et les distribue selon sa volonté, en comblant notre empereur de dons, soit dans la paix, soit dans la guerre, l'a établi notre souverain, l'a rendu le ministre de sa puissance et son image sur la terre. Honorer et servir

(1) *Mémoires historiques sur les affaires ecclésiastiques de France pendant les premières années du dix-neuvième siècle*, t. II, p. 163. Cet ouvrage est de M. Jauffret (Joseph), frère de l'ancien évêque de Metz, plus tard archevêque d'Aix, qui avait été premier vicaire du cardinal Fesch et fort lié avec lui. M. Jauffret était lui-même chef du secrétariat au ministère des cultes sous M. Portalis. Après la mort de M. Portalis, il continua d'y exercer diverses fonctions, notamment celle de secrétaire-général. Ces circonstances et l'honorabilité bien avérée de M. Jauffret donnent une grande autorité aux détails que contiennent ses trois volumes, écrits avec une grande modération, et qui sont d'ailleurs assez peu connus du public.

notre empereur est donc honorer et servir Dieu lui-même. Secondement, parce que notre seigneur Jésus-Christ, tant par sa doctrine que par ses exemples, nous a enseigné lui-même ce que nous devons à notre souverain : il est né en obéissant à l'édit de César-Auguste; il a payé l'impôt prescrit, et de même qu'il a ordonné de rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, il a aussi ordonné de rendre à César ce qui appartient à César.

« D. N'y a-t-il pas des motifs particuliers qui doivent plus fortement nous attacher à Napoléon 1<sup>er</sup>, notre empereur?

« R. Oui, car il est celui que Dieu a suscité, dans les circonstances difficiles, pour rétablir le culte public et la religion sainte de nos pères, et pour en être le protecteur. Il a ramené et conservé l'ordre public par sa sagesse profonde et active; il défend l'état par son bras puissant; il est devenu l'oint du Seigneur par la consécration qu'il a reçue du souverain pontife, chef de l'église universelle.

« D. Que doit-on penser de ceux qui manqueraient à leur devoir envers notre empereur?

« R. Selon l'apôtre saint Paul, ils résisteraient à l'ordre établi de Dieu même, et se rendraient dignes de la damnation éternelle.

« D. Les devoirs dont nous sommes tenus envers notre empereur nous lieront-ils également envers ses successeurs légitimes dans l'ordre établi par les constitutions de l'empire?

« R. Oui sans doute, car nous lisons dans la sainte Écriture que Dieu, seigneur du ciel et de la terre, par une disposition de sa volonté suprême et par sa providence, donne les empires non-seulement à une personne en particulier, mais aussi à sa famille.

« D. Quelles sont nos obligations envers nos magistrats?

« R. Nous devons les honorer, les respecter et leur obéir, parce qu'ils sont les dépositaires de l'autorité de notre empereur.

« D. Que nous est-il défendu par le quatrième commandement?

« R. Il nous est défendu d'être désobéissans envers nos supérieurs, de leur nuire et d'en dire du mal.

Ce chapitre ainsi rédigé, il restait encore à obtenir l'approbation positive du cardinal Caprara. M. Portalis avait quelques inquiétudes sur les dispositions du représentant du souverain pontife. Il écrit à ce sujet une seconde lettre à l'empereur.

« Sire, lui mande-t-il le 11 mars 1806, votre majesté a daigné donner son approbation aux articles que j'ai eu l'honneur de lui soumettre sur les devoirs des sujets envers l'auguste personne de notre souverain. Comme ces articles étaient entièrement nouveaux, j'ai cru qu'il fallait avant tout m'assurer que M. le cardinal-légat les passerait sans difficulté aucune, et qu'il n'y trouverait rien que de très conforme à la doc-

trine chrétienne. Je connais le bon esprit de ce cardinal, mais je me défie toujours de l'ergotisme de ses théologiens. En conséquence je lui ai demandé une conférence chez moi, en l'invitant à venir un jour discuter quelques objets intéressans. La conférence a eu lieu. Les articles agréés par votre majesté ont été lus attentivement. J'ai répondu à tout, et il a été convenu que la chose était excellente et nécessaire, et l'approbation des articles dont il s'agit a été définitivement arrêtée... »

Après avoir ainsi longuement entretenu Napoléon de ce qui touchait exclusivement à sa personne et à son pouvoir, M. Portalis s'occupe enfin un peu dans cette seconde lettre de ce qui regarde « les réformes à opérer dans le rituel, des règles de police ecclésiastique sur les sépultures, sur les mariages, les sacremens, et la célébration des fêtes qui ne sont plus en rapport avec nos mœurs. » Il termine enfin en disant :

« Votre majesté peut être convaincue que tout mon temps et tous mes soins seront consacrés à terminer les objets qui ont des rapports essentiels avec le bien du service. Plusieurs fois les anciens souverains ont projeté et annoncé des changemens qu'ils n'ont pu jamais opérer. Dans les états voisins, on ne peut venir à bout de changer une liturgie. Il n'appartient qu'à votre majesté de tout entreprendre et de tout exécuter pour le bonheur et la gloire de la nation soumise à son empire et à ses lois (1). »

S'il partageait les appréhensions de son ministre à l'égard du jugement que les théologiens de la cour de Rome pourraient porter sur le nouveau catéchisme, l'empereur savait d'avance à quoi s'en tenir sur les dispositions du cardinal-légat. C'était d'accord avec Caprara qu'il avait rédigé cette septième leçon du quatrième commandement. L'abbé d'Astros a toujours repoussé l'honneur d'y avoir mis la main. Des hommes considérables, des ecclésiastiques dignes de toute créance qui existent encore dans le diocèse de Toulouse, se souviennent parfaitement d'avoir entendu l'abbé d'Astros, devenu cardinal, raconter comment le légat Caprara fut avec l'empereur le vrai rédacteur de ces développemens insolites donnés aux devoirs des Français envers le chef de l'empire (2). Ce qu'ils ont ignoré, ce dont ni M. Portalis, ni l'abbé d'Astros, ni les membres de la commission chargés de confectionner le nouveau catéchisme ne furent alors informés, et ce que le public de nos jours sera, je crois, étrangement surpris d'apprendre, c'est que loin d'être en rien autorisé par sa

(1) Lettre de M. Portalis à l'empereur au sujet du catéchisme, 11 mars 1806.

(2) *Vie du cardinal d'Astros, archevêque de Toulouse*, par le révérend père Causette, p. III.

cour à favoriser la création d'un nouveau catéchisme, le représentant du saint-siège à Paris avait reçu de Pie VII les ordres les plus formels pour agir dans un sens diamétralement opposé. La correspondance du cardinal Consalvi avec le cardinal Caprara ne permet à ce sujet aucun doute. Elle établit de la façon la plus authentique qu'en cette occasion comme en tant d'autres le légat, animé peut-être des meilleures intentions, non-seulement ne se conforma point à ses instructions, mais qu'il prit résolûment, lui d'ordinaire si timide, le contre-pied de la ligne de conduite qui lui avait été soigneusement tracée. Il y a plus : afin de n'être pas gêné par de nouvelles et plus impératives injonctions qui pouvaient lui arriver de Rome, il laissa le saint-père dans la plus complète ignorance de ce qui se passait à Paris; il ne se fit aucun scrupule de garder un absolu silence sur cette longue élaboration du catéchisme impérial qui se faisait sous ses yeux, de son consentement et avec sa pleine connivence. Voici exactement ce qui se passa entre la cour de Rome et son représentant à Paris.

A une époque qui doit remonter aux temps assez courts écoulés entre le consulat à vie et l'élévation de l'empereur au trône, le cardinal Caprara avait envoyé en communication à Rome un projet de catéchisme qui devait être, dans la pensée du gouvernement impérial, destiné à l'instruction religieuse des jeunes enfans en France. Il recommandait le plus grand secret au cardinal Consalvi, et sollicitait l'avis du saint-père sur ce travail, qui n'était autre probablement que celui dont nous avons déjà parlé, et qui était dû à l'un des théologiens de la légation romaine. Ainsi qu'il lui arrive fréquemment, la cour de Rome tarda longtemps à répondre. Peut-être ce retard était-il simplement imputable aux habitudes lentes et minutieuses des congrégations ecclésiastiques qui sont officiellement chargées d'examiner les affaires de cette nature. Peut-être y entraient-il aussi un peu de calcul et, de la part du Vatican, le secret désir de n'avoir pas à se prononcer sur des questions passablement épineuses, ou bien encore, si l'on s'en rapporte au secrétaire d'état de sa sainteté, peut-être fallait-il expliquer simplement ces délais prolongés par l'étude approfondie que méritait un objet de cette importance (1). Toujours est-il qu'au 18 août 1805 Caprara fut obligé d'insister de nouveau pour qu'on lui renvoyât de Rome le plus tôt possible le catéchisme qu'il avait précédemment communiqué. Dans sa dépêche, le légat témoignait ne pas bien savoir « si l'on peut donner à chaque évêque la faculté de se servir du catéchisme que chacun croira préférable, ou si le gou-

(1) Lettre du cardinal Consalvi au cardinal Caprara, 18 septembre 1805.

vernement français a le droit d'en déterminer un qui soit le même pour toute l'étendue de l'empire (1). » La question ainsi posée était assez embarrassante à résoudre pour le Vatican, toujours si désireux de voir établir partout l'unité et si naturellement porté à favoriser toutes les mesures qui y tendent. Avec sa finesse ordinaire, Consalvi soupçonna, à tort ou à raison, que cette démarche en apparence si simple et qui paraissait même dictée par un esprit de déférence pouvait cacher un piège tendu à la bonne foi du saint-siège. S'il n'en accusait point le légat lui-même, sa méfiance était très éveillée à l'égard de l'empereur, et rien ne le détournait de penser que la question posée sous forme de doute par le cardinal Caprara lui avait peut-être été suggérée par le souverain profondément habile dont Caprara servait alors aveuglément tous les desseins. La réponse du secrétaire d'état, péremptoire quant au fond, fut donc remplie dans la forme de la plus grande réserve et empreinte d'une extrême circonspection.

« Le saint-siège a toujours souhaité, disait Consalvi, l'uniformité dans la manière d'enseigner ou d'apprendre la doctrine chrétienne, et à cette fin le pape Pie V, en conséquence du décret du concile de Trente, avait ordonné l'impression du catéchisme romain pour les curés, le pape Clément VII celle du catéchisme de Bellarmin pour les enfans. Néanmoins la liberté du choix n'a jamais été enlevée aux évêques et particulièrement à ceux d'outre-monts, sous la réserve seulement de ce qui est prescrit par Benoît XIV dans la consitution *Etsi minimum*....., ch. 17. Ainsi, pourvu que l'on observe ces sages prescriptions du pape Benoît XIV, le saint-père, à l'exemple de ses prédécesseurs, ne s'opposera point à ce que les évêques de France adoptent chacun le catéchisme qu'il croira le plus convenable aux circonstances particulières de son troupeau; mais sa sainteté ne pourrait souffrir en aucune façon que quelque évêque fit choix d'un catéchisme qui aurait déjà été condamné par le saint-siège, ou qui, quoique n'ayant pas encore été condamné parce qu'il serait inconnu, contiendrait des doctrines corrompues ou seulement suspectes.

« Au second cas, c'est-à-dire si le gouvernement voulait donner la préférence à un catéchisme *ou peut-être en composer un nouveau et en imposer d'autorité l'usage aux évêques*, sa sainteté ne pourrait regarder cet acte que comme une injure faite au corps entier de l'épiscopat. Sa sainteté fait remarquer que le divin législateur a donné à ses apôtres seuls et aux évêques leurs successeurs *et non à d'autres* le pouvoir d'enseigner. Il s'agit de la doctrine de la foi dont Dieu a donné le dépôt à

(1) Dépêche du cardinal Caprara au cardinal Consalvi, cotée n° 210, 18 août 1805.

l'épiscopat et particulièrement au chef des évêques et des maîtres chargés d'enseigner à tous les fidèles, non-seulement pour ce qui regarde la substance du dogme catholique, mais encore pour ce qui regarde les mots, les expressions et la méthode, car celui qui a reçu le pouvoir d'enseigner a reçu également le pouvoir de choisir la méthode à suivre dans l'enseignement. Un seul mot peut avoir une grande influence sur la substance de la doctrine, et c'est pour des mots seuls, et sur l'usage qu'on en a fait, qu'il s'est élevé dans l'église de très graves discussions, qui n'ont pu souvent être terminées que par des définitions données par les conciles généraux ou par des jugemens apostoliques. *Il n'appartient donc pas au pouvoir séculier de choisir ni de prescrire aux évêques le catéchisme qu'il aura préféré.* Cela appartient au jugement seul de l'église. Ensuite sa sainteté pourrait encore bien moins tolérer en silence que le nouveau catéchisme que l'on proposerait aux évêques fût adapté à l'esprit du temps, comme on a lieu de le supposer. Le saint-père remarque avec une vive douleur que cet esprit du temps n'est que trop un esprit d'irrégion, d'incrédulité, ou tout au moins un esprit de nouveauté, d'indifférence et de penchant à adopter toutes les sectes chrétiennes. Il est impossible que l'empereur des Français, avec sa piété et sa religion, veuille suivre un pareil esprit, qui porterait d'ailleurs le désordre dans l'empire même, et donnerait occasion à des discordes et à des schismes qu'il a employé tant d'efforts à étouffer.

« Il sera donc digne du zèle de votre éminence que, comme évêque et comme légat du chef des évêques, elle s'emploie de tous ses moyens pour empêcher qu'un pareil catéchisme ne soit publié. S'il arrivait à votre connaissance que quelqu'un visât à surprendre la religion de l'empereur pour en obtenir l'autorisation de promulguer un catéchisme de cette espèce, que votre éminence n'hésite pas à prévenir sa majesté et à lui dire, au nom de sa sainteté, qu'elle se garde des auteurs de semblables conseils, et que le saint-père est persuadé qu'en matière de doctrine sa majesté impériale ne pense certainement pas à *s'arroger une faculté que Dieu confie exclusivement à l'église et au vicaire de Jésus-Christ.*

« Sa sainteté m'ordonne de dire à votre éminence pour sa gouverne que dans la partie du catéchisme renvoyée par ce même courrier qui a été lue et examinée, il s'est trouvé des inexactitudes, des défauts et beaucoup de choses qui auraient besoin d'être corrigées; mais, admettant qu'on eût la facilité et le temps de l'approfondir et de l'examiner en entier, le saint-père n'en éprouverait pas moins une grande répugnance à faire ce que n'a jamais fait aucun de ses prédécesseurs, à savoir de prescrire aux évêques d'une nation tout entière l'emploi d'un même catéchisme pour les enfans, et dont il ne serait pas permis à un prélat de se départir selon les besoins de leurs diocèses réciproques... »

Rien de plus clair, de plus précis, rien de plus impératif que ces termes de la dépêche du cardinal-secrétaire d'état prescrivant au nom de sa sainteté l'attitude que son légat devait prendre dans une affaire si importante, qui tenait une si grande place dans les pieuses préoccupations du souverain pontife. Cette manifestation solennelle de la volonté bien arrêtée de Pie VII était arrivée à son représentant à Paris, comme le prouve la date du 18 septembre 1805, longtemps avant que la commission ecclésiastique présidée par M. Portalis n'eût achevé ses travaux. Caprara était donc parfaitement à même de s'en servir pour arrêter toute chose, ou du moins pour calmer l'ardeur des membres de cette commission, la plupart fort dévoués au saint-siège. Il suffisait de leur montrer sa dépêche. La principale préoccupation du cardinal-légat fut au contraire de la tenir profondément secrète. Lorsque les travaux de la commission furent terminés, Caprara, qui n'avait point reçu d'autres instructions modifiant les premières, Caprara, qui n'avait pas mandé un seul mot à Rome de ce qui se passait sous ses yeux, annonça le 13 février 1806 à M. Portalis qu'il était autorisé à consacrer le nouveau catéchisme. Le 30 du même mois, il donna officiellement l'approbation solennelle et canonique qui précède le décret du 4 avril de l'empereur. Enfin parut non point encore le catéchisme même, mais un article dans le journal de l'empire annonçant qu'un catéchisme uniforme et obligatoire pour tous les diocèses de France allait être prochainement imprimé avec approbation officielle du cardinal-légat. Cette nouvelle tomba tout à coup au milieu de Rome apportée par la feuille française qui avait été distribuée à Paris le 5 mai 1806. Le secrétaire d'état avait été si bien tenu par le cardinal Caprara dans la plus complète ignorance de tout ce qui s'était passé en France depuis sa dépêche du 18 septembre 1805, qu'il commence d'abord par mettre en doute la vérité de la nouvelle contenue dans le journal de l'empire.

« Sa sainteté, écrit-il à Caprara, a lu dans les journaux un article relatif à la promulgation d'un décret du 4 avril sur le catéchisme général pour tout l'empire français et un décret de votre éminence qui approuve ce catéchisme et règle l'usage que tous les évêques de France doivent en faire. Votre éminence n'a rien écrit à ce sujet à sa sainteté qui l'ait autorisée à croire à l'existence de ce décret. Le saint-père se flatte que votre éminence n'aura pas perdu de vue tout ce que je lui ai signifié par son ordre dans ma dépêche du 18 septembre 1805 au sujet du catéchisme, lorsque, pour satisfaire à son très vif désir, je lui renvoyai celui qu'elle m'avait transmis sans qu'on eût pu en achever l'examen. Sa sainteté, dans l'hypothèse que la nouvelle donnée par les journaux serait



vraie, ignore si le catéchisme publié est le même que celui qui lui avait été soumis... Sa sainteté m'ordonne de dire à votre éminence que dans des objets aussi importans elle désire que vous preniez avant tout l'avis du saint-siège, puisqu'il vous sera toujours facile de répondre, sans blesser qui que ce soit et avec toute raison, que votre éminence a besoin de consulter d'abord sa sainteté, et l'on évitera ainsi tout ce qui pourrait causer le moindre déplaisir... »

Le cardinal-légit fit pour cette seconde dépêche ce qu'il avait fait pour la première ; il la tint complètement secrète.

### III.

C'est, à vrai dire, le fond même des choses qui est étrange dans cette affaire du catéchisme impérial, dont les détails les plus saillans sont pour la première fois révélés ici au public. Quant à la conduite tenue par les deux gouvernemens soit à Paris, soit à Rome, quant à l'attitude prise par les personnes mêlées à cet incident, elles n'ont rien qui puisse surprendre ceux de nos lecteurs qui ont pris la peine de suivre attentivement, dans cette étude déjà un peu longue, le développement des caractères et l'enchaînement des faits. Chacun des acteurs au contraire semble être d'un bout à l'autre resté fidèle à son rôle ordinaire. En faisant si longtemps attendre, en n'envoyant même pas du tout son avis sur le catéchisme qui lui avait été préalablement et confidentiellement soumis, le Vatican s'était conformé à l'une de ses plus anciennes et plus chères traditions. Jusqu'en ces derniers temps en effet, — où parfois elle a paru changer un peu ses allures, — l'église romaine n'a pas cessé de montrer la plus grande et, selon nous, la plus raisonnable répugnance à se laisser considérer, en matière de foi religieuse et de discipline ecclésiastique, comme une sorte de tribunal de consultation qui prononcerait conjecturalement et doctrinalement sur des questions théoriques que des événemens déjà accomplis n'auraient pas forcément imposées à sa juridiction. La lenteur qu'en pareilles occasions les congrégations cardinales mettent à formuler leur avis est proverbiale à Rome même, où personne n'est jamais pressé. A propos d'une affaire très délicate et très ardue dans laquelle ils savaient engagée l'ambition personnelle du terrible souverain de la France, il n'y avait pas grande hâte à espérer de la part de vieillards fort circonspects, un peu timides, qui se sont toujours regardés comme les gardiens du dépôt précieux de la foi. Nous doutons même que le prudent ministre de sa

sainteté les ait cette fois bien vivement pressés d'abrèger les délais accoutumés. Il était naturel que Consalvi aimât mieux se charger d'écrire lui-même diplomatiquement au représentant du saint-siège. Ayant vite compris de quoi il s'agissait, prévoyant avec une sorte de divination instinctive pour quelles fins l'empereur songeait à faire composer un nouveau catéchisme, le ministre de sa sainteté avait pris toutes les précautions qui dépendaient de lui, lorsqu'en termes si clairs il avait, au nom de Pie VII, enjoint à son représentant à Paris de détourner l'empereur d'un pareil dessein.

La chose une fois faite et le malencontreux catéchisme ayant paru non-seulement sans opposition de la part du légat, mais avec son approbation officielle et publique, il ne restait plus qu'une ressource au Vatican : démentir solennellement Caprara, le réprimander vertement et jeter ainsi dans l'église et dans l'état une immense perturbation. Ce sont là de ces extrémités auxquelles le saint-siège a rarement recours. Elles répugnaient particulièrement au caractère si doux de celui qui occupait en ce moment la chaire de saint Pierre. D'autres affaires, plus graves encore s'il est possible, dans lesquelles sa conscience de souverain pontife était à ses yeux plus directement engagée, réclamaient d'ailleurs à ce moment toute la vigilance et toute la fermeté de Pie VII. Ces affaires touchaient alors à leur crise définitive. Il ne parut ni prudent ni opportun au chef de l'église de se jeter dans une seconde complication et de fournir à l'empereur déjà si irrité des griefs nouveaux qui, à propos d'une question particulière à la France, pouvaient nuire à l'apaisement des discussions où se jouait en ce moment le sort de la chrétienté tout entière. Pie VII ne commit point cette faute. Il eut au contraire la sagesse de se résigner à ce qu'il ne pouvait plus désormais empêcher. Non-seulement il ne protesta point, mais il garda le silence, du moins à l'égard du gouvernement français. Toutefois la confiance déjà fort entamée que le Vatican accordait encore à son représentant à Paris ne résista point à cette dernière épreuve. A Rome, on avait pris son parti des complaisances infinies de Caprara envers l'empereur, on avait passé par-dessus ses défaillances quotidiennes au sujet des communications qu'il était chargé de transmettre au gouvernement français; on ne lui pardonna point le rôle joué dans cette affaire du catéchisme. Aux yeux de Pie VII et de Consalvi, l'ensemble de la conduite du légat à propos d'une question si grave, qui regardait la religion encore plus que la politique, constituait de sa part un véritable manquement à ses devoirs les plus essentiels soit comme ambassadeur, soit comme membre du sacré-collège. A partir de ce jour, le Vatican, tout en continuant à se servir pour les affaires courantes de l'intermédiaire de son re-

présentant officiel près de la cour des Tuileries, se mit à le considérer et à le traiter comme étant l'agent de l'empereur des Français plutôt que le sien propre. En cela, le Vatican ne se trompait guère. Telle avait toujours été la pente naturelle du cardinal Caprara. A l'époque dont nous nous occupons, son zèle à seconder sans réserve toutes les vues de Napoléon était arrivé à son comble. Ce n'avait pas été sans utilité pour sa politique qu'au moment où tant de magnifiques apanages ecclésiastiques s'étaient trouvés à sa disposition Napoléon avait doté l'ambassadeur de sa sainteté du riche évêché de Milan, et fait ainsi de lui un évêque français, son sujet et son obligé. Quand les devoirs résultant de cette double situation le sollicitaient à la fois dans des sens trop opposés, les hésitations de Caprara devaient être pénibles à sa conscience, et le combat devait être fort rude à soutenir. L'issue en fut toujours celle qu'avait prévue l'empereur. Le représentant du saint-siège finissait invariablement par incliner du côté de l'homme extraordinaire pour lequel il éprouvait (toute sa correspondance en fait foi) la plus vive et la plus sincère admiration, qui voulait bien à son tour lui accorder quelque amitié, et savait même, quand il était content des services de son archevêque de Milan, les reconnaître aussitôt par de sensibles marques de sa munificence. La récompense suivit de près cette fois les bons procédés dont le cardinal Caprara avait usé envers le chef de l'empire français. C'était le 11 mars 1806 que M. Portalis avait mandé à l'empereur l'approbation donnée par le légat à la septième leçon du quatrième commandement; le 23 mars de la même année, douze jours après, l'empereur écrivait au prince Eugène : « J'achèterai volontiers à Caprara son palais de Bologne; quand il me coûterait quelques centaines de mille francs de plus, j'en ferai le sacrifice pour retirer Caprara de l'abîme où il est. Chargez mon intendant de traiter de cet achat, que je ferai payer en plusieurs années en donnant des sûretés aux créanciers. Je connais tous les défauts de Caprara, je vous le recommande; c'est un des premiers et des plus constans amis que j'aie eus en Italie (1)... »

Tout n'était pas fini toutefois. On n'était encore qu'aux premiers jours de mai, le catéchisme nouveau avait été solennellement annoncé, il était universellement attendu; mais on ne le voyait point faire son apparition officielle. Pourquoi ce nouveau retard ajouté à tant d'autres? Ici se place un dernier épisode qui achève de donner son véritable caractère aux rapports alors existans entre l'empereur et les membres du clergé français. Nous le raconterons rapidement, non sans entrer toutefois dans quelques détails absolument nécessaires, car il est par lui-même tout à fait instructif.

(1) Lettre de l'empereur au prince Eugène, 23 mars 1806.

Ainsi qu'il était facile de le prévoir, un peu de bruit s'était produit, surtout dans le monde ecclésiastique, autour du nouveau catéchisme, à l'élaboration duquel trop de personnes avaient pris part pour que, par suite des indiscretions commises, il ne fût pas à l'avance un peu connu, au moins dans ses parties les plus essentielles. Le chapitre relatif aux devoirs des Français envers Napoléon, leur souverain, avait en particulier donné lieu, on le devine, à toute sorte de commentaires. Il s'en fallait de quelque chose que les membres du clergé, même parmi l'épiscopat, donnassent tous également leur entière approbation à cette singulière leçon du quatrième commandement. Aux yeux de quelques-uns, l'initiative prise par le pouvoir civil dans une affaire de cette nature était un véritable empiétement sur les fonctions du sacerdoce, et pouvait avoir les suites les plus fâcheuses. « Est-ce à lui, écrivait à l'un de ses amis M. d'Aviau, archevêque de Bordeaux, est-ce à lui de se mêler de ces questions-là? Qui lui en a donné la mission? A lui les choses de la terre, à nous les choses du ciel. Bientôt, si nous laissons faire, il mettra la main à l'encensoir, et peut-être voudra-t-il plus tard monter à l'autel. En vérité, cela ne se peut pas. *Principiis obsta, sero medicina paratur....* (1). » Sans s'exprimer aussi vertement que M. l'archevêque de Bordeaux, d'autres prélats avaient au fond même répugnance à faire enseigner dans leur diocèse les préceptes contenus dans le texte de la septième leçon du quatrième commandement; mais le moyen d'avouer une pareille répugnance et d'en exposer publiquement les motifs! Dans le clergé officiel, personne n'y songea un seul instant. On se rejeta d'un autre côté, et les critiques se portèrent sur certains points qui pouvaient donner également prise et se discuter avec moins de péril.

Napoléon, depuis qu'il s'était fait inspirateur de mandemens et rédacteur de catéchisme, n'avait pas si bien épousé les sentimens de sa nouvelle profession qu'il n'eût gardé encore quelque chose de l'ancien levain et retenu quelques façons de penser propres aux gens du siècle. C'est ainsi qu'il n'acceptait pas volontiers la doctrine « hors de l'église point de salut. » Bossuet, son évêque de prédilection, l'avait bien avancé dans la troisième leçon de la seconde partie de son catéchisme; mais Bossuet cette fois avait tort. L'empereur n'avait pas voulu que l'identité annoncée du nouveau catéchisme avec l'ancien ouvrage de l'évêque de Meaux fût poussée jusqu'à ce point. Il n'était donc question de rien de semblable dans

(1) *Histoire de M<sup>rs</sup> d'Aviau Du Bois de Sanzay*, par M. l'abbé Lyonnet, p. 549. Le courage de M. d'Aviau n'alla pas jusqu'à ne point approuver le nouveau catéchisme. Il ne s'agissait de rien de semblable en ce temps-là; mais sous différens prétextes ce prélat, dont nous aurons à louer plus tard la tranquille énergie, trouva moyen de se dispenser d'en faire usage dans son diocèse.

le catéchisme impérial. Ce fut à cette lacune que s'attachèrent de préférence les ecclésiastiques qui n'étaient point contents du travail de la commission présidée par M. Portalis. Les réclamations furent d'autant plus vives de leur part qu'ils espéraient faire ainsi repousser du même coup, avec l'ensemble d'un catéchisme si défectueux, cette leçon du quatrième commandement dont personne n'osait parler, qui n'en était pas moins présente à tous les esprits et faisait à elle seule, quoiqu'elle ne fût pas même nommée, tout le fond du débat. L'empereur et M. Portalis ne laissaient pas d'être un peu contrariés par cette opposition inattendue, latente et déguisée, qui se plaignait assez haut sans articuler pourtant le vrai mot de la chose. Bientôt elle fut soutenue par l'intervention soudaine d'un auxiliaire inespéré. Cet auxiliaire n'était autre que le cardinal Fesch lui-même.

Le cardinal Fesch, rappelé de Rome par l'empereur, était revenu en France un peu troublé, comme nous l'avons déjà dit, dans sa conscience de prêtre du rôle que son neveu lui avait, pendant son ambassade, fait jouer à l'égard du père commun des fidèles. Il était donc très disposé à donner à l'église romaine et en particulier à Pie VII la preuve que, dans les questions où la politique n'était pas directement engagée et qui touchaient aux principes professés par le saint-siège, le Vatican pouvait toujours compter sur lui. Sur la question alors pendante, qui a divisé beaucoup de bons esprits et n'est pas encore à l'heure qu'il est, si nous ne nous trompons, complètement fixée par les autorités compétentes, l'oncle de l'empereur était loin de penser comme son neveu. Dès qu'on lui eut donné au ministère des cultes connaissance du nouveau catéchisme, le cardinal Fesch consulta les membres les plus éclairés de l'ancien clergé français et parmi eux en première ligne l'abbé de Boulogne, auquel il demanda un travail par écrit sur les objections que pouvait soulever l'ouvrage sorti du sein de la commission ecclésiastique. Cet illustre orateur, que déjà la voix publique appelait à l'épiscopat, rédigea quelques notes dans lesquelles il releva certains articles défectueux qui s'étaient glissés dans le nouveau catéchisme. Il ne manqua pas d'insister surtout sur l'omission fâcheuse de la doctrine « hors de l'église point de salut, » doctrine enseignée dans tous les anciens catéchismes, et qui était chère aux membres du clergé catholique de France. Le cardinal Fesch, ayant trouvé fort justes et fort importantes les observations de l'abbé de Boulogne, courut sur-le-champ à Saint-Cloud pour les communiquer à l'empereur.

A cette nouvelle, les ecclésiastiques secrètement opposés à la leçon du septième commandement se flattèrent d'avoir victoire ga-

gnée, et qu'après cette conférence entre l'oncle et le neveu il ne resterait plus rien du nouveau catéchisme. Leur attente fut trompée et leur joie de courte durée. Le cardinal Fesch avait objection au chapitre du nouveau catéchisme qui reconnaissait la possibilité du salut pour les âmes nées en dehors de l'église catholique; mais il n'en avait aucune contre les développemens inattendus donnés au quatrième commandement. On ne sait pas en détail ce qui se passa dans l'entrevue de Saint-Cloud. Le résultat seul en est connu. « Le chef du gouvernement, dit M. Jauffret, tenait beaucoup à ce que le nouveau catéchisme fût partout favorablement accueilli à cause du chapitre qui le concernait; c'est pourquoi il donna des ordres pour qu'on modifiât les passages qui pouvaient faire suspecter la doctrine de ce livre. On rétablit même au chapitre de l'église les expressions : hors de l'église point de salut, que les éditeurs avaient cru devoir rendre autrement (1). » Il est facile de comprendre en effet que l'empereur ait eu dans cette circonstance de la peine à se défendre sérieusement contre son oncle. « Quoi ! pouvait lui dire avec une grande force de raisonnement le cardinal Fesch, vous voulez de la damnation éternelle pour ceux qui se tiennent en dehors de votre gouvernement, ou bien qui ont seulement le tort de n'être pas animés à l'égard de votre majesté d'un amour suffisant, et vous ne voulez pas que l'église menace d'une peine semblable ceux qui ne reconnaissent pas son autorité ! Cela serait contradictoire. » A cette argumentation *ad hominem*, il n'y avait trop rien à répondre. Comme il ne s'agissait après tout que de laisser damner quelques âmes de plus, l'empereur n'y regarda pas de trop près, et accepta la transaction qui était, comme à l'ordinaire, tout à son profit.

Les derniers obstacles ainsi levés, le catéchisme parut dans la première quinzaine d'août 1806, un peu avant la fête de l'empereur. Parmi les évêques français, le plus grand nombre applaudit. Tout prétexte ostensible étant désormais ôté aux opposans, qui d'ailleurs n'étaient pas bien nombreux, ils se résignèrent ou du moins gardèrent le silence jusqu'aux jours où, l'empereur étant tombé, il leur devint possible de le rompre sans danger.

D'HAUSSONVILLE.

(1) *Mémoires sur les Affaires ecclésiastiques du dix-neuvième siècle*, t. II. — *Vie du cardinal Fesch*, par l'abbé Lyonnet, t. II, p. 50.

---

LES

# ÉTATS DE BRETAGNE

---

I.

LA MONARCHIE FRANÇAISE EN BRETAGNE APRÈS LA RÉUNION.

---

Quoique le peuple français soit doué d'une puissance d'assimilation qui manque aux autres races européennes, l'œuvre de son unité ne s'est opérée qu'au prix des plus cruels déchirements. En venant se fondre dans le creuset où les jetèrent le sort des batailles et le hasard des successions princières, nos provinces ont supporté des souffrances dédaignées par l'histoire, comme le sont toujours les souffrances des vaincus. On peut admirer le travail séculaire accompli par la royauté capétienne entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, tout en éprouvant pour ces douleurs ignorées de profondes sympathies. Celles-ci sont plus naturelles encore chez l'écrivain lorsqu'il appartient à une contrée qui avait fait, le jour où elle s'est spontanément réunie à la France, la réserve formelle de ses principaux droits politiques et de sa législation civile tout entière.

Entre toutes les provinces de la monarchie, la Bretagne seule pouvait se prévaloir d'un pareil titre. A partir du règne de François I<sup>er</sup>, à l'heure même où le pouvoir absolu poussait ses plus profondes racines sur tout le territoire, la péninsule armoricaine substituait à la souveraineté toute viagère des héritiers directs de la reine-duchesse une union perpétuelle dont les conditions, nulle-

ment susceptibles de controverse, avaient été arrêtées de concert entre les représentans du peuple breton et les mandataires de la couronne. Ce fut ainsi qu'au milieu de l'incertitude de tous les principes et de tous les droits, caractère dominant de l'ancien régime, la Bretagne se trouva en mesure de rappeler presque tous les jours les termes précis d'un engagement bilatéral renouvelé de règne en règne par les princes qui l'ont le plus audacieusement violé.

A dater de 1532, ce petit pays posséda à peu près seul en Europe ce que nous appellerions aujourd'hui une charte constitutionnelle. Depuis cette époque jusqu'à la révolution de 1789, l'histoire de cette province presque toujours agitée n'est guère que celle de ses longs efforts pour faire respecter des institutions très imparfaites sans doute, mais qui, à tout prendre, consacraient la plupart des principes dont la proclamation garantit la liberté politique. Un tel spectacle, si modeste que soit le théâtre sur lequel il se déroule, ne saurait demeurer indifférent à quiconque croit encore au droit et à la justice. Jamais peuple n'a défendu des franchises fondées sur des titres plus authentiques, et ne les a défendues avec une plus loyale sincérité. Durant le cours de la lutte légale qui commença sous Henri IV pour finir sous Louis XVI, la Bretagne vit ses droits de plus en plus méconnus. On avait cessé de comprendre à Versailles jusqu'au sens des réclamations qu'adressaient à la couronne soit les états, soit le parlement de Rennes, tant les résistances paraissaient inadmissibles, quelle qu'en fût la nature et sur quelque titre qu'elles se fondassent!

Ce pays avait pourtant donné le plus éclatant témoignage de fidélité à sa parole dans des circonstances critiques où tout semblait conspirer pour l'en dégager. La Bretagne avait rencontré des facilités pour reprendre, durant les troubles de la ligue et lors de l'avènement au trône d'une branche royale étrangère au sang de ses anciens ducs, cette indépendance dont les souvenirs étaient fomentés pendant cette crise même par le gouverneur qu'avait donné au duché l'imprudence de Henri III. Cependant elle refusa de servir l'ambition du duc de Mercœur, et ne parut pas saisir les conséquences que ce prince entendait tirer dans son propre intérêt des droits de la maison de Penthièvre et de l'extinction de la postérité d'Anne de Bretagne. En présence de vues que la Bretagne dut affecter de ne point comprendre pour n'avoir pas à les repousser, la position de cette province devint singulièrement délicate. Elle s'était en effet trouvée conduite par l'ardeur de ses sentimens catholiques à engager une lutte terrible contre la royauté du roi de Navarre; elle avait mis aux mains du duc de Mercœur une force immense, et c'était de cette force même que ce prince aspirait à se



servir afin d'accomplir des projets répudiés par la sagesse du pays. Placé entre un chef dont il soupçonnait les vues intéressées et les auxiliaires espagnols appelés par celui-ci sur un territoire dont ils cherchèrent bientôt à s'emparer pour leur propre compte, ce petit peuple fit preuve d'une rare prudence; il sut, en maintenant à la guerre contre la royauté protestante un caractère exclusivement religieux, résister tout ensemble et à des espérances décevantes et aux irritations qui sont la conséquence ordinaire d'une longue lutte. La Bretagne n'hésita pas un moment dans sa fidélité à la France en combattant Henri IV, et quand ce prince se fut incliné devant la volonté de la nation dans la basilique de Saint-Denis, le duc de Mercœur eut à lutter à la fois et contre l'indifférence du pays pour des projets qui n'intéressaient plus ses croyances et contre les vues d'alliés étrangers aspirant à devenir ses dominateurs. Henri IV n'eut pas de province plus fidèle, quoique le Béarnais se soit montré pour elle plus prodigue de mots heureux que de mesures réparatrices, et qu'elle eût à guérir des blessures dont la profondeur n'a pas encore été révélée.

Lorsque les deux minorités orageuses de ses successeurs rendirent aux grands du royaume des espérances trompées par l'énergie de Richelieu et la prudence de Mazarin, la Bretagne opposa la résistance obstinée de l'honnêteté et du bon sens aux tentatives des tristes ambitieux dont elle avait pénétré l'égoïsme et la nullité politique. Sous la fronde, elle demeura soumise et paisible, profitant alors largement du bénéfice de ses institutions particulières, qui ne furent jamais plus respectées que sous Louis XIII et durant les premières années du règne de Louis XIV.

Mais quand l'autorité royale eut triomphé des dernières résistances seigneuriales, quand le souverain apparut aux yeux des peuples comme le seul représentant de leurs intérêts, la Bretagne cessa de rencontrer près du pouvoir les ménagemens qu'on n'avait pu lui refuser dans les temps difficiles, et qu'elle avait si bien reconnus en fermant l'oreille aux suggestions de tous les brouillons de cour. Louis XIV étendit sur elle le niveau de sa puissance absolue, et Colbert se montra bien plus inflexible que ne l'avait été Richelieu. Les ministres ne tardèrent pas à considérer ce pays, qui rappelait à chaque tenue d'états ses privilèges et osait se prévaloir de ses droits au milieu de l'universel silence, comme professant des principes incompatibles avec le respect dû à la majesté royale. Si les secrétaires d'état comptèrent quelquefois par prudence avec une grande province à laquelle demeurait encore le droit de se plaindre, ce fut en s'indignant de cette exception, presque scandaleuse à leurs yeux, tant l'intervention du pays dans son propre gouvernement leur

semblait incompatible avec cette centralisation administrative que la couronne prétendait imposer comme complément à l'unité politique!

Depuis le ministère de Colbert, le contrat d'union négocié aux états de 1532 apparut sous l'aspect d'un traité humiliant signé par la royauté. Subordonner à la délibération et au vote régulier d'une assemblée représentative l'octroi périodique des subsides et l'établissement de l'impôt était d'ailleurs impossible pour Louis XIV, qui avait fait de la guerre de conquête et des grands travaux publics le double ressort de son gouvernement. Les intendans et les gouverneurs s'inspirèrent d'un bout à l'autre du royaume des idées dominantes à la cour, idées qui avaient donné à la France une constitution militaire si forte en lui préparant un tempérament politique si faible. Le duc de Chaulnes parut aux états de Bretagne dans la même attitude que son jeune maître au parlement de Paris, et les exigences financières sans cesse croissantes provoquèrent des bords de la Loire au fond de la Cornouaille un soulèvement général, suivi d'une répression atroce, dont les détails ont échappé à l'histoire. Un seul résultat est demeuré constaté par celle-ci, c'est qu'après l'insurrection de 1675 le silence se fit dans cette province comme dans les autres, de telle sorte que l'autorité royale, dégagée de toute résistance, ne put désormais imputer ses embarras qu'à ses propres fautes.

Le grand roi, qui avait fait payer si cher à la France la gloire dont il l'avait comblée, reposait à peine dans sa tombe que les Bretons revendiquaient sous la régence des droits dont ni les cœurs ni les consciences ne s'étaient détachés un moment. Une fois encore la répression fut sanglante; mais le pouvoir était alors trop affaibli par le cours tout nouveau imprimé à l'opinion pour rester longtemps redoutable, lors même qu'il parlait du haut d'un échafaud. Durant le règne de Louis XV, les états engagèrent contre les édits royaux et les arrêts du conseil une lutte très vive, quoique respectueuse. Commencée sous le gouvernement du maréchal de Montesquieu, cette lutte continua sous celui du maréchal d'Estrées pour prendre sous le duc d'Aiguillon toute la véhémence et parfois aussi toute l'injustice qui caractérisent les querelles de partis. Les passions parlèrent assez haut pour faire taire les intérêts, les questions de choses disparurent devant les questions d'hommes, et l'on finit par poursuivre la victoire sans s'inquiéter du prix auquel on pouvait la remporter. Les états de Bretagne, adversaires d'autant plus dangereux qu'ils ignoraient la portée de leurs coups, firent à la monarchie des blessures profondes en conservant la plénitude de leur dévouement à la royauté, que leurs membres servaient rare-

ment à la cour, mais constamment aux armées. Ils ne tardèrent pas à se voir suivis et dépassés par la magistrature dans cette guerre acharnée, dont le terme fut l'abîme où s'engloutit la Bretagne avec tous les vieux droits qu'on avait prétendu lui conserver.

Le pouvoir royal, qui avait souvent triomphé de l'opposition des états en entretenant dans leur sein la résistance habituelle du clergé et du tiers contre la noblesse, les gouverneurs, accoutumés à chercher dans le parlement de la province un point d'appui contre la représentation nationale, s'aperçurent avec une sorte d'effroi qu'un accord longtemps réputé impossible tendait à s'opérer entre toutes ces forces dissidentes sous une pression extérieure qui devenait irrésistible. A cette soudaine révélation, le pouvoir commença par se montrer d'autant plus violent qu'il était plus faible; mais il ne tarda pas à vouloir racheter ses violences par ses concessions, celles-ci demeurant d'ailleurs aussi stériles que l'avaient été ses menaces, parce qu'elles ne suffisaient plus aux nouveaux désirs dont les limites reculaient d'heure en heure. Alors se produisit le plus étrange spectacle : on vit des gentilshommes assis sur les sièges fleurdelisés du parlement, de braves officiers qui tous auraient donné pour la monarchie la dernière goutte de leur sang, porter à celle-ci les premiers coups et saper de leurs propres mains les seules digues qui contiennent encore le flot déjà frémissant de la multitude. Les protestations des états de Bretagne, les actes et les paroles des magistrats de cette province allèrent par tout le royaume, de 1756 à 1788, éveiller des passions qui n'avaient pas encore conscience d'elles-mêmes, et des hommes qui n'avaient songé qu'à maintenir avec obstination tous les droits consacrés par le passé se trouvèrent transformés en instrumens d'une révolution dont la plupart auraient désavoué les conséquences même les plus légitimes, s'ils avaient pu les soupçonner. Durant les trente années qui précédèrent la crise de 89, cette vieille terre gronda comme un volcan tout prêt à s'allumer, et ce fut dans la patrie de l'armée catholique et royale, entre le berceau de Charette et celui de George Cadoudal, que commença l'explosion qui allait renverser la religion et la royauté.

La péripétie qui substitua en Bretagne la revendication très soudaine du nouveau droit constitutionnel aux longs efforts tentés pour la conservation du vieux droit historique fut dramatique et rapide. La bourgeoisie et la noblesse, pleinement d'accord la veille pour résister à toutes les injonctions de la cour, mirent l'épée à la main l'une contre l'autre sitôt que la convocation des états-généraux les eut conduites à poser dans l'enceinte où elles délibéraient en commun les problèmes qui se rapportaient au mode de représentation

du tiers et au nombre des députés qu'il enverrait à la future assemblée nationale. Désespérée en voyant succomber, sans trouver aucun moyen de la défendre, l'antique constitution pour laquelle elle avait livré tant et de si généreux combats, la noblesse bretonne commettait en 1789 la faute irréparable de ne point paraître aux états-généraux, et quelques mois plus tard la Bretagne disparaissait dans la tempête, de telle sorte que, de tant de champions si longtemps ligués pour défendre ses libertés contre les entreprises de la monarchie, aucun ne se rencontra plus à l'heure décisive pour défendre son existence contre la révolution.

Cette histoire d'un petit peuple toujours fidèle à lui-même, et dont les amères déceptions sortirent de l'excès de cette fidélité, se prolonge durant deux siècles pour s'achever dans la catastrophe où s'éroule avec ce peuple lui-même la puissante monarchie qu'il a si longtemps combattue. La Bretagne succombe sous le poids de son adversaire terrassé, et de tant de luttes engagées avec une si parfaite sincérité il ne lui reste bientôt plus que des souvenirs qu'il faudrait prendre pour des remords, si l'on en jugeait par l'héroïque expiation qui suivit.

On a le cœur serré en retrouvant sur les tables mortuaires de Quiberon la plupart des noms inscrits au bas des fières remontrances adressées peu d'années auparavant dans les états de Saint-Brieuc à cette royauté française qui allait périr avec la Bretagne; mais si la pensée des guerres civiles, dernier terme de tant d'espérances, répand sur ce tableau une sorte de tristesse en harmonie avec le paysage mélancolique qui l'encadre, l'étude de ces temps tout pleins des combats engagés par nos pères pour la liberté et pour le droit n'en demeure pas moins digne d'attention. Rien de plus fortifiant que de suivre à travers les transformations des mœurs et des intérêts la trace des idées qui leur survivent. Il est bon de savoir que d'autres générations ont eu l'instinct confus de nos besoins, et qu'elles ont poursuivi à leur manière la solution des problèmes qui nous tourmentent. On est plus juste envers elles, on les respecte davantage, lorsqu'on les voit succomber en recherchant les garanties politiques auxquelles nous aspirons nous-mêmes. On reprend espérance et courage en entendant sortir de la tombe des aïeux des paroles oubliées, quand ces paroles constatent qu'ils nous approuveraient dans nos poursuites, et que leur esprit est avec leur postérité.

Établir une fois de plus que le despotisme est de fraîche date et que l'active participation du pays à son propre gouvernement est l'impérieux besoin de tous les peuples honnêtes, faire remonter jusqu'à la monarchie absolue l'arbitraire administratif dont nous

souffrons sans l'avoir fondé, telle est la double pensée dont sont sorties ces études. On y pourra observer le gouvernement antérieur à 89 dans ses maximes comme dans ses pratiques, en acquiesçant, sans moins en détester les crimes, une conviction plus intime de l'impérieuse nécessité de la révolution française. En exposant les annales fort peu connues d'une grande province depuis les temps qui suivirent la réforme religieuse jusqu'à ceux qui précédèrent la chute de la monarchie, j'aurai à montrer la vie des différentes classes de la société sous cet ancien régime auquel l'école révolutionnaire prête trop souvent des torts qu'il n'eut pas, et l'école monarchique des mérites qu'il n'eut pas davantage. Si j'y parviens, cet essai pourra donner de ce qu'était la France de nos pères dans sa variété confuse une idée vraie et peut-être nouvelle.

Après cette vue d'ensemble et ces considérations générales, je puis entrer maintenant dans l'étude des faits, et avant d'exposer ce que fut l'ancien régime dans cette grande province je rappellerai les conditions attachées à la réunion de la Bretagne à la couronne, réunion commencée par le mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII, gravement compromise par les clauses de son second mariage avec Louis XII, et définitivement consommée par le gouvernement de François I<sup>er</sup>.

Les états de Vannes prirent une résolution patriotique et sensée lorsqu'ils demandèrent à François I<sup>er</sup> « d'induire par union perpétuelle icelui pays au royaume de France, afin que jamais ne s'émût guerre, dissension ni inimitié entre eux (1). » Ils garantirent l'avenir autant que cela est donné à la prudence humaine en obtenant, pour prix d'un consentement que personne ne leur constestait alors la faculté de refuser, l'engagement « d'entretenir et garder les droits, libertés et privilèges du pays assurés tant par chartes que autrement. » La joie du peuple breton fut donc naturelle lorsqu'à la suite de ces grandes transactions le jeune dauphin de France, petit-fils d'Anne de Bretagne, fit une magnifique entrée à Rennes par permission du roi son père, « administrateur usufruitier du duché en qualité de vrai duc et propriétaire du pays de Bretagne. »

Bertrand d'Argentré avait assisté dans son enfance aux solennités qu'il se complait à rappeler cinquante ans plus tard dans le tumulte des guerres civiles. C'est de son style le plus coloré qu'il a décrit ces pompes populaires et les pieuses cérémonies du sacre ducal depuis l'instant où le jeune prince, revêtu d'une tunique de pourpre fourrée d'hermine, entra selon l'antique usage en l'église cathédrale de Saint-Pierre « pour y veiller tout au long la nuit jusques

(1) D'Argentré, *Histoire de Bretagne*, liv. xiii, chap. 70.

après matines. » Le vieil historien éprouve d'ailleurs une peine visible à se résigner à cette abdication. La postérité est plus juste qu'il n'a pu l'être lui-même envers les hommes qui la consentirent, et l'équité avec laquelle nous apprécions aujourd'hui l'œuvre de 1532 conduit à reconnaître qu'en renonçant dans l'intérêt de son repos à l'indépendance que lui avaient formellement réservée pour l'avenir les clauses du second contrat de mariage de la reine-duchesse, la Bretagne rendit à la France un service immense. Il est à peine nécessaire de dire quelles désastreuses conséquences aurait amenées pour la monarchie une pareille séparation accomplie tandis que Charles-Quint ou Philippe II dominait l'Europe. Qui ne pénétre le cours tout différent qu'aurait pu prendre l'histoire du monde moderne, si, par l'extinction de la postérité d'Anne de Bretagne, la France avait été exposée au péril de voir se relever dans la péninsule bretonne une souveraineté placée dans les conditions de vassalité où s'était trouvé le duc François II vis-à-vis de Louis XI, et si les rois de la maison de Bourbon, au lieu de s'avancer vers les Pyrénées et vers le Rhin, avaient dû recommencer sur les bords de la Loire l'œuvre des princes de la maison de Valois?

Personne n'ignorait ceci au xvi<sup>e</sup> siècle. De là l'effroi général qui saisit tous les corps de l'état lorsque sous Louis XII on put craindre un moment de voir Charles de Luxembourg obtenir au préjudice du duc d'Angoulême la main de la princesse Claude, qu'Anne de Bretagne, sa mère, entendait assurer au jeune prince qui fut plus tard Charles-Quint. François I<sup>er</sup> et le chancelier Duprat purent présenter à bon droit l'acte d'union comme leur plus grande œuvre politique. Cet acte est la principale chose qui soit restée de ce long règne théâtral; mais ce qui était évident pour tous les contemporains au xvi<sup>e</sup> siècle avait cessé de l'être pour l'âge suivant. Lorsque la royauté eut absorbé en elle tous les droits, ses serviteurs malavisés voulurent effacer un souvenir qui impliquait l'existence d'un titre antérieur au sien. Une meute d'historiens et de pamphlétaires, en tête de laquelle on regrette d'avoir à placer l'abbé de Vertot, fut gagée pour lacérer l'histoire de Bretagne de manière à restituer le bénéfice du passé à ce pouvoir sans bornes auquel allait bientôt manquer l'avenir.

Attaquée chaque jour dans ses institutions par les lettres de cachet et les arrêts du conseil, la Bretagne eut à défendre ses annales contre les plus insolentes entreprises de l'érudition salariée. Ses premiers rois furent transformés en lieutenans de Clovis, ses ducs cessèrent d'être des ennemis pour devenir des rebelles en insurrection contre leur souverain légitime. Le contrat d'union consenti par la province avec la plus entière liberté fut présenté comme

un acte tout gratuit du bon plaisir royal, qui ne comportait aucune condition. C'est à peu près la substance des nombreux écrits par lesquels, depuis le ministère de M. d'Argenson jusqu'à celui de M. de Maupeou, la chancellerie française répondait aux délibérations des états et aux remontrances encore plus accentuées du parlement (1).

Les conditions attachées à l'union proclamée aux états de Vannes n'ont, selon la presse officieuse de ce temps, d'autre valeur que celle d'un engagement moral spontanément pris par nos rois, car les représentans du pays n'étaient ni en droit ni en mesure de traiter avec eux. La Bretagne fut comme toutes les autres provinces du royaume un grand fief indûment détaché de la couronne durant l'anarchie féodale, fief que nos rois conservaient toujours le droit, pour ne pas dire le devoir de réintégrer. Si les preuves de la conquête sont beaucoup plus rares dans cette province que dans les autres sous les deux premières races, elles suffisent cependant pour établir le droit des suzerains. D'ailleurs, en faisant monter au XIII<sup>e</sup> siècle sur le trône ducal des princes issus du sang capétien, la Bretagne avait implicitement reconnu sa dépendance de la monarchie française, et s'était rattachée au tronc par l'adoption d'un de ses rameaux. Le contrat de mariage de Louis XII avec la dauphine Anne fut un acte nul en soi, du moins dans les stipulations qui reconnaissent à une province le droit de se séparer du corps de la monarchie. Ce droit avait été aliéné par le premier mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII, puisqu'il est de principe en matière féodale que le fief servant est absorbé et assujéti par le fief dominant, lorsqu'il lui a été un seul moment incorporé. François I<sup>er</sup> n'avait donc à accepter aucune condition pour régler une situation fixée antérieurement, et qui ne pouvait être infirmée par des réserves contraires au droit public du royaume.

A ces subtilités empruntées à la jurisprudence féodale, il était trop facile de répondre. La souveraineté des ducs de Bretagne, que leur vassalité fût plus ou moins étroite, avait brillé d'un assez sombre éclat dans les annales de la France durant les longues guerres du XV<sup>e</sup> siècle pour ne pouvoir pas être contestée, et rien n'était plus étrange que de voir les ministres de Louis XV nier des droits que les ministres de François I<sup>er</sup>, mieux placés pour les juger, avaient authentiquement reconnus en s'attachant à les éteindre. Le contrat de mariage de 1498 avec Louis XII, où ces droits étaient plus spécialement consacrés, stipulait qu'à la mort du roi et de la reine, « pour

(1) Voyez, entre beaucoup d'autres, les trois lettres du contrôleur-général de Laverdy à M. d'Amilly, premier président, réunies sous ce titre : *Preuves de la pleine souveraineté du roi sur la province de Bretagne*; Paris 1765.

que la principauté de Bretagne ne soit et ne demeure abolie pour le temps à venir, il a été accordé que le second enfant mâle ou les filles à défaut des mâles qui isseront de ce mariage seront et demeureront princes de Bretagne pour en jouir et user comme ont coutume de faire les ducs, en faisant par eux aux rois les redevances accoutumées. » Si le vote de l'union n'était venu changer le cours régulier des choses, à la mort de François I<sup>er</sup> la souveraineté de ce pays aurait donc reposé sur la tête de la reine Claude, fille aînée d'Anne de Bretagne; en cas de prédécès de celle-ci, elle aurait passé sur celle de son second fils, et à défaut d'un second héritier mâle sur celle de sa fille Marguerite, duchesse de Savoie. Les états de Bretagne auraient eu le droit évident de se joindre à cette princesse pour réclamer l'exécution du contrat, dont toutes les stipulations avaient été combinées par la reine Anne de manière à rendre dans l'avenir la séparation inévitable. Après les descendants de la reine Claude, Renée, duchesse de Ferrare, sa sœur, était en mesure de se présenter, et son droit n'était méconnu par aucun contemporain. De plus les descendants de Charles de Blois et de Jeanne de Penthièvre avaient formellement réservé leurs prétentions, et celles-ci étaient alors jugées assez sérieuses pour que trois ans après l'union François I<sup>er</sup> estimât prudent de les éteindre en les achetant (1). Aux états de Vannes, la Bretagne céda donc à la couronne un droit qui n'était alors contesté par personne; ce pays put donc imposer des conditions à une cession aussi profitable à la monarchie, et celle-ci se trouvait manifestement obligée vis-à-vis des populations bretonnes par tous les principes du droit international.

L'union modifia peu le gouvernement qui régissait la Bretagne. Le duc d'Estampes, issu de la maison de Brosse-Penthièvre, gouverna prudemment ce pays sous Henri II comme sous François I<sup>er</sup>, et les franchises bretonnes paraissent avoir été à cette époque généralement respectées. Les trois ordres étaient ordinairement réunis chaque année à Rennes, à Nantes, à Vannes ou à Vitré. Cette réunion était provoquée par des lettres patentes du roi adressées au gouverneur, lettres énonçant avec le nom des commissaires royaux les questions principales sur lesquelles le monarque appelait l'attention de l'assemblée; elles indiquaient aussi le plus souvent le chiffre du don que réclamait le roi du dévouement des états, chiffre qui variait chaque année avec les circonstances politiques que ses commissaires avaient mission d'exposer. Ces lettres étaient communiquées par le gouverneur aux évêques et aux abbés formant le premier ordre, aux barons et aux gentilshommes auxquels leur

(1) Traité de Crémieu du 23 mars 1535.



naissance donnait accès aux états, enfin aux villes et communautés formant l'ordre du tiers.

La perte des procès-verbaux des états, dont la série régulière ne se retrouve qu'à partir de 1567, laisse une lacune de trente années à peu près dans les débats de ces assemblées. On peut inférer cependant du silence de d'Argentré, gardien jaloux de tous les privilèges constitutionnels de sa patrie, que le droit capital des états, celui de voter les subsides, s'exerça dans toute sa plénitude malgré la difficulté des temps. Cet historien déplore souvent en effet, mais sans jamais les condamner, les sacrifices pécuniaires que dut s'imposer la Bretagne sous les règnes de François I<sup>er</sup> et de Henri II pour sauver l'intégrité du territoire français. Tout en trouvant l'union fort lourde, il n'attaque pas la manière dont la royauté exerçait alors sa souveraineté sur la province, qui lui apportait sans murmurer le tribut de son or comme celui de son sang. On trouve d'ailleurs dans les *Actes de Bretagne* divers états de finances rédigés par les commissaires royaux, approuvés par les trois ordres, états subdivisés en nombreux chapitres, et qui contiennent des détails aussi minutieux que pourrait le faire un budget moderne (1).

Une seule contestation sérieuse au point de vue financier paraît s'être produite durant le long règne de François I<sup>er</sup>. Comme ce débat caractérise et l'époque et le pays, il convient d'en faire connaître le motif dans les termes mêmes où l'expose le noble juriconsulte qui consacrait à l'histoire les rares loisirs d'une carrière toute remplie par l'étude des lois. Les extrémités auxquelles la France s'était trouvée conduite par sa lutte contre Charles-Quint déterminèrent en 1543 l'établissement d'un impôt dit des villes closes, dont le produit fut affecté à la solde de 50,000 hommes de pied. A l'incitation des membres du tiers-état, le gouverneur imagina de faire concourir au paiement de cet impôt, établi d'ailleurs régulièrement, quelques nobles d'ancienne extraction « sous couleur que partie d'entre eux tenaient office de judicature et les autres faisaient profession d'avocats, prétendant que de telles tailles ne pouvaient être exemptes que les nobles vivant noblement et continuellement suivant les armes. Sur quoi s'étant mû procès, fut cette imposition rejetée, et déclaré que les gentilshommes exerçant état de judicature ou plaidant pour parties ne contrevenaient à l'état de noblesse et devaient jouir de tous les privilèges d'icelle,

(1) M. Daru a reproduit le budget de 1534, arrêté dans l'année qui suivit l'union. Il est divisé en recettes et dépenses, et fait monter les revenus du roi, nets des charges de perception et des gages de tous les officiers royaux dans le duché, à la somme de 450,000 liv. tournois, ce qui équivaut, d'après la valeur du marc d'argent, à 1,800,000 fr. environ de notre monnaie. — *Histoire de Bretagne*, t. III, liv. ix.

car anciennement par la coutume de Bretagne n'était permis qu'aux nobles avoir l'administration de justice, en étant lors incapables les roturiers. Cette coutume n'était sans raison appuyée de l'autorité des plus excellens philosophes et politiques qui aient été, à savoir Aristote en sa *Politique*, Platon dans *Alcibiade*, Boëce en sa *Consolation philosophique*, lesquels n'ont voulu autres seigneurs et juges aux républiques que ceux qui étaient de noble génération, blâmant les Lacédémoniens, l'état desquels fut ruiné pour avoir mis gens non nobles et de basse condition aux gouvernemens et charges publiques, la noblesse ayant une nécessité empreinte de ne forligner de la vertu de ses ancêtres, étant toujours en vue d'un désir et recommandation de vrai honneur, combien qu'en autres états et conditions d'honneur la vertu se fasse aussi connaître assez souvent (1). »

Dans une contrée et dans un temps où de telles doctrines pouvaient être hautement professées, la magistrature était assurée d'acquérir honneur et influence. Lorsque par son édit de 1553 Henri II eut définitivement constitué le parlement de Bretagne, qui n'avait été jusqu'alors qu'une sorte de commission permanente des états, les plus vieilles races de la province s'empressèrent d'y acheter des charges. La distinction à peu près générale ailleurs entre la noblesse d'épée et la noblesse de robe ne s'établit point en Bretagne, et cette égalité de la toge avec les armes, qui assurait à la magistrature bretonne une haute autorité morale, explique fort bien le caractère politique que prit plus tard le parlement de Rennes; elle fait comprendre l'entente facile qui s'établit pour la défense des droits de la province entre ce corps et les états dans le courant du xviii<sup>e</sup> siècle.

Les idées développées par d'Argentré, si étranges qu'elles soient pour nous, étaient d'ailleurs celles de tous ses contemporains. Éguiner Baron, François Duaren, célèbres jurisconsultes bretons de ce temps-là, n'éprouvaient, encore qu'ils appartenissent à la roture, aucune surprise en entendant le vieux sénéchal tenir ce langage empreint de fierté, mais exempt d'insolence. Dans les idées qui dominaient alors, le noble était l'homme politique complet, car lui seul exerçait dans toute leur plénitude les trois grandes fonctions sociales, administrer, juger et combattre. Couvert de sa cotte de mailles ou bien assis sur son tribunal, le gentilhomme du moyen âge était dans la même situation que le citoyen romain, auquel le droit antique conférait le monopole de la souveraineté nationale. Quoiqu'en Bretagne l'accord fût certainement plus intime que dans

(1) *Histoire de Bretagne*, XIII, ch. 71.

les autres provinces entre les populations rurales et la classe maîtresse du sol, parce qu'aucun souvenir de conquête ne s'élevait pour les séparer, nulle part ailleurs la doctrine sortie du moule féodal ne s'était produite et maintenue dans une plus rigoureuse pureté. La manière dont les masses entendaient et acceptaient les droits du gentilhomme laisse fort bien comprendre pourquoi les états de Bretagne finirent par donner accès dans leur sein à quiconque pouvait justifier de la simple qualité de noble. Le gentilhomme à l'épée de fer, qui avait quitté sa charrue pour paraître aux grandes assises de son pays, s'y montrait en vertu d'un titre égal à celui des neuf grands barons de la province, à peu près comme le pauvre citoyen de la *Suburra* arrivait au forum pour voter dans les comices entre le descendant des Jules et celui des Claudius. C'était une sorte de suffrage universel appliqué à quiconque avait obtenu l'initiation au droit politique du temps.

Si les états se montrèrent sévères gardiens de leurs prérogatives financières, ils laissèrent promptement tomber en désuétude plusieurs privilèges importans garantis à la province par Louis XII et par François I<sup>er</sup>, soit que ces privilèges fussent manifestement incompatibles avec l'intérêt de la monarchie, soit qu'il répugnât à leur honneur de les invoquer. Au nombre des articles le plus promptement mis en oubli figure au premier rang celui qui subordonnait au consentement des états l'emploi hors de Bretagne des milices, du ban et de l'arrière-ban de la noblesse, enfin des compagnies d'hommes d'armes à la solde des seigneurs bretons. Je n'ai rencontré nulle part la trace d'une observation faite par les états relativement à la destination donnée par le roi aux forces militaires de la province, réserve d'autant plus remarquable qu'il n'est guère de session où des débats très vifs ne se soient engagés entre les commissaires royaux et les trois ordres à propos des garnisons françaises établies dans les places fortes de la Bretagne. Le mode de casernement de ces troupes provoquait en effet des plaintes et des récriminations continuelles, et les états ne parvinrent à amortir ces difficultés que par la création d'un fonds général d'abonnement voté dans le courant du xviii<sup>e</sup> siècle. De ce silence sur les questions militaires et de ces débats fréquens sur les intérêts financiers, on peut inférer que les états n'hésitèrent point à abandonner dès l'origine à la couronne l'entière disposition des forces armées.

Indépendamment de sa part dans la défense commune, ce pays avait une obligation particulière sur laquelle on voit que l'attention des trois ordres demeure constamment attachée. Il lui fallait défendre un littoral immense, qui, durant la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, fut constamment menacé, car la France fut presque toujours

en guerre à cette époque soit avec l'Espagne, soit avec l'Angleterre. La lutte contre le saint-empire et les guerres civiles qui la suivirent avaient empêché nos rois de songer à la marine; aucun travail de défense ne protégeait les havres nombreux de la Bretagne, et ses côtes n'étaient pas moins dégarnies que ses arsenaux. C'était donc avec ses seules ressources qu'elle était contrainte de se protéger contre des débarquemens dont l'imminence tenait tous les esprits en alarme, et qui s'accomplirent trois fois en vingt-cinq ans. La seule force qu'elle pût opposer aux flottes nombreuses qu'on signalait presque chaque jour à l'horizon, c'étaient quelques compagnies de gardes-côtes formées et commandées par les gentils-hommes du littoral. Cette force très imparfaite, puisqu'elle ne se réunissait qu'au son du tocsin pour se séparer bientôt après, était de la part des états l'objet de la plus vive sollicitude. Ce fut à en payer l'armement qu'ils affectèrent la plus grande part des droits utiles attribués à l'amirauté de Bretagne. Pour ne pas tarir la source de ceux-ci, nous les verrons soutenir une lutte violente contre le cardinal de Richelieu, afin que l'amirauté bretonne conservât avec ses revenus propres et sous un chef particulier une existence entièrement indépendante de l'amirauté française.

La ressource véritable à l'heure des grands périls, c'était l'élan d'une population qui, à la vue des voiles anglaises, se sentait possédée d'une sorte de mystérieuse fureur. Du fond des landes harmoniques, des chaumières suspendues aux flancs des rochers, sortaient des hommes à la longue chevelure, armés du *penbas*, dont les coups avaient quinze siècles auparavant rompu plus d'une fois le carré des légions romaines : rudes combattans qui se jetaient sans ordre aux sons gutturaux d'une langue inconnue sur l'ennemi gorgé de butin. Il faut voir quel souffle épique digne de Froissart court dans les dernières pages de d'Argentré, lorsqu'il dépeint le brave Kersimon taillant en pièces à la tête de quinze mille paysans sur la plage du Conquet, en 1559, les Anglais et les Hollandais débarqués d'une flotte de cent voiles « pour mettre le feu à nos églises après infinité de choses scandaleuses et infâmes, puis faisant les mêmes exploits aux prochains villages et bourgades avec telle furie qu'ils se montraient sans comparaison plus désireux de sang que de butin. » Ce rempart vivant protégeait seul efficacement la sécurité du royaume sur son plus vaste littoral, et nous verrons qu'il ne cessa pas d'en être ainsi sous les règnes suivans, car les choses se passèrent en 1756 sur la grève de Saint-Cast à peu près comme sur celle du Conquet.

Bertrand d'Argentré n'apprend pas seulement l'histoire de Bretagne, il révèle la Bretagne elle-même telle qu'elle était encore

lorsqu'elle se donna aux rois de France. On voit reparaître dans ses pages cette âpre contrée toute hérissée de gentilhommières fortifiées et couverte encore de forêts druidiques. Des landes marécageuses où quelques défrichemens attestent la présence d'une population rare et pauvre, des villes fermées où l'industrie naissante, particulièrement celle des toiles, commence à élever des fortunes, sur la côte des champs plus fertiles venant jusque dans les flots affleurer une plage rendue plus redoutable par l'avidité des hommes que par la fureur des tempêtes, ainsi se montre ce vaste promontoire plongeant au loin dans les vapeurs de l'Océan. Peu de grandeur dans le paysage, si ce n'est lorsqu'on mesure de la cime des masses granitiques l'immensité de la mer et des cieux, peu d'art et moins encore de richesse dans les habitations seigneuriales, à part de rares châteaux où quelques grands personnages, français d'intérêts comme d'habitudes, ont fait pénétrer les merveilles de la renaissance; mais, au-dessus des tourelles et dominant les plus vieux chênes, des flèches aériennes et des églises d'un style inspiré, partout des monumens pour attester que sur cette terre imprégnée de foi les dures réalités de la vie touchent moins les hommes que les fortifiantes espérances de l'éternité.

La race qui habite au xvi<sup>e</sup> siècle ce pays, à peu près séparé des autres provinces du royaume, a une physionomie singulière, car elle est forte avec les apparences de la faiblesse. Dans son travail lent, mais assidu, dans les mélancoliques cantilènes dont elle l'accompagne, on sent une énergie native que n'épuise ni un régime débilitant ni l'usage pleinement accepté des plus rigoureuses privations. Au milieu de ces laboureurs vivent bon nombre de gentilshommes en parfaite entente avec eux. Dans leurs manoirs protégés par quelques fossés bourbeux, ceux-ci embrassent à peu près les mêmes horizons que leurs paysans, avec lesquels ils se confondent par la communauté des croyances et des habitudes. Nulle part ne se manifeste sur la terre celtique ni le dédain des vainqueurs ni l'humiliation des vaincus, parce qu'aucune barrière ne s'y révèle entre les races, si loin que le regard plonge dans la nuit des temps. Le Français, longtemps ennemi, n'est plus, depuis le règne de la bonne duchesse, qu'un étranger avec qui on n'entend pas se confondre, mais que l'on ne songe plus à éloigner. Les gentilshommes, qui un siècle plus tard entreront en foule dans les régimens formés par Louvois, ne se rencontrent encore aux armées royales que dans les compagnies d'ordonnance levées par les Rohan, les Rieux, les d'Avaugour ou les Penthièvre, ces gentilshommes demeurant plus attachés au pennon herminé des grands vassaux qu'à l'étendard fleurdelisé des rois. On ne les voit pas au Louvre,

car l'ambition leur manque comme la fortune; ils vivent sur leurs domaines à peu près sans argent, des produits d'ailleurs abondans de leur manse seigneuriale; ils n'aspirent pas à d'autres plaisirs que ceux de la chasse aux loups et des joutes militaires du papegault arrosées par des libations copieuses. Ils ne savent à peu près rien des intérêts qui divisent les grandes factions de cour sous les fils de Henri II; ils demeurent indifférens aux sanglans débats engagés à Paris entre les princes et les chefs de la féodalité seigneuriale, lors même que ceux-ci commencent à prendre leur point d'appui sur les partis religieux. C'est qu'à vrai dire rien de tout cela ne les touche tant que la foi catholique ne paraît point directement menacée. Patriotes résignés, ils acceptent la réunion, mais sans songer à en profiter pour eux-mêmes, justifiant par leur attitude ce qu'écrivait en 1537 une spirituelle princesse qui visitait alors en Bretagne le vicomte de Rohan, son beau-frère : « dans ce pays-ci, en se montrant trop bon Français, on risque beaucoup de passer pour un mauvais Breton (1). »

La racine de cette nationalité si vivace, c'est la foi catholique. Portée par des apôtres venus des îles de Bretagne et d'Irlande dans la péninsule armoricaine antérieurement aux grandes migrations, elle fit passer ce peuple de la main des druides sous celle des prêtres chrétiens sans qu'il eût à traverser le paganisme corrupteur de l'ère impériale. Dans la croyance qui l'enfantait à une vie nouvelle se concentraient pour cette race à l'imagination rêveuse et tendre toutes ses aspirations des deux côtés de la tombe. Maintenir intacte la puissance de l'église qui gardait le dépôt de sa foi, telle fut sa première pensée lorsqu'elle associa son sort à celui de la monarchie française. Vouant à la cour de Rome une soumission sans bornes, la Bretagne demeura *pays d'obéissance* après le concordat de François I<sup>er</sup>, et ce prince dut se résigner à n'en pas appliquer les dispositions dans cette province, même après l'avoir réunie à la couronne. A partir du xiv<sup>e</sup> siècle, l'église bretonne avait réclamé des papes une protection plus spéciale dans l'espérance de résister avec leur concours à l'influence du grand état voisin qui menaçait déjà l'indépendance de son pays. Les ducs n'admirent jamais les principes de la pragmatique, et les rois, après la réunion, durent accepter pour cette province un droit canonique différent de celui qui prévalait dans les autres parties de leurs domaines. Les constitutions apostoliques continuèrent d'être reçues de droit en Bretagne, il en fut ainsi de toutes les censures pontificales; les causes spirituelles et bénéficiales ne cessèrent pas de ressortir à la cour de

(1) Lettres de la princesse Marguerite de Navarre, édit. de 1845, p. 164.

Rome, et celle-ci conserva le privilège considérable de nommer à tous les bénéfices qui venaient à vaquer durant huit mois de l'année (1). La Bretagne resta donc étrangère à l'église gallicane, et les perspectives nouvelles qui s'ouvrirent à cette époque pour les autres parties de l'Europe demeurèrent fermées pour elle.

Provoquée par des abus peu sensibles en cette contrée et par une disposition d'esprit qui ne s'y révélait pas encore, la réforme en Bretagne n'eut d'action et ne fit de progrès que dans une certaine sphère. Il n'en reste pas moins acquis à l'histoire que sans avoir eu chance un instant d'y faire un nombre de prosélytes bien considérable, le protestantisme y eut l'étrange effet de provoquer après la mort de Henri III une lutte terrible. La Bretagne dut défendre ses croyances contre les plus redoutables adversaires, car les chefs de toutes les grandes familles féodales, auxquelles ce pays avait depuis plusieurs siècles remis le soin de ses destinées, appartenaient au parti réformé. Les maisons de Rohan, de Rieux, de Laval et celle de la Trémouille, qui hérita de la dernière, avaient embrassé les opinions nouvelles, et consacraient tous leurs efforts à les étendre dans leurs vastes domaines: mais les riches barons, qui avaient pu, sous Charles VIII, introduire les armées françaises au cœur de leur pays, ne parvinrent pas à étendre le protestantisme en dehors du cercle intime de leur maison. On peut suivre cette lutte d'un peuple contre ses chefs naturels dans le tableau non suspect qui nous en a été tracé sur des documens contemporains. Philippe Le Noir, sieur de Crevain, qui exerça le ministère pastoral en Bretagne jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, a rédigé, d'après des manuscrits laissés par son aïeul, une histoire des églises protestantes de ce pays depuis l'année 1557 jusqu'au milieu du règne de Henri IV (2). Crevain n'est ni un écrivain brillant ni un esprit élevé; il a des accès de crédulité qui seraient mieux à un moine du XII<sup>e</sup> siècle qu'à un ministre calviniste. On dirait que le protestantisme de ce pasteur breton sent le terroir; mais après tout Crevain est modéré en même temps que convaincu. Il n'est donc pas de témoin en mesure de susciter moins d'ombrage, et qui apporte de meilleurs titres pour être cru.

Son récit, dénué de talent sans l'être d'originalité, s'ouvre par la mission évangélique que poursuivit en Bretagne Dandelot, « tout récemment sorti de sa prison de Milan, où il s'était durant cinq ans

(1) Ogée, *Dictionnaire de Bretagne*, introduction, p. 176. — *Histoire de dom Taillandier*, p. 262. — *Actes de Bretagne*, t. III, col. 1065, 1080, 1089.

(2) *Histoire ecclésiastique de Bretagne depuis la réformation*, par Philippe Le Noir sieur de Crevain, manuscrit de la bibliothèque de Rennes, publiée par B. Vaurigaud, pasteur de l'église réformée de Nantes, in-8°; Paris, Grassart, 1851.

informé de la vérité à loisir, devançant tous les autres seigneurs en la propagation de la doctrine céleste. » Ce brillant colonel-général de l'infanterie française avait, pour agir sur la Bretagne, des moyens que personne ne possédait au même degré. — Il était l'époux de Claude de Rieux, héritière des grands biens de cette maison, et ce fut dans ses terres que Dandelot répandit la doctrine dont il était si ardemment pénétré. Il se faisait accompagner de deux ministres ambulans, auxquels il assurait sur ses domaines, malgré les édits, l'inviolabilité garantie au frère de l'amiral de Coligny et au neveu du connétable de Montmorency. Crevain semble croire que Dandelot commença par convertir à sa croyance la dame douairière de Laval, sa belle-mère. Par l'influence de celle-ci, Vitré, chef-lieu de sa principale baronnie, devint le siège de la seule église évangélique qui ait conservé une certaine vitalité au siècle suivant. Durant ses pérégrinations religieuses, Dandelot s'arrêtait à Blain, chez Isabeau de Navarre, vicomtesse de Rohan, qui y résidait en souveraine au milieu de ses jeunes enfans et de ses nombreux vassaux. Il est à présumer que, sans être encore convertie au protestantisme, la tante de Jeanne d'Albret témoignait déjà pour cette doctrine des dispositions que les exhortations de Dandelot rendirent de plus en plus favorables. A partir de ce jour, le vaste château de Blain, héritage de la maison de Clisson passé dans celle de Rohan, devint en Bretagne comme la citadelle de la réforme, les protestans s'y réfugiant aux jours de crise pour en sortir sitôt que l'horizon semblait se rasséréner. Les nombreux serviteurs de la première maison de Bretagne furent inscrits, et très souvent d'office, aux registres de la religion nouvelle. On comprend de quel enthousiasme doit être transporté Crevain lorsqu'il décrit la splendeur de cette demeure quasi royale s'ouvrant, comme l'arche au milieu des grandes eaux, pour recevoir ses coreligionnaires en détresse. Rien de plus légitime que l'admiration qu'il exprime pour cette vieille race dont la renommée commence avec « Ruhan ou Rohan, fils puîné de Conan Meriadec, premier roi de Bretagne, et de la princesse Ursule d'Angleterre, *quelque peu avant la naissance de la monarchie française.* » Il faut, dit-il, reconnaître sans aucune contestation que les deux puissantes maisons de Rohan et de Laval, l'une par Isabeau de Navarre, l'autre par Dandelot, ont été « comme deux canaux par où le Seigneur a fait d'abord couler la grâce de la vérité en cette province pour la réformation; Dieu s'est servi d'elles, et après lui c'est à elles que nous devons notre délivrance et notre soutien (1). »

Si naturelle que soit la reconnaissance de Crevain, il exagère sin-

(1) *Histoire ecclésiastique de Bretagne*, p. 62.



gulièrement l'importance des services effectifs rendus par ces deux familles à la réformation. En Bretagne, une douzaine d'églises situées dans leurs domaines particuliers et pourvues de pasteurs, quelques centaines de vassaux suivant leurs seigneurs au prêche comme à l'armée, quelques réunions assez nombreuses à Nantes et à Vannes, réunions auxquelles l'écrivain reconnaît lui-même que les auditeurs étaient conduits par la curiosité plutôt que par la sympathie, tel fut le seul résultat de la mission de Dandelot dans ses terres de Bretagne. Plein de zèle et d'ardeur, ce jeune guerrier prêchait à la fois de bouche et d'exemple, et Claude de Rieux ne s'y épargnait pas davantage. « Madame sa femme, secondant son zèle et pour donner bon exemple à tous ses sujets, surtout à ses officiers, qui étaient dans de bons sentimens pour la vraie religion, se faisait porter tous les dimanches en litière jusqu'à la Roche-Bernard, à deux lieues de la Bretesche, quoiqu'elle fût grosse d'enfant bougeant et indisposée. Malheureusement il n'en était pas ainsi pour les autres églises, parce que Dieu ne leur avait pas donné un bras séculier tel que le grand Dandelot, qui autorisait les assemblées par son crédit et par sa présence en un lieu qui était à lui. »

Le désir de posséder l'appui du bras séculier que Crevain exprime ici avec la plupart des hommes de son temps, à quelque religion qu'ils appartiennent, se comprend d'ailleurs fort bien. Les protestans avaient en effet la vie fort dure en Bretagne, et l'arbre de la réformation y portait plus d'épines que de fruits. La prédication des ministres expédiés de Paris ou de Genève n'avait guère d'autre effet que d'exaspérer un peuple profondément catholique, de faire réclamer la sévère application des édits, lorsqu'ils étaient rigoureux, comme l'édit de juillet, et d'en provoquer la violation lorsqu'ils étaient indulgens, comme celui de janvier. Dans la plupart des localités où les réformés célébraient leur culte, dans celles même où la présence de quelques huguenots était seulement soupçonnée, l'agitation se produisait immédiatement, malgré les efforts persévérans du duc d'Estampes pour gouverner avec une modération qui était à la fois une inspiration de son caractère et un calcul de sa politique. Ici des religionnaires étaient assommés ou lapidés, ailleurs la haine du peuple s'exerçait jusque sur des cadavres traînés sur la claie. Lorsqu'ils n'étaient pas protégés par l'ombre du donjon seigneurial, les lieux d'assemblée étaient sans cesse envahis par la foule, quelquefois démolis, parfois incendiés. A Guérande, où les protestans s'étaient trouvés un moment assez forts pour entreprendre de faire le prêche dans la principale église de la localité, cette tentative donna lieu à une sorte de siège en règle, conduit par M. de Créquy, évêque de Nantes. Ce prélat vint à Guérande, mit en batterie des coulouvres, et, si l'on en croit Cre-

vain, fit défoncer par tous les carrefours des barricades de vin de Gascogne, « afin que Bacchus achevât ce que le zèle aurait commencé. » A Rennes, les cordeliers organisèrent une grande procession, puis, ayant caché des pierres dans leurs manches, ils les firent pleuvoir comme grêle sur quelques maisons dont les habitans étaient suspects d'attachement aux idées nouvelles. A Nantes, les huguenots étaient chassés par le peuple du lieu d'assemblée que leur avait régulièrement attribué le gouverneur, la maison où se tenait le prêche était mise à sac et livrée aux flammes.

En compensation de tant d'amertumes, on n'obtenait que des résultats fort restreints et des plus précaires. Les moissonneurs manquaient comme la moisson, tant « l'éloignement et le nom breton épouvantaient ! » Aux meilleurs temps de la réforme, en 1568, lors de la paix de Longjumeau, quand la cause de la liberté de conscience semblait favorisée par les calculs personnels de la reine-mère et la lassitude générale, sur une liste de plus de deux mille cinq cents églises réformées, alors constituées dans le royaume, la Bretagne ne figurait encore que pour dix-huit. Quatre ans plus tard, après le massacre de la Saint-Barthélemy, bien que ce forfait n'eût heureusement provoqué dans cette province aucun crime ni même aucune agitation dangereuse, tous les ministres s'enfuirent en Angleterre ou à La Rochelle pour y attendre des jours moins orageux. Le culte protestant ne fut plus célébré que dans la chapelle du château de Blain, où virent se réfugier tous les calvinistes des environs, entretenus par une splendide hospitalité.

Durant la guerre de la ligue, les réformés, en trop petit nombre pour constituer un parti religieux, ne s'y montrèrent qu'à titre de champions du droit monarchique héréditaire; enfin, lors de la pacification générale sous Henri IV, une seule église, celle de Vitré, maintenue par l'influence de la maison de Laval, resta debout, et seule aussi représenta la Bretagne protestante en 1598 au synode de Saumur (1). Le calvinisme, qui dans une partie de nos provinces méridionales avait pu se greffer sur des traditions et des souvenirs locaux, demeura donc généralement antipathique à tous les instincts de la race armoricaine. Cela est vrai surtout dans la Bretagne bretonnante, et le dernier missionnaire de ce pays a pu dire au pied de la lettre dans le cours du xvii<sup>e</sup> siècle « qu'il est à naître qu'on ait vu un Breton bretonnant prêcher dans sa langue autre religion que la catholique (2). » Si les populations rurales résistèrent à l'action des grandes familles auxquelles était

(1) Voici la teneur du décret synodal : « La province de Bretagne, qui n'a aussi qu'une église, sera jointe à celle de Normandie. » (*Synode national*, décem. 13, t. I<sup>er</sup>, p. 198.)

(2) Le père Maunoir.

inféodée la plus grande partie du sol breton, il en fut à peu près de même de la bourgeoisie. Cette classe, qui n'avait d'importance au *xvi<sup>e</sup>* siècle que dans les villes maritimes, particulièrement à Nantes, à Saint-Malo et à Morlaix, après être demeurée calme jusqu'à l'indifférence dans le cours des guerres de religion sous les trois fils de Henri II, s'engagea sans aucune hésitation dans la lutte contre la royauté protestante ouverte en 1589, mais en se montrant fort empressée d'en sortir après l'abjuration de Henri IV.

La noblesse fut plus sérieusement entraînée dans la réforme, et l'influence des grandes maisons seigneuriales suffit pour l'expliquer. Le protestantisme des gentilshommes bretons ne persista pas d'ailleurs au-delà de celui de leurs chefs, et ce fut l'affaire de deux générations au plus. Tout le monde s'était mis en règle avec la cour bien avant la révocation de l'édit de Nantes. Quoique la très grande majorité des magistrats demeurât catholique, le parlement de Rennes fut le corps qui se montra le plus accessible aux idées nouvelles. Toutefois, pour pouvoir admettre avec Crevain qu'en 1604 douze membres de cette compagnie célébraient encore la cène en robe rouge, il faut probablement comprendre dans ce nombre quelques conseillers protestans auxquels le roi avait conféré en Bretagne des charges dites françaises.

Les troubles provoqués dans certaines localités par l'exercice du culte protestant avaient eu trop peu d'importance pour compromettre d'une manière grave la tranquillité presque constante de la Bretagne. Plus souvent en butte à des traitemens injurieux qu'à de sanglantes violences, les huguenots furent mieux protégés par leur impuissance qu'ils n'auraient pu l'être par leur résistance armée. Toujours modéré, quoique très fermement catholique, comme le prouve son testament (1), le duc d'Estampes avait eu soin de restreindre dans les plus étroites limites le concours réclamé de la province pour les opérations militaires entreprises contre les huguenots en Poitou et en Normandie. La Bretagne, malgré quelques émotions partielles, avait donc toujours joui de la paix pendant que la France, attelée au char des grandes factions princières, voyait les prises d'armes se succéder, comme les traités succédaient aux traités et les édits de proscription aux édits de tolérance.

Mais le duc d'Estampes, mort en 1565, avait été remplacé par le vicomte de Martigues, son neveu, que le sang de Penthièvre rattachait aussi à la Bretagne. Si cette province continua de résister encore énergiquement aux exigences financières de la cour, et si elle n'envoya aux armées du roi qu'un contingent fort restreint, ce ne fut pas le fait de son nouveau gouverneur. Homme d'un grand

(1) *Actes de Bretagne*, t. III, c. 1343.

cœur, mais rempli de toutes les passions de son temps, le successeur du duc d'Estampes aurait voulu faire partager ses ardeurs à la Bretagne, chose facile s'il n'avait eu affaire qu'aux masses, mais à peu près impossible par l'obligation rigoureuse pour lui de marcher d'accord avec les états et les grandes corporations municipales, résolument opposées à toute ingérence dans les affaires de la monarchie et de la cour.

Lorsqu'une arquebusade eut enlevé cet héroïque soldat au siège de Saint-Jean-d'Angély, Charles IX le remplaça par le duc de Montpensier, afin d'accomplir l'engagement pris, selon quelques historiens, par le roi François I<sup>er</sup> d'attribuer toujours à un prince le gouvernement de la Bretagne. Le chef d'une branche de la maison de Bourbon se trouvait forcément engagé dans les luttes d'ambition dont les peuples payaient les frais et dont la religion voilait la cynique impudence. Sans être enclin par tempérament à la violence, le duc de Montpensier était par calcul capable d'accomplir les actes les plus révoltans. La lettre écrite au lendemain de la Saint-Barthélemy, qui reste attachée à sa mémoire comme une flétrissure immortelle (1), ne permet pas de douter que ce gouverneur n'eût tenté de renouveler à Nantes les massacres accomplis à Paris, s'il se fût alors trouvé dans sa province. Quel aurait été l'effet d'une pareille tentative? L'attitude modérée, quoique nullement sympathique qu'avait conservée la bourgeoisie nantaise vis-à-vis des protestans en butte aux insultes du peuple laisse croire que ces odieuses provocations n'auraient pas rencontré d'instrumens, lors même que le gouverneur les aurait appuyées de sa présence. Ni Guillaume Harrouys, ni ses dignes échevins, ni les chefs de la garde civique qui, dans la séance du 3 septembre 1572, accueillirent par un magnifique silence l'invitation au meurtre adressée à la mairie de Nantes par la lettre du gouverneur, ne seraient demeurés spectateurs impassibles d'un pareil attentat contre une minorité protégée par sa manifeste impuissance, et l'on peut croire que le gouverneur n'aurait entraîné personne. Le dernier des préfets rencontre aujourd'hui, pour faire exécuter ses ordres, mille fois plus de facilité que n'en pouvait trouver pour gouverner la Bretagne en 1572 le duc de Montpensier.

En observant dans leur mécanisme très compliqué les institutions du xvi<sup>e</sup> siècle, on est frappé des facilités qu'elles présentaient pour résister au pouvoir, et des faibles moyens dont celui-ci disposait alors pour faire exécuter ses ordres. Sur tous les points du terri-

(1) Lettre du duc de Bourbon-Montpensier à Guillaume d'Harrouys, sieur de la Scille-raye, en date de Paris, 26 août 1572. (Registres de la ville, 8 septembre 1572, fol. 5.) *La Commune et la Milice de Nantes*, par Mellinet, t. III, p. 255. Voyez aussi *l'Histoire de Nantes* par l'abbé Travers, t. II, p. 441.

toire se dressaient en face de la royauté des forces indépendantes existant en vertu d'un titre aussi respectable que le sien. C'était d'abord un clergé maître d'une grande partie du sol qui, indépendamment de son immense autorité morale, exerçait une autorité politique permanente comme premier ordre de l'état. Représenté pour la gestion de ses intérêts financiers par des assemblées générales, ce clergé était constitué dans tout le royaume en chapitres régis par des règles canoniques qui avaient le caractère de lois du royaume. De plus le territoire était couvert d'un réseau de puissantes abbayes, qui opposaient aux injonctions de l'autorité civile un vaste système d'exemptions et d'immunités. Venait ensuite une noblesse déjà dépossédée sans doute de sa puissance féodale, mais qui conservait la direction suprême de toutes les forces militaires de la monarchie. De ses rangs sortaient en effet tous les chefs qui recrutaient l'armée et la conduisaient au combat sous leurs propres couleurs. C'était enfin le tiers-état, avec lequel la couronne n'avait pas moins à compter qu'avec les ordres privilégiés. Partout grandissaient des villes auxquelles la royauté concédait à prix d'argent certains droits déterminés, depuis le droit de se taxer jusqu'à celui de se garder elles-mêmes. Ces privilèges, il fallait bien les nommer ainsi, puisque le droit commun n'existait encore pour personne, étaient énoncés dans des contrats dont l'écriture semblait trop fraîche au xvi<sup>e</sup> siècle pour qu'on osât déjà l'effacer ; ce ne fut qu'à la fin du xvii<sup>e</sup> que le pouvoir imagina de les abolir pour arriver, au xviii<sup>e</sup>, à revendre aux communes des droits dont elles ne manquèrent pas de se voir bientôt après dépouillées définitivement. A côté des maires, échevins, consuls et capitaines des compagnies de garde civique, sortis de l'élection, se présentait une autre classe de fonctionnaires qui, quoique directement associés à l'action du pouvoir, conservaient pourtant certaines conditions d'indépendance. C'étaient les officiers royaux proprement dits, les membres des cours souveraines et des diverses juridictions spéciales, les sénéchaux et juges des présidiaux, les trésoriers des finances, suivis de la légion de fonctionnaires créés à titre de ressource budgétaire et sans aucune nécessité résultant du service public. Si étrange que fût cette manière de battre monnaie, ces fonctions achetées n'en prenaient pas moins le caractère d'une sorte de propriété héréditairement transmissible, et la charge acquise à prix d'argent permettait certainement une tout autre attitude que l'emploi révocable conféré aujourd'hui par la faveur. Sous le régime de la vénalité des offices, leurs places appartenaient aux fonctionnaires ; il est arrivé plus tard que les fonctionnaires ont appartenu à leurs places.

Devant le faisceau de tant de forces existant par elles-mêmes,

quels étaient jusqu'au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle les moyens d'action d'un gouverneur dans une grande province pourvue d'états périodiquement assemblés? Le pouvoir administratif, confondu avec l'autorité militaire, ne disposait, avant la création des intendans, d'aucun agent proprement dit. Le gouverneur, presque toujours représenté par un lieutenant-général, n'avait à sa disposition, en cas de conflit avec les pouvoirs locaux, que ses gardes, dont les états étaient appelés chaque année à fixer la dépense, en même temps qu'ils votaient sous forme de dons les allocations attribuées au gouverneur lui-même, à sa famille, à ses secrétaires et à sa maison. Le dépositaire de l'autorité royale dans la province avait sous ses ordres, il est vrai, trois ou quatre régimens et quelques compagnies de gendarmerie appelés pour tenir garnison dans un très petit nombre de places fermées; mais, loin d'ajouter aux moyens d'action du gouverneur, ces régimens étaient pour lui l'occasion de difficultés perpétuelles. Quelquefois les villes refusaient de les recevoir, arguant de leurs privilèges; le plus souvent elles leur contestaient l'octroi des vivres ou du logement. Dénuées de toutes ressources financières autres que les taxes de consommation qu'elles s'imposaient elles-mêmes pour certains objets déterminés, les villes ne manquaient jamais de s'abriter derrière les états, et, en faisant les fonds demandés pour l'entretien des garnisons, ceux-ci entraient dans les plus minutieux détails de réglementation afin d'en limiter le chiffre. Jusqu'au ministère de Louvois, il n'y avait rien de plus précaire en Bretagne que le sort des régimens établis dans certaines places de l'intérieur, sans vivres, sans couvert bien assurés, et qui se trouvaient souvent contraints par les résistances municipales à vivre de maraudage dans les campagnes.

Je ne voudrais pour exemple de l'impuissance à laquelle étaient fréquemment condamnés, au xvi<sup>e</sup> siècle, les dépositaires les plus élevés de l'autorité royale que les événemens accomplis dans la seule ville de Nantes depuis la nomination du duc de Montpensier jusqu'au jour où il fut remplacé comme gouverneur de Bretagne par le jeune duc de Mercœur. Dans le cours de ces dix années, il se passa à peine un jour qui ne fût signalé par un conflit entre M. de Bouillé, lieutenant-général pour le roi dans le comté de Nantes, et cette quinteuse communauté nantaise, à cheval sur ses privilèges, toujours disposée à prêter de l'argent au roi, mais toujours résolue à le lui refuser, s'il prétendait au droit de l'exiger. Respectueuse pour le duc de Montpensier et pour M. de Bouillé, son représentant, la municipalité se dédommageait largement en contrecarrant en toute occasion M. de Sanzay, lieutenant du château, et celui-ci ne manquait pas de rendre la pareille à M. le maire et à messieurs du corps de ville. Rien n'était d'ailleurs plus mal dé-

fini que les limites entre l'autorité municipale et le pouvoir du commandant de place. Tantôt l'autorité militaire voulait augmenter l'effectif de la garnison, tandis que les représentans de la cité s'y opposaient, tantôt ceux-ci réclamaient à titre de propriété municipale les munitions et les armes, tantôt ils se plaignaient des soldats de la garnison et prétendaient les soumettre à leur juridiction, constamment déclinée par l'autorité militaire. Ces débats opiniâtres se terminaient devant le parlement ou devant l'assemblée des états, seule en mesure de régler par son intervention décisive les difficultés financières.

Fréquemment exposée sous Charles IX et sous Henri III aux excursions des armées protestantes rassemblées sur les marches du Poitou, la ville de Nantes obsède M. de Bouillé de ses protestations et de ses plaintes, et va plus d'une fois jusqu'à menacer de s'armer pour sa propre défense. Les magistrats populaires perdent d'ailleurs tout sang-froid sitôt qu'un conflit s'engage entre la ville et le lieutenant du château. Le capitaine René de Sanzay, qui fit passer de si mauvaises nuits aux Nantais, était une figure des plus originales. Avec des qualités qui appartenaient en propre à son temps, il avait des dispositions qui lui auraient ménagé dans le nôtre une fortune éclatante. Rude et brave comme un officier d'aventure, ce vieux soldat de bonne maison, formé dans les guerres de Flandre, était l'homme de l'obéissance passive; il en avait le culte, pour ne pas dire le fanatisme. Vrai colonel de gendarmerie, il s'inclinait devant le sabre de M. de Bouillé, comme il exigeait que tout Nantais s'inclinât devant le sien. Dans le canton d'Uri, il aurait fait saluer son bonnet; mais les bourgeois de Nantes s'y prêtaient peu, et chaque jour M. de Sanzay recevait du bureau de la ville les plus sanglantes admonestations (1). La mairie n'hésitait pas au besoin, lorsque le gouverneur tardait trop à blâmer son subordonné, à députer elle-même en cour, et les députés rapportaient à Sanzay de la part du roi l'ordre de respecter à l'avenir les privilèges de ses chers et amés sujets, bourgeois et manans de la bonne ville de Nantes (2). Les choses allèrent plus loin. Comme il était à cette époque moins facile qu'aujourd'hui de se débarrasser d'un fonctionnaire compromettant, le gouverneur dut concéder aux bourgeois le droit étrange de monter la garde dans le château concurrentement avec la garnison placée sous les ordres du lieutenant,

(1) Extrait des registres de la ville, 5 mai 1574, 3 janvier 1575, 29 mars, 27 avril 1575, etc. — Travers, *Histoire de Nantes*, t. II, p. 447 à 465.

(2) Voyez, entre plusieurs autres pièces, *Lettres d'interdiction au sieur de Sanzay de juridiction sur les marchands et habitans de Nantes*, dans les *Actes de Bretagne*, t. III, col. 1202, et aux mêmes *Actes* la longue correspondance de Sanzay avec le duc d'Estampes, col. 1326 et suiv.

afin que celui-ci ne pût jamais tourner ses canons contre la ville. Plus tard, Sanzay fut contraint de partager son commandement avec un second lieutenant du roi, le capitaine Gassion, sans être admis à faire valoir, comme il l'aurait fait de nos jours, ni ses droits à la retraite, ni ses titres incontestables à l'avancement.

C'était surtout avec l'assemblée des états que les gouverneurs de province étaient appelés à compter. L'impérieuse obligation d'obtenir par l'accord des trois ordres le vote préalable des dépenses contraignait à des transactions journalières un pouvoir auquel les ressources financières ne manquaient pas moins que les forces matérielles. Je me suis proposé de suivre ces assemblées dans leur action, restreinte sans doute relativement à l'idée que nous nous faisons aujourd'hui d'un corps politique, mais très efficace relativement aux intérêts spéciaux qu'elles avaient mission de protéger; j'exposerai donc sommairement ce que cette action fut en Bretagne dans la période qui nous occupe en ce moment.

Cette époque, durant laquelle la guerre étrangère et la guerre civile réduisirent la France aux abois, vit fleurir une branche fort lucrative d'industrie bursale, celle qu'imagina François I<sup>er</sup> lorsqu'il joignit à l'hérédité des offices la création de charges innombrables constituées à seule fin de remplir ses coffres. Poursuivant cette veine de plus en plus fructueuse, Henri II doubla le personnel de toutes les cours, et deux titulaires furent attribués à la même fonction afin de la gérer alternativement. Le système semestriel fut appliqué à l'administration des finances comme à la magistrature; les trésoriers de France furent annulés par l'établissement des commissaires départis; on érigea en offices royaux les charges d'huissiers priseurs, d'arpenteurs, d'experts, de marchands de vin et jusqu'à celles de mesureurs de charbon (1). Les états luttèrent avec persévérance contre cette ruineuse invasion de fonctionnaires inutiles. Ce fut là l'objet principal des remontrances que les députés choisis dans les trois ordres avaient mission de porter en cour après la clôture de chaque session. Je donnerai la substance de ces remontrances et des procès-verbaux des assises nationales, en suivant l'ordre chronologique depuis l'année 1567, époque où commence la série non interrompue des registres rédigés par les soins de leur greffier et de leur procureur-général-syndic (2).

(1) Bailly, *Histoire financière de la France*, t. I<sup>er</sup>, p. 248.

(2) J'emprunterai la plupart de mes citations aux manuscrits de la Bibliothèque impériale, fonds des Blancs-Manteaux, n<sup>o</sup> 15, 1 et 2 et n<sup>o</sup> 75. Ce sont des comptes rendus très substantiels faits par les bénédictins de l'abbaye de Redon d'après la volumineuse collection des *Registres des états*, dont il existe plusieurs copies, mais dont la plus complète se trouve à Rennes aux archives départementales. Les manuscrits des Blancs-Manteaux finissent avec le xvii<sup>e</sup> siècle. Pour l'époque suivante, l'obligeance de mon honorable et savant confrère M. le comte de La Borde m'a mis en mesure de consulter



Les états de 1567 se réunirent à Vannes dans les derniers mois de l'année. Les lettres patentes servant d'instructions pour les six commissaires du roi sont adressées à Sébastien de Luxembourg, vicomte de Martignes, comte et bientôt après duc de Penthièvre. Le roi prescrit au gouverneur « de remonter bien au long ses grandes et pressantes affaires et de bien faire entendre la somme de deniers que pour ce il est besoin de faire lever sur ses sujets du pays et duché de Bretagne. » Au début de la session, les trois ordres réunis en assemblée générale sur le théâtre, — c'est de ce nom qu'on désigne la salle commune, — entendent et débattent très longuement le travail des diverses commissions, et le vote des sommes demandées par les commissaires du roi a lieu à l'unanimité des trois ordres, dont l'entente paraît avoir été presque toujours considérée comme indispensable pour toute allocation financière. Les ordres, retirés d'abord dans leurs chambres respectives, puis délibérant en commun, votent également pour l'année suivante les diverses contributions afférentes à la Bretagne. Celles-ci se composent des impôts et deniers d'octroi spécialement affectés aux travaux de défense et de viabilité de la province, des fouages, sorte de tailles payées par feu et par exploitations rurales, des grands et petits devoirs, acquittés sur les boissons et le tabac. Quoique dans cette session, terminée en un mois, le plus complet accord eût régné entre les commissaires du roi et les représentans du pays, le cahier des remontrances est écrit d'un style dont nos conseils-généraux n'ont pas conservé l'usage. Voici quelques articles pris au hasard. Les états protestent contre la présence dans l'assemblée en qualité de commissaire du roi du sieur Marc de Fortia, premier président de la cour des comptes de Nantes, accusé antérieurement par eux de méfaits graves contre le service du roi, le bien et le repos du pays (1). Ils protestent contre la prétention élevée par les membres du parlement de se considérer comme exempts du droit

les registres des archives impériales, et j'ai eu recours en Bretagne à des copies assez nombreuses existant soit dans les dépôts publics, soit dans les bibliothèques particulières. Les dates précises des délibérations d'après lesquelles on pourra toujours recourir aux originaux me dispenseront de citations dont il me serait facile de surcharger un travail tel que celui-ci. Je reproduirai autant que possible textuellement les manuscrits en employant toutefois l'orthographe moderne, afin d'éviter d'année en année, et souvent de feuillet à feuillet, des disparates choquantes.

(1) Marc de Fortia était premier président de la cour des comptes lorsque des commissaires du roi furent envoyés à Nantes sous la conduite de Michel Tambonneau, maître des requêtes, afin d'imposer à cette compagnie, au lieu et place de ses vieux usages, les réglemens appliqués à la cour des comptes de Paris. Cette révolution intérieure, amenée par un acte de bon plaisir, provoqua une sorte d'émeute parmi les magistrats bretons. Il paraît résulter de l'ensemble des faits que le premier président ne s'associa point à l'indignation de ses collègues, et ce fut probablement cette circonstance qui concourut à provoquer la flétrissure attachée par les états au nom de

extraordinaire de dix sous par pipe de vin voté par les états sur tous les habitans sans distinction, afin de former le fonds de 500,000 livres attribué au roi pour le rachat de son domaine. Ils demandent que les chambres du parlement ne jugent jamais en matière grave à moins de dix juges présens, dont la moitié au moins seront Bretons. Ils protestent énergiquement contre la détention de Jean Avril, leur trésorier, détenu à Paris contre tout droit et justice, en manifeste infraction des privilèges du pays. Sans refuser la somme de 120,000 livres énoncée dans les lettres du roi et que sa majesté demande à ses fidèles états en ses nécessités pressantes, ils font remarquer que, « par accord et privilèges spéciaux accordés auxdits trois états de tout temps et ancienneté par les ducs de Bretagne et rois de France, leurs prédécesseurs, par le contrat de mariage de la feue reine Anne et union dudit duché à la couronne de France, il est entre autres choses expresses porté que, sans le consentement desdits états, ne seront levés aucuns deniers ni imposés aucuns nouveaux devoirs, subsides et impositions audit pays de Bretagne, ni ne pourra être fait aucune innovation dans la justice du pays... Les états voient de jour en jour à leur très grand regret leurs droits et privilèges enfreints.... Plaise à sa majesté se remémorer qu'en l'an 1561, lorsque les états lui accordèrent la somme de 500,000 livres pour racheter son domaine aliéné, ce fut parce que sa bénignité leur promit de les entretenir en leursdits privilèges (1). »

En 1568, les états s'assemblèrent à Nantes au mois de novembre. Charles IX les avait convoqués par lettres patentes données à Saint-Maur-les-Fossés. Après avoir constaté les immenses dépenses qu'il a dû faire dans les derniers temps à cause des troubles et de la guerre civile, le roi entre dans un minutieux détail des dépenses de ses armemens et de celles de son hôtel; il expose que ces dépenses ne peuvent être couvertes que moyennant une taille de 4 millions sur tout le royaume, accrue de 600,000 livres par suite de la gravité des circonstances. Toutefois sa majesté veut bien se contenter, en ce qui concerne la Bretagne, des fouages ordinaires accrus d'un droit de 12 deniers tournois par livre. Les états votent les subsides réclamés, mais en demandant formellement que, sur la somme qui proviendra des fouages, il soit fait distraction de ce qui a été fourni l'année précédente au vicomte de Martigues pour les frais d'organisation de l'armée bretonne appelée en France au secours du roi. Il s'agit sans doute ici du corps à la tête duquel Martigues avait cul-

Fortia. — Archiv. de Nantes, liv. 4 des mandemens. — De Fourmont, *Histoire de la Cour des Comptes de Bretagne*, p. 82.

(1) Ont signé au registre pour les trois ordres Bertrand, évêque de Rennes, François Du Gué, Pierre de Sévigné, Marc de Rosmadec, Ch. Busnel.

buté à Saint-Mathurin-sur-Loire les troupes de Dandelot, vainement secourues par La Noue, avant le siège de Lamballe, où cet héroïque soldat fut, comme Turenne, *couronné d'un boulet à la tête de l'armée* (1).

Le premier soin des états est d'insister vivement pour la mise en liberté de leur trésorier Avril, celui-ci continuant d'être détenu à Paris sous l'inculpation de malversations, « desquelles il n'appartient qu'à la cour des comptes de Bretagne de connaître. » Du cahier des remontrances, je détache seulement quelques articles. « Sera remontré à sa majesté que par les anciennes chartes et privilèges du pays est porté que, sans le consentement des états, aucun office nouveau ne sera audit pays établi. Sera donc suppliée sa majesté de révoquer l'établissement de tous les nouveaux officiers naguère établis. » Les états expriment un vif étonnement de ce qu'une somme de 17,000 livres empruntée par sa majesté à plusieurs habitans des villes dudit pays n'a pu être remboursée au terme fixé, « ce qui irait à compromettre le nom du roi. » Ils demandent le remboursement immédiat de cette somme sur les deniers de la recette générale de sa majesté en Bretagne; ils demandent surtout que la morte-paie soit régulièrement comptée aux garnisons de Nantes, Brest, Saint-Malo et Concq, « réduites à grande pauvreté et mendicité. »

L'édit de pacification de 1568 contrarie visiblement la Bretagne dans l'ardeur de ses sentimens religieux. C'est sans doute à cette disposition générale des esprits que correspond le vœu qu'ils expriment, « que les édits naguère faits soient exécutés de manière que les officiers et bénéficiers étant de la religion prétendue réformée seront contraints de se défaire desdits offices, et commandement fait, tant à ses lieutenans-généraux qu'à sa justice, de ne les souffrir jouir audit pays de Bretagne desdits offices sous peine de s'en prendre à eux. » Les états résumant enfin leurs réclamations dans un seul mot, qui exprime à la fois leurs regrets et leurs espérances; ils demandent à être remis, pour le fait de la justice et des finances, comme pour toute chose concernant leurs droits et privilèges, dans l'état où ils étaient sous le règne de Louis XII. En remontant ainsi par ses plus chers souvenirs vers l'époux de sa bien-aimée duchesse, la Bretagne tout entière exhale son âme dans un dernier cri de reconnaissance et d'amour.

Les états de 1569 et ceux de 1570 ne présentent rien qui mérite d'être rappelé. Leurs remontrances sont copiées presque textuellement sur les précédentes. Les demandes des commissaires du roi ne donnent lieu à aucune discussion. Le retour alors prononcé vers

(1) Dom Taillandier, p. 303, *Histoire de La Noue*, p. 38.

le parti catholique dirigé par MM. de Guise, parti auquel semble adhérer plus résolûment la reine-mère, motive peut-être l'empressement des états à accueillir toutes les demandes de la cour. Ils viennent d'ailleurs d'obtenir de celle-ci une concession considérable due à leurs efforts persévérans. Un arrêt du conseil privé du roi abolit toutes les procédures entamées contre les sieurs Avril et Lefourbeur, trésoriers de Bretagne; ces procédures sont déclarées mises à néant conformément aux privilèges de la province et aux justes réclamations des états.

En 1571, une convocation extraordinaire a lieu d'urgence à Rennes, le roi demandant, en dehors des allocations antérieures, une somme indispensable pour satisfaire sans aucun retard les Suisses et les lansquenets de manière à assurer l'évacuation du royaume. Sur cette somme, 300,000 livres forment le contingent assigné à la Bretagne par le conseil de sa majesté. Les députés répondent que la Bretagne est épuisée, son commerce étant grandement diminué par les troubles du royaume et le peu de sûreté de la navigation. Néanmoins, à cause de la nécessité pressante où se trouve sa majesté, ils consentent, « sans tirer à conséquence pour l'avenir, » à voter une somme de 120,000 livres, laquelle sera levée dans chaque évêché au prorata de ses contributions ordinaires et d'après un tableau annexé à la délibération. Les états entendent d'ailleurs qu'il soit procédé à cette levée dans chacun des neuf diocèses par un bureau formé des juges aux présidiaux, des officiers municipaux et des principaux de la noblesse nominativement désignés par eux.

En 1574, le roi Charles IX envoie à M. de Bouillé, son lieutenant-général en Bretagne, l'ordre de convoquer à Rennes les états de la province. Les lettres patentes portent que sa majesté est dans la nécessité de lever sur tout son royaume une somme extraordinaire de 1,100,000 livres pour la formation d'une grande armée à la tête de laquelle elle annonce l'intention de se placer elle-même. Les états sont convoqués pour qu'ils aient à fournir le contingent de la province; ceux-ci mettent peu d'empressement à répondre à la convocation royale. La plupart des évêques, plusieurs députés des villes, sont absens, et les bancs de la noblesse sont à peu près dégarnis. Les trois ordres énumèrent par l'organe de leurs présidens les énormes dépenses auxquelles ils ont été conduits depuis le commencement des guerres civiles pour fournir des troupes au roi et pour organiser la défense des côtes, dépenses d'autant plus pénibles que la Bretagne a joui de la paix intérieure, et qu'elle a dû supporter les conséquences d'agitations auxquelles sa fidélité à l'église et son dévouement au roi l'ont laissée à peu près étrangère; ils concluent en refusant de prendre aucune part dans cette charge

extraordinaire, qui ne saurait regarder un pays au sein duquel aucune faction n'a troublé la fidélité des sujets. Au milieu de ces débats mourut Charles IX, et l'un des premiers soins de Catherine de Médicis, investie de la régence jusqu'au retour de Henri III, alors en Pologne, fut d'adresser à M. de Bouillé une lettre pressante pour qu'il eût à faire revenir les états sur la résolution qu'ils avaient prise (1). Il parut impossible à ceux-ci de saluer l'avènement d'un nouveau souverain par un refus. Ils accordèrent donc une somme de 60,000 livres en faisant remarquer la situation déplorable de la province, dont le commerce était nul depuis que les rebelles de La Rochelle interceptaient par leurs vaisseaux toutes les communications maritimes. Les états accomplirent dans le cours de cette session un acte des plus hardis, qui sortait manifestement de la sphère de leurs attributions. Ils firent défense de recevoir dans la charge de président des comptes, qu'il avait acquise avec l'agrément du roi, le sieur Verger (2), « jusqu'à ce qu'il se fût purgé d'appartenir à la nouvelle secte et aux opinions réprouvées. » Ils terminèrent leurs travaux par une déclaration hardie. « Sur ce que le sieur de La Touche (un des commissaires du roi) aurait aujourd'hui remis aux mains du procureur-syndic des états une lettre patente du roi pour faire lever sur les villes closes la somme de 40,000 livres pour la solde de 50,000 hommes de pied, d'autant que ces levées sont contraires aux privilèges du pays, par lesquels sa majesté ne peut imposer deniers sans le consentement des états, a été conclu que le roi sera supplié vouloir maintenir les états en leurs privilèges et ne faire à l'avenir lever aucuns deniers sans leur consentement,..... et, au cas qu'on voulût passer outre auxdites levées, ont donné charge à leur procureur-syndic et aux procureurs des villes de s'y opposer, même de prendre les juges et commissaires du roi à partie, et se sont rendus garans des frais et indemnités. » Le ministre de l'intérieur ne manquerait pas de casser aujourd'hui une délibération rédigée en pareils termes. Nos ancêtres avaient des rudesses de langage dont nous nous sommes désaccoutumés, et la suite de ce travail en fournira de nombreux exemples.

Aux états de 1576, le roi Henri III annonce par une lettre du 26 juillet qu'il est dans l'obligation, attendu les troubles religieux et les ruines et oppressions dont ils sont suivis, de lever sur son royaume, par voie de taille, la somme de 4,600,000 livres. Il requiert en conséquence ses fidèles sujets de Bretagne d'avoir à

(1) Lettre de la reine-régente, du 22 juin 1574.

(2) René Verger, pourvu d'un office de président, avait été agréé par le chancelier de France le 7 septembre précédent. Sur le refus de la chambre, il fut admis à la suite de lettres de jussion le 10 août 1575. — *Histoire de la Cour des Comptes*, p. 307.

prendre leur part de cette charge, qui devra porter sur les fouages auxquels sont soumis tous les habitans dont la condition roturière comporte l'application de la taille. Les états déférèrent au vœu du roi par une délibération laconique, en se réservant d'ailleurs une entière liberté pour la manière d'appliquer la contribution demandée. Dans le cours de cette session, ils nommèrent dix députés pour représenter la Bretagne aux prochains états-généraux convoqués à Blois; elle fut terminée par une protestation des neuf évêques, des délégués des chapitres et des abbés de la province, formant l'ordre du clergé, contre l'application que le parlement et la cour des comptes de Paris prétendaient faire à la Bretagne du droit de régale, auquel, disent-ils, ce pays n'a été soumis dans aucun temps.

Quand l'ordre de l'église énonçait ses prétentions, il était difficile que la noblesse ne se sentît pas autorisée à l'imiter. Aussi les membres du second ordre protestent-ils énergiquement avant de se séparer contre un récent édit de Henri III qui, en appliquant pour les besoins de son trésor le système des anoblissemens achetés, atteint dans leur honneur tous les gentilshommes. Ils ont appris avec une douleur inexprimable que « le seigneur roi a fait un édit portant création de quarante nobles, invention contraire au bien et aux privilèges du pays, et demandent qu'il plaise à sa majesté ordonner que cet édit n'aura lieu en Bretagne. »

De 1577 à 1582, les états semblent ne s'être pas réunis annuellement. Deux sessions eurent lieu à Vannes. Celle de 1577 fut surtout remarquable par la vivacité avec laquelle l'assemblée se prononça contre les innovations fiscales opérées par un gouvernement dissipateur. Malgré les engagements pris aux premiers états de Blois, et qui furent consignés plus tard dans une ordonnance célèbre (1), Henri III, dès le début de son règne, avait cherché des moyens nouveaux « pour fouiller aux bourses des bourgeois, » comme disait Sully, et chaque jour voyait s'abattre sur la France une nuée de nouveaux fonctionnaires, contraints de reprendre sur le public le prix toujours excessif de leurs charges inutiles. « Plaise à sa majesté, disent les états dans le cahier de remontrances remis à leurs députés en cour, supprimer les nouvelles érections faites en ce pays de la chambre des requêtes du palais, des officiers alternatifs et internuméraires de la chambre des comptes, enquêteurs, gardes-notes, arpenteurs et priseurs, procureurs postulans, greffiers des présentations, notaires, huissiers, cabaretiers, hôteliers, gourmets jurés et sergens extraordinaires, d'autant qu'il est entré bien plus de finances desdits offices es-coffres du roi, et doivent les

(1) Ordonnance de Blois, du mois de mai 1579.

acquéreurs regretter leur témérité et vouloir répéter leurs deniers, et pour couper la racine à ce mal plaise à sa majesté faire observer les anciennes ordonnances qui condamnent comme simonie exécrationnelle la vente des magistratures. »

Dans la session de 1579, les mêmes plaintes et les mêmes vœux sont reproduits. Les trois ordres protestent également avec vivacité contre la prétention élevée par le gouvernement royal d'empêcher la traite libre des grains hors du royaume par la voie de mer. Ils mettent la même insistance à demander la suppression de la traite dite foraine, par suite de laquelle les agens du fisc prélevaient des droits sur les produits du territoire breton exportés par les marches du Maine, de l'Anjou et de la Normandie. Ces impôts sont signalés comme manifestement contraires à l'esprit du contrat d'union, parce qu'au lieu de confondre les intérêts de l'ancien duché avec ceux du royaume, ils tendent à les séparer. Les états de 1582 virent s'engager des débats fort animés, principalement soutenus par le sieur de Cucé, premier président du parlement, et par le sieur Myron, trésorier de France et général des finances en Bretagne, commissaire du gouvernement. Les trois ordres concédèrent au roi le fouage habituel de sept livres sept sous par feu, accru d'une légère redevance pour l'entretien de quelques compagnies de gendarmerie; ils votèrent sur leurs revenus ordinaires l'octroi annuel d'une somme de 70,000 écus pendant cinq ans, mais en subordonnant ce vote à la condition qu'il plairait à sa majesté d'accorder les requêtes énoncées dans leurs cahiers et de casser toutes les nouvelles érections d'offices, « la province et les communautés urbaines gardant le droit de constituer leurs agens de la manière qu'elles estimeraient la plus utile à leurs intérêts. »

Les états de 1582 marquent une date importante dans l'histoire de la province, car ils furent présidés par Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, auquel le roi son beau-frère venait de concéder le gouvernement de la Bretagne au préjudice des droits précédemment attribués au jeune prince de Dombes, petit-fils du duc de Montpensier (1). Ce prince ne tarda pas à engager la province dans une politique en désaccord complet avec celle qui avait prévalu depuis plus de vingt ans. Ce pays avait vu, depuis le commencement des troubles, éclater dans le royaume quatre guerres civiles auxquelles il était demeuré étranger, recevant à peine le contre-coup des agitations qui ensanglantaient les contrées voisines. Les sympathies de la catholique Bretagne pour la maison de Guise

(1) Les lettres de provision accordées par Henri III au duc de Mercœur sont datées de Bourbon-Lauci le 5 septembre 1582.

n'y avaient déterminé jusqu'alors ni armemens, ni manifestations éclatantes. La ligue, qui avait depuis six ans un grand conseil de gouvernement à Paris et des agens accrédités dans les cours étrangères, n'avait pu prendre racine en Bretagne; ce n'est que vers 1585 qu'on en rencontre les premières traces sérieuses. A cette époque, on voit succéder tout à coup à une longue tranquillité les horreurs d'une guerre acharnée. Quelle part faut-il faire aux événemens dans cette transformation soudaine? quelle influence est-il juste d'attribuer au nouveau gouverneur de la province? que faut-il penser surtout des sentimens que la Bretagne entretenait alors à l'égard de la monarchie française?

Les faits exposés plus haut ont répondu d'avance à ces questions. L'édit d'union n'avait pas été agréable à la Bretagne, mais il y avait été universellement accepté comme nécessaire, et depuis 1532 le pays avait plutôt profité que souffert de son association au sort de la grande monarchie voisine, car il en était devenu partie intégrante en conservant la plénitude de sa vie nationale. Ses richesses avaient augmenté par l'extension de son commerce maritime principalement avec l'Espagne et le Portugal, et la France avait fait la fortune militaire de quelques gentilshommes bretons entrés à son service, sans imposer encore ce service lui-même à la masse des populations. Le pays, qui connaissait à fond ses droits comme doivent toujours les connaître les peuples jaloux de les faire respecter, les avait vu violer plus d'une fois; mais les résistances n'avaient pas eu moins d'éclat que les griefs, et la liberté de la plainte ne manqua jamais de provoquer le redressement.

On a vu par des témoignages authentiques avec quelle vivacité se produisait le sentiment breton et quelle séve possédaient les institutions nationales. Un peuple sensé ne pouvait aspirer à changer un pareil état de choses au prix de chances terribles et des plus incertaines. Aussi est-il impossible de trouver dans les faits quelque fondement à l'opinion toute moderne qui voudrait expliquer par une arrière-pensée de séparation la guerre engagée en 1589 contre Henri IV par la presque totalité du pays. Il ne faut jamais que les historiens prêtent aux peuples ou trop d'esprit ou trop de calcul, car il est rare qu'aux heures solennelles de leur vie ceux-ci ne disent pas ce qu'ils pensent, ou qu'ils pensent autre chose que ce qu'ils disent. La dissimulation, qui est le tort des individus, n'est jamais celui des masses. Les nations qui meurent ne mentent pas, et si le duc de Mercœur conspira pour se ménager une souveraineté, il eut si peu la Bretagne pour complice qu'il n'osa pas même la prendre pour confidente.

L. DE CARNÉ.



---

---

LA

# PÉNINSULE ARABIQUE

DEPUIS CENT ANS

---

## II.

LE PÈLERINAGE DE LA MECQUE.

---

Le pèlerinage de La Mecque a pour objet la visite de la *Kaaba* ou maison carrée. Nombreuses et variées sont les traditions arabes qui se rattachent à la fondation de l'édifice connu sous ce nom. D'après quelques-unes de ces légendes, l'origine du temple serait antérieure à l'existence de la terre. Ainsi l'on raconte que, deux mille ans avant la création de notre monde, il fut édifié dans le ciel une première *kaaba*, que les anges honorèrent en en faisant le tour (*touaf*). Adam construisit la première *kaaba* terrestre précisément au-dessous de l'endroit où l'édifice sacré était posé dans le ciel : c'est l'emplacement sur lequel se trouve aujourd'hui la ville de La Mecque. Après le déluge, Abraham, le père des Arabes, reçut de Dieu l'ordre d'immoler sur une montagne le fils qu'il avait eu d'Agar; mais l'ange Gabriel vint empêcher la consommation du sacrifice humain, et ordonner au patriarche de rebâtir la *maison de Dieu* (*beït-Allah*) sur l'emplacement même où Adam avait érigé la première *kaaba*. Alors Ismaël, cherchant une pierre destinée à marquer le point de départ pour faire le tour de l'édifice sacré, ren-

contra le messager céleste qui lui remit la célèbre pierre noire. A côté de la Kaaba est le puits appelé *Zem-zem*, alimenté par une source intarissable que Dieu fit jaillir pour abreuver Agar et son fils. Ces diverses traditions ont pour effet de rattacher l'emplacement où se trouve La Mecque au culte d'un Dieu unique et à la vocation d'Abraham.

Depuis les temps les plus anciens, ce lieu a été le but du pèlerinage des Arabes : aussi les tribus s'en disputaient-elles la possession. Chacune d'elles y avait apporté son idole locale, de telle sorte que la Kaaba était devenue un panthéon sémitique, le sanctuaire d'une religion fédérative, suivant l'expression de Sprenger. Pourquoi cependant une telle réunion de divinités à cet endroit plutôt qu'ailleurs? pourquoi cette affluence de pèlerins au lieu consacré par le souvenir d'Abraham, le grand monothéiste? Les Arabes d'avant l'islamisme n'avaient-ils pas d'une manière vague le sentiment ou le souvenir que le temple de La Mecque était élevé à un Dieu supérieur aux autres et par conséquent *unique* dans ses attributions essentielles? Il y a plusieurs raisons de croire que les Arabes, malgré les apparences de l'idolâtrie, n'avaient jamais oublié complètement le Dieu d'Abraham, et que la Kaaba était restée son sanctuaire. Il faut remarquer d'abord que dans les mystères et dans les traditions de tous les autres peuples on retrouve des traces incontestables d'idées théologiques et cosmogoniques supérieures à celles qui sont exprimées par leurs pratiques et même dans leurs théories. En second lieu, les Juifs et les chrétiens, qui étaient assez nombreux dans la péninsule, ont dû contribuer à y alimenter l'idée du Dieu unique. Enfin Mahomet a eu, dans la prédication de ce principe, des précurseurs aussi nets et aussi explicites que lui-même. Il a soin de dire d'ailleurs qu'il y avait des musulmans avant lui, qu'il n'apportait pas une religion nouvelle, mais qu'il prêchait celle d'Abraham, de Moïse et de Jésus.

L'état religieux de la péninsule n'a donc pas été aussi radicalement changé par la prédication de Mahomet qu'on pourrait se l'imaginer. Le sabéisme et d'autres idolâtries n'en ont pas complètement disparu. En outre les musulmans continuent à rendre un culte indiscret et idolâtrique à leurs saints locaux, tout en proclamant qu'il n'y a qu'un Dieu. En Perse notamment, par l'effet de tendances nationales vers la séparation, l'islamisme est presque devenu le culte d'Ali et de sa famille. A La Mecque aussi, en vue de la Kaaba, l'oncle de Mahomet est plus craint des habitans que son neveu et que Dieu même. Tel homme qui prend en vain le nom de Dieu et celui du prophète n'oserait jurer par Abou-Taleb, ce fétiche spécial de La Mecque. Il semble que l'introduction de l'islamisme a

eu pour effet de changer l'équilibre entre deux termes déjà existans. Avant Mahomet, l'idolâtrie locale avait pris le dessus sur l'adoration vague du Dieu unique; depuis Mahomet, l'idée du monothéisme est devenue dominante, mais la tendance à l'idolâtrie locale trouve encore satisfaction dans les hommages exagérés rendus à divers saints.

Les versets du Coran relatifs à la Kaaba et au pèlerinage (*hadj*) sont épars dans les chapitres intitulés *la Vache*, *la Famille d'Imran*, *la Table*, *le Pèlerinage de La Mecque*, etc. Les prescriptions édictées ne sont pas très claires; il suffira de faire remarquer ici que, par la manière dont s'exprime le Coran, Mahomet ne parle pas d'une institution nouvelle : il régleme, il consacre ce qui existait déjà, même en fait de cérémonies. Il ne faut pas non plus oublier avec quel soin le législateur arabe s'appuie sur le souvenir d'Abraham, et s'attache à faire ressortir que longtemps avant l'islamisme la Kaaba était le sanctuaire de l'adoration du Dieu unique.

Voilà pourquoi le temple de la La Mecque, considéré par les musulmans comme le plus ancien sanctuaire et l'asile même du monothéisme, a pris une telle importance dans la vie religieuse des peuples de l'islam. Voilà pourquoi il est resté le but d'un pèlerinage que tout vrai croyant est tenu d'accomplir une fois en sa vie, et qui est le grand acte de son existence. Ce pèlerinage n'a pas seulement pour effet de retremper l'ardeur religieuse des sectateurs du Coran : il produit des courans de voyageurs qui sillonnent en plusieurs directions l'étendue entière des contrées musulmanes; il est l'occasion de transactions et d'échanges nombreux; récemment enfin, et cela le signale particulièrement à nos recherches, il a été accusé d'être un agent de propagation du choléra et une menace perpétuelle pour la sécurité sanitaire de l'Europe. C'est à ces divers points de vue que nous allons l'étudier.

#### I. — LES ROUTES DU PÈLERINAGE.

Les pèlerins se rendent à La Mecque de tous les points du monde musulman. Rien ne les oblige à faire le voyage en commun; s'ils se réunissent ordinairement en caravane, c'est parce que cette manière de voyager est la plus sûre et la moins coûteuse. Il y a même des trajets qu'un voyageur ne pourrait faire seul. Du reste on doit dire non pas *la caravane*, mais *les caravanes* de La Mecque, attendu qu'il y en a tous les ans plusieurs partant de points divers et parcourant des routes très différentes, dont les cinq principales sont celles de Damas, du Djebel-Shammar, du Nedjd, de l'Yémen et de Djedda. La première et la dernière sont les plus importantes.

La caravane qui se réunit à Damas est en quelque sorte la caravane officielle depuis le commencement du *xvi*<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire depuis que le sultan des Turcs est devenu le commandeur des croyans, le successeur des califes. Tous les ans, le sultan envoie de Constantinople aux *lieux saints* de l'islamisme des présens d'une assez grande valeur avec la caravane qui part de la capitale de l'empire et traverse l'Asie-Mineure, où elle rallie les pèlerins de l'Anatolie et un nombre assez considérable de Persans. Cette caravane est commandée par un haut fonctionnaire que nomme le sultan. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les détails donnés sur cette curieuse organisation par M. de Ségur-Dupeyron et par M. de Valbezen; nous n'y reviendrons pas. Rappelons seulement qu'aux portes de Damas commence le désert, dont la traversée dure environ quarante jours. Les stations consistent en de petits châteaux, échelonnés sur la route, où l'on trouve de l'eau et où l'on dépose des provisions pour le retour. Une escorte d'environ cinq cents soldats protège les voyageurs. La caravane s'arrête dans la ville de Maan, située au sud-est de la Mer-Morte, marche à peu près parallèlement à l'axe longitudinal de la Mer-Rouge jusqu'à Médine, et de cette ville à La Mecque.

Le voyageur anglais Burton a vu arriver cette caravane à Médine en 1854 (1). Il en fait une peinture des plus animées et des plus pittoresques. « En une seule nuit s'était élevée une ville entière de tentes de toute forme et de toute couleur, depuis le magnifique pavillon du pacha avec son croissant doré et sa tenture de châles précieux jusqu'à l'humble abri en toile verte du marchand de tabac. Ces tentes étaient rangées dans un ordre admirable; mais comment décrire l'agitation qui règne dans cette foule et les bruits multipliés qui s'en échappent? Ici les grands dromadaires blancs de la Syrie font retentir leurs grosses clochettes; les hautes litières dont ils sont chargés paraissent autant de pavillons qui se balancent au-dessus de la foule mobile. Là des Bédouins s'avancent sur leurs chamelles en se tenant accrochés aux bosses velues du pesant animal. Plus loin ce sont des cavaliers albanais, turcs ou kurdes, qui, dans leur gaité brutale, semblent féroces... Des vendeurs ambulans de sorbet ou de tabac crient leurs marchandises. Des Arabes de la campagne guident à grand'peine, avec des clameurs incessantes, leurs troupeaux de moutons et de chèvres à travers les chevaux qui piaffent et qui hennissent. Des pèlerins luttent entre eux d'empressement pour visiter le sanctuaire, se glissent à travers les jambes des chameaux, et, dans leur précipitation, sont renversés

(1) *Pilgrimage to el Medinah and Meccha.*

par les cordes qui soutiennent les tentes. Le fort salve de ses canons l'arrivée de la caravane. Les petits garçons poursuivent de leurs injures les Persans hérétiques. Une troupe de beaux vieux chefs arabes, montant de magnifiques chevaux, arrivent majestueusement, précédés par leurs valets, qui exécutent une danse de guerre. On décharge les fusils, on brûle de la poudre aux oreilles des passans, on brandit des sabres; on accomplit des sauts frénétiques qui font flotter au gré du vent des haillons aux couleurs brillantes. De grands personnages chevauchent, montés sur leurs mules, ou marchent à pied, précédés de leurs coureurs armés de cannes qui, à grands cris, s'efforcent de leur faire place. Des plaintes aiguës de femmes et d'enfans annoncent que deux litières se sont violemment accrochées. Enfin les gémissemens désespérés de quelque misérable indiquent trop clairement qu'il cherche un endroit écarté pour y mourir en paix. Ajoutez à ce spectacle une atmosphère d'épaisse poussière sous un soleil resplendissant, qui çà et là tire des étincelles des armes d'acier que portent les cavaliers ou des ornemens de cuivre qui surmontent les tentes et les litières. »

On aura remarqué dans le récit de Burton que les enfans de Médine exercent leur malice contre les Persans. Il y a deux causes qui attirent aux sujets du shah l'animadversion des jeunes Arabes, aussi redoutable en Orient que celle des chiens, ce qui n'est pas peu dire. D'abord, aux yeux des Turcs et des Arabes, les musulmans persans sont des hérétiques : chiïtes, ils ne reconnaissent pas la légitimité des quatre premiers successeurs de Mahomet. En second lieu, ils portent de grands bonnets pointus, et je crois que c'est là surtout ce qui appelle sur eux la malveillante attention de la foule *turbanisée*, comme on disait au xvii<sup>e</sup> siècle, et de ceux qui assujettissent sur leur tête un burnous avec des cordes en poil de chameau. Les adultes ne se font pas plus faute que les enfans d'adresser aux frères chiïtes les qualifications les plus injurieuses; ainsi ils interrompent leur prière par des apostrophes de ce genre : « dérange-toi, maudit, fils de maudit! pourceau! frère d'une truie! » Les Persans, qui ne sont pas en nombre, ne répondent rien. On exige d'eux des taxes doubles, et un regard durement inquisiteur les suit quand ils s'approchent des tombes des premiers califes. « Salue Omar, pourceau! » leur crie-t-on quelquefois. On nous permettra, au nom de la politesse et de l'humanité françaises, de protester contre les mauvais traitemens que les musulmans sunnites infligent ainsi aux Persans, qui sont les plus polis, les plus aimables des Orientaux et les plus désireux de s'instruire. Il n'est pas étonnant du reste que ce peuple blanc, d'origine indo-européenne comme nous, ne s'accorde pas avec la tourbe des pèle-

rins sémites, touraniens, chamites, qui exhibent autour des *villes saintes* toutes les variétés de couleur de la peau humaine. On verra bientôt que, dans la caravane du Nedjd, les malheureux Persans sont exposés à bien d'autres tribulations.

La seconde et la troisième route sont spécialement fréquentées par les Persans : la seconde est celle des pèlerins qui partent du lieu appelé Meched-Ali ou le tombeau d'Ali, très vénéré parmi les chiïtes. Le cheik du Djebel-Shammar leur fournit une escorte pour l'aller et le retour à un prix convenu. Cette caravane traverse Hail, capitale de ce Djebel ; vers Sufayna, elle rejoint la grande caravane de Syrie. Bien que le chef du Shammar et son peuple soient de la secte des wahabites, ils se montrent pleins de soins pour les pèlerins sunnites et chiïtes, ne leur témoignent ni haine ni mépris, et attachent le plus grand prix à conserver ce transit. Le prix de l'escorte qui va chercher les chiïtes à leurs *villes saintes* de Kerbelah et de Meched-Ali pour les conduire aux sanctuaires communs à tous les musulmans de La Mecque et de Médine constitue un des principaux revenus du cheik Talal, et ceux de ses sujets qui en font partie réalisent de gros bénéfices ; les localités traversées par la caravane profitent en même temps des dépenses des pèlerins. C'est aussi un moyen de diriger vers le Djebel-Shammar le commerce de l'Irak arabe. Les Persans se louent beaucoup des égards, d'ailleurs peu désintéressés, dont ils sont l'objet et de la loyauté avec laquelle les conventions sont exécutées par les gens du Shammar.

Il n'en est pas de même sur la troisième route, celle qui traverse le Nedjd, foyer du wahabisme. Les sectaires du Nedjd ne peuvent cacher la haine et le mépris que leur inspirent les autres musulmans, auxquels ils appliquent la qualification d'infidèles ou d'ennemis de Dieu tout aussi bien qu'aux chrétiens et aux israélites. Il n'y a pas d'avaries et de vexations auxquelles les chiïtes ne soient en butte. En 1856, raconte M. Palgrave, une caravane de Persans nombreuse et chargée d'objets de grande valeur s'arrêta, en traversant le Nedjd, dans la ville de Bereydah, alors administrée par un gouverneur nommé Mohanna. Ce personnage commença par inspirer à ses hôtes des inquiétudes sur les dangers auxquels leurs richesses les exposaient : ils allaient être infailliblement pillés, probablement massacrés par les Bédouins, s'ils ne laissaient tous leurs bagages à Bereydah, où ils les trouveraient au retour. Mohanna leur offrait d'ailleurs son propre fils pour les escorter. Les Persans consentirent, et tout ce qui n'était pas strictement nécessaire pour le voyage fut laissé. Le jeune wahabite, digne élève de son père, conduisit ses hôtes non par la route ordinaire, qui est sûre et pour-

vue d'eau, mais par le désert sablonneux et aride qui s'étend un peu plus au nord. Des marches forcées, la rareté de l'eau et des autres objets nécessaires à la vie épuisèrent bientôt les malheureux pèlerins. Une nuit, pendant qu'accablés de fatigue et démoralisés ils reposaient, le fils de Mohanna et les hommes à son service s'échappèrent par des voies à eux seuls connues, abandonnant la caravane sans eau, sans provisions et sans guide au milieu des sables. Presque tous les Persans périrent, et Mohanna ne voulut pas reconnaître les quelques pèlerins qui réussirent à regagner Bereyda.

Pendant deux années, les Persans n'osèrent plus s'aventurer par le Nedjd; mais comme cette route est plus courte que celle du Djebel-Shammar d'une huitaine de jours et que l'émir Fayssal fit beaucoup de promesses et d'excuses à Téhéran, le courant se rétablit bientôt. Voici à quelles conditions les Persans sont admis : chaque pèlerin donne 40 tomans (1) pour son passage par la capitale, et 40 autres pour un sauf-conduit dans le reste du pays. De son côté, l'émir s'engage à leur fournir un chef investi de pleins pouvoirs pour les conduire et les ramener. En tenant compte des exigences illégales, M. Palgrave estime que chaque Persan laisse environ 450 tomans dans le Nedjd pour son passage. Ces pèlerins se donnent rendez-vous à Bassora, à Mohamméra ou à Bender-Bouchir. Ils traversent le Golfe-Persique pour aborder au port d'Ojeyr, d'où ils gagnent Hofhoof dans l'El-Haçâ et Ryad, capitale du Nedjd. La caravane, en quittant Ryad, traverse les localités de Dorama et de Kowey, et suit une ligne droite parsemée de villages et de puits, parallèlement au Djebel-Toweyk, jusqu'à Moghasil et à La Mecque. Le retour a lieu de Médine par un autre chemin un peu plus au nord, qui traverse Meshka et Ashka, et, entrant dans la province appelée Kasim, aboutit à Bereyda, où M. Palgrave a vu la caravane de retour en 1863. Elle était composée d'environ deux cents personnes. C'étaient en partie des Persans proprement dits de Chiraz, d'Ispahan ou d'autres villes de l'Irak-Adjemi, en partie des habitants de Meched-Ali, de Kerbelah ou de Bagdad, tous de la secte des chiïtes, bien qu'appartenant à diverses races. Le principal personnage de cette caravane était une dame indienne de haut parage, Tai-Djehan, avec une suite nombreuse de gens de Lucknow et de Delhi. Le chef, l'émir-hudji, comme on dit, était un fonctionnaire persan de Chiraz. Il avait eu beaucoup à se plaindre du conducteur nedjdli, et se rendit, pour réclamer contre ses procédés, à Ryad, où on lui fit un accueil très froid. C'est à peine s'il réussit

(1) Le toman, monnaie de Perse, vaut environ 12 francs.

à entrevoir le vieux tyran Fayssal. Les aventures et les tribulations de ce chef de pèlerins sont une des parties les plus amusantes et les plus caractéristiques de la relation du spirituel voyageur, qui a jeté tant de jour sur l'état actuel du Nedjd (1).

Tous les ans, un fonctionnaire persan est désigné pour la même mission. Aussi peut-on considérer la caravane passant par le Nedjd comme la caravane officielle de la Perse, de même que celle de Syrie, qui se réunit à Damas, est la caravane officielle de la Turquie. Cependant il ne faudrait pas croire qu'il n'y ait que des sujets du shah dans le convoi de Ryad et des sujets du sultan dans celui de Damas. La caravane qui partit de cette dernière ville en 1851 comptait deux mille pèlerins, dont trois cents Ottomans et mille sept cents Persans (2). Les convois ne sont pas plus homogènes sous le rapport de l'orthodoxie. Ainsi la caravane patronnée et payée par le souverain sunnite de Constantinople était, en 1851, composée en majorité de chiïtes, et il en est de même à peu près tous les ans.

La quatrième caravane, celle de l'Yémen, est appelée *Hadj-el-Kesbi*, du nom du chef qui la dirige. Le point de départ est à Saana, où viennent se réunir des pèlerins venant de l'Oman et du Hadramaut. La route des Kesbi suit la chaîne des montagnes de l'Yémen et du Hedjaz parallèlement à la Mer-Rouge, laissant à sa gauche la côte basse appelée Téhama. Il y a bien quelques cols pénibles à traverser; mais le pays est sain et habité, on ne rencontre aucun des déserts de sable dont l'Arabie est semée; à chaque station, il y a des puits et des villages; c'est la route la plus facile et la moins dangereuse. L'organisation définitive de la caravane a lieu à Sada, comme celle des pèlerins de Syrie à Damas. Cette ville est célèbre et respectée dans l'Yémen pour avoir donné naissance au fondateur de la secte des zeïdites, dont le souverain de Saana est le chef. Le *Hadj-el-Kesbi* traverse une partie du pays des Acyres et atteint La Mecque par Taïf. Cette caravane comprend beaucoup de zeïdites; mais il doit y avoir aussi d'autres musulmans. Elle a été conduite quelquefois par des imans de Saana. Elle a un chameau sacré, comme les caravanes d'Égypte et de Syrie.

La cinquième route est celle de Djeddah, port de la Mer-Rouge

(1) M. William Gifford Palgrave est d'origine israélite et a été officier dans l'armée de Bombay. Devenu catholique et jésuite, il a longtemps habité la Syrie, où il était connu sous le nom du père Michel Cohen, et où il s'est familiarisé plus que personne avec la langue et les mœurs arabes. C'est à la générosité de l'empereur des Français qu'il a dû de faire son voyage dans le Nedjd. De retour en Europe, il a quitté la règle des jésuites et est devenu protestant. Voir, dans la *Revue* du 15 mai 1867, un *Voyage dans l'Arabie-Centrale*. — *M. Palgrave dans le Djebel-Shomer et le Nedjed*; par M. Ch. Lavollée.

(2) Voir, dans la *Revue* du 15 avril 1855, *la Syrie et les Bédouins sous l'administration turque*, par M. Ségur-Dupeyron.



situé à environ dix heures de La Mecque. C'est aujourd'hui la plus fréquentée à cause des facilités que présente la navigation. Mahomet a dit : « Qu'ils arrivent à la maison sainte *à pied* ou *montés sur des chameaux* prompts à la course. » Cette prescription n'a pas été prise à la lettre, comme tant d'autres versets du Coran ; les musulmans ne se font aucun scrupule d'arriver par mer. D'où viennent les nombreux pèlerins qui débarquent à Djeddah? D'abord des différens ports situés au sud de cette ville sur la côte occidentale de l'Arabie, puis de Mascate et des autres points du Golfe-Persique, de Bombay, des ports de l'Inde, de l'Afghanistan, de l'Indo-Chine, de la Malaisie. La côte orientale d'Afrique fournit aussi son contingent, qui vient de Zanzibar, de Zeïlah, de Massouah, de Souakim. A ces divers points se sont embarqués les pèlerins de l'intérieur de l'Afrique, non-seulement ceux du Danakil, du Saumali, de la Nubie, du Darfour et du Kordofan, mais ceux qui habitent à l'ouest du lac Tchad et sur le cours du Niger jusqu'à Tombouctou, où la peuplade dominante des Peulh ou Fellata est musulmane. Cependant c'est de Suez et des autres ports de l'Égypte proprement dite qu'il arrive la plus grande foule à Djeddah. L'Égypte est un grand rendez-vous. On y vient par mer du Sénégal, du Maroc, de l'Algérie, de Tripoli et du Fezzan. Quelques pèlerins de ces deux dernières contrées font aussi le voyage par terre. On donne le nom de *Mogrébins*, c'est-à-dire d'Occidentaux, aux habitans de l'Afrique septentrionale. C'est le mot dont nous avons fait *Maroc*. La caravane était conduite autrefois par un parent du sultan de ce pays. Les Africains occidentaux se font généralement remarquer dans le pèlerinage par leur décence et leur bonne tenue. Aussi les wahabites, quand ils étaient maîtres des *villes saintes* et qu'ils interdirent le pèlerinage aux pèlerins turcs, laissèrent-ils passer en 1811 ceux du Mogreb, encore qu'ils n'eussent point adopté la réforme d'Abdul-Wahab (1). Les Algériens sujets de l'empereur des Français entreprennent le pèlerinage en assez grand nombre. Ils sont plus respectés que les autres ou traités plus mal suivant les dispositions des autorités et des habitans du Hedjaz. Lorsque les Algériens ont besoin d'une protection, ils se font reconnaître comme sujets de la France; en d'autres cas, ils semblent renier, par une sorte de respect humain, la domination infidèle.

Les *steamers* qui traversent la Méditerranée apportent à Alexandrie un grand nombre de pèlerins venant de toutes les provinces de la Turquie d'Europe, de la Mer-Noire, de l'Anatolie et de la côte de

(1) Les gens du Mogreb ont partagé ce privilège avec les *takrouis*, ou pèlerins noirs de l'Afrique.

Syrie. Autrefois le trajet de l'Égypte au Hedjaz se faisait par terre. La caravane passait au nord de la presqu'île du mont Sinaï, touchait à Akabah, au fond du golfe de ce nom, suivait les côtes de la Mer-Rouge en passant par Moïlah, Jambo, Rabegh, et atteignait La Mecque sans toucher à Djeddah. Ce voyage durait trente-sept jours, dont trente de marche et sept de repos. Dès la fin du dernier siècle, des pèlerins allaient de préférence s'embarquer à Suez ou à Cosseïr; malgré la surveillance du gouvernement, les bonnes conditions de confort et d'hygiène leur manquaient pendant la traversée, si l'on en juge par la relation de Niebuhr, qui a fait lui-même ce trajet avec des pèlerins, et par les plaintes d'un certain Mahmoud dans le *Voyage d'Anastase*.

## II. — LES PÈLERINS ET LES CÉRÉMONIES DU PÈLERINAGE.

Dans la ferveur qui suivit la première expansion de l'islamisme, le nombre des pèlerins paraît avoir été beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui. A cette époque, les califes allaient souvent eux-mêmes à La Mecque. Les historiens arabes ne tarissent pas sur la splendeur et la charité déployées dans ces circonstances par les successeurs de Mahomet. En l'an 160 de l'hégire, le calife El-Mohdi Abou-Abd-Allah dépensa pour le pèlerinage 30 millions de *dirhems* (1). Il bâtit des maisons et établit des bornes tout le long de la route de Bagdad à La Mecque. Le célèbre Haroun-al-Raschid avait juré, s'il arrivait seul au califat, de faire à pied le pèlerinage des *villes saintes*. Lorsque son ambition fut satisfaite, il partit à pied de Bagdad et alla ainsi jusqu'à La Mecque. On raconte qu'il fit huit pèlerinages, dont un avec sa femme Zobeïde. Dans un de ces voyages, il dépensa en cadeaux et en charités 1 million 50 *dinars* (2). Lorsque le sultan Moktéder fit le pèlerinage en 350, il immola 40,000 vaches et 50,000 brebis. En 631, la mère du calife Motassem Blillah avait un train de 120,000 chameaux. Lorsque le calife, le commandeur des croyans, se rendait ainsi aux *villes saintes*, c'était lui-même qui faisait le sermon auquel il faut assister pour mériter le titre de *hadji* (pèlerin). Il y avait dans ces circonstances de quoi frapper vivement l'imagination des peuples. Aussi Abd-el-Rahman Djélal-Eddin Essayouty a-t-il composé un traité spécial sur les califes qui firent le pèlerinage.

Il est remarquable que, même après avoir acquis le titre de « commandeur des croyans, » aucun des sultans de Constanti-

(1) Le *dirhem* vaut, d'après l'évaluation de M. Barbier de Meynard, de 65 à 70 centimes.

(2) Le *dinar* vaut 10 francs.

nople n'ait accompli ce voyage. C'est seulement à l'époque où les Égyptiens conquièrent le Hedjaz sur les wahabites que le territoire sacré revit sinon un « commandeur des croyans, » du moins des hôtes presque royaux. Le célèbre Méhémet-Ali accomplit en 1814 toutes les cérémonies du *hadj* au lendemain de ses premiers triomphes sur les sectaires et à la veille d'en remporter encore de plus éclatans. Son vêtement sacré, l'*ihram*, était composé de deux châles de cachemire entièrement blancs; il gardait la tête nue comme les autres pèlerins, mais dans les rues un officier portait un parasol devant lui. Il avait dans sa suite une de ses femmes, la mère d'Ibrahim-Pacha, d'Ismaïl et de Toussoun, le vainqueur des wahabites. Le train de la princesse rappelait la splendeur du temps des califes. 500 chameaux avaient été employés à porter le bagage. Sa tente était comme un camp divisé en compartimens et entouré d'une clôture en toile de lin de 800 pas de circuit. Des eunuques noirs, splendidement vêtus, veillaient nuit et jour à l'entrée. Burckhardt, qui faisait en même temps le pèlerinage, était ébloui de la splendeur de cette installation qui lui rappelait les contes des *Mille et une Nuits*. La famille de Méhémet-Ali fit alors de grandes charités aux pèlerins pauvres ainsi qu'aux habitans de La Mecque et de Médine. Les libéralités de la princesse la firent regarder par le peuple comme « un ange envoyé du ciel. »

On sait que les wahabites, lorsqu'ils furent maîtres de La Mecque, sans défendre le pèlerinage par exemple aux Mogrebins et aux noirs, ne permirent pas aux Turcs d'y venir, parce qu'ils s'y conduisaient mal. Après cette interruption, la première depuis l'invasion des Karmates, c'est-à-dire depuis le ix<sup>e</sup> siècle, il y eut dans le monde musulman un grand élan vers La Mecque. C'est en 1814 que s'accomplissait le premier pèlerinage après la retraite des disciples d'Abd-ul-Wahab. Burckhardt estime le nombre des pèlerins à soixante-dix mille hommes venus de tous les pays musulmans et qui parlaient plus de quarante langues. Lorsque Burton alla en 1854 à La Mecque, il évalua le nombre des pèlerins à cinquante mille. Il est difficile, quand on n'a pas sur les lieux un témoin comme Burckhardt ou Burton, de compter les pèlerins qui arrivent à La Mecque. En rapprochant les évaluations faites sur divers points et à diverses époques par des observateurs dignes de foi, on arrive au chiffre d'environ 66,000 par an. M. le docteur Fauvel doit être bien près de la vérité lorsqu'il évalue en moyenne le nombre des pèlerins à 70,000 et celui de 1865 à 90,000 au plus.

Quels sont les sentimens qui animent les pèlerins? C'est ce qu'on appréciera en suivant les diverses stations du *hadj*. La caravane avec laquelle Burton faisait route était sortie de Jambo : tout d'un

coup, après une marche pénible, Médine apparaît à leurs yeux, Médine, où est le troisième temple de l'islamisme (les premiers étant ceux de La Mecque et de Jérusalem), Médine, où est le tombeau du prophète! A la vue de la  *cité sainte*  et comme obéissant à un commandement, les pèlerins, quoique affamés et harassés de fatigue, mettent spontanément pied à terre et poussent de pieuses exclamations, presque toutes en l'honneur de Mahomet. « O Dieu, voici le sanctuaire du prophète; fais que ce saint lieu soit pour nous une protection contre les flammes de l'enfer. — O Dieu, comble le dernier des prophètes de bénédictions aussi nombreuses que les étoiles du ciel, que les vagues de la mer, que les grains de sable du désert! — Vis à jamais, ô le plus excellent des prophètes; vis dans l'ombre du bonheur durant les heures de la nuit et les instans du jour, tandis que l'oiseau du tamarisque (la colombe) gémit comme la mère privée de son enfant, tandis que le vent d'occident souffle doucement sur les collines du Nedjd, tandis que l'éclair brillant sillonne le firmament du Hedjaz! » En entendant ces poétiques expressions que trouve l'Arabe quand il est sous l'empire d'un sentiment ou d'une passion, le jeune officier de l'armée des Indes avoue qu'il s'est laissé lui-même aller à l'émotion générale.

La visite à Médine n'est pas obligatoire pour celui qui veut mériter le titre de  *hadji* ; mais, par suite du sentiment qui porte les Arabes et un peu les autres musulmans à invoquer les  *saints* , la visite à Médine est au moins aussi honorée que celle à La Mecque. Les Mogrebins en particulier sont très attachés à cette dévotion. Ils sont attirés à Médine par le tombeau de l'imam Malek, fondateur de celui des quatre rites orthodoxes auquel ils appartiennent. Les nègres, peu monothéistes de leur nature, ont aussi un vrai culte pour la personne du  *prophète* . Le tombeau de Mahomet est dans un édicule qui se trouve au centre d'une grande mosquée. Les tombes d'Abou-Becker et d'Omar sont tout près. On dit qu'un cénotaphe y attend Jésus, fils de Marie, après une nouvelle apparition sur la terre. Les cérémonies sont très simples. Purifié par une ablution complète, après avoir fait plusieurs prosternations et récité certaines prières, le pèlerin se place à une lucarne ouverte sur le tombeau, étend les bras et adresse à Mahomet cette invocation : « salut à toi, Mahomet! salut à toi, prophète de Dieu! » Il récite quelques-uns des surnoms de Mahomet, et chacun est précédé du « salut à toi! » Il demande ensuite l'intercession du prophète dans le ciel, mentionne ses parens et amis, puis ajoute : « Détruis nos ennemis; que les tourmens soient leur partage! » Les mêmes cérémonies se répètent devant d'autres lucarnes qui laissent voir les tombeaux d'Omar et d'Abou-Becker. La dernière station est au

tombeau de Fatime, *l'éclatante*; le pèlerin y adresse une prière à la fille du prophète.

Si l'on se rappelle ce que nous avons dit des dangers et des avanies auxquels les Persans sont exposés, on reconnaîtra, et le baron de Maltzan le fait justement remarquer (1), que leur présence seule au pèlerinage témoigne de la sincérité et de l'ardeur de leur foi. La vénération presque idolâtrique des chiïtes pour Ali et sa famille se traduit, quand les Persans visitent la mosquée de Médine, par des scènes dans le genre de celles que nous dépeint Burton. L'un des pèlerins lisait l'histoire déchirante de Fatime, et les poitrines étaient gonflées de soupirs, les joues inondées de larmes. L'auditoire était comme suspendu aux lèvres du lecteur avec une attention que l'émotion seule interrompait de temps en temps par des cris : « ah ! Fatime ! on t'a fait injure, hélas ! hélas ! » Ils savent pourtant qu'ils affrontent les coups, les blessures, la mort, pour pouvoir exprimer ces sentimens ou montrer l'indignation satanique qu'ils éprouvent quand ils passent devant les tombes d'Abou-Becker et d'Omar. On ne peut le nier, c'est là de la passion religieuse dans sa plus énergique expression.

Avant d'entrer à La Mecque, les pèlerins doivent se revêtir d'un costume sacramentel appelé *ihram*. Les versets 1, 96 et 97 du chapitre de *la Vache* en parlent, mais non comme d'une institution nouvelle. L'*ihram* est un linge de laine ou de coton, blanc ou à raies, dont on s'enveloppe les reins; le pèlerin en jette un autre morceau sur ses épaules en écharpe; il ne porte aux pieds que des sandales. La tête reste nue. Les femmes prennent aussi un vêtement sacré qui tombe jusqu'aux pieds; elles demeurent voilées. A cette occasion, on se fait laver, parfumer, raser et couper les ongles. L'usage est de ne revêtir ce costume que lorsqu'on fait le pèlerinage pour la première fois. Cependant par dévotion d'anciens *hadji* le prennent à chaque voyage, tandis que d'autres, sous prétexte de maladie, gardent leurs vêtemens ordinaires.

On s'est remis en marche. Tout d'un coup un même cri sort de toutes les bouches : « La Mecque ! La Mecque ! le sanctuaire ! le sanctuaire ! » Tout le monde répète : « Fais de moi ce que tu voudras, ô mon Dieu ! fais de moi ce que tu voudras ! » Les sanglots interrompent à chaque instant la prière. Les pèlerins se prosternent et couvrent le sable de baisers brûlans. M. de Maltzan dit qu'il n'a jamais été témoin ailleurs d'un pareil enthousiasme. Il faut voir maintenant ce que l'impartial Burckhardt a observé depuis le moment où la foule, déjà réunie à La Mecque, accueil-

(1) *Meine Wallfahrt nach Mekka*, t. II, p. 140 à 145.

lait avec transport l'heureux messenger qui, ayant devancé tous ses émules, venait, le 21 novembre 1814, annoncer l'approche de la caravane de Syrie, et dont le cheval surmené tombait raide mort en arrivant. Suivons d'abord les pèlerins au mont Arafat, à six heures de La Mecque. Ce lieu est consacré par le souvenir d'Adam et d'Ève. On s'y rend en masse et processionnellement; l'étendard du sultan est déployé. La plupart des pèlerins récitent des prières ou lisent le Coran. Les Bédouins du voisinage galopent aux flancs de la caravane sur de rapides dromadaires; ils sont accompagnés de leurs femmes, qui rivalisent de hardiesse avec les plus intrépides cavaliers. En approchant de la montagne d'Arafat, les pèlerins se dispersent pour chercher le lieu de leur campement. Les dévots passent la nuit en prières. A l'aube, deux coups de canon appellent les fidèles à la prière du matin. L'Arafat a plus d'un mille de circuit; il s'élève à environ deux cents pieds au-dessus du niveau de la plaine. On aperçoit à l'horizon les pics bleuâtres des montagnes de Taïf, où, suivant une ancienne tradition, la glace est éternelle. Après midi, on doit se purifier par l'ablution complète. A trois heures a lieu un sermon auquel on est tenu d'assister pour avoir droit au titre de pèlerin (*hadji*). C'est un souvenir du sermon que Mahomet, monté sur sa chamelle, prêcha en cet endroit deux mois avant sa mort. Le prédicateur est ordinairement le cadi de La Mecque. Il est monté sur un chameau à l'imitation de Mahomet. Quelquefois il lit son discours. Il est d'usage qu'il pleure. Le sermon est souvent interrompu et toujours suivi du cri consacré : « fais de nous ce que tu voudras, ô Dieu! fais de nous ce que tu voudras! »

L'attitude des pèlerins pendant le sermon n'est pas toujours marquée au coin d'une chaleureuse ferveur. « Ceux qui se tenaient près de moi, dit Burckhardt, offraient un spectacle très remarquable par sa diversité. Quelques-uns, presque tous étrangers, criaient et pleuraient, se frappaient la poitrine, et confessaient qu'ils étaient de grands pécheurs devant le Seigneur; d'autres, en très petit nombre, dans l'attitude de la réflexion et de l'adoration, gardaient le silence et avaient les yeux baignés de larmes. Des Arabes du Hedjaz et des soldats causaient et plaisantaient; quand les autres pèlerins agitaient leurs *ihrams*, ils gesticulaient comme pour tourner cette cérémonie en ridicule. En arrière sur la montagne, plusieurs bandes de ces Arabes et de ces soldats fumaient tranquillement leurs narghilés. Dans une caverne voisine, une femme vendait du café; les chalands, par leurs éclats de rire et leur conduite turbulente, contraignaient souvent la dévotion fervente des pèlerins qui étaient auprès d'eux. Beaucoup n'avaient pas revêtu l'*ihram*. Vers la fin de la cérémonie, les spectateurs avaient pour la plupart l'air fatigué,

et plusieurs descendirent la montagne avant que le prédicateur eût fini. La foule assemblée sur la montagne appartenait presque toute à la classe inférieure; les pèlerins de condition étaient restés dans la plaine montés sur leurs chameaux. »

Au retour, les pèlerins se dirigent vers Muna, où, suivant la tradition, le diable apparut à Adam, qui lui jeta des pierres. Tous les pèlerins font de même, suivant un usage déjà pratiqué par les Arabes avant l'islamisme. Ils se servent pour cette lapidation de petits cailloux de la grosseur d'une fève, qui doivent avoir été ramassés dans la vallée de Muna. C'est là qu'a lieu aussi l'égorge-ment des victimes. Ce rite est destiné à rappeler le sacrifice d'Abraham, dont cette vallée fut, dit-on, le théâtre. La tête de l'animal doit être tournée du côté de la Kaaba, et le sacrificateur dit, en lui coupant la gorge : « Au nom de Dieu très miséricordieux, ô Dieu suprême ! » Les animaux sacrifiés sont des brebis; des vaches ou des chameaux, dont le nombre varie suivant la fortune ou la dévotion des pèlerins. Ceux-ci restent encore deux jours à Muna, où, avant de partir, ils répètent la cérémonie de jeter des pierres à l'endroit où le diable apparut à notre premier père. Ils retournent ensuite à La Mecque pour y faire la visite solennelle à la Kaaba.

La *maison sainte* est un petit édifice quadrangulaire de 18 pieds de long sur 14 de large avec une hauteur d'environ 40 pieds; elle est couverte d'une étoffe noire qui se renouvelle tous les ans au moment du pèlerinage, suivant un usage antérieur à l'islamisme. La Kaaba se trouve au milieu d'une vaste cour de même forme de 250 pas de long sur 200 de large, close de murs et garnie à l'intérieur de cloîtres à plusieurs rangs de colonnes. En entrant sous la galerie, et dès qu'on peut apercevoir la Kaaba, on se prosterne quatre fois pour remercier Dieu et saluer l'édifice. On s'avance ensuite vers la Kaaba en passant sous la *porte du salut* et en se dirigeant vers la pierre noire, qui est placée à l'un des angles et à l'extérieur. Après quatre prosternations, on baise la pierre, et s'il y a foule, on se contente de la toucher de la main droite; alors commence la cérémonie appelée *touaf*, déjà pratiquée par les Arabes avant l'islamisme; elle consiste à faire sept fois le tour de la Kaaba, le côté gauche du corps tourné vers l'édifice; à chaque tour, on baise la pierre ou on la touche. Le pèlerin s'approche ensuite du mur même de la Kaaba, entre la pierre noire et la porte; il étend les bras, appuie sa poitrine contre l'enceinte sacrée, et, dans cette posture, debout, il demande pardon à Dieu de ses péchés. La Kaaba même s'ouvre trois fois par an une heure après le lever du soleil : on y pénètre par un escalier mobile, car la porte est au-dessus du sol. Dans l'intérieur, le pèlerin se prosterne quatre fois à chacun

des coins et récite des prières; lorsqu'il a fini, il doit appuyer les bras étendus contre la muraille, poser sa figure contre la surface et réciter plusieurs prières. L'intérieur de la *maison de Dieu* ne présente aucune particularité remarquable.

C'est dans la visite à la Kaaba que les pèlerins montrent le plus d'émotion : lorsqu'ils approchent pour la première fois de la *maison de Dieu*, ils baignent de leurs larmes le voile qui la couvre et pressent contre les murailles leurs cœurs palpitans. A l'intérieur de la maison carrée, on n'entend que sanglots et lamentations, et, au milieu de marques non équivoques de contrition et de repentir, des exclamations comme celles-ci : « ô Dieu de la maison, pardonne-moi ! ô Dieu unique, pardonne-moi, pardonne à mes parens, pardonne à mes enfans ! ô Dieu, délivre nos corps du feu de l'enfer. Admets-moi dans ton pardon, ô toi, Dieu de l'antique maison ! »

Pendant tout le temps du pèlerinage, les portes de la grande mosquée sont constamment ouvertes, et à toutes les heures du jour et de la nuit des fidèles y prient ou s'y promènent. Au coucher du soleil, les pèlerins s'y réunissent en plus grand nombre à l'occasion de la prière du soir. Sous les arcades et dans les environs, des oisifs causent ou font leurs affaires; d'autres lisent le Coran, les enfans courent et jouent; on dirait un lieu de divertissement public. Autour de la Kaaba cependant, il se forme des groupes de pèlerins pieux. L'iman se tient auprès de la porte et fait des génuflexions qui sont répétées par le peuple. Le coup d'œil que cette foule présente est des plus variés. « Les uns, dit Burton, marchaient d'un pas grave, et les autres couraient avec agitation, tandis que le plus grand nombre stationnait et priait. Ici s'avancait avec fierté la femme du désert couverte d'une longue robe noire assez semblable à celle d'une religieuse, et les deux trous de son voile rouge laissaient apercevoir des yeux flamboyans. Là une vieille Indienne, avec ses traits à demi tartares, ses formes hideuses, ses jambes de squelette, marchait à pas précipités autour du sanctuaire. Des Turcs se promenaient silencieusement en affectant l'air froid et hautain qui les distingue. Plus loin, c'était un Indien affamé de Calcutta, avec son turban disgracieux, ses bras difformes et sa marche incertaine. Enfin, collé contre la muraille du sanctuaire qu'il pressait de tout son corps, un pauvre diable s'accrochait convulsivement à la draperie noire de la Kaaba, et poussait des soupirs si profonds qu'on aurait cru que son cœur allait se briser. »

Il est impossible de ne pas éprouver une secrète impression de respect religieux quand on se représente l'éloignement et la diversité des pays d'où sont venus les hommes rassemblés en ce lieu. A



la nuit, on allume des lampes à la lueur desquelles les pèlerins font la procession autour de la Kaaba. Aux jours ordinaires, la foule s'écoule vers neuf heures du soir, la mosquée devient silencieuse : ce n'est plus qu'un lieu de méditation et de prière pour les pèlerins pieux, qui y restent en petit nombre; mais au dernier jour du mois de ramadan la fête dure toute la nuit, des milliers de lampes suspendues aux arcades et les lanternes de chaque pèlerin donnent à la grande mosquée un aspect éblouissant. Un habitant du Darfour arrive à La Mecque la dernière nuit du ramadan après un long voyage à travers des déserts stériles. A peine entré dans le temple illuminé, qu'il était saisi d'une crainte religieuse; à la vue de la Kaaba couverte de son voile noir, il tomba la face contre terre et y resta longtemps en adoration. Enfin il se releva, répandit d'abondantes larmes, et dans son émotion, au lieu de réciter les prières du rituel, il criait à haute voix : « O Dieu, prends mon âme, car ceci est vraiment ton paradis ! »

Les pèlerins meurent en grand nombre à La Mecque. Lorsqu'ils se sentent gravement atteints, ils se font transporter à la grande mosquée et s'établissent sous la colonnade, pour que la vue de la Kaaba les guérisse ou pour avoir la consolation de mourir en contemplant la *maison de Dieu*. Un Grec, que le hasard avait amené là, aida Burckhardt à fermer les yeux d'un pauvre Mogrebin qui s'était traîné dans le voisinage de la Kaaba, afin, disait-il, de rendre le dernier soupir dans les bras du prophète et des anges. Il fit entendre par signes qu'il désirait être aspergé de l'eau du puits Zem-zem. Pendant que les deux Européens lui rendaient ce service, il expira tranquillement.

Après la visite à la Kaaba, les cérémonies du pèlerinage touchent à leur fin. Au sortir de l'enceinte, le musulman se rend aux deux collines appelées *Safa* et *Merva*, dont il est fait mention au 153<sup>e</sup> verset du chapitre de *la Vache*. Suivant la tradition, Agar erra de l'une à l'autre jusqu'à ce que l'ange Gabriel eût fait jaillir la source du Zem-zem pour désaltérer Ismaïl. Le pèlerin, tourné vers la Kaaba, va sept fois en priant de l'une à l'autre éminence. Cette cérémonie s'appelle le *sai*. La dernière est la visite à l'Omra, un lieu où Mahomet allait souvent faire sa prière du soir. L'Omra est à une demi-heure de La Mecque. On s'y prosterne quatre fois, on récite des prières, et l'on revient en ville en chantant à haute voix : « Fais de moi ce que tu voudras, ô mon Dieu! fais de moi ce que tu voudras. » Le pèlerin doit s'acquitter encore une fois du *touaf* et du *sai*, se faire raser la tête, après quoi il se dépouille définitivement de l'*ihram*.

Le pèlerinage est terminé. Il y a encore une foule de petites cé-

rémonies, de prescriptions minutieuses, mais qui ne sont pas rigoureusement observées. On pourrait faire remarquer à ce propos que l'islamisme est une des religions les plus formalistes, les plus superstitieuses, une de celles qui attachent le plus d'importance à ce que tel rite déterminé soit accompli en tel lieu, de telle manière, où l'on honore le plus les localités consacrées, où il y a le plus de prescriptions relatives à la toilette, à la nourriture. C'est donc à tort que, se prévalant du monothéisme, qui est en effet un principe essentiellement philosophique, mais dont les musulmans ne peuvent revendiquer ni la découverte ni le privilège, on considère quelquefois l'islamisme comme plus rationnel que les autres religions. Pour revenir aux minutieuses formalités du pèlerinage, on doit ajouter, sur l'autorité de Burckhardt, que chacun reste libre de faire ce qu'il veut, comme il le veut, sans être exposé à une remontrance et sans exciter de scandale (1).

Avant l'islamisme, les pèlerinages des Arabes à la Kaaba et leurs autres réunions nationales étaient de grandes foires; Mahomet n'a rien changé à cet usage, il l'a au contraire spécialement consacré. On a du moins interprété ainsi les passages suivans de son livre : « prenez des provisions pour le voyage; — ce n'est pas un crime de demander des faveurs à notre Seigneur. » Un certain nombre de musulmans entreprend le pèlerinage dans des intentions purement mercantiles, comme le pelletier de Bokkara dont parle M. de Maltzan. Nous ne croyons pas que la majorité des *hadji* soit dans ce cas. Dans une grande caravane, il y a d'abord les grands personnages qui ne font pas de commerce, qui dépensent même des sommes considérables pour mener leur propre train et pour venir en aide aux pauvres qui vivent d'aumône. Entre ces deux extrêmes, il faut placer les pèlerins qui ne sont ni riches ni pauvres, et qui trouvent dans le débit d'une petite cargaison qu'ils renouvellent les moyens d'accomplir leur devoir religieux. Il y a enfin, et ce sont les plus dignes d'intérêt, ceux qui, n'ayant aucune ressource pour faire le pèlerinage à leurs frais, ni le plus petit capital à exploiter, louent leurs bras pendant le voyage et à leur arrivée sur le *territoire sacré*.

(1) Un mot encore sur la piété de la famille de Méhémet-Ali, dont nous avons signalé la présence au pèlerinage de 1814. La femme du vice-roi d'Égypte, après avoir accompli les cérémonies du pèlerinage à La Mecque, se rendit à Médine pour visiter le tombeau du prophète et pour voir son fils Toussoun-Pacha, qui y commandait. A son arrivée, elle passa la plus grande partie de la nuit dans la mosquée à faire ses dévotions; elle se retira ensuite dans la maison qu'elle devait habiter et qu'elle avait choisie exprès dans le voisinage du temple. Toussoun-Pacha lui fit alors une courte visite, mais en se retirant afin de la laisser reposer, il ordonna qu'on étendit un tapis dans la rue. Pour témoigner de son humilité et de son respect, il dormit tout le reste de la nuit sur ce tapis, à la porte du temple et devant le seuil de sa mère.

Quelques Syriens se livrent ainsi au travail; mais ce sont surtout les noirs (*takrouri*). Aussitôt arrivés à Djeddah, à La Mecque ou à Médine, les uns s'emploient pour transporter les bagages et les marchandises des pèlerins riches, d'autres nettoient les cours ou portent du bois. Il y en a qui fabriquent avec de la terre de petits fourneaux portatifs, des paniers, des nattes; d'autres se font porteurs d'eau. Toutes les fois qu'on a besoin d'un travail manuel, il faut recourir à un noir, les Bédouins étant trop fiers pour s'en charger, et les bourgeois des villes arabes préférant faire le commerce, affermer leurs maisons ou mendier. Burckhardt a remarqué que très peu de noirs demandent l'aumône, et encore n'est-ce que dans les premiers momens de leur arrivée et alors qu'ils ne peuvent pas encore se procurer du travail. A la fin du pèlerinage, les moins heureux ou les moins adroits ont réussi seulement à vivre, et reviennent aussi misérables qu'ils sont partis. D'autres sont arrivés à réunir un petit pécule, à l'aide duquel ils font le voyage de retour avec moins de fatigue et de danger. Les plus heureux ont pu acheter une petite pacotille qu'ils débitent sur la route ou à leur arrivée dans leur misérable demeure. Qui aurait le courage de le leur reprocher? C'est d'ailleurs une idée tout européenne que l'incompatibilité entre l'exercice de la piété et la pratique du commerce. On ne persuadera jamais à un Oriental, musulman ou chrétien, qu'en faisant quelque trafic sur la route il puisse compromettre le bénéfice moral d'un pèlerinage.

On pourrait rechercher encore si le pèlerinage a lieu dans ces conditions extérieures de décence si naturelles en une circonstance de ce genre, si difficiles en même temps à obtenir dans une nombreuse réunion d'hommes et de femmes. On sait que les wahabites avaient empêché les Turcs de venir à La Mecque parce qu'ils ne s'y conduisaient pas convenablement. Or les fougueux sectaires reprochaient aux Turcs non-seulement des actes d'idolâtrie, mais une conduite immorale. Laissant de côté les traits de mœurs plus particuliers aux Orientaux, il suffira de dire quelques mots de la conduite des femmes. Elles sont peu nombreuses dans le *hadj*, elles n'atteignent peut-être que la proportion de un à vingt. Assurément le plus grand nombre des pèlerines, soit isolées, soit venant en famille, n'ont d'autre occupation que d'accomplir les préceptes de leur loi religieuse. Cependant elles ne sont pas toutes dans ce cas : soit pendant le trajet, soit à La Mecque même, les *hadji* ne trouvent que trop d'occasions de manquer dans les conditions les moins excusables au grave précepte édicté par le 193<sup>e</sup> verset du chapitre de *la Vache*. Il serait injuste de faire retomber sur la masse des pèlerins la responsabilité des désordres de ce genre, et en ré-

sumé, si l'on tient compte des difficultés et des dangers du voyage, il faut reconnaître que, pour la majorité de ceux qui l'entreprennent, c'est véritablement un acte de courage et de foi.

### III. — LA MORTALITÉ ET LES ÉPIDÉMIES.

Il reste à étudier les circonstances qui développent la mortalité parmi les pèlerins et les causes d'insalubrité que les caravanes rencontrent soit pendant le trajet, soit durant le séjour dans le Hedjaz.

On peut dire qu'aucun pèlerin ne fait le voyage sans apporter un trouble violent dans ses habitudes. Le changement de nourriture est brusque; les alimens sont presque toujours mauvais, souvent en quantité insuffisante. Si le voyage a lieu pendant la chaleur, les pèlerins dévorés de soif consomment beaucoup de fruits, de melons d'eau, de concombres, dont la qualité et la maturité laissent à désirer. Ils se laissent aussi entraîner à tromper la faim par un usage immodéré du café noir, des liqueurs alcooliques et du hachich. Ordinairement privés d'eau pendant la marche, les voyageurs en trouvent aux stations, mais dans quelles conditions! Si la source est entourée d'une garde, ils n'obtiennent de s'en approcher qu'en donnant un *bakchich* aux soldats; si la source n'est pas gardée, elle devient en quelques momens trouble et sale. Les uns boivent trop, tandis que les autres ne peuvent pas se désaltérer suffisamment. D'ailleurs l'eau n'est pas toujours de bonne qualité.

Le changement de climat doit aussi occasionner beaucoup de maladies. Les pèlerins viennent, nous l'avons vu, de tous les coins du monde. Ils parcourent successivement, quelquefois sans transition, des contrées hautes et basses, sèches et humides, chaudes et froides. Il est impossible de déterminer l'influence de la saison, car chaque année l'époque du pèlerinage varie. Le calendrier des musulmans étant lunaire, il arrive que, dans un intervalle de trente-trois ans, le *courban beïram* qu'ils vont célébrer à La Mecque a passé par toutes les saisons de l'année (1). L'extrême froid et l'extrême chaud sont également à redouter pour la santé des pèlerins.

Lorsque le voyage se fait par mer, ce n'est pas dans des conditions hygiéniques plus favorables. M. Tamisier, dans son *Voyage en Arabie*, compare le bateau sur lequel il était embarqué à « un guépier de pèlerins; hommes, femmes et enfans serrés les uns contre les autres comme des harengs dans un tonneau. » Sur le navire qui transporta Burton de Suez à Djeddah, l'encombrement était tel qu'il en résulta des rixes sanglantes. En général, dans la Méditerranée

(1) Voyez le travail de M. de Ségur-Dupeyron dans la *Revue* du 15 avril 1855.

comme sur la Mer-Rouge et dans les mers de l'Inde, il n'est pas pris de mesures suffisantes pour que chaque bâtiment ne contienne que le nombre de voyageurs qui pourraient y être aménagés convenablement. Il en est de même au retour, dans des circonstances encore plus dangereuses. Or il est reconnu que l'agglomération insolite d'un grand nombre d'individus, même sains et dans un lieu sain, produit souvent des épidémies. A plus forte raison en doit-il être ainsi dans les convois de *hadji*. Que le voyage se fasse par terre ou par mer en effet, il y a toujours une absence à peu près complète de soins médicaux. Comprend-on une troupe de deux à dix mille hommes voyageant de concert pendant quatre mois sans médecins, ni pharmaciens, ni ambulances! Existe-t-il au moins une autorité assez forte et assez respectée pour faire prendre les précautions indispensables, assez vigilante pour s'en préoccuper? La Turquie et la Perse placent leurs caravanes sous le commandement de chefs généralement bien payés; il en est de même de la caravane de l'Yémen. Un certain ordre est observé dans la marche, dans les signaux de départ et d'arrivée; mais les sommes considérables que les gouvernemens de Constantinople et de Téhéran consacrent à cet objet y sont-elles intégralement employées? Les émirs *hadji* font-ils les dépenses voulues pour se pourvoir d'un état-major suffisant et pour avoir le monde nécessaire à l'observation de la discipline sanitaire? Sans prétendre accuser personne, il faut bien reconnaître que le contraire est la règle ordinaire.

En supposant que les circonstances qui viennent d'être rappelées n'aient développé dans les caravanes aucune épidémie, il faut aussi s'enquérir des lieux d'où elles viennent. Les pèlerins qui arrivent de l'Égypte et de la Turquie n'apportent généralement avec eux, grâce aux quarantaines, aucun germe épidémique. En est-il de même de ceux qui viennent des bords du Gange, par exemple, d'où le choléra paraît originaire, ou simplement de Bombay, où il règne presque continuellement?

Voilà les pèlerins arrivés tant bien que mal dans le Hedjaz. Je suppose que les voyageurs de Syrie n'ont vu se développer parmi eux aucune épidémie typhique ou cholérique, que le choléra ne s'est pas montré sur les bâtimens indiens, ou qu'il a seulement atteint quelques malheureux dont les corps, pendant la traversée, ont été jetés par-dessus le bord; l'air pur de la mer a préservé les futurs *hadji*. J'admets encore que l'épidémie ne régnât pas alors dans le Nedjd, où elle désole quelquefois les régions basses. On n'est pas délivré des influences pernicieuses.

Avant d'arriver au terme de leur course, les pèlerins revêtent l'*ihram*. Ainsi que presque tous les usages religieux des musul-

mans, c'est une ancienne coutume des Arabes idolâtres. Comme il n'est pas probable qu'un peuple s'impose à lui-même, surtout par la tradition, des usages contraires à son climat et inutilement préjudiciables à sa santé, nous croirons volontiers que les Arabes ne courent pas de grands dangers en accomplissant le pèlerinage couverts seulement de deux étoffes blanches de laine ou de coton, sans turbans ni burnous; mais, lorsque Mahomet maintint cet usage, prévoyait-il qu'il arriverait à La Mecque des pèlerins habitués, même sous des latitudes assez chaudes, à vivre continuellement dans les fourrures? Il est certain que pour un habitant de Bokkara ou d'Erzeroum, pour un Albanais même, se dépouiller de vêtemens chauds doit être fort pénible quand le pèlerinage a lieu en hiver, plus dangereux encore pendant l'été.

Les pèlerins sont revêtus de l'*ihrām*; ils approchent de la *ville sainte*. « Déjà, dit Burton, des cadavres d'ânes, de chevaux et de chameaux bordaient la route que nous avons à suivre. Ceux que l'on avait laissés mourir étaient la proie des vautours et des autres oiseaux carnassiers, tandis que ceux que l'on avait égorgés étaient entourés de bandes de pèlerins mendians qui, toujours affamés, découpaient dans la chair des animaux abattus de longues tranches qu'ils suspendaient sur leur épaule en attendant que la halte du soir leur permit de la faire cuire. » A La Mecque, les *hadji* vont-ils trouver la salubrité? Hélas! non. Quand il s'agit des populations orientales, il faut d'abord parler de l'eau. L'eau des puits est si saumâtre que les Mekkaouis ne s'en servent pour les usages culinaires qu'après l'avoir fait bouillir; pendant le pèlerinage, les pauvres sont obligés de la boire sans précaution. L'eau du puits Zem-zem est intarissable, mais pesante, et rend la digestion difficile. D'ailleurs il faut payer assez cher pour s'en procurer. Il existe bien un aqueduc construit par Zobeïde, femme du calife Haraoun-al-Raschid; mais à l'époque du voyage de Burckhardt il n'avait pas été nettoyé depuis cinquante ans, et ne fournissait qu'une quantité insuffisante d'une eau d'ailleurs assez bonne. Aussi les pauvres pèlerins demandaient-ils dans les rues un verre d'eau au nom d'Allah et entouraient-ils les boutiques où se débitait le précieux liquide avec toute l'avidité du besoin, de ce besoin qui est une torture dont on ne saurait se faire une idée sous le climat tempéré de la France. En outre, à La Mecque, la nourriture est rare et de mauvaise qualité, les logemens souvent insalubres. Les immondices, les ordures, ne sont pas enlevées, et restent dans les rues pour se convertir, suivant le temps, en poussière ou en boue.

L'excursion à l'Arafat est une nouvelle cause de pestilence. On se rappelle que dans la vallée de Muna chaque pèlerin est tenu d'im-

moler une bête vivante. Les riches en offrent une grande quantité, quelquefois par milliers, comme nous l'avons déjà indiqué en parlant du sultan Moktéder. Une partie de la viande est mangée sur place. Les pauvres Mekkaouis en emportent le plus qu'ils peuvent pour la saler. Ce qu'il en reste, le grand-chérif doit payer des hommes pour le faire enterrer et couvrir de chaux; mais ce service est très mal fait. Les deux Européens qui à quarante ans d'intervalle sont allés à La Mecque pendant le pèlerinage l'ont constaté. Dès le second jour qu'y passa Burckhardt, les moutons immolés commençaient à se corrompre et à répandre une infection épouvantable dans quelques parties de la vallée. « Plusieurs millions d'animaux, dit Burton, parmi lesquels on compte des chameaux et des bœufs, sont égorgés presque au même moment, et à un signal donné les *takrouis*, réunis en masse pour profiter de cette boucherie, se précipitent au milieu des victimes et les dépècent sur place. Dès le lendemain, sous l'influence d'un soleil ardent, ce lieu devient pestilentiel. Jamais cependant aucune précaution n'est prise pour prévenir les conséquences du voisinage d'un pareil charnier. » Le baron de Maltzan éprouva une impression si pénible à la vue de cette boucherie qu'il ne put rester à Muna, et partit sur-le-champ au galop pour retourner à La Mecque. Il faut indiquer aussi, comme une cause d'infection, le peu de soin avec lequel les morts sont enterrés. Le bois est rare dans le Hedjaz. Ce n'est guère que pour les pèlerins riches qu'on peut fabriquer une bière. Les corps des pauvres sont déposés dans des trous à peine creusés et recouverts d'un peu de sable.

Enfin une autre condition défavorable aux pèlerins est la rapidité de leurs mouvemens. A peine de retour de l'Ararat, soit par économie, soit pour empêcher que l'impression produite par la vue des *lieux saints* ne s'émousse, le signal du départ est donné avant que les *hadji* aient eu le temps de se reposer d'un voyage qui n'est réellement qu'une suite non interrompue de fatigues et de privations. Aussi quelle différence dans l'aspect de La Mecque à l'arrivée et au départ des pèlerins! « La Mecque, dit Burckhardt, et c'est le dernier trait que nous emprunterons à cet excellent guide, La Mecque ressemblait à une ville abandonnée. Dans ces rues, où quelques semaines auparavant il fallait se frayer péniblement un passage à travers la foule, on n'apercevait plus un seul pèlerin, excepté quelques mendiants isolés qui élevaient leurs voix plaintives vers les fenêtres des maisons qu'ils supposaient encore habitées. Les gravats et l'ordure couvraient toutes les rues, et personne ne paraissait disposé à les enlever. Les environs de La Mecque étaient jonchés de cadavres de chameaux dont l'odeur empestait l'air, même au centre

de la ville, et contribuait certainement aux nombreuses maladies qui régnaient. Plusieurs centaines de ces charognes étaient étendues près des réservoirs d'eau dont se servaient les pèlerins, et les Arabes qui habitaient ce quartier ne sortaient jamais sans se boucher les narines avec un morceau de coton, qu'ils portaient suspendu à leur cou par un fil. »

On dirait que l'on s'est appliqué à réunir dans ce long voyage toutes les conditions d'insalubrité. Le docteur Schnepf (1) estime qu'en temps ordinaire il périt environ un cinquième des pèlerins. Combien la perte doit être plus grande en temps d'épidémie! C'est en 1831 qu'eut lieu la première apparition du choléra à La Mecque; elle fut terrible. L'*émir-hadjji*, les pachas de Djeddah et de Médine y succombèrent. Personne ne doutait que le fléau n'eût été apporté par les pèlerins venus de l'Inde (2). Il faut ajouter du reste que la propagation des épidémies en Europe était moins à craindre lorsque le voyage de retour se faisait par terre pour l'immense majorité des *hadji*. Ce long trajet était une sorte de quarantaine ambulante pendant la durée de laquelle les maladies contagieuses épuisaient leur malignité sur les seuls pèlerins : tous ceux qui en avaient reçu le germe avaient guéri ou succombé avant l'arrivée de la caravane au Caire, à Damas et à Bagdad. Aujourd'hui que la grande masse des pèlerins revient par mer, l'Europe, en raison de la rapidité du voyage, est beaucoup plus exposée à la contagion.

Pendant le pèlerinage de 1865, le choléra fit de grands ravages à La Mecque, à Médine, à Djeddah. Non-seulement le choléra, mais le typhus et la dysenterie faisaient périr dans cette dernière ville de 90 à 100 personnes par jour sur une population flottante d'environ 12,000 voyageurs. Tant sur le territoire du Hedjaz que dans le trajet, on estime qu'il périt environ la moitié des pèlerins. Quel désastre! quel trouble dans les familles! Pourtant ce n'est pas tout. Au retour des pèlerins, le choléra éclata en Égypte, en Syrie, dans la Turquie d'Europe, en France, en Italie, en Espagne. A Alexandrie, à Constantinople, à Marseille, il a égalé, s'il n'a dépassé, la fureur de ses plus sinistres apparitions. L'émotion a été générale et profonde : elle était légitime.

Lorsque le fléau suit une marche aveugle ou providentielle, lorsqu'il semble, comme un automate, porter en soi le principe de son mouvement, il est accueilli comme l'ouragan ou la grêle. Tel n'était pas le cas en 1865. On savait sinon où le choléra avait com-

(1) *Le pèlerinage de La Mecque*, par le docteur Schnepf, ancien médecin sanitaire en Égypte; Paris, 1865.

(2) *Le Hedjaz*, par le Dr Daguillon, médecin de colonisation en Algérie; Paris, 1866.



mencé, du moins où il s'était développé et par qui il avait été apporté en Europe. Il en est résulté une explosion de colère bien facile à comprendre contre la cause patente du désastre. L'expression en a été souvent plus vive que réfléchie; le choix des remèdes indiqués n'était pas toujours dicté par la raison, par l'humanité, encore moins par une connaissance des conditions dans lesquelles s'accomplissent les faits incriminés.

Le 13 février 1866, une conférence sanitaire internationale, provoquée par le gouvernement français et dans laquelle avaient été invités par la Sublime-Porte à se faire représenter les États-Unis d'Amérique et la plupart des gouvernemens européens, fut ouverte à Constantinople au palais de Galata-Séraï et installée par Aali-Pacha, ministre des affaires étrangères du sultan. Au moment où les plénipotentiaires se réunissaient, le pèlerinage de 1866 avait lieu. Dans sa séance du 28 mai, la conférence reçut communication des mesures préventives qui avaient été prises par les autorités locales. On lui annonça qu'une surveillance active était exercée à Suez par les soins de l'autorité égyptienne, et qu'aucun cas de maladie suspecte n'avait été observé. L'état sanitaire était satisfaisant en Égypte; une commission médicale ottomane avait été envoyée d'avance dans le Hedjaz. « Par les soins de cette commission, dit le docteur Bartoletti, l'un des délégués ottomans, les citernes ont été nettoyées à La Mecque, et il en a été de même des égouts. L'eau de certaines fontaines a été réservée pour la boisson. Dans la vallée de Muna, quarante-cinq puits ont été creusés pour y enterrer les débris des animaux. On y a aussi préparé cinq cents fosses d'aisance. Des emplacements ont été choisis à une certaine distance des campemens pour y ouvrir des tranchées destinées au parage et à l'abatage des bestiaux, d'autres avaient été réservés aux marchands de comestibles. Les navires ont été soigneusement visités à l'arrivée, et l'on n'a eu à constater aucun cas de choléra. On a de même veillé au départ à ce qu'aucun bâtiment ne prit, comme par le passé, un trop grand nombre de pèlerins à la fois. » Le délégué de Turquie faisait connaître en outre que son gouvernement avait envoyé à La Mecque un commissaire spécial chargé, pour le gouverneur du Hedjaz et pour le grand-chérif, d'instructions leur prescrivant d'appliquer dans la limite du possible les mesures décrétées par la conférence.

Ces mesures ont pu être prises non-seulement sans résistance, mais même avec le concours des autorités de La Mecque. Elles n'étaient pas de nature toutefois à rassurer définitivement et complètement la conférence. Le choléra pouvait encore éclater dans le Hedjaz et se répandre en Europe pendant que les délégués délibé-

raient sur les moyens de l'arrêter. Cette préoccupation inspira aux représentans de la France, le comte de Lallemand et le docteur Fauvel, une proposition qui fut adoptée par 17 voix seulement sur 26 votans. Les délégués anglais, s'étant prononcés contre le principe même, avaient évité de prendre part à la discussion. La conférence était d'avis, en cas de choléra parmi les pèlerins, d'interrompre momentanément toute communication maritime entre les ports arabiques et le littoral égyptien, en laissant ouverte aux *hadji*, pour leur retour en Égypte, la route de terre suivie par la caravane du Caire. La mise à exécution de cette mesure aurait nécessité le concours de quelques navires de guerre (turcs ou étrangers) pour interrompre les communications maritimes, et une surveillance organisée sur le littoral égyptien pour s'opposer au débarquement en cas d'infraction.

Il n'a pas été nécessaire d'appliquer ces mesures. La mortalité a été très faible pendant le pèlerinage de 1866. Ce n'a été que trois semaines après les cérémonies et après le départ du gros des pèlerins que le choléra s'est montré parmi les retardataires et dans la caravane de Médine. Quelques cas ont été aussi constatés à Djeddah et en Égypte, mais à l'état sporadique. Le pèlerinage musulman paraît avoir été étranger à l'épidémie qui a sévi dans les principautés danubiennes, en Russie et dans une partie de l'Europe centrale.

Les travaux de la commission ont été consignés dans une série de rapports rendus publics. Nous ne nous arrêterons pas sur ceux de ces rapports qui ont un caractère purement technique ou temporaire; mais il en est un qui présente un intérêt général et permanent: c'est celui qui est relatif aux *mesures à prendre en Orient pour prévenir de nouvelles invasions du choléra en Europe*. Ce remarquable travail est l'œuvre de M. le docteur Fauvel, c'est-à-dire de l'homme le plus expérimenté et le plus compétent en pareille matière. Nous allons, en y joignant nos appréciations, indiquer la marche et les conclusions de ce rapport qui est le résultat capital de la conférence, puisqu'il contient l'étude du plus important des problèmes soumis aux plénipotentiaires.

La conférence est partie de ce fait, que les voyageurs et les marchandises sont les plus dangereux, sinon les seuls véhicules du principe morbide; par conséquent l'isolement d'un point indemne à l'égard des points infectés ou simplement compromis est un préservatif contre l'invasion du fléau. La question n'est pas de savoir si l'on peut obtenir partout cet isolement d'une manière absolue, et si l'épidémie ne peut pas se propager par quelque autre moyen que le voisinage d'une personne ou d'une chose venant d'un lieu

contaminé. On doit seulement se demander si l'isolement est un moyen sérieux de combattre ou d'éviter la compromission. La majorité de la conférence ne l'a pas révoqué en doute, d'accord en cela avec l'opinion de la plupart des praticiens et avec l'expérience des dernières années. L'efficacité de l'isolement admise, la conférence a dû se poser ensuite la question de savoir si des mesures restrictives de la circulation, connues d'avance et appliquées convenablement, sont moins préjudiciables pour le commerce et les relations internationales que la perturbation dont l'industrie et le commerce sont frappés à la suite d'une invasion du choléra. La réponse a été affirmative. Subsidiairement la conférence a reconnu que plus les mesures de quarantaine et les autres moyens préventifs seront appliqués près du foyer originel, moins ces mesures seront onéreuses et plus on peut compter sur l'efficacité des précautions prises au point de vue de la préservation de l'Europe. Si l'on ajoute à ces principes l'idée fort juste qu'il faut chercher à arrêter le fléau là où il est enserré dans un étroit espace, c'est à dire à surprendre l'ennemi dans un défilé, il suffira d'étudier une carte de géographie pour déduire de ces prémisses toute l'économie du système proposé par la conférence. L'objectif est la préservation du Hedjaz.

Le choléra est endémique dans l'Inde et particulièrement dans la vallée du Gange, où l'on en attribue l'origine à la putréfaction des cadavres que les indigènes jettent dans ce fleuve. Il y a donc des mesures à prendre pour empêcher que la maladie devienne épidémique soit dans les grandes cités, soit pendant les agglomérations temporaires, qui sont si fréquentes sur le territoire indien. En second lieu, il faut aviser à ce que les navires chargés de pèlerins musulmans pour La Mecque ne deviennent point les véhicules de l'épidémie. Pourquoi la science ne s'attaquerait-elle pas aussi à l'endémicité elle-même? Lorsqu'on se sera bien rendu compte des conditions dans lesquelles le choléra prend naissance dans l'Inde, on ne sera pas éloigné de trouver des moyens pour l'empêcher de naître. Sous ce rapport, le gouvernement britannique a pris les devans, et la conférence a eu peu de chose à indiquer en dehors de ce qui a déjà été tenté avec de louables efforts et avec quelque succès.

Voilà les pèlerins de l'Inde embarqués pour le Hedjaz. Avant de pénétrer dans la Mer-Rouge, ils doivent passer par le défilé maritime de Bab-el-Mandeb; c'est à cet étroit passage que la conférence les attend. Quel que soit leur état sanitaire, si les bâtimens ne peuvent pas arriver jusqu'à l'un des ports du Hedjaz, il n'y a pas à craindre que la caravane des pèlerins soit infestée de leur fait; le Hedjaz ne portera pas à son tour la maladie en Égypte, d'où elle se

répand dans le bassin de la Méditerranée. Partant de ces vérités palpables, la conférence a émis l'avis de fermer l'accès de la Mer-Rouge aux navires suspects jusqu'à ce qu'ils aient purgé une quarantaine jugée suffisante par les hommes de l'art. L'île de Périm (on ne le sait que trop) commande absolument l'entrée de la Mer-Rouge; elle est située à peu près au milieu du détroit de Bab-el-Mandeb. Ce point d'occupation anglaise serait le meilleur pour arrêter et interroger les arrivans; mais que ferait-on des navires qui devraient être retenus, car il ne paraît pas possible de les garder à Périm même, où il n'y a pas d'eau?

Ici nous suppléerons à l'insuffisance du rapport en indiquant que, sur la côte d'Afrique, indépendamment du territoire français d'Obokh, il existe des localités peuplées et pourvues de toutes les choses nécessaires à la vie. Nous voulons parler de Tadjourah, de Zeïlah et de Berberah. A Tadjourah règne un cheik ou sultan indépendant fort accessible aux Européens; nous avons eu affaire avec lui et avec ses parens lors de l'acquisition d'Obokh. La ville de Zeïlah est ancienne : c'était la résidence du célèbre Ahmed le gaucher, qui a tant inquiété les Portugais pendant leur héroïque expédition d'Abyssinie. Cette place est aujourd'hui sous la suzeraineté de la Porte. Berberah est très fréquentée pendant quelques mois. C'est le siège d'une foire annuelle très importante, et il est probable qu'on pourrait organiser pour les pèlerins les mêmes ressources qu'y trouvent les marchands de l'Arabie, du golfe Persique et de Bombay. Ces diverses localités ont été visitées par Rochet d'Héricourt, par Burton et par d'autres voyageurs; elles ont été l'objet de nombreux rapports adressés au département français de la marine et à celui des affaires étrangères. Au point de vue maritime, on pourra en étudier la valeur dans une publication spéciale de M. l'amiral Fleuriot de Langle, qui a rempli avec succès, il y a quelques années, une mission difficile dans ces parages à la suite de l'assassinat d'un vice-consul français par le cheik de Zeïlah. Obokh, Tadjourah, Zeïlah et Berberah sont situés en dehors de la Mer-Rouge, et c'est dans cette condition seulement qu'on peut espérer un résultat satisfaisant des mesures qui seraient prises au détroit de Bab-el-Mandeb. En effet, une fois les navires entrés dans la Mer-Rouge, il serait presque impossible d'éviter les communications et par conséquent la compromission du littoral. C'est donc en établissant un lazaret en dehors de la Mer-Rouge qu'on restera fidèle à l'un des principes énoncés par la conférence, à savoir qu'il faut arrêter le fléau précisément où sa route est la plus étroite, et avant qu'il ait franchi l'un des défilés que la nature a placés sur sa marche néfaste.

Une commission a été envoyée sur les lieux pour étudier la ques-

tion de Bab-el-Mandeb. Son rapport n'est pas encore connu. Jusqu'à présent, on regarde comme difficilement surmontables les obstacles que présente l'établissement d'un lazaret à l'entrée et en dehors de la Mer-Rouge. En supposant néanmoins qu'on arrive à obtenir la clôture sanitaire du Bab-el-Mandeb, tout ne sera pas dit. Il s'agit en effet de préserver le Hedjaz; or ce pays peut recevoir le mal par l'une des caravanes de terre dont nous avons plus haut indiqué la marche. On peut admettre à priori l'innocuité de celle de Damas, qui traverse de longs déserts avant d'arriver sur le territoire sacré; mais les convois qui passent par le Djebel-Shammar et par le Nedjd apportent au Hedjaz des arrivages directs de Bagdad et de Bombay, deux localités des plus justement suspectes. A première vue, les difficultés nous paraissent encore plus grandes que du côté de Bab-el-Mandeb. On doit donc prévoir que le choléra pourra encore être importé à La Mecque par l'une des caravanes. Le Hedjaz envahi, on ne saurait trop le répéter, car c'est le nœud de la question, il menace l'Égypte, qui menace elle-même l'Europe. En vue de cette éventualité, la conférence n'a pas hésité à conseiller l'adoption à titre permanent de la mesure qui avait été ordonnée, comme nous l'avons vu, en 1866, à savoir l'interruption des communications maritimes entre la côte orientale d'Arabie et l'Égypte en cas d'épidémie dans le Hedjaz; elle y ajoute l'idée de l'établissement de deux lazarets, l'un à El-Wesch pour les pèlerins, l'autre à Tor pour les autres arrivages.

Si toutes les mesures qui viennent d'être indiquées pouvaient être adoptées et mises en pratique avec le soin convenable, il y aurait beaucoup de chances pour que le choléra ne fût pas importé dans le Hedjaz, et, s'il y éclatait, pour que l'Égypte, c'est-à-dire l'Europe, ne fût pas atteinte. Ce ne sont là cependant que des probabilités, et malgré toutes les précautions le choléra peut se montrer sur le territoire égyptien. Or ce pays est encore une sorte de goulet où le flot envahissant doit se resserrer, et d'où il peut se répandre ensuite dans toute la Méditerranée. L'Égypte tomberait donc aussi sous l'application de ce principe des défilés qui est l'une des bases de la stratégie sanitaire. Pour le cas où l'épidémie éclaterait à Suez, au Caire, à Alexandrie, la conférence s'est contentée de poser la question que voici : « Dans le cas où une épidémie de choléra venant par la Mer-Rouge se manifesterait en Égypte, l'Europe et la Turquie étant d'ailleurs indemnes, ne conviendrait-il pas d'interrompre temporairement les communications maritimes de l'Égypte avec le bassin de la Méditerranée ? » La question de l'Égypte au point de vue de l'opportunité et celle de Bab-el-Mandeb au point de vue de la possibilité restent les deux problèmes dont il faudra

chercher la solution (1). Il y aura aussi à tenir compte de la répugnance de certaines puissances, notamment de l'Angleterre, contre toute mesure quarantenaire, et de la nécessité où l'on sera de donner un caractère international aux établissemens sanitaires pour assurer la régularité du service. Nous ferons du reste remarquer que la conférence n'a pris aucune résolution directement applicable, et que cette circonstance a été particulièrement accentuée dans le discours par lequel Aali-Pacha a clos les séances de la réunion sanitaire internationale au mois d'octobre 1866.

L'acte le plus récent relatif à cette affaire est un rapport adressé à l'empereur des Français par les ministres des affaires étrangères et du commerce le 16 août 1867. Il y est constaté que les autorités locales ont fait de louables efforts pour améliorer les conditions sanitaires du pèlerinage, et que la surveillance instituée pour prévenir l'encombrement à bord des navires a eu pour effet en 1867 de déterminer un nombre considérable de pèlerins à revenir en Syrie par la voie de terre. Assurément on doit se féliciter que le pèlerinage de La Mecque ait été inoffensif pour l'Europe pendant les deux dernières années; mais serait-il prudent de se livrer à une sécurité que l'avenir peut troubler tant que l'œuvre de préservation commune n'aura pas été poursuivie et achevée? La science elle-même n'a pas encore dit son dernier mot sur l'origine, la nature, le mode de propagation du choléra, et le problème scientifique est intimement lié à la solution des questions politiques et internationales qui ont occupé la conférence. En présence de préoccupations si graves et si légitimes, nous avons, pour notre part, jugé utile d'éclairer l'opinion publique en rappelant les conditions matérielles et morales du grand pèlerinage des musulmans depuis l'époque où les wahabites ont tout bouleversé en Arabie.

ADOLPHE D'AVRIL.

(1) Ces questions ont été examinées par M. Jules Girette dans un ouvrage intitulé *la Civilisation et le Choléra*, 1 vol. in-8°; Paris, Hachette, 1867.

---

# LA RÉVOLUTION

ET

## LA RÉACTION EN ESPAGNE

Notre temps abonde vraiment en dramatiques spectacles. Tantôt ce sont les luttes d'ambition nationale ou de prépondérance qui éclatent et mettent soudainement à nu une Europe travaillée d'un mal profond; tantôt ce sont les déchiremens intérieurs qui laissent entrevoir tout à coup les contradictions morales ou politiques, l'anarchie intime d'un pays. Et dans ce tumulte d'événemens une chose singulièrement frappante, c'est que plus on va, plus les problèmes s'aggravent et se compliquent, plus les situations se tendent et s'enveniment. Toutes les questions qui s'élèvent, guerres ou insurrections, prennent aussitôt un caractère extrême; pour les gouvernemens et pour les peuples, ce sont des questions d'existence. D'où vient l'anxiété cruelle qui se fait jour à la plus légère menace, à la moindre étincelle qui jaillit, au moindre *point noir* qui paraît à l'horizon? C'est que partout et sous toutes les formes la lutte est engagée à outrance. En diplomatie comme dans l'ordre intérieur, le temps des fantaisies est passé. Une guerre, on le sent, doit être une crise décisive pour les destinées européennes. Une insurrection dans certains pays n'est plus une ébullition passagère, c'est une épreuve suprême pour tout un régime politique. Qu'est-ce que la dernière insurrection espagnole si ce n'est une lumière de plus, une nouvelle et criante révélation d'un état violent qui semble ne plus laisser de place à aucune transaction entre les forces qui se

heurtenant. Ce qui en fait la moralité et la signification, ce n'est pas qu'elle ait échoué ou qu'elle ait réussi pour le moment, c'est que, victorieuse ou vaincue, elle montre quel chemin on a fait au-delà des Pyrénées, puisque l'Espagne se trouve conduite à ce point où tout ce qui est la vie, liberté, ordre, sécurité, crédit, est livré à la fatalité des passions agitatrices et des passions de réaction qui se disputent avec un acharnement croissant un pouvoir sans lendemain.

C'est là justement ce qu'il y a de dramatique dans cette histoire, gouvernée par une triste et violente logique. Jusqu'ici assurément, depuis trente ans, les insurrections n'ont pas manqué au-delà des Pyrénées; il y en a eu de toutes les couleurs, et je me souviens, pour l'appliquer à l'Espagne, d'un mot cruellement ironique d'un Américain du sud qui prétendait qu'en fait d'insurrection ils pourraient en envoyer à une exposition universelle des modèles à charger le plus gigantesque navire. Du moins jusqu'ici en Espagne ces insurrections, déchaînées le plus souvent par des passions personnelles, ne dépassaient pas une certaine sphère; elles étaient l'œuvre de partis impatients, vivaces, coordonnés, qui en se culbutant alternativement abaissaient leurs coups devant la monarchie autour de laquelle ils se groupaient. Il y a mieux, de toutes les royautés européennes, cette royauté espagnole, telle qu'elle était sortie de la confusion des événemens contemporains, semblait assurément la mieux faite pour vivre. Elle avait tout à la fois le prestige du droit traditionnel et la popularité d'une institution rajeunie dans une commotion nationale; c'était la royauté *légitime* d'une jeune femme personnifiant une Espagne nouvelle, devenue l'image vivante et couronnée de la souveraineté populaire. Les révolutions se faisaient à ce mot d'ordre prononcé par un progressiste : « que Dieu sauve le pays et la reine ! » Même en 1854, lorsque tout cependant commençait à changer déjà, la royauté, seule, abandonnée au milieu des barricades de Madrid, n'était pas encore sérieusement menacée et voyait aussitôt se grouper autour d'elle des hommes blanchis au service des idées libérales, des révolutionnaires de la veille. Aujourd'hui, qu'on ne s'y trompe pas, c'est la monarchie elle-même ou du moins la monarchie actuelle qui est en question. Ce sentiment de *loyalisme* qui existait autrefois est étrangement affaibli. Manifestement une insurrection victorieuse aujourd'hui au-delà des Pyrénées, c'est peut-être la guerre civile demain; mais c'est à coup sûr d'abord la défaite prévue, annoncée, d'une dynastie.

Que s'est-il donc passé pour ruiner en moins de vingt ans une situation qui semblait si belle et que rien ne prédestinait nécessai-



rement à ces fatalités? C'est la suite d'une série ininterrompue de déviations et d'erreurs, de l'acharnement de toutes les forces politiques à s'entre-détruire, d'une véritable dissolution de tous les élémens qui ont fait la sécurité et le prestige de la monarchie constitutionnelle à sa naissance. C'est l'œuvre de tout le monde, — à commencer par la royauté elle-même, qui n'a pas assurément peu contribué à ses propres mésaventures, — et le signe le plus sensible de cette phase nouvelle dans ces dernières années a été la retraite systématique, absolue, du parti progressiste et du parti démocratique. Le jour où, saisissant le prétexte d'une circulaire qui interdisait les réunions électorales, le parti progressiste s'est exilé volontairement de la vie publique, ce jour-là il a renoncé à toute action légale, il a commencé cette évolution qui devait le conduire rapidement à une émigration nouvelle, aux conspirations, à toutes les tentatives révolutionnaires. L'abstention a été une déclaration de guerre faite en commun par les progressistes et les démocrates. Ce n'est pas que les deux partis aient les mêmes idées et le même but. La vieille fraction progressiste qui conspire aujourd'hui, qui a M. Olozaga pour conseil et dont le général Prim a l'ambition d'être le chef militaire, cette fraction n'a pas rompu absolument avec toute idée monarchique, elle met seulement son espoir dans une monarchie nouvelle qu'on fabriquera je ne sais comment, en allant chercher je ne sais quel prince. Elle a peu de goût pour le suffrage universel, même pour la liberté religieuse. Le parti démocratique, jeune, ardent, peu nombreux, est au fond républicain, et avec tous les principes du libéralisme européen il se fait un programme qui n'a qu'un malheur, celui d'avoir probablement fort peu de chances en Espagne. — Les progressistes croient encore aux insurrections militaires et ils ne croient peut-être sérieusement qu'à celles-là; les démocrates, et c'est du moins leur mérite, se fient peu aux révoltes militaires, aux généraux affamés de dictature : ils croient théoriquement au peuple qui ne les connaît pas, qui ne les suivrait pas, et n'ont aucun enthousiasme pour le pouvoir d'un soldat; mais entre les deux partis le lien est la guerre à la monarchie actuelle. C'est le point de jonction entre les vieilles rancunes de M. Olozaga, la turbulence ambitieuse du général Prim et les aspirations démocratiques. De là ce qu'il y a tout à la fois de menaçant et d'incohérent dans tous ces mouvemens qui se succèdent depuis quelques années, et dont l'abstention des progressistes a été le signal.

Ce ne serait rien si en face de ce camp de l'action révolutionnaire il y avait au moins deux choses : une monarchie intacte, gardant son prestige aux yeux du pays, et une force d'action régulière, organisée, unie dans la défense de la légalité constitutionnelle.

Malheureusement dans ces vingt ans la royauté s'est mille fois compromise; elle a usé ce qu'elle avait de popularité, et d'un autre côté cette force d'action qui a existé autrefois, qui a eu un rôle éclatant par l'intelligence et par le sens politique, qui a été l'organisatrice de l'Espagne constitutionnelle et qui s'est appelée le parti modéré, cette force n'existe plus. Le parti modéré espagnol a péri de ses propres mains, je veux dire par toutes les passions et les ambitions des hommes. Une moitié s'en est allée vers l'*union libérale*, ce parti nouveau né des débris de tous les autres et qui s'est personnifié dans le général O'Donnell; une autre portion a passé à une sorte d'absolutisme équivoque et inavoué qui depuis longtemps s'essaie à gouverner l'Espagne; le reste ne forme qu'un amas flottant et incohérent sans lien et sans drapeau. Le parti modéré espagnol n'a pas vu que ce qui a fait autrefois son autorité et sa prépondérance, c'est qu'il représentait avec une réelle supériorité d'esprit le libéralisme sensé, intelligent et pratique, et que le jour où il cessait de représenter ces idées, le jour où il trahissait lui-même par ses tentatives de prétendues réformes cette constitution de 1845 qui était son œuvre, il n'était plus rien; il n'était, lui aussi, qu'un amalgame. C'est là justement la faiblesse actuelle du parti modéré espagnol. En reniant son passé, ses doctrines, il a perdu son crédit, et ceux qui l'ont conduit dans cette aventure ont mérité un jour cette leçon que leur infligeait un jeune député conservateur dans un des discours les plus éloquens qui aient retenti au congrès. « Quoi donc! disait il y a quelques années M. Lopez de Ayala, lorsque pendant trente ans on a prêché à une génération qu'elle a le droit d'émettre librement sa pensée, lorsque sous l'influence de tant de protestations, de manifestes et de discours, cette génération a acquis la conscience de son droit et commence à le pratiquer, suffit-il de lui dire : Taisez-vous, l'expression de votre pensée trouble mon calme ministériel? Non, elle ne se taira pas; vos antécédens revivent en nous pour vous servir de remords. Si les doctrines propagées par vous étaient bonnes et profitables, ce reproche sera votre châtement pour les avoir abandonnées; si elles étaient fausses et pernicieuses, ce sera encore votre châtement pour avoir semé l'erreur. Dans tous les cas, votre vie se tourne contre vous, le souvenir de vos œuvres vous poursuit... »

Et c'est ainsi, par ce déplacement de toute chose, par cette dissolution ou par cette exaspération croissante de toutes les forces politiques, que l'Espagne s'est trouvée conduite à cette extrémité où tout le monde est à peu près hors la loi, où la violence seule règne sous la forme des insurrections ou sous la forme des fantaisies de pouvoir. C'est là le drame de cette histoire espagnole : d'un côté

les progressistes conspirant sans cesse avec leurs alliés de la démocratie, de l'autre les modérés tombant fatalement dans un absolutisme violent, — au milieu une royauté menacée, ébranlée, décriée et devenue un dernier enjeu entre les partis. Dans ce qu'elle a de plus récent et de plus précis, cette histoire peut se résumer en un mot : c'est une tentative désespérée de réaction née d'une insurrection il y a un an et allant aboutir à une insurrection nouvelle il y a un mois, en présence d'un pays fatigué et inerte attendant la destinée qu'on lui fait ou qu'on lui prépare.

## I.

Les événements vont vite au-delà des Pyrénées. Je ne sais si on se rappelle où en était l'Espagne il y a un an et demi. O'Donnell rentrait à peine au pouvoir, où le général Narvaez, aidé de M. Gonzalez Bravo, venait de passer neuf mois sans gloire et sans succès, n'osant être ni libéral ni absolutiste, mêlant les velléités de conciliation aux coups d'autorité. O'Donnell, à vrai dire, n'était pas dans une position aisée, rencontrant à chaque pas devant lui les modérés, qui le harcelaient d'une inimitié vindicative, et les progressistes, qui conspiraient, — ayant de plus sur les bras toutes ces complications de guerres lointaines et ruineuses avec les républiques américaines et les difficultés financières contre lesquelles tout ministère espagnol a depuis longtemps à se débattre. Certes le général O'Donnell, comme un autre, est un chef de parti à cheval et a le goût de la dictature; il a aussi contre lui des antécédens d'insurgé comme presque tous les généraux espagnols; mais il a du moins ce mérite de sentir que dans l'Espagne nouvelle, dans un pays qui durant sept années a versé des torrens de sang pour avoir une monarchie constitutionnelle, un certain degré de libéralisme est nécessaire. Les difficultés qui l'entouraient au moment où il remontait au pouvoir, il espérait les vaincre par un programme libéral, en reconnaissant l'Italie, en adoucissant le régime de la presse, en étendant le droit électoral, en s'appuyant enfin sur des chambres renouvelées.

Deux choses faisaient la force du général O'Donnell : l'énergique et froide résolution de son caractère, et justement ce libéralisme qui dans sa mesure répond aux instincts d'une grande partie de la bourgeoisie espagnole. Deux choses faisaient aussi sa faiblesse : d'abord il ne pouvait guère se dissimuler qu'il n'était pas un ministre agréable à la cour. Il se croyait nécessaire, il l'était sans doute, puisqu'on lui remettait le pouvoir; il ne savait s'il le serait encore le lendemain, et s'il ne serait pas emporté par un de ces souffles de faveur qui ne se règlent pas précisément sur les votes

d'une majorité parlementaire. Ce qui n'était pas moins sérieux peut-être, c'était cette situation à demi révolutionnaire créée par l'abstention des progressistes, aggravée dès ce moment par un travail évident de conspiration. C'est alors, le 3 janvier 1866, qu'éclatait la première insurrection militaire dont le général Prim donnait le signal en enlevant quelques escadrons à Aranjuez. Cette levée de boucliers n'avait encore rien de décisif, et le héros de l'aventure, Prim, battait triomphalement en retraite vers la frontière de Portugal, sans avoir même cherché une rencontre avec les généraux du gouvernement envoyés à sa poursuite; mais c'était le signe d'un commencement de désorganisation, d'une possibilité de défection dans l'armée, et de l'irréconciliable hostilité des progressistes, qui n'attendaient évidemment qu'un succès de Prim. Le danger de cette échauffourée, c'est précisément qu'elle ne tranchait rien; elle laissait à la conspiration ses espérances, au gouvernement ses embarras en face d'une situation énigmatique, irritante, dont les modérés se faisaient une arme pour combattre le ministère de l'*Union libérale*, pour lui reprocher ses ménagemens, peut-être même ses connivences. Ce n'était en réalité qu'un prologue ou un premier acte; le drame venait bientôt, et il fut terrible: ce fut l'insurrection du 22 juin 1866 à Madrid, l'une des journées les plus sanglantes dans l'histoire de la révolution espagnole.

Le moment était d'ailleurs bien choisi. Depuis six semaines, le ministère était à se débattre dans les chambres pour obtenir une sorte de dictature semi-politique, semi-financière. Il demandait d'un seul coup l'autorisation de percevoir les impôts, d'introduire dans le budget toutes les économies qu'il pourrait réaliser, d'entrer en arrangement avec les créanciers étrangers, de faire un emprunt, d'augmenter au besoin les forces de mer et de terre en présence des événemens qui menaçaient de jeter l'Europe dans la confusion. C'était vraiment beaucoup pour une seule fois et pour un ministère qui avait commencé par les déclarations les plus libérales. Seulement les circonstances devenaient pressantes, la situation intérieure et extérieure s'aggravait chaque jour. Les discussions se prolongeaient ardentes, passionnées, troublées par une vague anxiété, par le pressentiment d'une explosion dont les symptômes se multipliaient, lorsque le 22 juin au matin cette insurrection si souvent annoncée, attendue par le gouvernement lui-même, éclatait comme un coup de foudre. Un régiment tout entier d'artillerie et quelques escadrons d'un autre régiment venaient de se soulever, tuant leurs officiers, se retranchant dans une des principales casernes, la caserne de San-Gil, et mettant la main sur un immense dépôt d'armes. En même temps des barricades s'élevaient de toutes

parts dans les quartiers populaires de Madrid. Le général O'Donnell, qui depuis quelques nuits ne se couchait plus, attendant le matin pour prendre quelques instans de repos et se tenant prêt à un combat qu'il sentait dans l'air sans pouvoir l'empêcher, O'Donnell avait à peine le temps de monter à cheval pour aller reconnaître une situation qui du premier coup paraissait singulièrement alarmante. Il parcourut la rue d'Alcala, où il fut rejoint bientôt par le général Serrano et par quelques autres officiers. Ce qui l'inquiétait à cette première heure, c'était la sûreté du palais. Le moment était donc venu pour lui de saisir corps à corps ce fantôme de révolution qui le poursuivait depuis quelque temps; plus d'une fois il avait promis de livrer bataille à l'émeute, si elle osait descendre dans la rue, et il n'était pas homme, il faut le dire, à se laisser ébranler par le péril.

A quoi tint ce jour-là que l'insurrection ne devint pas une révolution? On en fut certainement très près. Tout semblait en vérité favoriser une catastrophe; tout était assez habilement calculé, au moins quant aux préliminaires. Le mouvement devait éclater sur plusieurs points de l'Espagne à la fois, mais particulièrement à Madrid, où un succès qu'on croyait possible pouvait tout décider. La plus grande partie de la garnison était gagnée, et dès le matin effectivement des symptômes de mutinerie se manifestaient dans divers régimens, notamment dans le régiment d'infanterie du Prince. Les premiers corps insurgés de la caserne de San-Gil disposaient de plus de trente pièces d'artillerie, et ils n'auraient eu qu'un mouvement à faire pour tenir le palais de la reine sous le feu de leurs canons, de même qu'un acte d'audace les eût mis sans difficulté en possession du ministère de l'intérieur et du télégraphe au centre de la ville. Les progressistes et les démocrates, — les démocrates encore plus que les progressistes, — se jetaient dans la lutte, appelant aux armes tout ce qu'il y avait à Madrid de soldats de la révolution, et quelques-uns des chefs de partis allaient eux-mêmes aux barricades. Aux yeux de bien des personnes, dès le matin, la partie semblait totalement perdue pour le gouvernement, et sans doute pour la reine elle-même, tant l'insurrection paraissait avoir l'avantage, tant on était convaincu de la défection inévitable de l'armée. A quoi tint donc, encore une fois, que ce commencement de victoire se changeât bientôt en une défaite sanglante pour l'insurrection? D'abord à la vigueur foudroyante de la défense conduite par O'Donnell, à la courageuse activité du général Serrano, qui entre tous se prodigua ce jour-là, et aussi à l'énergie avec laquelle le colonel Chacon, commandant du régiment du Prince, réussissait à raffermir ses troupes et même à les mener au combat. Un instant d'hé-

sitation pouvait tout perdre et livrer les soldats au mouvement; la promptitude irrésistible de l'action les retint sans doute dans la fidélité.

Au premier bruit d'ailleurs, tous les généraux présents à Madrid, modérés, libéraux, même progressistes, allaient offrir leur épée au gouvernement et se mêlaient aux troupes en les encourageant de leur présence. O'Donnell, aidé de lieutenans dévoués, s'emparant de l'armée fidèle, combinant tout avec autant de résolution que d'énergique sang-froid, O'Donnell put ainsi organiser ses mouvemens, commençant par porter tous ses efforts contre l'insurrection militaire concentrée à San-Gil, — puis, celle-ci une fois vaincue, coupant en deux l'insurrection populaire dispersée au nord et au sud de la ville, et la livrant au général Serrano et au général Concha. En quelques heures, tout était fini. Avant que le soleil fût couché, comme l'avait annoncé dès le matin le général O'Donnell, la révolution était domptée; mais la lutte avait été rude et sanglante, surtout à la caserne de San-Gil, où la défense des insurgés avait été désespérée, et dans ce combat de quelques heures plus de six cents hommes étaient tombés. Une multitude d'officiers étaient morts ou avaient été atteints par le feu. Le général Narvaez lui-même avait reçu une blessure, légère à la vérité. Les autres, Serrano, les deux Concha, Echagüe, Ros de Olano, Hoyos, avaient été plus heureux, quoiqu'ils eussent paru partout au premier rang. Ce n'est qu'après la lutte, lorsque tout était terminé, que pour la première fois de la journée le général O'Donnell parut au palais, où il fut reçu alors, il faut le dire, un peu comme un sauveur à qui on doit tout, — et il est certain qu'on lui devait beaucoup pour cette indomptable fermeté contre laquelle venait de se briser la plus formidable insurrection qui eût encore éclaté à Madrid.

D'autres raisons plus intimes, plus caractéristiques avaient contribué sans doute à la défaite des insurgés du 22 juin. La vérité est que ce mouvement manquait à peu près complètement de direction. Qu'il eût été préparé et organisé de loin par le général Prim, ce n'était pas douteux; mais le général Prim pouvait être partout ce jour-là, à la frontière de France par exemple : il n'était pas à Madrid, où on combattait sans lui. Le général Prim a besoin de paraître à la tête d'un état-major et d'une armée pour faire une révolution, et voilà pourquoi sans doute il attendait pour arriver à Madrid que tout fût accompli. Le seul chef de marque dans l'insurrection était le général Pierrad, ancien officier modéré, homme de plus de bravoure que de tête, peu fait par une surdité complète pour se mêler à de telles agitations, et qui le 22 juin ne dirigeait rien, ne conduisait rien, mais affrontait intrépidement le feu au point de recevoir

dix ou douze blessures. Pierrad ne parvint à s'échapper qu'après être resté caché pendant quelques jours dans un puits, protégé par la discrétion du duc d'Albe. Livrée à elle-même, l'insurrection du 22 juin fut ce qu'elle pouvait être, un combat décousu et incohérent.

Autre cause d'insuccès : les progressistes du mouvement comprenaient sans doute dès lors qu'ils ne pouvaient rien faire sans le parti démocratique, et ils l'acceptaient comme auxiliaire; mais en même temps ils se défiaient de ce jeune et impatient allié : ils craignaient d'être supplantés par lui, et ils ne lui livraient pas même les armes dont on disposait. Il en résultait que dans le combat comme avant le combat on ne s'entendait déjà plus. Enfin, dernière considération d'un caractère tout politique, cette révolution qu'on tentait si audacieusement en plein Madrid gardait je ne sais quoi de vague et de mystérieux qui était bien peu fait pour entraîner l'imagination publique. Ces insurgés de San-Gil et de la place Santo-Domingo, où allaient-ils et que voulaient-ils? Ils ne le savaient pas bien eux-mêmes, et on ne le disait pas pour eux. C'était l'inconnu, et la bourgeoisie, même la bourgeoisie libérale de Madrid, bien loin de prendre part au mouvement, s'en effrayait et s'en éloignait. Elle restait spectatrice. Dès lors les insurgés se trouvaient dans le plus sombre isolement. S'ils tinrent jusqu'au bout, non sans intrépidité, ce fut par orgueil, ce ne fut pas par enthousiasme. Et voilà comment l'insurrection du 22 juin, malgré ce qu'elle avait évidemment de redoutable, trouvait en elle-même aussi bien que dans la vigueur du général O'Donnell la cause multiple de sa défaite.

Elle n'était pas moins dangereuse comme symptôme, par les conséquences qu'elle pouvait avoir, par toutes les passions qu'elle soulevait et qu'elle mettait aux prises, par les tentations qu'elle pouvait faire naître. Matériellement elle était vaincue, mais elle laissait dans les esprits un ébranlement maladif, une sorte d'émotion sinistre accrue au spectacle du nombre des victimes; elle faisait entrevoir toute une situation évidemment pleine de menaces, et dès le premier moment, sous le coup de l'émotion du combat, le gouvernement lui-même songeait à rester armé à tout événement. Je ne parle pas seulement des répressions sommaires qui commençaient contre cette masse de sous-officiers pris dans la lutte et contre ceux qu'on supposait être les chefs de l'insurrection. Dès le lendemain, le ministère reparaisait devant les chambres, et il ne se bornait plus à presser le vote des autorisations qu'on discutait depuis six semaines : il y ajoutait la demande d'une autorisation bien plus grave encore, celle de pouvoir suspendre au besoin l'article de la constitution qui garantit la liberté individuelle. « Le gouvernement,

disait le général O'Donnell, croit nécessaire de suspendre les garanties constitutionnelles, et vient en demander l'autorisation aux représentans du pays. Dans la conscience de tous est cette idée, qu'après ce qui vient d'arriver il est impossible de laisser la société sans défense. Je veux la liberté, je la veux aujourd'hui comme je la voulais hier, comme je l'ai toujours voulue depuis que je l'ai défendue sur les champs de bataille; mais pour qu'il y ait la liberté, il faut qu'il y ait une société, et pour cela il faut mettre un terme à l'anarchie produite par les passions destructives qui malheureusement se sont emparées de nous... » Or ici justement s'élevait une question qui est toujours l'épreuve des gouvernemens tenant à leurs pieds une révolution vaincue : c'était cette terrible question du lendemain de la victoire, de la mesure de réaction que pouvait expliquer une crise violente, de la politique qu'il y avait à suivre, — et cette question, elle agitait aussitôt les esprits, elle renaissait dans les chambres, elle rallumait contre le général O'Donnell des hostilités à peine assoupies ou voilées pendant quelques heures de combat.

Le général O'Donnell avait certes ou paraissait avoir un grand ascendant, une position affermie par sa victoire de la veille. L'opposition qu'il rencontrait dans les chambres était plus fatigante que dangereuse. Il était considéré comme l'homme nécessaire. On le lui disait plus que jamais, il le croyait volontiers lui-même, et en faisant sentir cet ascendant pour obtenir les pouvoirs extraordinaires qu'il demandait, il ne nourrissait au fond, je le sais bien, aucune pensée d'absolutisme. Il n'avait aucune préméditation de coup d'état; il ne voulait pas certainement étendre cette dictature au-delà de l'objet précis pour lequel il la réclamait, et il ne songeait nullement par exemple à s'en servir pour changer des lois, pour modifier le régime politique du pays sans le concours des chambres, de même qu'en déployant une implacable rigueur contre tous les malheureux sous-officiers pris les armes à la main il ne voulait pas assurément ériger en système ce qui n'était à ses yeux qu'une nécessité impérieuse et momentanée pour raffermir la discipline ébranlée de l'armée; mais dans tout cela le duc de Tetuan se trompait encore et sur sa propre situation et sur les conséquences de tout ce qu'il faisait. Il ne voyait pas que des rigueurs, qui au premier moment commencent par sembler nécessaires, finissent bientôt par émouvoir l'opinion, par la troubler, et se tournent contre celui qui prolonge ces douloureux spectacles d'exécutions en masse, comme il y en eut à Madrid pendant quelques jours. Chose plus grave pour lui, O'Donnell ne voyait pas que la victoire du 22 juin, qui semblait le consolider au pouvoir, avait en réalité tout changé.



Jusque-là, tant que la révolution n'avait pas levé le masque et restait menaçante, il était l'homme nécessaire; après la bataille, il pouvait être considéré comme moins nécessaire, et lorsqu'il répétait avec une affectation de désintéressement qu'il était prêt à offrir son épée à tout ministère chargé de tenir tête à la révolution, il s'exposait à être pris au mot. Enfin il ne voyait pas que cette dictature qu'il demandait et qu'il obtenait de la majorité des chambres, elle pouvait passer dans d'autres mains qui s'en serviraient sans les chambres et dans l'intérêt d'une politique assez différente, qui d'une victoire sur l'insurrection voudraient tirer une victoire sur les idées libérales.

Ce que le général O'Donnell ne voyait pas dans la sécurité d'une position en apparence inébranlable, dans sa confiance un peu hautaine en lui-même, était cependant ce qui allait bientôt arriver brusquement, à l'improviste, comme tout arrive en Espagne, où la logique prend si souvent la forme de l'imprévu. Quelques jours s'écoulaient à peine en effet que la situation du ministère était déjà minée sourdement par un travail difficile à saisir, quoique facile à soupçonner, et répondant à l'attitude impatiente des vieux modérés dans les chambres. Plus on s'expliquait, plus on se donnait l'air de multiplier les efforts de conciliation en face d'un danger commun, plus l'antagonisme se ravivait et se faisait jour. Le mot d'ordre de cette opposition conservatrice, la seule qui eût pour le moment la parole dans les chambres, c'était que l'*union libérale* perdait tout par ses concessions et ses ménagemens, qu'elle compromettait la monarchie par ses affinités révolutionnaires, que l'heure était venue d'inaugurer une politique plus énergiquement préservatrice, et pour tout dire, dans le sénat, le général Calonge, poussé par l'ardeur de ses passions réactionnaires, mettait la journée même du 22 juin au compte du général O'Donnell. On ne le disait pas encore publiquement, mais on disait déjà tout bas que le chef de l'*union libérale* avait laissé le palais de la reine sans défense pendant les premières heures de l'insurrection. O'Donnell ne se croyait pas moins en sûreté, et il est certain que les témoignages de confiance ne lui manquaient pas à la cour. Malheureusement en Espagne il se trouve toujours au moment voulu un grain de sable pour faire verser le char ministériel le plus triomphant, et les majorités parlementaires n'y font rien. Le grain de sable fut cette fois la proposition faite par le chef du cabinet à la reine de nommer un certain nombre de sénateurs. Ce fut peut-être aussi autre chose; peut-être la reine, pressée à l'improviste de faire un choix, céda-t-elle à un de ces conseils que les constitutions ne prévoient jamais. Toujours est-il que lorsque le général O'Donnell en vint à insister sur sa promotion de

sénateurs, la reine lui répondit de façon à lui faire comprendre que c'était assez, qu'on pouvait au besoin se passer de lui, et il ne se le fit pas dire deux fois.

On était au 10 juillet, la roue de la fortune ministérielle avait déjà tourné. Le nouveau cabinet du reste se trouvait indiqué d'avance. C'était le général Narvaez avec ses amis, M. Gonzalez Bravo au premier rang, M. Alejandro Castro, le triomphant ministre des finances de 1865, M. Garcia Barzanallana, M. Orovio, en attendant M. Carlos Marfori, qui n'avait pas été, dit-on, étranger à cette crise et à qui on donnait le poste de confiance de gouverneur de Madrid jusqu'à ce qu'il prît place lui-même dans le ministère, où il est entré depuis quelques mois. La situation n'eût pas laissé d'être curieuse, si elle n'eût été aussi grave. C'était O'Donnell qui avait livré bataille à la révolution, et c'est Narvaez qui recueillait les fruits de la victoire. C'était le chef de l'*Union libérale* qui avait obtenu des cortès une sorte de dictature momentanée, c'est le chef du parti conservateur qui en héritait, sauf à l'interpréter à sa guise, sans en demander même la confirmation au parlement. Et c'est ainsi que de l'insurrection du 22 juin naissait une réaction qui ne s'arrêtait qu'un instant au général O'Donnell pour passer aussitôt au duc de Valence. Le premier acte du nouveau ministère était de renvoyer les chambres en se bornant, pour tout programme, à leur dire que les hommes qui entraient au pouvoir étaient assez connus. Ils n'étaient pas inconnus effectivement pour la plupart. Ce n'était pas un cabinet nouveau, c'était toujours le ministère Narvaez de 1858, de 1865, revu, corrigé, perfectionné, et malheureusement, on pouvait le craindre, peu converti au libéralisme. Maintenant qu'allait-il faire?

Assurément c'était une pensée aussi dangereuse qu'étrange de choisir un tel moment pour une crise de pouvoir, de congédier sans raison apparente, sans trop de façons, au lendemain même d'une victoire, un chef de parti qui venait de couvrir la monarchie de sa froide et énergique résolution. On ne joue pas impunément avec les hommes, et le moins qui pût arriver, c'était de laisser dans l'âme d'O'Donnell et de ses amis une certaine amertume, c'est-à-dire de rétrécir le cercle des défenseurs dévoués d'une situation devenue périlleuse. Certainement aussi l'origine du cabinet nouveau restait enveloppée de je ne sais quel mystère équivoque; elle n'avait précisément rien de parlementaire, rien surtout d'impérieux dans des circonstances où le pouvoir était assez vigoureusement exercé. Et cependant, en dehors de ces particularités intimes, les conditions dans lesquelles naissait le ministère n'avaient rien d'absolument défavorable au point de vue politique. D'abord c'était le général O'Donnell qui avait assumé la responsabilité et l'impopu-

larité des premières mesures répressives qui avaient suivi l'insurrection, et tel était l'effet produit à Madrid par les exécutions qui attristaient ces premiers jours, que la chute du vainqueur du 22 juin excitait fort peu l'intérêt de la population, qu'un pouvoir nouveau avait tout l'avantage de n'avoir rien fait, qu'il pouvait être presque populaire au premier moment. Le nom du général Narvaez en effet n'excitait aucun ombrage. même dans les faubourgs de Madrid où le combat avait été le plus sanglant. En outre, à observer les choses de près, la situation sans cesser, d'être périlleuse, était bien moins désespérée qu'on ne le pensait.

L'insurrection du 22 juin avait été redoutable, il est vrai, et avait provoqué à sa naissance une impression telle que tout le monde avait cru un moment à son succès. Après la bataille, tout était singulièrement changé. La victoire n'avait pas été seulement matérielle, elle avait eu un résultat moral; elle avait complètement découragé les instigateurs et les acteurs de cette entreprise violente. Les esprits éclairés du parti progressiste et du parti démocratique étaient à peu près tous d'accord sur l'impossibilité de se relever de longtemps d'une telle défaite, sur la nécessité de rentrer désormais dans une voie de discussion régulière et de propagande pacifique. Ils auraient même plié devant une dictature qui se serait bornée au rétablissement de l'ordre; c'était leur disposition. De là à se dégager de cette abstention systématique dont ils venaient de reconnaître la stérilité et à reprendre leur place dans le mouvement légal du pays, il n'y avait qu'un pas, — qu'une politique mesurée et prévoyante pouvait faciliter, comme aussi une politique à outrance pouvait ranimer tous les ressentiments, tous les instincts de révolution, en rejetant une multitude d'hommes dans des conspirations nouvelles, de telle sorte qu'à ce moment, s'il l'eût voulu, le ministère du général Narvaez pouvait très bien, sans rien trahir, sans livrer la monarchie, en restant simplement constitutionnel, conduire l'Espagne vers un apaisement graduel des esprits. Il l'aurait pu, si, dominant les passions de partis et se mettant en face d'une situation compromise par vingt ans d'erreurs, il eût hardiment, équitablement, fait la part des turbulences révolutionnaires ou ambitieuses qu'il devait combattre, et des instincts libéraux, sans le concours desquels la royauté nouvelle flotte au hasard; mais il était emporté par une secrète logique de combat, il se croyait appelé à je ne sais quel rôle de restauration universelle. Né pour la résistance, c'est par la résistance qu'il a vécu, inaugurant une politique qui jusqu'ici ne s'est signalée que par des tendances et des procédés absolutistes, et qui n'a eu en somme d'autre résultat que de placer plus que jamais la monarchie d'Isa-

belle II dans cette alternative de vaincre, vaincre toujours par les armes, ou de périr dans une insurrection heureuse.

## II.

Qu'est-ce en effet que ce ministère qui dure depuis plus d'un an déjà, et qu'a-t-il fait? Je voudrais le montrer sans nulle prévention contre des hommes que j'ai quelquefois défendus, tant qu'ils étaient les serviteurs d'un régime de liberté régulière, et dont quelques-uns ont au moins l'énergie et le talent. Je voudrais le peindre dans ceux qui le personnifient et dans ses œuvres, dans la situation qu'il crée à l'Espagne. C'est en définitive une tentative immense, préméditée, coordonnée, de réaction, embrassant tout, combinant tout de façon à ne laisser place à aucune contradiction, — et ce n'est même plus peut-être le général Narvaez qui représente le mieux cette politique dont il redevenait le porte-drapeau au mois de juillet 1866.

Le général Narvaez n'est point assurément un homme nouveau. Il a eu depuis vingt ans, comme chef du parti modéré, des momens brillans, des interventions heureuses qui ont fait sa renommée et son autorité. Malheureusement chez lui les passions dominent trop souvent l'intelligence et l'entraînent dans les aventures. Il y a dans le dernier volume des *Mémoires* de M. Guizot, qui rappelle des événemens de l'autre monde, l'époque des mariages espagnols, — il y a une page curieuse où Narvaez revit tout entier avec ce mélange éternel de qualités énergiques et d'emportemens passionnés, ne souffrant aucune contradiction et toujours prêt à provoquer des crises. Président du conseil à cette époque, il n'était pas encore content et trouvait partout des obstacles. « Hier, au baise-main pour l'anniversaire de l'infante, écrivait M. Bresson, alors ambassadeur à Madrid, il est venu m'annoncer qu'il était décidé à donner sa démission. — « Je suis découragé, dégoûté, fatigué, me disait-il; un de ces jours, je me brûlerai la cervelle. Je vois le danger et ne peux y remédier. Ne pensez pas que je me trompe, j'ai un esprit qui y voit aussi clair que celui de Dieu. » — Si vous avez eu le loisir d'entendre aux Italiens le bel opéra de *Nabuchodonosor*, c'est la scène du second acte; il n'y manque que le feu du ciel, et peut-être ne l'attendrons-nous pas longtemps. » Déjà dès cette époque Narvaez se croyait appelé à ce rôle de grand sauveur, et c'est M. Bresson qui le montre encore s'irritant « sous le vain prétexte que le trône est en péril et qu'on lui refuse les moyens de le sauver, » expliquant tout à sa manière et à son avantage, « développant ses plans,... décidé à rendre au pays, après l'avoir organisé et disci-

pliné, sa liberté et sa constitution, ne demandant que six mois pour faire élire et convoquer des cortès,... uniquement préoccupé d'accomplir une œuvre salubre qui lui mérite l'approbation de la reine et la reconnaissance de l'Espagne. » M. Bresson, avec toute sa clairvoyance, s'y trompait un moment; quelques jours plus tard, il retrouvait son homme : « quand ses passions sont excitées, il ne se connaît plus et ne se gouverne plus. »

Qu'on remarque seulement cette pensée invariable, — six mois de dictature pour « organiser et discipliner l'Espagne » avant de lui permettre l'air de la liberté et de la constitution : c'est la pensée en face de laquelle le général Narvaez se retrouvait en 1866, mais après avoir vécu vingt ans de plus, c'est-à-dire après bien des événemens faits pour user les forces d'un homme, et s'il prêtait encore son nom à cette politique dans un nouvel essai, s'il la couvrirait de son ascendant reconnu comme chef de parti, ce n'était plus lui en réalité, je le disais, qui la représentait le plus nettement. Ceux qui la personnifiaient dans la situation nouvelle, c'était le ministre de l'intérieur, M. Gonzalez Bravo, esprit audacieux et violent, ambitieux de pouvoir, prêt à tout entreprendre par tempérament bien plus que par dévouement à une idée, et c'était encore plus peut-être, à côté du ministère, celui qui devenait capitaine-général de Madrid, le général Pezuela, comte de Chestre, — homme de caractère honorable, de volonté forte, mais connu pour ses convictions absolutistes qu'il ne cachait nullement, et qu'il ne désertait certainement pas en acceptant le poste qu'on lui confiait. Plus que tout autre peut-être, et justement par la netteté de ses idées autant que par l'indépendance de son caractère, le général Pezuela marquait de son effigie la situation nouvelle. Le comte de Chestre, c'était la dictature à Madrid en attendant d'être la dictature en Catalogne comme aujourd'hui; le ministère du 10 juillet, c'était la dictature dans toute l'Espagne, et c'est là en effet le caractère de tout ce qui se passe et se déroule au-delà des Pyrénées depuis un an.

Une pensée évidente éclatait dès le premier jour : c'était la pensée fixe, sous prétexte de combattre la révolution, de refaire dictatorialement en quelque sorte une Espagne nouvelle, pacifiée, disciplinée, subordonnée, organisée de façon à ne plus gêner un pouvoir appuyé tout à la fois sur le clergé et sur l'armée. M. Gonzalez Bravo, lui aussi, est un terrible restaurateur du principe d'autorité! De là cette double série d'actes par lesquels s'est attestée depuis un an la politique du gouvernement de Madrid, — les uns dirigés contre les hommes, exilant, déportant ou internant à la faveur de la loi qui suspend les garanties de la liberté individuelle,

les autres tendant tout simplement à refondre discrétionnairement la législation espagnole. Que dans cette voie, lorsque par exemple il serrerait de trop près la constitution, le ministère dût rencontrer quelques obstacles, qu'il dût trouver en face de lui non plus seulement des révolutionnaires, mais des hommes sensés, libéraux en toute sincérité, dévoués à la reine, c'était facile à présumer. Malheureusement le ministère était fort décidé à ne s'arrêter devant rien, à suivre son chemin jusqu'au bout, et à traiter comme de simples révolutionnaires tous ceux qui se croiraient encore en droit d'avoir une opinion autre que la sienne. Il avait engagé une lutte à outrance, et c'est là justement ce qui produisait au mois de décembre une crise pénible qui aurait pu aisément devenir le plus dangereux conflit.

Depuis quelques mois, le ministère, armé des pouvoirs qui lui avaient été légués par le général O'Donnell, déployait certes une hardiesse singulière. D'un trait de plume il avait abrogé les lois d'organisation provinciale et communale pour renouveler les députations des provinces et les municipalités, uniquement dans la pensée assez puérile de défaire ce que l'*union libérale* avait fait et de chasser les quelques progressistes qui s'étaient réfugiés dans ces modestes conseils. Il avait réformé par décret l'organisation de l'instruction publique, pour faire rentrer, disait-il, la moralité et la religion dans l'enseignement, parce qu'on avait trouvé un portrait de Garibaldi chez quelque instituteur trop au courant des choses du temps. Il avait fait tout cela et bien d'autres choses; mais enfin, au point où on se trouvait, ce n'était que d'une importance secondaire. Il restait une question plus grave. La constitution fait une loi de réunir les cortès tous les ans. Or la session qui avait été interrompue au mois de juillet était celle de 1865. Les chambres n'avaient point été convoquées encore pour 1866, quelques jours restaient à peine avant la fin de l'année, et la question devenait d'autant plus pressante que les pouvoirs extraordinaires confiés au gouvernement n'avaient de valeur que jusqu'à la session la plus prochaine.

Qu'allait donc faire le cabinet? Il ne disait rien, il ne se décidait ni à réunir les chambres, ni même, pour sauver au moins les apparences, à les dissoudre. Un certain nombre de membres des assemblées qui se trouvaient à Madrid n'avaient point tardé pourtant à s'émouvoir, et sous l'inspiration du président du congrès, M. Rios Rosas, on avait même parlé d'adresser une pétition à la reine pour lui demander que la légalité constitutionnelle fût respectée. Cette pièce avait été effectivement déposée au congrès, où elle reçut la signature de cent vingt-huit députés, lorsque tout à coup, le 28 dé-

cembre, le gouvernement faisait envahir le congrès, dont il fermait les portes, en menaçant des peines les plus sévères ceux qui feraient circuler la pétition. Ce fut Pezuela qui comme capitaine-général de Madrid fut chargé de cette expédition, et il donnait ses ordres cavalièrement, en vrai général du bon temps : « Il est venu à ma connaissance que quelques *individus* ennemis de l'ordre public et de leur sécurité privée préparaient et signaient une adresse,... protestant, par suite d'une interprétation fautive et malicieuse des préceptes constitutionnels, contre la non-réunion des cortès dans la présente année, etc. » Le lendemain matin, on apprenait, non sans une certaine stupéfaction, que M. Rios Rosas, président du congrès, M. Fernando de la Hoz, vice-président et ancien ministre de la justice, M. Pedro Salaverria, ancien ministre des finances, M. Herrera, M. Mauricio Lopez Roberts, venaient d'être arrêtés et allaient être envoyés aux Baléares ou aux Canaries, si ce n'est à Fernando-Po, on ne savait encore. D'un autre côté, les sénateurs eux-mêmes n'étaient pas restés inactifs. Jusque-là, il est vrai, le général Serrano, président du sénat, s'était efforcé de maintenir les démarches de ses collègues dans les plus strictes limites de la légalité et même de les dissuader de signer une pétition. L'arrestation du président du congrès ne permettait plus de se taire. Le général Serrano, qui comme un des premiers chefs de l'armée, comme grand d'Espagne, a toujours le droit de voir la reine, se rendit au palais. Le général Serrano n'était pas un inconnu pour Isabelle II, et il pouvait parler librement sans être soupçonné d'hostilité. — Il n'obtint rien. Je me trompe, au sortir du palais et à peine rentré chez lui, il reçut la visite du capitaine-général de Madrid, qui venait l'arrêter courtoisement, en ami, le mettre dans sa voiture et le conduire à la prison militaire en attendant qu'il fût envoyé ailleurs.

Et ces mesures violentes en elles-mêmes, comment s'exécutaient-elles? M. Rios Rosas fut expédié à Carthagène et là embarqué sur un petit navire avec vingt-huit galériens. Le gouvernement en eut quelque remords quand il n'était plus temps, et le fit exprimer à M. Rios Rosas, qui répondit : « Dites au gouvernement que je lui suis très reconnaissant de ce regret tardif; mais qu'il soit tranquille, des vingt-huit galériens il n'est rien resté après moi. » M. Rios Rosas est aujourd'hui émigré en Portugal. Quant au général Serrano, il fut bien mieux traité; on l'expédia tout simplement sous la garde d'un commissaire de police au château d'Alicante et de là à Mahon. Ainsi un homme qui six mois auparavant avait peut-être sauvé la couronne de la reine en prodiguant sa vie pendant toute une journée, qui était après tout capitaine-général de l'armée

et président du sénat, se voyait traité comme un caporal! C'est ce qu'un des ministres appelait, par un ingénieux euphémisme, pratiquer l'égalité. Sous le règne constitutionnel d'Isabelle II, un président du congrès connu pour son intégrité et sa loyauté monarchique se trouvait, ne fût-ce qu'un instant, confondu avec des galériens, ni plus ni moins que l'illustre Martinez de la Rosa au temps de Ferdinand VII! Cela fait, le 30 décembre, le gouvernement se décidait à publier un décret qui, en prononçant la dissolution du parlement, fixait les élections au mois de mars et la convocation des chambres nouvelles au mois d'avril. Décidément le ministère du 10 juillet entendait et pratiquait la constitution aussi bien que l'égalité. Et c'est ainsi sans doute qu'il prétendait enseigner aux fauteurs d'insurrections comment on doit respecter l'autorité et traiter les pouvoirs établis dès qu'ils vous gênent! C'est ainsi probablement qu'il pensait travailler à raviver en Espagne le sentiment de la loi, perverti par la révolution!

Je ne saurais suivre dans ses mille détails une politique qui ne peut évidemment avoir tous les matins des présidens du sénat et du congrès ou même de simples députés à interner ou à déporter. Je voudrais seulement la ramener à quelques points sommaires et caractéristiques qui la résument tout entière, qui la laissent voir dans son vrai jour, qui montrent surtout ce que c'est que sauver l'ordre et la société en Espagne. J'écarte les finances, qui, bien que liées intimement à cette œuvre, n'ont qu'un rôle épisodique, puisque le gouvernement s'est borné à se servir des autorisations qu'il avait reçues pour remanier quelques services, à entrer récemment en composition avec ses créanciers étrangers pour relever son crédit, ou à tirer de quelques négociations l'argent nécessaire pour vivre. Quant à un équilibre financier quelconque, il est aussi problématique que jamais parce qu'il tient à toute une situation générale, et c'est ce que montrait supérieurement un des hommes les plus éclairés de l'Espagne, M. Llorente, dans un récent discours au sénat. Au point de vue politique donc, puisque c'est là que tout revient, qu'a fait le gouvernement? Quelles mesures souveraines a-t-il adoptées pour raffermir, comme il le dit, la société ébranlée? Et d'abord une des premières préoccupations du général Narvaez, chef de cabinet et ministre de la guerre, c'était naturellement l'armée, cette armée dont il lui est échappé un jour de dire qu'elle était le seul soutien du trône de la reine Isabelle.

Il s'inquiétait, je crois, d'une situation qui donnait aux sous-officiers une influence trop exclusive sur les soldats en les livrant eux-mêmes à l'influence de tous ceux qui les flattaient pour les gagner, et il cherchait à y remédier par des mesures de détail; mais



par-dessus tout, peu après son avènement, il faisait un acte d'éclat en publiant une circulaire, restée célèbre en Espagne, par laquelle il rappelait à l'armée qu'elle devait rester étrangère à la politique. Jusque-là, rien de mieux; seulement c'était un de ces actes d'autorité qui sont un commandement et ne demandent pas de réponse. Cependant cette circulaire avait à peine paru que, par un mouvement trop unanime et trop bien concerté pour n'être pas l'exécution d'un mot d'ordre, tous les corps de l'armée se mettaient à envoyer des adhésions au ministre de la guerre. Pendant quelques jours, la *Gazette de Madrid* se remplissait de manifestations militaires. C'était quelque chose comme il y a bientôt dix ans les adresses des colonels en France, un vrai *pronunciamiento*, c'est-à-dire que dans le moment même où il détournait l'armée de se mêler à la politique le général Narvaez la provoquait à une intervention éclatante en sa faveur. Si l'armée avait le droit de délibérer et de se prononcer dans le sens que lui indiquait le général Narvaez, quelle raison y avait-il pour qu'elle ne prit pas le droit de se prononcer dans un autre sens? Étrange fatalité d'une politique qui donnait elle-même le signal de ce qu'elle voulait empêcher, et qui légitimait une fois de plus cette perpétuelle intervention de l'armée dans les affaires publiques en lui donnant la couleur d'une protestation monarchique! Mais en dehors de cet appel, peut-être dangereux, à la fidélité de l'armée, deux mesures entre toutes restent l'expression caractéristique de la pensée de ce ministre restaurateur de l'autorité : je veux parler de la loi de l'ordre public et de la loi sur la presse, deux actes purement dictatoriaux d'ailleurs, que rien n'autorisait le ministre à promulguer, qui précédaient de quelques jours à peine les élections et la réunion de chambres nouvelles.

Si le gouvernement, par la loi de l'ordre public, n'avait songé qu'à entourer de quelques garanties de plus la sécurité privée, ce n'eût été vraiment rien de trop. Il y a eu des momens depuis 1866 où les journaux se remplissaient de récits de toute sorte de crimes qui se multipliaient un peu partout, notamment en Andalousie et en Catalogne, et on a vu des capitaines-généraux de provinces, au risque de se substituer à toutes les juridictions ordinaires, se croire obligés de publier des *bandos* terribles contre les incendiaires, les faussaires et les assassins, qu'ils représentaient comme des révolutionnaires déguisés. Malheureusement ce n'est pas pour cela que le gouvernement se mettait en frais de dictature. Il y a dans cette loi de l'ordre public deux ou trois articles qui en révèlent toute la pensée, qui constituent la plus formidable hiérarchie d'arbitraire, qui dépassent même les sévérités du temps de Ferdinand VII et du

trop fameux Calomarde. Un de ces articles notamment donne à l'autorité civile, gouverneur ou alcade, le droit d'expulser du lieu de leur habitation les personnes jugées dangereuses. L'expulsion peut durer quarante jours, après lesquels un lieu de résidence est définitivement assigné « à l'individu ou aux individus *suspects*. » Il y a en Espagne quelque chose comme neuf mille alcades, dont trois mille au moins ne savent pas ou savent à peine lire, et voilà ces autorités disposant discrétionnairement de leurs concitoyens ! Voilà l'arme mise au service des passions politiques et même des passions locales. Et si on veut savoir comment et dans quel esprit cette mesure peut être entendue, il y a un fait qui a pu être cité au sénat sans être démenti. Dans une province vivait paisiblement une personne d'une certaine importance, qui était le candidat naturel de son pays aux élections. On fait observer à ce brave homme qu'il doit renoncer à la candidature sous peine d'éprouver des désagrémens, et, comme il sait ce que cela signifie, il se désiste en effet. On revient bientôt vers lui et on ajoute que cela ne suffit pas, qu'il faut encore qu'il écrive à ses amis pour recommander un autre candidat. Pour cela, il résiste et déclare qu'il ne peut recommander des personnes qu'il ne connaît pas. « Fort bien, lui dit-on, alors vous allez vous rendre en exil à Oviedo. » Le gouvernement n'avait pas attendu sans doute d'avoir fait sa loi pour la pratiquer. Depuis un an, il a multiplié obscurément les mesures de déportation, d'exil ou d'internement, et j'ajoute qu'il a tourné ses rigueurs avec une prédilection particulière contre tous ceux qu'il soupçonnait d'être affiliés à l'*union libérale*; mais enfin jusque-là c'était la sévérité d'une dictature temporaire. La loi nouvelle en fait une condition normale. Or, cette faculté discrétionnaire étant donnée, il est clair que l'article de la constitution garantissant la liberté individuelle peut être rétabli; ce n'est plus qu'un vain mot, la liberté des citoyens est livrée au bon plaisir administratif, et ce n'est pas sans raison qu'on a pu dire en plein sénat que sous ce régime un honnête homme n'a plus qu'à s'en aller, à émigrer.

Et la loi sur la presse ! Voilà bien, je pense, la dixième loi par laquelle on a la prétention, au-delà des Pyrénées, d'enchaîner la presse sous prétexte de réprimer ses excès. On a essayé de tous les moyens, on a épuisé toutes les combinaisons. L'auteur de la loi nouvelle, M. Gonzalez Bravo, a du moins imaginé quelque chose d'original et d'inattendu. Il a créé ce que j'appellerai la censure dérobée et même l'avertissement clandestin, ayant, quant à l'effet pénal, la même valeur qu'un avertissement public. Je m'explique. Un journal ne peut rien faire paraître qui n'ait été communiqué deux heures avant la publication à une autorité spéciale chargée de

surveiller la presse. Si cette autorité ne dit rien, tout va le mieux du monde. Si elle signale un article comme dangereux, comme ne pouvant pas passer, le journaliste se trouve placé dans cette alternative d'accepter la sentence qui lui est signifiée ou de demander à être jugé par un tribunal. S'il est jugé, il risque d'être supprimé; s'il se résigne à l'arrêt discrétionnaire du *fiscal*, après trois avertissemens de ce genre il peut être suspendu, c'est-à-dire qu'un délit qui n'a pas été commis, puisque l'article n'a pas été publié, n'est pas moins puni. C'est une combinaison aussi ingénieuse que nouvelle du système préventif et du système répressif. Et ici d'ailleurs, comme en ce qui touche l'ordre public, le ministère n'a fait que consacrer par la loi ce qu'il n'a cessé de pratiquer. La vérité est que depuis un an les journaux espagnols peuvent parler de tout, du Mexique, de la Grèce, de l'Italie, de la France ou de la Chine, de tout excepté de l'Espagne. Il y a quelque temps, un journal a voulu publier simplement sans nul commentaire deux ou trois articles de la constitution, il ne l'a pas pu. Un sénateur a voulu rectifier la date de sa nomination, il n'a pu faire insérer une note parce que cela contrariait une assertion d'un membre du gouvernement. Un journal peut parler, même avec enthousiasme, de la harangue d'un ministre, il ne peut rien dire d'un discours d'un membre de l'opposition. Et sait-on quel est le résultat de cet étrange régime? C'est de créer, à défaut d'une presse publique, libre et responsable, une presse clandestine qui s'enflamme de toutes les passions révolutionnaires et qui échappe à toutes les inquisitions, qui brave l'état de siège lui-même et se répand partout sous les noms de *l'Éclair*, *l'Alerte*.

C'est l'éternelle chimère des dictateurs et des sauveurs de se figurer qu'ils sauvent quoi que ce soit, qu'ils vont fonder une sécurité durable en brisant toutes les contradictions, en créant par un artifice de pouvoir l'unanimité des adhésions, en faisant le silence autour d'eux. Ils se trompent toujours. Ce qui ne se dit pas publiquement se dit tout bas et passe à travers les mailles de toutes les polices; ce qui ne peut se publier dans le pays même se publie au dehors, et revient, on le sait de reste, altéré, grossi, exagéré. Alors ils s'irritent; ils fulminent la peine de mort contre les auteurs de journaux clandestins, ils déblatèrent contre les journaux étrangers, qu'ils ne peuvent atteindre. Le gouvernement actuel de l'Espagne a fait ainsi. Il a expédié des circulaires à l'extérieur et à l'intérieur contre la presse européenne; il a provoqué, pour s'en faire un appui contre elle, des manifestations de tous les corps de l'état, grands et petits, de tous les conseils possibles, un vrai *pronunciamiento* administratif faisant suite au *pronunciamiento* militaire, et au demeu-

rant il n'a fait autre chose que donner une représentation vaine, parce que c'est le châtiment des pouvoirs qui prétendent vivre sans la liberté de créer des situations sans vérité et sans sécurité.

### III.

Le dernier mot de ce système, c'est évidemment l'absolutisme, un absolutisme plus ou moins déguisé. Le ministère espagnol, je le sais bien, désavoue cette pensée comme inspiration permanente. Il en est toujours à cette idée de six mois ou un an de dictature nécessaire pour réorganiser et discipliner l'Espagne avant de lui rendre la liberté et la constitution, et il est très vrai qu'il a rendu au moins un apparent hommage à cette constitution en faisant des élections, en réunissant des chambres nouvelles; il est très vrai qu'il ne va pas jusqu'au bout, que d'autres à ses côtés vont plus loin que lui, et que par une fortune singulière il est traité quelquefois comme il traite lui-même l'*union libérale*, comme un pouvoir qui n'a pas rompu entièrement avec la révolution. En réalité cependant cette pensée d'absolutisme se déploie ostensiblement dans tout ce que fait le ministère espagnol, dans sa manière d'interpréter théoriquement ce qui reste du régime représentatif, et surtout de le pratiquer. Je ne veux prendre que deux faits qui sont le complément du système.

La constitution de 1845 existe, on le dit; elle n'a pas été du moins supprimée, et c'est encore le mérite du ministère Narvaez d'avoir reculé jusqu'ici devant la pensée de la réformer par un acte sommaire de dictature. Malheureusement, dans le rapport qui précède le décret de dissolution des cortès du 30 décembre 1866 et qui est l'œuvre de M. Gonzalez Bravo, il y a quelques phrases savamment obscures ou trop claires qui ne promettent pas peut-être des jours sereins à cette malheureuse constitution, sur laquelle, sans parler des révolutions, toutes les menaces de réforme sont suspendues depuis quinze ans. « L'expérience d'essais répétés pendant trente-trois ans de cruelles vicissitudes et de révoltes stériles, dit M. Gonzalez Bravo, nous découvre au milieu des catastrophes les plus étranges et les plus imprévues un fait primordial qu'il n'est donné à personne de méconnaître. — La constitution interne et réelle de cette antique nation n'est point du tout d'accord avec l'interprétation qu'ont donnée souvent aux lois politiques faites durant leurs diverses dominations les partis qui nous divisent et nous déchirent. Les conseillers responsables de votre majesté jugent que ceci est une des occasions les plus favorables pour établir l'indispensable relation, la nécessaire harmonie entre les éléments véritablement

constitutifs de la nation et le correct développement de la loi fondamentale que nous nous proposons de conserver... L'heure est venue pour les Espagnols d'être gouvernés selon l'esprit de leur histoire et la nature des sentimens qui constituent leur caractère essentiel, etc... » Que veut dire tout cela sans phrases, en rude et franc langage, si ce n'est que cette infortunée constitution de 1845 est fort malade théoriquement, puisque ses médecins attirés la jugent ainsi?

Ce qui est certain, c'est qu'elle est plus malade encore peut-être dans la pratique, et qu'elle est considérée à peu près comme si elle n'existait pas, même quand le gouvernement se croit tenu encore de faire des élections, d'ouvrir des chambres, ne fût-ce que pour leur demander la sanction sommaire de tout ce qu'il a fait. Qu'on remarque d'abord dans quelles circonstances se faisaient ces élections dernières : elles avaient lieu au mois de mars, et l'état de siège était à peine levé la veille du jour où le scrutin devait s'ouvrir. Le gouvernement avait eu le soin d'ailleurs, avant de lever l'état de siège, de s'armer de ses lois sur l'ordre public, sur la presse, c'est-à-dire que rien n'était changé. Depuis six mois, les hommes principaux des divers partis qui auraient pu entrer en lutte étaient en fuite, ou déportés ou internés, et ceux qui restaient n'auraient osé se jeter dans ce combat inégal, témoin ce candidat dont je racontais la mésaventure. D'un scrutin ainsi ouvert sous le coup d'un état de siège levé de la veille, sous le poids d'une dictature qui restait armée et qui était décidée à tout, au milieu de la dispersion des partis, que pouvait-il sortir? Un congrès unanime, cela est clair, — sauf deux ou trois députés de l'opposition qui ont percé à travers tout, je ne sais comment, sans avoir à coup sûr beaucoup fait pour cela. Les congrès unanimes en Espagne et même ailleurs sont le signe essentiel des situations violentes, et ils n'ont jamais rien sauvé, au contraire. Le sénat, où depuis longtemps sont entrés des hommes de tous les partis, le sénat ne pouvait être aussi unanime, et dans cette assemblée assez mêlée il y a eu les discussions les plus sérieuses, les plus vives, où la politique actuelle a essuyé le feu d'une opposition indépendante. Qu'on ne s'y trompe pas pourtant, ces discussions, si animées qu'elles fussent, avaient je ne sais quoi de stérile et d'inefficace ; l'opposition combattait en quelque sorte pour l'honneur des armes bien plus que dans l'espoir d'une victoire impossible; l'issue du combat était fixée d'avance, non-seulement parce que le gouvernement s'était assuré le vote par des promotions de sénateurs, mais encore parce que dans ces débats il laissait entrevoir comme la pointe de l'épée de sa dictature. En un mot, ces scènes parlementaires se ressen-

taient manifestement d'une situation où l'omnipotence ministérielle se déguisait à peine; elles étaient brillantes et inutiles.

Les chambres semblaient n'avoir d'autre mission que de sanctionner en bloc tout ce qu'avait fait le gouvernement, de se conformer à sa pensée et de lui renouveler les témoignages de leur confiance. La liberté individuelle existait-elle ou restait-elle suspendue, et les sénateurs eux-mêmes, en exprimant leurs opinions avec indépendance, ne pouvaient-ils pas être exposés à quelque mésaventure? On avait de la peine à obtenir du ministère des assurances un peu nettes, et encore M. Gonzalez Bravo mettait-il une sorte d'ironie hautaine à spécifier que l'inviolabilité des membres des assemblées n'existait que pendant la durée de la session. On aurait volontiers assuré qu'on n'avait emprisonné le général Serrano que pour son bien, pour lui éviter les désagréments d'une situation où il aurait pu se compromettre. Des sénateurs appartenant au tribunal suprême de justice se permettaient-ils de voter en toute liberté dans un sens qui n'était pas celui du gouvernement, ils étaient aussitôt destitués. Il n'est pas jusqu'au nouveau président du sénat, le vieux et inoffensif marquis de Miraflores, qui, bien que nommé par le ministère, n'ait été bientôt conduit à donner sa démission. Il était trop indépendant, il s'est cru suspect, et un beau jour il est parti pour Aranjuez sans vouloir entendre parler de reprendre la présidence. Cette incompatibilité entre un conservateur tel que le marquis de Miraflores et le ministère est certes un des signes les plus curieux d'un ordre de choses où l'indépendance et la contradiction deviennent une anomalie, presque un acte de révolte. Le sénat au reste a fini par voter tout ce qu'on lui demandait, même une réforme de son règlement inspirée par l'esprit de réaction qui règne aujourd'hui. Je ne parle pas du congrès, qui ne pouvait être embarrassant que par son unanimité exemplaire, unanimité égale à celle de tous les congrès modérés, quand les modérés ont triomphé, aussi bien qu'à celle de tous les congrès progressistes, quand c'étaient les progressistes qui avaient le pouvoir. Ce que je veux montrer surtout, c'est ce je ne sais quoi de factice, d'entièrement subordonné dans la pratique des institutions parlementaires rudoyées par un gouvernement que M. Gonzalez Bravo ne veut pas laisser appeler un gouvernement d'absolutisme, mais qu'il appelle une concentration des forces conservatrices.

C'était l'apparence, ce n'était pas évidemment la réalité du régime constitutionnel, pas plus que les lois faites par le ministère n'étaient la réalité d'un régime civil régulier. M. Llorente, dans ce récent discours dont je parlais, discours aussi juste que prévoyant et que modéré, mettait à nu cette situation dans son rapport avec

le degré de crédit que l'Espagne peut obtenir au dehors; il caractérisait d'un mot la politique du gouvernement en l'appelant un triomphe complet, décisif, sur les oppositions légales, totalement découragées et désarmées aujourd'hui, tandis que les oppositions révolutionnaires ne l'étaient nullement. Et, s'élevant plus haut, il montrait que la plupart des pays de l'Europe, même les plus éprouvés, s'ils n'avaient pas toutes les libertés, en avaient au moins quelques-unes, — que la France, à défaut de la liberté politique et parlementaire, avait la liberté civile et économique, que la Prusse avait la liberté philosophique, intellectuelle, que le Portugal, l'Italie, la Hollande, la Belgique, avaient beaucoup de ces libertés, que les peuples anglo-saxons les avaient toutes, — « de façon, ajoutait-il, que chez toutes les nations de l'Europe, pour les manifestations de leur vie, on a cherché un champ où pût se déployer l'activité qui leur est propre, car le pays à qui on enlève la liberté dans tous les sens est un pays mort, un pays qui a cessé d'appartenir à la grande famille de l'Europe occidentale... Eh bien! en Espagne, la liberté religieuse, la liberté intellectuelle, la liberté de l'enseignement, nous ne les avons jamais eues. Quant à la liberté administrative, après avoir copié fidèlement la législation française, — je ne dirai pas si nous avons bien ou mal fait, — il est certain que les communes et les provinces en manquent complètement. De la liberté commerciale il suffit de dire que, lorsque les étrangers parlent du système prohibitif, ils ont coutume de l'appeler le système espagnol : celle-là non plus, nous ne l'avons jamais eue. Il nous restait une certaine dose de liberté civile; il nous restait un régime électoral qui, bien que défectueux, assurait le degré de liberté parlementaire qui existait. Qu'a-t-on fait de la liberté civile? Les discours qui ont été prononcés ici le disent suffisamment. La liberté parlementaire va disparaissant, ou est sur le point de disparaître. Que reste-t-il donc?... »

C'est là en effet le dernier mot de la situation, c'est là la question. Les libertés de toute sorte pratiquement entendues ne sont que les manifestations de l'activité d'un pays, et quand toutes les issues sont successivement fermées à cette activité, que reste-t-il? La conséquence est fatale : le malaise, l'agitation sourde, l'inquiétude facile à enflammer, la conspiration, la révolution. C'est ce qui s'est produit en Espagne. Il est arrivé que les passions révolutionnaires se sont ravivées, ont retrouvé leur activité et leurs espérances dans la mesure où la politique de compression s'accroissait. Il y a un an, le général Prim avait singulièrement perdu de son crédit; le système du gouvernement n'en a pas fait un grand homme, mais il lui a rendu des complices. Au lendemain de la bataille de juin, les partis ennemis étaient complètement abattus et

démoralisés; ils ont repris courage et ont renoué les fils de leurs complots. Les rigueurs répressives, en grossissant démesurément les émigrations, ont créé autour de l'Espagne des camps d'agitation et d'hostilité, des foyers où s'allument, où s'entretiennent la vengeance et la haine, et de là, par une sorte d'irrésistible logique, est née la possibilité d'insurrections nouvelles comme celle qui éclatait il y a un mois à peine, qui a fait une irruption violente en Aragon et en Catalogne, et qui a semblé un moment devoir être la continuation ou la revanche de la bataille de juin.

Cette insurrection du mois dernier, je n'ai plus à la raconter. Elle a une médiocre histoire; elle a commencé et fini en quelques jours. Les chefs étaient encore ceux qui se battaient l'an dernier à Madrid, Pierrad, Contreras, sans parler de Prim, l'invisible et l'insaisissable. Des bandes poussées à travers la frontière ou ramassées un peu partout et courant la campagne sans enlever une ville, sans livrer un combat sérieux, voilà tout ce qu'elle a été. Elle s'était fait annoncer avec fracas depuis plus d'un mois et avait presque donné rendez-vous à heure fixe au gouvernement, qui ne pouvait faire moins que de l'attendre l'épée tendue, et qui eût été bien aveugle ou bien abandonné, s'il n'avait su jour par jour tout ce qui se préparait. Elle semble finie pour le moment, autant que les choses finissent au-delà des Pyrénées. Sa vraie et unique force était la situation faite à l'Espagne. C'est toujours le cercle fatal : la réaction est la raison d'être de la révolution, comme la révolution est la raison d'être de la réaction. Quant à cette insurrection nouvelle, en dehors des causes générales qui pouvaient allumer un incendie à une étincelle, en suscitant un soulèvement plus étendu à un signal parti de la Catalogne, elle avait en elle-même, il faut le dire, tout ce qu'il faut pour préparer une victoire au ministère de Madrid. Les partis révolutionnaires et ceux qui les favorisent se font toujours illusion parce qu'ils se livrent à une sorte de fatalité qui obscurcit leur jugement et les empêche de voir la réalité des choses. Ce dont l'Espagne a grand besoin, ce qu'elle désire au fond et ce qu'elle ne trouve pas, ce que tous les partis lui refusent, ce n'est pas une révolution, c'est un régime régulier, c'est une liberté suffisante s'abritant sous une loi équitable, protégeant le développement naturel de tous les intérêts et laissant la porte ouverte à tous les progrès. Si le dernier mouvement s'était produit sous ce drapeau de la liberté et de la loi, s'il avait eu pour chefs des hommes dont l'intervention eût été une garantie, je ne dis pas qu'il eût réussi du premier coup; mais il aurait du moins trouvé dans le pays une force morale devant laquelle le gouvernement serait demeuré paralysé, et il serait resté dans tous les cas une de ces causes qui se préparent au succès par une première défaite. Tel qu'il apparais-



sait, il n'était que le produit d'une coalition incohérente et d'une ambition impatiente. La première cause de faiblesse était son chef.

Cette insurrection en effet, comme celle du mois de janvier 1866, comme celle du 22 juin, n'était que le résultat d'un effort nouveau et violent du général Prim pour se substituer dans la direction, dans le commandement du parti progressiste, à Espartero, qui, tout vieux qu'il soit et tout inactif qu'il ait toujours été, avait du moins l'ascendant d'une position exceptionnelle et d'un caractère qui n'a jamais pu se plier à certaines inconsistances. Malheureusement ou heureusement le général Prim n'a de ce rôle de chef de parti que la turbulence et l'ambition. Vaincu à deux reprises l'an dernier, il ne s'est pas découragé; il s'est remis à l'œuvre, il a transporté son camp à Bruxelles. Son rêve a toujours été une insurrection militaire; mais il est bien clair que ce n'est pas sur l'état-major de l'armée espagnole qu'il peut compter : là il ne rencontrerait que des adversaires prêts à le combattre ou à lui disputer un succès; les seuls généraux qui se soient montrés disposés à le suivre jusqu'ici sont des hommes dévoyés par quelque déception et qui n'ont jamais eu d'ailleurs une bien grande notoriété. Quant au degré d'appui qu'il pouvait trouver parmi les sous-officiers avec lesquels il s'est efforcé de nouer des intelligences, on vient de voir ce qu'il en faut croire. Quelle confiance, d'un autre côté, le général Prim pouvait-il inspirer aux partis? Sa carrière offre le spectacle singulier d'un homme qui a été, il est vrai, progressiste autrefois et qui revient aujourd'hui demander aux progressistes la satisfaction de sa dernière ambition, mais qui se rattache aux modérés par toutes les faveurs qu'il en a reçues, qui l'ont fait ce qu'il est. C'est la révolution de 1843 contre Espartero qui le faisait colonel, c'est le rude traitement infligé par lui à sa ville natale insurgée qui le faisait brigadier et comte de Reuss. Au lendemain d'un attentat dirigé, il y a vingt ans, contre Narvaez et où il était impliqué, à la suite duquel il était même condamné, c'est Narvaez qui le relevait pour l'envoyer comme capitaine-général à Puerto-Rico. Au moment de la révolution de 1854, il avait accepté du ministère Sartorius une mission en Orient. C'est O'Donnell qui lui faisait une place dans la guerre du Maroc, et lui fournissait l'occasion de devenir marquis et grand d'Espagne. Je ne parle pas de cette triste expédition du Mexique, au début de laquelle les journalistes de son quartier-général le présentaient comme un Achille, comme un dieu Mars, comme un fondateur de dynastie. Personnage étrange qui travaille pour la liberté en ne voulant paraître qu'avec des états-majors, qui se dit démocrate en énumérant ses titres! Voilà le Washington ou le Lafayette de l'Espagne dans les momens difficiles où elle se trouve.

Une autre cause de l'insuccès de la dernière insurrection, c'est

visiblement la nature de cette coalition qui s'est ralliée autour de Prim. Les progressistes se ressentent aujourd'hui de la situation qu'ils se sont faite et qu'ils ont faite à l'Espagne. En restant au-delà des Pyrénées, en continuant à se mêler au mouvement légal du pays, ils auraient pu assurément exercer une action utile et concourir à créer ce jeu régulier des partis qui est la condition naturelle et la force de la vie constitutionnelle. En rompant au contraire avec toute action légale, ils se sont placés dans le vide, ils se sont mis dans l'obligation de faire une révolution; mais quelle révolution? C'est justement leur faiblesse d'être par leurs idées assez peu révolutionnaires, et parmi toutes ces libertés que M. Llorente énumérait dans le sénat, il y en a beaucoup que les progressistes n'admettent pas. Que reste-t-il donc? Une simple guerre à la dynastie par rancune, par passion, pour faire quelque chose. Le parti démocratique lui-même n'était pas dans une situation moins fautive. Quel avenir peut avoir ce parti en Espagne? Je ne sais. Il ne recule pas, lui, devant les plus vastes programmes libéraux; il admet tout, et, s'il a plus d'audace d'imagination que d'esprit pratique, il a du moins l'avantage des partis spéculatifs, celui de mettre les principes au-dessus des hommes. Que faisait-il cependant? Il abaissait ces principes devant l'épée d'un homme dans lequel il n'a aucune confiance, qu'il considère comme un futur dictateur, de telle sorte que ce mouvement était le résultat d'un compromis obscur et incohérent entre toutes ces velléités agitatrices. Prim, après avoir refusé longtemps de supprimer le nom de la reine sur son drapeau, sous prétexte que l'armée ne le suivrait pas, a fini par l'effacer pour avoir le concours des démocrates. Les progressistes, qui ne voulaient pas du suffrage universel, s'y sont résignés pour une fois. Le parti démocratique a accepté Prim pour sortir de l'inaction, pour tenter l'aventure. Voilà tout ce qu'on avait à offrir à l'Espagne!

Et maintenant l'insurrection est vaincue. Ce qu'elle aurait pu produire, si elle avait réussi, n'est pas facile à prévoir; sa défaite a cet avantage de créer encore une fois un de ces momens où les gouvernemens retrouvent la liberté de leur action. Que ressort-il de tous ces événemens, de toutes ces complications intimes et éternelles, de la situation tout entière de l'Espagne? Un fait simple et lumineux devant lequel doivent s'arrêter des hommes après tout d'une claire et vive intelligence comme le général Narvaez, qui n'a point à subir les inspirations vulgaires des subalternes de son parti : c'est que la vraie politique de l'Espagne a son point central entre ces deux choses qui s'engendrent éternellement, la révolution et la réaction. La lutte a sans doute ses entraînemens et ses fascinations. On ne peut croire cependant que le gouvernement actuel ne profite de sa dernière victoire que pour s'affermir dans un sys-

tème qui conduirait à des insurrections nouvelles, peut-être plus graves cette fois, et on ne peut le croire par deux raisons qui en valent bien d'autres. La première, c'est qu'une politique à outrance dénature entièrement la monarchie actuelle telle qu'elle est sortie de toute l'histoire contemporaine. Si l'absolutisme devait renaître en Espagne, ce ne serait pas la royauté d'Isabelle II qui en serait la personnification naturelle. Le sang versé pendant sept ans de guerre civile aurait été inutile. Par son origine, par toutes les circonstances dans lesquelles elle s'est affermie, par la force des choses, la monarchie actuelle n'est et ne peut-être que constitutionnelle. Ce n'est pas la liberté qui l'a mise en péril, c'est le tourbillon des passions et des ambitions, c'est cet acharnement à remettre sans cesse toutes les lois en doute. Le Portugal, auquel bien des Espagnols envient de s'unir, le Portugal a eu, lui aussi, ses agitations, et la dynastie de Bragance a eu ses momens d'impopularité. Depuis quand le Portugal est-il pacifié, et la dynastie a-t-elle retrouvé ce bon air de la popularité? Depuis que la liberté la plus complète règne à Lisbonne. Une autre raison plus personnelle au général Narvaez et au parti modéré, c'est qu'après tout l'un et l'autre en seraient pour leurs frais de zèle auprès de l'absolutisme; ils seraient bientôt suspects. Le général Narvaez a ses passions; mais il tient, quoi qu'il fasse, par des fibres intimes à cette Espagne libérale pour laquelle il a combattu, et il ne peut pas ignorer qu'à ses côtés il a des concurrents qui se croient de plus grands sauveurs que lui, qui seraient tout prêts à le remplacer comme il a remplacé O'Donnell.

Le moment est donc venu pour lui de faire un choix; il peut saisir cette occasion nouvelle de réduire à une impuissance définitive des partis vaincus, de rallier des forces découragées et attristées, en remplaçant son pays dans une condition régulière, en brisant ce cercle fatal de révolutions et de réactions incessantes. C'est là sûrement le vrai et seul avenir de l'Espagne, et à défaut de celui-là ce serait peut-être bien le cas de se rappeler ce curieux et piquant propos échangé un jour, il y a vingt ans, dans un moment de crise, entre le général Narvaez lui-même et M. Bresson. « Ne soyez pas si inquiet, disait Narvaez à l'ambassadeur de France, il y a pour l'Espagne une Providence à part, et nous nous en tirerons. — Je ne m'étonne pas, répliqua M. Bresson, que vous ayez une Providence pour vous seuls; vous lui donnez assez à faire pour occuper tout son temps. » Et depuis que de travail l'Espagne n'a-t-elle pas donné à cette Providence particulière! Il s'agit pour elle aujourd'hui de compter un peu sur elle-même et de s'aider de sa propre sagesse, de ses propres efforts, pour se faire la seule destinée enviable, celle d'une nation libre qui sait se gouverner et se modérer.

CHARLES DE MAZADE.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

11 septembre 1867.

Cette première quinzaine de septembre aura été peut-être le seul moment politique de l'année favorisé de quelque tranquillité. La circulaire pacifique de M. de Moustier a effacé avec un optimisme candide les « points noirs » et les « revers passagers » des dernières harangues impériales; il n'était pas possible de donner congé aux soucis politiques d'un air plus naïf et plus leste. Nous avons bien eu, pour continuer le fil du travail germanique vers l'unité, le discours sonore du grand-duc de Bade; mais en revanche le discours du roi Guillaume à l'ouverture du parlement fédéral a été d'une prudence et d'une modération exemplaires. Il est visible que le gouvernement prussien n'est point pressé d'absorber l'Allemagne méridionale : les traités d'alliance militaire et la reconstitution du Zollverein lui suffisent pour le présent; il veut digérer à loisir ses récentes annexions septentrionales. Les circonstances au milieu desquelles se produit cette halte marquée fournissent déjà aux politiques d'imagination les élémens d'une théorie souriante. Suivant ces médecins tant mieux, l'entrée des états du sud dans la confédération nouvelle serait un échec pour la suprématie prussienne. L'initiative semi-despotique de Berlin risquerait d'être annulée, si les Allemands du sud avec leur esprit libéral et démocratique faisaient irruption dans le *reichstag* fédéral. L'élément prussien serait alors noyé dans la grande nationalité germanique. Le peuple allemand se constituerait sur les principes du *self-government*. Libéral, il serait nécessairement pacifique, et son union ne saurait plus donner d'inquiétude aux nations voisines. Toutes les perspectives de ce côté seraient donc rassurantes : si les choses restent dans l'état présent, la Prusse, pour conserver l'hégémonie, demeurera modérée; si le mouvement unitaire s'achève, l'Allemagne deviendra plus libérale, et s'occupera bien plus de ses progrès intérieurs que

d'idées ambitieuses sur le dehors. On voit que, pour ce qui nous concerne, nous n'avons que le choix des vœux : quoi qu'il advienne, ceux qui ont le don de se consoler des mésaventures par des chansons pourront toujours dire *e sempre bene!* Nous n'avons plus à songer qu'aux démarches de souverains qui doivent terminer pour l'année le cycle des courtoisies monarchiques, au voyage de l'empereur d'Autriche à Paris qu'on nous promet pour les derniers jours d'octobre, et peut-être à une visite de l'empereur des Français au roi de Prusse, qui mettrait le comble au rétablissement de la confiance et de la sécurité générales.

S'il faut se conformer aux temps, s'il faut être frivole quand c'est le tour du jour, on doit convenir que cette règle est fidèlement observée par les naïfs esprits qui viennent de s'exercer dans la stérile agitation des congrès. Congrès catholique de Malines, congrès d'ouvriers de Lausanne, congrès de la paix de Genève, viennent d'ouvrir des jours curieux sur l'état des esprits. Ces essais de manifestation de pensées collectives, ces efforts dont l'objet semble devoir être d'imprimer quelque unité au mouvement intellectuel de l'époque, ont avorté de la plus baroque façon. Il n'y a guère à parler du congrès de Lausanne si ce n'est pour avouer le regret que ceux qui prétendent à la direction des classes ouvrières se montrent si fermés aux enseignemens de la science économique. Le congrès de Malines, celui de Genève, faisant appel à un grand concours d'hommes éclairés, auraient dû mieux servir les intérêts qu'ils représentaient. Quoique le parti libéral ait la majorité en Belgique, on peut dire que c'est dans ce pays que le catholicisme politique a rencontré de notre temps son asile le plus honorable et le plus sûr. Sans doute les motifs de sérieuses ou mesquines querelles entre le parti catholique et le parti libéral ne manquent point en Belgique. Cependant on peut rendre au parti catholique belge cet hommage, qu'il s'est plusieurs fois montré capable de comprendre, d'aimer, de pratiquer la liberté. Bien des difficultés seraient aplanies dans les autres pays catholiques, si les intérêts religieux y avaient été défendus par des partis aussi intelligens et aussi consciencieux dans la pratique des institutions représentatives. Pourquoi faut-il que certains compatriotes à nous aillent chercher dans ce pays de bon sens des tribunes où faire entendre leurs vides, intempestives et maladroites déclamations? Pourquoi M. Dupanloup, qui perd la voix à Orléans, a-t-il l'idée d'aller la retrouver à Malines pour fulminer ces vieilles injures ampoulées, pour prononcer ces gros mots contre Luther, Calvin et Voltaire, qui font tourner les controverses en emportemens grossiers? En choisissant les Pays-Bas catholiques pour se livrer à ces violences, M. Dupanloup se trompe de lieu; le parti catholique belge a plus de sens politique, plus de mâle tolérance que son hôte fougueux; n'observe-t-il pas qu'aucun prélat belge ne s'avise d'aller vociférer ainsi dans un congrès tenu en Belgique? Une velléité non moins maladroite a

entraîné Garibaldi à Genève, au congrès de la paix. Ce pauvre congrès de la paix a été sans contredit inspiré par une pensée honnête et généreuse, mais quelle représentation absurde il a donnée! Pourquoi Garibaldi, qui depuis plusieurs semaines rôdait aux frontières romaines, est-il venu prendre la première place où des penseurs politiques devaient rechercher avec conscience et simplicité quelles sont dans le système européen les causes immanentes de guerre, et quels sont les moyens par lesquels les peuples, se rendant maîtres de leurs destinées, pourraient extirper ce fléau? La paix permanente, dit-on, est une chimère. Dans l'état de l'Europe, la recherche des garanties d'une paix durable devrait cependant devenir une œuvre de jour en jour moins paradoxale. Les divers peuples européens sont liés entre eux par les mêmes idées générales. Ils sont régis par des constitutions sociales qui ne sont plus séparées par de notables divergences; les applications des sciences à l'industrie et les intérêts économiques les rapprochent et les mêlent de plus en plus. Ils ont tous le même objet politique, l'amélioration de leur gouvernement intérieur, c'est-à-dire l'accroissement de la participation équitable et raisonnable de l'universalité des citoyens aux affaires publiques.

La vie sociale, économique et politique ne nous montre que ce qui unit les peuples. N'y a-t-il donc pas lieu d'examiner ce qui les divise, ce qui est de nature à les soumettre encore à la calamité et à la honte des luttes sanglantes, ce qu'on peut et doit faire pour anéantir le mal dans ses causes? Certes une pareille recherche est une de celles qui appartiennent le plus complètement à la compétence de l'esprit humain, au degré de culture intellectuelle et morale où il est arrivé. Le succès d'une pareille application et d'un pareil effort ne dépasse point la puissance de la bonne volonté et de la vertu humaines. L'objet que se proposait le congrès de Genève n'était donc point chimérique. Ce sont les hommes qui n'ont point été, sauf un très petit nombre, à la hauteur de la tâche. Garibaldi, ce naïf apôtre de paix politique, est venu prêcher la guerre de religion, celle dont la civilisation a déjà délivré l'Europe, dans un des foyers les plus ardents des passions religieuses. D'autres esprits indisciplinés et malhabiles ont renchéri par les professions philosophiques les plus déplacées sur l'étourderie du Pierre l'Ermite italien. Ces visiteurs contemplatifs et humanitaires de Genève ont montré une ignorance bien extraordinaire de l'esprit de cette vigoureuse et positive petite république. Ils n'ont pas su que la balance du pouvoir est à peu près tenue à Genève par la population catholique; ils n'ont pas su que, sous l'influence soit d'un libéralisme positif et expérimenté, soit d'un calcul politique, les catholiques genevois sont de la part des deux partis l'objet de ménagemens particuliers; ils n'ont point su que, grâce au grand révolutionnaire, M. Fazy, il y a aujourd'hui un évêque dans la Genève de Calvin. Par une de ces contradictions bizarres que créent les

combinaisons les plus imprévues, la Genève de nos jours a vu l'alliance du parti radical et de l'intérêt catholique. Garibaldi et les matérialistes ont eu bonne grâce à venir troubler par leurs prédications à la fois mystiques et impies une population tout imprégnée d'un sentiment que l'on pourrait appeler l'amour-propre religieux, et où les prétentions religieuses sont le principal ressort d'un gouvernement radical et démocratique ! La bévue ne pouvait être plus énorme, et les Genevois l'ont fait sentir sans ménagement à leurs hôtes infortunés.

Parmi les discours qui ont surnagé dans le naufrage du congrès de Genève, celui d'un Allemand, M. Simon, de Trèves, a été le plus remarqué. C'est que M. Simon est allé droit au fait. Il a émis avec énergie l'idée qui est aujourd'hui dans toutes les têtes sages d'Europe, et que pour notre compte nous ne nous sommes point fait faute d'exprimer. La cause constante de la guerre, la cause de l'insécurité dans laquelle les peuples européens sont condamnés à vivre, c'est l'existence des gouvernements personnels. Le péril des guerres d'ambition, de caprice et de surprise réside et dans la façon dont les gouvernements personnels, ceux qui refusent aux peuples le partage du pouvoir, conçoivent leurs intérêts, et dans la manière dont ces gouvernements dirigent leur politique extérieure. — Les gouvernements personnels cherchent leur force dans les grandes armées permanentes et leur prestige dans l'ascendant de leur politique étrangère. La diplomatie et la guerre sont leur première et constante préoccupation. Croyant à l'efficacité des combinaisons d'alliance, ils sont sans cesse appliqués à des négociations secrètes, faisant éclater des événemens lorsqu'ils s'imaginent que leurs mesures sont bien prises et que l'occasion est favorable. Ces gouvernements, ne pouvant pas pénétrer leurs secrets, sont continuellement les uns pour les autres des objets de défiance; cette défiance harcèle sans relâche leurs peuples inquiets des surprises que peut leur réserver la politique de tel souverain ou tel ministre prépotent. Un tel état de choses, qui abandonne à quelques hommes sur notre continent l'exercice discrétionnaire et secret du droit de guerre et de paix, est incompatible avec la sécurité des peuples et la condition politique et économique de leur existence. Quelques Anglais facilement effarouchés ont appelé leur dernier bill de réforme *a leap in the dark*, un saut dans les ténèbres; mais, avec les libertés par lesquelles les Anglais exercent eux-mêmes leur gouvernement, il ne peut y avoir de chute dans l'obscur et dans l'inconnu. Quant à nous, infortunés continentaux, Français, Prussiens, Autrichiens, Italiens, Russes, nous passons la vie, depuis quinze ans, à faire des sauts dans les ténèbres. Cette danse macabre ne peut éternellement durer. Si la raison et la fermeté des intéressés ne suffisent point pour la faire cesser, il sera inévitablement mis fin au maléfice par la force des choses.

Les lois naturelles reprennent toujours leur empire sur les efforts ca-

précieux des esprits mal faits qui cherchent à les éluder. Or c'est une loi naturelle que des nations honnêtes et laborieuses ne soient point, malgré elles et à leur insu, entraînées dans des guerres redoutables. Les violations de cette loi naturelle trouveront à un jour donné leur limite infranchissable et leur expiation méritée. Que des accidens passagers, et par exemple la ridicule déconvenue du congrès de Genève, n'ébranlent donc point notre foi dans les principes. Dans toutes les voies de la politique, les erreurs et les fautes rencontrent leurs peines; il n'en est pas autrement dans le terrible chemin qui mène les gouvernemens absolus à la guerre.

Heureux quand on s'aperçoit assez tôt des fautes pour en prévenir à temps les conséquences extrêmes! C'est peut-être un acte de prudence réparatrice de ce genre qui est en train de s'accomplir en ce moment dans une branche importante des travaux intérieurs de la France. Nous voulons parler du secours que la Banque serait, dit-on, à la veille de donner à une entreprise qui représente des intérêts considérables, et dont les opérations se sont étendues depuis plusieurs années sous le patronage de la compagnie du Crédit mobilier. Parler de la situation où se trouve la Compagnie immobilière, ce n'est point s'éloigner du terrain de la politique. Tout le monde sait que l'embellissement de Paris, le percement des larges voies, des longs boulevards, ont été, à l'intérieur, une des affaires les plus considérables du règne. Au début de ce travail prodigieux et si impatientement accéléré d'expropriation, de démolition, de trafic de terrains et de maçonnerie, la Compagnie immobilière a joué le principal rôle. On lui doit l'achèvement de la rue de Rivoli, les boulevards de Malesherbes, de Monceaux et du prince Eugène, la construction des grands hôtels conçus d'avance pour héberger les caravanes de pèlerins de l'exposition universelle, la rue Impériale de Marseille, le quartier du nouvel Opéra. Quel que soit le jugement que l'on porte sur la manie de la transformation de Paris, ceux qui y voient la réalisation d'une pensée politique importante sont obligés de reconnaître dans la Compagnie immobilière un agent hardi, ardent et puissant de cette pensée. Malheureusement la situation financière présente de cette compagnie démontre que son zèle a passé la mesure, et n'a pas tenu un compte assez attentif et assez prévoyant des circonstances économiques.

La Compagnie immobilière s'est trompée et dans ses espérances sur la prompte réalisation de son actif et dans ses calculs sur le concours qu'elle pouvait attendre du crédit. Elle n'a point obtenu l'écoulement rapide de ses terrains ou de ses immeubles; le crédit facile et courant, venant du public, lui a fait défaut. Elle a été obligée de contracter une dette de 70 millions auprès du Crédit foncier et une dette d'une importance égale en comptes courans auprès du Crédit mobilier. Elle s'est trouvée arrêtée dans une impasse. On estime que, pour reprendre la



liberté de ses mouvemens et pour arriver à liquider son actif sans le déprécier, elle aurait besoin d'un accroissement de ressources d'une centaine de millions. Directement et seule, il lui est absolument impossible d'obtenir du public un concours de cette importance. Ce ne serait qu'avec une garantie de revenu donnée par l'état ou par l'administration municipale de Paris, dont elle a été d'abord l'actif auxiliaire et qui lui a suscité ensuite des concurrences ruineuses par l'ubiquité et l'impatience de ses entreprises, qu'elle pourrait obtenir 100 millions par l'émission de nouveaux titres. Or, en admettant que l'état ou la ville fût amené à donner une pareille garantie en considération du retentissement que la ruine de la compagnie aurait à Paris et à Marseille sur la situation générale de la propriété immobilière, une pareille mesure ne peut être prise par une résolution immédiate. Il y faudrait la sanction des chambres. La situation était pressante. De prêteur trop confiant et trop complaisant à l'origine, le Crédit mobilier était devenu prêteur besoigneux lui-même. Un établissement de banque ne peut pas immobiliser longtemps plus de la moitié de son capital en des avances qui prennent le caractère de la permanence. La paralysie de la Compagnie immobilière devenait contagieuse pour le Crédit mobilier. Toutefois on ne pouvait sortir de difficulté par une solution actuelle et définitive.

On ne nous contredira certes point si nous disons que cet embarras simultané de deux grandes compagnies autour desquelles gravitent tant d'opérations et tant de capitaux engagés constituait une grave question politique. Tout ce mouvement imprimé dans Paris à la transformation de la richesse foncière pouvait-il aboutir à un éclat sinistre? La solution définitive n'étant point à portée, on a pris des arrangemens provisoires. On s'est adressé à la Banque de France pour un emprunt temporaire. Les membres du conseil du Crédit mobilier ont joint leurs engagemens personnels à ceux de la compagnie pour un emprunt de 37 millions et demi renouvelable pendant trois années. La Banque de France, retenue dans la limite de ses statuts, n'aurait pu consentir à prêter une somme supérieure, les titres que les emprunteurs avaient à lui offrir au-delà de leurs engagemens personnels n'étant point de ceux sur le dépôt desquels elle est autorisée à faire des avances. Ce prêt de 37 millions détendra la situation de la Compagnie immobilière et du Crédit mobilier, et permettra d'attendre le moment où une combinaison plus complète sera possible. Nous ne croyons pas que, dans des circonstances si critiques, il fût convenable de troubler par des récriminations sur les fautes commises dans la direction passée de ces deux compagnies les efforts réparateurs qui sont tentés pour prévenir une perturbation profonde. On ne peut cependant oublier la différence de système qui séparait la direction du Crédit mobilier de celle de la Banque. Quelle véhémence de polémique n'eurent point à subir les principes et les hommes de la Banque quand

on tenta de lui susciter pour rivale la Banque de Savoie, et quand l'enquête fut engagée! C'est aujourd'hui à la Banque qu'on demande et qu'on trouve le salut, tant il est vrai que la vérité reprend toujours ses droits sur l'erreur. Nous-mêmes, il y a douze années, quand le Crédit mobilier était encore un essai nouveau, nous primes la liberté de signaler et de combattre longuement dans la *Revue* la conception erronée de cette institution de crédit : l'expérience nous a donné raison, les lois économiques ont été plus fortes que le talent des hommes et leurs immenses ressources, et leur situation privilégiée, et la faveur constante du gouvernement. C'est le gouvernement surtout qu'il faut exhorter à faire son profit de l'histoire de la Compagnie immobilière. L'échec de cette entreprise est la preuve saisissante qu'on surmène la France avec les travaux de Paris et des grandes villes. Les mêmes avortemens, de plus graves peut-être, seront la conséquence et la punition de ce système anti-économique et artificiel. Après avoir usé une compagnie, on aura beau avoir recours à d'autres expédiens, comme celui qu'on a exploité l'an dernier avec une témérité incroyable en prenant au Crédit foncier des millions par centaines sous la forme d'obligations communales; on ne donne pas à une branche de l'industrie et du travail un développement aussi exagéré et aussi arbitraire sans préparer de formidables perturbations économiques.

Il n'est point d'une bonne politique financière d'engager aux satisfactions actuelles, par caprice personnel, les produits imaginaires de l'avenir escomptés d'avance, d'entretenir le luxe égoïste et imprévoyant du présent aux frais des générations qui nous suivront, et à qui nous en imposons la charge permanente. Voilà une vérité qui est bien établie aujourd'hui dans tous les esprits politiques anglais. Pour un homme d'état anglais, la gloire n'est point de charger par des œuvres d'apparat l'avenir financier de son pays. Son devoir et son honneur sont de saisir toutes les occasions de diminuer la taxation ou d'en rendre l'action plus facile au pays. Il n'y a pas de rêveurs en Angleterre tels que M. de Persigny (par parenthèse, le créateur politique du Crédit mobilier), qui se grisent de la splendeur d'un colossal emprunt de la paix en perspective. A ce point de vue, M. Disraeli ne trouvera peut-être point l'année prochaine la faculté d'alléger l'impôt, cette prouesse recherchée des chanceliers de l'échiquier britannique. Le contre-temps de l'expédition d'Abyssinie pour la délivrance des captifs du roi Théodoros lui imposera des dépenses extraordinaires qui lui interdiront d'ouvrir la chance aux diminutions de recettes. C'est une question dont on se préoccupe déjà en Angleterre que de savoir quel sera le thème principal de la prochaine session, et la contenance que prendront les partis. On a voulu voir ces jours passés un symptôme de la conduite future des partis dans deux lettres écrites par lord Russell et M. Gladstone au

président d'une association réformiste. Malgré la mauvaise humeur des whigs, il est évident que le parti populaire et avancé attache un grand prix au bill de réforme qui vient d'être voté. Les vssates associations formées par le radicalisme et les classes ouvrières croient avoir remporté une victoire positive, et leurs chefs trouvent habile et opportun de célébrer ce succès par des manifestations publiques. Une de ces associations se propose de donner en l'honneur de la réforme obtenue un banquet public à Sydenham, au palais de cristal. Le président a envoyé à lord Russell et à M. Gladstone des invitations auxquelles ces hommes d'état ont répondu. Les invitations sont déclinées, mais les lettres sont curieuses. La plus amusante est celle de lord Russell. Elle est bien d'un vieillard acariâtre qui entend dire son mot jusqu'à la fin. Le vieux chef whig traditionnel paraît surpris qu'on fasse fête au nom du peuple à un bill de réforme qui n'est point son œuvre. Il prétexte dédaigneusement qu'il ne sait pas quelle est la valeur de cette soi-disant réforme, et il ne cache point qu'il n'en tire aucun bon augure; mais il ne laisse pas échapper l'occasion de tracer un nouveau programme de parti. La réforme, suivant lui, ne pourra être jugée utile que si elle est suivie de mesures qu'il énumère. Parmi ces mesures, il place en première ligne des réformes religieuses et sociales en Irlande, l'abolition de l'établissement temporel de l'église anglicane d'Irlande et le changement de la loi qui régit les rapports des propriétaires avec leurs tenanciers. Comme l'Angleterre ne procède que par réformes successives et progressives, on y voit longtemps d'avance les abus qu'il faudra faire disparaître quand leur tour sera venu. Que cela soit le cas pour les affaires irlandaises dont parle lord Russell, nous ne le contesterons point; mais nous ne croyons pas que la solution de ces réformes soit interdite à aucun des deux partis qui se disputent le pouvoir, et que les whigs aient à cet égard un brevet de priorité. La réponse de M. Gladstone restait dans les généralités et ne portait aucune trace de défiance à l'égard du bill de réforme; le grand orateur ne donnait aucun signe de l'humeur querelleuse dont lord Russell était animé. En lisant ces deux lettres, les esprits impartiaux ont manifesté des doutes sur la direction qui serait imprimée l'an prochain au parti libéral. Ce parti n'est plus discipliné et guidé par une influence unique et incontestée. A y bien regarder, c'était une coalition de partis plutôt qu'un parti homogène; il avait des élémens très aristocratiques et très conservateurs et des élémens radicaux. Il est naturel que ces sections diverses, n'étant contenues ni par la grandeur d'un intérêt ou d'un principe dont il y aurait à poursuivre le triomphe prochain, ni par l'influence personnelle d'un chef incontesté, tendent à se disjoindre. Le parti libéral a donné depuis deux ans deux preuves d'indocilité à ses chefs : la première a été l'opposition des *adulamites* au bill de M. Gladstone; la seconde a été la scission du *tea-room* (une section

d'une cinquantaine de dissidens libéraux se réunissant dans un salon de la chambre), qui a refusé de concourir aux amendemens décisifs que M. Gladstone voulait opposer au bill de M. Disraeli. Le parti libéral est donc en travail de décomposition. Ce sont là les bucoliques de la politique anglaise; la chose sérieuse, c'est l'enquête sur les coalitions d'ouvriers, les *trades' unions*. L'opinion publique s'applique avec bon sens et vigueur à cette curieuse étude sociale.

Les mœurs politiques sont plus rudes aux États-Unis; il faut admirer cependant comment dans cette jeune et brutale république on fait des efforts souvent heureux pour arriver à des résultats de bon sens à travers la violence des procédés. C'était de la part du président Johnson un acte grave et difficile que de révoquer le ministre de la guerre, M. Stanton. Par-delà M. Stanton, le président voulait surtout atteindre le général Sheridan, qui exerçait, suivant lui, avec trop de rigueur son commandement de la Nouvelle-Orléans. Parmi les renommées créées par les vicissitudes de la guerre civile, il n'en est point de plus populaire que celle de Sheridan. Quoique n'ayant point exercé le commandement en chef, Sheridan a été un inventeur militaire dans ces gigantesques campagnes. C'est lui qui avait organisé et qui a commandé dans les mouvemens et les actions les plus vives cette cavalerie qui n'était au fond qu'une infanterie montée, et qui remplissait avec tant de célérité et de vigueur les services des deux armes. Les dernières journées de la lutte où il harassa l'intéressant général Lee et les héroïques débris de l'armée du sud en les tournant dans tous leurs mouvemens ont attaché à son nom un lustre militaire qui est arrivé jusqu'en Europe. On dit que, comme candidat républicain à la présidence, il aurait peut-être plus de chances que Grant ou Sherman. Une sympathie énergique unit ces trois grands soldats américains. Cependant, pour faire exécuter le déplacement de Sheridan, Johnson n'a pas craint de placer le général Grant à la tête du ministère de la guerre. Que Grant n'ait accepté qu'avec répugnance des fonctions ministérielles qui établissaient entre le président et lui aux yeux du public une solidarité désagréable, cela n'est point douteux. Le général Grant a donné une curieuse justification de son acceptation. Le président étant le chef des armées de terre et de mer de la république, Grant a allégué l'obligation de l'obéissance militaire pour entrer au ministère; mais les anomalies ne se sont point arrêtées là. Devenu ministre, Grant s'est refusé énergiquement au déplacement de Sheridan; puis après y avoir consenti, sans doute pour épargner au pays une dissolution de l'administration et une crise générale, il a interdit au successeur de Sheridan de changer aucun des fonctionnaires nommés par ce général. Tout en signant la translation de son camarade de la Nouvelle-Orléans au Missouri, Grant a donc sanctionné son système. Au fond de ces contradictions apparentes, il doit y avoir des ménagemens délicats

observés envers les personnes dans des vues élevées de patriotisme. Les chefs de l'administration américaine doivent faire des sacrifices de ce genre à cet excentrique entêté qu'un mauvais destin leur a suscité comme président. Quant à Johnson, on rapportait récemment qu'il songeait à renvoyer tous ses ministres et à former un nouveau cabinet. Les lubies présidentielles ont le champ libre quand le congrès est en vacances; mais en Amérique le remède n'est pas loin du mal. En face du congrès réuni, le président perdra tout pouvoir de mal faire. Au surplus, la situation personnelle du président Johnson, malgré la hauteur de la fonction républicaine qu'il exerce, devient de jour en jour plus isolée. Il n'obtient pas même faveur auprès du parti démocratique. Il trouble et fatigue le mouvement des affaires. Ses dernières frasques ont alarmé le commerce et fait baisser le prix de l'or.

La Turquie vient d'envoyer à la république américaine un représentant qui a obtenu un succès de fou rire. Ce ministre, M. Blacque, dans le discours de présentation qu'il a adressé au président, n'a pas craint de fonder ses espérances pour la bonne harmonie des relations entre l'empire ottoman et les États-Unis sur la similitude des institutions sociales et politiques des deux pays. Qu'on nie les progrès du césarisme : voilà le sultan transformé par un de ses ambassadeurs en chef d'une démocratie où règne l'égalité sociale la plus parfaite! L'auteur de cette facétie n'est point un Turc; c'est le fils d'un Français, M. Blacque, plein de talent et d'énergie, qui sous la restauration combattait en Orient les envahissemens russes et défendait les premières tentatives de réforme du sultan Mahmoud. En cultivant d'ailleurs les États-Unis, la Sublime-Porte fait preuve de sagacité politique. Les choses se sont un peu améliorées pour les Turcs depuis quelque temps. Aux craintes sourdes qui régnaient récemment sur les tentatives intérieures et extérieures qui allaient dissoudre la Turquie ont succédé des apparences d'apaisement. La visite de Fuad-Pacha à l'empereur de Russie en Crimée a été remarquée et a été suivie de symptômes de rapprochement entre les deux cours byzantines. Ni les Bulgares ni les Serbes ne prennent les armes. Les troubles de Crète sont terminés, et nous espérons que les ministres tures, éclairés par les gouvernemens européens, traiteront la population chrétienne de Candie avec une tolérance indulgente. Il faut bien aussi que des conseils de prudence soient donnés à la Grèce. Il serait temps enfin qu'on se tint pour dit chez nous et partout que quiconque travaille à troubler l'Orient ne saurait être ami de la France.

A la suite des négociations qui ont eu lieu entre les ministres d'Autriche et de Hongrie sur le partage des charges financières de l'ancienne monarchie antérieure au présent dualisme, on a vu plus clair dans l'état des finances de l'Autriche. Ces finances sont loin d'être prospères. Quelle que soit la fierté de ses traditions, un empire ainsi ap-

pauvre n'est point capable de se livrer de nouveau aux aventures romanesques et ruineuses de la politique étrangère. On est en présence d'un service de dette publique qui dépasse 300 millions de francs par année, de dépenses militaires qui, si étroitement limitées qu'elles soient, sont supérieures à 200 millions. Le système des impôts tarit la richesse. Le système douanier est bien maladroit et arriéré, puisque dans un pays peuplé et grandement producteur il ne rapporte guère au trésor qu'une quarantaine de millions. Les premiers soins du gouvernement autrichien sont donc dus à ses finances. La gêne et la détresse financières sont la calamité commune de la plupart des gouvernements actuels de l'Europe. Russie, Autriche, Italie, Espagne, peuvent se donner la main dans cette cour des miracles d'un autre genre où la mendicité des gouvernements ne laisse aucune trêve au marché des capitaux. Avec des régimes politiques probes et libéraux et une paix forte, claire et placée par la volonté résolue des peuples hors des atteintes des potentats, on finirait par panser ces blessures, et par répandre sur la surface de la grande Europe l'honnête prospérité du travail assuré de sa rémunération légitime et croissante.

Le service de notre département des affaires étrangères vient de faire une perte regrettable par la mort du directeur des consulats, M. Herbet. La mort nous rappelle sans cesse, en faisant ces vides, quelle forte race de fonctionnaires la France possède dans ces grands services, et dont la fidélité et le mérite patriotique ne sont point affectés par la bizarrerie de nos révolutions et de nos gouvernements de hasard. M. Herbet a été un de ces travailleurs persévérans qui enferment leur honnêteté dans une dignité réservée. M. Herbet avait été un collaborateur dévoué de M. Guizot, et ce glorieux vétéran a dignement récompensé par un témoignage public d'une haute éloquence l'ami modeste sur lequel il s'était souvent appuyé dans sa laborieuse carrière. Dans une administration d'élite comme est celle des affaires extérieures de la France, il faut conserver comme une exhortation au devoir et un modèle le souvenir des hommes qui ont, comme M. Herbet, honoré leurs fonctions par la dignité de leur vie.

E. FORCADE.

---

AU DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

Stuttgart, 12 juillet 1867.

Monsieur,

On vient d'appeler mon attention sur une lettre de son altesse impériale le prince Napoléon, en date du 27 juin dernier et insérée dans la livraison du 1<sup>er</sup> juillet de la *Revue des Deux Mondes*. Le principal but de cette lettre est d'éclairer l'histoire du mariage conclu dans l'année 1803 en

Amérique par M. Jérôme Bonaparte, alors mineur, et de prouver la nullité de cette union, nullité résultant du défaut de consentement maternel ; mais la discussion de ce point historique a en même temps fourni au prince Napoléon l'occasion de parler en termes on ne peut plus blessans pour l'auteur et pour l'éditeur d'un livre qui a paru en 1858 sous le titre de *Mémoires du comte Miot de Melito*, et qui, selon lui, a été publié sous une inspiration notoirement hostile. Voici, monsieur, ce que j'ai à répondre aux attaques trop peu mesurées que le prince Napoléon a dirigées contre feu mon beau-père et contre moi.

En 1827, le comte Miot vint s'établir à Stuttgart auprès de sa fille et de son gendre. Désirant, avant de commencer la traduction de Diodore de Sicile, qu'il se proposait d'entreprendre, occuper ses loisirs par un travail moins sérieux, il résolut de mettre en ordre et de compléter à l'aide de ses propres souvenirs le journal dans lequel il avait l'habitude, depuis nombre d'années, de noter le soir ce que dans la journée il avait observé ou appris de mémorable. Ce travail, dans lequel j'assistai mon beau-père, prit plus de deux ans, et forme quatre gros volumes de *Mémoires*, mis au net par moi et corrigés çà et là de la main de M. Miot. Les principaux faits contenus dans ces quatre volumes manuscrits, notamment les récits des entretiens confidentiels avec le prince Joseph, qui ont particulièrement déplu à son altesse impériale le prince Napoléon, sont tirés littéralement du journal du comte Miot. Naturellement je ne prétends pas en certifier l'exactitude ; mais ce que je puis garantir, c'est que le comte Miot, dont la loyauté, la bienveillance et le désintéressement seront sans nul doute attestés par tous ceux qui l'ont connu, était incapable d'altérer sciemment, en quoi que ce soit, la vérité. Il est donc évident que, s'il y a dans ces récits des inexactitudes ou des exagérations, il faut s'en prendre non au comte Miot, mais aux personnes qui lui ont livré les particularités dont l'authenticité serait contestée.

Le prince Napoléon dit que dans la dernière partie de sa carrière le comte Miot avait rompu les liens politiques qui l'avaient attaché à la famille impériale : cela n'est pas exact, et, comme preuve du contraire, je citerai le récit de la scène à Blois du 7 avril 1814 (vol. III des *Mémoires*, page 362), le dévouement infatigable avec lequel M. Miot a servi l'empereur même pendant les cent jours, et enfin son voyage en Amérique, entrepris à un âge assez avancé sur les pressantes invitations du comte de Survilliers, avec qui il est resté en correspondance intime jusqu'à sa mort.

En 1831, le comte Miot retourna en France emportant avec lui le manuscrit de ses *Mémoires*, et en 1838, nommé moi-même ministre plénipotentiaire de Wurtemberg à Paris, je vins l'y rejoindre avec ma famille. M. Miot mourut en janvier 1841, et, la révolution de 1848 ayant mis fin à ma mission auprès du gouvernement français, je retournai à Stuttgart.

A Paris déjà, quelques personnes à qui j'avais communiqué des fragmens des *Mémoires* du comte Miot et qui les trouvaient aussi intéressans que précieux pour l'histoire de l'époque mémorable qu'ils embrassent m'avaient encouragé à les livrer à la publicité. Je me déterminai donc à en faire une édition lorsque la tourmente des années 1848 et 1849 eut commencé à se calmer. J'en ai retranché tout ce qui pouvait ne pas offrir un intérêt historique, mais dans les trois volumes de cet ouvrage il n'y a pas un mot de mon crû. Les *Mémoires* du comte Miot devaient paraître en 1856, ils n'ont paru qu'en 1858 par suite de circonstances indépendantes de ma volonté. J'ai cru devoir entrer dans ces détails pour expliquer pourquoi le livre n'a vu le jour que dix-sept ans après la mort de l'auteur.

Par les insinuations très peu bienveillantes pour-moi contenues dans la lettre du prince Napoléon et par le dédain avec lequel il se plaît à y parler de ma personne, je vois avec regret que je ne puis me vanter de jouir de ses bonnes grâces. Son altesse impériale me reproche d'avoir combattu contre les Français, et il est vrai que dans les campagnes de 1814 et 1815 j'ai fait partie, avec les troupes wurtembergeoises, des armées alliées qui ont pénétré en France; mais il est vrai aussi que dans les guerres précédentes j'ai combattu à côté des Français, mon souverain étant alors l'allié de l'empereur Napoléon. C'est la destinée du soldat, le prince le sait sans doute, de se battre contre celui qu'on lui désigne comme ennemi.

Le prince Napoléon prétend que j'aime peu la France; cette affirmation est toute gratuite. J'ai passé seize des meilleures années de ma vie à Paris, j'y ai trouvé un accueil bienveillant et plus d'un ami. Ma femme était Française, le fils que j'eus le malheur de perdre a fait en France ses études comme ingénieur, il y a été employé comme tel et a épousé une Française, le mari de la fille qui me reste et mes petits-fils sont Français. Les liens qui m'attachent à la France sont donc nombreux, et j'ai bien des motifs de souhaiter toute sorte de prospérités à ses habitans.

Le prince Napoléon est dans l'erreur lorsqu'il dit que le prince Pierre Bonaparte a obtenu de moi une rectification concernant son père, le prince Lucien. Comme simple éditeur, je ne pouvais rien rectifier dans un ouvrage dont je ne suis pas l'auteur; mais je me suis engagé, si jamais il y avait lieu de publier une seconde édition des *Mémoires* du comte Miot, à y supprimer les passages qui étaient de nature à blesser le sentiment filial du prince Pierre.

Quant à la supposition du prince Napoléon, qui avance que je me suis inspiré des ennemis de l'empire, je ne puis que répéter ce que j'ai déclaré dans une autre occasion : mes opinions sont parfaitement indépendantes, elles ne sont inspirées par personne ni par aucun parti, et ne reposent que sur mes sentimens et mes convictions individuels.



Après tout ce qui précède, je crois pouvoir à mon tour laisser à chacun le soin d'apprécier la valeur des doutes que son altesse impériale le prince Napoléon a cherché à jeter sur l'authenticité et la véracité des *Mémoires du comte Miot de Melito*.

Agrérez, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Général de FLEISCHMANN.

## ESSAIS ET NOTICES.

### POÉSIES NOUVELLES.

Ont-ils donc raison ceux qui disent que la poésie est morte? Et ce cri de détresse n'éveillera-t-il pas quelques accents nouveaux? Ne fera-t-il pas naître quelque poète inconnu? Hélas! c'est un présage qu'il serait doux de donner à ceux qui attendent cette renaissance, mais qu'il serait difficile de tirer de la lecture des volumes de vers que chaque saison fait éclore. Où trouver une physionomie vraiment originale? Quelle inspiration neuve et puissante saurait-on signaler? Comment distinguerait-on les uns des autres ces jeunes poètes, s'ils ne portaient chacun l'empreinte et comme le costume d'une école?

Élevé à celle de Musset, M. Léon Valéry imite les défauts du maître avec une grande perfection. Il a rimé en octaves la vieille histoire de Pygmalion et de Galathée, et a intitulé son œuvre *Nuda*. Il aurait pu l'appeler aussi bien *Namouna* ou *Mardoche*. C'est bien en effet le décousu de l'aimable poète, son inégalité de style, son affectation de scepticisme, sa raillerie froide et son tour paradoxal; mais ce n'est pas sa grâce et son génie. L'auteur paraît fort indisposé contre quelques-uns de nos plus éminents critiques : il leur reproche de n'avoir pas parlé de ses vers et les appelle avec dédain *marchands de fausse gloire*. Patience, jeune poète, commencez par jeter vos lisières, essayez de marcher seul, ayez des qualités et des défauts qui soient à vous; soyez original en un mot, et les critiques verront ce qu'ils pourront faire pour votre poésie.

M. F. Barré a intitulé son recueil *Rimes d'escolier*. Pourquoi *escolier*? Vous pensez à Villon, aux franches repues et aux cyniques joyusetés du *Testament*; vous ouvrez le livre, et vous y trouvez des poésies bien sages, faites par un enfant bien rangé et bonnes à lire le soir à la veillée, pendant que la petite sœur brode, que le grand-père sommeille et que la bouilloire chante au coin du feu. Il est vrai qu'on y trouve aussi des chansons d'après Béranger et des stances d'après Musset, car M. Barré

imite un peu tout le monde; mais l'élégie sentimentale domine, ainsi que la petite romance pleine d'azur et de papillons bleus. Quand viendront les vacances, la grande sœur sortie du couvent chantera sur le piano les couplets du grand frère :

Si Dieu m'avait fait naître  
Hirondelle des toits;

ou bien encore :

Je vous dirais, si vous vouliez m'entendre,  
Mais à quoi bon? Vous ne m'entendez plus,

et les parens s'attendriront, et le jeune barde rougira, et ce sera une scène touchante.

M. F. Coppée cultive un genre moins innocent. Il a beaucoup souffert, et souffert par la femme; c'est pourquoi son cœur est meurtri et son front très pâle. Il compare les maux qu'il endure aux tourmens « des Saphos et des Phèdres. » (Ah! M. Coppée, quels crimes avez-vous donc commis?) Pour s'étourdir, il a fait la débauche, et il l'a faite en conscience, malgré lui, comme une *hudeuse besogne*, presque comme un devoir. Maintenant c'est fait de lui, le remords le travaille, et le doute, l'affreux doute dévaste sa pauvre âme endolorie. J'engage l'auteur à se rassurer. Son cas est grave, je l'avoue, mais non désespéré. Tout n'est pas perdu, il y a encore du remède. L'esprit est gâté, il est vrai, par des lectures mal faites; mais le cœur est resté bon. J'ai trouvé dans le *Reliquaire* une jolie pièce, *Sous les branches*, qui m'a rempli d'une douce confiance. Il y a dans ce coin de paysage des teintes de mélancolie vraie. Évidemment M. Coppée est moins malade qu'il ne le pense, et de beaux jours lui restent encore pour lui. Qu'il renonce seulement à l'imitation, qu'il rende à ses maîtres les plumes qu'il leur a dérobées, à Musset son doute et son désespoir, à d'autres leur réalisme cru, leur alexandrin heurté et la richesse extravagante de leurs rimes; qu'il devienne lui-même, s'il peut, et il lui restera encore assez de qualités pour faire un livre raisonnable. C'est ce que je lui souhaite; quant à son *Reliquaire*, je doute qu'il fasse jamais des miracles.

L'auteur de la *Légende rustique*, M. Robinot-Bertrand, est aussi un poète triste; mais sa mélancolie douce et inoffensive ne va pas jusqu'à l'hypocondrie. Il aime le soleil, les champs, les oiseaux; il ne doute pas, il ne déteste pas les femmes. Son poème est une élégie encadrée dans une idylle. — Un jeune paysan qui a fait ses classes devient amoureux d'une riche et noble héritière. Pour la mériter, il court chercher à Paris la gloire et la fortune, et, pendant qu'il travaille, celle qu'il aime se marie. Accablé par ce dénoûment, qu'il aurait bien dû prévoir, il se jette dans la débauche, le grand remède des poètes qui ont souffert par les

femmes, — revient malade au village, y écrit son journal et meurt de désespoir. La fable, comme on voit, est assez puérite, et le héros ne brille pas par le bon sens ; mais on trouve dans le récit des tableaux réussis des quatre saisons et quelques descriptions bien détaillées. La marche d'un convoi de chemin de fer pendant la nuit, par exemple, est un morceau qui aurait fait envie à Delille. Il y a du Delille en effet dans les poésies de M. Robinot, et parfois comme un écho lointain de Lamartine.

Voici cependant deux poètes. Avec MM. Paul Gaudin et André Theuriet, l'horizon s'éclaircit, le voyageur respire. Sous le titre un peu prétentieux de *Scherzo*, le premier a réuni des idylles imitées de l'antique, un petit poème plein de jolis détails, des traductions d'Horace. Ses idylles sont d'un tour heureux ; mais depuis André Chénier le genre a bien vieilli. Et que va-t-il nous traduire Horace ! On ne traduit pas les anciens, on les imite. Voyez La Fontaine, il prend à Ovide la légende de *Philémon et Baucis* ; mais il ne la traduit pas, il la transforme. Au recueil des poésies anacréontiques il dérobe une petite pièce, un diamant, *l'Amour mouillé*. Tout le miel de l'abeille attique est dans ce morceau. L'idée de M. Gaudin est d'autant moins naturelle qu'il est tout à fait capable, ce semble, de parler en son nom sans emprunter leurs pensées aux autres. Il possède de plus tout ce qu'il faut pour exprimer sous une forme très poétique ce qu'il voudra penser : il a le sens de l'harmonie et une certaine science du rythme, deux qualités qui se perdent, et qu'il a gagnées à l'étude des anciens et à la lecture de nos vieux poètes. Que M. Gaudin suive donc l'exemple du maître que nous lui avons cité, qu'il sorte des sentiers battus, et il peut, il doit réussir.

Le nom de M. Theuriet n'est pas celui d'un inconnu pour les lecteurs de la *Revue*, et ce n'est pas sans plaisir que j'ai revu *le Chemin des bois*. Une pièce entre autres, *le Retour au bois*, m'a charmé. Il y a là du mouvement, de la passion et je ne sais quel amour sauvage de la nature. Les strophes courent agiles et lancées d'un seul jet, la pièce se retient à la lecture. *La Veillée* est un petit drame en soixante vers, bien conçu et bien composé ; nulle part peut-être l'auteur n'a mieux révélé ce qu'il est capable de faire un jour. Toute cette poésie est saine, elle a l'embonpoint des filles des champs et la séve généreuse des pousses d'avril. Le lui dirai-je cependant ? il se mêle à mon plaisir une inquiétude. Je crains que M. Theuriet ne soit de l'école de ceux qui confondent la poésie et la peinture au point d'écrire avec un pinceau. Il me semble qu'il sacrifie trop au détail, à la nuance, au plaisir d'étaler ses couleurs. Comme ce défaut est celui de notre temps, ce serait être original que de n'y pas tomber. Je trouve dans ses plus jolies pièces tel vers, telle strophe qui doivent faire la joie des coloristes, et que je supprimerais impitoyablement. Prenons un exemple :

La lampe au lumignon tremblant  
 Faiblement éclaire une joue,  
 Un coin d'oreille et le cou blanc  
 Où le lourd chignon se dénoue.

Voilà en quatre vers un délicieux tableau de genre, et il est impossible de mieux voir. Eh bien ! ce portrait d'une touche fine et exquise me gête *la Veillée*. A ces lignes délicates, je reconnais l'artiste, non le poète, j'admire le peintre et j'oublie le sujet. Quoi ! vous me racontez une touchante histoire d'amour, vous voulez m'émouvoir, et vous vous arrêtez à cette description minutieuse avec une complaisance qui me prouve que vous n'êtes pas ému !

Cette manie de tout décrire qui s'est emparée des écrivains de notre temps a gâté les meilleurs et gêtera M. Theuriet, s'il n'y prend garde. Je lui reprochais tout à l'heure une tache légère dans une œuvre charmante; il y a dans son recueil d'autres pièces où la tache s'étend et envahit tout. Ainsi *l'Alouette*, *les Chercheuses de muguet*, sont des descriptions riches de détail, pauvres de sentiment. Rivarol aurait désiré voir un loup, rien qu'un petit loup dans les bergeries de Florian; dans les paysages de M. Theuriet, je voudrais voir l'homme plus souvent. La nature en effet sans l'homme est matière inerte et inanimée. Lui seul la vivifie en lui donnant son âme. Les plus belles choses ne sont belles à nos yeux que par les rapports mystérieux qu'elles ont avec nos pensées et nos sensations. Nous aimons les merveilles de la terre en égoïstes. Ainsi, quand les poètes et les amoureux s'arrêtent émus à la voix du rossignol, c'est que ses notes sont le rythme de leurs pensées et l'accompagnement de leurs rêveries. Un rustre qui aurait sommeil ne ferait pas de différence entre la voix du divin chantre et le coassement de la grenouille. Ah ! que les anciens, nos maîtres en tout, connaissaient bien le rapport intime qui existe entre les hommes et les choses, eux qui faisaient bouillonner les sources aux ébats des naïades et palpiter les nymphes sous l'écorce des aulnes ! Ces réflexions me sont inspirées surtout par la lecture du *Charbonnier*, une des jolies pages du recueil de M. Theuriet. Ce tableau est d'une exécution finie : on y voit la hutte du sombre travailleur, son pauvre ménage, les lits de mousse de ses enfans; on assiste à tous les détails de la fabrication du charbon; la description est d'un homme qui a vu, qui a bien observé, qui n'a rien voulu omettre : elle est complète, elle est exacte, et cependant elle est froide. Pourquoi ? Parce que le sentiment est noyé dans le détail. M. Michelet, dans *l'Oiseau*, traite un sujet semblable avec moins d'art apparent, mais avec plus de science réelle. Le pauvre bûcheron est assiégé par l'hiver, autour de sa cabane isolée le vent hurle, la neige s'amoncelle, les arbres gémissent; mais voilà qu'au milieu de la tourmente un bruit léger se fait entendre à sa fenêtre. C'est un ami qui vient le visiter, un

ami exilé comme lui au fond des bois, c'est le rouge-gorge, son compagnon de misère, qui vient lui apporter des nouvelles du printemps désiré : patience, frère, patience, la saison approche! Quand vous accumuleriez les détails, toutes vos descriptions m'en diraient moins sur la vie du pauvre coupeur de bois que ce simple rapprochement de deux existences unies par la communauté de la souffrance et de l'espoir. Cette esquisse, tracée en deux coups de crayon, est d'un poète; le tableau de M. Theuriet est d'un excellent peintre de nature morte.

Le poème de *Sylvine*, d'une inspiration toute moderne, est la glorification du travail. Un gentilhomme de vieille race, Lazare Engilbert de Paulmy, aime la fille d'un tisserand et se fait bûcheron pour l'épouser. La description étale bien encore un peu trop sa broderie sur la trame de l'action, il y a bien encore un peu trop de lianes dans les sentiers, de pousses folles dans les haies. Si j'étais Lazare le bûcheron, je donnerais quelques bons coups de hache à travers toute cette végétation, je ferais un large abatis de détails luxuriants et d'épithètes parasites : l'air n'en circulerait que mieux dans le récit; mais ce que je n'aurais pas le courage de retrancher, c'est un hymne aux bois, plein d'un vrai souffle lyrique, qui commence par ce vers :

La forêt qui revêt les monts de sa ceinture.

Maintenant, pour résumer nos conseils sous une forme définitive, nous dirons à tous ces jeunes poètes dont nous avons cité les noms ou analysé les œuvres : Faites des vers, modelez la strophe, sculptez l'alexandrin; cet exercice est excellent, il vous enseignera les secrets de la langue, les tours variés, les riches expressions. Qui sait s'il ne vous apprendra pas à écrire en prose? Mais rappelez-vous que, pour chanter, il faut avoir vécu, c'est-à-dire aimé, lutté, souffert, connu les hommes et les choses. La poésie n'est forte que quand elle est trempée aux larmes venues du cœur. Vous prenez pour de l'inspiration les premières bouffées de sentiment qui vous montent au cerveau; cette tiédeur inconnue vous exalte, cette fermentation de la puberté naissante vous enivre; vous modulez vos vagues impressions sur le rythme savant des maîtres : vous croyez être des voix, vous n'êtes que des échos. D. ORDINAIRE.

*Les Cahiers de 1789 dans la Sénéchaussée de Castres en Languedoc,*  
par M. le marquis de Lajonquière, 1 vol. in-8°; Michel Lévy, 1867.

Ce qui a fait la vraie force, la vraie et irrésistible puissance de la révolution française, c'est qu'elle est sortie réellement des entrailles du pays. Des idées abstraites sont venues s'y mêler; des fureurs patriotiques excitées par les menaces extérieures en ont fait le torrent de feu qui s'est déchainé sur l'Europe. Dans le principe ce n'était ni une utopie sortie de la tête des philosophes, ni une explosion de passions guerrières;

c'était tout simplement une grande pensée de réforme intérieure née tout à la fois de la décadence des vieilles institutions, du travail des esprits agités de besoins nouveaux, du mouvement des intérêts cherchant des garanties nouvelles. De là le double aspect sous lequel apparaît la révolution française. D'un côté c'est une succession de scènes dramatiques et sanglantes; de l'autre c'est une œuvre toute pratique mise à nu dans les états-généraux de 1789, préparés eux-mêmes par une des plus vastes enquêtes qui aient jamais été faites dans un pays. Les quarante mille communautés de France se réunissant en assemblées primaires pour exprimer leurs plaintes et leurs doléances, six millions de Français appelés à manifester leurs opinions et leurs vœux, les trois ordres convoqués solennellement pour recueillir tous ces vœux et ces plaintes émanant à la fois de toutes les provinces, c'est là le prologue de la révolution. Déjà bien des publications partielles se sont appliquées à ramener l'attention sur ces origines. M. de Lajonquière à son tour publie aujourd'hui les cahiers de la sénéchaussée de Castres, en Languedoc, en les faisant précéder d'une étude bien pensée et simplement écrite. Ce qui double l'intérêt de la publication de M. de Lajonquière, c'est qu'aux cahiers des trois ordres il ajoute ceux des assemblées primaires elles-mêmes. Petit-fils du secrétaire d'un des ordres de la sénéchaussée de Castres en 1789, il met un zèle pieux à exhumer ces vieux titres de sa contrée natale.

Rien n'est plus curieux et plus instructif que ces publications qui remettent en présence de la situation réelle du pays à la veille de ce mouvement de 1789 que tout préparait, vers lequel on marchait sans savoir au juste où l'on allait. Ces cahiers en effet ont une double valeur; par tous les détails qu'ils donnent, ils sont le tableau économique de la France, et en même temps ils témoignent du courant des idées, du mouvement ascendant des esprits. La révolution française est là tout entière dans ce qu'elle a de légitime et d'essentiel. Là, dans ces archives, est l'âme d'une génération promise à des luttes qu'elle n'entrevoyait même pas. Les luttes sont passées, les scènes sanglantes ne sont plus que de l'histoire; ce que demandaient les cahiers de 1789 s'est accompli, a survécu et reste la plus pure essence de la révolution française. On ne peut approcher qu'avec respect de ces poudreuses archives que Chateaubriand appelait « un monument de la raison publique, » et où reposent les vrais titres de la société moderne. M. de Lajonquière ajoute une page à cette histoire des origines de la révolution qui se fait ou se refait tous les jours et qui ne sera complète que lorsque tous les cahiers de 1789 seront réunis et publiés, formant l'impérissable livre de la France nouvelle.

CH. DE MAZADE.

---

# C A D I O

## QUATRIÈME PARTIE.

COMMENCEMENT DE L'HIVER, 1793.

(En pays breton, de l'autre côté de la Loire (1). — Un chemin creux entre deux buttes couvertes de buissons. — Au loin une lande coupée de zones boisées. — Clair de lune. — Cadio seul, sur la butte la plus élevée, au pied d'une croix de pierre, joue de la cornemuse.)

### SCÈNE PREMIÈRE.

CADIO.

Je ne sais pas ce que je viens de jouer, pas moins! c'était comme une prière, et ça m'a contenté le cœur. « Grand Dieu du ciel et de la terre, tu m'as parlé dans la solitude! Tu n'es pas fier, toi! tu parles au dernier des hommes, à celui que les autres hommes ne regardent seulement pas. Ah! que tu m'as enseigné de choses, et comme je me soucie peu à présent des peines que le diable peut me faire! Il ne peut rien contre moi, non, rien. Celui qui croit en toi, Dieu bon, ne croit plus au pouvoir du mal. » — Voilà pour sûr ce que mon biniou disait tout à l'heure. Oh! c'est qu'il joue tout seul, lui, quand je suis en état de grâce, et j'y suis depuis le jour où j'ai entendu armer le fusil pour me tuer. — Drôle de chose, la mort! Dire qu'elle est bonne, puisqu'elle nous rend meilleurs,... et nous la craignons pourtant! On ne sait pas pourquoi on la craint;... mais on la craint, il n'y a pas à dire. — (Descendant la butte.) Voilà enfin tout de même une nuit sans danger. J'ai fait tantôt un bon somme sur la fougère, avec la grosse lune toute

(1) Ce peut être aux environs de Savenay.

blanche au-dessus de ma tête. Il ne fait pas chaud, comme ça, aux approches du matin; mais de souffler dans ce pauvre biniou, ça m'a réchauffé l'esprit. — Où est-ce que je peux bien être? Je ne sais plus. La Loire par là? — ou par là? — Qu'est-ce que ça me fait? Je l'ai passée; les Vendéens l'ont bien passée aussi, mais ils ne me reprendront pas! Ils ont monté du côté de la Manche, et moi j'ai tourné face à l'Océan. Le vent qui en vient me conduit. Il faut que je retourne au pays des grosses pierres. On dit qu'il n'y a plus nulle part ni moines, ni couvens. On m'y laissera en paix. Ça n'est pas qu'on soit mal par ici, c'est tout désert. Le pays me plaît; il paraît bien tranquille... — (On entend deux coups de fusil au loin. Il tressaille et écoute.) Plus rien! C'est quelque braconnier! — Où donc trouver un coin du monde où on n'entendra plus jamais ces maudits coups de fusil? Il faudra pourtant bien que je le trouve, car voilà l'hiver qui pique, et Dieu sait si je pourrai continuer à coucher dans les bois! — Et puis ça m'ennuie quelquefois de me cacher, de ne rien savoir et de ne rien faire. — Quoi faire à présent en ce bas monde, quand on ne veut pas tuer les autres?

UNE VOIX, derrière la butte.

Cadio! Oh! Cadio!

CADIO, effrayé.

Qu'est-ce qui m'appelle? Est-ce moi qu'on cherche?

LA VOIX, plus près.

Hé! Cadio! es-tu par là?

CADIO.

On dirait... Non! c'est un gars.

## SCÈNE II.

CADIO, LA KORIGANE, en garçon.

LA KORIGANE.

Ah! j'en étais bien sûre! J'ai reconnu l'air de ton biniou. Il n'y a que toi dans le monde pour en jouer si bien que ça!

CADIO, incertain et méfiant.

Je ne te connais pas, petit, qu'est-ce que tu me veux?

LA KORIGANE.

Tu ne reconnais pas le follet?

CADIO.

En garçon, toi? Est-ce bien vrai que c'est toi? Ta figure me paraît toute changée, et ta voix aussi.

LA KORIGANE.

M'aimes-tu mieux comme ça?

CADIO.

Non! je te trouve encore plus laide et plus rauque; mais tu as donc quitté les brigands?



LA KORIGANE.

Et toi, tu as déserté, pas moins?

CADIO.

Dame! je n'allais pas avec eux de plein cœur, tu le sais bien!

LA KORIGANE.

Mais tu les suivais tout de même à cause de la demoiselle?

CADIO.

La demoiselle? Qu'est-ce que ça me fait, la demoiselle?

LA KORIGANE.

Tu as été amoureux d'elle, Cadio!

CADIO.

Voilà une bêtise par exemple! Amoureux, moi? Je ne le serai jamais.

LA KORIGANE.

Pourquoi?

CADIO.

Parce que je ne serai jamais ni ça ni autre chose. Je ne peux rien être, et j'aime autant ça.

LA KORIGANE.

Ce que tu es, je vais te le dire : tu es fou!

CADIO.

On me l'a toujours dit; mais peut-être bien qu'il n'y a que moi de sage sur la terre.

LA KORIGANE.

Ah! et pourquoi donc ça?

CADIO.

Parce qu'il n'y a que moi qui n'aie rien à réclamer et rien à défendre, par conséquent aucun mal à faire à personne.

LA KORIGANE.

Imbécile! tu as ta peau à défendre!

CADIO.

Je la cache! il ne faut pas beaucoup de place pour ça. Et qu'est-ce qu'elle est devenue, la demoiselle?

LA KORIGANE.

Elle est devenue pâle, et maigre, et mal habillée, et pauvre, et misérable!

CADIO.

Et l'armée qu'elle suivait?

LA KORIGANE.

Elle la suit toujours.

CADIO.

Et Saint-Gueltas?

LA KORIGANE.

Il voulait quitter. La demoiselle l'a retenu, pour son malheur et celui de tout le monde.

CADIO.

Elle aurait mieux fait d'aimer son cousin Henri.

LA KORIGANE.

Un bleu enragé?

CADIO.

Un beau garçon qui m'a donné la vie et rendu ma musique!

LA KORIGANE.

Toujours ta musique! ça passe avant tout.

CADIO.

Puisque je n'ai que ça.

LA KORIGANE.

Tu m'avais, moi! Je t'aimais, et si tu avais voulu mon cœur et ma vie...

CADIO.

Je n'ai rien voulu de toi; tu étais trop mauvaise. Toute petite, tu écorchais les bêtes vivantes, et depuis tu es devenue pire. Je t'ai vue au camp du roi! tu étais plus méchante que les plus méchants!

LA KORIGANE.

Eh bien! tu n'as rien vu. Depuis que tu nous as quittés, et depuis que le marquis est fou de la Sauvières, j'ai dit : C'est comme ça? il faut que je me venge sur ces chiens de patriotes. J'ai pris les habits de garçon, j'ai mis des cartouches sous ma blouse, et c'est moi qui recharge lestement les fusils quand nos gens tirent de derrière les buissons. Et quand le vieux Sauvières et les doux chefs veulent épargner les prisonniers, c'est moi qui crie à nos hommes : Tuez tout! Et quand on massacre, c'est moi qui chante! Et quand on en a oublié, c'est moi qui les montre et qui dis comme ça : Allez! allez! saignez encore, le compte n'y est pas!

CADIO.

Tu me fais peur... et tu me dégoûtes! Adieu! passe ton chemin!

LA KORIGANE.

Voyons, Cadio, tu vas au pays? Je suis capable de m'en aller avec toi.

CADIO.

Alors je n'y vais plus. Merci pour ta compagnie!

LA KORIGANE.

Tu me méprises? tu me détestes?

CADIO.

Non, je te plains.

LA KORIGANE.

Si tu me plains, aime-moi, et je serai douce. Voyons, Cadio, je pourrais peut-être t'aimer encore. Tu n'es ni beau ni brave... mais ta musique, — et puis l'habitude que j'avais de te suivre... Tu étais bon pour moi, tu me grondais...

CADIO.

Ça ne te changeait pas.

LA KORIGANE.

C'est ta faute, il fallait m'aimer. Quand j'ai senti parler mon cœur, si tu avais eu l'esprit de le comprendre, je ne serais pas où j'en suis.

CADIO.

Où en es-tu donc?

LA KORIGANE.

J'aime à présent quelqu'un qui ne me regarderait pas, si j'étais peureuse et pitoyable. C'est quelqu'un qui n'aime que le courage, et c'est pour lui que j'en ai. Il est méchant, lui, et je suis méchante. Il veut qu'on fasse le mal, et je le fais. S'il me commandait le bien, je ferais le bien. Quand il me dit une parole, si j'avais trois âmes, je les lui donnerais.

CADIO.

C'est Saint-Gueltas, pas vrai? Eh bien! pourquoi est-ce que tu le quittes?

LA KORIGANE.

Je le quitterais bien par dépit! mais je suis avec lui encore.

CADIO, effrayé et prêt à fuir.

Il est donc par ici?

LA KORIGANE.

A deux pas; il donne un moment de repos à sa troupe. Ça ne sera pas long, on veut attaquer avant le jour la ville qui est là-bas, derrière la colline. Oh! on va se cogner, c'est notre dernier enjeu. Où vas-tu?

CADIO.

Je vais plus loin. Je ne sais point cogner.

LA KORIGANE, le retenant.

Tu ne veux pas m'emmener, et tu te sauves? Eh bien! tu resteras, ça me venge... et ça m'amuse. Tu resteras, je te dis!

CADIO.

Mais non!

LA KORIGANE, prenant un de ses pistolets.

Mais si! Ne bouge pas, ou je te brûle la cervelle! (Cadio se débat et s'échappe.)

## SCÈNE III.

LA KORIGANE, SAINT-GUeltas, sortant des buissons.

SAINT-GUeltas.

Eh bien! la farfadette, qu'est-ce qu'il y a donc?

LA KORIGANE.

C'est rien, mon maître. Un des nôtres avec qui je plaisantais.

SAINT-GUeltas.

Quelque amoureux? Ah! les femmes, ça trouve toujours le temps de penser à ça!

LA KORIGANE.

Je n'ai pas d'amoureux, mon maître.

SAINT-GUELTAS.

Tu as tort... Mais où sont nos éclaireurs? Tu étais avec eux?

LA KORIGANE.

Ils avancent bien doucement; le pays est tout défoncé.

SAINT-GUELTAS.

Vous n'avez rencontré personne?

LA KORIGANE.

Pas seulement un lapin. Le gibier est épeuré à c't'heure.

SAINT-GUELTAS.

Tant mieux! vous vous amuseriez à le chasser, et il ne s'agit pas de ça.

LA KORIGANE.

Dame! on est mort de faim! Je crois qu'on le mangerait tout cru.

SAINT-GUELTAS.

La poudre est pour tirer sur les bleus, et elle est rare. Le premier qui perd un coup de fusil aura de mes nouvelles. Dis-leur ça, rejoins-les; cours!

LA KORIGANE.

Courir? j'ai les pieds en sang.

SAINT-GUELTAS.

Pas de réflexion. Dis-leur de gagner toujours sur la droite; l'armée arrive.

LA KORIGANE.

L'armée?

SAINT-GUELTAS.

Ah ça! m'entends-tu?

LA KORIGANE.

Elle n'est pas grosse à présent, l'armée! Si vous en ôtiez les blessés, les vieux, les femmes et les marmots... C'est avec ça que vous voulez prendre une ville? Vous feriez mieux de vous retirer sur vos terres, où personne n'oserait vous attaquer.

SAINT-GUELTAS.

Oh! oh! tu raisones, toi? Tu donnes des conseils? Va au diable! Je te chasse.

LA KORIGANE.

Mon maître, un mot d'amitié, et je me fais tuer cette nuit.

SAINT-GUELTAS.

Va, ma bonne fille, va!

LA KORIGANE.

Un mot de tendresse!

SAINT-GUELTAS.

Ah! tu m'ennuies! File d'un côté ou de l'autre, que je ne te voie plus!

LA KORIGANE.

Adieu, mon maître. (A part.) Je me vengerai sur les Sauvères. (Elle sort.)

SAINT-GUELTAS.

Si celle-là me quitte, je n'aurai bientôt plus personne... Mais qu'est-ce que c'est que ça? (Une calèche toute crottée et toute déchirée s'en-gage dans le chemin creux. — Un paysan la conduit en postillon. — La voiture enfonce jusqu'au moyeu dans une ornière; un des chevaux s'abat. L'homme jure, des cris de femme partent de la voiture.)

## SCÈNE IV.

SAINT-GUELTAS, ROXANE, LA TESSONNIÈRE, UN POSTILLON.

SAINT-GUELTAS.

Taisez-vous, sacrebleu! taisez-vous! (Au postillon.) Tais-toi, butor! Et vous, imbéciles, qui allez en calèche dans de pareils chemins, descendez, et que le diable vous emporte!

ROXANE, dans la calèche.

Oui, oui, arrêtez! j'aime mieux descendre.

LA TESSONNIÈRE, dans la calèche.

Ouvrez la portière, ouvrez!

LE POSTILLON, relevant son cheval.

Ouvrez vous-mêmes, mille noms de nom d'un tonnerre!

SAINT-GUELTAS, faisant descendre Roxane et La Tessonnière.

Allons donc! et flanquez-nous la paix. Silence! (Roxane est dans un costume impossible, bonnet de coton, chapeau d'homme, robe de soie en lambeaux, cape de paysanne. La Tessonnière a un chapeau de femme, une couverture liée autour du corps avec des cordes et des rubans fanés; des pantoufles dans des sabots.)

ROXANE, que Saint-Gueltas attire brusquement sur le marchepied de la voiture.

Ah! brutal, vous m'avez meurtri les bras! Ah ciel! pardon! c'est vous, cher marquis? Dieu nous vient en aide! mais vous m'avez fait bien mal...

SAINT-GUELTAS.

Ah! tant pis pour vous, mademoiselle de Sauvières. Il fallait aller à Guérande, au lieu de vous obstiner à suivre une armée en déroute! Pourquoi diable à présent n'êtes-vous pas au centre de la marche avec les autres personnes gênantes?

LA TESSONNIÈRE, bas à Roxane.

*Gênantes* n'est pas poli!

ROXANE, à Saint-Gueltas.

Vous nous faites des reproches!... Les bleus étaient derrière nous, la peur nous a saisis; j'ai donné deux louis à cet homme pour qu'il prît la tête. Il prétendait connaître la traverse... Enfin nous voilà!

SAINT-GUELTAS.

Belle idée! vous n'aviez personne derrière vous. N'êtes-vous pas encore habituée aux paniques des trainards depuis un mois que ça dure? Et croyez-vous n'avoir personne en face?

ROXANE.

Vous y êtes, marquis, je ne crains plus rien. Je m'attache à vous, je ne vous quitte pas!

SAINT-GUeltas, haussant les épaules.

Comptez là-dessus ! Vous avez fait la sottise, vous la boirez. (Au paysan postillon.) Dételle tes chevaux, toi ! Flanque-moi cette voiture dans les genêts, débarrasse la voie et viens t'atteler à nos caissons. Plus vite que ça !

ROXANE.

Eh bien ! et nous ? Va-t-on nous jeter dans les genêts aussi ?

SAINT-GUeltas.

Restez à découvert, si bon vous semble. L'avant-garde va vous bousculer tout à l'heure.

ROXANE.

Vous nous quittez ?

SAINT-GUeltas.

Parfaitement. J'ai à conduire mes gens à l'assaut d'une ville, c'est un peu plus pressé que de bavarder avec vous ! (Il s'en va par où il est venu.)

ROXANE.

Mais qu'a donc le marquis ? Lui autrefois si galant, si aimable, je ne le reconnais plus depuis quelques jours.

LA TESSONNIÈRE.

C'est que ça va mal, ma chère amie, ça va très mal !

ROXANE.

Bast ! encore une affaire, et ce sera la fin.

LA TESSONNIÈRE.

J'ai grand peur que ce ne soit le commencement.

ROXANE.

Le commencement de quoi ? Vous radotez !

LA TESSONNIÈRE.

Non pas ! le commencement de misères dont vous n'avez pas l'idée.

ROXANE.

Nous en avons plus que nous n'en pouvons porter. Quand on est fait comme nous voilà !... non, nous ne pouvons pas être plus malheureux !

LA TESSONNIÈRE.

Si fait ! car jusqu'à présent nous avons, vous et moi, toujours trouvé quelque gîte, et nous allons, je pense, coucher en pleins champs.

ROXANE.

J'aime mieux ça que les lits bretons. C'est une saleté horrible !

LE PAYSAN, qui a détélé ses chevaux.

Ah çà, dites donc, les bourgeois ! au lieu d'insulter le pays, venez donc un peu m'aider à verser la calèche. Je ne peux pas tout seul !

ROXANE.

Verser la calèche ! Et qu'est-ce qui nous garantira du froid, s'il nous faut attendre ici que la ville soit prise ?

LE PAYSAN.

Oh ! vous aurez assez chaud tout à l'heure à vous sauver, quand on chargera l'ennemi. Allons, vous, le vieux ! un coup de main !

LA TESSONNIÈRE.

Vous plaisantez, mon ami !

LE PAYSAN.

Vous ne voulez pas ? Eh bien ! aux cinq cents diables le berlingot !  
(Il casse les vitres avec le manche de son fouet et brise les châssis de la calèche.)

ROXANE.

Ah ! le misérable ! il détruit notre dernier asile ! Empêchez-le donc, La Tessonnière !

LA TESSONNIÈRE.

Merci ! vous voyez bien qu'il est furieux !

LE PAYSAN, cassant toujours.

Damnée guimbarde, va ! Pas possible de l'ôter de là ! Ah ! v'là du renfort !

## SCÈNE V.

LES MÊMES, MACHEBALLE et QUATRE VENDÉENS, maigres, décharnés, barbus, laves.

MACHEBALLE, au postillon :

T'es-t-encore là, feignant ? Laisse ça, et cours aux canons ; y en a un d'embourbé. Dépêche, ou gare à moi !

LE POSTILLON.

On y va, quoi, on y va ! (Il remonte à cheval et part au trot.)

ROXANE, à La Tessonnière.

C'est cet affreux Macheballe, si grossier ! Ne lui parlons pas, venez !

LA TESSONNIÈRE.

Où donc aller ? On enfonce à mi-jambes dans les prés !

ROXANE.

Non, par là, sur la fougère. Ah ! grand Dieu ! on parlait de ça jadis, quand on chantait des bergeries : *Colin sur la fougère*... Et à présent !... (Ils s'éloignent.)

MACHEBALLE, qui a fait enlever la calèche par ses hommes ; ils la renversent sur la berge du chemin.

Boutez-moi ça le ventre en l'air, et cassez les roues. que ces clampins de nobles ne s'en servent pas pour fuir la bataille. Ah ! si je repince ceux qui nous ont lâchés !... C'est bon, c'est bien, mes gars ! A présent *égaillez-vous* (1). Je vas tenir conseil un moment avec les autres chefs.

1) C'était le mot technique : *dispersez-vous*.

UN VENDÉEN.

Encore? on ne fait que ça! On perd le temps à se demander ce qu'on veut faire.

UN AUTRE.

Hormis toi, général, c'est tous des messieurs qui n'y connaissent rien, et qui ne peuvent pas s'accorder.

UN AUTRE.

Y a Saint-Gueltas qu'est bon. Il en vaut quarante.

L'AUTRE.

Je ne dis pas, mais il en demande plus qu'on n'en peut faire. On est sur les dents!

MACHEBALLE.

Allons, allons, les enfans du bon Dieu! faut pas parler de ça. Faut aller de l'avant. Là-bas on se reposera dans la ville.

L'AUTRE.

Oui! en attrapant des coups de fusil! Les bleus sont partout à c't'heure, et y a pus de villes sans défense!

UN AUTRE.

Tout ça, c'est la faute au vieux Sauvières, qui veut la discipline et la mode de se battre à découvert. C'est des histoires de l'ancien temps. On ne veut pus de ça, nous autres!

MACHEBALLE.

Ah! dame! vous l'avez nommé général! Fallait pas!

UN AUTRE.

Des généraux, on en a ben trop nommé! Il n'en faudrait qu'un.

MACHEBALLE.

Et que ça soit toi, pas vrai?

L'AUTRE.

Non! toi, Mâcheballe! général en chef!

MACHEBALLE.

Ça pourra venir, mes enfans! Laissez partir les nobles : ils en crèvent d'envie!

LE PREMIER VENDÉEN.

Qu'ils s'en aillent! C'est tous des trahisseurs.

UN AUTRE.

Quand ils s'en iront, on leur z'y lâchera du plomb dans le dos. Ça les fera filer plus vite.

MACHEBALLE.

V'là Saint-Gueltas, un bon, je ne dis pas; mais la belle Louise lui a mis la tête à l'envers depuis un lout de temps.

UN VENDÉEN.

Faut la renvoyer. On n'a pas besoin de femmes à la guerre. C'est des bêtises, tout ça!

MACHEBALLE.

On fera de son mieux. Égaillez-vous, et faites bonne garde.

LE VENDÉEN.

Oui, si on peut! on tombe de fatigue. (Ils se dispersent et s'éloignent.)



## SCÈNE VI.

MACHEBALLE, LE COMTE DE SAUVIÈRES, LE BARON DE RABOISSON,  
SAINT-GUeltas, LE CHEVALIER DE PRÉMOUILLARD.

MACHEBALLE, à Raboïsson et au chevalier.

Me v'là, arrêtez-vous! c'est ici qu'on se consulte.

LE CHEVALIER, sans lui répondre, à Saint-Gueltas.

Est-ce ici réellement? Nous ne sommes pas en nombre, et s'il nous faut attendre les autres chefs, nous allons perdre un temps précieux; nous n'arriverons pas de nuit sous les murs de la ville.

SAINT-GUeltas.

Une de nos colonnes doit y être.

LE COMTE.

Raison de plus pour se hâter de la rejoindre. Écoutez! Vous n'entendez pas de bruit?

MACHEBALLE.

Eh non, la fusillade n'est pas commencée. Les oreilles vous corrent!

LE COMTE.

Plait-il?

RABOISSON, bas.

Ne répondez pas à ce manant.

SAINT-GUeltas.

Attendez! voici deux de mes éclaireurs!... (Entrent deux Vendéens.)  
Eh bien?

UN ÉCLAIREUR.

On a poussé, Jean et moi, jusqu'à la ville. Elle n'est pas gardée et ne se méfie pas; avec quatre hommes de plus, on aurait pris le faubourg.

SAINT-GUeltas.

En avant alors!

RABOISSON.

Un moment! c'est bien grave de se lancer sans avoir pu se réunir.

SAINT-GUeltas.

Oh! si on s'attend les uns les autres, ce sera comme sur la route du Mans. N'espérons plus rien que de nous-mêmes.

LE CHEVALIER.

Eh oui! En avant, mordieu! allons donc!

LE COMTE.

Vous avez raison cette fois, chevalier. Le malheur doit avoir dissipé toutes nos illusions. Ayons l'audace du désespoir.

SAINT-GUeltas.

Oui, oui, faites avancer vos colonnes, monsieur le comte.

LE COMTE.

Mes colonnes? Ignorez-vous que je n'ai plus que cent vingt hommes, de neuf cents que je commandais encore hier?

MACHEBALLE.

Ah! vous, tous vos gens désertent! c'est la honte de l'armée!

LE COMTE, méprisant.

Vous dites?

SAINT-GUeltas, à Macheballe.

Tais-toi, brutal! ce n'est pas le moment.

MACHEBALLE.

Je me tairai, si je veux.

SAINT-GUeltas.

Je te dis que tu vas te taire, et rester ici pour que nous ne soyons pas surpris et attaqués en flanc. Là est le grand danger. Ne l'oublie pas (Bas.), toi, le plus solide au poste!

MACHEBALLE.

On restera, marchez!

SAINT-GUeltas, aux autres.

Je gagne la tête. J'enlève le faubourg. Suivez-moi de près avec vos hommes.

LE COMTE.

Les voici, avec Stock.

UN GROUPE, qui traverse en fuyant.

Les bleus, les bleus!... Nous sommes coupés!...

LE COMTE.

Faites face alors, ralliez-vous!

STOCK.

Oui, sacrement! ralliez-vous...

UNE VOIX.

Oui, oui, à la république! elle fait grâce à ceux qui se rendent. Nous allons à Nantes!

D'AUTRES VOIX.

A Nantes, à Nantes!

LE COMTE, leur barrant le chemin.

Malheureux! vous allez à la mort!

QUELQUES FUYARDS, le repoussant et passant outre.

Eh bien! finir comme ça ou autrement...

SAINT-GUeltas, saisissant deux hommes.

Lâches! je vous brûle la cervelle, si vous ne vous arrêtez pas!

SAPIENCE, paraissant au pied de la croix.

Mes frères, mes enfans, au nom du Dieu des armées, je vous promets la victoire!

UNE VOIX.

Tu mens, il nous abandonne! Tu l'as mal prié, toi! Laisse-nous tranquilles!

TOUS.

A Nantes, à Nantes! (Ils fuient.)

SAINT-GUeltas, essouffé d'avoir lutté corps à corps en vain avec les fuyards.

Bah! c'est encore une panique, j'en suis sûr! Messieurs, retour-

nez sur vos pas, et empêchez que ça ne gagne plus avant. Moi, j'ai encore des gens sûrs, et nous tiendrons ici, Mâcheballe et moi.

LA KORIGANE, accourant.

Mon maître, tes gars se sauvent aussi avec leurs officiers!

SAINT-GUELTAS.

De quel côté?

LA KORIGANE.

Ils courent droit sur la ville, comme des fous, croyant lui tourner le dos.

SAINT-GUELTAS.

Alors c'est bon! ils la prendront malgré eux. Je les rejoins. (Au chevalier.) Courez dire aux autres que la ville est prise! (Il s'éloigne rapidement.)

LE CHEVALIER, le suivant.

Au diable les autres! je vous suis!

LA KORIGANE.

Et moi, je vais me faire tuer avec eux! (Elle part.)

MACHEBALLE, au comte et à Raboisson.

Allons, mordieu, retournez, vous autres! empêchez la déroute!

LE COMTE, hautain.

Nous savons ce que nous avons à faire. (Il s'en va du côté de l'armée vendéenne.)

MACHEBALLE, à Stock.

Eh! vous, qu'est-ce que vous faites là? Allez à votre détachement.

STOCK.

Mon détachement? Le voilà! c'est moi.

MACHEBALLE.

Parti?

RABOISSON, à Stock.

Comme le mien, depuis le coucher du soleil.

MACHEBALLE.

Mille noms de nom du diable! Eh bien! alors...

RABOISSON, à Stock, sans vouloir répondre à Mâcheballe.

C'est assez se démener pour rien. Nos malheureux hommes sont ivres de terreur, de faim, de fatigue et de désespoir. Ils ont fait tout ce que des hommes peuvent faire, ils ont fait plus. Ils ont tenu jusqu'au bout comme des héros, tantôt comme des saints, tantôt comme des diables...

STOCK.

Ou comme des Suisses! oui!

RABOISSON.

Ils sont à bout d'énergie. Ce ne sont plus des hommes, ce sont des spectres. Je suis à bout de courage et de volonté, moi, pour les menacer, les injurier et les battre. Je ne sais ni mentir ni prêcher, M. Sapience lui-même y perd son latin; mais je sais me faire tuer, je ne sais que ça! allons avec Saint-Gueltas tenter le dernier effort.

STOCK.

Allons!

MACHEBALLE.

Attendez, attendez! Voilà des nouvelles! (A Tirefeuille, qui arrive en se traînant.) C'est toi, mon garçon? Qu'est-ce qui est arrivé là-bas?

TIREFEUILLE.

Rien! une fausse peur. Un bleu, un seul, qui portait un ordre ou faisait une reconnaissance, je ne sais pas! Je crois que c'est un officier. On a tiré sur lui, son cheval est tombé. On a sauté sur l'homme, on l'a bouclé, on te l'amène. Nos gars ont repris courage; mais le chemin est trop gâcheux, ils ont coupé à travers champs, ils vont sur la ville.

MACHEBALLE.

C'est bon, ça; mais les canons, comment qu'ils passeront les haies?

TIREFEUILLE.

Ah bah! pour deux méchants canons!...

MACHEBALLE.

Deux? et les autres?

TIREFEUILLE.

On les a laissés en route. *Jeannette* s'est embourbée jusqu'à la gueule.

MACHEBALLE.

*Jeannette*? notre grand canon du bon Dieu, notre relique, le porte-bonheur de l'armée? Pas possible! tout est perdu, si on sait ça dans les rangs! Messieurs, sauvez les canons, sauvez *Jeannette*! c'est le plus pressé.

RABOISSON.

Au fait, si les bleus nous suivent, eux qui n'ont peut être pas d'artillerie... Venez, Stock, sauvons *Jeannette*! (Ils partent.)

MACHEBALLE, à Tirefeuille.

Eh bien! le prisonnier? où ce qu'il est?

TIREFEUILLE.

Je voulais l'expédier, les autres ont pas voulu.

MACHEBALLE.

Ils ont bien fait! Faut qu'il dise où sont les bleus.

TIREFEUILLE.

Tâchez! Moi, j'ai pas de patience.

MACHEBALLE.

Où vas-tu? Faut m'aider à le confesser.

TIREFEUILLE.

Non, je suis trop las.

MACHEBALLE.

Tu le feras souffrir, ça te remettra.

TIREFEUILLE.

Quand vous me le donneriez à écorcher vif, faut que je dorme!

MACHEBALLE.

Tu le prends comme ça? Veux-tu que je t'envoie dormir dans l'autre monde?

TIREFEUILLE.

Oh! à c't' heure, chacun le prend comme il peut. Faut que je dorme ou que je crève. (Il se jette sur la bruyère.)

MACHEBALLE.

Personne n'obéit plus. Ça ne peut pas aller plus mal. Ah! le v'là, ce prisonnier.

## SCÈNE VII.

MACHEBALLE, TIREFEUILLE, endormi, HENRI, lié et désarmé, amené par cinq ou six Vendéens.

MACHEBALLE, aux Vendéens.

Ses papiers, vite?

UN VENDÉEN.

On l'a fouillé, il n'avait rien!

MACHEBALLE.

Son habit, ôtez-lui son habit! Y a de l'or ou des papiers cousus dans la doublure.

HENRI.

Comment me l'ôterez-vous sans me délier les mains?

MACHEBALLE.

Coupez, coupez les manches aux épaules!

UN VENDÉEN.

Non, non, coupez pas! C'est moi qu'ai pris l'homme, l'habit est à moi.

UN AUTRE.

On l'a pris tous les cinq. Faudra partager.

LE PREMIER.

C'est pas vrai, c'est moi le premier qui ai mis la main dessus.

MACHEBALLE, à Henri, pendant qu'ils se querellent sans ôter l'habit.

Qui es-tu?

HENRI.

Vous voyez mon uniforme.

MACHEBALLE.

Ton nom?

HENRI.

Vous ne le saurez pas.

MACHEBALLE.

Où allais-tu?

HENRI.

Je ne compte pas vous le dire.

MACHEBALLE, aux Vendéens.

Montez-le sur la butte. (A Henri que l'on attache à la croix.) On va te fusiller là.

HENRI.

Je m'y attends bien.

MACHEBALLE.

Mais avant on te coupera la langue et les poings.

HENRI.

Vous n'en aurez peut-être pas le temps!

MACHEBALLE.

V'là une parole malheureuse pour ta peau! Les bleus te suivent?

HENRI.

Ils sont derrière moi.

LES VENDÉENS.

Les bleus arrivent? Égailions-nous?

MACHEBALLE.

Tuez d'abord ce chien-là!

UN VENDÉEN.

Tue toi-même; on n'a pas le temps. (Ils se sauvent.)

MACHEBALLE, à Henri.

Alors, toi, à moins que tu ne parles vite... Voyons! veux-tu sauver ta chienne de vie?

HENRI.

Non!

MACHEBALLE.

C'est tant pis pour toi! (Il a armé son pistolet et lève le bras pour tuer Henri à bout portant. — Un coup de feu part de derrière la calèche et lui casse le bras.) Ah! malheur!... (Il tourne sur lui-même, éperdu. Un second coup de feu part; il pousse un hurlement et va rouler près de la calèche, d'où Cadio s'est relevé, le fusil de Tirefeuille encore fumant à la main. — Tirefeuille, qui dort à deux pas de là, s'est redressé au bruit.)

TIREFEUILLE.

C'est rien... C'est le prisonnier qu'on achève! (Il retombe endormi.)

HENRI, soufflant à travers la fumée de la poudre qui l'enveloppe.

Bien visé! A moi, l'ami! vite! délie-moi, et nous allons travailler tous les deux.

CADIO, fait un pas et laisse tomber le fusil, il est prêt à tomber lui-même.

J'ai tué, moi, moi! J'ai tué un homme!

HENRI.

Mais viens donc! nous en tuerons dix!

CADIO, égaré, montant vers lui.

Qui m'appelle? où est-ce que je suis?

HENRI.

Ah! je te reconnais, toi! tu t'appelles Cadio!

CADIO, essayant de le délier.

Je vous avais reconnu aussi... Ah! voyez, voyez ce que j'ai fait pour vous! J'ai tué!

HENRI.

Tu as sacrifié un bandit à un honnête homme... Mais coupe donc ces cordes! as-tu un couteau?

CADIO.

Oui, je crois que oui... Vous pensez qu'il est mort, lui?

HENRI.

Oui, oui, bien mort. N'aie pas peur! rends-moi les mains, les mains d'abord!

CADIO.

Vous voilà libre. Sauvez-vous.

HENRI, l'embrassant.

Merci, mon garçon. Par où fuir?

CADIO.

Je ne sais plus... ils sont partout! (Il voit Tirefeuille endormi.) Ah! tenez! un autre là! mort aussi! J'en ai donc tué deux?

HENRI, regardant Tirefeuille tout en cherchant les pistolets de Mâcheballe qu'il ramasse.

Non, c'est un homme mort de fatigue ou de faim. Ils en laissent comme ça partout. Allons, reprends son fusil, charge-le.

CADIO.

Je ne sais pas.

HENRI.

Prends-le toujours et viens avec moi, il ne va pas faire bon ici pour toi tout à l'heure.

CADIO.

Aller avec vous? Non, j'en ai assez fait, j'ai donné la mort!

HENRI.

Ami Cadio, tu as fait une grande chose. Tu as vaincu la peur pour payer la dette de l'amitié. Tu n'es plus un idiot et un fou, tu es un homme à présent!

CADIO.

Un homme. moi? l'amitié... vous dites? — et vous m'avez embrassé, vous! C'est la première fois qu'on a embrassé Cadio!...

HENRI.

Allons, allons, viens-tu?

CADIO.

Avec les bleus? contre les blancs?

HENRI.

Oui, nous allons enfoncer leur centre, ma pauvre cousine doit être là avec les autres femmes. Il faut tâcher de la sauver. Tu peux faire encore une bonne action. Viens!

CADIO.

Allons! qui sait? (Ils s'éloignent.)

TIREFEUILLE, s'éveillant.

J'ai trop froid! Ah! chien de sort! ne pouvoir pas dormir une heure! V'là le jour, pas moins! Est-ce qu'ils prennent la ville? Je n'entends rien. Eh bien!... et mon fusil? On me l'a donc volé? Ah! les jambes! les pieds! ça n'est plus qu'une plaie. — Un cavalier? blanc ou bleu, il me faut son cheval, et je l'aurai!

## SCÈNE VIII.

TIREFEUILLE, LOUISE, en amazone, sur un petit cheval couvert de sueur.

TIREFEUILLE, le couteau à la main.

Descendez, ou je vous saigne !

LOUISE.

Toi, dont j'ai obtenu la grâce ? Est-ce que tu ne me reconnais pas, malheureux ?

TIREFEUILLE.

Ah ! si fait, demoiselle ! D'où sortez-vous ?

LOUISE.

D'une mêlée effroyable, la déroute du centre. Je cherche, je cours... Où est Saint-Guelstas ?

TIREFEUILLE.

Par ici ou par là ; pas loin, bien sûr.

LOUISE.

Eh bien ! je vais par là ; toi, va par ici, et si tu le rencontres...

TIREFEUILLE.

Mes pieds sont morts. Je ne peux plus faire un pas.

LOUISE, sautant à terre.

Prends mon cheval, j'ai encore la force de courir.

TIREFEUILLE, sur le cheval, partant.

Merci, ma bonne demoiselle !

LOUISE.

Attends donc ! écoute ! tu diras au marquis...

TIREFEUILLE.

Bonjour, bonjour ! courez après moi si vous pouvez ! (Il fait.)

LOUISE.

Oh ! le lâche ! il me vole mon cheval !

## SCÈNE IX.

LOUISE, SAINT-GUELTAS.

SAINT-GUELTAS.

Vous ici, seule !... Où allez-vous ?

LOUISE.

Et vous ?... Je vous cherche, venez !

SAINT-GUELTAS.

La ville est défendue. Il me faut du renfort pour l'attaquer.

LOUISE.

Vous n'en aurez pas ; les bleus sont derrière nous !

SAINT-GUELTAS.

Vous êtes sûre ?...



LOUISE.

Oui ! mon père est là, dans le bois où vous voyez pointer ce grand chêne. Il a pu rassembler et retenir quelques-uns des siens, les meilleurs ; il veut tenir là jusqu'à la mort pour empêcher les bleus de se rejoindre. Il y a un corps qui s'avance sur la gauche.

SAINT-GUeltas, qui a monté en courant sur la butte.

Je le vois ! Votre père va se faire prendre entre deux feux avec une poignée d'hommes... C'est impossible ! qu'il vienne vite ici ! J'ai encore un détachement qui le soutiendra.

LOUISE.

Il l'a tenté en vain. Ses hommes ne veulent plus faire un pas en plaine.

SAINT-GUeltas.

Ah ! c'est comme les miens ! N'importe, tentons ici l'impossible ! Voici le reste de mon armée ; ne la regardez pas, Louise, vous seriez épouvantée du petit nombre... (On voit approcher le chevalier et un petit officier de quatorze ans, suivi d'un corps de Vendéens.) Moi, je n'ose plus les compter ! Tenez, voilà tout ce qui me reste d'officiers, un petit abbé enthousiaste et un enfant intrépide !

LE CHEVALIER, à ceux qui le suivent.

Courage, courage ! voilà Saint-Gueltas !

LES VENDÉENS.

Vive Saint-Gueltas ! On n'est pas encore perdu.

SAINT-GUeltas.

Non, mes bons gars, mes enfans, mes derniers, mes fidèles ! Rien n'est jamais perdu pour les braves ; Dieu combat pour eux. Encore dix minutes de course, et nous gagnons le bois du Grand-Chêne ; c'est là que nous exterminerons l'ennemi en détail.

UN VENDÉEN.

Mâcheballe y est ?

UN AUTRE, qui rôde autour de la calèche.

Mâcheballe ? Il est là, mort !

UN AUTRE.

Mort ? Tout est perdu !

UN AUTRE.

Et *Jeanette* ?

UN AUTRE.

Prise !

UN AUTRE.

Alors y a plus rien à faire.

SAINT-GUeltas.

Vous voulez donc abandonner le centre, c'est-à-dire vos femmes et vos enfans, à l'ennemi ?

D'AUTRES VENDÉENS.

Non, non ! ça ne se peut pas !

TOUS.

Non !

UN VENDÉEN.

Nous périrons jusqu'au dernier, si ça peut servir à quelque chose.

SAINT-GUeltas.

Avez-vous confiance en moi ?

TOUS.

Oui ! oui !

SAINT-GUeltas.

Eh bien ! marchons. Vous avez encore des cartouches ?

UN VENDÉEN.

Chacun deux ou trois.

UN AUTRE.

Excepté ceux qui n'en ont qu'une.

UN AUTRE.

Et ceux qui n'en ont point.

SAINT-GUeltas.

Mais vous avez tous des baïonnettes ?

UN VIEILLARD.

Alors c'est le combat d'où l'on ne revient pas ! Mes amis, voilà un calvaire. Recommandons nos âmes à Dieu, et pardonnons-nous nos manquemens les uns aux autres en guise d'extrême-onction ! (Ils s'agenouillent. Le chevalier s'agenouille aussi.)

SAINT-GUeltas, à Louise.

Laissons-les prier, ils se battront mieux après !

LOUISE.

Prions avec eux !

SAINT-GUeltas, bas, la retenant.

Louise, accordez-moi aussi le viatique de l'amour...

LOUISE.

Non, mais celui de la reconnaissance et de l'admiration !

SAINT-GUeltas.

La mort ne va-t-elle pas m'absoudre de ce passé qui t'épouvante ? Dis un seul mot...

LOUISE.

Sauvez mon père !

SAINT-GUeltas.

Je le sauverai ou je mourrai avec lui. Accorderez-vous un baiser à mon cadavre ?

LOUISE.

Oui, je le promets.

SAINT-GUeltas.

Et si par miracle nous survivions à ce désastre...

LOUISE.

Sauvez mon père, et je suis à vous.

SAINT-GUeltas, enthousiaste.

Alors en avant ! Je vais à ce combat comme à une fête ! Êtes-vous prêts, les amis ?

LES VENDÉENS, qui se sont tous embrassés à la ronde, autour de la croix.

Oui, notre maître.

SAINT-GUeltas.

Mettez cette jeune fille au milieu de vous, mes braves ! C'est une sainte à qui Dieu confère le don des miracles !

LOUISE, à Saint-Gueltas.

Un serment en échange du mien. Tuez-moi plutôt que de me laisser tomber entre les mains des bleus !

SAINT-GUeltas.

Je le jure ! (Ils partent pour le Grand-Chêne.)

## SCÈNE X.

LA KORIGANE, puis ROXANE, LA TESSONNIÈRE, SAINT-GUeltas,  
RABOISSON.

LA KORIGANE, qui sort des buissons.

Alors elle va au milieu de la bataille, elle aussi ? elle est brave ! Je ne le croyais pas. Va-t-elle se battre ? est-ce elle qui mourra à ses côtés, pour lui et avec lui ? Ah ! maudite ! tu m'as pris ma vie en lui prenant son cœur, et à présent tu me voles ma mort, que je voulais lui donner !

ROXANE, arrivant avec La Tessonnière.

Par ici, tenez ! un de nos petis Vendéens ; il va nous dire où nous sommes.

LA TESSONNIÈRE.

Ce n'est pas la peine, voilà le calvaire et notre pauvre calèche brisée !

ROXANE.

Ah ! mon Dieu ! voilà une grande heure que nous marchons pour nous retrouver au même endroit, et pour nous rapprocher peut-être du lieu du combat ! Écoutez ! il me semble que j'entends... Non, rien ! Mais nous sommes ensorcelés ! (A la Korigane.) Petit ! petit !

LA KORIGANE.

Tiens, c'est la vieille folle !

ROXANE.

Deux louis si tu veux nous conduire en lieu sûr, dans quelque maison... (La Korigane ne bouge pas.) Sais-tu si la ville est prise ? réponds donc ! (A La Tessonnière.) C'est quelque Breton des côtes ; il ne comprend pas.

LA TESSONNIÈRE, bas.

Non, c'est la Korigane ; elle s'habille en homme à présent, c'est l'héroïne sanglante, la maîtresse de Saint-Gueltas !

ROXANE.

Fi ! La Tessonnière, vous avez les idées d'un vieux libertin !

LA TESSONNIÈRE.

Moi ? ah ! par exemple !...

ROXANE.

Ma petite Korigane, puisque c'est toi, tu vas nous conduire et nous protéger!

LA KORIGANE.

Vous? allez au feu d'enfer avec vos pareilles!

ROXANE.

Ah çà, tu ne me reconnais donc pas? moi, ta maîtresse, qui te gâtais...

LA KORIGANE, farouche.

Je n'ai plus ni maîtresse, ni maître; je ne sers plus personne, et, les dames, je les voudrais voir toutes au fond de l'eau. C'est vous autres qui avez tout gâté, tout perdu avec vos bêtises, vos peurs, vos bravades, vos embarras, vos voitures et votre argent! Ah! vous voilà bien! veux-tu deux louis pour me sauver la vie! Il paraît qu'elle ne vaut pas cher, votre vie de fainéantes!

ROXANE.

En veux-tu dix? en veux-tu vingt?

LA KORIGANE.

Je ne veux rien de vous! et votre argent, je le méprise. Tout le monde le maudit, allez! C'est avec ça que vous trouvez partout vos aises quand il n'y a plus rien pour le pauvre monde. S'il y a une voiture ou seulement une charrette, c'est vos amis ou vos amans qui la retiennent pour vous, et nos blessés, à nous, crèvent dans les fossés comme des chiens. S'il y a un morceau de pain dans une chaumière, c'est pour vous ou pour vos filles de chambre. S'il y a un mot de consolation du prêtre, c'est pour vous autres; un bon regard des chefs, c'est encore pour vous, et si à deux doigts de la mort on pense encore à l'amour, c'est vous autres qui en avez l'honneur!

ROXANE, bas, à La Tessonnière.

Cette furie est jalouse de moi parce que le marquis me fait la cour! Sauvons-nous, mon cher! Elle est capable de nous égorger!

LA TESSONNIÈRE.

Et on se bat tout près d'ici! Écoutez! oui! Courons, courons!

ROXANE, courant.

Eh bien! vous vous arrêtez?

LA TESSONNIÈRE.

J'ôte mes sabots. Tant pis! j'attraperai un rhume! (Ils fuient.)

LA KORIGANE, qui a monté sur la butte.

Ils se battent déjà? Ils n'ont donc pas pu gagner le Grand-Chêne? J'ai peur! Non, il ne peut pas mourir, lui! j'ai cousu, sans qu'il le sache, une relique dans la doublure de sa veste! (Deux Vendéens passent emportant Saint-Gueltas.) Mon maître couvert de sang!...

SAINT-GUeltas, d'une voix éteinte.

Laissez-moi,... laissez-moi, je peux me battre encore! (Il s'évacue.)

LA KORIGANE, aux Vendéens.

Courez, courez! suivez-moi, je connais le pays; je le cacherai...  
 (A elle-même avec exaltation.) J'aurai sa dernière parole au moins! J'aurai sa mort, moi! (Ils fuient, emportant Saint-Gueltas sur les traces de la Korigane. D'autres fuyards passent, entraînant Raboisson malgré lui.)

RABOISSON.

A la baïonnette! allons, retournez-vous! (Les Vendéens jettent leurs fusils et l'entraînent.)

## SCÈNE XI.

HENRI, MOTUS, avec quelques soldats républicains.

HENRI.

Halte! Le colonel est en avant, nos feux se croiseraient de trop près; laissons-le rabattre sur nous les fuyards, et attendons-les le sabre en main. (Se parlant à lui-même en descendant de cheval.) Pauvres malheureux! il y avait là des gens de cœur!

MOTUS.

Sans te contredire, mon lieutenant, nous devrions entrer dans le bois du Grand-Chêne. Ils sont capables de s'y tenir cachés comme des lièvres et de nous échapper.

HENRI.

Est-ce que nos chevaux peuvent percer ces remparts d'épines? Attendons-les, grenadiers. (A Cadio, qui arrive en courant, bas.) Eh bien! est-ce là qu'ils sont? Mon oncle... Louise?...

CADIO.

Non, partis, sauvés avec Saint-Gueltas. J'ai parlé à un blessé qui les a tous vus passer.

HENRI.

Bien! je respire. Merci, mon Cadio! (Il se touche le bras.)

MOTUS.

Mon lieutenant, tu es blessé?

HENRI.

Je crois que oui. Tiens, en deux endroits du même bras! J'ai donné mon mouchoir à un cavalier qui avait la tête fendue. En as-tu un, toi?

MOTUS.

Un mouchoir? non, mon lieutenant, je ne connais pas ça.

CADIO.

Voilà le ruban de ma cornemuse avec une poignée d'herbe mâchée; ça arrête le sang. (Il pause Henri adroitement.)

HENRI.

C'est parfait! Serre plus fort! Tu vois bien que tu n'as plus peur. Tu ne perds pas la tête, tu assistes les amis.

CADIO.

Oui, mais j'ai peur tout de même. Ça ne passe pas comme ça!

HENRI.

A cheval, à cheval! voilà le colonel.

## SCÈNE XII.

LES MÊMES, LE CAPITAINE RAVAUD, devenu colonel, suivi d'un détachement.

LE COLONEL, descendant de cheval.

Non, halte! Sonnez le ralliement. (Motus sonne le ralliement.)

CADIO, quand il a fini.

Voilà qui est beau! Je voudrais connaître cet instrument-là!

MOTUS.

Citoyen la Tignasse, on peut te l'apprendre; mais ça n'est pas dans un jour qu'on peut en détacher comme ça. Et d'abord, vois-tu, il faut avoir les cheveux en tresses et en queue! Tant que tu auras la tête couverte en chaume, tu n'apprendras rien qu'à souffler dans la peau de vache.

LE COLONEL, qui a donné des ordres à des officiers.

C'est entendu, cinq minutes pour faire souffler les chevaux, et nous allons plus loin couper la retraite aux vaincus. (Bas à Henri.) Donnons-leur le temps de fuir. Quand il s'en sauverait quelques-uns! Les malheureux ne peuvent plus rien.

HENRI.

Non, rien! c'est ici le dernier soupir de la Vendée. Tout a fui devant nous, et derrière nous rien n'est épargné. Le général l'a juré, et vous savez qu'il tient parole.

LE COLONEL.

Votre oncle a dû pouvoir s'échapper; mais Louise?

HENRI.

Un autre que moi la protège.

## SCÈNE XIII.

LES MÊMES, LE COMTE DE SAUVIÈRES, amené par des fantassins.

HENRI, bas.

Dieu! lui, mon oncle! Grâce pour lui, mon colonel!

LE COLONEL, aux fantassins.

Laissez ce malheureux...

UN FANTASSIN.

Colonel, on l'a pris les armes à la main. Il ne s'est pas rendu.

LE COLONEL.

Il est criblé de blessures. Laissez-le respirer. (Les fantassins quittent

les bras du comte, qui tombe aussitôt épuisé.) Voyez, mes enfans, il se meurt! vous n'achevez pas les agonisans?

LES FANTASSINS.

Non, non! pas nous! (Ils s'éloignent et vont se joindre aux cavaliers, qui essuient leurs chevaux couverts de sueur, de sang et de boue.)

LE COMTE.

Adieu, chère France! c'est ma fin et celle de la guerre! (Voyant Henri, qui, à genoux près de lui, le soutient dans ses bras.) Qui donc est là?

HENRI.

Moi, ne me maudissez pas!

LE COMTE.

Henri!... tu as fait ton devoir; moi, j'ai cru faire le mien. J'ai hâté l'agonie de mon parti... Je le savais; on réclamait mon sang,... je l'ai donné. La France ne veut plus de nous. Que sera l'avenir? Henri, où est ma fille?

HENRI.

Sauvée... avec Saint-Gueltas.

LE COMTE.

Sois généreux, elle l'aime.

HENRI.

Je le sais.

LE COMTE.

Moi, je crains... Saint-Gueltas est... c'est un héros... oui, mais, — avant qu'ils ne passent en Angleterre, — dis-leur... Mais tu ne les verras pas...

HENRI.

Si je les voyais, que leur dirais-je?

LE COMTE.

Je veux... Non, je ne sais plus... Je ne sais rien... rien.. Tout s'efface... Dieu m'appelle... Tout est perdu!... perdu... Vive le roi! (Il expire. Coups de fusil très près.)

UN FACTIONNAIRE, sur la butte.

Un engagement par là!

LE COLONEL.

A cheval, à cheval! Henri, courage! à ton poste!

HENRI à Cadio, tout en montant à cheval.

Garde ce pauvre corps. Je viendrai le chercher. (Tous partent, excepté Cadio.)

## SCÈNE XIV.

CADIO seul, occupé du cadavre.

CADIO.

Pauvre mort! Je t'ai vu debout et fier, et fâché contre moi, dans ton château, et à présent... C'est ma faute si tu es là couché...

Ah! la quenouille! Je ne savais pas, moi! Je vais le couvrir de feuilles sèches, je n'ai pas d'autre linceul à lui donner. (Au moment de lui couvrir le visage, il le regarde.) Il est beau tout de même, ce vieux homme, avec son sang dans ses cheveux blancs et son air tranquille! Ils sont peut-être heureux, les morts! (Louise accourt éperdue.) La demoiselle? cachons-lui... (Il couvre entièrement de feuilles le corps de M. de Sauvières.)

LOUISE.

Mon père! Avez-vous vu?... Ah! Cadio, c'est toi! où est mon père?

CADIO.

Il est parti.

LOUISE.

Sauvé?

CADIO.

Oui, bien sûr... Mais vous, je vous croyais...

LOUISE.

Je ne l'ai pas quitté, mais dans un moment de confusion j'ai été renversée, on a marché sur moi, je ne l'ai pas senti, je me suis relevée, mais j'ai perdu de vue mon pauvre père et Saint-Gueltas... où sont-ils? dis.

CADIO.

Je ne sais pas... par là peut-être. Vous ne voulez pas aller du côté de votre cousin? Vous feriez mieux...

LOUISE.

Henri est là?

CADIO.

Oui, il est bon, lui, il est doux, il fait grâce...

LOUISE.

Il ne pourrait rien faire pour les miens, et moi je ne veux pas de grâce. Je veux rejoindre mon père... Cadio, je le veux...

CADIO.

Oui, et Saint-Gueltas?

LOUISE.

C'est mon devoir.

CADIO.

Allons, venez, nous les retrouverons... (A part.) Je ne peux pas la laisser ici, il faut la sauver! (Ils s'éloignent.)



## CINQUIÈME PARTIE.

FÉVRIER, 1794 (1).

(Une ferme en Bretagne. — Intérieur d'une cour négligée et encombrée, fermée en avant par des palissades et une barrière de bois brut; un chemin passe le long de cette clôture. — Au-delà du chemin s'étendent des prairies pâles, maigres et absolument plates jusqu'à la Loire, qui s'étend à l'horizon comme un bras de mer, et dont un méandre se rapproche de la ferme. — Quelques buissons de tamarix nains coupent çà et là ces prairies, où l'on voit des bandes de goëlands se mêler aux troupeaux d'oies domestiques. — Un menhir ou pierre levée, assez près de la ferme, sert à amarrer les barques. C'est le seul accident notable d'un paysage sans arbres et tout nu. — Auprès de l'entrée, la maison principale; à droite et à gauche, un carré irrégulier de constructions rustiques dont les toits sont couverts d'une mousse épaisse, séculaire. — Un hangar de branches et de paille occupe un coin. — Le soleil brille, la terre humide fume. — Au-delà de la ferme, du côté opposé à la Loire, le pays est cultivé. — Quelques mouvemens de terrain sont couverts de taillis et de genêts épineux; un moulin à vent tourne à quelque distance de la ferme.)

## SCÈNE PREMIÈRE.

LE PÈRE CORNY, fermier, REBEC.

REBEC.

Bonjour, père Corny, comment vont les semences?

CORNLY.

Serviteur, monsieur Rebec. Ça ne lève pas trop mal, voilà un bon temps aujourd'hui, pas vrai, monsieur Rebec?

REBEC.

Appelez-moi donc citoyen Lycurgue, ça ne fait pas bon effet devant les passans de dire *monsieur*, c'est passé de mode, et puis j'aime autant qu'on oublie mon vrai nom, dans votre pays du bon Dieu.

CORNLY.

Dame! je ne peux pas le retenir, votre sobriquet révolutionnaire. C'est des saints qu'on ne connaît point, nous autres! et tant qu'à votre nom de famille, on ne s'en inquiète point chez nous. On n'est point pour trahir, si vous avez des secrets à cacher.

REBEC.

Des secrets, des secrets! Mon Dieu, je suis comme les gens d'ici. Je plains les malheureux, et puisque c'est un crime d'état pour le moment...

CORNLY.

Enfin vous êtes un ancien suspect, je le sais bien : ça vous fait plus d'honneur que de tort en pays breton.

(1) Peut-être sur la route de Savenay à Saint-Nazaire.

REBEC.

Oh! ça! vous êtes tous des braves gens, et je peux dire que j'ai eu une fameuse idée de m'arrêter ici, au lieu d'aller à Nantes, où j'avais eu l'idée de m'établir.

CORNÉ.

A Nantes! il paraît qu'il n'y fait pas bon pour ceux qu'on soupçonne, car vous étiez soupçonné dans votre pays de Vendée...

REBEC.

Je peux vous dire pourquoi, vous êtes un homme discret. J'avais été jeté en prison à Puy-la-Guerche pour avoir sauvé des flammes certains châteaux incendiés par les bleus; je crois bien que j'en ai sauvé une douzaine. Alors les jacobins de l'endroit m'ont accusé d'avoir spéculé sur le séquestre : des calomnies! J'ai réussi à m'évader avec l'aide de quelques amis encore vertueux, que j'avais parmi les sans-culottes, et je suis venu essayer de faire un peu de commerce en Bretagne.

CORNÉ.

Et comme vous êtes savant et entendu à toute sorte d'affaires, on vous a nommé municipal de la paroisse. On a bien fait; ça vous retient chez nous (Avec un signe d'intelligence) où ce que la Loire porte bateaux... et contrebande étrangère... et autre! Il n'y a point de mal à ça. Vous êtes un homme sage, qui sait fermer les yeux quand il ne faut pas trop les ouvrir. (Lui poussant le coude en voyant approcher La Tessonnière.) Hein? Vous n'y regardez point de trop près?

REBEC, riant.

Non, j'ai la vue basse, et puis je n'ai pas un brin de mémoire. Il y a comme ça un tas de figures que je rencontre dans les prés, dans les champs, jusque dans votre cour, et je ne pourrais pas mettre leur nom dessus.

## SCÈNE II.

LES MÊMES, LA TESSONNIÈRE, en paysan.

LA TESSONNIÈRE.

Tiens! te voilà, Rebec?

REBEC, avec affectation.

Bonjour, père Jacques, bonjour! Ça va bien, mon brave homme? (A Corné.) Vous voyez, je ne le reconnais pas du tout, celui-là.

CORNÉ, bas.

Et puis vous ne voudriez pas faire de tort à un pauvre homme comme moi. C'est notre profit, à nous autres, d'en cacher tant qu'on peut.

REBEC, de même.

Ça ne paie pourtant guère; ça n'a plus rien.

CORNŸ.

Bah! ça paiera plus tard; on a confiance. Et puis il y en a qui ont encore des vieux louis cousus dans leurs vieux habits, et ceux-là paient pour les autres. Faut dire qu'ils se soutiennent bien entre eux, et point chichement...

LA TESSONNIÈRE, qui fait semblant de travailler et qui gratte la terre au hasard avec une pioche, se rapprochant d'eux.

Dis donc, Rebec?

REBEC, bas.

N'ayez pas l'air de si bien me connaître, et surtout ne me tutoyez pas, puisque vous ne tutoyez pas les autres.

LA TESSONNIÈRE.

Tu as raison, mon ami, tu as raison! Et dis-moi, as-tu des nouvelles?

REBEC.

Ah! dame! la terreur va son train, et c'est à qui en prendra la gouverne.

LA TESSONNIÈRE.

Comment? la gouverne de la terreur?... On nous disait que ça allait bientôt finir?

REBEC.

Ça finira. Vous pensez bien que ça ne peut pas durer toujours; mais pour l'instant ça redouble. Ceux qui la font la craignent tant eux-mêmes, que c'est à qui en fera plus que les autres. C'est ce qui les perdra. Ils se dénoncent, ils s'injurient, ils s'envoient à la guillotine. Soyez tranquille, ça finira mal pour eux; chacun son tour!

LA TESSONNIÈRE, prenant du tabac.

Et alors naturellement le roi...

REBEC.

Faut pas parler de ça, ça viendra tout seul! (Bas, s'adressant à Corny.) Dites donc, il est bien mal déguisé. Il a une chemise trop fine, et vous devriez lui cacher sa tabatière à portrait. Dites-lui donc de me la vendre, et je lui en achèterai une en corne.

CORNŸ, bas.

Bah! bah! nos garnisaires le connaissent, mais ils ne font pas semblant. Qu'est-ce que ça leur fait, un vieux comme ça?

REBEC.

Je sais bien qu'on peut compter sur nos quatre hommes de garnison: ils sont très gentils; mais si on les changeait? si on nous envoyait des enrégés?

CORNŸ.

Quand on y sera, on verra! on se cachera mieux... (Souriant avec malice.) Et vous aurez la tabatière à bon compte!

REBEC.

Et les deux dames? Vous êtes sûr...

CORNY, montrant Louise, qui passe déguisée en paysanne pauvre et tirant une vache par la corde.

Voyez! la jeune se comporte bien. La v'là qui ramène nos vaches à l'étable. Dirait-on pas d'une vraie fille de ferme? Et puis c'est doux, c'est raisonnable, ça s'arrange de tout; mais la vieille... Ah! qu'elle est terrible! Heureusement nos garnisaires la prennent pour une ancienne fille de chambre qui fait ses embarras. Ça les fait rire, et ils ne veulent pas me vendre. On ne leur refuse pas la goutte, et ils viennent souvent se la faire offrir... Et puis les bleus, voyez-vous, c'est pas toujours ce qu'on croit! Y en a bien qui mériteraient d'être blancs! C'est comme vous, quoi! on peut s'entendre.

REBEC.

C'est ça, c'est ça, entendons-nous. Être bien avec tout le monde, c'est le plus sûr; mais de la prudence, hein?

CORNY.

Soyez donc tranquille, on en a!

REBEC.

Pourtant hier vous avez été inquiétés?

CORNY.

Eh! non, point du tout. Mes gars ont donné une fausse alerte, et on a fait coucher la vieille au moulin, pour lui donner une petite leçon de prudence, comme vous dites!

REBEC.

Ah! vous leur donnez comme ça des peurs...

CORNY.

De temps en temps, faut ça. Sans ça ces gens se perdraient... et nous avec!

REBEC, malin.

Et puis, si on les mettait trop en confiance, ils ne comprendraient pas les obligations qu'ils vous ont, n'est-ce pas?

CORNY.

Dame! on s'expose pour eux tout de même! Souhaitez-vous boire un pichet de cidre, monsieur Lycurge?

REBEC.

Lycurge donc! Non merci, je n'ai pas besoin de ça pour être votre ami. (A part.) C'est mon intérêt!

### SCÈNE III.

LES MÊMES, ROXANE, LA TESSONNIÈRE, lisant un journal sous le hangar.

ROXANE, mal déguisée en paysanne, avec un reste de coquetterie.

Bonjour, citoyen Lycurge, comment va ton commerce?

REBEC.

Comme ça, comme ça, Marie-Jeanne. Les temps sont trop durs. Les moutons d'ici n'ont que la peau et les os.

ROXANE.

Allons donc, coquin ! Tu es de ceux qui spéculent sur la famine !

REBEC.

Moi ?

ROXANE.

Oui, toi, j'en mettrais ma main au feu ; tu as toujours su profiter du malheur des autres. Tu aurais aidé à brûler notre château, si tu n'avais pas espéré que la Vendée triompherait. A présent que tu la crois anéantie, tu regrettes bien de n'avoir pas pris ta part à la destruction de notre pauvre manoir.

REBEC.

Au diable votre manoir ! C'est lui qui me force à me cacher, à m'exiler de mes pénates !

ROXANE.

Bah ! tu auras fait danser l'anse du panier, monsieur le gardien du séquestre ! et la république, qui veut tout garder pour elle, t'aura chassé ! C'est la seule bonne chose qu'elle aura faite.

REBEC, à Corny qui écoute.

Oh ! elle est méchante, la vieille ! (A Roxane,) Citoyenne Marie-Jeanne, vous êtes sujette aux propos séditieux. Faites attention à vous, ou je me verrai forcé de sévir et de vous faire arrêter.

ROXANE.

Je t'en défie ! Tu sais bien que les princes sont en France... et pas loin d'ici !

REBEC.

Savoir !

ROXANE.

C'est tout su. Nous sommes mieux informés que toi !

REBEC, à part.

Si c'était vrai ! (A Corny, bas.) Je m'en vais pour ne pas me querreller. Envoyez-la souvent coucher au moulin, celle-là ; elle en a besoin. (Il sort, Corny le reconduit.)

## SCÈNE IV.

ROXANE, LA TESSONNIÈRE, puis LOUISE.

LA TESSONNIÈRE, qui lit son journal avec des lunettes d'or.

Qu'est-ce que vous disiez donc, que les princes?..

ROXANE.

Il faut toujours dire comme cela aux trembleurs qui veulent montrer les dents.

LA TESSONNIÈRE.

Vous avez tort, ma chère amie, de fâcher cet homme-là ! S'il le voulait, nous ferions, vous et moi, un vilain *mariage républicain* sur les bateaux de Nantes !

ROXANE.

Je ne lui sais aucun gré de sa discrétion. C'est la peur d'être compromis par nous qui le retient. Ah çà! qu'est-ce qu'il y a dans votre journal?

LA TESSONNIÈRE.

Rien de nouveau, c'est celui que je relis depuis huit jours.

ROXANE.

Vous devriez bien perdre l'habitude de lire ainsi dehors. Vous attirez l'attention...

LA TESSONNIÈRE.

Et vous, vous devriez bien ne pas vous parfumer! Au diable le paysan qui a retrouvé dans les genêts et rapporté votre boîte à odeurs!

ROXANE.

Voulez-vous que je sente l'écurie?

LA TESSONNIÈRE.

Oui, il le faudrait. Les bleus ont le nez fin.

ROXANE.

Pas du tout. Les gens qui fument n'ont pas de flair.

LOUISE, sortant de l'étable.

Vous avez vu Rebec? Sait-il quelque chose de mon père enfin?

ROXANE.

Non, rien.

LOUISE.

Mon Dieu, mon Dieu! ne rien savoir de lui depuis bientôt trois mois!

ROXANE, bas, à La Tessonnière.

Avez-vous brûlé le numéro du journal où nous avons appris la mort de mon pauvre frère?

LA TESSONNIÈRE.

Oui, oui. Je l'ai brûlé tout de suite. C'était peut-être une fausse nouvelle d'ailleurs.

LOUISE, avec angoisse.

Pourquoi parlez-vous bas tous les deux? Vous me cachez quelque chose, j'en suis sûre! (Elle s'empare du journal qu'on lui laisse parcourir.)

ROXANE.

Ma chère enfant, sois sûre que mon frère a réussi à émigrer depuis longtemps comme tant d'autres. Il ne peut pas t'écrire, il te perdrait. D'ailleurs il ne sait pas où nous sommes. Prends patience, tout s'éclaircira. Surmonte tes inquiétudes et songe que les regrets et les pleurs sont des crimes aux yeux des espions qui nous entourent.

LOUISE, rendant le journal.

Des espions? Nous serions ingrats d'y croire, ma tante. Il me semble au contraire que tout le monde s'entend ici pour nous préserver... Mais qui vient là-bas, sur la Loire?

ROXANE.

Réjouissons-nous. C'est l'ami Cadio; il saura peut-être quelque chose, lui! (Cadio descend d'une barque qui le dépose devant la ferme et qui s'éloigne.)

LOUISE.

Il est méfiant avec vous. Laissez-moi le questionner, j'irai vous dire ce qu'il m'aura appris.

ROXANE.

Oui, oui, nous rentrons. D'ailleurs le soleil d'hiver est très mauvais. Louise, tu devrais baisser ta coiffe. Tu te gâteras le teint, ma fille, tu auras des taches de rousseur, et c'est affreux.

LOUISE.

Je voudrais en avoir et vous en donner, chère tante : cela nous déguiserait mieux que nos habits de paysannes.

ROXANE.

Mais songe donc que bientôt nous irons peut-être à Versailles faire notre cour au jeune roi!

LA TESSONNIÈRE, voyant Cadio qui entre dans la ferme.

Parlez donc plus bas! ce ménétrier est très républicain à présent. Allons, venez! Vous avez la voix trop forte, vous! (Il l'em-mène.)

## SCÈNE V.

LOUISE, CADIO.

LOUISE.

Eh bien! Cadio, tu as été jusqu'à Guérande?

CADIO.

Oui, j'ai des nouvelles de Saint-Gueltas. Il est vivant, guéri et libre.

LOUISE, tressaillant.

Et il ne m'apporte ni ne m'envoie de nouvelles de mon père? Il n'en a donc pas? On me disait qu'il devait l'avoir emmené dans son château du Poitou. Ah! tiens, on me trompe! Mon père n'est plus! — et Saint-Gueltas nous oublie!

CADIO.

Saint-Gueltas n'a peut-être pas reçu vos lettres. N'arrive pas qui veut dans le pays où il est!

LOUISE.

Cadio, si tu y allais, toi! elles arriveraient.

CADIO.

J'irais bien peut-être, mais je n'en reviendrais pas. Les Vendéens fusillent tous ceux qui repassent la Loire, ils les traitent d'espions et de déserteurs... pour n'avoir pas à les nourrir! La fa-

mine est là-bas pire qu'à Nantes. Dailleurs Saint-Gueltas... je ne l'aime pas, moi!

LOUISE.

Pourquoi? Il ne t'a rien fait.

CADIO.

Si! Il m'a fait donner la quenouille qui a fâché votre père. J'aurai toujours ça sur le cœur.

LOUISE.

Ce n'est pas lui, c'est M. Sapience.

CADIO.

C'est le curé d'abord, le marquis ensuite.

LOUISE.

Il l'a nié.

CADIO.

Et vous croyez ce qu'il dit, vous?

LOUISE.

Et toi, tu le crois capable de mentir?

CADIO.

S'il n'est pas menteur, il y a bien des femmes qui mentent!

LOUISE.

Comment? Quelles femmes?

CADIO.

Toutes celles qu'il a promis d'aimer toujours,... à ce qu'elles disent du moins.

LOUISE, agitée.

Pourquoi ne mentiraient-elles pas?

CADIO.

Alors c'est toutes des folles et des sans-cœur de s'être données à lui sans lui faire rien promettre! — Qu'est-ce que vous avez, demoiselle? Vous voilà triste et songeuse. Vous jouerai-je un air de biniou?

LOUISE.

Plus tard, mon enfant, merci. — Dis-moi encore... As-tu entendu parler des bleus?

CADIO.

Oui, on ne parle que de ça à la ville.

LOUISE.

Où sont-ils à présent?

CADIO.

Ils sont partout. Ils font comme les Vendéens faisaient : ils s'égaillent pour les mieux prendre.

LOUISE.

Et... Henri, celui que tu aimais tant?

CADIO.

Je n'ai pas pu le retrouver. Peut-être bien qu'il est avec ceux qui suivent le marquis et qui le débusquent de place en place;



mais il leur échappera. Sa bande est comme un serpent qu'on coupe par morceaux et qui se rejoint toujours.

LOUISE.

Hélas! pourquoi lutter encore quand l'armée est détruite?

CADIO.

Peut-être que Saint-Gueltas veut vendre cher sa vie. Il y en a qui disent qu'il veut vendre cher sa soumission!

LOUISE.

Tu le hais,... ne parlons plus de lui!

CADIO.

Soit! et laissez-moi vous parler de l'autre.

LOUISE.

Non! ne me parle plus d'Henri! Je sais à présent qu'il était à la dernière affaire, celle qui nous a porté le dernier coup et qui nous a tous dispersés si misérablement. Saint-Gueltas, lui, couvrirait mon père de son corps. Je l'ai vu! et que sais-je si Henri n'était pas un de ceux qui tiraient sur lui?

CADIO.

Moi, je crois qu'il a été fait prisonnier, et qu'Henri l'a délivré.

LOUISE.

Non, non! la crainte de passer pour un traître l'en eût empêché. Les gens qui ont tant de vertus républicaines n'ont plus de sentimens humains, sois-en sûr... Mais cela te fâche; tu es républicain à présent!

CADIO.

Non, je ne suis ni pour les uns ni pour les autres. Tous sont devenus cruels comme des bêtes sauvages, et j'aime mieux rencontrer une bande de loups dans les bois qu'un seul homme royaliste ou patriote... Mais lui... si vous lui écriviez...

LOUISE.

Non, jamais! Il m'a fait une injure que tu ne comprends pas, Cadio, et que je ne peux pas oublier. Il m'a sacrifiée à son opinion. Il m'a appris qu'une femme de cœur ne doit aimer que celui dont la religion est la sienne. Je ne veux plus écrire à personne. Je supporterai le tourment de l'incertitude, je me résignerai à attendre...

CADIO.

Attendre quoi? Votre parti est fini, allez! Nous voilà pour toujours en république. Qu'est-ce qu'il pourrait y avoir après?

LOUISE.

Eh bien! si tout est fini, si je suis orpheline, séparée des miens ou abandonnée à jamais, ruinée, proscrire, je resterai comme me voilà... Cachée par de braves gens, je travaillerai pour m'acquitter envers eux, oui, de tout mon cœur et de toutes mes forces! Ce n'est pas si difficile qu'on croit de travailler.

CADIO.

Je ne peux pourtant pas, moi! et ça me paraîtrait bien dur.

LOUISE.

Ce n'est pas un travail que de garder des troupeaux et de filer du chanvre ou de la laine.

GADIO.

Est-ce que vous savez filer?

LOUISE.

Oui; vois si ce n'est pas aussi bien qu'une autre? (Elle lui montre son fuseau.)

GADIO, vivement.

C'est mieux.

LOUISE, souriant.

Tu me flattes?

GADIO.

Vous devriez toujours sourire comme ça.

LOUISE.

Pourquoi?

GADIO.

Parce que... ça montre que vous avez du courage.

LOUISE.

Il en faut, j'en aurai; mais toi, mon pauvre Gadio, que vas-tu devenir?

GADIO.

Ce que j'ai toujours été : rien.

LOUISE.

Ce n'est donc rien que d'être paysan? Moi, je vois à présent que c'est quelque chose.

GADIO.

Je ne suis point paysan : un paysan a de la terre ou cultive celle des autres pour en avoir un jour.

LOUISE.

Cultive, travaille, et tu en auras!

GADIO.

J'aime mieux ne rien avoir.

LOUISE.

Que tu es singulier! Pourquoi?

GADIO.

Celui qui a quelque chose veut le défendre ou l'augmenter. Ça le rend craintif ou envieux, malheureux ou méchant. Moi, je n'ai eu qu'une peur en ce monde, celle de mourir damné. Je ne l'ai plus, je suis tranquille comme me voilà.

LOUISE.

Qui t'a ôté cette crainte?

GADIO.

Un ou deux momens de courage que j'ai eus, et des idées... à moi tout seul! la nuit avec ses étoiles, le chant des vagues quand j'ai revu dernièrement le pays de Carnac, plus de menaces d'enfer pesant sur moi, les champs ravagés, les châteaux détruits, et surtout le couvent en ruine, où le rouge-gorge chantait la semaine

passée, et où j'ai cueilli des violettes dans les fentes des tombeaux... Je regardais la croix brisée et les pierres des anciens dieux couchées pêle-mêle, je me disais : Tout passe, et Dieu reste!

LOUISE, étonnée.

Où prends-tu donc tout ce que tu dis là, Cadio?

CADIO, montrant son binion.

Je ne sais pas : là peut-être.

## SCÈNE VI.

LES MÊMES, CORNY, REBEC, LA TESSONNIÈRE, ROXANE, puis MOTUS, HENRI, LE DÉLÉGUÉ DE LA CONVENTION, PREMIER SECRÉTAIRE, DEUXIÈME SECRÉTAIRE, LA MÈRE CORNY, UN SOUS-OFFICIER.

CORNY, accourant du dehors, suivi de Rebec.

Alerte, alerte! On voit arriver par là (il montre le chemin) des cavaliers, une voiture, on ne sait point ce que c'est! mais faut vous en aller dans les taillis, demoiselle, et bien vite!

LOUISE.

Oui, mon ami; mais les autres?

CORNY, La Tessonnière et Roxane sortent de la maison.

Les v'là! (A La Tessonnière.) Allez-vous-en vite ment mener notre fumier au pré avec Jean, par là!

LA TESSONNIÈRE.

Le fumier?

REBEC, très ému.

Eh oui, eh oui! sauvez-vous; il n'est que temps!

LA TESSONNIÈRE.

Au fumier!... Allons, va pour le fumier! (il s'en va.)

ROXANE.

Eh bien! et moi? Je ne peux pourtant pas mener le fumier?

REBEC.

Au moulin, au moulin!

CORNY.

Trop tard! Allez battre des pois dans la grange.

LOUISE.

Elle ne saura pas. Je l'em mène, elle gardera les chèvres avec moi.

ROXANE.

Dieu, quelle existence! pas un jour de sécurité!

LOUISE.

Venez, venez, ma tante! (Elle l'em mène.)

CORNY.

Eh bien! et toi, Cadio? Je ne te savais pas là.

CADIO.

Oh! moi, je ne risque rien. Je ne suis point mal avec les bleus. Je vais seulement faire le guet derrière les buissons.

REBEC.

N'ayez pas l'air de vous cacher.

CADIO.

Ne craignez pas. Je connais mon affaire. (Il sort par le hangar.)

REBEC, à Corny, regardant de la barrière.

Diable! cette fois ce n'est pas une fausse alerte; ils viennent bien par ici.

CORNLY.

D'accord! mais ça va passer sur le chemin. Qu'est-ce que vous voulez que ça vienne faire chez nous?

REBEC, qui regarde toujours.

C'est des militaires, Dieu me pardonne! Ils ne sont guère plus de cinquante. C'est l'escorte de quelque général qui va en chaise de poste bien doucement. Il faut croire qu'il est blessé.

CORNLY.

Les v'là, cachons-nous.

REBEC.

Non pas, non pas! Mettons-nous devant la barrière, et crions : *Vive la république!*

CORNLY.

Je ne veux point crier ça!

REBEC.

Eh bien! agitez votre chapeau et ouvrez la bouche, je crierai pour deux.

CORNLY.

Ça y est! (Il agite son chapeau, Rebec crie, Motus à cheval, vient sur eux.)

MOTUS.

C'est bien, c'est bien, assez crié! Écoutez ce qu'on vous dit! (À Corny qui se présente.) Sans te déranger, citoyen paysan, as-tu chez toi un charron?

CORNLY.

Non, citoyen militaire; mais on est tous un peu charron en campagne. (Regardant la voiture qui s'arrête devant la porte, escortée des cavaliers.) C'est donc quelque chose à rabigancher à vot' carrosse?

MOTUS.

Un timon rompu dans vos satanés chemins, soit dit sans vous molester.

CORNLY.

Oh! avec quatre éclisses et un bon bout de corde, ça sera vite-ment remmanché.

MOTUS.

Êtes-vous tout seul? Appelez du monde!

CORNLY.

Oui, oui; j'ai là mes garçons, on s'y mettra tous. (Il court vers la grange.)

LE DÉLÉGUÉ DE LA CONVENTION, mettant la tête à la portière et parlant d'une voix âpre et impérative.

Eh bien?

MOTUS.

Ça sera fait à la minute, citoyen délégué; tu peux prendre un peu de repos.

LE DÉLÉGUÉ, descendant de voiture avec l'aide de ses deux secrétaires.

Où, je souffre beaucoup. — Où est l'officier?

HENRI, paraissant.

Le voilà.

REBEC, à part.

Lui? diable!

LE DÉLÉGUÉ.

Commandez la halte.

HENRI.

C'est fait, monsieur.

LE DÉLÉGUÉ, à ses secrétaires.

*Monsieur, toujours monsieur!* Ces officiers de Kléber ne prendront jamais les manières républicaines! Quelque fils de ci-devant, je parie! Vous lui demanderez son nom, je n'y ai pas songé ce matin au départ.

REBEC, faisant l'empresé.

Si le citoyen commissaire veut daigner entrer dans la maison du paysan...

LE DÉLÉGUÉ, brusquement.

Non, j'ai froid! je reste au soleil. Une chaise ici.

REBEC, courant vers la maison

Des sièges, des sièges! (La mère Corny et sa bru accourent avec des chaises de paille sur lesquelles elles étendent des serviettes blanches. Le délégué s'assied sans y faire attention. Les deux secrétaires puritains ôtent les serviettes avec le mépris marqué d'un vain luxe. Pendant ce temps, Rebec s'est glissé près de Henri et lui parle bas.)

LE PREMIER SECRÉTAIRE, qui observe tout, s'adressant au délégué.

Pourquoi l'officier commandant l'escorte chuchote-t-il d'un air mystérieux avec ce particulier au langage doux et emprunté au vocabulaire des anciens laquais?

LE DÉLÉGUÉ.

Faites comparaître! (Le premier secrétaire va chercher Rebec. La mère Corny approche du délégué avec un air riant et ouvert. Le délégué, farouche et inquiet.) Que voulez-vous?

LA MÈRE CORNY.

Vous offrir un rafraîchissement, monsieur not' citoyen! un fruit, un pichet de cidre...

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE.

Tu n'as pas de vin?

LA MÈRE CORNY.

On n'en cueille point chez nous; mais on a de l'eau-de-vie... pas bien bonne.

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE.

Apporte toujours. (Elle obéit.)

LE PREMIER SECRÉTAIRE, amenant Rebec.

Voilà le faiseur de phrases!

LE DÉLÉGUÉ, ironique.

*Daigneras-tu nous dire qui tu es, toi, avec ta face de renard?*

REBEC, se redressant et payant d'audace.

Lycurgue; municipal de cette commune.

LE DÉLÉGUÉ, à ses secrétaires.

Interrogez-le; moi, je souffre comme un damné! (Il met la tête dans ses mains et ses coudes sur la table que les femmes ont apportée, ainsi qu'une bouteille et des gobelets d'étain.)

LE PREMIER SECRÉTAIRE, à Rebec.

Es-tu de ce pays?

REBEC.

J'y réside depuis le temps voulu, citoyen.

LE SECRÉTAIRE.

Où étais-tu auparavant?

REBEC.

En Vendée, près de Puy-la-Guerche, où j'avais la commission de faire brûler les châteaux des anciens nobles. J'en ai brûlé douze!

LE SECRÉTAIRE.

Tu te vantes; on n'en a pas brûlé six en tout de ce côté-là. Avance ici, lieutenant.

HENRI, sans bouger.

Vous me parlez, monsieur?

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE.

Le citoyen délégué veut te parler. (Henri s'approche.)

LE DÉLÉGUÉ.

Connais-tu cet homme, à qui tu parlais bas tout à l'heure?

HENRI.

Oui, monsieur.

LE DÉLÉGUÉ.

Où l'as-tu connu?

HENRI.

A Puy-la-Guerche et aux environs.

LE SECRÉTAIRE.

A-t-il brûlé réellement des châteaux?

HENRI.

Je n'en sais rien.

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Mais... attendez donc! Il y avait par là le repaire du fameux rebelle Sauvières. J'ai bonne mémoire, moi. (A Rebec.) Est-ce toi qui l'as brûlé?

REBEC, troublé, regardant Henri.

Je ne me souviens pas bien si c'est moi ou un autre...

HENRI.

Tu as obéi à ta consigne. Chacun avait la sienne.

LE DÉLÉGUÉ.

Tu y étais donc?

HENRI.

J'y étais.

LE DÉLÉGUÉ.

Qui a exécuté l'ordre de brûler Sauvières?

HENRI.

C'est moi.

LE DÉLÉGUÉ.

Tu te nommes?...

HENRI.

Charles-Henri de Sauvières.

LE DÉLÉGUÉ.

Parent du rebelle?

HENRI.

Son neveu.

LE DÉLÉGUÉ.

Vous étiez ennemis avant la révolution?

HENRI.

Non, monsieur. Je lui devais tout, et je chéris sa mémoire.

LE DÉLÉGUÉ.

Belle action alors! Comment n'es-tu pas capitaine?

HENRI.

Je ne veux pas l'être, monsieur.

LE DÉLÉGUÉ.

Pourquoi? Tu es las de servir la république?

HENRI.

Non, monsieur. J'ai gagné mon épaulette en combattant l'étranger, je ne veux pas devoir un nouveau grade à la guerre civile. Si nous avons affaire ici aux Anglais, je serai fier de mériter mon avancement; mais contre des Français égarés... non! Je ne veux rien! Je vous prie de vous le rappeler.

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Ta réserve est sophistique : tu n'as pas voulu de récompense pour avoir brûlé le château de ton oncle; dis cela tout bonnement.

HENRI, indigné.

Qu'eussiez-vous fait à ma place?

LE SECRÉTAIRE.

J'eusse accepté avec orgueil!

HENRI, avec mépris.

Eh bien! tant pis pour vous! (Le secrétaire pâlit de colère. Le délégué lui fait signe de se contenir.)

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE, à Henri.

Si le citoyen délégué est satisfait de tes réponses, nous devons en tolérer l'audace; mais tu as des renseignemens à donner... (Consultant un gros cahier de notes.) Le traître Sauvières avait une fille, une sœur, des amis et des parens qui ont tous porté les armes, même les femmes!

HENRI.

Les femmes, non. Mon oncle et le chevalier de Prémouillard ont été tués à l'affaire du Grand-Chêne. Je ne sais rien des autres.

LE DÉLÉGUÉ, plus doux.

Étais-tu à cette affaire, jeune homme?

HENRI, triste.

J'y étais.

LE PREMIER SECRÉTAIRE, l'observant.

A contre-cœur sans doute?

HENRI.

Plait-il, monsieur?

LE DÉLÉGUÉ.

Est-ce à regret que tu as fait ton devoir?

HENRI.

Oui, certes! mais je l'ai fait.

LE DÉLÉGUÉ.

Eh bien! tu vas le faire encore et nous dire où sont réfugiés les survivans de ta famille.

HENRI.

Je l'ignore absolument.

LE DÉLÉGUÉ.

Tu le jures sur l'honneur?

HENRI.

Je le jure sur l'honneur! J'ignore même si une seule personne de ma famille a survécu à l'écrasement de l'armée vendéenne.

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Si tu le savais,... si tu connaissais leur tanière, les dénoncerais-tu?

HENRI, fièrement.

Monsieur, je ne vous reconnais pas le droit de m'interroger en dehors des choses qui concernent mon service. Chargé par mon colonel d'escorter le délégué de la convention, je ferai respecter sa personne et celle de ses employés... Voilà ma consigne, je n'en ai pas d'autre.

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Nous avons d'autres pouvoirs que ceux de votre colonel. Tout militaire nous doit obéissance, et nous avons le droit d'interroger toute personne suspecte.

HENRI, avec indignation, s'adressant au délégué.

Et je suis une de ces personnes, moi?

LE DÉLÉGUÉ, entraîné par sa franchise.

Non, mon jeune stoïcien! Tu as bien mérité de la patrie, et bon compte sera rendu de ta conduite! Tu es du bois dont on fait les généraux. Va, tu peux t'occuper de ton service. Nous avons confiance en toi. (Henri s'éloigne. Rebec veut le suivre.)

HENRI, bas.

Ne me dis rien. Tu vois que c'est le tribunal de l'inquisition en voyage! (Ils se séparent. Henri retourne à ses cavaliers. Rebec s'esquive dans la maison. Corny et ses garçons travaillent à réparer la chaise de poste. Le postillon fait manger l'avoine à ses chevaux. Le délégué et ses deux acolytes restent autour de la table. Cadio se glisse sous le hangar et les observe.)



LE PREMIER SECRÉTAIRE, au délégué.

Par le saint couperet de la guillotine, tu faiblis !

LE DÉLÉGUÉ, fatigué, à l'autre secrétaire.

Qu'est-ce qu'il dit, cet imbécile ?

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE.

Il dit que tu faiblis, et il a raison. Tout ce qui nous entoure ou nous approche dans cette tournée est suspect et inquiétant. Le militaire a été et sera toujours girondin. Le paysan est et sera toujours royaliste. Ce n'est pas le moment de prendre confiance. La mission qu'on t'a donnée de parcourir les campagnes pour connaître l'esprit si connu des populations est probablement un piège de tes ennemis.

LE PREMIER SECRÉTAIRE, inquiet.

Le fait est que nous voilà tous les trois seuls au milieu de paysans qui nous détestent... (Au délégué, qui s'est versé de l'eau-de-vie, et lui arrêtant la main.) Ne bois pas cela ! j'en ferai l'épreuve le premier.

LE DÉLÉGUÉ, influencé.

Du poison peut-être ? Bouquin, tu es un Spartiate !

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE.

Nous t'avons suivi, connaissant bien les embûches dont nous aurions à te préserver au péril de notre vie... et, à présent que nous voyons la tienne entre les mains d'un Sauvnières...

LE DÉLÉGUÉ, effrayé.

Vous croyez qu'il me laisserait assassiner ?

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Ce serait si facile ! On donne le mot à une bande de brigands qui ont bien vite dispersé cinquante hommes sans dévouement ni conviction.

LE DÉLÉGUÉ.

Non, je ne puis croire à tant de scélératesse ! Vous êtes malades de peur tous les deux !

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Peur, nous, qui combattons tes instincts de douceur et de clemence, sauf à nous faire mettre en pièces à tes côtés !

LE DÉLÉGUÉ.

C'est vrai ; pardon, mes enfans, vous êtes des héros, et moi... je suis affaibli, c'est vrai ; je suis malade. Ah ! cette pauvre tête est transpercée de douleurs aiguës, quand elle n'est pas remplie de visions effroyables !

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Voyons, où as-tu mal ? tu n'en sais rien ?

LE DÉLÉGUÉ, appliquant la main sur sa nuque.

Là ! toujours là ! voilà le siège du mal.

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Un rhumatisme ! Bois ; à présent tu peux boire. Cette liqueur est innocente. (Ils se versent de l'eau-de-vie et boivent tous les trois.)

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE.

Sais-tu ce que disent les aristocrates à propos du mal dont tu te plains sans cesse? Ils prétendent qu'à force de faire tomber des têtes, tu sens la tienne prête à tomber toute seule!

LE DÉLÉGUÉ.

Ah! cela est étrange! Je rêve cela continuellement,... et dans le sommeil la douleur devient si atroce... Oui, c'est le couperet qui scie ma chair et mes os sans pouvoir les trancher. Et dans ma rage je saisis ma tête, moi, pour l'arracher du tronc et la jeter dans le panier... Ne parlons pas de ça... Buons, prenons des forces factices. puisque celles de la nature sont épuisées. (Il boit.) C'est de l'eau, ça!

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

C'est du poivre en barres au contraire. Tu as donc perdu le goût?

LE DÉLÉGUÉ.

Totalement.

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE.

Eh bien! il faut boire du sang pour te retremper.

LE DÉLÉGUÉ.

Tu es brutal, toi! une folie sombre!

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE.

Veux-tu de l'éloquence?

LE DÉLÉGUÉ.

Non, j'en ai. Donnez-moi plutôt du stoïcisme.

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Tu manques de principes, nous le savons. Eh bien! écoute; qui veut la fin veut les moyens. Détruire ou être détruit, nous en sommes là, plus de milieu! ce que nous détruisons est le mal...

LE DÉLÉGUÉ.

Je sais tout ça, flanquez-moi la paix! Je sais que dans toutes les grandes entreprises il y a un moment suprême où, pour combattre la lassitude et soutenir l'effort, il faut saisir le glaive de la cruauté et... (Reprenant sa tête dans ses mains crispées.) Ah! je n'en peux plus; je voudrais être mort!

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Tu n'es plus bon qu'à mourir, si tu doutes!

LE DÉLÉGUÉ, buvant encore.

Et si je doutais, vous me dénonceriez, fanatiques enfans de la révolution?

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE.

Oui, certes!

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Je ferais mieux, je te poignarderais!

LE DÉLÉGUÉ, exalté, se levant et frappant son gobelet sur la table.

Allons, vous feriez bien! Moi aussi, je vous briserais, si vous ne me souteniez pas sur l'âpre et sauvage montagne! C'est votre mission, à vous, mes jeunes tigres! Il faut des hommes à présent. Que

dis-je? les hommes n'ont qu'une dose limitée d'énergie, la pitié est chose naturelle, le dégoût est chose fatale; il faut devenir des dieux! Des dieux cabires, des essences dégagées de la matière, des forces implacables, funestes! Eh bien! alors brûlons nos entrailles avec le fer rouge de l'ivresse. Éteignons en nous les dernières palpitations de la sensibilité, soyons fer et feu, mitraille et torche, hache et brandon! Nous tomberons épuisés, maudits, insultés, torturés peut-être!... mais la vérité triomphera, et nous laisserons une gloire immortelle...

CADIO, malgré lui.

Non!

LE DÉLÉGUÉ.

Qu'est-ce que c'est?

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Un traître! (il tire un coup de pistolet sur le hangar : Cadio a disparu.)

HENRI, accourant.

Qu'y a-t-il?

LE DÉLÉGUÉ.

Aux armes! défendez-moi!

HENRI.

On a tiré sur vous?

LE SECOND SECRÉTAIRE, désignant le hangar.

On nous a menacés. Courez, fouillez les buissons. Tuez tout! allez-y tous!

HENRI, au délégué.

S'il y a des ennemis ici, ma place est auprès de vous. (A un sous-officier.) Prenez douze hommes et courez par là. Arrêtez tous ceux que vous rencontrerez.

LE DÉLÉGUÉ.

Oui, c'est cela. Restez, vous autres! (Le sous-officier passe à cheval à travers le hangar en le brisant, ses hommes le suivent en élargissant la brèche. Henri fait entourer la cour par ses autres hommes.)

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Emparez-vous de tout le monde ici.

MOTUS.

Mais permets, citoyen secrétaire! j'ai fort bien vu la chose, et, sans te contredire, je déclare que personne autre que toi n'a tiré.

LE SECRÉTAIRE.

Ah! vous raisonnez, vous autres? Vous entrez en rébellion? vous trahissez aussi?

HENRI.

Non, monsieur! N'insultez pas de braves soldats qui font leur devoir et le feront toujours.

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE, au délégué.

On va nous chercher querelle, c'est un coup monté!

LE DÉLÉGUÉ.

Ne donnons pas de prétexte à la révolte! (A Henri.) Éloignez-vous,

lieutenant, vous nous gardez de trop près. On étouffe ici! (HENRI obéit.)

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Il faut interroger le municipal. (Le deuxième secrétaire va le chercher.)

LE DÉLÉGUÉ.

A quoi bon? puisque personne ne nous a attaqués?

LE PREMIER SECRÉTAIRE, montrant le hangar.

Une voix est partie de là pour protester contre la gloire et la sainteté de la république.

LE DÉLÉGUÉ, réveur.

Le monosyllabe était audacieux... vrai peut-être! Qui sait si, en croyant sauver la république, nous ne l'égorgeons pas?

LE SECRÉTAIRE.

L'homme était un lâche, il a fui!

LE DÉLÉGUÉ, en proie à des mouvemens contraires et convulsifs.

S'il est lâche, qu'on le fusille; exterminons tous les lâches!

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE, amenant Rebec.

Avance donc, poule mouillée! Tu trembles?

LE DÉLÉGUÉ.

Qu'est-ce que vous voulez que je dise à un pareil âne? Vous m'obsédez!

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Puisque tu retombes dans l'apathie, je l'interrogerai, moi. (A REBEC.) Va chercher ton registre de police municipale.

REBEC.

Je l'ai sur moi; le voici.

LE PREMIER SECRÉTAIRE, cherchant.

La liste des habitans de cette ferme!

REBEC, montrant la feuille.

La voilà. J'étais en train de la dresser.

LE SECRÉTAIRE.

Corny, Jean-Baptiste, fermier du *Mystère*. Qu'est-ce que cela signifie? quel mystère?

CORNY, avançant.

C'est le nom de l'endroit, citoyen.

LE SECRÉTAIRE.

Qui le lui a donné?

CORNY, tranquille et souriant.

Oh dame! c'est vous autres!

LE SECRÉTAIRE.

Comment cela? Te moques-tu de nous?

CORNY.

Non, citoyen. L'endroit s'appelait *Le Saint-Mystère* à cause d'une chapelle qu'il y avait. On a donné l'ordre d'abattre la chapelle, et on a défendu de donner aux hameaux des noms de saints. On a obéi, nous autres, et v'la pourquoi l'endroit s'appelle le *Mystère* tout court.

LE SECRÉTAIRE, au délégué.

Explication captieuse! Ce nom désigne pour les brigands un lieu de refuge. (Il lit la liste dressée par Rebec.) Corny, fermier, sa femme, ses fils,... leurs épouses et enfans. — Ah! qu'est-ce que c'est que Marie-Jeanne, âgée de quarante-sept ans?

REBEC.

Fille de peine.

LE SECRÉTAIRE.

Et le père Jacques? Que signifient ces noms vagues et indéterminé?

REBEC.

Mon recensement n'était pas fini, citoyen. Le père Jacques est un vieux qui va en journée pour gagner sa vie.

LE SECRÉTAIRE.

Est-il né dans la commune?

REBEC.

Mais je suppose...

LE SECRÉTAIRE.

C'est-à-dire que tu n'en sais rien et ne t'en inquiètes pas? (A Corny.) Où est né le père Jacques?

CORNÉ.

Dame! comment le savoir? Il est plus vieux que moi, je n'y étais point. C'était sur les registres de la paroisse, mais les bons républicains de la ville sont venus et les ont brûlés. Faut plus nous demander d'actes de naissance, à nous autres!

LE DÉLÉGUÉ, au secrétaire.

Et comme les Vendéens ont brûlé, de leur côté, les actes civils, les recherches deviennent impossibles dans le pays. Tout échappe ici à la légalité.

LE SECRÉTAIRE, bas.

N'importe, j'ai des soupçons... (Il consulte le registre et ses notes. Haut, à Corny.) Et Françoise, que fait-elle ici?

CORNÉ.

Sauf votre respect, elle garde nos bêtes, celle-là.

LE SECRÉTAIRE.

D'où sort-elle?

CORNÉ.

Du pays d'Aunis. C'est une champie, une jeunesse.

LE SECRÉTAIRE, consultant la liste.

Dix-huit ans! Faites-la comparaître.

LE DÉLÉGUÉ, qui se tient toujours la tête et qui donne des signes d'impatience.

A quoi diable t'amuses-tu là? Vas-tu interroger tous ces pouilleux?

LE SECRÉTAIRE, bas.

La fille et la sœur du traître Sauvières sont réfugiées par ici, on me l'a dit. Leurs âges se rapportent à la déclaration du municipal. J'ai là leur signalement, tu dois les voir.

LE DÉLÉGUÉ.

Allons, dépêchons-nous!

LE SECRÉTAIRE, à Corny, qui l'a écouté.

Eh bien! la Française?

CORNÉ.

Oh dame! elle est aux champs, un peu loin. Faut le temps; j'ai envoyé...

LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE.

Amenez la Marie-Jeanne en attendant.

CORNÉ.

Celle-là mène nos chèvres de son côté.

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Et le père Jacques? il est aussi aux champs?

CORNÉ.

Dame! c'est l'heure de faire son ouvrage.

LE SECRÉTAIRE, au délégué, qui s'impâtient.

Une jeune fille et une vieille... Je jurerais que je les tiens! (A Corny, qui l'écoute toujours sans en avoir l'air.) Elle est fille, n'est-ce pas, la Marie-Jeanne?

CORNÉ.

Excusez, citoyen, elle est veuve.

LE SECRÉTAIRE, à Rebec, qui tressaille.

Est-ce vrai qu'elle est veuve?

REBEC, se remettant et payant d'audace.

Veuve d'un républicain mort au champ d'honneur, à ce que l'on m'a dit.

LE SECRÉTAIRE.

Mais Française n'est pas mariée!

CORNÉ.

Faites excuse, elle l'est.

LE SECRÉTAIRE, à Rebec.

Réponds, toi! J'imagine que tu n'oserais pas mentir au représentant de la nation? Allons, la vérité! Française est une brigande, nous le savons. Veux-tu que je la nomme? Tu pâlis, traître!

REBEC.

Citoyen, j'ignore...

CORNÉ.

Allons donc, citoyen municipal, faut pas vous confusionner comme ça pour rien! Vous savez bien que la Française est la promise à Cadio, et qu'elle va l'épouser au premier jour.

LE SECRÉTAIRE.

Qu'est-ce que c'est encore que celui-là?

CORNÉ, enjoué.

Cadio, c'est, sauf votre respect, le cornemuseu de notre endroit, c'est un homme de son rang, un champi comme elle, et un bon patriote, oui-da! C'est lui qu'a tué Mâcheballe d'un coup de fusil, rasibus le bois du Grand-Chêne!

LE DÉLÉGUÉ, au secrétaire.

Alors c'est un des nôtres, tu vois!

LE SECRÉTAIRE.

Ou un émigré déguisé. Tu crois à leurs histoires?

CORNY.

Je crois ben, moi, citoyen, que vous voulez vous gausser de nous. On n'a point de brigands chez nous, ni d'émigrés non plus. On ne connaît point ça. On est des bons citoyens, autant les uns comme les autres. Où donc qu'on trouverait les moyens de nourrir des étrangers, avec la misère qu'on a, bonnes gens?

LE SECRÉTAIRE, qui a pris des notes, au sous-officier qui revient par le hangar.

Eh bien? vous ne ramenez personne?

LE SOUS-OFFICIER.

Je n'ai pas rencontré une âme dans le rayon d'un quart de lieue.

LE SECRÉTAIRE, au délégué.

Ils nous trahissent tous. Partons!

LE DÉLÉGUÉ.

La voiture est-elle réparée?

CORNY.

Oh! elle vous mènera ben deux cents lieues, à c't'heure!

LE DÉLÉGUÉ.

Partons, partons!

LE PREMIER SECRÉTAIRE.

Montre donc un peu de vigueur en partant; ne leur laisse pas croire qu'ils t'ont joué!

LE DÉLÉGUÉ, à Rebec.

Tout ce que nous avons vu ici est louche, et tes registres sont mal tenus. Mon secrétaire, ici présent, repassera demain sous bonne escorte et changera vos garnisaires, qui font mal leur devoir. D'où vient qu'ils ne se sont pas présentés pour recevoir mes ordres?

REBEC.

Ils sont en tournée, citoyen commissaire.

LE DÉLÉGUÉ, au premier secrétaire.

Tu vérifieras demain à la municipalité tous les actes civils. (A Rebec.) J'ai pris note de tes réponses et des assertions du paysan, ton compère. Si vous avez menti, vous serez fusillés dans les vingt-quatre heures, et si les suspects ont disparu, entre autres la Françoise et la Marie-Jeanne, on conduira à Nantes, la chaîne au cou, tous ceux qui leur auront donné asile. Vous entendez tous!

CORNY, à ses fils et à ses valets, qui se sont rapprochés.

On entend ben, et on craint rien! pas vrai? (Ils sourient tous d'un air ingénu.)

LE DÉLÉGUÉ, appuyé sur un de ses secrétaires; il peut à peine marcher.

Je te donnerai des hommes sûrs. Il faut retrouver tous les bri-

gands! Il faut en finir avec eux! Il faut faire un exemple (Bas.) et frapper de terreur ces coquins de paysans, qui nous rient au nez!

LE SECRÉTAIRE.

A la bonne heure! Je te reconnais, je te retrouve!

LE DÉLÉGUÉ.

Oui, boire du sang, tu l'as dit, puisqu'on succombe quand on hésite!

LE SECRÉTAIRE, aux paysans, qui leur font escorte le chapeau à la main, avec un ton et une physionomie sinistres.

A demain, vous autres! (Ils remontent en voiture.)

HENRI, à Rebec, qui va près de lui.

Si elles sont ici, ne me le dis pas. Sauve-les à tout prix, et tout ce que je possède est à toi! (Il saute sur son cheval et suit la voiture qui s'éloigne.)

## SCÈNE VII.

REBEC, CORNY, CADIO. LA TESSONNIÈRE, LOUISE, ROXANE,

les paysans suivant des yeux la voiture, et retournant à leurs travaux quand elle a disparu.

REBEC, se parlant à lui-même, devant Corny.

Ah! bien oui! tout ce qu'il possède! Qu'est-ce qu'il a, le pauvre officier? Et quand il aurait des millions, à quoi ça me servirait-il, si on me fusille? Je n'ai pas d'enfans, moi, je n'ai que ma peau, et j'y tiens.

CORNY.

Ne dites toujours pas à ces dames que leur cousin est venu céans! ça les rendrait trop tranquilles, la vieille crierait ça sur les toits...

REBEC.

Oh! ne craignez rien! je n'ai garde; mais que le bon Dieu vous bénisse, vous! vous m'attirez de belles affaires avec vos histoires!

CORNY.

Point du tout! j'ai parlé vite et bien... J'avais pas le temps de penser.

REBEC.

Mais quelle sacrée idée avez-vous eu de fiancer mademoiselle Louise avec Cadio?

CORNY.

Je pouvais pas la marier avec un autre! Ici tout le monde a femme et enfans. J'ai bien pensé à vous, mais je ne sais point si vous êtes veuf ou garçon; alors Cadio, que j'avais vu tantôt, m'a passé par la tête...

LOUISE, venant par le hangar avec Cadio, Roxane les suit. A Rebec.

Qu'est-ce qu'il me dit, Cadio? Vous êtes en grand danger à cause de nous?

CORNY.

Tiens! il était donc là encore?



CADIO, montrant le hangar.

Oui, ils m'ont bousculé dans les fagots. Je me suis tenu coi; j'ai entendu tout.

CORNY, à Louise.

Alors vous savez qu'on viendra demain...

REBEC, agité.

Et que je suis perdu, moi! Trouvez, à vous tous, le moyen de me sauver, ou je monte à cheval, je rejoins le délégué, je vous dénonce, et j'obtiens ma grâce.

ROXANE.

C'est peut-être le mieux! Va, coquin, ça nous donnera le temps de fuir.

LA TESSONNIÈRE.

Fuir encore? avec ma goutte? J'aime mieux risquer le tout, je reste.

CORNY, à Rebec.

Eh ben! et nous autres? Si vous nous dénoncez, on mettra le feu chez nous, et on nous jettera dans la Loire?

LOUISE.

Mais si nous restons, vous êtes également perdus! Ah! mes pauvres amis, que faire?

CORNY.

Dame! y a un moyen de sauver tout le monde, et c'est le seul.

LOUISE.

Alors c'est le bon; dites-le vite.

CORNY.

Faut vous marier toutes les deux.

ROXANE.

Nous marier? Et avec qui, bon Dieu?

CORNY.

Avec qui que vous voudrez, pourvu que ça soit censé des patriotes. Vous savez ben qu'à Nantes et à Paris des grandes dames se sont sauvées comme ça de la prison et de la mort; c'était sur votre journal.

ROXANE.

Quelle horreur! Jamais je ne consentirai...

CORNY.

Attendez donc, attendez donc! Il s'agit de trouver deux hommes qui se prêtent à la frime pour vous sauver. On les trouvera ben! Sitôt le mariage bâclé, chacun ira de son côté. Vous serez censees parties avec vos maris; pourvu qu'on voie les actes à l'état civil, c'est tout ce qu'on veut, et alors, brigandes ou non, on vous laissera tranquilles. Tant qu'à nous, on ne nous fera point de mal.

LOUISE.

Est-ce une loi nouvelle, ces grâces accordées à la condition de pareils mariages?

REBEC.

Mais certainement! (A Corny, bas.) Je n'en sais, ma foi! rien, mais ça doit être.

CORNLY, haut.

Ça est! c'est imprimé!

ROXANE, à Louise.

Au fait, je le tiens d'une lettre de M<sup>me</sup> du Roseray. Quantité de femmes de qualité ont passé par là. C'est le salut.

LOUISE.

Ma tante!...

CORNLY.

Mais voyons, mais voyons, demoiselle! vous vous imaginez donc que c'est des vrais mariages? Ah ouiche! des mariages comme ça, devant le municipal? sans prêtre et sans église? Vous savez ben qu'à présent on s'en va la nuit dans les bois, nous autres, pour trouver le bon prêtre qui nous marie à la belle étoile du bon Dieu. Si on n'y allait point, on ne se croirait point mariés. Eh ben! vous, vous n'irez point et y aura rien de fait.

ROXANE.

Il a raison, mille fois raison! Ça ne durera pas six semaines, une loi pareille. Me voilà décidée, moi, je me marie.

REBEC.

Avec qui?

ROXANE.

Avec qui?... Avec toi, gredin!

REBEC.

Avec moi? Miséricorde!

ROXANE.

Je te promets une de mes fermes quand le roi sera sur le trône.

REBEC, à part.

Diantre! qui sait? (Haut.) Mais je veux conserver mes opinions! Je suis républicain de cœur et d'âme!

ROXANE.

Pardine! c'est ce qu'il faut! Fais-toi jacobin, hébertiste, porte le bonnet rouge! Tu es trop tiède, mon cher! Ma main et ma ferme, à condition que tu seras un démagogue...

LOUISE.

Ma tante! Tout cela n'est pas sérieux?

CORNLY.

Si fait, demoiselle, faut que ça soit sérieux... pour les bleus, s'entend! Voyons, Rebec, qu'est-ce qui prouve le mariage pour ces gens-là? La feuille du registre, pas vrai?

REBEC.

Et les témoins!

CORNLY.

Les témoins... on en trouvera ben pour dire oui aujourd'hui, et non une autre fois! Un supposé, vous faites les mariages ce soir;

demain vous montrez l'acte au délégué ou à son *vâlet*; vous le déchirez après demain, c'est pas plus malin que ça.

LOUISE, à Rebec.

Est-ce vrai, ce qu'il dit?

REBEC.

Mais... oui, c'est possible, c'est très possible! Vous pensez bien que, le danger passé, je quitte le pays, moi! Que mon successeur se débrouille!

ROXANE.

Et tu déchireras, mon cher, tu déchireras! Sans ça, pas de ferme!

REBEC.

Oh! soyez tranquille; je n'ai nulle envie d'être votre mari! (Bas.) C'est une ferme... en toute propriété?

ROXANE.

Tu veux un engagement signé?

REBEC.

Mais... ça se fait, *verba volant!*

ROXANE.

Tu l'auras. (À Louise.) Allons, ma nièce, fais comme moi. Choisis ton époux républicain.

CORNY.

Y a pas à choisir. J'ai choisi au hasard, mais j'ai mis la main tout de suite sur le bon.

LOUISE.

Qui donc?

CORNY.

Cadio!

LOUISE, interdite.

Lui?

CADIO.

Je n'avais pas osé vous le répéter, demoiselle; mais il a dit que nous étions fiancés.

LOUISE.

Et toi, Cadio, est-ce que tu te prêteras à une supercherie... qui après tout n'engage en rien la conscience? Voyons, tu réfléchis?

CADIO.

La conscience... vous êtes sûre? Je croirai ce que vous croirez.

LOUISE.

Eh bien!.. en mon âme et conscience, je crois, en bonne chrétienne, qu'un mariage où Dieu n'est pas pris à témoin n'est qu'une feuille de papier.

ROXANE.

Pas même! c'est une feuille de chou!

CADIO.

Alors... dans votre cœur, vous direz non?

LOUISE.

Et toi aussi certainement!

CORNY, poussant Cadio, qui rêve.

Allons, allons, Cadio! t'es républicain, on sait ça! tu as tué Mâcheballe; mauvaise note, quand les blancs reviendront sur l'eau!... Mais, en sauvant la demoiselle à c't'heure, tu te sauves pour plus tard...

CADIO.

La sauver, elle! voilà ce qui me décide. (A part.) Puisque Henri m'avait commandé de la sauver. (A Louise.) Alors vous le voulez?

LOUISE.

Mon pauvre Cadio, crois bien que, pour disputer ma vie à des misérables, je ne ferais pas un mensonge; mais il s'agit de préserver mes vieux parens et ces hôtes dévoués qui seraient massacrés avec nous. — Voyons, tu as entendu parler ces égorgeurs ivres de sang; doutes-tu encore de leur férocité?

CADIO.

Non! c'est des fous, des malades, des malheureux! La république va mourir!

ROXANE.

Eh bien donc! tu reviens à nous, Cadio! Aide-nous à tromper ces monstres, et dépêchons-nous. Rebec dit qu'il faut nous marier ce soir.

REBEC.

Oui, oui, et tout de suite! Je cours préparer les actes, Corny se charge de trouver les témoins.

CORNY.

J'y vas, ça ne sera pas long.

LA TESSONNIÈRE, à Roxane.

Eh bien! en voilà une plaisanterie! Si je n'avais la goutte, je danserais à votre noce, ma chère amie!

ROXANE.

Ne riez pas ou cachez-vous. Je vais m'habiller. (Elle s'en va.)

CADIO, à Louise.

Vous n'avez pas peur?...

LOUISE.

De quoi?

CADIO.

Alors... vous m'estimez? vous avez confiance en moi?

LOUISE.

N'en es-tu pas digne?

CADIO.

Si Henri était là, il dirait oui pour moi, lui! C'est lui qui m'a fait penser que j'étais un peu plus qu'un chien... Sans doute vous le pensez aussi, puisque vous me demandez un service d'ami?

LOUISE.

Oui, je te regarde comme un ami sérieux.

CADIO, mélancolique toujours.

Alors je suis content. Allez vous faire belle, — pour qu'on croie que vous m'épousez de bon cœur!

## DEUXIÈME TABLEAU DE LA CINQUIÈME PARTIE.

(Une heure s'est écoulée. La nuit est venue. — Les brumes de la Loire enveloppent l'horizon et rampent sur les prairies; au zénith, le ciel est parsemé d'étoiles brillantes. — La ferme est déserte et silencieuse, sauf la maison d'habitation, où brille la vive clarté du foyer à travers les vitres ternes et rougeâtres. — Les ombres vagues de quelques femmes passent et repassent vivement entre le vitrage et le foyer. Tout à coup les chiens aboient avec fureur.)

## SCÈNE PREMIÈRE.

LA MÈRE CORNY, avec une de ses brus, puis SAINT-GUeltas,  
RABOISSON, TIREFEUILLE.

LA MÈRE CORNY, sur le seuil, regardant.

Qu'est-ce qu'ils ont donc à tant japper? avec ça qu'on n'a point d'hommes à la maison!

UNE DES BRUS, venant aussi du dehors.

Je ne vois rien! c'est qu'ils entendent les noceux qui reviennent. Dépêchons-nous, ma mère. Il n'y a encore rien de prêt pour le souper.

LA MÈRE CORNY.

Pourvu que mon homme ait pensé à inviter les garnisaires! Il faut ça pour avoir leurs témoignages.

LA BRU.

Soyez tranquille, j'y ai été moi-même. (Elle rentre. Les chiens aboient toujours. — Saut-Gueltas et Raboisson, déguisés en paysans et suivis de Tirefeuille, se sont glissés dans la cour par le hangar.)

SAINT-GUeltas, à Tirefeuille.

Fais donc taire ces maudits chiens!

TIREFEUILLE.

Faut-il les étriper?

RABOISSON.

Non, nous sommes chez des amis. Jette-leur la viande. (Tirefeuille apaise les chiens.)

SAINT-GUeltas.

Est-ce bien ici?

RABOISSON.

Parfaitement. Si on nous a bien dirigés, c'est la ferme du Mystère. Tiens, la palissade ici: là-bas, la pierre druidique...

SAINT-GUeltas.

Oui, c'est bien ici qu'elles étaient quand Louise m'a écrit. Pourvu qu'elle y soit encore! J'avoue qu'il ne serait pas gai d'avoir mené à bien un si périlleux voyage pour ne trouver que la tante!

RABOISSON.

Pauvre vieille folle! nous ne pourrions cependant pas l'abandonner.

SAINT-GUELTAS.

Merci! tu en parles à ton aise! on voit bien qu'elle n'est pas amoureuse de toi.

RABOISSON.

Tirefeuille, qui nous a servi d'éclaireur, est sûr d'avoir reconnu Louise tantôt sous les habits d'une chevrière. Il faudrait, avant de nous montrer, savoir au juste où elle est. (A Tirefeuille à demi-voix.) Avance, et va écouter auprès de ces fenêtres. Justement on les ouvre! Glisse-toi contre le mur.

TIREFEUILLE.

Tiens! Il faut croire qu'on fait des crêpes là dedans. Quelle flambée! et la bonne odeur de graisse, Jésus-Dieu!

RABOISSON, à Saint-Gueeltas.

Mon cher marquis, un dernier mot avant d'agir. Je ne te laisserai pas éluder la question.

SAINT-GUELTAS, brusque et agité, regardant partout.

Voyons, finissons-en! tes scrupules sont absurdes.

RABOISSON.

Ils sont obstinés. Tu ne songes qu'à emmener Louise, et d'après toutes les dispositions que tu as prises, il est clair que tu veux l'emmener seule.

SAINT-GUELTAS.

Il m'est aussi impossible d'emmener trois personnes, car le vieux imbécile La Tessonnière en est également, que de prendre la lune avec les dents. Louise est ma fiancée, elle s'est promise à moi...

RABOISSON.

A la condition que tu sauverais son père.

SAINT-GUELTAS.

J'avais fait pour lui le sacrifice de ma vie. On m'a emporté mourant, et il me semble qu'après trois mois de souffrance et de maladie, j'ai bien payé ma dette. (A Tirefeuille, qui revient.) Eh bien?

TIREFEUILLE.

J'ai écouté et regardé, elles ne sont pas là.

SAINT-GUELTAS.

Diable!

TIREFEUILLE.

Il y a une noce dans la famille, elles doivent en être. Vous ne pouvez pas manquer de les voir rentrer d'un moment à l'autre.

SAINT-GUELTAS.

C'est juste, attendons. Monte la garde. (Tirefeuille s'éloigne. — A Raboisson.) Pour conclure, je ne t'empêche en aucune façon de prendre deux de mes chevaux pour emmener la tante et le vieillard. C'est, à tes risques et périls, mon cher; mais tu ferais mieux de les avertir que nous reviendrons plus tard exprès pour eux. Moi, j'emène Louise, je l'ai résolu, je le veux, je l'aime!

RABOISSON.

Et tu l'épouses ?

SAINT-GUELTAS.

Ah ! c'est là ce que tu veux me faire jurer ?

RABOISSON.

Oui. J'étais l'ami et l'obligé de son père. Eh ! mon Dieu, je ne suis pas plus scrupuleux qu'un autre, tu le sais bien ; mais Louise m'intéresse. Ce n'est pas une femme ordinaire. Elle se tuera, si tu la trompes.

SAINT-GUELTAS.

Ou elle me tuera, je le sais. C'est pour cela que j'en suis fou, et que, si je ne peux pas la vaincre autrement, je l'épouserai. Es-tu satisfait ?

RABOISSON.

Pas trop. Il y a trop de conditionnel dans la rédaction de ton contrat.

SAINT-GUELTAS.

Ah ! sacredieu, voyons ! es-tu un dévot ou un père de famille pour me chicaner de la sorte ? Non, tu es un vieux garçon comme moi, et tu sais de reste qu'on ne doit que de l'amour aux femmes, qui ne demandent que de l'amour. Dieu leur a donné comme à nous de la volonté pour résister, et des griffes, faute d'autres armes, pour se défendre. Qu'elles se défendent, si bon leur semble, mordieu ! nous jouons notre rôle en les poursuivant. Elles peuvent toujours fuir, celle-ci m'appelle...

RABOISSON.

Parce qu'elle ignore la mort de son père. Elle te demande de les réunir.

SAINT-GUELTAS.

Ah ! bah ! elle m'aime ! elle me suivra pour moi !

TIREFEUILLE, *approchant.*

On vient !

RABOISSON, *à Saint-Gueltas.*

Je m'éloigne, je ne sais pas faire le paysan. Tu me trouveras au rendez-vous. (Il quitte la cour et se dirige vers le bois le plus proche.)

SAINT-GUELTAS, *à Tirefeuille.*

Fais mener près d'ici la barque que j'ai louée.

TIREFEUILLE.

J'y vas ; mais cachez-vous, mon maître ! voilà la fermière.

SAINT-GUELTAS.

Tant mieux. Je vais me faire inviter à la noce ! Va-t'en, cache ta mauvaise figure. (Tirefeuille s'en va par le hangar.)

## SCÈNE II.

SAINT-GUeltas, LA MÈRE CORNY, avec une de ses brus, puis CORNY, CADIO, REBEC, TIREFEUILLE, LOUISE, ROXANE, UN CAPORAL DE GARNISAIRES, MILITAIRES ET INVITÉS.

LA MÈRE CORNY.

Par là, Catherine : il doit y avoir encore deux chaises et la petite table. Attends, je vas t'aider.

SAINT-GUeltas.

C'est trop lourd, madame Corny, c'est à moi de porter ça. A la maison, pas vrai?

LA MÈRE CORNY.

En vous remerciant; mais qui donc que vous êtes? Je ne vous reconnais point.

SAINT-GUeltas.

Un ami.

LA MÈRE CORNY, méfiante.

Un ami?

SAINT-GUeltas, lui donnant une bourse.

Voilà la preuve.

LA MÈRE CORNY, émue.

Ah! bonne sainte Vierge, tant que ça? Mais si c'est pour le dommage de quelqu'un, je n'en veux point.

SAINT-GUeltas.

Non, je suis un brigand, un chef. Je me cache. Je ne demande qu'à me reposer une heure chez vous, et je pars.

LA MÈRE CORNY.

Dame, c'est qu'on va avoir du monde, et on a invité les garnisaires. Vous irez dans la grange, on vous portera à souper. Tenez! voilà la noce qui arrive. Écoutez le biniou! Deux belles mariées, oui-da!

SAINT-GUeltas.

Deux?

LA MÈRE CORNY.

Une jeune et une sur le retour, mais encore de bonne mine.

(Roxane entre en toilette de mariée avec la fleur d'oranger à sa cornette; elle donne le bras à Rebec.)

SAINT-GUeltas.

Ça?

LA MÈRE CORNY.

Eh! oui, c'est la Marie-Jeanne, notre servante.

SAINT-GUeltas, à part.

Roxane! Je crois rêver. (Haut.) Mais l'autre...



LA MÈRE CORNY.

Tenez! notre vachère Françoise avec le ménétrier Cadio. (Elle va au-devant de Louise et Cadio, qui sont entrés avec une partie des invités.)

SAINT-GUeltas, à part.

Louise! Cadio! je deviens fou! Ah! La Tessonnière, je le ferai parler! (Il se glisse parmi les invités. — Toute la noce est entrée dans la cour et entoure les deux couples. Un des garçons du village tient la cornemuse de Cadio et crie : Une danse, une danse, avant d'entrer au logis! — Les quatre garnisaires avec leur caporal crient : Vivent les mariés! Une danse, une danse, tout de suite.)

ROXANE.

Oui, oui, la ronde de Bretagne! C'est très joli! Je veux danser, moi, ouvrir le bal. (A Louise.) Sois donc gaie! C'est charmant, le bal champêtre. Puisque nous voilà sauvées de la guillotine!...

CORNÉ.

Minute, minute! j'allume le fanal! (Il allume une grosse lanterne de corne qu'il accroche à un pieu.) Joseph! viens par là, sur le tonneau, mon gars, et joue de ton mieux. (Bas.) Fais du train, c'est tout ce qu'il faut.

CADIO, au garçon qui commence à faire brailler le biniou.

Non, Joseph! rends-moi ça. Tu gâtes la voix à mon biniou. C'est moi qui ferai danser, comme les autres fois!

CORNÉ, riant.

Ah! par exemple! un nouveau marié, c'est pas l'usage, ça! (A Louise.) Faut observer tous les usages!

LOUISE, un peu gênée.

Comment, Cadio, vous n'allez pas me faire danser?

CADIO.

Si fait, en vous jouant la danse. Je n'ai dansé de ma vie et ne veux point vous faire rire de moi.

LE CAPORAL DES GARNISAIRES.

Alors c'est moi que j'aurai l'avantage d'inviter la belle Françoise, nonobstant l'autorisation préalable du mari.

CADIO.

Oui, oui, allez!

CORNÉ, à Louise qui hésite.

Craignez rien, c'est nos amis et nos répondans! (Louise donne la main au caporal, Roxane et Rebec font vis-à-vis, tous les autres forment la chaîne avec eux et dansent en rond sur le rythme cadencé et monotone de la Bretagne. Chacun a le droit de couper la chaîne et de s'y placer où il veut.)

SAINT-GUeltas, qui a parlé bas avec La Tessonnière, à part.

Mariée, elle! Ah! j'arrive à temps! (A Tirefeuille, qui vient par le haut.) Eh bien! qu'y a-t-il?

TIREFEUILLE.

La barque vous attend. Dépêchez-vous, le brouillard remonte.

SAINT-GUeltas.

Bien,... va,... Non, écoute! Tu vois ce joueur de biniou?

TIREFEUILLE.

Je le connais. Il se vante dans le pays d'avoir tué Mâcheballe.

SAINT-GUELTAS.

Ah! alors... tu l'empêcheras de nous suivre.

TIREFEUILLE.

Faut-il vous en débarrasser?

SAINT-GUELTAS.

Si c'est nécessaire, s'il menace de nous perdre, oui! Autrement...  
Après ça, un coquin de moins...

TIREFEUILLE.

Ça suffit! (Ils se séparent.)

LA TESSONNIÈRE, bas à Saint-Gueltas en le voyant se diriger vers Louise.

N'oubliez pas qu'elle ne sait rien de la mort de son père!... et méfiez-vous de ces bleus qui sont là! Votre figure est si connue!

SAINT-GUELTAS.

Allons donc! ma vie se passe à me moquer d'eux. (Il va couper la ronde et sépare le caporal de Louise, dont il prend la main. Personne n'y fait attention, pas même Louise, qui le prend pour un paysan invité. La danse continue. Tout à coup Cadio s'interrompt, repasse la cornemuse à Joseph et descend du tonneau.)

REBEC, inquiet.

Eh bien! qu'est-ce qu'il y a?

CADIO.

Rien, rien, dansez toujours! (A part, isolé et regardant Louise.) Saint-Gueltas! C'est lui, j'en suis sûr. Ah! voilà le réveil! Déjà! J'étais heureux, moi, de pouvoir la préserver. La voir gaie et tranquille un moment! si belle, si gracieuse à la danse,... et ma mulette allait si bien!... J'étais comme dans un songe! j'oubliais tout!... et voilà le démon!

CORNÛ, interrompant la danse.

Allons, allons, les amis! Le festin vous attend! Ça n'est pas du fameux; vous savez la grand' misère! Y a des galettes, et des crêpes, et du cidre. Et puis encore du cidre, des crêpes et des galettes. (Bas au caporal.) Avec quatre ou cinq bouteilles de vin de Saintonge pour les amis qu'on a sous les drapeaux.

LES MILITAIRES ET LES INVITÉS.

Vive le père Corny!

ROXANE.

Oui, oui! Allons manger des crêpes! (Bas à Rebec.) Allons, mauvais drôle, donne-moi le bras!

REBEC.

Oui, aimable épouse; mais essayez donc votre rouge: ça va se voir aux lumières, et ça donnera des soupçons... (Ils entrent tous dans la maison.)

## SCÈNE III.

LOUISE, SAINT-GUeltas, CADIO, qui se glisse derrière une charrette pour les observer.

LOUISE, que Saint-Gueltas retient.

Vous dites... de la part de mon père? Parlez, parlez! nous sommes seuls.

SAINT-GUeltas, soulevant son chapeau.

Louise, c'est moi! votre père vous attend.

LOUISE, étouffée par la joie.

Ah! merci, merci! Il est vivant! mon Dieu, merci! (Elle fond en larmes.)

SAINT-GUeltas, la faisant asseoir. Il est à ses genoux.

J'ai tenu ma parole, je suis tombé mourant à ses côtés. Lui... je ne dois pas vous cacher qu'il avait été blessé aussi.

LOUISE.

Ah! j'en étais sûre, qu'il ne pouvait pas m'écrire! Et vous?...

SAINT-GUeltas.

Je suis à peine guéri, mais j'aurai la force de vous emmener et de vous protéger. Hâtons-nous, Louise.

LOUISE.

Oui, oui! mais... Hélas! non, pas avant demain soir! Le salut des braves gens qui nous ont donné asile exige que je sois représentée à un de ces misérables qui viennent nous relancer jusqu'ici.

SAINT-GUeltas.

Vous voulez attendre jusqu'à demain? Y songez-vous, croyez-vous que je le souffrirai?

LOUISE.

Puisqu'il le faut pour empêcher...

SAINT-GUeltas.

Pour empêcher M. Cadio d'être inquiété, n'est-ce pas? Ah! Louise, quelle insigne folie que ce mariage!

LOUISE.

On m'a dit...

SAINT-GUeltas.

On vous a trompée. Il ne vous préserverait pas de la persécution et de la mort.

LOUISE.

Eh bien! je dois braver cela plutôt que de perdre ces généreux paysans...

SAINT-GUeltas.

Vous croyez que je vous laisserai au pouvoir d'un Cadio, d'un idiot, d'un fou!

LOUISE.

Il n'est rien de tout cela.

SAINT-GUeltas, irrité et impétueux.

Alors c'est vous qui êtes insensée de croire qu'un homme quelconque ne se prévaudrait pas en pareille circonstance...

LOUISE.

Taisez-vous ! Cette pensée calomnie son dévouement, et elle m'outrage !

CADIO, à part, répétant tout bas.

Outrage !...

SAINT-GUeltas.

Ah ! pardonne-moi, Louise, ma Louise adorée !.. Mais est-il possible que je ne sois pas révolté jusqu'à la fureur en songeant qu'un autre, fût-ce un misérable imbécile, vient de te donner son nom et de recevoir ta main dans la sienne ! C'est un simulacre, je le sais, un engagement nul, arraché par la contrainte qu'exercent nos tyrans ; mais il me tarde de laver cette souillure avec mes baisers sur ta main chérie ! Viens, viens ! je ne veux pas que cette brute te voie une heure, une minute de plus !

LOUISE.

Impossible avant demain !

SAINT-GUeltas.

Eh bien ! vous me forcez à vous dire... Louise ! votre père n'est pas guéri,... son état est grave,... on n'est pas certain de le sauver. Le temps presse, il réclame vos soins !

LOUISE, qui s'est levée.

Assez, assez ! partons ; mais il faut appeler...

SAINT-GUeltas.

Les autres, oui ! Raboisson est ici, il s'en charge ; venez, j'ai là une barque, nous les rejoindrons à un endroit convenu.

LOUISE.

Mais... les paysans !.. Mon Dieu, que va-t-on leur faire ? Avertissons-les.

SAINT-GUeltas.

Mademoiselle de Sauvnières, les momens sont précieux. Si nous ne retrouvons pas votre père vivant, quels reproches n'auriez-vous pas à vous faire, vous ?

LOUISE.

Mon pauvre père ! ah ! lui avant tout ; emmenez-moi, courons !

SAINT-GUeltas.

Venez ! (Ils vont pour sortir par le hangar.)

CADIO, qui s'est mis devant, les arrête.

Non, il vous trompe, il ment ! votre père...

LOUISE.

Est mort ?

CADIO.

Non, émigré ! Il n'est pas où il vous dit.

SAINT-GUeltas, mettant la main à sa ceinture.

Comment le saurais-tu, imbécile! (A Louise, bas.) Vous voyez bien, il est jaloux! il va parler en maître. Remettez-le donc à sa place, ou je serai forcé...

LOUISE, lui retenant le bras.

Non, non! Adieu, Cadio. J'emporte ton anneau d'argent, gage de ton dévouement et de ta soumission. (Montrant Saint-Gueltas.) Voici l'époux que j'avais choisi. Tu viendras nous voir quand nous serons mariés. Tiens, mon ami, voilà pour payer le voyage. (Elle lui donne une bourse et disparaît avec Saint-Gueltas, qui, en passant, fait une sigle à Tirefeuille, caché dans les débris du hangar.)

CADIO, stupéfait.

De l'argent! de l'argent à Cadio pour payer son silence! celui qu'on estimait, que l'on prétendait traiter en ami! (Il jette la bourse vers le hangar. Tirefeuille rampe et s'en saisit.) Ah! voilà leur cœur, à ces femmes-là! voilà leur amitié, leur reconnaissance! Je comprends à présent ce que j'ai entendu là ce matin! Ces trois fous, ces trois fantômes qui voulaient boire du sang, c'est des hommes qu'on a humiliés et qui se vengent!... Mais qu'est-ce que je peux faire, moi?... Je dois pourtant sauver la cousine d'Henri, car il l'enlève, ce démon! (Le brouillard s'est dissipé, il voit Saint-Gueltas et Louise, dans la barque, quitter la rive.) Ils remontent le courant! j'irai plus vite qu'eux! Je crierai à Louise que son père est mort. Il le faut. (Il va vers la barrière.)

TIREFEUILLE, qui le guette, lui plonge son couteau dans le flanc et disparaît en disant :

Il a son affaire! (Cadio est tombé sur le coup.)

CADIO, égaré, se soulevait.

Eh bien! qu'est-ce que c'est donc? Pourquoi ce coup de poing? Tant pis! Allons! Comment? me voilà sans force? Il m'a fait grand mal, ce lâche! (Regardant sa main qu'il a portée à son côté.) Du sang? est-ce du sang? Ah! l'assassin! qu'est-ce qu'il m'a fait? N'importe, j'irai. Louise!... (Il retombe sur la paille et reste évanoui.)

#### SCÈNE IV.

CORNY et REBEC sortent de la maison et passent près de Cadio sans le voir.

CORNY.

C'est drôle tout de même que les deux jeunes mariés ne se montrent point! Faudrait pourtant qu'on les voie!

REBEC.

Moi, je vois ce que c'est. M<sup>lle</sup> Louise a grand'honte de ce mariage, elle n'est point comme sa tante, qui en rit parce qu'au bout du compte épouser un fonctionnaire... ce n'est pas tant déroger!..

CORNLY.

Oui, la demoiselle rougit du cornemuseux. Elle aura ouï dire au pays que c'est tous des sorciers et des meneux de loups. Dame! y a ben du vrai là dedans, et Cadio a une parole, une manière, une figure, qui ne sont pas comme celles des autres chrétiens. Pourvu qu'il l'ait pas charmée avec quelque sortilège! ça s'est vu!

REBEC.

Allons donc, Corny, vous dites des bêtises! Il ne faut plus croire à ces superstitions-là. Moi, je pense que la demoiselle se cache et qu'elle a dit à Cadio de s'en aller. Allons! on en fera des plaisanteries; ça ne nous regarde pas.

CORNLY.

Eh! eh! des plaisanteries sur les nuits de noces, c'est ce qu'il faut, mordi! Je vas en faire aussi!

REBEC.

Oh! mais non! La vieille pourrait se fâcher et se trahir! Croyez-moi, poussez tout votre monde à boire et à danser, ça fera oublier les absents.

CORNLY.

J'vas flanquer de l'eau-de-vie dans le cidre. Allons, venez-vous?  
(Il rentre.)

## SCÈNE V.

REBEC, puis HENRI et CADIO.

REBEC.

C'est drôle tout de même, ces mariages-là! On ne sait pas ce qui peut arriver. S'ils étaient bons par hasard? Et si ces dames rentraient dans leurs biens... Qu'est-ce qui rôde donc par là? Miséricorde! M. Henri! Vient-il pour les faire sauver? Oh! pas de ça! Et la visite de demain! Il faut l'éloigner d'ici, sans qu'il les voie!  
(Bas, allant à lui.) C'est moi, ne craignez rien.

HENRI.

C'est justement toi que je cherche.

REBEC.

Et comment diable avez-vous fait pour lâcher votre consigne?

HENRI.

J'ai risqué ma tête, voilà tout; j'ai laissé le délégué sous bonne garde à Donges, où il passe la nuit. Je suis venu seul à bride abattue. J'ai caché mon cheval derrière le moulin. Me voilà. Parle vite. Louise est ici?

REBEC.

Mais... non! je ne vous ai pas dit ça!

HENRI.

Tu me l'as fait entendre par signes tantôt; tu me montrais ces bois...

REBEC.

Où, le côté par où elles se sont sauvées.

HENRI.

Ainsi cette Française, cette Marie-Jeanne, qui ont attiré les soupçons, ce n'est pas Louise et sa tante?

REBEC.

Si fait! c'est à moi qu'elles doivent leur salut. Je les ai protégées ici pendant tout l'hiver; mais ce soir elles ont été prudemment se réfugier ailleurs.

HENRI.

Où ça? dis-le donc vite!

REBEC.

Vite, vite!.. permettez, monsieur Henri. Ce que vous voulez faire est une trahison envers la république!

HENRI.

Ah! tu as des scrupules à présent?

REBEC.

J'en ai... j'en ai pour vous! Vous n'en avez donc plus?

HENRI.

Quant à cela, non! Ce n'est plus la guerre, c'est-à-dire le besoin de se défendre; c'est la persécution, c'est-à-dire le besoin de se venger. Malheureusement je n'ai ni temps, ni fortune, ni liberté d'agir pour assurer la fuite de ces deux femmes; mais je peux faire qu'elles soient averties de quitter la France et mettre à leur disposition le peu que j'ai. Tu vas me dire où elles sont, et j'y cours.

REBEC.

Vous auriez grand tort d'attirer l'attention sur elles. Elles ont plus d'argent que vous. Saint-Gueltas leur en a fait tenir, et c'est en Angleterre qu'elles se proposent d'aller.

HENRI.

Est-ce bien vrai ce que tu dis là?

REBEC.

Je vous jure! Voulez-vous que, pour plus de sécurité, j'envoie un exprès après elles, pour leur dire de filer vite?

HENRI.

Vas-y toi-même!

REBEC.

Oh moi! un municipal, pas possible! mais le fermier ira.

HENRI.

Vite alors! Tiens! voilà pour payer son déplacement.

REBEC.

Inutile, gardez ça. Il ira par dévouement à ces dames, et il ira plus vite que vous qui ne connaissez pas les chemins. Allez-vous-en, les garnisaires sont par là. Je tremble qu'ils ne vous voient!

HENRI.

Adieu donc! tu réponds...

REBEC, avec une dignité burlesque.

Je réponds de tout. Retournez à votre poste, citoyen lieutenant! (Henri s'éloigne.) Et nous... retournons à ma noce! (Il rentre.)

HENRI, revenant sur ses pas.

Il me trompe... Je ne sais pas pourquoi il me semble... Ce n'est pas un méchant homme, il ne les livrerait pas; mais il craint la mort, et dans ces temps de fureur quiconque tient à la vie est capable de tout! Le temps marche, chaque instant me perd, et je ne sais que faire pour que mon danger serve à ces pauvres femmes! Tiens! un homme endormi... ou ivre! Cadio! Tout est sauvé. (Il se secoue et l'appelle à voix basse.) Cadio! Cadio, mon ami!

CADIO.

Ah! vous me faites mal, vous!

HENRI.

Es-tu malade?

CADIO.

Oui, bien malade!

HENRI.

Et pourquoi es-tu là, seul, couché par terre? La misère, la faim peut-être? Il n'y a donc plus de pitié en ce monde? (Il l'aide à se relever.) Pauvre garçon, remets-toi, voyons! Tiens, bois un peu. (Il lui fait boire quelques gouttes d'eau-de-vie dans une petite bouteille plate qu'il porte sur lui en cas de blessure ou d'épuisement.) Ça va-t-il mieux?

CADIO, qu'il a assis sur un timon de charrette.

Oui, qu'est-ce que vous voulez? Ah! c'est vous?

HENRI.

Moi, celui qui te doit la vie. Je cherche Louise, et... m'entends-tu?

CADIO.

Oui, Louise, partie.

HENRI.

Tant mieux alors! Merci, Cadio.

CADIO.

Oh! non, pas tant mieux! partie avec lui!

HENRI.

Qui, lui?

CADIO.

Saint-Gueltas! Allons, courez; moi, je ne peux pas!



HENRI, douloureusement.

Et moi, je ne dois pas!

CADIO.

Vous y renoncez?

HENRI.

Il y a longtemps que j'ai renoncé à être heureux, Cadio! Il n'est plus question de ça en France! Je ne voulais pas que mes parentes fussent traînées à la boucherie nantaise au milieu des insultes. — Saint-Gueltas est mon ennemi, mon ennemi politique et personnel; mais Louise n'a plus que lui pour la protéger, je ne les poursuivrai pas!

CADIO, ranimé, se levant.

Oh! vous n'aimez donc pas?... vous n'êtes donc pas jaloux?

HENRI.

Je n'ai pas le droit de l'être. Louise ne m'a jamais aimé.

CADIO.

Qu'est-ce que ça fait, ça? Elle est aveugle, elle est trompée, et elle veut l'être, parce qu'elle est injuste, parce qu'elle est folle, parce qu'elle est lâche!

HENRI, étouffé.

Qu'est-ce que tu as donc contre elle, Cadio?

CADIO.

Moi? rien! Je déteste les royalistes, voilà tout... et je veux... je veux m'engager à présent! J'ai l'âge! Je me suis toujours caché... je ne veux plus avoir peur! Emmenez-moi!

HENRI.

Certes de tout mon cœur. Il y a longtemps que je le voulais et que je me tourmentais de ce que tu étais devenu. Bois encore, et viens, car je suis pressé!

CADIO.

Oui, soldat! je serai soldat! Je tuerai Saint-Gueltas! — Bonté de Dieu! je ne peux pas marcher! Allons, laissez-moi mourir là. Je suis blessé, voyez!

HENRI.

Blessé? par qui?

CADIO.

Je ne sais pas, un assassin! peut-être lui, parce que je voulais courir après elle.

HENRI.

Ce n'est peut-être rien, essaie; donne-moi le bras, mon cheval est bon, il nous portera tous les deux.

CADIO.

Où est-il?

HENRI.

Là, au moulin; c'est tout près.

CADIO.

Allons! (Il retombe.) Pas possible. Adieu!

HENRI.

Non! je te porterai.

CADIO.

Vous? me porter?

HENRI.

La belle affaire!

CADIO.

Ah! tenez, c'est vous que j'aime! tout le reste,... il n'y a que vous... Je marcherai!

HENRI.

Eh oui, tu marcheras! Tu apprendras à marcher à moitié mort. Je te l'ai déjà dit au Grand-Chêne : sers ton pays, et tu deviendras vite un homme.

CADIO.

C'est vrai, je me souviens! Eh bien! allons, je serai un homme!

HENRI.

Attends! voilà sous mes pieds quelque chose... Ne tombe pas!

CADIO, touchant avec son pied.

Je sais ce que c'est! Mon biniou!

HENRI.

Ah! tu y tiens? (Il veut le ramasser.)

CADIO.

Non, laissez-le. C'est fini, ça! Un sabre, c'est un sabre que je veux! (Ils s'en vont. On continue à chanter et à danser dans la maison.)

## TROISIÈME TABLEAU DE LA CINQUIÈME PARTIE.

## LA MÊME NUIT, SUR LA LOIRE.

(Un ilot couvert d'une épaisse oseraie. — Saint-Gueltas et Louise abordent, et descendent d'une barque que conduit un paysan batelier.)

## SCÈNE PREMIÈRE.

## SAINT-GUeltas, LOUISE, UN BATELIER.

SAINT-GUeltas, au batelier.

Va plus loin remiser ton bachot, cache-le bien et attends-nous.  
(Le batelier obéit.)

LOUISE, sur la grève.

Mon Dieu, pourquoi nous arrêter déjà?

SAINT-GUeltas.

Je n'ai pas voulu vous effrayer, mais nous étions suivis.

LOUISE.

Vous en êtes sûr? Je n'ai rien vu! C'est peut-être nos compagnons!...

SAINT-GUeltas.

Impossible! Raboisson doit conduire à cheval votre tante et M. de La Tessonnière un peu plus loin. Venez, venez! Ne restons pas sur la rive. La nuit est claire. Par là, les buissons nous cachent, si l'on s'obstine à nous suivre; mais j'espère qu'on nous a perdus de vue (Ils ont gagné le milieu de l'ilot.) Tenez, voici une hutte de roseaux où j'ai déjà échappé une fois aux recherches. Vous pouvez vous étendre sur le sable sec et vous reposer, bien roulée dans mon manteau. Entrez, il fait froid.

LOUISE.

Non, je ne le sens pas. Je suis aguerrie. J'ai passé plus d'une nuit d'hiver dans les genêts pour déjouer les perquisitions. Je resterai ici, assise. Personne ne peut me voir.

SAINT-GUeltas.

Louise, vous vous méfiez de moi avec une obstination...

LOUISE.

Non! Dans la position où je suis, inquiète et désolée, puis-je penser que vous ne respecteriez pas mon malheur et mon isolement?... Mais verrez-vous d'ici passer cette barque qui vous inquiète?

SAINT-GUeltas.

Elle ne peut approcher sans que je l'entende; j'ai l'oreille exercée, et d'ailleurs la nuit est si calme et si belle! Cet endroit est charmant, et le murmure de ce grand fleuve semé d'étoiles est si doux! — Ah! sans l'inquiétude qui vous oppresse, vous sentiriez votre âme se dilater ici, n'est-ce pas?

LOUISE.

Je ne sens rien, je ne vois rien. Je ne pense qu'à celui qui m'attend. Parlez-moi de lui, de lui seul. Il est donc bien mal?

SAINT-GUeltas.

J'ai exagéré. Pardonnez-le-moi, chère enfant. Je devais vous arracher à ce refuge périlleux, à ces protecteurs imbéciles...

LOUISE.

Ah! cruel, vous jouez avec ma douleur! Est-ce vrai maintenant ce que vous dites? Mon père...

SAINT-GUeltas.

Il vivra, rassurez-vous; mais dites-moi, Louise, ce mariage absurde contracté hier soir...

LOUISE.

Il vous tourmente plus que de raison. Il n'existe pas. Quand même la loi impie qui prétend le rendre sérieux sans consécration religieuse ne serait pas déchirée au premier jour de raison et de foi qui luira sur la France, il n'aurait aucune valeur.

SAINT-GUELTAS.

Comment s'est-il fait? sous quels noms?

LOUISE.

Ma tante et moi, nous avons été mariées sous des noms d'emprunt.

SAINT-GUELTAS.

Vous en êtes sûre?

LOUISE.

Très sûre, j'ai bien écouté ce qu'on a lu.

SAINT-GUELTAS.

Avez-vous lu ce qu'on a écrit?

LOUISE.

Non, mais l'acte sera détruit. Celui qui l'a rédigé a tout intérêt à n'en pas laisser de traces. D'ailleurs vous m'avez promis de faire arrêter le secrétaire du délégué, qui doit aller demain à la municipalité pour vérifier le registre et renouveler la persécution. Jurez-moi qu'il en sera empêché et que mes pauvres amis de la ferme ne seront pas victimes de ma fuite précipitée.

SAINT-GUELTAS.

Je vous le jure! On vous apportera, si vous le voulez, les deux oreilles de M. le secrétaire.

LOUISE.

Ne pouvez-vous me promettre de préserver mes bons paysans sans me remettre sous les yeux les horribles représailles...

SAINT-GUELTAS.

Il faut vous habituer à ces images-là, Louise. Vous n'avez rien vu dans la guerre de Vendée, celle que nous commençons sera autrement terrible. On a exaspéré le sentiment populaire, on a mis en vigueur l'affreux décret de la convention. On a brûlé les chaumières, égorgé les femmes et les enfans des insurgés absens; on a dévasté leurs champs, détruit leurs bestiaux. Il faudra payer cher ces atrocités!

LOUISE.

Est-ce une raison pour en commettre de pareilles?

SAINT-GUELTAS.

Oui, c'est une raison pour le paysan, et nul pouvoir humain ne le retiendra désormais. Le Breton, notre nouvel allié, est vindicatif, et le dictateur de Nantes semble avoir pris à tâche d'exaspérer ses passions. Si je vous parlais d'oreilles, c'est que les patriotes nantais portent les nôtres en guise de cocarde à leurs chapeaux: ne soyez donc pas surprise si vous voyez les leurs en chapelet à la ceinture de nos chouans farouches!

LOUISE.

Ah! que je ne voie pas ces horreurs! que je ne voie plus couler le sang, que je n'entende plus le râle de l'agonie! J'en serais devenue folle! A présent que j'ai vécu dans la solitude des champs et

des bois, je n'aspire plus qu'à me tenir cachée dans un coin avec mon pauvre père, dussé-je mendier pour le nourrir !

SAINT-GUELTAS.

Vous vivrez heureuse et en sûreté dans ma maison ; séparé de ces chefs ineptes qui ont perdu la Vendée, je me fais fort de tenir dans mon Marais jusqu'au rétablissement de la monarchie. Les princes eux-mêmes peuvent venir y chercher un refuge et de là diriger une guerre qui embrasera la France d'un bout à l'autre. Alors, Louise, une grande existence vous est réservée, si par crainte et découragement vous ne séparez pas votre avenir du mien.

LOUISE.

Je suis insensible à l'ambition. Si mon père consent à rester avec vous, c'est la reconnaissance seule qui m'y retiendra.

SAINT-GUELTAS.

Mais vous ne comptez pas rester indifférente aux grandes choses que je suis peut-être destiné à accomplir ?

LOUISE.

Je crois que vous ferez encore des prodiges d'audace, de persévérance et d'habileté, mais je ne crois plus au succès. Hélas ! vous périrez victime de votre zèle !... S'il en doit être ainsi, pourquoi risquer dans une lutte sanglante le dernier espoir qui nous reste ?

SAINT-GUELTAS.

Quel est donc cet espoir, si nous abandonnons la partie ?

LOUISE.

Celui de voir la révolution se dévorer elle-même et faire place au besoin que la France éprouve de revenir à la civilisation.

SAINT-GUELTAS.

La solitude vous a créé d'étranges utopies, ma chère Louise. La civilisation que la France d'aujourd'hui appelle et désire, c'est la négation du passé, que nous voulons rétablir. Elle veut l'égalité, qui, selon nous, est la barbarie. Croyez-vous possible que le bourgeois, dévoré d'ambition, renonce à un état de choses qui lui ouvre toutes les carrières, et qu'il consente à rétablir nos privilèges, qui l'excluaient du concours ? Non, jamais plus le plébéien ne nous cédera le pas de bonne grâce. Il faut donc nous annihiler devant lui et nous faire plébéiens nous-mêmes, ou il faut l'écraser et le réduire au silence. Pour ma part, j'y suis résolu, et si je succombe, j'aime mieux la mort qu'une vie d'abaissement et de honte.

LOUISE.

C'est bien de l'orgueil ! mon père ne pense pas comme vous.

SAINT-GUELTAS.

Avant la révolution, votre père, endormi, dirai-je corrompu par la vie frivole et raisonneuse de Paris, avait admis les idées nou-

velles et fait alliance avec les philosophes. Sa piété et son sentiment chevaleresque l'ont ramené à nous, — à nous purs et solides enfans de la vieille France, à nous qui, retirés dans nos bastilles de province, n'avons jamais perdu le sens de l'hérédité et la conscience de nos droits. Nous sommes la race forte, ma chère Louise, la race qui doit courber les races bâtardes ou périr les armes à la main. On a crié contre nos privilèges; je le comprends, ils étaient faits pour éveiller la jalousie des croquans, et les droits qu'ils invoquent pour nous les ravir ne sont, comme les nôtres, basés que sur la force et la volonté. Qu'ils essaient donc d'être les plus forts! c'est à nous de résister! Si nous succombons, nous l'aurons mérité apparemment, nous aurons manqué d'énergie; mais nous ne succomberons pas, allez! Tous les moyens sont devenus bons pour combattre la révolution, même l'appel à l'étranger, qu'on a pris soin de nous faire accepter en nous proscrivant et en nous jetant dans ses bras. Quant à moi, je me sens dégagé de tout scrupule, seule condition pour devenir invincible! Est-ce que mon obstination vous scandalise? est-ce que vous aimeriez-mieux me voir accepter à moitié la révolution, comme tant d'autres qui nous ont quittés durant la campagne d'outre-Loire, pour essayer d'une opinion mixte et d'une situation honteuse, sous prétexte de patriotisme mieux entendu? Si je n'ai pas quitté l'armée alors, comme j'en avais le dessein, c'est pour ne pas la démoraliser en passant pour un traître. J'ai tout sacrifié et j'ai conseillé à votre père de tout sacrifier à l'influence, au prestige que nous devons conserver. A présent tout est perdu, fors l'honneur, c'est-à-dire que rien n'est perdu, car l'honneur est tout. Nous soulèverons les provinces de l'ouest sur une plus vaste étendue; mais n'oubliez pas que pour réussir il nous faut refuser toute concession à l'esprit révolutionnaire et à la sensiblerie philosophique, accepter la rudesse, la superstition, la férocité du paysan qui donne son sang à notre cause, et le maintenir dans cet état de colère farouche où il puise son courage, enfin accepter aussi, réclamer au besoin le secours de l'Angleterre, et voir sans préjugé ses vaisseaux foudroyer sur nos côtes ces nouveaux Français qui prétendent organiser une société sans roi, sans prêtres et sans nobles, c'est-à-dire sans frein d'aucun genre, et sans respect d'aucune supériorité.

LOUISE.

Votre énergie est grande!... Je rougis d'avoir perdu beaucoup de la mienne. Je la retrouverai peut-être... Il me semble que je la retrouve déjà en vous écoutant.

SAINT-GUELTAS.

Allons donc! il le faut! Vous avez réclamé mon appui, chère Louise; il faut le vouloir sérieux, il faut le vouloir entier.

LOUISE.

Ah! c'est que mon cœur a été brisé de tant de manières et déchiré de tant de remords!

SAINT-GUELTAS.

Des remords! quoi? comment?

LOUISE.

Dites-moi... savez-vous?... Je n'ose vous interroger... Pourtant il faut que vous me disiez... Est-il vrai que Marie Hoche ait péri sur l'échafaud pour expier l'amitié qu'elle m'avait témoignée en me suivant à la guerre?

SAINT-GUELTAS.

Je n'en sais rien. Je croirais plutôt qu'elle a été noyée à Nantes.

LOUISE.

Ah! grands dieux! l'horrible mort! Pauvre Marie! Et c'est moi qui l'ai envoyée à l'ennemi!

SAINT-GUELTAS.

Raison de plus pour aspirer à la vengeance! Voyons, Louise, vous pleurez! Le temps des larmes est passé; la source doit être tarie. Il s'agit de vouloir à présent!

LOUISE.

Vous êtes cruel si vous méprisez mes pleurs. Laissez-les couler une dernière fois, peut-être aurai-je du courage après.

SAINT-GUELTAS, l'entourant de ses bras.

Eh bien! oui, pleure, chère créature désolée! pleure et pardonne-moi ma rudesse; mais songe que te voilà sous ma protection. Oui, je sais combien tu as souffert! Comment as-tu surmonté tant de fatigues, de terreurs et de déchirements? Te voilà comme une pauvre fleur roulée dans le gravier du rivage; mais c'est le rivage, Louise! et mon sein où tu te réfugies est le port où la tempête ne te reprendra plus. Voyons! que crains-tu? ne repousse pas mon étreinte. Il me semble que je retrouve mon propre cœur arraché de ma poitrine en te sentant là! Ma sœur, mon héroïne, ma fille, ma souveraine, ma maîtresse, ma femme! oui, tu es pour moi tout cela, et je veux te tenir lieu de tout. Crois-le enfin, et dis-moi que tu le veux aussi, ou la force d'âme qui m'a fait survivre à nos désastres m'abandonne pour jamais!

LOUISE, se dégageant de ses bras.

Écoutez-moi! Vous me l'avez dit souvent, le temps n'est plus où l'amour voilé pouvait longtemps remplir le cœur d'une jeune fille sans se révéler clairement à elle-même. Vous aviez raison, je le sentais bien, moi qui n'ai pas su vous cacher l'ascendant que vous exerciez sur moi : j'ai été sincère avec vous. Je vous ai dit aussi l'effroi que vous m'inspiriez. Je ne vous ai pas caché qu'en retrouvant Henri à Sauvnières j'avais fait un effort désespéré pour le rattacher à ma vie. Je ne l'aimais pas, je ne l'ai jamais aimé, et pour-

tant, s'il fût revenu à nous, j'aurais réussi à vous oublier... à être au moins pour lui une épouse fidèle et dévouée. Songez que dans ce temps-là on disait autour de moi que vous n'étiez pas libre, que votre femme vivait encore...

SAINT-GUELTAS.

Vous avez cru à cette fable inventée par un prêtre dont j'avais blessé la vanité et combattu l'influence ?

LOUISE.

Je n'y crois plus, puisqu'à l'affaire du Grand-Chêne, au moment où nous pensions tous marcher à la mort, vous m'avez fait promettre d'être votre femme, si un miracle nous faisait survivre à ce désastre. Eh bien ! depuis ce terrible jour et durant le lugubre hiver que je viens de passer, séparée de mon parti, de mon père et de vous, j'avais renoncé à toute espérance de bonheur. Je me croyais à jamais perdue, bannie, misérable, oubliée, et, en songeant à vous, je me disais que vous ne m'aviez jamais aimée, que ma méfiance avait trop longtemps rebuté votre amour, et que, dans cette promesse de mariage que vous m'aviez arrachée, il y avait eu le délire d'un suprême enthousiasme plutôt que l'attachement profond d'une âme dévouée. Me suis-je trompée, dites ? Il y a des momens où je crois vous sentir plein de bonté, de douceur et de tendresse sous votre terrible écorce, et ce contraste m'émeut et me charme. Dans ma solitude, je me suis retracé certains momens où vous sembliez affectueux, indulgent, paternel, comme tout à l'heure ; mais je me rappelais aussi qu'après avoir épuisé avec moi les séductions de votre langage facile et abondant en promesses, vous aviez du dépit et une sorte de haine... Est-ce là l'amour ? Il m'attire et m'épouvante. Irrité, je vous crains ; — attendri, je vous crains plus encore... Que de fois, assoupie sur la bruyère durant ces longues journées où je gardais les chèvres du fermier, je vous ai vu en rêve m'accablant de reproches, me menaçant de me tuer ou m'attirant dans le piège de vos séductions ! Plus d'une fois, égarée, j'ai couru le soir à travers la lande déserte, croyant entendre vos pas sur les miens et sentir dans mes cheveux votre main sanglante... Ayez pitié de moi ! ne me brisez pas de douleur, mais ne m'avilissez pas par un amour sans lendemain. J'aime mieux mourir, — et je me tuerais ! Vous savez bien que, si j'ai l'esprit timide, je n'ai pas le cœur lâche.

SAINT-GUELTAS.

Et c'est pour cette chasteté craintive, c'est pour cette fierté tremblante que je t'adore, moi, ne le vois-tu pas ? Tu t'es confessée, je veux me confesser aussi. Le dépit m'a éloigné de toi plus souvent encore que les agitations et les obligations de la guerre. J'ai essayé, moi aussi, de t'oublier, de me distraire. Impossible ! ton image



adorée me poursuivait, et plus tard, pendant que tu voyais mon fantôme sur la bruyère, je voyais le tien errer autour de mon lit de douleur; je le voyais tantôt dédaigneux et méfiant, tantôt éperdu et enivré... Mais le terme de tant d'épreuves approche, puisque, tel que je suis et indigne de toi, j'ai la gloire et le délice d'être aimé de toi. O Louise, laisse-moi te parler comme si tu m'appartenais déjà! Laisse-moi te rassurer sur cet avenir qui t'épouvante! J'ai raison d'y croire, va! Tout homme de volonté a son étoile : les uns la placent au ciel, les autres dans leur âme seulement; moi, je la vois en toi, et je ne demande qu'à toi la durée de mon énergie. Ce n'est pas là un rêve, et si tu doutes, c'est que ton attachement n'est pas encore la passion que j'éprouve et que je veux t'inspirer. Oui, je veux que tu m'aimes follement, c'est-à-dire tel que je suis et sans me comparer à personne, sans me juger d'après tes propres idées, sans te souvenir qu'il existe des êtres pires ou meilleurs. Et que t'importe que je sois bon ou méchant, pur ou souillé, pourvu qu'il y ait en moi une force capable d'absorber ta vie et de te la rendre décuplée par le souffle de ma poitrine ardente? Ne vois-tu pas que je suis un type à part, un homme que, ni dans le bien ni dans le mal, les autres hommes ne sont de taille à mesurer? Ne m'as-tu pas vu, dans ma colère, briser tout sur mon passage comme la foudre, et, dans ma douceur, tendre le brin d'herbe à l'insecte qui se noyait? Si j'ai tous les vices, comme on me le reproche, j'ai peut-être aussi toutes les vertus, qui sait? N'ai-je pas prouvé que, si je satisfaisais parfois mes passions en égoïste, je savais les vaincre en stoïcien quand une raison supérieure parlait à mon orgueil? Quel est après tout le résultat de cette vie délirante qui m'emporte? N'est-ce pas jusqu'ici le sacrifice? N'ai-je pas tout donné, ma fortune, mon repos, ma chair, mon âme à la cause que je veux faire triompher? Je suis un fou, à ce que l'on dit, un téméraire, un prodigue; j'engloutirai ta fortune comme j'ai englouti la mienne dans l'abîme sans fond des dévouemens romanesques. Eh bien! oui, certes, et tu me mépriserais, si j'hésitais à le faire. Trafiquer, conserver, prévoir au milieu de la vie d'aventures qui nous est faite, est-ce possible, est-ce digne de nous? Ce sont là des vertus du temps passé comme l'amour timide et matrimonial de nos grand'mères! Nous ne sommes pas nés pour ces choses-là, nous autres. Le destin nous a jetés sur la terre au milieu d'une tourmente, se souciant peu des faibles destinés à être broyés, et trempant les forts pour des combats formidables. Tu vois bien que je suis une de ces puissances fatales qui doivent tout traverser et tout vaincre. Ma laideur caractéristique est comme le cachet de ma destinée. Là où je passe, dans les boudoirs comme dans les halliers, le sanglier que je suis met à néant les Apollons de l'au-

cienne mythologie galante. C'est qu'à travers ce masque bestial une flamme qui vient du ciel ou de l'enfer. C'est que cette main est plus noueuse que le câble et plus dure que le chêne; c'est que ces bras velus et ces épaules arquées te porteraient tout un jour sans se fatiguer; c'est que tout cet être qui t'appartient a été prédestiné aux travaux d'Hercule d'une époque de monstres et de prodiges! Et tu parles de clémence, de pitié, de modération à un boulet rouge lancé dans le monde pour l'épurer en le ravageant? C'est de l'enfantillage, ma pauvre Louise! c'est ne pas comprendre l'horreur de la situation et la mission de ceux qui doivent la dominer. C'est méconnaître aussi la tienne et te ravalier au niveau des femmes lâches et bornées qui veulent pour maître un esclave et pour compagnon un idiot. Non, non! lève les yeux plus haut! Tu as déjà vaincu la timidité de ton sexe en traversant éperdue, mais sublime, des scènes de carnage et de désolation. Porte dans l'amour l'enthousiasme et la foi qui t'ont jetée dans les batailles. Affronte cette guerre-là, c'est la plus terrible, la plus enivrante de toutes! Apprends à te mesurer avec le lion et non à jouer avec le passereau! Sois ma vraie compagne, ma lumière et mon ombre, mon arbitre quelquefois, mon frein au besoin,... ma complice toujours, car il faudra que tu acceptes les situations inextricables et les résolutions désespérées qui tuent les pusillanimes, mais où les vaillans se retrempe et forcent Dieu lui-même à se rétracter. — Tu trembles... Qu'as-tu donc? Tu pleures encore?

LOUISE.

Où... n'importe! où tu iras, j'irai, et ce que tu voudras, je le veux!

SAINT-GUELTAS.

Viens donc sur mon cœur, et là, dans cette solitude enchantée, sous le regard protecteur des étoiles, dis-moi...

LOUISE, tressaillant.

Écoutez! Le bateau! Il aborde! Nous sommes découverts!... Nous sommes perdus!

SAINT-GUELTAS, la poussant dans la botte de roseaux.

Reste là, ne bouge pas, et ne crains rien! (Il s'élançe vers le rivage et pistolet dans chaque main.)

(Sur le rivage de la petite île.)

## SCÈNE II.

LA KORIGANE, SAINT-GUELTAS, ROXANE.

LA KORIGANE, faisant débarquer Roxane et restant sur le batelet qu'elle conduit.

Vite, vite! Ils sont là! Sautez sur le sable, moi je remise et je cache le bateau. (Elle descend la rivière un peu plus loia.)

SAINT-GUeltas, qui débusque de l'oseraie, à part.

La tante! Ah! que le démon te réduise en fumée, vieux fantôme!  
(Haut.) Comment! c'est vous, mademoiselle de Sauvnières?

ROXANE.

Eh bien! oui, c'est moi, cher marquis. Ne m'attendiez-vous pas?

SAINT-GUeltas.

Non, certes, pas ici. Raboisson devait vous conduire...

ROXANE.

Il s'est chargé de La Tessonnière. J'allais partir avec eux, quand la brave petite Korigane est accourue pour me dire de votre part de monter en bateau avec elle et de venir rejoindre ma nièce, qui ne pouvait pas rester convenablement seule avec vous!

SAINT-GUeltas.

La Korigane! Et d'où diable sort-elle?

ROXANE.

N'est-ce pas vous qui me l'avez envoyée?

SAINT-GUeltas.

Non! N'importe! Allez rejoindre Louise. Elle est là, nous allons repartir. (Il lui montre la hutte.)

ROXANE.

Ah! marquis, nous vous devons tout!

SAINT-GUeltas.

Allez, allez! (Il fait quelques pas sur le rivage et se trouve auprès de la Korigane, qui attache son batelet.) Quel diable à triple queue t'amène ici avec la vieille folle?

LA KORIGANE.

Maître, je t'ai suivi partout sans me montrer. Je savais bien que tu allais chercher la jeune fille. Je t'ai amené la tante pour te contrarier. C'est bien clair comme ça, et je ne vois pas de quoi tu t'étonnes.

SAINT-GUeltas.

Ah oui-da! Qui donc vous a conduite ici? Est-ce Cadio?

LA KORIGANE.

Cadio? Tirefeuille l'a tué, le pauvre Cadio; il vient de me le dire. Et c'est toi qui as commandé cela! Moi, j'ai volé un batelet, j'ai ramé, et me voilà... à moitié morte par exemple! Achève-moi, si tu veux. Je n'aurais pas la force de me sauver. (Elle se jette sur le sable.)

SAINT-GUeltas, pensif, la regardant.

Si petite, si frêle, si laide! une espèce de singe!... et si forte, si résolue, si passionnée! Tuer cela,... oui, on écraserait d'un coup de talon cette tête plate comme celle d'une vipère! (Il la pousse du pied.) Lève-toi, allons! Ne tente pas ma fureur! Vas-tu dormir là, baignée de sueur et à moitié couchée dans l'eau froide?

LA KORIGANE, se levant.

Ah bah! Il y a longtemps que je suis morte! Vous ne le saviez donc pas? C'est ma pauvre âme que vous voyez, une âme maudite qui ne peut pas vous quitter, puisque vous êtes son enfer.

SAINT-GUeltas.

Trêve de poésie! tu n'en es pas chiche, toi, la Bretonne endiablée! Voyons, trois mots avant de nous remettre en route. Il n'y a pas de temps à perdre ici. Tu es décidée à contrarier mes amours?

LA KORIGANE.

Oui.

SAINT-GUeltas.

C'est imbécile, ce que tu veux faire là. On peut me contrarier une fois, mais deux fois, c'est trop, tu sais?

LA KORIGANE.

Oui, vous ôtez ce qui vous gêne.

SAINT-GUeltas.

L'épine qui s'attache à mes jambes, je la brise.

LA KORIGANE.

C'est vous qui êtes simple de croire que vous pourrez me faire peur!

SAINT-GUeltas.

Nous allons voir! (Il la prend d'une seule main et la tient au-dessus de l'eau.)

LA KORIGANE, d'une voix douce et comme épurée tout à coup.

Bien, mon doux maître! Mourir de ta main : voilà ce que je voulais!

SAINT-GUeltas.

(A part.) Le chant du cygne! (La reposant à terre.) Tu penses que je ne tuerai pas celle qui m'a sauvé la vie? Ton courage n'est que du raisonnement. Ce n'est pas grand'chose, va, et tu ne m'aimes guère!

LA KORIGANE.

Qu'est-ce qu'il faut donc pour que tu me croies?

SAINT-GUeltas.

Il faut que tu aimes celle que j'aime, que tu la serves comme je la sers, que tu te dévoues pour elle comme pour moi, et que, de crainte de l'affliger, tu ne lui laisses jamais soupçonner l'amitié que je te porte. Le jour où je verrai une larme dans ses yeux par ta faute, tu ne seras plus rien pour moi.

LA KORIGANE.

Ah!... Et qu'est-ce que je serai donc pour toi, si j'obéis fidèlement?

SAINT-GUeltas.

Tu seras ce que tu es : l'être que j'admire le plus sur la terre.

LA KORIGANE.

Tu m'admires, moi si laide?

SAINT-GUeltas.

Eh bien! suis-je beau, moi, pour te reprocher ta laideur? La beauté est là, vois-tu, dans la tête, et là, dans le cœur. C'est la volonté qui nous porte et le feu qui nous brûle. Je ne t'aime pas d'amour, tu le sais bien. T'ai-je trompée, toi? Jamais, — seule au monde, tu es de force à supporter la vérité, et je te l'ai dite; mais je sais ce que tu vaux, et je ne suis pas homme à n'y pas prendre garde. Je me connais en courage, et je te sais grande, ma pauvre souris noire, plus grande que les déesses qui me charment... et qui me marchandent leur amour! Je n'ai rien fait, rien dit pour avoir le tien; il ne m'a coûté ni effort d'imagination, ni mensonge, ni subtilités de langage, ni frais d'éloquence! Tu me l'as donné, comme si c'était une dette à me payer. Toi seule m'as compris! Vois si tu veux garder ta supériorité, ton prestige, et rester près de moi comme un chien que je maltraite en public, et comme un esprit familier devant lequel mon âme surprise et troublée se prosterne en secret.

LA KORIGANE.

Ah! tu dis des paroles magiques pour m'ensorceler!

SAINT-GUeltas.

Les as-tu comprises?

LA KORIGANE.

Oui, j'obéirai. Tu veux que Louise soit ta femme?

SAINT-GUeltas.

Tu sais bien que cela ne se peut pas; mais je veux qu'elle m'appartienne, et cela sera, et il faut que tu le souffres.

LA KORIGANE.

C'est bien, je le souffrirai.

SAINT-GUeltas.

Allons! c'est l'amour, cela! sans réserve, sans scrupule, sans égoïsme! (Lui frappant rudement le front.) Ah!... si je pouvais faire entrer ce feu sacré que tu as là dans la tête de mes idoles!

LA KORIGANE.

Tu sais que je t'aime mieux qu'elles, c'est tout ce qu'il me faut.

SAINT-GUeltas.

En route alors! Appelle ta jeune maîtresse — et la vieille, dont je saurai bien me débarrasser. — Vite! Il ne faut pas que le jour nous surprenne ici.

GEORGE SAND.

(La suite au prochain n°.)

---

# LE PATRONAGE

DANS

## LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

---

MŒURS INDUSTRIELLES EN FRANCE ET EN ANGLETERRE.

---

La lutte qui se poursuit depuis si longtemps entre le principe d'autorité et celui de liberté affecte chaque jour une physionomie nouvelle, et présente des caractères qu'il est de plus en plus curieux d'étudier. Sans admettre que les conséquences de l'un ou de l'autre de ces principes soient rigoureusement déduites et appliquées nulle part, qu'il existe une société qui soit exclusivement modelée sur l'un des deux et s'en montre le champion fidèle et obstiné, on ne peut s'empêcher de reconnaître la prépondérance soit de l'esprit d'autorité, soit de l'esprit de liberté dans les traditions, les lois, les mœurs de certains pays. Par exemple, on a coutume de dire des races latines que chez elles se perpétuent les vieilles tendances de l'absorbante et tyrannique administration romaine, tandis que les Anglo-Saxons représentent plus particulièrement l'initiative individuelle et le libéralisme. Que la France soit appelée à servir de trait d'union entre ces deux génies opposés, à concilier deux élémens nécessaires à l'équilibre des forces sociales, que dans les caprices mêmes de ses mouvemens désordonnés elle révèle une double aptitude et le besoin égal de chercher dans la protection de l'état une

défense contre l'anarchie et dans les satisfactions libérales une arme contre le despotisme gouvernemental, rien ne paraît plus facile à admettre et n'est plus fait pour flatter notre amour-propre. Il n'en faut pas moins craindre que ces oscillations d'un système à l'autre, ces hésitations successives entre les nécessités de l'ordre et celles de la liberté, ne retardent ou ne compromettent le succès de l'entente finale. C'est donc un devoir pour chacun de jeter son mot d'avertissement toutes les fois qu'un des entraînemens auxquels nous sommes sujets semble devoir nous précipiter vers un de nos excès accoutumés.

Dans la sphère élevée des intérêts politiques, l'esprit libéral semble marcher à un triomphe dont personne ne lui conteste plus la légitimité en théorie, et qui sera plus ou moins régulier selon qu'il aura été disputé avec plus ou moins de prudence. Dans le monde des intérêts matériels, le principe de liberté est depuis longtemps proclamé vainqueur, et cependant cette victoire peut-elle être considérée comme définitive? La résistance se retranche dans toutes les positions secondaires, les traditions luttent encore au fond des esprits, les mœurs surtout accusent de vieilles préventions qui pourraient faire craindre, si on ne les dissipait, pour l'avènement prochain de la liberté industrielle. Récemment M. Louis Reybaud constatait ici même la scission opérée partout entre les patrons et les ouvriers. Les efforts tentés depuis l'abolition des corporations par les chefs d'industrie pour rendre la position de l'ouvrier moins précaire et pour mettre sa vieillesse à l'abri du besoin, pour remplir en un mot envers lui les devoirs du patronage, n'ont pas eu en général les effets qu'on en attendait. Les ouvriers répudient les moyens employés, et refusent les dons qui leur sont offerts. Ce n'est pas à la bienfaisance des patrons qu'ils veulent devoir la fixité du salaire quotidien, — par eux réclamé en dépit des incertitudes du bénéfice industriel, — et l'assurance d'une vie facile quand l'heure du repos sera venue; c'est à leurs seuls efforts, à des combinaisons auxquelles les patrons restent étrangers, c'est enfin à des associations menaçantes pour ceux-ci qu'ils prétendent recourir afin de sauvegarder leurs intérêts. M. Reybaud, après avoir payé au patronage, désormais insuffisant, un tribut de légitimes regrets, a raison de penser que l'industrie ne mourra pas dans cette crise. Il se console des coups que peuvent lui porter les coalitions, les grèves, toutes les difficultés élevées à propos des salaires par cette vérité irrésistible, qu'il y a un point où la lutte cessera forcément, celui où les exigences réciproques seraient telles que l'industrie ne donnerait plus aucun profit. Même après que l'enquête sur les *unions' trades* a révélé les faits de brutalité sauvage

dont Sheffield a été le théâtre, on peut encore alléguer l'exemple de l'Angleterre à l'appui des opinions rassurantes. Toutes les associations anglaises ne comprennent pas leur rôle à la façon de celle de Sheffield, et les *unions' trades* elles-mêmes, bien que comptant 800,000 adhérens, ne renferment pas tous les ouvriers anglais. Il s'en faut que tous professent les sentimens mis au jour par l'enquête. On peut citer en regard les résolutions prises au commencement de 1867 par les mineurs du Lancashire et l'association des *millmen*, qui a décrété de son propre mouvement la diminution d'un dixième dans le salaire, afin de permettre à l'industrie locale de soutenir la concurrence contre l'étranger. C'était proclamer la solidarité entre les intérêts des patrons et ceux des ouvriers. Un moyen d'entente que l'on a proposé serait la propagation des chambres syndicales, comme il en existe déjà dans beaucoup de professions. Ces chambres syndicales rempliraient l'office de véritables tribunaux de conciliation propres à rendre la paix mieux assurée ou la guerre moins longue. Le premier remède, une réconciliation *in extremis* entre patrons et ouvriers, semble de la catégorie de ceux dont l'on dit qu'ils naissent de l'excès du mal, et qui, s'ils ne tuent pas le malade, l'affaiblissent au moins d'une manière cruelle. Quant au second, l'extension donnée à l'arbitrage des chambres syndicales, c'est un palliatif dont l'efficacité dépend singulièrement de l'esprit avec lequel il serait appliqué. Il y a chambre syndicale et chambre syndicale. Si ces tribunaux de conciliation nommés avec l'adhésion des ouvriers devaient ressembler, par exemple, au comité directeur de la société de solidarité et de crédit mutuel créée par nos ouvriers tailleurs dans la dernière grève et que les tribunaux ont dissoute, il est fort douteux qu'ils pussent devenir de bien efficaces moyens de rapprochement. Au fond, ce ne sont pas tant les combinaisons qui manquent à l'ouvrier pour se garantir contre l'incertitude du présent et de l'avenir, on peut même ajouter, au risque de passer pour trop optimiste, que ce n'est pas non plus exclusivement une haine jalouse et aveugle contre les profits du maître qui le met en défiance contre les efforts impuissans du patronage pour améliorer sa condition. L'ouvrier français a gardé le vieux préjugé de la prééminence de l'état, la doctrine que de l'autorité gouvernementale procède toute noblesse, toute dignité. On l'a bien vu en 1848, alors que le socialisme a pu faire officiellement tant d'essais malencontreux. Pour être battu en brèche, ce préjugé n'a pas cessé de diriger à leur insu bien des esprits crédules. Sans doute les plus clairvoyans sont revenus au principe fécond de la liberté, le mouvement coopératif en est la preuve; sans doute le sentiment de l'initiative individuelle gagne



chaque jour beaucoup de cœurs résolus. Le plus grand nombre toutefois obéit encore aux anciens errements. Le type idéal qui attire les regards, c'est celui de l'employé, du fonctionnaire, du retraité; dans le moyen le plus efficace pour réaliser les espérances, dans l'association, c'est l'*enrégimentation* qui séduit tout d'abord ces socialistes attardés; ils se résignent à une discipline aveugle pour exercer sur les minorités une domination tyrannique. Cette absence de libéralisme ou plutôt ces aspirations libérales à contre-sens, voilà le mal contre lequel il importe d'agir avec vigueur, et qu'il faut poursuivre dans chacun des faits industriels qui se produisent chaque jour. Cette manière d'envisager l'association et le droit des majorités n'est pas seulement contraire à la justice et à la vérité, elle deviendrait bientôt fatale au développement de la production et à la répartition raisonnable des bénéfices du travail.

A propos des assurances sur la vie (1), nous avons eu occasion d'établir la supériorité, au point de vue du mobile moral et du résultat financier, de l'assurance en cas de mort sur la constitution de rentes viagères. La première opération procède d'un sentiment désintéressé, généreux, de l'amour que l'homme porte à sa femme et à ses enfans, et aboutit à la création d'un capital nouveau, c'est-à-dire répond aux intérêts sociaux les plus élevés. Le calcul qui consiste à s'imposer un sacrifice présent pour s'assurer une ressource qui disparaît à la mort du contractant est habile peut-être; on ne contestera pas du moins qu'il ne contienne à la fois les vices et les mérites des actes inspirés par le seul intérêt. En Angleterre et aux États-Unis, faisons-nous remarquer, les assurances en cas de mort sont particulièrement recherchées; en France, ce n'est que depuis quelques années seulement qu'on y revient, de préférence à la constitution de rentes viagères. Le gouvernement français, au contraire du gouvernement de la Grande-Bretagne, a favorisé exclusivement ces dernières. C'est moins à un mauvais encouragement du sentiment personnel qu'à la manie dont nous parlions de tout rapporter à l'état qu'il faut imputer la faveur accordée à un système plutôt qu'à l'autre par ceux qui l'encouragent comme par ceux qui le pratiquent. Depuis que la question de mettre de côté une part du gain présent pour assurer l'avenir a été portée à l'ordre du jour, elle a été abordée avec nos idées préconçues de hiérarchie et de prépotence administrative. Rien ne parut plus conforme aux habitudes régulières, à l'ordre établi, que de transformer dans sa vieillesse l'ouvrier lui-même en une sorte d'employé, de fonctionnaire retraité, de rentier viager, certain de vivre dans les limites

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1867.

étroites d'une petite pension à l'aide d'un prélèvement sur le salaire. Quelle perspective, à côté d'une bourgeoisie affolée des emplois publics, pour des ouvriers amoureux de l'uniforme et du régiment! En même temps quelle source d'influence, quelle matière à organisation pour les administrateurs à outrance! Malheureusement ce qui n'est d'abord qu'une erreur de l'esprit peut vicier le cœur même de la société. Des préoccupations égoïstes, comme celles qu'on encourageait chez l'ouvrier en adoptant les combinaisons où sa femme et son enfant étaient oubliés, ne se développent pas impunément. Divers symptômes montrent qu'il y aurait urgence à favoriser au contraire toute entreprise qui profite à la femme et à l'enfant de préférence à celles qui ne prennent souci que du chef de famille. En recherchant aujourd'hui, dans les mesures prises par nos grandes compagnies de chemins de fer pour améliorer le sort de leurs ouvriers et employés, la pensée qui les a inspirées, en comparant ce qui se fait en France avec ce qui se pratique en Angleterre et aux États-Unis, en étudiant enfin dans quelques manifestations récentes de certains corps de métiers à Paris les prétentions qu'ils avouent, nous ajouterons un document de plus à l'enquête ouverte depuis 1848 sur les procédés à employer pour faire de notre société démocratique une société à la fois conservatrice et libérale.

## I.

Les chemins de fer français, qui embrassent une étendue actuellement exploitée de 15,470 kilomètres, à laquelle s'ajouteront encore 6,480 kilomètres dans un délai plus ou moins court, — sans compter les nouvelles lignes en projet, — sont partagés, sauf de très petits tronçons, entre six grandes compagnies. Ce système, dont on connaît l'origine, les phases diverses et le but, a constitué six corporations privilégiées, considérables par les ressources dont elles disposent, le personnel qu'elles emploient, l'influence qu'elles exercent sur les destinées du pays. Si la responsabilité s'accroît en raison du pouvoir, jamais sociétés particulières n'ont été soumises à des devoirs plus étendus : elles rappellent en quelque sorte les six grandes *fermes* auxquelles était attribuée sous l'ancien régime la perception de ce qui a constitué plus tard les impôts indirects. C'est chose vieille en France que l'abandon à des corps privilégiés de la perception des taxes. Sans revenir sur la discussion des avantages ou des inconvénients de notre système de construction et d'exploitation des voies ferrées, il suffit, pour ce qui nous occupe, de rechercher comment les six compagnies françaises ont compris leurs

obligations envers leurs employés et ouvriers, comment elles ont pourvu à leurs besoins dans la vieillesse et ont cherché à les préserver des dommages causés à eux-mêmes ou à leur famille par les maladies, les accidens et la mort.

A coup sûr le procédé le plus simple consisterait à laisser chacun libre d'aviser comme il l'entendrait à ces éventualités. Qu'en échange du travail journalier toute compagnie comme tout patron distribuât une rémunération librement acceptée, et que tout fût dit, l'équité la plus stricte n'aurait rien à reprendre dans un tel marché. Ainsi en est-il aux États-Unis, par exemple, où les pensions, les retraites, les secours viagers, n'existent pas. Les habitudes n'y sont pas façonnées à la française sur ce point; il n'entre dans la pensée d'aucun chef d'industrie de constituer à d'anciens employés des rentes pour leurs vieux jours. On voit bien maintenir à un homme malade et hors d'état de remplir ses fonctions la totalité de son traitement : tant qu'il peut faire de temps à autre acte de présence, même à côté de celui qui le supplée, la délicatesse commande de fermer les yeux sur son incapacité. Disparaît-il, tout est fini. La pensée ne vient pas qu'on est en quelque façon lié envers lui par tout un passé de travail accumulé. Ce passé a été soldé chaque jour; c'était à la prévoyance individuelle de faire sa réserve pour l'avenir, et elle n'y manque pas en général. Nous avons vu quels développemens ont pris aux États-Unis les assurances sur la vie et en particulier les assurances en cas de mort. Ce que les chefs d'industrie ne songent point à faire, les compagnies de chemins de fer ne l'ont point encore tenté. Dans aucune des nombreuses sociétés dont la liste remplit les deux premières pages des journaux spéciaux, tels que le *Stockholder*, moniteur des cours des fonds publics et des actions de chemins de fer, aucune mesure de prévoyance à l'égard des ouvriers et employés n'a été prise par les propriétaires perpétuels de ces lignes qui ne feront point, comme chez nous, retour à l'état. Il ne faut pas s'en étonner, et, pour peu qu'on réfléchisse au génie du travailleur américain, on comprendra que de pareilles préoccupations ne se présentent point à sa virile intelligence. Il y a une telle absence de toute démarcation entre les classes de l'autre côté de l'Atlantique, que, si nous comparions notre état social à celui-là, nous pourrions nous croire encore assujettis à la hiérarchie inflexible de l'ancienne Égypte. Ce que l'on appelle ici l'ouvrier, l'employé, ne se retrouve pas là-bas, en ce sens qu'aucun individu ne se voue, on pourrait presque dire ne se condamne à une existence ainsi limitée et parquée. Les travaux manuels, les labours infimes des bureaux, s'exécutent sans doute là-bas comme ici; mais on ne trouverait pas un homme qui s'y résignât sans l'espoir de

s'élever plus haut, de passer d'une occupation subalterne à une plus importante, de changer à la première occasion, au gré de sa fantaisie ou de ses prétentions, l'œuvre d'aujourd'hui pour une œuvre plus rémunératrice. De là ces ascensions qui font d'un charpentier le président des États-Unis et d'un conducteur de travaux un général d'armée. Que les immenses ressources naturelles mises à la disposition de l'homme excitent ce désir d'ascension illimitée, c'est un point hors de doute; mais le génie de la race l'allume chez tous les individus. Nos tendances ne sont pas les mêmes, et c'est un autre idéal que nous avons en vue. L'ouvrier aux États-Unis se sent l'égal du patron en tant qu'homme capable à un jour donné de jouer le même rôle, et il s'y prépare; en France, plus résigné à sa condition, il cherche seulement à en relever le mérite en affirmant que la main qui exécute remplit une fonction égale à celle de la tête qui dirige. Après l'ouvrier, l'employé, à son tour, revendique pour sa collaboration autant de dignité que le chef pour sa direction. La différence des caractères a donc motivé la différence des mesures, et ce procédé sommaire qui consiste à ne rien faire dans l'intérêt des hommes qui ont aidé longtemps à la prospérité des entreprises communes ne pouvait avoir cours dans notre pays, où, loin de considérer l'admission dans ces entreprises comme un fait passager, un en-cas, un stage pour d'autres travaux, on la regarde comme la carrière définitive et le but suprême de l'existence.

Les six grandes compagnies françaises de chemins de fer ont procédé à leur mission de patronage par des moyens assez semblables au fond, quoique présentant des différences qu'il est bon de signaler. C'est en général par une caisse de retraite pour la vieillesse et par des associations de secours en cas de maladie qu'elles ont voulu faciliter les progrès de la prévoyance parmi leurs ouvriers et employés. Pour les caisses de retraite, elles se sont mises en rapport avec celle de l'état, faisant garantir par elle les pensions dont elles lui versaient les primes. Pour les sociétés de secours, elles ont adopté le type de toutes les sociétés de secours mutuels; mais elles ont presque toutes rendu obligatoire la participation des employés et des ouvriers à ces deux modes de prévoyance, et elles en ont gardé la direction. C'est là tout d'abord un fait à noter.

La compagnie du Nord a fondé en 1855 une caisse de retraite pour le personnel attaché aux lignes en exploitation. Le règlement reproduit les dispositions adoptées pour la caisse analogue fondée par l'état, et celle de la compagnie se rattache exclusivement à cette dernière. Elle offre le moyen d'obtenir, par des versements mensuels de 5 francs au minimum, des rentes viagères inscrites sur le grand-livre de la dette publique. On entre en jouissance de ces

rentes à cinquante ans et après vingt-cinq ans de service dans les bureaux ou vingt ans dans le service actif. Elles sont constituées avec ou sans aliénations du capital versé, et on a la faculté d'y faire participer les deux conjoints quand les déposans sont mariés. En cas de blessures graves ou d'infirmités prématurées, la pension peut être liquidée avant l'âge de cinquante ans. Les pensions sont assurées par le versement à la caisse de la vieillesse d'une retenue de 3 pour 100 sur les traitemens, obligatoire pour les employés à l'année, facultative pour les ouvriers payés à la journée. De son côté, la compagnie prélève tous les mois sur sa recette une somme égale au montant de ces retenues, et elle l'affecte à doubler le taux des rentes servies par la caisse à chaque retraité. Ce supplément de pension ne peut être inférieur à 100 fr. ni supérieur au maximum de la pension servie par la caisse. Le capital versé par la compagnie demeure aliéné.

Parmi les exemples des avantages que doit procurer cette combinaison, on peut citer comme un des plus favorables le cas où un employé, après avoir versé 3 pour 100 de son traitement et y avoir ajouté après son mariage 1 1/2 pour 100, arriverait, grâce à la rente supplémentaire de la compagnie et tout le capital versé restant aliéné, à jouir avec sa femme d'une pension de 1,200 francs. En sus de ces modestes sacrifices, la compagnie paie les dépenses médicales et pourvoit libéralement aux besoins des ouvriers malades. Elle a même donné l'exemple de l'établissement dans les grandes villes d'épiceries où les denrées sont fournies à des prix modiques; enfin elle cède à bon marché le combustible à ses ouvriers. Il faut le reconnaître cependant, c'est de toutes les compagnies françaises celle qui semble attribuer le moins de prix aux efforts du patronage, et néanmoins les emplois qu'elle donne ne laissent pas d'être les plus vivement sollicités.

La compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée a institué en faveur de son personnel une caisse de retraite, un service médical, des soldes de maladie, des secours et des pensions. La caisse de retraite, dont le règlement, approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 28 avril 1864, a été mis en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet suivant, est dotée d'une retenue obligatoire de 4 pour 100 opérée mensuellement sur le traitement des agens commissionnés de tous grades, d'une subvention mensuelle de la compagnie égale à cette retenue, du produit de ces fonds et de subventions supplémentaires dans le cas de retraites anticipées. Le droit à la retraite s'ouvre à cinquante-cinq ans d'âge après vingt-cinq ans de service actif, ou à soixante ans après trente ans de service sédentaire. La pension de retraite s'élève à la moitié du traitement moyen. Chaque année de

service en plus après trente ans l'augmente de  $1/60^e$  du traitement. La veuve d'un agent reçoit la moitié de la retraite à laquelle son mari aurait eu droit. En 1865, une nouvelle délibération de l'assemblée générale a étendu les avantages du règlement de 1864 aux agens non commissionnés; mais leur admission est facultative et seulement après cinq ans de service. Dans cette même année, la subvention de la compagnie pour la caisse des retraites s'est élevée à 799,812 francs. Elle a payé pour soins médicaux donnés aux agens dont le traitement ne dépasse pas 2,500 francs une somme de 258,173 francs, pour solde entière ou partielle en cas de maladie 439,677 francs, enfin elle a distribué en secours et pensions aux agens non compris dans la nouvelle caisse de retraite en chiffres ronds 330,000 francs. Le budget de bienfaisance a donc atteint en 1865, pour la compagnie de Lyon, le total de 1,830,000 francs.

La compagnie d'Orléans a montré encore plus de sollicitude en faveur de ses employés et ouvriers. Fondée en 1838, elle occupe aujourd'hui un personnel de 15,000 employés dans tous ses services et près de 5,000 ouvriers dans ses ateliers. C'est dans l'intérêt de 20,000 familles qu'elle a créé successivement ses institutions générales et ses établissemens spéciaux. Seule de toutes les compagnies françaises, elle a dès 1844 admis au partage des bénéfices tous les employés commissionnés, depuis le directeur général jusqu'au garde-barrière. La compagnie a depuis 1844 réparti ainsi 30,727,000 fr. La première année, 719 personnes s'étaient partagé une somme de 60,468 francs; en 1865, environ 10,160 agens se sont distribué 2,005,779 francs. Ces sommes ont été d'abord divisées en trois parts, dont la première est payée à l'agent, la seconde versée à la caisse d'épargne sans pouvoir être retirée à moins d'autorisation du conseil d'administration, et la troisième est remise à la caisse de la vieillesse à capital aliéné ou réservé, selon le désir de l'agent. La compagnie espérait que ses employés grossiraient eux-mêmes cette dernière partie pour s'assurer une retraite suffisante; il n'en fut rien. Un nouveau règlement intervint alors le 26 juin 1863. Tout en maintenant la participation aux bénéfices, il a changé le mode de répartition : 10 pour 100 du montant du traitement doivent être versés à la caisse de retraite, 7 pour 100 du traitement sont remis en espèces à l'agent lui-même; le surplus de la somme à laquelle il a droit est versé à son compte à la caisse d'épargne de Paris. En vertu de ce règlement, la somme de 2,005,779 fr., distribuée en 1865 comme part de bénéfice, a été partagée entre la caisse des retraites, qui a reçu 1,165.370 fr., et les agens, qui ont touché 590,539 fr.; le reste, soit 249,868 fr., a été remis comme secours aux malades, aux veuves et aux enfans. La compagnie es-

père que la participation aux bénéfices laissera chaque année à ses agens une somme considérable disponible, et finira par produire des pensions de retraite qui pourront s'élever pour un agent âgé de soixante ans, après trente ans de service, à 588 fr. pour 1,000 fr. de traitement, si le capital est réservé, et à 918 francs 90 c. pour 1,000 francs de traitement, si le capital est aliéné. C'est évidemment le *nec plus ultra* des combinaisons de ce genre.

La compagnie d'Orléans approvisionne tous ses employés de denrées et vêtemens au prix coûtant du commerce en gros. Un magasin de denrées a été établi en 1855 à la gare d'Ivry par l'ingénieur en chef des ateliers, M. Polonceau. D'autres ont été successivement ouverts à Orléans, Tours, Bordeaux, Périgueux, etc. En 1866, 8,340 personnes s'y sont approvisionnées pour 1,660,000 fr. La valeur moyenne des dépenses de chaque famille varie de 200 à 400 francs; sur cette somme, l'économie réalisée par l'acheteur est de 50 à 100 francs. Les magasins ne coûtent plus rien à la compagnie : ils paient tous leurs frais, loyer, personnel, comptabilité, mobilier. Les achats se font en gros et les ventes par une avance sur les salaires, au moyen d'un livret de crédit, dans une proportion fixée par les chefs de service. Cette combinaison, comme on le pense, n'a pas été vue d'un bon œil par le petit commerce local. Des marchands de vin de la gare d'Ivry ont voulu faire condamner la compagnie d'Orléans pour actes de commerce contraires à ses statuts : les tribunaux ont reconnu le « droit à la bienfaisance » de la compagnie. Le service médical gratuit et la distribution des médicamens, les transports gratuits pour le personnel et pour les enfans allant à l'école, ainsi que le transport à prix réduit pour les familles des agens, peuvent encore compter parmi ce que la compagnie appelle ses institutions générales de charité. Quant aux institutions spéciales, il faut signaler en première ligne le réfectoire ouvert à Ivry en 1857. Les ouvriers et agens y peuvent à prix très minime soit déjeuner ou dîner, soit acheter le repas qu'ils portent chez eux. L'acheteur paie en jetons et se nourrit mieux tout en déboursant par jour 60 ou 75 centimes de moins qu'il ne le ferait partout ailleurs. Des sœurs de Saint-Vincent de Paul sont attachées à ce réfectoire, dont plus d'un fonctionnaire de haut grade s'est plu à apprécier le confort. Ces sœurs préparent en outre les médicamens, visitent les malades et instruisent les jeunes filles.

La compagnie a encore institué des commissions de secours composées de chefs de service pour visiter les ateliers, la gare des marchandises et distribuer directement des indemnités de maladie. En 1866, le total de ces distributions s'est élevé à 92,882 francs. Pour les ouvriers à la journée, une société de secours mutuels et

de prévoyance a été autorisée en 1866 par décret impérial. Un membre du conseil d'administration élu par les ouvriers et nommé par le gouvernement la préside, mais elle est dirigée par les ouvriers eux-mêmes. Il a été décidé que le capital serait accumulé pendant trois ans avant toute entrée en jouissance. A la fin de 1866, la société comptait 2,127 membres et avait en caisse 22,500 francs. Pour compléter cet ensemble de mesures protectrices, disons que des cours du soir et une bibliothèque ont été organisés à la fin de l'année dernière à Ivry pour les jeunes ouvriers et les apprentis mécaniciens. Dès l'ouverture, 165 personnes ont suivi les cours.

La compagnie de l'Est a remanié à plusieurs reprises les statuts de la caisse de retraite fondée dans l'intérêt de ses employés. En 1853, l'allocation annuelle concédée par elle ne se montait qu'à 75,000 fr. Les agens, pour obtenir une retraite, devaient être âgés de cinquante-cinq ans, avoir passé vingt-cinq ans au service de la compagnie et jouir d'un traitement inférieur à 3,000 fr. La retraite ne dépassait pas 300 fr. pour les traitemens au-dessous de 1,500 fr.; pour ceux de 1,500 à 3,000 francs, elle n'allait pas au-delà du cinquième du traitement moyen des cinq dernières années de service. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1862, un nouveau règlement stipule une retenue de 2 pour 100 sur les traitemens, obligatoire pour les employés appointés à l'année, facultative pour les agens de la construction. La compagnie fournira de son côté une allocation égale au montant des retenues. Le tout sera accumulé en une masse commune avec intérêts composés et placé en obligations de l'Est ou en rentes sur l'état. Dans les autres compagnies, le taux de la retraite est fixé à l'avance, et dans celles où les fonds sont versés à la caisse de la vieillesse gérée par l'état c'est le taux des *retraites officielles* qui sert de règle. Dans la compagnie de l'Est, chaque employé aura droit à une pension proportionnée à l'importance des fonds accumulés; de plus la limite d'âge a été abaissée à cinquante ans et celle des services à vingt. Pour établir le montant de la retraite, on calcule la somme à laquelle l'employé a droit dans la masse au moment où il quitte le service, et on lui sert une pension viagère fixée, selon son âge, d'après le tarif de la société d'assurances *la Générale*. En attendant que l'accumulation du fonds commun ait pris des proportions suffisantes, la compagnie a doublé ses précédentes allocations. A côté de la caisse des retraites est établie une caisse dite de prévoyance, destinée à ajouter des secours aux soins médicaux que la compagnie accorde gratuitement et aux indemnités qu'elle distribue pendant les premiers jours de la maladie ou après la mort d'un employé. La société de prévoyance, d'abord



facultative, est devenue obligatoire. Tous les agens doivent en faire partie et verser de ce chef 4 pour 100 de leur traitement mensuel. La compagnie s'impose de son côté un sacrifice égal, et le produit des amendes est aussi destiné à alimenter cette caisse. On peut ainsi payer pendant deux mois aux agens malades une indemnité égale à la moitié de leur traitement. Au bout de deux mois, si la maladie se prolonge, l'administration statue. En cas d'incapacité définitive de travail, on rend à l'agent tout ce qu'il a versé en y ajoutant la somme correspondante accordée par la compagnie. Les opérations de la caisse de prévoyance n'embrassent qu'une année; le compte des recettes et dépenses est balancé à la fin de chaque exercice, et le solde remis à la caisse des retraites.

Les employés de la compagnie de l'Est ont formé en 1865 à la Villette une société civile alimentaire qui se dirige elle-même. La cotisation est de 50 francs une fois versés, et le but est de procurer aux associés les denrées au meilleur marché possible. Des sociétés semblables rendent de grands services ailleurs, notamment à Épernay et à Mulhouse. De son côté, moyennant une retenue sur le traitement, la compagnie de l'Est, comme toutes les autres, habilite à bon marché ses agens commissionnés.

Dans la compagnie de l'Ouest, on retrouve les mêmes combinaisons avec des chiffres différens, c'est-à-dire une caisse de retraite et une caisse de secours. La caisse de retraite est alimentée par une retenue de 3 pour 100 sur les traitemens, obligatoire seulement jusqu'au traitement de 4,000 fr.; elle est entièrement subordonnée à l'organisation de la caisse de la vieillesse fondée par l'état. La société de secours mutuels formée par tout le personnel non classé s'administre elle-même et s'alimente par une retenue obligatoire de 2 pour 100 au plus du salaire. La compagnie intervient pour une somme égale. Les réglemens de la compagnie de l'Ouest remontent à 1857; des réformes sont en ce moment à l'étude.

De toutes les compagnies françaises, c'est celle du Midi qui présente le plus grand nombre d'institutions de bienfaisance en faveur du personnel qu'elle occupe. L'administration a communiqué à ce sujet une note intéressante à la commission de l'exposition universelle de 1867, chargée d'apprécier les mérites du patronage industriel. Depuis son origine, la compagnie a successivement créé une caisse de retraite, une caisse de prévoyance, des assurances sur la vie, un magasin de comestibles, un magasin d'habillement, un réfectoire, l'école de Morcenx; enfin elle a inauguré diverses mesures pour augmentation de salaires, transports gratuits, travaux accessoires réservés aux femmes et enfans, fondation de bourses, établissement de primes. La caisse de retraite a été organisée de manière

à pouvoir assurer, avec une retenue de 3 pour 100 sur le traitement annuel, une pension égale à la moitié du traitement moyen des dix dernières années à cinquante-cinq ans d'âge et après vingt-cinq ans de service. Après quinze ans de service, les agens peuvent déjà jouir d'une retraite du quart de leur traitement. La caisse de prévoyance est constituée sur le mode ordinaire; elle a fourni dans quelques cas le moyen d'exonérer des fils d'ouvriers du service militaire.

La mesure la plus nouvelle et la plus digne d'éloges est assurément celle qui a pour but d'encourager la constitution d'assurances sur la vie. Au moyen d'une subvention fixe réservée aux agens dont le traitement est inférieur à 2,400 fr. et distribuée comme prime d'encouragement, la compagnie a pu, en peu de temps, déterminer la souscription de polices d'assurances pour un capital de 850,000 fr. Les magasins de comestibles et d'habillement de la compagnie du Midi présentent des résultats supérieurs à ceux de la compagnie d'Orléans. Les ventes s'élèvent comparativement à un chiffre plus élevé. En 1865, la vente des denrées a atteint 545,000 fr.; celle des objets d'habillement 347,000. Ce qui complète le bienfait de ces créations, c'est le privilège de la confection des habits réservé aux femmes d'ouvriers : 312 couturières ont été employées au vestiaire en 1865. Le nombre des femmes occupées à titres divers était de 1,575, et le taux du salaire s'est élevé pour elles à 333,584 francs. Le réfectoire de Bordeaux a donné comme celui d'Ivry les meilleurs résultats. 240 ouvriers prennent leurs repas ensemble : le grand fourneau de la cuisine peut préparer 600 diners. Pour arriver à cette distribution économique, qui permet à l'ouvrier de consommer ou d'emporter chez lui des vivres qui lui coûtent 25 pour 100 de moins que partout ailleurs, la compagnie ne s'est pas bornée à s'approvisionner en gros; elle a établi une boucherie à côté du réfectoire. En onze mois, l'étal avait abattu 227 têtes de bétail pesant 6,375 kilos, et acheté aux bouchers de Bordeaux 40,611 kilos de viande. L'école de Morcenx, à la jonction des lignes de Bayonne et de Tarbes, offre au nombreux personnel relégué dans les landes des moyens d'instruction pour les enfans. Nous n'avons pas à nous appesantir sur les transports gratuits, supplémens de salaires, distributions de primes instituées par la compagnie. L'acte dont le personnel s'est montré le plus satisfait est la fondation en faveur des fils d'employés les plus méritans de quatre bourses ou de huit demi-bourses au lycée de Mont-de-Marsan, récemment affecté à l'enseignement spécial.

En dehors de ces institutions établies par les grandes compagnies, il s'est formé le 4<sup>er</sup> avril 1867 une association libre des

chemins de fer français, dont le but est de distribuer des secours soit en nature, soit en argent aux sociétaires malades et à leurs femmes, de constituer même des pensions de retraite, enfin d'assurer au décès d'un associé le paiement d'une somme de 250 francs à sa famille. La société admet dans son sein des femmes et se propose d'y recevoir des enfans. Chacun de ses membres est tenu à une cotisation mensuelle de 2 francs et participe à la nomination du conseil d'administration, dont le président est nommé par le chef de l'état. Les principales dispositions des statuts témoignent d'un esprit d'initiative et de libéralisme. Quelques compagnies ont cependant paru craindre que cette société n'obéît à un sentiment déguisé d'hostilité contre elles, et qu'elle ne se prêtât volontiers, le cas échéant, aux coalitions, aux grèves, aux mesures comminatoires. Les membres de cette société ont souvent été traités par la compagnie à laquelle ils appartenaient avec une sévérité qui ne permet pas de douter de cette méfiance.

Il faut bien le reconnaître, le caractère distinctif de toutes les mesures de bienfaisance dues aux compagnies est celui d'une tutelle exercée de haut, d'une autorité qui prétend agir seule et se charger, la compagnie d'Orléans l'a dit, de « penser » pour ses inférieurs qui négligent leurs intérêts. Non-seulement toutes ces institutions ne procèdent pas de l'initiative individuelle, mais le plus souvent elles l'étouffent. Obligation de retenue de traitement, tarif uniforme de retraites selon le grade, conditions identiques d'âge ou de durée de service, c'est un cadre général où chacun est casé, étiqueté, coté en dehors de ses efforts particuliers, de son mérite spécial, de sa prévoyance plus ou moins éveillée. C'est le régiment et la vétérance. Un tel système paraît mauvais en soi, mauvais pour les compagnies, mauvais pour les agens. On peut dire qu'il rend toutes les administrations un peu moins maîtresses de leur personnel. Elles reculeraient en effet, on doit le supposer, devant le renvoi d'agens qui auraient démérité après de longues années de service et qu'on hésiterait à frustrer de réserves accumulées. D'autre part, les agens, amenés à compter sur une ressource qui ne peut ni diminuer ni s'accroître, proportionnent leurs efforts au but à atteindre, et ne montrent de zèle que ce qu'il en faut pour ne pas perdre leurs droits à la retraite. On se plaint depuis longtemps de l'inactivité, de la tiédeur, en un mot de la médiocrité des employés de l'état; les grandes compagnies de chemins de fer n'ont pas une meilleure fortune. A tout prendre, nul sujet ne donne lieu à des réflexions plus tristes que le sort de tant d'hommes pourvus d'une dose d'instruction respectable et condamnés à passer toute leur vie dans un labeur ingrat qui ne leur rapporte que de maigres

émolumens. Pour la plupart de ces travaux, l'expédition, le classement, la rédaction des petites affaires, il n'est pas possible d'élever le taux de la rémunération, et d'un autre côté comment admettre que des pères de famille puissent, eux et les leurs, mener une vie conforme à leur éducation et à leurs antécédens avec les traitemens qu'on leur alloue? Au fond, il y aurait plus d'humanité à décider rigoureusement que, passé la première jeunesse, nul expéditeur ne serait conservé, et que tous les commis inférieurs devraient, après l'âge de vingt-cinq ans, chercher fortune par d'autres moyens. Loin de songer à guérir cette funeste manie des petits emplois qui décline tant de gens, on a imaginé d'offrir à la foule de nouveaux appâts et de constituer en carrières définitives ces places qu'aucun Américain n'accepterait sans espoir d'en sortir promptement. L'établissement des retraites est le plus puissant argument pour décider une foule d'hommes qui eussent pu remplir énergiquement quelque tâche utile à devenir de stériles fonctionnaires de ces grandes compagnies.

La création des magasins de denrées et d'habillement a entraîné des abus qu'il est bon de signaler. L'usage des jetons et du crédit ouvert a permis d'augmenter la consommation au-delà du nécessaire, et au bout du mois beaucoup d'ouvriers sont tout étonnés de voir quelle brèche ils ont faite à leur salaire. Il serait plus sage d'exiger le paiement au comptant, ainsi que cela se pratique dans les sociétés particulières d'alimentation. Toutefois, avant de porter plus loin la critique sur l'ensemble de mesures inspirées d'ailleurs par une pensée généreuse, il convient de rechercher ce qu'en Angleterre on a fait dans les mêmes cas.

## II.

Les compagnies de chemins de fer en Angleterre ne se montrent point, comme en France, préoccupées du sort des employés plus qu'ils ne le sont eux-mêmes. Si quelquefois des agens supérieurs y ont reçu des pensions viagères pour des services exceptionnels, c'est un cas tout à fait anormal; mais à côté d'elles se sont fondées depuis quelques années des sociétés amicales ou de prévoyance, *provident societies*, dont le caractère uniforme est l'initiative prise par les employés et la gestion libre, en dehors de toute ingérence de la compagnie. Au rebours de ce qui se fait chez nous, la plus grande facilité est donnée pour entrer dans ces sociétés et en sortir, et les ressources qu'elles garantissent à leurs membres dépendent, non du grade de ceux-ci, mais de la quotité des sacrifices qu'ils veulent

bien s'imposer. Le statuts entrent aussi dans les plus minutieux détails sur l'admission des membres et l'élection de tous les *officers* chargés des intérêts sociaux, le comité, le secrétaire, le trésorier, les *trustees* ou fondés de pouvoirs, les auditeurs, les visiteurs. Le secrétaire et le trésorier sont des agens salariés et dépendent du comité et des *trustees*; le comité administre, les auditeurs vérifient les comptes, les *trustees* représentent la société au point de vue financier; c'est en leur nom que sont placés les fonds, et leur signature est nécessaire pour qu'on en dispose. Dans un récent procès intenté par la *trades' union* des *Boiler-makers*, où le juge de la cour du banc de la reine refusa d'autoriser la société à poursuivre un administrateur infidèle et décida que les *unions' trades* ne pouvaient posséder légalement, on a dû constater combien les fonctions de *trustees* sont délicates. Elles sont conférées, ainsi que celles du comité, par l'élection. Nul membre de la société ne peut en refuser les charges non plus que se dispenser de visiter les malades et de contrôler l'exactitude du médecin. Il y a plus, la fonction acceptée, il faut en remplir tous les devoirs, sous peine d'amende ou d'exclusion. L'absence non motivée des séances du comité, même l'arrivée tardive, sont punies : dans la société du *Great-Eastern*, la première absence coûte 6 deniers, quatre absences successives 2 shillings 6 deniers; après dix séances, l'exclusion est prononcée; une demi-heure de retard se paie 3 deniers. A cette division du travail, comme à ces précautions prises pour que la tâche soit bien remplie, on reconnaît l'esprit du *self-government* et l'aptitude de nos voisins; ce sont des affaires sérieuses qu'il importe de mener sérieusement.

L'objet commun des *providend societies* est en effet de créer un fonds pour le soulagement mutuel des sociétaires malades, une pension pour la vieillesse ou l'incapacité du travail, un capital en cas de mort. La société comprend toujours des membres honoraires qui acquièrent ce titre soit par des dons annuels, généralement de 10 shillings au minimum, ou par une seule souscription de 5 livres au moins, mais qui ne participent en rien aux avantages sociaux, et des membres réels, *free resident*, qui, contribuant à l'œuvre dans des proportions différentes, s'assurent des résultats plus ou moins avantageux. L'admission demandée au secrétaire est prononcée par le comité sur un certificat du médecin, et la délivrance de la carte d'entrée n'a lieu qu'après le paiement d'une prime basée sur l'âge. Au *Great-Eastern*, elle est de 2 shillings 6 deniers à vingt-cinq ans, et de 12 shillings 6 deniers de quarante à quarante-cinq ans. Les membres libres sont divisés en plusieurs classes, en trois le plus souvent, quelquefois en quatre ou même cinq. Ce ne sont pas les emplois plus ou moins élevés qui entraînent l'admission dans telle ou telle

classe, c'est le taux de la contribution hebdomadaire que s'impose volontairement le *free resident*. Naturellement la plus forte contribution donne droit au plus fort secours en cas de maladie, au capital le plus élevé payable à la mort du sociétaire ou à celle de sa femme, éventualité toujours prévue dans ces associations. Ainsi au *Great-Eastern*, la contribution par semaine dans la classe A est de 8 deniers, de 6 dans la classe B, et de 4 dans la classe C; le secours pour maladie monte à 16, 12, ou 8 shillings par semaine. A la mort d'un sociétaire, sa famille reçoit, selon la classe, 20, 15 ou 10 livres; à la mort de la femme d'un sociétaire, elle reçoit 6, 4 ou 3 livres. On peut entrer à volonté dans chacune de ces classes et en sortir, en changer avec l'approbation du comité et après un certain délai de surnumérariat. Seulement, pour être admis à s'imposer des charges plus lourdes, il faut avoir satisfait exactement aux engagements précédens, et la contribution hebdomadaire ne doit jamais dépasser un certain taux proportionné au salaire.

Sans relater toutes les formalités pour constater l'état de maladie, pour s'assurer de l'exactitude des médecins; sans énumérer les cas où l'on reçoit la paie entière, la moitié ou même le quart, notons comme trait essentiel des statuts de ces sociétés les précautions avec lesquelles on s'assure de la moralité des membres. On a vu qu'ils n'étaient admis que sur un certificat de bonne santé; dans la plupart des sociétés, comme au *London and South Western* par exemple, une enquête se fait sur leurs bonnes mœurs. L'exclusion est prononcée pour indécatesse et félonie. Au *Great-Eastern*, tout employé malade cesse de recevoir un secours quand on l'a vu dans un établissement public ou quand il quitte sa maison après 6 heures du soir en hiver et 9 heures en été. Ces délinquans en outre paient l'amende, et en cas de récidive sont exclus. Les visiteurs exercent à cet égard la plus stricte surveillance, et eux-mêmes, comme on l'a vu, ainsi que les auditeurs et les membres du comité, subissent à leur tour la même pénalité pour inexactitude ou négligence dans leurs devoirs. L'ensemble de toute cette réglementation sévère acceptée volontairement ajoute de nouvelles garanties de succès à celles que ces sociétés de prévoyance puisent dans l'indépendance de leurs membres. Les compagnies dont elles dépendent s'y rattachent par quelques liens et leur apportent un concours avantageux. Suivant la coutume qui, en Angleterre, unit dans toutes les œuvres des hommes de toutes les classes, les administrateurs, les directeurs, sont toujours membres honoraires des sociétés de prévoyance. Les compagnies contribuent même de leur côté à la prospérité des sociétés par des allocations annuelles, sans néanmoins s'ingérer dans l'administration. Le *Great-Eastern* alloue 500 livres par an, le

*Great-Western* 750, la *London, Brighton and South East company*, dont la société de prévoyance est établie depuis 1842, met par an 1,000 livres sterling à la disposition du *board of director* pour la garantie des pensions. Il va sans dire qu'à ces secours en argent chaque compagnie de chemins de fer ajoute les facilités habituelles de transport gratuit pour les employés ou leurs familles.

En dehors des sociétés créées à côté des compagnies de chemins de fer et composées exclusivement de leurs employés, on trouve aussi une ou deux institutions destinées spécialement aux employés, *officers*, et agens, *servants*, des chemins de fer et des canaux en général. L'association appelée *the Railway benevolent Institution*, fondée en 1857, a pour objet de secourir les *officers* et *servants* de tous les chemins de fer et canaux, ainsi que leurs enfans, leurs orphelins et leurs veuves. Le président de cette société est M. George Carr Glyn, et les trois *trustees*, fonctionnaires actifs et responsables s'il en est, étaient en 1865 le duc de Buckingham et Chandos, l'honorable Ponsonby et M. Samuel Beale. Dans le rapport présenté à l'assemblée générale du 28 juin 1865, le président s'est empressé d'informer la réunion que le prince de Galles avait daigné accepter le patronage de la société et souscrire un don de 1,000 guinées; il ajoutait qu'au diner anniversaire du 10 mai, présidé par sa grâce le duc de Devonshire, la collecte s'était élevée à 1,423 livres. Les recettes de la société montaient à plus de 10,000 livres sterling. Quoique l'institution fût encore à ses débuts, le rapport, en annonçant que déjà les ressources suffisaient à assurer le sort des veuves et des enfans, proposait de demander aux souscripteurs un nouveau sacrifice de 2 deniers par semaine ou de 8 shillings par an, afin d'organiser un système d'assurances en cas de mort au moyen d'un traité conclu avec la société de prévoyance des employés, *clerks' provident society*, — nouvel et significatif exemple de cette préoccupation constante des besoins de la famille que l'on retrouve dans toutes les associations anglaises. Si dans la vie de l'employé et de l'ouvrier le chômage par suite de maladie et d'accident est le premier mal à craindre, la mort du mari, qui prive la famille de son chef, celle de la femme, qui l'atteint dans la prospérité et la bonne direction du ménage, entraînent de telles conséquences qu'il faut y pourvoir le plus largement possible. Nous avons déjà signalé qu'en France on se montrait malheureusement beaucoup moins préoccupé d'assurer le sort de la famille du travailleur et de développer sa propre initiative. Il en est de même dans une autre contrée où les associations pour les retraites ont depuis longtemps prospéré. En Autriche, cette terre classique du fonctionarisme, la constitution des retraites est pour tous la grande affaire. Les com-

pagnies des chemins de fer ont sur ce point suivi le courant de l'opinion. Les statuts de la *Sud-Bahn* ou compagnie austro-italienne des chemins lombards et de la société des chemins de fer de l'état sont dictés par l'esprit qui a inspiré les réglemens français, qu'ils dépassent toutefois en générosité. Dans la *Sud-Bahn*, après cinq ans de service, l'employé a droit à une retraite qui s'élève à 30 pour 100 de son dernier traitement, laquelle s'augmente de 2 pour 100 par chaque année en plus; après quarante ans de service, la retraite égale le traitement lui-même. Cette règle néanmoins n'est applicable qu'aux traitemens de 6,000 francs et au-dessous. La veuve d'un employé, pourvu que le mariage ait duré trois ans et que le mari ne l'ait pas contracté à plus de cinquante ans, reçoit dans tous les cas la moitié de la pension qu'aurait eue son mari. Chaque enfant reçoit 10 pour 100; mais la totalité des pensions de la veuve et des enfans ne doit pas dépasser 75 pour 100 de la pension de l'employé. Quant aux orphelins, ils ne peuvent toucher plus de la moitié de ce qu'aurait eu leur père. La compagnie des chemins lombards pourvoit à ces dépenses par une retenue obligatoire de 3 pour 100 sur les traitemens, et elle double de ses propres fonds le montant des ressources ainsi obtenues; en retour, elle administre elle-même la caisse des retraites.

La société autrichienne des chemins de fer de l'état a créé en faveur de son personnel une caisse de retraite pour les employés, une caisse de secours et de pensions pour les ouvriers, des associations d'assurances sur la vie, des magasins de comestibles et de vêtemens, enfin elle subventionne le culte et l'instruction publique dans le banat de Temeswar, où elle possède de grandes propriétés territoriales et minières. Toutes ces institutions existaient avant 1855, quand les chemins de fer de Hongrie et de Bohême appartenaient à l'état; la nouvelle compagnie austro-française les a refondues dans un sens plus administratif et en a pris la direction. La caisse des retraites est alimentée comme à la *Sud-Bahn*; elle ne paie de pension qu'après huit ans de service; la pension, qui est de 31 pour 100 du traitement moyen, s'accroît de 2 pour 100 par chaque année de service et peut s'élever jusqu'à 75 pour 100 après trente ans. Dans la plupart des autres compagnies, la *Nord-Bahn*, la *West-Bahn*, le maximum de la pension s'élève, comme dans la *Sud-Bahn*, à l'intégralité du traitement, mais seulement après quarante ans de service. Les veuves et les orphelins sont aussi très libéralement traités par ces sociétés: les veuves jouissent des deux tiers de la pension de leurs maris, et les orphelins peuvent recevoir jusqu'à dix-huit ans une pension égale à celle qu'aurait touchée leur mère. En 1866, la caisse des pensions de la société autrichienne servait près



de 125,000 fr. de rentes; elle possédait un actif de 4,375,000 fr., dans lequel sont comprises deux très belles maisons à Vienne, valant 2,250,000 fr. et rapportant 6 pour 100 net de ce capital. La caisse de secours des ouvriers donne des secours temporaires en échange d'un versement obligatoire de 2 pour 100 du traitement ou assure des pensions moyennant une retenue de 6 pour 100. La compagnie paie par une allocation suffisante le droit de direction qu'elle a conservé. En 1866, le solde des fonds de secours s'élevait à 300,000 fr., et celui des pensions à 1,700,000 francs. Il est à remarquer que dans le banat la caisse a établi des hôpitaux, et qu'elle avance à ses membres de quoi bâtir ou réparer leurs maisons.

En 1864 seulement et sur l'initiative même des employés a été formée une association dont le but est d'assurer des sommes de 625, 1,250 et 2,500 francs payables au décès des membres. A la fin de 1866, on comptait 2,286 assurés pour 3,811,875 francs. Les magasins de denrées et de vêtemens donnent d'excellens résultats. Les *consumverein*, sociétés de consommation, sont nombreuses en Autriche et consacrées depuis longtemps par l'usage. Le montant du crédit individuel, fixé par les chefs de service, varie de un tiers à deux tiers du salaire mensuel. L'économie pour l'achat des denrées, outre l'avantage d'une meilleure qualité, dépasse 20 pour 100. Quant aux subventions que la compagnie paie dans ses domaines du banat pour le culte et l'instruction, elles s'étendent à dix-sept paroisses catholiques, huit églises grecques unies, trois non unies et à dix-neuf communes. La société bâtit ou loue les églises et les écoles, paie 38 prêtres et 40 maîtres, donne l'instruction à 2,563 garçons et à 1,859 filles. De ses anciens droits seigneuriaux, elle n'a gardé que celui de présentation pour les prébendes et les places de maître d'école devenues vacantes, et la faculté de vérifier et d'apurer les comptes des églises.

Tout ce système, si semblable à celui qui prévaut dans les compagnies de chemins de fer français, produit en Autriche les mêmes résultats que ceux sur lesquels nous avons eu occasion d'insister à propos de la France. A coup sûr, on ne peut refuser aux familles autrichiennes, à ces races que distinguent des qualités si aimables, si douces, si attachantes, les principales vertus domestiques. L'initiative, l'activité, ne sont pas en revanche le trait dominant de leur physionomie, et ces institutions de patronage, ces calculs méthodiques en vue de la retraite, conviennent merveilleusement à tous ces agens dociles, soigneux, probes, mais lents, mous, endormis dans la satisfaction d'un présent étroit et la certitude d'un avenir médiocre.

## III.

Est-ce seulement parmi ces grandes agglomérations d'agens et d'ouvriers qui font des six compagnies de chemins de fer français presque des corporations officielles et de petits états dans l'état, qu'il est utile de saisir à l'œuvre l'esprit et les sentimens qui animent les classes laborieuses? Pour se rendre un compte exact de l'influence que les dispositions dont nous avons blâmé la tendance peuvent exercer sur les progrès du travail général et de l'initiative individuelle, il faudrait non-seulement poursuivre cette enquête dans d'autres compagnies industrielles, mais réunir en un faisceau de preuves une multitude de cas particuliers, d'exemples choisis dans toutes les catégories du travail. Pour s'en tenir aux points les plus saillans, quelques faits récents qui ont mis dans tout leur jour les communs désirs de nos ouvriers vont nous donner des lumières suffisantes sur les mœurs des ateliers; nous voulons parler des grèves qui ont eu lieu dans un grand nombre de professions pour obtenir une augmentation de salaire et une réduction des heures de travail.

Les grèves, instrument redoutable dont les ouvriers tirent partout le même parti, en Angleterre, aux États-Unis aussi bien qu'en France, n'ont certainement pas produit chez nous leurs plus fâcheux effets. Les troubles de Roubaix, tout affligeans qu'ils soient, n'atteignent pas à la culpabilité des actes que l'enquête sur les *unions' trades* révèle en Angleterre, et dont les études publiées récemment par M. Collin dans la *Revue* ont présenté le hideux tableau. Les grèves de New-York nous ont aussi montré combien les prétentions des ouvriers américains dépassaient celles de nos cochers et de nos tailleurs, et l'appel à la force, tenté par des électeurs mécontents de n'avoir pas imposé à leurs représentans le mandat impératif de fixer législativement le tarif aussi bien que le nombre des heures de travail, a pu nous révéler un des dangers sérieux de la démocratie américaine. Certes nous ne nous sommes pas montrés jusqu'à présent favorables à l'action de l'état en matière d'assurance et de patronage; nous avons revendiqué assez haut le droit inhérent à la nature de l'homme, inscrit d'ailleurs dans la loi, et qu'il doit toujours avoir de disposer librement de lui-même : cela nous met à l'aise pour juger les dernières grèves. Ce qu'on a surtout pu reprocher justement à nos ouvriers en cette circonstance, ce qu'on peut leur reprocher encore malgré quelques symptômes plus favorables, c'est de manquer de libéralisme. On les voit toujours prêts à subir un certain despotisme en même temps qu'à l'exercer eux-mêmes,

et, sous prétexte de se dérober au joug du patron, à former des ligues où les supériorités naturelles qui existent parmi eux sont abaissées, et d'où sont même exclus ceux qui ont le plus besoin de protection. Cet égoïsme inintelligent, souvent cruel, inspire la plupart des mesures qu'ils prennent ou des projets qu'ils forment. Les statuts des sociétés, les caisses de prévoyance et de retraite, ont pour principal fondement les exigences d'une personnalité qui songe presque exclusivement à elle. C'est pour se débarrasser du patronage que la plupart des associations mutuelles se fondent, comme c'est pour lutter contre la tyrannie et l'avidité des patrons que les grèves éclatent. Il serait cependant bien difficile de ne pas avouer que, si aujourd'hui une classe est plus forte que l'autre, ce n'est pas assurément celle des patrons. Leur situation est des plus fausses. Si, dans un même lieu consacré principalement à des industries semblables, les propriétaires d'usines peuvent s'entendre à la rigueur pour fixer le prix des salaires, d'une place à une autre il est bien difficile qu'ils organisent une résistance commune. L'uniformité de tarifs qu'on veut leur imposer suppose l'uniformité de commande et de prix de vente. Enfin la plupart des professions ne comportent pas ces réglementations établies d'avance et propres seulement aux grandes usines. Dans la plupart des industries, et c'est précisément le cas pour celles qui ont occupé l'attention publique dans ces derniers temps, les chapeliers, les coiffeurs, les tailleurs, on peut dire que le prix du travail diffère selon le jour, la saison, le quartier, l'aptitude et l'âge de l'ouvrier, la générosité du maître. Presque toujours ce sont des causes impersonnelles qui déterminent ces variations, que les ouvriers veulent faire disparaître. Jugons avec impartialité les moyens qu'ils emploient.

La première grève, du moins celle où l'attitude du gouvernement a nécessité le changement de la législation sur les coalitions, la grève des ouvriers typographes, n'a pas manqué, toute justifiée qu'elle fût à certains égards, de laisser un pénible souvenir, celui de la jalousie manifestée par les ouvriers imprimeurs contre le travail des femmes. Dans l'imprimerie Dupont, on avait prouvé l'utile emploi qu'on peut faire des femmes pour une besogne qui exige moins de force physique que de soin, de délicatesse, de promptitude et de savoir. A coup sûr, en leur donnant du travail, le chef d'industrie ne faisait qu'user d'un droit strict, et en outre il remplissait un devoir social, celui de créer de nouveaux moyens de gain pour la partie de l'humanité qui en manque le plus et qui n'est pas le moins digne d'intérêt; mais le travail des femmes est moins cher, il fait par conséquent une concurrence fâcheuse au travail des hommes. De là jalousie, réclamations, qu'on ne retrouve

pas seulement chez les imprimeurs, qui se font jour dans toutes les circonstances et dans toutes les professions. Dans une des industries qui sont le plus appropriées aux aptitudes féminines et où les femmes sont le plus occupées, la fabrication des gants, il a fallu de longs efforts et des luttes soutenues avant de pouvoir leur confier certains emplois fructueux précédemment réservés aux hommes. La production annuelle des gants en France s'élève à deux millions environ de douzaines de paires de gants, dont la valeur approximative atteint 80 millions de francs; elle occupe un personnel de 60 à 70,000 personnes, parmi lesquelles 50 ou 60,000 femmes. Un ancien président de la chambre syndicale de la ganterie, M. Alexandre Muller, a rédigé à propos de l'exposition universelle un mémoire où il expose les améliorations dont cette industrie a été dotée depuis un certain nombre d'années, et dont lui-même a introduit les plus importantes. La principale est ce qu'il appelle la division du travail, qui consiste à répartir entre plusieurs la fabrication confiée auparavant à un seul. Grâce à cette division, les femmes mêmes ont pu s'élever jusqu'aux difficultés de la *coupe*, du *dollage*, de la *fourchette*, et gagner de gros salaires. Depuis 1845, le salaire de ce qu'on peut appeler le corps d'élite de la ganterie s'est élevé de 35 pour 100, tandis que malheureusement celui des ouvrières couseuses ou piqueuses n'a pas augmenté; c'était une raison de plus pour que des ouvriers qui gagnent 7, 8 ou 10 francs par jour n'enviassent pas la fortune de quelques femmes qui parviennent à en recevoir 3, 4 ou 5. L'hostilité des hommes contre ce qu'ils appellent la concurrence féminine n'en a pas été moins vive. Dans tous les cas analogues, elle pourrait de même être prise en flagrant délit. En vain se dissimulerait-elle sous le prétexte spécieux qu'il ne faut créer pour la femme aucune occasion de quitter le toit domestique, et qu'aucun profit ne vaut celui qu'elle tire des soins du ménage. Comme dans la plus respectable de toutes les associations, c'est-à-dire le mariage, le sort voue bien souvent les deux époux à conquérir chacun de son côté par le travail manuel la sécurité du ménage commun, tout ce qui tend à donner à la femme un emploi nouveau et plus lucratif, à accroître son importance vis-à-vis de l'associé, mérite d'être encouragé.

Ce n'est pas là le seul mauvais calcul que fassent les ouvriers. Les grèves qui ont éclaté chez nous depuis la dernière loi sur les coalitions ont eu pour résultat une diminution dans la production et dans la consommation; le succès des prétentions des coalisés intéressait surtout les ouvriers les plus médiocres; enfin, si par la vigilance de l'autorité ou sous la pression de l'opinion publique les plus funestes des mesures proposées n'avaient été écartées, un double système de

tyrannie aurait été inauguré à la fois contre les patrons et contre les ouvriers moins disposés que les autres aux mesures extrêmes. Les traits les plus caractéristiques à cet égard nous sont fournis par la première grève et la dernière, celle des cochers de la compagnie impériale des voitures de Paris et celle des ouvriers tailleurs. La première a surtout succombé sous la désapprobation publique, la seconde a donné lieu à une condamnation judiciaire. Cette double fin bien méritée aurait produit un effet plus salubre, si les détails révélés par l'instruction avaient été plus connus du public; on doit regretter pour les intéressés eux-mêmes qu'ils n'aient pu profiter de certaines leçons, leur éducation ainsi faite valant mieux que leur obéissance. On se rappelle qu'à certain jour un avis anonyme fut adressé à vingt-quatre cochers de la compagnie impériale, lequel renfermait, avec leur nomination comme délégués, une série de réclamations à présenter au directeur. On se souvient des étranges considérans qui accompagnaient la pétition des cochers et entre autres de celui qui les montrait dans la dure nécessité de frauder la compagnie et de dissimuler une partie de la recette du jour pour obvier à l'insuffisance du salaire. Après refus du directeur, la grève fut déclarée, et les cochers, sans plus s'enquérir du droit de leurs prétendus délégués que ceux-ci ne l'avaient fait eux-mêmes, à l'heure dite déposèrent le fouet, insigne de leur fonction. Mal leur en prit : ils avaient affaire à un directeur énergique, M. Ducoux, ancien membre de nos assemblées, qui, sous le gouvernement du général Cavaignac, avait honorablement rempli les difficiles fonctions de préfet de police. Des cochers improvisés, recrutés partout, les palefreniers eux-mêmes de la compagnie, remplacèrent les titulaires indociles. Sur quelques points, d'anciens cochers, avec l'aide de ces égarés pour qui l'insurrection est toujours un devoir, maltraitèrent leurs successeurs et en furent sévèrement châtiés par la justice; mais presque partout la population, mécontente de voir la satisfaction d'un besoin de premier ordre compromise, prit parti pour une compagnie dont la fortune était d'ailleurs peu enviable. Au bout de peu de jours, l'ordre rentra dans les remises, et les cochers remontèrent sur leurs sièges. Après quelques poursuites contre les voies de fait, certaines satisfactions concédées gracieusement, il ne resta de cette levée de boucliers que le souvenir de prétentions malséantes et le bon exemple d'une sage fermeté. Par malheur, la meilleure leçon à tirer de ce premier fait fut perdue, à savoir la déplorable facilité avec laquelle un petit nombre de meneurs peuvent réussir à conduire des masses ignorantes. Quel était le rédacteur de ces circulaires, le donneur de ce mot d'ordre, le promoteur de la grève et par conséquent la cause de pertes importantes? La justice ne put

le découvrir, et le public ignora les préliminaires de cette échauffourée.

Entre la grève des cochers et celle des tailleurs, d'autres se produisirent successivement, celle des ouvriers chapeliers d'abord, qui eut pour résultat une très large importation de produits anglais et le renchérissement des chapeaux de toute sorte, le consommateur étant destiné en fin de compte à acquitter les lettres de change que les ouvriers, au moyen des grèves, tirent sur les patrons. L'approche de l'exposition universelle détermina aussi plusieurs grèves, quoique les ouvriers prétendissent ne vouloir entraver en rien ce grand congrès pacifique. Menuisiers, charpentiers, plombiers, peintres, réclamèrent des augmentations de salaires justifiables en raison des circonstances, mais qui pouvaient être considérées comme temporaires plutôt que comme règlement définitif. C'est là en effet le principal vice de ces luttes qui tendent à donner l'apparence de questions de principes et de droits immuables à ce qui dans une certaine proportion ne peut jamais être et n'est jamais qu'un fait variable et passager. De toutes les grèves écloses en 1867, la plus importante, non pas tant par le nombre des ouvriers qui y prirent part que par la suite des délibérations, le calme des discussions et l'attention que le public y donna, fut celle des ouvriers du bronze. A propos d'augmentation de salaires et de diminution d'heures de travail, réclamées par les ouvriers, repoussées dans une certaine mesure par les patrons, on agita de part et d'autre des questions économiques d'un grand intérêt. Des deux côtés se produisirent les mêmes efforts pour se concerter, s'entendre, efforts très légitimes sans doute au point de vue de l'égalité dans la défense, selon nous répréhensibles en ce que cette entente collective nuit à la liberté individuelle. La société des fabricans de bronze, composée d'abord de 61 et bientôt de 80 patrons, se réunit pour proclamer le droit absolu de chacun d'eux à résoudre isolément et sans intermédiaire tous les différends qui s'élèveraient entre eux et leurs ouvriers : faute par ceux-ci de le reconnaître, elle annonça l'intention de fermer le même jour les établissemens de ceux qui s'associeraient à leur détermination (à ce moment, le nombre s'en était élevé à 120), et de n'y jamais admettre aucun ouvrier faisant partie de la société ouvrière. Cette société, constituée sous le titre de prêt mutuel, dirigée par un comité exécutif, avait en effet résolu, après des réunions qui comptaient plus de 5,000 assistans, de créer un fonds de cotisation de 5 francs par semaine pour soutenir la grève nécessitée par la coalition des patrons, lesquels de leur côté avaient formé un fonds de garantie mutuelle de 50,000 francs. La société ouvrière, repoussant la doctrine économique que l'offre et la de-

mande sont la seule loi qui doive régler le prix du travail, prétendait « que l'ouvrier n'a rien à voir ni à espérer dans le bénéfice du fabricant, qu'il est un outil vivant dont l'entretien est indispensable, que le travail soit rare ou abondant. » En conséquence, la société réclamait l'établissement de tarifs plus élevés en raison du renchérissement de « l'entretien de l'outil, » et la création d'une commission arbitrale chargée de décider souverainement entre patrons et ouvriers. Des deux côtés, on semblait fermement résolu ici à imposer, là au contraire à repousser cette autorité, cet intermédiaire; mais des deux côtés on se croyait obligé de faire appel à l'opinion publique. A qui la faute si des réclamations isolées, produites dans une ou deux maisons, avaient dégénéré en bataille rangée? Les deux partis en rejetaient naturellement l'un sur l'autre la responsabilité. — Les patrons ont proclamé leur solidarité, disait la société ouvrière. — Vous avez mis nos établissemens en interdit, répondaient les patrons; rentrez-y, nous nous arrangerons ensemble; vous vous dites violentés par nous, et ceux qui voudraient travailler et débattre eux-mêmes leurs conditions, vous les empêchez de le faire! — A Dieu ne plaise! répliquèrent les ouvriers coalisés; mais nous ne voulons pas, nous, grande majorité, rester à votre merci : prenons des arbitres, et qu'un juge d'équité prononce entre nous! — Chercher à repousser le reproche d'initiative de la grève, promettre à chacun l'usage libre de son droit, prendre l'opinion pour juge, c'étaient là d'heureux présages : aussi la paix ne tarda-t-elle pas à se faire dans de bonnes conditions pour chacun. Il n'en fut pas de même à propos de la grève des tailleurs, qui a révélé des dispositions plus menaçantes, et a nécessité l'intervention de la justice.

Les grèves précédentes semblaient avoir échappé à la passion politique; dans celle des ouvriers tailleurs, l'action des partis s'est laissé voir. De tout temps, les tailleurs ont formé à Paris une masse redoutable par le nombre et l'exagération habituelle des idées. Les variations forcées, mais regrettables, qui se produisent périodiquement dans le prix et la quantité du travail les rendent particulièrement accessibles aux suggestions des meneurs. Dans certains momens, la commande abonde, on n'y peut suffire; bientôt après le chômage arrive et dure longtemps. Tel ouvrier ferait payer sa journée au poids de l'or au renouvellement des saisons qui plus tard donnerait ses heures à vil prix. De plus, quelles différences entre ceux qui travaillent pour les grandes maisons et ceux qu'emploient les établissemens de confection! Si jamais l'idéal d'un salaire fixe et permanent fut l'objet d'aspirations ardentes, c'est assurément parmi des hommes dont quelques-uns, à certains jours,

reçoivent 25 ou 30 francs pour un objet qui ne sera payé le mois suivant ou à d'autres ouvriers que 5 ou 6 francs! On comprend donc avec quelle facilité la grève fut résolue. Dans quelques réunions clandestines au jardin du Moulin-de-la-Galette, à Montmartre, quelques ouvriers, supérieurs à leurs camarades par l'intelligence et l'instruction, arrêtaient les termes des réclamations, les noms des membres du comité qui serait chargé de les soutenir, et quand ils se présentèrent dans une réunion autorisée de plusieurs milliers d'ouvriers, il leur suffit de déclarer qu'ils demandaient une augmentation de 18 pour 100 dans le salaire et la suppression de l'essayage pour obtenir l'adhésion unanime des assistans à ces prétentions excessives et à la nomination du comité présenté. Avant même que les patrons eussent répondu, ce qu'ils ne se hâtèrent pas de faire, la grève fut décidée dans une seconde réunion, et en même temps on procéda à la formation d'une *société fraternelle de solidarité mutuelle et de crédit*, laquelle pouvait bien être le but véritable de tout le mouvement.

Les demandes des ouvriers péchaient par une exagération telle qu'on ne devait pas croire au succès. Dans les premiers jours, des paroles de conciliation avaient été prononcées, et à côté du comité de la grève fonctionnait un comité de conciliation dont les conclusions, qui ont fini par prévaloir, auraient pu et dû être admises beaucoup plus tôt. Il n'était malheureusement pas conforme à la logique des passions que l'on se montrât raisonnable dès le début. Tandis que les patrons, opposant coalition à coalition, fermaient leurs ateliers à un jour donné afin de prendre par la famine ceux qui voulaient les réduire par l'impuissance, une mise en scène habile était préparée contre eux, et de petits intérêts personnels profitaient des circonstances. Les ouvriers étaient encouragés à la résistance par de prétendus secours qu'envoyaient leurs frères de Londres, une liste des maisons adhérant au trafic des ouvriers s'étalait dans les colonnes des journaux. Au fond, le concours de Londres, annoncé comme devant s'élever à 200,000 francs, se réduisit à 750. Parmi les maisons qui consentaient à l'augmentation de 18 pour 100, on constata la présence de tailleurs qui travaillaient seuls ou avec un apprenti. Un d'eux n'occupait qu'un ouvrier et le payait à l'ancien taux; mais cet ouvrier consentait à dire qu'il recevait un plus gros salaire. Les maisons de confection de leur côté poussaient à la grève et occupaient les ouvriers sans ouvrage des grandes maisons fermées. Avertie de ces faits et de quelques actes de violence, l'autorité voulut assurer la liberté du travail. Elle s'arrêta prudemment devant des délits secondaires pour aller droit à ce qui constituait un danger plus sérieux, c'est-à-dire à la *société fraternelle*.



Fondée sur le modèle d'autres associations tolérées, mais avec d'autres visées et dans la prévision de développemens faits pour appeler l'attention, la société des tailleurs prétendait réunir non-seulement les ouvriers d'une même profession, mais ceux de tous les métiers et de tous les pays. Au moyen d'une cotisation de 25 centimes par semaine, elle pouvait accumuler un énorme capital destiné à soutenir ses membres, et elle investissait le comité directeur de la société du pouvoir le plus tyrannique contre les patrons et contre les sociétaires eux-mêmes. Ce n'était pas en effet pour parer aux chômages ou aux maladies que le fonds social était réuni, c'était seulement pour assurer un salaire de 3 fr. 50 cent. par jour aux ouvriers des maisons mises à l'index. Or qui déclarait la mise à l'index? Le comité des ouvriers. Qui la provoquait? Les collecteurs chargés de recevoir les cotisations et de dénoncer les plaintes des ouvriers. Ces derniers, dès qu'un patron ne se serait pas conformé au règlement arrêté par le comité pour le prix ou la quantité du travail, dès que la majorité des ouvriers employés dans la maison aurait décidé que l'atelier était insalubre, devaient révéler le fait aux collecteurs et quitter l'atelier, sous peine d'être « signalés comme préjudiciables aux intérêts de la société. » Sans plus de détails, on comprend ce qu'une telle organisation avait de dangereux, et combien il était nécessaire d'arrêter les ouvriers sur cette pente qui aboutissait d'une part à la soumission absolue du patron, de l'autre à ces violences dont l'enquête sur les *unions' trades* a démontré l'existence, et contre lesquelles, par des associations formées pour « assurer la liberté du travail, » le bon sens public proteste déjà en Angleterre. Les faits furent donc déférés à la justice, et le tribunal correctionnel de la Seine déclara dissoute la *société fraternelle de solidarité et de crédit mutuel* en condamnant les six membres les plus influens du comité à une simple amende. Avec la législation qui soumet toute association de plus de vingt personnes à l'autorisation du gouvernement, le jugement était facile à prévoir; mais la loi de 1834 contre les associations peut-elle subsister à côté de la loi de 1864, qui a supprimé le délit de coalition? C'est une question qui reste à résoudre. Il est difficile, quand on autorise des individus à se coaliser, de leur refuser le droit de sanctionner leurs décisions par une organisation de quelque durée; il est plus difficile encore de leur interdire la faculté de se réunir pour se coaliser. Droits de réunion, de coalition, d'association, sont bien voisins l'un de l'autre. Dès que l'un est concédé, on ne sait trop comment refuser les autres. Pour nous, le droit de coalition, celui qui permet à des intérêts collectifs de s'imposer violemment, de léser un droit individuel, ne nous paraît

pas le plus respectable des trois. En l'état actuel, la solution du tribunal de la Seine nous paraît sage; mais, s'il est bon de protéger administrativement les minorités d'ouvriers et les consommateurs contre des entraînemens irréflechis, ce n'est qu'à la condition de porter à la connaissance du public tous les faits qui sont de nature à redresser les idées fausses. La vérité économique, de saines notions de la liberté, de ce qui est juste et possible, voilà ce qui vaut mieux que toutes les lois pour nous protéger et que toutes les combinaisons artificielles pour améliorer le sort des ouvriers eux-mêmes.

#### IV.

Si « tout est dans tout, » on ne trouvera pas que ce soit un hors-d'œuvre de rattacher à la question du libéralisme industriel celle du libéralisme politique, et il semblera naturel qu'en voyant dans les habitudes d'esprit des ouvriers français tant de préjugés et de tendances illibérales sous le rapport économique, on en vienne à éprouver quelque appréhension des effets de la puissance du nombre sur les destinées politiques de notre pays. Des combinaisons plus ou moins ingénieuses, l'ingérence plus ou moins déguisée, plus ou moins permise du gouvernement dans les élections, ont pu jusqu'à un certain point diriger et contenir le jeu du suffrage populaire. Il n'en est pas moins certain que dans un avenir prochain nous subirons dans sa plénitude le pouvoir du vote universel. Quel souffle agitera alors cette multitude des champs et des villes à qui restera le dernier mot et qu'il faut reconnaître pour la vraie classe gouvernante? Se montrera-t-elle plus libérale et plus conservatrice que ses aînées? Le pouvoir est tombé des mains de celles-ci, et l'on ne saurait dire qu'elles n'aient en rien mérité leur sort. La noblesse française depuis un siècle a émigré, s'est abstenue, a définitivement cessé d'être. Les classes moyennes se sont rendues à la première attaque et semblent résignées à leur abdication, tant elles montrent peu d'ardeur pour les affaires publiques. Où donc aller chercher cette force vive, cet efficace désir de progrès, cet « examen attentif du nouveau » que M. Stuart Mill recommandait à la chambre des communes comme le plus indispensable des devoirs de l'homme d'état? En même temps à qui demander la force de résistance, la faculté conservatrice, aussi essentielle à la vie des peuples qu'à celle de tout être créé, cette aptitude au gouvernement sans laquelle les nations dégénèrent et disparaissent? Sera-ce au peuple de nos campagnes, laborieux, prudent, économe, mais ignorant, violent et

avide? Sera-ce aux ouvriers des villes, généreux, enthousiastes, intelligens, mais prodigues, faciles aux illusions, illibéraux dans leurs actes avec les meilleures intentions? L'éducation économique et politique pénétrant toutes les couches de la nation, tel est, avon-nous dit, le seul remède à des maux qu'une législation préventive ou répressive serait impuissante à guérir. Peut-on la répandre à un degré suffisant? Bien des symptômes se manifestent qui permettent de l'espérer. L'Angleterre nous donne l'exemple.

A côté des désordres intimes révélés par l'enquête des *unions' trades* et des crimes de Sheffield, on signale déjà en Angleterre une vive réaction contre la tyrannie des 800,000 membres de ces sociétés secrètes qui, comme le disait l'auteur des études anglaises déjà citées, ne peuvent se flatter « d'envoyer à Coventry » les 11 millions d'ouvriers de la Grande-Bretagne. Il a suffi pour arrêter les progrès du mal de le mettre en pleine lumière. Aussitôt des associations ouvrières pour défendre la liberté du travail se sont créées partout; chaque jour enregistre de nouvelles sociétés formées sous l'impulsion de conservateurs et de libéraux pour défendre les vrais principes. A la date du 23 août 1867, les ouvriers de la grande maison Hawkt et Crawshay, de Gateshead, affirmaient publiquement le désir d'éviter toute grève et toute fermeture d'usine, et donnaient leur adhésion à ce principe, que le taux des salaires doit être déterminé par la hausse ou la baisse du prix sur le marché. Nous avons déjà cité la résolution prise en février par les *millmen* du Staffordshire de proposer eux-mêmes la diminution d'un dixième sur leurs salaires. L'industrie métallurgique subit en effet une telle crise de l'autre côté de la Manche, que la nécessité, cette suprême conseillère, a ouvert les yeux aux ouvriers sur les moyens à employer pour la sauver. Ce qui est vrai sur un point l'est également sur beaucoup d'autres, et le mouvement de réaction libérale s'étend de façon à créer ouvertement des soldats pour la défense partout où l'on s'est armé secrètement pour l'attaque. Suivie ou non de mesures législatives, l'enquête sur les *unions' trades* produira incontestablement les plus heureux résultats. L'éducation économique de l'Angleterre se fera de plus en plus et en même temps l'éducation politique, comme en témoignent toutes ces nouvelles associations ouvrières *constitutionnelles* où l'on interprète la loi de la représentation du pays; citons, par exemple, celle que présidaient tout récemment à Newcastle le duc de Northumberland et lord Ravensworth. Sommes-nous hors d'état d'aspirer en France à des progrès semblables?

Ce n'est certes point l'intelligence qui fait défaut à nos ouvriers. Depuis quelques années, ils ont beaucoup appris. Les magistrats

chargés de l'instruction sur les grèves ont constaté leur savoir, leur bonne tenue, la modération de leur langage. Dans une poursuite politique contre une association secrète, les ouvriers qui en faisaient partie parurent supérieurs par leurs manières et leur instruction aux étudiants qui prétendaient les conduire. La générosité des sentimens ne fait pas non plus défaut à l'ensemble des ouvriers. Toutes les fois qu'ils prennent la parole dans une circonstance où rien ne trouble le calme de leur conscience et ne soulève de vieux préjugés, on est touché de leur accent honnête et de leur éloquence cordiale. Un exemple entre mille peut bien en être cité. A Paris, un simple entrepreneur de peinture, M. Leclaire, a depuis de très longues années admis ses ouvriers au partage de ses bénéfices. Dans la dernière assemblée de la société de secours mutuels qu'ils ont créée à cette occasion, un ouvrier en lettres, M. Pascal, a prononcé un discours où le rôle de la femme dans la société et la famille était apprécié en termes hardis, émus et excellens.

Je rapporte ce fait non-seulement pour conclure de tout ce qui précède qu'il est indispensable et possible d'éteindre dans l'esprit des électeurs, nos souverains, ces erreurs qui semblent plus particulières à notre race latine, mais pour rapprocher du discours d'un obscur ouvrier peintre la motion de l'un des membres les plus éminens du parlement d'Angleterre, M. Stuart Mill. Le 21 mai 1867, l'honorable député de Westminster, dans la discussion sur le *bill* pour la représentation du peuple, n'a pas craint de demander qu'au mot « hommes » pourvus du droit de choisir leurs représentans on substituât celui de « personnes, » entendant par là que les femmes devraient être admises au vote, *female suffrage*.

« La mesure que je propose, disait en se levant M. Stuart Mill, n'a pas la plus petite tendance à troubler la balance des pouvoirs politiques, ne peut affliger l'esprit le plus timide, le cœur le plus envahi des terreurs révolutionnaires, tandis que le plus zélé démocrate ne peut la considérer comme une atteinte aux droits du peuple. La justice et la constitution anglaise font un devoir de l'adopter. Si la franchise politique est un droit abstrait, il n'y a pas de raison d'accorder aux uns ce qu'on refuse aux autres quand la capacité est la même. Si la loi britannique fait dépendre le droit de voter du paiement des taxes, est-ce que les femmes n'acquittent point les taxes? Est-ce qu'une femme ne conduit pas l'état? Est-ce qu'il n'y en a pas qui sont chefs de famille, directeurs de grands établissemens, institutrices? Est-ce que dans le pays la femme ne joue pas le même enjeu que l'homme? Peut-on refuser en masse à une moitié si éminente de la société ce que l'on accorde au premier *householder*

mâle? Il n'y a pas une seule raison à opposer à une mesure qui s'applique en Australie sans aucun inconvénient. On peut seulement dire: C'est une nouveauté; mais nous vivons dans un siècle de nouveautés, et ce n'est pas devant la chambre des communes que le despotisme de la coutume peut être invoqué contre la voix de la raison, et qu'on sera blâmé de proclamer honteuse la notion qu'une moitié de la race humaine existe par le bénéfice de l'autre! »

Cette audacieuse proposition, présentée inopinément et pour la première fois, rallia 73 voix contre 196. Quelques membres la soutinrent avec chaleur. On alla jusqu'à la déclarer une conséquence irrésistible du suffrage universel. Quand un esprit aussi élevé que celui de l'honorable représentant de Westminster se fait l'avocat de semblables causes et que 73 membres de la chambre des communes appuient sa motion, on peut, sans être accusé de paradoxe, faire valoir tout ce que le vote des femmes apporterait de force à l'élément conservateur, sans lequel aucun gouvernement ne donnera la stabilité et la paix. Si la famille est la pierre angulaire de la société, la femme est la famille même. M. Stuart Mill a tenté aussi d'introduire dans le mécanisme représentatif une autre mesure éminemment conservatrice, la représentation directe des minorités. Depuis la publication de son bel ouvrage sur le *gouvernement représentatif*, l'idée a fait assez de chemin pour que le parlement anglais, sur la motion de lord Cairns, ait adopté un premier et insuffisant moyen d'obtenir cette représentation. On ne peut traiter incidemment des questions de cette importance; si l'on croit devoir les mentionner, c'est pour laisser entrevoir à *quelles nouveautés* l'opinion publique doit se hâter de réfléchir depuis l'introduction dans le monde politique de la plus grande nouveauté possible, le suffrage universel. Qu'il nous suffise d'avoir recherché, dans les combinaisons financières publiques ou privées qui se sont donné pour mission de résoudre des problèmes sociaux de premier ordre, quelles sont celles qui peuvent être considérées comme donnant satisfaction aux progrès de la prévoyance et de l'initiative individuelles, aux droits de la justice et de la liberté.

A. BAILLEUX DE MARISY.

---

---

# FAUSSES ROUTES

---

SECONDE PARTIE (1).

---

## VI.

Chudleigh Wilmot était vigoureusement trempé. C'était en même temps un homme d'honneur et d'une conscience fort chatouilleuse. Il reçut sans fléchir le terrible coup qui l'attendait au seuil de sa maison, et garda le décorum qui sied aux douleurs viriles. Peut-être se sentait-il épié. Il agit en tout cas de manière à dérouter la curiosité de ses inférieurs : la porte de son cabinet se referma sur lui avant qu'il eût articulé une parole. Son domestique, en y entrant une demi-heure après sur un appel de sonnette, le trouva debout près de la fenêtre close, la tête tournée du côté des volets, et reçut ordre d'aller chercher le docteur Whittaker. — Je me rends *là-haut*, ajouta Wilmot, et ne veux y trouver personne.

La domesticité aux aguets l'entendit quelques minutes plus tard monter lentement, pesamment l'escalier sonore. Au moment de poser la main sur la clef de la chambre où l'attendait le navrant spectacle auquel il se sentait condamné, un terrible souvenir domina tout à coup le désordre de ses tumultueuses pensées, — celui des adieux faits à cette femme qu'il ne devait plus revoir vivante. C'était dans le vestibule, aux clartés d'une belle soirée d'automne. Elle venait de ramasser autour d'elle, avec un gracieux mouvement, les plis de sa robe effleurée au passage par une des caisses qu'on portait au dehors. Pour recevoir l'innocent baiser de son mari, elle lui avait tendu un beau front autour duquel s'enroulaient,

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

comme un sombre diadème, les tresses lustrées de sa noire chevelure. Ce baiser froidement donné, froidement reçu, et que, — maintenant il se le rappelait, — elle avait négligé de lui rendre... — Au fait, se demanda-t-il, quand ai-je reçu d'elle sa dernière caresse? — Et, chose étrange, il ne trouva pas de réponse à cette question.

Irrité contre lui-même, il tourna la clef dans la serrure, il entra... Tout était parfaitement en ordre, rien ne bougeait, rien n'attestait la vie. Les soins minutieux de mistress Prendergast avaient disposé les moindres détails de la façon la plus correcte. Sauf le léger bruit que firent les persiennes au moment où le courant d'air venu de la porte les ébranla, le silence était absolu.

Sous les longs plis blancs qu'une main amie s'était complu à régulariser, le corps immobile se discernait à peine. Le visage pâle, encadré par les dentelles de l'oreiller, penchait un peu de côté. Rien du reste ne trahissait encore les envahissemens du trépas. La face n'avait aucune rigidité particulière, et les longs cils noirs abaissés sur la naissance des joues semblaient l'avoir été par la main du sommeil. C'était bien la mort, mais la mort dépouillée de tout symptôme terrifiant, la mort calme et solennelle, dans sa grâce imposante. Wilmot regarda ces choses sans qu'une larme lui vînt aux yeux. Un léger frisson agita tout son corps, et, laissant retomber un des rideaux, il s'assit, la tête dans ses mains. Puis il s'interrogea, il s'interrogea loyalement, effrayé de ne pas ressentir une affliction plus poignante et plus profonde.

Il lui fallut bien reconnaître que les circonstances de cette mort imprévue entraient pour beaucoup plus que la mort elle-même dans les angoisses par lesquelles il passait. S'il eût pu se délivrer du remords que lui causait l'espèce d'abandon où sa femme était restée, s'il s'était trouvé près d'elle, à son poste de combat, lorsque tout lui commandait d'y être, il comprenait fort bien que sa douleur en eût été fort diminuée. Cette réflexion éclairait d'un jour singulier et nouveau pour lui tout le passé de sa vie conjugale. Encore ignorait-il toute la portée et les circonstances les plus tragiques de ce désastre. Il en savait assez pour entrevoir de combien de tendresse il avait sevré sa femme, de quelle indifférence elle avait pu l'accuser, avec quelle parcimonie il lui avait mesuré les témoignages de son affection. Son excuse, il pouvait l'invoquer en toute sincérité, c'est qu'il ne l'avait jamais su malheureuse; mais quoi? ceci tenait à ce qu'il ne l'avait jamais bien étudiée ni bien connue, autant vaut dire à ce qu'il ne l'avait jamais bien aimée. Pour la première fois de sa vie, cet homme si sagace, si pénétrant, devina qu'il pouvait bien exister chez les femmes et tout au fond de ce qu'on appelle leurs caprices un instinct spécial que l'indifférence froisse,

même lorsque l'indifférence se traduit par cette tolérance inaltérable dont se savent gré bon nombre d'excellens maris. Pourquoi cette clairvoyance après coup, ces intuitions tardives? Wilmot eut aussi cette question à se poser, et sa conscience implacable lui fit reconnaître en elles les résultats d'une initiation récente. Tout un ordre de sentimens jusqu'alors ignorés datait pour lui de son séjour à Kilsyth.

Son confrère arriva sur ces entrefaites, et Wilmot descendit au salon pour le recevoir. Un certain embarras était au fond des compliments de condoléance qu'apportait le docteur Whittaker. — Vos avis, vos instructions, m'ont beaucoup manqué, finit-il par dire avec un certain accent de reproche... Au moins aurais-je pu en profiter dans le début de la maladie, qui n'a pris que vers la fin un caractère tout à fait foudroyant... Je vous avais écrit tout exprès, il y a quinze jours, et fort en détail...

— Je n'ai reçu aucune lettre de vous, interrompit Wilmot... A peine ma femme m'a-t-elle entretenu, il y a quinze jours, de quelques malaises dont elle ne semblait aucunement inquiète...

— Vraiment? reprit Whittaker avec une sorte de sécheresse... Elle a dû cependant vous envoyer ma lettre, qui vous demandait une réponse immédiate... A telles enseignes qu'elle a voulu la garder pour y mettre elle-même l'adresse et l'acheminer. — En voyant mon écriture, disait-elle, mon mari s'inquiétera moins...

Ici Wilmot se sentit rougir, car il ne se rappelait pas que les lettres de Mabel lui eussent jamais causé la moindre anxiété. Les paroles qu'on lui répétait avaient-elles donc par hasard une signification ironique? ou bien était-ce de bonne foi qu'elle l'avait cru si préoccupé de son état?... Pour éclairer ce doute et bien d'autres, il était maintenant trop tard...

— Je n'ai été averti de rien, reprit-il, et comment ne l'avez-vous pas deviné à mon silence?...

— J'ai bien pensé à vous écrire encore, répondit Whittaker... mais mistress Wilmot semblait convaincue que vous vous regardiez comme obligé de ne pas quitter Kilsyth... D'ailleurs le danger ne semblait pas imminent. Il n'est devenu tel que lundi... et j'ai télégraphié sur-le-champ, mais trop tard à ce qu'il paraît.

Les explications mutuelles des deux médecins ne pouvaient guère aller plus loin, et Whittaker se retira, bien évidemment mal édifié par celles qui lui étaient fournies. Quant à Chudleigh Wilmot, il resta sous le coup d'une révélation inattendue, songeant moins à ce qui venait de se passer qu'à ce qui *aurait pu être*, si la mort, en épargnant la mère, lui avait laissé les chances d'une paternité dont il n'avait pas même goûté la promesse.



Il y avait en outre autour de ce funèbre incident des obscurités, des contradictions, des incertitudes qui en faisaient une sorte de problème. Ceci devait naturellement l'amener à souhaiter une entrevue avec la meilleure amie de Mabel, celle qui avait dû obtenir d'elle la confiance la plus intime, celle qui avait assisté à ses derniers momens et reçu sans doute ses dernières paroles. Et pourtant, — comme par un pressentiment, — Wilmot éprouvait une indicible répugnance à voir mistress Prendergast. Ceci l'étonnait encore : il n'avait pas à la vérité un goût très vif pour l'esprit amer et caustique de cette veuve inconsolée; mais il l'avait acceptée à la longue comme une relation inévitable, et ne s'était jamais senti le moins du monde jaloux de l'intimité qui existait entre elle et sa femme. Jaloux, hélas! il ne connaissait encore que par ouï-dire ce sentiment presque inséparable de toute affection passionnée.

Indirectement informé que mistress Prendergast devait venir s'occuper de quelques détails domestiques relatifs aux funérailles, il s'attendait à sa visite, et fut presque heureux d'apprendre qu'elle était arrivée et repartie sans demander à le voir. La femme de chambre qui lui annonça cette bonne nouvelle lui remit en même temps un petit paquet cacheté. Il renfermait les clefs de la pauvre morte et son anneau nuptial. — Attendez, Susan! Où est le cachet que votre maîtresse portait au doigt? demanda Wilmot, qui venait de rompre l'enveloppe.

— Nous n'avons jamais pu le retrouver, répondit la suivante... C'est la seule chose qui manque, et mistress Prendergast n'a pas la moindre idée de ce que ce bijou a pu devenir... Déjà, depuis plusieurs jours, notre pauvre dame ne portait plus cette bague.

Wilmot arrêta ces explications par un geste, et, demeuré seul, se mit à contempler l'anneau d'or qui brillait sur la paume de sa main ouverte. Jamais cet anneau ne lui avait tant dit qu'à cette heure, et même à cette heure il ne lui disait certes pas tout ce qu'il avait suggéré de tristes réflexions à celle qui n'avait pas voulu l'emporter dans le tombeau. Wilmot finit, — non sans quelque effort, — par le glisser à son petit doigt. — Nous retrouverons l'autre, pensait-il, et je les porterai tous les deux jusqu'à la fin de mes jours...

Le lendemain, prévenu par Susan, il descendit au salon, où l'attendait mistress Prendergast. Les rideaux étant tirés, on distinguait mal, sous un épais voile noir, les traits de l'impassible veuve, que le salut troublé de Wilmot fit à peine se soulever du siège où elle était installée. Il lui avait, un peu par mégarde, tendu la main, ce qu'elle feignit de ne point voir. Déjà surpris par ce muet refus, il eut lieu de s'étonner encore davantage de la sèche précision avec

laquelle la veuve entra en matière. — J'aurais peut-être jugé inutile de vous apporter un témoignage de condoléance, lui dit-elle; mais j'ai un mandat à remplir, êtes-vous disposé à m'entendre?

L'accent particulier de cette brusque interpellation affecta désagréablement le jeune docteur, et lui fit comprendre aussitôt qu'il avait affaire à une ennemie dont la haine, longtemps contenue, trouvait enfin à se satisfaire. Cette haine, il ne pouvait s'en expliquer les motifs. Jamais il ne s'était douté des visées secrètes de la veuve et de la déception qu'il lui avait ménagée en épousant Mabel. Aussi, mécontent et légèrement inquiet, attendit-il les explications annoncées par ce brusque avant-propos.

— J'espère, continua mistress Prendergast après une pause, que vous n'avez adressé aucun reproche au docteur Whittaker?... Vous auriez eu tort, car il n'a point dépendu de lui que vous ne fussiez instruit;.. mais lorsque Mabel a prévu, — tranchons le mot, lorsqu'elle a espéré, — que sa maladie serait mortelle, son plus vif désir a été de vous le cacher.

— Dieux bons! et pourquoi? s'écria Wilmot au comble de la stupefaction.

— Vous devez avoir sur ce point des lumières qui me manquent, répondit la veuve, toujours sans pitié... Le fait est qu'elle a supprimé la lettre que votre confrère avait écrite pour vous mander... Cette lettre est dans mes mains, et je vous la rapporte... La voici!

L'émotion et l'inquiétude de Chudleigh Wilmot allaient toujours en croissant. Sa terrible interlocutrice ne lui accordait aucun répit.

— Je suis chargée de vous dire que Mabel est morte avec joie, n'ayant aucune séparation à pleurer et n'emportant aucun regret, qu'elle s'est toujours félicitée de vous avoir dissimulé le péril où elle se trouvait, attendu que, par égard pour vous-même, vous seriez infailliblement accouru auprès d'elle, et qu'elle préférerait votre absence... Je répète textuellement le message dont elle m'a chargée. J'ai encore à vous demander en son nom deux choses. La première est de permettre que son cercueil soit fermé sur elle dès le surlendemain de sa mort. La seconde est de porter son anneau de mariage. On a dû vous le remettre de ma part...

Wilmot revenait peu à peu de sa première consternation. Ce fut à voix haute et avec une fermeté presque rude qu'il prit à son tour la parole.

— Vous m'expliquerez sans doute ce qu'il y a au fond de tout ceci. Je ne comprends absolument rien à de pareilles communications. Vous savez mieux que personne dans quels termes nous vivions, et si j'ai jamais donné occasion à ma femme de souhaiter que

sa vie eût une fin prématurée : vous avez sans doute sur ce point quelques renseignemens à me donner.

— Peut-être bien, répondit Henrietta, dont le sang-froid persistant dénotait une certaine satisfaction intérieure ; mais à quoi servirait entre vous et moi un débat ainsi engagé ? Il est trop tard maintenant que tout est fini pour entrer dans de si vaines explications... D'ailleurs, ajouta-t-elle, emportée par une irritation involontaire, vos questions mêmes ne sont-elles pas un éclaircissement qui pourrait et devrait vous suffire ? Comment ! c'est à moi, c'est à l'amie de Mabel que vous venez, vous, son mari, demander ce que Mabel a souffert, quels ont été ses chagrins secrets, de quel mal elle est morte sans vouloir ni l'avouer, ni s'en plaindre, ni vous avoir pour témoin de ses dernières heures ? ... Je sais ce que vous m'allez répondre. Jamais, n'est-ce pas ? vous n'avez eu le moindre tort envers elle ? Eh bien ! non, vous êtes irréprochable... Seulement vous ne l'avez jamais connue, jamais vous n'avez essayé de deviner ce qu'il pouvait y avoir de contrainte dans son attitude calme, de souffrance au fond de sa sérénité résignée. Vous ne l'avez ni maltraitée, ni négligée ; elle a obtenu tous les privilèges dus à votre légitime compagne ; que pouvait-elle souhaiter de plus ? ... Il fallait cependant qu'elle souhaitât autre chose, puisque sous vos yeux, et sans que votre habituelle clairvoyance vous en avertît, elle mourait lentement de ce mal qu'on appelle un « cœur brisé. »

— C'est impossible !

— Pourtant cela est... Je sais que mainte personne à sa place se serait contentée du lot que vous lui faisiez ; mais toutes les femmes n'ont pas cette nature à part, cette réserve silencieuse, ce mépris de tout ce qui est plainte ou reproche, cette jalousie qui se dévore sans jamais s'épancher...

— Quand ai-je donné prétexte à sa jalousie ?

— Si vous demandiez au contraire : quand n'a-t-elle pas eu sujet d'être jalouse ? ... Pensez-vous qu'elle n'ait pas rencontré dans votre cœur, et cela dès le début, une terrible rivale ? A-t-elle pu se méprendre sur le vrai but de votre existence, sur le mobile premier de toutes vos pensées, de toutes vos actions ? ... Certes les femmes sont insensées quand elles se plaignent que leurs maris se dévouent corps et âme à la profession qui les fait vivre... Il en est pourtant d'assez folles pour cela, ... et Mabel était du nombre... En dernier lieu d'ailleurs...

— Eh bien ? demanda Wilmot, que la suspension de cette phrase jetait dans une perplexité nouvelle. Le tremblement de sa voix n'échappa point à son implacable dénonciatrice.

— Que voulez-vous ? continua-t-elle, Mabel sur ce point n'était

pas plus raisonnable que sur tout autre. Quand elle vous a vu, soudainement oublieux des intérêts de votre profession, méconnaître les droits qu'avait sur vous un ancien ami de votre famille, un protecteur de votre jeunesse,... quand vous avez résisté au pressant appel de ce vieillard qui se croyait en péril,... et lorsqu'en se plaignant de ce qu'il appelait votre ingratitude M. Foljambe a parlé des charmes qui vous retenaient à Kilsyth...

— Eh quoi?... devant elle?

— Devant elle, reprit la vindicative Henrietta, prenant note de cette exclamation significative... Ces propos indiscrets, elle les a retrouvés sur d'autres lèvres. Qu'elle en ait exagéré la portée, ceci ne fait pas doute à mes yeux... Qu'importe cependant?... Erreur et vérité sont parfois aussi mortelles l'une que l'autre. Ce qui est certain, c'est qu'elle a voulu en finir et ne pas vous avoir là au dernier moment... Maintenant laissez-moi partir. J'ai affaire auprès de mon amie.

Wilmot était hors d'état de retenir pour lui répondre cette amère personnification du remords qu'il éprouvait. Il se détourna d'elle silencieusement, la laissant libre de s'éloigner. — Veuillez ne pas oublier, reprit-elle, que j'ai besoin de votre aveu pour exécuter les volontés de celle qui n'est plus.

— Faites, lui dit-il, ce qu'elle a voulu... Je lui ai désobéi sans le savoir en contemplant ce que la mort m'avait laissé d'elle... Eh bien! je n'en éprouve ni remords ni regret... Allez, madame, si étrange qu'il puisse paraître, accomplir votre mandat!

Nous n'insisterons pas sur les tristesses des jours suivans. Dès le surlendemain, il fallut bon gré mal gré reprendre le joug professionnel. Avec beaucoup de ménagemens dans la forme, beaucoup d'insistance au fond, les cliens revenaient à la charge. Tous avaient de sympathiques paroles pour le médecin qu'ils étaient heureux de retrouver, et ne se doutaient guère de la sourde impatience avec laquelle Wilmot accueillait leurs officieuses banalités; elles l'empêchaient d'oublier, et l'oubli était à cette heure le plus âpre besoin de son cœur.

Après une quinzaine passée dans ces labeurs pénibles, compliqués de fatigantes condoléances, un certain calme commençait à renaître en lui, quand il lui arriva un beau matin d'avoir à consulter je ne sais quel *memorandum* qu'il savait enfermé dans un des placards de son cabinet de consultations. Ce placard, qu'il n'ouvrait guère, lui parut au premier abord avoir été l'objet d'une tentative d'effraction, circonstance d'autant plus désagréable qu'il renfermait, outre certains papiers importans, — actes, contrats, lettres confidentielles, — un assortiment de poisons que Wilmot

avait pris soin de cacher là comme dans le plus impénétrable asile. En y regardant de plus près, ses soupçons furent confirmés. On avait tout simplement brisé la serrure, dont la clef unique ne quittait jamais le docteur, et les deux battans de la porte, rapprochés de force, s'étaient rejoints l'un à l'autre par les irrégulières saillies d'une fiche de fer rompue qui les maintenait tant bien que mal, mais qui devait céder au premier effort.

Un peu troublé de cet incident, Wilmot mit un soin minutieux à vérifier les soustractions qu'on avait pu pratiquer dans ce dépôt de choses relativement précieuses. Rien ne manquait, rien ne semblait avoir été dérangé. Sa surprise n'en fut que plus vive. Une rapide série de réflexions lui suggéra l'idée qu'une seule personne avait pu se risquer par simple curiosité à une démarche aussi périlleuse, et que cette personne était Mabel, car elle seule savait que Wilmot entassait au fond de cette armoire ce qu'il avait le plus d'intérêt à tenir loin des regards indiscrets. Quant au motif déterminant de cette bizarre démarche, il crut l'avoir trouvé en se rappelant les dernières paroles de mistress Prendergast. Tourmentée par ses craintes jalouses, Mabel avait sans doute cherché dans le mystérieux dépôt ce qui pouvait ou les confirmer ou les détruire. Cette pensée, qui l'eût exaspéré quinze jours plus tôt, le remplissait maintenant d'une immense pitié. — Pauvre femme! se disait-il, pour en venir là, que d'angoisses elle a dû ressentir et combattre! Cependant il venait de prendre le papier qui lui était nécessaire, et se préparait à replacer les deux battans de la porte dans une juxtaposition provisoire, en attendant qu'il fût à même de faire remplacer la serrure brisée, quand son attention fut appelée sur une tache noirâtre qui marquait le feuillet supérieur d'une espèce de dossier posé à côté de la petite boîte d'acajou renfermant les poisons que nous avons déjà mentionnés. Il saisit aussitôt le dossier et l'examina feuille à feuille. La tache avait pénétré successivement un certain nombre d'entre elles. Cette constatation jeta Wilmot dans une véritable alarme. Il prit la boîte, et en scruta d'abord l'extérieur, où il retrouva sur l'une des parois la trace d'une substance visqueuse qui, glissant peu à peu, était venue se déposer sur les papiers voisins. Il est vrai de dire à la lettre que Wilmot, fort peu timide en général, n'osait plus ouvrir cette boîte autour de laquelle se crispèrent ses doigts agités par un tremblement nerveux. Il s'y décida pourtant après une longue hésitation. Cette pharmacie portative était divisée en dix compartimens dont chacun logeait un flacon en verre épais de fort petite dimension, soigneusement bouché à l'émeri; les bouchons de cristal étaient en outre surmontés d'une capsule en plomb, bien scellée et portant le nom d'un célèbre pré-

parateur français à qui Wilmot s'était adressé pour cette acquisition suspecte. Il prit les flacons l'un après l'autre, les regardant au jour et vérifiant l'état des capsules qui leur servaient de sceau. Les neuf premiers lui parurent intacts; mais à peine eut-il posé la main sur le dixième que la capsule de plomb se détacha d'elle-même, et Wilmot put constater (avec quelle horreur, nous le laissons à penser!) que ce flacon, renfermant un des plus violens toxiques dont la chimie nous ait livré le secret, se trouvait à moitié vide...

Chancelant comme un homme ivre et cherchant un appui, le malheureux recula machinalement jusqu'à ce que son coude rencontrât le manteau de la cheminée. Il ne pouvait envisager de sang-froid l'idée qui s'imposait à lui, ni coordonner les pensées confuses qui pour ainsi dire montaient pêle-mêle à l'assaut de son intelligence désarmée. Ses lèvres s'ouvraient malgré lui, comme celles du nageur qui se sent enfoncer. Il s'élança pour replacer dans sa case le flacon mortel, après s'être assuré de nouveau qu'environ la moitié du contenu en avait été retirée; puis il referma la boîte et la repoussa au fond du rayon qu'elle occupait. A ce moment, un léger obstacle se manifesta. Wilmot y porta la main pour l'écarter, et ramena l'objet qui se trouvait entre la boîte et le fond du placard...

C'était la bague de Mabel...

Plus de doute, la malheureuse s'était donné la mort. — Mon Dieu! s'écria Wilmot, qui ne pouvait plus se réfugier, le voulût-il, dans une incertitude plus ou moins sincère... Mon Dieu, répétait-il avec désespoir, serait-il donc vrai que je l'ai tuée?

## VII.

Henrietta Prendergast ne fut pas médiocrement surprise de recevoir un billet de Chudleigh Wilmot, qui sollicitait la permission de la voir. La manière dont ils s'étaient quittés ne lui faisait pas prévoir une visite de simple courtoisie. Quel était donc le but de cette démarche imprévue? Après s'être posé cette question et l'avoir sans doute résolue à son gré, la veuve répondit par un billet beaucoup moins officiel et beaucoup moins gourmé qu'il ne l'attendait à la requête fort laconique du jeune médecin.

A l'heure qu'elle avait fixée, mais à l'extrême limite de cette heure, et après s'être fait attendre plus longtemps qu'elle ne l'eût souhaité, il parut enfin, et son attitude glaciale, ses paroles exactement mesurées, excluaient toute idée d'affectueux retour, de bonne volonté conciliante. Il venait, dit-il, solliciter de mistress Prendergast une réponse précise à quelques questions indispensables. Dai-

gnerait-elle permettre qu'il l'interrogât? Plus désappointée qu'elle ne voulait le paraître, la veuve acquiesça très froidement à ce désir. — Où veut-il en venir? pensait-elle. Soupçonnerait-il le docteur Whittaker de s'être trompé? Cela fût-il, à quoi bon revenir sur une erreur désormais irréparable?... Wilmot cependant suivait impitoyablement le cours de son étrange interrogatoire. — A quelle date la lettre du docteur Whittaker avait-elle été interceptée? Mabel semblait-elle alors sous le coup d'une tristesse plus accusée? avait-elle, depuis ce moment, quitté sa chambre? s'y trouvait-elle renfermée quand était arrivée la lettre datée de Kilsyth?

Sur beaucoup de points, la mémoire d'Henrietta se trouvait en défaut. Ici, après quelques instans de réflexion, elle put répondre : — Oui, Mabel avait quitté sa chambre le jour même où lui était arrivée la lettre de son mari. Elle était descendue au salon, elle était même entrée dans le cabinet de consultations. Le soir même elle avait parlé à son amie du dégoût que la vie lui inspirait, de la certitude où elle était que sa santé ne se rétablirait jamais...

A mesure que ces paroles tombaient de ses lèvres, Henrietta voyait le visage de Wilmot se contracter. Cette sensibilité chez un homme à qui elle avait tant de fois refusé les moindres qualités du cœur la charmait et l'étonnait en même temps.

— Qu'est devenue cette lettre? demanda tout à coup Wilmot.

— Je l'ai placée dans le cercueil de ma pauvre amie avec toutes celles que vous lui avez écrites; mais les autres sont réunies en un paquet, celle-ci au contraire m'a été remise séparément.

— Et pourquoi cette différence?

— Le sais-je? Elle l'a ainsi voulu. Je n'ai pu prendre sur moi de les détruire, m'a-t-elle dit en me remettant les premières. Quant à *celle-ci*, je la veux placée dans ma main droite. C'est ma justification.

— *Ma justification!* répéta Wilmot... Comment vous expliquez-vous cette parole?

— Je vous avouerai qu'en ces tristes heures je ne m'amusais pas à de vaines conjectures... Elle voulait sans doute parler des soupçons qui l'assiégeaient sans motifs suffisans,... ou bien encore du désir impie que lui inspirait le trépas...

— Votre pensée n'est-elle pas allée plus loin?...

Henrietta cette fois regarda le docteur avec des yeux que la surprise rendait presque hagards. — Voudriez-vous donc, s'écria-t-elle, après lui avoir infligé tant de souffrances, la calomnier encore maintenant qu'elle n'est plus?

— A Dieu ne plaise! se contenta-t-il de répondre, évidemment déconcerté... Un mot encore! Whittaker m'a parlé d'un mieux sen-

sible survenu au matin de l'avant-dernière journée. Mabel a-t-elle eu conscience de cette trompeuse amélioration? a-t-elle su qu'on reprenait quelque espoir?

— Mais sans doute... A quoi vont ces curiosités bizarres? Je ne peux me les expliquer.

— Non certes, et il ne m'est point permis de vous les faire comprendre;... mais enfin veuillez me répondre, si vous le pouvez.

— Eh bien! reprit Henrietta, dont les larmes troublaient la voix, même alors, même pendant cette crise qui s'annonçait comme salutaire, elle n'a voulu garder aucune espérance. — On ne me disputera pas mon repos! — me disait-elle avec un amer sourire. Elle avait raison. A partir de cet instant, le mal a fait des progrès incessans, et semblait frapper à coups redoublés.

— A-t-elle pris quelque médecine dont l'action...

— Je comprends; vous craignez quelque erreur, quelque méprise... Rassurez-vous, il n'y avait plus dans sa chambre, au moment dont nous parlons, qu'un flacon de gouttes stimulantes que le docteur Whittaker lui avait déjà administrées de sa main les jours précédens, et que je donnais moi-même à la malade dans l'intervalle des visites.

— Les a-t-elle invariablement reçues de vous ou de lui?.. Ne lui est-il jamais arrivé de les prendre elle-même? Était-elle trop faible pour se soulever, pour étendre le bras?..

Les questions étaient si pressantes qu'Henrietta se sentit rougir. — Je vous répète, dit-elle, que toute erreur était impossible... Cependant, pour satisfaire de point en point à vos demandes, elles me rappellent qu'une fois, une seule, Mabel a pris elle-même de ces gouttes.

— Où donc? quand? comment cela s'est-il fait?

Wilmot s'était levé. Il parlait debout, penché vers la veuve, et sa voix était presque menaçante.

— Le flacon, répondit-elle, se trouvait sur un guéridon, près du lit. Il n'y restait qu'une dose. Elle m'avait priée de lever la persienne, et j'étais occupée à cela, quand elle étendit la main vers le flacon, dont elle se saisit. Juste au moment où je me retournais, je lui vis boire les dernières gouttes; une seconde après, elle laissa échapper le flacon qui se brisa dans sa chute.

— Elle s'était donc évanouie?

— Pas le moins du monde. Même elle avait gardé toute sa présence d'esprit, car elle m'avertit de ne pas m'approcher du lit avant qu'on n'eût balayé les fragmens de verre qui jonchaient le parquet.

— Ce qui fut fait sans doute?



— Je pris moi-même ce soin...

Wilmot n'avait plus rien à savoir. Il se leva et tendit la main à mistress Prendergast, qui cette fois répondit à cette avance avec une sorte de cordialité. — Je vous rends grâce, lui dit-il, de m'avoir patiemment écouté. Si cela m'était possible, je ne vous laisserais pas ignorer le motif qui m'a dicté tant de questions. Vous avez droit à toute ma reconnaissance pour les soins que vous avez prodigués à ma femme, et je sollicite le droit de me compter au nombre de vos amis.

Une fois sorti de chez mistress Prendergast, et tout absorbé qu'il fût dans les plus pénibles réflexions, le jeune savant se surprit en flagrant délit d'analyse. Le suicide dont les moindres circonstances venaient de lui être révélées lui apparut comme un acte de monomanie parfaitement caractérisée. Ce fut pour lui au premier abord, en même temps qu'un trait de lumière, un soulagement immense; mais sa conscience, bientôt réveillée, lui posa des questions embarrassantes, auxquelles son cœur, ouvert trop tard à certaines impressions de tendresse, répondit par de terribles reproches. Ces impressions nouvelles, cette susceptibilité jusqu'alors endormie, n'était-ce pas une autre femme qui les lui avait fait connaître? et Mabel s'était-elle absolument trompée dans ses amers soupçons? Il y avait là tout un ordre de pensées auxquelles il ne voulait pas s'arrêter, tant elles lui étaient pénibles, et qu'il repoussait de son mieux. En somme, qu'avait-il à décider, quel parti prendre? Faire constater la terrible vérité au moyen d'une exhumation tardive,... n'était-ce pas là une horrible extrémité? n'était-ce pas d'ailleurs jeter une flétrissure inutile sur cette mémoire importune, mais sacrée? En avait-il le droit, lui qui, sans le vouloir il est vrai, mais par des actes dont il était responsable, pouvait se regarder comme la cause première de cette fin violente? Son cœur se révoltait à la seule idée de ces misérables restes que viendrait froidement scruter l'œil impassible des agens de la loi. Donc il fallait se taire; mais que devenir ensuite avec un tel secret dans le cœur?... Sa première idée fut de quitter l'Angleterre. Il lui semblait impossible de revoir Madeleine Kilsyth; au moins ne pouvait-il songer à la revoir habituellement, sur le pied d'une familiarité toute simple. Ce trésor d'innocence et de beauté lui apparaissait maintenant comme interdit à ses espérances les plus vagues. Il n'en était peut-être pas ainsi avant la fatale découverte, mais désormais toute secrète aspiration vers cet ange lui semblait un sacrilège.

Quand il laissa percer devant son vieil ami et parrain, M. Foljambe, ses velléités d'exil, l'opulent banquier de Portland-Place le crut un moment frappé de folie. Quitter Londres au moment où les

portes de l'avenir s'ouvriraient triomphalement devant Wilmot lui semblait, de la part de ce dernier, un coup de tête absurde, injustifiable. M. Foljambe était un de ces hommes d'argent qui savent rester hommes du monde. A ce dernier titre, il ne comprenait pas que les regrets du veuvage dussent aller aussi loin que son filleul paraissait vouloir les porter. Chudleigh Wilmot, qu'il avait aidé, encouragé, protégé dès l'enfance, et qui, depuis quelques années, lui inspirait une sorte de vénération par la tenace énergie de ses heureux efforts, Chudleigh Wilmot se manquerait-il ainsi à lui-même? Il ne pouvait se résigner à le croire, et pourtant ceci devenait chaque jour plus probable, car chaque jour le jeune médecin semblait prendre en plus grand dégoût le séjour de Londres et les soucis quotidiens de sa laborieuse carrière.

Au fond du dégoût de Chudleigh Wilmot, il y avait plus d'un remords, remords de sa conduite passée, remords de ses dispositions présentes, car enfin, — il en était réduit à se l'avouer parfois, — tout à coup investi du pouvoir de rendre la vie à cette femme que son indifférence avait tuée, peut-être maudirait-il le sort, peut-être hésiterait-il. Il hésite bien à quitter Londres, et d'où viennent à cet égard ses incertitudes? Sa fortune, déjà commencée, lui permet quelques loisirs. Il n'a pas à se préoccuper de ses cliens, ils lui reviendront toujours, fidèles au renom qu'il a conquis; mais il en est parmi eux vis-à-vis desquels une absence, même passagère, le placera dans des conditions moins favorables : certaines amitiés de fraîche date se refroidiront; le souvenir récent des services rendus s'effacera bien vite. Retrouvera-t-il au retour les privilèges de l'intimité quotidienne? Et d'ailleurs a-t-il donc tant de temps à perdre? Au coin de ses yeux se dessinent déjà quelques rides précoces, çà et là quelques fils d'argent se mêlent à sa noire chevelure... Tandis qu'il s'examine ainsi, avons-nous besoin de dire quelle image flotte, sans qu'il semble s'en rendre compte, à l'arrière-plan de ses pensées?

Mais si *cela* pouvait jamais arriver, s'il y avait quelque fond à faire sur la chaleureuse reconnaissance de Ronald Kilsyth, sur l'évidente bienveillance de lady Muriel, sur la naïve tendresse dont la jeune malade lui a laissé entrevoir tant de fois les germes prêts à éclore, que penserait-on, que dirait-on? Henrietta Prendergast, l'unique amie de Mabel, la confidente de ses soupçons, cette femme aux paroles incisives, aux sanglantes ironies, ne se ferait-elle pas une joie de dénoncer au monde la jalousie désormais justifiée que Madeleine inspirait à la pauvre morte? De propos en propos n'irait-on pas jusqu'à deviner la vraie cause de ce trépas mystérieusement précoce? Que répondre alors à l'accusation indirecte impliquée dans ce mot de suicide qui passerait de bouche en bouche? Wilmot ne

pouvait se dissimuler qu'il était en butte à un grand nombre d'inimitiés secrètes suscitées par ses éclatans débuts. Quelle occasion pour elles et quel triomphe! Pour lui, pour sa compagne, quelles amertumes! Oh! non, mille fois non! Plutôt vivre seul, dénué de tout ce qui aurait pu faire le charme de sa vie, plutôt se condamner à n'avoir plus ni foyer ni famille, plutôt renoncer définitivement à...

Sa rêverie fut interrompue par son domestique qui lui apportait un billet de forme oblongue et scellé de cire noire. Ce billet, qu'il tourna et retourna deux ou trois fois dans sa main avant de l'ouvrir, était signé Madeleine Kilsyth. Il renfermait quelques formules de condoléance empreintes d'une affectueuse sympathie. On pouvait même y noter je ne sais quel accent de tendresse que la femme la moins experte en coquetterie sait donner aux plus insignifiantes paroles. Madeleine enfin avait signé : « votre bien reconnaissante malade, *your grateful patient*. » Ces mots résonnaient comme la plus douce musique aux oreilles du docteur; ils passaient devant ses yeux éblouis comme irradiés des plus vives clartés du prisme. Maintenant que la famille Kilsyth, revenue à Londres, lui notifiait officiellement son arrivée, donnerait-il suite à ses projets? Nous ne nous chargeons pas d'expliquer comment ils se trouvèrent ajournés, et, si nous ne nous en chargeons pas, c'est que toute explication sur ce point nous paraît superflue.

### VIII.

Le salon-boudoir de lady Muriel, — un élégant réduit obstrué de mille petits vases précieux, potiches, incrustations, terres étrusques, magots de jade, dentelles d'ivoire, bronzes antiques, *annuals* et *keepsake* habillés de tabis, — était de quatre heures et demie à six heures et demie presque chaque jour le rendez-vous de bon nombre d'oisifs. Tandis qu'à la porte de la maison les voitures affluaient, les cartes pleuvaient, le marteau sans cesse ébranlé roulait un tonnerre permanent, — les bonnes amies se contentant de ces vaines démonstrations de courtoisie, — beaucoup de visiteurs de l'autre sexe, heureux de mettre à profit un privilège envié, pénétraient dans le sanctuaire et venaient encenser l'idole impassible, en mêlant au doux murmure de la bouilloire à thé leurs insignifiants commérages, leurs épigrammes sans sel, leurs madrigaux sans parfums, invariablement accueillis par le même sourire distrait. Dans un angle de cette petite pièce encombrée était un mignon secrétaire de Boule, presque toujours grand ouvert, et sur lequel la maîtresse du logis griffonnait en hâte, dans les intervalles

d'une visite à l'autre, les innombrables petits billets qui tenaient à jour ses relations avec tous et chacun. Rien de moins mystérieux en apparence que ces papiers épars, ces monceaux d'enveloppes héraldiques, ce gracieux désordre des tiroirs entr'ouverts. Pourtant un de ces tiroirs ne s'ouvrait jamais. Protégé contre toute indiscretion par une serrure à peu près invisible, dont le fameux Bramah s'était étudié à compliquer les ressorts secrets, ce tiroir renfermait une boucle des cheveux de Stewart Caird, coupée après sa mort, une liasse de ses lettres fort médiocrement intéressantes par elles-mêmes, et un exemplaire du *Wanderer* (1) que miss Muriel Inchgarvie lisait au beau temps de ses amours, et dont elle avait souligné certains passages plus particulièrement en harmonie avec les émotions inconnues qui l'agitaient alors. Que voulez-vous? la plus forte cuirasse a presque inévitablement un défaut, et l'acier le mieux trempé sa *paille* imprévue; mais personne au monde, surtout parmi ceux qui croyaient la connaître le mieux et la voyaient de plus près, n'aurait soupçonné lady Muriel de garder ainsi un culte rétrospectif à quelque mémoire chérie. Ses gens étaient parfaitement convaincus que le tiroir si bien clos renfermait ses registres de « comptabilité privée. »

Donc à cinq heures du soir, deux jours après que la lettre de Madeleine fut parvenue à Wilmot, les volets du boudoir de lady Muriel étaient rigoureusement clos, les rideaux étaient baissés, le foyer rayonnait, et sur un guéridon à portée de la dame du lieu s'étalait le service à thé. Pas grand monde cette fois. Point de Kilsyth pour commencer. Il était au club de *Brookees*, lisant et commentant les nouvelles de la journée. Point de Ronald, car il ne montrait guère son visage volontiers renfrogné aux bêtes quotidiens de sa belle-mère. Madeleine, par exemple, était charmante dans sa robe montante de velours violet; quelque pâleur lui restait de ses souffrances passées, mais ses yeux bleus avaient repris leur éclat, et ses magnifiques cheveux blonds, ramenés derrière sa tête d'un galbe exquis, y étaient massés en épaisses torsades. Deux ou trois jeunes *beaux*, dans une tenue irréprochable et très évidemment préoccupés de la maintenir telle, devisaient à bâtons rompus autour de la mère et de la fille, guettant au passage une historiette nouvelle, une réflexion piquante, un mot heureux à mettre de côté pour s'en faire honneur au *club*. On y a bon air quand on peut prendre la parole sous la garantie d'une belle dame à la mode : — Lady Muriel me disait... Je tiens de miss Kilsyth elle-même, etc.

Tout au travers de la causerie un domestique, soulevant la por-

(1) Poème d'Owen Meredith, réputé fort immoral chez les compatriotes de l'auteur.

tière du boudoir, annonça : « Le docteur Wilmot. » Les visiteurs se levèrent, faisant mine de prendre congé; mais lady Muriel les invita du geste à demeurer en place. — Madeleine, dit-elle, passez au salon; le docteur pourra fort bien y causer un instant avec vous.

Ce fut ainsi qu'il la revit. Elle était accourue au-devant de lui, et ses premières paroles avaient été la sincère et chaleureuse expression de la reconnaissance qu'elle lui gardait. Quel charmant sourire quand elle posa dans sa main, non plus comme autrefois une main brûlante et fiévreuse, mais une main qui tremblait quelque peu et dont l'épiderme semblait dégager une sorte de frémissement intérieur. Au même moment, le regard exercé du docteur constatait sur les joues de Madeleine une rougeur de mauvais augure, dans ses yeux une lueur sinistre, qui lui rappelèrent les pronostics dont il avait dû entretenir à Kilsyth le père de sa jeune malade. Ah! certes! malgré le caractère indécis et fugitif des symptômes observés alors, sa science n'avait pas été mise en défaut. Les germes d'un mal redoutable étaient bien là, tout prêts à se développer, si on ne les étouffait par des soins assidus. Une pareille situation, une conviction si ferme, lui laissaient-elles le droit de s'éloigner? Devait-il, pouvait-il abandonner à ce terrible ennemi, sans la lui disputer, cette enfant devenue en quelques semaines le plus cher objet de ses pensées, la préoccupation dominante de sa vie? Trahissait-il ainsi la confiance si absolue, l'amitié si cordiale du père qui la lui avait pour ainsi dire livrée en dépôt? Cette maladie, dont il constatait les insidieuses approches, personne ne la connaissait mieux que lui : vingt fois il l'avait défiée, combattue, vaincue, et maintenant qu'il s'agissait de ce qu'il avait de plus cher ici-bas, il déserterait le champ clos où elle semblait l'appeler encore! Non, « sa reconnaissante malade » ne périrait pas victime d'un lâche abandon. Elle aurait à côté d'elle dans cette lutte à mort un champion résolu à lui tout sacrifier, même le repos ultérieur de sa vie, la paix de son cœur et de sa conscience... Telles étaient ses pensées, et sous les éclairs de son regard les beaux yeux bleus de Madeleine venaient de s'abaisser, un surcroît de rougeur animait ses joues, naguère si pâles. Pourtant il retenait sa main captive; il la questionnait à voix basse, s'efforçant de garder le ton familier aux hommes de sa profession. A voix basse, elle lui répondait de même, quand, — une ombre se projetant sur eux, — ils regardèrent à la fois du même côté; Ronald Kilsyth venait d'arriver sans qu'ils eussent pris garde à son entrée. Le docteur balbutia le nom du nouveau-venu. Madeleine ne prononça pas une parole. — Oui, chère enfant, lui dit Ronald, comme pour répondre à une question qu'elle lui eût adressée, je viens vous chercher, je vais vous ramener auprès

de lady Muriel... J'ignorais, monsieur, continua-t-il en s'adressant à Wilmot, que vos soins fussent encore réclamés par la santé de ma sœur... Je la croyais rétablie et en état de n'avoir plus recours à vous.

Naturellement pâle, Ronald était presque livide au moment où il prononçait en frémissant ces amères paroles. Chudleigh Wilmot ne semblait guère moins ému quand il lui répondit, presque sur le même ton : — Vous étiez dans le vrai, capitaine Kilsyth; ce n'est plus le médecin qui continue ici ses visites. C'est à titre d'ami que vous me trouvez auprès de votre sœur.

Ronald se redressa aussitôt : — Il me reste à savoir, docteur Wilmot, si vos relations avec la famille sont de nature à autoriser ces visites purement amicales... Madeleine, veuillez m'accompagner!...

Comme la jeune fille hésitait malgré l'accent impérieux de ces dernières paroles, Ronald la prit à son bras et la conduisit hors du salon, où Chudleigh Wilmot demeura immobile d'étonnement et de colère.

Son premier mouvement, en face d'une insulte imprévue, imméritée, — la première qui l'eût atteint dans le cours triomphant de sa carrière si bien commencée, — fut de courir après Ronald, de le frapper au visage, de l'étendre à ses pieds. Il n'était rien moins que lâche, rien moins qu'insensible à l'outrage, et bien certainement il venait d'en subir un, aggravé par une préméditation évidente. Ses dents s'étaient serrées, ses poings s'étaient crispés, ses narines s'étaient dilatées par un instinct de nature... Une pensée le clouait sur place. Qu'allait-il résulter d'un éclat pareil? que deviendrait le nom de Madeleine, mêlé au récit d'une scène violente? Irait-il jeter ce nom adoré en pâture au bavardage idiot de la foule oisive, aux terribles indiscretions d'une presse altérée de scandales?... Eh bien! non, si amère que fût l'insulte, il la fallait dévorer, il fallait se résigner, il fallait pour elle renoncer à toute vengeance. Ce fut pour Wilmot, chrétien médiocre, un effort prodigieux, mais accompli avec une prodigieuse soudaineté. Son parti une fois pris, — et il le fut en quelques secondes, — il passa fort tranquillement du salon dans le boudoir, salua lady Muriel selon les formes, échangea pendant cinq ou six minutes avec les uns et les autres une série de propos indifférens, et prit ensuite congé, tout à fait calme en apparence, alors qu'au dedans de lui grondait encore la tempête enchaînée.

Ce jour-là, ses malades le trouvèrent plus doux, plus patient que jamais. Jamais ils ne l'avaient vu si complaisamment attentif au long détail de leurs misères, jamais il ne les avait examinés,

questionnés plus à loisir; mais tandis que du bout du doigt il interrogeait le pouls de la vieille lady Cawdor, ou scrutait du regard le larynx du général Donaldbain, il ne pensait en réalité qu'à résoudre le problème de ses relations futures soit avec Ronald, soit avec Madeleine Kilsyth. Rentré chez lui, assis à sa table solitaire, il voulut essayer de lire, comme il s'y était habitué depuis quelques jours, afin d'écarter l'idée de la place vide en face de lui; mais il s'aperçut bientôt que son attention ne pouvait se concentrer sur des lignes qui se brouillaient, des caractères qui dansaient devant ses yeux. Il repoussa donc le livre, et s'absorba dans des réflexions dont il faut bien offrir ici le résumé succinct.

Le capitaine Kilsyth venait de lui infliger une véritable humiliation, et sans aucun doute de propos délibéré. Pourquoi? Très certainement à cause de Madeleine; mais comment avait-il pu se douter, Madeleine l'ignorant elle-même, du penchant qu'elle inspirait? A supposer même que ce penchant eût été révélé au capitaine, pourquoi s'y montrait-il tellement hostile? L'idée d'une mésalliance n'autorisait pas chez lui des procédés aussi brusques, aussi violents, aussi peu conformes à la dignité d'un *gentleman*... Une mésalliance! L'idée qu'éveillait ce mot semblait prendre corps pour la première fois dans la pensée du malheureux qu'elle torturait à son insu... Oui, pourquoi Ronald s'était-il ainsi conduit?... Il aurait pu prendre ombrage d'un tête-à-tête entre sa sœur et Wilmot, si ce dernier eût encore été engagé dans les liens du mariage, mais à présent... *A présent*, se répéta Wilmot, et à ce moment-là même tout son sang reflua vers son cœur, ces deux mots éclairant d'une lueur sinistre le long cortège de ses pensées. N'avait-il rien transpiré au sujet de la mort qui le rendait libre? Ces obscures allusions d'Henrietta Prendergast sur les causes qui avaient poussé Mabel à des résolutions désespérées, le sort mystérieux de ce flacon scellé,... fallait-il croire qu'il en fût revenu quelque chose au frère de Madeleine?... Alors plus de secret. Si le suicide était seulement soupçonné par lui, ce soupçon, transmis de bouche en bouche, serait demain chose publiquement avérée, non peut-être par le fait du jeune capitaine, — il se tairait, ne fût-ce que par égard pour sa sœur; — mais ce qu'il savait, lui, pourquoi d'autres ne le sauraient-ils pas?

De plus, maintenant décidé à ne plus revoir Madeleine, comment Wilmot allait-il expliquer soit au vieux Kilsyth, soit à lady Muriel la brusque interruption de leurs rapports. Le père interrogerait inévitablement son fils, le fils répondrait en s'expliquant sur ces rumeurs inquiétantes et partout répandues. A partir de ce moment, ni l'amitié de Kilsyth, ni la bienveillance marquée de sa femme ne

pourraient plus rien en faveur des projets que Wilmot avait caressés dans le secret de son cœur. Il avait pu compter naguère sur ces deux alliés; l'horrible soupçon les lui enlèverait inévitablement, et ce soupçon, comment le combattre sans risquer de le transformer en réalité avérée? A tout prix, il fallait sortir de ce rigoureux dilemme. Puisqu'il ne pouvait ni retourner chez les Kilsyth, ni expliquer au chef de la famille les motifs qui l'en éloignaient, ni lutter ouvertement contre des imputations qui rendaient infranchissable l'abîme jeté entre Madeleine et lui, il n'y avait plus qu'à se courber sous l'implacable, l'inévitable, le fatal décret. Entre Madeleine et lui, plus d'union possible. Leurs routes étaient à jamais tracées en deux sens différens. Le frère, la morte, tous avaient raison contre lui. Le destin s'était prononcé. Son irrévocable décision demeurait sans appel, sans recours possible. Le reste allait de soi, il fallait absolument quitter Londres. Six mois, un an d'absence, devenaient indispensables. Ce serait sans doute un échec, peut-être une ruine pour l'édifice dont il avait si laborieusement assis les bases; mais cet exil involontaire aurait du moins cet avantage de couper court aux mauvais propos de l'envie, aux interprétations malveillantes qu'elle persisterait à faire prévaloir, s'il restait en vue, s'il continuait à gêner les ambitions rivales de la sienne. Son imagination excitée lui montrait d'avance les insinuations perfides, les meurtriers sarcasmes dont il ne manquerait pas d'être le plastron, s'il s'obstinait à braver tous les ennemis qu'il devait à ses succès. Reculant avec une sorte d'effroi devant les perspectives qu'elle lui ouvrait ainsi : — Rester est impossible, se dit-il. Sa résolution arrêtée, il s'occupa des voies et moyens. Sa clientèle, Whittaker en hériterait. Whittaker, en somme, s'était bien conduit dans ces affreuses circonstances de la mort de Mabel. D'ailleurs ce serait pour lui un nouveau motif d'oublier, un nouveau motif de se taire. En le récompensant, on lui fermerait la bouche. Le départ s'expliquerait par des raisons de santé; on pourrait croire aisément que les angoisses par lesquelles Wilmot venait de passer avaient ébranlé sa forte constitution. La question d'argent n'était que secondaire. Il avait assez mis de côté pour vivre quelque temps, peut-être même pour achever de vivre sans tirer de sa profession le moindre bénéfice. Maintenant que laisserait-il de si regrettable dans ce Londres où sa vie avait été absorbée jusqu'alors par un travail incessant, en dehors de tous les plaisirs du monde, en dehors de toute cordiale intimité? Seule peut-être l'affection excentrique de son excellent parrain, ses brusqueries mêlées de sages et tendres conseils, ses reproches sarcastiques émanant de l'intérêt le plus vrai, de la sympathie la plus sincère, allaient lui manquer et laisser dans sa nouvelle existence un vide difficile à combler...



Mais Madeleine? — ce jeune astre pur et brillant, aux clartés duquel il avait pour la première fois envisagé sous leur véritable aspect les arides déserts où le travail et l'ambition l'avaient séquestré pendant la première moitié de sa vie, — Madeleine, qu'allait-elle devenir? Avec ce dédain naturel des hommes supérieurs pour tous leurs émules, Chudleigh Wilmot ne voyait parmi l'élite de ses confrères que trois ou quatre talens capables de se mesurer avec le mal dont la jeune fille qu'il aimait lui avait paru menacée. Pas un seul de ces éminens praticiens ne disposait en revanche des loisirs nécessaires pour lui prodiguer les soins assidus sans lesquels il fallait renoncer à la guérir. Donc, en s'éloignant, il la condamnait à mort, et quand cette conviction s'emparait de lui, tous ses raisonnemens, toutes ses réflexions, tous ses projets, étaient ébranlés. Renoncer à elle était un immense sacrifice, consenti à regret après des déchiremens inouis. La laisser aux prises avec un péril imminent, vouée à un trépas à peu près certain, ceci était au-dessus de son courage. Au plus fort de ses perplexités, une idée s'offrit à lui comme s'offre au naufragé l'épave flottante qui peut le maintenir un instant de plus à portée d'un secours providentiel. C'était de mander auprès de Madeleine le seul médecin qui eût à la fois les lumières et le temps requis pour une cure aussi difficile.

Avant même d'avoir réfléchi à deux fois sur le mérite de cette soudaine inspiration, Wilmot était déjà devant son bureau, la plume à la main, cherchant les premières phrases de la lettre qu'il allait écrire à sir Saville Rowe. Au fait et au prendre, la tâche n'était pas si simple qu'il l'avait crue au premier abord. Ne fallait-il pas expliquer à sir Saville la résolution inattendue qu'il venait de prendre? Comment prétexter des motifs de santé sans entrer dans des détails embarrassans vis-à-vis d'un vieux routier, parfaitement expert en ces matières? Puis, lorsqu'il allait évoquer le fantôme des tortures morales qui devaient expliquer l'affaiblissement momentané de ses organes, le souvenir de la dernière conversation qu'il avait eue avec sir Saville l'arrêta court sur cette pente périlleuse. Il se rappela le rire presque ironique par lequel il avait répondu à cette naïve question de son vieux collègue : — Aimez-vous réellement votre femme? — Il se rappela comment il lui avait fait comprendre par quelques réponses d'une concision catégorique le rôle secondaire assigné à Mabel dans les préoccupations de son mari. Bref, les souvenirs de cet entretien dans les allées du jardin suspendu au-dessus du Tay tumultueux ne lui permettaient pas de se poser en veuf inconsolable, en martyr des regrets conjugaux. Et quel autre prétexte inventer? La fatigue d'un travail excessif? Mais alors sir Saville trouverait étrange qu'il s'éloignât ainsi sans le consulter sur l'op-

portunité du voyage, sur le choix d'une nouvelle résidence. C'était bien le moins que l'élève parvenu donnât cette marque de déférence à son ancien professeur... Pour couper court à toutes ces difficultés, Chudleigh Wilmot dut se borner à réclamer dans les termes les plus généraux l'assistance de sir Saville. Un procès à suivre sur le continent par suite de la mort de sa femme, et qui le retiendrait peut-être quelque temps, motiva tant bien que mal la demande qu'il adressait à son illustre confrère. La clientèle prise en bloc resterait confiée à Whittaker, à l'exception d'un cas spécial qui réclamait les lumières supérieures de sir Saville. Arrivait ici l'éloge des Kilsyth, du premier au dernier, et le dernier ou plutôt la dernière était précisément Madeleine, représentée en quelques mots comme une intéressante, une aimable jeune fille, dont la maladie, déjà manifeste, se révélait par tels et tels symptômes scientifiquement décrits et détaillés.

Wilmot, en relisant ce chef-d'œuvre de dissimulation épistolaire, s'émerveilla lui-même du caractère purement professionnel qu'il était parvenu à lui donner. On peut être convaincu cependant qu'un intérêt puissant se trahissait à chaque ligne, et que la requête adressée au vieux docteur n'avait rien de commun avec les banalités d'usage en pareille circonstance. Quoi qu'il en soit, Wilmot, qui tenait essentiellement à rendre cette rédaction irréprochable, voulut la relire à loisir et en ajourna l'envoi jusqu'au lendemain. Le lendemain donc il en pesa de nouveau scrupuleusement tous les termes, et, n'y trouvant rien à changer, il venait de la placer sous enveloppe, il allait mettre l'adresse et cacheter, quand son domestique annonça :

— Le capitaine Kilsyth !

## IX.

A ce nom, le docteur tressaillit. S'il attendait quelqu'un, à coup sûr ce n'était pas le frère de Madeleine. Du reste nulle chance d'éviter cette rencontre, aucun prétexte pour se faire céler, pas une seconde pour délibérer sur le parti à prendre. Derrière le domestique se dessinait vaguement dans la pénombre la silhouette de l'homme qu'il précédait. — Faites entrer le capitaine Kilsyth, dit tranquillement le docteur, s'appliquant à déguiser sa secrète angoisse.

Les deux hommes se saluèrent, et Ronald, prenant aussitôt la parole : — Vous devez être surpris de me voir, dit-il sans autre exorde... Mon excuse est dans l'importance du sujet qui m'amène...

Avant tout néanmoins, je dois vous demander s'il n'est pas indiscret de vous déranger ainsi... Votre voiture est à la porte, et...

— Mon temps est à la disposition du capitaine Kilsyth, interrompit Wilmot avec une affectation cérémonieuse qui ne lui était pas familière.

— Pardon, reprit son hôte... Nous sommes, vous et moi, au-dessus de ces vaines formules. Je viens vous parler sérieusement de choses sérieuses, sérieuses pour moi, plus sérieuses encore pour des êtres qui me sont chers... Êtes-vous en disposition de m'entendre?

Il y avait dans ces quelques mots de quoi émouvoir profondément le jeune docteur. Il n'osa pas se risquer à y répondre autrement que par un geste et en désignant à Ronald le fauteuil où celui-ci pouvait s'installer.

— C'est en ami que je viens, reprit le capitaine Kilsyth, et après ce qui s'est passé hier chez mon père cette déclaration vous surprend peut-être. Au risque de vous étonner encore davantage, permettez-moi de reconnaître que ma conduite envers vous n'a pas été ce qu'elle devait être... Je regrette d'avoir agi avec précipitation et d'une manière irréfléchie... Mes excuses vous sont dues. Je vous les apporte spontanément et en toute sincérité, m'assurant d'avance qu'elles seront bien accueillies.

— Elles le sont avec la même loyauté, la même sincérité que vous me les offrez, répondit Wilmot.

— Fort bien, reprit Ronald. Maintenant et sans aucunes de ces précautions oratoires auxquelles je ne m'entends guère, nous allons traiter, en gens d'honneur que nous sommes, un sujet qui pourrait être compromettant, s'il était en d'autres mains... Je ne présume rien, j'affirme. Votre conduite à Kilsyth est celle d'un homme d'honneur...

Wilmot ici, sous le regard scrutateur de Ronald, se sentit rougir malgré lui. Cette allusion aux souvenirs de Kilsyth le jetait dans une nouvelle anxiété. Il s'inclina simplement et demeura muet.

— Quelques mots d'abord sur ce qui me concerne, poursuivit son interlocuteur. Je serai bref, car le sujet n'a pas grande importance. Fort peu de gens me connaissent. Mes camarades eux-mêmes vous diront que je suis un excentrique. On ne sait que penser, assurent-ils, de mes préférences ou de mes antipathies. Il y a là quelque exagération. Je ne me connais d'antipathie pour personne. Quant à mes préférences, rien de plus simple. J'aime mon père, j'adore ma sœur Madeleine... Pour l'un et l'autre, je donnerais ma vie, et sans balancer. Voilà tout.

Ne comprenant pas où pouvait tendre cette profession de foi,

qui bien évidemment parlait du cœur, Wilmot s'inclina de nouveau sans rien ajouter.

— Malgré cela, continua Ronald, je ne vois guère ma famille, le train de vie qu'elle mène n'est pas de mon goût; mais je ne suis pas de ceux qui n'aiment les gens qu'à la condition de ne pas les perdre de vue. Je ne comprends même pas ce genre d'affection; la mienne est indépendante de tous rapports quotidiens, ceci pour vous expliquer comment il se fait qu'en dehors des six semaines ou deux mois que dure la « saison » de Londres je me trouve très rarement avec les miens,.. comment il se fait aussi que, retenu par mon service, j'étais aux mois d'août et de septembre derniers éloigné de ma sœur, auprès de qui on vous avait appelé. Votre réputation, arrivée jusqu'à moi, n'a pas été sans influence sur ma détermination de rester ici. Quand j'appris que vous aviez été mandé par mon père, je me sentis tout à coup rassuré. Votre zèle, votre dévouement dont j'entendais parler avec toute sorte d'éloges, m'inspirèrent une vive reconnaissance... jusqu'au moment où j'en vins à me questionner sur le sacrifice tout à fait extraordinaire que vous faisiez, tant de vos loisirs que de vos intérêts, au salut de notre chère Madeleine... Par le fait, monsieur, quels motifs vous y poussaient?

En même temps qu'il lui adressait cette question, Ronald s'était brusquement tourné vers Wilmot et le regardait droit dans les yeux. Un léger tressaillement, une rougeur imperceptible, furent toute la réponse du jeune médecin.

— Allons, reprit Ronald, ne soyons pas franc à demi!.. Je vous demande une chose que je sais, que j'ai apprise avant même votre départ de Kilsyth. Dès cette époque, il me fut révélé que ma sœur avait inspiré, — on ne disait pas à qui, — un sentiment assez vif, un sentiment auquel il ne lui était pas permis de répondre. Je cherchai le mot de l'énigme, je le cherchai avec passion, car, je vous l'ai dit, j'aime Madeleine plus que ma vie... Mes informations, prises de tous côtés, ne m'avaient encore rien appris, lorsqu'un soir vous vîntes me trouver au club. A peine étions-nous en présence que je ne cherchai plus à deviner; j'étais certain de mon fait.

Nouvelle pause. Ronald semblait attendre quelques mots de son silencieux auditeur. Wilmot, étourdi de cette brusque franchise et ne pouvant la payer d'un mensonge, persistait à se taire. Ses yeux baissés répondaient pour lui.

— Ma surprise fut aussi grande que ma certitude était complète, poursuivit résolument le capitaine. Les hommes de votre profession, surtout ceux qu'elle a élevés à votre rang, sont investis d'une confiance presque absolue. Cette confiance n'est jamais trompée. Je

savais tout cela, je savais aussi que l'on peut se méprendre sur l'intérêt immense qu'inspire au médecin telle ou telle cure spéciale; enfin je vous savais marié. Tout cela se combinant dans ma pensée, j'en vins à me persuader, — mettant les choses au pis, — que miss Kilsyth avait pu produire sur vous, malgré vous, une de ces impressions vives, mais passagères, que l'absence doit effacer et détruire en peu de temps... Je voudrais que cette pensée me fût encore permise, reprit Ronald après un temps d'arrêt pendant lequel avec une profonde sympathie il avait examiné l'attitude et la physionomie de l'homme que ses paroles torturaient; mais j'ai dû la perdre hier en me retrouvant auprès de ma sœur. Un coup d'œil jeté sur vous m'a prouvé qu'on m'avait dit vrai, mais que je m'étais bercé d'une trompeuse espérance.

Ici Ronald passa la main sur son front. Il était évidemment embarrassé de ce qui lui restait à dire. — De ce que je vais si droit au fait, n'allez pas conclure, docteur Wilmot, que je méconnaissais certains sentimens et que je leur refuse toute sympathie... Cependant j'ai à vous apprendre,... il le faut bien, c'est mon devoir,... que vous avez commis là une erreur grave. Dans l'intérêt de tous, dans le nôtre, dans celui de Madeleine et même dans le vôtre, la pensée que vous avez eue ne peut se réaliser.

Chudleigh Wilmot, changeant pour la première fois d'attitude, mais sans lever les yeux et les abritant de sa main gauche, réussit enfin à rassembler quelques paroles, qu'il articulait avec effort et d'une voix troublée. — Vous n'ignorez pas, disait-il, le changement survenu dans ma vie... Je suis... je suis libre maintenant... L'avenir peut-être...

— Ceci n'est pas une espérance à conserver, interrompit Ronald sans la moindre rudesse, mais avec une inflexible gravité. Vos sentimens m'auraient moins touché, s'ils se fussent exhalés en plaintes ou en reproches... Tel que je vous vois, vous m'inspirez une pitié profonde... Vous êtes libre, dites-vous, et bien évidemment vous ne voyez pas ce qui empêcherait, dans un avenir plus ou moins éloigné, que ma sœur devînt votre femme. Vous pensez que vous avez des droits à sa reconnaissance, et qu'elle ne refuserait peut-être pas d'acquitter sa dette en se donnant à vous... Croyez-moi, docteur, c'est une visée chimérique. Sans y opposer les froids calculs de l'homme du monde, car je ne tiens pas à me poser comme tel, je vous dirai simplement ceci : votre séjour à Kilsyth, prolongé au-delà de toute prévision possible, au détriment de vos plus chers intérêts, votre dévouement pour ma sœur, si extraordinaire, si difficile à expliquer, ont déjà prêté matière à des propos de salon, à des commentaires envenimés par la malice des oisifs parmi lesquels nous vivons... C'est assez vous dire ce qui arriverait, si vos

relations avec elle venaient à ne plus être ce qu'elles sont,... je me trompe, ce qu'elles auraient dû rester toujours. Vous êtes fait pour comprendre le scrupule qui dicte mes paroles et pour ne pas vouloir exposer à des interprétations déshonorantes la conduite de celle que vous aimez... Me tromperais-je donc à cet égard?

Chudleigh Wilmot, de nouveau réduit au silence, laissa retomber sa tête sur sa poitrine.

— Je dois encore ajouter ceci, reprit Ronald, car je ne veux laisser subsister entre nous aucun malentendu. Vous pourriez attribuer ma démarche à certains calculs plus ou moins fondés qui nous feraient rêver pour ma sœur un mari plus haut placé dans la hiérarchie sociale, — ceci soit dit sans la moindre intention blessante. Si cela est, détrompez-vous. Je vous donne ma parole d'honneur, en ce qui me concerne, que je ne saurais où chercher, d'après tout ce que je sais de vous, un homme plus digne qu'on lui confie les destinées de Madeleine. Les grandeurs héréditaires me touchent peu; le mérite personnel est au contraire beaucoup pour moi, et mes relations ordinaires le prouvent; on me voit frayer de préférence avec ceux de mes camarades qui ont gagné leurs éperons sur le champ de bataille. Pensant ainsi, je donnerais plus volontiers ma sœur à un homme de talent, fils de ses œuvres, qu'à tel autre prétendant, riche des emprunts faits à ses aïeux... Malheureusement...

Ronald n'acheva pas sa phrase. Chudleigh Wilmot venait de se lever et parcourait la chambre à grands pas. Il s'arrêta bientôt devant son hôte, qui, comprenant ses émotions, le regardait sans bouger de son siège. — Vous vous êtes présenté comme un ami, lui dit-il, et je vous dois cette justice que vous vous êtes montré tel. Je ne pouvais espérer plus de loyauté, plus d'égards. Nous nous y entendons, nous qui sommes accoutumés à traiter les plaies encore vives, continua-t-il avec un amer sourire. Reconnaissez à votre tour que j'ai tout écouté, tout souffert en homme de cœur... Oui, n'est-ce pas?... Je puis donc maintenant m'expliquer à mon tour. Ce que je vais vous dire est aussi sacré que ce que vous m'avez dit vous-même. Dans aucune autre âme vivante, je ne déposerais une révélation aussi intime. Lorsque votre père me manda près de lui, lorsque j'arrivai au chevet de votre sœur, je ne crois pas qu'il pût exister un cœur plus dégagé, plus absolument libre que le mien. Marié que j'étais, il vous est permis de croire que cette liberté annonçait une pleine satisfaction. Pas le moins du monde. Il n'y avait là ni joie ni douleur; il y avait ignorance absolue, inconscience complète. Le travail m'avait absorbé tout entier. L'activité de l'intelligence avait tenu l'âme au repos. Je m'étais marié par raison et sans que cette union, nécessaire à mes vues, eût une seule fois accéléré les battemens de ce cœur amorti. Ne vous offusquez pas de

tant de franchise. Figurez-vous que vous assistez à une leçon d'anatomie, et qu'il faut l'entendre jusqu'au bout. Le mariage me laissa dans cette espèce de virginité toute spéciale. Ma... ma femme était une personne calme, qui suivait paisiblement les voies frayées de l'existence routinière. Quant à moi, je ne voyais au monde qu'un intérêt de premier ordre, ma carrière à fournir. C'est alors que j'allai à Kilsyth, alors que j'y vis votre sœur, que je lui donnai mes soins. Qui donc aurait pu se défendre d'un vif intérêt pour cette enfant dont la mort allait faire sa proie, et de qui on s'éloignait déjà comme si tout était dit?... Abandonnée de tous, elle n'avait plus que moi pour la défendre; à ses forces défaillantes, il me fallait suppléer jour et nuit... J'étais son unique secours, je la disputais heure par heure à un trépas sans cesse imminent. Après des crises délirantes où mes bras l'enveloppaient et la protégeaient contre elle-même, et lorsqu'elle retombait à demi brisée sur mon cœur frémissant, j'avais à subir le charme irrésistible de sa douceur ineffable, de sa candide reconnaissance... La transparence de cette angélique nature m'en révélait toutes les perfections, et, m'étonnant, m'élevant au-dessus des ambitions vulgaires où ma vie s'était jusque-là consumée, m'ouvrait un horizon supérieur. Voyons! me suis-je fait comprendre? Avez-vous quelque idée de ce que j'ai dû souffrir?...

Et comme Ronald, détournant la tête, gardait à son tour le silence : — Quelque embarras que j'éprouve à passer outre, continua Wilmot, je dois et je veux tout vous dire. Oui, j'ai mérité qu'au début de cet entretien vous m'ayez hautement reconnu pour un homme d'honneur, puisque j'ai traversé sans en rien laisser percer au dehors ces émotions si violentes, ces orages intérieurs qui parfois troublaient ma raison. Jusqu'à la journée d'hier, jusqu'à ce moment où votre regard sévère est venu m'atteindre en pleine conscience, j'ai pu croire que mon secret n'appartenait qu'à moi seul. Votre sœur, j'en suis certain, n'a rien dû soupçonner; à l'heure qu'il est, pas un mot, pas un regard, pas un geste ne m'est échappé qui pût troubler la sérénité de son âme. Il y a plus. Ayant eu à reconnaître chez elle les symptômes précurseurs d'un mal qui semble attaquer les sources mêmes de la vie, j'ai cru devoir en avertir votre père, et, sollicité par lui de continuer mes soins à la jeune malade, je n'avais pu me refuser à sa demande; mais après réflexion je m'étais décidé à chercher un prétexte pour fuir cette nouvelle épreuve. Ce parti était pris avant que je ne fusse de retour à Londres... Vous savez ce qui m'y attendait... Vous savez comment je me suis trouvé soudainement affranchi des liens qui donnaient à mes visions de Kilsyth un caractère à la fois coupable et chimérique... Je ne vous cacherai point que, le premier émoi passé, des

espérances que je pouvais désormais me permettre sont venues bercer ma tristesse et peupler cette maison solitaire. Cependant un scrupule absolu, un vif désir de rester irréprochable, m'ont empêché de me présenter chez vos parens avant d'y être appelé par miss Kilsyth... Vous devez, capitaine, être au courant de ceci?...

— Je l'appris hier en effet... et quelques momens trop tard.

— Vous pouvez donc apprécier ma conduite, et vous ne serez sans doute pas étonné de la question que j'ai encore à vous faire. Elle ne franchirait pas mes lèvres, si vous ne m'aviez vous-même appris que mes sentimens, malgré mes efforts pour les tenir secrets, sont connus... au moins de vous... Regardez-vous donc comme impossible, capitaine Ronald, que je puisse aspirer, dans un avenir indéterminé, à l'honneur d'épouser miss Kilsyth?

Cette sincérité fière et modeste n'avait pas laissé d'émouvoir quelque peu Ronald Kilsyth; mais il était de ces hommes qui ne changent volontiers ni d'avis ni de desseins. Son thème était arrêté, sa résolution prise, et il se serait un peu moins estimé si, pour quelques paroles émues, pour quelques phrases éloquentes il s'était, comme on dit, « laissé retourner. » D'autres considérations d'ailleurs militaient contre Wilmot. Le capitaine ne l'avait point trompé en lui disant qu'aucune ambition de rang ou de fortune n'entraînait dans les idées qu'il pouvait se faire au sujet du mariage de Madeleine. Il avait une légère tendance au « culte des héros, » et se fût honoré d'avoir pour beau-frère un homme aussi droit, aussi délicat, aussi méritant que Chudleigh Wilmot. Il avait même la conscience instinctive que Madeleine trouverait aisément dans le souvenir de ce qu'elle devait à son sauveur de quoi s'attacher à lui aussi passionnément que le comportait sa paisible et plastique organisation. En s'unissant à un homme aussi distingué par le talent et par le cœur, elle n'aurait certainement pas le sentiment d'une abdication, d'une déchéance sociale... Et cependant... Non, ceci vraiment ne se pouvait guère... Un médecin, quand il est classé, connu, presque célèbre, on l'accueille partout, partout il est de plain-pied; mais la femme d'un médecin?... Puis d'autres objections se groupèrent autour de celle-ci. Que dirait l'orgueilleuse lady Muriel? Comment accepterait-elle une demande en opposition directe à des projets sur lesquels elle n'avait pas encore formellement appelé l'attention de Ronald, mais qu'il avait pu néanmoins pressentir et auxquels il ne refusait pas absolument son approbation, persuadé d'avance que son père s'y rallierait inévitablement un jour ou l'autre? La pensée des propos que susciterait la prétendue mésalliance de Madeleine, la conviction que leur tenace belle-mère ferait échouer toute combinaison contraire à ses visées agissant en même temps sur son esprit, il leva sur son interlocuteur un regard où



éclatait toute la sincérité de son âme, et résistant à la tentation de lui prendre la main : — Dieu sait, lui dit-il, que je voudrais avoir une autre réponse à vous faire; mais, en toute vérité, je ne saurais vous cacher que je regarde ce mariage comme impossible.

Chudleigh Wilmot frémit des pieds à la tête quand lui arrivèrent ces paroles décisives. Une évocation rapide plaça devant lui l'image de Mabel, de cette jeune femme que la jalousie avait menée au suicide, et qui était morte sans un regret, sans un adieu, tuée non par lui, mais par l'indifférence qu'il lui avait témoignée dès les premiers jours de leur union. — Décidément les secrets sont difficiles à garder, se dit-il avec amertume. Pourquoi celui-ci n'aurait-il pas transpiré comme l'autre?... Et sous le coup de cette idée qui lui donnait le frisson : — Eh bien! capitaine, dit-il avec une résignation mélancolique, votre opinion se trouve d'accord avec la mienne. Vous allez en avoir la preuve immédiate.

A ces mots, il ôta de son enveloppe et remit dans les mains de Ronald la lettre à sir Saville Rowe, écrite la veille au soir et dont il avait par grand hasard différé l'envoi. Le capitaine la lut d'un bout à l'autre et la lui rendit sans se permettre la moindre réflexion. Il n'en était pas moins fort ému.

— Comme vous voyez, lui dit Wilmot, je n'aime pas les expédients dilatoires, ni les longues tortures. Il est bon d'en finir d'un coup avec les espérances irréalisables. Avant trois jours, j'aurai quitté l'Angleterre.

— Mais cela ne se peut... Qu'allez-vous devenir? Pourquoi briser une carrière comme la vôtre? reprit le capitaine, qui d'une main filait sa longue moustache, de l'autre se cramponnait vigoureusement au bras de son fauteuil... Ah! tenez, les hommes de votre espèce ne se rencontrent pas tous les jours...

— Que voyez-vous donc de si méritoire dans la résolution que je prends?... J'obéis à une impérieuse nécessité... Savoir la reconnaître n'a rien après tout de si merveilleux.

— Et vous allez?...

— Probablement en Allemagne... Je ne sais trop cependant... A Vienne, à Berlin, où sont groupés un certain nombre de nos savans, on pourra me croire attiré par quelque intérêt professionnel. Autant que possible, je ne voudrais pas laisser une énigme en pâture à la curiosité des oisifs.

— J'espère, dit Ronald en se levant (et cette fois il saisit la main que Wilmot ne lui offrait point), j'espère qu'il nous sera donné de nous revoir sous de plus heureux auspices. En attendant, je reste votre obligé,... votre ami, si vous voulez le permettre.

Quelques minutes après le départ du capitaine, le domestique entra pour avertir que la voiture, attelée depuis déjà longtemps,

attendait à la porte. Il trouva son maître, la tête dans ses mains, à demi couché sur la table placée devant lui. Wilmot leva les yeux, balbutia quelques mots inintelligibles, et, saisissant son chapeau, s'élança vers la porte. Le valet, tout consterné, annonça aux autres gens de la maison que « monsieur » lui semblait sur le chemin des Petites-Maisons. Et tout cela, quelle édification ! parce qu'il avait eu le malheur de perdre sa femme.

## X.

M. Foljambe, surpris au plus haut point et presque scandalisé de la soudaine disparition de son filleul, ne pouvait se résoudre à l'interpréter comme tout le monde. L'idée lui vint d'aller aux enquêtes chez lady Muriel. La belle dame lui fit le meilleur accueil, mais demeura impénétrable. Madeleine assistait silencieuse à cet entretien, qui, savamment mené des deux parts, finit par ressembler à une passe d'armes diplomatique. Tandis que le banquier, plaidant le faux pour savoir le vrai, s'attachait à expliquer le départ de Wilmot par une soif d'informations qui, poussée trop loin, lui ferait compromettre l'avenir de sa profession, tandis qu'il le représentait comme attiré à Berlin par le désir d'y constater certains progrès de la science médicale, son habile interlocutrice ramenait toujours la question sur un autre terrain : partant de l'opinion, généralement admise, que le jeune médecin s'était exilé pour se distraire des amers soucis du veuvage, elle s'informait de Mabel, de cette jeune femme si violemment regrettée ; — elle s'étonnait que M. Foljambe l'eût si peu connue et le pressait là-dessus de questions passablement embarrassantes. Madeleine assistait à ce duel d'esprit sans être en état de juger les coups, absorbée qu'elle était par une réflexion douloureuse. Ce médecin si zélé, dont le dévouement lui avait été si précieux, l'abandonnait maintenant, et sans que cet abandon s'expliquât très nettement pour elle. Fallait-il donc croire qu'il était resté auprès d'elle, à Kilsyth, non par affection personnelle, comme elle avait pu s'en flatter, mais uniquement afin de résoudre en la guérissant un problème scientifique ? Ce doute, qui la préoccupait au-delà de toute mesure, lui causait une sorte d'angoisse. L'idée que l'absence de Wilmot pouvait se prolonger indéfiniment la jetait dans de véritables transes. A toutes ces agitations intérieures, elle ne comprenait encore absolument rien. Jamais il ne lui était venu en tête qu'elle pût aimer Wilmot. En lui, elle avait tout simplement trouvé la réalisation à peu près complète de ses idées tant soit peu romanesques sur l'abnégation, la grandeur viriles. Il ne ressemblait aucunement aux chasseurs, aux agriculteurs dont se composaient en grande majorité les visiteurs

habituels de Kilsyth, aucunement aux camarades de Ronald, que leur raideur élégante, leur inanité vaniteuse, lui rendaient particulièrement désagréables. C'était l'homme de talent, de volonté, d'action, dont elle avait trouvé le type moral dans quelques récits fictifs particulièrement restés dans sa mémoire. Elle s'était donc habituée à le respecter, à l'admirer, à goûter avec joie l'amitié qu'il lui témoignait, à chercher en lui le guide de son intelligence, l'appui de sa raison, à s'enorgueillir de ses succès, à désirer son approbation en toutes choses, et comme rien de tout ceci ne la mettait mal à l'aise avec elle-même, elle en avait fait insensiblement le rêve favori de son existence à venir. Tout en s'affligeant pour Wilmot de la perte qu'il venait de faire, elle n'avait jamais pu s'imaginer, — un subtil instinct de sa nature lui interdisait cette conviction, — qu'il eût perdu en Mabel la femme digne d'être à lui, la femme à qui un tel homme aurait pu se donner tout entier. Aussi demeurait-elle incrédule, quoique profondément attristée, quand elle entendait dire autour d'elle que Wilmot avait quitté Londres pour se dérober aux tourmens d'un irrémédiable désespoir. Il lui était non moins difficile et non moins pénible de le croire poussé à une si grave détermination par un simple motif de curiosité professionnelle. A travers tout, malgré tout, revenait sans cesse la même pensée : — s'il m'avait porté un véritable intérêt, certainement il ne serait point parti.

Les réflexions de lady Muriel ne ressemblaient en rien à celles de sa belle-fille. L'éloignement provisoire de Wilmot ne lui déplaisait point, bien au contraire. Étrangère aux élans de l'impétueuse jeunesse, calculatrice expérimentée, elle acceptait volontiers la privation actuelle en vue des bénéfices à venir. Wilmot après tout devait revenir, et, si ce qu'elle avait en vue réussissait, elle serait alors en meilleure situation pour prendre sur lui l'influence qu'elle ambitionnait. Du motif qui le poussait à s'exiler, lady Muriel ne s'inquiétait pas outre mesure. Si par hasard il avait été, comme on le disait, désespéré de la mort de sa femme, eh bien ! ceci le classait parmi les êtres passionnés, et comme les passions ont besoin d'aliment, le rôle de consolatrice ne serait peut-être pas à dédaigner auprès de lui. Ce rôle pourtant, il fallait l'étudier, le préparer de longue main, et en supposant que l'absence du jeune docteur se prolongeât au-delà du terme qu'elle lui assignait secrètement, lady Muriel avait assez à faire pour ne pas s'alarmer de cette perspective. Le moment n'était-il pas venu de prendre en main les affaires de Ramsay Caird ? Et ces affaires devaient être menées avec toute sorte de précautions, toute sorte de ménagemens. Maintenant plus que jamais, elle tenait à sa combinaison favorite : marier Madeleine à son protégé, ce n'était plus seulement payer la dette contractée envers l'amant qui

avait emporté sa promesse au tombeau, c'était en même temps se débarrasser d'une rivale, — de la seule peut-être qui fût à craindre.

Sans le savoir, lady Muriel en avait une autre, et celle-ci s'abîmait dans de terribles perplexités. Pour Henrietta Prendergast, on le comprend de reste, Wilmot ne pouvait être ce veuf inconsolable dont tout le monde exaltait les regrets. Elle en savait trop long pour tomber dans un pareil panneau. D'un autre côté, l'inexplicable démarche que le mari de Mabel avait faite auprès d'elle, ses questions multipliées, l'inquiétude qu'elles trahissaient, lui donnaient fort à penser. Puisque cette visite, — dont elle avait espéré de tout autres résultats, — n'avait abouti qu'à un véritable interrogatoire de magistrat instructeur, comment devait-on l'interpréter? Il y avait là-dessous quelque secrète anxiété, quelque remords, quelque révélation ignorée, mais de quelle nature? Elle gardait un souvenir pénible de cette dernière entrevue, mais en même temps cette femme d'esprit admirait la réserve habile avec laquelle son interlocuteur, en même temps qu'il la pressait de questions, avait su se maintenir dans le plus complet silence, parer toutes les insinuations provoquantes, se dérober enfin à tous les pièges, à tous les artifices d'une curiosité fortement éveillée. Cette curiosité avait depuis lors cherché à se satisfaire, et les relations que mistress Prendergast avait conservées avec la domesticité de sa défunte amie semblaient lui fournir tous les moyens de percer à jour la conduite du mystérieux docteur. De ce côté encore son espérance avait été déçue, Wilmot ne donnant plus prise, par aucune démarche, aucune parole irrégulière ou même ambiguë, à la moindre indiscretion. Sa conduite avait été parfaitement conforme aux circonstances, aux observations qu'elles commandaient.

Tout ceci jetait Henrietta dans un grand trouble d'esprit. Elle cherchait et cherchait encore sans pouvoir éclaircir le secret des inquiétudes que Wilmot lui avait laissé entrevoir. — Aurait-il trouvé quelque chose dans les papiers de Mabel? — Un journal peut-être ou quelque correspondance? — Non, Mabel n'était pas femme à tenir registre de ses souffrances quotidiennes. Quant à des lettres, elle en recevait fort peu. Au début de sa maladie, elle avait brûlé celles qui lui restaient.

Le souvenir de cet *auto-da-fé*, Henrietta l'avait encore présent à la mémoire. — Je la surpris, se disait-elle, assise devant le feu, bien qu'il fit chaud et que la fenêtre fût ouverte; à ses pieds, sur le tapis, une cassette de sandal; sur la grille du foyer, un monceau de cendres. — Ettie (1), me dit-elle, on ne sait jamais ce qui peut arriver. Ni vous ni moi n'avons le mot de cette maladie et

(1) Diminutif familier du nom d'Henriette.

de ses suites. Il faut se préparer à tout événement... — Et cependant alors rien ne faisait prévoir... Quelle étonnante sûreté de presentiment! quelle inaltérable, quelle persistante foi dans ce dénoûment funeste! Le désir de la mort y était sans doute pour quelque chose, mais encore...

Et comme si elle se fût sentie sur la vraie piste, Henrietta se mit à passer en revue les préparatifs, les menus soins par lesquels Mabel avait, comme en vue d'une fin inévitable, disposé, réglé toute chose autour d'elle, jusqu'à ce petit paquet renfermant quelques bijoux presque sans valeur que le docteur lui avait fait tenir le surlendemain des funérailles, et sur lequel étaient écrits ces mots : — *Je désire que ceci soit offert à mistress Prendergast. — M. W.*

Une hypothèse s'offrait bien comme explication, mais si étrange et si improbable quand il s'agissait d'une personne comme Mabel, si douce, d'un sens si droit, si peu sujette aux fantaisies, aux chimères... Non, décidément il fallait rejeter cette pensée absurde. Il n'en restait pas moins prouvé que Wilmot avait, depuis la mort de sa femme, découvert quelque chose, que cette découverte l'avait profondément troublé, qu'elle avait mis sa conscience à une rude épreuve,... — et mistress Prendergast, sans lui vouloir du mal, portée au contraire à le regarder, depuis certain événement, comme pouvant devenir fort digne d'intérêt dans un avenir vaguement presenté, — mistress Prendergast n'en éprouvait pas moins une espèce de satisfaction en songeant que pour une cause ou l'autre il avait souffert, souffert assez pour demander des consolations à la solitude. Une fois séparé de ce monde où elle ne le voyait pas sans une secrète jalousie, il lui semblait plus à elle, ou du moins elle se promettait avec plus d'assurance de lui devenir quelque jour indispensable.

Ce n'étaient là pourtant que des réflexions, et lady Muriel agissait. Craignant surtout que l'innocente Madeleine, amenée à scruter le fond de son cœur, n'y découvrit enfin le vrai caractère des sentimens qu'elle éprouvait sans les bien connaître, elle avait mandé Ramsay Caird à Londres. Ce garçon un peu léger, spirituel par momens, toujours disposé à s'égayer, était devenu petit à petit la ressource des soirées que lady Muriel passait chez elle, invariablement en petit comité, par ménagement pour la santé de sa belle-fille. Peu ou point d'étrangers, nulle cérémonie, aucune distraction. Ramsay Caird, sous cette lumière habilement ménagée, passait à l'état de personnage. On l'attendait avec une certaine impatience, car il apportait les bruits du jour, l'écho du dehors, l'anecdote recueillie au cercle, les commérages de la grande ville. Arrivait-il un peu tard, — ceci n'était pas rare, — on le grondait amicalement; semblait-il disposé à s'en aller de bonne heure, on le pressait de

rester. Et non pas lady Muriel, mais Madeleine. On ne doit pas se méprendre sur le compte de cette chère enfant, et croire par exemple qu'il fallait, pour prendre pied dans son affection, être une créature d'élite. L'habitude avait aussi ses droits. Ramsay Caird, qu'elle connaissait de longue date et qu'on avait habilement mêlé à ses jeux d'enfant, lui plaisait par une sorte de bonhomie superficielle, une familiarité respectueuse, certaines attentions insinuantes dont il avait le secret, et qui contrastaient avec le sans-gêne de l'affection paternelle, avec la brusquerie un peu despotique de Ronald. Ce dernier d'ailleurs depuis quelque temps se trouvait en quelque sorte disgracié par sa sœur. Un nuage avait passé sur l'affection qu'elle lui portait. Lady Muriel aurait pu dire d'où provenait cette imperceptible altération de leurs rapports; mais en ce cas elle eût à coup sûr fort étonné Madeleine, pour qui certaines crises de son existence intime étaient lettres parfaitement closes.

Donc, à ce moment, Ramsay Caird était de tous les jeunes gens de sa connaissance celui qu'elle préférait, celui pour qui elle se montrait la plus prévenante. Il faut bien le dire au risque de la discréditer chez certains esprits dédaigneux, ce n'est pas notre faute si notre héroïne n'a pas plus de perspicacité, de portée d'esprit, de hardiesse et d'aplomb. Sa douceur, sa modestie, sa docilité naturelles l'assimilaient à la « moyenne » de nos jeunes Anglaises, et ne lui permettaient pas ces caprices, cette indépendance des *fast young ladies* que le roman moderne a dotées des fascinations les plus bizarres. Elle n'avait pas plus leur vaillance brutale que leur teint de bohémiennes et leur « peau de léopard. » C'était une belle et naïve enfant, blanche et pure comme un lis, et, — ma foi! lâchons le mot, — aussi peu subtile que cette fleur biblique. Elle ne s'était jamais expliqué ce qui lui avait valu l'amitié d'un homme aussi distingué que Wilmot, ni le sentiment dont elle-même payait cette amitié. De même ne s'expliquait-elle guère l'intérêt qu'elle pouvait prendre à Ramsay Caird : cet intérêt, très secondaire au fond, n'en existait pas moins pour elle comme un fait acquis.

Un jour vint où ces deux sentimens furent mis en présence, tout soudainement et à l'improviste. Madeleine venait pour la centième fois de classer, d'interroger tout un ordre de souvenirs relatifs à Wilmot, depuis le jour où elle avait vaguement compris qu'il venait la sauver jusque à cette dernière entrevue dans le salon où elle l'avait trouvé si affectueux, si tendre, où son regard s'était posé sur elle avec une expression si pénétrante...

Tout à coup elle se sentit envahie par un désir fou de le revoir, de serrer sa main loyale, de se jeter sur son cœur, de lui dire... Et alors, alors seulement elle vit clair en elle-même. Hélas! n'était-

il pas trop tard ? Comme elle s'adressait cette question, ses yeux s'arrêtèrent sur une bague que depuis quelques jours elle portait, une bague d'excellent goût, simple anneau d'or décoré de trois turquoises et sur lequel était gravé le mot grec *AEI*. C'était un cadeau de Ramsay Caird. En le lui offrant, pour l'anniversaire de sa naissance, il avait ajouté quelques paroles qui ressemblaient fort à un compliment, et qu'il avait prononcées avec un accent particulier, tout nouveau pour elle comme pour lui. Dans le moment même ces paroles avaient semblé fort insignifiantes à celle qui les écoutait. — J'aurais voulu, lui disait-il, j'aurais voulu pouvoir vous faire accepter cet anneau sans aucun ornement quelconque. — Maintenant, et à la clarté de ses pensées nouvelles, Madeleine comprit qu'il y avait là, dans cette simple phrase, une sorte de décret providentiel. }

Était-il donc écrit qu'elle serait la femme de Ramsay Caird ? Cette idée ne lui était point absolument étrangère. Souvent elle avait songé, sans enthousiasme, mais sans répugnance, qu'il en pourrait être ainsi. Elle avait même pu se méprendre parfois à l'espèce de goût qu'elle se sentait pour ce jeune homme toujours empressé, toujours de bonne humeur, et qui savait si bien la défendre, elle si timide, quand on la prenait à partie, au besoin même contre Ronald en personne. Désormais, il est vrai, cette erreur ne pouvait plus exister ; mais d'un autre côté toute espérance n'était-elle pas perdue ? Wilmot n'avait-il pas quitté Londres, Londres où il venait de la revoir, sans même lui faire passer un mot d'adieu ? N'était-il pas entraîné loin d'elle par des vues, des projets, des ambitions qui la lui rendaient complètement indifférente ? D'ailleurs, en supposant qu'il revînt, en supposant qu'il la devinât, en supposant une foule de circonstances hautement contraires à toute vraisemblance, Ronald, l'austère, l'implacable Ronald, le véritable chef de la famille, n'avait-il pas voué au docteur une espèce de haine irréconciliable ? D'où venait cette haine sans motifs apparens ? Sans doute de ce qu'il avait vu clair, plus tôt que Madeleine elle-même, dans le cœur de Madeleine. Cela étant, et cela devait être, pourquoi s'était-il alarmé, offensé des sentimens encore cachés que Wilmot inspirait à sa sœur ? Sans doute parce qu'il croyait leur mariage impossible. Pourquoi le jugeait-il impossible ? Parce qu'il tenait énergiquement à ce que Madeleine épousât Ramsay Caird. — S'il le voulait, comment s'y refuser, comment et dans quel intérêt avouable engager une lutte sans issue, non-seulement avec lui, mais avec cette famille où sa ferme autorité prédominait à la longue inévitablement ?

Nous n'avons pas besoin de dire que, — malgré l'action constante de lady Muriel, et bien qu'elle eût une assez puissante influence

sur son beau-fils, — celui-ci n'était point aussi absolument acquis aux prétentions de Ramsay Caird que Madeleine pouvait raisonnablement se l'imaginer; mais c'était déjà beaucoup qu'il eût accepté comme possible cette combinaison hypothétique, et lady Muriel n'avait plus qu'un effort à faire pour le rallier tout à fait à ses projets. Choisisant avec son tact ordinaire l'heure favorable : — Alick, dit-elle un jour à son mari, notre jeune ami Ramsay Caird va bientôt être forcé de s'absenter... Il manquera singulièrement à Madeleine, qui depuis quelques jours s'attriste beaucoup, et dont il est en somme la meilleure distraction...

— Un brave garçon, dit Kilsyth, un agréable et joyeux convive.

— Ajoutez un bon cœur, Alick, ce qui vaut mieux... Je vous ai parlé dans le temps des vues que nous pourrions avoir sur lui et sur Madeleine. Vous me répondîtes que rien ne pressait, qu'il fallait se mieux connaître, et certes vous aviez raison de vous refuser à une décision précipitée;... mais voici plusieurs mois écoulés. Madeleine traverse en ce moment une de ces crises dont les causes sont faciles à deviner... D'après ce que vous me dites de Ramsay Caird, à mesure que vous l'avez mieux connu, il a gagné dans votre esprit... Ne serait-il pas grand temps de prendre un parti?... Ces tristesses bizarres, cet ennui capricieux, qui semblent tourmenter notre enfant cesseront d'eux-mêmes quand nous l'aurons placée en face de préoccupations nouvelles...

— Il serait essentiel de savoir, hasarda Kilsyth, si ce mari lui convient.

— Pour ma part, il me serait difficile d'en douter, repartit lady Muriel. C'est une fille de sens qui n'a pu se méprendre sur les assiduités de Ramsay, et qui ne les aurait point encouragées, si elle ne s'était trouvé quelques dispositions à l'accueillir comme prétendu.

— Encore faut-il qu'on la mette en mesure de se décider expressément.

— Il le faut, je suis de cet avis, et sans trop de retard. M. Caird ne peut reter indéfiniment en suspens, et il est d'autres raisons pour lesquelles nous devons souhaiter de savoir à quoi nous en tenir.

Lady Muriel, en articulant ce dernier membre de phrase, avait levé les yeux sur son mari, dont elle épiait la physionomie pour savoir quel sens il prêtait à ses paroles. Un signe d'acquiescement fut toute la réponse du pauvre père, qui, malgré lui, détournait la tête, incapable de deviner et par conséquent d'exprimer pourquoi ces perspectives lui répugnaient.

— Je me chargerais volontiers de parler à Madeleine, reprit l'intrépide belle-mère, si je me sentais plus d'influence et d'autorité



sur elle. Ce n'est point là un reproche au moins. Il est tout simple et tout naturel que, n'étant pas ma fille, elle ne m'accorde pas les privilèges dus à une vraie mère... Ce serait donc à vous...

— Pardon, chère amie... Certainement, au premier abord, vous avez le droit... D'autre part voyez-vous... Je sais bien que la question doit être posée;... mais si vous pouviez m'en dispenser...

Ainsi parla, non sans grand embarras, cet excellent mari, qui se sentait mis au pied du mur. Un nuage sombre passa sur le front de son altière moitié. Cependant elle reprit après une courte pause : — Je ne vois alors que Ronald; lui seul est en position de traiter avec Madeleine une question si délicate... Lui seul possède assez d'influence pour la déterminer au besoin.

— Ne trouvez-vous pas qu'il est un peu rude avec cette enfant? Pour rien au monde, je ne voudrais qu'il abusât de son autorité.

— Sa brusquerie, que vous appelez rudesse, ne l'empêche pas de porter le plus vif intérêt à la destinée de sa sœur, qu'il aime avec une tendresse rare et profonde. D'ailleurs, cher Alick, pourrez-vous m'indiquer un intermédiaire plus sûr et plus convenable?...

Deux jours après cette conversation, Ronald vint frapper à la porte du salon-boudoir que nous avons décrit bien avant l'heure où il s'y présentait ordinairement. Son visage, quand il entra, était moins calme que d'habitude. Sa sérénité semblait avoir reçu quelque légère atteinte. Lady Muriel parut, elle aussi, un peu agitée quand elle quitta son fauteuil pour venir à la rencontre de son beau-fils.

— L'avez-vous vue? lui dit-elle. Est-ce chose faite?... Qu'a-t-elle répondu?

— C'est la meilleure enfant du monde, répliqua Ronald. Elle a pris les choses avec une tranquillité parfaite et n'a rien objecté à nos arrangemens... Je crois que nous nous sommes trompés en la croyant préoccupée de... l'autre personne.

Ah! si quelque miroir magique leur eût, en ce moment-là même, montré Madeleine, ils n'auraient pu se méprendre sur ce que le souvenir poignant de « l'autre personne » lui coûtait de larmes amères et lui imposait d'angoisses cachées.

E.-D. FORGUES.

(La troisième partie au prochain n°.)

---

# VERSAILLES

## LÉGENDE.

---

### II.

#### LE PAVILLON DE LUCIENNES <sup>1</sup>.

---

##### I.

« Saute Choiseul, saute Praslin! »  
La nymphe aux oranges, prends garde  
A l'œil de Dieu qui te regarde  
Dans ta grotte de kaolin.

En attendant que Dieu labeure,  
Le roi Louis travaille seul.

« Saute Praslin, saute Choiseul! »  
Rions au caprice de l'heure!

« Rions; Omphale, à ses genoux,  
Voit Hercule qui s'humilie;  
Rions, tout est joie et folie,  
Les dieux conspirent avec nous!

« Mars à mes appas rend les armes,  
Bacchus sur nous tord ses raisins,  
Apollon, pour nos clavecins,  
Compose des airs pleins de charmes,

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1866.

« Et Mercure prend son essor  
 Pour aller, d'une main vaillante,  
 Au ciel de l'Europe galante  
 Clouer mon nom, étoile d'or ! »

## II.

En effet, ô magicienne,  
 Tout sourit à votre destin;  
 Le soleil de juin, ce matin,  
 S'est levé si doux sur Lucienne !

Vivez, la nature vous fit  
 Charmante et d'un si frais visage !  
 Vivez ! qu'importe qu'on soit sage ?  
 Être jeune et belle suffit !

Aux reines la pudeur morose,  
 La sainte vertu, l'air grognon !  
 A vous, gentil péché mignon,  
 Le sourire éclatant et rose !

A vous cet attrait qu'on défend,  
 Ce regard d'Ève perdant l'homme,  
 Et pour mordre en plein dans la pomme,  
 L'émail d'une bouche d'enfant !

Être belle, — voyez l'antique, —  
 Est la vertu, la seule loi :  
 Morceau charmant, morceau de roi !  
 Honni soit donc qui vous critique !

Honnis soient-ils tous ces pasquins  
 A la plume insolente et vile,  
 Ces fabricans de vaudeville,  
 Ces escrocs, ces gueux, ces coquins,

Rimailleurs de choses abjectes,  
 Damnés suppôts de Maurepas,  
 Qui s'en vont poursuivant vos pas,  
 De leurs bourdonnemens d'insectes !

Eux vous ménager ? Vous seriez  
 Vraiment, comtesse, la première !  
 Où brille la pure lumière,  
 Où croissent les sacrés lauriers,

Où fleurit (vous osez vous plaindre)  
 Sur sa tige un lis enchanteur,  
 Que leur souffle exterminateur  
 N'ait cent fois essayé d'atteindre ?

Ce Voltaire, singe d'enfer,  
 Qui vous chante aujourd'hui l'aubade  
 Et sur votre chemin gambade,  
 Oubliant ses pamphlets d'hier,

Qu'a-t-il fait de votre grand'-tante,  
 La pucelle de Vaucouleurs ?  
 Quelle vertu, quel sang, quels pleurs  
 Respecta sa verve insultante ?

Et vous voulez qu'en bon chrétien  
 On vous épargne, vous ! Mensonge !  
 Rêvez, car la vie est un songe !  
 Et tout est bien qui finit bien !

Qui finit bien ! grave problème  
 Dont Dieu tient la solution.  
 Que savons-nous de l'action,  
 Avant le dénoûment suprême ?

Des profondeurs du bois plaintif,  
 Des mystères du vert bocage,  
 Que sait l'écureuil dans la cage  
 Où l'oiselier le tient captif ?

Il se remue et se travaille,  
 Tourne et retourne incessamment ;  
 Ainsi de cet oiseau charmant,  
 Dans son gai palais de rocaïlle.

Bercé par l'aile des zéphirs,  
 Inconscient, irresponsable,  
 Aiguisant son bec dans un sable  
 De diamans et de saphirs,

Du perchoir d'or à la mangeoire,  
 Et de la mangeoire au perchoir,  
 Il va, promenant jusqu'au soir  
 Ce joli rien qui fait sa gloire.

Le maître vient, s'en réjouit,  
 Et l'oiseau fredonne et minaude;  
 Pour un baiser, une émeraude,  
 Un royaume pour une nuit !

## III.

Qu'elle règne donc et commande  
 De Versailles à Trianon !  
 Que tous les amours, à son nom,  
 Se trémoussent en sarabande !

Car jamais corps plus enchanté,  
 Plus adorable créature,  
 De vos chastes mains, ô nature,  
 Ne sortit pour la volupté !

Pajou sera le Praxitèle  
 De ce beau chef-d'œuvre accompli ;  
 Hébé, dans le marbre assoupli,  
 Apparaîtra, jeune immortelle !

Et pour cet œil d'émerillon,  
 Dont la langueur rit et badine,  
 Pour cette joue incarnadine,  
 Cette bouche de vermillon,

Pour ces roses, pour cette neige,  
 Cette vie et cette couleur,  
 Fête de la jeunesse en fleur,  
 Un Greuze naîtra, son Corrège !

Pompadour, qui régna seize ans,  
 Eut Watteau, Boucher et Natoire.  
 A chaque règne son histoire,  
 Ses peintres et ses courtisans !

A d'autres maintenant la vogue :  
 Vernet, Fragonard, Vien, Drouais !  
 Combien sont-ils, — bons ou mauvais, --  
 Les Raphaëls de cette églogue ?

Sur la laque des paravens,  
 En camaïeu, sur porcelaine,

Bergère, fée ou châtelaine,  
Narine ouverte, et gorge aux vents,

Taille qui se cambre et se guinde,  
Dans la nue et sous les lilas,  
En jupe courte, en falbalas,  
Fanchon la Vieilleuse ou Clorinde,

Tous ont reproduit tour à tour,  
Aimé le gracieux modèle;  
Tous ont voulu caresser d'elle  
Ce que l'art dérobe à l'amour !

Mais Greuze en fit, de sa palette,  
L'enchantement, l'illusion.  
Partout l'aimable vision :  
Jeanne fut Chloris et Colette.

Elle fut ce minois exquis  
De villageoise déguisée  
Que chiffonne dans la rosée  
Un Lubin vicomte et marquis.

Elle fut cette fiancée  
Des accordailles du hameau;  
Elle fut ce divin trumeau :  
*La fille à la cruche cassée !*

Qui ne l'a vu, ce frais bouquet,  
— Lilas, églantine et tulipe? —  
Qui n'a rêvé, moderne OEdipe,  
Devant ce sphinx doux et coquet ?

Oeil ingénu qu'un trouble voile,  
Instant d'oubli mal réparé!  
Elle a ri, puis elle a pleuré,  
Une ombre a glissé sur l'étoile!

Voyez sous le pli du linon  
Cette gorge encor tout émue, —  
Confusion d'oiseau qui mue!  
Étonnement! repentir? Non.

On a rêvé, quel joli somme!  
Mais il faut rentrer cependant;

Et cette cruche, autre accident!  
Qui s'est cassée, on ne sait comme!

Car, hélas! on ne peut nier  
Que l'humble grès soit en souffrance,  
Si cette cruche était la France,  
Qu'en dis-tu, Jeanne Vaubernier?

## IV.

La courtisane en tête-à-tête,  
Dans son petit appartement,  
Soupe avec le roi son amant :  
Tout est en fleurs, tout est en fête.

Tout ce monde brimborion  
Éclate au feu des girandoles,  
L'amour conduit ses farandoles  
En jouant du psaltérion.

Les bergers, la flûte à leurs lèvres,  
Soufflent un motif du *Dervin*;  
Le cristal qu'empourpre le vin,  
La vaisselle d'or et de Sèvres,

Ont des irradiations  
Qui vibrent comme des musiques;  
Les laques et les mosaïques  
Étalent leurs profusions

D'oiseaux, de fleurs et de féeries,  
Leurs nacres où file un bateau,  
Leurs palais d'azur dont Watteau  
Peupla les sveltes galeries.

Puis régnaient sur le tourbillon,  
Brochant sur ces ors, sur ce linge,  
La perruche verte, le singe,  
Le carlin et le négrillon!

Le négrillon (1), gnome bizarre,  
Que le Destin, sombre banquier,

(1) Zamore, le négrillon tant chéri que Louis XV, dans un jour d'humeur joviale (mai 1772), nomma gouverneur du pavillon de Luciennes avec cinquante louis de gages, ordonnance scellée par le chancelier de France.

A placé là, sur l'échiquier,  
Près de la Dame à la tiare!

Est-ce un valet, un espion,  
Un majordome, un porte-queue?  
Près de la Reine rose et bleue  
Pourquoi faire ce vilain pion?

Mais le Destin sait qu'il entame  
La partie en bon tacticien,  
Et, souriant, ne répond rien,  
Laisant le Fou près de la Dame.

Il est ingrat et libertin,  
Mais on s'en amuse, on l'attife;  
Il a des turbans de kalife  
Et des parasols de satin.

Le Bengale, une tragédie,  
Ont produit ce monstre à souhait.  
Prends ce fils, ô grand Arouet,  
L'esprit des temps te le dédie!

Ton Zamore fut le parrain  
De cet aimable petit drôle.  
Zamore! un joli nom bien drôle,  
Fait pour le vers alexandrin!

Chantez, la belle Bourbonnaise,  
Vivez, riez, faites l'amour;  
Tout se paie! Il aura son tour,  
Le nain charmant de Véronèse.

Où vous réglez, il régnera (1).  
Quatre-vingt-treize, en sa défroque,  
Trouvera bien quelque autre loque  
Pour ce moricaud d'opéra!

Il l'habillera, ce fantoche,  
En officier municipal.  
Autres temps, autre carnaval!  
Mouche noire du rouge coche,

(1) Chacun sait que Zamore devint un des grands agitateurs du club de Louveciennes et du district de Versailles. Dans sa déposition contre sa bienfaitrice devant le comité de sûreté générale, le drôle s'intitule l'ami de Franklin et de Marat!



Carmagnole au dos, pique en main,  
 Il sera l'acteur de la pièce.  
 Ce négrillon vous met en liesse :  
 Madame, attendez à demain !

## V.

En attendant, le roi qui soupe  
 Regarde Zamore courir,  
 Et comme il s'ennuie à mourir,  
 Au valet le roi tend sa coupe.

L'ai glacé tombe en grésil,  
 Louis Quinze boit, boit encore,  
 Tire un peu l'oreille à Zamore,  
 Puis bâille et fonce le sourcil.

Langueur, désuétude immense !  
 Partout se dire : « Eh bien ! après ? »  
 Voir la tombe et l'affreux cyprès  
 Derrière tout ce qui commence !

Sans aimer rien, jouir de tout,  
 Vivre en désœuvré solitaire,  
 Fourrager les biens de la terre  
 Dans l'impuissance et le dégoût !

— Cette enfant est belle : on me l'offre ;  
 Ce vin est rare : j'en ai trop !  
 Et l'or va ruisseler à flot  
 Si du pied je heurte ce coffre !

La gloire ? mais je suis le roi,  
 Et j'ai son illusion bue !  
 Les honneurs ? je les distribue ;  
 Rien n'est qui n'émane de moi !

De Versailles à Louvecienne,  
 Et de Bellevue à Marly,  
 Il va, triste et le front pâli,  
 Menant sa lassitude ancienne.

L'action l'entoure pourtant,  
 Le siècle à l'œuvre le convie ;

Jamais le flambeau de la vie  
Ne rayonna plus éclatant!

Jamais dans un air plus sonore  
Ne s'entendit plus grand concert!  
Voltaire, Buffon, d'Alembert,  
Diderot! et combien encore?

Languir dans un pareil émoi,  
Mourir d'ennui quand tout veut naître!  
« Élargissez Dieu! » dit un maître:  
Élargissez plutôt le roi!

Dissipez le noir crépuscule  
Où sa pauvre âme se confond;  
Faites, en ce château profond,  
Que l'air de la France circule!

Vivifiez, assainissez,  
Qu'un souffle du dehors l'inonde;  
Qu'il aime quelque chose au monde,  
Fût-ce son peuple! C'est assez.

Élargir le roi? Téméraire,  
Qui prêcherait de tels exploits!  
« Élargissez! » disait la voix;  
On le rétrécit au contraire!

De jour en jour, du ciel ouvert  
Il se retire davantage;  
Étiquette, jeu, tripotage,  
Menus plaisirs, petit couvert,

Chiffons, pagodes et rocailles,  
Retraits étroits où vivre seul!  
C'était bon pour le grand aïeul  
Ce vaste palais de Versailles!

Mais lui s'y perd dans l'abandon!  
De là, près de la Seine bleue,  
Sur les coteaux, de lieue en lieue,  
Tous ces Choisy, tous ces Meudon.

S'amoinrir, faire la débauche  
En gentilhomme libertin,

Vivre avec l'amour clandestin  
Qu'on épouse de la main gauche ;

Encor s'il trouvait à ce jeu  
Quelqu'illusion, quelqu'ivresse  
Qui de sa machine en détresse,  
Remontât le ressort un peu !

Mais non ! l'abattement livide  
Aux courts plaisirs a succédé ;  
Ses sens à peine ont maraudé,  
Que son âme retourne au vide !

Empoisonneur du sang des rois,  
Locuste en jupe violette,  
Fleury, lève-toi, vieux squelette,  
Évêque de Fréjus, et vois !

Comme ce saint Bonaventure,  
Qui mort, défunt et trépassé,  
Pour finir l'œuvre commencé,  
Se levait de sa sépulture,

Lève-toi, prêtre, du tombeau,  
Et viens contempler ce mirage !  
Voilà ce qu'a fait ton ouvrage  
De cet enfant vermeil et beau !

Voilà ce qu'aux mains de tes Gesvres  
Est devenu ce blond Louis,  
Né dans les lis épanouis,  
L'azur aux yeux, le miel aux lèvres !

## VI.

Tout à l'heure il est apparu,  
Presque joyeux pour une altesse :  
Svelte et mignonne, la comtesse  
Vers lui, par les fleurs, a couru.

On eût dit un père et sa fille !  
Lui, calme, un peu haut, l'air Bourbon,  
Superbe, mais aimable et bon :  
Elle, caressante et gentille !

Dans les aubépines en fleurs  
 Vocalisait l'oiseau nocturne ;  
 La cascade, épanchant son urne,  
 A la chanson mêlait ses pleurs !

Loin de sa remise égarée,  
 La biche bramait aux abois,  
 Et plus leste qu'un daim sous bois,  
 Plus svelte, mais moins effarée,

L'aimable reine du logis,  
 Ramenant son prince à l'alcôve,  
 A bondi dans sa robe mauve,  
 Ses doigts par les fraises rougis,

Et pour ce roi que rien ne touche,  
 Cueillant à foison, sans cesser,  
 Fleurs et fruits que dans un baiser  
 Elle lui tend avec sa bouche.

Ils sont rentrés ! — Le frais recoin  
 Les a reçus. Louis et Jeanne  
 Ont un moment, sur l'ottomane,  
 Causé, badiné sans témoin !

Puis en rajustant sa coiffure,  
 Saisissant l'heure du berger :  
 « Eh quoi ! sire, — d'un ton léger  
 A dit l'adorable figure, —

Eh quoi ! sire, vos yeux n'ont rien  
 Vu de neuf dans cet ermitage ?  
 — Non, vraiment. — Cherchez davantage.  
 Allons, allons, regardez bien

« Sur ce panneau qui nous fait face,  
 Parmi mes Teniers, mes Vanloo...  
 — En effet, un nouveau tableau...  
 — Que j'ai pour vous, à cette place,

Mis tout exprès, sire, un Van Dyck,  
 Dont je veux, moi, votre servante,  
 Que sous vos yeux, toujours vivante,  
 L'œuvre vous soit un pronostic !..

— Un pronostic? — Oui, salutaire,  
 Un avis formel du devoir...  
 — Et le sujet? Peut-on savoir?...  
 — Charles premier, roi d'Angleterre!  
 — Ah! celui que son parlement...  
 A dit le roi d'une voix sèche.  
 — Oui, sire, et rien ne vous empêche,  
 D'attendre un pareil dénouement!... »

Comme Louis allait répondre,  
 Zamore, en pourpoint jaune et vert,  
 A lancé ces mots : « Le couvert! »  
 Et Lucienne a remplacé Londres.

## VII.

N'importe! sur le tendre azur  
 A glissé l'ombre solennelle;  
 L'entretien ne bat que d'une aile,  
 Des mots sanglans rayent le mur.

Vainement l'oiseau continue  
 Son frais et charmant gazouillis,  
 Un vent de mort courbe les lis,  
 L'orage gronde dans la nue.

Louis, qui boit pour s'étourdir,  
 Fredonne : « Il pleut, il pleut bergère! »  
 Fausse voix, gaîté mensongère,  
 D'un cœur qui ne sait rebondir!

Le néant a repris sa proie,  
 La vision fut un éclair;  
 Ce grand seigneur de si bel air,  
 Ce gentilhomme en bas de soie,

A talon rouge, à cordon bleu,  
 Tout parfumé d'iris et d'ambre,  
 Qui tout à l'heure, en cette chambre,  
 N'était que tendresse et que feu,

A soudain pris, noir phénomène,  
 Cette mine d'enterrement.

On dirait, pour l'accablement,  
Thésée écoutant Thérémène.

L'ennui, l'irrémissible ennui,  
L'invincible ennui le gouverne !  
Plus rien dans cet œil gris et terne;  
Ce qu'il veut, il l'ignore, lui !

Ou plutôt il le sait, mais n'ose;  
« Saute Choiseul, saute Praslin ! »  
Dit en jouant d'un air malin  
L'aimable fée aux doigts de rose !

Et tandis qu'elle raille ainsi,  
La jolie et galante idole,  
Lançant, comme une mousse folle,  
Sa verve au nez du roi-souci;

Le moricaud de Véronèse,  
Le gnome pervers et bourru,  
Dont les affreux instincts ont crû,  
Contemple la scène à son aise.

Tout marche, et voilà cette fois  
Qu'au flambeau du temps qui s'approche  
Le carnavalesque fantoche  
Juge des peuples et des rois !

« Pourquoi ce gaspillage infâme  
Quand la misère est à côté ?  
Pourquoi ce régal effronté ?  
Que vaut cet homme, et cette femme ? »

Et sous le rideau de lampas,  
Caché comme un tigre en sa jungle,  
Singeant la Du Barry qui jongle  
Avec les pommes du repas,

Il dit, rêvant à d'autres fêtes,  
A d'autres banquets inouis :  
« Saute Jeanne, saute Louis !  
Après les oranges les têtes ! »

---

LES

# ÉTATS DE BRETAGNE

---

## II.

### LA LIGUE EN BRETAGNE.

---

Lorsqu'en 1579 Henri III procurait au duc de Mercœur la main de Marie de Luxembourg-Martignes, c'était afin d'assurer à son jeune beau-frère le gouvernement de la Bretagne (1). Déjà menacé par la ligue et bientôt conduit à la sanctionner faute de se sentir assez fort pour la combattre, il mettait une grande province à la discrétion d'un prince lorrain qui pouvait à un double titre s'y présenter comme prétendant. Par sa propre descendance de la maison de Châtillon comme par celle de sa femme, Philippe-Emmanuel de Lorraine se trouvait en effet réunir et confondre sur sa tête tous les droits des comtes de Blois et de Penthièvre (2); mais des considérations de prévoyance n'étaient pas de nature à retenir un monarque insouciant qui jouissait du présent sans rien attendre de l'avenir.

Durant les premières années de sa résidence en Bretagne, l'attitude du duc de Mercœur fut irréprochable. Pendant que le chef de la maison de Guise imposait les armes à la main à la faiblesse de Henri III le traité de Nemours, son parent protestait au sein des états de Bretagne de son dévouement pour le monarque aux ordres

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1867.

(2) *Alliances de la maison de Lorraine*, par Pierre Biré, in-12; Nantes 1593.

duquel il continuait à déférer (1). L'attitude réservée de Mercœur vis-à-vis du duc de Guise et de la ligue aurait-elle contrarié sa pensée secrète, qu'elle lui eût été imposée par le sentiment général de la province. Depuis le commencement des guerres de religion et des intrigues princières développées à leur ombre, la Bretagne s'était trop bien trouvée de sa circonspection pour y renoncer au profit d'une ambition particulière. Si elle changea soudainement d'attitude, ce fut sous l'empire d'un intérêt moins égoïste et sous le coup d'une sorte de nécessité.

Le nouveau gouverneur arrivait-il dans cette province avec la résolution déjà arrêtée de profiter des chances de la guerre civile pour faire valoir ses prétentions à la couronne ducale, dès que la mort de Henri III lui en fournirait l'occasion? La plupart des historiens contemporains l'affirment. De Thou le pense comme d'Aubigné, Davila semble le croire comme Mathieu. Cette opinion a été adoptée par les auteurs de l'histoire bénédictine, ardemment dévoués à l'autorité royale et très opposés à la ligue; elle est donc consacrée par une tradition à peu près générale. Les écrivains modernes sont allés plus loin, car ils ont prétendu faire entrer toute la population bretonne dans le complot tramé par le duc de Mercœur, et pour eux la guerre acharnée qui commença en Bretagne en 1589 pour ne finir qu'en 1598 s'est résumée dans une tentative avortée de séparation (2).

Si autorisée que soit cette opinion, on est pourtant conduit à reconnaître, lorsqu'on serre les faits de plus près, qu'elle ne repose sur aucune base solide, et qu'en résistant à Henri IV personne en Bretagne ne songeait à déchirer le contrat de mariage de la duchesse Anne. Le duc et plus encore la duchesse de Mercœur auraient été fort heureux sans nul doute de voir s'accomplir le beau rêve d'une restauration ducale, et, lorsqu'il leur naquit un fils qui reçut le nom de Bretagne, ils aimaient peut-être à penser que ce nom cesserait un jour d'être un vain titre (3); mais rien ne constate même chez eux la ferme volonté de donner à ce rêve le caractère d'un projet sérieux, et quand on étudie dans ses manifestations les plus

(1) Registres manuscrits des états de Vannes de 1582, des états de Nantes de 1585. — *Actes de Bretagne*, t. III, col. 1467 et suiv. — *Histoire de dom Taillandier*, liv. xix.

(2) Voyez surtout *la Ligue en Bretagne*, par M. L. Grégoire, professeur d'histoire au lycée de Nantes, 1 vol. in-8°, 1856; Paris, Dumoulin.

(3) Les historiens modernes ont tous attaché une importance qu'elle n'eut jamais à cette qualification attribuée à l'enfant dont la duchesse de Mercœur accoucha en 1589. Malgré l'édit de François I<sup>er</sup> qui avait, après la réunion, interdit de prendre à l'avenir le nom et les armes de Bretagne, ce nom continua d'être porté par tous les membres de la maison de Brosse-Penthièvre, et le duc d'Étampes lui-même, gouverneur de la province pour le roi, le prenait dans tous les actes officiels. Voyez *Actes de Bretagne*, t. III, col. 1205 et suiv.



vives le sentiment public, il faut bien reconnaître que, si la Bretagne suivit son gouverneur dans la lutte commencée en 1589, elle l'aurait vite abandonné, si d'une lutte engagée contre un roi protestant il avait prétendu passer à une guerre contre la monarchie française.

La duchesse de Mercœur, *la belle Nantaise*, mettait une grâce charmante à rappeler son origine bretonne au peuple de sa ville natale; elle se mêlait à ses fêtes et à ses jeux, s'associant à toutes les manifestations de sa haine contre les protestans; elle ne déployait pas moins d'habileté pour se concilier la rude noblesse, demeurée ardemment catholique malgré la défection des grandes maisons féodales, passées au calvinisme. Dans sa cour prude et pédante, qui laissait pressentir l'hôtel de Rambouillet, on célébrait en vers et en prose sa beauté et sa vertu, pendant que des historiographes dévoués révélaient à la Bretagne l'origine carlovingienne de la maison de Lorraine. Pierre Biré, Julien Guesdon, emphatique auteur des *Loisirs de Rodope*, Nicolas de Montreux, bel esprit qu'aurait jalosé Voiture et qui portait sur ce Parnasse le nom d'Olénix du Mont-Sacré, d'autres écrivains dont les ouvrages imprimés à Nantes de 1589 à 1598 dorment aujourd'hui sous la poussière des bibliothèques, avaient entrepris en faveur de leur protectrice une sorte de croisade littéraire. Il n'était pas de couronné qui pût rehausser l'éclat de son beau front, et le premier trône du monde aurait été un escabeau peu digne de ses pieds. Son illustre époux, issu du sang impérial, réunissait les qualités d'Alexandre et de César, et la victoire de Craon n'était pas moins glorieuse que celle d'Arbelles. Lorsque la guerre civile fut engagée, la pléiade lutta de violence avec le célèbre Le Bossu, le théologal Christi, le jacobin Lemaistre et tous les prédicateurs de Nantes, fort dignes à tous égards de figurer à côté de ceux de Paris; mais ni dans ces nuages d'encens ni dans ces débordemens de fureur il n'est possible de surprendre d'invitation à séparer la Bretagne de la France et à relever le trône des anciens ducs au profit de leur noble fille. Aucune allusion précise ne s'applique à ces ambitieuses espérances, lesquelles pouvaient cependant se produire en toute sûreté au sein de la ville de Nantes, demeurée près de dix ans sans rapport avec l'autorité royale. Personne n'osait sans doute, puisque les poètes eux-mêmes n'osaient pas. C'est que de tels vœux, probablement fort agréables au duc et à la duchesse de Mercœur, ne correspondaient point au sentiment qui avait mis les armes à la main de ce peuple sincère et loyal. Les états de la ligue assemblés à Nantes par Mercœur en 1592 étaient les véritables organes de l'opinion lorsqu'ils affirmaient « vouloir vivre et mourir inviolablement dévoués à la monarchie, dont ils demeureraient avec regret séparés en attendant qu'il plût à Dieu de donner à la France un

*roi catholique.* » Telle est la vérité, et bien loin que Mercœur par ses hésitations ait manqué à la Bretagne, c'est au contraire la Bretagne qui a manqué à Mercœur.

S'il avait convenu à ce pays de relever son étendard semé d'hermines, jamais circonstances n'auraient été plus favorables, car l'héritier de la maison de Penthièvre avait à faire valoir des titres très précieux au moment même où la province prenait les armes sous une impulsion irrésistible. La mort du duc d'Anjou, survenue en 1584, avait imprimé à l'opinion publique un cours nouveau. Cette mort enlevait au royaume toute perspective d'une succession catholique, puisque la précoce sénilité de Henri III ne laissait plus attendre d'héritier du trône, et que la loi fondamentale appelait à la couronne le roi de Navarre, chef reconnu du parti protestant. Aussi plusieurs villes importantes adhérèrent-elles à l'union, et le parti de la ligue se trouva-t-il constitué en Bretagne, non pas, comme le disent la plupart des historiens, par le travail et l'habileté du gouverneur, mais par la pression qu'exerça sur les esprits un avenir inévitable et prochain.

Bientôt Henri III, chassé de sa capitale par un prince devenu l'expression vivante des passions populaires, dédaigneusement éconduit par les états-généraux réunis à Blois, recourait à l'assassinat pour se débarrasser d'un ennemi non moins puissant au sein des trois ordres que dans les rues de Paris, et la France se soulevait presque tout entière contre lui. Quelques mois plus tard, le coup de poignard de Jacques Clément répondait au coup de dague de Lognac, et dans la nuit du 2 août 1589 le camp de Saint-Cloud, plein de tumulte et d'anxiété, avait soudainement à résoudre le formidable problème que le droit héréditaire de Henri de Navarre venait poser pour le royaume très chrétien.

L'immolation du duc de Guise et du cardinal de Lorraine, qui avait séparé du roi la plus grande partie du royaume, eut en Bretagne un effet rapide et décisif. Cette province, jusqu'alors paisible, parut se repentir tout à coup de sa longanimité, et si elle s'engagea la dernière dans la lutte, ce fut avec la résolution d'y persévérer jusqu'au bout. A Nantes, la population courut aux armes, et des prédicateurs habiles à remuer la fibre religieuse devinrent les chefs d'un mouvement irrésistible, à la tête duquel Mercœur se vit naturellement placé. Toutes les villes de quelque importance constituèrent, sous le nom de *corps politiques*, des assemblées paroissiales délibérantes où l'ardeur populaire triompha sans peine des hésitations de la bourgeoisie. Ces assemblées ne refusèrent rien au duc de Mercœur, consacré à leurs yeux par le sang du chef de sa maison, et ce prince, non pas sans le vouloir, mais sans avoir personnellement agi, fut proclamé tout d'une voix *chef et gouverneur de la Bretagne pour*

*le maintien et tuition de la religion catholique, apostolique et romaine, la conservation et liberté de la province, en attendant l'assemblée des états* (1). Ce mouvement démocratique précéda la dernière résolution de Mercœur, et l'on pouvait juger qu'il serait irrésistible avant même que ce prince eût congédié M. de Gesvres, que lui avait expédié Henri III à la suite du meurtre de son cousin, afin de lui offrir des garanties pour sa sûreté personnelle. Après le départ de cet agent confidentiel, le duc ne garda plus aucun ménagement avec le monarque. La duchesse de son côté entra dans la lutte avec la fermeté de son caractère et l'ardeur d'une ambition longtemps contenue. Elle pratiqua le capitaine Gassion, ancien serviteur de la maison de Penthièvre, qui commandait pour le roi le château de Nantes, et cet officier n'opposa nulle résistance au peuple, qui eut bientôt enlevé cette puissante forteresse. Remise aux mains d'un ligueur dévoué, elle servit de prison aux magistrats royalistes qu'envoyaient chaque jour à Mercœur les diverses villes de la province, à mesure qu'elles s'engageaient dans l'insurrection. Sous l'impulsion que lui imprimait la commune de Nantes, le flot montait en effet d'heure en heure. Il couvrit bientôt la péninsule entière. Dans cette vaste province, l'autorité du roi ne fut plus reconnue que dans quelques villes de guerre munies de garnisons françaises et dans un certain nombre de châteaux fortifiés appartenant pour la plupart aux maisons de Rohan, de Laval et de Rieux, alors engagées dans le parti protestant.

Rennes avait suivi l'exemple des autres cités bretonnes et s'était ralliée à la ligue. Le sire de Talhouët, ardemment dévoué à ce parti, s'étant fait assister par une troupe de bourgeois et par quelques chanoines, avait ameuté le peuple en annonçant l'entrée prochaine dans la ville d'une bande de huguenots commandée par l'un des principaux gentilshommes de cette religion, le sire de Montboucher, seigneur du Bordage. Sur ce bruit, d'ailleurs mal fondé, des barricades avaient été dressées, et MM. de La Hunaudaye et de Montbarot, le premier lieutenant-général pour le roi dans la Haute-Bretagne, le second gouverneur de Rennes, avaient dû se retirer dans la citadelle avec toute la garnison. Promptement informé du mouvement populaire qui semblait devoir lui assurer la possession de cette importante cité, Mercœur était accouru pour sanctionner le mouvement par sa présence. Ce prince parut à l'hôtel de ville, où il fut chaleureusement acclamé. Le lendemain, il vint au parlement,

(1) Les riches archives de Nantes contiennent un très grand nombre de procès-verbaux de ces assemblées paroissiales, qui, durant la guerre de la ligue, fonctionnèrent avec ardeur dans toutes les villes de Bretagne. M. Mellinet a donné plusieurs de ces délibérations intégrales ou par extrait dans *la Commune de Nantes*, t. III et IV.

quoiqu'il n'ignorât pas l'attachement profond de ce grand corps pour l'autorité royale; mais un silence glacial accueillit sa déclaration de ne plus déférer aux ordres d'un roi auquel il imputait tous les crimes, à commencer par le plus invraisemblable de tous, le dessein arrêté de détruire la religion catholique. Un avis mystérieux reçu pendant la séance le détermina à quitter tout à coup la salle (1) et bientôt après la ville elle-même.

Sans s'inquiéter des forces militaires dont disposaient encore les serviteurs de l'autorité royale enfermés dans la citadelle, sans se rendre compte de l'immense autorité morale assurée à une compagnie aussi puissante que l'était le parlement de Bretagne dans la ville où il siégeait, Mercœur commit la faute de s'éloigner en concentrant tous ses efforts et toutes ses pensées sur le siège de Vitré, forte place qui, au milieu de l'insurrection générale de la Haute-Bretagne, restait désormais la seule porte par où les forces françaises pussent encore pénétrer dans la province. Pendant qu'il attaquait ce boulevard inexpugnable de l'hérésie, fief de la maison de Laval, avec l'assistance de toutes les populations rurales, Mercœur fut surpris par une nouvelle fort inattendue; son imprévoyance venait de recevoir un châtement mérité : Rennes avait pour jamais échappé au parti de l'union catholique, et la ville parlementaire allait demeurer inébranlablement fidèle à la cause royale au milieu d'une contrée où Mercœur exerça durant plusieurs années une autorité à peu près souveraine.

Le complot qui enleva Rennes à la ligue est probablement le seul qui ait jamais été tramé dans une chambre de notaires et exécuté par des gens de loi la hallebarde à la main. Quelques jours après le départ de Mercœur, le sénéchal et plusieurs notables de la ville, voulant la soustraire aux séditeux, « conférèrent ensemble de le faire et regardèrent comme ils y mettraient ordre. Ils conclurent que ledit jour de mercredi que les notaires étaient de garde, ils se saisiraient des clés de la ville et avertiraient les principaux des nôtres, qu'ils savaient tous être bons serviteurs du roi. Et de fait le mardi au soir, comme on était à bailler le mot d'ordre et à asseoir les gardes, ils commencèrent à mettre des hommes à eux en la tour aux foulons... La compagnie des notaires se saisit donc au matin de ladite tour, et allèrent criant par la ville *vive le roi!*... L'on était près d'entrer à l'église lorsque l'alarme arriva. Cela fit au prédicateur oublier son sermon, encore qu'il eût dit les jours précédens qu'il était prêt à mourir plutôt que jamais tenir le parti

(1) C'est ce qui résulte des énigmatiques paroles du notaire royaliste Pichart dans son journal, tenu avec la sécheresse d'un répertoire, à la date du mardi 15 du mois de mars 1589.

du roi (1). » D'autres mémoires contemporains complètent les détails relatifs à cette surprise. Dans ceux du capitaine de Montmartin, ardent calviniste, nous voyons le sénéchal de Rennes, M<sup>e</sup> Guy Le Menneust, et les présidens Barin et Harpin courir *fort vertueusement* les rues armés d'une hallebarde, ameutant au cri de *vive le roi*, « qui semblait venir du ciel, » tous les suppôts de la justice dont foisonnait la ville, et procédant eux-mêmes à l'arrestation des principaux ligueurs surpris et confondus. Le succès de cette journée paraît à Montmartin tenir du miracle, « Dieu ayant manifestement jeté l'œil de sa miséricorde sur la malheureuse Bretagne, qui semblait entièrement perdue, de telle sorte que tout se trouva réduit sous l'autorité du roi en son pristin état et ordre (2). »

Lorsque les membres du parlement se sentirent raffermis sur leurs sièges, leur premier soin fut de décréter le duc de Mercœur rebelle et criminel de lèse-majesté. D'autres arrêtés ne tardèrent pas à atteindre tous ses partisans, et autorisèrent les fidèles sujets du roi à saisir, même sans le ministère de la justice, leurs personnes, biens, terres et maisons. Le parlement fit injonction à la chambre des comptes siégeant à Nantes d'avoir à se transporter immédiatement à Rennes sous peine de forfaiture; enfin il défendit, sous peine de mort, d'obéir à d'autres ordres que ceux qui seraient donnés par les deux lieutenans-généraux, MM. de La Hunaudaye et de Fontaines, et pour la ville par M. de Montbarot (3). Afin de défendre cette vieille place, entourée de campagnes soulevées, Montbarot dut déployer les dons les plus rares de l'esprit militaire. Les magistrats, soutenus par leur foi inébranlable dans l'autorité monarchique, acceptèrent sans hésiter les périls d'une lutte où il y allait pour chacun d'eux de la fortune et de la vie. De tels hasards ne s'affrontent pas sans surexciter les passions chez les plus honnêtes. Aux fureurs de la guerre par les armes ne tardèrent pas à répondre les violences de la guerre par les arrêts. Le parlement de Rennes et celui que Mercœur s'était hâté d'instituer à Nantes rendirent bientôt l'un contre l'autre des sentences infamantes, conviant les citoyens au meurtre et à la spoliation, les provoquant à courir sus d'une part aux ennemis de la monarchie, de l'autre aux ennemis de la religion.

Un jour, c'était au commencement du mois d'août 1589, le parlement, aux mains duquel ont passé tous les pouvoirs, est informé que le sénéchal de Fougères vient d'arriver à Rennes porteur d'une communication du duc de Mercœur. Ce prince fait savoir aux ma-

(1) *Journal de Pichart*, col. 1699.

(2) Mémoires de Jean du Matz, seigneur de Terchant et de Montmartin, gouverneur de Vitré, dans le *Supplément aux preuves*, cclxxviii.

(3) Registres du parlement de Rennes, arrêts des 7, 12, 21 avril 1589.

gistrats et aux bourgeois de cette ville que Henri III a été assassiné et que le roi expirant a désigné pour son successeur le roi de Navarre; il ajoute, comme une conséquence nécessaire de cette situation nouvelle, qu'il faut ou adhérer à l'union catholique dont il est le chef, ou reconnaître un roi protestant. Les magistrats se raidissent contre l'alternative qui les trouble. Au lieu de s'assurer de la vérité d'une pareille nouvelle, ils n'hésitent pas à y voir une odieuse machination; en vain le malheureux sénéchal prend-il Dieu à témoin de sa parfaite sincérité, il est jugé, condamné à mort séance tenante et immédiatement exécuté. « Ce factieux, nous dit Montmartin avec un sauvage laconisme, fut pris, pendu et étranglé à l'instant. Le président Barin, bon serviteur du roi, y mit la main (1). » C'est à se demander si ce fut à la sentence ou à la corde! Quoi qu'il en soit de ce meurtre juridique, le fait de la mort de Henri III n'était plus contesté le lendemain, et deux jours plus tard le duc de Mercœur faisait pendre à Nantes par représailles un magistrat royaliste fortuitement tombé entre ses mains (2). Ces respectables magistrats, rapprochés la veille par une estime mutuelle et qui s'excommuniaient réciproquement, n'étaient pas cependant séparés par un abîme. Royalistes et Français, ils souhaitaient le triomphe de la royauté française; catholiques, ils voulaient cette royauté catholique, et la fatalité des circonstances les conduisait à s'entr'égorger malgré la communauté de leurs croyances et l'identité de leurs aspirations politiques. Dans les discordes civiles, les questions de conduite entretiennent presque toujours des inimitiés plus implacables que les questions de principe, car l'on pardonne plus facilement à ses adversaires qu'à ses amis.

A Rennes, on pensait au fond comme à Nantes, car au parlement royaliste aucun magistrat n'estimait possible de constituer en France une royauté protestante, et au parlement de la ligue nul ne désirait remplacer la dynastie capétienne par une dynastie espagnole ou lorraine. Une pareille pensée ne se produisit jamais au sein des états convequés à Nantes par le duc de Mercœur. La ligue conserva donc à Nantes, malgré la violence des attaques à la personne du roi, une modération politique qu'elle perdit vite à Paris sous l'impulsion des agens espagnols. S'il exista jamais aux états de Bretagne un parti lorrain à proprement parler, il y garda un silence prudent malgré les agaceries de la duchesse de Mercœur. Pour ce qui touche l'Espagne, on était si loin de vouloir livrer à Philippe II la monarchie de saint Louis ou l'héritage d'Anne de Bretagne, qu'au moment même où les ligueurs, menacés par les premières opéra-

(1) Mémoires de Montmartin, CCLXXXIII.

(2) D. Taillandier, liv. XIX, p. 376.

tions du maréchal d'Aumont, appelaient avec le plus d'insistance les secours du roi catholique, ils prenaient contre leurs suspects alliés les mesures de méfiance les moins équivoques et les plus blessantes.

Constituée en France dès l'année 1577 dans un pur intérêt d'influence, et lorsqu'il n'y avait pas encore à se préoccuper de l'éventualité d'une succession protestante, la ligue était parvenue à enrôler les consciences au service de hautes ambitions; on comprend fort bien dès lors que cette grande faction s'y soit divisée en parti guiscard, en parti espagnol et en parti politique, selon la diversité des résultats que chacun se proposait d'atteindre. En Bretagne au contraire, la ligue, organisée plus tard et dans la seule pensée de combattre un péril nettement défini, ne permit ni à Mercœur, quoiqu'il dirigeât les forces bretonnes, ni à Philippe II, quoiqu'il occupât le pays par un corps d'armée, de substituer un intérêt politique à une question toute religieuse. L'honnêteté publique découragea les plus persévérantes ambitions, et cette malheureuse péninsule, envahie à la fois par les Espagnols et par les Anglais, éleva une barrière d'airain contre les uns et contre les autres.

Les magistrats de Rennes, demeurés fidèles au nouveau roi, détestaient aussi cordialement les Anglais, qui servaient alors la cause de ce prince, que les magistrats de Nantes redoutaient les Espagnols, dont ils étaient contraints de réclamer les secours. Les parlementaires royalistes étaient des catholiques fort ardens, qui n'avaient jamais eu de goût pour la *messe du chancelier*. Ils étaient même ennemis si prononcés de la réforme et si peu disposés à la tolérance religieuse, que les huguenots étaient beaucoup plus maltraités à Rennes sous le gouvernement royaliste qu'ils ne le furent à Nantes sous la domination des ligueurs (1). C'est que le duc de Mercœur pouvait rester modéré, parce qu'en matière d'orthodoxie il n'était suspect à personne, tandis que le prince de Dombes et tous les serviteurs catholiques du roi protestant exagéraient à tout propos la répression religieuse, appliquant avec une rigueur calculée les édits du règne précédent, afin de détourner les suspicions populaires, toujours en éveil contre eux. Ils avaient reconnu le nouveau souverain pour deux motifs : d'une part, ils professaient la doctrine de l'inamissibilité du droit royal, qui depuis

(1) Les registres du parlement de Rennes du mois d'août 1589 au mois de février 1598, époque de la pacification, contiennent des arrêts nombreux rendus contre divers habitants suspects d'hérésie, emprisonnés ou éloignés pour cette cause; on y trouve également des interdictions portées contre la circulation de certains livres, etc. Les profanations commises dans les églises par les Anglais, qui constituaient alors la principale force de l'armée royale en Bretagne, sont aussi l'occasion de remontrances fréquentes adressées à Henri IV, même avant sa conversion, par les membres du parlement et par les trois ordres des états.

Louis IX jusqu'à Louis XIV constitua la foi politique de la magistrature française; de l'autre, ces magistrats étaient si parfaitement convaincus de l'impossibilité où serait Henri IV de gouverner son royaume sans embrasser la religion des neuf dixièmes de ses sujets, qu'ils ne mettaient point en doute sa conversion prochaine, se refusant dès lors à sacrifier une loi fondamentale à un embarras momentané. Jusqu'à son abjuration de Saint-Denis, attendue quatre ans, le parlement et les états de Bretagne rappelèrent chaque année au roi en termes respectueux, mais fort nets, sa promesse de se faire prochainement instruire, promesse sans laquelle il aurait été abandonné au camp de Saint-Cloud par la presque totalité de la noblesse catholique, et qui lui avait concilié, dès le jour de son avènement, l'adhésion des cinq sixièmes de l'épiscopat français.

Lorsqu'en s'isolant du milieu dans lequel nous vivons aujourd'hui on se replace par la pensée dans l'atmosphère de ce temps, on comprend quelles angoisses le problème posé par l'avènement du roi de Navarre dut susciter alors dans les consciences. Violenter la loi fondamentale de l'hérédité monarchique au détriment du chef de la maison de Bourbon, c'était livrer la France à des perturbations sans fin et provoquer les prétentions très périlleuses de l'Espagne, qui se prévalait du droit des femmes; mais quelles perspectives ne présentait pas d'un autre côté le parti contraire! La proclamation d'un prince protestant dans une monarchie catholique constituait dans l'ordre politique comme dans l'ordre religieux une révolution immense à laquelle rien n'avait encore préparé la conscience publique. Je m'étonne que le savant historien de Henri IV ait pu assimiler sérieusement, en matière de liberté religieuse et d'organisation sociale, la France de 1589 à la Belgique de 1831, et croire qu'un pareil changement aurait été sans conséquence au XVI<sup>e</sup> siècle parce qu'il n'a eu nulle importance au XIX<sup>e</sup> (1). Dans une société où les décisions des conciles avaient le caractère de lois de l'état, où le souverain, se qualifiant d'évêque du dehors, recevait à Reims le sacrement de la royauté, substituer à l'union intime des deux puissances une séparation dont aucun esprit n'avait encore conçu l'idée, c'était provoquer un bouleversement tout aussi radical que pourrait l'être de nos jours la substitution du droit canon au code civil et de la législation criminelle de saint Louis à celle du code pénal. Henri IV aspira de bonne heure sans doute à devenir un jour le roi d'une transaction, mais il ne pouvait remplir ce rôle que dans la plénitude de sa force et après l'avoir conquise en se mettant d'accord avec la majorité de ses sujets. Quelle autorité morale aurait de nos jours dans une monarchie con-

(1) M. Poirson, *Histoire du règne de Henri IV*, t. I<sup>er</sup>.



stitutionnelle un souverain qui nierait la constitution? La haute raison de ce prince lui avait fait comprendre tout cela bien avant son avènement au trône. Sa correspondance ne laisse aucun doute sur ce point (1). Ce qui résulte également des faits les mieux établis, c'est qu'au mois d'août 1593 les affaires du roi, d'abord prospères, étaient retombées dans une situation si périlleuse qu'il lui fallait ou désespérer du succès ou donner suite sans plus de retard à sa promesse de se faire instruire. L'abjuration de Saint-Denis fut imposée au monarque par une impérieuse nécessité, et c'est la première victoire constatée de la souveraineté populaire sur le droit héréditaire.

Lorsque la France était généralement résolue à n'obéir qu'à un roi catholique, il n'y a pas à s'étonner que la Bretagne se montrât généralement aussi irréconciliable avec la royauté protestante. Malgré la courageuse attitude du parlement de Rennes, malgré la fidélité des garnisons françaises dans les villes closes, on peut dire que le pays avait échappé à Henri IV sans aucune intention de se détacher de la monarchie. Dans sa durée de sept années, la guerre civile passa dans cette province par deux phases fort distinctes : elle fut soutenue avec ardeur par toutes les classes de la société jusqu'à l'acte religieux qui fit tomber la barrière élevée entre la France et son roi; mais à la lutte où elle s'était engagée par conscience, par devoir, succéda, de 1593 à 1597, une épreuve terrible. La Bretagne, occupée par les Anglais et les Espagnols et pillée par des brigands, vit renaître pour elle les souffrances des grandes invasions barbares. Le fer, le feu, la famine et jusqu'aux bêtes féroces attirées par le meurtre et la dévastation torturèrent ce malheureux petit peuple. La guerre civile devint enfin dans cette région retirée une lucrative spéculation pour des monstres que le duc de Mercœur dut ménager faute de pouvoir les faire pendre, et que Henri IV se trouva conduit à traiter avec beaucoup plus de faveur qu'il n'en aurait accordé à des belligérans réguliers.

Je ne me propose pas de faire l'histoire de la ligue en Bretagne, et j'ajoute que cette époque attend plutôt un romancier qu'un historien. Les événemens s'y déroulent dans une suite d'épisodes pittoresques auxquels manque la vraisemblance, lors même que la vérité en est le mieux constatée. Le peuple qui occupe cette scène sauvage unit à de naïves et touchantes vertus une sorte d'impassibilité qui le conduit à commettre comme à endurer des atrocités sans exemple. Surprises de places, dans lesquelles la ruse ne joue pas un moindre rôle que la force, défis chevaleresques qu'aurait im-

(1) On peut voir entre autres, au tome II de la collection des *Lettres historiques de Henri IV*, la lettre à MM. de la faculté de théologie au collège de Sorbonne, 2 octobre 1585, et la déclaration à MM. du clergé, de la noblesse et du tiers-état, du 1<sup>er</sup> janv. 1586.

mortalisés Froissart, insurrections de paysans suivies d'égorgements sans merci, mise à sac des châteaux, incendie des chaumières, populations affamées et dévorées par les loups, telles sont les scènes fantastiques et sanglantes qui s'accumuleraient dans ces sombres pages, s'il se rencontrait jamais un grand peintre que tenteraient de pareils tableaux. Les témoignages écrits surabondent d'ailleurs, car aucune province n'est aussi riche que la Bretagne en monumens historiques de cette époque. Ni Montmartin le huguenot, ni Pichart le politique, ni d'Aradon l'ardent ligueur, ni La Landelle, ni Piré (1), ne sont assurément des écrivains, et de tous les chroniqueurs bretons de ce temps-là le chanoine Moreau mériterait seul ce titre; mais en joignant leurs témoignages aux actes réunis par D. Morice et D. Taillandier on obtient un vaste ensemble de documens qui manquait à Walter Scott lorsqu'il jetait à l'avidité curieuse de l'Europe les *Chroniques de la Canongate* et les chefs-d'œuvre qui suivirent. En attendant qu'on la raconte et qu'on la peigne, je voudrais déterminer le vrai caractère de cette lutte d'après la part qu'y prirent en Bretagne les prêtres, les gentilshommes, les bourgeois et les paysans.

Le clergé presque sans exception s'engagea dans la guerre dès le début. Tandis que, sur les cent dix-huit archevêques et évêques que comptait alors le royaume, cent s'étaient prononcés pour Henri IV dans les trois premiers mois de son avènement, des neuf évêques de Bretagne un seul reconnut les droits de Henri de Navarre. En prenant cette résolution, Philippe du Bec, évêque de Nantes, se mit en opposition avec toute la population de sa ville épiscopale et dut abandonner immédiatement son siège. Par un motif contraire, Aymar Hennequin, évêque de Rennes, avait dû fuir aussitôt après que cette ville fut rentrée, en 1589, sous l'autorité de Henri IV, car il y avait été décrété d'accusation et de prise de corps comme ligueur. Prélat d'une éminente capacité, Hennequin joua durant quatre ans un rôle considérable dans le grand conseil de la ligue à Paris, mais sans s'y livrer pourtant ni

(1) J'ai déjà parlé du capitaine de Montmartin. — Jérôme d'Aradon, seigneur de Quinipily, frère de l'évêque de Vannes, fut un des plus braves lieutenans de M. de Rohan, dont il suivit jusqu'au bout la fortune. Ses mémoires, qui commencent en juin 1589 pour finir en août 1593, ont été insérés dans le *Supplément aux preuves de l'Histoire de Bretagne*. Nicolas Frotet, sieur de La Landelle, auteur de *la Ligue à Saint-Malo*, fut l'un des chefs les plus importans de la grande commune malouine. Rosnyvînen de Piré, conseiller au parlement de Bretagne, a écrit au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle une *Histoire de la ligue en Bretagne*, publiée en 1719 sous le nom de Guyot Desfontaines, 2 vol. in-12. La Bibliothèque impériale en possède un manuscrit, fonds Blanc-Mant., n<sup>o</sup> 176, beaucoup plus complet que l'ouvrage imprimé. Enfin la piquante et spirituelle chronique du chanoine Moreau, conseiller-clerc au présidial de Quimper, s'occupe plus spécialement des diocèses de la Basse-Bretagne. Elle a été imprimée pour la première fois en 1836 par M. Le Bastard de Mesmeur, à Brest.

au duc de Mayenne ni aux Espagnols. Il importe de remarquer en effet qu'aucun des prélats de la Bretagne, si on excepte le ligueur fougueux George d'Aradon, ne s'inféoda aux factions étrangères. Aussi l'évêque de Rennes n'hésita-t-il pas à rentrer dans son diocèse et à reprendre sa place aux états de la province aussitôt après la conversion du roi; à la session de 1595, il présidait l'ordre du clergé. On peut donc dire qu'en s'engageant dans la ligue l'épiscopat breton ne dépassa jamais la mesure dans laquelle se maintint constamment le parti dit politique. Il avait reconnu Henri IV bien avant que les négociateurs de ce prince eussent obtenu du saint-siège l'absolution si longtemps retardée à Rome par les efforts des agens espagnols.

L'attitude de la noblesse bretonne fut à peu près celle du clergé. La très grande majorité des gentilshommes suivit le drapeau du duc de Mercœur, et l'hésitation ne pénétra dans ses rangs qu'après l'abjuration de Saint-Denis. Quand le prince de Dombes fut envoyé par Henri IV afin de remplacer le comte de Soissons, prisonnier de la ligue et enfermé au château de Nantes, il n'amena point au roi « plus de la moitié de la noblesse bretonne, » comme le dit M. Poirson, trompé par des témoignages inexacts. Lorsque ce jeune prince se rendit à Laval afin d'y recevoir Henri IV, son escorte était des plus brillantes sans doute, car elle était formée par les membres des trois plus grandes maisons de la province assistés de gentilshommes dont plusieurs avaient poussé le dévouement féodal jusqu'à la profession d'une foi nouvelle; mais cette escorte était très faible numériquement, et si la noblesse royaliste n'avait été constamment soutenue par les troupes anglaises, qui n'évacuèrent la province qu'en 1595, elle n'aurait résisté dans aucune rencontre à l'arrière-ban des gentilshommes accourus à l'appel du duc de Mercœur des parties les plus reculées de la péninsule. En dehors des places appartenant en propre à MM. de Rohan, de Laval, de Rieux, il y avait très peu de châteaux fortifiés, habités par des gentilshommes, sur lesquels flottât l'étendard fleurdelisé au moment où commença cette longue suite de sièges presque toujours suivis d'effroyables égorgemens. Les garnisons royalistes, bien pourvues d'artillerie, firent, il est vrai, plusieurs entreprises heureuses dans le rayon où elles purent s'étendre; mais elles perdirent la plupart de ces conquêtes quand les Espagnols eurent débarqué à Blavet des forces suffisantes pour tenir les Anglais en échec. L'armée catholique fut toujours très supérieure en nombre à l'armée royale, qui ne comptait qu'une très faible partie de Bretons. Aussi, quoique Mercœur n'ait pas déployé dans cette guerre les talens d'un grand général, remporta-t-il à Craon, en 1592, contre le prince de Dombes et les Anglais, une éclatante victoire, parce qu'il avait derrière

lui toutes les forces vives du pays. Si le prince lorrain n'en recueillit pas le bénéfice, et si sa position militaire ne tarda pas à changer, c'est que la noblesse était devenue plus économe de son sang depuis que par l'abjuration du roi sa conscience avait cessé d'être intéressée dans un débat désormais sans motifs.

Ce fut surtout dans le tiers-état que la ligue provoqua les plus longs et parfois les plus héroïques sacrifices. Elle ne fut jamais pour lui une conspiration d'ambitieux, car en poursuivant la guerre au détriment manifeste de leurs intérêts, ces citoyens obscurs n'aspiraient qu'à la joie désintéressée de combattre pour une idée, comme on dirait de nos jours. Les problèmes agités en 1589 impliquaient, indépendamment de l'importance dogmatique qu'ils présentaient, des questions de souveraineté nationale sur lesquelles on ne saurait fermer aujourd'hui les yeux. La ligue, qui atteignit son but religieux en manquant son but politique, avait donné un incroyable essor à la vie municipale en France; elle fit descendre le souci des intérêts publics jusqu'aux plus modestes foyers. On peut dire que la ligue fut l'œuvre d'un peuple honnête exploité par des chefs sans moralité. Elle conserva la monarchie catholique, qui malheureusement devint absolue par l'effet même de la victoire du droit royal. Les communautés de Bretagne parvinrent à créer pour résister à l'armée anglo-française des ressources tellement abondantes, que, si l'existence n'en était attestée par d'authentiques témoignages, on serait tenté, en plaçant le présent en regard du passé, de rejeter comme impossibles les faits les mieux constatés. Entre toutes ces villes où les bourgeois passent leur vie sur les remparts, pointant les canons et recevant des arquebusades, il en est une dans laquelle l'esprit municipal se révéla sous un aspect si original et déploya une telle puissance, qu'il convient de s'arrêter tout d'abord devant ce phénomène historique.

La ville de Saint-Malo eut une destinée orageuse comme les flots qui l'enlacent. Sujette des ducs, elle se donne ou s'offre tour à tour au pape, à son évêque, au roi de France, à quiconque consent à l'assister dans ses efforts pour conserver ses franchises et le droit, auquel elle tient par-dessus tout, de veiller elle-même à sa propre sûreté. Depuis la réunion de la Bretagne à la monarchie, le corps de ville malouin, composé des douze *conservateurs* et des quatorze capitaines des compagnies de la milice, traite directement avec les rois; il leur procure contre de bonnes sûretés de l'or, des matelots et jusqu'à des flottes; la ville fait des sièges et des blocus en traitant par entreprise avec le gouverneur de la province (1); elle passe des conventions commerciales avec les puissances maritimes,

(1) *Vie du duc de Montpensier*, par Coutureau de La Faille, p. 85.

découvre sous des cieux nouveaux des terres nouvelles, et vient à bout des plus périlleuses aventures à l'aide d'une population énergique enrichie par le commerce du Nouveau-Monde; elle poursuit enfin, et non sans faire de gros profits, les galions de l'Espagne, les riches bâtimens de la Tamise ou les navires armés par les huguenots de La Rochelle.

Lors de la mort de Henri III, le gouvernement de Saint-Malo appartenait à Honorat de Beuil, comte de Fontaines, vice-amiral de France et l'un des deux lieutenans-généraux du roi en Bretagne. L'avènement d'un prince protestant produisit dans cette ville le même effet que dans toutes les autres. L'émeute éclate à la proclamation du nouveau souverain et triomphe sans résistance; les compagnies bourgeoises, déjà maîtresses de la place, organisent le blocus du château, où s'était renfermé le gouverneur avec une faible garnison, les compagnies jurant de ne pas déposer les armes avant que les états-généraux du royaume n'aient donné à la France un roi catholique. Le comte de Fontaines n'était pas l'homme des résolutions héroïques. Une convention tacite intervint entre lui et les bourgeois, par suite de laquelle il continua d'occuper le château au nom du roi, tandis que la ville reconnaissait le gouvernement du duc de Mercœur. Fort inquiet de ne point émarger régulièrement au milieu de la guerre civile, le gouverneur poussa la prévoyance jusqu'à se faire garantir ses appointemens sur les deniers municipaux, avec promesse, cet arrangement conclu, de ne s'opposer en aucune façon au bon plaisir de messieurs de la ville.

Cet accord fut observé durant quelques mois; mais les calculs personnels ne sont guère compatibles avec les situations violentes, et les passions étaient trop excitées pour que cette neutralité concertée pût protéger bien longtemps la garnison. Le bruit se répandit que le comte avait promis au roi de le recevoir dans le château, lorsqu'après ses premiers succès en Normandie, dans sa brillante campagne de 1589, Henri IV conçut un moment la pensée de venir attaquer Mercœur en Bretagne. La perte du gouverneur fut décidée sur le seul soupçon qu'il pourrait être tenté d'accomplir son devoir. Au commencement de 1590, une escalade fut organisée par cinquante-cinq jeunes gens formés à toutes les manœuvres comme à toutes les audaces de la vie maritime. Profitant des ténèbres d'une nuit épaisse, ils parvinrent à l'aide d'une échelle de corde à gagner la plate-forme d'une des tours qui se dressait au-dessus de la mer comme un mât de cent pieds de hauteur. Surpris dans leur sommeil, les soldats furent égorgés sans avoir pu se défendre; le comte de Fontaines fut tué d'un coup d'arquebuse (1) et

(1) Le manuscrit du sieur de La Landelle, qui fut un des acteurs principaux de cette journée, ne peut laisser aucun doute sur les circonstances de la mort du comte

l'incendie vint éclairer cette victoire, dont le pillage ne tarda pas à devenir le complément.

Sitôt que le duc de Mercœur fut informé de cet événement, il s'empressa d'écrire aux Malouins pour les féliciter d'un succès qui portait aux royalistes un coup très sensible. Ils répondirent au prince en termes respectueux, mais calculés, qui faisaient clairement comprendre que, tout en demeurant dévoués à la sainte union, ils entendaient la servir à leur guise et non pas à la sienne. Les Malouins refusèrent nettement d'admettre dans leur ville le renfort que leur envoyait le gouverneur, se déclarant assez forts pour la défendre. Parmi les entreprises militaires pour lesquelles leur concours fut réclamé, ils ne secondèrent que celles dont il leur parut possible de profiter pour eux-mêmes. Tels furent les sièges des châteaux voisins, que la sécurité de Saint-Malo leur commandait de soumettre. Après avoir pris leurs sûretés du côté du prince, les bourgeois s'empressèrent de les prendre vis-à-vis de leur évêque, seigneur temporel de la cité. Arrivé soudainement de Rome sur un navire malouin frété à Civita-Vecchia, le prélat, à peine installé en son palais, fut fort surpris de s'y voir gardé à vue par ordre du corps de ville. En vain se disait-il bon ligueur; ses protestations n'empêchaient pas qu'il ne fût frère de M. de Cucé, l'un des principaux magistrats du parti royaliste de Rennes, et les Malouins lui appliquèrent la fable de Phèdre. L'évêque dut se résigner : remettant aux mains du procureur-syndic de la communauté l'exercice de tous ses droits seigneuriaux, il accepta la ville pour prison en attendant des jours meilleurs.

Pendant le duc de Mercœur supportait difficilement cette situation. N'ayant pu faire accepter aux habitans de Saint-Malo une garnison choisie par lui, il imagina de leur donner pour gouverneur son fils, qui venait de naître, en leur proposant de nommer eux-mêmes un lieutenant pour le jeune prince. Les Malouins reçurent cet honneur avec une reconnaissance respectueuse tout en remettant à en délibérer jusqu'à ce que l'enfant fût en âge. Atteint dans son autorité, blessé dans son orgueil, Mercœur prit le parti de s'approcher de Saint-Malo et vint s'établir à Dinan, où il manda les députés de la ville. Ceux-ci se rendirent près de lui au nombre de douze; mais, la discussion ne tardant pas à s'échauffer, ces derniers se retirèrent en espérant une meilleure audience pour le lende-

de Fontaines, tué au moment où il sortait de sa chambre, s'étant habillé trop lentement et « comme pour aller aux noces, sans qu'aucune aiguillette manquât d'être attachée; » mais aux explications les plus naturelles l'esprit de parti préfère toujours celles qui le sont le moins. *La Satire Ménippée* contient ces paroles : « Il y a de pires saints en Bretagne que le catholique valet de M. de Fontaines, qui coupa la gorge à son maître en son lit moyennant deux mille écus pour notre mère sainte église. »

main. Sur un avis qui leur fut adressé dans la nuit et qui était de nature à les inquiéter pour leur sûreté, ils s'esquivèrent très secrètement en s'embarquant sur la Rance à deux heures du matin. Bientôt toute la bourgeoisie fut aux pièces, mèche allumée, et le duc de Mercœur, ne se sentant pas en mesure d'entrer de vive force dans Saint-Malo, se garda bien de pousser à bout des auxiliaires aussi disposés à se transformer en ennemis. Brouillés avec le gouverneur de la province et sachant bien que plus un chef est éloigné, moins il est à craindre, les Malouins envoyèrent à Paris des délégués pour expliquer leur conduite au duc de Mayenne et au conseil supérieur de la ligue. Mayenne, qui n'était aucunement disposé à seconder l'ambition de son cousin, se montra flatté de cet hommage rendu par une cité puissante au lieutenant-général du royaume, et les Malouins, s'étant de la sorte mis en règle avec leur parti religieux, continuèrent à faire leurs propres affaires sous le drapeau de l'union.

Ainsi s'écoula pour Saint-Malo, croissant toujours en importance et en richesse, la première période de la guerre civile, sous des institutions que les contemporains n'hésitent pas à nommer républicaines. Aussitôt après l'abjuration de Henri IV, les habitans ouvrirent une négociation directe avec le prince, qu'ils savaient trop faible encore pour marchander les concessions. Charmé de prendre possession d'une place aussi importante, le roi accorda à Saint-Malo un édit rédigé en termes tellement admiratifs qu'on le dirait destiné à célébrer l'héroïque fidélité d'une ville ruinée de fond en comble pour avoir soutenu la cause royale. Le roi va sur tous les points fort au-delà de ce qui lui est demandé. Il consacre et promet de maintenir à jamais tous les droits, libertés et privilèges de la ville, de quelque nature qu'ils puissent être, et, « d'autant qu'il ne peut commettre la garde de ladite ville entre les mains d'autres qui lui en puissent répondre plus fidèlement que ceux qui parmi tant de troubles et de désordres la lui ont si bien préservée, il ne veut pour garnison et sûreté que la bonne volonté des habitans. Sa majesté s'engage d'ailleurs expressément à ne pourvoir du gouvernement d'icelle ville qu'une personne agréable aux habitans; enfin, en considération des *pertes que ceux-ci ont subies pour son service*, elle les exempte pendant six ans consécutifs de toutes tailles, impôts, emprunts, sans qu'ils puissent être taxés ni cotisés durant ce temps en quelque manière que ce soit (1). » Si accoutumés que fussent les Malouins aux bonnes affaires, ils crurent n'en avoir jamais fait une pareille. Il n'y avait que Henri IV pour procurer de telles aubaines à ses ennemis.

(1) Édit de Henri IV pour la réduction de Saint-Malo, 4 octobre 1594.

Toutes les communautés urbaines participèrent dans la mesure de leur importance à la vie politique qui fut le caractère dominant de cette époque. « Il faudrait, dit un écrivain breton, reproduire dans tous ses détails l'organisation intime des municipalités pour donner une idée exacte de la prodigieuse activité que les guerres de la ligue imprimèrent à nos communautés de ville. Délivrés de la tutelle du pouvoir judiciaire, les bourgeois se livrèrent tout entiers à la vie politique. Les registres municipaux de Saint-Malo, de Morlaix, de Saint-Brieuc, de Quimper, nous offrent des peintures pleines de vie de cette époque des guerres civiles (1). »

En passant de Saint-Malo à l'extrémité de la péninsule armoricaine, nous recontrons d'abord la capitale de la Cornouaille, Quimper, auquel l'usage a rattaché le nom de son premier pasteur, saint Corentin. Construite aux abords ou sur les ruines d'un grand établissement romain, cette vieille cité, longtemps soumise à l'autorité seigneuriale de ses évêques, lui avait peu à peu échappé, l'établissement d'un siège présidial dans ses murs ayant enlevé la plupart de ses attributions à la juridiction épiscopale des regaires. A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la communauté était représentée par un procureur-syndic qu'élisait tous les deux ans l'assemblée des notables également chargée de choisir le député de la ville aux états. Ce conseil nommait les chefs de la milice, qui partageait la garde de la cité avec une très faible garnison placée sous les ordres d'un gouverneur nommé par le roi.

A l'avènement de Henri IV, le poste de sénéchal de Quimper était occupé par le sieur du Laurent. Ce magistrat tenta les derniers efforts pour faire proclamer le nouveau roi de concert avec quelques-uns de ses collègues du présidial, *qui comme lui étaient hommes du temps*. On doit aux pittoresques mémoires rédigés par un conseiller-clerc à ce siège de curieux détails sur ces délibérations troublées par les agitations de la rue. « Les catholiques remontrèrent le danger que la religion ne fût altérée en France comme en Angleterre, le roi de Navarre ne faisant profession que de calvinisme et tous les pays de son obéissance étant par son moyen calvinistes; mais le sénéchal enjoignait de se soumettre en disant des paroles d'aigreur hautes et fières, répondant que, quand le roi serait un diable incarné qui aurait les cornes aussi longues que les bras, il serait toujours son serviteur, parole qui ne tomba pas à terre. Enfin l'opinion catholique l'emporta, à quoi ne furent pas inutiles, confesse l'écrivain ligueur, les cordeliers armés de carabines qui se mirent aux portes flanquant la salle d'audience. Ce fut

(1) A. de Courson, *Études sur la Bretagne armoricaine*, p. 367.



alors au sénéchal et à ceux de son intelligence de se sauver hors de la ville, croyant que ce fût leur dernière peur (1). »

Une fois engagés dans la guerre civile, les Quimpérois s'y comportèrent en militaires consommés. Moreau les montre réparant leurs vieilles murailles, sur lesquelles ils montent la garde jour et nuit durant cinq ans, et formant avec une population de huit à neuf mille âmes au plus une force armée bien aguerrie d'environ treize cents hommes. Nous les suivons dans les pages animées du chanoine chroniqueur à l'attaque du Pont-l'Abbé, à la reprise de la forte place de Concarneau, un moment élevée à la ligue par un parti de royaux; nous assistons enfin à toutes les péripéties du siège en règle que le maréchal d'Aumont, déjà maître de Morlaix, est contraint de venir mettre devant leur ville avec l'assistance d'un gros parti d'Anglais. Irrité par la résistance fort inattendue que lui opposent les bourgeois, le maréchal dit au brave capitaine de Lezonnet, rallié au roi aussitôt après l'abjuration de Saint-Denis : « Vous m'aviez dit qu'il n'y avait dans cette ville que des habitans; mé Dieu! — c'est ainsi qu'il jurait, — vous êtes un affronteur, et si me fâchez je vous ferai un mauvais parti. » Lezonnet répond : « Monseigneur, sur ma vie et mon honneur il n'y a autre chose que ce que je vous ai dit. — Mé Dieu! dit le maréchal, quels habitans! Ce sont gens de guerre, et en vérité tous arquebusiers. » Bien est vrai qu'ils avaient de la résolution plus qu'on ne pouvait attendre de gens non aguerris devant une mauvaise bicoque. Pas un ne se voyait étonné ni parlait de se rendre, fors ceux de la trahison ou leurs adhérens. Ceux-ci disaient que c'était folie d'entreprendre de tenir une si pauvre place où il n'y avait garnison, que le maréchal était bénin, qu'il nous octroierait une capitulation honorable, et que chacun demeurerait en ses privilèges et libertés (2). » Moreau nous introduit successivement dans deux assemblées où tout le peuple est convoqué pour prendre une résolution suprême. La première a lieu « en l'église de Saint-Corentin, devant le crucifix, où étaient tous les ordres de la ville. Chacun dit son opinion, et premièrement messieurs de l'église par la bouche de messire Guillaume de Buys, grand-vicaire de l'évêque, qui déclara que les ecclésiastiques étaient d'avis que l'on eût tenu bon, s'offrant tous à la défense de la ville jusqu'au retour du sieur de Talhouët, qui était allé vers le seigneur duc de Mercœur. Ceux de la justice tenaient pour la plupart l'opinion contraire, comme gens qui ne se souciaient pas tant de la religion que de leurs profits particuliers et de la conservation de leurs ambitions. La jeunesse en corps, réduite à très petit nombre,

(1) *Histoire des guerres de la ligue en Bretagne*, et particulièrement dans le diocèse de Cornouaille, par le chanoine Moreau, conseiller-clerc au présidial de Quimper, p. 52.

(2) Moreau, chap. xxx, p. 213.

fait pareilles déclarations et promesses que les ecclésiastiques. Ainsi l'assemblée se départit avec cette résolution, ce qui fit enrager les traîtres. »

Mais la nuit porte conseil, et le jour d'après les principaux marchands se réunirent en secret dans l'église où se tenaient d'ordinaire les assemblées de la ville. Là, les raisons données en faveur de la paix furent reproduites avec beaucoup plus d'effet. Le sieur du Quellenec, gouverneur de la ville, « personnage qui n'était, suivant Moreau, ni chaud ni froid, » mais qui dans cette circonstance se montra plein de bon sens, parvint à faire comprendre qu'il était insensé pour une chétive place sans munitions et sans vivres de prétendre tenir contre un corps d'armée, ajoutant qu'il n'y avait pas de motif de continuer la guerre depuis que le principal intérêt des catholiques avait obtenu satisfaction. Les chefs des compagnies de milice, dépositaires des clés de la ville, prirent donc la résolution de les porter au maréchal d'Aumont, et une capitulation fort honorable, qui garantissait à la ville de Quimper le maintien de tous ses droits, privilèges et libertés, en interdisant toute poursuite contre les citoyens compromis, fut signée dans le camp de cet homme de guerre, disciple brillant de l'école facile de son roi (1).

On peut suivre également dans l'écrit de Moreau les phases dramatiques de la lutte engagée devant Morlaix en septembre 1594 par le maréchal d'Aumont contre le duc de Mercœur, lutte dont l'issue fit perdre à celui-ci la supériorité qu'il avait conservée depuis le commencement de la guerre civile. Cette importante cité, enrichie par le commerce des toiles et le cabotage de la Manche, avait quelque chose des visées ambitieuses de Saint-Malo. Un corps de ville, formé d'un maire électif siégeant aux états l'épée au côté, de douze échevins et de deux jurats, possédait les prérogatives les plus étendues. Indépendamment de la direction de la milice urbaine, qui lui appartenait sans contrôle, il s'était fait concéder par François I<sup>er</sup> le droit d'édifier à ses frais sur un rocher, à l'embouchure de la rivière, une forteresse formidable, avec le pouvoir *d'en nommer, choisir et appointer à volonté le commandant et la garnison*. L'usage prévalut jusqu'au règne de Louis XIV de conférer chaque année le commandement du château du Taureau au maire qui cessait ses fonctions. Cet officier était donc l'homme de la bourgeoisie, il ne prêtait serment qu'à elle, et se trouvait ainsi chargé de surveiller dans l'intérêt de la ville jusqu'au gouverneur de Morlaix, nommé par le roi.

Lorsque commença la guerre de la ligue, la population morlaisienne s'y engagea avec ardeur, dépensant de grandes sommes pour

(1) Voyez dans Moreau cette capitulation en 18 articles, signée le 14 octobre 1594.

remettre sur un bon pied ses fortifications délabrées. A cette époque, le gouvernement de Morlaix fut conféré par Mercœur à François de Carné, seigneur de Rosampoul, ligueur prononcé et caractère indomptable (1). Le sire de Rosampoul fut l'idole des Morlaisiens tant que l'opinion publique se maintint à la hauteur de ses propres sentimens, et les registres manuscrits de l'hôtel de ville fournissent des preuves irrécusables du concours empressé qu'il rencontrait alors dans la population tout entière; mais la situation changea lorsque la ligue fut successivement abandonnée par ses principaux adhérens, et quand tout le pays de Léon eut été mis à feu et à sang par le marquis de Sourdéac, alors gouverneur de Brest pour Henri IV. L'effroi pénétra au cœur des bourgeois lorsqu'ils virent se diriger sur Morlaix deux armées, l'une commandée par le maréchal d'Aumont, assisté des Anglais, pour entreprendre le siège de leur ville, l'autre conduite par le duc de Mercœur, accompagné de cinq mille Espagnols, afin de le faire lever. Ils se prirent à penser qu'il était périlleux de se voir à la merci d'un homme assez résolu pour mettre le feu aux poudres et pour faire sauter le château. Contraint de s'enfermer dans la citadelle à cause des dispositions hésitantes des habitans, le gouverneur de Morlaix y soutint le siège mémorable dont Moreau nous a laissé le dramatique récit (2). Pendant que la garnison souffrait toutes les tortures de la faim, elle vit se disperser sans combattre l'armée du duc de Mercœur, paralysée par l'immobilité de ses auxiliaires espagnols. Fidèle aux instructions secrètes de l'Escorial, don Juan d'Aquila, quoiqu'il en coûtât à son bouillant courage, refusa obstinément de livrer bataille au maréchal d'Aumont, parce qu'il avait reçu du *démon du midi* l'ordre formel de prendre solidement pied en Bretagne et d'y attiser le plus longtamps possible la guerre civile, sans jamais entreprendre aucune opération assez décisive pour la terminer.

Vannes, Saint-Brieuc, Dinan, toutes les communautés de quelque importance pourraient nous présenter le même spectacle que Saint-Malo, Quimper et Morlaix. Partout les populations s'arment spontanément à la voix de leurs pasteurs, et ceux-ci s'arment avec elles. Les bourgeois discutent et délibèrent aux parloirs des villes, ils montent de nuit comme de jour la garde aux remparts, trouvant une large compensation à leurs souffrances dans les émotions de cette vie publique qu'ils croyaient avoir conquise au moment où elle était si près de leur échapper.

A Nantes surtout, où régnait la duchesse de Mercœur, l'action municipale fut permanente et considérable. Outre le parlement

(1) *La Ligue en Bretagne*, par M. Grégoire, pages 98 et 114. — *Histoire de Brest*, par M. Levot, t. 1<sup>er</sup>, p. 68 à 72. — D. Taillandier, t. III, p. 433.

(2) Moreau, chap. xxvii, p. 194.

créé dans cette ville en 1590 afin de l'opposer à celui de Rennes, le gouverneur de la province avait organisé dès les premiers momens de l'insurrection un conseil constitué sur le modèle du conseil supérieur de la sainte union formé à Paris par le duc de Mayenne. Les appels de cette espèce de comité de sûreté générale aux états de la province, réunis quatre fois par Mercœur durant le cours de la guerre civile, ses réquisitions aux *corps politiques* des diverses paroisses sont fréquens, pour ne pas dire quotidiens. A-t-on besoin d'un renfort de volontaires pour s'emparer du château de Blain, vigoureusement défendu par le capitaine du Goust et sa bande de huguenots? faut-il envoyer de l'artillerie et des hommes au siège de Vitré, fortifier par des recrues et par des vivres l'armée qui va bientôt vaincre à Craon? s'agit il de conserver au parti de la ligue la ville de Vannes un moment menacée par un détachement de royaux? C'est toujours au zèle des bourgeois de Nantes que le conseil supérieur s'adresse, et ces appels réitérés ne se font jamais en vain, qu'il réclame le secours de leurs bras ou celui de leur bourse (1). À peu près ruinés par la cessation des affaires, mais dévoués à leur cause et confians dans l'avenir, les citoyens de Nantes prêtent sans hésiter cent mille écus au duc de Mercœur, et cautionnent son gouvernement pour des valeurs considérables. Ils passent durant cinq ans la nuit sur les remparts, doublent le périmètre de leurs fortifications, et consacrent à se former au tir de l'arquebuse les momens de loisir que leur laisse l'ennemi.

Quand je reconstruis par la pensée sous le lierre qui les recouvre les remparts écroulés de nos antiques cités, et que j'évoque le souvenir des scènes auxquelles s'associaient les populations tout entières, ce passé m'apparaît comme un rêve, tant les hommes et les choses diffèrent de ce que nous avons sous les yeux! Sans déprécier le bien-être et la lumière que l'administration moderne se plaît à verser sur nos têtes, il m'arrive parfois de me demander si ces générations douloureusement éprouvées ne trouvaient pas dans ces épreuves mêmes quelque grande et généreuse compensation. « Ce n'est pas tout de vivre tranquille en son coin, a dit le plus illustre Breton de ce temps, quoiqu'il y ait une manière de gens qui indifféremment trouvent toute paix bonne et toute guerre mauvaise, quand on les laisse en patience manger les choux de leur jardin, dussent-ils encore aux quatre fêtes de l'année recevoir quelque demi-douzaine de coups de bâton. Ils ont empaqueté leur honneur et leur conscience au fond d'un coffre. Le bon citoyen doit avoir zèle aux choses publiques et regarder plus loin qu'à vivoter en des servi-

(1) M. Grégoire a relevé aux archives de Nantes les nombreuses liasses concernant les emprunts faits ou garantis par la ville de 1589 à 1597, et le total représente une somme énorme.

tudes honteuses (1). » Si les bourgeois se jetèrent résolument dans cette lutte malgré tant d'intérêts qui les rattachaient à la paix, on comprend quelle passion durent y apporter les paysans, stimulés par un clergé sorti de leur sein. Ces pauvres gens pour lesquels la vie était sinon amère, du moins sans douceur, s'engagèrent avec une sorte de frénésie dans une guerre où les soutenaient les impulsions de leur conscience et le stimulant d'une avide curiosité; mais, incapables de dominer leurs impressions, ces hommes, passés tout à coup de leur somnolence habituelle au spectacle des luttes sanglantes, sentirent s'éveiller des convoitises dont la féroce naïveté ne tarda pas à échapper à tous les freins. Ils partaient en émeute des grèves du pays de Léon et des gorges des Montagnes-Noires, non pas, comme on l'a prétendu, pour chasser les Français du sol de l'Armorique, mais pour repousser l'ennemi du culte, forme immuable à leurs yeux de la nationalité armoricaine. Moitié tristes et moitié joyeux, ces malheureux quittaient pour n'y plus revenir le village qui les avait vus naître; ils répétaient en chœur des chants de guerre, reliques des aïeux heureusement retrouvées, et s'entr'ouvraient la veine pour se croiser avec leur propre sang (2).

Ces levées en masse avaient quelquefois un élan irrésistible; cependant les cultivateurs, armés de fourches et de bâtons, ne tardaient guère à tomber sous la lance et sous le sabre. C'était un pré facile à faucher. Ceux qui survivaient à la première défaite devenaient à l'instant ou des agneaux tendant la gorge au boucher, ou des loups enragés versant le sang avec ivresse, avides surtout de celui des gentilshommes, auxquels ils ne manquaient jamais d'imputer leur défaite. Alors s'éveillaient dans ces hommes aux apparences impassibles des désirs effrénés, comme s'ils aspiraient à des voluptés dont l'imminence de la mort leur envoyait la soudaine révélation. Nullement accessibles à ce que nous appellerions aujourd'hui l'esprit révolutionnaire, ils atteignaient, sous le coup d'excitations trop vives pour leur faiblesse intellectuelle, les sombres profondeurs de ce socialisme dont la racine gît au cœur de tous les enfans d'Adam, et nous retrouverons plus tard dans l'insurrection de 1675 les mêmes instincts et les mêmes fureurs. Deux écrivains bretons, le calviniste Montmartin, qui avait trouvé souvent les paysans devant lui, et le rude ligueur Jérôme d'Aradon, qui les avait commandés, nous ont tracé de la *paysantaille* un portrait exactement semblable, portrait que le chanoine Moreau a revêtu d'un coloris original. Je choisis presque au hasard quelques détails dans son large tableau des mœurs armoricaines au xvi<sup>e</sup> siècle, en me restrei-

(1) Lanoue, *Mémoires et Discours militaires*, p. 196.

(2) Chant des ligueurs composé dans le dialecte de Cornouaille en 1592. *Barzas Breiz*, par M. de La Villemarqué, t. II.

gnant aux diocèses de la Basse-Bretagne, où la guerre des paysans prit son plus sombre caractère.

Il était au pays de Léon un beau château dont les tours croulantes sont aujourd'hui curieusement visitées par l'étranger. C'était Kerouséré, vaste demeure de Pierre de Boiseon, seigneur de Coëtnisan, l'un des rares gentilshommes qui à la mort de Henri III demeurèrent dans l'obéissance de son successeur. Ce château servant de point d'appui pour toutes les entreprises de la garnison royaliste de Brest, commandée par le marquis de Sourdéac, la noblesse du voisinage résolut de l'attaquer, entendant d'ailleurs respecter les lois de la guerre et de la chevalerie envers le sire de Coëtnisan et tous les membres de sa famille. Le canon ne tarda pas à faire brèche. La capitulation était inévitable, et les choses se seraient bien passées, si les *rustiques* n'étaient accourus au nombre de plusieurs milliers, et ne s'étaient bientôt trouvés en mesure, sans beaucoup nuire aux assiégés, de faire la loi aux assiégeans. Cela ne manqua point d'arriver. « Ceux du château ne voulurent expérimenter le hasard d'un assaut, et demandèrent à capituler au chef du camp. Les communes ne voulaient y condescendre, mais menaçaient de tout tuer, même la noblesse de leur parti, s'ils faisaient aucune composition, et voulaient que l'on eût tout exterminé. La noblesse le craignait, quoiqu'elle eût grand désir de faire bonne guerre à l'ennemi. Enfin la capitulation fut que les assiégés rendraient la place avec les munitions et vivres y étant et les soldats vie sauve. Cela fait, ils commencent à sortir sous la faveur de la noblesse, qui voulait de point en point garder les conventions; mais la populace, irritée contre ceux de leur parti qui les avaient faites, fit tous ses efforts pour leur ôter les assiégés et les massacrer. On eut bien de la peine, et non sans un extrême danger de vie de la noblesse catholique, à sauver Coëtnisan et Goësbriant. Quant aux autres, cette paysantaille se jette dessus de grande impétuosité et les massacre; chacun bailloit force coups et apportait une pièce qu'il mettait au bout d'une lance, et furent par le camp en faire montre (1). » Les principaux chefs catholiques reçurent, qui un coup de hache à la tête, qui un coup de fourche dans la gorge, et les autres, d'après le chroniqueur, « ne coururent pas moindre fortune, tant cette cruelle bête de paysan était enragée. »

Le sort de cette place fut celui du plus grand nombre des lieux fortifiés de la Basse-Bretagne durant cette période de désolation qui n'a pas laissé une page dans l'histoire, tant les douleurs obscures sont vite oubliées. Il se retrouve toutefois, ce souvenir, attaché aux murailles encore noircies par le feu; il se dresse tout vivant devant

(1) Moreau, ch. vii, p. 81.

le voyageur au pied du haut clocher de Pont-Croix, qui vit flamber un bûcher colossal, et dans cette cité ensevelie de Penmarch, où la vague gémit triste et bruyante comme le chœur plaintif de six mille victimes impitoyablement immolées.

Entre tant de drames, il en est un que je recommanderais volontiers au romancier qui pourrait avoir un jour la pensée d'interroger ces ruines ensanglantées par la fureur des hommes. Qu'il n'oublie pas les courtes amours et la fin tragique du baron de Kerlech, mis à mort par les paysans au château de Roscannou. Ce noble jeune homme, Claude Du Chastel en son nom, était d'après le chanoine Moreau l'un des plus braves et des plus beaux galans de la Bretagne. Au comble de ses vœux, il venait d'épouser à Rennes, ville du parti du roi, auquel il appartenait lui-même, une fille de grande maison, Jeanne de Coëtquen, gracieuse enfant ayant à peine quinze ans, mais qui portait déjà dans son sein un gage de la tendresse de son époux. C'était en 1590, au plus fort de la guerre civile. Voulant amener sa jeune femme en son beau manoir du Léon, Kerlech partit de Rennes en compagnie d'environ quatre-vingts chevaux, montés par quelques gentilshommes de ses amis et par leurs serviteurs, afin de pouvoir se défendre contre les paysans qui dans la Basse-Bretagne étaient partout sous les armes, n'obéissant à personne et n'en faisant qu'à leur tête. Cette belle et joyeuse compagnie avait déjà traversé bien des dangers, elle était arrivée, en voyageant le plus souvent de nuit et par des chemins peu fréquentés, au pied des Montagnes-Noires, à cinq lieues de Quimper. Elle alla coucher en une gentilhommière, propriété de la veuve d'un conseiller au présidial de cette ville, parente du sire de Kerlech, laquelle, ayant été avertie de la venue de ces hôtes nombreux, avait fait de grands préparatifs pour les recevoir. Malheureusement ladite dame était seule dans tout le quartier du parti des royaux, et, comme elle parlait avec une liberté dangereuse en certains temps, elle était fort haïe de tous les paysans, chaleureusement dévoués à la sainte union. Le bruit se répandit aussitôt qu'il était arrivé à Roscannou un corps de royaux venus pour soumettre et pour rançonner le pays. — Le tocsin sonna dans les paroisses d'alentour, et les paysans entourèrent de masses profondes la maison où les voyageurs sans défiance ne songeaient qu'à faire bonne chère. Les « rustiques » eurent soin de barricader les avenues de manière à interdire toute sortie aux cavaliers. Les assiégés, l'œil bientôt ouvert sur la gravité du péril, firent pour se dégager une tentative infructueuse dans laquelle plusieurs d'entre eux périrent enfourchés par les paysans. Après avoir cerné la maison et s'être bien assurés qu'elle n'offrait aucune issue, ceux-ci y mirent le feu de plusieurs côtés à la fois. Le baron de Kerlech voulut forcer cet horrible blocus l'épée à la main, et, n'y

pouvant parvenir, se rejeta de désespoir dans les flammes afin d'y périr avec son épouse bien-aimée. Cette troupe infortunée mourut ainsi au nombre de quatre-vingt-dix personnes en y comprenant la famille de la malheureuse dame, des propos de laquelle ces barbares s'étaient si cruellement vengés (1).

Le sac de Roscannou que je rappelle entre cent autres désastres de même nature caractérise cette guerre d'extermination durant laquelle la race armoricaine, dont le cerveau fléchit vite sous les fortes émotions, vécut dans une sorte d'enivrement fébrile. Ces désastres s'étendirent à toute la Basse-Bretagne au point d'en diminuer la population des deux tiers, et dans quelques paroisses de l'anéantir absolument. Ce fut surtout durant la dernière phase des troubles, de 1594 à 1598, lorsque la France tout entière obéissait à Henri IV, que des attentats peut-être sans exemple dans l'histoire furent commis dans ce malheureux pays, le gouvernement de Mercœur et le gouvernement royal se trouvant l'un et l'autre dans l'impuissance de les empêcher et de les punir.

Ces crimes furent en partie la conséquence du droit public qui régnait en Europe à cette époque. Au moyen âge, la guerre n'était pas seulement l'application de la souveraineté des états exerçant l'un contre l'autre le droit de légitime défense, ce fut aussi une sorte de spéculation privée où les risques étaient compensés par les profits. Le principe qui attribuait au vainqueur un droit sur la vie et les propriétés personnelles du vaincu avait pour corollaire la mise à rançon des prisonniers. Cet usage avait entretenu jusque chez les plus nobles chevaliers une pensée que nous comprenons à peine aujourd'hui, celle de faire servir leur courage à leur fortune. Si cela se voyait tous les jours dans les armées les mieux réglées, quel développement ne dut pas prendre une avidité autorisée par les lois de la guerre dans une lutte comme celle où se trouvait alors engagée la Bretagne ! Cette guerre se faisait de ville à ville, de château à château ; elle consistait dans une suite d'entreprises particulières beaucoup plus que dans l'accomplissement d'un plan concerté. Dès lors l'autorité de chaque capitaine y était d'autant plus grande que celle du général était moindre. Cet état de choses, aggravé par la configuration d'un pays inaccessible dans la plupart des localités aux troupes régulières, amena ces sièges nombreux de petits châteaux fortifiés, comme l'étaient alors ceux de toutes les maisons nobles, ces guet-apens perfides et ces coups de main tramés dans un intérêt de cupidité ou de vengeance. Personne n'avait la pensée qu'il fût interdit de faire ses propres affaires en faisant celles de son parti. Attaquer un château pour mettre le

(1) Morcau, ch. x, p. 99.



propriétaire à rançon, envahir une belle demeure pour la piller, c'étaient là des procédés réputés compatibles avec l'honneur militaire, et qui dans l'un ou l'autre parti ne provoquaient aucun étonnement. Il fallait des faits d'une énormité exceptionnelle, des sacrilèges, des viols, des égorgemens de femmes et d'enfans, faits que les deux parlemens de Rennes et de Nantes se permettaient quelquefois de signaler pour provoquer de timides observations, soit de la part du prince de Dombes, soit de la part du duc de Mercœur, contraint, comme tous les chefs de faction, de se montrer peu difficile.

Le pillage, autorisé pour tous les belligérans, ne tarda pas à devenir, pour quelques hommes de bonne maison unissant des instincts cruels à la brutalité générale des mœurs du temps, un moyen de s'enrichir aux dépens de l'ennemi en même temps que de se faire compter parmi les siens. De là la profession de gentilhomme voleur et l'étrange situation de quelques misérables ménagés par le duc de Mercœur. Ni les *condottieri* de l'Italie, ni les reîtres de l'Allemagne n'approchent des hideux personnages dont l'historien de la ligue en Bretagne est contraint d'évoquer la mémoire et de rappeler les crimes, afin de faire comprendre toute l'étendue des misères publiques. A l'extrémité sud de la péninsule, on voit le jeune seigneur de Kerhanland, de la maison du Bouëtter, qui, retranché avec une bande de *brigandeaux comme lui* dans le château fortifié de Guengat, viole, pille et massacre sous le drapeau de la ligue, tant qu'enfin M. de Mercœur est obligé de l'assiéger avec du canon durant trois semaines et de lui faire trancher la tête. Un peu plus loin, c'est Anne de Sanzay, comte de La Magnane, qui, disposant d'une force de six cents chevaux, prend des villes et les met à rançon, traite avec les autorités de la Cornouaille afin d'obtenir à l'amiable passage pour sa troupe, et qui, une fois protégé par le cours d'une rivière difficile à franchir, met le pays à feu et à sang à dix lieues à la ronde. La Magnane ne laisse pas une maison de quelque apparence sans la dévaliser; il oblige les paysans dépouillés par ses bandits à se cacher comme des bêtes fauves au fond des bois; il les met *hors d'état de relever de longtemps les cornes*, et considère, dit Montmartin, comme *un petit Pérou* les cantons maritimes du sud, épargnés jusqu'alors par la guerre, dont ils vont éprouver les dernières horreurs. Après avoir saigné à blanc ces populations infortunées, le comte se retire à son heure et tout à son aise; il va en pleine assurance rejoindre le duc de Mercœur, et celui-ci ne paraît pas même remarquer l'énorme butin que La Magnane traîne à sa suite, car ce chef arrive la veille d'un combat à la tête d'une force bien dressée et complètement à lui.

Dans cette sombre galerie, une figure se dessine entre toutes les

autres. Du sommet des montagnes d'Arrhès jusqu'à la baie des Trépassés, le Finistère porte encore la marque de la bête féroce qui le ravagea. Fontenelle mérite une place à part dans les annales du crime, car on pourrait dire qu'il en a reculé les limites. Guy Éder, baron de Fontenelle, d'une branche cadette de la maison de Beaumanoir, fit ses études à Paris au collège de Navarre, d'où il s'échappa à l'âge de seize ans pour rentrer en Bretagne à la fin du règne de Henri III. La guerre civile n'était pas encore allumée dans la province, qu'il avait déjà commencé à dévaliser le diocèse de Tréguier à la tête d'une bande recrutée parmi les vassaux de sa famille et renforcée par quelques compagnons de débauche. Il pilla plusieurs villes ouvertes telles que Lannion, Paimpol et Landerneau; mais il échoua devant Guingamp, défendu par le sire de Kergomard, du parti du roi. Ayant alors arboré le drapeau de la ligue, Fontenelle se rejeta sur Coëtfrec, qu'il fortifia et dont il fit son premier quartier-général. Ce château fut le témoin muet des orgies dont d'inénarrables cruautés formaient, dit-on, l'assaisonnement. Sous l'épais fourré qui en cache les ruines, on voit encore la vaste salle dont les poutres croulèrent dans le tournoiement d'un bal infernal en brisant la jambe de Fontenelle, demeuré boiteux toute sa vie. Ce fut aussi dans ce lieu qu'il conduisit la jeune héritière du Mézarnou, enlevée à l'âge de huit ans et qu'il épousa plus tard. La tradition veut que le monstre lui rendit un peu de l'attachement passionné que cette jeune femme conçut et conserva pour lui. Assiégé dans Coëtfrec par le marquis de Sourdéac et la garnison de Brest, Fontenelle capitula, vies et bagues sauvées. Quittant avec sa bande l'évêché de Tréguier pour s'abattre sur la Haute-Cornouaille, il prit d'abord Carhaix, dont il transforma l'église paroissiale en une bonne forteresse; puis il s'empara du Granec, excellent château appartenant au sire de Pratmaria, au moyen d'une infâme supercherie exercée contre un homme du parti de la ligue, que ce brigand prétendait servir. Un détachement de sa bande s'introduisit au Granec en se présentant comme envoyé par le gouverneur de Morlaix, informé par voie sûre qu'un fort parti de royaux se dirigeait sur ce château afin de s'en emparer. Pendant que M. de Pratmaria, dans l'effusion de sa reconnaissance, prodiguait à ses prétendus défenseurs le meilleur vin de ses caves, ceux-ci se jetèrent sur lui, le garrottèrent solidement et s'empresèrent d'abaisser la herse devant Fontenelle, qui attendait avec les siens. Ils eurent facilement raison de quelques vassaux formant la petite garnison du lieu, et jetèrent le trop crédule vieillard dans un cul-de-basse-fosse pour y méditer sur les moyens de se procurer une grosse rançon. Le lendemain, les communes d'alentour exaspérées se ruèrent sur le château avec leur inexpérience ordinaire,

et Fontenelle, après avoir laissé leur ardeur s'épuiser contre des murailles inexpugnables, fit une sortie dans laquelle il coucha un millier de paysans sur le carreau. Afin d'imprimer aux populations une terreur plus profonde, il défendit sous peine de mort d'enlever les cadavres, ainsi protégé dans son repaire par l'odeur même du carnage.

Quelque temps après, Fontenelle assiégea Corlay, petite place fermée occupée par un détachement de royaux; il l'enleva par un coup de main. Demeuré maître des évêchés de Tréguier et de Léon depuis le versant nord des montagnes jusqu'à la Manche, il alla de concert avec La Magnane attaquer la ville maritime de Roscoff, qu'ils mirent à sac. Ces deux brigands ne laissèrent dans ce pays ni une maison aisée sans la dépouiller, ni un village sans le frapper de réquisitions appuyées de menaces d'incendie. Quoique Fontenelle disposât alors d'un millier d'hommes aguerris, il dut quitter au plus vite le nord de la Bretagne pour se rejeter vers le sud en apprenant que le maréchal d'Aumont, ayant suspendu ses opérations contre Mercœur et les Espagnols, marchait sur lui en exprimant très haut la résolution de pendre toute sa compagnie, le capitaine en tête. Comprenant que l'heure était venue de chercher quelque position inexpugnable d'où il pourrait traiter avec le gouvernement royal, il jeta les yeux sur la ville de Douarnenez, située au fond d'une vaste baie à quelques lieues de Quimper. A côté de cette petite ville, enrichie par la pêche, s'élève un îlot dénudé, chaque jour entouré par la mer montante, qui rend impossibles les opérations d'un siège régulier. Les forces rassemblées par le gouverneur de Quimper n'ayant pu l'arrêter au passage, il pénétra dans Douarnenez, où beaucoup de riches propriétaires des environs étaient venus, sur le bruit de sa marche en Cornouaille, se réfugier avec leurs effets les plus précieux. Fontenelle fit un butin immense, ce qui fut la moindre part du malheur des habitants. « Ils furent traités à la turque par tourmens de toute sorte, pour tirer plus grande rançon d'eux que ne montait tout leur bien, et ainsi, les mettant à l'impossible, ils mouraient misérablement dans les cachots et cloaques. Ceux qui pour éviter les tortures avaient, au moyen de leurs amis et parens, pu trouver promptement leur rançon, sortaient demi-morts, semblant des anatomies, n'ayant que la peau et les os, chargés de puanteur et de vermine, lesquels, sitôt qu'ils étaient à changer d'air, mouraient pauvrement d'une enflure..... Enfin la ruine que Fontenelle porta en Cornouaille fut si grande qu'il serait incroyable de la réciter (1). »

Vers le milieu de 1595, Fontenelle était parvenu à faire de l'île

(1) Moreau, chap. xxxv, p. 270.

Tristan une place du premier ordre pour le temps, et les fortifications de ce rocher, démolies en 1599, confondent encore d'étonnement par leur masse et leur habile ordonnance. Dans ce nid de vautour protégé par l'Océan, il attendit de pied ferme et défit deux fois le marquis de Sourdéac, venu de Brest pour l'assiéger avec du canon et un corps de troupes. Toutes les communes des environs, saccagées par sa bande, se levèrent au son du tocsin, espérant pouvoir pénétrer dans son repaire afin d'en chasser le tigre; mais en quelques heures il eut égorgé deux mille paysans aussi facilement qu'un boucher abat un troupeau. Maître alors de la campagne, il poussa ses compagnies sur toute la contrée, et s'avança vers Penmarch, ville maritime assez grande, dont les ruines, faites de main d'homme, sont aujourd'hui effrayantes à contempler. La population, ayant crénelé ses deux églises, tenta vainement de s'y défendre; elle périt dans les flammes sans obtenir quartier, et les survivans furent placés à bord de deux ou trois cents barques de pêcheurs conduites à Douarnenez. Celles-ci devinrent pour Fontenelle le noyau d'une sorte de marine militaire, et le brigand se fit écumeur de mer. Penmarch détruit, il ne restait à prendre que Pont-Croix sur cette côte qui avait vu tant de naufrages, mais où la fureur d'un homme dépassait de si loin celle de la tempête. Fontenelle s'empara de cette ville par les mêmes procédés qu'il avait employés à Penmarch. Une grande partie de la population, ayant tenté dans l'église paroissiale une résistance désespérée, y fut étouffée comme dans une tanière par une épaisse fumée de genêts verts. Un sort plus affreux que la mort fut réservé au sieur de La Ville-Ruault, qui avait présidé à la défense. Ce malheureux fut accroché à une potence où on le laissa vivre jusqu'à ce que sa femme eût été en pleine rue et sous ses yeux livrée aux derniers outrages. « Le reste fut amené pris en sonnier à l'île Tristan, où leur condition fut beaucoup pire que s'ils eussent été tués comme les autres, car les uns moururent misérablement en des cachots infects comme garde-ropes et latrines, et pour les obliger à donner rançon on les faisait tantôt seoir sur un trépied qui les brûlait jusqu'aux os, tantôt dans la plus grande froidure on les mettait tout nus dedans des pipes pleines d'eau gelée, et ceux qui trouvaient quelque moyen de payer ce qui leur était demandé ne pouvaient guère vivre par les grands tourmens qu'ils avaient endurés (1). »

On dirait un conte fantastique, si Moreau, qui avait connu dans sa jeunesse Fontenelle au collège de Navarre, ne l'avait suivi presque jour par jour dans le cours de sa sanglante carrière. Cet écrivain, très véridique dans l'exposé des faits, quoique fort passionné dans

(1) Moreau, chap. xxxvi, p. 282.

ses jugemens, n'estime pas à moins de trente mille le nombre des victimes égorgées sur la côte sud du Finistère. Suivant lui, dans certaines paroisses où le nombre des communians était de plus de mille avant la guerre, il fut réduit à douze après la paix. Il nous apprend que dans la Basse-Cornouaille la guerre et le pillage, en amenant la presque cessation de la culture, engendrèrent la famine en 1595, que celle-ci fut suivie en 1597 et 1598 d'une sorte de peste noire; il ajoute que des bandes de loups, parcourant la campagne en plein jour, attaquèrent les restes de cette population infortunée, de manière à changer pour cinquante ans plusieurs cantons, jadis florissans et peuplés, en un véritable désert où l'empire des bêtes féroces remplaça celui des hommes.

Si ces faits semblent moins appartenir à l'histoire qu'à la légende, ils sont attestés par tant de ruines accusatrices et par des témoignages si concordans, qu'il n'est pas même possible d'en contester l'authenticité. Je puis indiquer un document irrécusable dans lequel tous les actes hideux imputés à Fontenelle et les souffrances infligées à la Basse-Bretagne par ce bandit sont fixés à leur date et rappelés jusque dans les plus minutieuses circonstances. C'est un long mémoire présenté à Henri IV au nom de plus de quarante communes par le sénéchal de la Cornouaille pour réclamer l'exemption de tous les impôts, tailles, fouages ou autres charges, sous quelque nom que ce puisse être, jusqu'à ce que ces communes aient été repeuplées et les terres de nouveau livrées à la culture. Sous le titre d'*Informations des désordres et cruautés dans l'évêché de Cornouaille depuis l'année 1592 jusqu'à la paix*, ce mémoire expose année par année les massacres, incendies et pillages qui ont ruiné ce malheureux pays. C'est en présence de Fontenelle vivant, car ce fut deux ans plus tard qu'il paya sa dette à Dieu et aux hommes, que ce magistrat s'exprime en ces termes : « Le sieur de La Fontenelle, faisant la même route que le comte de La Magnane, a usé de pareilles et plus grandes violences, cruautés, exactions et brûlemens, tuant et massacrant au bourg de Saint-Germain deux à trois mille hommes, et par tout ledit évêché violant femmes et filles, tuant les maris pour ce faire, fait loger ses troupes de plus de douze cents hommes ès maisons des gentilshommes, icelles brûlées, démolies et ruinées, les champs demeurés déserts, tout ce qui pouvait être semé ayant été par ledit sieur pris et emporté (1). » Il n'y a pas probablement dans les annales de la justice un acte d'accusation plus effroyable.

Comment la Bretagne se laissa-t-elle saigner à blanc par quelques centaines de bandits et prolongea-t-elle, malgré l'impuissance

(1) Ce mémoire, en date du 23 janvier 1599, est signé par Jacques Lorans, sénéchal, et M<sup>r</sup> Loheac, procureur du roi au présidial de Quimper. J'en dois la communication à l'obligeance de M. Lemen, archiviste du département du Finistère.

de plus en plus manifeste de la ligue, sa résistance à Henri IV plus de deux ans après l'entière soumission du royaume au pouvoir royal? Comment comprendre que Mercœur ait continué une lutte déjà désertée depuis longtemps par le duc de Mayenne, le duc de Guise et les autres princes de sa maison? Ce problème aurait mérité l'attention des hommes qui se sont donné la tâche d'écrire l'histoire de cette époque. Comme il ne touche qu'indirectement à l'objet principal de ces études, je ne l'aborderai qu'en passant.

Philippe-Emmanuel de Lorraine avait tous les défauts de ses qualités. Poussant la réserve jusqu'à la timidité et la prudence jusqu'à l'hésitation, il attendit du peuple breton une acclamation qu'il n'osa pas provoquer, espérant se ménager par la guerre ces chances heureuses qu'elle ne prodigue qu'aux chefs assez habiles pour les préparer. Ce prince, qui trois ans plus tard se montra en Hongrie un homme de guerre presque téméraire, fut en Bretagne un général incertain et un politique irrésolu, — heureux, dans l'avortement de toutes ses entreprises, d'avoir par d'admirables vertus privées mérité l'honneur d'être loué par François de Sales (1). Depuis 1595, Mercœur négociait avec la cour, et ces négociations, dont la reine Louise de Vaudemont, sa sœur, était l'intermédiaire, avaient fait prendre patience à ce malheureux pays par l'espérance d'une pacification toujours promise, mais toujours ajournée. Indépendamment des difficultés d'intérêt personnel, qui avec Henri IV n'étaient jamais fort difficiles à aplanir, Mercœur avait élevé contre lui-même un obstacle qui fut longtemps insurmontable. En appelant les Espagnols en Bretagne, il s'était donné des maîtres plus que des alliés.

Lorsque Philippe II se décidait à envoyer une flotte et des troupes dans cette province, il se proposait un double but. S'il lui fallait renoncer à faire couronner l'infante Claire-Eugénie comme reine de France, et si les états-généraux persistaient, à l'exemple du parlement de Paris, à maintenir la loi salique, le roi d'Espagne considérait comme possible de faire proclamer sa fille duchesse de Bretagne. Il espérait pouvoir faire revivre en faveur de cette princesse, dans un pays où la succession féminine avait été admise dans tous les siècles, le droit que lui donnait sa descendance directe d'Anne de Bretagne et de Claude de France, et ce titre eût été incontestable en effet, si l'édit d'union ne l'avait infirmé. Enfin, si cette perspective devait échapper à son ambition et à sa tendresse, Philippe II considérait encore comme un intérêt du premier ordre une main-mise sur la grande province de l'ouest, dont les ports, s'ouvrant en face de l'Espagne, étaient en mesure

(1) Oraison funèbre du duc de Mercœur par saint François de Sales, prononcée en la cathédrale de Paris le 27 avril 1602.

d'en abriter toutes les flottes. Fonder en Bretagne un établissement militaire inexpugnable en s'y ménageant les chances que semblait préparer l'incertitude des événements, servir le duc de Mercœur contre Henri IV sans l'assister dans ses aspirations personnelles, telles furent les instructions données par Philippe II à ses agens (1). Ce fut dans ce dessein nettement défini qu'il accueillit en 1590 les imprudentes ouvertures de Mercœur, « le premier de ceux de son parti, dit Moreau (ce qui doit être noté), qui ouvrit notre frontière et notre mer aux Espagnols (2). »

Les vues de la cour de Madrid se portèrent d'abord sur Blavet, aujourd'hui Port-Louis, et Mercœur dut accepter la tâche d'arracher au prix d'un siège meurtrier cette forte position à l'armée royale pour la remettre aux mains des Espagnols. Ceux-ci parurent reconnaître l'année suivante la grandeur de ce service par le concours décisif qu'ils prêtèrent au prince lorrain lors de la bataille de Craon; mais cette victoire est à peine remportée, qu'au lieu d'en poursuivre les fruits don Juan d'Aquila se retire à Blavet, et ne s'inquiète plus que d'augmenter les fortifications de cette place. L'année suivante, le général espagnol, alarmé des progrès du maréchal d'Aumont, consent à reprendre avec Mercœur la suite des opérations offensives. Ils remportent de concert des succès partiels; mais lorsqu'il se présente durant le siège de Morlaix une occasion de livrer une bataille décisive à l'armée royale, don Juan, non moins alarmé des périls de la victoire que de ceux de la défaite et motivant son inaction par la situation de ses troupes, dirige son armée sur Brest, sans renoncer à l'établissement de Blavet, où il continue des travaux considérables. Il fonde alors à Crozon, avec la pensée de dominer la plus belle rade de l'Europe, un fort dont la construction rencontre heureusement dans la nature du sol des difficultés à peu près insurmontables. Sitôt qu'il fut maître du château de Morlaix, d'Aumont, comprenant l'urgence d'arrêter l'érection de ces fortifications qu'on disait déjà formidables, se dirigea vers la presqu'île de Crozon, chaleureusement secondé par les Anglais, que le hardi projet des Espagnols alarmait aussi pour eux-mêmes. Le fort fut enlevé après quatre assauts consécutifs livrés et soutenus avec une vaillance égale.

Depuis quatre ans que les Espagnols avaient pris pied en Bretagne, ils avaient suscité à Mercœur plus d'embaras qu'ils ne lui avaient apporté d'avantages. Lorsqu'il avait besoin d'argent, on lui proposait des troupes, et quand il réclamait un plus énergique concours militaire, on lui faisait espérer des subsides. Ce prince

(1) De Thou, *Histoire universelle*, liv. xcix-cii. — Montmartin, cccxi.

(2) Mémoires de Duplessis-Mornay, t. II, IV et VI.

s'était placé dans la situation de la plupart des chefs de parti, qui dépendent de leurs auxiliaires beaucoup plus que ceux-ci ne dépendent d'eux. A mesure que la Bretagne échappait à Mercœur, le cabinet de l'Escorial lui devenait un support plus nécessaire. Malgré les mauvais procédés qui firent souvent échouer ses combinaisons les mieux concertées, le prince dut resserrer, à partir de 1595, les liens qui le rattachaient à Philippe II, car l'absolution de Henri IV avait enlevé au chef de la ligue la dernière arme dont il pût user. L'épiscopat de la province lui avait déjà échappé, et chaque jour quelque nouveau capitaine ceignait l'écharpe blanche. Tout en ouvrant une négociation avec Henri IV sous la pression de l'opinion publique, Mercœur s'était formellement engagé à ne rien conclure sans l'approbation du roi d'Espagne, qui avait promis, de son côté, de ne pas déposer les armes sans assurer au gouverneur de la Bretagne une position agréée par celui-ci. Mercœur, qui n'avait pas affiché ses prétentions dans la pleine prospérité de ses affaires, se décida-t-il, au déclin de sa fortune, à les confier à Philippe II, et celui-ci, ouvrant enfin les yeux sur l'impossibilité de faire admettre par la France la souveraineté de l'infante, se résigna-t-il à entrer dans les vues secrètes du chef de la maison de Penthièvre pour l'établissement d'un gouvernement indépendant en Bretagne? C'est ce qu'il est impossible de savoir malgré les détails minutieux que nous a laissés sur la longue négociation d'Ancenis Duplessis-Mornay, qui y joua pour Henri IV un rôle considérable. Mercœur ne se montra pas d'ailleurs plus décidé pour faire la paix qu'il ne l'avait été pour faire la guerre, et les ajournemens multipliés où l'on a cherché la preuve de son habileté diplomatique ne furent que le double résultat d'une situation sans liberté et d'un esprit sans résolution.

L'un des torts les plus sérieux qu'il y ait peut-être à imputer à Henri IV, c'est de n'avoir pas terminé plus tôt la rébellion de la Bretagne. Si le roi, au lieu de se montrer exclusivement préoccupé de vaincre l'Espagnol en Picardie, l'avait attaqué au sein de la province où il s'était cantonné, ainsi que l'en suppliaient les états de Rennes, il aurait rencontré dans l'opinion de ce pays un concours dont le passé lui faisait probablement douter, mais qu'expliquaient fort bien des circonstances toutes différentes. Quelques régimens conduits par le prince héroïque auquel la surprise d'Amiens n'avait encore rien enlevé de son prestige auraient certainement suffi en 1595 pour avoir raison du duc de Mercœur, qui n'était désormais, même pour les plus aveugles, qu'un lieutenant du roi d'Espagne. Nantes, admirablement fortifiée et dominée par l'ascendant personnel de *la Nantaise*, constituait alors la principale, pour ne pas dire



l'unique force du parti lorrain, qui avait cessé d'être le parti catholique; mais jusque dans cette grande ville des symptômes de lassitude et de mécontentement commençaient à se révéler. Désirant la paix et n'ayant plus à faire à sa conscience le sacrifice de ses intérêts, la bourgeoisie se séparait du menu peuple, demeuré ardemment dévoué au duc et à la duchesse de Mercœur. En 1596, M. Dubat de Launay, maire de Nantes, devenait le chef du parti pacifique, et aux élections municipales de l'année suivante le duc ne parvenait qu'à force d'efforts à faire choisir le nouveau maire parmi ses affidés.

C'étaient là des signes du temps, et personne ne pouvait plus les reconnaître. Ce fut alors que le duc de Mercœur, bien plus au fait qu'on ne l'était à Paris de ses périls véritables, conçut la pensée de se ménager un accommodement en proposant le mariage de César Monsieur avec sa fille, qui était le plus grand parti du royaume. Faible comme père et comme amant, Henri s'empressa d'admettre un projet qu'avait très chaleureusement accueilli la duchesse de Beaufort, parce qu'il assurait à son fils, âgé de quatre ans, la main de l'héritière des maisons de Lorraine, de Luxembourg et de Penthièvre. Aussi souple au déclin de sa fortune qu'elle s'était montrée d'abord résolue, M<sup>me</sup> de Mercœur s'empressa de faire remonter jusqu'à Gabrielle d'Estrées tout l'honneur d'une victoire qu'il aurait été facile de payer d'un moindre prix. Philippe-Emmanuel de Lorraine obtint une capitulation plus favorable que s'il avait été encore à redouter, et Sully en fut pour ses observations, assuré d'avance, nous dit-il, de perdre son procès auprès du roi devant la femme qui lui en avait déjà fait perdre tant d'autres. Le 20 mars 1598 fut signé le traité que Mercœur passa avec son roi comme de puissance à puissance. La résistance obstinée du gouverneur de Bretagne est expliquée dans le préambule de cet acte par sa piété et son patriotisme, et les effets de toutes les mesures prises par son gouvernement sont consacrés et ratifiés. Vingt-trois articles secrets, ayant même force et valeur que l'instrument public, contiennent les engagements pris par Mercœur pour le mariage de sa fille avec le fils naturel du roi et l'énonciation des sommes énormes qu'au désespoir du surintendant Henri IV s'engage à payer à Philippe-Emmanuel de Lorraine en échange du gouvernement de la Bretagne, auquel celui-ci veut bien renoncer au profit de son futur gendre. Parmi les stipulations particulières annexées à cette convention, aucune n'est plus étrange que celle qui concerne Fontenelle, placé, pour le mode de traitement qui lui est fait et les avantages qui lui sont promis, sur la même ligne que le duc de Mercœur lui-même. Il est entendu en effet que les conditions générales du traité lui seront rendues communes, s'il consent à y adhérer sous quinze

jours pour les places qu'il détient encore. Le brigand, ayant fait cette faveur au roi, en est remercié avec une sorte d'effusion. Il est nommé capitaine de cinquante hommes d'armes, et reçoit des lettres générales d'abolition pour tout crime et méfait, Henri IV « l'acceptant d'autant plus libéralement dans ses bonnes grâces qu'il le sait vrai et naturel Français, incapable de vouloir attenter à l'usurpation et démembrement de l'état. Par ces considérations et pour être agréable au sieur de Fontenelle, qui lui en a exprimé le désir, le roi s'engage à ne jamais permettre dans les places pour lesquelles il a traité que l'exercice de la religion catholique, apostolique et romaine, entendant d'ailleurs lui faire toutes les concessions stipulées par son édit en faveur du duc de Mercœur, tout ainsi que s'il y était lui-même compris et reconnu. » Enfin le roi le tient quitte « lui, tous ses officiers et soldats, de tous crimes, maléfices, meurtres, bruslemens, notamment de la prise de Penmarch, de Coëtfrec, de Granec, Guerrand, etc., entendant aussi spécialement l'excuser pour l'enlèvement de sa femme, abolissant la mémoire de tous ces faits. »

Les guerres civiles sont le grand écueil de la morale publique; ces lettres d'abolition en portent un triste témoignage. Le parlement de Bretagne dut les enregistrer d'ordre royal; mais ses vives remontrances firent comprendre à Henri IV que la conscience des peuples ne ratifie pas toutes les conventions imposées par les calculs politiques. Aussi trois années ne s'étaient pas écoulées que la justice royale faisait saisir Fontenelle en arguant de sa participation à la conspiration du maréchal de Biron, et, quoique ce crime-là soit demeuré aussi problématique que ses crimes antérieurs étaient avérés, il fut roué vif en place de Grève en 1602, le roi préférant une condamnation peu motivée à une impunité scandaleuse.

La clémence fut pour Henri IV un système dont ce prince s'exagéra plus d'une fois les nécessités; mais il reprenait vite sur les institutions tout le terrain qu'il avait perdu pour se concilier les personnes. Gardant un souvenir amer des assemblées délibérantes depuis les états de Blois, sur lesquels avaient soufflé les passions de la ligue, jusqu'aux conseils de ville, qui avaient été les principaux instrumens de la résistance à son autorité, il substitua des notables choisis par la couronne aux états-généraux choisis par le pays, et commença contre les libertés municipales une lutte qui souleva en Bretagne des résistances opiniâtres. Quelle influence exercèrent les guerres civiles sur la constitution particulière de ce pays, et quel contre-coup le triomphe de la royauté eut-il sur cette constitution elle-même? C'est à l'étude de cette question que je me trouve conduit par le cours des événemens.

LOUIS DE CARNÉ.

---

UN

# MÉDECIN DE L'ÂME

CHEZ LES PAIENS

---

PLUTARQUE, SA VIE ET SA MORALE.

---

*De la Morale de Plutarque, par M. Octave Gréard; 1 vol. in-8°, 1867.*

---

Un an après son arrivée à Athènes, notre petit groupe de professeurs français, qui avait déjà visité le Péloponèse et l'Attique, entreprit le voyage de Delphes. Les deux premiers jours de marche furent consacrés à revoir les ruines d'Éleusis et d'Éleuthères, à étudier les vestiges considérables de Platée, et à constater autant que possible les points où furent autrefois Coronée et Haliarte. Le troisième jour, à midi, par un éclatant soleil de mars, la troupe joyeuse faisait son entrée à Livadie, précédée de son courrier et suivie de six chevaux de transport chargés de nos mobiles pénates. Au bruit de cette cavalcade, les marchands de la rue principale s'avancèrent sur le seuil de leurs boutiques, les femmes se mirent aux fenêtres, trois cigognes perchées sur un vieux minaret s'envolèrent en criant, puis tout rentra dans le calme. Un gendarme grec, en veste bleue et coiffé d'une casquette aux armes du roi, vint amicalement à nous, ne nous demanda point nos passeports et s'offrit à nous montrer les antiquités du lieu, pendant que le courrier et

le cuisinier réunissaient leurs efforts pour créer un déjeuner aux *effendis*, comme ils nous appelaient. On se dirigea donc vers la rivière de l'Hercyne, qui descend en murmurant le long du flanc septentrional de l'Hélicon et recueille au passage les eaux de deux sources, jadis sacrées, qui portaient les noms de Léthé et de Mnémosyne. En ces lieux remplis de mystérieux souvenirs, la curiosité d'un voyageur un peu instruit cherche avant tout le fameux antre de Trophonius. L'honnête gendarme nous conduisit devant une ouverture carrée, creusée de main d'homme dans le roc, et par où, d'après lui, on pénétrait jusqu'à la caverne fatidique. Il était impossible d'entrer dans ce trou autrement qu'en rampant. Personne ne s'y risqua. Était-ce bien d'ailleurs l'antre de l'ancien oracle? J'en doutais, et je quittai bientôt ce rocher, qui n'avait eu pour moi qu'un mérite, celui de me rappeler deux antiques traités, l'un sur *le Démon de Socrate*, l'autre sur *la Cessation des oracles*, écrits par ce Plutarque dans la patrie duquel je devais passer la soirée et la nuit.

Vers deux heures en effet, après le repas et la sieste, on se remit en marche dans la direction du lac Copaïs. Les chevaux cheminaient dans le lit même de l'Hercyne, parmi les jardins fertiles de Livadie et à l'ombre des bois d'oliviers. Un peu plus loin, il fallut quitter ce sentier frais et odorant pour gravir une route turque, espèce de chaussée escarpée et raboteuse où les rayons obliques du soleil nous dévoraient et où nos montures trébuchaient à chaque pas. Parvenus enfin au sommet de la colline, une vue admirable se déploya devant nous : à nos pieds s'étendait la plaine de Chéronée; au nord miroitaient les eaux dormantes du lac Copaïs; à l'ouest, le Parnasse dressait son front couvert d'un manteau de neige éblouissante; au sud, l'Hélicon, couronné de pins et de chênes, allongeait sa masse d'un noir bleuâtre. Je restai un instant en contemplation devant ce spectacle grandiose, puis d'un temps de galop je m'élançai vers le centre même de la plaine, à l'endroit où se voient épars et brisés les membres de ce colosse de pierre que l'on nomme encore aujourd'hui le lion de Chéronée. Je mis pied à terre, et, laissant mon cheval paître en liberté, je dessinai cette ruine imposante, monument d'une lutte terrible et suprême où succomba l'indépendance de la Grèce.

Dans ce désert, tout me parlait de l'auteur qui a écrit les *Vies des hommes illustres*, et chez lequel l'instinct français aime à rencontrer l'historien des mâles vertus patriotiques et militaires. C'est le biographe de Pélopidas, de Démosthène et d'Alexandre qui nous a conservé le souvenir des épisodes les plus émouvans de cette bataille que les Grecs auraient gagnée, si l'intelligence des généraux

avait égalé l'héroïsme des soldats. Pendant que Philippe, à la tête de son aile droite, engageait avec les Athéniens un combat longtemps indécis, Alexandre, à l'aile gauche, chargeait le bataillon sacré des Thébains. En ce lieu où j'étais assis, cette troupe d'élite, composée de trois cents amis, périt tout entière en s'acharnant à briser la phalange macédonienne. « Après la bataille, dit Plutarque, Philippe, parcourant le champ du carnage, s'arrêta à l'endroit où gisaient les trois cents; tous avaient la poitrine percée de coups de pique, et c'était un monceau confus d'armes et de corps réunis et serrés. Il contempla cette scène avec stupeur, et, apprenant que c'était là le bataillon sacré des amis, il leur donna une larme et dit ce mot : « Périssent misérablement ceux qui soupçonneraient de tels hommes d'avoir fait ou enduré rien de contraire à l'honneur ! » Le colosse de pierre dont je dessinais les débris marque la place de leur tombeau. On en a la preuve dans un texte où l'impassible Pausanias semble s'être presque attendri. « En approchant de Chéronée, dit-il, on trouve la tombe commune des Thébains morts en combattant contre Philippe. On n'y a pas inscrit d'épithaphe, mais on y a placé un lion afin de rappeler la valeur de ces héros, et si l'épithaphe manque, c'est, je crois, parce que la divinité ne récompensa pas leur audace. » Pendant que j'essayais d'évoquer l'image des soldats ensevelis à mes pieds et que j'y réussissais presque, tant est puissante la magie des souvenirs excités à l'aspect des lieux mémorables, la nuit avançait à grands pas. Je me levai et je gagnai Chéronée, où m'attendaient mes compagnons. En ce moment, et sous l'impression qui me dominait, pour moi comme pour la plupart des personnes lettrées plutôt que savantes, il n'y avait qu'un Plutarque : l'historien des grands hommes de l'antiquité.

Il y en avait pourtant un autre, duquel, à vrai dire, procède le premier. Ce Plutarque moins connu, moins populaire, quoique Amyot l'ait aussi traduit, cet auteur des *Œuvres morales*, si curieux à lire, si intéressant à étudier, ne tarda pas à m'être rappelé, dès que j'entrai dans la paisible et patriarcale Chéronée d'aujourd'hui, par son successeur dans les fonctions de premier magistrat municipal. Le démarque en effet, c'est-à-dire le maire, nous aborda au détour d'une rue, et, après nous avoir demandé cordialement des nouvelles de la France, il nous invita, pour le soir même, au bal de noces de deux jeunes époux auxquels il avait le matin conféré le mariage civil. Il n'en fallut pas davantage pour faire défiler devant ma pensée les titres de tous ces excellents écrits de morale domestique que Plutarque a composés sur les *préceptes du mariage*, *l'amour des parens pour leurs enfans*, *l'amour fraternel* et aussi sur *l'amour* sans épithète. Pendant notre dîner, qui fut

servi dans une étable, à côté des vaches paisibles et des chèvres indiscretes, on se souvint qu'avant La Fontaine Plutarque avait dit beaucoup de bien des animaux, vanté à juste titre leur intelligence, parlé comme il convient de leurs honnêtes ménages et de leur tendresse pour leurs petits. Peu à peu, chacun y mettant du sien, on finit par recomposer à peu près le catalogue des œuvres morales du sage de Chéronée. Et moi, en m'endormant une heure après au son lointain du tambour et du hautbois qui faisaient danser les gens de la noce, je me disais qu'il y aurait un livre nouveau et charmant à écrire, non sur le Plutarque des grands hommes, qui est suffisamment signalé et dont tout le monde lit quelque chose, mais sur le Plutarque des vertus domestiques, civiles et sociales, qui n'est lu que des érudits et des historiens de la philosophie.

Ce livre, on a récemment essayé de le faire. Un esprit aimable et juste s'est enfin épris de cet attrayant sujet. L'ouvrage de M. Gréard est agréable, élégant, exact. Il présente, chose rare, un double intérêt de nouveauté. Non-seulement la morale de Plutarque y est pour la première fois exposée et appréciée, mais sa biographie, qu'aucun ancien n'a écrite, y est rétablie avec beaucoup de sagacité critique d'après les détails personnels épars çà et là dans l'œuvre si vaste du moraliste. C'est donc là un travail de sérieuse valeur; mais, dans son désir excessif de ne rien dire que de vrai et de garder la stricte mesure, M. Gréard envisage l'auteur qu'il examine sous un angle trop étroit. Il craint tellement de le surfaire qu'il en arrive à l'amoindrir. Le donneur de conseils dont il esquisse timidement la physionomie débonnaire aurait-il donc été de taille à dominer tant d'esprits éminents? Le sage qu'Henri IV appelait « sa conscience, » l'écrivain dont les ouvrages ont été « le bréviaire » de Montaigne et de son siècle, le maître de Jean-Jacques Rousseau, l'historien qui, selon le mot de M<sup>me</sup> Roland, a préparé dans ses biographies « une pâture aux grandes âmes, » celui-là est plus qu'un écho, plus qu'un disciple, Plutarque est une intelligence de premier rang. Parmi les philosophes qui, depuis Socrate, ont enseigné la morale pratique, il n'a point d'égal. Avant lui, il y avait eu des médecins de l'âme, il y en avait encore de son temps; mais nul n'a exercé ce noble ministère avec la même largeur, avec la même sûreté. Aucun autre n'a poursuivi comme lui pendant une longue existence le beau dessein de guérir une nation du mal de la décadence en allant réveiller au fond de l'âme humaine ses énergies morales engourdies. Plutarque a donc eu, selon nous, son originalité propre; sur le terrain qu'il a choisi, c'est presque un homme de génie. Voilà ce qu'il fallait oser dire et ce que je tâcherai de prouver en me fondant précisément sur la biographie et sur

la doctrine de Plutarque. Je ferai voir d'abord que, considéré en lui-même, Plutarque a eu à la fois l'instinct inné et la science consommée du moraliste pratique et du médecin de l'âme; — j'établirai en second lieu que, dans l'application, il a déployé des facultés supérieures par la façon dont il a tenté de régénérer le sentiment domestique, le sentiment patriotique et le sentiment religieux, ces trois appuis nécessaires des sociétés humaines. Ce sera dans tous les temps un spectacle à se donner que celui d'un tel esprit et d'un tel caractère appliqué sans relâche à stimuler la vitalité défaillante de sa patrie : à notre époque, c'est peut-être un enseignement à recueillir et un exemple à imiter.

## I.

« Plutarque, dit La Harpe, est peut-être l'esprit le plus naturellement moral qui ait existé. » Ce jugement est vrai. Le sens exquis, délicat, infailible des choses morales est le fond même de la nature de Plutarque et le trait saillant de son intelligence. Il était né moraliste comme Raphaël naquit peintre, et Mozart musicien. Ce tact invisible au moyen duquel il constatait les travers de l'âme, les degrés mille fois divers des vices et des vertus, ni le ciel sous lequel il vit le jour, ni la race, ni le sang, n'auraient pu le lui donner; mais ce que nous savons de son pays, de sa famille et de sa vie prouve qu'autour de lui tout conspira à susciter et à développer ses aptitudes spéciales.

La Grèce avait des provinces heureuses que baignaient des mers souriantes. Les brises tièdes, les ardeurs des longs étés y excitaient au plaisir; les flots y apportaient, sur les vaisseaux de l'Asie, les richesses, les étoffes brillantes, les parfums, les germes en un mot de toutes les corruptions. Là les esprits étaient fins, mais les âmes mobiles et les caractères légers : hommes et choses y changeaient sans cesse. La Grèce avait aussi ses contrées âpres et rudes, entourées de montagnes, fermées ou peu accessibles aux influences extérieures. Dans ces pays moins favorisés, la vie plus difficile créait de mâles habitudes; la rareté des relations laissait aux mœurs leur primitive empreinte; les lois morales, plus tôt connues, régnaient plus longtemps. La Béotie était un de ces pays à l'aspect austère. Battue en hiver par une bise glacée, desséchée en été par un soleil brûlant, enveloppée en automne de vapeurs malsaines, loin d'amollir ses habitans, elle leur imposait ces luttes contre la nature qui exercent l'homme à défendre son existence, ses croyances et sa liberté. Aussi, moins spirituels et moins souples, mais plus constans et plus sensés que les Athéniens, les ancêtres de Plutarque s'étaient

posé de bonne heure le problème de la vie, et l'avaient résolu, non pas en métaphysiciens, mais en hommes d'action capables de tous les efforts. Chose remarquable, malgré des différences essentielles, c'est le même esprit qui anime les prescriptions d'Hésiode et celles de Plutarque. C'est par la morale pratique qu'a commencé et fini la littérature de ce petit pays.

Tout à l'ouest de cette province demeurée relativement fidèle à l'antique sagesse, près des gorges rocailleuses qui conduisent à Delphes, entre deux modestes rivières, le Morics et le Céphise, s'élève le petit mont Pétrachos. Là, cachée et comme tapie dans un repli de terrain, Chéronée avait vu de terribles événemens ébranler la Grèce et n'en avait que peu souffert. Ses voisines, Platie, Thèbes, Orchomène, Élatée, avaient été saccagées ou détruites. Quant à elle, courbée un instant par l'orage, humiliée par les Romains, qui, la veille d'Actium, avaient contraint ses citoyens à faire sous le fouet l'office de bêtes de somme, elle s'était pourtant maintenue dans son intégrité. Ce tranquille recoin du monde grec, à peu près épargné par les désastres politiques, ne s'était pas complètement préservé de la corruption du temps. Quelques familles cependant y conservaient encore, avec le culte des souvenirs, une physionomie patriarcale. Telle était celle de Plutarque. Les passages où il parle de lui-même et des siens permettent, à défaut d'autres renseignemens, de reconstituer le groupe domestique au milieu duquel il naquit vers l'an 48 ou 49 après Jésus-Christ. C'était une tribu de sages. On s'y transmettait de père en fils l'amour de la philosophie et le goût des discussions morales. Plutarque avait entendu et nous fait connaître son aïeul Lamprias. Cet aimable vieillard, dont l'esprit, la mémoire et la langue se trouvaient toujours bien de quelques libations, posait nettement les questions et les résolvait avec l'autorité de l'âge et de l'expérience. Le père de Plutarque, moins disert et plus réfléchi, se complaisait à exciter l'intelligence de la jeunesse. Assis auprès de l'âtre où flambait le pin odorant, parens et enfans aimaient à prolonger les veillées d'hiver; Plutarque et ses deux frères, Timon et Lamprias, prenaient part ensemble à ces paisibles conférences du foyer paternel. Timon s'y montrait réservé, mais judicieux. Lamprias, le plus jeune, y apportait une humeur enjouée, une vivacité un peu étourdie, une verve spirituelle et parfois caustique. Quant à Plutarque, il y jouait le rôle principal. Déjà instruit, il excellait à tirer des faits historiques d'utiles conséquences morales. Ses discours d'adolescent révélaient avec évidence sa vocation de moraliste, ses frères la proclamaient en le nommant le philosophe, et son père souscrivait à cette appellation en demandant à son fils aîné comme à un égal,



parfois comme à un supérieur, la solution des difficultés qu'il n'osait dénouer lui-même. Plutarque eut donc ce premier bonheur de rencontrer dans son père l'instituteur qu'il fallait à son talent; mais, on le voit, même avant de quitter l'école paternelle, il manifestait déjà cette force native qui ne s'appuie sur les maîtres que pour les surpasser.

Aux approches de sa vingtième année, on l'envoya terminer ses études à Athènes. L'antique cité de Périclès, de Platon et de Démosthènes n'était plus que l'ombre d'elle-même. Au lieu des patriotiques harangues du Pnyx et des belles conversations philosophiques, on n'y entendait guère alors que les phrases creuses d'une sophistique tombée au dernier degré de la platitude. Plutarque sut néanmoins y découvrir un professeur digne de lui. Ammonius lui donna de solides leçons, l'envoya ou le conduisit à Alexandrie, et acheva de former en lui l'érudit et le moraliste. C'est à Rome toutefois qu'il prit définitivement possession de lui-même.

Il est allé deux fois à Rome. On conjecture qu'il y arriva d'abord à l'âge de vingt ans, au début du règne de Vespasien. Il s'en éloigna quelque temps, y revint, et rentra pour toujours en Grèce à l'époque où Domitien finissait de régner. Non-seulement son caractère honnête et sain le préserva de la contagion des mœurs romaines, mais il semble que ce milieu corrompu n'ait eu d'autre effet sur lui que de l'avertir de son génie et de lui montrer le vrai but de sa vie. Envoyé par ses compatriotes pour défendre leurs intérêts municipaux, ses fonctions de chargé d'affaires lui laissaient de dangereux loisirs. Libre d'ailleurs et assez riche, le plaisir lui était facile. Au lieu de s'y livrer, il s'attacha à grossir son trésor de connaissances. Le goût public et la littérature de ce temps l'exposaient à un danger d'une autre sorte. A juger d'après certaines apparences, on croirait qu'il y eut sous les Flaviens comme une renaissance littéraire. Ces empereurs affectaient des dehors libéraux, fondaient des bibliothèques, payaient des professeurs, excitaient l'émulation des écrivains par des concours de poésie où les Grecs étaient appelés à se mesurer avec les Romains. Ce mouvement des esprits demeura factice et stérile. Les libertés publiques étaient mortes, les philosophes avaient été chassés de Rome, l'éloquence et la poésie, n'ayant plus où s'alimenter de généreuses inspirations et de fortes idées, parlaient à vide. Cependant telles étaient l'ignorance et l'ineptie du public lettré que ces vers sans flamme et ces discours sans pensées enlevaient d'unanimes applaudissemens. C'est alors que la profession d'homme de lettres commença de devenir un métier lucratif et de s'avilir en visant exclusivement à la richesse et aux succès faciles. Il est permis de croire d'après quel-

ques-uns de ses traités que Plutarque à ses débuts céda, lui aussi, au torrent et ne dédaigna pas les triomphes de la sophistique; mais ce ne fut qu'une erreur passagère. Sous le nom de sophistes, qu'ils gardaient par prudence, quelques fermes esprits continuaient à enseigner les vérités de la morale. Plutarque les imita; il ouvrit un cours public de morale pratique, et s'appliqua à réaliser ce type du médecin de l'âme dont il a lui-même tracé plus tard la parfaite image.

On a dit non sans raison que les maux extrêmes apportent avec eux leur remède. L'homme tient à sa vie physique et morale par de si profondes attaches que, dès qu'il sent les menaces de la mort, il invente des armes pour la repousser. Sous les premiers successeurs d'Auguste, à la dissolution croissante des mœurs quelques sages avaient opposé l'art, alors nouveau, du médecin de l'âme. Le succès couronna leur entreprise. Chaque grande maison eut son philosophe attitré, toujours présent, toujours attentif à relever les caractères et à soutenir les courages chancelans. Sénèque, — nos lecteurs le savent (1), — avait poussé fort loin cette science délicate des souffrances intimes, des secrètes langueurs et du traitement qu'elles réclament. On ne trouverait rien dans nos institutions universitaires ou religieuses qui réponde exactement à ce ministère de l'antique sagesse. Le professeur, le prédicateur, le confesseur et le médecin y sont réunis en un seul et même personnage. Le professeur enseignait la vérité morale et développait la théorie des devoirs; mais il donnait à cette exposition le ton, l'accent, la pressante insistance du prédicateur. Aussi était-il à la fois plus respecté et plus persuasif, plus influent et plus paternellement affectueux que le professeur d'aujourd'hui. Ses leçons avaient un caractère presque sacré. « On s'y préparait, dit M. Gréard, comme aux initiations; on s'y présentait comme à une cérémonie sainte. » Et cependant il y régnait une certaine liberté, mêlée, il est vrai, de déférence et toujours contenue dans de justes limites. Ainsi les auditeurs pouvaient parfois indiquer au maître le sujet à traiter; ils étaient même autorisés à l'interrompre et à lui poser des objections quand la question était obscure et controversable. La séance terminée, les disciples intimes, les auditeurs préférés restaient avec le moraliste et lui ouvraient leur âme. Alors commençait la tâche du confesseur. C'était l'heure des confidences, le moment des complets et sincères aveux. A ce père spirituel, car c'en était un, on ne devait rien céler. Terreurs superstitieuses et folles, dispositions à la

(1) Voyez dans la *Revue* des 1<sup>er</sup> mars, 15 septembre 1863 et 15 avril 1864, les études de M. Martha sur Lucrèce, Perse et Marc-Aurèle.

colère ou à la vengeance, passions violentes, vices honteux, on dévoilait toutes ses infirmités, on étalait à nu toutes ses plaies. Quand le confesseur était suffisamment instruit, il abordait enfin le rôle difficile de médecin de l'âme. Quel médecin accompli que celui qu'a dépeint Plutarque ! Non content de prescrire le remède imploré là, au pied de sa chaire, il laissait sa maison ouverte à qui le voulait consulter. Bien plus, il entrait à l'improviste chez ses cliens, surprenait son malade ou, si l'on veut, son pénitent au milieu de ses occupations journalières, apprenait à le mieux connaître et n'avait de repos qu'après l'avoir mis en pleine voie de guérison. Trop expérimenté pour se payer de promesses, il demandait des actes, des sacrifices, d'héroïques renoncemens. Parfois il recueillait le fruit de tant de peines. Le passage subit d'une vie licencieuse à une conduite austère, la réconciliation de deux frères, la pacification de deux époux, que sais-je ? l'abandon immédiat d'une maîtresse, tels étaient ses triomphes, ses joies et ses récompenses.

Voilà le portrait du médecin de l'âme que Plutarque nous a laissé. Pour le dessiner d'une main si ferme et pour reproduire ce modèle pendant une vie entière sans se démentir jamais, il fallait plus que du bon sens, et un peu de génie n'était pas de trop. On objectera que Plutarque n'a pas inventé la médecine de l'âme : j'en conviens, et je l'ai déjà dit ; mais il y a deux sortes de génie, le génie inventif qui par la puissance de l'intuition découvre les idées fécondes, et le génie de l'enseignement et de la pratique qui tire les conséquences des idées, en organise les résultats et en impose au monde la bienfaisante influence. Or c'est là le signalé service que Plutarque a rendu à la médecine morale. Il y pensait sans cesse ; il ne perdait aucune occasion d'en accroître l'autorité et les effets. Il essaya de lui faire une place jusque dans certaines réunions romaines fort en vogue de son temps, je veux parler des entretiens de table dont il est peut-être l'historien le plus véridique et le plus complet.

Les Grecs, passionnés pour les banquets, en avaient introduit la mode à Rome. Au premier siècle de notre ère, les esprits cultivés que la politique n'occupait plus trouvaient dans ces réunions élégantes une distraction qu'ils goûtaient vivement. On y était, paraît-il, aussi curieux de conversations raffinées et de propos subtils que friand de mets rares et de vins exquis. Cent ans auparavant, Cicéron vantait déjà les banquets comme la plus agréable récréation pour les intelligences fatiguées. « L'esprit, écrivait-il, ne se délasse jamais mieux que dans les entretiens familiers entre convives. Chez nous, le nom des banquets est plus exact que chez les Grecs. Le mot *συμπόσιον* signifie une réunion où l'on boit en com-

mun, tandis que le mot *convivium* veut dire celle où l'on vit ensemble, parce que nulle part on ne jouit mieux du charme de la société. » Les repas avaient gardé ce caractère sous les empereurs, qui y cherchaient eux-mêmes le plaisir de briller dans de savantes discussions et de remporter de faciles victoires littéraires sur des adversaires prudemment résignés à la défaite. Insensiblement ces entretiens avaient acquis tant d'importance qu'on en avait dressé le code, posé les règles et prévu jusqu'aux moindres incidens. On y célébrait avec solennité certains anniversaires religieux et politiques. Parfois en été les convives se donnaient rendez-vous au bord de la mer ou sur une montagne, et là, quand les forces étaient réparées et l'esprit légèrement excité par un vin généreux, on commençait quelque lecture intéressante, ou bien la conversation s'engageait. Il y avait enfin des séances intimes dont l'accès était permis aux femmes et aux jeunes gens. Le programme en était moins sévère : aux entretiens, qui en demeuraient la partie principale, se joignaient des concerts, des représentations mimées et des scènes d'art plastique pareilles sans doute à ces tableaux vivans, objet depuis quelques années des admirations, des médisances ou des railleries parisiennes. Les Romains ont été nos maîtres dans la composition de ces soirées où le dilettantisme moderne appelle tous les arts à varier ses plaisirs. Plutarque fréquentait volontiers ces assemblées; il y saisissait les occasions de déployer ses talens. Toutefois il était trop sérieux pour n'y poursuivre que des satisfactions d'amour-propre. Autant qu'il était en lui, il écartait les épisodes scabreux, et s'y prenait assez adroitement pour conserver à la philosophie la présidence de tous les entretiens.

D'après ce premier coup d'œil jeté sur la jeunesse et sur la personne de Plutarque, et sans rentrer encore avec lui à Chéronée, où nous le retrouverons bientôt, il est aisé de voir qu'il a eu, comme tous les hommes d'un vrai talent, une vocation précoce, énergique et persévérante; comme eux aussi, aux suggestions de l'instinct il a ajouté les lumières de la science acquise. Autant son dessein de guérir les âmes est noble et hardi, autant sont justes les connaissances psychologiques d'après lesquelles il en conduit l'exécution. Dans la poursuite d'un tel but, on peut commettre bien des fautes. La plus ordinaire consiste à vouloir fonder la morale sur un seul de ses nombreux appuis et à établir la thérapeutique spirituelle sur une physiologie incomplète. Voyez plutôt ce qu'ont rêvé naguère et ce que rêvent encore de sincères amis de l'humanité. Les uns s'imaginent qu'une maladie unique, l'ignorance, dévore la société actuelle; ils en concluent qu'un seul remède lui est nécessaire, l'instruction, et s'attachant uniquement à cette pensée, d'ailleurs

vraie en partie, ils se persuadent que, répandue à grands flots, la science fera éclore et fleurir toutes les vertus. Ils oublient que l'instruction ne s'adresse qu'à l'esprit, et que, lorsque celui-ci est éclairé, il reste encore à fortifier les volontés et à discipliner les appétits. D'autres sont convaincus que la société vieillissante ne saurait rajeunir qu'au souffle pur et vivifiant de la liberté, et leur opinion est exacte; mais ils disent que la liberté n'est efficace qu'à la condition d'être sans limites, et en cela ils méconnaissent les droits de l'ordre, qui sont ceux mêmes de la raison et de la justice. Dupes d'une illusion plus dangereuse encore, les fondateurs d'une secte célèbre se flattèrent, il y a trente ans, d'inoculer au monde affaibli et usé une vigueur nouvelle en érigeant les passions en lois et en prêchant l'évangile de la chair réhabilitée. Enfin à l'extrémité opposée un mysticisme ombrageux et jaloux, dur envers la raison, hostile à la liberté, ennemi du progrès qui lui répugne et le menace, déclare de temps en temps que la civilisation moderne agonise, mais qu'il suffirait, pour l'arracher à la mort, de la ramener à la soumission naïve et à l'humble docilité de sa première enfance. Eh bien! Plutarque, venu il y a dix-huit cents ans, à une heure bien autrement critique que celle où nous vivons, n'est tombé dans aucun de ces excès. Il trouvait cependant des erreurs presque semblables dans l'histoire de son pays. Pour le traitement des maladies de l'âme, ses prédécesseurs recouraient invariablement à la saignée ou à l'amputation. Tantôt ils retranchaient au malade l'un de ses organes essentiels, par exemple la liberté ou la raison; tantôt ils lui ôtaient l'ardeur des belles passions, qui est à l'âme ce que la chaleur du sang est au corps. Plutarque réproouve ces amoindrissements, ces mutilations de la nature morale. Il ne tolère pas que l'on détruise l'harmonieuse unité de nos énergies spirituelles. A ceux qui n'affirment pas assez résolûment le libre arbitre, il rappelle que « c'est l'âme qui se déprave elle-même. » Aux partisans du fatalisme, il oppose, dans un excellent morceau *sur la fortune*, ce langage resté sans réplique : « si nous attribuons à la fortune les actions de justice et de tempérance, il faut lui imputer aussi le vol, le brigandage et la débauche. » A l'erreur stoïcienne qui réproouvait toutes les passions ardentes, sans comprendre que c'était fermer la source de l'enthousiasme et de l'héroïsme, il lance comme dernier argument ce trait d'une brièveté incisive : « l'homme qui craint de s'enivrer ne jette pas son vin; il le tempère. » Quant aux épicuriens, dont la doctrine, malgré certains dehors, menait droit à une sensualité grossière, il les a trop malmenés peut-être; mais il a eu raison de leur ôter leur masque. C'était son droit de montrer, derrière Épicure, son enfant terrible, Métrodore, qui en-

seignait crûment la belle morale que voici : « toutes les grandes, subtiles et ingénieuses inventions de l'âme ont été imaginées pour le plaisir du ventre, ou pour l'espérance d'y pouvoir parvenir et d'en jouir. » Adversaire impitoyable de ce matérialisme, Plutarque ne tombe pas pour cela dans le mysticisme religieux où les alexandrins allèrent sombrer après lui. Sans enfoncer dans les profondeurs métaphysiques, il a une psychologie solide sur laquelle il tient sa médecine morale en parfait équilibre. Au fond, il n'a qu'un principe, c'est qu'il faut sauver l'âme par l'âme elle-même, et pour cela ne sacrifier aucune de ses forces vitales, mais les stimuler toutes par l'action maîtresse de la volonté. Cette conception morale est la plus large et la plus complète que l'antiquité ait produite. Quoique Plutarque ne l'ait pas présentée dans un cadre systématique, elle apparaît à chaque page de ses œuvres. Elle est bien à lui, et l'avoir formée, même avec des élémens antérieurement découverts, c'est le fait d'un esprit supérieur. Le principe qu'il avait deviné d'instinct dans sa jeunesse, voyons comment plus tard il l'appliqua philosophiquement à la triple régénération de la famille, de la cité, de la croyance religieuse.

## II.

Plutarque, nous l'avons dit, passa plusieurs années de sa jeunesse à Rome. Le double séjour qu'il y avait fait ne lui laissa guère que d'agréables souvenirs, consignés çà et là dans ses ouvrages. Il avait eu l'honneur, très grand à ses yeux, de représenter et de défendre au siège même du gouvernement impérial les intérêts municipaux de Chéronée. Les bibliothèques lui avaient offert les moyens de compléter son instruction et d'abondans matériaux pour la préparation de ses *Vies parallèles*. Dans les sociétés où il était admis, il avait renoué d'anciennes liaisons et formé de nouvelles amitiés. Il s'était concilié l'estime de personnages considérables, tels que Métrius Florus, savant homme qui faisait la leçon même à Vespasien, Paccius, brillant avocat, ami de Pline et de Tacite, Fundanus, l'illustre conseiller de Nerva et de Trajan. Auprès d'eux et parmi les membres de la colonie grecque, il rencontrait d'anciens condisciples, des camarades, des parens même, qui lui rendaient quelques-unes des joies de la patrie absente. Sans obtenir les éclatans succès oratoires que lui attribue gratuitement Ruault, l'un de ses historiens, il avait réussi dans ses cours de morale et exercé une sérieuse influence sur des âmes choisies. Il était donc heureux à Rome, et cependant il ne s'y fixa point. Quels furent les motifs qui le ramenèrent à Chéronée? Les uns sont connus, et on devine

les autres. Plutarque était resté Grec dans l'âme. Il n'apprit le latin que fort tard. On a remarqué dans ses *Vies parallèles* un penchant à faire la part plus belle aux héros de son pays. Il avait conservé une jeunesse de cœur, une fraîcheur de sentimens, un besoin d'aimer et d'améliorer les hommes, qui devaient malgré tout le pousser à chercher une atmosphère morale moins lourde et moins impure que celle de Rome. Il jugeait d'ailleurs sévèrement les hommes qui ne savent pas rester chez eux, et les comparait à ces libertins « qui laissent là leur femme légitime pour courir après les courtisanes. » Enfin le médecin de l'âme espérait sans doute obtenir de plus nombreuses guérisons en opérant sur ses compatriotes et au milieu des bienfaisantes influences de l'air natal. Il revint donc à Chéronée et s'y maria.

Il épousa une personne d'une famille honorable nommée Timoxène, dont il eut quatre fils : Autobule, Chéron, Lamprias, qui a donné le catalogue des ouvrages de son père, et Plutarque, qui fut un homme de mérite et de savoir. Il en eut aussi une fille nommée Timoxène, comme sa mère. Cette enfant étant morte à l'âge de deux ans, Plutarque, alors absent, écrivit à sa femme une lettre de consolation que l'on a conservée, et qui nous introduit jusque dans la vie intime du philosophe. On sent, en la lisant, que les deux époux étaient dignes l'un de l'autre, et qu'ils gagneraient encore à être plus connus. Une femme d'un esprit original et qui avait vu de très près la cour du premier empire disait un jour en parlant de Napoléon I<sup>er</sup> : « Certes c'était un grand homme, mais ce n'était pas un grand mari. » Chez Plutarque, le père et le mari étaient à la hauteur du moraliste. Sa tendresse pour sa femme est à la fois vive et contenue, profonde et éclairée. A la façon dont il lui écrit, on comprend qu'il l'avait choisie parmi les plus intelligentes, qu'ensuite il l'avait instruite et élevée lui-même d'après un idéal que la Grèce antique n'avait pas connu. Il lui parle un langage que l'instinct n'entendrait pas, mais qui touche et fortifie les natures d'élite. « Gardons-nous, dit-il, de calomnier la vie, parce que dans une suite d'événemens heureux il s'en trouve un de néfaste, pareil à une rature dans un livre bien écrit. » Cette curieuse lettre, pour dévoiler le cœur affectueux de Plutarque, révèle plus encore peut-être l'effort continu du penseur qui, dans les traités *sur l'amour* et *sur les préceptes du mariage*, cherche à fonder l'association domestique sur ses bases véritables, et à la guérir du mal dont depuis des siècles elle était dévorée.

Ce mal, c'était la situation inférieure, presque subalterne de la femme au sein de la famille grecque. La connaissance de ce fait important est d'ancienne date; toutefois les causes n'en ont été bien

déterminées que grâce à de récents travaux. On le sait maintenant, la constitution primitive de la famille grecque était exclusivement religieuse. Très solidement appuyée sur certaines croyances, elle manquait en revanche de fondemens psychologiques et moraux, et c'est par ce défaut d'équilibre que s'explique l'étrange effacement du rôle de l'épouse dans la société antique. Chaque famille se regardait comme le sanctuaire d'une divinité particulière dont le foyer était le symbole visible et dont le mari était le prêtre. Le foyer ne devait jamais s'éteindre; la succession sacerdotale, transmise de mâle en mâle, ne pouvait souffrir d'interruption. L'extinction d'une famille n'eût été rien moins que l'anéantissement d'un culte. Il fallait donc à tout prix que la famille fût continuée, que le père eût un fils héritier de son ministère sacré, et que ce fils fût légitime. Dès lors le mariage perdait en partie le caractère moral qui lui est propre : cette union intime de deux êtres associés afin d'être heureux l'un par l'autre et par leurs enfans n'était plus qu'un moyen d'avoir une postérité, surtout d'obtenir le rejeton mâle qui seul était capable de remplir après la mort du père les fonctions sacerdotales du foyer. La formule sacramentelle prononcée dans l'acte du mariage le disait du reste expressément (1). Dans une institution ainsi conçue, la femme physique ou, qu'on nous passe le mot, la mère corporelle suffisait. Une seule qualité morale lui était nécessaire : la chasteté. Les autres mérites comptaient peu, si même ils n'étaient regardés comme redoutables. Vainement la femme était affectueuse, charmante, tendrement aimée: si elle n'était pas féconde, on la répudiait. Quand l'union était stérile par le fait du mari, un frère, un parent prenait sa place, et, quelle que fût sa répulsion, la femme était obligée de se livrer à cet homme afin que la lignée ne pérît pas et que le culte fût maintenu. Puis l'enfant né de là était considéré comme issu du mari. En vertu d'une autre application du même principe, la femme adultère était punie de mort par l'homme qu'elle avait trompé, pour avoir introduit un profane et un étranger dans le sacerdoce domestique. Aussi dispensait-on l'épouse de tout attachement passionné pour son mari et de tout désir trop vif de lui plaire, de peur que l'idée ne lui vînt d'être un jour agréable à quelque autre que lui. Un des personnages du dialogue de Plutarque *sur l'amour* soutient avec véhémence qu'une femme ardemment éprise de son époux n'est qu'une effrontée. Pourtant le mariage était obligatoire et le célibat puni. L'union conjugale, dépouillée au nom de sa sainteté même de ses joies les plus

(1) Cette formule était en grec : *παιδῶν ἐπ' ἀρότω γενεῶν*, et en latin : *liberum quærendorum causâ*, pour avoir des enfans légitimes. — Tous ces points ont été parfaitement établis par M. Fustel de Coulanges dans son savant livre sur *la Cité antique*.



permises et de son attrait le plus exquis, n'aurait eu d'autre aspect que celui d'un devoir sévère, si les mœurs n'avaient un peu atténué les inévitables conséquences d'une institution qui satisfaisait si peu le plus impérieux penchant de notre nature.

Par malheur, la plus triste de ces conséquences fut aussi celle qui se produisit le plus complètement. La mère de famille fut peu aimée et, à ce qu'il paraît, peu aimable. On demandait un jour à un Lacédémonien pourquoi il avait épousé une femme très petite : — C'est, répondit-il, que des maux il faut toujours choisir le moindre. — Ces paroles, rapportées par Plutarque, sont plus qu'une malice, elles résument une situation sociale. Ne trouvant dans le gynécée rien de ce qui l'éveille, l'enflamme et le nourrit, l'amour émigra. Les transports de la passion, les fêtes de l'affection qu'on lui refusait au foyer domestique, il alla les chercher au dehors. Ainsi triomphèrent ces hétaires auxquelles Plutarque semble livrer un combat décisif pour leur enlever l'amour et le ramener dans la chambre nuptiale. L'ennemi était depuis longtemps aguerri et bien armé. Tous les prestiges ravis par la religion à l'honnête femme, tous les moyens de séduction par elle dédaignés, la courtisane en était revêtue, ou s'en était hardiment emparée. Jamais en aucun autre pays elle ne s'éleva si haut par le patriotisme, le génie, la beauté, la passion. Nulle part ailleurs elle n'a eu une aussi brillante histoire. Elle aussi, elle appartenait à une institution religieuse. Sous un ciel embrasé, dans cette atmosphère redoutable qui tour à tour excite et amollit selon que le vent souffle des mers ou de la terre, la volupté exerçait un empire si puissant qu'on l'avait divinisée. Si la mère de famille était prêtresse d'Hestia, la courtisane était prêtresse d'Aphrodite, avec cet avantage qu'elle célébrait les enivrants mystères du plaisir, tandis que l'épouse ne sacrifiait qu'aux devoirs rigoureux et qu'aux vertus austères. Ce n'est pas tout. Continuellement obligée de séduire, toujours appliquée à charmer les hommes les plus distingués, politiques, orateurs, philosophes, artistes, qui recherchaient sa société, la courtisane développait ses dons naturels, tandis que la ménagère restait au niveau de ses servantes ou s'y abaissait insensiblement. Ce fut une héroïne à son heure, cette Léæna, qui se coupa la langue avec les dents et la cracha au visage de ses bourreaux de peur de laisser échapper, vaincue par la torture, le secret d'une conjuration. C'était une personne éminente que cette Aspasia, qui enseignait l'éloquence aux maîtres de la parole. Par son intelligence, elle fut vraiment la reine de cette brillante république d'Athènes dont Périclès était le roi, quoiqu'il n'eût ni sceptre ni couronne. Phryné ne se contentait pas d'être la plus belle des femmes et comme la

visible incarnation de la déesse qu'elle servait; aux jours de ruine et de malheur public, elle montrait une âme patriotique en offrant de reconstruire à ses frais les murs démantelés de Thèbes. La seconde Laïs, aussi vénale pourtant que la première, s'éleva une fois jusqu'à l'amour pur, exclusif et désintéressé. Éprise du Macédonien Hippothalus, elle quitta, pour le suivre jusque dans son camp, les ombrages de l'Acrocorinthe et les fraîches fontaines qu'elle aimait. Les femmes du pays, jalouses de sa beauté, la firent mourir sous une grêle de pierres dans le temple même de Vénus, sans songer que par ce martyre elles lui rendaient son honneur perdu. Comment les Grecs auraient-ils résisté à ces créatures extraordinaires qui de temps en temps mêlaient à l'attrait des plus vifs plaisirs quelques-unes des fascinations de la grandeur? Ce monde des courtisanes n'était-il pas alors la seule société de femmes où l'on pût vivre par l'esprit? Ils y allaient donc et s'en faisaient gloire. Cette domination des hétéraïres était un fait accepté, sinon approuvé. « Nous avons, disait Démosthènes, des courtisanes pour nos plaisirs, des concubines pour partager notre couche, des épouses pour tenir nos maisons et nous donner des enfans légitimes. »

On le voit, les élémens essentiels de l'amour étaient dispersés, et, des forces qui le constituent, la famille n'avait retenu que les moins attrayantes. Jusqu'à quel point, les progrès de la raison avaient-ils atténué ce grave désordre? Il est difficile de le dire. Sans doute, à en juger par certains dialogues de Lucien, qui suivit Plutarque de près, la courtisane au n<sup>e</sup> siècle était tombée fort au-dessous de Phryné et de Laïs. C'est l'effet de la décadence de tout abaisser, même le vice. Il ne semble pas cependant que la femme légitime, au moins en Grèce, eût beaucoup profité de la déchéance des hétéraïres. On continuait à ne rechercher dans le mariage qu'une dot et l'espoir d'une lignée. On ne demandait à la femme ni d'embellir la maison, ni de charmer la vie. Plutarque constate ce mal, il le déplore et tâche de le guérir en reconstituant au sein de l'association domestique l'amour qui en est l'âme.

Pour y réussir, il fallait relever la femme légitime. Or n'est-il pas remarquable que Plutarque, en poursuivant ce but, ait évité l'excès, la chimère, l'utopie, et qu'en même temps il ait indiqué les moyens les plus capables encore aujourd'hui de donner à l'union des époux toute sa dignité morale? Il n'y a pas de faute que n'aient commise ceux qui ont précédé ou suivi Plutarque sur ce difficile terrain. Plein du désir de placer la femme à son rang, l'auteur de *la République* n'avait rien trouvé de mieux que d'en faire un homme et un soldat. Ne pouvant toutefois démentir absolument la nature, il lui avait laissé la maternité, mais moins à

titre d'épouse que de femelle, — le mot lui appartient. Les utopistes modernes ne vont pas jusque-là; mais n'approcheraient-ils pas de cette erreur quand ils réclament pour la femme les droits du citoyen et un rôle politique? L'esprit ferme et sain de Plutarque n'assignerait-il pas mieux à la femme sa vraie place en la maintenant au foyer? Il lui rappelle que sous le pied de la Vénus Uranie, déesse de l'amour pur, Phidias avait placé une tortue, symbole expressif de la vie silencieuse et retirée; mais là, dans le demi-jour et près de ses autels, il veut qu'il ne lui manque aucun des purs rayonnemens de la femme accomplie. Et voyez l'infailible bon sens du moraliste : un autre confierait peut-être ce perfectionnement de la jeune mariée au gouvernement, à la loi, à l'influence sacerdotale, que sais-je? Lui, il n'en charge que deux personnes, la femme elle-même et son mari.

Or enseigner à une femme qui l'est d'hier à peine comment elle régnera sans partage sur le cœur de son mari et comment elle rendra vains les efforts audacieux de ses terribles rivales, c'est une tâche malaisée. En l'abordant, Plutarque mettait le pied sur des charbons ardents. Il s'est tiré de ce pas avec autant d'honnête hardiesse que de réserve délicate. Un point entre tous était scabreux alors comme aujourd'hui. Est-il décent que les femmes honnêtes combattent les femmes galantes avec leurs propres armes? De nos jours, on semble le penser; de part et d'autre, mêmes couleurs, mêmes enseignes. Telle est souvent la ressemblance qu'il devient impossible de distinguer. Les hommes prudens se récusent; mais la foule juge sur l'habit, et alors quel beau succès que d'être confondue avec des créatures méprisées! Cette concurrence agressive expose l'honneur à trop de hasards. La conduite recommandée par Plutarque est purement défensive, et consiste à prendre à l'ennemi ses qualités, mais rien de plus. Médecin de l'âme et directeur de conscience, il a le droit de tout dire, et il dit tout. Ne craignez pas néanmoins qu'il dépasse la mesure; il s'exprime en confesseur marié qui connaît et ménage les sentimens auxquels il touche. S'il va plus loin qu'aucun moraliste moderne, nul ne sait aussi bien que lui nuancer, sous-entendre et s'arrêter à temps. Qu'on en juge par les conseils que voici, choisis çà et là. — « Laissez, dit-il à la jeune femme, laissez aux courtisanes les souliers brodés d'or, les bijoux, les robes de pourpre, les parfums excitans et tout leur arsenal de séduction corruptrice. Empruntez-leur toutefois, en le purifiant, l'art suprême de vous faire aimer. Ayez la grâce souriante, l'exquise décence et cette beauté ingénue et irrésistible qui n'est que la floraison de la vertu. Le piquant agrément de la personne et des mœurs donne à l'honnêteté une saveur délicieuse. Que

les paroles de la jeune épouse soient comme le parfum des fruits embaumés. A l'heure mystérieuse où sa tunique tombe, que sa beauté se voile de pudeur. Qu'elle ravisse, qu'elle enchante son mari, non, il est vrai, comme Circé enchantait les compagnons d'Ulysse, mais comme la magicienne charma le héros lui-même en respectant sa raison, au lieu de l'éteindre dans l'ivresse des sens. Qu'elle ait la noble ambition de régner sur un homme, non sur un esclave ou sur une brute. Plaisirs, amis, pensées, croyances religieuses, que tout soit commun à tous deux. Point de querelles, point de guerre, et si par malheur, — car il faut tout prévoir, — si par malheur un différend s'élève, invoquez sans retard la médiation de Vénus. » Voilà le frais idéal que Plutarque oppose à l'image de la courtisane; voilà l'amie, la compagne, la confidente qu'il essaie de substituer à l'antique ménagère, afin d'attirer l'homme au foyer domestique et de l'y retenir.

A cette création nouvelle, le mari doit aussi travailler. Ici encore Plutarque était novateur à son époque et reste neuf même aujourd'hui. Sans insister sur certains préceptes aussi connus que peu suivis, je choisirai, parmi ses vues originales, un point où il a devancé et surpassé deux grands moralistes modernes. A l'égard de l'instruction des femmes, Molière et Jean-Jacques Rousseau ont été plus mordans que justes. D'après Molière, Agnès est trop peu savante, et les précieuses le sont trop. Fort bien : ainsi nous fuirons les précieuses, et nous instruirons Agnès. — Oui, reprend Molière, instruisez-la, mais très peu.

Il faut que le savoir d'une femme se hausse  
A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse.

En conscience, quel homme éclairé sera satisfait à ce prix? Rousseau, plus libéral en apparence, retire d'une main ce qu'il a donné de l'autre. Destinée à un mari intelligent, Sophie n'a pour dot intellectuelle que la connaissance de Barème et de Télémaque. « O l'aimable ignorante ! s'écrie Rousseau; heureux celui qui l'instruira ! » Sans doute, pourvu qu'entre eux il n'y ait pas trop de distance. Achever l'éducation de sa jeune femme, c'est une fête; mais la faire, serait-ce longtemps un plaisir? Le rôle ingrat de pédagogue, Plutarque n'a garde de l'imposer à l'amour. Pollianus peut, dès le premier jour, parler à Eurydice de littérature, de philosophie, de sciences même; avec de l'attention, elle le comprendra. L'ignorante, fût-elle sensée, ne comprend pas toujours; la pédante croit toujours n'être pas assez comprise. Entre elles, on peut trouver la femme sensée et instruite à la fois que Rousseau n'a pas su apercevoir. Celle-ci est précisément l'Eurydice de Plutarque, qui

a déjà du savoir et qui aime à l'accroître « pour faire les délices de son mari. » C'est aussi l'épouse telle que l'a parfaitement dépeinte l'auteur de *l'Essai sur l'éducation des femmes*. Sans y viser, M<sup>me</sup> de Rémusat complète et confirme l'idéal de Plutarque avec la plus rare justesse et la plus fine pénétration. Pourquoi en effet la femme, dans le livre de M<sup>me</sup> de Rémusat, est-elle capable non-seulement de charmer son mari, mais de guider son talent, s'il en a, et d'éclairer sa conscience, si elle se trouble ? C'est que, comme l'Eurydice de Plutarque, elle a été élevée de façon à devenir l'égale du chef de la famille, non en force physique et en autorité, mais en dignité morale et par des aptitudes sinon pareilles, au moins équivalentes.

Passé encore pour l'égalité, dira-t-on. Toutefois la supériorité évidente, incontestable de la femme n'est-elle pas un danger ? Notre médecin de l'âme a prévu la difficulté ; il s'est demandé si ce déplacement de forces n'entraînerait pas quelque grave maladie de la société domestique. Le cas est débattu dans le dialogue *sur l'amour* par un conseil de philosophes venus à Thespies pour célébrer la fête d'Éros. Bacchon, adolescent encore imberbe, est épris d'une veuve belle, riche, spirituelle, mais plus âgée que lui, quoique jeune encore. De son côté, Isménodora désire ardemment épouser Bacchon malgré la différence d'âge. Cette union inégale est-elle possible ? Non, disent les uns, c'est le monde renversé ! — Qu'importe ? répondent d'autres ; l'amour est un faiseur de miracles, fiez-vous à lui. — Au plus chaud de la discussion arrive un courrier tout essoufflé et couvert de poussière. Qu'y a-t-il donc ? Il y a que Isménodora a fait enlever Bacchon par ses amis, que chez elle on a mis au jeune homme la robe nuptiale et qu'à l'instant on les marie. A cette nouvelle, grande émotion parmi les docteurs ; ils s'agitent, ils crient au scandale. Peu à peu cependant ils se calment, se ravissent : bref ils se lèvent et vont assister à la cérémonie et à la noce : dénoûment imprévu et piquant dont la signification morale est facile à comprendre. Lorsque entre deux âmes saines la passion est grande et profonde, la supériorité de la femme n'a rien de dangereux et peut devenir une cause puissante de bonheur, pourvu que cette supériorité, loin de s'imposer avec orgueil, ne s'emploie qu'à effacer les distances et à rétablir l'équilibre. C'est la donnée de *Mauprat*. Le beau roman de George Sand est la démonstration, involontaire sans doute et d'autant plus concluante, d'une des plus délicates pensées de Plutarque. Ainsi, sur l'amour dans le mariage et sur l'influence de la femme dans la famille, Plutarque atteint et quelquefois dépasse, sans s'égarer, les modernes les plus hardis. Au surplus, la médecine morale de Plutarque, appliquée à la régénération

de la famille, a gardé, paraît-il, son efficacité. Contre les nouveaux adversaires que les révolutions ont créés à l'honnête femme, et qui dépeuplent également le salon et la mansarde au profit du club, du cercle, du cabaret, quel secours invoque-t-on à l'heure présente? Les moralistes actuels ne disent-ils pas à l'envi que, pour fortifier le lien domestique, il faut se hâter d'instruire les femmes et de les amener à valoir tout leur prix? Plutarque, il y a dix-huit cents ans, ne disait pas autre chose; mais il a aussi cherché un spécifique propre à ranimer les vertus publiques, en réveillant l'âme endormie du citoyen. L'a-t-il découvert?

### III.

Depuis son retour définitif à Chéronée, Plutarque s'était créé une existence conforme à ses maximes et à ses vœux. Plus favorisé que Socrate, son modèle, il trouvait sous son toit la paix, les affections de famille et les satisfactions de l'esprit. Intelligente et sérieuse, Timoxène l'aidait à élever ses enfans et à réaliser l'idéal esquissé dans *les préceptes du mariage*. Tandis que les dames de Chéronée, affolées de luxe, ne savaient qu'ajouter de ruineuses dépenses aux prodigalités effrénées de leurs maris, Timoxène paraissait au temple, aux processions, au théâtre, dans une tenue simple et grave que louaient les philosophes. Toutefois la maison de Plutarque s'ouvrait à propos. L'hospitalité qu'il avait jadis reçue à Rome ou qu'on lui offrait à Athènes, à Élis, à Corinthe, il aimait à la rendre. Seulement il conviait à sa table frugale des gens d'esprit et des causeurs, et non ces mangeurs fameux que, dès le temps de Pindare, on qualifiait de « pourceaux de Béotie, » et que le poète Ménandre avait caractérisés en disant : « Ils ont des mâchoires. » Dans ces réunions aimables, le moraliste renouait avec joie les entretiens de table autrefois commencés à Rome, et le médecin de l'âme donnait des ordonnances à ses convives, qui étaient aussi ses cliens. Ceux qui ne pouvaient le visiter le consultaient par lettres et l'excitaient ainsi à rédiger, pour leur répondre, ces *traités* que sa paresse eût laissés, — il l'avoue lui-même, — à l'état d'ébauches. Cette vie agréable, pure, noblement occupée, aurait dû contenter Plutarque. Il la trouva incomplète. Le philosophe demanda et obtint des fonctions publiques : il fut d'abord simple officier de police, puis archonte, c'est-à-dire premier magistrat municipal de Chéronée. Ambitieux à sa manière, il voulut appliquer sa médecine de l'âme au salut de la cité grecque et la guérir de l'état de langueur croissante où l'avait jetée un mal alors sans nom, mais que les modernes, qui le connaissent, eux aussi, ont appelé la centralisation.

Pour comprendre la tentative patriotique de Plutarque, il faut se rappeler comment la vie publique avait diminué et presque disparu dans les villes de l'Orient et surtout dans celles de la Grèce. Cet engourdissement ne fut point l'œuvre systématique de la politique impériale. La république avait été si cruelle envers les provinces, elle y avait laissé des souvenirs si amers et de si sanglantes traces, que l'établissement de l'empire, — Tacite l'atteste, — y fut accueilli avec joie. Les empereurs leur avaient apporté une paix et une sécurité matérielles dont elles sentaient le prix. Les gouverneurs étaient surveillés, les fermiers de l'impôt sévèrement contrôlés. Les tribunaux observaient les formes d'une justice désormais plus scrupuleuse, et on pouvait en appeler de leurs jugemens au sénat et au prince lui-même. Aussi disait-on sous Domitien que jamais les gouverneurs n'avaient été plus modérés et plus équitables. Ce qui est plus remarquable encore, c'est que les villes municipales restaient en pleine possession de leurs libertés particulières. Le municiple s'appartenait; il dirigeait lui-même ses affaires, et demeurait l'arbitre de ses coutumes, de son droit, de ses lois. Les citoyens y nommaient par voie d'élection le pouvoir délibératif et exécutif, les magistrats de tous les degrés, les décevirs, les décurions, les tribuns. L'attache qui reliait le municiple à Rome était purement honorifique. Voilà ce que démontrent solidement les plus récents travaux. Ainsi le municiple possédait plus de liberté effective que certains états modernes de l'Europe; mais, au lieu de produire leurs effets, ces forces vives s'amortirent peu à peu et finirent par disparaître.

C'est que par la fatalité de son essence le pouvoir absolu attire à lui, même malgré lui, tout ce qui est d'abord resté en dehors de sa sphère. Émanés du centre, les gouverneurs travaillaient avec un zèle funeste à y ramener le sang et la vie dont les extrémités avaient si grand besoin. Ils n'osaient administrer eux-mêmes de leur autorité privée, sous leur responsabilité propre, de peur d'encourir la disgrâce du maître; ils le mettaient en scène, il le faisaient intervenir, parler, et parfois plus qu'il n'aurait voulu. Au lieu de consulter la justice, l'intérêt des provinces, le bon sens, ils écrivaient à Rome lettre sur lettre. Les plus éclairés imitaient en cela les plus ignorans et les plus serviles. Par exemple, Pline est proconsul en Bithynie : ce serait à lui de gouverner; mais non, il a juré que Trajan gouvernera. Il le tracasse, il le harcèle; il refuse de dépenser un sesterce sans en avoir référé à l'empereur, qui sourit d'abord, puis s'impatiente et finit par répondre avec humeur : « Après tout, c'est votre affaire; vous êtes sur le terrain, avisez! » Et les villes subissaient la contagion de l'exemple. Les regards exclusivement fixés

sur la puissance impériale, elles oubliaient leurs libertés. Au lieu de maintenir avec force leur individualité politique, elles faisaient fi de leurs droits et de leurs privilèges, et se centralisaient elles-mêmes comme à plaisir. On dédaignait les fonctions municipales. On eût rougi, dit Plutarque, de prendre à ferme la levée de l'impôt; mais on mettait son honneur à mendier dans les antichambres soit quelque vaine marque de distinction, soit un office grassement rémunéré. Chose plus triste, afin de brusquer la fortune en donnant au pouvoir des gages éclatans, on effaçait les traces de son origine provinciale, on reniait le nom grec de ses pères et l'on prenait un nom latin. Ainsi s'évanouissait peu à peu tout ce qui aurait pu prolonger et fortifier l'existence distincte et personnelle des cités; tout affluait à la tête, tandis que les membres atrophiés se mouraient.

Où donc était passée l'énergie du peuple grec, féconde en belles actions et en œuvres merveilleuses? Elle était devenue ce que deviennent les facultés humaines quand elles se détournent des grands devoirs. Une agitation stérile et misérable avait remplacé la vie puissante d'autrefois. A Chéronée en particulier, la cité avait disparu, et la petite ville survivait seule. Pour repousser les vices médiocres et les passions ridicules qui s'y livraient bataille, Plutarque les a décrits, et ces descriptions, qui ne sont point des peintures arrangées, comme les portraits de Théophraste et de La Bruyère, mais bien d'exactes images de la réalité, ont une précieuse valeur historique. On y trouve reproduits d'après le vif quelques frappans aspects de la petite ville gréco-romaine à la fin du premier siècle. Le moraliste y fait passer sous nos yeux la fureur des procès, la fièvre du luxe, la passion du jeu, les haines violentes allumées à propos d'un combat de chiens, de cailles ou de coqs, ou à l'occasion d'un logement qu'on se dispute aux bains de mer. Il y étale toutes les infirmités morales qu'il déplorait et qu'il voulait guérir. Quelques-unes de ces peintures ont un relief plein de vigueur. Par exemple, la plaie de l'usure qui rongeaient les faux riches de Chéronée est dévoilée sans pitié. Dans son indignation, Plutarque flagelle d'abord les avides banquiers de Patras, de Corinthe et d'Athènes, qu'il accuse d'entretenir et de propager « cette gangrène. » Il prend ensuite à partie l'emprunteur lui-même, obligé d'abdiquer, de se dépouiller, de se vendre, et s'enfonçant toujours de plus en plus dans son borborygme. On attend à sa liberté, dit Plutarque; on le couvre de honte; il est l'esclave des esclaves qui, plus insolens encore que les maîtres, s'assoient à sa table malgré lui, le pillent et l'abreuvent d'outrages. — Ces couleurs sont vives, moins vives cependant que celles dont le philosophe se sert pour peindre une sorte de bavard indiscret que de nos jours on nommerait le



nouvelliste. Il fallait que ce fût là un véritable fléau, puisqu'en signalant cette engeance au mépris de ses concitoyens notre doux médecin des âmes devient amer et mordant à l'égal d'un satirique. A Chéronée, comme chez nous, la vaine curiosité des oisifs réclamait une pâture quotidienne et sans cesse renouvelée. Au lieu de journaux à petites chroniques plus ou moins discrètes, on avait des porteurs de nouvelles courant de rue en rue, de place en place, recueillant, répétant, exagérant, envenimant les commérages, colportant les anecdotes scandaleuses. Plutarque suit pas à pas ce personnage. « Voyez-le, dit-il, écouter aux portes, décacheter les lettres, chuchoter avec les servantes, regarder dans les litières des femmes et se hisser jusqu'à leurs fenêtres. Les vents les plus insupportables sont ceux qui retroussent les robes; le nouvelliste, lui, ne se borne pas à soulever manteaux et tuniques, il perce les murailles, force les serrures, surprend la maîtresse ou la fille de la maison, et, pareil à une ventouse qui s'emplit de sang impur, il suce et attire, pour le répandre ensuite, le venin des propos empoisonnés. » Le morceau est enlevé de verve, le personnage est vivant. Moraliste de premier ordre, Plutarque est aussi, quand il lui plaît de l'être, un excellent peintre de mœurs.

A vrai dire, les vices qu'il poursuivait n'étaient pas nouveaux, toujours la nation grecque en avait été affectée; mais à cette époque ils passaient toute mesure, et nulle vertu ne les compensait. Pour une âme éprise des grandeurs antiques, c'était un spectacle intolérable. Épicure n'en eût point été troublé et l'eût contemplé avec indifférence, tranquillement enveloppé dans son égoïsme. Plutarque ne put envisager d'un œil impassible la décomposition morale de son pays. Tout en appliquant aux cas particuliers les ressources ordinaires de sa médecine des âmes, il comprit que la paralysie politique qui envahissait la cité appelait un radical et prompt remède. Ce remède, il ne le chercha point dans la région des illusions chimériques. Un esprit moins sûr que le sien eût songé à la révolte; c'eût été insensé. Lorsqu'une nation heureusement douée, mais matériellement faible, est asservie par un vaste empire, l'héroïsme ne suffit pas à lui rendre sa liberté. Sans des alliances puissantes, la Grèce moderne serait encore sous le joug des Turcs, Candie en ce moment en est la preuve. Si l'Italie a revécu, on sait bien grâce à quel secours, et faute d'appui la Pologne expire. Quelle assistance le patriotisme grec eût-il invoquée contre Rome? Toute force organisée n'était-elle pas englobée dans l'immensité du monde romain? Plutarque repoussa en gémissant l'idée trompeuse d'une délivrance. Éclairé par son génie pratique, il distingua d'un coup d'œil ce qui était possible, et s'y arrêta.

Or ce qui était possible, c'était une tentative de décentralisation; ce qui était praticable, c'était de refaire des citoyens avec les restes de liberté que les municipes avaient imprudemment dédaignés. Là est la conception personnelle et vraiment originale de Plutarque en politique. Par ce côté de ses doctrines, très peu connu jusqu'à ce jour, le vieux moraliste entre profondément dans nos préoccupations de l'heure présente; il remue nos idées actuelles, il parle presque notre langage. Cependant il ne pouvait avoir toutes nos espérances. Quoi qu'il advint d'heureux, la cité grecque devait rester sujette. « Dites-vous bien, écrit Plutarque à un jeune homme désireux de servir son pays, dites-vous bien, quand vous serez magistrat : Tu commandes, mais tu es commandé, et regardez au-dessus de votre couronne les sandales du proconsul. » Plutarque s'efforce du moins de rallumer le foyer presque éteint de la vie municipale. Pour reconstituer l'action individuelle des provinces, il s'applique à en stimuler les causes, c'est-à-dire l'instinct national, qui palpitait encore, et la conscience morale, qu'il ne croyait pas impossible de ranimer.

De ces deux forces, la première est évidemment la plus énergique. Quand elle s'éteint, c'en est fait, l'âme d'un peuple est partie à jamais; tant qu'elle dure, rien n'est perdu, un jour l'étincelle deviendra flamme. Je ne veux point discuter ici la question théorique des nationalités; mais consultez les faits et dites si jamais on a régénéré un peuple sans faire un puissant appel à l'instinct national! Qu'on blâme les excès tantôt agressifs, tantôt vains et ridicules du patriotisme, on a raison; mais que deviendrait une nation qui n'aurait plus que des sentimens cosmopolites et des devoirs vagues? Soyons citoyens de l'univers, comme le demandait le stoïcisme; mais qu'en nous le citoyen de notre patrie ne meure pas. Ainsi l'entendait Plutarque. Admirateur enthousiaste des grands citoyens, il raconte leur vie et l'offre en exemple. Grec jusqu'à la passion, parfois jusqu'à la violence, il souffle à ceux qui l'entourent l'ardeur puissante de son patriotisme. En même temps qu'il surexcite ce noble instinct, il le plie au joug de la raison. Ses *Préceptes politiques* présentent le type du parfait magistrat. Là sa parole s'empreint d'une éloquence tour à tour ironique, austère, sereine. « Vous voulez, dit-il, être magistrat? Soyez juste alors, et sachez dire non! Un homme puissant vous prie de commettre une injustice pour l'amour de lui; priez-le, pour l'amour de vous, d'aller dans les carrefours faire des cabrioles et des grimaces. Servez la patrie pour elle, non pour vous. Celui qui s'enrichit dans les magistratures est pareil au larron qui dépouille les temples et pille les tombeaux. Servez votre pays jusqu'à la dernière heure : les fonctions civiques

sont le plus glorieux linceul. » De tous ces conseils, il n'en est pas un seul que le moraliste de Chéronée n'ait lui-même religieusement suivi dans sa mission à Rome comme dans ses charges successives et fort diverses d'agent voyer et de maire de sa petite ville.

Ainsi étudié dans son attitude de citoyen et dans son enseignement politique, Plutarque n'apparaît-il pas comme une personnalité originale et comme un esprit pratique d'une rare sagacité ? Il n'a pas réussi, dira-t-on. D'accord ; mais cela prouve uniquement que les Gréco-romains n'étaient pas dignes d'un tel maître. D'ailleurs qui sait s'il n'a converti personne ? Mais n'eût-il fait de son temps aucune heureuse cure, la gloire lui resterait d'avoir compris que la vie municipale, ce contre-poids de la centralisation, est le seul moyen d'empêcher dans un vaste empire la prompte paralysie des extrémités. De nos jours, la question est vivement débattue, et ceux qui la traitent ignorent peut-être que, dès la fin du premier siècle, il y avait un philosophe décentralisateur, avant la lettre il est vrai, mais plein cependant de clairvoyance et d'autorité. Sur l'application plus ou moins étendue du principe, on dispute encore ; grâce à Dieu, le principe n'est plus contesté. Pour ceux qui ont à recommencer la vie politique comme pour ceux qui vont la commencer, l'exercice des fonctions municipales est le point de départ. Les premiers y trouvent l'eau de Jouvence ; les seconds y sucent le lait de la liberté. Quittons maintenant le municépe avec Plutarque lui-même et suivons le médecin de l'âme jusqu'à Delphes, où il consacra les dernières années de sa vie à la guérison du sentiment religieux, alors aussi gravement malade.

#### IV.

La route qui mène de Chéronée à Delphes, avant de s'enfoncer dans les défilés sauvages de Daulis, longe au midi le lac Copaïs, et rencontre bientôt le ruisseau qui dans l'antiquité se nommait le Céphise. Sur les bords de ce modeste cours d'eau, comme sur les rives plates du lac, s'épanouissent des narcisses et des roses d'une beauté singulière. Autrefois ces fleurs superbes, mêlées de lis éclatants et d'iris bleus à l'odeur pénétrante, naissaient en abondance au printemps sur cette terre limoneuse et féconde. Les Chéronéens en écrasaient les pétales, d'où ils savaient tirer une essence précieuse, laquelle, disaient-ils, guérissait toutes les maladies corporelles et conservait le bois dont étaient faites les images des dieux. Pareille, dans l'ordre moral, à ce baume admirable, la médecine de l'âme devait, selon Plutarque, non-seulement ranimer les senti-

mens de la famille et les vertus du citoyen, mais encore rajeunir cet instinct profond et mystérieux où s'alimente la vie religieuse. Notre philosophe alla donc exercer son ministère jusque dans le temple d'Apollon. Aux approches de sa mort, l'activité de Plutarque se renferme de plus en plus dans les limites du sanctuaire de Delphes. C'est là, sous les portiques de marbre, à l'ombre des grands rochers ou sous les bosquets de myrte, qu'il place la scène de ses dialogues théologiques. Il s'y représente lui-même guidant les pèlerins dans les nombreux détours de l'enceinte sacrée, leur montrant les lampes, les trophées, les vases, les statues accumulées dans les chapelles par la piété des dévots, et expliquant aux hommes de son temps le sens obscur des inscriptions hiératiques. Enfin il nous apprend quelque part qu'il remplissait les fonctions de prêtre d'Apollon, que, le front ceint d'une couronne, il offrait les sacrifices, menait les processions et les chœurs de danse et dirigeait l'oracle. Que penser de ce philosophe mourant enveloppé dans les plis d'une robe de grand-prêtre? Était-ce un politique habile, ou un sceptique jouant la comédie, ou bien un pauvre vieillard dont la raison pliait sous le double poids de son grand âge et de la décrépitude de son pays?

Rien de tout cela. Plutarque est par les dates le premier de cette série de philosophes qui dans les commencemens de notre ère ont successivement remué les cendres du paganisme presque éteint pour en faire jaillir quelques flammes ou du moins quelques étincelles. Il en est aussi le premier, non par la vigueur métaphysique, mais par la justesse de l'esprit pratique et par le sentiment exact et vrai des possibilités du moment. Quoiqu'en disent certains critiques, il n'a point rêvé la restauration du polythéisme, et c'est là une des marques les plus frappantes de la supériorité de son intelligence. En effet la restauration des religions est la plus folle des chimères; l'inspiration qui les créa pourrait seule leur rendre la vie, et cette inspiration merveilleuse, personne n'en dispose à son gré. On est d'ailleurs dupe des apparences quand on confond deux choses aussi différentes que le rétablissement matériel d'un culte et la régénération d'une foi. Celui qui avec des millions a couvert une grande ville de temples est-il assuré d'avoir suscité un seul croyant? Plutarque comprenait de reste que le paganisme agonisait. Trop Grec, trop bon patriote pour le renier, mais trop clairvoyant pour se flatter de le rétablir dans l'intégrité primitive de ses dogmes, il se borne à en recueillir les élémens vrais et à les coordonner dans le cadre d'une religion scientifique. C'est ainsi qu'il a pu sans hypocrisie et avec la sérénité de la conviction la plus honnête terminer une carrière de philosophe au pied des au-

tels d'Apollon. Ses vues théologiques n'en sont pas moins élevées, hardies, quelquefois même nouvelles. C'est ce que démontrent et sa polémique contre la superstition et la méthode d'après laquelle il expliquait par les lois ordinaires du monde physique et moral les merveilles et les révélations surnaturelles du paganisme.

Le traité *sur la superstition* éclaire d'un jour très vif l'état déplorable où la corruption du paganisme avait précipité les âmes faibles et timides. Ce livre présente des tableaux d'une réalité saisissante. L'auteur y peint, avec des couleurs comparables à celles de l'Espagnolet, ce qu'il nomme l'ulcère purulent de la superstition. Le médecin de l'âme se donne carrière : il découvre, il sonde, il presse, il fait saigner la plaie qu'il veut guérir. A l'en croire, le riant et poétique polythéisme d'Homère s'était évanoui comme un beau rêve. Un fanatisme fiévreux et égaré ne voyait plus dans les dieux paternels et bienfaisants des ancêtres que des puissances violentes et cruelles. Adieu les joies, les allégresses, les espérances qu'apportaient les fêtes gracieuses et les pompes des brillantes cérémonies ! Toutes les douces émotions religieuses avaient fait place à un sentiment unique, la terreur. Le dévot païen était sans cesse en proie aux angoisses de l'épouvante. — Il craint tout, dit Plutarque, la terre et le ciel, les ténèbres et la lumière, le bruit et le silence. Pour lui, point de repos; le sommeil ne lui apporte que des songes horribles. A son réveil, il court demander le sens de ces visions à des fourbes qui le raçonnent et le renvoient chez les sorcières apprendre le secret des incantations purifiantes. Instruit par ces vieilles, il se plonge dans la mer, il se meurtrit le front contre la terre, il se tient des journées entières sur le seuil de son logis, immobile comme un poteau, tantôt enveloppé d'un sac, tantôt couvert de guenilles infectes, ou bien il se roule tout nu dans la boue et dans l'ordure, tout cela pour expier des forfaits souvent imaginaires. Entre-t-il dans un temple; à le voir livide et frémissant, vous croiriez qu'il pénètre dans l'ancre d'un dragon. Trouvera-t-il du moins la paix dans la tombe ? Non; il n'entrevoit au-delà de la mort que juges, bourreaux, fleuves enflammés, éternels supplices. Quand le malheur l'écrase, il n'accuse ni les choses, ni les hommes, ni lui-même : il ne s'en prend qu'à Dieu. C'est Dieu qui pour se venger détruit ses biens, ruine ses entreprises, l'accable de maladies et tue ses enfans. Au lieu d'opposer au destin une âme courageuse et virile, il s'abandonne lui-même et ne sait que gémir. Il redoute les dieux et les implore; il les prie et les accuse; il les flatte et les calomnie. C'est un infortuné; bien plus, c'est un blasphémateur et un impie. — Voilà certes une description pleine de vie; on juge qu'elle a dû être ressemblante, ou plutôt qu'elle l'est encore, car, bien que,

changé avec les siècles, le modèle existe toujours. Ce pauvre fou qui achetait au charlatan l'explication de son rêve, vous l'avez rencontré; c'est lui qui, aux conseils prudents et aux doutes raisonnés de la science médicale, préfère les ordonnances d'une somnambule ignare. Ce païen qui calomniait les dieux, je le retrouve dans le campagnard qui montre le poing à son saint quand il a grêlé sur ses vignes. Ces Gréco-romains superstitieux et fatalistes, dévots et impies, les voici encore : ce sont les hommes mous et légers, moins croyans que crédules, qui, n'admettant la Providence que par habitude, sans y réfléchir sérieusement et en quelque sorte pour leur commodité personnelle, renvoient à Dieu le soin de leurs affaires et les devoirs de l'âme libre, quitte à le maudire lorsqu'au lieu de faire nos tâches humaines, il se borne à maintenir les lois générales de l'univers.

Le remède à la superstition, c'est une religion sensée; mais où commence celle-ci, où finit celle-là? La réponse de Plutarque à cette question est d'un esprit ferme et peut se ramener aux termes suivans : la superstition disparaît dès qu'il n'y a plus ni dupes ni fourbes et lorsque les théologiens n'affirment que ce que la science est en mesure d'expliquer. On vient de voir comment Plutarque caractérisait les dupes. Quant aux fourbes, il les connaissait et leur a porté de rudes coups. C'est surtout dans les sanctuaires prophétiques que se pratiquaient les jongleries sacerdotales. S'il y avait eu autrefois des oracles sincères et loyalement transmis, ce temps de bonne foi avait peu duré, et les prêtres n'avaient pas tardé à se mettre à la place du dieu. Ces hommes avisés avaient interdit aux consultans d'interroger directement l'oracle. On devait remettre sa question sous pli cacheté au prêtre appelé prophète. Celui-ci entraînait seul dans le sanctuaire où la pythie, fille choisie parmi les plus ignorantes et les plus nerveuses, était soumise à l'influence excitante de certains gaz qu'exhalait le sol du temple. Dès que son délire commençait, le prêtre lui dictait une réponse que, dans le trouble de la crise, elle croyait recevoir de la bouche du dieu. Cette réponse était écrite en termes ambigus au bas de la tablette où était posée la question; puis le pli, refermé et cacheté de nouveau, était remis au consultant. — Il y avait eu aussi pendant longtemps des scribes exercés dont l'office était de versifier à la minute les paroles de l'oracle, afin qu'Apollon, dieu des vers, parût être réellement l'auteur de la réponse fatidique. On devine quel parti les politiques avaient dû tirer d'une institution religieuse si facile à diriger dans le sens de leurs passions. Plutarque flétrit les fauteurs de ces impostures. « Ce sont, dit-il, des bateleurs, des faiseurs de tours de passe-passe. » Il n'ignore pas que « la superstition est une excel-

lente bride pour mener la populace; » mais il ajoute que « ce masque est non-seulement indécent et laid pour la philosophie, mais contraire à ses principes qui nous promettent de nous enseigner avec la seule raison tout ce qui est bon et utile. » Voilà de fortes paroles exprimant une pensée hardie. Enseigner la vérité religieuse par la raison, tel a été le dessein de Descartes, de Kant et de toute une école moderne qui ne veut ni imposer à la pensée de funestes abdications, ni sacrifier les instincts religieux de l'homme. Après cela, que Plutarque ait défendu l'institution des oracles par de faibles argumens, peu importe. Il a cru que les dieux parlent aux hommes au moyen de démons qui sont « leurs truchemens; » il a cru que la divination est une faculté de l'âme; il a cru enfin que les gaz souterrains dégagés par le sol des sanctuaires sont à la faculté divinatrice ce que la lumière est à l'œil. La science d'aujourd'hui sourit avec raison de ces interprétations singulières; mais ces interprétations voulaient être rationnelles : là est le point essentiel, là est le progrès, et l'histoire doit le constater.

Cette religion était si bien une philosophie, qu'au-dessus des dieux du polythéisme, maintenus, mais relégués au second rang, Plutarque proclamait au nom de la seule raison un Dieu unique. C'est dans le traité *sur les délais de la justice divine*, en démontrant l'existence de Dieu, qu'il prend son plus grand essor. Tout l'ouvrage est écrit d'une main puissante, et le chapitre où est développée la preuve d'une justice divine par le remords n'est rien moins qu'un chef-d'œuvre. Il est à propos en ce moment de mettre en lumière cette argumentation fondée sur des faits éclatans que constatent la psychologie morale et la science aliéniste. L'observation établit que le remords se produit et déroule ses conséquences sous l'empire d'une loi fatale, implacable, et qu'on croirait intelligente. Elle ajoute que toute volonté humaine est inférieure à cette loi et impuissante à l'éluider. Il y a là une chaîne dont chacun est libre de ne pas forger le premier anneau; mais, celui-là formé, les autres en sortent, quoi qu'on fasse. On a beau nier cette loi, il faut la subir, et lorsqu'elle est habilement décrite dans les œuvres littéraires, le lecteur se sent en présence d'une vérité certaine et terrible. Sous une forme plus austère sans doute que celle de nos romanciers inspirés par ce sujet, mais attachante encore, Plutarque avait tracé déjà la marche ascendante et ininterrompue du châtiement, — manifestée par les troubles moraux, intellectuels et même physiologiques qui bouleversent l'âme et le corps des grands coupables. Une exaltation fiévreuse, avait-il dit, décuple d'abord les forces du méchant jusqu'au moment où le crime est consommé; alors l'âme se détend et s'abat « comme un vent qui tombe, » et

aussitôt elle sent de brûlans aiguillons. Dans les rêves, dans la veille, la victime obsède le meurtrier : elle lui parle, elle le maudit, elle prête sa voix irritée aux vents, aux animaux, à toute la nature. « Le parricide Bessus entend chanter des hirondelles, il les tue, pourquoi? C'est, répond-il, qu'elles l'accusent d'avoir égorgé son père. » Dès que le méchant a accompli son forfait, « la vie lui est un cachot. » — « Ne dites pas qu'il est châtié dans sa vieillesse; dites qu'il vieillit dans le châtiment. »

C'est sans doute en méditant encore sur ces graves problèmes qu'il termina sa carrière. On ignore à quel âge il mourut. Tout indique du moins que sa vie fut très longue et sa fin calme comme sa vie. On aime à se le représenter expirant doucement à Delphes, la couronne de pontife sur la tête, le front serein, les lèvres souriantes, le regard plein d'espérance, entouré de ses fils, de ses élèves, des jeunes femmes et des prêtresses qui avaient reçu ses leçons. La suprême parole du médecin de l'âme dut être celle-ci : « c'est à l'âme libre de se guérir elle-même. » Ce mot résumerait parfaitement sa doctrine et exprimerait le trait caractéristique de son génie. En effet, sans recourir comme d'autres, et notamment comme Platon, à la perpétuelle intervention de l'état, de la loi et des magistrats, c'est à l'individu lui-même, c'est à la famille, à la cité, à la société religieuse qu'il confie le soin de leur propre santé morale. Il possède à un degré extraordinaire le sentiment de cette vitalité de l'âme que développent l'effort personnel et la direction de soi par soi-même. C'est par là qu'il a résisté à tous les entraînemens de la décadence. C'est par là qu'il se trouve naturellement en société d'idées avec les esprits hardis, généreux, libéraux. « Nous ne pouvons lire Plutarque sans sentir notre sang couler plus vite, » dit Emerson, et j'ajoute, sans chercher autour de nous quelque action virile et noble à accomplir. Cette électricité particulière qui va de l'âme de Plutarque à la nôtre à travers les siècles est salutaire aux sociétés vieillissantes : on en sent fréquemment la secousse en lisant les *biographies*; mais ce n'est qu'en étudiant les principaux *traités* qu'on en reconnaît la véritable source. Aussi jugera-t-on peut-être qu'il y avait autant d'opportunité morale que d'utilité historique à mettre en pleine lumière cet aspect plus personnel, plus philosophique et moins connu du moraliste de Chéronée.

CHARLES LÉVÊQUE.



---

LA

## COMTESSE DE BOIGNE

---

Il y a neuf ans, en parlant dans mes *Mémoires* (1) de quelques-uns des salons les plus distingués de Paris de 1814 à 1859 et des trois personnes, M<sup>me</sup> de Rumford, M<sup>me</sup> de Boigne et M<sup>me</sup> Récamier, qui en étaient le centre et l'ornement, je disais de M<sup>me</sup> de Boigne : « Avec moins d'appareil mondain que M<sup>me</sup> de Rumford et par l'agrément de son esprit à la fois sensé et fin, réservé et libre, la comtesse de Boigne attirait un petit cercle d'habituez choisis et fidèles. Élevée au milieu de la meilleure compagnie de la France et de l'Europe, elle avait tenu pendant plusieurs années la maison de son père, le marquis d'Osmond, successivement ambassadeur à Turin et à Londres. Sans être le moins du monde ce qu'on appelle une femme politique, elle prenait aux conversations politiques un intérêt aussi intelligent que discret; on venait causer de toutes choses avec elle et autour d'elle sans gêne et sans bruit. »

J'allais souvent alors chez M<sup>me</sup> de Boigne; il me revint que, tout en se montrant satisfaite de mon langage, elle disait : « J'ai été un peu plus mêlée à la politique de mon temps, et quelquefois avec un peu plus d'influence que ne le croit M. Guizot. » M<sup>me</sup> de Boigne avait raison. Je n'étais jamais entré avec elle dans ces relations intimes qui amènent les confidences mutuelles, et mettent les personnes au courant les unes des autres; je ne connaissais d'elle que les agréments de son esprit et de sa société. La politique avait en effet tenu dans sa vie et pris dans son âme plus de place qu'elle n'en

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. II, p. 242.

laissait paraître. Née à Paris en 1780, sous l'ancien régime à la fois chancelant et très animé, elle avait été élevée non-seulement dans la région de la cour, mais sous le patronage et presque dans l'intérieur de la famille royale; sa mère, la marquise d'Osmond, était dame de Madame Adélaïde, tante de Louis XVI; le roi lui-même et la reine Marie-Antoinette la voyaient souvent, et la traitaient avec cette bonté caressante qui attire d'autant plus les enfans qu'en même temps ils sont frappés du spectacle de la grandeur. Éléonore-Adèle d'Osmond jouait souvent à Versailles, à Bellevue et à Meudon, avec le jeune dauphin Louis, frère aîné de Louis XVII, enfant délicat et malade qui mourut au commencement de 1789, peu avant l'aurore de la tempête où devaient s'abîmer son trône et sa famille. Quand cette tempête éclata, la famille de M<sup>lle</sup> d'Osmond y fut entraînée comme et presque avec la famille royale: ses parens émigrèrent en Italie, d'abord à Rome, puis à Naples. Là M<sup>lle</sup> d'Osmond, encore enfant et déjà aussi intelligente que jolie, devint l'objet de la faveur particulière de la reine Caroline, sœur de Marie-Antoinette, qui se chargea avec une bienveillance efficace des soins et des frais de son éducation. Elle continua ainsi à voir de près les splendeurs royales, en même temps que dans l'intérieur de sa famille elle assistait aux tristesses et aux détresses de la vie domestique. Ce double spectacle simultané fit sur elle une impression profonde; elle apprit de bonne heure à connaître les bouleversemens des destinées humaines, hautes ou modestes, et à en entrevoir les causes en en ressentant les effets; sa jeune intelligence prit ses premiers élans et reçut ses premières lumières sous le coup des révolutions sans sortir de la société des rois. Elle contracta dès lors avec la princesse de Naples, Marie-Amélie, ces liens de vraie et intime amitié qui devaient tant influencer un jour sur leur mutuelle destinée.

Naples fut bientôt pour les émigrés français un séjour aussi impossible que Paris. Les parens de M<sup>lle</sup> d'Osmond passèrent en Angleterre, presque le seul asile où n'atteignit pas la révolution et le seul pays qui s'en défendit avec une intelligente vigueur. Adèle d'Osmond fut jetée alors dans la société à la fois la plus aristocratique et la plus libre de l'Europe, au milieu des plus puissans adversaires de la révolution française et de ses plus éloquens défenseurs. Là Pitt gouvernait, Burke écrivait, Fox parlait. Malgré la diversité des opinions et des partis, les émigrés français étaient accueillis de tous, par les uns avec une sérieuse sympathie, par les autres avec un généreux intérêt, et ce grand spectacle de la lutte soutenue par la monarchie contre la révolution, avec les forces et sous les conditions du gouvernement libre, frappait vivement les

esprits que l'âge et les habitudes n'avaient pas fermés à la lumière des faits.

A seize ans, et par sa situation comme par sa jeunesse, M<sup>lle</sup> d'Osmond était étrangère aux questions et aux partis politiques de l'Angleterre; mais quoique sans fortune, loin de sa patrie et sans autre avenir que les orages et les ténèbres de la France, elle vivait à Londres dans le monde riche, élégant et puissant; elle était jolie, spirituelle, vive avec grâce et douceur; elle dansait, elle chantait, elle causait, elle écoutait, elle observait; elle acquérait de très bonne heure, non pas l'expérience réfléchie que le temps seul donne aux plus rares esprits, mais cet instinct juste et rapide des intérêts de la vie et des convenances sociales qui apprend à voir clair et à se conduire habilement au milieu des difficultés et des épreuves. A peine sortie de l'enfance, elle était déjà sensée, mesurée, pénétrante et prudente avec une fermeté tranquille et presque froide qui était l'une des plus originales dispositions de sa nature.

L'occasion lui vint bientôt de mettre à profit ses qualités précoces, je dirais volontiers prématurées. Par sa figure, ses agréments et ses succès dans le grand monde anglais, elle attira les regards d'un hardi soldat de fortune déjà vieux, le général comte de Boigne, né à Chambéry en 1741, et qui, après une vie errante et pleine d'aventures en Europe, en Afrique et en Asie, était revenu très riche de l'Inde, où il avait vaillamment servi d'abord plusieurs rajahs indigènes dans leurs luttes soit entre eux soit contre l'Angleterre, puis les intérêts de l'Angleterre elle-même. Accoutumé à suivre son désir et à compter sur son succès, il demanda la main de M<sup>lle</sup> d'Osmond, à qui ses parens, très perplexes, s'en remirent absolument de la décision et de la réponse. Elle s'en chargea sans hésitation, s'entretint seule avec M. de Boigne, lui fit connaître sans embarras la situation de sa famille, proscrite et ruinée, ses dispositions personnelles et son parti-pris de n'accepter l'offre qu'il lui adressait que s'il assurait pour l'avenir le sort de ses parens comme le sien propre. Le vieux général indien se prêta de bonne grâce aux exigences de la jeune Française émigrée, et le mariage se fit en 1798 d'une part avec un empressement aveugle, de l'autre avec autant de franchise que de froideur.

Pour une personne qui devait, plus de soixante ans après, finir sa vie en écrivant deux romans, l'un intitulé *Une Passion dans le grand monde*, c'était là un début fort peu romanesque. Non-seulement parmi les indifférens, mais parmi les connaissances et même les amis de M<sup>me</sup> de Boigne, plusieurs sont restés surpris, je dirais presque choqués du caractère primitif de cette union. Je serais volontiers aussi sévère, plus sévère qu'eux, car je tiens les conve-

nances morales et l'inclination mutuelle pour la première loi du mariage. Si c'était là en effet sa loi commune, la société en général, comme la dignité et l'état intérieur des familles, s'en trouveraient infiniment mieux; mais, par les idées et les pratiques du monde où elle avait vécu, M<sup>lle</sup> d'Osmond n'avait pas été accoutumée à considérer le mariage sous cet aspect; elle l'avait vu déterminé le plus souvent par des motifs et des arrangemens extérieurs et mondains. En épousant M. de Boigne, elle ne fit que suivre la routine de sa société et de son temps; la plupart des parens auraient décidé pour elle comme elle décida elle-même. Qu'elle en décidât elle-même, et qu'elle le fit avec la franchise qu'elle y apporta, en ceci fut la nouveauté, une nouveauté honorable, quoiqu'un peu étrange. Elle y fut déterminée par un sentiment qui a dominé toute sa vie, le désir de retirer sa famille de la ruine où elle était tombée et de rendre aux d'Osmond de l'avenir la situation sociale que la révolution française avait enlevée à ceux du présent. Pour son propre compte, M<sup>lle</sup> d'Osmond, dans cette circonstance et par sa nature comme par sa libre volonté, fut très peu romanesque et trop peu difficile; mais elle ne fut pas gouvernée par des motifs égoïstes et vulgaires: elle obéit à un instinct plus élevé, l'intérêt de sa race et de son nom.

Ce mariage eut les suites qu'il était aisé de prévoir; le vieux général et la jeune émigrée tardèrent peu à s'apercevoir qu'ils ne se convenaient pas l'un à l'autre. Après six ans d'épreuve, ils le reconnurent mutuellement, et d'un commun accord ils séparèrent leurs vies. En 1804, M. de Boigne avait ramené sa femme en France, où leurs parens, le marquis et la marquise d'Osmond, rayés de la liste des émigrés, étaient venus les rejoindre; il la quitta en lui assurant dignement une belle et indépendante situation, et pendant qu'elle restait à Paris il retourna à Chambéry, sa patrie, où il employa sa fortune et occupa sa solitude à fonder des établissemens d'utilité et de charité publiques, un collège de jésuites, des écoles de filles, un théâtre, des hospices de vieillards et d'aliénés. Quelque complète qu'elle fût, sa séparation d'avec sa femme ne fut pas une rupture; elle allait le voir à peu près tous les ans en Savoie, dans son château de Buisson-Rond, à la porte de Chambéry, et elle passait avec lui quelques semaines, faisant les honneurs de sa maison, où M. de Boigne se plaisait à recevoir alors du monde et à attirer les visiteurs.

Pour une jeune femme libre, riche, jolie et spirituelle, Paris était à cette époque un séjour plein d'animation et d'attrait: tout y était jeune aussi, nouveau, brillant, les personnes, les actions, les fortunes, les destinées; toutes les jouissances de la vie au sein de

l'ordre s'y déployaient, en même temps que toutes les aventures, toutes les chances de la guerre et de la gloire. Cet état de la société et des événemens sous le premier empire convenait à l'état d'esprit et aux goûts de M<sup>me</sup> de Boigne; elle voyait renaître pour la vie privée la sécurité, dans le gouvernement la force et l'éclat; elle ne pensait guère à la liberté politique; elle ne l'avait vue apparaître que sous les traits et les coups de la révolution; non-seulement elle ne la regrettait et ne la désirait pas, elle prenait plaisir à retrouver dans le monde nouveau et autour de son puissant maître les traditions, les formes de l'ancien monde où elle était née, et quelques essais plus fastueux qu'efficaces d'en relever les apparences et les usages de cour. M<sup>me</sup> de Boigne ne se donna point au régime nouveau, elle ne se détacha point de son origine, de ses souvenirs, de ses premières et naturelles relations; mais elle n'avait nul éloignement pour des relations nouvelles, nulle prévention exclusive et dédaigneuse envers les personnes de grandeur récente et inaccoutumée; quoiqu'elle ne manquât point de fierté ni même de hauteur et de malice aristocratique, son esprit ouvert et impartial comprenait sans peine les changemens accomplis dans la société et dans les mœurs, et son caractère indépendant sans passion ni raideur accueillait de bonne grâce ce que son bon sens jugeait inévitable. Elle contracta de nombreux rapports, elle acquit de vrais amis dans le monde impérial, militaire ou civil; elle savait se prêter à des amitiés fort diverses, s'y plaire elle-même sans mensonge, et elle recueillait ainsi, dans une vie qui eût été sans cela isolée et vide, les avantages et les agrémens attachés à la réputation d'amie sûre et de très aimable maîtresse de maison.

En même temps qu'elle jouissait, comme on jouit à vingt-cinq ans, de la situation qu'elle se faisait ainsi elle-même au sortir de l'émigration et dans un régime issu de la révolution, la jeune comtesse de Boigne avait les yeux ouverts sur les périls que courait ce régime, et que de jour en jour l'empereur Napoléon aggravait et créait lui-même par l'étendue et la fougue illimitées de ses passions, de ses vues et de ses entreprises. M<sup>me</sup> de Boigne avait l'esprit essentiellement mesuré, contenu, attentif à voir les choses dans leurs proportions véritables et leurs chances probables; l'observation tenait en elle plus de place que l'imagination, et quoiqu'elle eût du goût pour ce qui était grand et brillant, elle se méfiait extrêmement, dans la pensée comme dans la vie, des perspectives infinies et hasardeuses. La chute de l'empire ne la surprit point, et l'inquiéta un moment sans l'affliger; la restauration ne pouvait que lui plaire : c'était à la fois un retour vers le passé qui lui était cher et l'apaisement des orages qui troublaient et menaçaient sans cesse

le présent, dont elle jouissait. Elle ne tarda pas à goûter pour son propre compte les fruits du régime rétabli; sa famille y retrouva les faveurs de la cour; son père, le marquis d'Osmond, fut nommé ambassadeur d'abord à Turin, puis à Londres; il occupa ces grands postes de 1814 à 1819. Médiocre et insignifiante sans être exigeante ni incommode, ce qui est rare, la marquise d'Osmond, sa femme, tenait peu de place dans la maison; à côté de son père, qu'elle aimait tendrement, la comtesse de Boigne fut la véritable ambassadrice, et elle rentra avec les biens du rang et de la fortune dans cette société anglaise où naguère elle avait vécu exilée, isolée, presque pauvre, obligée de puiser dans ses mérites personnels toute la sûreté et tout l'agrément de sa vie.

Elle eut autant de succès dans la grande que dans la mauvaise fortune. — un succès plus difficile peut-être, car les tentations de l'ambition et de l'amour-propre y étaient bien plus vives; mais M<sup>me</sup> de Boigne savait contenir les tentations qui auraient pu devenir des périls; elle n'avait pas ces instincts supérieurs et lumineux, ces élans de l'esprit et de la conduite, qui portent quelquefois une femme au-delà de sa sphère naturelle, et lui donnent cet ascendant de société dont la princesse de Lieven, ambassadrice de Russie à Londres à cette même époque, était alors un brillant exemple. Exempte de toute rivalité imprudente, la comtesse de Boigne ne rechercha rien de semblable; elle suffit habilement, dans l'intérêt de son père et de sa cour, aux devoirs et aux convenances de sa situation; elle se contenta d'y suffire. Réussir sans se compromettre, c'était en toute occasion son dessein, son art et le gage comme la limite de ses succès.

Mais sa fortune diplomatique fut courte. En 1819, son père, vieux et malade, donna sa démission de l'ambassade de Londres, et se retira dans la chambre des pairs, où le roi Louis XVIII l'avait appelé dès 1815. M<sup>me</sup> de Boigne tenta, mais en vain, d'obtenir pour lui le cordon bleu, et sans ambition mécontente, sinon peut-être avec un peu d'humeur, elle reprit à Paris sa vie de spirituelle et attrayante maîtresse de maison. Elle en retrouva sans peine les agrémens : des femmes du monde élégant, des hommes d'esprit et de rang, diplomates, militaires, administrateurs, lettrés, se réunissaient dans son salon, divers d'opinion comme de situation, mais acceptant mutuellement leur libre langage sur les événemens, les questions, les discours, les écrits qui occupaient vivement alors la société française, délivrée des fardeaux du pouvoir absolu et de la guerre, et empressée à jouir de sa propre activité et de ses féconds loisirs. M<sup>me</sup> de Boigne était ainsi, et on était chez elle au courant de toutes choses, des petits incidens du monde comme des bruits confiden-

tiels, du mouvement intellectuel comme des affaires publiques, et on s'entretenait de toutes choses avec cette liberté intelligente et polie qui fait le charme de la vie sociale.

M<sup>me</sup> de Boigne portait dans cette vie à la fois l'indépendance et la prudence de son esprit et de son caractère. Son salon n'était nullement un salon d'opposition, ce n'était pas non plus un salon de cour ni de ministère; elle aimait la restauration, mais elle l'observait et elle la jugeait, comme elle avait observé et jugé l'empire, avec une impartialité clairvoyante. Elle avait acquis, dans les épreuves de l'émigration et dans les soins de la diplomatie, un tact politique qui lui faisait reconnaître les fautes et pressentir les périls des gouvernemens comme des partis. Dès 1814, elle avait été frappée du contraste profond entre les deux Frances appelées à vivre ensemble, la France de l'ancien régime et la France de la révolution. Ce n'était pas seulement à l'occasion des grandes questions politiques et dans les conflits publics entre le gouvernement royaliste et l'opposition libérale ou révolutionnaire que M<sup>me</sup> de Boigne puisait ses pressentimens; elle remarquait surtout avec inquiétude les difficiles relations sociales des personnes qui appartenaient à des temps et à des régimes divers, le désaccord permanent de leurs tendances, de leurs goûts, de leurs prétentions, leurs petits et continus chocs ou déplaisirs mutuels. Elle voyait là deux sociétés aussi méfiantes que différentes, et elle ne voyait au-dessus d'elles point de pouvoir assez fort pour imposer ou assez habile pour amener le support réciproque, en attendant que le temps amenât la paix. Napoléon et Henri IV manquaient également à cette difficile et périlleuse situation.

Précisément à cette époque, au milieu de ces troubles du présent et de ces obscurités de l'avenir, M<sup>me</sup> de Boigne retrouva et renoua les liens d'amitié intime et confiante qui, plus de trente ans auparavant, s'étaient formés à Naples entre elle et la princesse Marie-Amélie, devenue duchesse d'Orléans. Aucun calcul, aucune vue ne se mêlaient à cette relation, résultat naturel du passé et des sentimens spontanés et fidèles que se portaient les deux personnes.

La révolution de 1830 ne surprit donc guère M<sup>me</sup> de Boigne; elle s'attendait aux fautes du pouvoir et aux conséquences des fautes. Elle s'affligea et s'inquiéta de l'événement; mais la consolation ne lui manqua point. En même temps qu'elle voyait tomber un passé qui convenait à ses habitudes et à ses goûts, elle vit apparaître un avenir qui lui offrait des satisfactions et des espérances, non pour des désirs d'ambition ou de faveur qu'elle n'avait point, mais pour une sécurité publique et personnelle à laquelle elle tenait beaucoup. Ses relations avec la reine Marie-Amélie étaient aussi désin-

téressées qu'intimes; par amitié comme par bon sens, elle embrassa sans hésiter la cause de la monarchie nouvelle. Dès le premier moment, elle eut l'occasion de lui rendre un signalé service. La prompte adhésion du corps diplomatique importait beaucoup au régime naissant, et dans le corps diplomatique l'ambassadeur de Russie, le comte Pozzo di Borgo, était l'un des plus considérables. M<sup>me</sup> de Boigne était fort liée avec lui, et il avait en elle grande confiance; elle aperçut en lui un peu d'humeur, et avec une finesse de femme et d'amie elle en démêla la cause. Pozzo di Borgo craignait que le général Sébastiani, son ennemi de race et de parti en Corse, ne fût ministre des affaires étrangères. M<sup>me</sup> de Boigne en avertit la reine, et avant la formation du cabinet du 11 août 1830 elle put dire à Pozzo di Borgo que le général Sébastiani serait ministre de la marine. L'amour-propre du Corse fut rassuré, et l'ambassadeur de Russie prêta de bonne grâce au régime nouveau son habile appui. Trois mois plus tard, le général Sébastiani devint ministre des affaires étrangères; mais la crise était passée et le gouvernement du roi Louis-Philippe établi : le comte Pozzo di Borgo se résigna alors à un déplaisir qui ne pouvait plus avoir pour le régime de 1830 aucun grave résultat.

Tant que dura ce régime, de 1830 à 1848, M<sup>me</sup> de Boigne fut fidèle à ses liens d'amitié et à ses habitudes d'esprit politique. Elle assistait avec plus d'inquiétude que de goût au spectacle de nos luttes parlementaires, ne prenant fait et cause, ni tout haut, ni même dans son âme, pour aucun des partis et des acteurs, toujours favorable aux intérêts de l'ordre, du pouvoir, de la politique conservatrice, mais jugeant ses défenseurs aussi sévèrement que ses adversaires, et préoccupée surtout de la crainte que les uns ne réussissent pas et que la victoire des autres ne devint une périlleuse nécessité à subir. Au fond, elle doutait du succès du gouvernement libre, tout en comprenant et en admettant qu'on ne pouvait s'en passer. Elle était confirmée dans ses dispositions personnelles par son ancienne et profonde intimité avec M. le chancelier Pasquier, le représentant le plus éclairé comme le plus éprouvé de la politique prudente, et spectateur, je dirais volontiers censeur éminemment judicieux des situations et des hommes engagés dans l'arène parlementaire, où, comme président de la chambre des pairs, il n'était plus intéressé ni compromis à titre d'acteur. Il soutenait aussi loyalement que sensément, et très honorablement pour lui-même, le gouvernement du roi Louis-Philippe, sans prédilection intérieure ni ferme confiance. Je ne lui étais pas non plus particulièrement agréable; il m'était arrivé, sous la restauration et dans quelques-uns de mes écrits, de parler de M. Pasquier, de son rôle et de son influence dans la politique du temps, toujours avec con-



venance, je crois, mais avec dissidence et liberté. Il était trop honnête homme pour que ce souvenir influât sérieusement sur ses relations avec moi depuis que je portais le poids de ce gouvernement qu'il secondait sans en répondre; mais il en résultait entre lui et moi une nuance de froideur, même dans l'approbation et l'appui. M<sup>me</sup> de Boigne conservait envers moi la même impression, plus vive peut-être que M. Pasquier lui-même. Elle me témoignait plus d'estime que de faveur, et les difficultés ou les périls de ma situation politique l'inquiétaient plus qu'ils ne l'affligeaient; mais son penchant personnel n'altérait point l'équité et la clairvoyance de son jugement. Nous causions un jour avec un peu plus d'abandon que de coutume; je lui parlais des obstacles graves et des embarras factices que je rencontrais ou que je prévoyais. « Au fond, me dit-elle avec une brusquerie presque bienveillante, vous avez surtout un malheur et un tort : vous durez trop. Je vous souhaite de n'en avoir jamais d'autres; mais vous avez celui-là, et il s'aggrave tous les jours. »

La révolution de février 1848 fut pour elle un vif chagrin et une alarme immense. L'alarme devint promptement sa préoccupation dominante. Les amis sérieux de la liberté et du progrès social ne savent pas assez quel mal font à leur cause et quels obstacles, quels retards lui suscitent les emportemens révolutionnaires. L'ordre, la sécurité des personnes, des familles, des honnêtes intérêts privés, sont, dans tous les temps et sous toutes les formes de gouvernement, une première et essentielle condition de la société : quand cette condition manque, quand les esprits sensés craignent qu'elle ne manque, la société est dévoyée, et son gouvernement, quel qu'il soit, quelle que soit sa force apparente, est lui-même en désordre et en péril. La révolution de 1848 n'a pas eu tous les résultats qu'elle pouvait entraîner, ni fait tous les maux qu'elle pouvait faire; mais elle les a tous fait entrevoir et redouter, et malgré la prompt réaction qui l'a arrêtée, elle a laissé dans les esprits sains une épouvante et dans les esprits téméraires une fermentation qui sont et seront longtemps, je le crains, un grave obstacle au progrès réel des libertés publiques et à l'activité féconde de la vie sociale. La peur aussi peut devenir une passion, et elle n'est pas la moins puissante. Comme un très grand nombre d'honnêtes gens et de gens d'esprit, M<sup>me</sup> de Boigne en fut vivement atteinte en 1848, et elle accueillit avec empressement tout ce qui pouvait la rassurer, n'importe à quel prix. Quand elle fut en effet un peu rassurée, quand elle eut retrouvé les habitudes de sa vie, quand la société de Paris et son salon dans la société de Paris furent redevenus à peu près ce qu'ils étaient auparavant, il fut aisé de voir qu'elle n'en jouissait qu'avec une timidité agitée et comme toujours à la veille

de les perdre. Sa situation était douce; elle avait des amis fidèles, des visiteurs spirituels qui se plaisaient à se rencontrer chez elle; elle s'était arrangé à Trouville, au bord de la mer, une jolie petite maison, une vraie corbeille de fleurs en face de l'Océan, et un peu plus loin, sur le flanc de la falaise, elle avait une autre petite maison où un jardinier habile cultivait pour elle les fleurs dont sa maison de la plage était parée et les fruits excellens et précoces dont sa table était couverte pour ses amis. Elle les recevait là en été et dans sa maison de Paris en hiver avec une bonne grâce point banale et une élégance d'esprit et de mœurs à la fois naturelle et traditionnelle, qui donnait à sa conversation un attrait original, bien qu'un peu froid; mais une inquiétude permanente troublait évidemment sa pensée et l'agrément de sa vie : on raconte que Louis XV, dans son égoïsme royal et en prévoyant des révolutions prochaines, disait souvent : « Ceci durera bien autant que moi ; » M<sup>me</sup> de Boigne avait toujours l'air de dire avec un doute triste : « Pourvu que ceci dure autant que moi ! »

Elle a eu cette modeste satisfaction ; ses dernières années n'ont pas été troublées par des révolutions nouvelles; elle y a joui du repos, de la fortune, de la considération, de la société d'hommes distingués souvent réunis autour d'elle à la ville et à la campagne; toute la surface de la vie était pour elle calme, douce, commode, agréable. Au fond pourtant et sans le témoigner ouvertement, elle était triste, non-seulement parce que la sécurité de l'avenir manquait à sa pensée, mais parce que sa vie présente, et même sa vie passée, telle que le sort la lui avait faite ou qu'elle se l'était faite elle-même, lui apparaissait froide et dénuée. Quoiqu'elle les eût supportées avec la morne résignation du bon sens en présence de l'irréparable, les tristesses du cœur ne lui avaient pas manqué; elle avait vu mourir dans sa société, dans sa famille, dans sa maison, des personnes qui lui étaient très chères; arrivée à la vieillesse, elle fut séparée d'abord par la maladie, puis enfin par la mort, de son plus ancien et plus intime ami, M. le duc Pasquier; quand elle le perdit en 1862, lui à quatre-vingt-quinze ans, elle à quatre-vingt-deux, ils ne s'étaient pas vus depuis un assez long temps, leurs infirmités ne leur permettant plus ni à l'un ni à l'autre de se déplacer. En 1866, la mort de la reine Marie-Amélie affligea profondément M<sup>me</sup> de Boigne; dans l'isolement et le refroidissement de la vieillesse, les amitiés de la jeunesse conservent et même acquièrent beaucoup de prix, surtout lorsqu'elles ont persisté à travers les vicissitudes et les épreuves de longues vies : de seize ans à quatre-vingts, à Naples, à Paris ou à Londres, du haut du trône ou du sein de l'exil, la reine Marie-Amélie et M<sup>me</sup> de Boigne n'avaient pas cessé de se porter et de se témoigner affection et confiance. Quand

elle apprit la mort de la reine : « C'est l'adieu de ma plus noble amie, dit M<sup>me</sup> de Boigne, et le coup de cloche de mon départ. » Elle vécut encore près de deux mois, tantôt tout à fait malade, tantôt à peine et un moment convalescente; depuis quelque temps déjà elle ne sortait plus de son lit, recevant ses amis dans sa chambre et prenant encore à leur conversation un languissant plaisir. Je ne sais pas quel était alors, à l'approche de l'éternel avenir, l'état intime de son âme; je ne me fie pas en un pareil moment aux assertions ou aux dénégations des spectateurs intéressés ou indifférens; Dieu et le mourant sont seuls en présence, et nul n'assiste à leur rencontre. Quelles que fussent ses croyances, M<sup>me</sup> de Boigne était animée en religion de sentimens sérieux et modestes; elle demanda et reçut avec recueillement les secours de son église, et le 40 mai 1866 elle s'éteignit sans douleur du corps et sans trouble de l'âme.

De son vivant, elle n'a rien publié : elle n'avait pas cette impulsion passionnée, cette ardeur surabondante qui pousse une femme d'un esprit et d'un cœur très actifs à se répandre au dehors, à chercher la publicité et la renommée. Elle n'avait pas besoin de ce travail pour mener une vie commode, animée, brillante. Elle n'avait nul goût à en courir les risques. Elle aimait par-dessus tout sa sécurité, le succès sans effort et sans bruit. Elle écrivait pourtant; elle prenait plaisir à mettre en relief ses observations, ses impressions, ses souvenirs, et à penser qu'il en resterait quelque trace. Elle a laissé des mémoires personnels et deux romans. Je ne sais à quelle époque elle s'est donné ce qu'elle appelle elle-même « cet amusement, » et je ne connais rien de ses mémoires; mais à la fin de sa vie elle a fait commencer elle-même l'impression de ses romans, elle a voulu qu'ils fussent publiés après sa mort. et elle a consigné dans son testament cette volonté en en confiant l'exécution à une amie qui avait donné à sa vieillesse les marques les plus assidues de la plus aimable affection, à M<sup>me</sup> Lenormant, nièce de M<sup>me</sup> Récamier, avec qui M<sup>me</sup> de Boigne avait été intimement liée, « et qui l'attirait et la charmait, disait-elle, comme tant d'autres, par sa bonté autant que par sa beauté. » Je doute que M<sup>me</sup> de Boigne eût été satisfaite de la publicité qu'elle avait voulue; ses deux romans n'ont pas frappé le public, pas autant, selon moi, qu'ils le méritent comme portraits de la société qu'ils retracent et de la personne qui les a écrits.

Le plus court de ces deux romans, *la Maréchale d'Aubemer*, est une *nouvelle du dix-huitième siècle*. Le plus étendu, *une Passion dans le grand monde*, se passe de nos jours, de 1813 à 1820. M<sup>me</sup> de Boigne n'a pas seulement voulu peindre des époques et des mœurs auxquelles elle avait assisté et appartenu; elle a pris soin de bien déterminer elle-même le but qu'elle s'était proposé. Je lis,

dans un très court *avant-propos* placé en tête d'une *Passion dans le grand monde* : « Je n'ai rien à exiger du lecteur de ces pages; elles ne me donnent, je le reconnais, aucun droit à sa bienveillance, n'ayant pas été tracées pour son amusement, mais uniquement pour le mien. Si néanmoins il s'en trouvait un que l'oisiveté engageât à les parcourir, je lui demanderais bien humblement, et dans son intérêt personnel, d'accorder une attention toute spéciale aux dates de lieu et de quantième. Cette petite sujétion l'avertira de placer en leur temps les événemens historiques auxquels les lettres font allusion. Qu'il ne s'alarme pas toutefois : malgré l'expression dont je me sers en cet instant, je n'ai pas eu l'ambition d'écrire un roman historique, mais seulement une *histoire de salon*; il m'a fallu montrer l'influence exercée par la politique sur la société et jusque dans les familles; je l'ai considérée comme peinture de mœurs pour les temps dont je parle; en cherchant à conserver aux différentes nuances du parti royaliste leurs physionomies particulières, telles que je les ai connues, je n'ai point essayé de peindre les autres partis, dont les habitudes intérieures m'auraient été étrangères. Quoique la plupart des scènes de cet ouvrage soient des réminiscences, aucune n'a de prétention à la vérité historique. »

M<sup>me</sup> de Boigne a dit vrai : c'est la politique et l'influence de la politique sur la société et jusque dans les familles qui est le trait saillant d'une *Passion dans le grand monde*, de 1813 à 1820. Plus que bon gentilhomme, presque grand seigneur de l'ancien régime, Romuald de Bauréal, jeune encore et déjà colonel, sert avec ardeur et éclat dans les armées de l'empire; après s'être brillamment conduit à la bataille de Lutzen, il revient un moment à Paris. « Je craignais, écrit-il à son ami Henri de Bliane, de trouver dans les salons de nos familles une grande joie des revers de la fatale campagne de Russie; elle a développé au contraire une expression de tristesse et de sympathie si sincère qu'on est tout prêt à s'y réjouir de nos succès de Lutzen; on me les fait raconter, on les écoute avec intérêt. Je suis heureux de retrouver ce sentiment de la patrie parmi ceux auxquels j'appartiens par tant de liens indissolubles. J'espère les divisions de parti prêtes à s'effacer pour se fondre dans le seul intérêt de la gloire du pays; puisque déjà les jeunes gens veulent le servir, il faudra bien que les parens se résignent à l'aimer. Il n'est pas jusqu'à ta tante, la duchesse de Gerves, qui ne se soit un peu adoucie pour nous; à mon dernier voyage à Paris, elle m'avait tourné le dos sans vouloir même apercevoir ma révérence; il y a un grand progrès cette fois-ci : elle a daigné me complimenter sur mon nouveau grade, car je suis nommé général; tu t'en réjouiras autant que moi. J'avais fait annoncer à l'impératrice le colonel de Bauréal arrivant de l'armée; elle m'a reçu, a lu ses lettres

et m'a qualifié de général. Je n'avais nulle envie de renouveler la plaisanterie d'où date ma fortune militaire; mais je souriais intérieurement de l'occasion qui s'en représentait, lorsque avant de me congédier elle m'a complimenté sur le nouveau grade obtenu par ce qu'elle a bien voulu appeler ma belle conduite à Lutzen. Je lui ai dit l'apprendre de sa bouche. Elle m'a lu alors une phrase de la lettre de l'empereur, trop flatteuse pour que j'ose la répéter, même à toi; mais elle est gravée dans mon cœur, et je la mériterai par la suite, si je ne la mérite pas encore. Je ne ferai pas du stoïcisme avec toi, mon cher Henri; ce succès me comble de joie. J'aime mon métier avec passion; je pourrai m'y livrer sur une plus grande échelle, et puis nous autres, amans de la gloire, nous nous complaisons, il le faut bien avouer, dans tous les hochets qu'elle a inventés pour nous séduire. En sortant du ministère, où l'on m'a confirmé la nouvelle donnée par l'impératrice, j'ai été acheter mes épauettes, et je regarde complaisamment leurs étoiles en attendant l'habit brodé, déjà commandé. »

C'est dans cette situation ainsi marquée dès le début, dans les contrastes et les conflits qu'elle soulève entre le jeune gentilhomme, devenu l'un des héros de l'empire, et sa famille, sa société, imperturbables dans leurs sentimens, leurs préjugés, leurs antipathies et leurs propos d'ancien régime, que résident le mérite et l'intérêt de l'ouvrage. Comme œuvre romanesque, l'originalité, la verve, le mouvement clair et animé, l'invention et la passion y manquent; la scène est chargée d'une foule de personnages et d'incidens qui s'embarrassent, s'obscurcissent et se refroidissent les uns les autres; le héros lui-même, quand c'est non plus le guerrier, mais l'amoureux qui paraît, devient un peu puérilement sentimental, irrésolu, sans ardeur et sans harmonie morale. Le roman est compliqué et froid; la physionomie historique du temps et dans l'histoire la disposition politique des âmes y apparaissent seules sous de vraies et vives couleurs.

D'habiles critiques ont fait ressortir d'une façon piquante les défauts et les insuffisances du roman. Je les reconnais comme eux; mais je suis très touché de l'indépendance et de la fermeté d'esprit avec lesquelles M<sup>me</sup> de Boigne a peint les fautes, je ne veux pas dire du parti, mais de la société à laquelle elle était naturellement et elle est toujours restée attachée. Il y a des temps où il faut du courage pour dire la vérité à ses adversaires; il y en a d'autres où il est surtout pénible de la dire à ses amis. De 1814 à 1848, l'attitude, les actes, le langage d'un grand nombre de personnes et de familles, héritières naturelles de l'ancien régime français, ont beaucoup nui, d'abord à leur propre cause, ensuite à la cause générale de la monarchie et du gouvernement libre. Ce sont là les erreurs,

c'est là le mal que M<sup>me</sup> de Boigne, dans son roman de Romuald de Bauréal, a mis en lumière. On a supposé que son attachement à la reine Marie-Amélie et à la monarchie de 1830 lui avait attiré, de la part de ce qu'on appelle le faubourg Saint-Germain, des déplaisirs qui lui avaient donné de l'humeur. Je n'ai guère aperçu, ni dans son salon la cause, ni dans son langage la trace d'une telle disposition; j'ai vu venir souvent chez elle les personnes les plus distinguées et les plus prononcées de la société dont elle aurait eu, dit-on, à se plaindre. Je ne sais si elles en avaient voulu à M<sup>me</sup> de Boigne de son attitude et de ses amitiés politiques; mais il n'y paraissait pas, et elles se plaisaient à prendre leur place dans les entretiens et leur part dans les agrémens de son petit salon. Quant à M<sup>me</sup> de Boigne elle-même, je l'ai toujours entendue s'exprimer sur l'ancien régime, sur ses idées, ses sentimens, ses souvenirs, avec respect et sympathie; mais, quand il serait vrai qu'elle aurait été quelquefois blessée de certains procédés et de certaines paroles de salon, l'humeur qu'elle en aurait ressentie n'ôterait rien à la vérité de ses jugemens et de ses tableaux du temps qu'elle décrit. C'est de leur valeur historique que je parle, non de la disposition intime de l'auteur. Sans nul doute les opinions et les impressions politiques de M<sup>me</sup> de Boigne sont empreintes dans son roman comme elles l'ont été dans sa vie : c'est précisément son mérite d'avoir vu clair dans son temps et dans son monde et d'avoir parlé comme elle pensait.

Comme moraliste, elle avait en elle-même et elle a mis dans son roman contemporain un autre mérite, celui de comprendre et d'apprécier avec équité des idées, des dispositions, des conduites très diverses, souvent même contraires. Notre temps est plein de fluctuations, de perplexités et d'incohérences; tous les systèmes, tous les instincts, tous les désirs, tous les partis, s'y sont déployés les uns en face des autres et les uns contre les autres; nous avons assisté aux emportemens de la licence et aux excès du pouvoir absolu, non-seulement en fait, mais en principe, et dans les esprits comme dans les événemens. Nous avons connu toutes les gloires et toutes les tristesses de la guerre, tous les bienfaits et toutes les langueurs de la paix. Nous avons eu à considérer ainsi les choses sous leurs aspects les plus différens, et ces différences se sont empreintes dans l'état intérieur des âmes comme dans les destinées du pays : des esprits très distingués et très sincères ont soutenu les théories de l'absolutisme, tandis que d'autres professaient celles de la liberté démocratique; des cœurs très généreux se sont adonnés à la passion de la grandeur nationale par la guerre, tandis que d'autres invoquaient la paix par l'accord mutuel des nations et la justice cosmopolite. La nature humaine est merveilleusement riche

et flexible; elle se prête aux ambitions, aux activités les plus dissemblables, et il suffit souvent d'une bien petite dose de vérité ou de vertu pour satisfaire des esprits rares ou des consciences honnêtes et pour leur faire oublier tout ce qui leur manque. C'est une grande preuve de pénétration et de bon sens que de bien comprendre un tel état de la société et des âmes, et, au milieu de ce chaos, de rendre à chacun, parti ou individu, ce qui lui revient légitimement en fait d'estime et de sympathie. M<sup>me</sup> de Boigne avait acquis, dans son observation du monde et de la vie politique, cette intelligence impartiale, et elle l'a portée dans son roman comme elle la pratiquait dans son salon.

*La Maréchale d'Aubemer* n'est point un roman contemporain; l'auteur a eu raison de l'appeler *nouvelle du dix-huitième siècle*; c'est bien en effet au xviii<sup>e</sup> siècle qu'elle appartient. M<sup>me</sup> de Boigne n'était pas précisément de ce temps-là; née en 1780, c'est dans l'époque révolutionnaire et ses diverses phases que s'est passée sa vie, et qu'elle a pu penser et écrire d'après ses observations et ses impressions propres; elle n'a connu le xviii<sup>e</sup> siècle que par conversation et tradition, traditions récentes, conversations vivantes, mais qui n'avaient pour elle rien d'immédiat et de personnel. Aussi n'y a-t-il dans *la Maréchale d'Aubemer* rien d'historique ni de politique; c'est un roman de mœurs qui peint la société mondaine et domestique du xviii<sup>e</sup> siècle, sans aucun lien avec les événemens et les passions publiques du temps. Comme peinture de mœurs et dans cette sphère plus limitée, *la Maréchale d'Aubemer* est une œuvre plus harmonieuse et plus intéressante qu'une *Passion dans le grand monde*; les personnages sont peu nombreux, les incidens naturels et pris dans le cours ordinaire de la vie. C'est la légèreté, la frivolité, l'absence de principes, les intrigues de salon et de boudoir, la *rouerie* masculine et féminine de la société élégante du xviii<sup>e</sup> siècle, mises en contact et en contraste avec les principes sains, les sentimens sérieux, les mœurs simples, les habitudes vertueuses d'une charmante jeune femme, élevée loin de Paris par une mère honnête et pieuse, et qui, venue à Paris avec un mari médiocre et sot, s'y amuse sans perdre ses modestes vertus, exerce peu à peu autour d'elle sans la chercher, sans presque y penser, une influence qui surmonte les vices de ceux qui l'approchent, les périls de sa propre situation, et après la mort accidentelle de son mari finit par un second mariage dont un amour mutuel et éprouvé fera certainement sortir un heureux et exemplaire ménage. Gadule de Saveuse et sa tante, la maréchale d'Aubemer, grande dame blasée et ennuyée, qui reçoit sa nièce à Paris d'abord par pure convenance, pour l'introduire dans le monde, et qui bientôt la prend, non sans

surprise, dans une amitié presque respectueuse, sans que la dignité de l'âge et du rang en souffre, ce sont là les deux figures autour desquelles tourne ce petit roman. Elles sont très diverses au début : accoutumée au défaut de principes, à l'empire des passions et des fantaisies, aux mœurs si peu morales de son temps, la maréchale d'Aubemer les voit sans en être choquée, presque sans les remarquer et comme la condition naturelle de la société élégante. Elle y porte pourtant plus de laisser-aller que de goût; elle a un esprit juste, des instincts droits et délicats qui lui font sentir que ce n'est pas là le bon état de la nature humaine, de la vie humaine, de la société humaine. La vertu sereine, harmonieuse, doucement ferme et confiante de sa jeune nièce la frappe, lui plaît, lui ouvre, pour ainsi dire, un horizon plus pur et plus sûr dans lequel elle entre avec satisfaction, et ces deux personnes parties de points si éloignés finissent par se comprendre et s'unir intimement pour leur bonheur et leur honneur moral mutuels.

Pour ceux qui ont connu M<sup>me</sup> de Boigne, il est impossible de ne pas voir qu'elle s'est placée elle-même dans l'un et l'autre de ses romans, sans doute avec le ferme dessein d'y être reconnue, car indépendamment des ressemblances d'esprit et de caractère entre la personne réelle et les personnes romanesques la similitude des situations y est affichée. Dès les premières pages d'*une Passion dans le grand monde*, on rencontre une tante du héros, Romuald de Bauréal. On est un peu tenté de s'étonner de son nom, elle s'appelle M<sup>me</sup> Romignère; mais l'explication ne se fait pas attendre, l'un des amis de Romuald écrit à un autre : « M<sup>me</sup> Romignère était chanoinesse de Remiremont; elle s'appelait la comtesse Gertrude de Bauréal et avait pour son nom une passion qui n'est plus de ce siècle. Son seul chagrin était que la fortune de sa maison ne fût plus à la hauteur de son illustration; les deux derniers ducs de Bauréal ayant dilapidé leur patrimoine, le moment pouvait arriver où il serait peut-être indispensable de vendre l'antique château de Bauréal, et la comtesse Gertrude n'y pensait pas sans frémir. Elle était parfaitement belle, très spirituelle, fort aimable, et avait inspiré de grandes passions; elle passait même pour avoir partagé celle d'un homme très agréable, mais dont le nom ne lui avait pas paru digne de s'allier au sien. Ce chagrin de cœur, ou, si vous voulez, de vanité, l'avait décidée à prendre la prébende de Remiremont. M. Romignère, financier immensément riche, homme de capacité et d'un esprit assez délicat pour apprécier les agréments de la comtesse Gertrude, vivait dans sa société intime, et l'adorait fort à distance depuis nombre d'années. Je ne sais quelles conventions se firent entre eux; mais au grand étonnement du monde et de sa famille la



comtesse Gertrude, alors âgée de trente-cinq ans, annonça avec sa hauteur accoutumée qu'elle épousait M. Romignère, qui avait près de soixante ans et était très valétudinaire. Il avait offert de prendre le nom d'une terre titrée dont il était propriétaire; mais elle avait refusé avec dédain. En revanche le contrat de mariage révéla qu'il lui assurait tout son bien. M<sup>me</sup> Romignère a toujours comblé son mari d'égarde et lui a témoigné grande affection; elle a continué à recevoir la société la plus élevée, et l'a forcée à entourer M. Romignère de respect par la déférence qu'elle lui montrait. Il fut arrêté pendant la terreur, il dut la vie et la conservation de sa fortune au courage et à l'intelligence déployés par sa femme; mais sa santé, déjà si frêle, fut tout à fait perdue; il traîna encore quelques années, et la laissa veuve et très affligée de sa perte. Des parens éloignés de M. Romignère voulurent réclamer sa succession, ils intentèrent un procès; lorsqu'on annonça à M<sup>me</sup> Romignère qu'elle l'avait gagné, elle se borna à dire : « Il aurait été par trop dur de s'appeler Romignère pendant quarante ans pour ne rien laisser à la maison de Bauréal. »

D'après le titre de *la Maréchale d'Aubemer*, le lecteur ne s'attend pas à retrouver là M<sup>me</sup> Romignère : ce n'est pas la même aventure, ni par la même cause; mais la situation est analogue, et si elle n'aboutit à la même fin, elle révèle la même personne. « Le baron d'Élancourt, veuf et retiré du service, habitait une terre éloignée de la capitale. Il crut faire un acte de sagesse en nommant un homme d'affaires, dont l'intégrité ne lui était pas douteuse, tuteur de ses deux filles. En chargeant M. Duparc de gouverner leur fortune et de disposer de leur sort, il avait stipulé qu'elles demeureraient au couvent jusqu'au jour de leur mariage; l'aînée atteignait sa dix-neuvième année lorsque M. Duparc lui présenta M. Dermonville comme aspirant à sa main. L'ennui du couvent ne lui permit pas d'hésiter; elle épousa M. Dermonville, au grand mécontentement de sa famille, qui n'avait pas été consultée. Le public en général blâma ce mariage: on trouvait que M<sup>me</sup> d'Élancourt, fille de qualité, alliée aux premières maisons de France, possédant 30,000 livres de rente et une beauté fort remarquable, ne devait pas épouser un homme de quarante-cinq ans, dont la seule distinction se bornait à une très grande fortune: on aurait pu ajouter beaucoup de bon sens et un heureux caractère; mais ce sont de ces avantages dont on tient peu état dans le monde, et le bruit courut que M. Duparc avait vendu la jeune et charmante Émilie d'Élancourt à beaux deniers comptans. M. Dermonville entoura sa femme d'un grand luxe, établit sa maison sur un pied très élégant, et elle devint l'arbitre de la mode, sorte d'importance qui absorbe au début de la vie et ne laisse pas aux regrets le temps de se former.

Émilie paraissait donc très satisfaite dans les liens d'une union disproportionnée pour l'âge et la naissance. »

Que M<sup>me</sup> Dermonville, si elle avait été une personne réelle, eût été ou non satisfaite de son lot dans la vie, M<sup>me</sup> de Boigne ne l'était pas pour elle. Dans le roman, M. Dermonville meurt, laissant sa femme maîtresse de son sort et d'une immense fortune qu'il lui lègue tout entière. Pour le coup, ce n'est pas à un bourgeois et à un financier que M<sup>me</sup> de Boigne remarie son héroïne; elle se donne la satisfaction de faire enfin, sur la tête de M<sup>me</sup> Dermonville veuve, un grand mariage. « Aussitôt que les convenances le permirent, elle épousa le duc d'Aubemer. Cette union, fondée sur l'affection, la confiance et l'estime réciproques, aurait été parfaitement heureuse, si la privation d'enfans n'y avait apporté quelque regret; elle durait depuis dix ans lorsqu'une fluxion de poitrine, gagnée en commandant une manœuvre, emporta le duc, devenu maréchal d'Aubemer. Longtemps la maréchale fut abîmée dans ses regrets; le temps ayant émoussé sa douleur, elle reprit dans la société du grand monde la place brillante qu'elle y occupait avec un si profond ennui. »

Je laisse là la similitude extérieure des destinées; je regarde plus avant, et dans les deux personnes dont M<sup>me</sup> de Boigne a fait les personnages originaux de ses deux romans, je retrouve les traits caractéristiques de ce qu'elle était elle-même par sa nature ou par sa volonté et de ce qu'elle avait envie d'être. Dans Gertrude de Bauréal, devenue M<sup>me</sup> Romignère, elle s'est complu à peindre Adèle d'Osmond épousant sans hésiter, pour refaire la fortune de sa famille, un vieux soldat, naguère bourgeois, devenu riche dans l'Inde et comte à Turin; ce fut elle-même, dit-on, qui désira ce titre pour lui et pour elle. « Quand on m'annonçait quelque part, disait-elle, c'était si court, *madame de Boigne*. » Et dans cette situation si froidement choisie, au milieu des préjugés et des passions de l'ancienne société française qui était la sienne, M<sup>me</sup> Romignère, de 1813 à 1820, déploie, pour les idées, les sentimens, les œuvres de la société nouvelle où elle est entrée, la même liberté, la même équité d'esprit, le même bon sens philosophique et la même sagesse pratique dont M<sup>me</sup> de Boigne avait fait et faisait preuve depuis 1804 dans une situation semblable. Dans *la Maréchale d'Aubemer*, c'est à une autre époque, au milieu de l'ancien régime seul, et de l'ancien régime aristocratique, que M<sup>me</sup> de Boigne place sa principale figure; mais là aussi c'est elle-même qui apparaît sous un autre aspect. Elle était bien en effet du temps et de la société qu'elle met en scène; elle en avait toutes les élégances, tous les dédains, toutes les complaisances pour ses propres désirs et ses propres fantaisies, tout le laisser-aller moral au sein de toutes les facilités et

de tous les agrémens de la vie. En même temps elle sentait l'insuffisance et le vide de cet état de ses entours et d'elle-même; il y avait du doute et de l'ennui dans son âme; elle était plus sérieuse et plus sensée que le monde où elle plaçait la personne dont elle faisait son image. Et pourtant, si la maréchale d'Aubemer sort de ce monde superficiel, factice et brillant, elle le regrettera : grâce à son bon sens, à sa liberté et à sa fermeté d'esprit, elle s'adaptera très convenablement au monde nouveau, plus naturel et plus fort, où la jetteront les événemens. Elle en tirera habilement parti pour la sûreté et l'agrément de sa vie; mais elle ne s'y assimilera point, elle n'adoptera pas effectivement les idées, les sentimens, les instincts, les goûts, les espérances et les confiances de la société nouvelle qui se développe et s'étend partout autour d'elle. Dans le secret de son âme, elle restera de cet ancien régime dont elle a compris la fragilité, dont elle n'espère pas le retour, mais avec lequel elle a vu disparaître les avantages et les plaisirs des belles situations natives et toutes faites, et dont la chute a voué toutes les personnes à la nécessité du mérite comme toutes les classes à celle du travail.

Dans les temps de révolution sociale, c'est un spectacle curieux et instructif, quand on y regarde de près, que celui du retentissement et des effets correspondans que produisent dans une seule âme et une seule vie les mouvemens et les transformations de la société elle-même. C'est là qu'on voit à quel point l'homme est une cire flexible et molle qui se prête à tous les états divers, à tous les coups du monde extérieur, et en reçoit toutes les empreintes. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui l'empire des milieux. J'ai reconnu et suivi pas à pas cet empire dans la vie et le caractère de M<sup>me</sup> de Boigne. Pourtant, sous cette surface ondoyante, comme dit Montaigne, j'ai reconnu aussi en elle quelque chose de permanent, d'identique et de fixe, qui a résisté et survécu à toutes les influences du dehors et à toutes les vicissitudes de la destinée. C'est que la personne humaine ne se transplante et ne se transforme jamais tout entière; c'est qu'elle est un être réel, intelligent et libre, qui tient de sa nature individuelle, de son origine, de sa propre pensée et de sa propre volonté une grande part de ce qu'il devient à travers les événemens qu'il subit, et qui le modifie sans jamais disposer tout à fait de lui ni le changer complètement, et sans l'affranchir de la responsabilité qui s'attache à l'intelligence et à la liberté.

GUIZOT.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

30 septembre 1867.

On pourrait appeler le mal politique dont la France souffre réellement aujourd'hui l'angoisse de l'ignorance. Politiquement nous sommes un peuple qui ne sait point ce qu'il a à faire. Partout autour de nous, nous voyons des nations qui ont de grands buts clairs et à qui le sentiment d'une tâche à remplir, le labeur des œuvres commencées, l'ambition d'un succès probable, communiquent l'activité, la sûreté d'impulsion, la vie. L'Allemagne actuelle connaît certes, à l'heure qu'il est, sa vocation positive, et s'y attache avec une énergie résolue. La Russie a ses aspirations panslavistes, excitées par les fermentations du monde oriental. L'Autriche est occupée à se refaire une puissance par des combinaisons nouvelles de gouvernement intérieur. L'Angleterre vient de donner à sa constitution un développement considérable; elle a réalisé une réforme électorale qui élargit son système représentatif, et elle prévoit déjà les autres améliorations politiques dont la nouvelle loi électorale sera l'instrument. L'Italie elle-même a beau trouver prématurée l'impatience de ses hommes d'action et se mettre en travers de Garibaldi faisant mine de vouloir porter le dernier coup au gouvernement ecclésiastique à Rome; l'achèvement de l'unité par l'affranchissement de Rome est toujours pour elle le but suprême : après les prodiges qui ont été en si peu d'années accomplis à son profit, un temps de repos est même pour elle une condition nécessaire de la consolidation de l'œuvre entreprise : elle peut d'ailleurs rendre ce loisir fécond en se donnant une organisation financière et administrative régulière et prévoyante. Partout, dans les pays que nous venons d'énumérer, il y a des buts d'action, prochains ou lointains, qui saisissent les esprits, animent l'opinion nationale, inspirent aux peuples des ambitions patriotiques, et nourrissent en eux la foi dans l'avenir. C'est ce grand ressort, ayons la sincérité et le courage de le reconnaître, qui fait en ce moment défaut à la France.

Nous n'avons point ces buts d'action nettement définis et franchement avoués dont la manifestation discipline le génie d'un peuple, rallie ses forces collectives, l'émeut d'une puissante émulation et l'entraîne avec confiance vers de nobles horizons. Ni au dehors ni à l'intérieur aucune route ne nous est ouverte où puisse courir et s'épandre avec sécurité le courant de notre vie nationale. La politique extérieure est pour nous un sujet d'inquiétude; elle ne nous offre plus les perspectives attrayantes qui attiraient les jeunes ambitions de la France. Elle ne nous laisse plus à résoudre dans le mystère et l'incertitude des systèmes que d'arides problèmes d'équilibre. On l'a conduite de telle sorte que la France en est réduite à ruminer ce doute : a-t-elle conservé ou a-t-elle perdu son ancienne puissance relative en Europe? Nous qui n'avons plus d'absorptions de races à consommer, demeurerons-nous spectateurs patients des grandes agglomérations se formant sur notre continent selon la nécessité d'une loi fatale? Ces grandes puissances qui s'improvisent auprès de nous ne sont-elles pas exposées à viser à des suprématies capables d'alarmer notre sécurité et d'offenser notre honneur? Pour nous défendre contre cette incertitude indéfinie, faut-il que nous nous imposions le sacrifice épuisant d'armemens militaires gigantesques, et que nous nous condamnions à rester l'arme au pied tout le temps que durera la transformation européenne? Cette anxiété est pour la France d'autant plus énervante que, nos institutions intérieures ayant rétrogradé en arrière des principes de 1789, le pays n'a plus l'initiative de sa politique étrangère, et ses représentans ont perdu toute influence sur l'exercice du droit de guerre et de paix. Ce régime où l'explosion de la guerre et la mise de l'Europe en convulsion dépendent des volontés secrètes des politiques de cour et de dynastie, ce système barbare dont l'Europe avait été affranchie pendant les quarante meilleures années de ce siècle, a été remis en vigueur par la propre faute de la France. Les organes de la liberté intérieure nous manquent depuis seize années. Nous subissons visiblement aujourd'hui toutes les conséquences de cette funeste privation. Les mécomptes et les soucis de la politique étrangère nous confrontent maintenant avec les erreurs et les défauts de nos institutions intérieures. Or le rétablissement de la force morale, de la sécurité, de la sérénité de la France, dépend de la question de savoir si notre pays a l'intelligence de l'expérience qu'il a faite durant cette longue éclipse de la liberté, et comprendra les enseignemens que les derniers événemens lui ont donnés. La politique extérieure, nous l'avons dit, est obscure, incertaine, pleine de mystères et de précipices : la France n'y pourrait jouer un rôle dans les circonstances présentes avec la clairvoyance qui satisfait la raison et la sollicitude patriotique; les seuls aspects de la situation étrangère, la tenant dans une attitude expectante et passive, suffisent pour lui infliger les charges et les inquiétudes d'une préparation militaire colossale.

La France ne peut retrouver sa sécurité, le ressort de sa puissance, la confiance en elle-même et la conviction qu'elle est véritablement maîtresse de ses destinées, elle n'a même de chance de changer à son avantage le courant des idées en Europe et de faire contre-poids aux forces matérielles qui se condensent à côté d'elle qu'en reconnaissant les inconvénients de sa situation intérieure et en y portant la main avec intrépidité. C'est à l'intérieur qu'il faut se hâter de produire le coup de théâtre devant lequel disparaîtront les mauvais rêves du présent. Que la nation soit associée complètement au gouvernement d'elle-même, et la France verra clair devant elle, et n'aura pas de peine à se faire comprendre de tout ce qu'il y a d'intelligent, d'honnête et de généreux en Europe. Faisons la lumière chez nous et sur nous; la plus grande tâche, la plus saine, la plus certaine que la France ait à remplir est de travailler sur elle-même et de mettre une bonne fois ses institutions en entière harmonie avec les progrès, les intérêts et l'honneur de notre époque. Notre état politique actuel, au point de vue de la production et de l'éducation des hommes propres à rallier et à concerter les forces morales du pays, a été d'une stérilité effrayante. Si cette infécondité constitutionnelle continuait, la France ne connaîtrait bientôt plus ces personnalités puissantes autour desquelles les peuples libres se groupent, grandissent et prennent d'eux-mêmes une idée haute et confiante. Si nous voulons recouvrer la sécurité, si nous voulons nous relever dans le respect de nous-mêmes, si nous voulons nous donner une tâche nationale digne de nous, si nous tenons à posséder l'estime sympathique du monde, c'est sur nous-mêmes qu'il faut travailler; ce sont nos propres problèmes d'institutions et de gouvernement qu'il faut résoudre; c'est notre énigme intérieure qu'il faut déchiffrer.

Persuadés que l'application des esprits aux choses politiques ne peut produire de résultats utiles en France que si elle est tournée aux choses intérieures, nous attachons peu d'intérêt aux incidens qui se déroulent à l'étranger. La Prusse et l'Allemagne sont pour le moment, nous le reconnaissons, le théâtre où sont représentées les scènes les plus curieuses. Ce serait cependant abaisser la politique à un jeu puéril de chicanes que de relever les actes du cabinet prussien qui ont d'intention ou d'effet le caractère provoquant. M. de Bismark s'est donné, par exemple, le plaisir d'écrire une circulaire à l'occasion de l'entrevue de Salzbourg et de dire son mot sur l'entrevue des chefs des deux empires d'Occident et d'Orient. M. de Bismark est dans son rôle et a le droit d'en prendre tous ses avantages; il est évident qu'un rapprochement marqué entre les empereurs de France et d'Autriche ne pouvait, quoi qu'on en ait dit, être dénué de caractère politique. Quand il n'y aurait eu que l'échange des intentions pacifiques exprimées par les deux souverains, la Prusse ne pouvait demeurer insensible à cette manifestation. Lorsque deux potentats déclarent

avec affectation qu'ils aiment la paix, qu'ils la veulent, et qu'ils y ont d'autant plus de confiance qu'ils sont d'accord pour la faire prévaloir, il n'est pas surprenant que cette façon de proclamer la paix donne des ombres à une cour dont les prétentions à la prépondérance sont fondées sur des succès récents. M. de Bismark a donc pris soin de marquer qu'il est, lui aussi, pacifique à sa façon et au prix de la concentration des forces de l'Allemagne. On ferait au surplus les affaires de la Prusse, en irritant les susceptibilités allemandes, si l'on avait l'air de prendre garde au travail de son ménage intérieur. La lutte sur le fond des choses ayant été écartée, à quoi bon donner de l'importance aux choses de forme? Pourquoi s'égarer par des provocations de mots? M. de Bismark a tenu à poser en principe que l'annexion de l'Allemagne du sud à la confédération du nord ne dépendrait que de la volonté des états germaniques, sans qu'aucune puissance étrangère eût rien à y voir. En parlant ainsi, le ministre prussien semblait demander une réplique; mieux vaut la lui refuser. On a tout le temps de voir venir l'événement. En attendant, il faut reconnaître les grands avantages que M. de Bismark retire d'une position exceptionnelle. Ces avantages sont au nombre de trois. Le chancelier de la confédération du nord a pour la direction du détail de sa politique extérieure l'abri et le prestige du secret des gouvernements absolus; en même temps, le but de sa politique paraissant satisfaire aux aspirations de deux patriotismes, celui de la Prusse et celui de l'Allemagne, il a les privilèges d'un ministre populaire qui peut s'appuyer sur l'assentiment et la complaisante docilité des masses nationales; enfin le régime politique de la France lui fournit une précieuse ressource. Le mouvement unitaire de l'Allemagne est fondé sur une réaction contre les ambitions passées de la France monarchique; or nos institutions présentes sont, en ce qui concerne la politique étrangère, identiques à celles qui nous régissaient au temps de nos luttes avec l'Allemagne; l'expérience historique peut donc être toujours présentée aux Allemands comme la justification de leurs vieilles défiances et des précautions qu'on leur montre dans une organisation nouvelle contre la menace d'un ancien péril. Nous fournissons ainsi nous-mêmes à M. de Bismark la confirmation du préjugé avec lequel il donne au mouvement unitaire de l'Allemagne vers la Prusse le concours d'un patriotisme aveugle. On peut prédire avec certitude qu'il y aurait une grande détente dans les ambitions de force matérielle qui animent l'Allemagne, et que la politique prussienne perdrait un de ses moyens d'action les plus efficaces le jour où cesserait la méprise à laquelle la forme de nos institutions donne lieu sur les dispositions naturelles et véritables de la France. La France, douée des attributions réelles de la liberté et pouvant dominer et régler la politique étrangère de son gouvernement, ne fournirait plus de griefs aux susceptibilités du patriotisme allemand. Les libertés seraient la garantie permanente de son désinté-

ressement intelligent et équitable. L'Allemagne pourrait revenir alors à ses traditions naturelles, à ses aspirations légitimes, qui la portent bien plus vers les institutions fédérales américaines que vers le césarisme caduc de l'Europe. Il n'y aurait plus entre elle et nous que les généreuses et bienfaisantes émulations de la paix. Il y a matière à réflexion dans ces considérations, non-seulement pour nous Français, mais encore pour les esprits élevés de l'Allemagne. Pourquoi l'Allemagne se laisserait-elle entraîner dans une position fautive parce que la marche de la France de 1789 a éprouvé une déviation temporaire?

L'impasse où se trouve l'Italie ne fait pas plus d'honneur que l'état de l'Allemagne à la sagacité et à la dextérité de notre gouvernement. Là aussi il y a une double position fautive, la nôtre et celle de l'Italie. Nous venons d'assister, à propos de Rome, à un nouveau roman garibaldien. Garibaldi est dans la logique de ses idées et de sa carrière, mais le héros à la chemise rouge n'a pas au moindre degré le sentiment de l'opportunité. Le bonhomme s'est exposé à produire un beau dégât. S'il lui avait été permis de faire un pas de plus, il allait brouiller à jamais les cartes entre l'Italie et notre gouvernement. On croit généralement en effet que, si l'état pontifical eût été envahi par les volontaires, une division française eût été aussitôt débarquée à Civita-Vecchia. La seule alliance intime sur laquelle notre gouvernement ait droit de compter eût été rompue : c'eût été comme si nous avions donné une seconde fois, mais ce coup-ci pour longtemps, l'Italie à la Prusse. L'adresse de M. Rattazzi, concertée avec la bonhomie de Garibaldi, nous a préservés de cette infortune. Le chef des volontaires a eu la complaisance de céder à une arrestation conduite, comme il convenait, avec la plus exquise politesse par les officiers de carabiniers qui en avaient reçu le mandat de M. Rattazzi. Garibaldi a été ramené à Caprera après avoir passé dans une forteresse une nuit d'auberge. L'épisode n'a point été brillant, mais il était un chapitre obligé de l'action. Le catholicisme, dans le sens le plus universel du mot, représenté par plus de cinq cents évêques, venait de consacrer encore une fois par une démonstration imposante la prétention de l'Église à la possession de Rome. Comment voulait-on que cette manifestation ne fût point suivie d'une protestation des esprits ardents qui veulent séculariser Rome et l'ont décrétée capitale de l'Italie? Comment voulait-on que Garibaldi ne fût point mis en scène? Le projet révolutionnaire n'a point réussi; mais Garibaldi est en règle : il a fait sa protestation. Au point de vue de l'ordre maintenu au jour le jour, on peut se réjouir du dénoûment innocent de cette tentative, qui s'est bornée à l'interruption brusque d'une agitation oratoire. L'entreprise de Garibaldi avait l'inconvénient d'être blessante dans la forme pour le gouvernement français et de surprendre le gouvernement italien au milieu de grands embarras. On ne sait peut-être pas généralement que l'occupation



de Rome entraînerait pour le budget de l'Italie des frais considérables. On n'estime pas à moins d'une soixantaine de millions la somme que coûterait la translation de la capitale de Florence à Rome. Garibaldi prenait bien son temps, lorsque M. Rattazzi est au début de sa grande opération financière sur le domaine ecclésiastique. On s'est donc tiré de cette frasque; mais la mise en scène comique ne doit pas donner le change sur la gravité de la question romaine. L'état de choses, en se prolongeant, ne peut que porter atteinte à la dignité du gouvernement de l'église, à la sécurité et à la paix intérieure de l'Italie. Il est fâcheux que nous soyons nous-mêmes « dans cette galère, » et que ceux qui nous y ont mis n'aient point l'adresse de nous en faire sortir tout à fait. Des incidens comme celui qui vient de se passer nous montrent que la convention du 15 septembre est non pas une solution, mais un simple expédient dilatoire. Quoiqu'ils aient arrêté Garibaldi sur la frontière romaine, les Italiens le savent bien. Voulons-nous qu'ils spéculent sur des embarras intérieurs ou extérieurs de la France pour attendre l'occasion de terminer la question à leur avantage?

Les faits qui à l'intérieur préoccupent depuis quelque temps l'attention des esprits ont l'aspect triste et donnent des avertissemens graves. Ici encore on voit les maux qui résultent de la léthargie où la discussion des intérêts publics est tombée en France, faute des libertés nécessaires ou suffisantes. Nous parlions, il y a quinze jours, de deux grandes entreprises de banque et d'industrie qui se sont engravées, la société de Crédit mobilier et la Compagnie immobilière, et dont les embarras ont pris un moment les proportions d'un souci politique. C'est que, soit par leur origine, soit par l'apparence de la faveur gouvernementale, soit par l'importance de leurs opérations et leur influence sur le mouvement des affaires, ces compagnies avaient reçu ou acquis une importance qui touchait à de grands intérêts publics. La gêne de ces affaires est venue d'une tendance que la politique administrative a encouragée avec un excès manifeste, de l'exécution des grands travaux dans les villes poussée non avec les ressources naturelles des capitaux, mais avec les téméraires et périlleux expédiens du crédit. La Compagnie immobilière a fait, dit-on, des affaires évaluées à plus de 300 millions avec un capital propre qui ne dépassait pas 80 millions, et qui encore, pour arriver à ce chiffre, avait été gonflé par une plus-value arbitrairement assignée à certaines propriétés sociales. La société avait comblé la différence existant entre son capital et la somme dépensée par elle avec des emprunts, 70 millions reçus du Crédit foncier, plus de 70 millions prêtés en compte courant par le Crédit mobilier, le reste avec ses propres obligations, dont l'émission n'avait guère réussi. La dette de la Compagnie immobilière envers le Crédit mobilier est devenue, comme cela était aisé à prévoir, la pierre d'achoppement des deux sociétés. Le moment est arrivé où les

choses ne peuvent plus continuer à s'aggraver dans cette voie, et où il faut aviser à une large et prudente liquidation. On a pris la résolution d'en finir, et c'est le dégagement de ces considérables affaires qu'on va tenter; mais, même en se promettant le succès d'une liquidation, le mal produit est grave. Les titres de ces grandes entreprises, sur lesquels s'était si longtemps portée la fièvre des spéculations et qu'un grand nombre de détenteurs actuels ont acquis à des prix très élevés, sont maintenant avilis; les capitaux représentés par ces titres subiront des pertes sensibles, et seront désormais privés de revenus.

Nous croyons qu'il y a lieu de tirer de l'exemple de la malheureuse alliance du Crédit mobilier avec la Compagnie immobilière une leçon sévère de prudence. Cette leçon est tout à fait contraire au système poursuivi par l'administration de la ville pour les travaux de Paris. — Les hommes sages, les politiques honnêtes, devraient prendre en considération sérieuse la question des travaux de Paris et s'appliquer à l'élucider complètement devant la raison publique. Il est difficile de se faire une idée précise de l'étendue de l'œuvre de démolitions, de percement de rues et de reconstruction qui s'accomplit dans Paris. Si l'on en juge cependant par les chiffres qui ne peuvent échapper à la publicité, l'entreprise a des proportions financières et se pousse avec une rapidité dont l'imagination est confondue. Les communications périodiques du Crédit foncier apportent sur ce point de curieux élémens d'induction. On sait que le Crédit foncier a été autorisé à prêter aux communes « qui ont la faculté d'emprunter. » Pour faire ces prêts, le Crédit foncier émet des obligations communales remboursables au pair dans une courte période d'années. Dans les trois dernières années, le Crédit foncier a émis des quantités énormes d'obligations de cette nature. Le chiffre des émissions, à l'heure qu'il est, dépasse de beaucoup 500 millions. On éprouve quelque embarras à la vue de cette somme. On est surpris que les communes de France aient eu à ce degré « la faculté d'emprunter. » Cette faculté ne peut s'obtenir que par une loi. On compulse *le Moniteur*, on relève les emprunts communaux autorisés par des lois; on arrive à une somme totale de 25 ou 30 millions par année. On sait d'ailleurs que les emprunts des communes se réalisent le plus souvent dans les localités mêmes ou sont faits en général par la caisse des dépôts et consignations. Il est évident dès lors que l'importance des émissions d'obligations communales ne peut être expliquée par le nombre et le besoin des communes qui ont reçu de la loi la faculté d'emprunter. Il faut donc recourir à une hypothèse, et celle qui a cours généralement est que le Crédit foncier consacre la plus grande masse de ces obligations communales à l'escompte des subventions accordées par la ville de Paris aux entrepreneurs des percemens, et déléguées à plusieurs années d'échéance sur les excédans prévus de ses revenus. La ville de Paris, secondée par le con-

cours du Crédit foncier et le mécanisme des obligations communales, aurait donc pu réaliser depuis trois ans et appliquer à la subvention de ses travaux une somme énorme, qui dépasserait 500 millions, s'il fallait la confondre avec les obligations émises, et qui serait le produit de l'escompte d'une série d'excédans prévus de ses revenus pendant une certaine période d'années.

Devant un tel fait, même imparfaitement déterminé, il s'élève des questions politiques et économiques d'une haute gravité. D'où l'administration de Paris tire-t-elle « la faculté d'emprunter, » à laquelle le Crédit foncier est tenu par sa loi d'institution d'avoir égard quand il prête aux communes? On doit avoir trouvé un prétexte pour échapper à cette difficulté; le prétexte ne saurait être bon. Quand le législateur, avec une louable prévoyance, a voulu que les communes fussent protégées contre le péril des dettes imprudentes, il ne songeait guère sans doute qu'aux petits emprunts des petites communes. Qui jamais eût pensé alors qu'une ville, fût-ce Paris, pourrait escompter des anticipations de ressources par centaines de millions sans subir le contrôle et recevoir la sanction d'un conseil municipal et d'une chambre des députés représentant les contribuables, sur les impôts futurs desquels de telles assignations seraient engagées? Mais nous ne voulons point nous arrêter en ce moment à ce côté politique de la question. C'est l'intérêt économique qui nous frappe. En face de l'énormité des sommes révélées par les publications du Crédit foncier et qui ne peuvent être que la représentation d'un escompte colossal d'engagemens communaux, nous nous demandons avec stupéfaction comment il est possible qu'une administration municipale soit autorisée à porter sur les travaux d'une ville une puissance si artificielle et si excessive de capitaux. On pourrait déplorer, au point de vue politique, l'imprudence de l'aliénation des ressources futures imposant injustement aux contribuables de l'avenir des charges qui suppriment leur droit de consentement ou de refus, on pourrait regretter une pratique imitée de l'ancien régime, où les contrôleurs-généraux se voyaient obligés de dévorer les revenus d'avance par des assignations sur les recettes futures; mais l'abus et le péril économique éclatent plus encore que l'incorrection politique. Songe-t-on à l'influence artificielle qui peut être exercée sur les conditions économiques par la dépense ramassée dans un petit espace de temps d'une somme si grosse appliquée au même ordre d'industrie? Cette somme est employée d'abord à la destruction de capitaux réels, existans, en pleins rapports. Elle crée par cette destruction une rareté arbitraire d'immeubles, et suscite une hausse artificielle des prix. Elle excite un rassemblement, une accumulation de main-d'œuvre sur un seul ordre d'industrie et une élévation non équilibrée des salaires; elle attire par la hausse factice des prix le courant des capitaux de spéculation à la poursuite de bénéfices qui ne sortent point du mouvement naturel des choses, et qui ne sauraient manquer, le jour où il faudrait s'arrêter,

d'être suivies de ruineuses réactions. Il serait donc utile de regarder enfin de près au point de vue politique et au point de vue économique, de regarder de près et avec sévérité à cet emportement des travaux de Paris; on manquerait à la leçon que donne l'échec de la Compagnie immobilière, si l'on laissait aveuglément continuer cette gigantesque aventure.

La procédure parlementaire anglaise avait autrefois une formule qui serait bien de mise dans la présente situation de la France. En certaines occasions où l'opinion publique était confuse et troublée, un chef de l'opposition se levait et présentait une motion tendant à la réunion de toute la chambre des communes en comité pour prendre en considération l'état du pays. Là-dessus s'engageaient de vastes et longs débats, sorte d'enquête de la nation sur elle-même et qui était comme un éclairé et réfléchi témoignage de la conscience publique. Depuis que les Anglais ont de meilleurs gouvernemens, ils ont laissé tomber en désuétude ces examens de conscience patriotique qui nous seraient si nécessaires aujourd'hui. — Des contre-temps désagréables viennent parfois déranger la tranquillité anglaise. Il y a eu, par exemple, les scènes violentes des *fenians* à Manchester; il y a les préparatifs de l'expédition d'Abyssinie; il y a aussi avec les États-Unis la controverse interminable sur les indemnités réclamées pour les déprédations de l'*Alabama*. Il est cependant visible que la fin des débats de la question électorale, le vote de la loi de réforme, ont procuré à l'opinion publique anglaise une béatitude qu'elle se plaît à savourer. Un grand calme a succédé au mouvement des partis. On devient plus équitable. Les Anglais, comme les populations aux impressions vives et qui sont toujours rattachées au présent par l'activité de l'esprit et les intérêts du travail, deviennent vite les adulateurs du succès. La bienvenue avec laquelle ils accueillent la réussite sourit en ce moment à M. Disraeli. Ses anciens adversaires ne se refusent plus à le juger avec impartialité. On loue surtout la connaissance qu'il a des hommes et l'adresse avec laquelle il les sait manier. Un énergique journal qui naguère le déchirait à belles dents, apprivoisé par le succès mérité, se demande si la métempsycose n'existerait point en politique, et si l'esprit de Palmerston ne serait point par hasard passé sous la forme de Disraeli. L'aimable chancelier de l'échiquier, ainsi dorloté de louanges, prend ses vacances dans son domaine de Hughenden dans le Bucks. Il assistait l'autre jour à la fête de sa moisson et a régalé ses fermiers d'un familier et charmant discours, imprégné de ces parfums ruraux qui plaisent tant à l'imagination anglaise. Cette allocution champêtre a réjoui tout le monde par sa gracieuse bonhomie et son air de bonheur tranquille. M. Disraeli est invité à une grande réunion convoquée en son honneur à Édimbourg. Dans ce cadre, il prendra certainement l'attitude qui convient à la prééminence de sa nouvelle situation politique, et à laquelle le convie la faveur de l'opinion publique. Le rival du chancelier de l'échiquier, le chef du parti opposé, M. Gladstone, a pris, lui aussi,

récemment la parole dans une réunion convoquée à Barrow-Furness, une ville de vingt mille âmes qui s'est faite au nord du Lancashire, au bord de la mer, et qui fêtait l'inauguration de ses docks. Il y avait deux ducs à la cérémonie célébrée en l'honneur de l'industrie du fer. M. Gladstone a prononcé un de ces grands discours toujours chaleureux, toujours éloquens, avec lesquels il relève tous les sujets qu'il traite. On a comparé à ce propos les deux *leaders*, et, comme M. Disraeli est en veine, sa causerie rustique a été préférée par les amateurs à la puissante harangue industrielle de son émule. Voilà d'innocentes rivalités et de la politique idyllique. L'affaire des *fenians* de Manchester, délivrant leurs prisonniers et faisant couler le sang, forme un contraste pénible avec les récréations des hommes d'état anglais. La haine irlandaise ne se fatigue point, et il est possible qu'elle ne soit point éteinte, même par les concessions politiques les plus libérales. N'importe, les caractères du tempérament irlandais ne diminuent point les devoirs des hommes d'état anglais envers l'Irlande. Il faut que les mesures progressives d'équité soient exécutées. Il faut se hâter de faire disparaître l'absurdité et l'injustice des dotations de l'église établie, du culte de la petite minorité, à côté du clergé catholique, de l'église vraiment nationale d'Irlande, privée d'établissement temporel. La polémique de M. Seward dans l'affaire des déprédations des corsaires armés en Angleterre par les rebelles du sud doit prévaloir, à notre avis, sur l'argumentation anglaise. La tolérance qui a permis l'armement de l'*Alabama* et la sortie de ce navire des ports anglais ne peut tenir contre la comparaison signalée par M. Seward dans la conduite des deux pays et contre la bonne foi avec laquelle les États-Unis ont maintenu le droit des gens en s'opposant par la force aux entreprises des *fenians* sur le Canada. La politique britannique reconnaît au fond la légitimité des réclamations américaines; elle aurait seulement voulu couvrir son amour-propre en soumettant le litige à un arbitrage. Cette procédure détournée est déplacée dans les rapports de deux puissans peuples liés par des intérêts si nombreux et si considérables. En reconnaissant directement le droit des Américains, lord Stanley suivra la politique simple et courageuse qui sied à son caractère, et n'encourra dans son pays ni ailleurs le blâme des esprits sensés.

Le président Johnson persiste aux États-Unis dans sa politique personnelle et empêche le pays de reprendre son assiette régulière. Certes, dans la république américaine, l'autorité d'initiative est bien avarement mesurée au chef du pouvoir exécutif. Ce pouvoir n'a contre les lois instituées par le congrès qu'un méchant droit de *veto*, qui n'est plus qu'un *veto* suspensif et éphémère quand une majorité suffisante prend à cœur ses décisions législatives. Quoique le président ait le commandement en chef de l'armée, il est contenu étroitement par le général placé à la tête de l'organisation militaire; quoique le président nomme ses ministres, c'est une bien grosse affaire pour lui de les congédier. Son pouvoir, sou-

mis au contrôle incessant de la plus libre opinion publique qu'il y ait au monde, ne dure que quatre ans, et ne peut produire des désordres prolongés. On voit pourtant, par l'exemple de Johnson, le trouble qui peut résulter, même dans un pays protégé par les libertés les plus complètes et les plus jalouses, de l'excentricité d'esprit et de la volonté opiniâtre d'un chef de pouvoir exécutif. Toutes les mesures de Johnson, il en faut convenir, ne sont point mauvaises, et on devrait louer le décret d'amnistie qu'il vient de rendre en faveur des anciens rebelles du sud, s'il ne cherchait peut-être dans cette mesure apparente de clémence un moyen offensif contre le parti radical dans la prochaine lutte électorale. Il y a dans cette amnistie des exceptions que ceux qui sont étrangers à l'Amérique ont peine à comprendre. Pourquoi, par exemple, maintenir l'ostracisme contre un homme entouré d'une estime et d'une sympathie universelles comme le général Lee, un soldat dont l'Amérique doit être fière, et contre M. Stephens, le vice-président de la confédération du sud, esprit sage, cœur honnête, revenu des premiers dans son parti aux idées de réconciliation nationale, et qui récemment exhortait avec un dévouement désintéressé ses compatriotes à se résigner au système de reconstruction voté par le congrès? On assure que les caprices de M. Johnson lui ont fait perdre les sympathies du parti démocrate lui-même, qui lui refusera son concours dans la prochaine élection présidentielle. S'il est privé d'un tel appui, on ne comprend pas comment M. Johnson pourra affronter la session du congrès.

Le gouvernement autrichien a enfin terminé le travail du partage des charges financières entre les deux régions séparées par la Leitha. Il est heureux que ce point de départ soit fixé. L'Autriche, avec ses provinces fertiles et ses populations nombreuses, retrouverait bientôt une grande élasticité de ressources en ramenant l'ordre dans ses finances et en adoptant une politique commerciale qui étende et multiplie ses relations d'échange. Qu'elle s'applique à rétablir la circulation métallique et à mettre un terme aux contributions onéreuses que le change contraire la force de payer à l'étranger. La séparation des budgets de la Hongrie et du groupe cisleithan va créer sans doute une compétition intéressante entre les deux régions au point de vue de l'administration financière; on va voir celle qui saura faire le mieux ses affaires. La Hongrie part avec le bon vent, car elle débute avec une excellente récolte qui trouve un débouché lucratif par l'insuffisance des céréales dans la production agricole de l'Europe occidentale. Elle songe à emprunter pour féconder ses ressources, et l'on va jusqu'à dire que son emprunt, qu'on essaiera de naturaliser à Paris, est déjà souscrit par elle sur place. E. FORCADE.

---

# CADIO

---

## SIXIÈME PARTIE.

1<sup>ER</sup> AOUT 1794.

(A Nantes. — Une petite chambre sous les toits. — Une trappe s'ouvre au plafond de bois en mansarde. — Une table est couverte de livres, de cartes de géographie, de journaux et de brochures. — Un grabat et deux chaises de paille composent tout l'ameublement. — La fenêtre, étroite et longue, plongeant sur les fossés formés par l'Erdre et la Loire, occupe le recoin d'une vieille maison très élevée accolée à un angle de la prison du Bouffay. — La masse noire de l'antique édifice ne laisse percer qu'un rayon de lune qui frappe sur la guillotine, dressée en permanence sur la place des exécutions et aperçue par une échappée de murailles nues et sombres. — Cadio lit dans l'obscurité, où il semble voir comme un chat. — Henri entre. Il est en petite tenue militaire.)

### SCÈNE PREMIÈRE.

HENRI, CADIO.

CADIO.

Ah! enfin! mon ami, te voilà! je n'espérais plus te voir aujourd'hui. Je savais pourtant que tu étais revenu sain et sauf.

HENRI.

Huit jours durant nous avons donné la chasse à messieurs les chouans. Je n'ai pas voulu me coucher sans avoir de tes nouvelles. Comment te sens-tu? voyons!

CADIO.

Très bien; j'aurais pu aller aux manœuvres, moi, et commencer à m'exercer avec les nouvelles recrues.

HENRI.

Non, tu es encore trop faible. Songe donc, tu as été si malade!

CADIO.

Ma blessure est fermée, je n'en souffre plus.

HENRI.

Je ne m'inquiète pas de la blessure, mais de la fièvre pernicieuse. Elle t'a mis bien bas, sais-tu? j'ai été diablement inquiet de toi!

CADIO.

C'est fini. J'aurais été fâché de mourir sans avoir rien appris.

HENRI.

Et tu as trouvé le moyen d'apprendre beaucoup dans ta convalescence; c'est même ça qui a retardé la guérison, je parie! J'ai eu tort d'apporter ces livres.

CADIO.

Je n'ai rien appris là dedans.

HENRI.

Rien?

CADIO.

Rien que les mots dont on se sert pour dire ce que l'on pense.

HENRI.

C'est quelque chose!

CADIO.

Oh! j'en avais déjà lu, des livres! Il y en avait au couvent où j'ai été. Les livres, c'est beau; mais la vérité, ça ne se lit pas, ça se trouve en priant Dieu.

HENRI.

Tu es toujours mystique alors? soit; mais comme il faut te rétablir entièrement au moral et au physique avant de t'exposer aux fatigues du service, — qui ne sont pas des plus douces dans ce temps-ci, — je vais t'envoyer passer quelques semaines à la campagne.

CADIO.

Sans toi? Pourquoi ça?

HENRI.

Le chirurgien du régiment, qui t'a si bien soigné et qui sait combien je tiens à te voir guéri, dit qu'il te faut changer d'air. Celui de Nantes est empesté, et tu es ici dans le foyer de l'infection des prisons et des massacres. Ah! mon pauvre Cadio, je n'avais jamais regretté la fortune, mais en me trouvant si dénué au moment où tu étais si malade, j'ai eu du chagrin, va! Et puis par là-dessus être forcé de te quitter sans cesse!... Enfin nous voilà pour quelques jours tranquilles, j'espère. J'irai te voir à La Prévôtière.

CADIO.

Qu'est-ce que c'est que La Prévôtière?

HENRI.

Une maisonnette auprès d'une petite ferme qui appartient à un de mes camarades. Il l'a mise à ma disposition, c'est-à-dire à la tienne. C'est à deux ou trois lieues d'ici, au milieu des bois. Tu y trouveras des livres, et tu pourras reprendre la musique sans gêner



les délibérations du tribunal révolutionnaire, qui siège ici tout à côté et qui ne se paierait pas de tes chansons quand il délibère.

CADIO.

La musique... je n'y entendais rien! Je ne regrette pas celle que je faisais.

HENRI.

Tu l'as donc étudiée théoriquement, pour savoir que tu ne la savais pas?

CADIO.

Non! j'ai entendu chanter une femme.

HENRI.

Ah! oui, à propos! la prisonnière? Tu n'avais pas rêvé ça dans le délire de ta fièvre?

CADIO.

Elle a encore chanté hier soir : c'est la voix d'un ange!

HENRI.

Je joue de malheur. Elle ne dit rien quand je suis là. Est-ce pour elle que tu as voulu rester dans cet affreux logement?

CADIO, à la fenêtre, lui montrant la guillotine.

Non! c'est à cause de ça : tiens!

HENRI.

Diable! c'est moins gracieux, une drôle d'idée! Pourquoi ça? voyons! (Il lui tâte le pouls.)

CADIO.

Tu me crois fou?

HENRI.

Non, certes! mais trop exalté. Je sais bien que c'est ton état naturel, mais il ne faut pas que la fièvre s'y ajoute.

CADIO.

Est-ce que j'é l'ai?

HENRI.

Non.

CADIO.

Alors je peux te parler sans te causer d'inquiétude. Je n'aime guère à parler, et peut-être ne sais-je pas bien encore. Pourtant il faut que j'essaie, il le faut! Tu sais ce qui s'était passé à la ferme du Mystère quand tu m'y as trouvé assassiné par l'ordre de M. Saint-Gueltas?

HENRI.

Ma foi, ce que tu m'as raconté était si étrange... Ce n'était pas une divagation?

CADIO.

C'était la vérité:

HENRI.

Tu avais contracté une sorte de mariage avec ma cousine pour la sauver en cas d'arrestation?

CADIO.

Oui, cela est arrivé. Le mariage ne valait rien, on s'était servi de faux noms.

HENRI.

Alors il n'eût servi à rien.

CADIO.

Je ne savais pas; j'ai agi comme elle l'a voulu. J'étais content de lui rendre service et de lui inspirer de la confiance, et puis, quand j'ai vu que Saint-Gueltas la trompait, j'ai voulu l'avertir : on m'a répondu par une insulte et un coup de poignard.

HENRI.

Tu ne peux pas croire que Louise...

CADIO.

Le coup de poignard venait de lui, l'insulte venait d'elle!

HENRI.

Tu étais indigné, furieux en effet.

CADIO.

C'est la première fois de ma vie que j'ai connu la colère; mais la colère n'est pas la fureur, car la fureur, c'est la folie. La colère est une bonne chose, c'est une clarté qui se fait dans l'esprit. On dit que Dieu a tiré l'homme d'un peu de boue. Les moines m'avaient appris cela; je me sentais avili dans ma chair et dans mon âme par cette croyance triste et basse. Je l'avais gardée pourtant! Vivant en plein air et dormant sans abri, je me demandais souvent : quelle différence y a-t-il entre toi et l'épine ou le caillou? Je ne m'aimais pas, je ne me respectais pas. Si je ne faisais pas le mal, c'est que je ne savais pas le faire. J'ai commencé à me compter pour quelque chose le jour où tu m'as donné ton amitié;... mais le jour où j'ai senti la haine, j'ai porté enfin mon existence tout entière, et j'ai compris que l'homme était non pas une figure de terre et d'argile, mais un esprit de feu et de flamme. J'ai juré ce jour-là de me venger en devenant plus que ceux qui m'ont dédaigné comme un faible ennemi ou comme un ami indigne. Tu m'as dit : Sois homme, sois soldat. Oh! je l'ai voulu, je le veux! Mais quoi! j'étais mourant; tu ne savais que faire de moi; tu m'avais amené ici où ton service t'appelait. En entrant dans cette ville terrible d'où Carrier venait de partir la veille, j'ai tremblé. Oh! je me souviens bien! je voyais et j'entendais tout malgré le mal qui me rongeaient. Tu m'avais fait mettre sur une charrette avec d'autres malades. Nous marchions au centre de ton régiment. C'était le soir, une nuit pâle et froide. Tu m'avais enveloppé de ton manteau. Tu poussais ton cheval près de moi pour voir si j'étais mort, car je n'avais plus la force de te répondre. Nous traversions un long faubourg brûlé par les Vendéens et devenu depuis un vrai charnier où on les fusillait par centaines. On n'avait pas encore ramassé ceux qui étaient tombés

là dans la journée; les bras manquaient sans doute. La peste et la famine étaient ici, et ceux qui tuaient étaient à peine plus vivans que les morts. Les chiens affamés dévoraient les cadavres, et les roues de la charrette les écrasaient. Mes cheveux se dressaient sur ma tête, et je me disais : Voilà l'enfer de la vengeance ! c'est ici la fête du sang et de la fureur ! — Alors j'ai entendu un rire exécrable qui parlait de moi, et tu as dit au chirurgien qui nous escortait : Pauvre Cadio ! c'est la mort ! — Quand je me suis éveillé à l'hôpital militaire, tu étais encore auprès de moi, tu t'affligeais, disant : L'épidémie est ici, il faudrait le transporter ailleurs. C'est alors qu'un des infirmiers m'a reconnu et qu'il t'a dit : Cadio est de mon pays. Je l'ai vu tout petit, je lui veux du bien. Mon frère est logé dans la ville aux frais de la nation, parce qu'il est employé à son service. Je vais transporter Cadio chez lui, il n'y manquera de rien.

HENRI.

Et on m'a tenu parole, n'est-ce pas ? Tu n'as pas à te plaindre de ton hôte ?

CADIO.

Non ! c'est un homme malheureux, mais c'est un honnête homme, et il ne faudra pas lui parler de le payer. Il en serait offensé. Je veux t'en parler, moi, de cet homme-là ! Il m'a beaucoup appris et beaucoup fait réfléchir.

HENRI.

C'est un maître charpentier, n'est-ce pas ?

CADIO.

C'est un ancien chartreux du couvent d'Auray, qui est venu ici reprendre l'état de son père, et quand on construisait des gabares destinées à être englouties avec les prisonniers qu'on y entassait, c'est lui qui commandait ces travaux et ces exécutions-là.

HENRI.

Ah ! je ne savais pas ce détail. Sa figure est très douce pourtant.

CADIO.

Oui, comme la mienne ; mais elle ne sourit pas. Cet homme était cruel et intolérant autrefois. Il ne rêvait que le retour de l'inquisition. Carrier est devenu son dieu. A présent il ne parle pas volontiers des choses qu'il a faites. Depuis le départ de Carrier, ces choses ont été blâmées, et on a menacé ceux qui y ont pris part.

HENRI.

Et qu'est-ce qu'un pareil fonctionnaire de la terreur a pu t'apprendre, à toi ?

CADIO.

Il m'a appris qu'il faut se méfier de soi, vu que les hommes les plus rudes sont faibles comme des enfans. Cet homme ne dort plus et il dépérit. Il est plus malade que moi, il meurt d'épouvante et de chagrin.

HENRI.

Ma foi, c'est ce qu'il a de mieux à faire. Je comprends qu'il existe des bêtes féroces comme Carrier et ses complices; je ne comprends pas que le peuple se trouve toujours prêt à leur obéir. Qu'une bande de loups se précipite sur un troupeau, c'est dans l'ordre; mais que les moutons, pris de fureur, se mettent à se dévorer les uns les autres, voilà ce qui m'indigne et me navre. Si ce peuple de Nantes, qui est honnête et laborieux, avait injurié les bourreaux et sauvé les victimes au nom de la république, la république ne se fût pas égarée; mais à Nantes comme à Paris, comme partout, le peuple tremblant s'est effacé, et parce qu'une poignée de meneurs d'émeutes s'est toujours trouvée là pour applaudir le meurtre et demander des têtes, les meneurs de la convention ont mis leurs crimes sur le compte du peuple tout entier, disant qu'on lui jetait des têtes pour apaiser sa rage. Eh bien! moi qui ai vu les choses de près, je déclare qu'ils en ont menti, et que, s'ils eussent enseigné et pratiqué l'humanité, ils eussent trouvé le peuple humain et généreux. A-t-on osé punir nos soldats parce qu'ils ont mainte fois refusé de fusiller les prisonniers?

CADIO.

Alors, selon toi, ce n'est pas le peuple qui a fait la révolution? Si cela est vrai, gloire aux hommes qui l'ont faite sans lui et pour lui!

HENRI.

Où, tu as raison; mais ne peut-on faire ces grandes choses sans les souiller par la fureur et la vengeance?

CADIO.

On ne le peut pas!

HENRI.

Tu es convaincu de ce que tu dis là, Cadio?

CADIO.

Je le suis.

HENRI.

Tu pries Dieu, dis-tu, et voilà ce qu'il t'a révélé dans la prière?

CADIO.

Dieu n'explique rien à l'homme. Il le frappe, le brise, le pétrit et le renouvelle. On le questionne ardemment, il ne répond pas; mais un matin, après beaucoup de souffrance et d'agitation, on s'éveille changé et retrempe: c'est *lui* qui l'a voulu! Vous appelez cela la force des choses, je veux bien; mais la force des choses, c'est Dieu qui agit en nous et sur nous.

HENRI.

Prends garde, mon cher enfant, te voilà fanatique et fataliste. Je te voulais républicain et brave: tu dépases le but avant d'avoir fait le premier pas! La compagnie du maître charpentier et la vue

malsaine de cet échafaud et de cette prison te font du mal. Je t'emmènerai demain.

CADIO.

J'irai où tu voudras, mais laisse-moi te répondre. Tu me voulais républicain, j'étais indifférent. Tu me voulais brave, j'étais lâche.

HENRI.

Non, certes!

CADIO.

Si fait! Je savais bien accepter la mort, mais en la détestant, et j'étais sensible; je craignais le mal des autres, je ne pouvais pas le voir. Quand les insurgés crucifiaient leurs prisonniers au portail des églises, quand ils les écorchaient vifs,... je m'enfuyais en fermant les yeux, et je les ai quittés pour n'en pas voir davantage. Il me semblait sentir dans ma propre chair les tourmens qu'on faisait endurer aux victimes. Comment donc serais-je devenu brave, si j'étais resté bon et tendre comme une femme? Il fallait endurcir mon cœur, et j'ai regardé comment la guillotine coupe les vertèbres et fait jaillir le sang avec la vie. On s'est ralenti ici depuis le rappel de Carrier. On n'a plus tué sans jugement, on n'a plus noyé; la vengeance a reculé devant son œuvre, ceux qui l'avaient servie ont eu peur! J'ai vu le maître charpentier enterrer sa hache rouillée de sang dans sa cave et s'enfuir devant son ombre, croyant voir des spectres sur la muraille. Donc l'homme a peur de tout, même de son énergie, et pour devenir un des premiers il faut vaincre tout, l'effroi, la pitié, le remords!

HENRI.

Tu veux devenir un des premiers? Méfie-toi de ces rêves d'ambition qui ont fait tant de coupables et d'insensés parmi ceux de ton âge!

CADIO.

Tu ne m'entends pas. Je ne songe pas à la gloire et à la fortune, je ne songe qu'à me sentir aussi fort que je me suis senti faible; alors je serai content.

HENRI.

Et pour te rendre fort tu cherches à te rendre inhumain?

CADIO.

J'y arriverai, j'ai assez souffert pour cela. Oh! la pitié, quel mal! quel déchirement, quelle défaillance mortelle! J'y ai passé, va! j'ai vu tout ce qu'a fait Carrier.

HENRI.

Tu l'as vu en songe, puisque tu n'étais pas ici...

CADIO.

En songe? Non, je l'ai vu en réalité quand le charpentier me l'a raconté à cette fenêtre, et depuis... Tiens! je le vois encore, et pourtant je ne sue ni ne tremble la fièvre. Tiens, tiens!... regarde,

dans cette eau noire qui rampe et siffle sous nos pieds, vois-tu cette tache blanche comme de l'écume? C'est une tête coupée que le flot emporte! Elle passe, elle fuit, elle rit, elle jure! Attends! elle cherche à mordre, elle a rencontré le cadavre d'un enfant, elle s'y attache, elle le dévore, et le pauvre petit corps, réveillé par les morsures, se tord avec un vagissement lamentable. Tu ne l'entends pas, toi?

HENRI.

Non, Dieu merci, je n'appelle pas de pareilles visions, et tu as tort...

CADJO.

Oh! moi, j'ai des sens qui pénètrent du présent dans l'avenir et dans le passé. Quand j'étais faible et craintif, j'ai vu et entendu tout cela d'avance, et tout cela se passait dans l'enfer, dont j'avais peur. A présent que l'enfer s'est répandu sur la terre, je le vois mieux, voilà tout. — Oh! comme je le vois! Regarde avec moi, tu verras peut-être aussi, là-bas; sur ces marches glissantes et boueuses, il y a une troupe de jeunes filles pâles et nues : la plus âgée n'a pas quinze ans. Des hommes les poussent devant eux; elles ne savent pas pourquoi. Il y en a qui disent : Mon Dieu, prenez donc garde, vous allez nous faire tomber dans l'eau! — Elles ne croient pas possible qu'on les y pousse exprès. Et cependant on redouble; elles se rassemblent, faible barrière, elles s'imaginent qu'en se serrant les unes contre les autres et en criant toutes ensemble elles résisteront et se feront comprendre. — Nous sommes des enfans, nous n'avons fait de mal à personne, la loi nous protège, ayez pitié! — Eh bien! oui, répondent les bourreaux; nous avons pitié; finissons-en vite. Mourez, qu'on n'entende plus vos cris, qu'on ne voie plus vos figures pâles! — Allons! en voilà une qui tombe dans l'eau noire infectée de tant de cadavres que la victime ne peut pas enfoncer, et puis une autre dont le poids l'entraîne. — Mais qu'est-ce qui arrive? On cesse de les pousser, on tend la main à celles qui sont à moitié englouties, c'est le pardon peut-être? Non! c'est le comble du laid, ce qui vient là, c'est le dernier mot de la vengeance! — Une meute de vieilles femmes moitié louves, moitié limaces; cela rampe dans l'ordure et cela a des yeux ardents; elles viennent demander la vie de ces enfans. Chose atroce! on la leur accorde en riant et en disant des choses obscènes que ces femmes seules comprennent. Et les voilà qui paient un droit, car elles sont patentées pour livrer l'enfance à la prostitution, et les pauvres demoiselles nobles qui sont là, condamnées à mourir ou à épouser la lie du peuple, ne comprenant pas, se réjouissent; elles remercient, elles embrassent leurs bienfaitrices hideuses... Il y en a une pourtant, la plus grande, la plus jolie, qui comprend ou devine. Elle

résiste, elle dit : J'aime mieux mourir ! On veut l'emmenner de force, elle lutte, elle crie, on la tue ;... c'est bien fait, on lui a rendu service !... Les autres... Attends, un nuage passe ! Il se dissipe ! Deux mois se sont écoulés, les voilà qui reviennent, toutes vieilles et flétries. Il y en a que la fièvre des prisons a rendues si dangereuses pour la santé publique qu'elle les a préservées de l'outrage ; mais elles ne guérissent pas assez vite, il faut s'en débarrasser. D'autres ont roulé dans la fange comme dans leur élément ; plusieurs, ... celles qui valaient le mieux, sont devenues folles ; tout cela passe sur la lourde gabare, elles rient et sanglotent, elles chantent et rugissent, musique infernale ! Savent-elles où elles vont cette fois ? Il y en a qui se sont parées comme pour une fête, mais leurs habits sont plus précieux que leurs personnes, à présent ; on les dépouille, toutes deviennent muettes d'horreur. Les coups de hache résonnent scardement sur les flancs de la gabare... Les ouvriers sautent dans des batelets ; on coupe sans pitié les mains qui se cramponnent aux bourreaux. — L'eau bouillonne autour d'un immense cri de détresse brusquement étouffé. Des chevelures brunes et blondes flottent un instant et disparaissent, — plus rien ! La Loire est tranquille et contente ; elle a bu ce soir, elle boira demain ! Passons... Entrons dans les cachots. Les murs se fendent et s'entr'ouvrent devant nous. Viens, suis-moi, il faut tout voir. Tu recules ? L'atmosphère fétide éteint les flambeaux, c'est l'odeur de la peste. C'est cette odeur-là qui suinte à travers les murailles, qui traverse les rues et qui m'a presque fait mourir sur ce grabat où j'étais hier ; aussi je ne la crains plus, j'ai passé par le crible !... Entrons... Il y a là vingt, trente, cent cadavres épars dans les ténèbres ; deux ou trois spectres se traînent vers nous en tendant leurs mains décharnées ; ils trébuchent et tombent sur le corps de leurs frères et de leurs enfans. Levez-vous et sortez, misérables, il faut mourir ! — Ah ! oui, sortir, merci ! c'est tout ce que nous demandons. Voir le ciel un instant, respirer une bouffée d'air pur, mourir après ; nous sommes contents ! — Allons ! ceux-ci seront fusillés. — Il faut bien varier le genre de mort, et puis la guillotine est fatiguée ; elle a trop mordu, la vierge rouge ! ses dents sont ébréchés. — (quant.) Ah ! comme je t'ai bien conduit pour voir le spectacle, n'est-ce pas ? Mais tu en as assez, et moi je suis fatigué aussi. — Oui, c'est assez pour aujourd'hui. — Je veux comme autrefois écouter le chant des oiseaux et m'étendre sur la bruyère ! (Il se jette sur son grabat.)

HENRI.

J'ai laissé parler ton délire. Pauvre malheureux ! tu prétends avoir tué la pitié, et elle te tue ! Tiens ! j'ai eu tort de vouloir te métamorphoser ! Tu es un artiste et non un soldat. Tu as trop d'imagination...

CADIO, se relevant.

N'importe, je veux vivre et agir, dussé-je souffrir ce que nul homme n'a souffert ! Les artistes sont considérés comme des êtres inutiles et chimériques. Le devoir que tu m'as tracé est atroce, je veux le remplir. Je veux être un Français, un meurtrier comme les autres ! Il faut savoir tuer pour savoir mourir ; n'est-ce pas la devise du soldat ? Le trouble où tu me vois n'est que la dernière crise d'une longue agonie. Me voilà ranimé, tout ce que la république exigera de moi, je peux et je veux le faire. J'ai bu le calice de la terreur ! J'ai tué la peur, j'ai guillotiné, fusillé, noyé et violé la pitié !

HENRI.

Eh bien ! cela est horrible, et je ne te trouve plus digne de servir la patrie, si tu dois rester ainsi, ... je me repens... Mais non, mon pauvre Cadio ! tu es malade, tu es faible, cela passera, je te calmerai. C'est ma faute après tout, je n'aurais pas dû te laisser ici ; que ne m'as-tu parlé plus tôt ? ... Mais qu'as-tu maintenant ? tu pleures ?

CADIO.

Tu n'entends donc pas ? la voix du ciel ! ...

HENRI.

La prisonnière ? (Courant à la fenêtre.) Oui, j'entends ! ... Mais, grand Dieu ! je la connais, cette chanson triste, je l'ai entendue autrefois à Sauvières. Et cette voix douce... je la connais aussi ! Cadio, Cadio ! c'est Marie Hoche qui est là !

CADIO.

Tu en es sûr ? moi je ne sais pas. Il me semblait... Je n'osais le croire.

HENRI.

Je la savais partie d'Angers, je la croyais en liberté. Ils l'ont donc reprise, ou ils l'ont transférée ici ? Depuis cinq mois peut-être ! Quel martyre ! Pauvre chère fille ! où est-elle ? comment se fait-il que nous l'entendions ? Il n'y a pas une seule fenêtre, pas une seule ouverture de ce côté de la prison.

CADIO.

Elle est là, tout près, sur le haut de cette petite tourelle.

HENRI.

Sur la plate-forme que nous cachent les créneaux ? Oui, sa voix part de là. Elle peut nous entendre, je veux lui parler.

CADIO.

Ne le fais pas. Le charpentier est peut-être en bas...

HENRI.

Non, il était sorti quand je suis entré.

CADIO.

Attends, écoute ! on monte l'escalier, c'est lui... Quittons cette fenêtre, n'ayons pas l'air d'écouter : il a peur de tout ; il ferait



mettre la prisonnière au cachot, s'il pensait que nous voulons la délivrer.

HENRI.

La délivrer, hélas ! ce serait tenter l'impossible !

## SCÈNE II.

LES MÊMES, LE CHARPENTIER.

LE CHARPENTIER.

Cachez-vous, cachez-moi ! tout est perdu, je suis un homme mort !

HENRI.

Qu'est-ce qu'il y a donc ?

LE CHARPENTIER.

Robespierre, Couthon, Saint-Just...

HENRI.

Eh bien ?

LE CHARPENTIER.

A l'échafaud ! morts ! Carrier...

HENRI.

Mort aussi ?

LE CHARPENTIER.

Non ! le scélérat a aidé à les faire périr, il les a accusés aussi... Tout est fini, tout est perdu. La république est décapitée. La nouvelle vient d'arriver. Les royalistes sont dans l'ivresse, ils s'em brassent dans les rues. On va venir nous égorger. La réaction triomphe... On parle de marcher sur les prisons et de forcer les portes... On sauvera tous les nobles, on jettera à l'eau tous les républicains, car il y en a aussi... Et moi, ils vont m'écorcher vivant... Ils me connaissent, ils me couperont par morceaux. Où me cacher ?

HENRI.

Fuyez, quittez la ville. Allons ! ne perdez pas la tête. Partez, vous avez le temps !

LE CHARPENTIER.

Oui, c'est vrai. Adieu. — Je crierai *vive le roi* ! Ils ne me reconnaîtront pas. (Il sort.)

## SCÈNE III.

HENRI, CADIO.

CADIO.

Cet homme est lâche !

HENRI.

Non, il est fou ; mais il a dit quelque chose qui me frappe. S'il y

a une émeute royaliste, si on force les prisons... Marie Hoche est républicaine; elle aura peut-être l'imprudencé de se nommer et de dire ce qu'elle pense. Il faut l'avertir, et tout de suite! Mais comment faire pour ne pas attirer l'attention sur elle? Ce grenier au-dessus de nous, y es-tu monté quelquefois?

CADIO.

Non; il y a si peu de jours que je peux me porter sur mes jambes! Vas-y, monte sur la table! je t'aiderai.

HENRI, dans le grenier.

Ah! le toit est au niveau de la plate-forme; il y touche,... non, il y a un espace... Avec une planche, on le franchirait.

CADIO.

Attends-moi, nous trouverons ce qu'il faut! (Il monte aussi dans le grenier avec peine.)

HENRI.

Reste tranquille, j'ai trouvé!

CADIO.

Elle ne chante plus; pourvu qu'elle soit encore là!

HENRI.

Je vais le savoir. (Il dresse la planche.) Tiens-moi seulement un peu ce pont du diable.

CADIO.

Il est solide; mais toi, tu n'auras pas le vertige?

HENRI, sur la planche.

Jamais. Eh bien! que fais-tu?

CADIO.

Je te suis.

HENRI.

Tu ne peux pas, je ne veux pas!

CADIO.

Je veux!

(Au point du jour, à La Prévôtère.)

## SCÈNE IV.

HENRI, CADIO, MARIE, dans une petite maison bourgeoise auprès de la ferme.

Ils entrent dans une cuisine au rez-de-chaussée. Au fond est un escalier qui monte au premier étage.

HENRI, embrassant Marie.

Enfin! vous voilà sauvés, chère sœur!

MARIE, serrant ses mains et celles de Cadio.

Enfin vous voilà sauvés, chers amis, car pour me délivrer vous vous êtes exposés à de grands risques! Est-ce que nous pouvons parler librement ici?

HENRI.

Je présume qu'il n'y a personne; mais je vais faire une visite domiciliaire avant de vous installer. (Il sort.)

CADIO.

Vous avez eu peur, n'est-ce pas?

MARIE.

Oui, pour vous deux, j'ai eu bien peur!

CADIO.

Vous vouliez rester prisonnière! Ça doit être affreux, la prison?

MARIE.

Ce qu'il y a de plus affreux, c'est d'entraîner ceux qu'on aime dans le malheur, le reste n'est rien. Ah! si j'avais pu vaincre votre résistance;... mais en résistant moi-même je prolongeais votre danger. J'ai dû céder...

CADIO.

Et vous avez bravement passé sur la planche: vous êtes une femme courageuse.

MARIE.

Non, je suis née timide.

CADIO.

C'est comme moi! On devient dur pour soi en devenant dur pour les autres.

MARIE, étonnée.

Mais, non, c'est le contraire, il me semble!

HENRI, revenant.

Il n'y a personne. La maison est meublée du strict nécessaire, et le jardin, vous voyez, est complètement à l'abandon. C'est comme partout. On n'ose rien embellir et rien cultiver, parce qu'on craint toujours une visite des chouans; mais ils ne sont jamais venus ici, et maintenant ils n'auraient plus l'audace de porter leurs expéditions si près de la ville; vous êtes donc aussi en sûreté dans ce petit réduit qu'il est possible de l'être en Bretagne à l'heure qu'il est.

MARIE.

Mais vous! Quand on s'apercevra de mon évasion,... si quelqu'un nous a vus sortir de la maison de ce charpentier...

HENRI.

Personne n'a fait attention à nous: on était trop agité par la grande nouvelle. Nous avons fait assez de détours dans la ville pour dérouter les espions, s'il y en a eu pour nous suivre. Le cheval qu'on m'a prêté est bon, nous avons filé vite. Personne ne pouvait suivre à pied notre cabriolet, et il n'y avait aucune voiture, aucun cavalier derrière nous. Quand ce brave cheval a un peu soufflé, je repars pour me montrer où l'on a l'habitude de me voir, et je reviens vous dire que tout va bien; vous allez donc enfin goûter

quelques jours, peut-être quelques semaines de repos et de bien-être !

MARIE.

Mais de quoi vivrai-je ici ? Je ne trouverai aucun travail, et je ne puis être à votre charge.

HENRI.

Vous y recevrez l'hospitalité fraternelle que viendra vous offrir le propriétaire de ce petit bien. C'est un officier de mon régiment, un excellent ami qui sera bien heureux d'assurer un asile à la cousine de Hoche.

MARIE.

Mais puis-je accepter ?... Il n'est sûrement pas riche ?

HENRI.

On est très riche dans ce temps-ci quand on peut assister ceux qu'on estime ou qu'on aime, et il y a de la dignité à savoir accepter une telle assistance.

MARIE.

Vous avez raison, Henri ! Et Cadio ?...

HENRI.

Cadio demeurera à la ferme, et vous le verrez tous les jours.

MARIE.

Et vous quelquefois ?

HENRI.

Le plus souvent possible.

MARIE.

Je vais donc être heureuse, moi ? C'est étonnant, cela ! je crois rêver. Heureuse huit jours, quinze jours peut-être !

HENRI.

Pourquoi pas plus longtemps ? qui sait ?

MARIE.

Ce serait exiger beaucoup dans le temps où nous vivons. A présent... dites-moi, Henri, puisqu'il y a une minute pour respirer, où est Louise ?

HENRI.

Chez Saint-Gueltas avec sa tante, voilà tout ce que je sais. Ils ont dû traverser de rudes alarmes, car on a fait une rude guerre à leur parti ; mais il y a eu armistice en attendant mieux, et la chute de Robespierre va hâter sans doute la véritable pacification. Quant au général Hoche...

MARIE.

Où est-il à présent ?... Je n'osais vous demander de ses nouvelles. Il n'a donc pas été tué à la guerre ?

HENRI.

Non, Dieu merci ! Il doit être à l'armée du nord. (Bas à Cadio.) Ne lui dis pas qu'il est en prison, puisqu'elle ne le sait pas. Il va cer-

tainement être délivré. (A Marie.) Mais parlons donc de vous, Marie; je ne sais rien de vous encore. Pourquoi étiez-vous à Nantes... et toujours détenue?

MARIE.

C'est-à-dire comment ai-je fait pour n'être pas mise à mort? C'est une sorte de miracle, et un autre miracle, c'est d'avoir échappé à l'épidémie horrible qui ravageait les prisons. C'est qu'à Nantes comme à Angers ma situation exceptionnelle a embarrassé la conscience de mes juges. Interrogée plus d'une fois avec une obstination minutieuse, j'ai été reconnue coupable d'attachement à mes maîtres, — je me faisais passer pour une servante de la famille de Sauvières; — mais on n'a pu me convaincre de sympathie pour la cause royaliste. J'étais si nette de conscience à cet égard-là que j'ai pu l'être dans mes réponses, et, ne sachant que faire de moi, on a pris le parti de m'ajourner de série en série, jusqu'au rappel de Carrier. Alors, soit à dessein, soit autrement, on m'a oubliée tout à fait, et j'ai dû à l'attachement d'une femme de geôlier, dont j'avais sauvé l'enfant malade en lui indiquant un remède, d'être mieux traitée que je ne l'avais été d'abord. Le séjour de ces geôles était horrible : couchées parmi les mortes et les mourantes qui se succédaient sur la paille, notre lit commun, nous sentions littéralement le cadavre, et quand on emmenait une escouade de condamnés pour les faire mourir, les curieux s'écartaient dans la crainte de la contagion. Moi, j'ai eu dans ces derniers temps une petite cellule à moi seule avec un escalier de quelques marches qui me permettait d'aller respirer sur la plate-forme, où je pouvais marcher un peu en rond, tantôt dans un sens et tantôt dans l'autre. On m'avait donné des vêtemens propres et une nourriture presque suffisante. J'étais donc bien, et j'aurais dû moins souffrir. Eh bien! c'est le temps le plus rigoureux de ma captivité. Être seule, inutile, ne pouvoir plus s'oublier en s'occupant des autres! Dans cet enfer de la prison commune, je parvenais à soulager quelques souffrances, à ranimer des courages par l'exemple de ma patience, à adoucir au moins la douleur par la part que j'y prenais. Toutes ces infortunées étaient mes amies, ... des amies sans cesse renouvelées par le départ des unes et l'arrivée des autres. Celles qui mouraient dans mes bras me disaient : A revoir dans l'autre vie! Et comme ce pouvait être mon tour le lendemain, la mort ne semblait plus être un adieu. Quand je me suis trouvée seule, je me suis aperçue de tout ce qui est lugubre dans une prison. Je pouvais contempler le soir un petit espace du ciel fermé par le cercle de pierres qui m'entourait. Je voyais les étoiles et les nuages; mais le jour j'entendais le cri des corbeaux attirés par l'odeur du sang, les clameurs de la foule cruelle

et le bruit inénarrable que fait le couperet en glissant dans la rainure de la guillotine. Mon Dieu! mon Dieu! comment peut-on vivre au milieu de ces horreurs!... Vivre ainsi préservée au milieu de cette tuerie perpétuelle m'a paru le pire des supplices.

HENRI.

Pauvre Marie! Et vous chantiez pour vous distraire?

MARIE.

Non, mais pour essayer de distraire les autres. Je me disais que, des autres cellules, des malheureux isolés comme moi m'entendraient peut-être et se trouveraient un instant soulagés par mon chant. Je ne pouvais que cela pour eux...

CADIO.

Vous m'avez fait du bien, à moi! Je vous écoutais.

MARIE.

Avez-vous été prisonnier aussi?

HENRI.

Non. Il vous racontera à loisir comment il a vécu depuis le jour où vous vous êtes quittés à Saint-Christophe, et moi qui vous avais vue là aussi, j'aurai aussi bien des choses à vous dire, Marie!... à ce soir!...

CADIO.

Je vais t'amener le cheval au bout du jardin. (Il sort.)

MARIE.

Et moi je vous reconduis jusqu'à la porte de l'enclos.

HENRI, sur le seuil du jardin, tenant la main de Marie.

Eh bien! il est charmant, ce jardin abandonné; comme il est couvert et touffu! Qu'est-ce que c'est que ces grandes feuilles qui poussent jusque sur les marches de la maison?

MARIE.

C'est de l'acanthé; comme c'est beau! et voilà des orties, des fraises, des œillets, des ronces... Oh! que tout cela est nouveau pour moi! Je ne croyais pas revoir jamais un brin d'herbe, et je vois des feuilles, des fleurs,... et ces grands horizons bleus, ce sont des bois?... J'ai les yeux affaiblis, tout m'éblouit à présent; il me semble que je nage dans un rayon de soleil comme ces mouches qui commencent à bourdonner. Comme elles chantent bien, n'est-ce pas? Je ne chantais pas si bien que cela sur ma tourelle! Pourvu qu'on ne me reprenne pas!... Ah! j'ai peur! Voyez ce que c'est que le bonheur, on devient lâche tout de suite.

HENRI.

Oh! vous, vous ne le serez jamais! et moi je suis heureux aussi, allez, de vous avoir conduite à bon port dans ce joli nid de verdure. Adieu, Marie! non, au revoir! Reposez-vous, ce soir nous causerons.

## SECOND TABLEAU DE LA SIXIÈME PARTIE.

(Six semaines plus tard, à La Prévôtère, dans un petit bois qui descend en pente rapide vers le fond d'un étroit ravin. — A travers les branches d'un vieux chêne, on voit une série de ravins boisés qui bleuissent en s'éloignant. — Paysage peu varié, mais frais et charmant. — Marie est assise sous un groupe de rochers à l'ombre du chêne avec plusieurs enfans autour d'elle. Ce sont les enfans du fermier à qui elle apprend à lire.)

## SCÈNE PREMIÈRE.

MARIE, DEUX ENFANS.

MARIE.

Allez jouer, si vous voulez, mes enfans, je suis très contente de VOUS. (Les enfans s'éloignent, il en reste deux.)

UNE PETITE FILLE.

C'est drôle!.. Dites donc, mam'selle Marie, à quoi ça sert de savoir lire? Maman dit que ça ne sert à rien.

UN PETIT GARÇON.

Mais papa dit que ça sert à être bon citoyen. C'est les chouans, qui ne savent pas lire!

LA PETITE FILLE.

Maman n'est pas chouan, et elle ne sait pas non plus.

MARIE.

Ta maman est très bonne, et, comme c'est ta maman, elle n'a pas besoin de savoir lire : elle n'a pas le temps d'ailleurs; mais toi, qui n'es la maman de personne, il faut apprendre à écrire les comptes de ton papa.

LE PETIT GARÇON.

Et moi, citoyenne Marie, est-ce que tu m'apprendras aussi à écrire?

MARIE.

Certainement.

LE PETIT GARÇON.

Pour quand je serai soldat, pas vrai? Papa dit qu'à présent c'est nous les officiers, les avocats, les gros messieurs, les généraux, et tout!

MARIE.

Oui, pourvu qu'on soit bien savant.

LE PETIT GARÇON.

Et patriote?

MARIE.

Et patriote.

LE PETIT GARÇON.

On serait patriote et pas savant...

MARIE.

On serait encore un bon laboureur, un bon ouvrier ou un bon soldat, mais ni avocat, ni général.

LA PETITE FILLE.

Vous qu'êtes savante, vous êtes donc général aussi?

MARIE.

Je suis ta maîtresse d'école pour le moment, c'est-à-dire ton amie qui tâche de t'apprendre ce qu'elle sait, et ta couturière qui fait tes robes et celles de tes sœurs.

LA PETITE FILLE.

Combien qu'on vous paie pour tout ça?

MARIE.

C'est moi qui paie comme ça l'amitié qu'on a pour moi.

LA PETITE FILLE.

Ça se paie donc, l'amitié?

MARIE.

Oui, avec de l'amitié. Est-ce que tu ne m'aimes pas, toi?

LA PETITE FILLE.

Oh si!

MARIE.

Eh bien! tu me paies.

LE PETIT GARÇON, d'un air capable.

Ça n'est pas plus malin que ça, pardi! citoyenne... Je t'aime aussi, moi!

MARIE, l'embrassant.

Je l'espère bien! autrement tu serais ingrat.

LA PETITE FILLE.

Qu'est-ce que c'est ingrat?

LE PETIT GARÇON.

C'est d'être bossu, méchant, vilain et malpropre, v'là ce que c'est. Viens, que je te reconduise à la maison. On jouera un brin au bord de la mare, et puis j'irai chercher mon cheveu pour le faire boire.

MARIE.

Ah! on dit un cheval, tu sais!

LE PETIT GARÇON.

C'est vrai! c'est vrai! c'est les chouans qui disent mon cheveu!

(Il s'en va avec sa sœur, Marie se remet à coudre, Henri sort du jardin et descend le sentier du bois. Il regarde Marie un instant avec émotion avant d'oser lui parler. Marie lève la tête et lui sourit.)

## SCÈNE II.

MARIE, HENRI.

MARIE.

Je vous ai entendu venir! Il faut me pardonner si je ne quitte



pas mon ouvrage, ces paysans sont si bons pour moi que je suis vraiment heureuse ici, et que je veux leur être agréable. Vous permettez que j'achève ce petit bonnet?

HENRI, qui a son sabre sous le bras, prenant le bonnet d'enfant et le regardant.

Qu'un homme doit être heureux quand il voit une femme chérie travailler comme cela pour la jolie tête dont il attend le premier regard, le premier sourire! Être époux et père! époux de la femme de son choix, père de beaux enfans qu'il lui voit élever avec intelligence et tendresse,... cela vaut bien la gloire! A quoi songez-vous, Marie, quand vous faites ces habits d'enfans?

MARIE.

Rendez-moi donc mon ouvrage! Quelles nouvelles apportez-vous?

HENRI.

Une bien bonne! Vous êtes enfin libre et à couvert de toute persécution.

MARIE.

Grâce à vous?

HENRI.

Grâce à une erreur volontairement commise peut-être : après le départ de Carrier, votre nom avait été porté sur la liste des morts. Si le geôlier l'eût osé, il eût pu vous faire sortir. J'ai réussi à voir les registres et à savoir que votre évasion n'avait pas été et ne serait pas recherchée.

MARIE.

Merci! Et du général Hoche, que savez-vous? Est-ce bien vrai que lui aussi est sorti de prison? La nouvelle d'hier n'est pas démentie aujourd'hui?

HENRI.

Elle est confirmée, et on annonce même qu'il va recevoir le commandement en chef de notre armée de l'ouest.

MARIE.

Ah! quel bonheur! je vais peut-être enfin le connaître!

HENRI.

Comment se fait-il que vous ne l'ayez jamais vu?

MARIE.

Je l'ai vu, mais je m'en souviens à peine. J'étais si jeune! N'importe, je l'aime comme s'il était mon frère.

HENRI.

Vous l'aimerez peut-être davantage encore quand vous le verrez.

MARIE.

Je l'aimerai davantage, si son arrivée vous décide à ne pas quitter la Bretagne.

HENRI.

Ne dites pas cela, Marie! je ne suis que trop disposé à y rester, si vous l'exigiez...

MARIE.

L'exiger!... Je ne puis, à moins que vous n'acceptiez l'avancement auquel vous avez droit depuis longtemps. Tant que vous avez eu à combattre vos parens et vos amis pour ainsi dire face à face, j'ai compris et admiré ce fier scrupule; mais votre oncle n'est plus, Louise est mariée, elle me l'a écrit elle-même, elle est en sûreté ainsi que sa tante, puisque M. de La Rochebrûlée accepte, dit-elle, l'idée de faire sa paix avec la république. La guerre de brigands qui se continue en Bretagne va bientôt cesser. D'ailleurs elle ne vous mettrait aux prises avec aucune des personnes qui vous sont chères; je ne vois donc pas pourquoi vous voulez aller conquérir vos grades hors de France.

HENRI.

Hélas! ma chère Marie, vous vous nourrissez d'illusions. La Vendée n'est pas réellement pacifiée. Si les paysans, apaisés par des mesures de prudence et d'humanité, rentrent chez eux et reprennent leurs travaux, gare au jour où leurs moissons seront faites! Ils seront facilement entraînés par ceux des localités où le passage des colonnes infernales n'a pas laissé de moissons à faire. D'ailleurs les chefs ambitieux et inquiets n'ont pas renoncé à leurs espérances, et Charette ne se tient pas pour vaincu. Quelque parti que prenne Saint-Gueltas, soit d'imiter Charette en se tenant retranché dans sa province, soit de la quitter pour se jeter dans les aventures de la chouannerie, ce qui reste de ma famille est condamné à tomber dans nos mains un jour ou l'autre. Hoche fera peut-être, s'il vient ici, comme on l'espère, le miracle de ramener ces esprits avides d'émotions et dévorés d'orgueil; mais s'il échoue, si cette paix armée qui permet aux rebelles de se préparer à de nouvelles luttes aboutit encore à une guerre cruelle, il faudra donc encore porter le fer et le feu dans ces malheureux pays qui sont pour moi le cœur de la patrie, et où je n'ai jamais donné un coup de sabre sans qu'il me semblât répandre mon propre sang! J'obéirai à mon devoir demain comme hier, mais je ne veux pas d'autre récompense que le mérite d'avoir vaincu les révoltes de mon propre cœur. Cela se réglera entre Dieu et moi. Les hommes ne pourraient pas apprécier ce qu'il m'en a coûté et m'adjuger un prix proportionné à mon sacrifice!

MARIE, émue.

Bien, bien! Alors il faut partir et rejoindre Kléber aux bords du Rhin, puisque votre colonel en a reçu l'ordre... L'a-t-il déjà reçu?

HENRI.

Marie!... nous partons demain! une partie de mon régiment reste ici, et je pourrais choisir;... mais... Ah! je suis dans un grand trouble, ne le voyez-vous pas? Vous ne voulez pas comprendre?

MARIE, troublée aussi.

Je crois voir que l'amitié vous retiendrait ici;... mais alors je ne dois pas accepter le sacrifice de votre légitime ambition.

HENRI.

Mon ambition! je n'en ai pas d'autre que celle de pouvoir offrir à une femme aimée une existence honorable,... et je n'en suis pas là! Qui voudrait partager ma misère?

MARIE, embarrassée.

Voilà Cadio qui nous cherche.

HENRI, appelant, attentif et inquiet.

Par ici, Cadio! (A Marie.) Le croyez-vous en état de partir aussi, lui?

MARIE, parlant vite pour changer de conversation.

Mais... oui! Il se porte bien. Il s'exerce à manier les jeunes chevaux de la ferme. Il est intrépide et adroit, calme surtout, étrangement calme et studieux. Chaque jour marque un progrès étonnant dans son esprit. Qui aurait deviné cette âme profonde et cette intelligence active sous cet habit de toile bise et sous cette physionomie ingénue? Il a trouvé ici des livres, il ne les lit pas, il les boit! Il parle peu, et on ne s'apercevrait pas de ses progrès, si par momens son émotion secrète ne s'échappait en jets de flamme. Parfois il me confond, je l'avoue, et je défends mal mes idées quand il les combat.

HENRI, soupçonneux.

Il vous entraîne alors, et bientôt vous penserez comme lui?

MARIE.

Non, Cadio est jacobin, et, quelque chose que nous fassions, il restera dans les partis extrêmes... Le voilà, annoncez-lui le départ.

## SCÈNE III.

LES MÊMES, CADIO.

CADIO.

Le départ?

HENRI.

Oui, c'est pour demain.

CADIO, sans émotion.

Décidément, où allons-nous?

HENRI.

A Maëstricht pour commencer.

CADIO.

Non!

HENRI.

Comment, non? Je te jure que si.

Je n'y vais pas.

CADIO.

Tu ne veux plus servir?

HENRI.

CADIO.

Si fait, toujours, plus que jamais; mais tu peux tout auprès de ton colonel : dis-lui que je veux commencer par me battre ici. C'est en Bretagne que je dois et que je saurai faire la guerre. C'est là seulement que je serai bon à quelque chose, et que j'aurai un rapide avancement.

MARIE, à Henri.

Vous saurez qu'il pense à cet égard tout le contraire de ce que vous pensez. Il brûle de tuer ses chers concitoyens.

HENRI.

Et d'en être récompensé? Chacun son goût!

CADIO.

Oh! moi, je n'ai ni pays ni famille. Ma patrie, c'est l'armée à présent, et ma destinée, c'est de détruire ceux qui ont une patrie et qui la trahissent. Les Allemands, les Espagnols, ils défendent leur drapeau, je ne leur en veux pas. Mes vrais ennemis sont ici, autour de nous. Je les connais, je sais ce qu'ils veulent et comment ils se battent. Je serai aussi fin qu'eux, — et aussi implacable!

MARIE, bas à Henri.

Vous voyez! nous ne le changerons pas.

HENRI, à Cadio.

Alors tu veux attendre l'arrivée du général Hoche?

CADIO.

Oui; est-ce que tu ne veux pas me rendre cela possible?

HENRI.

Puisque tu désires me quitter...

CADIO.

Il faut que cela soit.

HENRI.

Je croyais à ton amitié!

CADIO.

Si tu en doutes, c'est différent! Je te suis.

HENRI.

Je n'ai pas le droit de t'imposer le sacrifice de tes rêves,... de ta destinée, comme tu dis!

CADIO.

Si fait, tu as le droit. L'exiges-tu?

HENRI.

Non; mais je pense que tu vas rejoindre le détachement qui reste au dépôt?

CADIO.

A Nantes? certainement! Il faut bien que je m'habitue à la discipline. Ce doit être le plus difficile. Tu pars dans une heure?

HENRI.

Oui.

CADIO.

Je vais faire mes adieux à la ferme.

## SCÈNE IV.

LES MÊMES, moins CADIO.

HENRI.

Marie! Cadio ne veut pas s'éloigner de vous. C'est pour vous qu'il reste en Bretagne.

MARIE.

Non, Cadio veut tuer Saint-Gueltas. C'est son idée fixe.

HENRI.

Il vous l'a dit?

MARIE.

Il ne dit guère ses idées, mais je les devine.

HENRI.

Heureusement pour la pauvre Louise, Saint-Gueltas n'est pas facile à tuer.

MARIE.

Si le dévouement de Cadio opérait ce prodige pourtant, vous ne lui en sauriez pas mauvais gré?

HENRI.

Son dévouement pour qui?

MARIE.

Mais... pour vous, j'imagine!

HENRI.

Ah çà! il me croit amoureux de Louise et jaloux de Saint-Gueltas?

MARIE.

N'avez-vous pas aimé Louise?

HENRI.

Je l'ai mal aimée probablement, puisque, à supposer qu'elle redevint libre et que la paix fût faite, je ne me sentirais pas de force à épouser la veuve de M. Saint-Gueltas!

MARIE.

Vous en êtes bien sûr? Je ne vous crois pas!

HENRI.

Vous allez me croire : Louise m'était chère, mais comme sœur et parente bien plus que comme fiancée. Je ne m'en rendais peut-être pas bien compte, mais je sentais vaguement en elle un orgueil

de race et un besoin de domination qui ne pouvaient être satisfaits ou domptés que par un ambitieux et un despote. Il y avait en moi des instincts plus désintéressés et plus tendres qu'elle dédaignait. Il est tout simple qu'elle m'ait préféré le partisan farouche et insinuant qui sait, dit-on, corrompre les femmes par la louange et frapper leur imagination par des actes d'autorité audacieuse. Je ne le connais pas, je me suis battu contre lui sans le voir; j'ignore si son royalisme est sincère, je ne le juge pas comme homme politique; je sais seulement qu'il a séduit beaucoup de femmes, qu'il a inspiré beaucoup d'amour et de haine, et que celles qui l'ont aimé ont l'âme à jamais flétrie ou désenchantée. Pour succéder à un pareil homme, il faut se croire capable de lui ressembler. J'ai une ambition plus noble, celle de rester moi-même et d'inspirer l'estime avant d'éveiller la passion! Dites donc à notre ami Cadio de pardonner à Louise et de ne pas chercher à me venger d'elle sur la personne de son époux. Je ne suis pas plus jaloux de la gloire de l'un que de l'amour de l'autre. C'est un amour et une gloire qui se ressemblent, car la folie en est le point de départ et la vengeance en est le but. Dites encore à Cadio...

MARIE.

Vous le lui direz vous-même. Soldat, il n'aura pas le loisir de revenir ici, et je ne le verrai sans doute pas de longtemps, si je le revois jamais.

HENRI.

Vous croyez qu'il veut être soldat? Je ne le crois plus, moi!

MARIE.

Que croyez-vous donc?

HENRI.

Je crois qu'il vous aime.

MARIE.

Vous vous trompez absolument; cela n'est pas.

HENRI, agité.

Qu'en savez-vous? Vous n'en savez rien!

MARIE.

Je sais que nous avons, lui et moi, une complète indépendance. Nous n'avons pas plus de fortune et d'aïeux l'un que l'autre. Une grande estime réciproque, une mutuelle reconnaissance pour les secours et les soins échangés dans ces derniers temps, nous ont donné le droit de nous parler sans détour. S'il m'eût aimée, je crois qu'il me l'eût dit avec la certitude de ne pas m'offenser et de ne pas perdre mon amitié : il m'a dit au contraire qu'il ne voulait ni connaître l'amour ni engager sa vie. Donc je suis bien tranquille sur son compte.

HENRI.

Alors... s'il vous eût aimée, vous ne l'auriez pas repoussé ?

MARIE.

Je lui aurais dit : Restons frère et sœur.

HENRI.

Voilà tout ?

MARIE.

Voilà tout.

HENRI.

Pourquoi cela ?

MARIE.

Comment ! pourquoi ?

HENRI.

Oui, pourquoi ? Il n'est pas encore l'homme qu'il doit être ; mais l'inclination ne se commande pas, et vous pourriez avoir rêvé d'associer votre avenir au sien. Sa figure est agréable, ses manières sont naturellement distinguées. Tout son être délicat et harmonieux semble trahir une naissance mystérieuse...

MARIE, souriant.

Ah ! voici le gentilhomme qui reparait malgré lui ! Vous croyez que, s'il y a une étincelle de noblesse naturelle dans notre caste, c'est qu'une goutte de sang patricien est tombée dans nos veines !

HENRI.

Non, je ne crois pas cela, car je supposerais plutôt que cet enfant abandonné était le fils de quelque artiste ou de quelque savant. S'il n'est qu'un paysan, peu importe d'ailleurs ; il y a de jeunes Bretonnes qui ressemblent à des vierges du Corrège, et ces pays agrestes que baigne l'Océan terrible et splendide produisent des types horriblement sauvages ou singulièrement poétiques. Son intelligence vous confond, c'est vous qui le dites ; son cœur est grand aussi, je lui rends justice, j'en sais quelque chose !... Enfin...

MARIE.

Enfin vous voulez que je l'aime ?

HENRI, agité.

Moi?... Eh bien ! voyons, supposons que je le désire !...

MARIE.

Je ne pourrais pas vous satisfaire.

HENRI, lui prenant la main.

Vous ne voulez pas me dire pourquoi ?

MARIE, rougissant et retirant sa main.

Non.

HENRI.

C'est un autre que vous aimez ?

MARIE, essayant d'être gaie.

Je ne suis pas forcée de vous répondre, n'est-ce pas ?

HENRI.

Vous souriez avec des yeux pleins de larmes ! Marie, chère Marie ! est-ce qu'il ne vous aime pas, celui que vous préférez ?

MARIE, se levant.

Je ne sais pas... Je ne crois pas,... c'est-à-dire je ne veux pas... Je n'ai ni le temps ni le droit de vouloir être aimée. Il faut combattre la misère par un travail assidu et se tenir prêt à tout sacrifier dans ce temps de malheur... Le moyen de rendre quelqu'un heureux et d'élever une famille quand on a tant de peine à traverser la vie avec dignité pour son propre compte ? Les gens sans cœur et sans conscience s'étourdissent et cherchent le plaisir sans lendemain. — Moi, je ne saurais, je suis restée femme par le respect de moi-même. Je ne comprendrais l'affection qu'avec la durée, et la maternité qu'avec la sécurité. En voyant ces pauvres Vendéennes promener, c'est-à-dire traîner leur grossesse ou leurs nourrissons à travers la bataille et la déroute, je plaignais ces innocens, et je trouvais presque criminel l'insouciant, l'égoïste amour qui les avait créés ! — Vous voyez ! je ne vous parle pas comme devrait le faire une jeune fille ; c'est qu'on n'a plus, hélas ! la coquetterie de la pudeur. Il n'y a plus de jeunesse, plus de douce innocence : les grâces ont pris la cuirasse de Minerve. Il faut renoncer à tout ce qui faisait l'ornement et le charme de la vie, et se résigner à n'être qu'une sœur de charité dans ce grand hôpital d'âmes meurtries ou égarées qui est la société présente !

HENRI.

Vous avez raison, Marie ! Il faut rester l'héroïne de dévouement, la sainte que vous êtes : mais tout ceci ne peut durer qu'un temps limité, tout se ranime et reflorit vite sur le sol béni de la France. La guerre ardente va y ramener la paix durable. L'homme ne peut pas s'habituer à vivre sans famille et sans bonheur domestique. Dans un an ou deux peut-être, ce qui est impossible aujourd'hui sera facile. Déjà nous avons la victoire éclatante au dehors, le patriotisme doit triompher au dedans. Douter de cela, c'est douter de la grandeur de la patrie, et vous et moi, en dépit des horreurs que nous avons vues, nous n'en avons jamais douté. L'avenir nous tiendra-t-il compte de l'effort suprême qu'il nous a fallu faire pour garder la foi ? N'importe, gardons-la passionnément, et croyons à l'amour comme à la couronne qui nous est due. — Eh bien ! nous attendrons... Pour moi, la confiance m'est revenue depuis que je vous ai miraculeusement arrachée à la prison... Ah ! j'ai passé ici des heures bien douces !... J'y ai souffert aussi, car à mesure que votre beauté reprenait son éclat, je voyais bien qu'une transformation rapide se faisait dans votre âme. Vous aviez de soudaines rou-



geurs, d'involontaires tressaillemens. Je vous surprénais, vous si active et si laborieuse, plongée dans la rêverie ou brisée par l'émotion. — Elle aime, me disais-je,... et ce ne peut être que moi ou Cadio! Comment le savoir? oserais-je jamais l'interroger? Elle sera sincère et d'une loyauté inébranlable; sa réponse sera l'arrêt de mon désespoir ou l'essor de mon bonheur... J'aime mieux douter encore, attendre,... et j'aurais encore attendu; mais je pars demain, Marie!

MARIE, éperdue.

Ne partez pas!

HENRI, à ses pieds.

Non, je resterai si tu m'aimes!

MARIE, pleurant.

Ah! je suis folle, et nous sommes des enfans! Il faut que vous partiez, c'est l'honneur qui le commande, c'est le devoir. Il n'y aura peut-être plus ici de dangers ni de malheurs, et votre fierté ne doit pas attendre. Là-bas nos frontières sont toujours menacées et vos frères se battent. Si je vous empêchais d'y courir, vous souffririez bien vite, et vous me reprocheriez bientôt d'avoir entravé votre carrière et amolli votre courage. Je rougirais de moi, et ce lien sacré qui est entre nous, l'amour de la patrie, serait relâché et terni par ma faiblesse. Allez, Henri, allez. — Je ne vous reverrai peut-être jamais! Je vous envoie peut-être à une glorieuse mort! Vous emportez mon cœur et ma vie, emportez donc aussi la promesse que je vous fais ici de vous pleurer éternellement si je vous perds et de ne jamais appartenir à un autre!

HENRI.

Merci, Marie, je t'adore! Tu es grande comme la vertu, tu es pour moi l'âme de la France, l'ange de la révolution! Oui, le devoir, — non pas avant l'amour, mais à cause de l'amour! Je t'appartiens, Marie, et si tu me disais d'être lâche, je le serais peut-être; mais je sens qu'avec toi je ne peux pas le devenir. Tu es mon courage et ma lumière. Il n'est pas de grandeur sublime dont je ne sois capable avec une compagne telle que toi. Oui, je le sens, je m'élèverai au-dessus de la nature, je ferai des prodiges de dévouement, j'aurai la vie la plus pure et la meilleure conscience, je n'aimerai que toi, je serai à toi seule. Le serment que tu me fais, je veux te le faire; je jure de rapporter à tes pieds un cœur sans défaillance et un amour sans souillure.

MARIE.

Mon Dieu, que vous êtes bon! et que nous sommes heureux!

HENRI.

Oui, nous sommes heureux! un calme divin descend en nous. Ah! regarde, la nature s'illumine et rayonne; toutes les splendeurs

du ciel se déroulent dans ces nuages d'or qui courent sur nos têtes. Les bois exhalent des parfums exquis, le ruisseau chante des mélodies célestes. C'est la première fois que la campagne est ainsi, n'est-ce pas? Tout était mort, ravage, souillé. La terre avait bu trop de sang, — le sel des pleurs l'avait stérilisée, — ou si elle verdissait et fleurissait encore, nous n'en savions rien. Nous n'avions pas le temps de la regarder, ou nous n'étions plus assez purs pour la comprendre. Aujourd'hui tout s'est ranimé en nous et autour de nous; aujourd'hui c'est fête, c'est l'été, c'est la vie! c'est le règne éternel de la beauté salué par toutes les créatures. Ah! oui, nous sommes heureux, et ce moment résume des siècles de repos et de délices; c'est un rêve du ciel qui rachète des années de douleur et de fatigue!

MARIE.

Oui, je le sens aussi, il y a de ces momens où tout ce que l'on a souffert, tout ce que l'on doit souffrir encore n'est plus rien. C'est comme un compte à part dont on s'occupera quand on y sera forcé. En attendant, on dépense toute son âme dans une sainte ivresse. Oh! que c'est bon et beau de s'estimer l'un l'autre jusqu'à l'adoration! Qu'importe après cela que les hommes nous accusent, nous proscrivent ou nous tuent? Ce n'est pas leur faute s'ils ne comprennent pas l'innocence! Ils seront bien assez punis, puisqu'ils ne connaîtront pas les joies divines que savourent les cœurs purs. — Je me souviens en ce moment d'un homme qui trouvait dans son désespoir la force de braver le ciel... Il osait dire que la mort n'était douce qu'à celui qui avait satisfait ses passions. Il mentait, n'est-ce pas? la mort n'est douce qu'à celui qui les a vaincues pour faire de son âme le sanctuaire d'un grand amour?

HENRI.

Arrière les sophismes de ces libertins sans cœur qui s'arrogent l'impunité parce qu'ils savent braver la mort! Moi, je sens qu'on peut la bénir quand on se sent digne de retrouver au-delà de ce monde, dans la grande patrie qui réunira tous les justes, l'être qu'on a chéri uniquement et saintement respecté sur la terre!

MARIE, tressaillant.

Voilà Cadio prêt à partir. Il vous attend.

HENRI.

Déjà, mon Dieu!

MARIE.

Henri, chaque moment qui va s'écouler, chaque pas que vous allez faire nous rapprochera du bonheur, et mériter le bonheur, c'est le posséder déjà.

HENRI.

Allons, je partirai sans faiblesse, je vais vivre du souvenir de

cette heure enchantée! Adieu, Marie! laisse-moi baiser l'écorce de cet arbre qui a entendu nos sermens et abrité notre joie; je voudrais remercier et bénir de même toutes les herbes et toutes les fleurs de ce lieu charmant pour t'y faire retrouver partout la trace de mes lèvres et les parfums d'un amour digne de toi.

## SEPTIÈME PARTIE.

1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1794.

(Au château de La Rochebrûlée, bâti sur une crête rocheuse entre la mer et les marais salans, au midi de la Loire.)

### SCÈNE PREMIÈRE.

SAINT-GUELTAS, LOUISE, dans un petit salon qui fait partie de l'appartement de Louise et de sa tante. Louise est assise dans l'embrasure d'une fenêtre et regarde la mer. Saint-Gueltas entre.

SAINT-GUELTAS.

Eh bien! ma chère, vous ne songez pas à vous habiller?

LOUISE, sortant comme d'un rêve.

Ah! pardon... j'oubliais... Est-ce que l'heure est venue? le prêtre est arrivé?

SAINT-GUELTAS.

Pas encore, il ne viendra qu'à dix heures, et il fait à peine nuit. Vous avez encore le temps de réfléchir et de prier, si le cœur vous en dit; mais ne feriez-vous pas mieux de descendre au salon et de vous distraire? Il y a déjà nombreuse compagnie.

LOUISE, préoccupée.

Ah! vraiment! Qui donc?

SAINT-GUELTAS.

Tous nos voisins et amis, beaucoup de dames endimanchées à l'ancienne mode : vous allez y voir reparaitre la poudre et les paniers. Les hommes sont mieux dans leur simple costume de partisans. On joue, on rit, on boit... un peu trop peut-être! Enfin, puisque la convention nous fait ces loisirs, il n'y a pas grand mal à en profiter.

LOUISE.

Si vous le permettez, je ne descendrai qu'au moment de me rendre à l'église.

SAINT-GUELTAS.

Vous allez rêver ou pleurer seule à cette fenêtre, pour paraître pâle et les yeux meurtris comme une victime qui se fait traîner à l'autel?

LOUISE.

Que vous font mes larmes? Est-ce que vous avez le temps de vous en occuper?

SAINT-GUELTAS.

Vous voyez que je sais le prendre, puisque me voilà roucoulant près de vous, tandis que les plus graves intérêts se débattent chez moi. Vous saurez que trois personnages de votre connaissance nous sont arrivés mystérieusement d'Angleterre de la part des princes : c'est le marquis de La Rive et votre ancien ami le baron de Raboisson, avec un aumônier de l'ancienne grande armée, celui qu'on appelait M. Sapience. Voyons! cela ne vous intéresse pas? Vous ne voulez pas suivre l'exemple des femmes d'esprit et de courage qui servent maintenant d'intermédiaires à nos combinaisons politiques? Vous avez tort!

LOUISE.

Vous estimez ces femmes pour qui la politique est un prétexte et la galanterie un but?

SAINT-GUELTAS.

Il serait plus juste de dire que c'est la galanterie qui est le moyen et la politique le but, par conséquent l'absolution. Vous vous obstinez dans des principes farouches qui ne mènent à rien d'utile, ma chère amie!

LOUISE.

Hélas! je le sais. Je ne suis pas la compagne qu'il vous faudrait et que vous aviez rêvée.

SAINT-GUELTAS.

Je ne vous fais pas de reproches, c'est vous qui vous en faites. Vous sentez bien que cette austérité n'est pas trop de saison dans la circonstance. Allons! il faut vous en départir un peu. Votre parente, M<sup>me</sup> de Roseray, est au salon, belle comme un astre, habillée à la romaine ou à la grecque. C'est un peu révolutionnaire, un peu décolleté, cela scandalise; mais c'est charmant.

LOUISE.

M<sup>me</sup> de Roseray, votre ancienne maîtresse?

SAINT-GUELTAS.

Qui diable vous a conté ça?

LOUISE.

On me l'a dit.

SAINT-GUELTAS.

On s'est moqué de vous, ma chère! Mais supposons que j'aie été, comme on le prétend, comblé des faveurs de toutes les jolies femmes que vous verrez chez moi, est-ce un sujet de tristesse et d'inquiétude?

LOUISE.

C'est un sujet d'humiliation.

SAINT-GUeltas.

Ah ! permettez ! Si m'appartenir est une honte, vous avez raison : rougissez et baissez les yeux, ma belle maîtresse !... Mais si, comme vous l'avez pensé dans une heure d'enthousiasme, c'est une gloire de détrôner de nombreuses rivales, prenez votre situation comme un triomphe. Est-ce que je ne m'y prête pas courtoisement en vous jurant fidélité par-devant le prêtre ?

LOUISE.

Ah ! vous regrettez votre parole ; vous ne m'aimez déjà plus !

SAINT-GUeltas.

M'aimez-vous réellement, vous qui êtes si injuste ? Si je ne vous aimais plus, je vous aurais laissée mourir, comme vous y étiez décidée. Vous avez pris les grands moyens pour vous assurer de moi. Vous l'emportez ; je me sou mets, au risque d'être moins fier et moins heureux que je ne l'étais en vous chérissant librement et en me croyant aimé pour moi-même. Je me trompais, hélas ! vous mettiez votre réputation au-dessus de mon bonheur, et ce qui passait dans votre esprit avant la passion, c'était le mariage ! Vous avez pleuré avec frénésie ce que vous appelez votre faiblesse et votre honte, ce que j'appelais, moi, votre grandeur et votre force. Nous ne nous entendions pas ; mais je fais votre volonté. Pourquoi n'êtes-vous pas fière et joyeuse ?

LOUISE.

Saint-Gueltas, j'ai la mort dans l'âme, et vos paroles répondent avec une cruelle franchise à mes terreurs ! Vous allez me haïr, vous me haïssez déjà ! N'importe, je dois tout accepter pour assurer le sort d'un être qui m'est déjà plus cher que moi-même. Qu'il vive, et que je meure après ! Il ne maudira pas la mère qui se sera sacrifiée pour ne pas donner le jour à un bâtard ! Eh bien ! vous pâlissez ?

SAINT-GUeltas, effrayé.

Louise, que dites-vous ? Est-ce vrai, mon Dieu, ce que vous dites là ? Vous croyez ?...

LOUISE.

Je voulais ne vous annoncer ce bonheur qu'au sortir de l'église, pour vous récompenser d'avoir fait votre devoir envers moi. Devant vos reproches et vos menaces, il faut bien que je vous dise : épargnez-moi ! ayez pitié de votre enfant !

SAINT-GUeltas, à ses genoux, avec effort.

Pardon, Louise, pardon ! Je t'adore et je te bénis ! oublie que j'ai douté de ton amour, et ne vois que l'excès du mien dans ce doute injuste ! Allons, reprends courage, ma pauvre amie, essuie tes larmes ; voilà ta tante qui vient t'habiller... (Roxane est entrée par la porte de gauche en grande toilette.) Venez, chère belle-tante ! vous êtes

splendide! faites que Louise soit adorable; arrangez-la, dites-lui d'être confiante! Je suis heureux, je l'aime de toute mon âme! (Il baise la main de Louise et sort par le fond.)

## SCÈNE II.

ROXANE, LOUISE.

LOUISE, à part, désespérée.

Il ment!

ROXANE.

Eh bien! tout va pour le mieux, chère enfant, puisque voilà vos petites querelles finies.

LOUISE.

Nos petites querelles! Ah! chère tante, que vous comprenez peu ce qui se passe entre nous!

ROXANE.

Si fait, si fait! je sais tout...

LOUISE, effrayée.

Vous savez?...

ROXANE.

Je sais que tu es jalouse de notre cousine de Roseray. Bah! il faut savoir pardonner le passé. C'est une personne qui a fait parler d'elle, mais c'est une maîtresse femme, qui rend de grands services à notre cause et qui est l'âme de tous les complots. Il faut lui faire bon visage et ne pas croire... Bah! Saint-Gueltas est galant, il en conte à toutes les femmes sans que cela tire à conséquence. Si j'avais voulu me persuader qu'il voulait m'entraîner à quelque sottise, il n'eût tenu qu'à moi, car il dit parfois des choses;... mais il faut rire de cela! Je pense que tu ne seras pas jalouse de moi?

LOUISE, qui l'écoute à peine.

Non, ma tante.

ROXANE.

Alors réjouis-toi, et fais-toi belle. Sais-tu que tu es très pâle et toute défaite depuis quelques jours? Mets un peu de fard, crois-moi; c'est nécessaire à tout âge. — Je vais sonner ta femme de chambre.

LOUISE, la retenant.

Pas encore! je me sens mal. Laissez-moi respirer, on étouffe ici! (Elle ouvre la porte vitrée qui donne sur le balcon.)

ROXANE.

Moi, je trouve qu'on y gèle en plein été avec ce vent de nord. Ah! ton royaume ne sera pas gai, ma pauvre Louise! Ce château est un navire échoué sur un écueil; c'est pour cela qu'il ne faut pas empêcher le marquis d'y recevoir joyeuse compagnie. C'est

un peu mêlé, j'ai donné un coup d'œil au salon tout à l'heure, il y a de tout; mais en temps d'insurrection il faut tolérer bien des choses. — Tu ne m'écoutes pas?

LOUISE.

Si fait! vous disiez que l'endroit est triste? Il est effrayant!

ROXANE.

Oh! effrayant! ne parle pas de ça! Il y revient certainement!... Heureusement ce soir il y aura du bruit, de la gaieté; mais la nuit dernière... Ah! je ne veux pas te le dire, tu prendrais peur aussi.

LOUISE.

Peur? — Non, ma tante, je ne crois pas aux revenans, moi!

ROXANE.

Tu es bien heureuse de n'en avoir jamais vu! Moi,... mais je ferai aussi bien de garder ça pour moi.

LOUISE.

Dites tout ce que vous voudrez. Je n'y crois pas.

ROXANE.

Comme tu voudras; mais je ne manque pas de courage et je ne suis pas visionnaire. J'ai vu l'autre nuit la femme blanche passer sur ce balcon au clair de la lune. Elle était horrible, décharnée, des yeux égarés, des cheveux gris flottant au vent, et elle riait;... c'était affeux!... un vrai cri de mouette dans la tempête! Un petit démon à tête de singe marchait derrière elle, tenant sa robe dégue-nillée... Mais tu ne vois pas ces choses-là, toi... Quand on rêve d'amour et de bonheur... Où vas-tu?

LOUISE, qui se dirige vers sa chambre.

Je vais m'habiller, il est temps.

ROXANE.

Sonne donc la Korigane! il n'y a pas de lumière, et on ne voit pas ce qu'on fait.

LOUISE.

Elle est là, je l'entends. (Elle ouvre la porte, fait un pas dans l'autre chambre, qui est éclairée, revient en jetant un cri d'épouvante, et reste immobile sur le seuil.)

ROXANE.

Ah! mon Dieu! qu'est-ce que tu as?

LOUISE, rentrant et fermant la porte brusquement.

Rien probablement! Une vision, un rêve! C'était horrible! (Elle se laisse tomber sur un siège.)

ROXANE.

Horrible, quoi? La dame blanche? tu l'as vue?

LOUISE.

Un spectre livide, repoussant,... avec mon voile et ma couronne de mariée sur des cheveux gris et sur des haillons sordides, l'épou-

vante, la mort! avec mes diamans et mon bouquet sur sa poitrine de squelette! Et cela grimaçait en riant devant la glace. — Ah! cette hallucination est un pressentiment, un avertissement peut-être. Ce spectre, c'est ma propre image, c'est le fantôme de ce que je serai pour avoir connu le funeste amour de Saint-Gueltas!

ROXANE, tremblante.

Louise, voyons, tu as eu peur, c'est ma faute, c'est parce que je t'ai parlé de la dame blanche! C'est La Korigane qui est là, je parie, et qui a eu la fantaisie d'essayer ta toilette. Elle est si hardie et si fantasque!

LOUISE.

Oui! cela doit être; je veux m'en assurer!

ROXANE, effrayée, recule au fond du salon, Louise va rouvrir avec résolution la porte de sa chambre, et regarde comme pétrifiée.

LOUISE.

Ah! je n'avais pas tout vu! Il y a un enfant mort étendu sur le sofa! Non, il se lève, mais c'est un cadavre qui marche! Il paraît insensé comme sa mère... et il ressemble à... Oui, c'est cela! La vision se complète, cette misérable, cette folle, ce sera moi, et cet enfant mourant ou idiot, ce sera le mien!

ROXANE, se cachant la figure.

Ton enfant? quel enfant? qu'est-ce que tu dis? Ah! tu es malade, tu rêves...

LOUISE.

Voyez vous-même! Si vous ne voyez rien, c'est que je suis folle en effet! Ayez le courage de regarder. Tenez, ils viennent, ils marchent, ils entrent ici. (Les deux spectres que Louise vient de décrire s'avancent en se tenant par la main et en riant d'une manière fantasque. Ils traversent le salon et sortent par la porte vitrée qui donne sur le balcon. Louise s'évanouit. Roxane se pend à la sonnette en criant au secours!)

### SCÈNE III.

LES MÈMES, LA KORIGANE, qui a tardé à venir et qui entre par la chambre de Louise. Elle est pâle, essouffée, vêtue d'un riche costume breton.

ROXANE.

Ah! j'en étais bien sûre que c'était toi... Sotte que tu es, tu nous as fait une peur...

LA KORIGANE.

Oui, oui, c'était moi, mademoiselle Louise! Remettez-vous. C'était moi!...

LOUISE, égarée.

Toi?... mais l'enfant...

ROXANE.

Il y avait un enfant? tu es sûre? Je n'ai rien vu, moi; j'ai fermé les yeux!



LA KORIGANE, à Louise.

C'est des rêves que vous avez. Ah! vous avez peur ici... Vous ne vous y plaisez pas!

LOUISE.

Où est ma toilette de mariée?

LA KORIGANE.

Là, dans votre chambre, tout est en ordre; mais croyez-moi, remettez le mariage à un autre jour, vous n'êtes pas bien.

LOUISE.

C'est impossible, ma pauvre fille!

LA KORIGANE, se mettant à ses genoux.

Mademoiselle Louise,... vous n'avez pas de confiance en moi, je sais bien!

LOUISE.

Pourquoi me dis-tu cela?

LA KORIGANE.

Dites ce que vous pensez, vous! Vous me croyez méchante?

LOUISE.

Je ne sais plus; tu me montres tant d'attachement, tu es si dévouée!... Il faut bien que tu sois bonne, puisque tu sais aimer!

LA KORIGANE.

Ah! tenez, quand vous me parlez comme ça, je me sens capable de tout pour vous servir. Vous êtes malheureuse... Je le suis plus que vous, allez!

LOUISE.

Pourquoi es-tu malheureuse?

LA KORIGANE.

Voilà ce que je ne peux pas dire, vous ne comprendriez pas! Mais répondez-moi, vous voulez épouser le maître absolument?

LOUISE.

Il le faut.

LA KORIGANE.

Et si c'était la fin de son amour, à lui? Tout ce qui lui est commandé, il le déteste!

LOUISE, avec énergie.

N'importe, il le faut! Viens m'habiller. (Elle sort avec la Korigane.)

## SCÈNE IV.

SAINT-GUeltas, RABOISSON, ROXANE.

ROXANE, troublée.

Quel plaisir de vous revoir, cher baron!

RABOISSON, lui baisant la main.

Vous me dites cela d'un air bouleversé; qu'y a-t-il?

SAINT-GUeltas.

Et Louise, où est-elle? encore à sa toilette?

ROXANE.

Je vais lui dire de se dépêcher. (A Raboisson.) Elle sera joyeuse de vous serrer la main. (Elle sort.)

RABOISSON.

Elle a l'œil effaré, la belle tante! Serait-elle jalouse du bonheur de sa nièce?

SAINT-GUeltas.

Non, elle me déteste à présent.

RABOISSON.

Mon cher, tu ne me dis pas tout! Tes amours sont traversées de quelque gros nuage.

SAINT-GUeltas.

Louise est souffrante, capricieuse;... elle me reprochera toujours de lui avoir caché la mort de son père pour l'amener ici.

RABOISSON.

Elle a raison!

SAINT-GUeltas, avec impatience.

Enfin tu exiges ce mariage? c'est ton idée fixe?

RABOISSON.

C'est mon *ultimatum*. N'as-tu donc pas compris mes lettres de Londres? Ce n'est pas seulement par un sentiment de délicatesse envers la famille de Sauvnières que j'insiste, il y va de ton avenir.

SAINT-GUeltas, inquiet.

Parle plus bas; elles sont là...

RABOISSON.

Parlons bas certes, mais parlons net. L'envoyé de Londres que je t'amène est un dévot rigide : une fille de grande maison, comme Louise, séduite et abandonnée, serait entre toi-et la faveur des princes un obstacle invincible.

SAINT-GUeltas.

Ils sont donc gouvernés par des cagots et des vieilles femmes? Parbleu! il sied bien à l'un, qui n'est pas plus croyant que nous, à l'autre, qui a vécu autant que nous dans les plaisirs, de faire à ce point les renchérés! Ils me préfèrent M. de Charette, qui, pour son compte...

RABOISSON.

Laissons Charette en repos, c'est un utile serviteur; mais tu peux l'emporter sur lui précisément en évitant les scandales qu'on lui reproche. Tu as ici un ennemi dangereux, l'abbé Sapience, qui approche sinon la personne des princes, du moins leur entourage. Paralyse ses mauvais desseins en conduisant M<sup>lle</sup> de Sauvnières à l'autel.

SAINT-GUeltas.

Et tu réponds de mon succès? Je serai le chef suprême et absolu de l'insurrection?

RABOISSON.

Je ne peux répondre de rien, mais j'ai foi au succès.

SAINT-GUeltas.

Allons, c'est décidé! (A la Korigane, qui entre.) Ces dames sont prêtes?

LA KORIGANE.

Oui, maître, les voilà. (Bas.) Moi, j'ai à te parler. Vite! (Saint-Gueltas sort sur le palier avec la Korigane.)

SAINT-GUeltas.

Qu'est-ce qu'il y a?

LA KORIGANE.

Un grand malheur. Retarde ton mariage.

SAINT-GUeltas.

Impossible!

LA KORIGANE.

La folle est ici.

SAINT-GUeltas, tordant ses mains.

La folle? elle est vivante? et l'enfant?...

LA KORIGANE.

L'enfant est avec elle. Un paysan de Marande, qui les avait cachés, vient de les ramener ici. Tirefeuille les a reçus et enfermés dans le guettoir, mais...

SAINT-GUeltas.

Est-ce qu'ils parlent? est-ce qu'ils se souviennent?

LA KORIGANE.

L'enfant, non, mais la mère se reconnaît. Elle s'échappe, elle rôde, elle est entrée là tout à l'heure...

SAINT-GUeltas.

Louise l'a vue?

LA KORIGANE.

Oui, elle a cru rêver. Elle n'a pas compris...

SAINT-GUeltas.

Je vais aviser, suis-moi!... Ah! c'est trop de malheur aussi!

## SCÈNE V.

(Dans le salon rempli de monde, brillant de lumières et orné de fleurs.)

LA COMTESSE DE ROSEY, LE BARON DE RABOISSON, L'ÉMISSAIRE DES PRINCES, L'ABBÉ SAPIENCE, se tiennent dans la profonde embrasure d'une croisée pendant que les autres invités causent avec animation dans le salon et la salle des gardes contiguë. — A la fin SAINT-GUeltas et LOUISE.

LA COMTESSE, à Raboison.

Vous avez bien tort de faire ce mariage, mon cher! un homme

marié n'est plus que la moitié d'un chef et le quart d'un conspirateur.

RABOISSON.

Saint-Gueltas vaut dix hommes; qu'il perde les trois quarts de son énergie, il lui en restera plus qu'à tout autre. D'ailleurs est-ce qu'il n'en a pas dépensé davantage avec les belles qu'il ne s'en dépense dans le mariage?

LA COMTESSE.

Avec les belles, comme vous dites, il n'a eu que du plaisir, et cela entretient l'énergie. Dans le mariage, il n'y a que des peines, il est payé pour le savoir!

L'ÉMISSAIRE.

Sa première femme était pourtant fort bien née, m'a-t-on dit?

RABOISSON.

Elle était plus âgée que lui et très faible d'esprit.

LA COMTESSE.

Bah! elle n'est pas la seule qui lui ait donné un enfant idiot! C'est une particularité assez plaisante dans la vie de Saint-Gueltas: tous ses bâtards sont nés contrefaits, imbéciles ou affectés d'un vice du sang. On n'a jamais pu en élever un seul.

RABOISSON, d'un air ingénu.

A propos d'enfans, monsieur votre fils se porte bien?

LA COMTESSE, d'un air dégagé.

On ne peut mieux. (Bas.) Impertinent! vous me paierez cela.

L'ÉMISSAIRE.

Depuis quand donc le marquis est-il veuf?

RABOISSON.

Depuis deux ans.

L'ABBÉ SAPIENCE.

Je crois qu'on n'en sait rien.

RABOISSON.

Pardon, monsieur l'abbé, personne n'ignore que la marquise était avec son fils au château de Morande quand les républicains l'ont surpris et brûlé.

L'ABBÉ.

Je sais que la mère et l'enfant ont disparu à ce moment-là; mais j'imagine que le marquis produira quelque preuve de leur mort?

RABOISSON.

Cela regarde le prêtre qui va consacrer le nouveau mariage. Vous pensez bien qu'il s'est mis en règle.

L'ABBÉ.

S'il avait négligé ce soin, il faudrait l'avertir, si vous souhaitez que le mariage soit valide!

LA COMTESSE, bas à Raboison.

Est-ce qu'il y a quelque doute à cet égard?

RABOISSON.

Aucun que je sache; mais l'abbé est vendu à M. de Charette, et il fait tout pour desservir Saint-Gueltas auprès de l'émissaire des princes. Il faudrait empêcher cela.

LA COMTESSE.

Je m'en charge.

RABOISSON.

Vos beaux yeux peuvent charmer les serpents comme les lions.

LA COMTESSE.

Les beaux yeux d'un évêché seront plus puissans encore. Mon oncle le cardinal ratifiera mes promesses. Quant au mariage de Saint-Gueltas, je le blâme absolument, mais s'il le faut pour qu'on lui rende justice...

RABOISSON.

Il le faut, je vous jure.

LA COMTESSE.

Alors c'est que M<sup>lle</sup> de Sauvières... (Elle rit.)

RABOISSON.

Non, mais je ne veux pas que pareille chose lui arrive.

LA COMTESSE.

Vous ne me persuaderez pas qu'elle ait passé un an près de lui, courant par monts et par vaux, et vivant ensuite sous son toit, sans que sa vertu ait reçu quelque atteinte.

RABOISSON.

Sa tante ne l'a pas quittée.

LA COMTESSE.

Excepté pendant les longues heures qu'elle passe à épiler ses cheveux blancs et à plâtrer sa figure.

RABOISSON.

Voyons, n'abusez pas de vos avantages contre les autres femmes. Vieilles ou jeunes, toutes disparaissent comme de pâles étoiles dans le rayonnement de votre soleil. Soyez généreuse. Je ne vous dirai pas de ne pas rendre Saint-Gueltas infidèle à sa jeune compagne. Il suffit qu'on vous regarde pour être pris ou repris de la belle manière; mais conduisez-vous comme une grande reine des cœurs que vous êtes. Protégez la faiblesse et mettez du coton au bout de vos flèches. Si le comte de Roseray eût voulu avoir l'esprit de mourir à temps, certes vous étiez la seule femme digne de seconder le futur lieutenant-général; mais il s'obstine à vivre, le fâcheux, et M<sup>lle</sup> de Sauvières est une personne si romanesque, pour ne pas dire si niaise dans ses opinions, que vous saurez diriger le marquis sans qu'elle s'en aperçoive. Elle déteste les Anglais et n'aime guère les émigrés; vous vaincrez aisément les préjugés qu'elle pourrait entretenir dans l'esprit de son mari.

LA COMTESSE.

Allons! je vois qu'en qualité d'émigré vous-même vous avez besoin de moi. Je serai bonne femme, je vous le promets! (Entre Saint-Gueltas tenant Louise par la main. Elle est vêtue en mariée. Roxane les suit.)

SAINT-GUeltas.

Mesdames, permettez-moi de vous présenter celle qui sera dans un quart d'heure la marquise de La Rochebrûlée. (Il la conduit d'abord à la comtesse, qui lui tend la main. Louise lui donne la sienne avec effroi. Saint-Gueltas s'adressant aux hommes qui se rapprochent de lui.) Messieurs, souffrez que je vous présente à ma fiancée.

LA COMTESSE, à Raboisson pendant que Saint-Gueltas présente à Louise l'émissaire des princes et ceux des autres invités qu'elle ne connaît point.

Dites-lui de changer de voile, le sien est déchiré. Voyez, à l'épaulé, c'est de mauvais présage en temps de guerre!

RABOISSON.

Bah! c'est la fille de chambre en lui mettant les épingles; mieux vaut qu'elle ne s'en aperçoive pas.

LA COMTESSE.

Et puis il y a peut-être du danger à déranger les longs plis qui cachent sa taille!

RABOISSON.

Méchante que vous êtes!

SAINT-GUeltas.

Tout est prêt; rendons-nous à la chapelle. (Il invite l'émissaire à offrir la main à la mariée et va présenter la sienne à la comtesse, comme à la personne la plus considérable de la réunion.)

LA COMTESSE, bas.

Ah! vous me faites les grands honneurs, infidèle? C'est pour me consoler!

SAINT-GUeltas.

Consolez-moi, vous, car je suis éperdu d'amour pour vous depuis ce soir.

LA COMTESSE.

Alors vous ne m'aviez pas encore aimée?

SAINT-GUeltas.

Ma foi, non; je commence!

LA COMTESSE.

Ce n'est pas vrai, mais c'est aimable. J'ai à vous parler après la cérémonie.

## SCÈNE VI.

(Au bord de la mer, sur un escalier taillé dans le roc qui descend en rampe la falaise à pic jusqu'à une petite construction soudée à son flanc.)

LA KORIGANE, TIREFEUILLE.

TIREFEUILLE, montrant la construction.

Pas possible de les laisser dans ce guettoir. La porte ne tient plus; ils s'échapperont encore. Il faudrait les embarquer tout de suite.

LA KORIGANE.

La mer est trop mauvaise ce soir.

TIREFEUILLE.

Pourtant le maître a dit de les conduire cette nuit à Noirmoutier.

LA KORIGANE.

Va prendre ses ordres. Dépêche-toi. (Tirefeuille monte l'escalier. La Korigane le descend jusqu'au guettoir.) Ce qu'il faudrait faire, il le désire. S'il ne le veut pas... Pourquoi ne le voudrait-il pas? Il m'a déjà commandé le mal, et plus j'en faisais, plus il avait d'estime pour mon courage. Il sera content après. Il est perdu sans cela. La folle parle plus qu'il ne pense. Voilà les cloches qui annoncent la fin. Il est marié. Si je ne me dévoue pas pour lui, il est déshonoré, conspiré, abandonné de tout le monde... Allons! que le crime retombe sur ma vie et le péché sur mon âme! (Elle va ouvrir la cellule.) Sortez, vous pouvez prendre le frais et vous promener.

LA FOLLE, sortant, l'enfant la suit.

Ah! oui! le bal, le bal des noces! Je veux aller au bal! C'est moi la mariée!

LA KORIGANE, lui montrant le pied du rocher que longe une étroite bande de sable.  
Par là. Descendez!

LA FOLLE, voulant monter l'escalier.

Non, par ici!

LA KORIGANE, l'arrêtant.

Je vous dis que non. Par ici, les portes sont fermées. Voilà votre chemin.

LA FOLLE, qui descend.

Il y a de l'eau, la marée monte.

LA KORIGANE.

Mais, non, vous rêvez! elle descend!

LA FOLLE.

C'est bien vrai? Je ne sais plus, moi!

LA KORIGANE.

Dépêchez-vous, on va danser sans vous.

Allons, allons!

LA FOLLE.

Vous oubliez votre fils.

LA KORIGANE.

Quel fils? Ah! oui! (Elle le tire par le bras; l'enfant a peur et résiste.)

LA FOLLE.

LA KORIGANE, à l'enfant.

Allez donc, ou votre mère va vous laisser tout seul.

LA FOLLE.

Il ne veut pas venir, le méchant! Eh bien! reste, adieu!

L'ENFANT.

Maman, maman!

LA FOLLE.

Viens, mon amour, je te porterai! (Elle le prend dans ses bras et disparaît en courant le long de la falaise.)

LA KORIGANE, qui a descendu derrière eux.

Comme ça tout ira bien, sans que je m'en mêle, — la marée monte!... S'ils ne reviennent pas dans cinq minutes... Comme le flot va lentement!... non, le voilà qui remplit le sentier; il me gagne... Je vais remonter les marches en comptant... encore une de couverte, une autre... En voilà cinq, en voilà dix; dix marches, c'est dix pieds. — Ah! qu'est-ce que j'entends? un cri, bien sûr! — C'est le petit qui dit le seul mot qu'il sache, *maman!* Va, pauvre malheureux, c'est elle qui te mène, ce n'est pas moi!... Qu'est-ce que je vois de blanc là-bas? Elle surnage? Non, c'est une lame... et ce n'est plus rien... Tout est dit, le brouillard et l'eau ont tout fait; ils ne parleront pas... Je vais remonter auprès de la mariée... l'arranger pour le bal... Mais qu'est-ce que j'ai donc? je ne peux pas marcher. Suis-je bête! j'en ai bien vu d'autres et j'ai bien fait pire! — Mais si le maître était fâché, s'il regrettait l'enfant? — Bah! ce n'est pas son fils!... D'ailleurs je lui ai pardonné la mort de Cadio, moi! il faudra bien qu'il me pardonne... Cadio! si sa pauvre âme voyait ce que je viens de faire!... Ah! j'ai peur! (Elle veut remonter l'escalier et s'arrête hallucinée.) Il est là, je le vois! Laisse-moi passer, Cadio! le flot monte toujours... Tu ne veux pas? tu me parles? qu'est-ce que tu dis?... Je périrai comme j'ai fait périr? Il me pousse... je tombe! (Elle se cramponne au rocher.) Non, non, c'était un rêve! ce n'est pas lui, ce n'est rien! Est-ce que je deviens folle aussi, moi? (Elle remonte l'escalier en courant.)

GEORGE SAND.

(La suite au prochain n°.)



---

---

# L'ANGLETERRE

ET

## LA VIE ANGLAISE

---

XXXV.

LA VIE POLITIQUE.

II. — LE REFORM BILL, LES OUVRIERS ET LES DÉMONSTRATIONS POPULAIRES.

---

Il est peu de spectacles plus instructifs que celui de la lutte entre les choses et les partis au-delà du détroit. Qui voulait dans le parlement anglais de la réforme électorale? Ce n'est aujourd'hui un mystère pour personne que cette mesure comptait très peu d'amis sincères dans les rangs de la chambre des communes. Combien elle inspirait encore moins de confiance et de sympathie à l'assemblée des lords! Il suffit d'avoir suivi avec attention les débats des deux chambres pour se faire une idée des alarmes que soulevait ce monstre né des agitations populaires. Ceux même, whigs ou tories, qui jugeaient prudent de se rallier au projet de réforme ne pouvaient toujours se refuser le plaisir ou la consolation d'en signaler les dangers. « Il a reçu, ainsi que disait un ami de M. Bright, autant de pierres que de votes. » Et toutefois il est aujourd'hui ce que les Anglais appellent *the law of the land*, une des lois organiques du royaume. Un tel événement ne nous enseigne-t-il point qu'il existe chez nos voisins une influence capable de courber à un moment donné la résistance des grands pouvoirs de l'état? Cette force, on peut la désigner d'un mot, c'est l'opinion publique.

Je voudrais indiquer dans cette étude comment se forment les courans du progrès qui entraînent en Angleterre le gouvernement lui-même. L'initiative du chef de l'état a tant habitué dans d'autres pays à chercher derrière les événemens la main d'un homme, qu'on pourrait bien se tromper sur la manière dont les choses se passent chez nos voisins. Un pareil ensemble de faits n'est-il point d'ailleurs de nature à nous éclairer sur les mœurs politiques d'une nation qui, tout en confiant à d'autres le soin de la représenter et de la conduire, reste toujours maîtresse de sa volonté?

## I.

Le germe du *reform bill* de 1867 se trouvait déposé d'avance dans le *reform bill* de 1832; aussi est-il impossible pour l'observateur de séparer dans son esprit ces deux grandes mesures législatives concourant l'une après l'autre à étendre et à purifier le système électoral en Angleterre. Pourtant quelle différence dans le caractère des deux époques! En 1831, ce qu'on poursuivait dans la lutte était la victoire de la classe moyenne sur l'aristocratie, tandis que les droits politiques des travailleurs, — tout le monde le reconnaît aujourd'hui, — avaient été entièrement méconnus. Non-seulement on s'était bien gardé d'admettre à l'exercice de la souveraineté nationale de fraîches recrues choisies parmi les rangs de la classe ouvrière, mais il est à présent démontré que dans plusieurs villes du royaume-uni des artisans jouissant sous l'ancienne constitution de la franchise électorale se virent dépouillés de leur privilège par les dispositions de la nouvelle loi. Comment donc se fait-il que les masses prirent alors part à un mouvement dans lequel pour leur compte elles n'avaient aucun intérêt direct? La classe moyenne, avant de s'appuyer sur l'ardeur et l'impétuosité de ses valeureux auxiliaires, n'avait point manqué de leur donner le mot d'ordre. « Aidez-nous, disaient bien haut ses orateurs, et nous vous aiderons; prêtez-nous main-forte pour élargir la brèche, et une fois entrés dans la place nous vous en ouvrirons les portes. » Cette promesse, il faut l'avouer, fut quelque temps oubliée dans la victoire, et la partie de la nation qui avait le plus concouru matériellement à attaquer le monopole de la noblesse ne profita guère du succès de ses efforts. Cependant des voix s'élevaient pour réclamer l'exécution des engagements contractés dans la chaleur de la lutte. Dès 1852, les whigs étant au pouvoir, lord John Russell proposa de reprendre et de modifier l'œuvre à laquelle il avait attaché son nom. A partir de ce jour, les esprits clairvoyans durent comprendre que le système représentatif n'était point fixé par la loi de 1832. Un second

*reform bill*, envisagé par les uns comme un bien et par les autres comme un mal inévitable, apparut à tous sur les hauteurs de l'horizon politique.

Cette question, d'abord vague et ténébreuse, ressemblait aux esprits de l'abîme qui, dans les anciennes légendes de mer, attirent les navigateurs vers de perfides écueils. Contre de pareils dangers, cinq ministères appartenant à différentes couleurs vinrent successivement échouer. Il suffira d'indiquer d'un trait le genre d'obstacles que rencontrait une telle mesure en Angleterre. Chaque parti, on oserait presque dire chaque homme d'état, avait en tête son projet de réforme qui le plus souvent ne coïncidait guère avec les vœux du pays. Au milieu de cette confusion, beaucoup d'électeurs qui avaient obtenu leur affranchissement politique grâce aux efforts combinés de la classe moyenne et de la classe ouvrière étaient maintenant les premiers à vouloir exclure le travail manuel du privilège conquis par eux en 1832. Pour saisir la force des argumens qu'ils opposaient à une nouvelle extension du suffrage, il faut savoir que nos voisins considèrent l'exercice de la souveraineté nationale bien moins comme un droit que comme une fonction; or toute fonction exige de celui qui s'en acquitte certaines garanties. Le vote est un dépôt que l'état remet entre les mains des seuls électeurs jugés par lui dignes de sa confiance. Les ouvriers étaient-ils préparés à recevoir le mandat qu'on réclamait en leur nom? Plusieurs parmi les hommes d'état affectaient le doute à cet égard. Ce qui avait le plus lieu d'étonner, c'est que de leur côté les travailleurs montrèrent tout d'abord très peu d'empressement pour l'honneur qu'on voulait leur faire. Apparente ou réelle, cette indifférence fut diversement interprétée par les orateurs de la chambre des communes et par les journaux. Les uns avec la joie du triomphe y virent un aveu de l'impuissance des ouvriers anglais à se gouverner eux-mêmes et à jouer un rôle dans l'état. Les autres, tout en déguisant leur tristesse, cherchèrent des explications qui n'expliquaient rien ou même s'efforcèrent de nier un fait qui sautait pourtant aux yeux. Libéraux et tories ne remontèrent point, je crois, aux véritables motifs qui dictèrent dans les commencemens la conduite des travailleurs. Ce n'était nullement insouciance de leur part, c'était calcul.

Avec le bon sens qui les distingue, les ouvriers anglais se dirent que, faibles, dispersés, sans argent, ils pesaient pour un atome dans les destinées du pays. Qu'avaient-ils pour eux? Le nombre. C'était peu de chose en face d'institutions qui mesurent surtout les hommes à la fortune, au talent et aux situations acquises. Avant de compter dans le monde politique, il leur fallait conquérir une place dans

la société. L'exemple était parti d'en haut : c'est en s'associant et en disciplinant leurs forces que l'aristocratie d'abord, puis la classe moyenne, avaient étendu leur influence dans l'état. Les *workmen* suivirent la voie qu'on leur avait tracée, ils s'organisèrent. Beaucoup d'entre eux se rendaient d'ailleurs justice et savaient parfaitement qu'ils étaient inférieurs en instruction et en lumières à ce qu'on nommait par habitude dans la Grande-Bretagne *ruling classes*, les classes gouvernantes. L'espace de trente-cinq ans qui s'est écoulé entre le premier et le second *reform bill* a été mis à profit par les ouvriers anglais : ils ont combattu chez eux la misère, l'ignorance et d'autres causes de dégradation. Une grande partie de ce travail occulte a échappé aux hommes politiques du royaume-uni, assez mal informés de ce qui se passe dans les couches profondes de la société. Ces mêmes ouvriers, dont on accusait le silence et l'abstention, entendaient d'une certaine manière leurs intérêts. Ayant beaucoup plus de confiance en eux-mêmes et dans leur système d'organisation appuyé sur des efforts personnels que dans des mesures légales dont ils saisissaient encore vaguement la portée, les travailleurs de la Grande-Bretagne concentrèrent toutes leurs espérances sur l'œuvre qu'ils avaient commencée. Dans un pays où la propriété est la racine des droits et de l'influence sociale, ils voulaient constituer leur importance avant de se mêler à l'agitation politique. Ayant vu d'assez près les classes ouvrières en Angleterre, je crois être à même de me faire une idée juste de leurs intentions. Quelle raison avaient ces braves *workmen* de se méfier d'un étranger ? Eh bien ! de leurs discours et de leurs actes il résulte pour moi une conviction, c'est qu'avant de prendre part à la lutte ils ont tenu à préparer leurs armes.

Qu'on veuille bien se rappeler l'opinion qu'on avait en France des ouvriers anglais sous le règne de Louis-Philippe. Ici même un économiste dont tout le monde regrette la perte, M. Léon Faucher, écrivait sur la triste condition du travail manuel au-delà du détroit des études que les lecteurs de la *Revue* n'ont sans doute point oubliées. Certes je ne crois nullement qu'il ait rien exagéré, et pourtant combien ces tableaux chargés de sombres couleurs ressemblent peu à la situation présente des soldats de l'industrie chez nos voisins ! Les écrivains anglais constatent eux-mêmes un grand changement à cet égard dans le sort des ouvriers (1). Il s'est néanmoins trouvé chez nous des esprits absolutistes qui, opposant l'ancienne misère des classes laborieuses aux institutions constitutionnelles

(1) On peut consulter *Progress of the working class*, by J. M. Ludlow and Lloyd Jones, livre plein de faits, d'aperçus et d'idées, écrit par deux hommes de talent, l'un savant légiste, l'autre ancien ouvrier.

dont jouit la Grande-Bretagne, ont voulu tirer de ce contraste un argument contre la liberté. Beaucoup d'ouvriers français, trompés par ce sophisme, ne virent de salut pendant un temps que dans un système de protection, et ils demandaient à l'état, quel qu'il fût, de les couvrir contre la concurrence. De telles illusions peuvent bien servir à un moment donné les projets de la dictature ou du despotisme, mais elles ne sauraient tenir contre les faits. Si la lutte était nécessairement défavorable aux intérêts du travail, à coup sûr il y a longtemps que l'ouvrier anglais aurait été écrasé. Organisation du système de l'industrie, division des classes, rivalité des moyens de production, il a tout contre lui, et pourtant il résiste, il grandit tous les jours, que dis-je? il commence à effrayer. Quelques-uns se plaignent déjà de ce qu'il fait la loi aux maîtres; un pas de plus, et l'on assure qu'il serait à même de jeter l'épée de Brennus dans la balance de l'état. Contre une aristocratie implantée dans le sol et entourée d'éclat, contre une classe moyenne très intelligente et concentrant dans ses mains une masse formidable de capitaux, quelles ont pourtant été les armes du *workman*? Il n'en a qu'une, la liberté. C'est par le droit de réunion, c'est au moyen de la presse et de la parole qu'il tient tête à toutes les autres influences. Au gouvernement il demande non point de le protéger, mais de le laisser faire par lui-même. Qu'a-t-il d'ailleurs besoin du secours de l'état! Ces mêmes ouvriers d'outre-mer, qu'on représentait, il y a quelques années, comme les esclaves des machines, donnent aujourd'hui l'exemple et le mot d'ordre à la plupart des coalitions et des grèves. Quand les circonstances l'exigent, ils vont même jusqu'à offrir l'hospitalité de leur libre sol et de leurs libres institutions aux émissaires venus de l'étranger qui chez eux ne peuvent ni parler ni s'entendre sur certaines questions d'intérêt vital. Pour ceux qui se sont confiés dans les forces et les bonnes intentions du gouvernement personnel, la leçon est dure, mais décisive.

A quoi pourtant s'occupaient les travailleurs anglais durant les années qui suivirent le premier *reform bill* et qui précédèrent l'agitation politique de 1866? Loin de moi l'intention d'embrasser l'ensemble de leurs efforts, il suffira bien d'indiquer quelques traits essentiels. Un de leurs premiers soins a été de fonder entre eux des sociétés de bienfaisance et de secours mutuels connues sous le nom général de *friendly societies*. Plusieurs de ces institutions existaient dès la première moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, mais ce n'est guère que vers 1832 qu'elles prirent un développement considérable. Aujourd'hui ces *friendly societies* dépensent par an dans le royaume-uni plus de 3 millions de livres sterling (75 millions de francs) à soigner leurs

malades, à enterrer leurs morts, à secourir leurs veuves et leurs orphelins. L'organisation de quelques-unes d'entre elles ferait trembler tout autre gouvernement que celui d'un peuple libre. Les deux grands ordres sont la *Manchester unity of odd fellows* et l'*ancient order of foresters*. Le premier (celui des *odd fellows*), qui compte dans ses rangs 387,990 ouvriers et qui possède un fonds de réserve de 2 millions de livres sterling (50 millions de francs), est gouverné par un conseil de directeurs reliant les 3,671 loges sous la même autorité. Le second (je parle des *foresters*), qui se compose de 224,000 membres et qui distribue pour environ 220,000 livres sterling (5 millions 500,000 francs) de secours par an, obéit de son côté à un conseil exécutif de onze officiers. Qu'on se figure un tel état de choses sur le continent, une société qui échappe à toute surveillance et du sein de laquelle un petit nombre d'individus peuvent en moins d'une semaine, par un simple mot d'ordre, diriger vers un but commun les forces d'un demi-million d'artisans; c'est pour le coup qu'on crierait à l'anarchie. Eh bien! ces *friendly societies* (1) entourent au contraire le gouvernement anglais d'une ceinture d'assurance et de protection. Comment cela se fait-il? Les ouvriers d'outre-mer respectent dans la constitution de leur pays un ordre de choses qu'ils n'ont aucun intérêt à renverser. Sans police secrète et sans armée (du moins si l'on fait la comparaison avec d'autres états), le pouvoir se défend chez nos voisins par la liberté qu'il garantit à toutes les classes de la société.

Il faut bien se garder de confondre les *friendly societies* avec les *trades' unions*. Ces dernières n'avaient aucun moyen d'être jusqu'à ce qu'une modification de la loi permit aux sociétés ouvrières de régler les conditions du travail. Elles prirent naissance dans un temps où les enfans étaient enfermés jusqu'à seize heures de suite dans les fabriques de la Grande-Bretagne. Les *trades' unions* ressemblent aux *friendly societies* en ce qu'elles distribuent des secours à leurs membres dans les cas de maladie ou d'accident; mais, non contentes d'exercer les devoirs de la charité, elles prétendent en outre couvrir les différens corps de métiers d'un système de pro-

(1) Aux sociétés déjà nommées, il faut ajouter le *Loyal order of ancient shepherds* (l'ordre loyal des anciens bergers), l'ancien ordre des druides, les ordres unis des jardiniers libres (*United orders of free gardeners*) et quelques autres encore. Autrefois les membres de ces confréries se montraient extrêmement jaloux d'étaler en public leurs étranges costumes, leurs écharpes, leurs tabliers et leurs nœuds de rubans. Aujourd'hui les ouvriers anglais attachent beaucoup moins d'importance à ces signes extérieurs. Les *foresters* se rendent pourtant tous les ans au *Crystal Palace*, où leur uniforme théâtral, qui rappelle celui de Robin Hood, leur procession et les exercices à l'arc, auxquels ils se livrent sur les tapis verts, attirent généralement un grand concours de spectateurs.

tection et de défense mutuelle. Ce sont les organes d'un mécanisme encore très imparfait sans doute, destiné plus tard à se modifier, peut-être même à disparaître entièrement, ainsi que tant d'autres systèmes, dans le développement de la vie industrielle : ce qui me paraît du moins certain, c'est qu'on ne réussirait point à les détruire par la force. Ces institutions, malgré leurs défauts, ont rendu de grands services à la classe ouvrière; c'est surtout grâce à leurs efforts que la journée de travail a été réduite à dix heures en Angleterre (1). Lorsque le *ten hours' bill* qu'elles avaient depuis longtemps réclamé passa devant la chambre des communes, les orateurs ne manquèrent point pour annoncer la déchéance prochaine de l'industrie britannique. Dieu merci, l'état de plus en plus florissant des manufactures et des usines a donné un éclatant démenti aux sinistres prophéties des alarmistes. A plus d'un égard, la discipline de ces associations a été utile, elle a contribué en somme à élever l'habileté, le courage et l'intelligence des travailleurs (2).

On reproche, il est vrai, aux *trades' unions* certaines mesures tyranniques consenties par les membres eux-mêmes en vue de sauvegarder les intérêts du métier; mais n'est-ce point au prix de ces sacrifices que plusieurs d'entre eux avaient déjà conquis sous l'ancienne loi électorale leur liberté politique? Croire que le prix du travail puisse être dicté arbitrairement par l'influence de certaines organisations ouvrières au lieu d'être réglé par le cours du marché serait sans doute une monstrueuse erreur économique; est-ce bien d'ailleurs l'illusion que nourrissent les *trades' societies*? Les chefs intelligens de ces confréries sont les premiers à s'en défendre, et s'ils se proposent de maintenir à une certaine hauteur le tarif des salaires, ils savent très bien que les diverses industries se suicideraient en exigeant des maîtres au-delà d'une part raisonnable dans les bénéfices. Ces sociétés sont-elles d'ailleurs les seules en Angleterre qui aient voulu imposer un prix aux services de leurs membres? Non vraiment, les professions libérales avaient donné l'exemple. Les confréries de docteurs en médecine et de légistes ont aussi leurs réglemens qui taxent d'une manière souveraine la bourse du public. Tout *physician* qui recevrait pour ses visites au-dessous du prix orthodoxe (une guinée) serait considéré par ses

1) Elle était autrefois de douze, quatorze et même quinze heures. Encore ne faut-il point perdre de vue que les ouvriers anglais jouissent maintenant pour la plupart d'un demi-congé (*half-holiday*) dans l'après-midi du samedi.

(2) Un des principaux avantages qu'ils aient recueillis de la pratique des *trades' societies* a été d'apprendre à gouverner eux-mêmes leurs affaires. L'administration de si nombreux intérêts exige à coup sûr des lumières et des qualités personnelles; aussi la plupart des ouvriers qui figurent à la tête de ces confréries sont-ils des hommes d'ordre, de conscience et de capacité.

collègues comme un charlatan et un transfuge. Ainsi en est-il pour les avocats, que l'ordre entier accuserait de gâter le métier, s'ils travaillaient au-dessous du cours fixé par les statuts. N'est-ce point après tout la même méthode que les ouvriers anglais ont voulu appliquer à un autre ordre de faits pour ne point laisser avilir les salaires?

Le système des grèves est sans contredit un système brutal, c'est la guerre, et comme tel il doit nécessairement nuire aux intérêts du capital et du travail; mais il faut bien se dire que ce ne sont point les *trades' unions* qui l'ont inventé. Les *strikes* (grèves) sont si conformes aux traditions et aux mœurs du peuple anglais qu'on les trouve à chaque instant dans le passé et dans certains genres de service où l'on ne s'attendait guère à les rencontrer. Dans un temps où l'art du machiniste n'avait point encore trouvé le moyen d'imiter sur la scène le mouvement de la mer, on étendait une toile peinte en vert sous laquelle de jeunes garçons courant çà et là, frétilant et gambadant, rappelaient plus ou moins les soubresauts de l'orageux élément. Le théâtre de Drury-Lane employait une troupe de ces gamins de Londres pour une des pièces de Pâques, et Elliston, le directeur d'alors, les avait d'abord engagés à un shilling par soirée; mais comme le succès de la pantomime commençait à baisser, il réduisit de moitié leurs salaires. Les *vagues* se rassemblèrent aussitôt dans un *meeting* où il fut décidé que toute la *mer* ferait grève. En conséquence le soir même, tandis que de faux éclairs faisaient rage sur la scène, que le faux tonnerre résonnait de son mieux dans la coulisse, l'Océan, à la stupéfaction de tous, demeurerait calme et plat comme un tapis. Le souffleur hors de lui leva un coin du voile et enjoignit aux flots de faire leur devoir. « Des vagues à six pence ou à un shilling? » demanda une jeune voix qui sortait du fond de l'abîme. « A un shilling, » répondit résolûment le souffleur qui n'avait point d'autre alternative. Dès que ce mot magique eut été prononcé, la mer se remua en toute conscience comme si elle eût été agitée par une vraie tempête.

Les grèves étaient très fréquentes pour fixer les diverses branches de l'industrie bien avant les *trades' unions*. Seulement dans cette lutte inégale contre les maîtres, l'ouvrier était toujours vaincu. Ce que le concours de ces sociétés a apporté de nouveau dans la physionomie des *strikes* est un élément de force et de durée. Serait-il juste pour cela de dire qu'elles les encouragent? Je ne le crois nullement. Il en est de cette guerre comme de toutes les autres: on en vient tout de suite aux mains avec une nation faible dont on espère avoir aisément raison; mais deux grandes puissances bien armées sont beaucoup moins promptes à s'engager dans une lutte



dont elles prévoient l'une et l'autre les conséquences. Maîtres et ouvriers y regardent aujourd'hui à deux fois avant d'entamer un conflit qui doit se prolonger des mois et même des années. Ce n'est qu'après avoir épuisé de part et d'autre tous les moyens de conciliation qu'on se risque, en désespoir de cause, à brûler ses vaisseaux. Il est d'ailleurs bien plus facile d'attirer un petit nombre d'hommes dans une entreprise téméraire que de gagner la volonté de plusieurs milliers d'individus qui ont tous quelque chose à perdre. Aussi la déclaration de guerre est-elle toujours précédée d'une enquête; les griefs de la loge mécontente doivent être soumis à un conseil, qui examine attentivement la nature du débat, les chances de la lutte et les ressources de la société. De telles formalités, on en conviendra, sont plutôt faites pour prévenir que pour seconder les grèves. Et pourtant les *strikes* n'éclatent encore que trop souvent. C'est alors un spectacle triste et grand que celui de ces masses volontairement absentes des ateliers, sombres et inquiètes, parcourant la ville en silence pour se rendre à leurs *meetings*. On devine aisément la morne sollicitude des femmes d'ouvriers, la terreur du lendemain qui se répand comme un nuage sur le foyer domestique. Sans doute ces hommes poursuivent par la souffrance du moment un intérêt personnel; mais ils croient en même temps obéir à un devoir envers leur classe et leur profession. De toutes les grèves que j'ai vues à Londres, celle des maçons m'a laissé le plus pénible souvenir. Les chantiers de construction étaient vides, les travaux suspendus, les intérieurs désolés, et pourtant l'ordre ne fut pas un instant troublé dans la ville. Ailleurs l'ouvrier sans travail rejette volontiers sur le gouvernement une partie de sa mauvaise humeur, et je ne m'étonne point qu'il en soit ainsi. Quand c'est l'état qui concentre tous les pouvoirs, on lui demanderait volontiers de faire la pluie et le beau temps, de mûrir les moissons et d'ouvrir au flanc des rochers les sources de la prospérité publique. Quiconque s'arroge l'autorité absolue doit s'attendre à être regardé comme responsable de tout ce qui arrive. En Angleterre, où le gouvernement ne s'attribue au contraire que des fonctions très limitées, nul n'exige de lui au-delà de ce qu'il peut donner. L'ouvrier sait très bien que le prix du travail repose sur un contrat privé et que l'état n'a rien à voir dans sa querelle avec les maîtres. Tout ce qu'il revendique est l'usage plein et entier de sa liberté personnelle. En s'abstenant de travailler dans l'espoir d'améliorer les conditions mêmes du travail, il use d'un droit que nul ne lui conteste, quoique beaucoup regrettent la nature des moyens auxquels il a recours.

Les *trades' unions* représentent en Angleterre une grande accu-

mulation de forces et de capitaux (1). C'est cette puissance même qui a soulevé contre elles dans ces derniers temps une sorte de croisade. Des faits déplorables sont venus fort à point aggraver les accusations de leurs adversaires. Il faut avoir vu la ville de Sheffield pour comprendre la nature des attentats qui s'y sont commis. Sous un dôme de fumée qui ne laisse que rarement entrevoir la couleur du ciel, au bord d'un fleuve sombre et bourbeux, véritable Styx de l'industrie, au milieu de noirs amas de charbon de terre et de fournaises toujours allumées, vivent des ouvriers condamnés à certains métiers homicides. Renfermés à l'atelier dans de sinistres bâtimens de pierre qui ressemblent à d'anciennes forteresses démantelées, étrangers au progrès des autres classes, les *saw-grinders* (émouleurs de scies), par exemple, forment un groupe d'un caractère à part qui tranche sur la population locale. Indifférens pour eux-mêmes à la durée de la vie, respectant très peu celle des autres, ce sont à coup sûr des instrumens dangereux entre les mains d'un chef fanatique. Ce qui s'est passé à Manchester parmi les maçons annonce, il est vrai, que la fureur des gros salaires et l'idolâtrie des intérêts matériels peuvent entraîner d'autres corps de métiers dans de semblables crimes. On oublie pourtant que les maîtres restent libres d'employer ou de refuser les hommes appartenant aux *trades' unions*, et que plusieurs ne se font point faute de se servir de leur droit. Si déplorables que soient de pareils faits, il ne faut point en outre perdre de vue que ces confréries étaient encore plus dangereuses dans un temps où, considérées comme illicites, elles avaient besoin de s'entourer d'un mystère encore plus impénétrable. Le moyen de combattre de tels actes de violence est-il bien en effet de mettre hors la loi les sociétés ouvrières et de les encourager ainsi à se couvrir d'un voile? Ne serait-ce point plutôt de les reconnaître et de les admettre aux mêmes avantages que les autres compagnies de bienfaisance et de secours mutuels (2)? Telle est, il y a lieu de

(1) Quelques chiffres donneront une idée de leur importance. La société des ouvriers mécaniciens (*Amalgamated society of engineers, machinists, etc.*) compte 30,984 membres, jouit d'un revenu de 1,891,807 francs, et tient en main un fonds de 2,883,241 fr. Dans l'espace de quinze années, elle a dépensé en secours mutuels et autres dons la somme de 12,117,925 francs. Celle des charpentiers et des menuisiers (*Amalgamated society of carpenters and joiners*), fondée en 1860, embrasse déjà plus de 8,000 membres et possède en caisse plus de 326,300 francs. Une autre plus ancienne (*Operative house carpenters' and joiners' society*) se compose de 10,000 ouvriers des mêmes corps d'état. On peut par là juger de la force des confréries appartenant aux autres métiers, maçons, fondeurs de fer, etc. Les ouvriers évaluent à 700,000 le nombre de leurs camarades engagés dans les différentes sociétés. Le chiffre total des ressources d'argent est inconnu, mais doit être certainement très considérable.

(2) Dans l'état présent des choses, ces sociétés sont obligées de se mouvoir en dehors

le croire, la conséquence à laquelle sera conduit le gouvernement anglais par l'enquête ouverte sur les *trades' unions*.

A ces confréries des corps de métiers beaucoup chez nos voisins préfèrent les sociétés coopératives. Ce système, qui est né d'hier, a déjà conquis l'approbation d'hommes éminens dans le parlement, dans l'église et dans la noblesse. Au lieu de s'attacher tout d'abord comme en France à la production des objets industriels, ces sociétés débutèrent au-delà du détroit sur un tout autre terrain. Le pauvre est en général celui qui paie le plus cher tout ce qu'il achète. Dans la plupart des cités anglaises occupées par les grandes manufactures, l'ouvrier habite des quartiers obscurs et entassés où abondent de petites boutiques. Dans un pareil voisinage, les marchands, pourvus d'un maigre capital, achetant en détail, revendant le plus souvent à crédit, sont obligés de débiter à un haut prix des denrées d'une qualité inférieure. Frappés de ces inconvéniens, les ouvriers résolurent de se faire eux-mêmes leurs propres boutiquiers. L'exemple partit de Rochdale, et avec quelle autorité (1)! Un tel succès était certes bien de nature à inspirer la confiance. Beaucoup d'autres sociétés s'établirent en Angleterre plus ou moins d'après le même modèle. Tous les essais n'ont point été également heureux. Plusieurs de ces tentatives ont avorté soit à cause d'un vice dans le système, soit par suite de l'inexpérience des hommes qui les dirigeaient. Cependant la situation des diverses sociétés qui survivent est en somme très favorable (2). Enhardis par le succès, des ouvriers du même métier se sont peu à peu associés non plus pour acheter en commun les objets de consommation, mais pour exercer leur industrie et en écouler par eux-mêmes les produits. Cette nouvelle forme de la coopération est sans contredit celle qui rencontre en Angleterre le plus d'obstacles, qui exige de la part des artisans le plus de sacrifices et se trouve par conséquent la plus exposée aux revers. Diverses branches du travail manuel ont pourtant atteint dans cette voie des résultats heureux. L'une de ces sociétés, *North of England wholesale co-operative society*, li-

de la légalité. Elles ne peuvent obtenir devant les tribunaux le redressement de certains torts ni la punition de certaines fraudes commises par les membres de leur administration. Un tel état de choses doit nécessairement contribuer à faire d'elles les sociétés secrètes du travail.

(1) De vingt-huit qu'ils étaient en 1844, avec un capital de 700 francs, ces courageux pionniers (*Rochdale equitable pioneers' store*) comptent aujourd'hui dans leur association 6,246 membres, possèdent un fond de 2,499,725 francs, ont traité en 1866 pour 6,228,050 francs d'affaires, et ont partagé entre eux cette même année 798, 275 francs de profits.

(2) Quiconque veut connaître l'état exact de la question en Angleterre doit consulter le rapport officiel de M. Tidd Pratt en 1865.

*mited*, après deux années seulement d'existence, réalise, dit-elle, par an pour 250,000 sterling (6,250,000 francs) d'affaires. Un vieux lord, au sortir d'un atelier coopératif qu'il avait visité avec intérêt, déclara lui-même avoir vu dans ce temps-ci deux choses que dans sa jeunesse on aurait traitées de fables, « des voitures qui couraient sans chevaux et des ouvriers qui travaillaient sans maîtres. » D'un autre côté, des chefs de manufactures, mus par un sentiment de justice et déterminés par la force de l'exemple, ont intéressé pour une certaine part leurs travailleurs dans les bénéfices.

Partout le rêve de l'ouvrier est de devenir propriétaire; mais, excepté dans les légendes, les maisons ne descendent point du ciel toutes bâties. Il s'est pourtant formé chez nos voisins des sociétés connues sous le nom de *building societies*, se proposant de fournir à l'artisan un toit qui lui appartienne. Le mécanisme de ces institutions varie selon les localités et les idées des fondateurs (1); mais en somme elles tendent toutes vers un but, — aider le locataire à devenir le propriétaire de sa maison en payant par mois à la société, durant une certaine période, une somme qui n'excède pas de beaucoup le taux ordinaire du loyer. Dans plusieurs endroits, ces *building societies* se sont greffées dès l'origine sur les *freehold land societies*, qui s'efforcent de diviser la terre entre leurs membres à peu près aux mêmes conditions. Le plus souvent elles achètent en bloc de grands domaines qu'elles partagent en divers lots parmi leurs actionnaires ou leurs souscripteurs. Sur ces terrains ainsi dépecés s'élèvent plus tard des *cottages* au seuil desquels l'ouvrier anglais peut s'asseoir le dimanche sous son berceau de houblon ou de clématite. Sans doute la maison ne lui appartient nullement par ce fait seul qu'il y réside, il faut la payer; mais à chaque échéance, au lieu de verser entre les mains du propriétaire un argent qui ne lui confère aucun droit, il éteint une dette à l'expiration de laquelle

(1) Quelquefois les membres conviennent entre eux de payer une certaine somme par semaine (soit 1 sh. 3 deniers) pour une action de 100 liv. sterl. Chaque fois que les ressources de la caisse le permettent, on tire au sort, et le possesseur du numéro gagnant peut choisir une maison, qui est alors achetée en son nom par la société. Les chances sont d'ailleurs disposées de manière que dans l'espace de dix ou douze ans tous les souscripteurs soient également favorisés. L'acquéreur se trouve au commencement dans la situation d'un propriétaire dont la maison est hypothéquée pour toute la valeur; mais il se libère envers la société dans un temps déterminé au moyen de versements mensuels ou trimestriels. D'autres *building societies* avancent tout de suite l'argent nécessaire à l'achat de l'immeuble; cette dette doit ensuite leur être payée avec les intérêts dans un laps de temps de quelques années par celui qui entre en possession des lieux. Ces dernières alimentent leur caisse au moyen d'actions et de dépôts hypothéqués sur les terrains et les bâtimens de la compagnie.

il sera bien réellement chez lui. A Birmingham, de 9 à 10,000 artisans habitent dans la ville ou dans les environs de jolies maisonnettes qui d'ici à quelques années ne devront plus rien à personne. On évalue en Angleterre et dans le pays de Galles à 2,000 le nombre de telles sociétés, comptant environ 200,000 membres. L'argent qu'elles reçoivent s'élève à 11 millions de livres sterling sur lesquelles 8 millions ont été convertis en terre et en maisons. Il est bien vrai que les ouvriers ne sont point les seuls inscrits sur les listes des souscripteurs, mais ils y figurent très certainement pour au moins les deux tiers. Un des avantages moraux est que le travailleur propriétaire ou en train de le devenir prend beaucoup plus d'intérêt que le locataire à son intérieur, soigne de grand cœur dans son petit jardin des arbres qu'il verra croître, et met de l'amour-propre à orner le nid dans lequel il élèvera sa famille.

Les ouvriers anglais ont toujours été en somme beaucoup mieux payés dans la Grande-Bretagne que sur le continent; ce qui leur manquait le plus jusqu'ici, c'était la prévoyance. Pour développer chez eux le germe de ce sentiment ont été fondées au-delà du détroit les caisses d'épargne, qui en un quart de siècle reçurent un dépôt de 40 millions de livres sterling, appartenant surtout à la classe des artisans et des domestiques. Voulant étendre aux campagnes et aux petites villes les bienfaits de cette institution, M. Gladstone eut l'idée d'y adjoindre les *post-office savings banks*. Le bureau de poste qui reçoit les lettres du travailleur enregistre et encaisse ses économies. Le pauvre a maintenant dans la Grande-Bretagne plus de trois mille banquiers toujours à ses ordres, et entre les mains desquels il peut confier les plus petites sommes, même le denier de la veuve (d'où le nom de *penny savings banks*). Un des grands avantages de ce nouveau mécanisme est que l'ouvrier ayant déposé son argent dans un des trois mille bureaux de poste est à même de le retirer dans un autre. Qu'il aille de village en village, comme c'est souvent le cas pour diverses industries, et les épargnes du travailleur errant, quoique placées à intérêts, voyagent en quelque sorte avec lui. Comme l'économie, surtout celle du prolétaire, est une vertu naturellement ombrageuse qui n'aime point à mettre les autres dans la confiance de ses affaires, le maître de poste est seul autorisé à voir les comptes, et encore se trouve-t-il obligé par la loi à garder le secret sur le nom des déposans. Ce fonctionnaire public n'est d'ailleurs qu'un simple commis, et dans le cas où il viendrait à se sauver avec l'argent, l'état demeurerait responsable. La création de *post-office savings banks* révéla de plus un fait qui surprit M. Gladstone lui-même : c'est l'étendue des ressources et des économies accumulées entre les mains de la classe ouvrière. Au moment où fut inauguré ce système, une députation

de la société des mécaniciens se présenta chez le ministre pour savoir si les *trades' unions* seraient admises aux mêmes privilèges que les *friendly societies* en ce qui regardait les caisses d'épargne. Ces ouvriers lui déclarèrent alors avoir en réserve 67,000 livres sterling (1,675,000 fr.), et ils venaient demander son avis sur la manière de placer cette somme. Une telle démarche et l'aveu d'une telle prospérité frappèrent M. Gladstone au point qu'il en parla plus tard devant la chambre des communes.

Les efforts des ouvriers anglais pour améliorer leur bien-être méritent à coup sûr d'appeler l'attention de la France; mais combien ils ont encore plus fait pour assurer le développement moral de leur classe! Croyant avec la plupart des philosophes et des économistes de leur pays que l'homme sans instruction est un capital dormant, ils ont cherché à ouvrir chez eux ces sources vives de richesses qui résident surtout dans l'intelligence. Parmi les établissemens ayant le plus contribué à répandre les lumières dans les sombres régions du travail manuel, il faut citer les *mechanics' institutes*. Il y a maintenant près d'un demi-siècle que lord Brougham leur prêta son concours; mais ces institutions ne prirent vraiment un grand essor qu'à partir de 1835. Le mouvement était descendu d'en haut; il fut pourtant convenu dès l'origine que les deux tiers ou même les trois quarts des membres formant le comité de direction seraient choisis parmi les ouvriers eux-mêmes. Depuis lors les applications de ce principe ont été poussées beaucoup plus loin; dans un assez grand nombre de tels établissemens fondés à une époque récente, le comité tout entier se compose d'hommes payés à la semaine et vivant de leur salaire. En 1861, il existait chez nos voisins plus de 4,200 *mechanics' institutes*, réunissant 200,000 membres, et tout porte à croire que le nombre s'en est encore augmenté. Dans les villes et même les villages au sein desquels fleurissent de semblables sociétés, l'élite des artisans, au lieu de prendre vers le soir le chemin du cabaret, se rend dans un bâtiment d'apparence agréable, où elle trouve des salles bien chauffées, bien éclairées, et tous les moyens de s'instruire. Une excellente bibliothèque, des salons de lecture avec des tables couvertes de journaux et de revues, des classes du soir pour l'écriture, l'arithmétique et la géographie, des cours publics sur les différentes branches de la science et de l'histoire, tels sont quelques-uns des avantages offerts à leurs abonnés par beaucoup de *mechanics' institutes*. D'autres ouvrent des concours, distribuent des prix et dirigent vraiment l'éducation des travailleurs dans toute l'étendue d'un district (1). Ce

(1) Un savant distingué, le docteur Hudson, chargé d'examiner les candidats, déclare que les classes ouvrières du Lancashire offrent dans leurs rangs des compétiteurs qui

n'est pas toujours dans les grandes cités où abondent les foyers de distractions que de telles académies ouvrières portent les meilleurs fruits ; on est quelquefois tout surpris de rencontrer dans les hameaux les plus fermes soutiens de ces institutions et les artisans les plus curieux de cueillir à l'arbre de la science. Qui ne devine l'influence de pareilles réunions sur la moralité des hommes occupés pendant le jour dans les ateliers ou les fabriques ? Plus l'ouvrier s'occupe des intérêts sérieux de l'esprit, et plus il s'éloigne des plaisirs grossiers. Pour le détourner des *tap-rooms* (chambres obscures et enfumées des *public-houses*) se sont aussi formés des clubs encouragés dans ces derniers temps par lord Shaftesbury et lord Lyttelton. Les *working mens' clubs* (clubs d'ouvriers), établis d'après le même principe ou peu s'en faut que les brillantes sociétés de *Pall-Mall*, offrent à leurs membres un centre de conversation intéressante, des livres, des journaux, des concerts d'amateurs. Quelques-uns d'entre eux possèdent une bibliothèque spéciale se rapportant à telle ou telle branche d'industrie, ou de vieux recueils de ballades que leur aurait enviés Walter Scott. Au-dessus de toutes ces institutions s'élèvent les *working mens' colleges* (collèges d'ouvriers), qui à Sheffield, à Halifax, à Salford, à Ipswich, à Londres, se proposent d'étendre à toutes les conditions sociales les bienfaits d'une instruction supérieure (1). L'auteur de *Tom Brown's school days*, M. Thomas Hughes, déclare lui-même avoir beaucoup acquis au contact du *City of London College*, dont il est un des principaux orateurs.

Après tant de généreux essais, faut-il s'étonner que l'ouvrier anglais soit maintenant respecté par les hommes de toutes les opinions ? Libéraux et tories rivalisent entre eux pour lui témoigner leur zèle et l'intérêt qu'ils prennent à sa cause. Je ne voudrais même point affirmer que les uns et les autres n'exagèrent quelquefois ses

dépassement invariablement la classe moyenne. « En mathématique, ajoute-t-il, en chimie, en français, même en histoire d'Angleterre et en géographie, les commis de magasin et les teneurs de livres de Manchester sont très inférieurs aux ouvriers fleurissants d'Oldham et des autres petites villes. »

(1) Le programme des études ferait honneur à plusieurs de nos universités. On peut en juger par le *working mens' College* de Londres, qui a des classes de dessin, de musique vocale, d'histoire et de géographie, de grammaire et de littérature anglaise, de vieil anglais, de français, d'allemand, de latin, de grec, d'arithmétique, de géométrie, de trigonométrie, d'algèbre, de tenue des livres, de botanique, de physique et de zoologie. Des vingt-huit professeurs dont le nom figure sur le programme, douze sont d'anciens élèves de l'institution. En dépit du titre *working mens' College*, les étudiants ne sont pas tous des ouvriers ; il n'y en a guère que la moitié qui travaillent des mains, les autres sont des commis de boutique. Les résultats des examens destinés à contrôler les progrès des uns et des autres témoignent d'ailleurs que la supériorité serait plutôt en faveur des artisans, assure M. Ludlow, un des maîtres du collège.

mérites; mais après tout on ne flatte que ce qui est puissant. Le révérend C. Kingsley, professeur d'histoire moderne à Cambridge, nous apprend que les élèves des universités parlent aujourd'hui des classes ouvrières sur un tout autre ton que celui qui leur était familier il y a trente ans. Il n'y a guère que les maîtres qui se plaignent du travailleur, et encore que lui reprochent-ils? A les entendre, il est devenu trop exigeant. Si l'Angleterre voit à présent quelques-unes des branches de son industrie menacées par la concurrence étrangère, ils attribuent le fait aux prétentions de la main-d'œuvre. Il est vrai qu'où l'industrie anglaise était habituée à ne trouver que des acheteurs elle rencontre souvent depuis quelques années des fabricans et des rivaux; mais la seule cause de ce changement est-elle bien le haut prix auquel les artisans de la Grande-Bretagne vendent leurs services? Avec le temps, les Anglais ont engagé l'industrie européenne à profiter de leurs succès et de leurs leçons, à peu près comme ces généraux victorieux qui apprennent à leurs adversaires l'art de les battre. D'un autre côté, les seigneurs des grands chantiers de travail habitent chez nos voisins de somptueuses maisons, mènent un train de prince et demandent peut-être aux affaires plus qu'elles ne sauraient accorder au luxe. Dans cette lutte contre des difficultés créées par la force même des choses, les maîtres ont d'ailleurs à craindre un ennemi bien plus dangereux que les *trades' unions* et les autres sociétés ouvrières de défense mutuelle : c'est l'émigration. Le travailleur anglais n'est point du tout, comme le nôtre, enraciné au sol natal; il sait qu'il y a d'autres terres sous le soleil où il peut exercer ses bras. Derrière les mers qui entourent son île vivent bien loin, du côté du couchant, des populations parlant sa langue. En Amérique, en Australie, dans la Nouvelle-Zélande, il retrouve sa race, ses usages, sa religion, les lois de la mère-patrie retrempées aux sources de la démocratie moderne. Quelle considération pourrait donc l'enchaîner aux rivages de la Grande-Bretagne? C'est du haut de cette indépendance que les ouvriers anglais dictent surtout des conditions au capital. « Nous serons payés tant, ou nous nous en irons, » tel est le mot d'ordre et la menace qui accompagnent souvent les grèves. — Qu'ils s'en aillent! s'écrient de leur côté les partisans de la résistance; mais avec chaque ouvrier capable qui émigre s'éloignent une force et un élément de richesse pour l'Angleterre.

On comprendra maintenant que les *working men* associés, organisés, fortifiés par leurs économies, y regardassent à deux fois avant de compromettre dans l'agitation politique les avantages qu'ils avaient acquis. Quels motifs ont pu les déterminer à sortir de leur réserve et de leur silence? C'est ce qu'il nous faut dire en retraçant



quelques-uns des faits qui se sont passés dans ces derniers temps au-delà du détroit.

## II.

Après les élections de 1865, tout le monde croyait à une victoire du parti libéral. Le ministère avait obtenu dans le pays une majorité de soixante-dix membres, et pourtant combien on s'était trop hâté de lui attribuer les avantages de la lutte! Parmi les députés réélus, beaucoup appartenaient de cœur à l'ancienne politique du cabinet personnifiée par lord Palmerston. La mort du premier ministre changea tout à coup la situation. Au fond, il n'y avait qu'un homme de moins, et déjà l'organisation des partis se sentait ébranlée. C'est que cet homme d'état en disparaissant de la scène démasquait le *reform bill*. Tant qu'il avait vécu, il avait réussi à écarter le fantôme qui semait la terreur et la discorde dans les rangs de la majorité. Ceux qui lui succédaient ne pouvaient continuer la même tactique. Lord John Russell, qui avait pris sa place, M. Gladstone, chef de la chambre basse, *leader of the other house*, et quelques autres membres du cabinet, s'étaient engagés devant le parlement ou devant les électeurs. Tout le monde attendait d'eux un projet de réforme. On sait comment ils tinrent leur promesse et à la suite de quelles manœuvres ils essayèrent un échec. L'erreur, on le reconnut bientôt, avait été de confondre les libéraux avec les *reformers*. Parmi ceux qui se séparèrent alors de M. Gladstone, plus d'un aujourd'hui regrette tout bas d'avoir combattu un honnête et timide *bill* demandant si peu aux esprits timorés. Toutefois la mesure fut repoussée, et les libéraux durent quitter le pouvoir. Il serait bien difficile de deviner la pensée secrète de lord Derby et de M. Disraeli lors de leur avènement aux affaires. Toujours est-il que leurs amis déclaraient la réforme électorale tout à fait enterrée; la chambre n'en voulait point, le pays n'y tenait nullement, et, selon eux, ce que le nouveau cabinet avait de mieux à faire était de couvrir du voile de l'oubli ce mauvais rêve. De son côté, le ministère tory refusait de s'engager devant la chambre sur une question délicate, obscure, contre laquelle tant d'autres avaient échoué. Il y a donc tout lieu de croire que cette mesure eût été ou ensevelie sous le silence ou indéfiniment ajournée, si l'opinion publique n'était intervenue et n'avait ranimé la lutte. Les classes ouvrières étant les plus intéressées dans un tel projet de loi, c'est naturellement vers elles que se dirigèrent les regards et les espérances des chefs qui présidaient au mouvement.

Les *trades' unions*, nous l'avons vu, avaient des hommes, une

organisation et de l'argent : avec de tels élémens, on peut agir; mais les anciens réglemens leur interdisaient de s'occuper de politique. Une fois, il est vrai, elles avaient donné signe de vie à propos de la guerre civile des États-Unis. Durant tout le temps qu'avait duré la disette du coton, les ouvriers du nord de l'Angleterre s'étaient montrés héroïques. Quelle terrible crise ils avaient traversée! à quelles épreuves cruelles avait été soumise leur patience! Ils avaient donné au monde un grand exemple, non-seulement en supportant avec courage les horreurs de la faim, mais encore en résistant à de perfides conseils. Dans un moment où presque tous les journaux anglais avaient épousé la cause du sud et accusaient les états du nord d'être les auteurs de la misère publique jusqu'au-delà des mers, il fallut aux fileurs du Lancashire un rare bon sens et un grand respect du droit pour ne point céder aux avis qu'on leur donnait de toutes parts. « Prononcez-vous, leur disait-on, encouragez le gouvernement de la Grande-Bretagne à seconder les confédérés, et le coton reviendra. » Leur réponse fut unanime : « non, point d'intervention. » En vérité ils songeaient moins à leurs propres souffrances qu'aux flétrissures de l'esclavage. Avant tout, cette grande injustice devait être réparée. Jusqu'au bout, ils suivirent avec une sympathie inébranlable pour les états du nord les chances d'une guerre qui les ruinait. Un tel dévouement, l'obstination avec laquelle des hommes mourant de faim sacrifièrent à un principe leurs intérêts les plus chers est dans l'histoire de ce temps-ci un fait assez rare pour qu'il mérite d'être signalé. Cette noble conduite rehaussa d'ailleurs le caractère du travailleur anglais, et fortifia chez lui le sentiment du devoir qui est le satellite du droit. Les ouvriers de Londres avaient été beaucoup moins atteints que ceux du *coton district* par la crise commerciale; mais ils professaient en général les mêmes opinions et le même intérêt pour la cause des nègres. En avril 1863, un grand *meeting* des *trades' unionists* de la capitale eut lieu dans Saint-James's Hall. M. John Bright, avec son éloquence bien connue, et après lui quelques orateurs ouvriers, MM. George Howell, Odgers, Cremer, Conolly, dénoncèrent l'esclavage, ce drapeau sous lequel s'étaient enrôlés les ennemis de l'Union, comme l'opprobre des temps modernes. Une adresse fut envoyée à Abraham Lincoln, et, à part quelques penseurs et quelques journaux de la classe moyenne, les artisans furent presque les seuls dans la Grande-Bretagne qui durant cette longue lutte tendirent à leurs frères de l'autre côté de l'Atlantique une main amie.

Cette intervention des *trades' unionists* de Londres à propos des affaires d'Amérique était un fait nouveau dans les annales du tra-

vail; mais ce précédent toutefois était loin d'engager l'avenir. Appliquerait-on le même système de conduite à la politique intérieure et surtout à la question de la réforme électorale? Ces sociétés ouvrières avaient été jusque-là des boucliers destinés à défendre certains intérêts, convenait-il d'en faire une arme pour conquérir des droits? Certes les exemples ne manquaient point pour autoriser un tel changement de rôle. En Angleterre, tout a un caractère politique, les clubs, les universités, les sociétés d'agriculture, l'église même. Pourquoi les institutions fondées par la classe ouvrière échapperaient-elles à une des conditions, après tout, de la liberté? Cependant plusieurs *unionists* hésitaient encore à risquer dans la lutte les avantages qu'ils avaient recueillis de leurs sociétés de protection et de bienfaisance. Qui les a déterminés? Un fait étrange et qu'on aurait de la peine à croire sans le témoignage des ouvriers eux-mêmes, c'est que le plus mortel ennemi de la réforme électorale est celui qui à son insu et contre sa volonté a le plus contribué en Angleterre au succès de cette grande mesure. Ce sont les discours de M. Lowe devant la chambre des communes durant la discussion du *reform bill* en 1866 qui ont atteint et blessé au vif le cœur des *working men*. Ces attaques, dirigées avec un rare talent contre le caractère des classes vivant du travail manuel, ont peut-être servi à faire repousser le *reform bill* de M. Gladstone; mais le fer lancé par une main vigoureuse et savante était resté dans la plaie, et les ouvriers anglais jurèrent de l'arracher pour s'en faire un instrument de combat. Il ne faut d'ailleurs point oublier que les vicissitudes de cette question, apparaissant comme un mirage à chaque nouvelle législature et disparaissant ensuite dans une défaite, avaient mis depuis quinze ans à une rude épreuve la longanimité des masses. L'Anglais passe pour patient, et il l'est; mais il ne faut point trop jouer avec cette disposition naturelle. Je me souviens d'avoir attendu un jour pendant une heure à la porte d'un théâtre de Londres dont les acteurs avaient été retardés par une fête de famille : d'abord je m'étonnais du calme et du silence de la foule, qui contrastaient avec notre impatience française; mais tout à coup, la mesure de la tolérance étant comble, les portes furent forcées par une tempête comme je n'en ai jamais vu. Les peuples se montrent dans l'histoire ce qu'ils sont dans la vie privée, et c'est parce que les pouvoirs dans la Grande-Bretagne ont eu jusqu'ici l'oreille assez fine pour distinguer le moment où la patience des masses était à bout que les barrières de l'état n'ont jamais été renversées.

Trois centres d'action politiques s'établirent en Angleterre pour diriger le mouvement, — la *reform league*, la *national reform*

*union*, et la *working men association*. Le premier de ces comités (*reform league*) est celui qui a le plus figuré devant le public durant ces deux dernières années. Dès 1861, quelques hommes avaient conçu l'idée d'appuyer l'agitation politique sur une alliance avec les sociétés ouvrières. Un premier *meeting* eut lieu à cet effet dans *Freemason's Tavern*. Cependant la ligue, comme elle s'intitule, ne prit vraiment consistance qu'après la mort de lord Palmerston. Elle commença, ainsi que débutent en Angleterre toutes les œuvres de ce genre, par une profession de foi, un appel de fonds et la formation d'un comité dont M. Beales fut nommé président (1). C'est aujourd'hui une des plus fortes organisations qui puissent exister dans un état libre. Au mois d'avril 1867, elle comptait 107 succursales (*branches*) dans la ville de Londres et 337 dans les provinces, embrassant ainsi tous les grands centres industriels du royaume. La seconde société (*national reform union*) représente surtout l'alliance de la classe moyenne libérale avec la classe ouvrière. Les chefs sont M. George Wilson et M. Morley, un des hommes riches de Londres qui, comme il le dit lui-même, « a beaucoup à perdre et rien à gagner dans les tourmentes politiques. » Enfin la *working men reform association* obéit aux ordres de M. George Potter, qui a su s'assurer la confiance de plusieurs *London trades' unions*.

Entre ces trois comités, un observateur attentif aurait bien remarqué des nuances d'opinions assez distinctes. La *reform league*, par exemple, s'était hautement prononcée pour le suffrage universel (*manhood suffrage*) protégé par le scrutin secret (*ballot*), tandis que la *national reform union* se contentait d'un suffrage restreint appuyé sur la condition du domicile (*household suffrage*). M. Bright lui-même a toujours été en faveur de cette dernière mesure, et, tout en haranguant des *meetings* qui affichaient des prétentions plus avancées, il n'a jamais renoncé pour son compte à fixer des limites au vote. Nos voisins reprochent surtout au suffrage universel la docilité de ce système envers les faits accomplis. Ce qui s'est passé ailleurs n'était point de nature à recommander ce mode d'élection au bon sens pratique des Anglais et à leur amour de la liberté. Beaucoup parmi ceux-là mêmes qui ont salué chez nous en 1848 le suffrage universel comme un hommage rendu à la

(1) Né en 1803, M. Edmond Beales fit ses études à l'université de Cambridge, où il atteignit en 1829 le degré de *M. A.* (maître ès-arts). Il occupait en 1866 le poste assez recherché de *revising barrister* du comté de Middlesex, quand il fut destitué par le nouveau ministère tory à cause du rôle qu'il avait joué dans les agitations politiques. Ailleurs le fait n'aurait rien eu de surprenant; il fut remarqué et blâmé en Angleterre, où l'on peut très bien exercer des fonctions publiques tout en différant d'opinion et de conduite avec les membres du gouvernement.

souveraineté du peuple auraient aujourd'hui mauvaise grâce à dissimuler leurs amères désillusions. Dans la Grande-Bretagne, où règne une si notable différence entre les ouvriers de la terre au sein des campagnes et les artisans des villes, le danger d'étendre aveuglément l'exercice d'un droit politique est encore bien plus frappant que dans les autres pays. La misère et l'ignorance de ce que les Anglais appellent *agricultural labourers*, leur situation dépendante des maîtres du sol, les exposent à plus d'un genre d'erreur ou de séduction. Quoi qu'il en soit, *manhood* ou *household suffrage*, tout cela était bien en avant du *reform bill* présenté par M. Gladstone devant la chambre des communes. Les divers comités résolurent pourtant d'appuyer en 1866 les efforts du ministère libéral, tout en consignnant leurs réserves et en espérant mieux pour l'avenir; mais quand fut rejeté ce projet de loi, les masques tombèrent. En Angleterre, la résistance ne fait guère qu'exciter les exigences des partis. Ceux qui auraient consenti d'abord à une simple réduction du cens électoral se montrèrent tout à coup beaucoup moins traitables, et se rangèrent autour des devises inscrites sur les drapeaux de la *reform league*. On raconte que M. Gladstone aurait dit alors aux députés qui l'avaient abandonné dans la lutte : « Vous n'avez pas voulu de mon plan de réforme électoral, eh bien! vous en aurez un autre qui vous étonnera et que vous serez forcés de voter. » C'est ce qui est arrivé.

Si le ministère de lord Derby avait un instant nourri l'espoir de se maintenir au gouvernail sans être assailli par plus d'une bourrasque, le ton irrité de la presse, les *meetings* de nuit et aux flambeaux dans Trafalgar-Square, ce centre de Londres, les véhéments défis des orateurs en plein vent, tout dut bientôt l'avertir qu'il s'était trompé. La chambre, tout en repoussant le bill de M. Gladstone, avait laissé derrière elle une dette morale qui déjà s'était accrue des arriérés, et c'est au nouveau cabinet que s'adressait l'opinion publique pour en obtenir le règlement. Dans un tel état de choses, le gouvernement anglais n'avait le choix qu'entre deux partis à prendre : il devait pactiser avec la tempête ou lui résister. Un instant il parut incliner vers ce second système. Un grand *meeting* qui avait été convoqué par la *reform league* dans Hyde-Park trouva les grilles et les entrées défendues par une armée de police sous les armes. Certes le gouvernement, il faut lui rendre cette justice, ne déniait point au peuple anglais le droit de se réunir ni d'exprimer ses opinions. Ce qu'il contestait hautement, c'était qu'il convînt de transformer une promenade de Londres en un théâtre de démonstrations politiques. On connaît pourtant les scènes regrettables auxquelles donna lieu cette interdiction, — les grilles arrachées,

les plates-bandes dévastées, les pierres elles-mêmes descellées par les rudes mains des envahisseurs. Un spectateur ignorant de ce qui s'était fait la veille aurait pu croire qu'un déluge avait passé par là. Du 23 au 25 juin 1866, la lutte continua entre le peuple, qui voulait entrer ou rester dans le parc, et les *policemen* unis aux soldats, qui cherchaient à le repousser. Comme il arrive toujours en pareil cas, l'exaspération croissait de moment en moment, lorsqu'il fut convenu avec le gouvernement que celui-ci retirerait les troupes et que le président ainsi que le conseil de la *reform league* chercheraient à rétablir l'ordre. Le soir du 25 en effet, les chefs du mouvement apparurent sur le terrain transformés en messagers de paix, et d'un signe ils dispersèrent la foule, qui s'évanouit aussitôt. Le ministère a été deux fois malheureux avec la question des parcs. Est-ce à dire que sa conduite ait été timide? Je crois au contraire qu'il s'est montré très sage en évitant un conflit avec des masses exigeantes. En Angleterre, le gouvernement n'a point la ridicule prétention de sauver la société, qui ne se croit nullement en péril tant que la nation dispose librement de ses destinées. Sans doute il aurait pu se donner le facile plaisir de déployer une grande force armée et peut-être même recueillir les tristes honneurs d'une victoire plus ou moins ensanglantée, mais combien graves auraient été les conséquences! A quoi lui aurait-il servi de rester, comme on dit, maître du terrain dans un pays où le fait brutal ne prouve rien et où les auteurs de toute répression violente ont bientôt à compter avec les mille voix de l'opinion publique indignée? Et puis le pouvoir est bien faible chez nos voisins tant qu'il ne se sent pas très certain d'avoir pour lui le droit. Les parcs de Londres appartiennent-ils au peuple ou à la reine? La preuve que le ministère lui-même n'était pas entièrement fixé sur cette question, c'est qu'il demanda plus tard l'avis des magistrats et du parlement (1). Il y avait dans ce cas de la part du cabinet tory un véritable courage moral à reculer devant d'honorables scrupules et à ne point poursuivre jusqu'au bout un acte d'autorité.

Cependant la ligue et les autres sociétés réformistes continuaient d'agiter la population. Les *meetings* succédaient aux *meetings*. Une fois par semaine, au tomber de la nuit, le piédestal de la colonne de Nelson dans Trafalgar-Square se transformait en tribune. Cette place de Londres est l'une des plus bruyantes et des plus traversées par les voitures; toutefois entre la colonne et le musée de tableaux (*national gallery*) s'étend une sorte de plate-forme en granit occu-

(1) La proposition de M. Hardy, votée par la chambre des communes, semblait devoir trancher la question; mais le ministère tory retira ce projet de loi par déférence pour le parti radical.

pée par des jets d'eau et des statues. C'est là que se tenait le *parlement de Westminster*. Le spectacle était à coup sûr curieux : sur une estrade en bois adossée à la base du monument de Nelson figuraient les orateurs et le conseil de la *reform league*, M. Beales, le colonel Dixon et quelques autres. Des drapeaux formaient une sorte de tenture autour de laquelle flambaient des langues de feu ressemblant à autant de torches renversées. De jeunes ouvriers, gravement assis sur les grands lions de bronze qui accompagnent les bas-reliefs de la colonne, maintenaient envers et contre tous la position qu'ils avaient escaladée. Le reste de l'auditoire se massait autour de l'estrade, et, debout sous un ciel grésillant, écoutait les discours qu'à cause du bruit des voitures et par suite de la distance des orateurs on entendait fort mal. Les agens de l'autorité, qui avaient reçu le mot d'ordre, évitaient d'intervenir dans les groupes, et les réformistes faisaient eux-mêmes leur police. Le respect du droit de discussion est chez nos voisins une habitude prise, une seconde nature. Un *policeman* de Londres me racontait dans une autre circonstance qu'un orateur en plein vent lui avait donné beaucoup de besogne. — « Pour lui imposer silence? demandai-je avec la bonne foi d'un étranger. — Non, reprit-il d'un ton calme, pour empêcher qu'on ne fouillât dans ses poches et dans celles de ses auditeurs; il y a tant de *pick-pockets!* »

Les *meetings* furent à plusieurs reprises secondés par les démonstrations populaires. Les adversaires de toute réforme électorale ne cessaient de répéter que les ouvriers anglais étaient indifférens à cette mesure. « Où se trouvaient ceux qui réclamaient des droits politiques? » A ce défi qui était en même temps un appel, les *trades' unionists* répondirent : Nous voici! On trouva même bientôt qu'ils se montraient beaucoup trop. Il suffira d'indiquer à distance les traits principaux qui m'ont le plus frappé dans ces grands concours de peuple enrôlé au service d'une idée. Par deux fois j'ai vu défiler dans les rues de Londres l'armée du travail, l'avant-garde des chefs et des maréchaux ferrans à cheval avec leurs écharpes et leurs rosettes, les divers corps de métiers s'avancant musique en tête avec des centaines de bannières déployées, des modèles indiquant l'industrie particulière de chaque groupe et portés en triomphe. La police et l'armée brillaient par leur absence; qu'avait-on d'ailleurs besoin de leurs services? La tenue et la discipline de cette multitude enrégimentée étonnaient de vieux généraux eux-mêmes accourus pour voir un tel spectacle du haut du balcon de leur *club*. La vérité est que les chefs du mouvement, sentant qu'une grande responsabilité pesait sur eux, avaient pris d'avance toutes les mesures et toutes les précautions pour éviter le désordre. On n'agitait pourtant ni la

foule ni l'océan sans amener l'écume à la surface. Ce que les ouvriers avaient le plus à craindre dans cette circonstance, c'était l'intervention des *roughs*, classe d'hommes indéterminée et vivant au jour le jour, sombre élément qui accompagne à Londres toutes les démonstrations à peu près comme les corbeaux suivent les armées pour profiter de la défaite et du butin. Ils réussirent pourtant à réduire une telle cause d'émeute, et si quelqu'un eut à se plaindre de la rapacité de ces dangereux alliés, ce furent les *reformists* eux-mêmes.

L'attitude de l'ouvrier anglais dans de telles processions a d'ailleurs quelque chose de bien particulier. Calme et sérieux, il est là comme il serait à l'atelier, faisant en conscience la besogne du jour. Hier il travaillait pour nourrir sa famille, aujourd'hui il travaille pour conquérir ce qu'il considère comme un droit politique, et ses traits, bronzés par le soleil ou endurcis par une vie de labeur, expriment le même air de résolution affairée. Ne menaçant et n'offensant personne, il n'en est que plus fermement décidé à obtenir ce qu'il demande. Nulle colère, nulle amertume : une sorte de joyeuse humeur saxonne éclatait au contraire dans les saillies de la foule ainsi que dans les devises et les bons mots à peu près intraduisibles dont se montraient couvertes les bannières. Il est vrai que, surtout dans la manifestation du 11 février 1867, on aurait vainement cherché sur les enseignes ces hommages à la royauté qui en Angleterre accompagnent le plus souvent les réclamations du peuple. À la vue du bonnet rouge, du drapeau rouge, des étoiles (symbole de la république des États-Unis), un observateur superficiel aurait pu s'imaginer que l'Angleterre était à la veille d'une révolution. De tels emblèmes sont pourtant très loin d'avoir chez nos voisins la signification qu'ils prendraient ailleurs. Les Anglais professent trop de confiance dans la forme de leur gouvernement pour le croire menacé par quelques couleurs un peu plus vives et par des emprunts à l'histoire des autres nations. L'air de *la Marseillaise* et d'*Yankee Doodle* (chant américain) ne saurait ébranler un ordre de choses fondé sur la liberté. Que la reine se fût montrée sur le chemin de la procession, et non-seulement les rangs se seraient ouverts pour lui livrer passage, mais encore elle eût été entourée des signes du respect le plus sincère. Dans un pays où les rôles sont profondément distincts, nul n'accuse le chef de l'état des obstacles que peut rencontrer telle ou telle mesure politique. Les Anglais n'estiment d'ailleurs que les droits qu'ils ont conquis eux-mêmes et ne comptent que sur leurs efforts toujours couronnés de succès.

Cependant la ligue de la réforme ne négligeait aucune occasion



pour rappeler aux multitudes l'objet de la lutte dans laquelle le pays se trouvait engagé. Une des démonstrations dont on a le moins parlé est celle qui eut lieu le lundi de la Pentecôte sur l'ancienne bruyère de Blackheath, et pourtant elle ne manquait point de caractère. Ce jour-là, les ouvriers de Londres et des environs se rendent en foule dans le parc de Greenwich et se répandent sur la commune qui l'avoisine pour célébrer la fête du soleil. Une foire s'était installée sur les terrains vagues qui s'étendent du côté de Blackheath, et des hommes, la tête ceinte d'une couronne de papier, se livraient, selon l'usage, à toute sorte de divertissemens. Cependant à l'écart de cette joie grossière et bruyante s'élevaient sur plusieurs points de l'immense *common* des estrades chargées de tentures et de drapeaux, qui ne se distinguaient pas beaucoup à première vue des baraques des saltimbanques. Ailleurs on aurait à tout prix évité ce rapprochement par la crainte du ridicule; mais les Anglais, quand ils poursuivent un dessein de quelque importance, ne s'arrêtent point à de tels détails. On reconnaissait bientôt d'ailleurs que ces estrades étaient des chariots de forme rustique sur lesquels étaient venus les orateurs, et dont, après avoir dételé les chevaux, on avait modifié l'arrangement au moyen de perches et de bannières. Les acteurs du drame qui se jouait ici étaient bien connus de certains ouvriers comme les membres de la *reform league*, et sur l'une des voitures se tenait assise une femme qui devait prendre la parole, M<sup>me</sup> Harriet Law. Trois grands *meetings* se formèrent ainsi sur la plaine autour des chariots découverts et transformés en tribunes. Il était alors curieux d'embrasser du regard l'ensemble de la lande, qui abondait en contrastes : d'un côté une population insouciant, tout entière aux plaisirs du jour et portant sur la tête la couronne de la folie, de l'autre des groupes d'artisans sérieux écoutant d'un air grave discuter leurs intérêts. Le profil des orateurs se détachant sur l'horizon enflammé du soleil couchant, les applaudissemens de la foule montant jusqu'au ciel, la vaste bruyère remuée en quelque sorte par l'enthousiasme de la multitude, tout cela formait un spectacle qui empruntait quelques traits de grandeur à la nature et au sentiment de la liberté. Cette même commune de Blackheath avait autrefois vu des rassemblemens plus tumultueux; elle avait servi de théâtre aux insurrections de Jack Cade et de Wat Tyler. De tels souvenirs historiques ne faisaient que mieux ressortir la condition actuelle des ouvriers anglais; pour vaincre, il leur suffit aujourd'hui des armes de la parole et des moyens d'action que leur laisse la loi.

Le mouvement en faveur de la réforme électorale n'était d'ailleurs point concentré dans Londres : il avait au contraire ses quar-

tiers-généraux à Birmingham, à Manchester, à Glasgow, dans une partie de l'Yorkshire et sur beaucoup d'autres points. Là, des foules de cent et deux cent mille hommes quittaient leurs travaux à un jour donné, marchaient avec ordre et se réunissaient sur quelque lande déserte, obéissant pour ainsi dire à un signe et à la voix d'un orateur populaire. Lorsque des hommes comme lord Derby déclarent qu'il y avait péril en la demeure, on peut bien les croire sur parole. En vain chercherait-on à dire que les Anglais n'ont point l'humeur turbulente et belliqueuse des races latines. On oublie que nos voisins avaient fait deux révolutions dans un temps où la France tremblait encore sous la monarchie absolue de Louis XIV. Si depuis ils se sont rattachés à leur gouvernement et si l'esprit de conservation domine parmi les ouvriers eux-mêmes, c'est précisément parce que la nation avait obtenu ce qu'elle voulait ou du moins le moyen de le conquérir. Tout peut ici s'obtenir avec le temps par la force morale de l'opinion publique, aidée de la presse, du droit de réunion et de la liberté de la parole; mais du jour où cette large voie ouverte aux progrès et aux réformes pacifiques viendrait à se fermer, le flot monterait, et la menace éclaterait avec la fureur de la tempête. Certes les classes supérieures, le parlement et les grands pouvoirs de l'état ont tout intérêt à prévenir une telle agitation. Il est bien vrai que, dans cette dernière campagne pour la conquête d'un droit, l'irritation des esprits n'en était point encore arrivée au point de 1832, où des ouvriers de la province (on le sait aujourd'hui) aiguisaient leurs piques pour marcher sur Londres. Les hommes d'état qui vivaient alors et qui gouvernent aujourd'hui l'Angleterre avaient d'ailleurs gardé bonne mémoire de ces temps orageux et n'avaient nul désir d'en provoquer le retour. Des rassemblemens capables, comme l'a dit un orateur tory, « de balayer devant eux des armées, » devaient sans doute appeler l'attention des ministres, et cependant le danger n'était pas que dans la rue. La discussion à laquelle avait donné lieu le *reform bill* commençait à entraîner les esprits bien au-delà des limites d'une simple mesure parlementaire. C'était la constitution elle-même qui de jour en jour se trouvait appelée à la barre de l'opinion publique.

Ces foules qui réclament un droit et poursuivent une conquête morale sont-elles d'ailleurs bien celles que doit craindre l'Angleterre? Elle a dans son sein d'autres ennemis. Presque au même temps où s'avancait dans Londres l'armée pacifique des réformistes éclataient à Deptford, à Greenwich et jusqu'aux portes de la capitale des troubles d'une nature fâcheuse. Le long du cours de la Tamise se groupent plusieurs industries qui vivent surtout de la navigation. Durant l'été, tout va encore assez bien; mais, quand l'hi-

ver suspend les travaux, s'agitent des masses d'hommes désœuvrés qui menacent de déployer le drapeau noir de la faim. Jusqu'ici le danger n'est pas très grand, la force publique intervient avec prudence, et l'émeute rentre sous terre après avoir commis quelques actes de violence et de pillage. Le lendemain la charité intervient et au moyen de souscriptions locales apaise par des secours le mécontentement de la misère. N'y a-t-il pourtant point là l'indice d'un mal très sérieux et un avertissement dont les hommes d'état doivent tenir compte? Quelques conservateurs s'effrayaient en 1866 des devises inscrites sur les drapeaux de l'agitation réformiste; mais, qu'ils le sachent bien, il existe dans la Grande-Bretagne une autre menace plus formidable encore : c'est le sombre silence des masses sans opinion et sans idée. En donnant satisfaction aux vœux des ouvriers éclairés, l'état comprime le germe d'autres mouvements qui seraient le désespoir et la honte de la civilisation. Dieu me garde pourtant de croire que le gouvernement anglais ait eu peur; des motifs plus nobles ont sans doute déterminé sa conduite, et d'un autre côté comment s'expliquer le changement qui s'est fait en une année dans les idées du ministère et du parlement au sujet de la réforme électorale? C'est ce qu'il reste à dire en indiquant le caractère et les conséquences de cette mesure politique.

### III.

Il serait injuste de supposer qu'une question de portefeuille ait aveuglé des hommes d'état dont la réputation et la valeur n'ont presque rien à attendre de l'éclat passager du pouvoir. Ayons meilleure opinion de la nature humaine et gardons-nous de croire qu'elle n'obéisse qu'à des intérêts personnels. Le sentiment de la justice, l'amour du bien national, ne sont point étrangers, Dieu merci, à ceux qui dirigent chez nos voisins les affaires du gouvernement constitutionnel. Dans un pays où domine l'esprit public, la responsabilité du pouvoir est immense. Tout lui fait un devoir de sacrifier quand il le faut ses propres vues et celles de son parti à la nécessité des temps. Nul mieux que M. Disraeli n'était préparé par son tempérament et par le tour de son intelligence à un grand acte d'abnégation politique. Il est de ceux qui, comme il le dit lui-même, « ont vu mourir dans leur vie beaucoup de privilèges, » et qui se résignent volontiers à la perte de quelques avantages tant qu'ils peuvent ressaisir un lien entre leur passé et les intérêts de l'avenir. Certains tories avaient depuis plusieurs années reconnu avec leur chef l'utilité d'une réforme dans le système représentatif;

mais est-ce bien d'eux qu'on aurait attendu le *household suffrage*? Lord Derby et M. Disraeli jugèrent pourtant avec raison qu'aucune autre mesure ne satisferait le pays. Sur ce terrain, le ministère n'avait certes rien à craindre du parti radical, qu'il était résolu à étonner par l'étendue de ses concessions; mais ne devait-il point aussi compter avec les membres de la droite? Comment ces derniers accueilleraient-ils un projet de loi qui bouleversait toutes leurs idées? Il fallait à coup sûr de fortes raisons et un grand art pour conquérir certains caractères ombrageux dans les rangs d'une majorité peu sûre et peu compacte. Cependant la chose était plus facile en Angleterre que partout ailleurs. Soit esprit de discipline ou sagesse, les conservateurs d'outre-mer savent très bien renoncer à leur système de résistance lorsque l'exigent la volonté des chefs et la force des événemens. M. Disraeli lui-même n'était-il point décidé à leur montrer l'exemple de la bravoure et de la confiance en la nation? Il était évident que le pays voulait une réforme électorale, et le parti tory n'avait-il point tout intérêt à prendre hardiment l'initiative d'une large mesure bien faite pour déconcerter ses adversaires? C'est avec cette conviction que le ministère allait aborder le parlement.

A peine les chambres furent-elles assemblées qu'on put s'apercevoir du travail qui s'était fait dans les esprits. M. Lowe, un des seuls hommes, il faut lui rendre cette justice, dont l'opinion fût demeurée inflexible, dut cruellement souffrir des caprices de la faveur politique. Tout autour de lui quelle révolution morale! L'orateur qui l'année dernière exprimait les sentimens de la majorité (il y a bien lieu de le croire aux applaudissemens dont sa voix était convertie) faisait maintenant valoir avec la même éloquence les mêmes argumens au milieu d'une salle qui n'avait plus d'échos. En vain cherchait-il à conjurer par de sinistres prédictions une mesure qu'il considère comme grosse de catastrophes, à l'ancien enthousiasme de la droite avait succédé le glacial silence de l'incrédulité. Il est vrai que l'embryon de réforme électorale proposée d'abord par M. Disraeli a subi de son côté de bien étranges métamorphoses. Presque toutes les garanties dont il avait jugé à propos d'entourer le *household suffrage*, soit par conviction personnelle, soit pour ménager les scrupules de ses amis, ont successivement disparu dans la discussion. Le *reform act* de 1867, tel qu'il sortit enfin des débats et des diverses épreuves du vote, est autant l'œuvre de l'opposition que celle du ministère. En général habile, M. Disraeli a su plus d'une fois battre en retraite pour s'assurer après tout la victoire. Ayant refusé de faire du *bill* une question de parti, il n'en était que plus libre d'abandonner au besoin ses positions

menacées et de se replier sur le principe même de la loi. Avec quel art il sut à diverses reprises dérober ses meilleures flèches dans le carquois de ses adversaires! En écoutant parler le chancelier de l'échiquier, plusieurs songeaient à M. Bright, dont les instrumens de combat avaient en quelque sorte passé sous l'armure du gouvernement. Le nouveau système électoral appartient bien à toute la chambre; mais si M. Gladstone, M. Stuart Mill et quelques autres y ont introduit certains élémens, M. Disraeli peut du moins revendiquer la plus grande part du succès. De toute autre main que celle d'un ministère tory un pareil projet de loi n'aurait jamais été accepté; les libéraux n'auraient pas même osé le présenter, tant ils auraient été assurés d'une défaite.

Si le concours d'un cabinet appuyé par les conservateurs pouvait seul entraîner la chambre des communes vers une mesure aussi radicale, qu'était-ce donc en ce qui regarde la chambre des lords? C'est surtout là qu'on considérait comme odieux un système de réforme derrière lequel on apercevait distinctement l'influence de M. Bright et la victoire des agitations populaires. « La voix est bien celle de Jacob, mais les mains sont celles d'Ésaü, » disait un membre de la chambre haute rappelant un passage de la Bible au sujet du *bill* que défendait le ministère tory. Sans l'autorité de lord Derby et sans le prestige de l'ancien drapeau aristocratique sous lequel s'abritait tout à coup le *household suffrage*, il est probable que le projet de loi aurait rencontré de la part des nobles lords du royaume une bien autre résistance. De son passage à travers la chambre haute, le *reform act* ne garde aujourd'hui qu'une seule modification, et encore cet amendement peut-il être considéré comme un hommage indirect rendu aux idées de M. Stuart Mill sur la représentation des minorités (1). D'autres y ont vu une vengeance personnelle contre M. Bright, condamné, selon toute vraisemblance, par le nouvel arrangement des votes à être élu côte à côte avec un collègue tory pour la ville de Birmingham. Le moyen dans tous les cas de s'étonner que beaucoup de nos voisins aient envisagé la nouvelle loi comme l'œuvre du parti radical patronnée par une administration de conservateurs?

Le *reform act* de 1867 est à coup sûr beaucoup plus démocra-

(1) M. Mill avait proposé d'étendre à toute l'Angleterre un système d'après lequel l'électeur non-seulement serait maître de son vote, mais encore choisirait lui-même ses candidats. Les minorités, aujourd'hui absorbées, supprimées par les majorités, pourraient, en vertu d'un mécanisme qu'indiquait Forateur, compter pour ce qu'elles valent dans le gouvernement du pays. C'est cette idée que dans un intérêt de parti la chambre des lords a voulu appliquer à un petit nombre de grandes villes pour y balancer l'influence démocratique.

tique que le *bill* de 1866. Il abolit la restriction du cens que M. Gladstone avait respecté tout en l'abaissant. Le projet de loi proposé par le chef du parti libéral devait admettre environ 300,000 nouveaux électeurs aux honneurs du scrutin, c'est aujourd'hui de 1 million et demi de votans dont il est question en Angleterre. Au suffrage universel la mesure soutenue par le talent et les efforts de M. Disraeli n'oppose guère d'autre limite que la garantie du domicile et le paiement de la taxe des pauvres. Cette dernière condition pourra bien donner lieu à plus d'un genre de difficultés que tout le monde prévoit, et une autre législature devra sans doute modifier sur ce point le texte des statuts (1). Quoi qu'il en soit, l'Angleterre n'a point perdu pour attendre, et la nouvelle loi satisfait à peu près les esprits les plus exigeans. Ce triomphe a sans doute retrempe les forces du parti tory; le moteur du progrès s'est en quelque sorte déplacé, et par un de ces changemens subits qui distinguent l'aristocratie anglaise on a vu s'ouvrir et s'aplanir le chemin du côté même où l'on attendait un obstacle. Nullement effrayés des libertés et des droits de la multitude, surtout quand ils sont au pouvoir, les conservateurs ont au-delà du détroit l'art de vaincre leurs adversaires en les devançant quelquefois dans la pratique des réformes. D'un autre côté, les classes ouvrières, quoique attachées de cœur à M. Bright et reconnaissantes envers M. Gladstone de ce qu'il a fait pour elles, se souciaient assez peu de quelles mains elles recevraient leur affranchissement politique. Le seul parti qui ait un peu souffert dans la victoire même de ses idées est le parti libéral. Déjà désorganisé en 1866 par une tentative infructueuse, il a vu depuis s'accroître dans ses rangs les défections et les causes de discorde. Heureusement les opinions ne s'effraient point en Angleterre de ces échecs passagers. Les partis politiques, bien loin d'être accusés chez nos voisins de troubler et d'agiter le pays, ont toujours été considérés au contraire comme les sauvegardes du gouvernement, qu'ils avertissent et dirigent même quelquefois dans un moment de danger. Appuyés sur des groupes d'intérêts distincts, sur des traditions anciennes et sur les vœux des générations nouvelles, ils ne s'éteindraient au-delà du détroit qu'avec le dernier souffle de la liberté. On n'en est point là, Dieu merci, et les amis de

(1) Jusqu'ici, pour beaucoup de petites maisons et de cottages à bon marché, c'est le propriétaire qui se charge d'acquitter lui-même tous les impôts. D'après les dispositions du nouveau *reform act*, nul locataire ne pourra pourtant être électeur à moins qu'il ne verse lui-même entre les mains du percepteur la taxe des pauvres. Il est à craindre que le recouvrement ne soit dans plus d'un cas très laborieux, car les ouvriers logés à la semaine ont contracté l'habitude de se regarder comme exempts de toute autre charge une fois qu'ils ont payé leur loyer.

M. Gladstone attendent avec confiance le flot qui tôt ou tard doit le ramener aux affaires. Ces temps de défaite profitent aux hommes d'état eux-mêmes, qui acquièrent ainsi de l'expérience et sentent mieux le besoin de contracter des liens étroits avec la partie éclairée de la nation qu'ils représentent.

Quelle influence exercera une telle extension du suffrage électoral sur les destinées de l'Angleterre? Telle est la question qui préoccupe tous les esprits sérieux. On raconte que Walter Scott, prenant beaucoup trop à cœur les intérêts de l'aristocratie, mourut en partie du chagrin que lui causa le *reform bill* de 1832. S'il avait pu voir les trente-cinq années de prospérité qui ont suivi cette grande mesure, il aurait sans doute été le premier à sourire de ses terreurs. Je n'ai point entendu dire que le second *reform bill* ait encore fait mourir personne; mais des voix solennelles, parmi lesquelles on distingue celle de Carlyle, le dénoncent déjà comme un nuage chargé de toutes les tempêtes de l'avenir. Il faut ajouter que la majorité des Anglais ne partage nullement cette manière de voir. Le droit d'élection appuyé sur une base plus large ne change en rien les conditions morales d'un pays. On ne recueille jamais du scrutin que ce que l'histoire, l'éducation et les influences personnelles ont semé depuis des siècles au cœur de la nation. Parce qu'il existe aujourd'hui chez nos voisins un suffrage plus étendu, M. Disraeli en serait-il moins éloquent? le marquis de Westminster en sera-t-il moins riche? Tous les avantages de la naissance, de la fortune et du talent continueront très certainement de peser dans la balance des votes. Ce qu'on redoute, il faut le dire tout de suite, c'est la classe ouvrière, qui jusqu'ici était tenue à l'écart et qui a maintenant conquis sa part d'intervention dans les affaires de l'état. En quoi pourtant son accession serait-elle un danger? La Grande-Bretagne est un des pays où depuis un demi-siècle on s'est le plus occupé des intérêts du travail. Tous les partis ont l'un après l'autre concouru à l'accroissement du bien-être et à la diffusion des lumières dans les rangs inférieurs de la société. Lord Stanley, par exemple, n'est-il point un des plus zélés promoteurs des *mechanics' institutes*? Secondés tour à tour par les whigs et les tories, les ouvriers anglais se montrent aussi divisés entre eux sur le terrain des opinions que les hommes des autres classes. Il serait donc puéril de croire que leur influence se porte tout entière dans les élections du côté des mêmes candidats. Ceux qui auraient besoin de se rassurer n'ont d'ailleurs qu'à bien considérer l'esprit de la nouvelle loi. Dans les idées de nos voisins, la chambre des communes doit être une copie en miniature de la nation. Le pays est un mot vague : dans le pays, il y a des conditions sociales qui dif-

fèrent entre elles, des intérêts distincts, des opinions qui appartiennent à certains groupes. Le meilleur système électoral aux yeux des Anglais est celui qui exprime le mieux toutes ces nuances. Or jusqu'ici le capital, l'industrie, le talent, se trouvaient très bien représentés au sein du parlement: mais en était-il de même du travail manuel? C'est pour combler cette dernière lacune que les législateurs ont cru à propos d'admettre les ouvriers à la faveur du vote dans des conditions qui ne peuvent d'ailleurs ni déborder ni absorber les intérêts des autres classes. Une telle mesure ainsi comprise ne se montre nullement destinée à détruire, elle doit plutôt fortifier la constitution anglaise, dont elle élargit la base.

Ce dont on cherche le plus à effrayer la Grande-Bretagne est le fantôme des *trades' unions*. Ces confréries ouvrières disposent à coup sûr d'une organisation très forte, et tout annonce chez elles le dessein de s'en servir dans les élections. En agissant ainsi, ne suivront-elles point d'ailleurs l'exemple des autres classes, qui ont également des associations puissantes pour leur tenir tête? Et puis, sous l'impression de faits dont la connaissance était bien de nature à jeter l'alarme dans les esprits, n'exagère-t-on point de beaucoup l'influence et les menées secrètes des *unionists* sur un tout autre terrain que celui du travail? Les *Broadhead* ne sont point des hommes politiques, et ce n'est nullement de leur bouche que les ouvriers recevraient le mot d'ordre pour des entreprises qui exigent le grand jour et le concours d'un nombre considérable de membres appartenant à diverses industries. Les travailleurs anglais se sont trouvés trop bien de la liberté pour renoncer aujourd'hui à un régime sous lequel depuis moins d'un demi-siècle ils ont conquis tant d'avantages et une véritable importance dans l'état. Quelle tyrannie, fût-elle instituée à leur profit, aurait pu leur donner la force morale que nul ne leur conteste aujourd'hui? Ayant grandi dans la lutte, et sous l'empire d'une constitution dont le principal mérite est de respecter tous les droits, ils ne connaissent guère cette soif de l'égalité qui, faite de mieux, court s'abreuver aux égouts du despotisme. Certes ils peuvent très bien se tromper sur certaines questions d'économie politique; mais, tout en défendant le terrain de leurs expériences, ils ne se paient ni de mots ni de chimères. Ce qui les distingue est au contraire la foi dans des institutions politiques laissant chacun maître de son sort et responsable de ses œuvres. Ces institutions, que gagneraient-ils d'ailleurs à les changer? Dans d'autres pays, les classes éclairées trouvent encore le moyen de résister dans une certaine mesure aux influences énervantes du gouvernement personnel, contre lequel l'intelligence fournit du moins quelques armes pour se défendre; mais combien un pareil système altère tout au-



trement le caractère de l'ouvrier ! Perdant alors la confiance en ses propres énergies, il n'espère plus rien que d'un homme. Les travailleurs d'outre-mer, n'ayant jamais passé sous un tel régime, n'attendent de l'état que ce que lui demandent les autres classes de la société, — quelques lois générales de protection et surtout la liberté d'agir par eux-mêmes.

Le seul danger qui accompagne l'extension du suffrage est l'ignorance. L'Angleterre, étant entrée dans la voie de la démocratie, devra sans doute suivre l'exemple de l'Amérique, où l'on compte sur la diffusion des lumières bien plus que sur l'autorité pour faire respecter les lois et la volonté de tous. « Occupons-nous d'apprendre à lire à nos futurs maîtres, » disait avec quelque amertume, mais après tout avec beaucoup de sagesse M. Lowe. La Grande-Bretagne avait déjà compris ce devoir peu d'années après le succès du premier *reform bill*. L'état, qui en 1832 ne donnait pas un denier à l'instruction publique, dépense aujourd'hui près de 700,000 livres sterling (17,500,000 francs) par an pour l'éducation des enfans de la classe ouvrière. Peut-être sera-t-il urgent de multiplier les sacrifices, d'élever le niveau de l'enseignement primaire et même de rompre le lien qui l'attache à l'église. Toutes les réformes s'enchaînent, et c'est seulement à cette condition qu'elles modifient le caractère des institutions anciennes sans les troubler ni les détruire. On peut d'ailleurs juger des progrès qu'ont faits l'éducation et le goût de la lecture dans tous les rangs de la société anglaise par l'accroissement du nombre des journaux. Il n'existait en 1832 dans la Grande-Bretagne que très peu de feuilles quotidiennes, et le prix de l'abonnement les mettait tout à fait hors de la portée des classes ouvrières. Aujourd'hui l'artisan se rendant le matin à l'atelier peut acheter pour un denier le *Daily Telegraph*, le *Standard* ou le *Morning Star*, huit grandes pages d'impression donnant toutes les nouvelles du globe. Un rapport de la chambre des communes nous apprend qu'il se publiait en 1866, pour l'Angleterre et le pays de Galles, 4,393 journaux. Derrière les feuilles quotidiennes, dont quelques-unes se tirent à un nombre formidable d'exemplaires, s'envolent tous les samedis les journaux de la semaine, qui se vendent également à très bon marché et dont le nom est légion. Ce qui a donné lieu à cet essor de la presse est en grande partie l'exemption du timbre, de l'impôt sur le papier et d'autres droits que le fisc prélevait autrefois sur l'expression de la pensée en Angleterre. Bien loin de regarder le silence comme une sorte de correctif du suffrage plus ou moins universel, nos voisins cherchent au contraire dans la liberté de la presse et de la parole le remède aux blessures dont pourrait souffrir la constitution de la part des classes nouvel-

lement affranchies. Le moyen de conjurer les maux réels ou imaginaires qui menacent, dit-on, les sociétés modernes n'est pas de faire la nuit sur une nation, c'est au contraire d'y appeler la lumière.

Pour l'instant, la *reform league* et les autres associations politiques se proposent surtout la conquête de quelques mesures destinées à compléter et à fortifier l'extension du suffrage. Un de leurs rêves est le *ballot* ou scrutin secret, que le plus grand nombre des démocrates anglais considèrent à tort ou à raison comme devant protéger la liberté des votes. La ligue de la réforme a d'ailleurs devant elle une rude tâche; ne s'agit-il point déjà de préparer les élections? C'est s'y prendre d'un peu loin, car à moins d'une dissolution imprévue le parlement doit encore vivre cinq années. Dans ce pays de lutte, où l'on attache avec raison tant d'importance à l'organisation des partis, la prévoyance est d'ailleurs une des vertus politiques. Surveiller la liste des électeurs, avertir et conseiller les ouvriers qui ne sont point encore familiers avec l'usage de leurs droits, les aider même, s'il le faut, à satisfaire aux conditions du nouveau système, tel est un des devoirs que s'impose la *reform league*. Cette association se distingue à coup sûr par une grande activité. Ses bureaux, qui se trouvent à Londres dans Adelphi-Terrace, une sorte de quai élevé sur la Tamise du côté des récents travaux devant donner au fleuve des rivages de pierre, consistent surtout en un rez-de-chaussée, dont les murs tapissés à l'intérieur d'affiches politiques et de placards indiquent assez clairement l'intention des chefs. De cet humble local partent de temps en temps des ordres du jour, des convocations de *meetings* et des appels à l'opinion publique. Il est évident que la ligue se ménage aussi le droit de choisir ou d'appuyer, quand il en sera temps, certaines candidatures. Ses membres les plus connus appartenant à la classe moyenne ou à la classe ouvrière s'exercent d'avance pour la lutte des *hustings*. Le vœu des travailleurs est sans contredit d'envoyer quelques-uns de leurs représentans à la prochaine assemblée, et tout porte à croire qu'ils réussiront dans un petit nombre de villes. En quoi après tout leur présence sur les bancs de la chambre des communes effraierait-elle le gouvernement? L'Angleterre est le pays du monde où les classes supérieures ent'ouvrent le plus volontiers leurs rangs pour admettre les hommes recommandés par le talent ou désignés par le choix de leurs concitoyens. N'y a-t-il point plus d'un exemple d'ouvriers parvenus dans la Grande-Bretagne à une situation éminente? Les députés du travail manuel, il est aisé de le prédire, seront accueillis avec honneur par les représentans de la fortune, qui conserveront du reste vis-à-vis d'eux tous les

avantages de la naissance et de l'éducation. Ce n'est pas tout encore que d'être élu, il faut vivre et comme membre du parlement supporter durant la session des frais assez considérables. A moins que les *trades' unions* ne se cotisent pour faire à chacun de leurs candidats une somme de 5 à 600 livres sterling par an, ou que la chambre des communes n'alloue plus tard à ses membres une indemnité, le nombre des ouvriers anglais siégeant au parlement sera beaucoup trop restreint pour exercer une grande influence sur la direction des affaires. A part quelques questions de travail sur lesquelles ils pourraient fournir des lumières spéciales, les députés artisans ne feraient d'ailleurs que suivre et appuyer en politique le système des hommes de la classe moyenne dans lesquels ils ont placé leur confiance, MM. Gladstone, Bright et Stuart Mill.

Une occasion toute naturelle se présentait pour les ouvriers anglais d'expliquer leurs intentions et de signaler les fruits qu'ils entendent recueillir de leur victoire. Une fête et un banquet ont eu lieu le 30 septembre au Palais de Cristal pour célébrer le *reform act* de 1867. Par malheur, cette démonstration n'a point tout à fait répondu à ce qu'on pouvait en attendre. Les démocrates sont encore bien loin d'avoir dérobé à leurs adversaires cet admirable esprit de discipline qui distingue le parti tory. La première idée d'un grand banquet libéral réunissant autour de la même table certains membres de la chambre des communes, les chefs du mouvement populaire, plusieurs milliers de personnes, avait été conçue par la *reform league*, qui comptait sur l'alliance et le concours des deux autres associations politiques. Il n'en fut rien, et M. George Potter, prenant en quelque sorte l'avance sur M. Beales, voulut frapper de son cachet le succès de la journée. Le résultat était dès lors facile à prévoir : une seule branche de l'organisation réformiste, celle de la *working men's association*, prit une part active dans les arrangemens de la fête et fit presque tous les frais du rassemblement. Il est dans les mœurs de nos voisins de mêler les plaisirs et les divertissemens à la politique. Aussi les exercices athlétiques et divers genres d'amusemens occupèrent-ils durant l'après-midi la naïve curiosité des spectateurs, qu'à leurs manières on reconnaissait aisément pour des ouvriers de Londres. Les mêmes instrumens de cuivre qui avaient sonné la marche dans les processions réformistes exécutaient des airs de danse et de polka. Les mêmes bannières qui avaient guidé les confréries ouvrières dans les rues de la capitale se déployaient au vent avec un air d'orgueil, mais sans avoir été trouées ni déchirées par aucune bataille. Les écharpes, les rosettes, les uniformes, qu'on avait vus défiler à certains jours sur un autre terrain annonçaient assez la force d'une organisation po-

litique survivant au triomphe d'une idée. Vers le soir, le palais de verre qu'un incendie n'a guère ménagé il y a un an s'illumina, des cordons de lumière accentuèrent les lignes de cette architecture fantasque. Un feu d'artifice tiré dans le jardin présenta le bouquet de la fête. Au milieu des fusées et des chandelles romaines, des fontaines et des jets d'eau revêtant tour à tour la couleur changeante des flammes, se détachaient en traits de lumière ces mots significatifs : *reform act of 1867*.

A peine les derniers feux de Bengale s'étaient éteints que l'on se réunit dans la salle du banquet, décorée de drapeaux et de devises. Le fond était occupé par un orchestre devant lequel s'étendait la grande table du comité où siégeaient le président, M. George Potter, quelques membres du parlement et d'autres *gentlemen*. Parmi eux se distinguait sir John Bowring, un des vétérans de la cause libérale et un ancien disciple de Jeremy Bentham. Après une courte prière dite selon l'usage avant le repas par un ecclésiastique n'ayant pas craint de se joindre à la manifestation, les convives, pour la plupart ouvriers, s'assirent devant les autres tables bien garnies, et la musique joua pendant tout le dîner. C'était maintenant le tour des toasts; celui de la reine et de la famille royale ne fut point oublié, puis le président déclara que la classe ouvrière acceptait le *reform act* de 1867 comme un à-compte (*instalment*). Les discours prononcés à ce banquet n'étaient d'ailleurs guère de nature à nous éclairer sur les véritables sentimens des travailleurs anglais. Il y avait beaucoup plus à apprendre sous ce rapport du *meeting* qui avait été tenu en plein air durant la journée dans un coin du jardin. Là des orateurs plébéiens, avec la rude éloquence inculte qui distingue quelques-uns d'entre eux, avaient énergiquement exposé leurs griefs et réclamé justice pour l'Irlande. Il ne faudrait point en conclure que les ouvriers anglais sympathisent avec les *fenians*; mais ils accusent le parti orangiste d'avoir refoulé par des mesures arbitraires une population ignorante et malheureuse vers l'abîme des sombres utopies et des actes de désespoir. Les *unionists* avaient été des premiers à réclamer le pardon de Burke et d'autres chefs condamnés à mort, dont le ministère de lord Derby a généreusement commué la sentence. Un des orateurs les plus remarquables du mouvement réformiste, M. Conolly, est lui-même un maçon irlandais. Sa parole vive, imagée, pittoresque, a plus d'une fois étonné John Bright, qui se connaît en éloquence. Il est à regretter qu'il ait gardé le silence dans cette occasion; mais par l'ensemble des discours et par le caractère de la fête on pouvait clairement juger de l'esprit de la classe ouvrière dans la Grande-Bretagne. Résolue à se servir plus que jamais du droit

de discussion, elle ne demande qu'à la force morale les moyens de pousser la porte entr'ouverte qui lui ménage désormais une entrée dans l'état.

Le nouveau *reform act* n'est ni l'œuvre d'un homme ni celle d'un parti; c'est la conquête de la nation, et comme tel il ne saurait inspirer aucune inquiétude. Tout porte au contraire à croire que cette juste et utile mesure ralliera de plus en plus les ouvriers anglais à un régime de liberté. Il n'y a guère de pays où ils eussent autant d'obstacles à surmonter et autant de préjugés à vaincre que dans la Grande-Bretagne. Concentrés eux-mêmes dans un égoïsme de caste dont les statuts des *trades' unions* portent trop souvent la trace évidente, ils ont plus d'une fois élevé des barrières contre leur propre affranchissement. Qui les a en partie ramenés vers la vie politique? L'énergie d'une constitution sous laquelle chacun peut choisir ses armes et le terrain de la lutte. L'avantage des Anglais est que, n'attendant point leur sort des mains qui tiennent le pouvoir, ils ne demandent nullement à ceux qui les gouvernent la permission d'être libres, — c'est un droit qu'ils prennent. Tenus en équilibre les uns par les autres, les élémens de la société ne sauraient d'ailleurs jamais dépasser certaines limites. Il n'est aucun parti qui voudrait pour lui-même d'un succès destiné à effacer dans l'état l'antagonisme des opinions. Il se peut que la classe ouvrière, moins familiarisée avec les règles du gouvernement constitutionnel, se montre dans les commencemens plus envahissante; mais elle sera bientôt ramenée par la force des choses ainsi que l'exemple des autres classes vers des prétentions justes et modérées. Le consentement de tous ou presque tous est ici nécessaire à certaines réformes, et si cette condition exige l'aide du temps, elle écarte du moins le danger des réactions politiques. Contre les terreurs qu'inspirent à quelques-uns les progrès de la démocratie, les Anglais ne vont point chercher leur protection à l'ombre d'un maître, ils se tiennent fermes sous l'égide d'institutions qui assurent à la société elle-même le libre exercice de tous les droits et de toutes les résistances.

ALPHONSE ESQUIROS.

---

# HOMMES D'ÉTAT

## DE LA HONGRIE

---

LE COMTE STÉPHAN SZÉCHENYI.

---

SECONDE PARTIE (1).

« Oh! que je ne devienne pas fou! que je ne sois pas fou! ciel miséricordieux, conserve-moi de la modération. Je ne voudrais pas devenir fou. » On connaît ce cri poussé par le roi Lear quand il sent sa raison chanceler devant l'ingratitude et les outrages de ses filles. Au moment où la révolution prend la place de la réforme dans les affaires de Hongrie, au moment où la rupture est inévitable entre le peuple magyar et les Habsbourg, le comte Széchenyi, promoteur de la Hongrie nouvelle, se sent frappé comme le héros de Shakspeare, et comme lui c'est en vain qu'il s'écrie : « Ciel miséricordieux, conserve-moi de la modération, je ne voudrais pas devenir fou. » Cette modération, en d'autres termes cette possession de soi-même, comment pourrait-il la conserver? Il s'est associé si étroitement depuis un quart de siècle à la renaissance de la Hongrie, il est si bien le cœur et l'âme de ce peuple nouveau que les épreuves publiques l'atteignent directement, au fond même de son être. Il ne s'agit pas ici de la déconvenue d'un homme d'état, il ne s'agit pas d'un système politique renversé par des révolutions,

(1) Voyez la Revue du 1<sup>er</sup> août.

c'est tout un peuple, il le croit du moins, qui est arrêté par un coup de mort dans le généreux éveil de ses forces, et ce coup épouvantable, le comte Széchenyi le reçoit le premier en pleine poitrine. A ce sentiment de la ruine commune, si douloureux qu'il puisse être, s'ajoute donc une angoisse plus douloureuse encore, le tourment de la conscience. Széchenyi s'accuse lui-même des calamités qui vont anéantir sa patrie; c'est le remords qui le rend fou, c'est contre un remords injuste que se débat cette âme si délicatement héroïque. S'il est difficile, à l'heure où sa raison se voile, de ne pas se rappeler le cri shakspearien, il faut pourtant marquer cette différence essentielle entre le grand Magyar et le tragique personnage du poète anglais. Ce ne sera ni la piété d'une Cordélia ni le dévouement d'un comte de Kent qui guériront sa blessure : entouré des affections les plus tendres et des plus fidèles amitiés, il demeurera en proie à son mal tant que durera cette guerre civile dont il se reproche d'être la cause; mais aussi, — affinité mystérieuse attestée par des médecins psychologues, — dès qu'au lendemain de la lutte, et sous le joug même de la réaction victorieuse, un signe, un mot, une lueur, lui feront comprendre vaguement que tout espoir n'est pas perdu, l'âme défaillante se relèvera peu à peu et triomphera de l'ennemi intérieur. Les angoisses patriotiques avaient ébranlé cette noble intelligence, la patience du peuple magyar lui rendra la foi et la vie. Cette patience virile n'est-elle pas en partie son œuvre, et puisqu'il a ressenti les malheurs publics au point de s'en accuser comme d'un crime, n'est-il pas juste qu'il éprouve aussi l'influence salutaire des vertus qu'il a éveillées chez ses concitoyens? En ce drame lugubre, tel que ma pensée le conçoit, c'est à la Hongrie tout entière qu'appartiennent ces paroles attribuées par le poète à la fille du roi Lear : « Dieu bienfaisant! réparez cette grande plaie que lui ont faite les injures qu'il a subies; rétablissez les idées dérangées et discordantes de ce père métamorphosé par ses enfans! »

La grande plaie a-t-elle donc été *réparée*? Non pas complètement, hélas! Le coup avait porté trop avant, aux sources mêmes de la vie. L'intelligence put rallumer sa flamme: la volonté resta paralysée. De là ce spectacle navrant à l'heure où son esprit jette encore des éclairs, de là cette honte de soi-même, cette crainte du grand jour, cet attachement à la maison de fous qui est devenue son asile, cette impuissance d'en sortir jamais, ce désespoir secret mêlé aux plus vives ardeurs de la pensée, de là enfin la défaillance suprême le jour où, victime d'une tracasserie odieuse, il se croit provoqué par la persécution à une lutte qu'il ne pourra soutenir. Avant de se donner à lui-même le coup mortel, il a eu du moins la consolation

de prévoir pour son pays des destinées meilleures. La folie, la guérison, le suicide du comte Széchenyi, telles sont les trois phases de cet épisode où se reproduit avec une fidélité dramatique une des plus douloureuses périodes du XIX<sup>e</sup> siècle.

## I.

Le comte Stéphan Széchenyi était entré le 23 mars 1848 dans le ministère que présidait le comte Louis Batthiany. La formation de ce ministère avait été un des premiers résultats des événemens de février; le ministère Batthiany était responsable de ses actes, le régime parlementaire commençait pour la Hongrie. Il y avait dans ce seul programme toute une révolution. On a vu par la première partie de notre étude quel avait été jusque-là le rôle de Széchenyi dans la transformation politique et sociale de son pays. Persuadé que l'histoire de l'humanité a ses lois et qu'on ne les enfreint pas impunément, il répétait sans cesse que les réformes logiquement accomplies étaient les seules durables. Par quel privilège, disait-il, la Hongrie pourrait-elle passer sans transition du régime féodal au régime parlementaire? Avant de réclamer des libertés qui tourneraient contre le salut commun, il fallait détruire les abus de l'ancien monde. La revendication des libertés politiques entraînerait infailliblement une lutte avec l'Autriche, et quelle serait l'issue de cette lutte? Une issue désastreuse, quel que fût le sort des armes. Vaincus, les Magyars retomberaient sous le joug déjà plus qu'à demi brisé, et cette vie nouvelle qui s'éveillait en eux serait pour longtemps arrêtée; vainqueurs, ils subiraient les entraînemens du triomphe, ils rompraient tout lien avec l'Autriche, et attireraient sur eux les représailles de l'avenir, car l'Autriche, — c'était la foi du comte Széchenyi, — est aussi nécessaire à la Hongrie que la Hongrie est nécessaire à la dynastie des Habsbourg. Aucun de ces dangers n'était à craindre, si la renaissance hongroise suivait son développement régulier. Remplacer le vieux magyarisme par l'esprit moderne, détruire les privilèges, fonder l'égalité, provoquer le travail, donner l'essor à toutes les forces de la nation, telle était la tâche que le comte Széchenyi jugeait la seule légitime, la seule féconde, dans l'état où se trouvait son pays. Ce système, avec tous les développemens qu'il embrasse, avait été la pensée constante de sa vie; il y avait bientôt un quart de siècle qu'il travaillait à cette régénération du peuple magyar, et déjà la plupart de ses idées avaient pris racine dans le sol malgré la résistance des magnats et les impatiences des tribuns. Débordé sur plusieurs points par les passions révolutionnaires, il ne désespérait pas de les vaincre, quand



le contre-coup du 24 février, renversant le gouvernement autrichien (13 mars 1848), donna subitement la victoire aux agitateurs de Pesth et de Presbourg. C'est au milieu de ces orages que le comte Széchenyi accepta une place dans le ministère Batthiany. Il allait y rencontrer quelques-uns des hommes qu'il avait le plus énergiquement combattus, Széchenyi allait siéger à côté de Kossuth. Était-ce une raison pour s'abstenir? Non, certes. Si on ne pouvait se dispenser de lui offrir cette mission, lui non plus il n'était pas libre de la refuser. Le premier ministère responsable eût paru incomplet, si Batthiany n'eût tendu la main à celui que l'opinion publique nommait toujours « le grand Magyar; » il eût manqué aussi quelque chose à la carrière de Széchenyi, s'il n'eût pas répondu à cet appel. Entrer dans un ministère où l'influence appartenait à ses rivaux, n'avoir que la direction des travaux publics lorsque l'intérieur était donné à Szemere, la guerre à Meszaros, les finances à Kossuth, assurément c'était faire preuve d'une rare abnégation. Qu'importe? n'avait-il pas sa voix dans le conseil? Jusqu'au dernier jour, il pouvait rendre service à son pays. S'il hésita, l'hésitation ne fut pas longue; cette pensée suffisait pour le décider. Personne assurément ne devait voir là une marque d'ambition ou un signe de faiblesse, c'était un acte de dévouement patriotique et de courageuse humilité.

Dévoûement, humilité, ce n'était pas assez dans une situation si violente; pour que le comte Széchenyi pût traverser impunément les émotions de ces jours terribles, il eût fallu que sa clairvoyance lui fit défaut. Or la clairvoyance, dans la plus large acception du mot, était précisément un des caractères qui révélaient en lui l'homme d'état : il voyait net et loin. Cet administrateur si exact était aussi un spéculatif au regard perçant. Il avait prévu en temps de calme le danger de la Hongrie; la lutte engagée, il voyait déjà le lendemain. La révolution avec ses emportemens, la réaction avec ses cruautés, telle était pour lui l'alternative inévitable. Si la prévision trop nette de l'avenir paralyse les cœurs faibles dans les heures de crise, elle n'empêche pas les âmes viriles d'accomplir virilement leur devoir. La défaillance du comte Széchenyi vient d'une tout autre cause. Un jour, — c'était au moment où le ban Jellachich marchait sur Pesth avec ses Croates, — Széchenyi assistait au conseil des ministres dans la demeure de Kossuth. Taciturne, immobile, la tête dans ses mains, il semblait étranger à la discussion. Soudain il se lève et sort. Dix minutes après, il revient, se dirige précipitamment vers son portefeuille, qu'il avait oublié, et le saisissant d'une main brusque : « N'est-ce pas, dit-il à Kossuth, n'est-ce pas que vous ne me ferez pas pendre? — Eh! pourquoi

vous ferais-je pendre? répond Kossuth en riant; il croyait à une plaisanterie de son collègue, le noble comte étant connu pour ses vives saillies et ses paroles sarcastiques. — Promettez-moi toujours que vous ne me ferez pas pendre, reprend Széchenyi avec une insistance singulière. — Eh bien! puisque vous le voulez, dit Kossuth, je vous le promets. — Merci, merci! » Et le comte pressa la main de Kossuth, serra son portefeuille sous son bras et sortit. Ce fait, raconté par Kossuth lui-même à l'écrivain qui le rapporte (1), est complété par une scène du même genre dont nous devons la communication à l'un des amis de Széchenyi. Vers le même temps, le même jour peut-être, le comte était entouré de ses confidens les plus chers, et on parlait naturellement de ce qui occupait tous les esprits; Croates et Autrichiens foulaient déjà le sol magyar, il fallait résister, résister à mort. Le comte, hors de lui, dans une sorte d'exaltation prophétique et le visage inondé de larmes, s'écria : « Je vois du sang dans les étoiles, du sang, partout du sang. Le frère va massacrer le frère. Une race va exterminer l'autre race. Oh! quelles fureurs! Ils sont implacables, ils sont fous. On marque avec des croix rouges les maisons à incendier. Pesth est perdue à jamais. Des hordes irrésistibles réduiront en cendres tout ce que nous avons édifié. Ma vie, ma vie est détruite! Sur la voûte du ciel, je lis en traits de flamme le nom de Kossuth : *flagellum Dei!* » Certes la raison de Széchenyi était déjà troublée par le désespoir quand il proférait de telles paroles; mais nous ne saisissons pas encore le sentiment secret qui a bouleversé une âme si forte. L'homme qui demandait à Kossuth de ne pas le faire pendre n'est pas le vrai Széchenyi; le prophète qui pleure d'avance sur les ruines de sa patrie n'est pas davantage la généreuse victime dont j'ai à raconter les souffrances. Ces craintes puériles et ces lamentations fiévreuses sont le premier effet de la folie, elles n'en sont pas la cause. Il y a autre chose que cela dans l'héroïque passion du Magyar. Attendez que le mal terrible ait pris possession de tout son être; aux paroles incohérentes succédera la pensée fixe qui vous révélera son tragique secret.

Du mois de mars au mois de septembre 1848, le comte Széchenyi avait pris une part active aux travaux du ministère. Consterné, mais résolu, il était de ceux qui savent mourir à leur poste. On pense bien qu'il dissimulait ses appréhensions; il se serait fait un cas de conscience de décourager les serviteurs du pays. Avec ses adversaires de la veille, devenus maintenant ses collègues, il se conduisait en toute occasion comme un loyal frère d'armes. Plusieurs actes

(1) M. Daniel Iranyi, dans son *Histoire de la Révolution de Hongrie*.

de Kossuth pendant cette période lui avaient révélé chez le fougueux agitateur un chef capable de résister aux entraînemens de la foule et de sacrifier, en partie du moins, sa popularité. Il n'avait de griefs contre aucun des hommes de son temps; la situation seule, la terrible logique des choses l'épouvantait. Quand éclata l'événement trop prévu, la rupture de la Hongrie et de l'Autriche, quand la guerre fut inévitable et que la révolution devint une arme aux mains du pays menacé, il crut fermement que tout était perdu. C'est alors qu'il put se dire pour la première fois : Ma vie est détruite, la Hongrie va mourir. Il se demanda en même temps qui était coupable de cette catastrophe; était-ce Kossuth? Non, répondait-il loyalement. Kossuth, à son entrée sur la scène, avait trouvé une arène ouverte à toutes les espérances, et il n'avait fait que suivre son imagination patriotique; d'ailleurs, en cette crise suprême, Kossuth allait tenir le drapeau de la race magyare et tomber avec elle. Le coupable, ce n'était ni Kossuth, ni Vesselényi, ni le comte Batthiany, ce n'était aucun des hommes jetés avec leurs rêves enthousiastes au milieu des périls d'une situation qu'ils n'avaient pas faite. Le coupable, c'était lui-même. Qui donc, si ce n'est lui, avait enfanté ce péril? Devait-il éveiller de telles ardeurs, n'étant pas sûr de les dominer? Avait-il eu le droit de détruire l'ancienne Hongrie, n'étant pas de force à constituer la Hongrie nouvelle? Et ces pensées amères, ces reproches immérités, le malheureux les tournait contre lui comme une arme vengeresse. Un poète de nos jours a dit :

Est-ce que l'innocent connaît seul le remords?

C'est là en effet un sentiment d'une espèce particulière, douloureux privilège des cœurs d'élite. Le remords de l'innocent, remords cruel, obstiné, implacable, est tout autre chose que le remords du coupable. L'orgueil peut étouffer l'un, la délicatesse de la conscience rend l'autre plus acéré. Il y a des hommes qui ne se sont jamais trompés; ce sont les événemens qui ont tort, c'est l'humanité qui doit être châtiée, ce sont leurs adversaires qui ont tout compromis. Heureux hommes! ils ne perdront jamais leur sérénité altière, et, s'ils avaient à repasser par les mêmes chemins, leur pied n'hésiterait pas. Il en est d'autres qui s'interrogent sans cesse, qui se sentent responsables envers leur cause, qui ont toujours besoin de rendre leurs comptes, qui se dévoueraient volontiers, victimes expiatoires, pour le salut commun. Et si ce dévouement leur est interdit, que faire? Il ne leur reste plus qu'à se condamner en redisant à toute heure la sentence inflexible : c'est toi qui es le coupable. N'essayez pas de rassurer leur conscience, ils se sont appli-

qué un cilice aux pointes aiguës, que chaque mouvement fait pénétrer dans la chair. Ne sont-ils pas tous plus ou moins atteints de folie ces « tourmenteurs d'eux-mêmes? » Elle est rare, je le sais bien, cette sublime folie, elle est rare surtout dans l'ordre de la politique et de l'action; c'est pourtant l'honneur de notre race qu'elle puisse se rencontrer même chez les esprits les plus pratiques et à côté de la raison la plus ferme. Tel fut le mal du comte Stéphan Széchenyi. La lésion profonde qui a bouleversé cette nature énergique, s'il faut l'indiquer par une formule, on peut l'appeler le remords de l'innocent.

Ce fut dans les premiers jours du mois de septembre que son exaltation devint pour ses amis un sujet d'inquiétude. Sa famille, qui ne pouvait prévoir une telle catastrophe, avait quitté Pesth depuis quelques semaines. Il était seul aux prises avec sa conscience exaspérée. Un médecin habile, M. Paul Balogh, averti bientôt par les serviteurs du comte, ne le perdit pas de vue. Il était manifeste que cette haute raison avait été blessée profondément. La brusquerie des gestes, l'incohérence des paroles, tous ces signes d'une agitation que justifiaient les préoccupations publiques ne tardèrent pas à se compliquer de symptômes plus graves : obsédé par des fantômes, il jetait subitement de grands cris et se précipitait contre un ennemi invisible. M. Balogh le décida, non sans peine, à s'éloigner du théâtre de la lutte. « Quitter Pesth! s'écriait-il, mais je suis ministre du royaume de Hongrie, je ne puis abandonner mon poste. Il s'agit bien de repos quand l'ennemi est là! » Le médecin profita cependant d'une heure de défaillance, et réussit à l'emmener. Le but du voyage était une maison de santé située à quelque distance de Vienne, le célèbre hospice de Döbling; un air pur, des soins attentifs, une installation confortable, surtout le calme le plus profond, voilà ce que le comte devait trouver dans cet asile. On avait pensé que l'atmosphère de la Hongrie ne lui convenait plus; le moindre souvenir des Magyars ne devait-il pas réveiller ses angoisses? On partit donc; quel voyage! quel martyre! La raison, avant de succomber, se débattait contre le mal aggravé d'heure en heure, et on devine alors avec quel désespoir l'illustre patient s'attachait à ce sol de la patrie où il voulait mourir. A Vörösvár, il descendit de voiture, et, trompant la surveillance de son guide, il prit sa course à travers champs avec une telle rapidité que ses serviteurs eurent beaucoup de peine à l'atteindre. Il y avait des instans où il songeait à se tuer. On fut obligé de lui arracher un pistolet qu'il avait découvert dans un des caissons de la voiture et qu'il dirigeait déjà contre son front. A Gran, se promenant avec le docteur Balogh dans une allée peu éloignée du Danube, il s'é-

lança brusquement, franchit la distance qui le séparait de la rive et se précipita dans le fleuve la tête la première. Un gros navire descendait le courant; aux cris du docteur, un bateau de sauvetage se détache, et le malheureux est ramené sur le bord. Sans ce secours inattendu, le comte Széchenyi, le créateur de la navigation du Danube, s'ensevelissait dans le fleuve auquel son nom est attaché par de si glorieux souvenirs. A Wieselburg, sa tête était en feu; il échappa encore à ses gardiens et se mit à courir par les rues de la ville en criant : Je brûle ! je brûle ! Le délire commençait, un délire si furieux qu'il fallut le lier avec force pour le ramener dans la voiture. Des compresses froides sur le front le calmèrent un peu, et il put achever assez paisiblement son voyage; mais, à peine installé à Döbling, la fièvre éclata plus violente que jamais.

Les premières journées furent horribles. On ne pouvait le protéger contre lui-même qu'en l'enchaînant à son lit. Dès qu'il se sentait libre, il s'élançait sur la muraille pour s'y briser la tête. L'idée qu'il était seul responsable des malheurs de sa patrie, cette idée avec laquelle il s'était si cruellement persécuté pendant des semaines d'insomnie et qui avait été la vraie cause de son mal, était le lien unique par où il fût rattaché encore aux choses de ce monde. Toute son énergie morale s'était concentrée dans son remords; il vivait de cette douleur qui le détruisait et le soutenait tout ensemble. Parfois aussi une autre pensée traversait l'esprit du malade; il se disait sans doute que sa faute ne le dispensait pas de combattre jusqu'à la fin, qu'il avait encore des devoirs à remplir, qu'il ne fallait point laisser le champ libre aux ennemis provoqués par son imprudence, et alors, s'adossant à la muraille et raidissant ses bras, il attendait de pied ferme je ne sais quel adversaire invisible. Était-ce la révolution? était-ce l'armée autrichienne? A coup sûr il n'en savait rien; il avait seulement cette idée que la Hongrie était menacée de mort, et que tous ses enfans la devaient défendre.

A cette fièvre de l'âme déchirée, ajoutez l'excitation des bruits extérieurs. C'est en vain qu'on lui avait cherché un asile loin du champ de bataille de la Hongrie; la guerre était à Vienne comme à Pesth, et la voix du canon se mêlait au délire du malheureux Széchenyi. C'était le moment où le prince Windischgraetz assiégeait dans la capitale de l'empire l'insurrection victorieuse; il occupait avec une douzaine de mille hommes les hauteurs voisines de Vienne, et attendait que Jellachich vint se rallier à lui. Il y eut là une heure décisive qui aurait pu forcer le gouvernement autrichien à capituler. Jellachich, désavoué par son souverain dans ce qu'on appelait le différend hongro-croate, c'est-à-dire dans ses entreprises

particulières contre les Magyars, était venu se heurter en vain contre l'armée hongroise, rassemblée à Pákörd. Seize mille Hongrois, commandés par le général Moga, avaient tenu tête le 29 septembre aux trente mille hommes du ban de Croatie, et bien que les deux armées, après une journée sanglante, eussent conclu un armistice de trois jours en maintenant leurs positions, Jellachich leva son camp dès le lendemain, se dirigeant du côté de Vienne. Poursuivi par Moga, il laissa prendre son arrière-garde par les vainqueurs, licencia lui-même une partie de ses traînards, qui l'embarrassaient, et, ne gardant qu'une quinzaine de mille hommes, ses meilleures troupes, il chercha un refuge sur le sol autrichien, au moment même où éclatait à Vienne la révolution du 6 octobre. Que fut-il arrivé, si le général Moga, profitant de la déroute de Jellachich, l'eût poursuivi l'épée dans les reins au-delà de la frontière de Hongrie, tandis que les révoltés de Vienne eussent tenu en échec les troupes de Windischgraetz? Le chef magyar hésita. Il avait agi résolument tant qu'il avait eu à repousser l'invasion austro-croate; avait-il le droit de franchir la frontière avant que la guerre fût officiellement déclarée? Ces scrupules du général étaient bien autrement vifs chez un bon nombre de ses officiers. Il y avait beaucoup d'Allemands dans les cadres de l'armée hongroise. Ceux qui s'étaient battus volontiers contre les Croates désavoués par l'empereur pouvaient-ils se battre contre les défenseurs de l'empire? Déjà bien des soldats désertaient, bien des officiers donnaient leur démission; il fallait reconstituer cette armée victorieuse hier, aujourd'hui démembrée. D'autre part, les insurgés de Vienne, aimant mieux sans doute arracher des concessions au gouvernement impérial que de lier leur cause à celle des Hongrois, montraient peu d'empressement à écouter leur appel. De là, pour des motifs divers, les lenteurs qui paralysèrent la victoire du 29 septembre. Quand l'armée hongroise épurée par Kossuth vint attaquer Windischgraetz et essaya de tendre la main à l'insurrection viennoise, ce n'était plus l'armée qui, un mois auparavant, avait mis Jellachich en déroute. La discipline et l'expérience ne venant plus en aide au courage, les Hongrois furent vaincus. Cette défaite, triste fin d'une première campagne commencée d'une manière si brillante, eut lieu le 30 octobre 1848 dans les plaines de Swéchat, à quelque distance de cette maison de Döbling, où le comte Széchenyi luttait misérablement contre ses fantômes. Tout ce tumulte, toutes ces clameurs arrivaient jusqu'à lui; qui sait si des visions plus effrayantes n'obsédaient pas le cerveau du patient, tandis que les soldats de la Hongrie se dispersaient sous le canon de l'Autriche?

« Széchenyi, dit un écrivain hongrois, était véritablement l'in-

carneation de la Hongrie nouvelle. Vit-on jamais plus étroite union d'un homme avec un peuple? Il vivait de sa vie, il souffrait de sa souffrance. Tout ce qui intéressait la cause magyare avait un écho dans son âme. Il n'y avait pas une fibre de ce grand cœur qui ne fût en rapport avec ces millions de fibres dont se compose le cœur d'une nation. » Les amis du comte, frappés de la même pensée, ont signalé un phénomène extraordinaire à propos de son séjour à Döbling : n'est-il pas étrange que les phases diverses de sa maladie aient coïncidé d'une façon aussi exacte avec les phases de la lutte où la Hongrie jouait sa destinée? Qu'on l'explique comme on voudra, sympathie ou hasard, la coïncidence est dramatique. Aussi longtemps que dura la guerre civile, et pour le comte Széchenyi la lutte de l'Autriche et de la Hongrie était la plus funeste des guerres civiles, la fièvre ne le quitta point. En proie à un continuel délire, il semblait recevoir tous les coups que se portaient les combattans. Heures cruelles! incertitudes poignantes! Après des alternatives de victoire et de revers, après que Bude et Pesth, les deux capitales des Magyars, eurent été tour à tour prises et reprises, la Hongrie, débarrassée enfin de l'invasion austro-croate, promulguait par la voix de la diète sa déclaration d'indépendance au moment même où l'Autriche, désespérant de sa cause, ne craignait pas de faire appel à l'intervention moscovite. C'est le 19 avril 1849 que la diète hongroise rompait ses liens séculaires avec la dynastie des Habsbourg; c'est le 15 avril, on l'a su plus tard, que le jeune empereur François-Joseph avait appelé le tsar à son aide. Quatre mois après, les Magyars, accablés par le nombre, étaient réduits à déposer les armes; la Hongrie, résolue à ne pas capituler devant l'Autriche, rendait son épée à la Russie (14 août 1849). Quand l'âme est à demi séparée des organes par la folie, y aurait-il pour l'insensé, au moins pour l'insensé d'une certaine espèce, des communications mystérieuses avec le monde réel? Est-ce qu'il ne suffirait pas d'un mot, d'un indice, pour éveiller des idées endormies dans la conscience du fou? Je vois, dans les documens relatifs à ces guerres de Hongrie, que le docteur Balogh, celui-là même qui avait amené Széchenyi à Döbling, a été, ainsi que sa femme, un des héros de la charité patriotique. M<sup>me</sup> Paul Balogh était la providence des blessés; parmi tant de nobles femmes qui se portaient de tous côtés au secours des victimes; elle mérita si bien une place à part que le gouvernement hongrois créa pour elle un titre d'honneur, et la nomma *garde-malade en chef des hôpitaux de Pesth*. On devait parler souvent à Döbling de ces tragiques et touchantes aventures. Le docteur lui-même, au milieu de ses courses, n'a-t-il pu visiter le malheureux comte dans l'asile où il l'avait placé? Son attitude,

ses préoccupations, son langage, quelque soin qu'il mît à respecter la faiblesse du malade, n'ont-ils pu lui révéler vaguement ce qui se passait? Admettez l'explication que vous voudrez, il y a un fait certain, c'est que du mois de septembre 1848 au mois d'août 1849 la folie du patient offrit un caractère particulier d'exaspération, et que, la Hongrie abattue, il s'affaissa subitement dans un calme de mort.

Le cause hongroise a succombé; lui aussi, désormais ce n'est plus qu'une ruine. Voyez-le, morne, silencieux, l'œil éteint, la paupière inerte. Mieux valaient ses emportemens de la veille; comment avoir prise sur ce néant? On dirait en vérité le commencement de la mort. C'est l'état de son pays qui se reflète en sa personne. Il est toujours plein de vigueur cependant, et si les forces morales n'étaient pas altérées, rien chez lui n'annoncerait un malade. La robuste armure des organes résisterait encore à plus d'une atteinte, pour peu qu'il voulût défendre sa vie. A quoi bon? Pourquoi ces soins dont on l'entoure? Que lui veulent ces serviteurs empressés? que signifient ces témoignages de sollicitude et d'affection? Sa dignité, lui dit-on, exige qu'il s'habille décentement, qu'il ne renonce pas au soin de sa personne, qu'il ne donne pas à ses amis un spectacle repoussant. Sa dignité! ses amis! l'image qu'il doit laisser de lui-même! Ces paroles le surprennent; il a su cette langue autrefois, et il en a perdu le sens. L'homme qui a ranimé tout un peuple au souffle de son inspiration puissante a besoin d'être conduit comme un enfant.

S'il se réveille peu à peu de cet engourdissement léthargique, c'est pour retomber sous le coup du remords immérité qui a bouleversé sa raison. L'idée fixe d'où est venue sa folie est la seule chaîne qui le rattache au monde des vivans. Seulement aux accusations violentes a succédé une tranquillité plus effrayante que ses fureurs. Une étrange loquacité s'empare de lui. Il faut qu'il parle de ses fautes, qu'il en parle sans cesse, sans fin, à tout venant. Ce sont les litanies du repentir. Il les psalmodie pour ainsi dire perpétuellement. Quiconque s'offre à lui, fût-ce le dernier des serviteurs, doit écouter sa confession. Il peut rencontrer un interlocuteur capable de le comprendre; combien s'en trouve-t-il aussi pour qui ces lamentations monotones sont absolument lettre close! N'importe, il continue toujours. Bizarre et douloureux spectacle! le promoteur de la renaissance hongroise du xix<sup>e</sup> siècle s'accusant, s'injuriant, s'humiliant à plaisir devant des idiots! C'était le moment où le plus brutal des vainqueurs, Haynau, prétendait courber une race héroïque sous le régime du sabre et du fouet.

Cela dura ainsi deux années. Vers la fin de 1850, un symptôme nouveau apparut, faible lueur dans cette nuit épaisse. Il s'ennuyait.



Pour remplir le vide des longues heures, il avait recours à des jeux d'enfans auxquels se prêtaient ses gardiens. Peu à peu, l'activité de l'esprit se réveillant, il sentit le besoin d'une distraction plus forte. Il avait été grand joueur d'échecs autrefois; il revint à ce passe-temps, et y porta bientôt une telle passion qu'on ne pouvait l'en arracher. Quand il avait mis la main sur un partenaire, il ne le lâchait plus. Le jour, la nuit, assis devant la table, combinant ses coups, plongé dans ses calculs, heureux de faire échec à l'ennemi, il semblait jouir instinctivement du réveil de son intelligence. Le jeu venant à cesser, les diables noirs reparaissaient. Ce n'était pas chose facile de trouver des gens toujours prêts à lui tenir tête; son ardeur fiévreuse fatiguait les plus intrépides. On lui procura pourtant un adversaire contre lequel il put s'escrimer à son aise. C'était un pauvre étudiant hongrois nommé Asbóth, que l'on payait tant par heure pour faire la partie de l'illustre malade. Asbóth gagnait péniblement de quoi suffire à ses études; dans l'intervalle des cours de l'université de Vienne, il donnait des leçons de langue. Il consentit à venir passer toutes les soirées à Döbling auprès du comte Széchenyi; la partie commençait aussitôt, on jouait d'abord de six heures à dix, on ne tarda pas à prolonger la séance jusqu'à minuit, et bientôt jusqu'aux approches du jour. Un lit avait été dressé dans une chambre voisine, et quand l'étudiant demandait grâce, il allait s'y reposer quelques heures avant de retourner à Vienne. De pareilles nuits, et pour diversion de longues journées d'étude, au bout de quelques mois, cela fait une rude campagne. La corvée était trop forte pour le jeune étudiant. Un soir, Asbóth ne vint pas à Döbling; était-il malade? Ces nuits sans sommeil avaient-elles provoqué une fièvre nerveuse? Y avait-il chez lui quelque prédisposition funeste? On apprit bientôt qu'il était devenu fou. Le remède qui devait guérir le comte Széchenyi, dit un de ses biographes, avait tué le pauvre Asbóth. Il mourut peu de temps après, et Széchenyi le pleura comme son enfant.

Il semble, — car tous les épisodes de cette histoire offrent un caractère de singularité tragique, — il semble que l'étudiant hongrois avait emporté dans sa tombe une part du fardeau sous lequel le noble comte avait fléchi si longtemps. Humble compagnon des mauvais jours, ou plutôt des nuits sinistres! douce et bienfaisante victime! Asbóth, en quittant Döbling, y laissait Széchenyi plus calme et plus dispos. L'émotion même que cette mort causa au grand malade était un signe de renaissance intérieure. Décidément ces jeux, cet exercice, cet effort continu de l'esprit, avaient rétabli un certain équilibre dans ses facultés ébranlées. Puis il s'était accoutumé à un commerce assidu avec un homme de son pays et de

sa race; il ne redoutait plus la présence des Hongrois. Jusque-là, durant la crise affreuse, il tenait à distance les personnes, même les plus chères, dont la vue lui rappelait sa carrière passée. Malgré le besoin qu'il éprouvait de s'accuser impitoyablement, il ressentait une sorte de honte en présence de ses compatriotes. Sa femme, ses enfans, qu'il aimait de l'affection la plus tendre, avaient grand-peine à pénétrer jusqu'à lui. Après 1852, ce sentiment disparut : il prit plaisir à recevoir tous ceux qui venaient le visiter à Döbling. Il les appelait même, il provoquait les conversations, il s'informait des nouvelles, il demanda bientôt des journaux et des livres. Avec cette curiosité qui s'éveillait de jour en jour, allait-il retrouver aussi le goût de la vie et de l'action? Quelle impression allait produire sur l'âme si longtemps séparée du monde le spectacle des choses européennes, particulièrement le tableau de la Hongrie?

## II.

Au moment où les yeux du comte Széchenyi se rouvrirent à la lumière des idées, l'état des affaires hongroises devait exercer sur lui deux influences contraires : d'une part le réveil toujours plus vif de l'intelligence, de l'autre une sorte de paralysie de la volonté. Il devait être excité sans cesse à penser et découragé d'agir. C'était l'époque où le système de centralisation despotique si impérieusement établi par le prince de Schwarzenberg, si inflexiblement mis en pratique par le baron de Bach, étouffait ces forces nationales auxquelles l'Autriche est obligée aujourd'hui de demander le salut de la monarchie. Le niveau avait passé partout. La vieille constitution magyare n'était pas plus respectée que la nouvelle. L'occasion avait paru bonne au prince de Schwarzenberg pour détruire les choses mêmes dont s'accommodait naguère la sagesse rusée de M. de Metternich. Plus de diètes, plus d'administration séparée, plus de comitats autonomes! Où sont les privilèges des villes libres? Que sont devenues les franchises de la commune? Nouveaux droits, coutumes anciennes, tout a disparu. L'occasion est bonne aussi pour détacher telle et telle province, Transylvanie, Croatie, Slavonie, de l'antique royaume de saint Étienne; la Hongrie est démembrée. La Hongrie! convient-il de prononcer encore ce nom? Ce n'est plus qu'une expression géographique. L'héritage de dix siècles, on l'a dit avec raison, venait d'être dévoré en un jour. Certes la violence d'une telle politique était bien faite pour frapper d'étonnement la raison à demi réveillée du comte Széchenyi, et pour exciter, — toute douleur patriotique à part, — la curiosité d'un génie naguère si clairvoyant. Est-ce bien possible? disait-il,

et quelles seront les conséquences de ces entreprises meurtrières? Ce problème s'empara si bien de son esprit, que l'idée fixe d'où son mal était né disparut bientôt devant celle-là. L'œuvre insensée de la réaction, devenue pour lui un sujet d'étude, acheva de l'affranchir de sa propre folie. Il ne songeait plus seulement à la Hongrie, il songeait à l'Autriche; n'ayant pas cessé de les croire indispensables l'une à l'autre, il voyait dans cette destruction du royaume magyar par le gouvernement impérial le premier acte d'un long suicide. C'est ce spectacle qui provoquait la curiosité de l'homme d'état, et en même temps, soit que ce travail d'observation suffit à occuper ses forces incomplètes, soit que la violence de la réaction autrichienne lui enlevât tout espoir de modifier la marche des événements, il semblait avoir perdu à jamais le goût de la vie active. Qu'y avait-il à faire pour lui dans l'Autriche du prince de Schwarzenberg? Regarder et prévoir, méditer sur le développement d'un système funeste et deviner l'issue inévitable, c'était désormais le seul emploi de ses forces. Assurément il ne pouvait prédire Sadowa; Sadowa du moins ne l'aurait pas étonné. Ainsi un spectateur pénétrant, mais découragé, un témoin inexorable, mais réduit à l'inaction, tel devait être le comte Széchenyi, aussitôt que, délivré de ses fantômes, il appliqua de nouveau son intelligence à l'étude des choses de son temps.

C'est là sans doute une des raisons pour lesquelles il ne voulut jamais quitter l'hospice de Döbling. Vainement sa femme, ses enfans, ses amis, le suppliaient-ils de revenir au milieu d'eux, de rentrer dans ses domaines, de reprendre sa vie d'étude sous le toit héréditaire, puisqu'il était redevenu maître de lui-même. Maître de lui-même, il sentait bien qu'il ne l'était pas complètement. Cette paralysie de la volonté qui persistait malgré le réveil de la pensée lui causait une vague inquiétude. Il craignait peut-être que ses concitoyens, le voyant de retour parmi eux, ne fussent disposés à mettre en lui certaines espérances qu'il n'aurait su réaliser, à lui attribuer certains devoirs qu'il était impuissant à remplir. Peut-être aussi craignait-il la surveillance d'une police soupçonneuse; l'asile de ses mauvais jours était encore un des lieux où il pouvait être le plus libre. A quoi bon d'ailleurs se créer une nouvelle existence pour l'emploi qu'il devait en faire? Caché dans l'hospice de Döbling, ne pouvait-il assister au spectacle qui captivait si tristement son esprit? Des livres, des journaux, des visites, des correspondances, tout cela suffisait pour le travail désolant auquel l'avaient condamné les révolutions de son pays et les défaillances de sa raison. Le cadre d'une maison de fous convenait à son étude.

Les visites en effet ne lui manquaient pas. La première qu'il reçut, et celle-là il l'avait sollicitée lui-même, ce fut la visite de l'arche-

vêque Lonovics. L'éminent prélat, aussi grand par l'intelligence que vénérable par la sainteté de sa vie, était le confident naturel du comte Széchenyi. Que de choses les unissaient l'un à l'autre ! même dévouement à la patrie, même douleur en face du grand désastre. La haute dignité de l'archevêque ne l'avait pas mis à l'abri des coups de la réaction ; M<sup>sr</sup> Lonovics était interné à Vienne. Aussitôt que Széchenyi rentra en communication avec ses semblables, il exprima le désir de voir ce frère d'infortune, et, suivant des témoignages qu'il n'y a pas lieu de récuser, le sentiment religieux eut part à ce désir autant que le sentiment patriotique. Aussi libre de préjugés vis-à-vis de l'église que de respect humain en face de la foule, Széchenyi était un de ces catholiques de vieille race qui tendent chaque jour à disparaître des contrées latines. On ne connaît pas de parti théocratique dans un pays où la cause nationale domine tout ; on ne connaît pas les disputes d'église dans un monde où l'union des cœurs est une nécessité de salut public. On est protestant ou catholique suivant la naissance et l'éducation ; avant tout, on est homme sur le sol commun de la culture chrétienne. Les subtilités malades propres aux temps de décadence n'ont pas encore envahi ces âmes simples ; il n'y a là par conséquent ni impiété systématique ni fanatisme de coterie. C'est le plus simplement et le plus naïvement du monde que Széchenyi, avant de recommencer sa vie intellectuelle, voulut pour ainsi dire en consacrer le début par un entretien avec l'archevêque Lonovics. La Hongrie était le principal sujet de leurs préoccupations ; l'âme du malade, l'âme tourmentée de Széchenyi ne fut pas oubliée, croyez-le bien, en cette consultation touchante. S'il restait encore quelque scrupule injuste, quelque remords fébrile dans la conscience trop délicate du solitaire, la parole du prélat hongrois effaça ce dernier vestige de sa folie.

Et maintenant viennent les visiteurs de toute sorte ! Que chacun lui raconte ce qu'il a vu, que les journaux, les brochures, les livres, lui apportent chaque jour les faits du monde politique et les mouvemens de l'opinion ! Une vie nouvelle, entremêlée sans doute de cruelles défaillances, mais enfin une vie nouvelle a commencé pour le prisonnier volontaire de Döbling. Si vif est son désir de savoir, si pénétrante est la sagacité de son esprit, que deux ou trois ans plus tard un hôte admis pour la première fois dans la retraite du comte Széchenyi est vraiment émerveillé de le voir informé de tous les détails, instruit de tous les secrets, nageant enfin, on peut le dire, en plein courant de la vie publique.

« Ce fut un soir, au mois d'octobre 1857, que j'allai pour la première fois à Döbling, dans l'établissement de fous du docteur Görden, visiter le comte Széchenyi. Long et mélancolique était le chemin au milieu des

brumes de cette soirée d'automne. Pendant l'été, Döbling est un lieu agréable qui attire chaque jour par milliers les Viennois avides de plaisirs et amoureux de leurs vertes montagnes; en hiver, c'est un triste nid, un nid désert et boueux. J'avais le temps de me plonger dans les souvenirs de toute sorte que la pensée du comte Széchenyi évoquait en moi comme des fantômes. Comment le trouverai-je? quel va être son aspect? de quels sujets va-t-il me parler, et sur quel ton? La dernière fois que je le vis, j'étais bien jeune encore. Depuis cette heure, à coup sûr, il a dû terriblement changer. Oh! non, ce ne sera plus cet homme au teint brun, aux souples allures, à la lèvre altière et sarcastique, pour qui tous alors, étudiants et juristes, nous professions un culte voisin de l'idolâtrie, jusqu'au jour où il publia son livre intitulé *le Peuple de l'Est*, et ne fut plus désormais à nos yeux qu'un renégat et un traître... Avec quelle libéralité nous lui prodiguions ces titres dans le vacarme des cafés, comme le fait, hélas! aujourd'hui encore une jeunesse irrésolue!... N'importe, chaque fois que nous l'apercevions dans la rue avec sa cravate de soie rouge nouée négligemment, avec ses vêtemens d'une élégance exotique, nous ne pouvions nous défendre de le saluer; nous ne pouvions nous défendre non plus d'une curiosité respectueuse en regardant ces yeux noirs, ces traits singuliers, cette physionomie expressive, où l'observateur superficiel ne lisait peut-être que le dédain, mais qui pour le psychologue étaient les signes inquiétans d'une pensée profonde et d'une âme perpétuellement agitée...

« Que d'années écoulées depuis ces jours-là! que d'années et quelles années! La révolution, l'ivresse de la liberté, la guerre, une courte victoire suivie d'une déroute complète, enfin cette horrible image « du sang! du sang! partout du sang! » cette image qui avait frappé d'avance l'âme prophétique de Széchenyi et qui l'avait brisée. Avait-il donc, l'infortuné, commis des fautes assez graves pour que la mort n'ait pas voulu de lui dans les flots du Danube? Était-il réservé à de plus cruelles souffrances, jusqu'à ce que le désespoir, à l'idée de sa patrie ruinée pour toujours, le précipitât dans la folie du suicide? Ces questions, hélas! j'eus maintes fois occasion de me les adresser plus tard, lorsque pendant bien des années, devenu le témoin de son existence quotidienne, je voyais végéter misérablement ce martyr du patriotisme.

« Je ne saurais dire que les fibres patriotiques ou même simplement humaines de mon cœur fussent agréablement affectées pendant ce pèlerinage à Döbling. Pressentais-je l'issue tragique de cet épisode? ou bien était-ce ma propre situation morale qui me troublait ainsi? Ah! certes il s'était passé bien des choses depuis la chute de Széchenyi et de la Hongrie. J'avais eu le temps de devenir un homme. La révolution, dont les héros sans cervelle, avec leurs gamineries, ne m'avaient jamais inspiré que du dédain, la révolution, dont les résultats même les plus sérieux m'avaient toujours causé moins de joie que de crainte, parce que

j'en prévoyais la déplorable fin, la révolution, dis-je, avait atteint le terme de sa carrière, et devant ce terme effroyable mon âme, déjà dégrisée prématurément, s'était comme pétrifiée dans le sentiment le plus complet du positivisme pratique. Comme la plupart de mes compatriotes, l'éducation latine que j'avais reçue me rendait peut-être propre au service des comitats: quant à gagner ma vie d'une manière indépendante, j'en étais absolument incapable. Si je ne voulais pas, comme cela se voit si souvent chez nous, vivre dans la fainéantise aux dépens du prochain ou jouer le rôle de parasite, il ne me restait d'autre asile qu'un emploi à Vienne. Je devins censeur, et du fond de mon cabinet je pus suivre d'un œil attentif le charlatanisme de la bureaucratie germanisante en Hongrie; je pus la voir, sous le masque de sa mission civilisatrice, travailler comme un élément corrosif à la dissolution de toutes les ressources politiques, morales et financières du pays. En l'année 1857, le système de M. de Bach avait atteint son apogée. Encore une dizaine d'années, disait-on, et la génération des aînés, la génération qui s'attache encore obstinément aux souvenirs constitutionnels d'avant 1848, aura disparu de la scène. La génération plus jeune, celle qui avait pris part à la guerre de 1848-1849, paraissait moins dangereuse pour le nouveau système.

« Quelques-uns se consolaient en pensant que de la triple devise de la révolution une idée au moins avait échappé au naufrage, l'idée de l'égalité, assez visiblement réalisée dans le nouvel état de choses, et volontiers ils eussent considéré l'Autriche du baron de Bach comme une sorte de démocratie. D'autres, sous le coup des nécessités de la vie, étaient devenus les associés ou les serviteurs du pouvoir. Celui-ci acceptait un emploi; celui-là prenait rang dans l'armée, et quelquefois par mégarde il pouvait lui arriver de se rappeler ou même de rappeler à ses interlocuteurs qu'il avait porté jadis le fier titre de *honed*; il n'aimait pas cependant que d'autres l'en fissent souvenir. La petite noblesse, cœur de la nation, était ruinée plus qu'à demi; dépouillée des privilèges d'autrefois, mal préparée aux dédommagemens que lui offraient les nouvelles institutions, elle roulait vers l'abîme inévitable. Plus heureuse au point de vue des finances, la noblesse territoriale n'en était que plus misérable dans l'ordre des idées. La jeune aristocratie, exclue du théâtre de la politique, condamnée à l'inaction, se jetait à la poursuite des jouissances, et on voyait avec douleur renaître chez elle cet esprit de caste, cet esprit exclusif et hautain qui caractérise toutes les aristocraties du monde partout où la vie constitutionnelle ne les rapproche pas de la nation. Si quelques vieillards de cette noblesse, les meilleurs de leur race assurément, ne se laissaient pas d'adresser en haut lieu des protestations au nom des antiques franchises du pays, c'étaient là des choses qui se passaient dans la coulisse et qu'une police vigilante éloignait de tous les regards; à peine le grand public en recueillait-il quelque chose par des

chuchotemens. La presse, obligée de se taire, prolongeait une existence sans honneur; mettez à part deux ou trois feuilles, toutes les autres n'étaient que des instrumens aux mains de spéculateurs et de charlatans. En un mot, la Hongrie semblait étouffée, la nation semblait perdue à jamais.

« Moi du moins, dans l'épaisse nuit de mon âme, je ne voyais pas luire le moindre rayon, promesse d'un meilleur avenir. Je tâchai d'oublier que j'étais Hongrois. Je quittai cette patrie, qui n'était plus une patrie, qui était une vaste maison d'arrêt. Jusque-là mon occupation principale avait été l'étude des littératures étrangères. Une excellente occasion me fut donnée de poursuivre mes travaux. « Chargé, — oh! quel noble titre! — chargé au nom du gouvernement impérial et royal de présider la commission centrale de révision des livres, » mon cabinet était le rendez-vous de toutes les productions de la littérature universelle, avant qu'elles entrassent dans le commerce. J'étais censeur, j'étais le dégustateur officiel de tous les mets de la pensée, de ces mets que la bureaucratie est appelée à juger consciencieusement dans l'intérêt de la santé publique, car c'est elle, — et moi aussi par conséquent, moi, l'un des atomes de ce grand corps, — c'est elle qui décide quelle quantité de nourriture intellectuelle peut être livrée sans inconvénient aux 36 millions d'âmes dont se composent les peuples de l'Autriche. Glorieuse mission! confiance touchante!... Bref, j'étais complètement séparé de mon pays et de son passé; malgré les généreux efforts, malgré les sacrifices patriotiques de quelques hommes, en dépit de ces paroles du poète : « Non, cela ne se peut! tant de génie, de force, de volonté sainte, ne saurait périr sous les malédictions infernales, sous les excommunications du destin! » Malgré tout cela, disais-je, je considérais la patrie comme perdue.

« Qu'on veuille bien me pardonner cette digression au sujet de mon humble personne: elle était nécessaire pour faire comprendre au lecteur dans quelle disposition d'esprit je me trouvais, lorsque mon ami T..... me pressa de rendre visite au comte Széchenyi. Le comte, disait-il, n'ignorait pas mon nom; le comte avait lu autrefois quelques-uns de mes articles dans le *Pesti Naplo*, il savait de quel emploi j'étais maintenant chargé, et il désirait me connaître personnellement. — On peut se figurer, d'après ce qui précède, combien cette ouverture était loin de m'être agréable. Le grand passé du comte Széchenyi était inséparable à mes yeux de la chute profonde de mon pays. Je craignais que sa vue seule ne rouvrit mes blessures patriotiques, mal cicatrisées par ma philosophie, et que sa douleur ne vint déranger cet épicurisme cosmopolite où je m'étais établi si commodément. »

Quel est le personnage à qui nous devons ces singulières confi-

dences? On le nomme Aurèle de Kecskeméthy. Je n'ai pas à dessiner cette figure au moment où je l'introduis dans mon tableau; le pèlerin de Döbling s'est peint lui-même en quelques lignes. Seulement la franchise de ses aveux communique à sa narration un intérêt dont il ne semble pas se douter. Si humble que fût la personne de M. de Kecskeméthy, il représente ici toute une part, une grande part de la société hongroise en 1857. L'ancien étudiant patriote et révolutionnaire devenu un des douaniers de la pensée humaine, au service du gouvernement qui écrase son pays, ce censeur confortablement installé dans sa besogne, cet épicurien cosmopolite savourant l'amertume de sa honte, et tout prêt, quoi qu'il en dise, à rouvrir avec joie ses blessures mal fermées, quel type que celui-là! Quelle image de l'étouffement de la Hongrie, de ce levain indestructible s'agitant toujours, malgré tout, au cœur même de ceux que l'on croit morts! C'est là, je n'en doute point, ce qui frappa Széchenyi; c'est pour cela qu'il voulut voir à Döbling ce Hongrois d'avant le déluge transformé en censeur autrichien. Journaliste enthousiaste à vingt ans, tour à tour passionné pour le grand Magyar ou irrité de sa modération, maintenant dégrisé, désarmé, déchu, M. de Kecskeméthy entre donc avec une émotion facile à concevoir dans la retraite du glorieux malade. Széchenyi va-t-il lui adresser une de ces paroles sarcastiques dont il avait le secret? Même dans ses complimens, n'y aura-t-il pas quelque allusion vengeresse? Non, Széchenyi connaît ses compatriotes, il a deviné dans celui-ci le cœur sous la livrée. Il l'interroge, il le fait parler, il le réconcilie avec lui-même, le censeur viennois va devenir un des intimes confidens du solitaire de Döbling, et bientôt ce sera le malade qui aura guéri l'épicurien. N'est-ce pas là, je le demande, une sorte de symbole historique? N'est-ce pas la Hongrie des quinze dernières années, cette Hongrie résignée en apparence à la mort, et qui va être éveillée, stimulée, avertie des choses de l'avenir par le comte Széchenyi?

Dès ce premier entretien du comte avec le censeur autrichien, comme il juge avec une sagacité inexorable le système de M. de Bach! Sa parole est aussi mordante que sa raison est ferme; il grave d'avance au burin les arrêts que rendront les événemens. « Cette force de pensée ne me surprenait pas, dit M. de Kecskeméthy, dont je résume ici les impressions; je savais bien que la netteté extraordinaire de son intelligence n'avait jamais été détruite par ses souffrances mentales, qu'elle était plutôt la cause de sa maladie, l'aliment dont cette maladie se nourrissait; il avait trop prévu, trop deviné, trop longtemps supporté par avance le fardeau des souffrances de tous; c'est sous ce poids énorme qu'il avait succombé. Une chose qui m'étonnait bien autrement était de le voir



initié à une telle multitude de détails : il voyait tout de haut et savait tout par le menu ; grands faits, petits incidens, anecdotes de la cour, propos de salons, intrigues de bureaux, il n'y avait rien à lui apprendre. Il connaissait même les principales productions de la littérature européenne; quant à l'Autriche, à la Hongrie, il avait lu et annoté tout ce qui s'y imprimait. Il suivait d'un œil attentif la presse politique étrangère; telle brochure interdite au public autrichien s'était trouvée entre ses mains avant d'être parvenue devant mon tribunal. Tout l'intéressait; il voulait tout savoir, et véritablement il savait tout. Sans parler des journaux et des livres qu'il dévorait sans cesse, il mettait à profit ses nombreuses relations dans tous les rangs de la société autrichienne et hongroise; chaque visiteur devait lui payer tribut. »

Parmi ces visiteurs, il y en a un dont le souvenir fut particulièrement doux au solitaire. Un jour, son valet de chambre, le vieux Brach, lui annonce qu'un soldat demande à lui parler. « Un soldat? A-t-il dit son nom? — Il s'appelle Joseph; c'est ce nom qu'il m'a dit d'annoncer. — Joseph! Le comte interroge sa mémoire, et croit enfin qu'il s'agit de quelque ancien serviteur dont la visite n'est peut-être pas tout à fait désintéressée. — Eh bien! fais-le entrer. » La porte s'ouvre, et Széchenyi reconnaît son altesse impériale l'archiduc Joseph, fils de l'ancien palatin de Hongrie, du noble chef qui avait été jadis pour le grand Magyar, à travers les dissentimens inévitables, un loyal frère d'armes et de patriotisme. Le solitaire est ému, il s'incline, il remercie son altesse... « Laissez là les titres, mon cher comte, et dites-moi *tu* comme autrefois, quand vous me faisiez sauter sur vos genoux. » La glace est rompue, le vieillard et le jeune prince remontent ensemble le cours des années heureuses; quelle joie de réveiller ces souvenirs du pays! car le palatin aimait la terre magyare comme sa véritable patrie, et la langue hongroise remise en honneur par Széchenyi avait été la langue maternelle de ses enfans. Quelle joie de parler encore l'idiome natal! Que de confidences discrètes! Quels témoignages de sympathie réciproque! Quel soin d'éviter de part et d'autre ce qui aurait pu troubler les images délicatement évoquées! Ce fut une vision lumineuse dans la retraite désolée du songeur.

Le soir même ou le lendemain, Széchenyi racontait la scène à M. de Kecskeméthy. Si tous les pèlerins de Döbling, des plus grands aux plus humbles, publiaient leurs souvenirs particuliers, nous aurions sans doute bien des détails intéressans sur les dernières années du comte; je ne crois pas cependant que ces récits pussent rien ajouter d'essentiel aux notes du pauvre censeur autrichien. C'est M. de Kecskeméthy qui a été, de 1857 à 1860, le témoin le plus assidu de sa vie. Revenez bientôt, lui disait le comte, chaque

fois que se terminait la visite, et il revenait si souvent qu'il finit par être un des familiers de la maison. Széchenyi avait tant de choses à dire, soit qu'il rappelât les choses du passé, soit qu'il appréciait les événemens du jour et pressentit ceux du lendemain! Tantôt c'étaient des anecdotes sur le prince de Metternich; il racontait ses rapports personnels avec ce haut personnage, qui passait dans le monde pour un des *leaders* de la politique européenne et qui ne faisait que subir la direction de la Russie; il disait gaîment avec quelle habileté diplomatique il avait su gagner sa confiance, écoutant jusqu'au bout ses longues histoires, toujours, toujours les mêmes, tandis que d'autres, moins patients ou moins adroits, l'avertissaient de ses redites. Tantôt c'étaient les souvenirs de sa carrière active, l'exposé des services qu'il avait rendus à la cause magyare, exposé simple et cependant, ajoute M. de Kecskeméthy, empreint d'un singulier caractère aristocratique. Un chef de famille se vantait-il de ce qu'il a fait pour les siens? Széchenyi ne se vantait pas; mais on sentait à son langage qu'il se croyait le patriarche d'une grande tribu. La Hongrie, c'était lui-même, et cette opinion qu'il avait de son rôle, bien loin de sembler arrogante, imposait le respect, comme toute conviction naïve et forte. M. de Kecskeméthy, dix années plus tôt, avait passé d'une extrémité à l'autre dans ses sentimens pour Széchenyi; c'est le sort des chefs de parti, quand ils ne veulent pas être les esclaves de la foule, d'exciter la défiance et la haine après avoir soulevé des transports d'enthousiasme. Maintenant il le voyait dans toute sa grandeur, et lui-même, ramené à cette vie morale d'où il était tombé si bas, il retrouvait sans effort ses inspirations des meilleurs jours.

Était-ce seulement dans l'ombre de Döbling et avec un personnage inconnu que le comte Széchenyi exerçait son action salutaire? Si décidé qu'il fût à être simplement le spectateur des choses publiques, le témoin et le juge d'une période mauvaise, il y eut pourtant telles circonstances où il ne crut pas que sa maladie même le dispensât d'agir. On a vu dans la première partie de cette étude quel prix le comte Széchenyi attachait aux grands travaux qui devaient rapprocher la Hongrie de l'Orient et ouvrir à son activité commerciale un débouché vers le Bosphore; n'est-ce pas lui qui avait donné l'essor à la navigation du Danube? Une entreprise toute hongroise s'était organisée en ce temps-là pour compléter le système auquel Széchenyi avait attaché son nom; il s'agissait de créer un *chemin de fer d'Orient*, comme on disait. Or, vers la fin d'octobre 1858, on apprit tout à coup que l'administration du chemin de fer d'Orient, sous l'influence de M. le baron de Bruck, ministre des finances, et par la connivence de quelques magnats hongrois, principaux associés de l'entreprise, venait d'opérer sa fusion avec

le chemin de fer du sud; en d'autres termes, la construction de la ligne d'Orient, si importante pour la Hongrie, était définitivement ajournée, tandis que la ligne du sud, spécialement utile à l'Autriche en vue de ses relations italiennes, allait confisquer des ressources hongroises au profit d'une œuvre germanique. Le bruit se répandait déjà que les directeurs hongrois du chemin de fer d'Orient venaient d'abandonner leurs postes; il y avait parmi eux quelques-uns des premiers personnages du pays, les comtes Apponyi, Waldstein, Festetics et un ancien ami de Széchenyi, l'illustre patriote Edmond Zichy. C'est à ce dernier que le solitaire de Döbling adressa une sorte de réprimande publique. La lettre est curieuse et mérite d'être citée tout entière.

« Döbling, 14 octobre.

« Cher ami, tu sais que je me procure toutes les publications hongroises aussitôt qu'elles paraissent. Bien que je ne puisse pas tout lire, à demi mort comme je suis, ce m'est pourtant un moyen de faire quelque chose pour mon pays dans les circonstances présentes; il y a là un devoir à remplir, et je m'y applique de mon mieux. Tu peux donc être persuadé que tu as fait grand bien à mon pauvre cœur si durement comprimé, quand tu m'as envoyé, selon ta promesse, l'*almanach de Bolond Miska* pour l'année prochaine, que je ne possédais pas encore. Tu es mon noble bienfaiteur, toi qui m'as visité si souvent depuis que je suis blessé à mort, toi qui as tout essayé pour rendre un peu d'espérance à mon âme en deuil, et naguère encore tu as montré par tes bontés pour moi combien il est vrai de dire que la véritable amitié éclate surtout dans les jours sombres.

« Ce qui a une fois existé reparait souvent dans le monde sous une autre forme, il est vrai, et en des conditions différentes. Certes une bouteille brisée ne saurait se raccommoier, et le plus pauvre d'esprit ne l'essaierait même pas; cependant ces misérables morceaux de verre ne sont pas perdus pour cela, ils peuvent encore être remis dans la fournaise et devenir un flacon de cristal où brillera le roi des vins, le tokai éblouissant comme l'or, tandis que l'autre bouteille, la bouteille cassée, ne renfermait peut-être qu'une triste liqueur prête à se changer en vinaigre. Dis-moi, n'est-ce pas vrai?

« Autrefois des fous de cour appointés grasement disaient aux princes certaines vérités que nul homme prudent n'eût jamais osé exprimer, d'où il arriva qu'en mainte rencontre les seigneurs de la terre reçurent les meilleurs conseils, non des sages, mais des fous, car le meilleur conseil n'est-il pas toujours de mettre en lumière la vérité qui se cache? Ces fonctions spéciales, avec leurs bons appointemens, ont été supprimées dans le cours des âges; mais les voici qui reparassent sous une forme nouvelle. « Miska, » sans parler des autres, exprime aujourd'hui des vé-

rités, qui certainement, recueillies par un homme avisé, — à supposer que cet homme ait un cœur dans sa poitrine, que ce cœur renferme une petite dose de vertu, et qu'il ne se prenne pas lui-même pour un dieu, — lui seraient d'une singulière utilité. Veuille le Tout-Puissant qu'il en soit ainsi!

« Mais le but de cette lettre, cher ami, n'est pas seulement de t'exprimer ma gratitude pour ta bienveillance. Non, il y a une autre chose qui me pousse, qui me tourmente, et cette chose te concerne. Puis-je te parler à cœur ouvert, sans nulle réticence? Si oui, lis ces lignes jusqu'à la fin; si non, déchire-les.

« Tu as toujours été fort sensible sur le point d'honneur, que dis-je sensible? chatouilleux. Personne n'en doute. Moi-même j'ai eu le bonheur d'en faire l'expérience. Te rappelles-tu qu'un jour, à Pesth, nous sortions ensemble d'une séance du casino, et que, tout en me reconduisant chez moi, blessé d'une remarque que je laissai tomber innocemment, tu me provoquas en duel? En vérité, si je n'avais de longue date fait mes preuves au sabre et au pistolet, il ne m'aurait guère été possible de me décider aux premières avances. Par bonheur, comme tout le monde sait que je n'ai pas peur de mon ombre, non-seulement je te fis des excuses, mais, après que ma main eut serré la tienne, je conçus immédiatement pour toi, en raison même de ce sentiment de l'honneur si ombrageux et si vif, une affection extraordinaire. Il y avait pourtant un point qui me froissait au-delà de toute mesure, c'était de te voir, — le dirai-je? — patriote si médiocre et homme de plaisir si ardent. Réponds, n'était-ce pas vrai? Il y a longtemps de cela, une trentaine d'années. Aujourd'hui je ne suis plus qu'une ruine; toi au contraire, tu as grandi de jour en jour dans le domaine de l'action virile et créatrice.

« J'ai appris avec une joie inexprimable, si le mot de joie convient encore à mon état, que tu avais le talent et la volonté d'être heureux, non pas seulement du bonheur extérieur, mais du bonheur de la conscience. Quelle autre félicité en effet peut-il y avoir sur la terre que de servir son pays, de se dévouer à ses compatriotes, et de concourir par là aux destinées suprêmes du genre humain? Oui, j'ai appris avec joie que, malgré le joug écrasant des circonstances, tu étais plus joyeux, plus heureux qu'aux heures de ta folle jeunesse. Pourquoi? le sais-tu? Parce qu'alors tu ne songeais qu'à jouir, et que maintenant ton but est de vivre, d'agir, de créer.

« Le bourdon fait pitié, on porte envie à l'abeille industrieuse. Pour qui n'a point d'occupation ici-bas, la vie est un supplice, et le proverbe hongrois dit excellemment : il n'y a d'heureux sur la terre que l'homme dont les travaux viennent à bien. Le *dolce far niente* n'a jamais séduit un vrai Magyar, car, si l'oisiveté énerve l'individu, elle tue aussi les nations. Un de tes plus nobles titres, cher ami, c'est que tu as su te créer une occupation dont l'importance pour ton pays est incalculable. Et

maintenant j'entends dire, — ô douleur qui me navre! — j'entends dire que tu veux abandonner ce domaine de ton activité...

« Quand le Hongrois aujourd'hui occupe des fonctions qui ne sont contraires ni à son honneur, ni à sa conscience, ni au bien de son pays, il ne doit pas les quitter volontairement, de quelques humiliations qu'on l'abreuve. Celui qui sait souffrir et pâtir pour son pays, celui-là seul mérite la couronne du patriote, couronne tressée d'épines, mais d'autant plus glorieuse... Qui maintient sa place reste toujours en mesure de mettre à profit les circonstances; qui se retire au contraire se frappe de mort politique, et une fois que vous êtes frappés de cette mort-là, Dieu lui-même, Dieu, qui a rappelé à la vie le corps déjà décomposé de Lazare, ne saurait vous sauver. Qu'on ne vous nomme pas, qu'on vous expulse, oh! cela, c'est autre chose; l'homme qui a perdu sa fortune peut la recouvrer un jour, celui qui volontairement abandonne son trésor ne le retrouvera plus jamais, jamais.

« Le plus grand éloge qu'on puisse donner à un Hongrois, c'est de dire qu'il a maintenu sa place. Tu connais, ami, notre énergique locution populaire : *rester debout, même dans la boue*. Appliquons-la aux devoirs du Hongrois dans les temps où nous sommes. Bravons les reproches mêmes de nos frères pour servir la cause commune. Rester droit à son poste au milieu de cette boue que des patriotes superficiels et fanatiques ne craignent pas de jeter à des frères, à des amis, à des compagnons d'armes, rester droit à son poste, s'y cramponner obstinément quand on se sent chanceler sous l'outrage, se relever, s'affermir, être toujours debout après des années de lutte, voilà le mot d'ordre de la situation présente; il n'y en a pas d'autre que celui-là pour mériter la reconnaissance et les applaudissemens de ses concitoyens. D'un homme tel que toi, noble ami, la Hongrie ne saurait exiger moins.

« Que Dieu te conserve! continue-moi ta bienveillance; n'oublie pas que, dans le misérable état auquel je me trouve réduit, tu as toujours été, comme les membres de ma famille, au premier rang des médecins de mon âme. Ton ami fidèle,

« COMTE STÉPHAN SZÉCHENYI. »

Cette ardeur, cette force de pensée, au milieu d'images un peu incohérentes, c'est la peinture exacte de cette noble intelligence au sein de la crise où elle se débat. On voit ici dans quelle mesure s'accomplissait la guérison du malade. Trop faible, il le sentait bien, pour se mêler à l'action, il encourageait de la voix ceux qui pouvaient combattre. Remarquez surtout chez lui la persistance de l'esprit pratique, et comme il répond au fanatisme qui, demandant tout ou rien, jette le manche après la cognée. L'émigration sous aucune forme n'est du goût de Széchenyi. Le Hongrois n'eût-il dans la main qu'un tronçon de ses armes, il ne doit pas s'en dessaisir.

Qu'importent les accusations des fanatiques? Insultés par nos frères, servons-les malgré eux. Restons debout, même dans la boue! Cri étrange, et qui peint bien la ténacité du sentiment magyar, si l'on songe que les lèvres d'où il s'échappe avaient tant de fois proféré des paroles de désespoir.

Le journal où parut ce manifeste fut immédiatement confisqué par la police, le comte Zichy ne crut pas devoir faire les protestations que lui demandait son ami; est-ce à dire que le résultat fût absolument nul? Non certes. De manière ou d'autre, ces bulletins-là finirent toujours par se répandre; Széchenyi avait jeté un nouveau ferment au cœur de la nation hongroise. Pour le moment, il n'en demandait pas davantage. Le même succès lui suffisait aussi quand il envoyait des articles à l'un des principaux organes de la presse européenne. Il dessinait pour le *Times* de vifs tableaux de l'Autriche sous M. le baron de Bach, et chaque fois que son œuvre lui revenait imprimée dans le journal de Londres, c'était fête à Döbling. Le plus souvent, il faut le dire, soit que les critiques fussent trop amères, soit que les théories du comte offrissent un caractère trop spécialement hongrois, l'article n'était pas admis; n'importe, il avait éclairé les publicistes anglais, et dans leurs appréciations de la politique générale il retrouvait avec joie la trace de ses idées. Heureux simulacre de l'action pour l'ancien promoteur de la vie publique en Hongrie! A le voir se réveiller de la sorte, à le voir jouir si vivement des choses de l'esprit, on pouvait croire que le mal intérieur avait complètement cédé.

C'est dans ces momens-là que la comtesse Széchenyi disait à M. de Kecskenéthy : « N'est-ce pas que le comte pourra bientôt quitter Döbling et reprendre auprès des siens son existence d'autrefois? » Quitter Döbling! M. de Kecskenéthy ne croyait pas que le malade pût s'y résoudre avant bien des années; il savait que l'intelligence seule s'était réveillée chez lui, mais que la volonté demeurait inerte. Quitter Döbling quand on pouvait à peine, et seulement par surprise, lui faire affronter la lumière du soleil! Le malheureux semblait enchaîné à sa chambre; on eût dit qu'il s'était condamné à cette prison pour se punir de ses fautes imaginaires envers la Hongrie. S'il lui arrivait d'en franchir le seuil, c'était à l'heure où sa famille venait le visiter. Sa femme, ses enfans, aimés cependant avec transport, il ne voulait les voir qu'à de certains jours, comme s'il eût fait vœu d'expiation ses torts publics par le sacrifice de ce qu'il avait de plus cher. C'était une des traces persistantes de sa folie; mais aussi, quand l'heure de la visite approchait, quelle joie! quelle agitation! Il ne tenait plus en place, comme on dit. Les voici! la voiture a traversé le parc, elle vient de s'arrêter devant le portail; aussitôt le prisonnier s'élançait, descendait l'escalier, recevait dans

ses bras sa femme et ses deux fils, les conduisait dans son asile avec une joie d'enfant. Alors, au milieu des questions, des épanchemens sans fin, s'il venait à leur montrer un article de lui inséré dans le *Times* ou sa lettre au comte Zichy, comment n'eussent-ils pas songé à le faire enfin sortir de sa prison? Il fallait d'abord l'accoutumer à la clarté du jour, et quelles précautions, quelle diplomatie, pour l'attirer seulement dans les allées du parc! Széchenyi avait toujours aimé la gymnastique; un jour un de ses amis parie avec les deux jeunes comtes qu'il franchira d'un saut un espace de dix-huit pieds. Un tour de force et un pari, voilà de quoi faire dresser l'oreille au vieux Magyar. Tout est prêt, le point de départ et le but sont marqués; c'est devant la maison, sur la pelouse, que l'épreuve aura lieu. La curiosité aidant, le comte se laisse entraîner par ses fils, et pour la première fois depuis bien des années le voilà qui se hasarde en plein air. Attentif, les bras croisés, il admire en souriant la souplesse et la vigueur des jeunes athlètes;... mais tout à coup un nuage obscurcit son front, il jette des regards défiants autour de lui, s'étonne de se trouver là, et d'un pas rapide regagne l'entrée de l'hospice. « Je l'examinais avec une douloureuse émotion, dit le témoin qui rapporte la scène. Était-ce simplement une impression physique, l'action de l'air extérieur sur ce corps miné par la souffrance? Était-ce le souvenir de quelque vœu secret, de quelque engagement mystérieux auquel il se reprochait d'avoir manqué? Je restai persuadé que c'étaient les deux choses à la fois. »

Ce repentir et cette peur de la vie active, qui se traduisaient sous une forme si bizarre, ne l'empêchaient point, on l'a déjà vu, de prendre hardiment la parole dans les circonstances décisives. Tout à l'heure il défendait le chemin de fer d'Orient, menacé par les combinaisons de l'administration autrichienne; voyez-le maintenant défendre l'académie nationale de Hongrie, mise en péril par M. de Bach. La lettre au comte Edmond Zichy et la lettre à l'académie hongroise ont été écrites à quelques semaines d'intervalle; elles appartiennent toutes les deux à la fin de l'année 1858. Dans l'une, Széchenyi voulait sauver un grand intérêt matériel, dans l'autre un grand intérêt moral. La double inspiration de sa vie était en cause. Le ministre de l'intérieur, M. de Bach, exigeait une révision des statuts de l'académie et prétendait surtout faire disparaître cet article fondamental : « L'œuvre en vue de laquelle est fondée cette société est avant toute chose la culture de la langue magyare. » L'académie hésite; va-t-elle donc se soumettre? C'est alors que Széchenyi prend la plume. Il a été en 1825 le fondateur de cette œuvre nationale; son devoir est de protester contre l'attentat qui se prépare, et n'y eût-il aucun moyen de résister, nul ne pourrait dire mieux que lui à quelles conditions l'académie courbe la

tête. Si ce manifeste ne traitait que le sujet spécial dont je viens de parler, il suffirait de le résumer en quelques lignes, mais ce n'est pas seulement la langue magyare, c'est l'existence de la Hongrie, l'existence même de l'Autriche et ses conditions de salut dans l'avenir qui préoccupent l'âme prophétique de l'auteur. Qui donc avait révélé à Széchenyi les désastres futurs de l'Autriche, ces désastres qu'il ne devait pas voir et auxquels nous avons assisté l'an dernier? Qui lui avait révélé cette grande chute dont les plus habiles ont été surpris? Comment savait-il que l'Autriche serait menacée avant peu d'une décomposition générale, et que la Hongrie serait alors une des premières ressources de l'empire? D'où lui venait cette clairvoyance extraordinaire? De son culte de la Hongrie et de son attachement aux Habsbourg, éclairés par une étude précise des choses de l'Europe. Il faut traduire ces pages que réclame l'histoire.

« Les plus pompeuses paroles ne trouvent aucune créance quand les faits leur opposent un témoignage contraire. Que le système actuel de notre gouvernement soit en contradiction avec les intérêts et les vœux de la nationalité hongroise, c'est là ce qui ne saurait échapper à l'esprit le plus aveugle, et cependant notre nationalité, à nous Hongrois, nous est plus chère que tous les trésors du monde, plus chère même que la vie. Or, s'il reste une seule chose au milieu de nos ruines, — sans parler de la vitalité vraiment admirable de notre race, — s'il reste sur les ruines de la Hongrie une seule chose qui atteste que notre nation n'est pas éteinte, assurément c'est l'académie hongroise. Et maintenant il faut que cette institution véritablement nationale soit sapée à sa base, oui, sapée à sa base! car le changement introduit depuis peu dans ses statuts fondamentaux, tel du moins que mon esprit le conçoit, n'est pas autre chose que le coup de mort.

« Torturé par des souffrances mentales indescriptibles, le cœur saignant, enterré tout vif pour ainsi dire, je me demande en cette situation désespérée : Que dois-je faire pour l'académie hongroise? quelle résolution dois-je prendre, moi qui en 1825, fidèle à l'inspiration de nos pères, ai tâché de rendre la vie à notre langue nationale en fondant cet institut, et qui ai eu le bonheur de réussir dans mon entreprise? J'ai réussi, dis-je, et réussi plus complètement que ne pouvaient le faire nos prédécesseurs, car, si cette haute pensée leur appartient, j'avais à ma disposition une plus grande somme de ces ressources financières sans lesquelles la conception la plus sublime ne peut se frayer sa voie. Faut-il me taire quand je vois écraser cette noble semence? Puis-je oublier les services que ce facteur énergique était appelé à rendre? puis-je oublier que la race magyare, dont la robuste adolescence est attestée par tant de symptômes, même après les mortelles atteintes qu'elle a subies et à travers les dangers de sa condition présente, puis-je oublier, dis-je,



que la race magyare, grâce à cette fondation, développant toutes ses facultés natives, était destinée par nous à devenir le plus ferme appui de la monarchie autrichienne, le soutien inébranlable du trône, et par cela même à enrichir la société humaine tout entière? Je le demande, moi, dont le mal n'est pas une vague confusion d'idées, mais au contraire le don fatal de voir trop clair, trop net, et de ne me faire aucune illusion, puis-je me défendre de pousser un cri d'alarme quand je vois notre glorieuse dynastie, ensorcelée de je ne sais quels maléfices, s'acharner contre le plus vivace de ses peuples, contre celui à qui l'avenir réservait les destinées les plus grandioses, et non-seulement le mépriser, mais l'étouffer, lui enlever son caractère propre, l'accabler de mauvais traitemens, frappant ainsi à la racine l'arbre séculaire de l'empire?

« Abandonner à l'honorable académie le règlement de la question présente, non, je ne le désire pas, je ne le veux pas, je n'y saurais consentir. Fondateur de cet institut, c'est à moi de parler aujourd'hui, quel que soit d'ailleurs mon respect pour la compagnie en général et pour la plupart de ses membres en particulier. Tant que ma tête sera droite sur mes épaules, tant que mon cerveau ne sera pas entièrement ravagé, tant que la lumière de mes yeux ne sera pas voilée par la nuit de la mort, je maintiendrai mon droit, et partout où j'aurai le droit de prendre une décision, acceptant d'ailleurs tout conseil sincère avec reconnaissance, je ne me déciderai en définitive que par ma raison propre.

« Ces prémisses posées, j'exprime sans ambages ma conviction inébranlable : notre glorieux empereur François-Joseph, il m'est impossible d'en douter, finira tôt ou tard par reconnaître que le but poursuivi en ce moment par ses ministres, l'assimilation, la germanisation de toutes les races dont se compose l'empire, n'est autre chose qu'un solennel contrebonsens, une amère mystification de l'Autriche par elle-même. Il finira par reconnaître qu'un grand nombre, que le plus grand nombre des peuples de l'Autriche gravite vers des centres étrangers, et que ce mouvement si périlleux pour la monarchie devra nécessairement s'accroître quand viendront les mauvais jours. Or ces jours-là, selon toute vraisemblance, ne tarderont pas à venir. Quelle est au contraire, dans cette dissolution générale, la situation du Hongrois? Sans aucune affinité de race avec des nations étrangères, il n'a d'autre patrie que le *paradis constitutionnel situé entre les quatre fleuves et les trois montagnes* (1); c'est pourquoi il ne peut espérer, il ne peut chercher et trouver l'accomplissement suprême de ses destinées que sous l'égide de sa royale dynastie. Viennent donc les jours néfastes, et encore une fois j'affirme qu'ils viendront, l'empereur, éclairé et excédé tout ensemble par les expérimentations désastreuses qui ont jeté l'empire dans une voie si funeste, sera le premier défenseur des Magyars. Il ne permettra plus qu'elle soit affaiblie,

(1) Locution magyare pour désigner la Hongrie.

meurtrie, décomposée, cette nation avec laquelle un souverain chevaleresque peut tenter l'impossible, cette race féconde qui, pour un prince ami, protecteur loyal de son honneur et de sa prospérité, a toujours été prête, est prête encore aujourd'hui et sera prête demain à verser la dernière goutte de son sang.

« Je crois, et cette foi me ravit, je crois que notre jeune souverain, s'il voulait seulement voir de ses yeux et entendre de ses oreilles, s'il se décidait à ne suivre que les conseils de son esprit et les inspirations de son cœur, — ah! vienne ce jour que j'appelle! — je crois, dis-je, que notre jeune souverain ferait bientôt pâlir devant la Hongrie du XIX<sup>e</sup> siècle la glorieuse Hongrie de Mathias Corvin.

« Voilà ce que je lis dans l'avenir; j'ajoute que je me confie de toutes les forces de mon âme aux décisions de la Providence, qui peut bien frapper durement les souverains et les peuples en punition de leurs fautes, mais qui ne souffre pas en fin de compte qu'une nation généreuse périsse, ni qu'un prince au cœur honnête demeure toujours aveugle. Soutenu par cette prévision de l'avenir et par cette foi en Dieu, voici à quel parti je m'arrête comme fondateur de cette académie : s'il n'y a aucun moyen de résister, s'il faut absolument subir les changemens de règle qu'on nous impose, j'accepte les statuts nouveaux, bien qu'en réalité je n'en approuve pas un seul; je les accepte tous sans la moindre objection, avec la résignation du vaincu dont on peut déchirer le cœur, mais dont on n'enchaînera jamais la pensée. En même temps, fidèle à la grande devise : *justum ac tenacem propositi virum*, je déclare ici de la manière la plus solennelle que je cesserai de payer les intérêts de la somme consacrée par moi à cette fondation le jour où j'apprendrai que ce sacrifice de ma fortune est employé à un autre usage que celui primitivement fixé par les fondateurs, reconnu par une loi, sanctionné par un contrat entre la nation et le souverain. Après moi, je n'en doute pas, mes héritiers prendront le même engagement et y conformeront leur conduite. Si donc un jour, malgré notre confiante soumission et en dépit des promesses qui nous sont faites, l'événement que je redoute se réalise, aussitôt mes héritiers ou moi nous retirerons notre offrande à cette académie, désormais empoisonnée, pour la consacrer à une autre œuvre patriotique, à une œuvre que nous établirons nous-mêmes, dont nous écarterons toute ingérence étrangère, et que nous n'abandonnerons que contraints par la force. »

Ainsi résignation provisoire, concession limitée, au-delà de cette limite résistance inflexible, par-dessus tout confiance absolue dans l'avenir qui doit accabler l'Autriche et relever la Hongrie, voilà le résumé de ce manifeste écrit en 1858 au fond d'une maison de fous. Quel était à cette date l'esprit le plus vigoureux et le plus sage de toute la monarchie autrichienne?

L'année 1859 justifia quelques-unes des prévisions de Széchenyi. Le système du baron de Bach commençait à chanceler, la guerre d'Italie vint en précipiter la chute. Ce n'était pas seulement la Hongrie qui avait souffert de cette réaction de dix ans; Tchèques et Croates, adversaires des Magyars en 1848, étaient obligés de se dire : « On nous a donné pour récompense ce qu'on a infligé aux Magyars comme châtement. » Tous les peuples de l'empire étouffaient sous le même joug. Si les résultats de cette compression meurtrière n'avaient pas encore suffisamment éclairé le jeune monarque, Magenta et Solferino allaient enfin lui dessiller les yeux. C'est un grave symptôme pour un empire quand le drapeau est déployé sur le champ de bataille, et que ses peuples sont obligés de faire des vœux pour l'ennemi. L'Autriche donna ce spectacle en 1859. Avant même que la guerre éclatât, dès la fin de 1858, c'est-à-dire au moment où les rapports devenaient chaque jour plus hostiles entre Turin et Vienne, Széchenyi prévoyait des catastrophes et ne pouvait s'empêcher de les considérer comme une crise nécessaire à la rénovation de l'Autriche. « Il y a, disait-il, des châtimens qui peuvent amener la guérison, à moins que le malade ne soit incurable. » Avec quelle joie il lisait une brochure de M. Charles Vogt qui fit alors grand bruit en Allemagne, et qui, sous une forme très acerbe, aboutissait aux mêmes conclusions que les siennes! Pendant que l'armée française affranchissait l'Italie, la Hongrie frémissante n'attendait qu'un signal pour se soulever. Rien n'atteste que Széchenyi ait désiré ce soulèvement où le parti révolutionnaire aurait sans doute dépassé le but et, comme en 1848, compromis la cause nationale; mais il est certain qu'il salua dans les victoires de la France la chute désormais inévitable du système de M. de Bach, du *système de fer*, comme disaient les Hongrois.

A ce moment-là même, un livre paraissait à Londres sous ce titre singulier : *Réponse à un écrit anonyme publié à Vienne au mois d'octobre 1857 et tiré seulement à un petit nombre d'exemplaires pour un cercle intime de lecteurs, par un Hongrois; Londres, 1859* (1). L'écrit anonyme auquel répondait l'ouvrage imprimé à Londres était un exposé des avantages que la Hongrie, suivant l'auteur, devait à la centralisation autrichienne appliquée par le baron de Bach. *Regards en arrière sur le récent développement de la Hongrie*, tel était le titre de ce livre composé, on le sait aujour-

(1) Le titre est bien plus singulier dans le texte, il est même si singulier, que la langue française se refuse à en donner une traduction exacte; je n'ai pu que l'interpréter en le simplifiant. Voici la transcription littérale : *Regard sur le regard en arrière anonyme publié à Vienne, etc... Ein Blick auf den anonymen Rückblick, welcher für einen vertrauten Kreis, in verhältnismässig wenigen Exemplaren im Monate October 1857 in Wien erschien. Von einem Ungar.* London 1859.

d'hui, par un des hauts employés du ministère, et que M. de Bach lui-même avait revu et corrigé. Affirmer que la Hongrie avait gagné à ce régime oppressif, c'était provoquer des contradictions accablantes. L'auteur ne cherchait pas le scandale; il voulait surtout rassurer la conscience du souverain, car François-Joseph commençait à se demander si la politique suivie par ses ministres n'était pas le chemin de la ruine, et le mémoire de l'anonyme n'était en réalité que la justification de M. de Bach. Voilà pourquoi ces assertions hasardeuses, prudemment soustraites à la publicité, ne devaient être lues que dans un cercle choisi; mais on a vu déjà que rien n'échappait au prisonnier de Döbling. Pouvait-il laisser sans réplique une telle apologie, lui qui appelait de ses vœux impatients l'heure où le jeune et loyal souverain serait enfin détrompé? Pour confondre le mensonge, il n'avait qu'à rassembler ses notes. Chaque jour, à chaque preuve nouvelle de l'imprévoyance des gouvernans, à chaque nouvelle conséquence du système qui étouffait les forces de l'empire, Széchenyi notait le symptôme et le commentait en quelques lignes. La réfutation se faisait ainsi d'elle-même. C'était l'histoire au jour le jour; ici des traits de feu, là des sarcasmes, souvent même, trop souvent, des caricatures, des bouffonneries à faire rire et pleurer. N'écrivant d'abord que pour se soulager, l'auteur ne se gênait guère, et les pensées les plus nobles éclataient en gros mots. Le livre imprimé à Londres en 1859 n'est autre chose que le recueil de ces notes. On devine ce que peut être un pareil ouvrage. Les uns l'ont jugé peu digne du grand Magyar, les autres ont vu dans cet incroyable mélange de cris de douleur et de facéties, de noblesse et de grossièreté, non-seulement une des œuvres les plus originales du vieux patriote, mais une image effroyablement ressemblante (*entsetzlich Zutreffend*) de l'Autriche sous la réaction. L'éditeur, personnage fictif, dit très bien dans la préface : « Quand je vis l'auteur pour la dernière fois, il pleurait sur le sort de son pays. — Prenez, me dit-il, ces aphorismes incohérens tels que je les ai jetés sur le papier au milieu des tortures de mon âme et aussi quelquefois sous le vague sourire d'un rayon d'espérance. — Maintenant, quand je juge ce livre en son ensemble, je trouve dans les pages mêmes qui d'abord m'avaient semblé triviales l'expression de la plus profonde douleur, car la douleur voisine du désespoir s'exprime aussi bien par de folles bouffonneries que par des plaintes acerbes. » C'est le jugement de Széchenyi sur son œuvre.

L'inspiration fondamentale de ces pages, le sentiment qui en rachète les trivialités, c'est une colère sainte contre les hommes qui ont condamné la Hongrie à mort. Pour les renverser, si cela est possible, toutes les armes lui sont bonnes. « Que de fois, dit

M. de Kecskenéthy, seul à seul avec lui, je l'ai vu prendre plaisir à m'en faire la lecture ! Il choisissait de préférence les passages sérieux. Sa voix était monotone et mélancolique ; il accentuait pourtant les traits décisifs, il ressentait une émotion nouvelle à chaque indignité qu'avait retracée sa plume, l'indignation enflammait son visage ;.. puis, la tête appuyée sur ses mains, absorbé en lui-même, il demeurait longtemps pensif et silencieux. Parfois c'étaient les bouffonneries de l'ouvrage qui l'amusaient. Singulier livre, disait-il, grossier, commun, sans noblesse, tout rempli d'inconvenances ! N'importe, je voudrais savoir qui l'a écrit. On y trouve çà et là des choses... salées. — Et il riait de ce bon rire cordial qui rend la gaieté communicative. Un autre jour il considérait son œuvre d'un point de vue tout différent. — En vérité, me dit-il, ce livre est misérable ; mais savez-vous comment s'est formée l'île Marguerite ? D'après une vieille légende, le Danube coulait autrefois à la place qu'elle occupe ; une charogne, je ne sais comment, vint y échouer sur un banc de sable et demeura là comme attachée ; peu à peu l'écume, les herbes, les feuilles, bref tout ce que le fleuve charriait s'amassa autour de ce débris, si bien que de l'alluvion continuellement accrue naquit un jour l'île magnifique. L'ouvrage dont il s'agit est pareil à cette charogne. Qui sait ce qui peut un jour en sortir ? »

J'ignore ce qu'une telle polémique aurait pu produire à la longue ; on ne peut pas dire en tout cas que le livre du comte Széchenyi ait seul contribué à la chute de M. de Bach. A la date où il parut, les jours du ministère étaient comptés. C'est surtout la guerre d'Italie, la paix de Villafranca, la nécessité pour l'Autriche d'une politique nouvelle, qui mirent fin, au moins pour quelque temps, à l'expérimentation désastreuse des dix dernières années. Le 21 août 1859, M. le baron de Bach quittait enfin le ministère où il avait exercé une action si funeste, et un politique plus intelligent, un esprit ouvert aux idées de réforme, M. le baron de Hübner, prenait la direction de l'intérieur. A cet appel des circonstances, Széchenyi répondit aussitôt par une sorte d'activité joyeuse. Il encourageait M. de Hübner, il lui envoyait des plans de réforme, il rédigeait ou inspirait à ses amis des mémoires sur la rénovation de l'Autriche, et l'on pense bien que, cherchant à concilier tous les droits, à féconder toutes les ressources, il n'oubliait ni les ressources ni les droits de la Hongrie. Plusieurs des hommes qui, soit dans le ministère, soit dans les rangs de l'opinion libérale, avaient désapprouvé naguère le despotisme bureaucratique de M. de Bach, s'étaient mis en rapport avec l'illustre Hongrois. M. de Rechberg, M. de Schmerling, esprits libéraux à coup sûr, si on les compare aux Bach et aux Schwarzenberg, n'avaient pas craint de venir s'asseoir à la table du solitaire de Döbling. De tels hommes dans une telle maison, certes la scène est

curieuse. C'étaient de vraies conférences politiques sous la présidence du comte Széchenyi. Quelle devait être la constitution de la future Autriche? On avait l'épreuve de la centralisation oppressive; sous quelle forme retrouverait-on la vie, la libre vie des races diverses, sans nuire à l'unité de l'empire? Fédération des peuples autonomes ou bien dualisme de l'Autriche allemande et de l'Autriche hongroise, toutes ces questions qui ne sont pas encore résolues étaient traitées par Széchenyi avec autant de loyauté que de modération. On eût dit le signal d'une période nouvelle, et il semblait que la renaissance espérée de la Hongrie achevait déjà la guérison du comte.

### III.

Confiance naïve! espoir trop vite déçu! après deux mois d'efforts inspirés par le meilleur esprit, M. de Hübner fut obligé de se retirer. Ses idées sur la transformation constitutionnelle de l'empire, si timides qu'elles fussent, avaient déplu comme des témérités. Un des personnages appelés au ministère en ce remaniement du mois d'octobre 1859, M. le baron Thierry, chargé de la direction de la police, arrivait au pouvoir avec toutes les rancunes de l'administration antérieure. Figurez-vous M. de Bach prenant sa revanche par l'entremise de l'un de ses disciples. Même obstination à repousser tous les vœux de réforme, même poursuite de l'unité qui tue; nulle différence avec la réaction dont on s'était cru délivré, si ce n'est que des mains plus brutales maniaient le joug et le bâillon. Décidément il fallait encore d'autres épreuves que la guerre d'Italie pour dissiper l'aveuglement de la cour de Vienne.

Ces secousses avaient nécessairement leur contre-coup dans l'âme du comte Széchenyi. Un des plus graves symptômes et l'une des causes perpétuelles de son mal, c'était l'extrême sensibilité avec laquelle il accueillait tout motif d'espérance ou de crainte. Au moment où le système de M. de Bach se détraquait, M. de Kecs-keméthy apportant des nouvelles à Döbling assista un soir à une scène singulière : le comte, après avoir écouté son hôte, prit aussitôt sa *csákány*, une sorte de flûte hongroise dont il jouait volontiers, et se mit à exécuter un air joyeux, tout en faisant maintes pirouettes avec une gaité fébrile. Il portait ce jour-là un costume bizarre, moitié hongrois, moitié turc, car il avait la manie des habillemens fantasques. Est-ce bien là le grand Magyar! se disait M. de Kecs-keméthy, et involontairement il pensait au roi Lear « chantant de toute sa force, couronné de funeterre rampante, de bardane, de coquelicots et d'ivraie. » Est-ce bien le grand Magyar, cet homme vêtu comme un pacha et se trémoussant comme un baladin? Ce qui

n'empêchait pas qu'une demi-heure après, la fièvre apaisée, le vrai Széchenyi reparaisait avec ses hautes pensées et sa causerie étincelante. Rarement pouvait-il supporter sans un accès quelque nouvelle grave sur les choses qui lui tenaient au cœur. On peut se représenter ce qu'il éprouva en voyant le *système de fer* s'appesantir de nouveau sur les peuples de l'Autriche. Ce fut d'abord un abattement profond. Pour le malade comme pour la Hongrie, ces dix années de souffrances semblaient avoir passé en vain; l'expiation était à recommencer. Bientôt cependant il se reprit aux idées de lutte; cette nouvelle réaction pouvait-elle durer aussi longtemps que la première? était-il possible que le souverain ne fût pas désabusé avant peu? Autour du prince, dans le ministère même, il y avait des esprits qui désapprouvaient la dictature administrative du baron Thierry. C'est à eux qu'il s'adressait les mains jointes. Votre devoir, leur disait-il, est d'avertir l'empereur; tâchez du moins que la voix du pays se fasse entendre, et ce que vous n'osez dire, la nation l'exprimera. Il n'y a plus qu'une chance de salut pour cette monarchie, la bonne volonté du souverain; d'une manière ou d'une autre, il faut en appeler *a rege male informato ad regem melius informandum*. Il avait conçu dans ce sens le projet d'une *assemblée des notables*, et il pria un jour M. le comte de Rechberg de venir en conférer avec lui. Une constitution pour l'Autriche, une constitution pour la Hongrie, les affaires distinctes traitées séparément, les affaires générales discutées en commun, telles étaient les grandes lignes de ce programme. M. de Rechberg, un des hommes pourtant à qui appartient l'honneur d'avoir détourné l'Autriche des voies de l'absolutisme, ne vit là que de pures chimères, le rêve d'un cerveau malade. « On voit bien, disait-il en revenant à Vienne, on voit bien que le comte Széchenyi est l'hôte d'une maison de fous. » Cela se passait au commencement de l'année 1860; qu'en pense aujourd'hui M. le comte de Rechberg? Comme il arrive souvent dans les affaires humaines, la folie de la veille est la sagesse du lendemain. Pour nous, sans sortir du cadre de 1860, comment ne pas être frappés de voir chez le penseur solitaire cette vigueur d'esprit toujours croissante au milieu des accès renouvelés du mal qui l'obsédait? Comment ne pas le croire assez fort pour supporter désormais toutes les iniquités du sort?

Le 3 mars 1860, à six heures et demie du matin, un employé supérieur du ministère de la police, M. Felsenthal, accompagné de deux commissaires, entra à Döbling chez le comte Széchenyi et procédait à une perquisition minutieuse. Le comte, si prompt d'ordinaire à s'é mouvoir, ne vit là qu'une pauvre scène de comédie, et, comme s'il voulait la relever en y jouant son rôle, il se mit à faire

les honneurs de son logis avec l'aisance d'un parfait gentilhomme. Il dirigeait les recherches, entretenait la conversation, faisait accepter des cigares à ses hôtes, puis les criblait, eux et leurs chefs, d'épigrammes irréprochablement acérées. Il était maître en ce genre d'escrime; M. Felsenthal et ses deux acolytes, le rapport officiel en fait foi, n'y virent que du feu. Cette bonne humeur du comte ne pouvait être de longue durée. Il apprit bientôt que, pendant cette visite saugrenue, une forte escouade d'agens de police et de gendarmes cernait l'enceinte de l'hospice; il sut aussi qu'une expédition pareille avait eu lieu chez ses amis de Vienne; ses deux fils d'abord, le comte Béla et le comte Odon, ses familiers les plus assidus, le comte Geiza Zichy, M. Maximilien Falk, M. Ernest Hollan, M. Aurèle de Kecskeméthy, avaient reçu la même visite à la même heure, avec le même appareil. Ces voitures, ces commissaires, ces soldats à cheval, tout ce luxe de précautions, tout ce déploiement de forces, avaient causé dans Vienne un certain émoi, et le gouvernement faisait dire pour expliquer sa conduite que la police était sur la trace d'une vaste conspiration dont l'âme était le comte Széchenyi.

Dès ce moment, l'équilibre fut dérangé de nouveau dans l'âme du malade. Son imagination se représentait des périls odieux. Il se croyait provoqué à une grande lutte, il voyait tous les regards tournés vers l'arène, et il ne se sentait pas de force à soutenir son nom et sa cause. Ce n'était pas la crainte de succomber qui l'effrayait, c'était la crainte de ne pas succomber dignement. On voulait déshonorer en lui toute la nation magyare. Sans doute, et il le savait bien, ni à Döbling ni à Vienne on n'avait rien trouvé qui pût le compromettre, — pensée peu rassurante avec de tels adversaires. Est-ce que la conduite du baron Thierry n'indiquait pas un parti-pris violent et comme la résolution d'en finir? On avait saisi chez le comte une cassette renfermant des lettres intimes, des papiers de famille; le comte la redemanda au ministre, il le supplie même de lui faire l'honneur d'une visite à Döbling, il voudrait lui ouvrir son cœur, dissiper ses préventions, lui montrer que le dévouement du Magyar à la Hongrie peut se concilier avec le dévouement à l'Autriche; n'a-t-il pas autrefois causé familièrement de toutes ces choses avec le prince de Metternich malgré les dissidences qui les séparaient? Le ministre repousse cette invitation dans les termes les plus durs, et il ajoute que le comte doit se préparer à quitter Döbling, que l'hospice de Döbling ne peut être plus longtemps son asile. Ce mot d'asile employé de la sorte indiquait bien que la maison des fous était une protection pour le comte, et que, ramené aux conditions de la vie commune, il serait surveillé de plus près.



Quitter son refuge, quitter l'ombre bienfaisante où a reverdi son âme, être exposé devant tous sur les ruines de son pays! Cette pensée réveille en lui les souvenirs des jours sinistres. Il se croit revenu en 1848. Il se rappelle ses premiers mois à Döbling, il s'attache à ces murailles où il s'est enfermé pour la vie. De tragiques incidens viennent encore effaroucher son imagination. Plusieurs de ses amis sont victimes des colères de Vienne; le baron Nicolas Vay est poursuivi, Zsedényi et Richter sont emprisonnés, le général Eynatten s'est pendu aux grilles de son cachot. Ne seraient-ce pas les derniers jours de la Hongrie? Qu'irait-il faire au milieu de ses concitoyens? Assister aux supplices, suivre d'un œil effaré les scènes de la tragédie! étaler publiquement son impuissance, lui, le comte Stéphan Széchenyi, l'homme qui se glorifiait d'avoir créé la Hongrie de l'avenir! Vainement il repousse les tentations mauvaises; vainement, pour se distraire et se vaincre, il passe des jours, des nuits, à jouer aux échecs avec son secrétaire, M. Kiss, comme autrefois avec le pauvre Asbóth; la maladie triomphe, la folie est revenue. Le principe de cette folie suprême, on n'en saurait douter, ce fut le sentiment de l'impuissance, la conscience d'une paralysie morale, la noble honte de ne pouvoir plus payer sa dette à son pays. Quand la main du malheureux pressa la détente de son arme, il y avait longtemps que le ressort de la volonté s'était rompu.

Le 8 avril 1860, à sept heures du matin, les deux domestiques du comte, étant venus frapper à la porte de sa chambre, selon la règle de leur service, furent surpris de ne recevoir aucune réponse. Il frappèrent encore et à plusieurs reprises; pas un mot, pas un souffle, on eût dit que la chambre était vide. Pressentant quelque malheur, ils vont prévenir un des médecins de l'hospice. On entre, quel spectacle! Le comte Széchenyi était dans son fauteuil, la tête fracassée, le bras gauche pendant, la main droite tenant encore le revolver. Appuyée sur l'orbite de l'œil gauche et tirée à bout portant, l'arme n'avait rendu qu'un bruit sourd. L'explosion n'avait troublé personne. Un malade couché au rez-de-chaussée au-dessous de la chambre du comte raconta seulement qu'il avait cru entendre un bruit vague vers le milieu de la nuit.

Le surlendemain, 10 avril, à dix heures du matin, une centaine de personnes, parens, amis, compatriotes, ceux-là du moins qui se trouvaient alors à Vienne, étaient rangés autour d'un simple catafalque dans la chapelle de l'hospice de Döbling. Pendant que le prêtre donnait la bénédiction, on entendait des sanglots et des gémissemens. Une demi-heure après, le cortège funèbre se rendait à la station du chemin de fer, et le cercueil était transporté à Zinken-

dorf, la demeure héréditaire des Széchenyi, pour y être enseveli dans les caveaux de la famille. Il arriva dans la soirée. Tous les habitans du lieu, tous ceux des villes voisines étaient venus avec des torches allumées au-devant de l'illustre mort. Quand le corps fut déposé dans la chapelle du château, plus de six mille personnes se pressaient à l'entour. L'enterrement eut lieu le lendemain. Huit jeunes comtes de la famille des Széchenyi se chargèrent du cercueil et le placèrent sur le char, attelé de quatre chevaux. Les petits enfans du pays, les jeunes gens des écoles, tous les habitans de Zinkendorf ouvraient la marche; puis venait le curé de la paroisse avec seize ecclésiastiques, un peu après tous les domestiques du comte, enfin le char funéraire portant le catafalque sur lequel on apercevait le costume hongrois du défunt, son *kalpalk* et son *attila* de couleur violette, qu'il aimait à porter dans les occasions solennelles. A droite et à gauche marchaient quatre cents porteurs de torches, l'élite des habitans du district. Derrière le char, accablés par la douleur, s'avançaient les deux fils du grand Magyar, le comte Béla et le comte Odon, puis les parens, les amis intimes, les compagnons d'armes, Franz Deák, Sigismond Kemeny, Karolyi, Urnényi, Podmaniczky, Babarczy, Pallavacini, et l'historien de la littérature hongroise, Franz Toldy. Une foule immense, accourue de toutes les contrées environnantes, fermait le cortège. On se dirigeait vers le cimetière de Zinkendorf, où sont les caveaux des Széchenyi. Zinkendorf est situé sur la limite de la Hongrie et de l'Autriche. Quelques mois auparavant, le comte Stéphan, dans une lettre éloquente à ses compatriotes, les invitait à souscrire pour la reconstruction de la vieille église. « Nous autres, disait-il, habitans de Zinkendorf, nous sommes placés à l'extrême frontière de notre chère patrie, autrefois si heureuse. Zinkendorf est le premier lieu du côté de l'ouest où le roi des rois est adoré dans notre idiome maternel, dans cet idiome attaché à nos cœurs et à nos âmes par des racines indestructibles, — et l'église de Zinkendorf est menacée de ruine. Sans doute Dieu entend de toutes parts les gémissens des cœurs désolés; en quelque endroit qu'il se trouve, dans la forêt comme dans la plaine, l'homme peut se faire un autel d'où le sacrifice monte jusqu'aux cieux; toutefois les œuvres durables qu'il construit à la gloire de Dieu avec des mains pures et dans une pensée pieuse le rapprochent du but suprême de notre race, lequel n'est autre chose qu'un perfectionnement indéfini et une transfiguration perpétuelle. Relevons donc, avant qu'il soit trop tard, relevons ici le temple de Dieu et dédions-le à notre premier roi, à ce saint Étienne qui a fondé notre royaume il y a près de mille ans, et qui certainement ne le laissera pas périr. » C'est à l'ombre de

l'antique église, sauvée de la ruine par ses soins, que le vaillant fils de saint Étienne allait descendre au champ du repos. Les huit jeunes comtes qui avaient porté le cercueil sur le char funéraire le déposèrent dans la fosse. Quand le prêtre eut dit les dernières prières, tous les assistans, jusque-là silencieux, entonnèrent d'une seule voix l'hymne national des Magyars, le *Szozat* du noble poète Michel Vörösmarty.

Quelques semaines après, le 30 avril, une cérémonie plus grandiose encore, car la Hongrie entière y avait ses représentans, fut célébrée à Pesth. L'académie nationale faisait chanter un *Requiem* pour son glorieux fondateur. De tous les comitats, des milliers d'hommes étaient accourus. Deux cents cierges brûlaient autour du catafalque; tous les membres de l'académie, tous les présidens des sociétés hongroises, des représentans de toutes les écoles, se tenaient debout, une torche à la main, à droite et à gauche du funèbre trophée où brillaient les armes des Széchenyi. Une foule immense emplissait la vaste nef, les bas côtés et les chapelles. Aux environs de l'église, les places, les rues, les quais du Danube, étaient occupés par une multitude à la fois ardente et recueillie. A l'hôtel de ville, à l'académie, au casino, au faite de tous les palais, on voyait flotter des bannières de deuil. Le cardinal-archevêque, primat de Hongrie, Jean Sczitovzky de Groszker, quoique malade depuis longtemps, était venu officier en personne. Après la cérémonie, le comte Émile Dessewfy, président de l'académie, remercia le cardinal au nom de ses confrères, ajoutant d'une voix forte que le clergé hongrois était uni à la nation dans la foi à la justice, dans l'amour de la patrie et dans l'espérance d'un avenir réparateur. Le primat répondit dans le même sens, confirmant par son adhésion ce *credo* patriotique, puis il tendit la main aux deux fils du comte Stéphan et les embrassa sur le front. Il reçut ensuite une députation de la jeunesse qui venait lui demander sa bénédiction, et, comme la multitude rassemblée autour du palais exprimait le même désir, il parut au balcon, leva ses mains vers le ciel, envoya les paroles bienfaisantes à la foule, à toute la ville, à la Hongrie entière, — *urbi et patrie*. Il avait été impossible au cabinet de Vienne d'empêcher cette manifestation de tout un peuple; les scènes que nous venons de décrire s'étaient passées en présence du gouverneur autrichien, le général Bénédek, un des agens les plus redoutés alors de ce *système de fer*, de cette compression aveugle renversée pour toujours à Sadowa.

Voilà certes un grand spectacle; il y en a un autre plus grand encore. Vous avez vu la mort et les funérailles du comte Széchenyi; songez maintenant à sa résurrection. Sept ans après, le plan qu'il

a conçu dans la douleur, les idées pour lesquelles il a si longuement souffert, souffert mort et passion, comme disait le vieux langage populaire, fournissent à l'Autriche en péril sa meilleure chance de salut. Ce n'étaient que les visions d'une âme folle, c'est aujourd'hui le seul refuge des sages. Qu'on se représente à la fois le *Requiem* célébré à Pesth le 30 avril 1860, et le couronnement de François-Joseph comme roi de Hongrie en 1867; la mémoire du vieux champion de l'autonomie hongroise pouvait-elle être plus complètement vengée?

Tout n'est pas fini cependant. Rien n'est jamais fini dans les choses humaines. Une situation nouvelle amène de nouveaux devoirs; à chaque jour sa peine et son labeur. Instruit par le malheur et conseillé plus sagement, l'empereur François-Joseph est rentré dans les voies de la justice et de la vérité; que la Hongrie lui soit en aide! Qu'elle reste fidèle à elle-même sans jamais se séparer des intérêts communs de la monarchie! Qu'elle se garde surtout d'un certain orgueil de race qui lui fait dédaigner les autres peuples de l'empire! Qu'elle ne contribue pas à pousser les Croates et les Tchèques entre les bras de la Russie! Si l'expérience du système actuel démontre qu'une fédération vaudrait mieux que le dualisme institué par M. de Beust, qu'elle sache se contenter de sa part, sans vouloir opprimer d'anciens ennemis sacrifiés en ce moment comme elle le fut naguère. Hongrie, Bohême, Pologne, états indépendans et unis sous le sceptre des Habsbourg, tel est le programme de l'avenir. Contre les périls de l'Europe orientale, il n'est pas de sauvegarde mieux assurée. Une fois les Slaves autrichiens rétablis dans leurs droits, l'œuvre souterraine du panslavisme serait anéantie. Jamais sans doute le comte Széchenyi n'a formulé ces idées d'une manière aussi nette; comment douter pourtant que cette inspiration ne fût la sienne? Ne se rappelle-t-on pas avec quelle vivacité il reprochait à ses concitoyens de ne point respecter chez les Slaves ce sentiment du droit national qui faisait toute la force des Magyars? En face des intrigues moscovites, le danger est bien autrement grand aujourd'hui qu'à l'heure où il tenait ce langage. Le danger de l'Autriche, le danger de toute l'Europe orientale, qui peut le nier? c'est la propagande panslaviste. Or le solitaire de Döbling a répété mille fois qu'il fallait sauver la Hongrie pour sauver l'Autriche et l'Orient. Cela seul dit tout; il n'y a plus qu'à tirer les conséquences du principe. Ce n'est pas la Hongrie régénérée qui déchirera le testament du comte Stéphan Széchenyi.

---

# FAUSSES ROUTES

---

TROISIÈME PARTIE (1).

---

## XI.

Il est rare que les bateaux frétés pour le continent quittent la jetée de Douvres ou celle de Folkestone sans emporter au nombre de leurs passagers, si divers d'allures et de costumes, quelques pauvres voyageurs que n'attirent au dehors ni l'espoir du gain, ni les perspectives du plaisir, ni le soin de leur santé, ni la pensée du relief que leur donnera plus tard la réputation d'avoir vu les pays étrangers. Ces malheureux portent au dehors un cerveau fatigué, un cœur froissé; ils cherchent un répit à d'incessans travaux ou à d'intolérables inquiétudes. Paris, avec ses folles distractions, son tumulte, ses joies affairées, ne les attire guère. Ils lui préfèrent le repos endormi des vieilles cités belges, et le bateau d'Ostende les dépose en quelques heures sur les bords du Rhin. Ça et là dans ces régions paisibles, dans les villes d'eaux comme Hombourg, Bade ou Spa, ils retrouvent, fugitifs désappointés, un écho du bruit qu'ils ont voulu ne plus entendre: mais, s'ils y tiennent réellement, la solitude, l'oubli, la paix, ne leur seront pas refusés.

Par une soudaine inspiration, au dernier moment, Chudleigh Wilmot avait prescrit qu'on lui gardât jusqu'à nouvel ordre toutes ses correspondances, qu'on devait lui expédier en bloc dès qu'il aurait décidé le choix d'une résidence. Cette judicieuse mesure lui procura presque immédiatement un des biens qu'il allait chercher sur la terre étrangère. Il tomba directement, et sans que rien y fit obstacle, sous la pacifiante influence de la nature, d'autant plus

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre et du 1<sup>er</sup> octobre.

forte qu'elle lui était plus nouvelle. Quinze jours de cette existence à la fois mobile et végétative qu'il menait d'une ville à l'autre, dans ces vastes plaines où se répendent les carillons de tant de cathédrales gothiques, — où chaque clocher abrite un musée, où le grave *burger* étale sous un chapeau à larges bords sa face rubiconde et plate, où les plantureuses villageoises ont de si beaux cheveux et de si grands pieds, — quinze jours, disons-nous, lui suffirent pour apprécier les choses à un point de vue tout différent de celui où il les avait vues jusqu'alors. Le néant de ses anciennes ambitions lui fut révélé. Il s'étonna d'avoir, au prix de tant d'efforts, poursuivi une si petite et si passagère renommée. Sa vie passée lui paraissait un rêve, un rêve presque effrayant. Son amour seul, qui n'avait pas d'histoire, cet amour idéal dont il était resté si longtemps le confident unique, son amour ne changeait pas de nature. Mainte et mainte blonde madone lui souriant du fond de quelque triptyque lui rappelait Madeleine. Certains paysages devant lesquels il demeurait en contemplation pendant des heures entières la lui rappelaient aussi. La placidité chaste, l'immobilité féconde, la physionomie empreinte de je ne sais quelle sérénité résignée qui caractérise les campagnes flamandes, lui procuraient une sensation analogue à quelques-unes de celles qu'il avait éprouvées durant son séjour à Kilsyth. A la suite de ces longues rêveries, il lui arriva souvent de passer en revue tous les incidens de cette passion si soigneusement cachée à tous, et cet examen, poursuivi avec une entière bonne foi, ne lui donna jamais pour résultat que la conviction d'avoir toujours rempli loyalement son devoir de *gentleman*. En se déroband à une tentation presque irrésistible, il espérait avoir allégé le seul tort qui pesât encore sur sa conscience. Expier la mort de Mabel était devenu la règle de sa conduite, et il comptait réaliser cette expiation par un renoncement complet à tout lien de cœur comme à toute ambition de renommée.

Cette vie errante, ce vagabondage sans but, mais non sans charme, avaient absorbé semaine par semaine plus de trois grands mois, lorsque Wilmot, rassasié de paresse, prit un beau jour son parti, et résolut de rentrer dans la communion des vivans. Durant ces trois mois, il n'avait guère conversé qu'avec des spectres, et dans ce perpétuel commerce avec des êtres de raison il lui semblait que le sentiment de la vie réelle allait lui échapper. En même temps qu'il se décidait à se rendre à Berlin, il éprouva le besoin de savoir ce qui s'était passé en Angleterre depuis son départ, et ce même homme, qui durant les premières semaines s'interdisait jusqu'à la lecture du journal, attendait maintenant avec une impatience étrange l'envoi de ses correspondances accumulées, qu'il venait de demander par voie télégraphique. Pour tromper cette impatience, il errait de

çà et de là, tantôt dans la belle promenade *Unter den Linden*, tantôt à Charlottenbourg ou dans quelques-uns de ces jolis villages qui émaillent les deux rives de la Sprée. De plus, et afin de donner quelque air de vraisemblance aux prétendus motifs de son exil volontaire, il s'était mis en rapport, parmi les médecins allemands, avec quelques-uns de ses plus illustres confrères; tous le connaissaient de nom, et leur accueil l'aurait singulièrement flatté quelques mois plus tôt. En somme, le séjour de Berlin commençait à lui plaire, et il avait secrètement formé le projet d'y passer quelques mois, lorsqu'un énorme paquet de lettres lui fut remis par le garçon d'hôtel spécialement attaché à son service. Wilmot déchira l'enveloppe d'une main tremblante, et passa rapidement en revue les adresses d'une vingtaine de lettres sans reconnaître sur aucune d'elles l'écriture qu'il cherchait. Rien de sir Saville Rowe, qui lui aurait donné des nouvelles de Madeleine. Rien non plus de M. Foljambe. En revanche un gros pli sur la nature duquel on ne pouvait guère se méprendre, un de ces plis d'affaires qui vous laissent d'avance à pressentir quelque procès, quelque sommation désagréable, et qu'on n'ouvre jamais sans une secrète appréhension. Ce fut par ce pli que commença notre voyageur. Au moment où il rompit le cachet, un papier glissa sur le parquet sans que le lecteur y prît garde. La première ligne venait de saisir toute son attention : « conformément aux instructions que nous avons reçues de feu M. Foljambe... »

*Feu M. Foljambe!*... Ainsi donc son affectionné parrain, son meilleur ami, n'était plus!... Suivaient plusieurs phrases qui lui parurent incompréhensibles, une entre autres où les deux signataires de la lettre, MM. Lambert et Lee, *attorneys*, après l'avoir invité aux funérailles qu'en son absence ils étaient chargés de régler, exprimaient la confiance qu'il hâterait son retour afin de pourvoir aux pressantes affaires laissées en suspens par son absence. Chudleigh Wilmot se creusait la tête pour savoir quelles étaient ces affaires si pressantes qui nécessitaient, lui disait-on, une détermination soudaine, lorsque fort heureusement il aperçut à ses pieds le papier dont nous parlions; il était mentionné dans la lettre des deux *attorneys*, mais il n'y avait pas pris garde au premier abord. Il le releva et le lut à loisir, non sans être parfois dérangé par les larmes qui de temps à autre venaient obscurcir sa vue. Rien de moins mélancolique cependant que l'épître testamentaire du vieux garçon.

« Mon cher Chudleigh, lui disait-il entre autres choses, j'accroplis aujourd'hui une résolution prise par moi dès le jour où je promis à votre excellent père, qui fut mon meilleur ami, de veiller sur votre destinée. Il y a dix minutes qu'un charmant petit clerc est venu me faire signer le testament qui vous assure toute ma for-

tune, à l'exception de quelques legs domestiques. Jouissez-en le plus longtemps possible, car vous en ferez bon emploi, je le sais de reste. Aussi n'ai-je point songé à vous imposer la moindre condition. Je me borne à quelques suggestions qui ne doivent vous lier en rien, si elles vous gênent ou vous contrarient. Je voudrais qu'il vous convînt d'occuper ma maison de Portland-Place. Je l'ai habitée assez longtemps pour lui porter quelque intérêt, et il me semble que si, de là-bas ou de là-haut, j'ai conscience de ce qui se passe dans ce monde, j'aimerai à vous retrouver en possession de ces vieux appartemens où j'ai passé tant et tant d'années. Une autre demande (celle-ci me coûte, j'en conviens), c'est que vous renonciez à la pratique active et quotidienne de votre profession : non que je veuille vous condamner à une oisiveté qui vous pèserait et priver tel ou tel malade en grand danger du bénéfice de vos lumières; mais il me répugne de savoir un talent comme le vôtre asservi aux exigences, aux caprices d'une clientèle quelconque. J'entends que, libre de tout souci pécuniaire, vous ne soyez plus dans la dépendance de qui que ce soit, — qu'une belle dame ne se croie pas autorisée à vous mander pour un panaris, un parvenu de la finance pour s'être oublié devant une table trop bien servie... On me taxera peut-être d'égoïsme en me voyant priver les autres des secours que j'ai tant de fois invoqués moi-même. Vous ne vous y tromperez pas, vous, Chudleigh. Mon unique pensée est de vous arracher à un travail excessif, qui absorbe une trop grande portion de vos facultés et vous prive de tout ce que la vie a de meilleur. Vous n'iriez pas loin sur le chemin où vous êtes, et, croyez-en un vieillard qui a su employer chaque heure de son existence, il y a dans la vie autre chose à gagner que le renom acquis à restaurer quelques santés délabrées. Ce qu'est cette « autre chose, » vous le découvrirez peut-être un jour de vous-même; j'aurai fait mon possible pour vous en donner les moyens. »

Wilmot regarda la date; elle le reportait à plus d'une année. Deux allusions lui avaient été particulièrement sensibles : l'une concernait mistress Wilmot, « dont l'excellent goût remettrait en bon ordre l'habitation de Portland-Place. » M. Foljambe disait ailleurs : « Selon toute probabilité, vous serez auprès de moi quand l'heure finale sera venue... » Eh bien ! non. Ce pressentiment ne s'était pas réalisé. Aux derniers momens de son bienfaiteur comme aux derniers momens de Mabel, la présence de Wilmot avait manqué. Une sorte de fatalité semblait le condamner à ne jamais se trouver auprès des siens quand son devoir et les circonstances l'y appelaient de la manière la plus impérieuse. Cette réflexion avait bien son amertume; toutefois, comme en dépit de lui-même, notre docteur se sentait irrésistiblement appelé à des pensées d'un autre ordre.



Cette richesse, qu'il avait d'abord accueillie avec une méprisante indifférence, n'allait-elle pas le placer dans de nouveaux rapports avec une société où le talent ne donne jamais qu'une situation relativement subalterne, mais pour qui l'opulence est une idole et l'oisiveté un signe d'élection? Naturellement il songeait avant tout à Madeleine. Pourquoi la lui refusait-on naguère? quelle était l'objection de Ronald Kilsyth? C'est qu'on s'exposait à des conjectures plus ou moins malveillantes sur le mariage du jeune médecin avec une personne à laquelle il avait donné ses soins, et qu'il avait pu aimer à une époque où cet amour était coupable? Mais les propos auxquels donnerait lieu le mariage de Madeleine avec Chudleigh Wilmot avant ou après le legs qui venait de les mettre au même rang social, ces propos différerait essentiellement. Le monde, volontiers sévère pour ce qu'il regarde comme une mésalliance, trouve très simple, très naturel qu'une jeune personne du meilleur monde, dotée de vingt mille livres sterling, épouse n'importe qui possédant une fortune double ou triple de la sienne. En pareil cas, il n'y a plus de malentendus à craindre ni de commentaires désobligeants à essayer. Toutes les convenances se trouvant observées, les méchantes langues n'ont plus qu'à se taire. A mesure que cette idée germait et prenait consistance dans la tête de Wilmot, de nouvelles perspectives plus souriantes les unes que les autres se dessinaient devant lui. Cette vie d'exil qu'il envisageait naguère comme le châtement de ses erreurs n'allait-elle pas se métamorphoser en un long enchantement? Sans doute il vivrait loin de l'Angleterre, mais non plus dans cet isolement dénué de toute espérance, non plus dans une triste cité d'Allemagne, en compagnie de quelques vieux savans. Les étés, il les passerait dans son pays; mais chaque hiver, attentif à protéger la fleur délicate qu'on allait remettre en ses mains, il emmènerait Madeleine sous des cieux plus cléments. Ils habiteraient ensemble les bords de la Méditerranée, peut-être à Cannes, peut-être à Naples, qui sait? peut-être sur la côte algérienne.

Ah! certes il fallait partir, partir sans un instant de retard... Les *attorneys* le rappelaient. L'opinion devait s'étonner déjà qu'il ne fût pas revenu au premier signal. Jamais il ne pourrait dissiper assez tôt par ses explications et sa présence les doutes fâcheux qu'un si long retard avait dû faire naître. Ainsi préoccupé ou du moins se donnant à lui-même ces excellentes raisons, Wilmot emplissait à la hâte ses malles de voyage, quand la nécessité lui apparut de faire viser son passeport. Il n'était que temps, les bureaux fermant une heure plus tard. On le vit sortir littéralement transformé de cet hôtel où il avait déjà une réputation de misanthrope apathique et maussade. Le *haus-knecht* ou garçon d'hôtel voulut

offrir ses bons offices, requis d'ordinaire en pareille circonstance. — Non, lui répondit Wilmot, tempérant son refus par un agréable sourire... Le *visa* doit être donné ce soir même... Je connais un des attachés... Il arrangera cela pour moi.

L'attaché se montra le plus obligeant du monde. — Ceci ne me regarde pas directement, dit-il à Wilmot, mais je vais vous faire expédier sans le moindre retard. Veuillez m'attendre ici dix minutes... Voici, pour vous aider à passer le temps, les journaux qui viennent d'arriver.

Wilmot prit machinalement les feuilles qu'on lui tendait, et ouvrit, une fois seul, un numéro du *Morning-Post*. Son regard distrait effleura un paragraphe intitulé : *Mariage dans le grand monde*; puis, ne trouvant rien de très intéressant parmi les articles qui suivaient, il revint à celui-ci qui disait en trois lignes :

« A l'église Saint-George, le 13 du présent mois, devant le lord-évêque de Boscastle, Madeleine, fille aînée de Kilsyth de Kilsyth, à Ramsay Caird, *esq.*, de Dunnsloggan. »

M. Walsingham, le complaisant attaché, quand il revint muni du passeport mis en règle, trouva son hôte sans connaissance, ce qui, par parenthèse, le contraria au dernier point. — Concevez-vous rien de plus gauche? disait-il le soir même en racontant son aventure, un médecin qui s'évanouit!... Pour le faire revenir, j'aurais eu besoin de ses conseils...

## XII.

Le docteur Whittaker, que Wilmot avait chargé de le remplacer pendant son absence, était devenu l'objet des prévenances de mistress Henrietta Prendergast, qui, sous un prétexte ou sous un autre, trouvait fréquemment moyen de l'attirer chez elle. C'est ainsi qu'elle se trouvait au courant de tout ce qui pouvait intéresser la destinée de Wilmot. Avant qu'il eut connu la maladie du banquier Foljambe et la gravité de son état; lorsqu'il eut cessé de vivre, elle en fut prévenue avant le public par l'honnête Whittaker, qui, ne soupçonnant aucun motif secret aux attentions de l'aimable veuve, la tenait pour la plus sympathique de ses clientes et venait épancher dans son âme compatissante le trop-plein de ses inquiétudes professionnelles. De même elle connut les dispositions testamentaires du parrain de Chudleigh Wilmot, de même elle apprit le mariage de Madeleine. Aucune nouvelle ne pouvait lui être plus agréable que cette dernière. Tout en repoussant obstinément l'idée que « la petite Écossaise » pût compter le moins du monde parmi les obstacles à écarter de sa route, elle n'était pas parvenue à se faire là-dessus une conviction inébranlable. Lorsqu'elle avait pu

craindre que, rentrant à Londres avec tout le prestige attaché à l'accroissement de sa fortune, Wilmot y retrouvât disponible la main de miss Kilsyth, elle s'était sentie en proie à certaines inquiétudes dont il lui fut particulièrement doux d'être délivrée. Elle ne se dissimulait pas que la nouvelle situation du filleul de Foljambe allait, selon toute probabilité, rendre plus ardue la conquête dont elle continuait à caresser l'espérance; mais la disproportion de leur fortune, les séductions plus ou moins désintéressées auxquelles Wilmot serait en butte, son entrée de plain-pied dans un monde où elle ne pourrait chercher à le suivre, n'effrayaient que dans une certaine mesure cette âme audacieuse. Le penchant du jeune docteur pour son intéressante malade lui avait au fond semblé bien autrement redoutable. — Avant qu'il n'ait changé de sphère, se disait-elle, avant que les nouvelles amitiés qui vont s'empreser autour de lui aient pris possession de son temps et de ses habitudes, c'est à moi de créer entre nous une intimité solide qui résiste aux enivremens du monde, et dont le charme l'attire encore, même quand de plus vifs plaisirs lui seront offerts ailleurs. La tâche est difficile sans doute, mais je ne veux pas la croire au-dessus de mes forces. S'il est vrai qu'il ait aimé miss Kilsyth et que la jalousie de Mabel n'ait pas été ce que je la croyais, c'est-à-dire une pure chimère, eh bien!... maintenant que miss Kilsyth est devenue mistress Ramsay Gaird, peut-être vaut-il mieux qu'il en ait été ainsi. Le monde a moins de prises sur un cœur froissé; le vrai baume pour certaines tristesses est une amitié discrète qui sait à propos leur ménager le silence et les consolations.

Rendons cette justice à mistress Prendergast que ses profonds calculs étaient purs de toute vue mercenaire, et que la nouvelle opulence de l'homme qu'elle avait aimé pauvre lui semblait un embarras bien plus qu'un avantage. Si elle eût ordonné à son gré la marche des choses, l'héritage Foljambe ne fût échu à Wilmot qu'après la victoire dont Henrietta se flattait, et, plutôt que de renoncer à cette victoire, elle eût très volontiers vu casser le testament de l'excentrique parrain. Toute autre façon de penser l'eût peut-être rendue plus timide et plus réservée; mais, sûre d'elle-même et de ses intentions, elle n'hésita point, aussitôt que lui fut signalé le retour de Wilmot, à lui écrire et à lui demander une entrevue. Ainsi qu'elle l'avait prévu, il se montra d'autant plus empressé qu'il avait à se reprocher d'être parti de Londres sans prendre congé d'elle. Aux félicitations qu'elle lui adressait, il répondit en homme fort peu touché des bienfaits du sort. — Cette fortune qui m'arrive, disait-il, je la paie de la seule amitié sincère que j'aie encore rencontrée sur mon chemin; mais je ne suis pas venu pour vous fatiguer de mes amères pensées... Vous avez, me dites-vous,

à me faire connaître une des volontés de Mabel... Parlez, et soyez sûre que je ferai tout au monde pour réaliser ce vœu...

Chose étrange à dire, en prononçant ces mots, il balbutiait; sous le ferme regard d'Henrietta, ses yeux se baissaient malgré lui. Il avait honte de prononcer le nom de Mabel en songeant que le souvenir de Mabel était si bien effacé de son cœur, et qu'à la place de ce visage imposant, revêtu de la majesté de la mort, sur lequel il avait attaché de longs regards, un autre, celui d'une enfant innocente, aux cheveux d'or, au teint rosé, aux yeux éloquentes, aux lèvres émues, reparaisait sans cesse devant lui.

Henrietta, sans paraître prendre garde à ce trouble, lui expliqua posément qu'il s'agissait d'une institution charitable dont Mabel s'était occupée avec ardeur dans les derniers temps de sa vie, et qu'elle avait eu l'intention de soutenir par un don renouvelé chaque année. Il va sans dire que Wilmot accepta aussitôt le rôle qui lui était assigné comme exécuteur de cette espèce de legs verbal; mais, l'affaire une fois réglée, il prolongea sa visite au-delà de ce qu'avait espéré mistress Prendergast, et ne la quitta qu'après avoir sollicité la permission de revenir. Henrietta ne se trompait pas sur la véritable cause de ces empressemens, et tandis qu'elle les accueillait avec une exquise bonne grâce : — A ton tour, pensait-elle, de connaître le supplice de l'amour méconnu. Il n'est pas à croire que tu en souffres longtemps; mais aujourd'hui du moins, si elle lit au fond de ton âme, la pauvre Mabel est vengée...

Parmi les nombreuses cartes de visite que Wilmot avait trouvées chez lui à son retour, — jamais dans un si court espace de temps il n'en avait tant reçu, — aucune ne portait le nom de Kilsyth. Pour un esprit déjà ulcéré qui, sans avoir précisément aucun reproche à formuler, pressentait vaguement une intrigue, un complot de famille ourdi pour le séparer de Madeleine et la donner à un autre, cet oubli prenait d'étranges proportions. Il y avait là d'après lui affectation d'indifférence, profession ouverte d'un dédain que rien au monde ne justifiait. Les circonstances en faisaient un miracle d'ingratitude. Profondément blessé du mariage de Madeleine, humilié même en songeant au très mince mérite de l'homme qu'elle semblait lui avoir préféré, il se retranchait dans les tortures de son orgueil comme dans un fort où il trouvait abri contre celles de ses regrets. Il armait son amour-propre contre sa douleur. — On ne le verrait pas, dût-il mourir à la peine, trahir le secret de ses angoisses; il montrerait à cette famille si fière et si étrangement inspirée qu'il savait opposer l'oubli à l'oubli, le dédain au dédain; il aurait l'air d'ignorer leur existence comme ils semblaient ignorer la sienne; il ne leur témoignerait pas plus d'intérêt qu'ils ne lui en témoignaient eux-mêmes. Au fond de tout cela, une subtile analyse

lui aurait fait découvrir une appréhension poignante, celle de se retrouver en face de Madeleine à présent qu'il la savait irrévocablement perdue pour lui.

On pourrait croire qu'en ne le voyant pas reparaître chez elle, lady Muriel prit quelque souci de cette nouvelle attitude. Ce serait mal connaître cette femme avisée et patiente, à qui donnait toute confiance la réussite longtemps attendue de ses profondes combinaisons. Le mariage de Madeleine était un point gagné, dont elle appréciait toute l'importance. Le changement de position qui, libérant Wilmot de l'esclavage professionnel, devait tôt ou tard l'attirer dans le monde où elle régnait était encore un incontestable profit, un encouragement donné à certaines espérances, indéfinies, flottantes, inavouées, au sein desquelles sa pensée se berçait en essayant de ne s'y arrêter jamais, rêves à demi volontaires d'où elle sortait avec des tressaillemens de peur et de remords, depuis quelque temps devenus les grandes émotions de sa vie intime. Un jour notamment que le hasard d'une visite lui avait fait rencontrer chez une amie commune mistress Prendergast, et que ces deux dames, présentées l'une à l'autre pour la première fois, avaient longuement causé de Wilmot, de son veuvage, de la femme qu'il avait eu le malheur de perdre, lady Muriel sortit de là singulièrement impressionnée. Au parc, où sa calèche la menait, et tandis qu'elle répondait exactement par un gracieux geste de tête aux nombreux saluts qui lui arrivaient de tous côtés, voici à peu près le monologue intérieur qui absorbait ses pensées. — C'est un caractère, cette mistress Prendergast... Quant à l'autre, à cette pauvre morte, elle devait être bizarre, en somme peu intéressante, j'en suis sûre... Jamais, que je sache, il ne m'a parlé d'elle. En général, comme il parle peu de lui, quelle discrétion sur ce qui l'entoure!... Oh! oui, ce devait être une ennuyeuse et vulgaire créature, une triste compagne pour un homme de ce mérite... Incroyable, tout ce qu'on voit en fait de mariages mal assortis!... Mais il est bien autrement inoui (et les beaux sourcils noirs de lady Muriel se froncèrent ici sur ses yeux bruns) qu'un homme pareil ait fait son idole d'une gentille petite poupée comme Madeleine... Ah! grands dieux, quand je pense à ce qui aurait pu arriver, si ce vieux Foljambe était mort quelques semaines plus tôt!... Eh bien! après?... Il n'aurait pas osé la demander encore... Non; mais il aurait pu pressentir Kilsyth et solliciter une année de délai... Quel danger, et que je suis aise de n'avoir pas eu à m'en préoccuper!... Ronald, il est vrai, m'eût servi de barrière; mais dans une question où le bonheur de Madeleine était en jeu, qui sait si Ronald se fût fait écouter de Kilsyth?... A présent je n'ai plus peur de rien; il n'est pas homme à s'occuper d'une femme capable d'épouser Ramsay Caird, et, si par hasard elle lui avait laissé

entrevoir ce qu'elle sentait pour lui, elle lui a donné l'exacte mesure de ce passer et frivole entraînement.

Ces belles spéculations, notez-le bien, alimentaient la promenade d'une belle personne réputée la plus sévère du monde, une de celles qu'on citait le plus volontiers comme un modèle de réserve, de délicatesse et de tact. — Chez mistress Caird! cria-t-elle à son valet de pied, qui se présentait à la portière pour prendre ses ordres au sortir du parc. Elle trouva Madeleine devant sa glace et s'apprêtant évidemment à sortir. — Où allez-vous, chère Maddy?... sans doute chercher Ramsay à son club?

— Peut-être bien, répondit la nouvelle mariée, faute de savoir elle-même quel but elle allait donner à sa promenade. M'apportez-vous des nouvelles de Kilsyth?

— Oui, j'ai reçu ce matin une lettre de votre père... Il a été ravi d'apprendre la bonne aventure du docteur Wilmot... Vous savez, n'est-ce pas, ce qui lui arrive?

— Non, dit Madeleine en se tournant vers la glace comme pour étudier un nœud qu'elle venait d'arranger.

— M. Foljambe lui laisse tout ce qu'il possédait au monde.

Une minute à peu près s'était écoulée quand Madeleine reprit la parole. — Ah! vraiment?... dit-elle; cela me fait le plus grand plaisir... M. Foljambe était-il très riche?

— On le dit. Dans tous les cas, voilà un bon médecin de moins.

— Pensez-vous donc que M. Wilmot renonce à sa profession?

— Mais... cela va sans dire... Quand on a son indépendance, on ne reste pas au service du public.

— Je croyais... J'avais entendu dire que, pour M. Wilmot, la médecine passait avant tout.

— Cela se dit toujours,... et les amis sont là pour faire écho... Rien ne pose mieux un homme, et on en est quitte pour se démentir, l'occasion venue... Eh bien! Maddy, sortons-nous?

— Vraiment non... Tout compte fait, je me sens trop fatiguée.

Elle l'était sans doute, car après le départ de sa belle-mère, loin d'aller au club chercher son mari, elle demeura seule toute la soirée, un livre sur ses genoux, un livre dont elle ne tourna pas le moindre feuillet. Aussi bien, puisque nous nous sommes arrogé le droit de lire dans la pensée de nos personnages, voici à peu près les réflexions qui occupaient la jeune femme. Chudleigh Wilmot reviendrait-il en Angleterre? Cette richesse le rendrait-elle plus heureux? En supposant qu'il se fût trouvé riche, au lieu d'être le laborieux artisan d'une fortune à venir, aurait-il, perdant sa femme, pensé à épouser Madeleine? Fallait-il le croire capable de cette hypocrisie que lui imputait lady Muriel? Y avait-il vraiment du charlatanisme dans l'espèce de culte qu'il professait pour son métier?.. Non, bien

sûr, il ne s'était jamais occupé d'elle. *Jamais*,... c'était peut-être dire trop... mais *si peu*... Nul doute qu'il ne fût informé de son mariage. Qu'en avait-il dû penser? Ronald, que dirait-il en apprenant les dernières volontés de M. Foljambe?... Serait-il content?... peiné?... ou bien tout à fait indifférent?... En supposant ce legs arrivé quelques mois plus tôt, les choses auraient-elles pris un autre tour? Ronald serait-il intervenu?... mais non, non, voilà de ces pensées qu'il faut chasser quand elles se présentent... Non, elle n'avait jamais été pour le docteur qu'une malade intéressante... à cause de son mal... Pourtant, voyons, si les choses avaient tourné autrement (traduisez : si elle avait épousé Chudleigh Wilmot), qui donc à cette heure s'en trouverait plus malheureux?... Ramsay?... Toute la simplicité de cœur qui distinguait Madeleine, toute sa naïveté enfantine, ne pouvaient lui laisser l'absurde opinion que Ramsay eût pris à cœur très sérieusement le malheur de n'être pas son époux; mais alors pourquoi?... Et Madeleine, marchant d'étonnement en étonnement, de questions en questions, — tantôt évoquant le pâle spectre de cette première femme que Wilmot avait perdue et songeant à cette destinée dont elle n'avait pas le mot, tantôt se préoccupant des propos qu'on allait tenir devant elle au sujet du testament Foljambe et de l'attitude qu'il faudrait garder des interprétations que pourrait recevoir l'expression vraie de sa sympathie pour l'homme à qui elle devait tant, — Madeleine, disons-nous, s'absorbait dans des méditations infinies.

## XIII.

Peut-être est-il temps de savoir comment s'était fait le mariage de cette enfant et quels résultats il avait eus. L'histoire est simple et n'a rien qui la distingue de beaucoup d'autres. Pour la bien comprendre toutefois, il faut se rendre compte de qui s'était passé dans l'âme de Madeleine le jour où Ronald était venu se placer avec une sorte de violence emportée entre elle et Chudleigh Wilmot. Autant que le lui permettaient les instincts de sa douce nature, elle se sentit révoltée par cet abus du pouvoir fraternel. Une espèce de froideur qui ressemblait à de la répulsion remplaça la tendre confiance qu'elle avait eue jusque-là dans l'amitié de Ronald. Tandis qu'elle s'étonnait de se sentir à ce point métamorphosée, les jours passaient, et, l'homme qu'elle avait vu subir devant elle une espèce d'outrage ne reparaissant plus dans la maison, elle attribua cette abstention à un sentiment de rancune qui lui semblait très légitime. Encore ne s'expliquait-elle pas qu'il n'eût pas à cœur de s'en disculper vis-à-vis de la malade qu'il abandonnait

ainsi. Sur ces entrefaites arriva la nouvelle inattendue que Wilmot avait quitté Londres, quitté Londres sans un mot d'adieux, et, s'il fallait en croire la rumeur publique, afin de se soustraire aux poignans regrets que lui laissait la mort de sa femme. Il ne fallait rien moins que toutes ces circonstances réunies pour démentir l'expression du long regard que Madeleine avait senti attaché sur elle et qui l'avait si profondément troublée; mais enfin comment s'y tromper? La conduite du jeune médecin ne pouvait s'interpréter que par une indifférence profonde, sur laquelle il ne voulait même pas que l'on pût se méprendre. Madeleine avait beau se révolter contre cette écrasante idée : les faits étaient là, qui donnaient raison à Ronald. Aussi se reprochait-elle amèrement d'avoir méconnu le bon jugement, la fermeté saine, la droiture inflexible de son frère. Elle se sentait coupable envers lui, et, sans qu'il s'en doutât, lui avait rendu sur elle-même plus d'empire que jamais il n'avait osé s'en attribuer.

Personne n'a su ce qui se passa entre eux lorsque, stimulé par lady Muriel, il vint présenter la demande et plaider la cause de Ramsay Caird. Il la trouvait incertaine, découragée, humiliée; elle se montra, nous l'avons dit, d'une docilité, d'un abandon qui le surprirent lui-même et qui étonnèrent davantage encore l'honnête Kilsyth. Sans se fier absolument à ce que lui disaient sa femme et son fils, il voulut à leur insu avoir un entretien avec Madeleine, l'avertir qu'elle était absolument libre de revenir sur un parti pris à la légère, la mettre en garde contre une déférence excessive aux conseils qu'on aurait pu lui donner, lui promettre toute aide et toute assistance, si elle voulait dégager sa parole. Ses questions affectueuses, ses rassurantes exhortations, et même quelques insinuations indirectes qui le montraient peu enthousiaste de son futur gendre n'obtinrent de Madeleine qu'une réponse presque invariable. Tout en remerciant son père de la tendresse qu'il lui témoignait ainsi : — Rassurez-vous, lui disait-elle, rassurez-vous, je vous le demande en grâce, tout ira très bien!... Ce n'était pas précisément là le langage que Kilsyth aurait voulu entendre. Il lui semblait surprenant que ses scrupules ne fussent pas réfutés avec plus de feu, plus d'entraînement et de conviction; mais Madeleine, toujours calme, toujours souriante, se renfermait dans cette vague formule comme dans un impénétrable abri. Nous avons peut-être laissé entrevoir que Kilsyth, éminent par les qualités du cœur, ne l'était point par les qualités de l'esprit. Jamais il ne lui était entré dans la tête qu'on pût se marier autrement que par amour ou par intérêt. Or Ramsay Caird n'ayant ni une position sociale ni une fortune capables de tenter Madeleine, il fallait bien, puisqu'elle le préférait à vingt autres partis plus avantageux,



qu'elle se sentit entraînée vers lui par une affection jusque-là dissimulée avec soin. Seulement Kilsyth ne comprenait rien à l'extrême réserve avec laquelle s'exprimait cette affection maintenant très hautement avouable. — Tout ira bien, tout ira bien, grommelait-il parfois entre ses dents... Nous avons de notre temps la langue un peu moins discrète;... mais chaque époque a ses usages, et ce qui m'étonne est tout simplement une mode nouvelle.

Au fond, Madeleine savait fort bien que la moindre objection venant d'elle arrêterait court les projets de mariage; mais à quoi bon résister? Elle se ferait une ennemie de lady Muriel, avec laquelle sa destinée l'appelait à vivre; elle froisserait Ronald, c'est-à-dire l'homme qui, après son père, lui avait toujours donné les gages de la sollicitude la plus tendre, du dévouement le plus absolu, et encore une fois à quoi bon, puisque cette démarche hardie, cette flagrante inconséquence, ne lui feraient pas faire un pas vers l'unique but de ses espérances, maintenant détruites. Ses amis voulaient qu'elle épousât Ramsay Caird; eh bien! lui ou un autre, qu'importait-il donc tant après tout? Elle donnerait satisfaction à ses amis.

Le mariage eut lieu dans ces conditions, grâce à la prudence méticuleuse du prétendu, qui, toujours présent, toujours prévenant, gracieux, accort, bon compagnon, — fidèle aux instructions de son habile protectrice, — ne hasarda pas le moindre empressement trop vif, la moindre effusion à contre-temps. La cautele écossaise le gardait de toute erreur de ce genre. Il ne manquait à rien d'essentiel, mais sans se prodiguer, sans se compromettre, sans témoigner trop d'enivrement, en homme qui sait tout ce qu'on fait pour lui, mais qui sait aussi ce qu'il vaut; bref, une tactique parfaite, où se retrouvait la perspicacité judicieuse, l'expérience consommée de lady Muriel. Celle-ci de son côté ne s'épargnait pas et donnait au monde le spectacle édifiant de ses soins maternels. Ce fut elle qui découvrit, dans Squab-Street, — une petite rue du West-End, — la maison où devait s'installer le jeune ménage : — maison modeste, comme il convient à des « commençans, » mais, dans ses proportions réduites, un bijou d'élégance intérieure. Ce fut encore elle qui, parmi les meubles du riche célibataire que la mort venait de forcer à quitter cette demeure étroite, mais décorée avec tant de soin, choisit et acheta, dans d'excellentes conditions de prix, tout ce qui pouvait décentement figurer dans un honnête ménage. — Quelles peines elle se donne pour le trousseau! Quel goût, quelle entente elle déploie pour la corbeille! — Dans certains salons, on ne parlait plus d'autre chose, et les demoiselles à marier enviaient le sort de cette belle-fille si favorisée qu'une femme d'un si haut mérite initiait à toutes les nouveautés de la vie conjugale. Madeleine elle-même, étourdie par le chœur de louanges qui s'éle-

vait ainsi de tous côtés en l'honneur de lady Muriel, se reprochait de n'être pas plus reconnaissante, et, s'efforçant de la mieux aimer, se figurait parfois y avoir réussi.

Au fond cependant, une incurable indifférence. Ni les soins qu'il fallait prendre, ni le tohu-bohu des visites à faire, ni les assiduités intéressées de la couturière, ni le choix des bijoux, ni les cadeaux qui pleuvaient de tous côtés, ni les empressemens ingénieux de son fiancé, ni l'agitation des diners priés, des concerts, des bals qui se donnaient sans relâche et dont elle était l'héroïne, n'en purent triompher seulement une heure. Docile à tous les conseils, soumise à toutes les volontés, elle laissait sa belle-mère et son futur, — puis son mari, — régler, arranger, dépenser, économiser à leur guise. Tout lui semblait bien, et rien ne l'intéressait; si on voulait avoir son avis et si on la tourmentait pour qu'elle se prononçât sur tel ou tel point spécialement important : — Il me semble, disait-elle, que cela ira bien. — Cette formule décidément lui était chère.

Lady Muriel, suppléant à l'inertie de la jeune mariée, lui avait dressé un programme de réceptions, d'invitations, de soirées intimes, ponctuellement suivi, mais sans la moindre joie ni le moindre enthousiasme. Les nombreux amis de la famille s'étaient donné rendez-vous dans l'élégante petite maison où les deux jeunes époux allaient faire leur nid. Ils accoururent au premier signal, et la salle à manger de Ramsay Caird, — de dimensions tout à fait *socratiques*, — les reçut à tour de rôle, par groupes nécessairement fort restreints; mais ce premier essor ne dura guère. Dans le gracieux accueil que Madeleine gardait invariablement à ses hôtes, ils ne pouvaient s'empêcher de discerner quelque lassitude et quelque secret ennui. Quand lady Muriel n'était point là, — il est vrai qu'elle venait, de règle certaine, au moins une fois le jour, — la conversation chômait, l'entrain s'éteignait peu à peu. On en vint à chercher tout bas des explications à ce phénomène, et la conduite de Ramsay Caird se trouva ainsi mise sur le tapis. Il fut décidé que, pour un jeune mari, pour le mari d'une aussi charmante femme, il ne restait pas assez chez lui. Les célibataires de sa connaissance n'auraient certainement pas songé à s'en plaindre, s'ils eussent trouvé auprès de Madeleine l'accueil que l'on espère d'une pauvre petite femme trop souvent laissée à elle-même; mais comme cette « miss Kilsyth » dont beaucoup d'entre eux conservaient le radieux souvenir ne laissait percer ni le moindre dépit ni la plus légère velléité de vengeance, comme elle semblait ne s'occuper aucunement d'interpréter les symptômes d'affectueuse compassion que ses danseurs d'autrefois lui prodiguaient à l'envi, ils ne furent pas longtemps à porter ailleurs les consolations et les

dédommagemens dont ils disposaient. Ils ne comprenaient rien à cet ennui tranquille, à cette tristesse inerte qui ne leur demandait rien et s'absorbait en elle-même. Notez bien en passant que dans cette mélancolie passive il n'y avait aucun parti-pris. Madeleine n'aurait pas demandé mieux que de s'amuser à ces réunions où presque chaque soir elle allait sans y être absolument forcée. Seulement elle ne s'y amusait pas, elle trouvait la vie fade, et s'étonnait en toute bonne foi de ce détachement prématuré. Il est permis de douter qu'elle en pénétrât la vraie cause.

Cette disposition particulière étonnait-elle Ramsay Caird? Lui seul l'aurait pu dire. Ce qui paraît clair, c'est qu'elle ne lui causait ni grande anxiété, ni méfiance, et ne lui suggérait pas l'idée d'amender une façon de vivre qui n'était pas absolument calculée de manière à lui gagner l'affection de cette jeune femme, qu'il avait épousée par calcul et qui s'était donnée à lui par pure déférence pour le vœu de ses proches. En épousant miss Kilsyth, il avait eu principalement en vue un changement avantageux dans sa position pécuniaire et l'occasion de vivre selon ses goûts avec une indépendance nouvelle pour lui. Sa nonchalance affectée, son laisser-aller apparent, cachaient une bonne dose de prudence habile, dont il fit usage pour arriver au but désigné par sa protectrice; mais, une fois marié, il eut vite établi le décompte de sa félicité conjugale, qu'il ne trouva sans doute pas au pair de ses mérites. La beauté de Madeleine, cette beauté blonde et sereine, délicate et pâle, n'avait pas grande prise sur lui. Dans ses heures d'épanchement, il ne lui trouvait pas assez d'*âme* (un de ses mots favoris). Ce qu'il entendait par là, nous ne chercherons pas à l'expliquer; mais enfin l'âme qu'il refusait à la pauvre Maddy devait sans doute se rencontrer dans les grands yeux brillans, le galbe sculptural et les « tons chauds » de certaine cantatrice qu'on venait d'engager à l'opéra italien. Du moins prétendait-on (un bavard de profession, Tommy Toshington, à qui la crainte de ses indiscretions valut maint et maint dîner franc), qu'il avait été vu, dans Alpha-Road, sonnant à la porte de cette princesse, qui, rebaptisée d'après un de ses rôles, s'appelait désormais *Favorita*.

Lorsque ces bruits fâcheux commencèrent à circuler en sourdine, Ramsay Caird avait déjà, par excès de *sans-gêne*, mécontenté Kilsyth, Ronald et même lady Muriel, bien que celle-ci se gardât bien d'en rien laisser voir. Deux ou trois fois il s'était dispensé de paraître aux dîners qu'il devait présider. Au point de vue de la morale, ces négligences comptent à peine pour peccadilles; mais dans un certain monde, où les convenances enfreintes se pardonnent moins que les torts les plus sérieux, elles ne pouvaient manquer d'inquiéter les amis de Madeleine. Quant à la nouvelle épousée,

tout au plus semblait-elle y prendre garde; les moindres excuses, présentées ou appuyées par sa belle-mère, lui suffisaient, et de reste, pour vouer à l'oubli le plus complet ces fautes vénielles. Lady Muriel, qui à sa place n'aurait pas été si tolérante et qui s'attendait chaque jour à quelque explosion, ne comprenait rien à cette abnégation si entière et si vraie. Pour la faire durer, il n'était soins qu'elle ne prit; en aucun temps, elle n'avait été si prévenante, si caressante pour sa belle-fille. Elle la voyait chaque jour et plutôt deux fois qu'une; jamais elle n'allait au parc sans venir la prendre pour l'emmener dans son brillant équipage.

Un jour la calèche, en franchissant rapidement Albert-Gate, effaroucha la monture un peu vive d'un cavalier qui arrivait en sens opposé. Celui-ci se rangea, mais ne put ni se détourner ni s'éloigner à temps pour se soustraire à une *reconnaissance* qu'il était loin de désirer. Machinalement il porta la main à son chapeau. Lady Muriel paya cette civilité d'un salut glacial. Madeleine, pâlisant tout à coup, se rejeta brusquement en arrière, et aurait peut-être perdu connaissance, si un regard de lady Muriel, la rappelant à elle-même, ne lui eût enjoint de s'incliner à son tour. — Il n'est pas besoin de dire qu'elles venaient de rencontrer par grand hasard Chudleigh Wilmot.

Par grand hasard, disons-nous, car il les fuyait. Sa déception de Berlin lui avait laissé un profond ressentiment contre les Kilsyth. En même temps qu'ils avaient déchiré son cœur, ils avaient blessé au vif son orgueil. Madeleine seule était exceptée. Avec une sorte de divination moins rare qu'on ne pense, il avait pressenti que, pour se donner à ce Ramsay Caird, dont l'insignifiante figure était à peine restée dans la mémoire de son malheureux rival, il avait fallu qu'elle fût entourée, circonvenue, trompée par quelque machination infernale. A l'aide de quels moyens, de quels artifices, entre qui s'était noué le complot, quels intérêts servait-il? voilà ce que Wilmot n'aurait pu dire, car enfin ses conjectures étaient à ce sujet purement gratuites; mais sa conviction n'en était pas moins absolue, et d'après sa conviction il réglait sa conduite, bien résolu de tenir tête à ceux qui lui témoignaient, avec un injuste mépris, une ingratitude signalée. — Ils ne me verront plus, s'était-il promis; mais ils sauront que j'existe encore, et que je ne me laisse pas écraser par qui ne me vaut point...

On l'avait donc vu, depuis son retour, chercher dans le mouvement de la vie mondaine un allègement à ses chagrins, une distraction à son ennui. Ses anciennes relations lui permettaient, maintenant qu'il était riche, de choisir ses convives parmi les hommes les plus distingués. On parla bientôt des « dîners de Wilmot. » Il se montrait fréquemment aux clubs, et il recherchait la familiarité

des plus grandes maisons comme pour bien établir aux yeux des Kilsyth que sa situation sociale n'avait rien d'inférieur à la leur. Il demeurait rarement chez lui, montait beaucoup à cheval, hantait les théâtres, et portait dans toutes ces *exhibitions* publiques qui servent de rendez-vous aux oisifs du grand monde sa figure attristée et pâlie. Installé dans Portland-Place, en conformité des vœux de son bienfaiteur, il cherchait encore un but à sa vie, et mainte charitable lady, tout en vantant l'immense douleur à laquelle on attribuait généralement sa nouvelle attitude, n'aurait pas mieux demandé que de procurer à ce veuf inconsolable, dans les plus brefs délais, un nouvel établissement; mais quand elles parlaient de ceci à leurs maris, — car Wilmot évitait tout rapport trop direct avec la plus belle moitié du genre humain, — ces derniers répondaient en général, secouant la tête d'un air incrédule : — Oh! non, ce serait peine perdue... Chudleigh Wilmot ne se remariera certainement pas.

Il est sans doute inutile d'ajouter que, nonobstant sa ferme volonté de ne plus revoir celle qu'il eût fallu appeler « mistress Ramsay Caird, » le jeune docteur se préoccupait encore très vivement des craintes qu'il avait eues pour elle. Dès son arrivée, s'informant de sir Saville Rowe, il avait appris avec un véritable chagrin que cet éminent médecin, venu à Londres trois ou quatre mois auparavant sur les instances de son jeune collègue, s'était vu forcé de quitter quelques semaines après une résidence qui ne convenait plus à son âge, et d'aller rétablir d'abord aux eaux, puis dans sa retraite chérie, ses forces promptement épuisées. Whittaker soignait maintenant Madeleine, et la soignait d'après les indications générales de sir Saville Rowe; mais un traitement, pas plus qu'un plan de campagne, ne saurait être arrêté d'avance et circonscrit dans des termes immuables. Le mal a ses surprises, ses temps d'arrêt, ses retours insidieux, ses marches dérobées, qu'il faut suivre et déjouer pas à pas, en réglant la défensive sur des symptômes chaque jour nouveaux, sur des accidens très souvent imprévus. Cette tactique n'a pas de règles absolues : elle est livrée les trois quarts du temps à l'arbitraire ou, pour mieux dire, à l'inspiration du médecin, à son génie propre, à son esprit de divination. Wilmot le savait mieux que personne, et, — ne pouvant se dissimuler que Whittaker, bien que fort instruit et fort consciencieux, manquait de cette haute initiative, de ce coup d'œil intuitif qui constitue le grand médecin, — il se surprenait à trembler pour Madeleine.

## XIV.

Ronald Kilsyth, lui, ne tremblait pas. Il fut le dernier à vouloir se convaincre que sa sœur pouvait être en danger. Quand son père, plus aisément alarmé, lui parlait de la toux qui depuis quelque temps fatiguait Madeleine : — Bah ! disait-il avec impatience, Maddy tousse depuis qu'elle est née. — Ce qui était vrai, mais ne prouvait rien, tant s'en faut, contre les inquiétudes paternelles. Un beau jour enfin, après une courte absence, il résolut d'en avoir le cœur net, et contre sa coutume se présenta un matin chez Ramsay Caird. Il trouva sa sœur tout autre qu'il ne l'avait vue jusque-là, quand il venait assister à son départ pour quelque fête et lorsqu'elle s'offrait à lui avec l'éclat factice de la toilette, l'excitation passagère du plaisir. Ce jour-là, étendue sur un divan, une de ses mains passée sous sa tête, elle laissait pendre l'autre négligemment le long des coussins. Ronald s'empara de celle-ci, qu'il sentit glacée. Une minute après, réchauffée entre les siennes, elle devint presque brûlante. — Eh bien ! Maddy, que me dit-on ? Vous souffrez ?... vous ne voulez plus sortir ? — En même temps il se penchait pour la baiser amicalement sur le front. Ses lèvres se posèrent sur une peau moite que la jeune malade étanchait par momens en y posant son mouchoir. Le sourire tendre et mélancolique qui saluait sa venue lui alla droit au cœur. Ronald, dans ses rares attendrissemens, était beaucoup plus susceptible d'émotion que ne le laissait supposer sa brusquerie habituelle.

— Vraiment, je ne vais pas si mal que cela, répondit Madeleine en se redressant et s'appuyant sur un coude, les doigts noyés dans sa chevelure aux flots d'or... Je me suis seulement aperçue, il y a quelques jours, que je ne pouvais plus me forcer pour sortir sans cesse, courir les soirées, veiller et tout ce qui s'ensuit... Notre cher père d'ailleurs commençait à s'alarmer... Voilà tout... Je suis confuse de ma faiblesse devant un Spartiate comme vous ;... mais vraiment je ne me sentais plus en état de continuer cette existence vagabonde, et j'ai dû prier lady Muriel de me laisser quelque répit.

— N'ayez pas peur que je vous gronde, reprit Ronald donnant à sa voix l'accent de la plaisanterie, ... le temps des férules est passé... Vous savez d'ailleurs que je n'ai jamais trop compris l'absurdité de vos passe-temps, à vous autres femmes ;... mais, par parenthèse, comment Ramsay, s'il vous savait souffrante, n'a-t-il pas interposé plutôt son autorité souveraine ?

Madeline ici rougit quelque peu. — Ramsay, répliqua-t-elle, est toujours la bonté même ; seulement vous savez combien nos doléances féminines sont ennuyeuses pour *vous autres hommes* (elle souligna

ces derniers mots pour leur donner la valeur d'une repartie ironique). Si j'étais malade pour tout de bon, ce serait autre chose;... mais, comme je ne l'amuse guère, il me laisse là bien souvent, ... ce qui m'arrange d'ailleurs dans l'état de faiblesse où me voici.

— Je... vois, je comprends, dit Ronald, dont l'accent ne rassura que fort imparfaitement Madeleine.

— Non, reprit-elle, vous ne voyez pas, vous ne comprenez pas; je vous défends, — entendez-vous, je vous défends — d'en vouloir à Ramsay.. Vous-même, vous qui parlez, vous étiez-vous aperçu combien cette maudite toux me fatiguait?... Et pourtant, plusieurs jours avant votre départ, j'avais déjà eu des étourdissemens en descendant l'escalier, tant ma faiblesse était grande... Au surplus, cette toux ne me prend guère que le matin, ... quelquefois la nuit, mais pas toujours. L'après-midi, la journée, sont ordinairement bonnes. Le soir, je suis vaillante, surtout quand j'ai pris les gouttes que m'a prescrites sir Saville Rowe.

— Mais sir Saville Rowe n'est plus à Londres.

— Non... c'est le docteur Whittaker qui dirige mon traitement... Il vient me voir de temps à autre, et c'est bien assez de médecins comme cela, continua-t-elle comme pour aller au-devant de quelque remontrance, de quelque conseil anticipé... La seule idée d'avoir affaire à un inconnu, à un visage nouveau, m'agite et me trouble au-delà de ce que je pourrais dire.

Ronald, en écoutant cette adjuration émue, en étudiant le jeu de cette physionomie fiévreuse, comprit bien qu'il fallait se taire : insister eût été trahir des craintes qu'il était important de dissimuler à la jeune malade. Aussi glissa-t-il fort légèrement sur ce sujet scabreux et voulut-il, sous prétexte que la causerie fatiguait sa sœur, couper court à leur entretien matinal; mais Madeleine insista pour le retenir. — Non, disait-elle, vous êtes trop rare pour qu'on se prive ainsi de vos visites... Restez, je me sens de force à vous tenir tête. — Il resta donc, ils causèrent comme autrefois, de Kilsyth, de leur enfance, de leurs anciens compagnons de jeux. Tous deux sentirent alors que leur affection mutuelle, troublée un moment, était redevenue aussi intime que jamais. Cette pensée n'était pas précisément faite pour calmer les remords que Ronald avait senti s'éveiller en lui. Une colère sourde bouillonnait dans sa poitrine, colère contre lui-même, colère contre lady Muriel. Avait-il été assez aveugle! s'était-il assez laissé mener! Comment n'avait-il pas mieux apprécié la puissance du mutuel attrait qui, sans toute une série d'obstacles élevés à plaisir, aurait fini par unir Wilmot et Madeleine? Certes lady Muriel avait eu toute raison de lui signaler comme un péril l'affection que Madeleine portait déjà, sans en avoir conscience, à un homme engagé dans les liens du mariage; mais

depuis, après la mort de mistress Wilmot, pourquoi s'étaient-ils obstinés? pourquoi l'avait-elle poussé, abusant de l'influence qu'elle avait su prendre sur lui, à précipiter un mariage qui rendait toute autre solution impossible? Qu'avait donc de si flatteur cette union avec Ramsay Caird? Ici, lady Muriel était presque la seule coupable, Ronald n'ayant agi que d'après les conseils habilement obséquieux de sa belle-mère, mue elle-même par le désir de faire passer la fortune de Madeleine dans sa propre famille, en vertu de cet « esprit de clan » qui caractérise la race écossaise. Que de fautes, que de menées à contre-sens! et pour aboutir à quoi? Tandis que, livrée à l'impulsion de son cœur, allant d'elle-même vers un bonheur presque assuré, cette chaste enfant, au lieu d'appartenir à un homme indigne d'elle, serait peut-être à l'heure présente, sans toutes ces manœuvres, la femme d'un des élus de la renommée,... et de plus, ajoutait *in petto* Ronald avec un rire amer, l'opulence lui aurait été donnée par surcroît. Alors il admirait la bizarrerie des combinaisons providentielles en même temps que l'inanité des prévisions humaines, des siennes principalement, démenties sur tous les points.

Il avait à se reprocher, nous l'avons déjà dit, d'avoir trop légèrement accueilli les inquiètes doléances de son père au sujet de la santé de Madeleine. Aussi chercha-t-il l'occasion de se trouver seul avec Kilsyth pour s'en accuser et s'en excuser hautement. Sans trop prendre garde à l'exquise délicatesse du procédé filial, le père de Madeleine saisit l'occasion d'exprimer, — cette fois il ne fut pas contredit, — une pensée à laquelle se rattachaient ses meilleures espérances. — On ne m'ôtera pas de la tête, disait-il, que, si Wilmot avait continué ses soins à Maddy, cette enfant serait aujourd'hui hors d'affaire;... mais vous avez toujours eu des préventions contre lui, sans que j'aie pu en pénétrer les motifs, et...

— Ne revenons pas là-dessus, mon père, interrompit Ronald... Je n'ai jamais contesté, soyez-en certain, le mérite de votre médecin favori. Seulement, puisqu'il a cessé d'exercer, il faut recourir à d'autres conseils que les siens... Je m'étonne que M. Caird n'y ait pas songé plus tôt...

— Il prétendait hier, hasarda Kilsyth, que Maddy ne voulait entendre parler d'aucune consultation nouvelle.

— La belle histoire vraiment!... Est-ce donc à Maddy que revient le soin de sa santé?... Je reconnais bien là notre personnage, son invincible indifférence, son paresseux égoïsme, son...

Là-dessus il s'arrêta court, étonné lui-même d'en avoir tant dit, et s'apercevant, aux regards effarés de Kilsyth, qu'il venait d'en dire trop; pour ne pas le laisser sur cette impression, il prit le bras de son père et l'entraîna chez Madeleine. Elle avait été avertie la



veille par son mari que Kilsyth désirait avoir recours à d'autres conseils que ceux du docteur Whittaker, et la douce enfant s'était résignée à ce nouveau sacrifice. Ce n'est point que, comme tant d'autres personnes atteintes du même mal, elle se berçât de beaucoup d'illusions. Tout au contraire, elle se sentait mourante, et aucun désir de vivre ne lui restait. Un des motifs qui l'avaient décidée à écarter aussi longtemps que possible une consultation nouvelle était précisément la crainte qu'un médecin plus clairvoyant ou plus sincère que les autres ne révélât à son père le véritable état des choses et le péril imminent qu'elle sentait planer sur elle.

Kilsyth, enchanté de la trouver docile, l'avait enveloppée de ses bras caressans. — Ah! disait-il, revenant à sa pensée de chaque jour, si seulement nous avions Wilmot... Personne n'a compris comme lui ce qu'il vous fallait.

Ni Madeleine ni Ronald ne répondirent; mais, quand ce dernier prit congé de sa sœur, il n'osa lever les yeux sur elle. Plaignons cet honnête homme, si accessible à toute espèce de susceptibilités. Depuis quelque temps, il ne pouvait méconnaître dans le cercle de ses relations une sorte de gêne qu'il s'expliquait, hélas! trop facilement. Londres, qui s'enorgueillit, entre autres supériorités, de proscrire les commérages dont l'influence pèse si désastreusement sur la liberté des provinciaux, n'en est pas à beaucoup près si affranchie qu'elle veut bien le prétendre. Les menus propos y circulent, dans le monde du West-End non moins que dans celui des faubourgs. Les changemens survenus chez Madeleine, et qui s'étaient surtout manifestés à l'époque de son mariage, avaient donné lieu à bien des commentaires. Le plus accrédité, parce qu'il était le plus malveillant, attribuait la mélancolie de la jeune femme à un attachement malheureux qui n'avait pas été payé de retour. Le nom seul du héros manquait à cette chronique sentimentale, et on épluchait un à un tous les habitués de Kilsyth sans pouvoir découvrir celui d'entre eux à qui on pouvait assigner avec quelque ombre de vraisemblance le rôle du « beau dédaigneux. » On parlait beaucoup moins de Ramsay Gaird; mais son nom n'était guère prononcé sans que quelque belle dame, — levant les yeux au ciel et avec un mouvement d'épaules, un jeu d'éventail très significatif, — ne laissât percer sa secrète pensée. Si on en venait à des explications plus catégoriques, les opinions semblaient partagées. D'un côté, certaines allusions à la *Favorita*, suivies de remarques passablement désobligeantes sur les gens de rien que l'hymen a tirés de leur néant, grands étonnemens de la patience que témoignait Madeleine et pronostics menaçans à propos du compte que Ronald Kilsyth demanderait sans doute, et avant peu,

à son ingrat beau-frère. De l'autre, on trouvait quelque commisération pour les fautes de ce mari volage, mais excusable. Était-il agréable pour lui de voir sa femme, à peine mariée, s'abandonner aux tristesses, aux regrets d'une affection déçue? Que devait-on attendre d'un homme à qui tout bonheur domestique, toute tendresse conjugale étaient refusés, et qui, mordant aux fruits d'hymen, les avait trouvés remplis d'amertume? — Et encore, ajoutait-on avec un de ces retours familiers à la caste aristocratique, *un de nous* s'en serait tiré avec de bonnes formes, des ménagemens, des égards, de la discrétion; mais où donc ce petit légiste écossais aurait-il appris les usages de la bonne compagnie? où aurait-il puisé le tact subtil, le délicat sentiment des convenances qui aident à se démêler d'une situation si difficile?

De tous ces propos, aucun, cela va sans le dire, n'arrivait aux oreilles de la principale intéressée. En revanche ils n'étaient point perdus pour lady Muriel, à qui, en sa qualité de beauté régnante, on n'épargnait aucune des mortifications polies par lesquelles se paient les succès du monde. Trop heureuses de l'atteindre dans la personne de son protégé, ses rivales ne s'épargnaient pas à inventer ce qui pouvait s'imaginer de plus venimeux, de plus blessant, et ce qu'elles n'osaient insinuer devant elle à mots couverts, ce qui ne se prêtait pas à quelque sous-entendu perfide, à quelque sarcasme déguisé, fournissait matière à lettre anonyme.

Sans en parler jamais à sa belle-mère, Ronald était tout aussi instruit qu'elle pouvait l'être. Il avait beau s'isoler, boucher ses oreilles, écarter de lui par son attitude hautaine tout épanchement indiscret; encore savait-il parfaitement se rendre compte de tous les mauvais bruits qui circulaient sur le compte de Ramsay Caird. Les jours où il ne dînait pas à la *mess* en compagnie de ses camarades d'état-major, il emportait la douloureuse conviction que les affaires du jeune ménage seraient discutées en pleine table. Il n'entraît guère au *club* sans une appréhension morbide des paroles qu'il allait peut-être entendre à quelques pas de lui, tenues par des gens qui ne le connaîtraient point ou qui ne l'auraient pas aperçu. Et personne ne lui en dit-il un mot, n'avait-il pas là sa conscience pour lui signaler sa conduite comme une des plus énormes bévues qu'il eût pu commettre? Penser qu'un mot, un seul mot, dit en son temps, aurait arrêté court ce fatal mariage! Il est vrai que Ramsay Caird ne s'était pas révélé à lui avec son vrai caractère; mais était-ce là une excuse? Quand un homme du monde est assez convaincu de sa supériorité pour s'arroger, par préférence à son père, l'autorité d'un chef de famille, lui est-il permis de se laisser abuser à ce point? Sa confiance dans lady Muriel ne le justifiait pas davantage à ses propres yeux; ne devait-il pas se méfier de l'étroite

alliance qui les unissait, elle et son jeune cousin ? Non, non, pas de vains prétextes : le monde juge les actes sans tenir compte des intentions. Aux yeux du monde il était donc bien évidemment ou un frère peu soigneux du bonheur de sa sœur, ou un écervelé dupe des plus grossiers stratagèmes. Cette dernière alternative était cruelle pour un homme qui s'était piqué jusque-là non-seulement d'austère vertu, mais d'une clairvoyance inexorable et qui se vantait à part lui de joindre la finesse athénienne à l'inflexibilité spartiate.

Sous le coup de ces cuisantes réflexions, la maison paternelle lui était peu à peu devenue odieuse. Il évitait aussi soigneusement celle de son beau-frère. Dans l'une, il était sûr de trouver lady Muriel, qu'il accusait de l'avoir trompé en toute connaissance de cause, c'est-à-dire d'avoir parfaitement su de quel mari elle gratifiait sa belle-fille; dans l'autre, il avait chance de rencontrer Ramsay Caird, auquel cas il n'était pas très certain de contenir son irritation dans les bornes voulues. Déjà bien des fois, la nuit, arpentant son étroite cellule de caserne, il s'était surpris combinant les moyens de chercher querelle à ce « drôle » sans en laisser voir le véritable motif et sans compromettre personne; mais il lui avait suffi d'y réfléchir un peu mûrement pour s'assurer que ce procédé, praticable entre sous-officiers, bon pour un mélodrame à la française, n'était point de mise entre *gentlemen* anglais. Une fois cette hypothèse écartée, il fallait donc éviter les occasions, les rapprochemens qui pourraient l'exposer à méconnaître les conseils de la froide raison, à oublier les résolutions qu'elle lui aurait suggérées.

Il fut ainsi plusieurs semaines sans voir ses parens. Lady Muriel ne se trompait guère sur les motifs qui le retenaient loin d'elle : aussi, désirant peu les éclaircissemens, se chargeait-elle d'expliquer à son mari et de faire valoir à ses yeux les divers prétextes de cette conduite bizarre. Elle n'attendait pas sans quelque trépidation intérieure le grand jour où se laverait ce qu'un conquérant célèbre appelait avec un laisser-aller pittoresque « le linge sale » de la famille, et n'aurait pas demandé mieux que de l'ajourner indéfiniment; mais il arriva un beau matin que, se rendant aux casernes de Knightsbridge, Ronald faillit coudoyer son père, arrêté au coin de Sloane-Street par un embarras de voitures. Le premier regard qu'ils échangèrent les fit tressaillir l'un et l'autre, et leur fut comme une révélation de ce qu'ils avaient souffert tous deux, tous deux par les mêmes motifs. Kilsyth semblait avoir pris dix ans; ses yeux, d'un éclat si vif, s'étaient en quelque sorte amortis, et semblaient peser à leurs paupières flétries. On ne retrouvait plus sur ses joues ces teintes d'un rose hâlé qui révélaient l'intrépide chasseur, l'infatigable piéton, le montagnard bronzé par la pluie et le soleil. Légèrement courbé, il s'appuyait presque sur sa canne. A la vue

de son fils, il se ranima pourtant, et ce fut avec une espèce de sourire vague qu'il lui offrit comme autrefois sa cordiale poignée de main. — On ne vous voit donc plus décidément? lui disait-il... Je comprends cela, moi... Maintenant que la jeunesse est partie, notre maison n'a rien de très gai;... mais vous n'étiez pas d'ordinaire si longtemps sans me faire dîner avec vos camarades... Vous savez que j'aime leur entrain; il me fait illusion, et j'oublie avec cette jeunesse que mes tempes grisonnent depuis longtemps...

Ronald, sans en rien laisser paraître, était profondément ému de cette gaité factice et du contraste qu'elle offrait avec la physionomie éteinte, l'attitude accablée de ce vigoureux vieillard. Balbutiant à la hâte quelques justifications embarrassées, il ne songeait en réalité qu'à l'issue probable de cette rencontre fortuite. — Ça, mon brave, interrompit Kilsyth, vous avez bien une demi-heure à me donner?... Eh bien! si vous voulez, nous ferons un tour de parc,... là-bas, derrière ces gazons où personne ne nous dérangera, je vous le promets.

L'heure était venue où ces deux hommes allaient enfin toucher à la question qui depuis quelque temps les torturait l'un et l'autre. Ce ne fut pas du premier mot qu'elle fut abordée; mais enfin après force détours, force circonlocutions, parlant toujours de la pauvre Maddy, Kilsyth en vint à laisser voir sa pensée. — Elle est aimante, disait-il; son naturel, son éducation, tout a conspiré pour la rendre telle. Comme la lumière aux fleurs, comme l'air pur à nos cerfs d'Écosse, il lui faut, à elle, une atmosphère d'affection. Eh bien! Ronald,... ceci est un aveu que j'ai sur le cœur depuis plus d'un mois,... je doute,... oui, je doute que cette enfant soit partagée à cet égard comme elle devrait l'être.

Ronald, moins effrayé de l'interpellation en elle-même que de l'accent avec lequel ces paroles étaient prononcées, voulut essayer de biaiser encore. — Il n'avait rien vu qui autorisât de telles craintes... Madeleine ne lui avait pas paru si changée...

— Oh! n'essayez pas de me rassurer! s'écria Kilsyth... L'enfant ne se ressemble plus,... et malheureusement je sais pourquoi.

Ici Ronald se sentit frissonner de la tête aux pieds. — Je sais pourquoi, reprit son père... C'est que le bonheur intérieur lui manque... C'est que le mariage auquel on a voulu... l'amener, — j'atténue mes expressions, vous le voyez, — ce mariage n'a pas tourné comme il fallait. C'est que son mari, tranchons le mot, n'est qu'un misérable...

— Voilà une expression peu atténuée, remarqua Ronald, devenu plus froid à mesure que son interlocuteur s'exaltait... Cependant, si vous êtes certain de ce que vous dites, il y a des mesures à prendre... On peut montrer à M. Caird...

— Mais, Ronald, qui nous l'a fait accepter?... Comment et par qui s'était-il trouvé autorisé à venir librement chez nous? Qui l'a jeté sans cesse sur le chemin de Madeleine? qui a laissé se répandre le bruit qu'elle lui était destinée? Ce n'est pas moi, ce me semble.

— Et m'accusez-vous de tout ceci?... M'en accusez-vous *seul*? demanda Ronald, non sans une certaine amertume.

— Moi, vous accuser?... je n'accuse personne... ou plutôt si; mais j'accuse à tort, sans réflexion, sans me rendre compte du motif qui me pousse... Vous ne savez pas combien le chagrin rend injuste... Ne parlons plus de ceci!... Laissons M. Caird pour ce qu'il vaut!... Parlons de Maddy,... ne nous occupons que d'elle. Vous ai-je dit jamais, et avez-vous oublié les sinistres présages dont Wilmot m'entretenait à Kilsyth?... Ces présages se réalisent aujourd'hui... Le mal dont il parlait, ce mal héréditaire qui le faisait s'inquiéter de nos ancêtres, s'informer minutieusement de chacun d'eux, ce mal depuis quelques mois fait chez Madeleine des progrès sensibles... Elle ne se plaint pas, je n'ose la questionner; mais je suis sûr de ce que je vous dis là... Depuis quelques jours, la situation est encore aggravée. L'autre soir, au spectacle, elle a pris froid, et maintenant elle tousse d'une manière effrayante.

— Qu'en disent les médecins?...

— Elle n'en voit qu'un, le docteur Whittaker,... et c'est justement là ce dont je voulais vous entretenir... Je ne sais par qui, je ne sais comment Chudleigh Wilmot a eu lieu de se croire malvenu chez nous... Le fait est que nous ne l'avons pas vu depuis son retour. Or personne ne m'inspire autant de confiance, personne n'a compris comme lui la constitution de notre chère Madeleine... Je veux donc vous consulter sur ce que nous pourrions faire, dût-il en coûter à notre orgueil, pour obtenir qu'il vienne encore lui donner ses soins.

— Vous savez sans doute, monsieur, répondit Ronald, dont la parole hésitante trahissait l'immense embarras, vous savez que M. Wilmot, en possession d'une fortune indépendante, n'exerce plus sa profession?

— Je le sais, mais je suis certain que si je vais le trouver, si j'implore son aide, si je lui offre mes excuses pour l'offense involontaire dont il a pu se formaliser, l'homme que j'ai connu à Kilsyth ne me refusera certainement pas.

— Les rôles se trouveraient peut-être plus intervertis que de raison, s'écria Ronald, dont la fierté se cabrait encore... D'ailleurs il est d'autres motifs qui ne me permettraient pas d'accéder à une démarche pareille.

— Et lesquels?... Au nom de Dieu, Ronald, faites-les-moi connaître! Vous ne semblez pas comprendre à quel point la situation devient grave.

Dieu sait avec quelle répugnance notre jeune officier, ainsi adjuré, entra dans le détail des raisons pour lesquelles il avait appuyé auprès de sa sœur les prétentions de Ramsay Caird. Il s'agissait de mettre obstacle à un mariage que les circonstances rendaient alors très peu souhaitable, et que Madeleine n'aurait peut-être pas eu le courage de refuser...

— Avec qui? s'écria Kilsyth au comble de la surprise.

— Avec un homme dont vous faites grand cas,... celui-là même à qui vous voulez aller demander la guérison de Madeleine...

— Eh bien!... pourquoi pas?... Pourquoi ne l'aurait-elle pas accepté?... Pensez-vous qu'un pareil gendre m'eût fait honte?

— Sans revenir sur le passé, vous devez voir, monsieur, combien il nous est difficile de recourir maintenant à la science du docteur Wilmot.

— Difficile, cela se peut;... mais ces difficultés-là doivent se lever. Le meilleur moyen à mon avis, c'est que vous fassiez vous-même la démarche dont je comptais me charger...

— Comment, monsieur, sans même consulter M. Caird?

— Sans le consulter le moins du monde, s'écria Kilsyth... J'ai résigné en ses mains des privilèges auxquels je tenais et qu'il m'eût été doux de conserver jusqu'au dernier de mes derniers jours; mais je n'ai pas renoncé au droit de veiller à la santé de mon enfant, droit d'autant plus sacré que je vois cette santé honteusement négligée.

— Cependant, monsieur, après ce que je viens de vous apprendre...

— Écoutez, Ronald, jouons cartes sur table!... Ce que vous venez de m'apprendre ne me laisse qu'un regret, c'est de n'avoir pas été mis six ou sept mois plus tôt au courant de ce qui se passait... Nous n'aurions pas eu à nous débattre contre les embarras de la situation actuelle... Étant admis que vous ne vous soyez pas trompé sur ses intentions, Wilmot serait devenu l'époux de Madeleine; nous aurions pris, lui et moi, tout le soin nécessaire de son bien-être et de son bonheur, aujourd'hui confiés à des mains indignes... Et maintenant décidez-vous!... Le docteur recevra dès ce soir votre visite ou la mienne...

Lady Muriel n'apprit pas sans une vive émotion, au retour de son mari, que Ronald était allé solliciter l'intervention de Chudleigh Wilmot; mais nonobstant la joie cachée qui animait ses joues brunes et rayonnait dans ses yeux noirs, elle ne pouvait se faire à l'idée qu'un danger dont elle avait eu conscience et qu'elle avait su conjurer, allait renaître pour elle. Wilmot et Madeleine de nouveau réunis offusquaient son regard, et troublaient, dans ce qu'elles avaient de plus intime, ses secrètes espérances.

## XV.

L'amour qui tue n'est plus de notre temps. L'homme moderne a trop à faire vraiment pour s'abîmer dans un morne désespoir et s'abandonner, proie inutile, à une douleur qui le mine. Wilmot savait aussi bien que pas un enfant du siècle comment on se défend des préoccupations écrasantes, et à quel point, en certaines crises, l'oisiveté peut devenir fatale. Aussi n'avait-il pas cédé aux tentations de sa nouvelle richesse, et tout en se conformant aux vues de son bienfaiteur, — c'est-à-dire en s'affranchissant du servage quotidien qui constitue l'exercice régulier de sa profession, — s'était-il immédiatement rejeté sur d'autres travaux qui semblaient appelés à augmenter sa réputation, déjà considérable. Les recueils périodiques lui offraient mainte occasion de traiter, au moment même où elles sollicitaient l'attention publique, des questions que ses études lui rendaient familières et sur lesquelles il se sentait appelé à jeter quelques lumières nouvelles. Il s'en empara, et par l'originalité de ses aperçus souleva presque aussitôt d'ardentes polémiques. On parla plus que jamais de Chudleigh Wilmot, et, comme consécration des suffrages ainsi enlevés de haute lutte, le gouvernement, — après l'avoir officieusement attaché à une commission chargée d'examiner certaines théories d'hygiène publique, — lui fit savoir qu'on était disposé à lui confier, dans l'ordre administratif, telles fonctions où il se croirait appelé à rendre service. En de pareilles circonstances, bien qu'il songeât encore avec une profonde amertume aux tristes déceptions du seul amour qu'il eût jamais senti, bien que les blessures faites à son orgueil saignassent encore, Wilmot n'était pas homme à repousser les consolations qui de toute part s'offraient à lui. Partout bien accueilli, objet des distinctions les plus flatteuses, distrait de lui-même par les labeurs qui s'imposaient à lui chaque jour, il retrouvait peu à peu le calme, la sérénité, la confiance, qui étaient en quelque sorte ses attributs naturels. Encore qu'il ne se refusât plus avec la même obstination à la société des femmes, et malgré les délicates avances que devait y trouver un homme aussi riche, aussi bien placé dans le monde, rien ne se substituait dans son cœur fidèle à l'image de cette gracieuse enfant qu'un injuste arrêt du destin lui avait enlevée à jamais, comme pour le punir de l'avoir victorieusement disputée au trépas.

La visite de Ronald vint troubler, comme un soudain éclat de foudre, ce calme nouveau, cet apaiement graduel où, malgré quelques retours d'amertume, Chudleigh Wilmot puisait l'espérance d'un meilleur avenir. Quand il entendit annoncer le frère de Madc-

leine, il se leva brusquement; le journal qu'il lisait lui tomba des mains, et son regard comme son attitude ne pouvaient laisser aucun doute sur la surprise indignée que lui causait, après tout ce qui s'était passé, une démarche aussi imprévue. Mieux que personne, Ronald pouvait deviner ce qui s'agitait en lui; aussi n'essaya-t-il aucune apologie, aucune explication préliminaire. Avec un sentiment précis de leur situation réciproque, le jeune officier marcha droit à Wilmot, et, lui tendant une main que l'émotion faisait trembler : — Madeleine est en danger, lui dit-il, voulez-vous la venir voir?

Ronald n'avait pas trop présumé de cette puissante adjuration.

— En danger, dites-vous? s'écria Wilmot, dont l'irritation passagère fit place à un indicible effroi. Dieu veuille que vous vous trompiez!... Allons, partons vite. Où faut-il se rendre?...

Tout au plus voulut-il attendre qu'on eût prévenu la jeune malade, sur qui son arrivée soudaine pouvait produire une trop vive impression. En arrivant deux heures après dans Squab-Street, il y trouva Kilsyth, qui le guettait au passage et dont la pâleur frémissante le troubla profondément. — J'étais sûr que vous viendriez, lui dit le vieillard, puisque Madeleine avait besoin de vous, et, répondant aux questions pressées du docteur, il le mit au courant des progrès du mal et lui dépeignit cette toux profonde dont les accès, chaque jour plus fréquens, laissaient la jeune malade dans un état de prostration absolue. — Vous me l'aviez dit, ajouta-t-il, les poumons s'engagent, la consommation gagne du terrain... Vous seul pouvez nous venir en aide... Pour ma part, je n'ai plus d'espoir qu'en vous.

— M'attend-elle? demanda Wilmot, et sur la réponse affirmative de Kilsyth : — Il faut alors monter sans retard... Évitions autant que possible de la tenir en suspens.

Ils montèrent ensemble. Le père entr'ouvrit la porte, fit entrer Wilmot et se retira. La malade était sur un divan près de la croisée, étayée par de nombreux coussins. Le bruit de la porte avait attiré ses regards de ce côté. Dès qu'elle eut pu reconnaître celui qui entra, ses joues et son front s'empourprèrent à la fois; mais, nonobstant cette animation passagère, quels changemens se révélèrent au premier regard que le docteur jeta sur cette pauvre créature si tendrement aimée! et qu'il eut de peine à lui sourire au moment où, saisissant la main qu'elle lui tendait, — une main brûlante et sèche, amaigrie et nerveuse, — il étudia d'un rapide coup d'œil ces joues caves, ces beaux yeux bleus, brillans encore d'un éclat fébrile, mais autour desquels étaient inscrits deux cercles de bistre. Ainsi l'avait-il déjà vue à Kilsyth, — et par parenthèse dans ce même peignoir blanc, garni de rubans bleus, — mais combien cette fois l'espoir était amoindri!



Pourtant il souriait, il plaisantait encore sur l'espèce d'obsession que sa malade avait à lui reprocher. — Convenez, ajouta-t-il, que vous êtes étonnée de me revoir ?

— Pas le moins du monde, répondit Madeleine, dont l'organe grave et fatigué ne ressemblait plus à cette voix fraîche et sonore qu'il se rappelait si bien... J'étais au contraire convaincue que nous nous reverrions au moins *une fois*.

Ces derniers mots, soulignés par l'accent qu'elle leur donnait, avaient un sens trop précis pour que Wilmot ne se hâtât point de couper court aux sinistres pronostics dont ils étaient le prélude. — Vous savez, lui dit-il, que je vous ai toujours interdit de broyer du noir... Vous m'obéissiez à Kilsyth. J'espère ne pas vous trouver moins docile... Parlons seulement de ce que vous éprouvez...

Une demi-heure après, comme il sortait, Kilsyth l'arrêta au passage et l'emmena dans le salon. La physionomie du docteur n'avait rien de rassurant, et, sous le coup d'une forte émotion, il n'avait plus la liberté d'esprit qui permet de laisser deviner, tout en les atténuant, certaines vérités cruelles. Kilsyth, qui le pressait de questions, n'obtenait de lui que des réponses désespérantes. — Enfin, lui dit-il, si le danger existe, que pensez-vous d'un voyage à l'étranger... Madère? l'Égypte?... plus loin, s'il le faut. — Vous oubliez, repartit le docteur, qu'elle n'est plus en état de supporter le voyage... Si elle avait passé l'hiver dernier à Cannes pour se rendre en Égypte le printemps venu;... mais, continua-t-il se parlant à lui-même plutôt qu'à son malheureux interlocuteur, maintenant il est trop tard.

— Trop tard ! répéta Kilsyth, la tête dans ses deux mains.

Lady Muriel voulut entretenir ce jour-là même Wilmot. Elle le reçut avec une gravité affectueuse, que Ronald ne put s'empêcher d'admirer; mais lorsqu'ils l'eurent quittée, lorsqu'elle revint sur tout ce qu'elle venait de voir et d'entendre, il lui fut impossible de se tromper plus longtemps, de résister à l'évidence qui de toute part éclatait. — Allons, se disait-elle non sans amertume, il l'aimait *vraiment*, il l'aime encore... Ce n'est pas la crainte de la perdre, c'est la douleur de l'avoir perdue qui l'a si profondément changé... C'est ce mariage, ... mon chef-d'œuvre, mon coup de partie, ... qui a détruit chez cet homme le goût de vivre et l'a désenchanté pour jamais...

Sur cette réflexion, elle demeura quelques instans silencieuse, abritant de la main ses yeux sombres. — Eh bien ! reprit-elle, en supposant qu'il ait dit vrai, que son mal soit en effet sans remède, ce n'est pas moi qui la plaindrai, car elle aura été bien aimée.

Dans ces derniers mots se révélait tout un passé de solitude intellectuelle et de vaines aspirations. Pouvait-elle se plaindre, cette fière

lady, de n'avoir pas été bien aimée? Non certes; mais le dévouement, la tendresse d'un être inférieur à elle ne répondaient pas à toutes ses ambitions. Elle avait rêvé une autre affection, celle d'un homme qu'elle pût avouer pour maître et seigneur, par qui elle se fût sentie dominée, dont elle eût porté le joug avec orgueil, de par sa volonté domptée, de par son intelligence asservie. Cet homme s'était montré, la chimère caressée avait pris corps,... et ce n'était point elle, c'était une simple enfant aux yeux bleus, aux cheveux d'or, qui avait obtenu, sans y avoir aspiré, sans le moindre calcul ni le moindre effort, de régner sur cette âme énergique, et d'y régner à jamais, car lady Muriel ne s'y trompait pas : morte ou vivante, Madeleine resterait la préférée. Jamais Wilmot ne devait aimer une autre femme. Celle-ci était pour lui, qu'il la sauvât ou non, la *forlorn hope*, « l'espérance perdue » qu'aucun autre espoir ne remplace. Une fois vaincu dans ce grand duel qui allait le mettre aux prises avec la mort, il jetterait son épée, et, les bras croisés, attendrait que son tour fût venu.

Pénétrée de cette vérité, qu'elle s'étonnait d'avoir pu méconnaître, lady Muriel Kilsyth sortit de son rêve comme on sort d'un palais qui s'écroule. A cette heure où s'évanouissait définitivement pour elle la vision d'un amour épuré qui lui promettait d'imprimer à sa vie un nouvel essor, de lui donner comme un regain de jeunesse et de forces, la douce Madeleine (en la supposant instruite des complots dont elle avait été victime) aurait trouvé que le ciel la vengeait trop bien.

Coincidence bizarre! tandis que lady Muriel se repentait à loisir de ses vaines trames, de ses implacables combinaisons si promptement, si complètement déjouées, Chudleigh Wilmot, après cette première entrevue avec la mourante, s'abandonnait, lui aussi, aux inspirations d'un remords presque superstitieux. Dans le naufrage final de cet amour dont il n'avait jamais si bien apprécié la puissance, il croyait, presque malgré lui, deviner une vengeance,... une vengeance de Mabel. Non contente de lui léguer un doute affreux, cette femme qu'il avait laissée mourir, dont il avait méconnu les droits, négligé les souffrances, cette femme à laquelle il se devait et qu'il avait sacrifiée à une autre femme, se plaçait maintenant, par un juste retour, entre Madeleine et lui. Vainement repoussait-il ce souvenir importun. Tantôt sous les traits de Mabel étendue sur un lit funèbre, tantôt sous ceux de Henrietta Prendergast et avec sa physionomie méfiante, sa parole hostile, l'obstacle se dressait sur sa route obscure, et deux voix alternées répétaient l'arrêt fatal : — Cela ne sera pas, cela ne peut être!

Justement ce soir-là une lettre de mistress Prendergast fut remise à Wilmot. Sous le prétexte qui lui avait déjà servi une

fois, elle le pria de passer chez elle. Le docteur lui répondit en quelques lignes que désormais et jusqu'à nouvel ordre il ne disposait plus de ses heures. Henrietta ne chercha pas longtemps le mot de l'énigme, et lorsqu'elle sut que le mari de sa défunte amie ne quittait plus le chevet de mistress Ramsay Caird, irrévocablement condamnée, elle aussi trouva que Mabel Wilmot était peut-être vengée au-delà de toute justice.

Chudleigh Wilmot eut bien des fois à se demander par la suite comment s'étaient passés pour lui ces jours, ces semaines de douleur et d'angoisses, comment il avait pu rester auprès de celle qu'il aimait et qu'il voyait s'éteindre en pleine fleur de jeunesse, de beauté, en pleine possession de tout ce qui fait le bonheur; mais surtout comment il avait pu se plier à la dure nécessité de partager avec d'autres le trésor de ces dernières heures, laisser envahir l'intimité sacrée de ces rendez-vous suprêmes, se résigner à ne point garder pour lui seul ce reste, ce pauvre reste d'existence chaque jour amoindri, et sur lequel il était tenté de revendiquer un droit exclusif. Ce qu'il n'a jamais pu s'expliquer, nous nous l'expliquerons, nous, par le sentiment d'une responsabilité immense à ses yeux, qui parfois l'écrasait, parfois aussi lui rendait un ressort nouveau, une énergie inespérée. Puis il y avait des heures, — des heures? non, des momens, — où il se flattait de s'être abusé en regardant comme impossible cette guérison qu'il aurait payée de son sang. Sans tout cela, il eût succombé à la peine.

Tous les matins, de très bonne heure, la malade s'éveillait et se faisait transporter de son lit sur le sofa où elle attendait, secrètement impatiente, la venue de Wilmot. Alors pour la première fois elle souriait, non pas, il est vrai, comme autrefois, avec cette expression radieuse qui ranime l'espérance, mais avec une sérénité aussi confiante que jamais. De bonne heure aussi arrivait le pauvre père, avide de renseignemens et dissimulant par des efforts inouis l'anxiété qui le dévorait. En toute chose, il tâchait de se modeler sur Wilmot, sans qu'il lui arrivât jamais d'établir entre eux un parallèle et de se dire que le calme du médecin était tout simple, tandis que... Non, dès qu'il s'agissait de Wilmot, il cessait de raisonner; il s'abandonnait à un instinct de confiance absolue, il comprenait, sans se le dire, que Madeleine avait une place égale dans leurs deux cœurs.

Et Madeleine elle-même?... Madeleine était aux prises avec ce mal terrible, si étrangement poétisé, qu'on appelle consommation. Pour qui ne l'a jamais vu à l'œuvre, c'est une gracieuse et lente décadence, une extinction graduelle de la mystérieuse flamme qui est en nous, une langueur croissante, un affaiblissement dont on se doute à peine;... mais pour ceux qui savent au juste comment on

meurt de consommation, ces mots ont un autre sens. Laissons aux premiers le bénéfice de leur ignorance privilégiée. Donc Madeleine se mourait, et ne l'ignorait point. Sa conviction à cet égard n'était ni très positive ni toujours pressante et poignante. Elle ne se l'appliquait pour ainsi dire point, et ne lui donnait en général qu'une portée en quelque sorte objective, la laissant peser vaguement sur un avenir nuageux dont elle ne sondait pas volontiers les ténèbres; mais de temps en temps, comme par éclairs, la terrible vérité se dressait devant elle, et, pour se faire mieux comprendre, groupait toutes les forces intellectuelles et physiques de la jeune malade. Celle-ci alors acquérait pour un moment l'idée nette de sa situation, sans velléité de résistance, sans murmure, sans appel à Dieu, avec un acquiescement paisible, une résignation presque satisfaite, surtout un calme profond. Comme les jeunes personnes de son âge, elle n'avait que des notions bien confuses du souverain Être et de l'éternité future; mais on l'avait dressée de bonne heure aux strictes observances de l'église épiscopale écossaise, qui avaient développé en elle un penchant à la dévotion naturel aux jeunes filles douées à la fois d'une âme pure et de goûts raffinés. Peut-être n'avait-elle pas sérieusement réfléchi une seule fois aux grands problèmes de la vie et de la mort; en revanche et grâce à ses lectures, les côtés poétiques par lesquels ils s'imposent au sentiment lui étaient devenus familiers. D'ailleurs une voix secrète murmurait au fond de son cœur virginal, et, durant les longues heures de souffrance troublée, lui avait fait entendre — bien bas — de très solennelles, de très imposantes vérités. En l'écoutant, elle se calmait. Les chaînes terrestres qui pour quelque temps encore tenaient dans un dernier repli ce corps gracieux s'étaient détachées de la belle âme choisie pour l'habiter. Madeleine avait cherché, avait cru trouver dans sa vie le dessein du Créateur qui la lui avait donnée. Tranquille désormais, elle attendait le moment où il la rappellerait à lui.

Un jour qu'elle s'était endormie sous les yeux de Wilmot après un terrible accès d'étouffement, le malheureux vit passer devant lui tous les souvenirs de Kilsyth. Immobile, silencieux, les mains serrées l'une dans l'autre, il sentait se déchaîner au dedans de lui un terrible orage. Chaque vision nouvelle, — des scènes insignifiantes, une parole, un geste, un regard, — le jetait dans des transports qu'il ne pouvait s'expliquer. Comme pour y échapper, il se réfugia dans un doute absolu. Rien de tout cela n'était réel. Il n'avait pas en ce moment sous les yeux cette même Madeleine qui occupait sa pensée... Non, ce visage atténué, cette chevelure plaquée sur un front moite, ces pommettes marbrées de taches rouges, ces lèvres arides, ces tempes creuses, ces paupières assombries, non, ce n'était pas la charmante fille de l'heureux Kilsyth... Comme pour

s'assurer s'il ne rêvait pas, il porta ses mains à son visage, et alors un sanglot bruyant, dont il s'effraya lui-même, le tira de cette espèce d'hallucination. Il regarda Madeleine, dont les yeux s'entr'ouvraient lentement. Elle voulut parler, mais l'horrible toux vint l'arrêter aussitôt. Agenouillé près d'elle, il soutenait sa tête appesantie, et le paroxysme cessa bientôt. Alors avec un regard d'une douceur inexprimable : — Sommes-nous seuls ? lui demanda-t-elle ;... puis sur un signe de tête affirmatif : Vous rappelez-vous une question que je vous fis à Kilsyth ?... Votre réponse me tira d'une grande inquiétude... Oh ! soyez tranquille, je ne vous demande rien aujourd'hui... Seulement vous allez vous asseoir là, près de moi, et bien écouter ce que j'ai à vous dire... Mon pauvre père, vous le consolerez, n'est-ce pas ?... mais c'est Ronald, ... c'est Ronald que je vous recommande... Un moment, et sans que je sache au juste pourquoi, notre amitié s'était comme voilée et refroidie... Maintenant tout cela est oublié ; il est redevenu le meilleur des frères... Et pourtant je sais quelqu'un de meilleur encore... Devinez-vous à qui je pense ? continua-t-elle en levant sur Wilmot ses yeux bleus, dont le regard innocent et assuré attestait la candeur parfaite de ses pensées... C'est à vous, mon ami, reprit-elle, souriant à demi de l'étonnement qu'elle lui causait... Nul ne m'a témoigné plus de dévouement et de tendresse... Aussi je veux léguer votre amitié à Ronald. On lui reproche un peu de raideur, une certaine inflexibilité de caractère... Dans une seule occasion, j'ai pu croire qu'on disait vrai... C'est pour cela que je souhaiterais vous voir souvent réunis... Vous ne serez jamais ensemble sans vous souvenir de moi, et quand je serai présente à sa pensée, Ronald ne sera dur pour personne...

C'est ainsi que la sœur de Ronald interprétait le repentir dont il lui avait récemment donné tant et de si touchantes marques. Elle en voulait faire jaillir une source de bénédictions pour deux êtres qu'elle aimait et dans la mémoire de qui elle était certaine de vivre. — Laissez-moi maintenant vous parler d'un remords qui me pèse, continua-t-elle avec une légère nuance d'hésitation... Un grand malheur vous a frappé, dont, sans le vouloir, je fus cause...

— Non, interrompit Wilmot... Vous avez tort de parler ainsi... On vous a trompée... ce qui est arrivé était inévitable...

— Je voudrais le croire, mais je sens que non... Voyez vous-même combien votre présence allége pour moi les souffrances et les terreurs de ces dernières luttes... Et lorsqu'elle se mourait, elle qui avait droit de vous avoir à ses côtés, vous n'étiez pas là... Je vous retenais loin d'elle... Là où tout est pardon, puisse-t-elle m'avoir pardonné!...

Un grand silence suivit ces paroles solennelles. Wilmot pouvait à peine contenir les élans de sa poignante émotion. Madeleine était

au contraire parfaitement calme; mais ses joues, naguère plaquées de pourpre, avaient pris une pâleur cadavérique. Il la regardait d'un œil fixe, comme une vision sortie du néant et que le néant va reprendre. La toux revint, plus aiguë et plus déchirante; puis Madeleine tomba dans une de ces courtes somnolences qui dénonçaient à son fidèle gardien les progrès du fatal épuisement. Quand elle se réveilla au bout de quelques minutes, les plaques rouges avaient reparu.

— On m'a dit, recommença-t-elle, on m'a dit que vous étiez riche. Vous ne ferez plus de médecine?

— Certes non, répondit-il à voix basse et avec une amertume mal contenue... Que m'ont servi ces vaines études?... J'y renonce à jamais.

— Pourquoi dites-vous cela?

— Vous me le demandez, vous, Madeleine? s'écria-t-il en se laissant glisser à genoux près d'elle. Ma prétendue science a-t-elle pu vous sauver? et je ne lui demandais que cela!...

Oubliant alors que toute agitation pouvait être fatale et se laissant enfin dominer par les angoisses de cette suprême agonie, le malheureux cacha sa tête dans la couverture jetée sur les pieds de la jeune malade. Madeleine, qui l'entendait sangloter, se souleva péniblement, et, prenant dans ses mains affaiblies cette tête inerte, parvint enfin à la dégager. — Vous m'aimiez donc? lui dit-elle ensuite, le regardant avec une surprise sincère qui faisait rayonner ses grands yeux bleus... Était-ce pour m'avoir sauvée?... Ils mentaient alors en disant que vous preniez intérêt au mal, point au malade?... Je l'ai cru longtemps!... mais depuis que je vous ai revu, je ne pouvais plus le croire... Voyons, reprenez courage, un homme ne pleure pas ainsi...

Elle l'avait forcé à se rasseoir, elle lui avait de nouveau abandonné sa main, et maintenant elle lui souriait avec tendresse. — Convenez, reprit-elle, que cela vaut mieux ainsi... Notre rêve réalisé, nos souhaits exaucés, il n'en aurait pas moins fallu mourir, ... et mourir alors n'eût pas été si facile...

Une nouvelle crise survint. Wilmot dut sonner la garde-malade en même temps que cette femme, Kilsyth et lady Muriel entrèrent dans la chambre d'agonie.

Quelques heures plus tard, la malade, toujours étendue sur le même siège, se retrouvait en possession d'un calme, d'un bien-être qui l'étonnaient elle-même... Une sorte de sérénité joyeuse lui était revenue. Son père et Ronald lui donnaient tant bien que mal la réplique. Lady Muriel, assise à quelque distance du sofa, semblait triste et décontenancée. Lorsqu'il fut question de remettre Madeleine dans son lit, Ronald et Wilmot prirent congé d'elle, le

premier pour le reste de la nuit, le second pour revenir au bout d'une heure. Tandis qu'il était debout auprès de Madeleine : — Que signifie, lui demanda-t-elle, la devise inscrite sur cette bague?

En même temps elle lui désignait l'anneau à cachet que Mabel lui avait laissé. Il le portait habituellement au petit doigt de sa main gauche.

— Ce sont, répondit-il, deux mots français très simples en eux-mêmes, mais dont notre langue ne possède pas l'équivalent. *Quand même!* cela exprime la résolution, le parti-pris coûte que coûte. Il y a dans cette locution elliptique comme un geste, un mouvement d'épaules qui secoue l'obstacle et le brave. *Notwithstanding, even so*, ne la rendent que d'une manière tout à fait insuffisante...

Pendant cette explication, Wilmot souffrait singulièrement. Il lui semblait spécialement pénible, même au milieu de tant d'autres tristesses, que Madeleine eût remarqué cette bague et le forçât à se souvenir de celle qui l'avait portée avant lui.

— *Quand même!* répéta-t-elle avec des accens d'une douceur infinie, et comme, penché vers elle, il la dérobaux regards, comme personne n'était à portée de les entendre, comme leurs regards venaient de se rencontrer et de se confondre : — Eh bien! lui dit-elle, je me sens heureuse, très heureuse... *quand même!*

Wilmot, de retour chez lui, s'assit pour réfléchir à ce qu'il venait de dire et d'entendre. La fatigue, les émotions de la journée, l'avaient abattu. Mille confuses images passaient devant ses yeux éblouis. La pièce où il était semblait se remplir de fantômes. Allait-il donc fléchir, allait-il tomber malade? Oh! non, cela ne se pouvait... Plus tard à la bonne heure! la maladie, la mort, seraient les bienvenues; mais à présent, non, il fallait rester à son poste. Il sonna, se fit servir quelques alimens, et, quand il les eut pris, il sentit se rétablir en lui un certain équilibre. Sa voiture était commandée; il entendit du bruit dans le vestibule et pensa qu'il s'était oublié à réfléchir. Courant en sursaut à la porte de son cabinet : — Le brougham est là? demanda-t-il à son valet de chambre.

— Non, monsieur, répondit le domestique d'un air embarrassé.

— Quoi donc alors?

— Un message de Brook-Street, envoyé par le capitaine Kilsyth...

Wilmot fit un pas dans le vestibule et reconnut le valet de Ronald. Cet homme était pâle et semblait consterné. — Qu'y a-t-il donc, Martin? Parlez vite!

— Le capitaine m'envoie, monsieur, pour vous apprendre que mistress Caird est morte... Quelques minutes après votre départ,

monsieur... Elle a passé comme un pauvre agneau... Personne ne s'en est douté jusqu'au moment où la garde a voulu la soulever pour la porter au lit...

Parmi les personnes dont le cœur saignait à la pensée de cette fin précoce, triste dénoûment d'une existence qui aurait pu être si belle, nous ne compterons point M. Ramsay Caird. Il avait assisté presque impassible à la longue et pénible agonie de sa jeune femme. Interrogé par lui dès le début, Wilmot n'avait pas cru devoir lui cacher le danger qui menaçait Madeleine; mais M. Caird avait voulu, contre vent et marée, maintenir l'optimisme de ses vues, et, sur la foi des espérances qu'il s'obstinait à garder, ne changer que fort peu de chose à ses façons de vivre. — Je ne sers à rien, répétait-il volontiers avec une modestie méritoire; je suis plutôt un embarras autour de ce lit de malade. On n'y voit d'ailleurs que des mines refrognées; ni mon beau-père ni mon beau-frère, installés chez moi comme à demeure, ne se gênent pour dissimuler l'ennui que ma présence leur cause. Je n'en fais pas moins ma corvée quand il le faut absolument, mais, à parler franc, ceci ne m'amuse pas toujours. — Le fait est qu'on ne le voyait guère chez lui à partir de l'heure matinale où il venait, très régulièrement, très poliment, demander comment Madeleine avait passé la nuit. Dans le monde où son mariage l'avait introduit, il n'avait conservé que fort peu de relations. Tout au plus continuait-il à rencontrer les égards que la politesse commande chez ceux-là mêmes qui avaient paru disposés à se lier avec lui, et qui se pressaient aux premières réceptions du jeune ménage. Leur bienveillance, qui n'arrivait jusqu'à lui que par ricochet, n'avait pas survécu aux révélations indiscrettes de Tommy Toshington, et ils avaient trouvé fort impertinente la préférence si tôt accordée à la *Favorita* sur une des plus charmantes perles de l'écrin aristocratique. Donc Ramsay Caird, — être éminemment sociable, — avait dû chercher ailleurs ses relations habituelles, et il en était venu, faute de discernement et de délicats scrupules, à en choisir de nouvelles dans le cercle où se rencontrent les bannis de la bonne compagnie. Un certain nombre de ces déclassés l'avaient accepté dans leur groupe, et pour l'exploiter plus à leur aise étaient parvenus à lui donner le goût des délassemens équivoques et des hasardeuses spéculations du *turf*. Cette espèce d'affiliation avait été cachée dans le principe à tous ceux qu'elle pouvait alarmer et choquer; mais Ramsay Caird n'était point d'humeur à se contraindre longtemps, et tout le monde eut bientôt le secret de ses absences continuelles, de ses voyages à chaque instant renouvelés. La muette indignation de Kilsyth et de Ronald, les remontrances savamment ménagées de lady Muriel, ne purent le retenir sur cette pente glis-



sante, et il fut bientôt connu comme un des joueurs habituels du *betting-ring*.

Lady Muriel comprit alors pour la première fois de sa vie le néant de certaines fiertés. Par degrés insensibles, de complaisance en complaisance, de dissimulation en dissimulation, elle descendait, elle, la grande dame par excellence, au rôle le moins fait pour une femme comme il faut; confidente unique d'un viveur et de ses obscures escapades, elle avait à pallier les désordres d'une vie honteuse, à trouver, pour les torts qu'elle ne pouvait tout à fait cacher, des excuses mensongères. Le sentiment de la responsabilité qu'elle avait assumée en mariant Madeleine à Ramsay Caird, la crainte des reproches qu'elle avait encourus et qu'elle lisait dans les yeux de son mari, de son beau-fils, de tous les amis de la famille, l'avaient réduite à cette pénible et dégradante extrémité.

Un jour cependant la patience lui manqua. Ce fut lorsque son protégé vint lui déclarer que des courses importantes où il avait engagé des capitaux considérables le mettaient dans l'absolue nécessité de partir immédiatement pour Paris. Or l'état alarmant de Madeleine, bien connu de tous, donnait à ce voyage, qu'il n'était pas facile de motiver, un caractère d'odieuse et révoltante inopportunité. Lady Muriel, forcée dans les derniers retranchemens de sa patience et profitant de l'occasion pour décharger son âme ulcérée, fit cette fois entendre à son jeune cousin une philippique à laquelle rien n'avait préparé les oreilles de ce malheureux. Aussi le révolta-t-elle de prime abord, et lui fit-elle proclamer son indépendance en termes assez peu mesurés. Réflexion faite cependant, il se calma, reconnut une partie de ses torts, demanda pardon à sa noble cousine, et finit, promettant d'ailleurs que cette absence serait la dernière, par donner suite à son projet de départ.

L'avant-veille du jour où Madeleine devait quitter ce monde, son mari passait le détroit en fort joyeuse compagnie. Le jour même des funérailles, on aurait pu le voir aux courses de Chantilly, ... et le soir, victime d'un vulgaire accident, on le rapportait presque mort à l'hôtel Meurice, où il succomba quelques heures plus tard. Dans sa gerbe mêlée, le trépas, ce terrible moissonneur, venait ainsi de recueillir en même temps un bel épi blond du blé le plus pur et une misérable tige de folle avoine.

La nouvelle de cette triste aventure, transmise à Londres par un des compagnons de voyage de Ramsay Caird, arriva le surlendemain des funérailles de Madeleine. La lettre, adressée à Kilsyth, ne fut ouverte qu'au bout de quelques jours par ce pauvre vieillard, devenu indifférent à tous les intérêts de la vie. A peine se rendit-il compte de ce qu'elle renfermait. Il fit appeler Ronald, qui le lui expliqua sans manifester ni la moindre surprise ni la moindre pitié.

— Pauvre Ramsay! s'écria machinalement le bon Kilsyth; mais l'instant d'après il en revint à sa lamentation habituelle : — *My poor Maddy!... my bonnie lass! my own childie!* — Chacune de ces plaintes allait au cœur de lady Muriel, et y ranimait l'impression cuisante d'un remords qu'elle n'avouera jamais.

Ils retournèrent peu après dans leur belle résidence des montagnes. Pour la première fois de sa vie, lady Muriel sentait fléchir son courage à l'idée de reparaitre dans le monde. Ronald l'intimidait particulièrement, et d'ailleurs elle ressentait plus qu'elle ne s'y était attendue la perte de cette douce enfant, immolée par elle au souvenir de la promesse funèbre jadis obtenue par Stewart Caird.

Aujourd'hui tous ces personnages vivent encore. Kilsyth a repris en partie ses forces physiques, ramenées par l'air natal. Il a conservé ses habitudes viriles et chasse comme autrefois; mais ses *gillies* étonnés ne retrouvent plus en lui la verve entreprenante, le joyeux élan de ce *chieftain* qu'ils suivaient avec tant de plaisir et d'ardeur.

Selon le vœu de Madeleine mourante et malgré la différence de leurs caractères, Chudleigh Wilmot et Ronald Kilsyth se sont étroitement liés. Le premier a vu s'éteindre l'étoile qui le guidait. Il marche dans une espèce d'obscurité avec deux sentimens très distincts : une angoisse inexplicable qui semble le menacer de quelque désastre inconnu, puis la notion d'un vide que rien ne saurait combler. Quant au second, il est resté inflexible et austère dans le chemin du devoir. Son avancement a été rapide et doit le porter jeune encore aux premiers rangs de l'armée. Il s'occupe beaucoup, aidé en ceci par Wilmot, d'améliorer les conditions hygiéniques de la vie des camps. A cette noble préoccupation se rattache sans doute le voyage que ces deux amis firent en Algérie dans le courant de l'année dernière. Une femme jeune encore les accompagnait, et cette circonstance tout à fait exceptionnelle fournissait de temps en temps quelque glose indiscrete aux officiers d'état-major; mais en somme personne n'attachait la moindre importance à ces plaisanteries traditionnelles, et l'un de ces jeunes gens résumait exactement la pensée de tous quand il disait un jour en allumant sa cigarette : — Mistress Prendergast, à mon avis, c'est miss Nightingale, mais miss Nightingale réduite à ne soigner qu'un blessé. Le blessé, venant à guérir, l'épousera peut-être... Je serais pourtant bien étonné si le docteur Wilmot se mariait jamais.

---

## L'AUTRICHE EN 1867

Depuis huit ans, la monarchie autrichienne a traversé deux crises redoutables. Au dire de ses adversaires, elle ne saurait survivre à la perte successive de ses positions en Italie et en Allemagne, comme au travail de décomposition intérieure qui se fait dans son sein. Il est vrai que la vieille Autriche, celle qui n'était « qu'une dynastie et une armée, » ne s'est pas remise des dernières secousses; mais nous sommes en face d'une Autriche rajeunie par des formes politiques mieux en harmonie avec l'esprit moderne. Cette Autriche ne peut plus être sérieusement menacée ni par l'Italie, à laquelle elle ferait au besoin le sacrifice de quelques districts voisins du lac de Garde, ni par l'Allemagne, tout entière aux luttes de sa constitution intérieure. Elle n'a d'autre ennemie qu'elle-même, que certaines passions qui s'aclarnent à sa ruine pour le plus grand triomphe de la théorie des nationalités. Ce mot a donné lieu à tant de méprises lorsqu'il s'est agi de l'Autriche et de l'Orient, qu'il n'est pas inutile d'en préciser historiquement et philosophiquement le sens et la portée. A le prendre dans son acception véritable, il signifie le sentiment de solidarité qui porte certains groupes d'hommes à vouloir établir entre eux le lien étroit d'une existence politique commune. De tous les faits qui révèlent cette communauté d'intérêts vitaux, l'unité de langage est le plus apparent. On se figure sans peine le sentiment de révolte qui naît au cœur de l'homme, si, au nom d'une autorité quelconque, on veut le forcer à comprendre et à accepter une langue qui n'est pas la sienne. En usant de pareilles violences, un gouvernement sape sa propre base; il n'est plus accepté librement, et les insurrections éclatent par la force des choses. C'est là l'histoire des luttes de l'Italie contre la domination autrichienne;

mais ce lien intellectuel de la langue, qui a fait l'unité française, l'unité italienne, ne se rencontre pas partout. Il est l'indice le plus fréquent et non l'essence du principe de la nationalité. Un état peut, sans danger imminent pour sa tranquillité intérieure, renfermer des groupes de langues diverses. Si le gouvernement qui le dirige respecte depuis des siècles les aspirations des populations, si par la participation de tous il s'engage dans les voies du progrès social, cela suffit. Les liens nationaux sont étroitement formés, les vellétés sécessionnistes ne sont plus à redouter.

Dans toute l'Europe occidentale, le progrès des mœurs et des lois a effacé ce qui pouvait subsister des conflits de race proprement dits. Si l'on excepte un petit nombre de points contestés, tels que le Slesvig, le Luxembourg et le Tyrol italien, il semble que nous soyons arrivés à entrevoir les limites et les extensions possibles des états de l'Occident. C'est que le classement des races est fait pour l'Allemagne, pour la Scandinavie, pour la France, pour l'Italie et pour l'Espagne. Il n'en est plus de même des états de l'Europe orientale. Ce ne sont plus des questions de point d'honneur national qui s'y agitent. En Autriche comme dans l'empire ottoman, les instincts de race dominent trop souvent les combinaisons politiques, et on les confond avec la nationalité. C'est uniquement sur le principe de la communauté de race qu'est fondé le panslavisme et que s'appuient les Russes pour chercher à fonder leur domination sur les autres peuples slaves et à se créer une clientèle aux dépens de l'Autriche et de la Turquie. Faut-il y voir l'essor naturel d'un peuple civilisé étendant sa sphère d'action en vertu d'une communauté de mœurs, de langage et d'intérêts volontairement acceptée par ses voisins? En aucune façon. La première application du panslavisme a été faite à la Pologne pour la rayer du nombre des nations. Ce sanglant exemple nous en dit assez, et aucun esprit éclairé ne peut accepter l'abus menteur que fait la Russie du mot de nationalité.

L'Autriche, qui compte dix-sept millions de sujets slaves, doit être la première à combattre cette propagande de race qui constitue un danger pour l'équilibre européen. Elle n'y peut réussir qu'en s'occupant de l'éducation des peuples slaves, en les éclairant sur leurs véritables intérêts, en les amenant à comprendre qu'ils doivent s'unir aux Allemands et aux Magyars, même au prix de quelques froissemens d'amour-propre, plutôt que de subir la domination ou tout au moins la prépondérance de la Russie. Déjà cette alliance entre des élémens divers de race et de langage commence à se faire pour le royaume de Hongrie. De la Save aux Karpathes, on compte sept langues différentes; mais, en dépit des pas-

sions et des haines imprudemment excitées il y a vingt ans, toute cette contrée ne forme qu'une seule nation créée et soutenue par le puissant esprit politique de la race magyare, ayant derrière elle de glorieuses traditions historiques, le berceau et le centre de la seule civilisation florissante au sud-est de l'Europe. A chaque crise de son histoire, après la réaction josphiste comme après celle de 1850, la Hongrie se relève plus fière et plus unie. Il est visible que cette nation se constitue en dehors de toute idée d'identité de race, exemple frappant qui nous montre que, même peuplés de races différentes, certains pays peuvent former une unité nationale. Jamais il ne suffira de prendre une carte ethnographique pour fixer le sort des peuples à la satisfaction universelle, et ce qu'on nomme une nationalité n'existera point par le seul fait d'affinités physiologiques et d'identités grammaticales. Elle ne s'arrêtera non plus ni à la rive d'un fleuve ni au versant d'une montagne. Aucun de ces élémens n'est à lui seul le signe de la nationalité. Il les faut combiner avec l'étude du caractère propre de chaque civilisation. Ce mot si vague au premier abord se saisit mieux lorsqu'on étudie le passé des peuples et les tendances naturelles de leur politique; on arrive ainsi à lui trouver un sens profond. C'est comme un cri qui s'élançe de la conscience des citoyens, c'est la personne même d'un groupe quelconque de populations, être moral et collectif doué d'une âme particulière; c'est l'idée de patrie dans l'acception la plus large et la plus noble, une patrie qui se forme par l'affection commune de ses enfans, par le besoin de s'unir ou de rester unis, une patrie indépendante désormais des accidens politiques, qui embrassera dans notre France une Alsace allemande par les mœurs et l'origine, mais rattachée à nous par deux siècles de bon gouvernement, une patrie telle que la comprenaient les Italiens quand ils revendiquaient la Vénétie, une patrie telle que se la sont faite les Suisses, ne distinguant pas ceux d'entre eux qui parlent l'allemand, le français ou l'italien, une patrie telle que l'a voulue l'Allemagne en se groupant autour de la Prusse pour montrer sa force dans son unité.

Cette idée de nationalité, qui a transformé l'Europe occidentale, a acquis toute sa puissance d'expansion au fur et à mesure de la diffusion des doctrines du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la révolution française sur l'égalité de droits pour tous les hommes et sur la souveraineté populaire. Ce sera la gloire de la France de l'avoir appliquée sur son sol et répandue dans le monde. Peu importe que l'unité de l'Italie ou l'unité de l'Allemagne en soit la conséquence, aucun peuple n'avait le droit de l'empêcher. Nous nous refusons à croire qu'une idée si saine, si conforme aux tendances de l'esprit humain,

soit le principe destiné à bouleverser l'Europe. Telle que nous la comprenons, telle que la comprennent les Allemands et les Magyars, c'est-à-dire soigneusement distinguée de l'idée de race, elle ne nous paraît pas une menace pour l'Autriche. Le travail qui se fait chez elle en effet n'est pas celui de nationalités demandant à prendre un rang à part dans la famille des états européens, c'est celui de races ayant vécu dans un isolement prolongé sans se mêler les unes aux autres, cherchant aujourd'hui à se grouper pour arriver à une organisation collective, — l'état autrichien, — et jetées seulement dans d'autres voies par une série de fautes et de malheurs, mine inépuisable de griefs contre l'ancienne monarchie des Habsbourg. Chacun des pays qui la composent revendique séparément une mesure plus ou moins large d'autonomie; mais tous, Hongrie ou Croatie, Illyrie ou Bohême, aperçoivent la nécessité d'un lien commun, d'une fédération comme celle qu'un hasard providentiel a préparée entre eux. Relier ces peuples échus à la domination autrichienne dans des situations très diverses, combattre des menées étrangères incessantes, détourner cette triste passion dont s'est éprise une portion des Slaves pour l'idée de race au point d'oublier l'idée de patrie, obtenir de ces populations, aigries par des années de mauvais gouvernement, surchargées d'impôts, découragées par de continuel revers, l'effort nécessaire pour maintenir entre elles cette communauté politique où elles entrevoient, mais vaguement encore, leur salut, c'est là sans doute une tâche difficile au milieu du mouvement et des impatiences de l'esprit moderne. Du moins, pour se guider dans la marche à suivre, les amis de l'Autriche ont les expériences d'un passé récent, et ces expériences sont comprises par les hommes que l'empereur François-Joseph a récemment appelés dans ses conseils.

## I.

Un écrivain qui avait vu de près les faits qu'il racontait a dit dans la *Revue* les causes de la crise de 1848. L'état autrichien semblait alors se soutenir par un prodige d'équilibre. Il ne supprimait pas les haines de race, il les encourageait soit par calcul, soit par inhabileté, et au fond on n'avait guère d'autre système que celui de perpétuer la division dans l'empire; on n'y voulait qu'une unité, celle de la dynastie et de l'armée.

Tandis que les conseillers de l'empereur Ferdinand, surpris par le contre-coup de la révolution de Paris en 1848, entretenaient l'irritation chez les Slaves du sud, encourageaient le patriotisme ardent de Jellachich et de Stratimirovic, les chefs populaires des

Croates et des Serbes, tandis qu'ils affectaient le dédain le plus absolu pour les prétentions des Magyars à l'égard des autres races, le faible empereur, pris de panique, donnait sa sanction solennelle aux lois de la diète de Presbourg en mars 1848. Ces lois, votées coup sur coup sur les instances du parti radical conduit par Kossuth, marquaient encore davantage l'isolement entre la Hongrie et les autres pays de l'empire, dépourvus à cette époque d'institutions représentatives. Elles introduisaient dans la monarchie un germe de désagrégation profonde en donnant au palatin ou vice-roi, lorsque le souverain était empêché de résider dans le royaume, tous les pouvoirs jusqu'à celui de sanctionner les lois votées par la diète et de disposer des troupes laissées en Hongrie. En outre, par suite de la précipitation qu'on avait apportée aux réformes, on avait laissé aux comitats, ou assemblées électives de canton, le droit de se refuser à l'exécution des actes du pouvoir central, si bien qu'une fraction de la nation pouvait arrêter et annuler de fait les décisions prises par un ministère responsable vis-à-vis de la nation tout entière. Enfin on statuait que la grande principauté de Transylvanie serait incorporée purement et simplement au territoire hongrois sans égard pour son autonomie et son droit spécial; on tenait la Croatie pour assimilée politiquement au royaume proprement dit, et on humiliait la diète d'Agram en restreignant ses attributions au point que les Croates pouvaient se persuader aisément qu'on voulait les traiter comme un peuple conquis. Par une réaction naturelle, les autres races, les Allemands et les Slaves, mettaient en avant des prétentions tout aussi violentes, et formulaient des programmes très peu conciliables avec les exigences des Magyars. Les conseillers de l'empereur Ferdinand, surpris par ce mouvement des races, où ils n'avaient vu d'abord qu'un jeu peu dangereux, passaient tour à tour de concessions excessives à l'égard de la Hongrie à des complaisances pour le parti unitaire allemand. Après avoir laissé faire les élections pour le parlement de Francfort, ils se ravisaient et se prenaient d'enthousiasme pour les doctrines des conservateurs slaves. Il devint bientôt évident qu'on ne sortirait de ce désarroi que par la force, et presque coup sur coup l'armée autrichienne réprima les Slaves trop ardents de Prague, combattit les révolutionnaires allemands à Francfort et à Vienne, et entama la lutte contre les Magyars révoltés, sans parler des campagnes de Radetzky.

Le prince Félix Schwarzenberg et M. de Bach réussirent à ramener la soumission apparente de tous ces peuples, et l'empereur François-Joseph, appelé si jeune au périlleux honneur de régner sur l'Autriche, put pendant les premières années se faire illusion

sur le système militaire et absolutiste auquel il devait ses premiers succès de gouvernement. Victorieux à l'intérieur, il se crut assez fort pour étendre ses triomphes, et il appliqua tous les soins de sa politique à reprendre la domination en Italie et la prépondérance en Allemagne, sans s'inquiéter de savoir si telles eussent été les aspirations de ses peuples, éclairés et librement consultés. Comme on ne tentait aucun effort pour rapprocher les Allemands, les Slaves et les Magyars, tous les hommes capables de prendre part aux affaires publiques s'habituèrent à considérer l'idée même de l'unité monarchique autrichienne comme personnifiée par une bureaucratie détestée, appliquant arbitrairement des taxes énormes et usant des produits d'impôts considérables pour servir une politique d'équilibre européen inaccessible à l'intelligence des masses. Ce n'est pas à dire que le ministère Bach-Schwarzenberg ait été entièrement stérile. En traçant l'histoire de l'Autriche de 1850 à 1859, on trouverait beaucoup de lois d'économie sociale qui lui font honneur; mais ces lois n'entraient pas dans les habitudes du pays. On ne prenait pas la peine de dissiper les préventions qu'elles soulevaient, et, quand elles étaient bonnes, elles étaient encore très généralement condamnées à cause du refus que l'on faisait d'en expliquer les mérites. C'est que les meilleures lois ont besoin de se faire au grand jour. Il faut qu'elles soient discutées et comprises par ceux qui les appliquent et ceux auxquels elles sont appliquées.

Aussi au bout de ce sommeil de dix années, lorsque la parole fut rendue à toutes ces races naguère encore armées les unes contre les autres, elles demandèrent compte des illusions qu'on avait si imprudemment exaltées en faisant appel à leur concours pour réprimer les Magyars et les Italiens, et elles se redressèrent avec le souvenir de tous les griefs et de toutes les passions de l'année 1848, grossi des mécontentemens accumulés pendant la période de régime absolu qu'on venait de traverser. Allemands, Roumains, Polonais, Ruthènes et Serbes de la monarchie autrichienne ont tous des co-religionnaires. si je puis employer cette expression, hors des limites de l'empire. On pouvait craindre en 1859 que la majorité de ces groupes ne voulût se détacher, et nombre de publicistes lançaient déjà les prédictions les plus sinistres. Une force les retint. On se demanda qui pourrait succéder à l'État autrichien, et tout homme sincère répondit que, pour lui comme pour le voisin, aucune combinaison ne valait encore celle-là.

Nous n'essaierons pas de retracer ici avec détails l'histoire de l'Autriche depuis le diplôme d'octobre 1860 et la patente de février 1861 jusqu'au couronnement de François-Joseph comme roi de Hongrie. Ce sont six années de tâtonnemens pendant lesquelles on a eu le



tort de laisser des pays entiers de la monarchie dans un doute irritant sur la sincérité des intentions libérales du souverain. On a passé tout ce temps sans arrêter la conduite qu'on tiendrait à l'égard de la Hongrie. On songea d'abord à négocier avec elle, et M. Deák expliqua la situation de ce royaume au point de vue du droit public dans les deux adresses de 1861. Le cabinet autrichien les fit rejeter, trouvant qu'on compromettrait l'unité de l'empire en reconnaissant la validité de toutes les lois sanctionnées en 1848 par l'empereur Ferdinand, et il s'efforça de persuader aux autres peuples de la monarchie que l'Autriche devait chercher son appui dans la confédération germanique et établir à Vienne le centre unique de son action politique. Obligé de renoncer à faire accepter sa constitution centraliste aux Magyars, M. de Schmerling pensa trouver un appui dans le *reichsrath* restreint, assemblée qu'il destinait d'abord à former l'unité administrative de l'empire, moins la Hongrie. Il aurait voulu représenter au monde la Hongrie comme rebelle à la majorité des peuples autrichiens, sacrifiant le véritable intérêt de la monarchie à des traditions constitutionnelles surannées. Au fond, M. de Schmerling estimait que ce pays ne pourrait se passer à la longue du régime parlementaire tel qu'il le lui proposait, et qu'il l'accepterait pour se débarrasser de l'occupation militaire, n'importe à quelles conditions. L'auteur de la première constitution autrichienne, caractère timide et guindé, peu aimé de l'entourage de l'empereur, n'était propre à inspirer confiance à personne, pas même à ceux qui partageaient ses vues. Il n'avait pas le tempérament qui convient pour le grand air des discussions publiques. Lorsque l'empereur se fut convaincu que ce n'était point l'homme à lui gagner le cœur des Magyars, il le congédia, et personne ne sembla regretter sa chute. Il eut pour successeur le comte Belcredi, un ancien gouverneur de Bohême qui avait su assez habilement se maintenir au milieu des animosités nationales des deux races de ce pays. Ce ministre et ses collègues signèrent la patente du 20 septembre 1865 et suspendirent l'action du *reichsrath* sous prétexte que les tendances ultra-allemandes de cette assemblée rendaient toute réconciliation impossible entre les peuples de la monarchie. On a dit que le programme de ce cabinet était celui des chefs slaves de Prague et d'Agram, et qu'il voulait une Autriche fédérative dont tous les pays et royaumes eussent été dotés de la même autonomie. En réalité, le ministère Belcredi n'a rien voulu, partant rien accompli. Dans sa courte durée, il n'a vécu que d'expédients, un jour encourageant les Tchèques de Prague dans leurs manifestations slavistes et leur parlant de faire couronner François-Joseph de cette vieille couronne de saint Wenceslas où ils veulent voir le palladium de leurs libertés, un autre

jour entamant des pourparlers avec les *leaders* de la majorité à Pesth sans savoir quelle suite il donnerait à ses premières démarches et s'il conseillerait l'acceptation de la constitution hongroise de 1848. Après avoir assoupi l'esprit public, il accepta la guerre avec la Prusse et la lutte sur le terrain allemand comme une dérivation à ses soucis de politique intérieure, persuadé qu'une victoire sur les Prussiens rendrait au gouvernement la force et le prestige qu'il avait presque totalement perdus depuis l'échec de Solferino. Incertain de ce qu'il ferait à l'égard de la Vénétie, il a mieux aimé risquer les chances de battre les Italiens que de se donner vis-à-vis de l'Europe, qui le conviait à prendre part à un congrès, le bénéfice moral d'une situation nette et d'un respect sérieux pour la volonté de populations impossibles à conserver à la domination autrichienne. Au travers des incidens graves qui ont précédé la guerre, les trois comtes, ainsi nommait-on MM. de Mensdorff, Esterhazy et Belcredi, n'ont pas prononcé une parole qui pût enflammer l'Allemagne, si peu façonnée encore aux allures despotiques de M. de Bismark. Ils ont pensé qu'ils sauveraient l'empire en négociant habilement certains arrangemens secrets dont l'histoire n'a pas encore le dernier mot. A ce jeu, l'Autriche a dépensé 600 millions de francs, et elle a cessé de faire partie de la confédération germanique, accablée de lassitude au bout d'un mois de campagne, hors d'état de se relever militairement de sa défaite par un effort vigoureux contre les envahisseurs. Quelle autre situation n'eût-elle pas eue, si la Hongrie, sincèrement rattachée, avait envoyé sur le théâtre des hostilités ses bandes héroïques de volontaires, si l'Allemagne avait pu entendre une voix venant du Danube lui formuler avec l'esprit libéral de notre époque un programme de reconstitution ! Tout cela a manqué, et à l'arrivée de M. de Beust aux affaires bien des gens croyaient l'Autriche à la veille d'une catastrophe décisive.

L'empereur François-Joseph, élevé à l'école de l'adversité, ne s'est pas mépris sur l'étendue du péril. Il s'est dit que le temps était fait des doctrines d'absolutisme et de centralisation qui lui avaient été prêchées par tout son entourage, et il se choisit un ministre en dehors de la coterie du palais. M. de Beust, nature énergique et laborieuse, avait trop longtemps étouffé dans un cadre trop étroit pour son activité ; il montra alors la mesure de sa valeur comme homme d'état. Appelé au portefeuille des affaires étrangères après la paix de Prague, il se donna trois mois pour étudier la situation, et au bout de ce temps il avait fait partager ses vues à son souverain, qui n'a cessé depuis lors de le soutenir contre toutes les influences hostiles. M. de Beust n'eut pas d'autre politique que de courir au plus pressé. « Nous n'avons pas le choix

des moyens, dit-il au *reichsrath*. Il s'agit de franchir des montagnes avec une voiture incommode et lourdement chargée. Un seul sentier est praticable; il faut nous y engager avec le char de l'état et le pousser hors des ornières que nous pourrons y trouver. Demandons le concours de tous ceux qui sont intéressés à le faire avancer. Lorsque le plus grand nombre aura poussé à la roue d'une façon intelligente, on marchera et on arrivera. »

Le programme du chancelier de l'empire d'Autriche peut se formuler ainsi : respecter la constitution élaborée par M. de Schmerling, mais seulement dans les pays qui avant 1860 n'avaient pas eu de droit public propre, rétablir au-delà de la Leitha la constitution hongroise et amener entre ces deux grands groupes, désormais distincts, une conciliation sur tous les objets d'intérêt commun. M. de Beust le déclara hautement la première fois qu'il prit la parole dans le *reichsrath*. « Je n'ai pas tardé à reconnaître, dit-il, que l'empire d'Autriche ne pouvait reprendre sa place dans le monde que si l'on obtenait le bon accord entre les pays qui le composent. Il nous faut la Hongrie satisfaite et le reste de l'empire satisfait par le rétablissement d'un régime constitutionnel et libéral assis sur des bases solides. » Et ailleurs, s'emparant de la trop célèbre formule qu'employait M. de Schmerling pour répondre aux revendications constitutionnelles de la Hongrie, « n'allons plus dire que nous pouvons attendre, s'écrie-t-il : la vie des nations de l'Europe, leurs transformations, ne s'arrêtent jamais. A nous de veiller à ce que cette grande question des nationalités qui met l'Europe en émoi se résolve sans entraîner pour nous de nouveaux périls. Que tous ceux qui veulent la force de l'Autriche s'unissent pour vouloir la conciliation, et l'Europe saura gré à l'Autriche d'avoir détourné les périls que contient le mot de nationalité. »

M. de Beust n'était pas homme à s'attarder à la recherche d'une constitution de pure théorie. Il disait familièrement que c'eût été agir en homme qui construirait un vaste et bel édifice sans vouloir se préoccuper des besoins de ceux qu'il aurait à y loger. Ici le premier besoin était un rapprochement avec la Hongrie, dont l'attitude presque hostile avait paralysé tous les efforts des prédécesseurs de M. de Beust. Il fallait que l'empereur François-Joseph fût franchement et irrévocablement reconnu par tous comme légitime souverain de ses 10 millions de sujets hongrois. La conquête de 1849 était un titre sans valeur. Nation indépendante et fière, la Hongrie était en 1866 ce qu'elle avait été en 1723, lorsque sa diète élaborait la pragmatique sanction. Elle consentait à s'allier aux destinées de la monarchie autrichienne, mais à la condition de conserver ses institutions libérales, les plus vieilles institutions libérales du con-

minent européen. Hospitaliers et bienveillans, réservés et simples avec une gravité orientale qui trahit l'orgueil de leur origine, passionnés pour la chose publique, disposés à appliquer toutes les conquêtes de l'esprit moderne à la seule condition que la supériorité de leur race ne sera point méconnue, les Magyars se présentent cette fois encore tels que M. Desprez les dépeignait dans la *Revue* en 1848, armés d'une inflexible ténacité. « La nation a eu des fortunes diverses, disait Deák, mais elle n'a jamais abandonné son droit. Le jour où nous abandonnerions nos institutions historiques solennellement consacrées pour accepter les bénéfices d'une charte octroyée, nous nous mettrions à la merci du souverain. » C'est ainsi que malgré leur petit nombre, en dépit de l'insuffisance de leurs ressources matérielles, privés de frontières naturelles et ne pouvant faire fonds sur l'appui sérieux d'aucun voisin, les Magyars ont su maintenir intact le principe tutélaire de leurs libertés. Ils ont subi le pouvoir absolu lorsqu'ils n'étaient pas assez forts pour le renverser; jamais de leur sein il ne s'est élevé une voix pour le reconnaître. Cette ténacité inflexible est pour eux un principe qu'ils nomment la « continuité de droit, » et ils le font remonter à la pragmatique sanction de 1713, pacte unique en vérité dans l'histoire des nations avant 1789, lentement élaboré par eux avant d'être scellé avec la maison de Habsbourg. L'homme des Magyars, c'est Deák. Dès 1847, encore bien jeune, il comptait au premier rang parmi les citoyens les plus éminens de la Hongrie; calme et impartial dans ses idées, plein de chaleur et d'entraînement dans l'expression de ses convictions, il était déjà, il y a vingt ans, le seul homme capable d'amener à une conclusion pratique les débats parlementaires les plus vifs. A la fin d'une séance orageuse, d'instinct tous les regards de ses amis et de ses adversaires se tournent vers lui. Il se lève alors, il parle, et le plus souvent, lorsqu'il conclut, chacun croit retrouver l'expression de sa propre opinion dans ce qu'il propose. Cet esprit de conduite, ce don suprême de la dialectique parlementaire, font de toute sa personne morale une sorte d'abstraction où se résume la nation tout entière.

M. de Beust fut frappé de sa première entrevue avec Deák. Il comprit qu'il n'y avait rien à espérer de la Hongrie, si l'on n'acceptait pas les termes de l'arrangement que Deák proposait. Ses entretiens avec Andrassy, Eotvös, Gorove Horvath, ayant fortifié en lui cette impression, son opinion fut formée irrévocablement. Il promit au nom de l'empereur le rétablissement de la constitution hongroise et la nomination de ministres spéciaux du royaume de saint Étienne, sous la seule condition que la diète voterait avant le couronnement une loi sur les affaires communes à la Hongrie et aux

autres pays de la monarchie. Convaincus que tout l'avenir de leur patrie était dans une alliance intime avec l'Autriche, les députés *deákistes* s'engagèrent à faire partager cette conviction à la diète. Cette grave discussion, de l'issue de laquelle dépendait le rapprochement entre la race magyare et la race allemande, fournit à M. Deák l'occasion de prononcer un discours magistral, vaste coup d'œil jeté sur les vingt dernières années de l'histoire du pays, commentaire éloquent et précis de l'accord intervenu avec l'Autriche. M. Deák commence en rappelant que la Hongrie est restée une des dernières contrées imprégnées de l'esprit féodal. Elle a eu à accomplir presque en même temps une réforme sociale et politique.

« Aurions-nous mérité de compter parmi les nations de l'Europe, dit-il, si en 1848 nous n'avions pas développé notre constitution? Notre existence internationale indépendante aurait disparu, et l'Europe, entraînée par le grand courant démocratique des idées modernes, se serait à peine aperçue de la catastrophe. En 1848, nous avons eu une tâche immense devant nous. Des questions de l'ordre le plus grave se sont élevées, qui toutes réclamaient une prompte solution; mais à une époque aussi tourmentée on ne pouvait que jeter les fondemens de la réforme sociale, et dans la séance du 18 mars la diète de Presbourg dut déclarer que l'état troublé des affaires ne permettrait pas d'élaborer avec détail et complètement les lois qui devaient donner aux populations la somme de prospérité morale et matérielle qui leur était promise. On fit donc des lois provisoires en même temps qu'on prenait les mesures nécessaires pour sauvegarder l'indépendance du royaume, gravement menacée. Je ne reviendrai pas sur l'issue de nos luttes malheureuses, je constate seulement que l'épreuve de douze ans de gouvernement absolu a fait voir la vitalité de la constitution hongroise et de l'esprit public en Hongrie. Un jour est venu où notre souverain a reconnu de lui-même qu'il fallait gouverner notre pays selon la constitution. Par malheur, on a débuté par une faute. Dans nos deux premières adresses de 1861, nous nous sommes plaints de ce que le diplôme d'octobre et la patente de février méconnaissaient les droits que nous avons en vertu de la pragmatique sanction, et nous avons rétabli la situation que cet acte avait faite à notre pays au point de vue du droit public. A Vienne, on a refusé de nous écouter, on a soutenu (c'était la doctrine de presque tous les Allemands de la monarchie) que le fait de l'insurrection de 1848 emportait la déchéance de nos droits, et à la fin de 1861 le pouvoir absolu était rétabli de fait depuis la Leitha jusqu'aux Karpathes. Nous avons trois conduites à tenir : nous insurger, attendre dans le silence des événemens que nous n'aurions pu diriger, enfin affirmer à chaque occasion notre bon droit pour essayer de convaincre notre souverain, et ramener à nous l'opinion publique

dans le reste de la monarchie. Une révolution est un acte de désespoir qui entraîne des maux violens; nous n'en avons pas voulu. Attendre dans le silence notre salut d'événemens impossibles à prévoir, c'eût été compromettre pour une période de temps indéterminée les intérêts auxquels la nation magyare est chargée de veiller. Nous avons préféré nous arrêter au dernier parti. Chaque fois que l'occasion s'en est présentée, nous avons prouvé clairement à notre souverain la justice de notre cause. Aujourd'hui il s'agit de lui montrer que le rétablissement de la constitution hongroise ne saurait être un péril pour l'existence de la monarchie autrichienne. C'est à cet effet que notre diète a nommé une commission de soixante-sept membres qui vous propose un projet de loi sur les affaires communes entre ce pays et le reste de l'empire. Ce projet, nous ne vous le donnons pas pour une œuvre parfaite, nous vous le donnons pour une œuvre que nous croyons appropriée aux circonstances où nous nous trouvons. Je comprends et j'apprécie le sentiment qui anime quelques-uns de mes collègues lorsqu'ils soutiennent que notre conduite n'est pas conforme à la constitution. Une constitution est pour une nation un dépôt sacré, et nous avons reçu mandat d'en être les gardiens jaloux; mais j'ai à cela une courte réponse. Nous ne vivons pas et nous n'avons jamais vécu ayant des intérêts complètement séparés de ceux de l'Autriche. Quand le pays a reconnu à la branche féminine des Habsbourg le droit de monter sur le trône des fils d'Arpad, la pragmatique sanction a dit que les deux groupes seraient indissolublement unis, et n'a-t-il pas fallu que les deux pays contractassent mutuellement l'engagement de s'armer pour leur commune défense? A toute époque, les états de Hongrie ont respecté cet engagement. En 1809, quand Napoléon I<sup>er</sup> proclame qu'il vient faire la guerre non pas aux Magyars, mais à l'Autriche, toute la nation se lève pour défendre la Hongrie et l'Autriche: même en 1848 on voit Kossuth déclarer à la diète de Pesth, après Batthyanyi et Eotvös, qu'il faut se conformer à l'esprit de la pragmatique sanction et mettre à la disposition de sa majesté toutes les forces nécessaires pour résister aux ennemis extérieurs, et les régimens magyars demeurèrent fidèles en Lombardie au drapeau de l'empire malgré les sympathies que nous éprouvions pour la cause italienne. Au temps actuel, où quelques heures à peine s'écoulent entre la déclaration de guerre et le début des hostilités, où la concentration de deux cent mille combattans est l'affaire d'une semaine, il est nécessaire que les troupes du royaume de Hongrie soient unies à celles des pays de l'ouest pour être prêtes à l'instant voulu à défendre l'empire. Voilà le motif qui nous a fait insérer au projet l'article XII, portant que notre roi, comme chef du pouvoir exécutif, aura le commandement et la libre disposition de l'armée. »

Les orateurs de la gauche reprochaient au projet sur les affaires communes d'exiger le sacrifice des droits de la Hongrie comme état indépendant. Ils voulaient bien reconnaître des affaires communes, mais par défiance de l'Autriche ils voulaient laisser les deux groupes sans point de contact. C'était aliéner l'indépendance du pays et les droits de la diète, avait dit M. Tisza, que de confier aux délégations le soin de se prononcer sur la direction générale des relations extérieures et sur le budget de la guerre. A cela, M. Deák répond qu'une bonne politique étrangère est au pied de la lettre la meilleure défense d'un grand empire comme celui où règne François-Joseph. Il ne peut y avoir deux politiques, l'une pour les pays hongrois, l'autre pour les pays non hongrois. « Jadis la nation ne pouvait exprimer son sentiment en ces matières que tous les dix ans au plus, lorsque le roi venait demander des recrues à la diète. La loi que nous proposons a pour conséquence le développement du principe de contrôle contenu dans notre constitution, et désormais chaque année les délégués de la diète hongroise pourront se faire rendre compte de tout ce qui a trait aux affaires politiques de l'empire. » M. Deák saisit là un des signes de notre époque, qui réclame la permanence dans le contrôle des actes du pouvoir et le vote annuel de l'impôt. Cette permanence ne figurait pas dans le texte des lois anciennes, qu'invoquent sans cesse les Magyars. Les diètes étaient consultées comme l'étaient les états-généraux de France au xiv<sup>e</sup> siècle, lorsque le souverain avait à leur demander des levées ou des subsides. De ce privilège presque aussi précaire que l'étaient ceux de la Bohême, de la Haute-Autriche ou de la Styrie, les Magyars, par une persévérance sans exemple, ont fait un droit constitutionnel régulier. C'est bien là le vrai triomphe de la sagacité politique. Les ultra-Magyars de l'école de Kossuth n'ont pas compris que ce triomphe n'était durable que si l'on avait l'art de le faire accepter et si l'on ne s'en faisait pas une arme contre le principe essentiel de l'union avec les peuples voisins, et la gauche se récriait sur ce que les délégations allaient entrer en contact avec les Allemands de l'Autriche, qu'elle persiste à considérer comme des ennemis de l'indépendance hongroise. On aurait pu dire à ceux qui présentaient ces objections qu'ils se trompaient de date, et qu'ils se méprenaient sur les tendances de leurs voisins. D'ailleurs, comme le leur fit observer M. Deák, ces délégations des deux parties de l'empire n'ont rien de commun avec le *reichsrath* de M. de Schmerling, où les Magyars seraient nécessairement restés dans la minorité. Elles n'auront à délibérer que sur des objets où l'intérêt est évidemment le même pour la Hongrie et pour les autres peuples de la monarchie. En outre elles fonctionnent séparément, leurs pouvoirs

ne durent qu'une année. La non-réélection de délégués qui auraient consenti une quote-part d'impôts trop élevée constitue la véritable sanction du droit qu'à la nation d'intervenir dans le vote des impôts. « Au fond, pour un intérêt aussi sérieux que celui de la défense et même de l'indépendance du pays, en quoi importe-t-il, continue M. Deák, que la dépense soit votée par la diète tout entière ou seulement par quinze membres qu'elle aura commis à cette tâche, et d'ailleurs la diète elle-même n'a-t-elle pas le dernier mot, puisqu'elle sanctionne la décision de ses délégués et vote l'impôt applicable au paiement de ces dépenses? » Loin de trouver que le compromis soit un danger pour l'indépendance hongroise, ne faudrait-il pas se demander au contraire si les pouvoirs constitutionnels ne sont point investis là d'une prérogative dangereuse pour l'unité de la monarchie? Un vote hostile peut arrêter le service de toutes les dépenses contractées pour affaires communes, celui de la dette par exemple. Heureusement la confiance que les Magyars témoignent aux peuples de l'occident de la monarchie est assez entière pour permettre d'adopter ce système. M. Deák n'avait pas à justifier devant ses compatriotes les principes dualistes, car personne en Hongrie ne se préoccupait des inconvénients qu'ils pourraient avoir dans l'application. Il ne revenait constamment à la charge que pour démontrer la nécessité d'envoyer des délégués à Vienne.

« Aujourd'hui, par le nouveau diplôme royal, dit-il, notre droit devient clair et positif. Nous voterons le contingent militaire, l'emploi du revenu public, le système d'impôts, et la sanction de chacun de nos votes sera dans la responsabilité des ministres qui gouverneront le pays. Quand les délégations se réuniront, nous y serons placés sur le pied de la parité absolue vis-à-vis de l'Autriche. Dès lors, comment dire que nous dépendrons pour un seul de nos intérêts de tel ou tel vote de personnes étrangères à la Hongrie? En acceptant la loi sur les affaires communes, vous contractez une alliance d'égal à égal comme celles que concluent souvent deux états, et il ne m'est pas possible de discerner l'inconvénient qu'il pourrait y avoir à développer le principe d'une libre entente entre l'Autriche et nous, lorsque de part et d'autre nous trouverons intérêt à ce rapprochement. Le principe d'une action commune entre la diète hongroise et les représentants des autres pays de la monarchie, limité comme il l'est aujourd'hui par le projet des soixante-sept, est dans ma conviction intime la solution vraie de la question de nos rapports avec l'Autriche. »

Reste la plus grosse objection de la gauche. « Pourquoi, disaient MM. Ghiczzy et Tisza, associer davantage le sort de la Hongrie à celui d'une monarchie menacée de dissolution? »



« Comment n'êtes-vous pas rassurés, répondait M. Deák, par cette pensée que l'Europe reconnaît l'empire d'Autriche comme une partie essentielle de son système politique? Pour ma part, ma raison se refuse à croire à la chute de cet empire lorsque je vois le monarque qui le dirige chercher le plus ferme appui de son trône dans la liberté constitutionnelle et dans la confiance de ses peuples. D'ailleurs est-ce affaire à la politique de négliger le présent et de s'attacher à des éventualités douteuses? Je crois que la chute de la monarchie autrichienne serait une catastrophe pour la Hongrie; mais, si elle doit venir, je voudrais du moins que notre organisation intérieure comme état fût assez vigoureuse pour que nous puissions être le centre d'une nouvelle formation politique. Tout en ayant le sentiment de la force et de la vitalité de la race magyare, la raison politique nous commande de reconnaître qu'à nous seuls nous ne pourrions jamais former un état indépendant isolé du reste de l'Europe. Que serait une Hongrie sans alliés sûrs, pressée entre le colosse russe et le futur et très puissant empire d'Allemagne? Il faudra toujours que nous prenions place dans une confédération d'états, de sorte que, quoi qu'il arrive, nous serons toujours obligés d'avoir des affaires communes avec d'autres groupes politiques, et personne ne pourra soutenir que nous seuls pourrions traiter de ces affaires communes, et qu'on pourra arriver à s'entendre sans nommer de part et d'autre des délégués. »

Il n'est pas de pays où les orateurs de la gauche ne fassent appel au sentiment public, et dans les grands débats du parlement hongrois ils ne manquèrent pas à cette tactique. M. Deák ne nia point l'irrésistible puissance de l'opinion, mais il ajouta :

« J'ai assez vieilli dans les affaires pour apprendre combien il est difficile de distinguer la véritable opinion publique. Prenons garde de nous tenir trop étroitement à l'opinion de ceux que nous voyons autour de nous. Réfléchissons que le peuple qui nous a envoyés ici pour trancher les questions constitutionnelles a voulu que nous lui indiquions la voie, et non pas que nous allions en chaque circonstance chercher ses avis. Les hautes questions de droit public et de législation que nous avons à trancher ne sont pas à la portée de tous, et nous demeurons fidèles à notre mandat en nous efforçant de les trancher de la façon la plus convenable pour les intérêts du peuple. Ce serait les mal servir que de rejeter le compromis proposé aujourd'hui pour le vague espoir d'obtenir mieux par quelque bouleversement inattendu de la politique européenne. On nous dit : Mais ce n'est pas là la politique du droit strict, c'est celle de l'opportunité. Oui, j'en conviens. Nous consultons l'opportunité; je n'hésite pas à dire que le premier devoir d'un parle-

ment qui fait les lois est d'en examiner l'opportunité et de rapporter telle disposition de la loi ou de la constitution qu'il a faite lorsqu'il est obligé de reconnaître qu'elle ne répond plus aux besoins de la société pour laquelle elle est faite. Avant tout, ce que la Hongrie doit éviter, c'est l'isolement, et le projet de loi de la commission des soixante-sept est à mes yeux le mode le plus opportun d'arriver à un compromis pacifique. J'en demande l'adoption. »

Ce discours donne la mesure du talent oratoire et du grand sens politique de M. Deák. Non-seulement il fit une impression des plus vives sur la diète, mais il réussit à opérer un notable apaisement dans les esprits. La gauche ne s'attacha plus à des récriminations stériles et parut se résigner à sa défaite. « Il est vrai, disait l'un de ses orateurs, qu'il y a dans le parlement deux partis ayant chacun adopté une ligne de conduite différente; mais le cœur de tous les députés n'a jamais cessé de battre pour l'amour du pays. Il est vrai aussi que notre parti est resté en minorité, mais je n'en bénis pas moins la Providence, car un grand but commun, supérieur aux divisions de parti, est aujourd'hui atteint. Notre patrie a été sauvée, un ministère responsable fonctionne, et nous avons un roi couronné. Ainsi les griefs de la nation auront bientôt disparu, et nous devons, dans la situation présente, témoigner toute notre confiance aux hommes placés à la tête du gouvernement. » Le bon sens magyar a très bien saisi la situation. La Hongrie a les moyens de redevenir aussi indépendante et plus prospère qu'elle ne l'a jamais été. Aussi tous les exilés se sont-ils empressés de rentrer dans leur patrie après l'amnistie complète du couronnement. Ceux qui en 1859 combattaient en Italie les armes autrichiennes, les Klapka, les Türr, les Perczel, ont fait acte d'adhésion sincère aux résolutions de la diète, et quelques-uns même se sont rangés ouvertement sous les drapeaux du parti modéré. Un seul homme protesta et proteste encore contre la réconciliation de la Hongrie et de la maison de Habsbourg : ce fut Kossuth. En lisant les attaques de Kossuth contre le parti deákiste, on est obligé de convenir que l'éloignement prolongé a enlevé à l'ancien journaliste-dictateur la vision des faits les plus constans. « Au bout de quelques années d'exil, dit Macaulay, l'homme arrive le plus souvent à voir au travers d'un prisme menteur tout ce qui tient à la société qu'il a quittée... Plus l'exil dure, plus l'hallucination grandit. » Cette loi du cœur humain s'est vérifiée sur M. Kossuth, l'homme qui a joué le plus grand rôle dans l'histoire de la Hongrie moderne. Hors d'une révolution violente ayant pour but de faire des Magyars les chefs immédiats de la confédération des peuples du Danube, M. Kossuth ne voit rien d'heu-

reux pour son pays. Pour en agir ainsi, les Magyars seraient-ils assez forts, pourraient-ils se passer d'alliés? A coup sûr ce ne serait pas le nom de Kossuth qui leur en donnerait, car sa courte dictature a été marquée par de regrettables actes de violence envers les autres races du royaume de Hongrie. Il est juste de tenir compte à l'ancien dictateur du prestige qu'a laissé à son nom la participation à la grande réforme sociale de 1840 à 1848, et ce souvenir lui a valu en effet le choix des trois cents électeurs de Waitzen et l'abstention des deux mille deákistes de cette ville; mais il a ruiné son influence sur la gauche en déclinant le mandat qui lui était offert. La conduite des affaires reste sans conteste aux mains des amis de M. Deák.

Ceux qui savent apprécier le bénéfice pour les nations libres de partis fortement disciplinés ne seront pas sans ressentir une vive admiration pour l'organisation du parti modéré à la diète de Pesth. Aucun projet de loi, aucun amendement n'est porté en assemblée générale avant d'avoir été discuté librement par les membres du club Deák. Dans ces réunions, il n'est pas un seul point des affaires publiques qui ne soit l'objet d'un examen approfondi. C'est là que l'empereur François-Joseph a trouvé facilement son premier ministre hongrois, et les ministres y viennent familièrement exposer leurs vues, recueillir les critiques ou les conseils de leurs amis de la majorité avant d'affronter le débat public. Sur toute affaire d'importance, la conduite est concertée d'avance. Les lignes générales du débat sont tracées lorsqu'on arrive devant la diète, et on évite ainsi ces discussions confuses, ces entraînemens irréfléchis si fréquens dans les assemblées politiques nouvelles à la vie constitutionnelle.

L'acte du couronnement de François-Joseph au bout de dix-huit années de règne restera un des traits les plus brillans de l'histoire de la Hongrie. La cérémonie du couronnement est à tous ses instans le signe visible du pacte qui doit unir la nation et le souverain. Cette fois ce n'était pas une aristocratie privilégiée, c'était bien la nation tout entière qui prenait part à cette fête. C'étaient des députés élus sans distinction de classes qui avaient élaboré le diplôme du couronnement, cette charte des droits du royaume renouvelée à chaque règne et qui met la constitution hongroise à la hauteur de tous les progrès libéraux de notre siècle. Les mêmes hommes qui avaient pendant seize années montré une si énergique persistance à réclamer leur droit écrit avaient rédigé la formule du serment prêté par le roi à son peuple. Le personnage qui remplissait les fonctions attribuées jadis au palatin, celui que les anciennes traditions mettaient immédiatement au second rang,

c'était le chef du cabinet responsable, le comte Andrassy, parti en 1849 pour l'exil, aujourd'hui le serviteur dévoué du roi légal de son pays. Lorsque François-Joseph, monté sur le tertre formé de mottes de terre de tous les comitats du royaume, le visage tourné vers le Danube, le grand fleuve autrichien, jure de se consacrer à la défense de ses sujets, quel pinceau peut rendre cette scène, l'enthousiasme de ces cent mille assistans s'écriant tous : « *Eljen!* la nation te reconnaît pour son chef? » Au lendemain d'une telle journée, comment ne pas comprendre cette fierté avec laquelle les Magyars prononcent le mot de royaume de Hongrie en l'opposant à celui de provinces héréditaires? Eux se sont donnés librement à la maison de Habsbourg-Lorraine, et à l'avènement de chaque monarque ils renouvellent leur pacte, tandis que c'est le vieux droit monarchique, la conquête, l'hérédité, qui ont été l'origine de la domination autrichienne sur les autres pays de l'empire.

Résumons cette constitution hongroise, qui vaut aujourd'hui à un pays presque oublié l'attention de l'Europe. Au sommet de la hiérarchie, un roi qui a prêté le serment solennel de respecter les droits de ses sujets; un ministère, fort de la confiance de la majorité de la diète, chargé d'exercer le pouvoir exécutif; une diète, qui est l'expression de la volonté nationale, votant l'impôt et contrôlant les actes des ministres; immédiatement après, dans l'organisation administrative, les comitats, conseils généraux en permanence, nommant à tous les degrés les juges et les administrateurs, sans attaches d'intérêt avec les membres du gouvernement, assurant une circulation bienfaisante du centre aux extrémités de l'organisme social. Évidemment un pareil système fait grand fonds sur la sagacité de la nation hongroise; il serait dangereux pour l'unité de la monarchie, si la confiance ne se maintenait pas entre l'Autriche et la Hongrie. Il veut à l'application des hommes d'état fermes, sûrs de leur but, sachant exposer leur popularité, s'il le faut, pour réprimer les excès, et il demande surtout de la nation le renoncement à cet esprit de critique passionné des actes du pouvoir qui est le défaut de tous les peuples trop amoureux des questions politiques. Ce trait de caractère si profondément marqué chez les Magyars pouvait s'expliquer lorsque les rapports entre les chambres et le roi se faisaient par une chancellerie aulique sans responsabilité devant la nation. Aujourd'hui il serait coupable, puisque le ministère paraît à chacun des débats de la diète et est responsable vis-à-vis d'elle de la conduite des affaires publiques. Toutefois les Magyars ont encore à accomplir un grand effort sur eux-mêmes pour faire accepter les lois qu'ils votent à la diète de Pesth par tous ces peuples d'une physionomie si tranchée que le hasard a fixés dans

cette contrée du Danube devenue au x<sup>e</sup> siècle le royaume de saint Étienne. Pour cela, il faut qu'elles ne soient plus empreintes de cet esprit arrogant et exclusif qui a perdu la cause hongroise en 1848. Il faut ôter aux races diverses du royaume tout prétexte à subir les séductions dont les assiège la propagande moscovite en leur présentant le mirage de la nationalité.

A l'intérieur de la Hongrie proprement dite, il n'est presque aucun comitat uniquement peuplé de Magyars. Au nord, ce sont les Slovaques; à l'ouest, des Croates; au sud, des Serbes et des Roumains, sans compter des Ruthènes et des Allemands, ceux-là plus dénationalisés, mais pour la plupart jaloux à l'excès de leurs coutumes propres et de l'usage de leur langue. La loi dite « des nationalités, » élaborée par un comité de la diète, fait heureusement à cet égard toutes les concessions compatibles avec le principe de l'unité politique et administrative du royaume. Il y avait surtout à compter avec les Serbes, très nombreux et très hardis; mais l'ancien antagonisme des Rajacic et des Stratimirovic contre les Magyars est bien affaibli. Les Serbes veulent une université, le maintien de leurs libertés religieuses, toutes choses compatibles avec l'idée que les Magyars se font aujourd'hui de l'unité hongroise. Les haines éteintes ne risqueraient de reparaître que si l'empereur François-Joseph, persévérant dans une politique de conservation mal entendue à l'égard de l'empire ottoman, voulait contrecarrer trop vivement les vues des Serbes de Belgrade pour la régénération des races slaves chrétiennes de la Turquie d'Europe. On a pu très vite constater la popularité de M. de Beust sur ce point de l'empire lorsque l'on a su que, de concert avec la France, il avait heureusement négocié à Constantinople l'évacuation de la citadelle de Belgrade par les troupes ottomanes. Ce succès diplomatique a profité au rapprochement des Magyars et des Serbes. Les autres races, les Roumains et les Slovaques, qui avaient associé leurs efforts à ceux des armées de Jellachich et de Windischgraetz lorsqu'il s'était agi de combattre les Magyars en 1848, n'ont donné aucun signe d'agitation. Elles attendent la loi « des nationalités, » qui doit exiger que dans chaque comitat on se serve pour l'administration et la justice de la langue la plus répandue.

Les obstacles que rencontre cette œuvre de pacification des conflits de race sont plus grands dans deux pays qui dépendent de la couronne de saint Étienne, mais qui ont à beaucoup d'égards une histoire distincte de la Hongrie proprement dite, — la Transylvanie et la Croatie. Ces contrées, essentiellement favorisées par la nature, peuvent compter parmi celles où les populations ont le plus souffert des vicissitudes des systèmes politiques. Il y a dix-neuf ans,

la Transylvanie a été le théâtre d'une guerre civile sanglante entre les Magyars et les Roumains. A deux reprises, son territoire fut occupé par les troupes russes. A la suite de ce bouleversement, elle se vit ravir la meilleure partie de ses franchises municipales; mais du moins ceux qui l'administrèrent lui offrirent en compensation des écoles et de larges routes à travers les districts les plus peuplés de son territoire. On avait compris à Vienne l'immense parti qu'il y avait à tirer de la position magnifique de cette principauté, sorte de forteresse naturelle d'où une armée bien dirigée peut en quelques heures couper les Russes de leur base d'opérations le jour où leurs armées marcheraient sur Constantinople, et on agissait sagement en cherchant à relever la race roumaine de son long abaissement.

La Transylvanie se partage en trois races qui vivent encore presque aussi isolées les unes des autres qu'au moyen âge. Il y a là 1,700,000 Roumains ou Valaques dont l'émancipation sociale ne remonte pas à vingt ans, et dont les suffrages ne sont comptés que depuis six ans : peuple pauvre, sans aristocratie, sans hommes d'état et encore à beaucoup d'égards sous la dépendance des Magyars et des Saxons, qui les emploient et les paient. Grecs du rite uni et non uni, ils ne connaissent la liberté religieuse que depuis peu d'années. Leurs popes, aussi misérables qu'eux, accessibles aux séductions de l'or russe, osaient à peine autrefois se montrer en public, et il fallait un privilège impérial pour obtenir le droit de construire une église grecque. Aujourd'hui au contraire le gouvernement fait beaucoup pour le clergé. Il a souvent appelé à Vienne le métropolitain grec d'Hermannstadt, le remuant évêque Schaguna, et il a facilité autant qu'il dépendait de lui l'affranchissement du lien qui rattachait les Roumains grecs au patriarcat religieux serbe de Carlowitz. Les Roumains du rite grec réunis à Rome n'ont d'église constituée que depuis 1853. Les favoriser, mettre à leur tête un archevêque capable eût été d'une excellente politique pour résister au travail souterrain de la propagande moscovite; mais par malheur les efforts du gouvernement avaient échoué jusqu'ici contre l'incapacité de l'archevêque catholique grec, M<sup>sr</sup> Schulutz, mort il y a quelques jours, si bien que le chef politique incontesté de la race roumaine en Transylvanie est M<sup>sr</sup> Schaguna. On dirait que la Providence s'est plu à accumuler sur ce coin de terre toutes les bigarrures de race et d'institution. A côté des Roumains, les Saxons de la foi luthérienne, débris d'une puissante émigration du xiii<sup>e</sup> siècle, vivent entre eux, jaloux à l'excès des privilèges qu'ils ont su obtenir des princes de la maison d'Autriche, riches, économes, laborieux, et cependant perdant chaque année du terrain par leur persistance

invétérée à appliquer la doctrine de Malthus sur le danger des accroissemens de famille. Viennent enfin les Szeklers, ces fiers montagnards de Pest descendans des Sicules, et leurs congénères les Magyars des environs de Klausenbourg, les uns et les autres ayant leurs aspirations et leurs intérêts tournés du côté de la Hongrie.

La Transylvanie, où derrière les questions d'égalité sociale ou politique on peut craindre de rencontrer des réveils subits de rancunes séculaires, a été comme un champ d'expérimentations politiques pour M. de Schmerling. Sa grande œuvre a consisté à la rattacher aux autres provinces allemandes et slaves de l'empire qui devaient se faire représenter dans le *reichsrath* de Vienne, et pour y réussir il chercha un point d'appui parmi les Saxons. C'était le moment où l'on combattait les demandes de la Hongrie en soutenant que l'insurrection de 1848 avait privé ce royaume du droit de réclamer sa propre constitution, et tout moyen était bon pour tenir en échec l'obstination des Magyars. On ne craignit point de ressusciter les haines des Roumains contre leurs anciens dominateurs, les fils d'Arpad et de Huniady. Les Magyars transylvains de leur côté, en quittant l'assemblée de 1862, où on leur avait demandé de voter l'envoi de députés au *reichsrath*, traitèrent avec un mépris insultant ces grossiers Valaques que l'on enlevait aux travaux de la terre pour leur donner à trancher des questions dignes des plus hautes méditations de l'homme d'état. Les propositions du gouvernement furent votées grâce à l'entente de Schaguna et de M. Schmidt, *comes* ou premier représentant de l'université saxonne de Hermannstadt, et M. de Schmerling gagna pour sa seconde chambre du *reichsrath* quelques hommes pour le moins aussi illettrés que les popes ruthènes de la Galicie ou de la Bukovine. Pendant deux sessions, ces députés jouèrent un singulier rôle : ils figuraient dans le *reichsrath* plénier lorsqu'on votait sur le budget général de l'empire ou sur les questions de droit public général, et ils se retiraient lorsque le *reichsrath* devenait restreint, et qu'il était chargé de voter des lois pour la partie occidentale ou cisleithanienne de la monarchie. Cette politique fut de courte durée. Le 25 décembre 1865, la diète de Clausenbourg reconnaissait valable l'union politique de la Hongrie et de la Transylvanie telle qu'elle avait été votée en 1848. On devait s'attendre à ce que ce brusque revirement ne serait du goût ni des Saxons ni des Roumains. Leurs organes se sont plaints de ce que la diète de Clausenbourg, convoquée une dernière fois pour l'abdication solennelle des droits de la Transylvanie à l'autonomie politique, fût composée en majeure partie de députés non élus, mais simplement désignés par le gouvernement parmi les notabilités du pays. Pourtant l'apaisement est en voie

de se faire. Le ministère hongrois, où l'on voit figurer le comte Miko, un Transylvain, a procédé avec tous les ménagemens possibles pour les usages et les traditions des nations non magyares de la Transylvanie, et une loi est proposée à la diète de Pesth qui est très favorable à l'autonomie administrative du pays. Les Saxons, esprits positifs, ont le sentiment de leur faiblesse numérique; ils sont avant tout conservateurs et partisans du gouvernement qui leur assure la sécurité. Les Roumains sont loin d'être arrivés à ce degré de compacité et d'organisation politique où ils pourraient devenir un instrument commode entre les mains des ennemis de l'empire, et un simulacre de congrès roumain qui s'est tenu dernièrement à Bucharest a bien fait voir que d'eux-mêmes les Roumains sujets de l'empereur François-Joseph ne se sentent nullement portés à envier la condition des sujets du prince Charles de Roumanie.

Les Croates et les Tchèques sont, de tous les peuples de l'Autriche, ceux qui forment les plus étranges demandes au nom de leur nationalité. Les rapports des Croates avec la Hongrie supportent le poids des défiances séculaires et des souvenirs de luttes récentes qui les ont éloignés de la race magyare sans les rapprocher pour cela des Allemands. Là est le plus redoutable écueil pour les hommes d'état hongrois. En s'annexant à la Hongrie, la Croatie ou royaume triple et un conserva son propre droit, sa juridiction, de telle sorte que, restée administrativement autonome, elle ne fut point incorporée au pays magyar. Elle était seulement réunie à la couronne de saint Étienne, et telle resta en droit la condition expresse des transactions successives intervenues entre les deux pays. En fait cependant, la Croatie, obligée de s'aider beaucoup des Magyars pour se défendre des Turcs, demeura toujours attachée à la Hongrie par un lien politique plus ou moins étroit. Les tentatives des Magyars pour s'emparer de la haute administration dans la Croatie datent du XVIII<sup>e</sup> siècle. De *regnum adnexum* on voulut en faire une *pars adnexa*; mais, malgré l'influence des grands magnats magyars, l'assimilation ne se fit pas ou ne se fit qu'à la surface. Elle fut contrariée par les instincts démocratiques du peuple et du clergé. En 1822, les Magyars obtinrent un succès plus positif que tous ceux qu'ils avaient obtenus jusque-là. L'empereur François consentit à placer sous l'autorité directe du palatin, son lieutenant à Pesth, la ville et le port de Fiume. Fiume, en plein territoire croate, à 400 milles de la Hongrie, eut un gouverneur magyar. A cette époque et même après les événemens de Grèce et de Pologne, qui eurent un si grand retentissement dans le monde slave, le sentiment national semblait avoir disparu de la Croatie, et on



ne sait combien de temps se serait prolongée cette léthargie, si les Magyars n'avaient pas renouvelé leurs attaques et voulu substituer leur propre idiome au latin, qui formait encore, il y a trente ans, la langue politique universelle des peuples de la vallée du Danube. A partir de ce moment, le clergé croate, grec et catholique, en dehors du clergé tout ce que le pays renfermait d'hommes intelligens se mit avec passion à la recherche des traditions du passé. A la tête du mouvement, on vit le comte Draschkowitz, magnat influent, et l'ardent Gaj, jaloux d'arriver à la gloire de Kollar, le grand poète des Serbes, un homme de qui l'on peut dire qu'il a communiqué son enthousiasme à toute la Croatie et rendu aux Slaves du sud le sentiment de leur fraternité ethnographique et de leur dignité morale. Malgré tout le succès de leurs publications et de leurs discours, ni Gaj ni Draschkowitz ne pouvaient espérer affranchir pacifiquement leurs nationaux de la domination hongroise. En 1845, un autre poète érudit, M. de Kukuljevic, posa et fit adopter le programme d'après lequel la Croatie et la Slavonie devaient être déclarées administrativement indépendantes de la Hongrie. La ville d'Agram serait érigée en archevêché et dotée de grands établissemens d'instruction de façon à devenir le centre intellectuel des Slaves du sud. La Dalmatie serait enfin unie de nouveau intimement à la Croatie et à la Slavonie pour compléter le royaume triple et un. Ce mélange de demandes politiques et littéraires ne prit pas à l'improviste le prince de Metternich, fort préoccupé dès lors des résistances qu'il rencontrait en Hongrie. Il usa d'atermoiemens, et ne prit parti ni pour les Magyars ni pour les Croates; mais il fit certaines concessions à ces derniers et accepta de la main de Gaj le jeune Jellachich comme ban de Croatie. Il lui parut habile de laisser les Magyars s'engager de plus en plus dans la voie des emportemens et s'ôter par là tout crédit à Agram; c'est à cela qu'ils arrivèrent en effet en voulant obliger les délégués croates à la diète de Pesth à employer la langue magyare. En 1847, ceux-ci quittèrent Pesth : les Croates et les Magyars étaient désunis, et aux premières difficultés du cabinet de Vienne avec la Hongrie les Croates se trouvèrent prêts à entamer une vigoureuse guerre de race. Ils déclarèrent rompu tout lien avec la Hongrie, et se dévouèrent avec un courage irréfléchi pour venir en aide à l'Autriche sans rien demander de positif en échange de leur concours. Cependant, tandis que les chefs militaires agissaient, les chefs politiques discutaient. Éblouis par ce réveil des instincts slaves sur tous les points de l'empire d'Autriche et par l'écho retentissant des discours prononcés par les députés slaves de Bohême aux diètes de Vienne et de Kremsier, le petit groupe des poètes et des érudits

d'Agram voyait déjà leur patrie formant un des chaînons de la grande alliance des Slaves de l'Europe. Les plus prudents ne songeaient qu'à l'autonomie du royaume triple et un, qui fût demeuré uni à l'Autriche par un lien fédératif; mais les exaltés rêvaient bien autre chose. Avant tout, il fallait reformer un état sud slave d'après les limites linguistiques et ethnographiques. On y faisait entrer le banat hongrois, la Slavonie, la Croatie, la Dalmatie, l'Illyrie, tout le sud de la Carinthie et de la Styrie, et ensuite les pays ottomans au sud de la Save, la Serbie, la Bosnie, l'Herzégovine, la Bulgarie et le Montenegro.

Ce premier programme politique se donnait pour l'application logique et nécessaire du principe des nationalités; mais c'était toute une révolution à organiser, et, parmi les hommes d'état autrichiens qui étaient animés de sentimens bienveillans pour les Croates, aucun n'eût conseillé au jeune empereur François-Joseph de jouer le rôle de champion de la race slave. C'était une singulière aberration que de se prévaloir des affinités de langue découvertes par Gaj dans tous ces pays pour se persuader qu'il était aisé d'en obtenir un effort commun en vue de changer la forme du gouvernement établi, en rompant avec tant d'attaches séculaires. A supposer que les Croates eussent été assez forts pour entraîner les pays qu'ils voulaient rallier à eux, il leur eût fallu des hommes prêts à se dévouer à l'éducation politique et sociale des races slaves, et cela demandait l'effort de plusieurs générations. Le sens de ce programme échappait complètement aux masses, préoccupées surtout d'arriver à l'égalité civile et à la propriété individuelle. Après les victoires de Jellachich, le cabinet autrichien récompensa la Croatie en dirigeant assez arbitrairement ce travail de réforme sociale. Tout le reste fut traité de chimères politiques, et le héros des 2 millions de Slaves venus au secours de l'Autriche dans sa détresse, le ban Jellachich, mourut simple lieutenant-gouverneur des provinces croates au nom de l'empereur François-Joseph, souverain absolu. Le ministère Bach-Schwarzenberg traita le pays en province autrichienne et y dépêcha sa légion bureaucratique allemande. Ce fut un démenti complet aux espérances des patriotes croates si imprudemment surexcitées.

En négligeant de satisfaire le sentiment national qui venait de se révéler avec tant d'énergie, les hommes d'état autrichiens de 1850 à 1860 laissaient la Croatie échapper à leur influence. Le culte des gloires du passé ne s'était pas effacé, le clergé; chargé de l'éducation publique, prêchait à la jeunesse la revendication des libertés croates. En même temps disparaissaient les haines aveugles contre les Magyars, desquels on n'avait plus rien à redouter. Si on ne voulait

pas encore s'unir à la Hongrie, déjà on ne voulait plus se rapprocher de l'Autriche. En 1860, lorsque le pays put manifester son sentiment, il se trouva immédiatement un parti pour demander le rétablissement partiel de l'ancienne union politique, rompue par la guerre civile de 1848; mais ce programme ne fut pas accepté par la diète de 1861. La résolution qu'elle vota commençait par déclarer que les événemens de 1848 avaient rompu tous les liens politiques entre la Croatie et la Hongrie. Elle reconnaissait toutefois que la Croatie, pays de la couronne de saint Étienne, devait avoir le même souverain que la Hongrie, et acceptait le principe d'une négociation avec la diète de Pesth sur la base de l'égalité la plus absolue entre les deux pays. Au fond, les Croates ne s'entendaient que sur deux points. Ils admettaient que leur souverain devait être le même que celui de la Hongrie, ils voulaient une entière autonomie administrative; mais sur la question des alliances à contracter et des voies à suivre pour atteindre à l'émancipation politique, les opinions variaient à l'infini. Quelques personnes eussent consenti à envoyer des délégués au *reichsrath* allemand de Vienne avec mission unique de voter les dépenses générales de l'empire. C'était l'infime minorité. Un plus grand nombre recommandaient l'abstention. Il fallait suivre l'exemple des Slaves de Moravie et de Bohême, réclamer la constitution d'une monarchie autrichienne fédérative où le groupe des Croates et des Illyriens du sud eût fait le pendant du groupe tchéco-slave du nord. Enfin il y avait un troisième parti, plus porté à croire à la sincérité des avances venues de Pesth. « C'est à la Croatie d'écrire sur une feuille blanche les conditions sous lesquelles elle consent à se rapprocher de nous, » avait dit M. Deák, et beaucoup songeaient à Agram qu'il fallait accepter cette offre, négocier avec les Magyars et obtenir avec leur aide une somme d'indépendance aussi grande que possible. Cet avis prévalut en partie à la diète de 1865, et M<sup>sr</sup> Strossmayer, le chef du parti dit des autonomes, accepta même la présidence de la députation qui fut envoyée à la diète de Pesth. La députation reçut pour mission de rechercher, de concert avec la députation hongroise, le mode qui convenait le mieux pour assurer la juste part d'influence de la Croatie et de la Hongrie dans les affaires communes à tous les pays de l'empire. Lorsqu'on sortit des exposés de droit historique pour aborder la question de conduite à tenir, les Magyars déclarèrent que les délégués à envoyer à Vienne devraient être issus d'une élection faite en commun par les deux diètes. La chose en elle-même était simple et logique; mais il eût fallu que les Croates prissent part aux délibérations de la diète de Pesth. Les Croates avaient reçu d'Agram en partant des instructions qui ne les autorisaient pas à faire une

semblable concession. La négociation échoua, et en se retirant les Croates semblèrent vouloir fermer toutes les portes derrière eux. Nature emportée et mobile, M<sup>re</sup> Strossmayer usa son influence à élargir l'abîme qui séparait ses compatriotes des Magyars. « Fions-nous-en à l'expérience de 1848, dit-il. Je vois bien aujourd'hui pour ma part que toute tentative ultérieure d'entrer en négociation avec la Hongrie ne peut aboutir qu'à un échec. Nous ne saurions accepter les lois votées à Presbourg et à Pesth en 1848. C'est comme nation autonome que nous figurons dans l'histoire et que nous avons pris part à la pragmatique sanction. Aujourd'hui comme alors c'est à notre diète seule de parler et de nous représenter dans les questions de droit public. Votons l'adresse qui posera nettement tous ces principes, et je suis sûr que notre conduite aura les meilleurs résultats pour le pays. » Cette adresse, qui devait sauver le pays, demandait entre autres concessions un ministère spécial pour la Croatie. L'exagération de ces demandes frappait tous les esprits, car on savait bien que pour y répondre l'empereur et ses conseillers n'avaient pas seulement à examiner s'ils contenteraient les Croates, qu'ils avaient encore à se rendre compte de l'effet qu'on produirait dans le reste de l'empire en se montrant trop tolérant à leur égard.

Il n'y avait rien d'ailleurs dans l'attitude du parlement hongrois qui fût de nature à expliquer ce déchaînement des passions anti-magyares. Le projet de loi sur les affaires communes à la Hongrie et au reste de l'empire renfermait un paragraphe spécial à la Croatie où il était dit : « Un arrangement spécial concerté entre notre parlement et la diète d'Agram déterminera la proportion dans laquelle les pays représentés à Agram prendront part à l'élection de délégués chargés de traiter les affaires communes à toute la monarchie et fixera le mode de cette élection. » C'était encore la page blanche que Deák offrait aux Croates pour y inscrire leurs droits, et l'on n'était pas très éloigné d'accorder ce que les Croates étaient venus demander à Pesth. Il s'agissait moins d'une question de fond que d'une question d'étiquette internationale. Les Croates furent intraitables à la diète d'avril comme ils l'avaient été à celle de décembre, et François-Joseph fut couronné roi de Hongrie et de Croatie sans que personne fût venu d'Agram pour prendre part à cette solennité. Aucun diplôme spécial de couronnement ne fut rendu pour consacrer les anciens privilèges spéciaux de la Croatie ou pour réorganiser le pays d'après les principes libéraux mis en avant par M. de Beust. Le provisoire continua et continue encore. Le ministère hongrois a pris la haute main sur les affaires de la Croatie et la diète d'Agram n'est pas convoquée.

En lisant les séances de cette assemblée, on est frappé de l'ab-

sence d'esprit politique chez presque tous les Croates qui veulent jouer un rôle dans les affaires de leur pays. Pendant des jours entiers, par exemple, les orateurs de la majorité discutent le sens d'un rescrit de Léopold I<sup>er</sup> ou de Marie-Thérèse. Un jour, le parti national quitte la salle des séances au moment où il craint de se trouver en minorité. Cette tactique peu digne est reprise le lendemain par Berlic, Zivkovic, Stojanovic, qui refusent de prendre part au vote d'une adresse à l'empereur. Sur le fond du débat, plus théorique que pratique, qui s'est engagé entre les Hongrois et eux, on doit arriver à s'entendre, surtout si les ministres magyars, aujourd'hui maîtres des destinées de la Croatie, n'y font pas sentir trop lourdement l'action du gouvernement central. Sans appui à espérer d'aucun côté, les Croates se résigneront au rôle secondaire que l'histoire, que l'état arriéré de leurs mœurs et de leurs institutions les forcent provisoirement d'accepter. Qu'on respecte leur autonomie, l'usage de leur langue dans toutes les affaires qui se traitent chez eux, et la paix sera bien près d'être faite. Les Magyars ont à faire une autre concession essentielle. Le petit port de Fiume, sur l'Adriatique, qu'une excellente route relie depuis un siècle à la vallée de la Save, a longtemps profité de tout le mouvement du commerce de la Hongrie par mer. Avant la brouille des Magyars et des Croates, il avait été déclaré partie intégrante du sol hongrois, et lorsque des troubles y ont éclaté récemment, le comte Andrassy y a envoyé un gouverneur, comme il eût fait pour toute autre ville du royaume proprement dit. Fiume a la prétention d'envoyer directement des députés à la diète de Pesth, et ses représentans ne paraissent à la diète d'Agram que pour y protester... contre leur propre présence. Au fond, cette attitude de la majorité des habitans de Fiume vient de leur désir d'avoir promptement le chemin de fer que les Magyars leur font espérer. Les Croates de leur côté tiennent à ce qu'il soit bien établi que tout lien entre Fiume et la Hongrie a cessé depuis 1848. N'y a-t-il pas entre ces deux prétentions les élémens d'un compromis, et puisqu'à Vienne, à Pesth, à Agram, dans cent autres lieux de l'empire d'Autriche, on a si souvent sur les lèvres le mot d'autonomie, ne peut-on pas faire de Fiume une ville libre, se gouvernant elle-même comme Trieste, sa rivale, et donner satisfaction aux Croates en la portant nominalement à leur territoire ?

Deux questions, celles des confins militaires et de la Dalmatie, sont envisagées de la même manière par les Croates et les Magyars, et si elles n'ont pas encore été discutées entre les cabinets de Vienne et de Pesth, c'est que, dans la nécessité où l'on se trouvait d'en régler de plus importantes, on a dû les laisser de côté comme se-

confinaires. Les confins militaires croato-serbes, depuis la Dalmatie jusqu'au Danube, font partie de la Croatie, et, quand il s'est agi de régler le droit public de la Croatie, ils ont envoyé des députés à Agram. Leur administration dépend directement du ministre de la guerre à Vienne. Ils sont encore organisés aujourd'hui à peu près comme ils l'étaient lorsque Marie-Thérèse les institua pour servir de barrière contre les Turcs. Il y a beaucoup de très bonnes choses dans ce régime, l'administration est prompte, la justice y prend un caractère paternel et bienveillant, l'instruction y est encouragée; mais toute prospérité est tarie par un vice radical. Le confinaire n'est jamais pendant toute sa vie que propriétaire pour une part indivise du champ qu'il cultive. Si la récolte a manqué, le gouvernement doit pourvoir à sa nourriture, de sorte que sur un sol très riche la production est à peine au niveau des besoins. D'ailleurs défense à tout étranger de s'établir dans la frontière et d'y créer des usines. Ce système, contraire à toutes les notions de l'économie politique, est appliqué à une population de onze cent mille âmes peuplant un territoire de 5,830 milles carrés. Le gouvernement a longtemps compté, il pourrait compter encore sur la fidélité et le courage des confinaires; cependant il y a eu des avertissemens qu'il ne peut pas négliger. Là aussi le fier sentiment de l'indépendance et l'orgueil de race se sont réveillés. Aux dernières élections pour la diète d'Agram, les confinaires n'ont pas toujours élu leurs officiers, comme ils le faisaient par le passé, et on entend souvent dire dans le pays-frontière que les défaites de Magenta et de Solferino ont eu pour cause le peu d'entraîn des troupes confinaires dans leurs luttes contre les Italiens. Il y a de ce côté une grande réforme sociale à entreprendre, et l'on y applaudira non-seulement en Croatie et en Hongrie, mais dans toute l'Europe. C'est toute une société qu'il faut rendre au grand air et à la lumière pour qu'elle puisse à son tour contribuer au progrès des chrétiens slaves de la Turquie.

Sur la seconde des deux questions qui exigent le concours des diètes de Pesth et d'Agram, celle de la Dalmatie, il n'y a qu'un mot à dire : rien ne presse. La Dalmatie jouit et a toujours joui d'une autonomie convenable, et les Slaves qui la peuplent pour plus de moitié ne paraissent pas encore désirer très vivement une fusion administrative et politique avec la Croatie.

Au milieu de ces élémens discordans et des mille obstacles qu'opposent à leurs rêves ambitieux les instincts de race des peuples de la couronne de saint Étienne, les Magyars témoignent une confiance dans l'avenir que bien des gens traiteront d'optimisme incorrigible. On aime à parler à Pesth de la Hongrie de l'avenir, centre d'un vaste système d'états confédérés formant au sein de la

monarchie autrichienne un groupe de douze millions d'habitans, libres, sagement gouvernés, répandant sur les peuples voisins de la Turquie l'influence de leurs idées; mais, pour que cette combinaison réussisse, il faut ôter tout prétexte à la propagande russe, et c'est ce but que doit se proposer la diète de Pesth en élaborant la loi dite des nationalités. La centralisation, comme la France et la Prusse l'appliquent, n'est pas possible, et pour prospérer et grandir il faut laisser grandir autour de soi tous ces élémens très viables, Roumains, Serbes, Croates, dont on voudrait en vain tenter la conquête ou l'assimilation. Il faut que le citoyen de Pesth cesse d'être un Magyar, c'est-à-dire un homme de race, pour devenir un Hongrois. Armé de son incontestable supériorité d'intelligence, il ne doit aspirer qu'à soutenir les autres peuples de son territoire dans la voie du progrès social et politique. Si quelque jour il voulait tenter une répression violente, il risque de succomber sous le nombre des adversaires que la Russie cherche à lui susciter. Réconcilié avec l'Autriche, il a une large voie ouverte devant lui. Les hommes éminens, les Deák, les Beust, les Andrassy, les Eötvös, ne manquent pas pour l'y conduire, et en-deçà de la Hongrie et de l'Autriche il peut compter sur la sympathie de tous les vrais libéraux européens. Il n'en est pas un seul qui n'applaudisse lorsqu'il saura la monarchie autrichienne sauvée et la Turquie d'Europe émancipée, garanties par un boulevard solide contre les empiétemens de la Russie.

## II.

Dans les pays qu'on est convenu d'appeler cisleithans (1), l'empire d'Autriche compte près de 8 millions d'Allemands, environ 5 millions de Tchèques, plus de 2 millions de Ruthènes, à peu près le même nombre de Polonais et 1,200,000 Slovènes ou Slaves du sud. Entre ces populations si diverses d'origine qui l'emportera du vieil attachement à la maison de Habsbourg, ou de l'esprit de race? Si les Polonais tentaient à eux seuls de refaire l'état polonais d'avant 1772, si les Slaves, Tchèques ou Slovènes, exhument d'anciennes traditions historiques, ne voulaient plus chercher qu'à se constituer en petites principautés destinées à accepter tôt ou tard la suzeraineté de la Russie, « cette grande mère des Slaves, » si les Allemands enfin recherchaient avant tout leur unité nationale, que deviendrait l'Autriche au milieu de ce chaos de prétentions séparatistes? Fort heureusement, presque aussitôt après le désastre de

(1) La Leitha est une rivière qui sépare la Basse-Autriche de la Hongrie.

Sadowa, la grande majorité de ces populations trouva un système auquel elle put se rattacher et un homme d'état capable de la conduire. Centraliser à Vienne tout juste assez pour maintenir l'unité politique de la monarchie, respecter autant que possible l'autonomie de chaque groupe de l'empire, pratiquer la paix en acceptant franchement la nouvelle situation internationale, tel fut le système. L'homme fut M. de Beust.

Les troupes prussiennes campaient encore sur le sol autrichien lorsqu'un petit groupe de députés allemands se réunit à Aussee pour se concerter sur les douloureuses éventualités en présence desquelles on se trouvait placé tout à coup. On fut d'accord que la continuation de la lutte militaire était impossible. C'était par sa faute que l'Autriche perdait ses positions dans la confédération germanique. Elle n'avait pas su dire à ces princes et à ces populations, déjà irrités des procédés cavaliers de M. de Bismark, comment elle comprenait la réorganisation de l'Allemagne. Elle n'avait rien fait pour intéresser le sentiment national allemand aux succès de l'armée de Benedek, et à l'intérieur elle avait étouffé l'esprit public en suspendant l'action du *reichsrath*. Nul n'était préparé à cette guerre si déplorable et si déplorée même en Allemagne. Le mieux était de la terminer au plus tôt, car on ne pouvait pas penser à provoquer de ces réveils de patriotisme, de ces explosions vigoureuses de haine qui vengent une défaite. Il n'y fallait pas songer, parce qu'on eût risqué de jeter les Slaves dans une voie politique conduisant tout droit à l'abaissement des Allemands de la monarchie autrichienne. Trop faibles désormais pour imposer à l'Autriche la forme d'un état centralisé qu'ils avaient un instant rêvée, les députés allemands du *reichsrath* réunis à Aussee se résignèrent à abandonner leur ancien projet de contraindre les Magyars à figurer dans une assemblée politique à Vienne. Les objections qu'on avait élevées contre l'existence de la Hongrie comme état indépendant de la monarchie autrichienne tombèrent, et on fut d'avis d'accepter le rétablissement de la constitution hongroise, à la condition que la diète de Pesth prendrait équitablement sa part des charges générales de la monarchie. C'était une alliance qu'on demandait au lieu d'exiger une incorporation. On a vu comment l'idée avait été accueillie à Pesth lors de la discussion du projet de loi sur les affaires communes. L'accord vient d'être définitivement scellé par les deux délégations réunies à Vienne pour fixer la quote-part de la Hongrie et des pays cisleithans dans les dépenses générales; mais, pour arriver à ces résultats qu'on entrevoyait à Aussee, il fallait une discussion libre. Les Allemands en avaient le naturel pressentiment, et ils demandaient le développement des promesses libérales con-



tenues dans les diplômes d'octobre 1860 et de février 1861, afin de prévenir par un contrôle sérieux de l'opinion publique les écarts d'une politique trop personnelle, afin d'assurer au *reichsrath*, du moins dans les pays cisleithans, une action constante et régulière sur la marche des affaires intérieures. Les Allemands comprenaient bien qu'au sein de cette assemblée le premier rôle serait pour eux, non pas qu'ils y fussent les plus nombreux, mais à cause de leur incontestable supériorité intellectuelle. C'est en effet une loi nécessaire de toutes les sociétés. Si parmi les groupes dont elles se composent il s'en trouve un qui comprenne un plus grand nombre d'hommes propres aux affaires publiques, c'est à celui-là, quoi qu'on fasse, que reviendra l'action prépondérante dans le gouvernement.

Ainsi, en vertu de leur choix libre et raisonné, les Allemands de l'Autriche renonçaient à être maintenus dans la confédération des peuples allemands, d'où la violence les avait exclus. Ils repoussaient le pangermanisme par la crainte de jeter les Slaves dans les voies du panslavisme, c'est-à-dire de la Russie. Toutefois ils mettent à ce renoncement une condition singulièrement propre à affermir la paix. Ils entendent que les forces militaires de l'Autriche ne puissent jamais être tournées contre le reste de l'Allemagne. D'ailleurs ils sont très tentés de reprendre le rôle que leur assignent leurs philosophes, leurs poètes et leurs romanciers, celui de moniteurs des populations arriérées qui vivent au milieu d'eux. Pour y réussir, les Allemands ont à échapper au même écueil que les Magyars. Il leur faut quitter cet esprit exclusif qui leur a fait plus d'une fois repousser les demandes légitimes des Slaves autrichiens. Ils ont à se débarrasser d'un certain pédantisme administratif peu propre à la bonne expédition des affaires, et qui parfois leur fait porter à la tribune, au sein des commissions, dans le texte des lois, un luxe de formalités tout bureaucratique, tendance regrettable dans un état qui n'a pas un instant à perdre, s'il veut se mettre au niveau politique des autres états de l'Europe. Au demeurant toutefois, les Allemands de l'Autriche sont si bien doués qu'à la première session du *reichsrath* en 1860 il s'est tout de suite trouvé une demi-douzaine d'hommes capables de faire honneur à des nations vieilles dans la pratique des institutions libres. Citons en tête le prince Auersperg, d'une grande famille de Bohême et président probable du conseil dans le ministère cisleithan qui va se former, le savant criminaliste M. Herbst, M. Giskra, le hardi bourgmestre de Brünn pendant l'occupation prussienne, M. de Kaiserfeld, le premier qui ait élevé la voix parmi ses compatriotes allemands du *reichsrath* pour réclamer les droits de la Hongrie

comme nation libre, MM. Hasner, Brinz, Lasser, formés à l'école du barreau ou de l'administration, hommes de mérite auxquels n'a manqué jusqu'ici que l'expérience des grandes assemblées. Ces députés, qui ont formé la réunion d'Aussee pendant l'automne de 1866, n'avaient cessé depuis un an d'attaquer la politique de tâtonnemens du ministère Mensdorff-Belcredi. Vis-à-vis des autres populations de l'empire d'Autriche, leur situation est devenue meilleure qu'elle ne l'était avant Sadowa. Presque tous jouaient alors un rôle dans la crise germanique. Ils parlaient un langage qui faisait dire d'eux : « Vous êtes Allemands avant d'être Autrichiens. » On tirait à Prague, à Laibach et à Lemberg de très fâcheuses conséquences de leur rôle ambigu entre Vienne et Francfort, et on leur reprochait de vouloir faire disparaître la personnalité de l'Autriche derrière la personnalité de l'Allemagne. S'il y a eu en effet des vellétés de ce genre, elles ont été à jamais condamnées par le programme d'Aussee, elles ont disparu depuis que M. de Beust est à la tête des affaires. On en acquit la preuve à la première session du *reichsrath*. Au mois de mars, M. de Bismark, après avoir fait voter les principaux articles de la constitution unitaire et militaire de l'Allemagne du nord, publia les traités d'alliance offensive et défensive qu'il avait signés avec les états du midi. Aucune voix ne s'éleva en Autriche pour demander que le cabinet de Berlin fût rappelé à la scrupuleuse observation de la paix de Prague; personne ne réclama en faveur du principe de la séparation des deux Allemagnes.

Malheureusement tout le monde en Autriche n'a pas compris de même ce besoin d'union après un grand désastre. C'était assez que la conduite de M. de Beust rencontrât l'approbation des députés allemands de la Bohême, pour qu'aussitôt les Tchèques marquassent leur opposition. La seule annonce de la remise en vigueur de la constitution de février 1861, peu favorable, il est vrai, à l'action des diètes provinciales, avait aussitôt réveillé toute l'ardeur des polémiques tchèques en faveur des droits de la couronne de Bohême, et l'histoire à la main MM. Rieger, Palačky, Brauner, se tenaient sur la brèche, réclamant l'observation des privilèges et franchises du royaume de saint Wenceslas. Cette ardeur des Tchèques à ressusciter de vieilles chartes ne peut s'expliquer que chez un peuple sorti en plein XIX<sup>e</sup> siècle seulement d'une longue oppression sociale et politique, un peuple encore armé de tous ses ressentimens des siècles passés.

Les Tchèques sont de tous les Slaves de l'Autriche les plus nombreux, les plus cultivés, ceux qui peuvent fournir le passé le plus glorieux. Ils occupent sur le territoire autrichien une bande de ter-

rain d'environ 560 kilomètres de longueur sur une largeur moyenne de 140 kilomètres. Au nord et à l'est, ils vont presque jusqu'au pied des montagnes qui séparent la Bohême de la Saxe et de la Silésie. En Moravie, ils confinent à leurs congénères les Slovaques dans la direction de Presbourg et de la vallée de la Waag. Ils forment un groupe de 5 millions en contact presque dans chaque district avec l'élément allemand, qui en Bohême et en Moravie compte 2,300,000 habitans. Grâce à l'heureuse union qui avait subsisté entre ces deux élémens, la Bohême a été de bonne heure un des plus riches pays d'Europe. Indépendante de 963 à 1276 sous les rois qui se succédèrent de Svatopluk à Ottokar II, elle eut des princes indigènes dont les exploits sur la Drave et la Vistule ont laissé de grands souvenirs parmi ses populations, et lorsqu'elle échut à Rodolphe de Habsbourg, elle fut libre et policée au point d'être un objet d'envie pour les contrées voisines. L'empereur Charles IV avait fondé à Prague une université slave où les élèves affluèrent de tous les points de l'Europe. Des architectes bohêmes s'étaient formés, qui édifièrent sur la Moldau une des villes les plus remarquables du continent. Les premiers germes de division entre les Allemands et les Slaves datent de Jean Huss. En 1409, au moment où celui-ci fut nommé recteur de l'université de Prague, 20,000 étudiants allemands retournèrent dans leur patrie avec leurs professeurs, et y fondèrent les universités de Leipzig, de Rostock, d'Ingolstadt. Les Tchèques, très engagés dans le mouvement hussite, prirent les armes après la mort violente du réformateur, et commencèrent contre les Allemands la lutte sanglante que termina la bataille de la Montagne-Blanche, ce suprême effort de l'indépendance bohême. Le royaume de saint Wenceslas disparut après cette journée; devenu simple fief de l'empire d'Allemagne, il fut fort éprouvé par la guerre de trente ans, et en sortit épuisé. A la paix de Westphalie, les savans, les lettrés et un quart de la population avaient disparu. De pareilles épreuves marquèrent la décadence simultanée des Slaves et des Allemands de Bohême. Les classes gouvernantes étaient presque inaccessibles au progrès du reste de l'Allemagne et entièrement indifférentes au sort des masses, où se perpétuait le culte de la langue et des traditions nationales. L'apathie des chefs, le manque d'industrie et de commerce chez les sujets, l'absence de toute immigration qui en était la conséquence, firent échapper la Bohême à la germanisation. L'élément slave était en train de disparaître en Silésie et en Prusse, tandis qu'en Bohême il possédait les mêmes territoires que cent soixante années auparavant, ceux qu'il occupe encore aujourd'hui. Au moment où l'empereur Joseph II décrétait que nul ne serait admis dans un collège, s'il n'avait

la connaissance de l'allemand, il était déjà trop tard pour essayer de germaniser la Bohême.

Un grand mouvement littéraire était alors à son aurore en Allemagne, et par contre-coup l'émulation renaissait chez les Tchèques, qui, eux aussi, commençaient à fouiller les monumens du passé. Les guerres de la révolution et de l'empire vinrent retarder, il est vrai, ce développement du mouvement national ; mais en 1820 la Bohême était revenue au culte de ses gloires hussites. On y avait fondé un musée, une académie des sciences, une société pour la diffusion des bons livres en langue tchèque. Ce mouvement ne tarda point à se personnifier dans trois hommes : l'érudit slovaque Saffarik, auteur d'un livre sur *les antiquités slaves* qui résume tout ce que l'on sait des origines des Slaves, le Morave Kollar, auteur du poème *Slavy Decra*, peintre expressif des joies et des douleurs de ses compatriotes, enfin M. Palačky, l'historien de la Bohême, l'interprète des manuscrits nationaux, décoré du surnom de père des Slaves, esprit contemplatif, caractère honorable, mais facile à entraîner, qui est en train de démentir par le trop grand empressement qu'il témoigne à la Russie son mot célèbre de 1848 : « si l'Autriche n'existait pas, il faudrait l'inventer. » Au sein d'un peuple à l'imagination vive, ce mouvement littéraire ne pouvait tarder à devenir politique. Les yeux fixés sur leur ancienne splendeur au moyen âge, les Tchèques se persuadèrent aisément qu'ils avaient une mission à remplir parmi les Slaves de l'empire. Leur opposition aux Allemands prit un caractère très sérieux lorsque Vienne tomba aux mains des révolutionnaires, et lorsque l'empereur Ferdinand souscrivit à l'incorporation de la Bohême au territoire du futur empire germanique. La politique hésitante du cabinet autrichien, qui tantôt encourageait, tantôt réprimait sévèrement les aspirations des Tchèques, l'ingratitude dont il paya le dévouement de ces derniers, dévouement presque égal à celui des Croates, finirent par creuser un abîme entre la race allemande et la race slave. Le désaccord devait éclater dès les premiers mots qu'on prononcerait de part ou d'autre. Lorsqu'en 1861 M. de Schmerling eut imaginé son *reichsrath* central, la diète provinciale qui se réunissait à Prague se sépara nettement en deux fractions. Tous les députés d'origine tchèque protestèrent contre la loi électorale en vertu de laquelle la diète avait été élue. Ils réclamèrent pour la Bohême le *self-government*, et ne jugèrent à propos de paraître au *reichsrath* que pour y réclamer l'autonomie de la Bohême et les droits de la couronne de saint Wenceslas. Ils furent résolument appuyés contre M. de Schmerling par les grandeurs déchues de l'époque réactionnaire. Le comte Thun et ses amis voulaient éloi-

gner leurs naïfs compatriotes de Vienne, cette Babylone ouverte désormais aux principes révolutionnaires. Quant au clergé, si puissant encore sur les masses populaires, il crut sincèrement combattre le rationalisme allemand en prêchant une croisade contre l'élément germanique. Il n'y eut pas jusqu'aux érudits ou se disant tels qui, armés de textes plus ou moins authentiques, ne se fissent un devoir d'entretenir l'agitation. Les Allemands de leur côté étaient naturellement partisans du système d'un état central capable de leur assurer protection contre l'ostracisme dont on voulait les frapper. On eût été fort embarrassé de trouver dans cette diète de Prague, comme on les trouvait à Pesth, les élémens d'une administration indépendante et d'un ministère spécial pour le pays qui l'avait élue.

Dans un pareil état des esprits en Bohême, toute concession était une imprudence. Cependant le comte de Belcredi, dont le ministère a été si funeste à l'Autriche, crut habile de flatter les Tchèques pour les opposer aux Allemands, « qui s'égarèrent, disait-on, dans un parlementarisme ridicule. » Des paroles propres à exalter les espérances slaves furent insérées dans la patente du 20 septembre 1865, qui suspendait la constitution centraliste du 26 février 1861. On ménagea la presse de Prague, à laquelle M. de Schmerling avait toujours tenu rigueur, et un jour l'empereur, répondant à une adresse, parla de se faire couronner roi de Bohême. En effet, peu de mois après, on alla chercher à Prague la fameuse couronne de saint Wenceslas; mais ce fut pour la soustraire aux Prussiens, et lorsqu'elle y fut rapportée il y a un mois, il n'était plus question de renouveler à Prague ce qui venait de se passer à Pesth. Après la guerre, voyant l'hésitation de l'empereur François-Joseph à remettre en vigueur la constitution centraliste de février, les Tchèques avaient encore espéré que leur diète, unie à celle de Moravie, serait seule appelée à vider la question de leurs rapports avec le cabinet viennois, lorsque M. de Beust fut nommé ministre d'état. A peu de temps de là, les élections avaient lieu pour la diète de Prague ni plus ni moins que pour les autres diètes de l'empire, en vertu de la loi électorale octroyée qui avait servi pour les élections précédentes, et on s'adressait aux députés uniquement pour les inviter à nommer leurs mandataires au *reichsrath*. Le débat fut d'une incroyable violence. Tous les orateurs tchèques y prirent part, et M. Rieger, le plus éloquent d'entre eux, y exposa très complètement les vues de son parti sur la situation faite à l'état autrichien par les traités de Nicholsbourg et de Prague, ainsi que sur cette autre question qui les résume toutes pour l'Autriche, la question des nationalités. « Notre défaite à Sadowa, dit-il, a fait l'unité allemande. Peu im-

porte le jour où la maison de Hohenzollern ceindra la couronne impériale. Dès à présent nous sommes en présence d'une nation belliqueuse de 40 millions d'habitans, d'un état puissant dont la tendance est de s'étendre et de s'étendre à nos dépens. » M. Rieger démontre ensuite ce que personne ne lui conteste, c'est que la race allemande est à elle seule impuissante pour former une barrière contre les envahissemens de la Russie. Il faut se préparer à la résistance en armant toutes les races de l'Autriche (M. Rieger dit les nationalités), en leur donnant à toutes des droits égaux. Reprenant alors la théorie dite des nationalités historiques, l'orateur cherche à démontrer que l'Autriche la méconnaît en Hongrie en laissant aux Magyars le champ libre pour opprimer les autres races. On la méconnaît également à l'égard de la Turquie, où traditionnellement la politique autrichienne soutient la domination des pachas contre les tentatives d'émancipation des races chrétiennes. « Esprits bornés qui ne savent pas comprendre l'attrait dangereux que des pays voisins peuvent exercer sur les peuples de l'Autriche : ici des Roumains, si proches de la nouvelle principauté fondée à Bucharest par les Hohenzollern, là des Russes ou Ruthènes, frères de langue et de croyance des sujets du tsar ! » Il est visible que M. Rieger exagère les périls afin de faire valoir davantage l'intérêt que peut avoir l'Autriche à se concilier les Tchèques.

« Notre devoir, dit-il, est de nous tenir prêts à la lutte pour maintenir la monarchie autrichienne et notre nationalité au sein de la monarchie. L'intérêt des Magyars et des Polonais est le même que celui des Slaves. Il faut qu'ils forment une étroite alliance pour que l'Autriche subsiste; mais, pour asseoir cette alliance, il faut renverser le dualisme de la Hongrie et des pays cisleithans. Ce dualisme peut bien se justifier historiquement, mais il perdra l'Autriche, parce qu'il constitue une menace pour les nationalités de l'empire. Comment veut-on que nous, nationalité indépendante, nous acceptions pour loi fondamentale le projet de loi sur les affaires communes préparé par M. Deák à Pesth. On parle de nous l'octroyer. Nous ne voulons rien d'octroyé par les Magyars. Il convient aux gens de Pesth de nous reléguer dans la Cisleithanie. C'est là une situation que nous n'acceptons pas. Nous voyons dans ce dualisme non-seulement une atteinte aux privilèges particuliers des pays de la couronne de saint Wenceslas, mais encore la révélation de tout un programme hostile aux Slaves. On les étouffe entre les Magyars et les Allemands. Eh bien! eux aussi veulent être entendus. Leur voix est puissante, qu'on y prenne garde, car j'ignore au jour du danger ce que répondront des nationalités froissées dans leurs légitimes aspirations. »

Le chef du parti des jeunes Tchèques, M. Sladkowski, était plus

amer encore. « Vous saluez le départ des députés au *reichsrath* avec joie, disait-il en se tournant du côté des Allemands, attendez-vous à une amère déception à leur retour. » Enfin un autre député va jusqu'à dire que le royaume de Bohême est uni par un lien purement personnel aux autres pays de la monarchie des Habsbourg, et que le droit des nationalités entraîne celui d'avoir une administration tout aussi indépendante de l'Autriche que l'est celle de la Hongrie. C'est une singulière aberration que celle de ces savans qui pensent ainsi pouvoir remonter le cours des siècles et renverser par une simple délibération d'une assemblée la situation acquise par une longue prescription. Quelle comparaison établir entre les Tchèques, ne pouvant produire un droit national qu'au moyen de patientes recherches d'érudition, et les Magyars, ayant constamment traité d'égal à égal, de nation à nation avec l'Autriche depuis la bulle d'or jusqu'en 1848?

De pareils discours appelaient une réponse nette du parti allemand. M. Herbst se chargea de la faire. D'accord avec M. Rieger sur les périls qui menacent la monarchie autrichienne, il déclare que ce n'est pas les conjurer que de refuser l'envoi des députés au *reichsrath*. Discuter la valeur des mots dualisme, fédéralisme, centralisme, cela n'avance pas la question. C'est au fond des choses qu'il faut s'attacher. Les problèmes qui intéressent un état tout entier ne se résolvent pas par des formules. Le dualisme est moins un système qu'un fait qu'on doit accepter, et il n'y a pas à songer à obtenir que les Magyars renoncent au droit qu'ils ont de conserver une législation distincte. Il faut se résigner à la situation faite à la Bohême par le compromis qui est intervenu avec la Hongrie. « Ne pas envoyer de députés au *reichsrath*, ajoute M. Herbst, ce serait proclamer à la face de l'Europe que les peuples de l'Autriche se laissent aller au désespoir et qu'ils repoussent le moyen qui s'offre à eux de régler leurs propres affaires. Parce que nous aurons voté dans ce sens, nous n'aurons rien aliéné de l'autonomie pour laquelle la Bohême possède des titres sérieux, car on ne nous demande aucun abandon des droits souverains de la diète sur les affaires du royaume de Bohême. »

Malgré les efforts de M. Herbst, la théorie de M. Rieger trouva faveur auprès de la majorité de la diète, et l'on rejeta les propositions du gouvernement. Celui-ci frappa un grand coup. La diète de Prague fut dissoute. M. de Beust lui-même descendit dans l'arène électorale, et décida le prince Auersperg à user de son influence pour empêcher l'élection des grands propriétaires fonciers qui faisaient cause commune avec les Tchèques. La seconde diète de Prague présenta une majorité favorable à la politique ministérielle, et elle

choisit ses représentans au *reichsrath*. Les Tchèques s'abstinrent de prendre part aux délibérations où furent désignés les députés envoyés à Vienne, et leur orgueil blessé conçut le projet du voyage de Moscou. M. Klaczko a cité ici même quelques-uns des discours dits en langue allemande à ces agapes de la fraternité panslaviste. Je ne veux relever qu'un seul passage d'un de ceux qu'a prononcés M. Rieger. « Tous les peuples manifestent successivement leur grandeur sur la scène du monde. Aujourd'hui c'est le tour des Slaves. C'est à vous de prendre la première place dans ce travail de résurrection. à vous frères de Russie, nation colossale, qui avez amené la catastrophe napoléonienne lorsque toute l'Europe se ruait sur vous. C'est à vous maintenant de prendre l'offensive et de délivrer les Slaves du sud du joug ottoman. Que la Russie accomplisse sa mission. Tous les Slaves s'inclineront devant elle. Vive la Russie! »

Tels sont les hommes qui prétendent tracer les voies de la politique autrichienne et qui se plaignent de n'avoir pas été consultés au lendemain de Sadowa! A coup sûr on pourrait crier à l'injustice, si les Allemands prenaient occasion de pareils discours pour opprimer les Slaves; mais on comprend qu'ils n'aient nulle envie après cela de renoncer à la gestion des intérêts de politique générale communs aux deux grandes races de l'empire. La seule présence des Slaves d'Autriche à Moscou est un indice certain qu'ils relèguent au second plan leur nationalité autrichienne lorsqu'il s'agit de témoigner de leurs rancunes à l'égard des Allemands. Ils réclament l'autonomie bien moins pour le bienfait de former une société libre que pour assurer le triomphe de leur langue, de leurs institutions sur la langue et les institutions des Allemands. Déplorable conflit, où les mots de nationalité et de liberté sont détournés à chaque instant de leur sens naturel! La nationalité slave en est venue pour beaucoup de gens à signifier le succès de la langue russe comme idiome de tous les Slaves depuis la Save jusqu'à la Mer-Blanche, des sources de l'Elbe à la Caspienne. Cette théorie a des avocats parmi les écrivains de la *Gazette de Moscou*, à Prague et à Agram. En 1848, on rêvait une Autriche centre des nationalités slaves; aujourd'hui on parle de l'agrégation de toutes les races slaves à l'empire du tsar, et M. Barschew s'écrie à Moscou, aux applaudissemens de ses hôtes autrichiens : « Unissons-nous pour former un tout compacte, et le nom de ce grand peuple sera *géant*. » Quant au mot de liberté de la couronne de Bohême, on en a expliqué le sens dans la fête donnée le 28 septembre dernier à l'occasion du cinquantième anniversaire de la découverte d'un manuscrit slave. Il signifie que les Tchèques imposeront leur langue aux Allemands et



dirigeront seuls les destinées du royaume de Bohême. « Et ce sont ces hommes, disait récemment M. de Beast, qui ont sans cesse à la bouche les mots de loyauté et de fidélité, qui voudraient voir le souverain se faire couronner sur les lieux mêmes où l'écho retentit encore des sons de l'hymne national russe! »

Après l'opposition des Tchèques, l'opposition des Ruthènes est la plus dangereuse pour la paix intérieure de l'empire. Dans toute la Galicie orientale, la propagande russe a eu beau jeu par les perpétuels viremens de la politique du cabinet de Vienne à l'égard du clergé grec ou grec uni, qui est tout pour ces populations incultes. Ici d'ailleurs la Russie, outre la communauté de race, ne manque pas de se prévaloir du voisinage et de la similitude de la religion et du langage. Les séminaires russes sont ouverts au clergé ruthène. La jeunesse peut se faire instruire gratuitement à Pétersbourg et à Moscou, sans compter qu'on dispose de réserves inépuisables d'images et d'ornemens d'église, de grammaires et de catéchismes moscovites. Chaque acte d'intolérance des Polonais ou du gouvernement central à l'égard des Ruthènes fraie ainsi la voie à des centaines d'émissaires russes, et il faut une excessive prudence aux Polonais de la Galicie pour se tenir en garde contre les attaques du grossier fanatisme de leurs voisins, auxquels ils auront bien de la peine à pardonner leurs sympathies ouvertes pour les Russes pendant la dernière insurrection de Pologne. Il y a moins à redouter des Slovènes ou Illyriens, parmi lesquels le mouvement n'a encore jamais pris de proportions dangereuses pour l'état autrichien. On récite à Laibach la leçon qui se dit à Prague. On se coiffe et on s'habille à la slave, les érudits exhument quelques chartes anciennes, mais, comme les Slovènes au bout de tout cela ont bien voulu envoyer des députés au *reichsrath*, comme ils se bornent à réclamer des encouragemens pour leur langue, il n'y a rien qui présente un péril sérieux. La propagande panslaviste n'a presque pas pénétré dans ces régions du sud de l'empire.

Viennent enfin les Polonais, décidés à rester étrangers à toutes les imaginations des autres Slaves, et dont aucun n'a visité l'exposition ethnographique de Moscou. Leur indignation s'est traduite en termes véhémens lorsque cette singulière idée a été lancée dans le monde slave par la presse tchèque. « Nos voisins de Bohême, disaient-ils, se complaisent dans la recherche des affinités physiologiques, ne cherchons pour notre part que les affinités morales. On nous annonce de Prague que les autres Slaves vont à Moscou pour élever la voix en notre faveur; mais qui leur a conféré le droit d'insulter à notre défaite et de porter la main sur notre dernier bien, notre honneur? Tout nous sépare de ceux qui vont à Moscou en

passant par-dessus le cadavre de la Pologne. » Les Polonais sont franchement ralliés à la politique de M. de Beust, et ils paraissent comprendre qu'il ne serait pas aujourd'hui possible de rétablir le royaume de Sobieski. Un des leurs, M. Ziemalkowski, est vice-président du *reichsrath* de Vienne. Ils se réjouissent du rétablissement de la confiance entre les Magyars et l'Autriche. Ils acceptent nettement la situation de sujets de l'empire, et ne demandent rien qu'on ne puisse aisément leur concéder en fait d'autonomie provinciale.

Au milieu des élémens de dissolution qui menacent la monarchie et des périls extérieurs, qu'il ne faut jamais perdre de vue, les ministres autrichiens ont compris que l'église catholique pouvait leur apporter un précieux concours, car partout où la Russie met la main, elle attaque le germanisme et le catholicisme. Toutes les armes de la foi et du patriotisme sont nécessaires pour arrêter les progrès simultanés de l'église grecque et de la propagande panslaviste en Galicie, en Transylvanie et en Croatie. Aussi faut-il considérer comme un malheur que la question du concordat ait surgi en un pareil moment, et que tant de bruit se fasse autour de cet acte trop fameux de la période réactionnaire. Les catholiques et les hommes qui tentent en ce moment la régénération de l'Autriche déplorent également ce concordat, aussi peu approprié à l'esprit des grandes sociétés modernes qu'aux anciennes traditions de l'Autriche en matière religieuse. La cour de Rome y avait cherché une revanche des lois joséphistes, qui plaçaient le clergé de l'empire sur le pied d'une indépendance presque absolue du saint-siège. Aussi pose-t-il d'abord le principe d'une entière liberté de communication entre Rome et le clergé ou les catholiques. Malheureusement il ne s'arrête pas là et tranche dans le vif toutes les questions qui partout ailleurs ont donné lieu à de longs débats entre l'église et les pouvoirs publics. L'église a le droit de posséder indéfiniment des biens sans être tenue à demander l'autorisation de l'état. L'impôt de la dime est maintenu partout où il n'a pas été légalement aboli avant le 14 août 1855. Les évêques exercent un contrôle supérieur sur tous les établissemens d'instruction, et peuvent censurer publiquement les actions et les livres. Enfin, le mariage étant considéré comme un fait purement religieux, tous les actes concernant l'état des personnes de la foi catholique sont du ressort des tribunaux ecclésiastiques. On se figure facilement les causes de conflit contenues dans une pareille législation. Aussi le clergé n'a usé jusqu'ici de ces privilèges qu'avec une grande circonspection. Néanmoins quelques incidens fâcheux ont suffi pour provoquer des luttes dans lesquelles l'église catholique a perdu beaucoup de son

prestige. La cour de Rome ne peut pas penser à faire accepter par des pays libres un acte qu'elle avait obtenu d'un souverain absolu. De toutes parts on lui signale l'action regrettable de certaines clauses du concordat au point de vue même des intérêts religieux. Elle se montrerait donc à la fois habile et équitable en abandonnant des positions privilégiées que l'opinion publique en Autriche ne lui permettrait pas de conserver pendant bien longtemps. De leur côté, les députés de la majorité du *reichsrath*, saisis en ce moment des questions confessionnelles, ont intérêt à ne pas pousser le gouvernement dans les voies d'un conflit avec Rome. Il importe avant tout qu'ils acceptent les lois fondamentales qui leur sont soumises et le compromis financier sur le partage de la dette et des charges publiques entre les deux groupes de la monarchie, tel qu'il vient d'être arrêté à Vienne entre leurs délégués et ceux de la Hongrie.

Ce qui sollicite d'une manière tout aussi pressante leur zèle patriotique, c'est la situation économique de l'Autriche. Chacun peut consulter à la première page des statistiques autrichiennes le bilan financier des fautes que le cabinet de Vienne a successivement commises en Italie, en Allemagne et à l'intérieur de la monarchie. Cela s'est traduit par d'énormes emprunts qui ont absorbé une grande portion de l'épargne du pays, par la pauvreté des populations rurales, par de continuelles levées d'hommes. Il reste de ce passé une sorte d'insouciance au sujet des déficits chroniques qui soldent depuis quarante ans tous les budgets de l'empire. C'est beaucoup que M. de Beust ait la confiance de son souverain et cette heureuse dose d'optimisme nécessaire à l'homme qui assume une tâche aussi lourde que la sienne; c'est beaucoup que l'accord soit scellé entre la Hongrie, rendue à ses institutions libres, et toute la portion intelligente de la partie occidentale de l'empire. C'est beaucoup, mais ce n'est pas tout; les ministres des finances le savent bien, eux qui ont encore à trouver 50 millions afin de parfaire en 1868 la différence entre les recettes et les dépenses ordinaires du budget. Pour réussir à fermer la plaie des déficits permanens, il ne suffit pas de succès oratoires et d'enthousiasmes de presse, il faut la confiance et la paix. La confiance paraît renaître, et l'on sait gré à l'empereur François-Joseph, dans toute l'Autriche et presque dans toute l'Europe, de l'application qu'il porte à l'œuvre de la régénération de ce malheureux empire. Quant à la paix, il peut dépendre de l'Autriche de l'assurer, si elle sait accepter comme un rôle longtemps encore nécessaire une attitude de neutralité dans tous les débats qui pourraient surgir en Europe de susceptibilités nationales mal comprises ou de l'amour-propre des cabinets maladroitement engagé.

Ce sont heureusement ces dispositions qu'on rencontre chez les hommes d'état magyars et autrichiens. Sur la question d'Orient, qui est posée à toute heure, que la diplomatie consente ou non à s'en occuper, ils n'ont aucune hésitation. Ils ne souhaitent pas la mort du malade de Constantinople, et ils pensent que ce serait mal servir la cause des chrétiens d'Orient que de les précipiter dans les révolutions et les guerres dont la chute de l'empire ottoman serait nécessairement suivie. Ils ne sont pas indifférens au sort des Serbes, des Bosniaques et des Bulgares; mais, au lieu de les encourager à des révoltes inutiles tant que l'Occident refuse de les y secourir, les conseillers de l'empereur François-Joseph pensent qu'on sert mieux leurs intérêts en obtenant successivement de la Porte de nouvelles garanties d'autonomie ou de bon gouvernement. On a dit à la diète de Pesth à propos de l'évacuation par les Turcs de la forteresse de Belgrade : « C'est un premier succès sur le fanatisme ottoman. Travaillons maintenant à obtenir un gouverneur chrétien pour la Bosnie. Formons une nationalité dans ces provinces en les envahissant pacifiquement. Mettons-les en communication par notre frontière avec l'Europe civilisée. » Comme empereur d'Autriche et comme roi de Hongrie, François-Joseph doit favoriser ce développement pacifique des races chrétiennes de l'Orient. « C'est son intérêt et c'est son devoir, » pour employer les paroles du comte Andrassy. L'éminent homme d'état, réprimant l'ardeur fougueuse de ses compatriotes, comprenait parfaitement qu'il y a là une œuvre sociale qui ne réussit pas par l'effort d'un jour, mais qui veut l'application de plusieurs générations. L'élément turc meurt de lui-même : plutôt que de se préparer à la lutte autour de son cadavre, l'Europe civilisée a pour mission de former ceux qui recueilleront sa succession. Le salut de l'Autriche et le repos de la Turquie d'Europe sont au prix de cette politique d'émancipation progressive proclamée en 1856 au congrès de Paris et déjà heureusement appliquée en Roumanie et en Serbie.

Sur la question allemande telle qu'elle se pose aujourd'hui, il règne la plus heureuse concordance entre les vues du comte Andrassy et celles de M. de Beust. L'empire d'Autriche doit accepter le développement de l'unité allemande, et, sans accepter de fait aucune alliance offensive ou même défensive qui risquerait de le lier aux témérités de M. de Bismark, il doit vivre avec ses anciens confédérés en état perpétuel d'alliance morale. Le rôle de l'Autriche et de former la grande chaîne entre l'Allemagne et l'Orient. Si elle le comprend ainsi, elle constitue en Europe cette grande puissance défensive qui manquait à l'équilibre depuis la dissolution de la confédération germanique. Elle se trouve aujourd'hui n'avoir plus au-

cun intérêt contraire à la Prusse ou du moins à l'Allemagne libérale, et l'Allemagne de son côté n'a aucun intérêt contraire à l'Autriche. Ce n'est pas à la monarchie des Hohenzollern, devenue puissance exclusivement allemande, qu'il peut convenir de tenter l'absorption de la Bohême, où son système, nécessairement centralisateur, aurait à compter avec les résistances des Tchèques, et d'autre part l'Autriche n'a plus d'intérêt à faire mouvoir les ressorts au moyen desquels elle soutenait autrefois son action en Allemagne, car, à suivre encore une politique trop germanique, elle ne manquerait pas d'éveiller les susceptibilités des races diverses qui la peuplent, comme cela est arrivé de 1850 à 1866. La Prusse et l'Autriche ont donc en résumé leur sphère d'action et leur mission historique très nettement définies. La Prusse doit être la grande puissance germanique; l'Autriche doit être une vaste fédération de peuples guidée par le génie magyar et le génie allemand. Les populations slaves, entrées aujourd'hui en possession d'une large autonomie provinciale et d'un contrôle puissant sur la politique générale de l'état, tiennent entre leurs mains les éléments essentiels de leur développement. Il faut qu'elles soient ralliées à leur patrie vraie, l'Autriche, par l'attrait des mœurs publiques et par le prestige des succès qu'obtient toujours un bon gouvernement. Soustraites, par cette vue plus nette de leurs véritables intérêts, aux influences de la Russie, elles permettraient à l'Autriche de s'étendre lentement et par une pente naturelle vers le Danube et la Mer-Noire.

La nouvelle Allemagne comprend d'ailleurs qu'une nouvelle guerre entre l'Autriche et elle ne profiterait qu'à la Russie. La Prusse y gagnerait à peine de dominer encore sur 8 millions d'Allemands dispersés de l'Elbe à l'Adriatique, et la Russie aurait en retour ces vastes territoires slaves où elle cherche à planter pour l'avenir les jalons de sa domination. L'instinct de la race moscovite a vite saisi que l'alliance intime entre l'Allemagne unitaire et l'Autriche régénérée devait marquer un temps d'arrêt à sa marche vers l'Europe, et comme elle n'a pu ou voulu empêcher l'unité allemande, elle travaille aujourd'hui avec un redoublement d'énergie à empêcher l'Autriche de se relever de sa défaite. Ce ne sont pas les nationalités qui sont en cause ici, c'est le fanatisme de la race. Puissent les hommes d'état autrichiens réussir à détourner cette invasion du panslavisme et les dangers dont il menace notre civilisation occidentale!

---

LES

# PAQUEBOTS TRANSOCÉANIENS

---

*La Navigation à vapeur transocéanique*, par M. Eugène Flachat. <sup>1</sup>

Les paquebots sont les chemins de fer de l'océan. Ils rendent les mêmes services pour les transports. Ils emploient la même force, la vapeur tour à tour condensée et dilatée. Ils exigent pareillement le concours de la science et les ressources du capital. S'il y avait à marquer les rangs entre les deux modes de locomotion rapide et à les classer en raison de la difficulté vaincue, le paquebot l'emporterait sur la locomotive. Sans doute, pour livrer passage à celle-ci, il a fallu creuser ou relever le sol, construire des tunnels et des viaducs, jeter des ponts sur les fleuves, exécuter enfin ces travaux hardis qui excitent justement notre surprise et notre admiration; mais une fois que la route est ouverte à force d'intelligence, d'argent et de bras, la locomotive glisse sans peine sur le rail, et, plus vite qu'un cheval emporté, elle reste docile à la main qui la mène. Bien différente est la condition du paquebot qui trace son sillage sur la mobile surface des mers. Pour lui, point de rail qui le soutienne et le dirige: point de gares toujours prochaines où il puisse renouveler sa provision de combustible, se réparer ou s'abriter; à chaque instant, il doit s'attendre à lutter contre la violence des élémens; le vent, qui l'aidait tout à l'heure, lui de-

1) 2 vol. in-8° et un atlas, 1866. Baudry.

vient contraire; d'énormes masses d'eau se soulèvent et se dressent devant lui comme des remparts qui ne s'écroulent à son choc que pour menacer de l'engloutir sous leurs débris. Aussi quels prodiges de science, d'art et de travail pour donner la force et la vitesse à ce merveilleux instrument de transport qui contient tout en lui, le moteur, le combustible, les passagers, les marchandises, et qui remplit sur l'océan, avec plus d'audace et d'une façon plus complète, le même office que la locomotive roulant sur les voies ferrées!

Une grande et belle industrie est née et s'est développée avec les paquebots. Déjà en 1853, alors qu'il s'agissait de créer en France les premières compagnies de transports à vapeur sur l'Océan, nous l'avons étudiée à ses débuts (1). Que de progrès accomplis depuis cette époque! Un ingénieur éminent, dont le nom est attaché aux œuvres les plus éclatantes et les plus utiles de l'industrie contemporaine, M. Eugène Flachet, vient de publier sur la navigation à vapeur un ouvrage complet, dans lequel sont consignées les notions scientifiques en même temps que les lois économiques qui président à l'organisation des paquebots. Ce remarquable travail nous fournit l'occasion toute naturelle de poursuivre, à l'égard des transports par mer, l'étude à laquelle nous nous sommes précédemment livré sur les transports par les voies ferrées. Ce sont, à vrai dire, les mêmes problèmes économiques, politiques et sociaux que provoque cette vaste question des transports maritimes ou terrestres. Faciliter les relations entre les hommes, multiplier les échanges de produits, en d'autres termes améliorer les conditions de la vie sociale, telle est la mission que remplissent les paquebots aussi bien que les chemins de fer. Nous voudrions donc exposer clairement l'organisation et le mode d'exploitation des paquebots, dire les résultats obtenus et indiquer, à la lumière des expériences faites dans les différents pays, les moyens d'étendre et de perfectionner ce système de communications, qui est destiné à prêter un concours si efficace aux idées de paix et de travail.

## I.

Un paquebot pourvu et aménagé pour des voyages rapides ne coûte pas moins de 4 ou 5 millions. Une ligne postale à établir entre l'Europe et les États-Unis par exemple comporte plusieurs navires. Il faut donc premièrement un capital très considérable pour monter un service transatlantique, et ce capital ne peut être demandé qu'à l'association. D'un autre côté, l'expérience prouve

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1853 : *Des Nouvelles voies maritimes pour la France. — Les Paquebots transatlantiques.*

que le capital dont l'emploi est nécessaire n'obtiendrait point, quant à présent, une rémunération suffisante avec les recettes provenant du transport des passagers et des marchandises : le fret ne couvrirait point les dépenses d'exploitation et l'amortissement. Il convient par conséquent d'ajouter au fret un élément extraordinaire de produit; cet élément, c'est la subvention payée par l'état. Association des capitaux par la formation des compagnies, concours de l'état au moyen de subventions, voilà les deux conditions préalables et fondamentales pour la constitution des grands services de navigation à vapeur affectés au transport des correspondances.

Le système des subventions a été de tout temps l'objet de vives critiques. On y a vu tantôt une atteinte au principe de la libre concurrence, tantôt un sacrifice financier consenti indûment au profit d'intérêts privés. Comme ces deux objections se représentent toutes les fois qu'il s'agit de fonder de grandes compagnies de transport ou de réviser les termes de leurs contrats, il n'est pas inutile de les discuter. Aussi bien les argumens que l'on invoque contre les compagnies concessionnaires de services maritimes s'appliquent également aux concessions de chemins de fer et à d'autres concessions analogues qui procèdent de l'état ou des communes. Il y a donc là une question générale, sur laquelle il est très désirable que la lumière soit faite et que toutes les opinions s'accordent. On s'épargnerait ainsi pour le présent et pour l'avenir des débats inutiles, nuisibles même, car de telles discussions peuvent dans certains cas paralyser l'action féconde des capitaux et arrêter l'essor des entreprises les plus profitables pour l'intérêt public.

En proclamant le principe de la concurrence, la science économique a démontré que ce principe fournit la solution la plus équitable et la plus efficace du problème de la production. Précédemment le travail était soumis au régime des corporations, des privilèges et des monopoles, et cette réglementation existait, non pas seulement parce qu'elle répondait à l'organisation même de la société civile et politique, divisée alors en classes très distinctes, mais encore parce qu'elle semblait devoir procurer un meilleur aménagement des forces productives. La révolution introduite dans la constitution et dans les mœurs politiques enleva à ce régime sa première raison d'être et l'ébranla profondément; restait toutefois l'argument tiré de l'intérêt général de la production, intérêt qui paraissait mieux servi par les combinaisons particulières à l'aide desquelles le travail était réglementé. Ajoutons que la plupart des réformateurs qui se donnaient alors pour mission de réorganiser et de régénérer la société acceptaient volontiers et pratiquaient dans la mise en œuvre de leur système le contrôle direct et absolu sur le travail, non point assurément pour asservir l'intelligence et les



bras, mais pour les employer plus utilement, pensaient-ils, au bien-être général. La science économique avait donc à combattre tout à la fois les préjugés traditionnels de l'ancien régime et les illusions séduisantes de l'esprit nouveau; elle avait à lutter contre la routine et contre la réforme; il lui fallait prouver que le travail ne se gouverne pas à l'instar des machines qu'il met en mouvement, que l'autorité, même bienveillante, lui est absolument contraire, qu'il produit d'autant plus et d'autant mieux qu'il est plus libre : d'où la conséquence que les destinées de l'individu comme celles de la société sont intéressées à la liberté du travail. Cette démonstration a prévalu, non sans peine; on peut dire qu'elle est aujourd'hui complète, au point de figurer désormais dans le catalogue des lieux communs.

Mais si la science économique fit triompher le principe de la libre concurrence, ce fut en invoquant l'intérêt général et non pas simplement une théorie. Supposons donc qu'il se présente des services exceptionnels qui ne s'accroissent point du régime de la concurrence et qui exigent pour naître et pour subsister une organisation spéciale; il faudra bien recourir à un mode d'action particulier. Or cette supposition se réalise pour les grandes entreprises de transports rapides, chemins de fer ou paquebots. De gros capitaux sont nécessaires; on ne peut les attirer qu'en leur offrant la perspective d'une rémunération. L'exploitation est très coûteuse; on n'est en mesure d'y pourvoir que par une contribution additionnelle. Quoi que l'on imagine, on n'échappera point à la nécessité d'une assistance directe ou indirecte, sans laquelle les capitaux les plus téméraires ne songeraient pas à s'aventurer. Que cette assistance prenne la forme d'une subvention, d'une garantie d'intérêts, d'une concession privilégiée, peu importe. Le fait est là, dans toute son évidence. Il est facile de prétendre dogmatiquement que les subventions et les privilèges sont contraires aux prescriptions de la science; mais il serait beaucoup moins aisé de montrer que les entreprises se formeraient toutes seules et que la société serait en possession de lignes de chemins de fer et de services transatlantiques, si elle n'en aidait très résolument la création, et si elle se fait uniquement aux ressources et aux excitations de la concurrence. On compromet la science économique en lui attribuant une sorte de raideur inflexible qui n'admet ni tempérament ni transaction. Sa mission est de servir l'intérêt public, et elle doit reconnaître tous les modes qui y tendent, sauf à ne les accepter qu'avec discernement, et même, si l'on veut, avec défiance, quand ils paraissent s'écarter des règles générales.

Tout service de correspondances postales doit remplir trois conditions, à savoir : fréquence des voyages, exécution de ces voyages

à date fixe, rapidité et sécurité du transport. Il faut que le navire parte régulièrement, en toute saison, quels que soient l'état des relations commerciales et le mouvement des voyageurs, c'est-à-dire que, pour certains voyages, sa cale et ses cabines peuvent être à peu près vides et ne lui procurer qu'un fret insignifiant. Il est nécessaire que sa construction et son armement présentent les plus grandes garanties de sécurité, puisqu'il est destiné à transporter non-seulement des passagers, mais encore les lettres, le numéraire et les marchandises les plus précieuses : or cette sécurité ne s'obtient que par une augmentation des frais de premier établissement et d'entretien. Enfin, pour atteindre le plus haut degré de rapidité, il est indispensable que le navire, avec ses proportions exceptionnelles, soit muni de puissantes machines et d'énormes approvisionnements de houille qui occupent sans profit un emplacement considérable. Voilà donc une entreprise qui, par sa nature même et par ses obligations, est placée en dehors de la concurrence. Elle pourrait, il est vrai, réclamer pour le transport des lettres et des valeurs qui lui sont confiées un prix calculé d'après les dépenses, et elle rentrerait ainsi dans les conditions générales qui régissent toute opération de commerce; mais alors ce prix deviendrait tellement élevé que les communications postales par les voies rapides seraient fort réduites, et il en résulterait un grave dommage : il est même certain que dans de telles conditions les paquebots-postes ne se seraient jamais établis. Les gouvernemens n'ont point hésité; s'inspirant de l'intérêt public, ils n'ont considéré que le but à atteindre, et, convaincus que la subvention était indispensable pour l'organisation des services transocéaniques, ils ont accordé ces subventions; c'est ce qui a eu lieu en France, en Angleterre et aux États-Unis. Ces exemples valent toutes les démonstrations.

On objecte que, grâce à la subvention qui s'ajoute aux recettes de l'exploitation commerciale, les entreprises de paquebots réalisent des bénéfices, et qu'il serait beaucoup plus simple de réserver ces bénéfices pour l'état qui exploiterait directement les transports, plutôt que de laisser répartir les profits entre des capitalistes actionnaires. Dans cet ordre d'idées, on demande pourquoi le gouvernement ne pourvoirait pas au service des transports maritimes comme il pourvoit au service des postes sur les routes de terre, avec la chance de réaliser à son compte les bénéfices que prélèvent les compagnies. — L'objection n'est pas nouvelle : nous l'avons vue se produire à l'occasion des chemins de fer, lorsque s'est agitée la question de savoir si l'exploitation devait être retenue par l'état ou confiée à l'industrie privée. Les motifs qui, après de longues discussions, ont fait prévaloir le régime des compagnies de préférence à l'exploitation directe par l'état, existent, plus impé-

rieux encore, pour l'organisation des paquebots. En outre, pour ces derniers, l'expérience a prononcé. Pendant plusieurs années, le gouvernement français a entrepris le service des transports maritimes dans la Méditerranée : ce service lui a été financièrement très onéreux. Lorsqu'il s'en est dessaisi, non-seulement la subvention qu'il a dû payer à la compagnie concessionnaire a été bien inférieure à la somme des pertes qu'il avait eu à supporter comme exploitant, mais encore les opérations commerciales se sont développées au point de compenser indirectement, pour le trésor, les frais de la subvention. C'est une question que l'on peut tenir pour jugée, et il serait vraiment superflu d'insister sur les argumens de doctrine et de fait qui recommandent le système dont l'adoption est consacrée aujourd'hui par la pratique des grandes nations maritimes.

Ainsi se trouve justifiée, même au point de vue de la science économique, le régime qui est appliqué à la constitution des services transocéaniques, et qui consiste dans la formation de grandes compagnies soutenues par des subventions. C'est l'intérêt public qui a déterminé les gouvernemens à favoriser ces entreprises par des mesures d'exception, et l'économie politique, nous le répétons, a pour objet de discerner et de recommander tout ce qui peut être profitable pour l'ensemble de la communauté. Quant à l'intérêt fiscal, on le représente à tort comme sacrifié par les subsides qui sont alloués aux compagnies, car, tous comptes faits, on observe que les revenus de l'état s'accroissent sensiblement par l'effet des communications plus fréquentes et plus rapides qui sont assurées aux correspondances, aux voyageurs et aux produits.

Quelle est la conséquence de cette démonstration? C'est que l'organisation actuelle des paquebots, telle qu'elle résulte des combinaisons adoptées par les principales puissances commerciales et maritimes, n'est point contraire aux principes de la science sagement appliquée, et que, loin de nuire aux finances publiques, elle est pour l'état comme pour les particuliers une source d'enrichissement; c'est qu'elle doit être conservée tant que l'instrument de transport n'aura point été modifié ou perfectionné de manière à puiser dans le fret un revenu suffisant pour couvrir les frais d'établissement et d'entretien, et tant que le mouvement des échanges dont il est l'intermédiaire ne deviendra point assez actif pour élever le produit du fret au niveau des dépenses; c'est enfin que les compagnies concessionnaires doivent être considérées non point comme les agens d'un monopole, mais comme les agens d'un grand service d'utilité publique. Ces premiers points dégagés, on peut étudier plus librement les faits accomplis à l'aide de ce système, et

apprécier sans arrière-pensée les progrès qui ont été réalisés dans le mécanisme des communications transocéaniques.

## II.

Les premiers services de paquebots régulièrement organisés pour des distances considérables datent de 1837. Pendant que le gouvernement français établissait les lignes du Levant, l'Autriche favorisait la création du Lloyd de Trieste pour les communications postales dans l'Adriatique et dans la Méditerranée, et l'Angleterre subventionnait la Compagnie péninsulaire, qui, chargée d'abord du service entre Falmouth et Gibraltar, prolongea bientôt ses parcours vers Malte et vers Alexandrie. Dès l'origine, le système de l'exploitation directe par l'état et le mode de l'exploitation par des compagnies subventionnées furent en présence. La France persévéra jusqu'en 1851 dans le système qu'elle avait adopté, et il lui en coûta une perte nette de 20 millions environ, somme bien supérieure à ce que lui eût coûté le paiement d'une subvention. En outre les navires qu'elle avait construits spécialement pour le service de la Méditerranée, et qui, dans la pensée du gouvernement, devaient être employés suivant les cas aux transports ou à la guerre, furent reconnus insuffisants pour chacune de ces deux fonctions. L'expérience acquise aux frais du trésor était décisive.

L'établissement des paquebots français, anglais et autrichiens dans la Méditerranée avait été inspiré surtout par l'intérêt politique. La question d'Orient était alors prépondérante. Elle faillit, en 1840, mettre l'Europe en feu. Il importait aux principales puissances de montrer fréquemment leur pavillon dans les mers du Levant et d'y affirmer ainsi leur influence. Lorsque les rivalités politiques eurent été momentanément amorties par l'intervention de la diplomatie, les paquebots demeurèrent les instrumens très actifs d'une concurrence commerciale qui développa dans de grandes proportions le trafic de la Méditerranée. Le Lloyd et la Compagnie péninsulaire étendirent leurs opérations en augmentant le nombre de leurs navires. Le gouvernement français, dont les paquebots exécutaient avec une parfaite régularité le service postal, mais ne se livraient que dans une mesure très restreinte aux transports du commerce, jugea qu'il fallait compter sur ce dernier élément et transformer le mode d'exploitation. Il traita donc avec la compagnie des Messageries Impériales, lui céda ses paquebots et lui confia, moyennant une subvention, le service postal, auquel devait se rattacher désormais le trafic des marchandises.

La création des services à vapeur dans la Méditerranée devait

nécessairement conduire à l'organisation de services analogues sur l'Océan. Ce fut la Grande-Bretagne qui entra la première dans cette voie. Dès 1839, le gouvernement subventionna des lignes régulières de paquebots pour les États-Unis ainsi que pour les Antilles et le golfe du Mexique. La compagnie Cunard et la compagnie du *Royal-Mail* datent de cette époque. Quelques années après, la Compagnie péninsulaire, qui desservait la Méditerranée, reçut de fortes subventions pour établir des lignes de paquebots dans l'Océan-Indien et dans les mers de Chine. L'exemple de l'Angleterre, les bénéfices que son commerce retirait de ces nouveaux moyens de transport et le sentiment vif et légitime de l'émulation nationale étaient de nature à engager les autres peuples maritimes dans la carrière que la Grande-Bretagne commençait à parcourir avec tant de succès. La France, après de longues études et quelques essais malheureux, réussit enfin à organiser de 1860 à 1862 les lignes des États-Unis, du Brésil et de la Plata, de l'Inde et de la Chine, en partageant ses subventions entre deux grandes compagnies, la Compagnie transatlantique et les Messageries impériales. De leur côté, les États-Unis ne demeuraient pas inactifs : sur l'Atlantique, leurs paquebots se dirigeaient vers Liverpool, le Havre et Brème; sur l'Océan-Pacifique, ils créaient les lignes de San-Francisco et de Valparaiso. Enfin l'Autriche voulut, elle aussi, prendre part à ce mouvement de communications rapides et elle s'imposa de lourds sacrifices pour entretenir des services de navigation à vapeur. Bref, depuis cinq ans, les principales contrées du globe sont reliées entre elles par les correspondances régulières et fréquentes que procurent les navires à vapeur. Après s'être essayées et formées dans l'étroit bassin de la Méditerranée et sur les grands fleuves de l'Amérique, les entreprises de paquebots ont affronté les hautes mers : elles se répandent et rayonnent dans toutes les directions. De même que les compagnies de chemins de fer, elles exploitent des lignes principales et des embranchemens, c'est-à-dire le premier et le deuxième réseau. La période d'expérience, qui a duré près de vingt-cinq ans, a fait place à la période d'exploitation universelle, et la navigation transocéanique à la vapeur, qui n'était d'abord qu'une exception et comme un objet de luxe, est devenue le mode ordinaire et normal des transports non-seulement pour les correspondances postales, mais encore pour les passagers et pour un certain nombre de produits.

L'expérience acquise depuis trente ans permet d'examiner utilement et de traiter en connaissance de cause la plupart des questions qui intéressent la concession et l'exploitation des services de paquebots. Quels doivent être le mode de concession et les dispositions essentielles des contrats? Quels sont les rôles respectifs du

fer et du bois, de la roue et de l'hélice, dans les systèmes de construction et de propulsion des navires? Quelles peuvent être les dimensions des bâtimens? Dans quelle mesure la voile doit-elle être utilisée comme auxiliaire de la vapeur? Ces différens points sont exposés et discutés dans l'ouvrage de M. E. Flachet, à l'aide de démonstrations techniques que nous n'avons pas à reproduire, et dont nous nous bornerons à indiquer les résultats.

Pour le mode de concession, il y a, comme on le sait, deux systèmes, le système de l'adjudication publique et celui de la concession directe. Chacun de ces deux systèmes a été appliqué en Angleterre et en France. Le premier a réussi en Angleterre; en France, il a échoué. L'élément nécessaire de succès pour le régime de la concurrence, c'est qu'il y ait, dans le pays où on l'applique, un nombre suffisant de compétiteurs sérieux, et que l'abondance des capitaux, le développement de l'esprit d'association, l'état florissant de l'industrie maritime permettent à plusieurs entreprises d'entretenir un service de paquebots. La lutte s'établit ainsi naturellement, et la concession est dévolue à celui des concurrens qui offre les meilleures conditions pour l'intérêt public. L'Angleterre possède depuis longtemps ces diverses ressources : les capitaux y abondent et sont habitués à l'association, l'industrie maritime est fortement constituée, et elle trouve à sa portée des chantiers de construction et des bassins pour les réparations, ce qui facilite l'organisation prompte et économique d'un service de navigation à vapeur. Cependant la première concession importante qui ait été faite, celle des communications postales entre Liverpool et New-York, a été accordée en 1838 à M. Cunard, puis modifiée et continuée par des contrats successifs, sans adjudication ni concurrence. Depuis plusieurs années, le régime de l'adjudication publique a prévalu, et tout porte à croire qu'il sera adopté pour les concessions futures. Ce n'est point qu'il paraisse exempt d'inconvéniens; mais il est le plus conforme aux mœurs économiques de l'Angleterre, et, comme en définitive on est assuré que les appels à la concurrence seront entendus et que les engagements seront souscrits par des compagnies solvables et sérieuses, le gouvernement préfère un mode de concession qui le décharge de toute responsabilité.

En France, nous l'avons dit, il n'en est pas de même. Le système de l'adjudication, tenté en 1855 et 1856 pour l'établissement des services transatlantiques, fut reconnu impuissant, et l'on dut recourir à la concession directe qui a mis entre les mains de deux grandes compagnies l'exploitation des lignes de l'Amérique et des Indes. Est-il besoin de rappeler que, pour l'organisation d'entreprises aussi considérables, le marché français offre moins de ressources que le marché anglais? Les correspondances et les relations

du commerce extérieur sont beaucoup moins actives; les capitaux se portent moins facilement vers l'industrie maritime. Où sont les chantiers capables d'exécuter avec régularité et promptitude les travaux de construction et de réparation pour ces immenses navires, dont les proportions diffèrent si largement de celles que présentent les instrumens ordinaires de transport, tandis qu'en Angleterre, où la navigation à vapeur est depuis longtemps très étendue et où le trafic des marchandises emploie des bâtimens du plus fort tonnage, plusieurs ports possèdent des usines, des chantiers, des bassins, qui sont en mesure de pourvoir à l'entretien matériel des services de paquebots? Il fallait donc que la France créât de toutes pièces non-seulement l'industrie des transports à vapeur et à grande vitesse, mais encore les industries accessoires et les établissemens indispensables. C'est ce qui a été fait. La Compagnie générale transatlantique a organisé de grands ateliers à Saint-Nazaire, et la compagnie des Messageries impériales, indépendamment des ateliers qui lui sont propres, a donné naissance à la compagnie des forges et chantiers de la Méditerranée. Dans de telles conditions, le régime de l'adjudication ne pouvait convenir pour la fondation des entreprises de paquebots. L'instrument de la concurrence, c'est-à-dire le concours de plusieurs entrepreneurs capables d'assurer le service, n'existait pas. On devait chercher, désigner presque le groupe de capitalistes qui pourrait, à prix débattu, assumer la responsabilité et les charges d'une aussi lourde affaire, et c'est à ce mode que l'on a abouti, en procédant par concessions directes. Si l'on avait compris dès l'origine cette nécessité résultant de la situation particulière de l'industrie française, nous aurions eu dix ans plus tôt nos services maritimes.

Plus on approfondit la question, plus on éprouve de difficulté à se prononcer en faveur de tel ou tel système de concession, et les documens recueillis par les enquêtes anglaises laissent subsister cette incertitude. Au premier examen, l'adjudication publique paraît être le mode le plus rationnel et le plus avantageux pour le budget; mais si l'on entre dans le détail, on rencontre de graves objections. S'agit-il d'un service nouveau à établir, rien ne garantit que l'aveugle sort des enchères attribuera la préférence à celui des concurrens qui est le plus apte à constituer l'entreprise, et pour une économie qui peut être très minime l'état est exposé à être mal servi. S'agit-il d'un service à continuer après l'expiration de la concession existante, il serait imprudent de ne point laisser l'entreprise aux mains du concessionnaire qui a acquis l'expérience et qui a fait ses preuves; il serait inique de transférer à d'autres les bénéfices d'une industrie que le premier concessionnaire a créée, déve-

loppée à grands frais, peut-être même à perte, car dans ce genre d'opérations les commencemens sont toujours plus ou moins livrés à l'inconnu. Avec l'adjudication, il faut préciser avec la plus stricte rigueur dans le cahier des charges le nombre, les dates, les vitesses des voyages, la direction des lignes, et, comme les relations commerciales et postales sont sujettes à se modifier et à se déplacer, il importe que le traité passé entre l'état et l'entreprise soit de courte durée. Or une concession à court terme exige une plus forte dépense d'amortissement annuel, et doit par suite être plus coûteuse.

La concession directe n'offre pas ces inconvéniens. Elle laisse à l'état une plus grande autorité sur le concessionnaire. Quelques précises que soient et doivent être les conditions du traité, elle permet d'obtenir plus facilement des augmentations ou des modifications de parcours et de réaliser sans retard les progrès que réclame l'intérêt public. Les contrats pouvant dès lors s'étendre à une plus longue période, l'entreprise, qui a l'avenir devant elle, s'organise plus largement, ne craint point d'engager une plus forte somme de capital, jouit d'un meilleur crédit, et se trouve dès lors mieux en mesure de développer son exploitation lorsque le gouvernement, tuteur et organe de l'intérêt général, le juge utile. C'est ce que nous avons vu en France, où les conventions primitives conclues avec la compagnie des Messageries impériales et avec la Compagnie générale transatlantique ont été successivement modifiées par des additions de services que l'on eût obtenues moins aisément et surtout moins promptement de compagnies procédant du régime de l'adjudication. Il y a là pour le public, c'est-à-dire pour l'intérêt prépondérant, un avantage incontestable. La seule objection consiste en ce que les concessions de toute nature, stipulant des subventions en argent ou des privilèges plus ou moins étendus, ne sauraient être laissées à l'arbitraire du gouvernement et des fonctionnaires qui le représentent; mais cette objection devient sans valeur du moment que les contrats et les noms des contractans sont soumis au contrôle du pouvoir législatif et que la concession ne peut être définitive qu'en vertu d'une loi. Au moyen de cette procédure, toutes les demandes, toutes les réclamations des parties intéressées sont soumises à un examen attentif; les chambres, la presse, le public, sont appelés à donner leur avis; l'affaire se traite au grand jour, et il faudrait plaindre les pays où ces garanties ne suffiraient pas pour assurer la convenance en même temps que l'honnêteté de ces grandes transactions. En résumé, nous estimons que, si l'on met en balance les avantages et les inconvéniens des deux systèmes, la concession directe est préférable à l'adjudication publique pour la constitution des services de paquebots.



Les gouvernemens ont eu longtemps la pensée que les navires affectés aux communications postales pourraient être, le cas échéant, employés comme navires de guerre, et lors des premières concessions ils ont inséré dans les cahiers des charges ou dans les contrats des clauses spéciales pour la construction et l'armement. L'expérience a démontré le vice de cette combinaison. Un bon paquebot serait un mauvais navire de guerre et réciproquement. Le premier doit tout sacrifier à la vitesse, le second à la force d'attaque et de résistance. Aujourd'hui, en France comme en Angleterre, on a complètement renoncé aux navires à deux fins. Les paquebots peuvent d'ailleurs rendre les plus grands services en temps de guerre. Ils exécutent les transports de troupes, de munitions, d'approvisionnement, et demeurent les plus utiles auxiliaires de la flotte. C'est ainsi qu'ils ont rendu de grands services pendant les guerres de Crimée et d'Italie. Là doit se borner leur rôle; aussi les clauses relatives à leur armement militaire ont-elles complètement disparu des contrats.

Cette renonciation à l'emploi des navires mixtes émancipa en quelque sorte l'art du constructeur, et facilita singulièrement les études relatives à la confection des paquebots. Pendant que les ingénieurs militaires s'appliquaient à perfectionner l'instrument de combat, les compagnies s'occupaient exclusivement d'améliorer l'instrument de transport, pour le rendre tout à la fois plus rapide et plus apte à ses fonctions commerciales. Les progrès se sont accomplis parallèlement avec une émulation profitable pour chacune des deux marines. Le premier problème à résoudre était d'obtenir l'agrandissement du navire de telle sorte que celui-ci pût, avec un accroissement de vitesse, transporter un plus grand nombre de passagers, une plus grande quantité de marchandises, et procurer une plus grande somme de fret. Les premiers paquebots jaugeaient à peine 2,000 tonnes avec une puissance motrice de 400 chevaux au maximum. Aujourd'hui la capacité des navires excède 4,000 tonnes, et la puissance motrice, pour les navires qui font les traversées entre l'Europe et les États-Unis, atteint 1,000 chevaux. Il y a vingt ans, l'ingénieur anglais Scoresby déclarait que pour les traversées transatlantiques les navires de grandes dimensions seraient les plus avantageux sous le rapport de la sécurité et de l'économie, et il prédisait que d'énormes navires y seraient un jour employés. Cette prédiction se réalise. Le *Great-Eastern* dépasse à cet égard tout ce que les esprits aventureux pouvaient imaginer. Sans doute ce géant des mers, avec ses 24,000 tonneaux de jauge, ses 2,600 chevaux de force motrice, n'est point un navire commercial, en ce sens que, dans l'état présent du commerce et des relations interocéaniques, il ne trouverait point à jour fixe un chargement rémunérateur; on

doit même ajouter qu'il a été construit en dehors des données de la pratique, parce que son tirant d'eau de 8 mètres lui ferme la majeure partie des ports de commerce. Il porte ainsi la peine de sa puissance, il est supérieur à son temps; mais au point de vue nautique il fournit la démonstration la plus éclatante des dimensions que peut réaliser l'art de l'ingénieur. Il a navigué, il a affronté avec succès toutes les fortunes de mer; s'il n'enrichit point les capitalistes qui se sont associés à l'audace de Brunel, s'il doit, lui aussi, gémir sur sa grandeur qui le retient trop souvent au rivage, il compte dans ses états de service l'une des plus grandes œuvres de la civilisation moderne, la pose du premier câble électrique entre les deux mondes. Il a donc fait noblement ses preuves, et il a résolu avec un plein succès le problème des navires *énormes* que prédisait Scoresby. Quelle est la conséquence de cette démonstration? C'est que les dimensions des grands paquebots peuvent être augmentées bien au-delà des dimensions actuelles, c'est que la jauge de 4,000 tonnes pourrait être sextuplée sans péril et même avec un surcroît de sécurité et de vitesse, c'est que les relations transocéaniques, à mesure qu'elles se développent, sont assurées de trouver à leur portée un instrument de transport qui se développera pareillement en proportionnant sa puissance aux services qui lui seront demandés.

Quant à la vitesse, c'est-à-dire à la condition essentielle du service des paquebots, l'agrandissement des navires la réalise de la façon la plus certaine, ainsi que l'établissent les expériences faites par la marine militaire comme par la marine commerciale. Les grandes dimensions des navires et leur grande puissance motrice dominent l'agitation de la mer et de l'air, agitation qui crée l'obstacle le plus sérieux à la rapidité de marche. « Ce qu'on ignorait, dit M. Eugène Flachet, et ce qui est une découverte aussi riche d'avenir pour les transports maritimes que le sont les chemins de fer pour les transports sur terre, c'est qu'il y a entre la plus grande agitation de la mer et la plus grande dimension d'un navire une relation qui assure à ce dernier la supériorité en le laissant maître de sa stabilité, de sa puissance motrice et de sa direction. C'est là la grande leçon donnée par cette succession de navires de plus en plus grands, de plus en plus puissans. La vitesse croissante et la régularité des trajets, la nature même des rares accidens qui ont suspendu leur marche et qui sont dus sans exception à quelque pièce de la machine, à un défaut, à un oubli, ont démontré que la voie des grandes dimensions était la seule rationnelle, puisqu'elle aboutissait à la satisfaction de cet intérêt de vitesse qui semble placé au premier rang de tous les besoins qui s'attachent aux moyens de communication. » On comprend ainsi comment en France

et en Angleterre les compagnies concessionnaires des services maritimes emploient des navires d'une dimension supérieure à celle qui est prescrite par leurs contrats, et l'on apprécie mieux la portée de l'expérience à laquelle se sont livrés les constructeurs du *Great-Eastern*. Nous sommes bien loin encore des 24,000 tonnes et des 2,600 chevaux de cet immense navire; mais nous savons dès à présent que l'on pourra, quand cela sera nécessaire, atteindre de pareils chiffres, et les générations futures nous devront quelque gratitude d'avoir, au début même de la création des paquebots, étudié et travaillé pour elles.

Les premiers paquebots étaient construits en bois. Le bois n'a point tardé à céder la place au fer. Au point de vue de la construction, l'établissement des grandes usines où l'on prépare le fer assure aux chantiers une abondance d'approvisionnement et une économie que l'on n'obtient pas au même degré avec l'emploi du bois. Le bois doit être choisi avec le plus grand soin, il faut souvent le faire venir de longues distances; il demande à être conservé dans de vastes magasins et amené à l'état complet de siccité avant d'être affecté utilement aux constructions navales; les ouvriers qui le travaillent, les charpentiers de navires, forment un corps d'état dont l'effectif, naturellement limité, devient insuffisant lorsque les commandes affluent dans les chantiers, et dont les exigences, d'ailleurs fort légitimes, tendent à élever le prix de la main-d'œuvre. Avec le fer, ces inconvéniens disparaissent. Aujourd'hui tous les peuples avancés en industrie possèdent des usines où le métal est traité avec une grande perfection et qui suffisent promptement à toutes les commandes. Une coque de navire est fabriquée comme un simple outil, démontée et transportée pièce par pièce et rendue sur le chantier ou sur le lieu d'emploi, pour y être assemblée et mise en service. On n'a plus à subir les dépenses d'approvisionnement et de conservation de la matière; on n'a plus à redouter la rareté des ouvriers. Le génie maritime trouve dans l'industrie métallurgique un auxiliaire toujours prêt, qui peut étendre au premier signe ses moyens de production, et qui lui offre d'inépuisables ressources, surtout depuis que le libre échange permet au constructeur de s'adresser aux manufactures étrangères. Pour l'exploitation, les navires en métal présentent de nombreux avantages: une plus longue durée; à dimensions égales, plus de capacité et de légèreté, ce qui augmente le revenu du fret; plus de sécurité, parce qu'il est plus aisé de multiplier et d'isoler les compartimens du navire et de parer ainsi aux dangers des voies d'eau et de l'incendie; enfin de meilleures conditions de salubrité, parce que le maintien de la propreté intérieure et l'expulsion des eaux de cale y sont plus faciles. Aussi les bâtimens en fer prennent-ils une place de plus en plus

grande dans la marine commerciale des différens pays, et un nouveau progrès se prépare avec l'emploi de l'acier. D'après les documens statistiques, on comptait en Angleterre, à la fin de 1864, sur un effectif total de 2,401 navires à vapeur, 848 bâtimens en bois, 1,542 bâtimens en fer et 11 en acier. Si l'on établit la comparaison d'après les tonnages, on trouve, en 1864, pour les bâtimens en bois, un total de 146,000 tonnes, et pour les bâtimens en métal 846,000 tonnes. Depuis 1864, la différence au profit de ces derniers va toujours en croissant; les coques en bois ne sont plus conservées que pour les bâtimens de faible tonnage. Quant aux grands paquebots employés tant en France qu'en Angleterre pour les communications postales, les types récemment construits sont en fer. La victoire du métal sur le bois peut être aujourd'hui considérée comme définitive.

De même que le fer a remplacé le bois, de même l'hélice tend à se substituer, comme organe moteur, au système des roues. Ce sont les expériences faites par la marine militaire qui ont encouragé, pour les transports du commerce, l'adoption du nouveau mode de propulsion. Ces expériences prouvèrent que l'on obtiendrait par l'hélice une vitesse à peu près égale avec des machines moins puissantes et avec une moindre consommation de combustible. Les compagnies étaient trop intéressées à ce résultat, qui se traduisait par une réduction de dépenses, pour ne pas poursuivre les études si heureusement commencées sur l'emploi de l'hélice. Celle-ci fut d'abord appliquée aux navires qui ont à faire de longues traversées, pour lesquelles l'économie de la houille est d'une importance capitale, et aux services qui n'exigent point en première ligne la condition de vitesse, tels que les transports des émigrans et des marchandises. Le succès fut complet, et aujourd'hui, même sur les lignes postales de l'Europe aux États-Unis, où les compagnies concurrentes luttent de vitesse, les navires mus par l'hélice sont déjà plus nombreux que les navires à roues. Ils donnent en effet, à tonnage égal, plus de place pour les marchandises, et, dégagés sur leurs flancs du poids et de la résistance qu'opposent les tambours des roues, ils profitent mieux des brises favorables. Les bâtimens à roues conservent la supériorité pour les courtes traversées, et surtout pour les communications qui exigent un faible tirant d'eau, l'hélice ayant besoin d'être profondément immergée pour exercer toute son action; mais pour l'ensemble des transports le nouveau système de propulsion est destiné à se propager rapidement.

Les premiers *steamers* étaient presque entièrement dépourvus de voiles. Il semblait qu'il y eût antipathie entre la vapeur et le vent, et que l'invisible machine, installée au fond du navire, dédaignât

tout secours étranger. Quels regrets ou plutôt quelle indignation dans le cœur des vieux marins, habitués à manier la voile et la brise ! Le passager lui-même, si pressé qu'il fût d'arriver au port, n'éprouvait-il pas aussi quelques regrets quand au lieu de l'élégante voilure, pleine de vie et d'harmonie, il ne voyait plus que l'épaisse fumée, traçant dans le vide du ciel un noir et monotone sillon ! La marine militaire fut la première à protester contre cette tyrannie de la vapeur. On avait à sa disposition deux forces, l'une donnée par la nature, l'autre créée par l'industrie. Pourquoi ne pas se servir de toutes les deux ? Quoi de plus rationnel que de les faire assister l'une par l'autre en combinant leur action ? Ainsi furent essayés des modèles de navires dans lesquels la voile reprenait une place modeste, presque timide, pour se déplier de temps en temps et pour aider à certaines manœuvres. Peu à peu elle a reconquis son empire ; vaisseaux, frégates, lui obéissent comme autrefois : elle a forcé la vapeur à s'allier avec elle. Pour les paquebots, la réhabilitation de la voile n'est point encore aussi complète ; mais les efforts des ingénieurs sont dirigés vers ce but, qui est plus facile à atteindre sur les navires à hélice que sur les navires à roues. La science doit évidemment trouver le moyen d'utiliser à la fois le moteur naturel et le moteur mécanique, d'employer concurremment le vent et la vapeur et d'appliquer au transport toutes les forces disponibles. La navigation y gagnera en vitesse comme en sécurité.

En résumé, sans qu'il soit nécessaire d'aborder les détails techniques et à ne considérer que les résultats, on peut juger des progrès qui depuis vingt ans ont été réalisés dans la construction des *steamers* affectés aux grands parcours transocéaniques ; on est sorti de la période des essais, les problèmes à résoudre sont connus, les plus importans sont résolus ou en voie de l'être. On sait que les dimensions des navires comportent d'énormes accroissemens ; on n'a plus aucune incertitude sur l'emploi du fer substitué au bois ; on commence à être fixé sur les qualités respectives de la roue et de l'hélice ; on s'applique à utiliser la force du vent combinée avec celle de la vapeur. Après de nombreux tâtonnemens, la science est arrivée à perfectionner l'instrument du transport au triple point de vue de la sécurité, de la rapidité et de l'économie. Ces améliorations, qui profitent à toute la marine, sont dues principalement aux savantes études des ingénieurs de l'état ou des grandes compagnies, soit en France, soit en Angleterre. Il n'est pas indifférent d'en faire la remarque. En matière de navigation, les moindres expériences sont très coûteuses. Ceux-là seuls peuvent les entreprendre qui disposent de forts capitaux et qui sont directement très intéressés au progrès. Telle est la condition de l'état ou d'une compagnie

puissante. L'un et l'autre sont en mesure de consacrer aux expériences un capital qui dépasserait les ressources du constructeur le plus ingénieux ou du plus habile armateur. En cas d'échec, la perte est relativement minime, et si l'essai réussit, le bénéfice est en raison de l'importance de la construction et du trafic. Les arsenaux d'un état et les chantiers d'une compagnie sont des laboratoires où les ingénieurs les plus éminens dans toutes les branches de l'industrie navale travaillent incessamment au profit de tous. Ces établissemens remplissent dans l'œuvre générale de la production un rôle essentiel, et c'est une raison de plus pour encourager, au nom de l'intérêt public, les grandes associations de capitaux qui concourent avec l'état à l'avancement de la science maritime.

### III.

Les progrès techniques qui viennent d'être énumérés ont amélioré le service des paquebots sous le rapport de la vitesse, du confort pour les passagers et de l'espace disponible pour les marchandises. Les premiers navires de la compagnie Cunard avaient une vitesse moyenne de 8 à 9 nœuds : aujourd'hui la vitesse des paquebots transatlantiques anglais et français atteint et dépasse même 12 nœuds. Les installations pour les passagers sont beaucoup meilleures qu'à l'origine, les curieux qui visitent les grands *steamers* amarrés dans les bassins peuvent admirer le luxe parfois excessif qui décore les salons et les cabines; mais ce que les voyageurs apprécient davantage, et avec raison, ce sont les combinaisons ingénieuses et presque savantes qui se révèlent dans tous les détails de l'aménagement, et qui tendent à diminuer la fatigue d'un long séjour à la mer. Quant aux marchandises, elles n'occupaient à bord des anciens paquebots qu'une place très restreinte; maintenant elles y trouvent d'amples espaces où s'arriment de précieuses cargaisons. Par une conséquence naturelle, l'amélioration du navire a créé une plus grande affluence de passagers et une plus grande somme de transports. Les compagnies ont été incitées à multiplier et à rapprocher les départs, à organiser de nouvelles lignes, à desservir des escales qui n'étaient point indiquées dans leurs contrats, en un mot à étendre leur exploitation dans la mesure de l'intérêt général, qui s'accorde presque toujours avec leur intérêt propre; elles ont pu réduire les prix du passage et le taux du fret. Le perfectionnement du véhicule a développé la matière transportable, et par réciprocity l'abondance de la matière transportable, en augmentant les recettes des entreprises, permet à celles-ci de subvenir aux dépenses nécessaires pour accroître la puissance utile du paquebot.

Là ne se borne point l'action bienfaisante des services subven-

tionnés par les gouvernemens. La rapidité, poussée au point extrême et comme il convient de l'obtenir pour les correspondances, est une marchandise très coûteuse que tous les voyageurs et que toutes les marchandises ne sont pas en état de payer. Il était donc nécessaire de posséder, à côté des *steamers* les plus rapides, une catégorie de navires qui, sans avoir le même degré de vitesse, fussent cependant capables de procurer le transport accéléré et régulier que la voile refuse trop souvent et que la vapeur seule peut donner. Grâce aux constructions en fer et à l'hélice, c'est-à-dire grâce aux études poursuivies d'abord dans l'intérêt des paquebots-postes, ce type de navire existe, et il sillonne aujourd'hui toutes les mers; il effectue les longues traversées aussi bien que le cabotage, il transporte à bas prix les modestes émigrans et les lourdes marchandises; utilisant à la fois la vapeur et la voile, il se plie aux services les plus variés et il remplace peu à peu l'ancien matériel. C'est en Angleterre, pays de fer et de houille, que cette substitution s'accomplit le plus rapidement. La navigation à vapeur présente un tel avantage de sécurité, si on la compare avec la navigation à voiles, qu'elle a déjà enlevé à sa rivale la presque totalité des transports de voyageurs. La statistique des naufrages, dressée avec beaucoup de soin par l'administration anglaise, est à cet égard très éloquente. Il y a huit fois moins de risques de naufrage à la vapeur qu'à la voile, et, si l'on ne fait porter la comparaison que sur les *steamers* qui sont affectés spécialement aux passagers, la proportion est encore beaucoup moindre. Quant aux marchandises, bien que le fret par la vapeur reste plus coûteux, on obtient d'un autre côté une économie sensible, non-seulement par suite de la rapidité des traversées (ce qui diminue d'autant l'intérêt du capital engagé), mais aussi à raison de la sécurité, qui amène une réduction dans le taux des assurances, soit pour les navires eux-mêmes, soit pour les produits. D'après les calculs de M. Flachet, cette réduction ne représenterait pas moins de 400 ou 500 millions par an pour l'ensemble des transports océaniques, si la vapeur était seule employée. Telle est l'importance de la transformation du matériel naval, transformation dont l'origine et les développemens doivent être attribués pour la plus grande part à la création des paquebots-postes.

On compte actuellement près de 200 paquebots subventionnés par la France, l'Angleterre et les États-Unis. La valeur de ce matériel dépasse 400 millions de francs. Les trois grandes entreprises anglaises, la compagnie *Royal-Mail*, qui dessert le golfe du Mexique, les Antilles, le Brésil et la Plata, la compagnie *Cunard*, qui fait le service entre l'Angleterre et les États-Unis, la Compagnie *péninsulaire et orientale*, qui est chargée des transports dans la Méditerranée et dans les mers des Indes et de la Chine, emploient 87 pa-

quebots, parcourent annuellement, aux termes de leurs contrats, près de 760,000 lieues marines, avec des subventions s'élevant ensemble à 26 millions de francs. En France, la compagnie des Messageries impériales exploite, avec 62 navires, un réseau de 471,000 lieues dans la Méditerranée, dans l'Atlantique, sur le Brésil et dans les mers de l'Indo-Chine; elle reçoit une subvention de 14 millions et demi. La Compagnie générale transatlantique fait parcourir à 21 paquebots une distance annuelle de 170,000 lieues, pour les services des États-Unis, des Antilles et du Mexique, moyennant une subvention de près de 10 millions. Les deux compagnies françaises comptent donc un effectif de 83 navires pour un réseau de 641,000 lieues, et elles reçoivent ensemble de l'état 24 millions et demi. Les États-Unis ne subventionnent pour les communications avec l'Europe que 19 navires qui parcourent environ 110,000 lieues : la subvention n'est point payée en argent. La compagnie *Imman*, qui exécute le service, reçoit le produit de la taxe des lettres, produit qui est évalué à 3 millions.

La France, entrée tardivement, bien après l'Angleterre, dans la carrière des entreprises transocéaniques, y a pris tout de suite une place très considérable. Déjà, par le nombre des paquebots et par l'étendue des parcours, elle atteint presque les chiffres de la Grande-Bretagne, qui est organisée depuis longtemps pour ce genre d'opérations. Il ne s'agit, bien entendu, que des services subventionnés, car on sait que l'Angleterre possède en outre une nombreuse escadre de *steamers* exploités par des compagnies commerciales. Les deux gouvernemens entretiennent des services à destination des États-Unis, des Antilles, du Brésil et de la Plata, des pays de l'Indo-Chine; cette concurrence, qui rend les voyages plus fréquens et multiplie les relations entre l'Europe et les contrées les plus éloignées, a révélé dès le début les avantages des paquebots français, dont la construction, plus récente, a profité de tous les perfectionnemens techniques, dont les aménagemens sont reconnus plus confortables, et qui pour la vitesse et la régularité ne le cèdent en rien aux paquebots anglais. Il est vrai que les subventions allouées aux compagnies françaises sont un peu plus élevées; mais on doit tenir compte des difficultés plus grandes que ces compagnies avaient à surmonter pour achever leur organisation et de l'infériorité de leur trafic, comparé avec l'immense mouvement de voyageurs et de marchandises dont l'Angleterre est le centre. Quant aux États-Unis, ils se trouvent dans la situation la plus commode pour être desservis à peu de frais. Ils n'ont qu'à laisser venir à eux les paquebots anglais, français, allemands, qui luttent d'empressement et de vitesse pour leur apporter les correspondances, les voyageurs et les produits de luxe. Il y a quelques années, le sentiment de



l'amour-propre national avait engagé le congrès à doter l'Union d'un grand service de *steamers* postaux largement subventionnés; on éprouvait de l'autre côté de l'Atlantique une sorte de déplaisir à voir le service entre les mains des Anglais. Frère Jonathan était jaloux de John Bull; mais on devient moins fier quand il faut payer. Les Américains jugèrent avec raison qu'il était inutile de dépenser de grosses sommes pour un service qui était fait par d'autres, et ils se sont bornés, comme on l'a vu plus haut, à un sacrifice de 3 millions pour subventionner la compagnie *Inman*, dont les navires, moins rapides et moins luxueux que ceux des compagnies anglaises et françaises, sont aménagés pour transporter de nombreux immigrants. C'est du côté de l'Océan-Pacifique que les États-Unis déploient leurs plus grands efforts pour augmenter les services à vapeur; sur l'Atlantique, pour les communications avec l'Europe, l'Angleterre et la France se chargent d'assurer la fréquence et la régularité des voyages.

Il est permis de s'effrayer au premier abord du total des subventions que les gouvernemens de France et d'Angleterre prélèvent sur leurs budgets afin d'entretenir des lignes de paquebots. Hâtons-nous de dire que les chiffres comportent en réalité de nombreuses et sensibles déductions, car il est juste d'inscrire en regard de la dépense les recettes que les paquebots procurent directement au budget. C'est le trésor public qui perçoit la taxe sur les correspondances, recette qui s'accroît chaque année. Les paquebots-postes transportent gratuitement ou à prix réduit les fonctionnaires civils et militaires. Les compagnies demeurent soumises à toutes les taxes générales ou locales, et sous cette forme elles rendent au trésor des sommes importantes. La création de vastes établissemens, le mouvement d'immenses capitaux, les actes et transactions de toute nature qui régularisent le fonctionnement des grandes entreprises, ce sont là autant d'éléments de recettes pour le fisc. Le budget français recouvre par ces procédés très directs le quart au moins des subventions qu'il paie aux compagnies (1). Enfin il est évident qu'à défaut des entreprises subventionnées, l'état aurait à pourvoir lui-même à l'organisation de ces transports rapides que les progrès de la civilisation, les nécessités politiques et l'intérêt du commerce ont rendus indispensables : il lui faudrait avoir ses paquebots sur les océans comme il avait autrefois les malles-postes sur les routes de terre, et l'exemple des premiers paquebots installés dans la Méditerranée donne la mesure des sacrifices d'argent qui seraient ainsi imposés au budget. Plus des trois quarts des sub-

(1) Cette proportion est souvent plus forte; ainsi elle atteint près de 50 pour 100 de la subvention qui est allouée à la compagnie des Messageries impériales pour les services de la Méditerranée.

ventions actuelles y passeraient. En conséquence, on peut affirmer que ces subventions ne sont autre chose qu'un déplacement de dépenses. Au point de vue purement financier, l'état ne débourse pas un centime de plus en traitant avec les compagnies que s'il exécutait lui-même les services maritimes.

Mais ce n'est là, nous le croyons, que le côté étroit de la question. Dans le calcul des dépenses et des recettes, l'élément qui domine est l'élément commercial. Or, s'il est un résultat incontestable, c'est l'essor extraordinaire qu'ont pris les échanges dans tous les pays où les paquebots ont abordé. A quoi bon recourir aux statistiques? Leurs chiffres fastidieux ont cependant en cette matière une grande éloquence. Ils ont été bien souvent cités, et nous pouvons nous dispenser de les reproduire (1). Qu'il nous suffise de rappeler que partout l'apparition des *steamers* affectés aux communications postales a produit les mêmes effets, à savoir un développement rapide de la production et des échanges. Le mouvement commercial a quintuplé, décuplé, entre les pays qui se sont vus rapprochés et reliés l'un à l'autre par des lignes régulières, et cela s'explique. Le travail de la production ne peut s'accroître qu'à la condition d'obtenir un marché plus étendu pour la vente des produits, et le commerce est d'autant plus apte à remplir son office d'intermédiaire qu'il a plus de facilités pour transporter rapidement ses correspondances ou ses agens qui l'informent de la situation des marchés. L'information exacte et prompte est le principe de l'échange. Supposez que le paquebot ne transporte pas une tonne de marchandise, et que son rôle se borne, comme dans l'origine, à transporter les lettres et un petit nombre de passagers. Chaque lettre est un avis ou une commande, qui excite la production; ces passagers, qui pour la plupart ne se seraient pas mis en route, s'il leur avait fallu subir de longues traversées, sont eux-mêmes les missionnaires les plus actifs, les plus efficaces du commerce, car, parmi les divers instrumens de la production et de l'échange, l'homme qui circule avec son intelligence, avec l'esprit d'entreprise, souvent avec un capital déjà réalisé, l'homme est l'élément le plus fécond. Qu'arrive-t-il alors? Quand le paquebot a accompli son œuvre, quand il a transmis les ordres et répondu aux demandes, quand la partie est liée, pour ainsi dire, entre les marchés correspondans, les produits s'accu- mulent de part et d'autre, et il faut les transporter. De là l'emploi nécessaire et d'autant plus abondant des navires exclusivement

(1) Ces documens statistiques sont exposés avec détail dans l'ouvrage de M. E. Flachat, dans les rapports annuels des compagnies et dans plusieurs écrits, parmi lesquels nous citerons une *Étude sur les Paquebots à vapeur français*, par M. L. Smith, et un travail sur les *Services transatlantiques à vapeur en Europe et aux États-Unis*, par M. E.-B. Le Beuf.

commerciaux, dont la marche peut être moins rapide, parce que le négociant recherche l'économie du fret. C'est le paquebot-poste qui a créé tout ce mouvement d'affaires; il faut lui attribuer une bonne part des bénéfices de l'échange qu'il a fait naître ou dont il a accéléré le développement. De même autrefois le roulage était le plus actif sur les routes que brûlaient les malles-postes; de même aujourd'hui sur un chemin de fer le passage de chaque train-express est l'avant-coureur de nombreux trains de marchandises. Les paquebots jouent un rôle pareil dans l'organisation du commerce maritime. Si donc l'on portait à leur actif, dans le compte des dépenses et des recettes, les revenus qu'ils procurent indirectement à l'état par l'augmentation de la matière imposable et par les perceptions dont ils ouvrent la source, si ce calcul pouvait être rigoureusement établi, on obtiendrait un excédant considérable de produit, sous lequel disparaîtraient les plus gros chiffres de subvention.

Par suite des perfectionnements techniques qui ont été introduits dans le mode de construction des navires, les compagnies ont pu tout à la fois augmenter les dimensions des paquebots et l'emplacement disponible pour les marchandises en conservant l'avantage de vitesse qui est la première loi de leur constitution. Les paquebots ne sont plus seulement les instigateurs les plus énergiques du mouvement commercial; ils prennent part eux-mêmes à ce mouvement. Cette transformation ou plutôt cette extension de rôle est profitable pour tous les intérêts. Les compagnies y gagnent, puisqu'elles peuvent ajouter au prix du service postal les bénéfices du fret sur les marchandises. Les gouvernements y gagneront également, parce que dans les futurs contrats ils obtiendront des conditions plus économiques et paieront de moindres subventions pour le service postal; ces subventions n'étant nécessaires que pour combler la différence qui existe entre les frais d'exploitation et les recettes présumées d'une entreprise assujettie à des obligations tout exceptionnelles, les sommes à payer par les budgets seront d'autant moindres que les revenus des compagnies s'accroîtront. Enfin le commerce est très intéressé à pouvoir charger sur les paquebots une plus grande quantité de marchandises. Il y a des produits qui demandent à être transportés par les procédés les plus rapides; il se rencontre des occasions où le fabricant tient à ce que ses envois soient rendus le plus vite possible à leur destination, soit parce qu'il est à la veille de voir expirer les délais stipulés, soit parce qu'il lui importe de devancer une concurrence. Ainsi à tous les points de vue la fonction commerciale des services postaux est un bénéfice, une économie, un progrès.

Cet état de choses a cependant soulevé plusieurs controverses. D'un

côté on a dit que les compagnies subventionnées par l'état ne doivent pas être admises à faire concurrence au commerce libre, qu'en tolérant cette concurrence on consacre une inégalité et l'on commet une injustice, et que les paquebots ne sauraient légitimement sortir de l'attribution spéciale qui leur a été d'abord assignée. On prétend d'un autre côté que, si les compagnies peuvent être autorisées à effectuer les transports commerciaux, les tarifs qu'elles appliquent doivent être réglés de manière à ne jamais favoriser le commerce étranger au détriment du commerce national, car il serait étrange que la subvention contribuât, même indirectement et par hasard, à faciliter des combinaisons préjudiciables pour le pays qui la paie. Ces critiques se fondent sur une appréciation tout à fait inexacte des rapports et des engagements qui existent entre les compagnies subventionnées et l'état, représentant de l'intérêt public. Il semblerait que la subvention n'est autre chose qu'une prime allouée à une société de capitalistes. Dans ce cas en effet, si les compagnies faisaient concurrence au commerce libre, cela équivaldrait à une concurrence faite par l'état lui-même, et si les tarifs contenaient des dispositions nuisibles pour le commerce national, ce serait le pays qui se nuirait à lui-même; mais la subvention n'est point seulement une prime, c'est d'abord et avant tout un prix, moyennant lequel la compagnie doit exécuter, dans des directions précises et avec une vitesse déterminée, un nombre fixe de voyages, transporter les dépêches et se conformer à toutes les obligations énumérées dans le contrat. Dès que ces diverses conditions sont remplies, la compagnie est quitte envers l'état comme envers le public, et il lui est loisible d'employer le superflu ou le supplément de ses moyens de transport au service général du commerce. Nous avons montré plus haut que tous les intérêts y gagnent; mais si l'on voulait changer le système et interdire le transport commercial aux entreprises subventionnées, il faudrait insérer cette défense dans le contrat, et alors qu'arriverait-il? L'état paierait beaucoup plus cher le transport postal. L'erreur vient, nous le répétons, de ce que le terme de *subvention*, appliqué aux sommes que reçoivent les compagnies pour prix du service qu'elles rendent, ne traduit que l'idée d'assistance. La définition, ainsi limitée, est incomplète. Les mauvais termes, qui souvent dans le langage de l'économie politique faussent les doctrines, ne sont pas moins funestes dans la langue des affaires. On ne doit point se lasser de les rectifier.

Les critiques qui concernent le tarif ont trouvé place dans une récente discussion législative, et il y a été répondu par la compagnie des Messageries impériales, à laquelle elles s'adressaient. Cette réponse contient un exposé très clair des principes qui ont présidé

aux concessions de services maritimes, des devoirs et des droits de l'entreprise concessionnaire. La liberté des tarifs est la conséquence nécessaire de la faculté d'opérer les transports pour le commerce. Est-il vraisemblable que cette liberté ait à s'exercer contrairement à l'intérêt national, et qu'elle puisse favoriser de préférence le commerce étranger? Non certainement. Les assertions qui avaient donné lieu au débat ont été déclarées inexactes. Qu'il se produise à certains momens dans les manœuvres de la spéculation commerciale des incidens, des nécessités de concurrence qui aient pour résultat de faire baisser le fret à destination d'un port étranger sans que cette baisse profite au marché national et même tourne au détriment de celui-ci, une telle éventualité peut se concevoir; mais elle ne sera jamais qu'à l'état d'exception, et elle n'aura qu'une durée très limitée. Le simple bon sens indique que l'intérêt permanent d'une entreprise de transports quelconque, subventionnée ou non, est de servir premièrement et avec une sollicitude toute particulière le marché national, parce que là se trouve, avec la majeure partie de sa clientèle, sa plus forte base d'opérations. La mer est libre, elle appartient à tous, et la concurrence y règne sans entraves comme sans limites. Si l'on s'avisait de fixer un minimum de tarif pour un navire, le fret irait sans difficulté aucune à un navire concurrent. L'absolue liberté des tarifs pour le transport des marchandises est de l'essence même du commerce maritime : elle est aussi nécessaire pour les paquebots que pour les autres navires.

En 1866, la Compagnie générale transatlantique a transporté 28,000 tonnes de marchandises sur les lignes de New-York et du Mexique. La compagnie des Messageries impériales, qui parcourt dans son réseau de la Méditerranée des distances beaucoup plus courtes et qui exécute des voyages plus fréquens, a transporté 175,000 tonnes. Ces chiffres, comparés avec ceux du commerce général, ne sont assurément pas assez considérables pour porter ombrage à la navigation concurrente. Il ne faut point d'ailleurs perdre de vue que, si les paquebots-postes enlèvent aux autres navires une part de fret, ils leur procurent une compensation très notable par les transports de houille, qui forment chaque année le chargement d'un grand nombre de navires.

Enfin le système doit être jugé d'après les résultats. En examinant les comptes des compagnies, on observe qu'en 1865 la compagnie anglaise *Royal-Mail* aurait perdu par l'exploitation 2,500,000 francs, et la Compagnie péninsulaire 2,300,000 francs, si la subvention n'était venue rétablir la balance et laisser au capital engagé dans ces grandes entreprises un bénéfice net de 2,700,000 francs pour la première et de 6,400,000 francs pour la

seconde. On ne connaît point exactement la situation de la compagnie Cunard, qui exploite indépendamment du service postal un service de *steamers* organisés pour les transports du commerce; on sait seulement que cette entreprise jouit d'un grand crédit et qu'elle doit son succès à la direction habile et probe de son fondateur. Quant aux compagnies françaises, les bénéfices distribués en 1866, — 2,800,000 francs pour la Compagnie générale transatlantique et 5,500,000 francs pour la compagnie des Messageries impériales, — sont de beaucoup inférieurs au taux de la subvention; en d'autres termes, s'il n'y avait pas eu de subvention, les deux entreprises eussent été en perte. Ces calculs démontrent qu'en France comme en Angleterre le service postal eût été impuissant à couvrir ses frais, qu'il n'aurait pas été créé, ou qu'il aurait succombé, si les gouvernemens n'avaient point contribué dans une juste mesure aux dépenses exceptionnelles qu'entraîne un tel service. Ils prouvent également que le taux des subventions n'a point été exagéré, puisque le dividende réparti entre les actionnaires n'a pas dépassé 6 ou 7 pour 100.

On ne saurait donc prétendre que l'argent du trésor a été gaspillé lorsque les gouvernemens l'ont employé à seconder la création des entreprises qui exploitent les grands services maritimes. En réalité, ces entreprises ont largement profité au public et elles lui ont peu coûté. Chaque année, la dépense diminue en proportion de l'augmentation régulière des recettes postales qui entrent directement dans les caisses de l'état. Elle doit diminuer encore à mesure que le commerce et les relations se développeront sur les parcours où la route est aujourd'hui frayée, car les compagnies, mieux rémunérées par les transports commerciaux, pourront effectuer à un moindre prix le transport des correspondances. Déjà en Angleterre, par l'effet de ces deux causes, l'on prévoit une diminution sensible du taux des subventions. On y arrivera plus lentement en France, parce que les conditions de l'exploitation commerciale sont moins favorables, nos rapports avec les pays lointains étant beaucoup moins actifs. Du reste, dans les deux pays, une subvention sera toujours nécessaire, attendu que l'état doit payer non-seulement le prix d'une vitesse supérieure et de la régularité des voyages, mais encore les études et les expériences à faire pour accroître cette vitesse et pour perfectionner l'instrument du transport. L'administration qui sera chargée de préparer les contrats, sous la réserve du contrôle législatif, aura à tenir compte des progrès réalisés et de l'expérience acquise en France et en Angleterre. Maintenant que les entreprises sont bien organisées, on devra veiller à ce que, sans sacrifice inutile, elles demeurent en état de conserver le rang qu'elles

tiennent dans la lutte de concurrence qui s'est établie pour la circulation des paquebots rapides sur tous les océans.

#### IV.

Si l'on ajoute aux paquebots des cinq grandes compagnies anglaises et françaises les *steamers* qui effectuent le service postal dans les autres régions de l'Europe, en Amérique et en Australie, on arrive aisément à un effectif de 350 à 400 navires. C'est une escadre qui occupe dans l'ensemble de la marine à vapeur une place à part et dont le pavillon devrait être marqué d'un signe international, car il circule au profit de tous les peuples. Chaque bâtiment suit sa route, toujours droite, toujours la même; il s'attache à la ligne qui lui est tracée dans le réseau des communications transocéaniques, et, semblable au coureur antique, il porte avec hâte et transmet fidèlement la lumière qui s'échange sans interruption d'une terre à l'autre. A-t-on jamais supputé ce que contiennent d'idées et d'intérêts les correspondances confiées à un seul de ces paquebots qui traversent l'Atlantique? Quel courant et quel mouvement! quel flux et quel reflux de forces et de richesses! Certes de tels navires devaient être attirés vers tous les pays, trouver accueil dans tous les ports. Ils rencontrent pourtant divers obstacles qui proviennent les uns de la nature, les autres de l'imprévoyance ou de l'impéritie des gouvernemens, d'autres encore des mœurs et des préjugés populaires.

Avec les dimensions qu'atteignent aujourd'hui les navires transatlantiques, les ingénieurs se préoccupent très vivement des facilités d'accès et de la profondeur des ports de commerce. A quoi bon construire des navires plus vastes, s'il n'est point possible de les faire entrer sûrement dans les ports? L'une des causes d'inaction du *Great-Eastern*, c'est, nous l'avons dit, qu'un très grand nombre de rades et de bassins ne peuvent point le recevoir. Sur certains rivages, la nature restera invincible, et l'Océan ne permettra pas que la main de l'homme vienne abaisser le niveau de son lit; mais sur d'autres points l'œuvre peut être tentée. Les gouvernemens de France et d'Italie ne reculent point devant la dépense de nombreux millions pour ouvrir un tunnel à travers le Mont-Cenis et pour souder l'une à l'autre leurs lignes de fer. L'approfondissement des ports de commerce, si coûteux qu'il puisse être, n'offre pas un moindre intérêt. M. Flachet signale avec raison l'infériorité dans laquelle la France se trouve à cet égard. Si l'Angleterre et les États-Unis, profitant de la meilleure condition de leurs ports, employaient des paquebots supérieurs en dimensions et en vitesse, que ferions-

nous? Notre service postal risquerait de perdre les avantages qu'il a conquis au prix de tant d'efforts; il demeurerait stationnaire en face de ses rivaux. La France se verrait enlever le transit des correspondances de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Italie, de l'Autriche, à destination des États-Unis; la fortune commerciale du Havre serait inévitablement compromise. Déjà l'entrée du Havre cesse d'être facilement praticable pour les grands navires. Faudrait-il que les paquebots émigrent à Cherbourg ou à Brest? Ces deux ports appartiennent à la marine militaire, et d'ailleurs il ne serait ni facile ni juste de déplacer un centre commercial dont l'existence est consacrée par une prospérité plus que séculaire. Il n'est pas douteux que, si des études ont été entreprises pour le Havre et pour les autres ports, un tel intérêt n'aura point échappé à la vigilance administrative; mais l'urgence est si manifeste que l'on ne saurait la rappeler avec trop d'insistance. Pour quiconque a observé les phases rapides par lesquelles ont passé les dimensions sans cesse croissantes des paquebots, l'approfondissement des ports (autant que la science le reconnaît possible) est commandé par la plus impérieuse nécessité. Il faut attaquer la nature partout où elle peut être vaincue.

Les navires postaux doivent partir et arriver à jour fixe; les mauvais temps, qui retiennent parfois au port ou au large les autres navires, ne comptent pas pour eux. Si nous les voyons si fiers de quelques heures d'avance, le moindre retard porte une cruelle atteinte à leur réputation d'exactitude et de vitesse. Ce point d'honneur, qui pousse à l'audace, a quelquefois ses dangers. Bien des terres sont très dangereuses à approcher de nuit, et les capitaines prudents aiment mieux retarder leur entrée au port que de s'exposer aux périls d'une côte malsaine. Ces périls, on peut les diminuer en améliorant le régime des phares. Les principales nations ont donné l'exemple. Elles ont augmenté très sensiblement le nombre des phares, elles ont emprunté à l'électricité son pouvoir éclairant, et nous avons vu à l'exposition universelle les perfectionnements très sérieux qui ont été accomplis dans cette branche de l'industrie maritime. Le passage dans la Manche et l'atterrissement sur ses côtes ont toujours été redoutés des marins: c'est la route de la plus grande partie des paquebots d'Europe. Serait-il possible d'y établir en pleine mer, comme on l'a proposé, une ligne de phares flottans? C'est un projet qui mérite d'être étudié, et dont l'exécution donnerait plus de sécurité aux *steamers* en leur permettant de conserver leur pleine vitesse; mais l'amélioration des phares est surtout nécessaire sur les côtes des états secondaires de l'Amérique et dans les mers de la Chine et du Japon. Dût-on faire supporter la dé-



pense par les nations européennes qui entretiennent un commerce actif dans ces parages, et qui sont ainsi les plus intéressées à la sûreté de la navigation, il n'y aurait point à hésiter.

Dans un autre ordre d'idées, la circulation des paquebots pourrait être très efficacement encouragée par des remises de taxes et par des facilités d'approvisionnement pour les houilles. Est-il croyable que ces navires, qui remplissent une véritable mission d'utilité internationale, demeurent soumis aux droits de tonnage et aux taxes de toute nature que le génie fiscal a établies dans les ports? Ces droits sont calculés d'ordinaire d'après la capacité du navire, de telle sorte que ce sont les paquebots-postes, avec leurs dimensions plus grandes, qui supportent la plus lourde charge d'impôts! Il ne serait pas équitable de critiquer très sévèrement les états qui maintiennent les taxes, car notre libéralisme en cette matière est très récent, et il n'est point encore tout à fait complet; mais on ne s'explique vraiment pas qu'au lieu d'attirer les *steamers* postaux au moyen de franchises qui seraient pleinement justifiées par la condition exceptionnelle de ces navires et par les services qu'ils rendent, certains ports risquent de les éloigner par des taxes et par des formalités qui sont toujours onéreuses et vexatoires. Il en est de même pour les approvisionnements de houille. Il semblerait rationnel que des exemptions de droits fussent accordées partout aux bâtimens qui transportent le charbon dans les escales où s'alimente la navigation transocéanique. Chaque peuple est intéressé à ce que cette navigation soit rendue aussi économique, aussi facile et aussi prompte que possible. Chacun doit se faire un devoir de la protéger et d'en diminuer les charges; c'est le seul moyen d'obtenir qu'elle augmente le nombre des voyages au profit des régions qui sont assez habiles pour lui ouvrir la plus large hospitalité. Il n'y a pas à craindre que les exemptions de droits pour les paquebots causent un préjudice sérieux aux autres navires, car les chargemens de marchandises sur les bâtimens du service postal sont nécessairement limités, et ils se composent en général de produits de luxe qui n'entrent que pour un faible tonnage dans les transports de la marine ordinaire.

Enfin, sur toutes les côtes, les paquebots sont exposés à rencontrer un écueil que la nature n'a point créé, mais qui n'en est pas moins redoutable : c'est la quarantaine. Qu'une épidémie se déclare sur le parcours des navires, aussitôt les communications régulières cessent; la quarantaine apparaît, et les ports se ferment. Le moindre indice, le plus léger soupçon de choléra ou de fièvre jaune, provoquent l'application immédiate et très rigoureuse des réglemens sanitaires qui par la quarantaine aboutissent à l'interruption complète des relations maritimes. Les gouvernemens, il faut leur

rendre cette justice, ont essayé de modérer la violence de ces réglemens : les lazarets ne sont plus ce qu'ils étaient autrefois avec leurs formalités presque sauvages; mais aussitôt que le danger se montre, le sentiment populaire reprend le dessus, et les restrictions sont fatalement invoquées. Dans un écrit récent (1), M. J. Girette a fait ressortir les abus de la législation sanitaire, l'énorme préjudice qui en résulte pour le commerce et pour la civilisation, l'inefficacité des précautions prises pour arrêter au littoral une épidémie qui peut s'introduire en même temps par les frontières de terre, la nécessité de rompre définitivement avec les préjugés d'un autre âge et de réconcilier toute cette partie de la législation avec les intérêts et les besoins qui dominent l'ère moderne des chemins de fer et des paquebots. Au point de vue politique et économique, cette démonstration, fondée sur de solides argumens et sur une longue série de faits qui ont été observés dans le bassin de la Méditerranée, ne laisse rien à désirer. Il est bien certain que, si l'on pouvait exprimer en chiffres l'état des pertes que la quarantaine inflige aux individus comme aux nations par suite de la suspension ou seulement même de l'incertitude des rapports les plus nécessaires, on arriverait à un total effrayant. Pendant l'année 1865, la compagnie des Messageries impériales a vu ses services constamment gênés et détournés de leurs opérations habituelles par les mesures sanitaires qui ont été appliquées en Italie, en Espagne, en Algérie, à Tunis, en Égypte. Quel trouble dans toutes les relations! Malheureusement il n'est pas au pouvoir des gouvernemens de supprimer tout à fait ce grave dommage. Erreur populaire, préjugés, vaines frayeurs, soit; mais allez donc sous la menace de l'épidémie demander à Marseille, à Barcelone, à Naples, l'abolition de la quarantaine! Cependant les protestations et les conseils de M. Girette sont appelés à rendre de grands services en éclairant l'esprit public et en montrant que la police sanitaire, à l'instar de toutes les polices, pêche instinctivement par excès de zèle. Les règles pourraient être adoucies, les vexations évitées, les retards abrégés. Pourquoi se montrer plus sévère dans tel port que dans tel autre lorsque les circonstances sont les mêmes? Pourquoi les rigueurs s'exercent-elles ici et là sous des formes différentes? Ce serait déjà un progrès que d'introduire dans la loi sanitaire l'unité de procédure. On aurait quelque chance de voir les états les plus éclairés modérer l'ardeur de ceux qui abusent trop évidemment de la quarantaine: les grands ports seraient moins souvent et moins longtemps fermés aux communications, et l'on pourrait examiner s'il ne conviendrait pas d'exempter les paquebots-postes

(1) *La Civilisation et le Choléra*, 1 vol. in-8°.

d'une grande partie des restrictions que l'on jugerait nécessaire de conserver pour les autres navires.

Telles sont en résumé les difficultés qui menacent d'entraver le développement des paquebots : l'insuffisance des ports de commerce au point de vue de la profondeur, l'absence de phares sur certaines côtes, le maintien des taxes sur les navires et sur les chargemens de houille, le régime des quarantaines. La plupart de ces difficultés pourraient être levées au moyen de sacrifices d'argent et par l'entente qui s'établirait entre les différentes nations pour la suppression réciproque des droits de navigation et de douane. Toutes les compagnies, tous les gouvernemens, ont en cette matière le même intérêt. On a organisé des conférences internationales pour les postes et les télégraphes, pour les chemins de fer, pour les poids et mesures, pour les monnaies, et il en est sorti des résolutions utiles. Il est permis de croire qu'une conférence analogue pour les paquebots profiterait à ce grand service, qui réunit tous les caractères d'une institution internationale.

Quand notre souvenir se reporte vers les modestes *steamers* qui les premiers ont tenté le passage transatlantique et que nous comparons avec ces pionniers de la navigation à vapeur les immenses bâtimens qui sont répandus aujourd'hui sur toutes les mers, nous devons éprouver autant d'admiration que de gratitude pour les promoteurs de ce merveilleux progrès. Inclignons-nous d'abord devant la science qui a créé l'instrument, qui l'a perfectionné et qui semble avoir voulu, en produisant le *Great-Eastern*, nous montrer ce qu'elle réserve à la prochaine génération. Le génie naval, de concert avec le génie mécanique, a transformé l'ancien navire; il l'a fait plus grand, plus sûr, plus commode; il lui a donné des ailes qui l'emportent au besoin contre la brise et dont il règle à son gré les dociles battemens. Il n'est plus nécessaire d'avoir la poitrine bardée du triple airain pour s'aventurer sur l'Océan. Tranquillement installé sur le moderne paquebot, l'homme peut visiter presque sans péril les plus lointaines régions de son domaine. Si la science mérite notre premier hommage, rendons justice également au génie industriel qui, adoptant sans hésitation le nouvel instrument, l'a approprié au service de la civilisation et du commerce; sachons reconnaître la prévoyance des gouvernemens qui ont concouru directement à la formation des entreprises des paquebots, ainsi que l'habile conduite de ces entreprises, auxquelles nous devons l'escadre des navires rapides qui circulent incessamment entre les divers points du globe.

L'économie politique serait-elle fondée à critiquer l'organisation de ces grandes compagnies qui portent à ses yeux la tache originelle de l'intervention de l'état, de la subvention? Nous ne sau-

rons le penser. Les faits attestent que partout cette intervention a été jugée nécessaire au début des lignes de *steamers*, et que le capital ainsi dépensé a été placé à gros intérêts pour la nation. Que veut de plus l'économie politique, à moins qu'elle ne préfère immobiliser les théories en dehors de la pratique, fussent ces théories empêcher ou seulement retarder l'accomplissement de ce qui est utile? Il lui reste assez à faire dans cette question si complexe des encouragemens accordés à l'industrie, d'abord pour veiller à ce que ces encouragemens ne dépassent pas la juste limite en dehors de laquelle l'intérêt public serait lésé, puis pour conseiller les mesures les plus propres à augmenter la puissance des forces que la nature, la science, l'action des gouvernemens et l'ardeur de l'esprit d'entreprise mettent chaque jour à la disposition de la société tout entière. Pour les gouvernemens comme pour les individus, l'utilité pratique, l'utilité présente ou à venir, est la première loi, quand les principes de morale et de justice ne sont pas atteints, et pour les lignes de paquebots, de même que pour les lignes de chemins de fer, n'est-il pas vrai que le concours libéralement accordé par l'état s'est soldé par des profits incalculables?

Que le service postal s'exécute sur mer avec la régularité qu'il obtient sur les routes de terre, que les correspondances et une certaine classe de voyageurs et de produits soient transportés plus vite, que les gouvernemens et les peuples soient plus promptement informés des événemens qui se passent loin d'eux, c'est beaucoup sans doute, et cela suffirait pour justifier les subventions; mais il y a plus. Le principal mérite des paquebots, c'est d'avoir développé, à l'usage de tous les hommes et pour l'avenir à l'usage de tous les produits, le transport à la vapeur. Chaque paquebot est, pour ainsi dire, le père d'une légion de *steamers*. Les émigrans qui, chaque année, partent des rivages d'Europe pour se rendre dans les deux Amériques n'auront plus à passer de longues et insupportables journées à bord des navires à voiles que l'on voit encore à Liverpool, au Havre, à Brême, et où ils sont arrimés comme des ballots de marchandises. Désormais la vapeur est à leurs ordres. Ils sont aujourd'hui trois cent mille; encore quelques années, et ils seront un million. Un nouveau ressort est fourni aux mouvemens de la race européenne, qui pourra s'épandre plus librement sur le globe et porter en Amérique, en Afrique, en Asie, les notions supérieures qu'il lui appartient de propager. La civilisation est tout entière dans cet épanouissement humain que la vapeur a rendu possible, et l'origine directe de ce grand bienfait, c'est le paquebot.

---

# MICHEL FARADAY

---

Il serait difficile de dire lequel on regrette le plus, dans Faraday, de l'homme ou du savant. Il a offert au monde l'un des spectacles les plus rares et en même temps l'un des plus consolans qu'il nous soit donné de contempler, celui de la grandeur sans ennemis. On le comptait parmi les gloires de l'Angleterre, son nom était populaire comme peu d'autres avant lui ou à côté de lui, mais sa modestie resta toujours telle, qu'il ne porta ombrage à personne, que l'envie elle-même ne trouva pas à mordre sur cette existence noble et pure. Faraday refusait les places les plus avantageuses pour rester fidèle à l'Institution royale, qu'il aimait et qui était sa tribune. Quand on lui offrit le titre de baronnet, si recherché en Angleterre (1), il répondit que ce titre, ne devant lui rien apprendre, ne pouvait lui être bon à rien. Cette réponse résume Faraday.

Un auteur anglais l'a mis en parallèle avec d'autres savans illustres de la même nation, pour montrer qu'il a été le seul qui fût sans tache. Davy, son maître, avait au même degré le génie des découvertes, mais sa hauteur et son insatiable ambition n'étaient pas faites pour lui concilier de profondes sympathies. Wollaston était au moins un aussi grand expérimentateur et peut-être un plus grand chimiste que Faraday; mais autant ce dernier se montrait toujours ouvert et bienveillant, autant l'autre était froid et dissimulé, il n'était pas aimé de ses contemporains. Newton enfin, le grand Newton, n'a été rien moins qu'un beau caractère. Sans rien préjuger sur l'issue de la discussion que M. Chasles vient de soulever, on sait que dans ses rapports avec Leibniz, Hooke, Flamsteed et d'autres savans, Newton a fait preuve d'une loyauté assez dou-

(1) Ce titre donne le droit de faire précéder le nom de baptême du mot *sir*. On dit *sir John*, *sir David*, jamais *sir Herschel* ou *sir Brewster*.

teuse. Flamsteed, dans ses mémoires, fait de lui un portrait qui, pour être peu connu, n'en offre pas moins des apparences de vérité. « Il m'a, dit-il, toujours paru insidieux, ambitieux, excessivement avide de louanges et supportant difficilement la contradiction. » Ces témoignages contemporains, si peu favorables au grand géomètre anglais, ne laissent pas, soit dit en passant, de peser aujourd'hui de quelque poids dans la question de sa correspondance avec Pascal.

La grande popularité de Faraday ne tenait pas seulement à l'élévation de son caractère, à la sympathie qu'il inspirait à tous ceux qui pouvaient l'approcher; elle résultait surtout de la tournure pratique de son génie inventif. La plupart de ses découvertes sont venues à point; il a résolu des problèmes d'une immense portée au moment où tout était préparé pour en tirer parti; ses théories prenaient immédiatement pour ainsi dire chair et os et entraient de plain-pied dans le champ des applications. Si cette considération ne suffit pas pour marquer la place relative des hommes dans l'histoire des sciences ou pour apprécier la grandeur de leur génie, elle a une grande influence sur le jugement des contemporains. Il est des esprits profonds et subtils, mais qui passent inaperçus au milieu de la foule, parce qu'ils visent les étoiles.

. . . Volans liquidis in nubibus arsis arundo,  
Signavitque viam flammis, tenuisque recessit  
Consumpta in ventos...

D'autres se proposent un but terrestre, et l'atteignent; ils rendent à l'humanité des services plus apparens et peut-être plus réels. S'ils font des théories, c'est pour les appliquer; s'ils observent, c'est pour prévoir, et s'ils méditent, c'est pour passer à l'exécution. Faraday appartenait à cette catégorie de chercheurs qui ne perdent pas de temps en vaines spéculations. Ses vues théoriques n'ont pas toujours été adoptées par la science, mais les faits qu'il a découverts sont restés et ont porté fruit presque immédiatement. C'est ainsi, par exemple, que ses recherches sur les courans induits ont donné naissance aux bobines d'induction et aux machines magnéto-électriques, qui ont transporté l'étude expérimentale de l'électricité sur un terrain tout à fait nouveau, et qui nous ouvrent sur l'avenir des perspectives inattendues.

Faraday échafaudait ses doctrines sur un fondement de preuves matérielles qu'il savait grouper avec cette logique pour ainsi dire instinctive qui distingue les grands expérimentateurs. Les découvertes qu'il a faites sont dues beaucoup moins à des éclairs de génie qu'à un travail persévérant qui trahit un enfantement laborieux. Tout ce qu'il a écrit est original et plein d'idées, mais le manque de clarté et de concision rend quelquefois la lecture de ses mémoires assez pénible. Il vous promène par une foule de détours afin d'assurer chaque pas à mesure qu'on avance, et

l'on arrive au but un peu fatigué du chemin qu'il a fallu faire. Il est vrai aussi que la patience est une vertu qui devient de jour en jour plus rare : on n'a plus le temps de lire comme on lisait autrefois, et ce qui nous paraît un défaut du livre n'est peut-être souvent qu'une imperfection du lecteur.

La verboosité et le manque d'élégance que l'on peut reprocher au style de Faraday font contraste avec l'admirable concision qui distinguait son discours. Il parlait lentement, on pouvait sans difficulté le suivre la plume à la main. Une diction choisie, un raisonnement toujours rigoureux et limpide, un merveilleux talent d'exposition, faisaient de lui un professeur accompli. Lorsque Faraday paraissait dans l'amphithéâtre de l'Institution royale, entouré de ses appareils, il avait quelque chose d'inspiré. La plus vulgaire expérience prenait entre ses mains un vif intérêt d'actualité; de vieux chimistes oublièrent qu'ils l'avaient exécutée cent fois eux-mêmes, et le regardaient faire avec autant de plaisir que le plus simple novice. Rien d'instructif comme de le voir expérimenter lui-même. Entre ses mains, tout réussissait : on eût dit d'un prestidigitateur. Avec cela, une présence d'esprit comme elle n'est possible que chez quelqu'un qui possède à fond la matière qu'il traite. Quand par hasard dans le cours d'une expérience il surgissait une phase imprévue, il en profitait pour faire quelque digression qui ramenait le fait indocile sous les lois générales qu'il s'agissait d'expliquer. On voyait qu'il vivait dans son sujet, et son enthousiasme était contagieux; il entraînait son auditoire, quoiqu'il ne sacrifiait jamais au désir de plaire et d'être applaudi. Il possédait l'art si rare d'électriser son public par un enseignement sérieux et en apparence aride. Ceux qui s'imaginent que, pour faire goûter la science à un public profane, il est indispensable de l'entourer de fleurs de rhétorique oublient que comprendre est une jouissance, et que la procurer à ses auditeurs est la flatterie la plus délicate qu'on puisse adresser à leur intelligence.

L'Institution royale de Londres est un établissement privé. Elle a été fondée le 9 mars 1799 par une réunion de savans et de grands seigneurs, elle a pour objet « de répandre la connaissance et de faciliter l'introduction générale d'inventions mécaniques d'une utilité reconnue, et d'enseigner, par le moyen de cours réguliers, l'application de la science aux besoins de la vie pratique. » Le premier conseil s'était constitué de la manière suivante : sir Joseph Banks, président; M. Thomas Bernard, secrétaire; le comte Rumford, les *carls* de Morton et Spencer et M. Richard Clark, membres-propriétaires. L'association fondée par ces hommes éclairés a prospéré et porté ses fruits. Les professeurs de l'Institution sont choisis parmi les savans les plus éminens; ils ont à leur disposition de vastes laboratoires, et peuvent consacrer des sommes considérables à des recherches expérimentales de tout genre. Les cours du

soir ou *lectures* constituent un enseignement à la fois populaire et élevé. Le public d'élite qui se réunit chaque vendredi dans le grand amphithéâtre de l'Institution y trouve l'occasion de se tenir au courant de tous les progrès de la science, et les savans anglais ou étrangers qui désirent y faire connaître leurs découvertes sont toujours accueillis avec une hospitalité gracieuse et empressée.

C'est dans le laboratoire de l'Institution royale que sir Humphry Davy a exécuté ses recherches sur les métaux alcalins; c'est là que Faraday a pour ainsi dire passé sa vie, qu'il a découvert l'induction électrique, le diamagnétisme et tant d'autres choses grandes et mémorables. Les conférences qu'il faisait à l'Institution royale attiraient une foule enthousiaste. « Exact et rigoureux dans le développement de ses idées, dit M. Henri Sainte-Claire Deville, qui en parle d'après ses souvenirs, scrupuleux et même puritain dans la forme, Faraday a toujours enseigné sérieusement et non pas seulement *vulgarisé*, comme on dit aujourd'hui. Aussi ne doit-on pas s'étonner des respects, des témoignages d'estime et d'affection qui l'accueillent toutes les fois qu'il paraît dans Albemarle-Street, soit comme professeur, soit comme simple auditeur, rôle auquel il s'est aujourd'hui résigné. J'en parle ainsi pour avoir assisté à quelques-unes de ces scènes touchantes qu'on n'oublie jamais. Quand M. Faraday est dans sa chaire, tout ce qu'il dit est vivement compris et accepté avec admiration; les *gentlemen* et les *ladies* qui composent l'auditoire sont presque toujours préparés à ces leçons par une éducation scientifique suffisante. Je ne saurais mieux faire que de comparer une lecture de Faraday devant l'Institution royale à l'exécution d'une symphonie de Mozart ou de Beethoven devant le public mélomane et enthousiaste de notre conservatoire. Quand M. Faraday est lui-même auditeur, placé tout près de celui de ses amis ou de ses élèves qui tient la parole, il s'intéresse à tout ce qui se dit, à tout ce qui se fait. Doué d'une habileté exceptionnelle dans l'usage et le maniement des appareils de physique ou de chimie, il est toujours prêt à donner une aide, à prévenir un accident avec une vivacité juvénile. Le succès du professeur, la réussite des expériences, le préoccupent comme s'il était identifié avec l'Institution tout entière. »

Faraday avait en effet grandi dans l'Institution royale, et lui est resté fidèle jusqu'à sa mort. Il était né le 22 septembre 1791, à Newington, près Londres. Son père, un pauvre forgeron originaire du Yorkshire, gagnait péniblement sa vie; il se contenta d'envoyer le jeune Michel à une école primaire jusqu'à l'âge de treize ans, puis il le mit en apprentissage chez un relieur, M. Riebau, de Blandford-Street. Bien souvent le fils du forgeron était surpris lisant les livres qu'il devait couvrir de carton ou passer en parchemin. Dès qu'il put réaliser de petites économies sur son faible salaire, il les employa à l'acquisition d'ouvrages scientifiques et à



la construction d'appareils grossiers avec lesquels il répétait tant bien que mal les expériences. Un traité de l'électricité, extrait de l'*Encyclopédie britannique*, lui apprit le principe des machines électriques; il n'eut rien de plus pressé que de se fabriquer une machine à lui avec une bouteille et quelques morceaux de bois. Une seconde machine perfectionnée avait déjà un cylindre de verre fait exprès pour cet usage, et peu à peu l'humble demeure du jeune ouvrier se remplissait de livres et d'instrumens de recherches, au milieu desquels il vivait isolé du monde extérieur comme la chrysalide dans ses voiles.

Parmi les cliens de son patron était un membre de la Société royale, M. Dance, qui fut frappé des dispositions extraordinaires du jeune Faraday. Il l'emmena entendre les dernières leçons d'un cours professé par sir Humphry Davy dans Albemarle-Street. Davy possédait à un suprême degré le don de charmer son auditoire; c'était à ce point qu'il inspirait des passions, et que des *ladies* lui écrivaient des lettres au sortir de ses conférences. L'impression qu'il fit sur Michel Faraday décida de la vocation de ce dernier. Il a raconté lui-même cet épisode de sa vie dans une lettre adressée au docteur Paris, le biographe de Davy. « J'éprouvais alors, dit-il, un désir que je regardais comme un sentiment égoïste et presque coupable, — celui d'échapper aux travaux de mon métier afin de m'enrôler sous le drapeau de la science, car je m'imaginai qu'elle devait rendre aimables et généreux tous ceux qui la cultivent. Aussi pris-je la résolution hardie d'écrire à sir Humphry Davy pour lui faire connaître mon souhait et lui exprimer l'espoir qu'il voudrait bien m'aider à le réaliser, si l'occasion se présentait. » En même temps Michel portait à sir Humphry un gros volume in-4° dans lequel il avait soigneusement recopié des notes rédigées par lui d'après le cours qu'il venait de suivre. La réponse de Davy ne se fit pas attendre. Elle est datée du 24 décembre 1812 et fort poliment tournée. Davy remercie le jeune relieur de la marque de confiance qu'il lui a donnée; il lui dit que ses notes trahissent une grande force de mémoire et d'attention, et lui donne rendez-vous pour le mois de janvier. Le jeune Faraday n'eut garde d'y manquer, et fut très bien accueilli par le grand chimiste, qui lui parla d'une place d'aide-préparateur vacante dans l'Institution royale. « Tout en contribuant à satisfaire mes aspirations scientifiques, raconte Faraday, il me conseilla de ne pas renoncer à la perspective que j'avais devant moi, me disant que la science est une rude maîtresse, et que, pécuniairement parlant, elle récompense mal ceux qui se vouent à son service. L'idée que j'avais conçue de la supériorité morale des savans le fit sourire, et il ajouta qu'il laisserait à l'expérience de quelques années le soin de m'éclairer à cet égard. »

On devine que Faraday ne se laissa point décourager. Il entra comme aide-préparateur à l'Institution royale au mois de mars 1813. Il y avait

là assez de besogne pour occuper tout son temps. Pendant plusieurs années, il dut se livrer à un travail opiniâtre; Davy ne paraissait le considérer que comme un bon auxiliaire dont il s'agissait de tirer le meilleur parti possible, et qui ne devait jamais oublier la distance qui le séparait de son illustre maître. On ajoute que pendant leur séjour à Paris Davy ne vit pas sans un ennui marqué les attentions dont le jeune Faraday était l'objet de la part de quelques savans, et lorsqu'en 1824 la Société royale l'admit parmi ses membres, il ne tint point à Davy que cette admission ne fût ajournée. Quant à Faraday, il ne mentionne jamais ces incidens, que sa rare modestie lui a fait peut-être envisager sous un jour différent (1). Il le faut aussi reconnaître, sans ses relations avec Davy ses progrès eussent été probablement moins rapides, et même pour sa carrière future c'était déjà une recommandation puissante que d'avoir travaillé à côté et sous les ordres d'un aussi illustre savant.

Ce voyage à Paris dont il vient d'être question eut lieu au mois d'octobre 1813. Davy voulait visiter les volcans éteints de l'Auvergne; il avait obtenu de l'empereur Napoléon la permission de venir en France quoiqu'on fût alors en guerre avec l'Angleterre. Faraday l'accompagnait en qualité de secrétaire et de préparateur. Un vaisseau parlementaire les débarqua à Morlaix, où ils furent retenus pendant une semaine par les autorités, qui suspectaient leurs papiers. Enfin ils purent se rendre à Paris. Davy se vit accueilli de la manière la plus cordiale par Guyton de Morveau, Gay-Lussac, Vauquelin, Cuvier, Berthollet, de Humboldt, Laplace et les autres illustrations de la science française, que son jeune aide eut ainsi l'occasion de voir de près; c'est de ce temps que date la profonde sympathie qu'il a toujours montrée pour la France et pour tout ce qui venait de France. Sir Humphry, lady Davy et Faraday quittèrent Paris à la fin du mois de décembre pour explorer l'Auvergne et parcourir l'Italie jusqu'à Naples. Après avoir vu le Vésuve, on remonta vers le nord, afin

(1) Dans la vie de sir Humphry Davy que son frère, le docteur John Davy, fit paraître en 1836, on reproche à Faraday en termes très durs de n'avoir pas cité son ancien maître à propos des expériences sur la rotation des courans. Faraday, dans une réplique aussi digne que douce, s'est complètement justifié de cette accusation, dénuée de fondement. Il rappelle à cette occasion que des insinuations de la même nature s'étaient déjà produites en 1823. Sir Humphry venait de lire un mémoire à la Société royale; un journal qui rendait compte de la séance lui attribuait des paroles fort injustes pour son aide. Sir Humphry alors rédigea lui-même une rectification que Faraday devait porter au journal en question, *Annals of philosophy*, et qui parut en effet peu de temps après, signée du rédacteur. Faraday ajoute qu'il a conservé la note originale, écrite de la main de Davy. Le mémoire de Davy a été publié, mais le manuscrit même dont il avait donné lecture a disparu des archives de la Société royale. « Toutes ces choses, dit Faraday, arrivèrent au moment où mon nom était mis en avant pour une candidature à la Société royale. Je ne crois pas que personne ait sciemment provoqué cet état des choses, mais tout semblait alors confusion, et généralement à mon désavantage. »

de passer l'été à Genève. Le souvenir de cette visite à Genève est encore dans la mémoire de tous ceux qui eurent l'occasion de voir à cette époque Davy et son jeune préparateur; il est passé à l'état de tradition dans les familles des Saussure, Candolle, de La Rive, Marcet, Pictet et des autres savans dont Genève a le droit d'être fière. La modestie et le caractère du jeune Faraday produisirent sur ces juges si compétens une profonde impression. Il était alors tel qu'il est toujours resté.

Avant de se rendre à Genève, Davy et Faraday avaient eu à Milan l'occasion de voir Volta, alors très vieux. L'automne de 1814 les vit parcourant les Alpes tyroliennes; l'hiver les ramenait à Rome, d'où ils revinrent à Londres, en prenant par le Tyrol et l'Allemagne, vers le mois d'avril 1815, après une absence de dix-huit mois. Faraday reprit son emploi de préparateur et ne quitta plus l'Institution royale. En 1820, — il avait alors vingt-neuf ans, — nous le trouvons préparateur de Brande, le successeur de Davy, qui n'était plus à cette époque que professeur honoraire. Depuis cinq ans, il n'avait fait que poursuivre en silence les recherches qui occupaient ses rares loisirs. Lorsqu'il n'avait pas quelque leçon à préparer, on utilisait sa bonne volonté à accumuler des provisions de différens produits chimiques difficiles à obtenir dans le commerce. Des rangées de flacons bien remplis et étiquetés témoignaient de son assiduité. Il acquit ainsi une très grande habitude des travaux pratiques et une expérience précieuse de tous les procédés en usage : son *Traité des manipulations chimiques*, qu'il fit paraître en 1827 et qui eut un grand succès en Angleterre, nous le montre parfaitement familiarisé avec toutes les branches de la chimie expérimentale qui étaient cultivées à cette époque.

C'est en 1820 qu'il donna pour la première fois signe de vie en publiant sa découverte du chlorure de carbone. Elle fut le point de départ d'une série de recherches sur les principes combustibles qui entrent dans la composition des gaz employés à l'éclairage. En 1822, il entreprit pour M. Stodart un travail assez original sur la constitution de l'acier, auquel il essaya d'allier de petites quantités de platine, d'argent, de rhodium, etc. Il existe encore en Angleterre des aciers de ce genre qui portent le nom de Faraday et qui sont plus doux que les aciers ordinaires. C'est de la même époque que datent ses célèbres et brillantes expériences sur la condensation des gaz, qui lui firent plus d'une fois courir des dangers très réels par l'explosion de ses appareils. On sait qu'à l'école de pharmacie de Paris un accident de ce genre, arrivé pendant une tentative de liquéfaction de l'acide carbonique, a coûté au préparateur ses deux jambes. Faraday lui-même faillit rester aveugle à la suite d'une explosion qui lui brûla le visage en 1823.

Les recherches sur la liquéfaction des gaz furent commencées sous les auspices de Davy. Elles conduisirent Faraday à énoncer pour la première fois l'identité des gaz et des vapeurs. Les gaz ne sont rien autre

chose que des vapeurs de liquides très volatils; la seule différence, c'est que les uns se liquéfient dans les circonstances ordinaires de pression et de température, tandis que les autres, — les gaz permanens, — ne peuvent être réduits à l'état liquide que si l'on a recours à des températures extrêmement basses ou à des pressions très grandes. Avant Faraday, quelques physiciens avaient déjà réussi à liquéfier certains gaz. Van Marum avait vu le gaz ammoniac se condenser sous une forte pression; Northmore avait liquéfié le chlore par le même moyen; Monge et Clouet avaient obtenu l'acide sulfureux à l'état liquide par l'emploi d'un froid intense et d'une compression assez forte. Faraday imagina des appareils d'une grande simplicité avec lesquels il parvint à diminuer dans une forte proportion le nombre des gaz qui résistaient encore à la condensation. Il publia ses recherches en 1823, et l'Académie des Sciences de Paris l'admit la même année parmi ses correspondans. Ce n'est qu'en 1845 qu'il revint au même sujet, profitant cette fois du froid intense que l'on peut produire au moyen du mélange réfrigérant de Thilorier. C'est un mélange d'éther et de neige d'acide carbonique, dont la température est dans l'air de — 90 degrés, et s'abaisse dans le vide jusqu'à 110 degrés au-dessous de zéro. Grâce à ce réfrigérant et à une compression qui pouvait être poussée jusqu'à 50 atmosphères, Faraday fit de nouvelles conquêtes dans le domaine des gaz dits permanens. Une circonstance qui mérite d'être mentionnée, c'est que les liquides obtenus par ces procédés, et que l'on pourrait presque appeler des liquides artificiels, offrent une mobilité extraordinaire; l'éther et l'alcool semblent visqueux par comparaison, comme l'huile nous paraît visqueuse à côté de l'éther. Il n'y a que cinq gaz qui ont résisté à tous les moyens employés et que l'on pourrait nommer les gaz *héroïques* : ce sont l'hydrogène, l'oxygène, l'azote, l'oxyde de carbone, le bioxyde d'azote. On peut remarquer que ce sont précisément ceux qui entrent dans la constitution des êtres organisés. Il est probable qu'avec des moyens de compression encore plus énergiques on finira par en avoir raison comme de tous les autres gaz. Perkins annonça même déjà en 1823 qu'il avait pu liquéfier l'air par une compression égale à 4,200 atmosphères, et qu'il avait vu se former dans son appareil une belle goutte limpide d'air condensé; mais la description de ses expériences montre qu'il n'avait pu rien voir : le problème est donc encore à résoudre.

Vers 1830, Faraday publia un travail sur la fabrication des verres d'optique. Il l'avait entrepris comme membre d'une commission nommée en 1824 par la Société royale, et qui devait s'occuper du perfectionnement des verres pour les lunettes astronomiques, sur la demande et avec les fonds du gouvernement anglais. Faraday avait été chargé d'étudier la composition chimique des verres, Dollond devait les tailler, et sir John Herschel en constater les propriétés physiques. Faraday ima-

gina de faire entrer l'acide borique dans les combinaisons siliceuses qui constituent la matière des verres lourds que les opticiens désignent par le nom de *flint-glass*. Les verres à l'acide borique sont aujourd'hui fort employés, et se distinguent par une limpidité remarquable. En 1830 cependant, ils ne furent point accueillis avec une grande faveur par le public anglais, ainsi que cela résulte d'un passage de la fameuse brochure que sir James South dirigea à cette époque contre la Société royale (1). « Après six ans et demi d'expériences faites aux frais de l'état sur la fabrication des verres optiques, dit l'auteur du pamphlet, il est devenu plus difficile d'avoir du bon *flint* qu'il ne l'a été de mémoire d'homme, et nous avons perdu l'honneur d'être comme autrefois les opticiens du monde entier. » Les verres pesans au borate de plomb que Faraday avait préparés à cette occasion lui servirent dix-sept ans plus tard à réaliser sa mémorable expérience sur l'aimantation de la lumière, dont il sera question plus loin.

La Société royale était alors agitée par des dissensions intestines et des luttes qui en ébranlèrent les fondemens. C'est dans ces luttes que fut renversé le bureau des longitudes. Faraday en avait fait un instant partie, mais il n'avait pas tardé à sentir toute l'anomalie de la position qu'on lui reprochait d'avoir acceptée, et il était retourné à son laboratoire, laissant les longitudes aux astronomes. Cependant la chimie avait peu à peu dans ses occupations cédé la place à l'électricité, et c'est sur ce terrain qu'il a fait ses plus belles découvertes.

Ampère venait d'expliquer l'observation d'Oersted, qui avait vu l'aiguille aimantée se mouvoir sous l'influence d'un courant galvanique; il venait d'échafauder sur la frêle base d'un petit nombre de faits constatés cette admirable théorie de l'électro-magnétisme qui est sortie victorieuse de toutes les épreuves auxquelles on l'a soumise (2). Une des

(1) *Charges against the President and councils of the royal Society*, by sir James South, fellow of the S. London, 1830.

(2) La belle théorie d'Ampère, qui ramène tous les phénomènes magnétiques à l'action de courans qui circulent autour des molécules des corps, ne fut point admise d'emblée de l'autre côté du détroit. Davy la considéra toujours comme une sorte d'hérésie, et sous son influence Faraday faisait également des difficultés pour la reconnaître. C'est que cette théorie emprunte son évidence à l'analyse et non à des faits palpables, quoiqu'elle permette en définitive de prévoir et d'expliquer la plupart des phénomènes. « Or, disait à cette époque M. Saigey, une théorie qui explique et qui prévoit tous les faits n'est pas toujours du goût des physiciens dont la réputation se fonde uniquement sur les expériences. Le nom du théoricien passe à la postérité, et celui de l'expérimentateur ne dure guère plus que la machine qu'il a fait fonctionner. Les expériences, souvent compliquées, difficiles à répéter, sont remplacées par l'énoncé d'un principe fondamental, d'un mot avec lequel l'esprit humain, soulagé, passe à de nouvelles conquêtes. Et c'est ainsi que la théorie d'Ampère a condamné à l'oubli tous les détails de l'électricité dynamique, dont on composerait maintenant une bibliothèque. »

conséquences de cette théorie était la possibilité de faire tourner des aimans sous l'action de courans circulaires et *vice versa*. Faraday parvint à réaliser le phénomène en 1821, et un témoin de cette expérience raconte la scène touchante qui eut lieu quand Faraday vit ses prévisions s'accomplir de point en point. Il fut si satisfait de la réussite de son expérience, qu'il offrit à son jeune assistant de passer la soirée au théâtre d'Astley, où il faillit avoir une rixe avec un mal-appris qui incommodait son compagnon.

La découverte de l'induction date de 1834. Faraday présenta ses premières recherches à la Société royale au mois de novembre. Le 26 décembre, elles furent communiquées à l'Académie des Sciences par Hachette, qui en avait eu connaissance par une lettre de Faraday. Nobili et Antinori les répétèrent au mois de janvier suivant, mais les résultats qu'ils avaient obtenus parurent dans le numéro de novembre de l'*Antologia di Firenze*; cette confusion de dates a pu induire en erreur les auteurs qui, n'ayant pas eu entre les mains le mémoire original des deux savans italiens, se sont imaginé qu'ils avaient des droits de priorité sur Faraday. On a essayé plus tard de démontrer que l'induction électrique ou la production de courans par le simple voisinage d'un autre courant avait été déjà observée par Ampère en 1822. MM. Becquerel, dans leur *Histoire de l'électricité*, citent à ce propos un passage d'un mémoire d'Ampère, où ce dernier dit que « dans un conducteur mobile formant une circonférence complètement fermée il s'établit un courant électrique par l'influence de celui qu'on produit dans un conducteur fixe, circulaire et redoublé, placé très près du conducteur mobile, mais sans communication avec lui. » Cet énoncé n'est rien moins que clair, et on comprend en le lisant que cette fois Ampère n'avait pas deviné la portée du fait qu'il avait observé par hasard.

Voici, en peu de mots, les phénomènes découverts par Faraday. Un aimant ou un courant galvanique exerce toujours une certaine influence sur la matière placée dans sa sphère d'action. Si cette matière est conductrice et qu'elle forme un circuit fermé, elle est traversée par un courant toutes les fois que l'intensité de l'action qu'elle subit à distance vient à changer. C'est ainsi qu'il s'établit toujours un courant *induit* dans un circuit métallique ordinaire au moment où l'on *rapproche* de ce circuit soit un aimant, soit un courant électrique. Un courant induit de sens inverse s'établit lorsqu'on éloigne le courant *inducteur*. On observe des effets de même nature lorsqu'on ferme ou qu'on interrompt le circuit inducteur : la fermeture ou l'établissement du courant inducteur équivaut à un rapprochement instantané depuis l'infini jusqu'à la distance où se trouvent les fils; l'interruption équivaut à une séparation brusque qui transporte le courant inducteur à une distance infinie. En somme, on peut dire que toutes les fois que le courant inducteur s'ap-

proche, augmente ou s'établit, il donne naissance à un courant d'un certain sens dans le circuit induit, et qu'il y fait naître un courant de sens inverse toutes les fois qu'il s'éloigne, diminue ou disparaît.

Ces lois ont été vérifiées par les expériences les plus diverses. Nous en citerons une, celle qui fut tout d'abord répétée par beaucoup de physiciens et qui parut la plus saisissante. On enroule sur un morceau de fer doux un long fil de cuivre isolé par une enveloppe de soie; on met le fer en contact avec les pôles d'un aimant puissant en même temps qu'on réunit les deux bouts du fil; si les deux mouvemens sont exécutés avec précision, on voit une étincelle jaillir entre les pointes du fil conducteur. L'étincelle est l'indice d'un courant qui parcourt le fil au moment où le noyau de fer sur lequel il est enroulé s'aimante au contact des pôles. On obtient le même effet avec une bobine de fil de cuivre dans laquelle on introduit brusquement soit un barreau aimanté, soit une autre bobine que traverse le courant d'une pile voltaïque. Le simple rapprochement du barreau *inducteur* ou de la bobine *inductrice* suffit pour faire naître dans la bobine *induite* un courant instantané. Lorsqu'ensuite on éloigne le corps inducteur, on constate dans le fil induit un autre courant instantané de sens inverse. En répétant ces mouvemens alternatifs dans une succession rapide, on peut obtenir une grêle de courans induits tellement rapprochés qu'ils semblent former un flux continu d'électricité, comme les gouttes de pluie qui se pressent pendant une averse nous semblent se réunir en filets d'eau tendus entre le ciel et la terre.

Au premier abord, ce résultat peut paraître bien peu de chose. On arrive par des moyens détournés à produire un courant intermittent qui est presque un courant continu; ne serait-il pas plus simple de faire usage du courant de la pile, qui fonctionne sans interruption? On va voir qu'il n'en est rien. Les courans induits ont des propriétés particulières que ne possèdent pas les courans de la pile; ils offrent, en plus des qualités importantes qui distinguent ces derniers, l'énorme tension de l'électricité de frottement. Les courans d'induction représentent donc en quelque sorte la réunion des deux formes de l'électricité, entre lesquelles il y avait comme un abîme, — l'électricité *dynamique* des piles, caractérisée par l'abondance du fluide, et l'électricité *statique* des machines à plateaux de verre, à tension très forte, qui se manifeste par des étincelles acérées. La première avait le privilège d'opérer les décompositions chimiques, car une pile d'un petit nombre d'éléments dégage en très peu de temps l'hydrogène de plusieurs grammes d'eau, tandis que les étincelles foudroyantes d'une machine à frottement décomposent à peine une goutte de liquide en quelques heures. On voit que la *quantité* d'électricité, qui se mesure par l'effet chimique, est extrêmement faible dans les machines, quoiqu'elle présente une tension qui manque à l'électricité voltaïque. Pour donner une idée de la supériorité de la pile comme

source d'électricité, nous dirons que les deux masses de fluides contraires qui dans un voltamètre décomposent 9 grammes d'eau feraient explosion à 1 mètre de distance, si on pouvait les employer à charger deux bouteilles de Leyde d'un kilomètre carré de surface. Condensés sur deux nuages distans d'un kilomètre, les mêmes fluides exerceraient une attraction d'environ 2 milliards de kilogrammes. Malgré cette énorme tension, ils ne produiraient que l'effet chimique d'une petite pile de quelques couples. En revanche, ils pourraient opérer les terribles effets mécaniques et physiologiques de la foudre, tandis que la pile ne fournit que des étincelles tout à fait insignifiantes.

Les courans d'induction mettent en mouvement des quantités d'électricité aussi abondantes que celles qui constituent les courans ordinaires: ils présentent en outre la tension qui produit les étincelles. Grâce à cette troisième forme de l'électricité, nous pouvons obtenir d'une manière presque continue les plus puissans effets de fulguration des anciennes machines sans avoir besoin de charger à chaque fois une grande batterie de bouteilles de Leyde. Les machines d'induction réalisent en quelques instans ce qui autrefois exigeait un long travail de préparation. Elles fournissent tout ce que l'on peut obtenir à l'aide des piles et au moyen des machines à frottement, — attractions, répulsions, étincelles, chaleur, lumière, actions chimiques, commotions nerveuses, aimantation du fer, etc.; elles sont devenues indispensables à la science, à l'industrie, à l'art de guérir. Tout le monde connaît aujourd'hui la bobine de Ruhmkorff, dont les effets sont comparables à ceux de la foudre. Cet appareil produit des courans induits par les interruptions incessantes d'un courant inducteur. Les machines *magnéto-électriques* fournissent des courans d'induction en rapprochant et en éloignant alternativement un circuit fermé des pôles d'un aimant. Dans la forme qui leur a été donnée par MM. Siemens et Wheatstone, elles réalisent la transformation la plus immédiate du mouvement mécanique en magnétisme et électricité dynamique.

Si la découverte de Faraday a marqué pour ainsi dire une ère nouvelle dans les applications de l'électricité, elle n'est pas moins importante à un point de vue purement philosophique. Qu'est-ce donc que ces forces instantanées qu'un mouvement fait naître à distance, qui cessent d'agir au moment où ce mouvement s'arrête? Quelle mystérieuse liaison de toutes les parties de la matière est la cause de cette résonance électrique en vertu de laquelle le contre-coup d'un changement survenu dans l'intérieur d'un corps se fait sentir immédiatement dans les corps voisins? Ne dirait-on pas qu'un réseau invisible de forces inconnues s'étend d'atome en atome, et qu'il est impossible d'en briser une maille sans ébranler une légion de fils enchevêtrés?

L'importance du rôle que les courans d'induction jouent dans la



nature sera encore mieux comprise, si nous en rapprochons les phénomènes du magnétisme de rotation, qui ont été découverts avant les premiers, mais qui sont restés sans explication jusqu'au jour où Faraday parvint à les rattacher aux courans induits.

On avait souvent observé dans les ateliers des constructeurs qu'il était difficile de faire osciller une aiguille aimantée dans le voisinage d'une masse de cuivre; les oscillations s'éteignaient comme par l'effet d'une résistance invisible. Arago constata le même fait sur une boussole à fond de cuivre, construite par Gambey; il crut à une impureté du métal employé, et en fit la remarque à l'artiste. Gambey déclara que son cuivre était pur de tout mélange et qu'il connaissait l'action de ce métal sur les aimans; on pria un chimiste de procéder à une analyse, et il fut prouvé que le disque de la boussole ne contenait pas la moindre parcelle de fer. Arago se mit alors à étudier le phénomène qu'un heureux hasard lui avait révélé. Il fit tourner un plateau de cuivre au-dessous d'une aiguille aimantée, mobile sur un pivot, et vit l'aiguille partager la rotation du disque. On renversa l'expérience : un aimant mis en rotation entraînait un disque de cuivre. Faraday à son tour renversa l'expérience de Gambey. Il suspendit à un fil un petit bloc de cuivre de manière à l'amener entre les pôles d'un grand électro-aimant. On sait qu'un électro-aimant n'a d'action que lorsqu'on fait circuler un courant électrique dans les spires de la bobine dont il est enveloppé. Faraday tordait le fil de suspension et le laissait ensuite se détordre. Le bloc de cuivre tournait et retournait. Au moment où le courant était lancé dans les spires, il s'arrêtait; le mouvement recommençait dès qu'on interrompait le courant. Lorsqu'on essayait de faire aller et venir le cuivre entre les pôles de l'aimant rendu actif, on sentait une résistance comme si on coupait du beurre. Faraday appelle cette résistance la *viscosité apparente du champ magnétique*.

On voit qu'il s'exerce une action très sensible entre l'aimant et une masse métallique en mouvement; cette action s'explique d'une manière naturelle par l'existence de courans induits qui prennent naissance dans le métal et qui réagissent sur l'aimant. Le courant qui résulte d'un rapprochement produit une répulsion, le courant qui est engendré par la séparation des deux masses donne lieu à une attraction, il s'ensuit que l'effet final équivaut toujours à une résistance. C'est comme s'il y avait là un frottement contre l'espace. Ce frottement peut devenir une source de chaleur : M. Joule, en essayant de faire tourner rapidement un morceau de plomb dans le champ magnétique, c'est-à-dire entre les pôles d'un puissant électro-aimant, a vu le plomb se fondre et couler.

Les découvertes de Faraday ont aussi confirmé d'une manière éclatante les vues d'Ampère sur l'identité originelle des forces électriques et magnétiques. Toutes les recherches du grand physicien anglais ont été d'ail-

leurs dirigées vers la démonstration définitive et palpable d'une corrélation intime entre les formes diverses que revêt la force : il s'est occupé de recherches expérimentales sur les rapports de la gravité avec l'électricité; il a réussi à montrer que la lumière est influencée par la force magnétique. La brillante expérience par laquelle il a constaté ce fait a été publiée en 1846; voici en quoi elle consiste : lorsqu'on regarde la flamme d'une lampe à travers l'oculaire d'un instrument appelé *polariscope*, on peut trouver une position de cet oculaire où la flamme cesse d'être visible. Une plaque du verre pesant de Faraday, interposée sur le trajet des rayons, ne produit aucun changement tant qu'elle est à l'état naturel; mais, si elle se trouve entre les pôles d'un électro-aimant, elle devient *active* au moment où le courant circule dans l'aimant : elle imprime à la lumière une sorte de rotation qui a pour effet de faire reparaître l'image de la flamme; cette image disparaît de nouveau au moment où le courant est interrompu. Ce phénomène n'a pas encore été expliqué, mais il prouve d'une manière irréfutable que le magnétisme change la structure moléculaire des corps.

On doit à Faraday une autre découverte qui ouvre des horizons imprévus, c'est celle du *diamagnétisme*. Il résulte de ses recherches que tous les corps sont soumis aux forces magnétiques: les uns, comme le fer, le nickel, le cobalt, l'oxygène, sont attirés par l'aimant; les autres, comme le bismuth, l'antimoine, l'or, l'argent, l'hydrogène, sont repoussés : ce sont les corps que Faraday appelle *diamagnétiques*. — Les corps magnétiques, lorsqu'ils sont suspendus librement, se dirigent suivant la ligne des deux pôles; les corps diamagnétiques se placent en travers. Depuis le fer, le corps le plus manifestement magnétique, jusqu'au bismuth, qui représente l'extrême opposé, on peut classer toutes les substances en une série continue : d'abord celles où la force est attractive avec une intensité décroissante, puis les corps indifférens, et enfin ceux qui subissent une action répulsive de plus en plus décidée. Brugmans avait annoncé dès 1778 que le bismuth est repoussé par l'aimant, et Lebaillif avait retrouvé la même propriété dans quelques autres substances, par exemple dans l'antimoine; la polarité magnétique du cobalt et du nickel était connue depuis longtemps. C'est à Faraday toutefois que revient l'honneur d'avoir approfondi ces faits et de les avoir établis d'une manière certaine et générale. L'un des résultats les plus imprévus de ses recherches, c'est que la nature du milieu ambiant peut complètement changer les propriétés des corps. Quant à l'explication des phénomènes du diamagnétisme, elle est loin d'être facile, et beaucoup de physiciens y ont vu une pierre d'achoppement pour les théories admises. On peut cependant concilier les faits observés avec les idées qui ont cours depuis Ampère, en admettant avec MM. Becquerel que tous les milieux, sans excepter l'éther ou ce qu'on appelle communément le vide, sont

essentiellement magnétiques, et que le diamagnétisme n'est qu'un phénomène de réaction analogue à la poussée des liquides.

Si vous plongez dans l'eau un corps léger, tel qu'une bouée, il montera vers la surface du liquide, quoique la gravité tende toujours à le faire descendre de haut en bas; c'est que la même force produit à l'intérieur du liquide une sorte de pression qui chasse la bouée de bas en haut. Un corps plus dense que l'eau ira au fond, parce que la force qui le fait tomber a plus d'énergie que la réaction inverse de la poussée. Dans l'air même, nous voyons les ballons monter pendant que la plupart des corps tombent sur le sol, si on les abandonne librement. On voit qu'il n'y a en réalité de corps *légers* que par rapport à d'autres corps qui le sont moins; tout dépend du milieu où ils se trouvent. En appliquant le même raisonnement aux phénomènes du diamagnétisme, on arrive à la conclusion suivante : tous les corps sont magnétiquement lourds, c'est-à-dire sollicités par une attraction plus ou moins sensible en présence d'un aimant; mais, plongés dans un milieu plus lourd qu'eux, ils nous paraîtront légers, c'est-à-dire qu'ils éprouveront en définitive une répulsion par suite de la poussée du milieu ambiant. Les corps magnétiquement légers sont ceux que nous avons appelés diamagnétiques. L'air et le vide de la machine pneumatique sont des milieux fortement magnétiques ou *lourds*; tout aimant naturel ou artificiel y développe une pression qui s'exerce sur tous les corps plongés dans ces milieux, et qui agit en sens contraire de l'attraction que ces corps éprouvent eux-mêmes de la part de l'aimant; s'ils sont moins sensibles à cette action que le milieu qui les entoure, ils céderont à la poussée et s'éloigneront des pôles de l'aimant. Dans ces idées, on a essayé de mesurer le magnétisme spécifique des différentes substances connues, comme on en avait déterminé la densité ou le poids spécifique. Il s'est trouvé, par exemple, qu'à poids égal l'oxygène est environ cinq fois plus magnétique que l'air, et qu'il l'est environ trois mille fois moins que le fer; il en résulterait que 2 mètres cubes d'oxygène équivalent à 1 gramme de fer, et que l'atmosphère tout entière agit comme une couche de fer qui envelopperait la terre et aurait un dixième de millimètre d'épaisseur.

On doit encore à Faraday d'importantes recherches sur la théorie des piles, qui furent commencées vers 1833. Il a établi la loi des *équivalences électriques*, que l'on peut énoncer comme il suit : toutes les fois qu'une unité d'électricité dynamique traverse un corps qu'elle décompose, elle met en liberté l'équivalent du métalloïde ou de l'acide avec le poids de métal qui correspond à cette quantité dans la combinaison. Cette loi est d'une importance capitale pour la théorie de la corrélation des forces, mais nous ne pouvons la citer ici que pour mémoire.

Les recherches expérimentales de Faraday sur l'électricité ont paru dans les publications de la Société royale; il les a réunies en trois vo-

lumes qui ont successivement vu le jour en 1839, en 1844 et en 1855. Là se montre dans toute sa grandeur l'énergie résolue et tenace du chercheur qui n'abandonne pas un sujet qu'il ne l'ait approfondi et retourné dans tous les sens. Il ne fait rien à moitié : lorsqu'il interroge les faits, il faut qu'ils répondent par un oui ou par un non. Rien d'admirable comme la science stratégique qu'il développe lorsqu'il s'agit d'attaquer un problème par la voie des expériences. C'est la méthode inductive appliquée avec une supériorité qui étonne. On sent d'ailleurs, et il a soin de le dire, qu'il est presque toujours guidé par des idées préconçues sur l'enchaînement mutuel des forces de la nature ; cela explique la hardiesse apparente de ses tentatives ; placé plus haut que la foule, son regard porte plus loin, et il aperçoit le possible là où d'autres ne voient que l'absurde. C'est ainsi qu'il espéra *magnétiser la lumière*, et qu'il y réussit.

La vie de Faraday a été calme ; aucun événement brusque ou violent n'est venu troubler la sérénité de son esprit. *Beatus ille...* Loin de toute agitation, il passait son temps enfermé dans son laboratoire lorsqu'il avait satisfait à ses devoirs de professeur. En 1829, il avait été nommé *lecturer* à l'académie militaire de Woolwich, fonctions qu'il remplit jusqu'en 1842. En 1833, John Fuller, le plus bouillant des membres du parlement, fonda une chaire de chimie à l'Institution royale et choisit Faraday pour l'inaugurer. Il stipula expressément que le nouveau professeur ne serait astreint à aucun des devoirs de cette charge, et notamment qu'il serait exempt de l'obligation de faire un cours public. Nous avons vu que Faraday ne profita point de cette exception faite en sa faveur, qu'il sut au contraire continuer les glorieuses traditions de Davy. Une pension de 300 livres sterling (7,500 francs), que le gouvernement lui accorda en 1835 sur la proposition de lord Melbourne, vint ensuite améliorer sa position de fortune, qui ne fut cependant jamais très brillante. Faraday ne cherchait pas les places lucratives, comme il ne cherchait pas non plus les honneurs.

En 1832, lorsqu'il venait de publier ses premières recherches sur l'électricité d'induction, l'université d'Oxford lui conféra le titre de docteur ès-lois, distinction qui compte en Angleterre parmi les plus honorifiques. Il était correspondant de l'Institut de France depuis 1823 et membre de la Société royale de Londres depuis 1824 ; en 1844, l'Académie des Sciences le nomma un de ses huit associés étrangers en remplacement de Dalton, qui venait de mourir. Par une coïncidence qui a été remarquée, les trois savans qui l'ont suivi sur la liste des associés de l'Académie sont également Anglais ; ce sont sir David Brewster, élu en 1849, sir John Herschel, élu en 1855, et M. Richard Owen, qui succéda à Robert Brown en 1859. Après l'exposition universelle de 1855, Faraday vint à Paris pour la deuxième fois. Il visita les établissements scienti-

fiques et sut partout se concilier de profondes sympathies par ses manières douces et bienveillantes. C'est à la suite de cette visite que le gouvernement français lui envoya la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

En 1824, il épousa miss Barnard, fille d'un orfèvre de Paternoster-Row, qui appartenait, comme Faraday lui-même, à la secte religieuse des *sandemaniens* ou *glassites*. A l'heure qu'il est, cette secte compte dans le royaume-uni une douzaine de congrégations comprenant environ deux mille personnes. Elle a été fondée en Écosse vers 1728 par un ministre de l'église établie, du nom de Glass, et s'est renforcée des partisans de Robert Sandeman, qui apparut en 1757 et qui organisa les congrégations. Les sandemaniens ne se marient qu'entre eux et n'invitent jamais à dîner; aussi a-t-on remarqué que Faraday n'invitait personne. Il devint plus tard le chef de la secte, et officiait comme une manière de grand pontife. Il assistait avec une grande régularité au service religieux qui a lieu à la chapelle des sandemaniens le soir, les dimanches et les vendredis, et prêchait souvent lui-même. Il allait aussi en province visiter ses congrégations. C'est ainsi que la réunion de l'Association britannique pour l'avancement des sciences qui devait se tenir à Aberdeen en 1859 lui fournit l'occasion de convoquer dans la même ville un congrès de ses coreligionnaires, auxquels il consacra à peu près tout son temps pendant la durée de la session. On m'a raconté qu'un jour le cardinal Wiseman lui demanda s'il croyait le salut possible hors de sa secte; Faraday sourit et répondit affirmativement.

Le *Frazer's Magazine* a publié en 1836 un croquis attribué au peintre Daniel Maclise et qui représentait Faraday entouré de ses appareils. La gravure était accompagnée d'une notice biographique due à la plume spirituelle du docteur Maginn, mais remplie de détails apocryphes. On y parle de Faraday comme d'un « bon petit homme, chrétien, quoique malheureusement sandemanien, faisant preuve d'un joli coup de fourchette en présence d'un gigot de mouton et incapable de refuser la troisième bouteille d'un vieil ami. » Ce portrait s'accorde peu avec ce que l'on sait de la vie de Faraday. Ce qui est vrai, c'est qu'il était bon et naïf à l'excès et avec cela d'un tempérament gai et d'une humeur toujours égale. Il jouait un peu de la flûte, ce qui allait certainement mieux à son caractère qu'à celui du roi de Prusse. Comme Davy, Berzélius et Wollaston, Faraday est mort sans laisser d'héritiers de sa gloire.

En 1851, un jeune chimiste français qui donnait de brillantes espérances, Ebelmen, se rendit à Londres comme membre du jury international de la première exposition. A peine arrivé, il s'empressa de voir Faraday. On parla de Paris, des amis nombreux que le célèbre chimiste anglais y possédait et des recherches qui les occupaient. Quand Ebelmen prit congé de Faraday, ce dernier le pria d'assister à la dernière leçon de

l'année qu'il devait faire à l'Institution royale. Le jour venu, Faraday fait asseoir son jeune confrère à sa droite, et là, devant la brillante assemblée qui remplissait l'amphithéâtre de l'Institution, il annonce que le sujet de sa leçon sera l'exposé des travaux que le jeune savant français qui se trouve à côté de lui vient de publier sur la reproduction artificielle des pierres gemmes. On sait qu'Ebelen avait réussi en 1847 à produire par voie de synthèse des minéraux tels que le spinelle et le corindon, que la nature seule avait formés jusque-là. M. Chevreul, en annonçant à l'Académie la perte qu'elle venait de faire, a rappelé ce trait de bonté de Faraday, qui, placé au faite de la gloire, prend sous son égide un étranger trop jeune encore pour avoir été seulement apprécié dans son propre pays, et le présente à ses compatriotes, non en le louant par de vaines paroles, mais en faisant ressortir ce qu'il a fait.

M. Henri Sainte-Claire Deville a donné un récit intéressant d'une visite qu'il fit à l'illustre physicien anglais en 1855. A cette époque, Faraday passait ses journées jusqu'à trois heures au moins dans le laboratoire de l'Institution royale : il y travaillait en silence, demandant bien rarement l'aide de son digne assistant, M. Anderson. « Quand un étranger favorisé, comme je l'ai été pendant une semaine, dit M. Deville, a la bonne fortune de travailler dans ce laboratoire, le maître l'entoure de toute sorte de soins et de prévenances. Dans ces relations de tous les instans, la cordialité et le désir d'être utile incessamment témoignés par M. Faraday pouvaient seuls, chez l'humble confrère qui écrit aujourd'hui ces lignes, combattre la crainte de déranger un grand esprit qui médite et un expérimentateur des plus habiles imaginant, construisant lui-même ses appareils de démonstration. » Les hommes d'état les plus illustres de l'Angleterre venaient dans ce laboratoire, on les voyait aborder leur « grand électricien » avec cette respectueuse familiarité qui indique l'estime réciproque et les habitudes d'une égalité parfaite. « Un jour, dit M. Deville, j'y ai assisté à un entretien remarquable où Michel Faraday avait pour interlocuteur le regrettable prince Albert. La courtoisie de mon hôte avait fait tenir cette conversation en français : il m'est impossible d'exprimer ici l'admiration que j'ai éprouvée pour l'illustre savant et pour son auguste visiteur. Celui-ci, dans un langage plein de sens et de modération, où toutes les délicatesses de notre langue le servaient à merveille, préconisait notre système de l'enseignement par l'état. M. Faraday soutenait, avec une douce, mais inflexible énergie, le système anglais de la liberté absolue. J'en conclus qu'un prince si sage et si sagement conseillé devait rarement persister dans l'erreur. »

Un des beaux côtés du caractère de Faraday était la loyauté avec laquelle il s'empressait de reconnaître les droits des autres dès qu'on lui signalait une coïncidence ou un semblant d'antériorité. Il rendait justice à ses devanciers d'une manière scrupuleuse, et ne fut jamais en butte à

des récriminations sérieuses, bien différent en cela de certains de nos contemporains. Il ne connaissait pas la jalousie. Ceux qui lui demandaient conseil ou service étaient sûrs de recevoir une réponse. Un jour un jeune débutant le pria de lui dire le secret de son constant succès. « Mon secret, répliqua Faraday, est bien simple. Il est dans ces trois mots : travailler, achever, publier (*work, finish, publish*). »

Un fait assez caractéristique et qui montre la tournure pratique de son esprit a été perpétué par une caricature du *Punch*, qui avait pour légende : *Faraday presenting his card to father Thames* (Faraday envoyant sa carte à la Tamise). Pendant une promenade qu'il fit sur un des bateaux à vapeur qui sillonnent le fleuve, il fut frappé de la couleur noire de ces eaux qui charrient sans cesse les immondices de tout Londres. Pour en connaître approximativement le degré d'opacité, il se fit donner des morceaux de carton qu'il fit descendre au bout d'un fil et dont il observa la disparition. La profondeur à laquelle ils cessaient d'être visibles lui donna la mesure de l'impureté du liquide : il paraît que le résultat de cette étude improvisée fut tout à fait concluant, car Faraday en fit le sujet d'une lettre qu'il écrivit au *Times*, et qui contribua beaucoup plus à appeler l'attention des autorités compétentes sur une des plaies de Londres que tous les rapports qui avaient été rédigés par une foule de commissions.

Depuis 1858, la reine lui avait attribué des appartemens dans le palais d'Hampton-Court, et l'on vit alors le vénérable vieillard aller et venir entre sa nouvelle résidence et son vieux logis d'Albemarle-Street. En 1861 cependant, il quitta définitivement l'Institution royale, où il ne reparut plus que comme simple auditeur. Ses travaux incessans avaient fini par miner une santé primitivement robuste. Il souffrait souvent de violentes migraines, et la perte de sa mémoire commençait à l'affecter d'autant plus péniblement que son intelligence était restée vive et intacte. Une de ses dernières séries de conférences, *l'Histoire chimique d'une chandelle*, qui a été traduite en français, est encore un modèle de clarté et d'élégance. Il sentait toutefois que le temps était venu pour lui de renoncer à une tâche devenue trop lourde et de céder la place à de plus jeunes que lui. A la fin de sa dernière leçon « sur le platine, » le 22 février 1861, il adressa un adieu touchant à son auditoire. « L'affaiblissement graduel de ma mémoire et de mes autres facultés, disait-il, se manifeste à moi d'une manière pénible, et il m'a fallu le souvenir de votre bienveillance pour accomplir ma tâche jusqu'au bout. S'il m'arrive de parler trop longtemps, ou de manquer à ce que vous attendez de moi, n'oubliez pas que c'est vous qui avez voulu me retenir à mon poste. — J'ai désiré me retirer de l'arène, ainsi que doit le faire tout homme dont les facultés baissent ; mais j'avoue que l'affection que j'ai pour cette salle et pour ceux qui la fréquentent est telle que j'ai de la peine à me dire que

l'heure de la retraite a sonné. » C'est ainsi que Faraday se sépara de ses auditeurs. Il est mort le dimanche 18 août 1867, âgé de soixante-seize ans.

Sa vie a été bien remplie. La moitié des découvertes qu'il a jetées comme une semence féconde dans le champ du progrès suffirait à immortaliser le nom d'un homme. En dévoilant les lois de l'induction électrique, il nous a presque donné une force nouvelle, dont les applications se sont multipliées dans tous les sens. Les machines d'induction et les machines magnéto-électriques, dont les rapides transformations nous surprennent et nous étonnent, sont en germe dans ses travaux. L'éclairage électrique, l'exploitation des carrières, le percement des tunnels, la déflagration des mines à grande charge, sont facilités dans une proportion inespérée par l'emploi des bobines d'induction. La physique emprunte aux recherches de Faraday ses plus belles expériences. L'art de guérir lui doit des appareils dont les effets merveilleux ont rendu la santé à des milliers de malades; on appelle *faradisation* le procédé qui produit ces résultats. Les courans induits constituent en effet la forme de l'électricité qui est la plus propre aux applications médicales, parce qu'on peut en graduer les effets chimiques et calorifiques, de manière à ne pas désorganiser les tissus, tandis que l'emploi des courans ordinaires de la pile ou celui d'une batterie de Leyde est souvent dangereux.

On voit que les traces de Faraday sont marquées dans les progrès récents de presque toutes les branches de la science et de l'industrie. Ce que l'on peut dès maintenant pressentir, ce que l'avenir fera ressortir plus manifestement encore, c'est la portée philosophique de toutes ses recherches, c'est l'étendue des conséquences qu'elles doivent produire pour la doctrine moderne de l'unité des forces naturelles. Ses travaux sont de ceux qui resteront; tout ce qu'il a découvert est acquis à la science d'une manière définitive. Si dans sa longue carrière il a dû perdre ses illusions sur la supériorité morale des savans, illusions dont la naïveté fit sourire Davy dans leur première entrevue, il a du moins fait tout ce qui était en lui pour les entretenir chez ceux qui avaient le bonheur de le voir dans l'intimité.

R. RADAU.



---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 octobre 1867.

Nous n'aimons point, nous aimons moins que jamais, dans une situation critique, les commérages et les conjectures en matière politique. Rien n'est énervant comme la fièvre des anecdotes et le vagabondage des hypothèses oiseuses dans les temps surtout où une force des choses qui se prononce par des symptômes graves semble s'emparer de la conduite des événemens. Le moment où les esprits ont à se fortifier par une préparation réfléchie aux chances nouvelles d'un avenir prochain n'est point celui où la curiosité doit s'amuser de stériles bavardages. Hâtons-nous donc de nous débarrasser des préoccupations assez enfantines excitées depuis le commencement de ce mois par des mouvemens silencieux qui ont donné lieu à des rumeurs vaines et contradictoires. Les bruits qui ont ému pendant quelques jours le public étaient fondés sur le voyage subit de MM. Rouher et de La Valette à Biarritz. Les diseurs de bonne aventure rêvaient et parlaient de crise ministérielle. On allait jusqu'à nommer d'anciens ministres qui auraient miné la situation des deux membres les plus importans du présent cabinet. On supputait dans quel sens la politique générale pourrait être modifiée par une crise ministérielle. Cette alerte est aujourd'hui terminée. MM. Rouher et de La Valette sont revenus comme ils étaient partis. Au milieu des grosses questions qui éclatent ou vont se développant, leurs conférences avec l'empereur ne manquaient point d'objets naturels. Il est possible qu'en conformité avec les résolutions arrêtées M. de La Valette ne tarde point à prendre le portefeuille des affaires étrangères; peut-être M. Rouher, tout en demeurant ministre d'état, échangera-t-il le ministère des finances contre le département de l'intérieur. Il a été décidé à Biarritz qu'il n'y aura pas de petite session, que les chambres seront ouvertes le 18 novembre prochain et feront sans interruption le travail législatif de l'année. Il faut donc que la curiosité publique se résigne encore à une at-

tente d'un mois avant d'être mise au courant des desseins généraux de la politique du gouvernement.

Il est cependant un ordre d'événemens qui n'attendra point pour s'accomplir le 18 novembre. C'est celui dont le spectacle occupe, émeut tout le monde; ce sont les troubles de l'état romain, qui paraissent être la crise dernière du pouvoir temporel de la papauté. Cette crise doit avoir les conséquences les plus considérables. Si le pouvoir temporel est retiré à la papauté, les principes des rapports des églises avec les états seront changés dans tous les pays civilisés, car il y a des populations catholiques dans les pays mêmes dont les gouvernemens ne communient pas avec Rome. Une ère s'ouvrira où devra se réaliser partout la séparation des pouvoirs temporels et des libres manifestations de l'esprit religieux. C'est une réforme immense qui se lève dans le monde, et qui, dominant toutes les résistances, finira par le pénétrer. Cette révolution peut être pour la religion catholique une cause d'affranchissement et de régénération. Elle devrait dès à présent fournir matière aux considérations les plus élevées, aux résolutions les plus consciencieuses et les plus généreuses. Quand le pape aura cessé d'être roi, la grande parole de M. de Cavour, traitée à l'origine de songe et de déclamation, — les églises libres dans l'état libre, — deviendra pour les consciences religieuses l'objet des efforts les plus pratiques et la réalité la plus positive. On nous permettra de nous borner aujourd'hui à indiquer ces vues si conformes aux principes de la révolution française. Obligés de suivre les faits dans la forme où ils se présentent, nous conviendrons d'ailleurs sans peine que la crise romaine, comme tous les événemens de notre époque, éclate d'une triste façon, dans des conditions et au milieu de circonstances peu dignes du dénouement d'une expérience qui intéresse à un si haut point la conscience humaine.

De quoi ont l'air les rapports du gouvernement italien avec le général Garibaldi? Voilà, malgré sa marche irrégulière et l'excentricité de son langage, un homme qui a personnifié en lui l'unité italienne et l'aspiration vers Rome capitale. Il prêche pendant quelques jours la croisade contre le pouvoir temporel, et tout le monde, même ses amis les plus avancés, trouve sa tentative intempestive. Les esprits ont si peu l'habitude de la réflexion appliquée, ils se rendent si mal compte de la fragilité de certaines situations et de la puissance d'une initiative persévérante que ceux qui en France, en Angleterre, en Allemagne, ont le plus applaudi aux succès de Garibaldi se figuraient qu'il entraît en lutte avec l'impossible. — Le gouvernement français, disait-on, envoyait les avertissemens les plus sévères au gouvernement italien : on assurait que nous avions une division prête à s'embarquer pour Civita-Vecchia, et que notre escadre de la Méditerranée attendait dans la rade d'Hyères le moment de l'y conduire. M. Rattazzi fait arrêter Garibaldi. Le général est ramené à

Caprera. Il veut revenir en terre ferme; on l'en empêche. Eh bien! la pensée garibaldienne réussit par les obstacles mêmes qu'on lui oppose. L'impuissance personnelle à laquelle on réduit Garibaldi peut accélérer la chute du pouvoir temporel. Comme il eût été aisé de le prévoir, l'arrestation de Garibaldi, au lieu d'empêcher le mouvement des volontaires, l'a excité et l'a aigri. Les escarmouches des volontaires italiens avec les troupes pontificales, formées de recrues étrangères, ne peuvent pas s'engager et se répéter sans que l'opinion publique soit émue. Tous les cœurs en Italie vont être entraînés vers les garibaldiens. Laissera-t-on durer une situation si difficile où tout serait livré au hasard, et qui, si on la livrait à elle-même sans direction et sans contrôle, pourrait produire des accidens désastreux? L'on découvre sur-le-champ qu'un puissant intérêt d'ordre et de sécurité réclame l'intervention d'une force organisée entre les volontaires, les insurgés et le pouvoir pontifical. On voit aussi qu'à moins de tout remettre en question entre la France et l'Italie la force intervenante ne saurait être française. La politique française, qui semblait, il y a un mois, vouloir exiger l'exécution littérale de la convention du 15 septembre, reconnaît aussitôt que la prudence lui commande de ne plus exercer d'intervention en Italie et à Rome. On comprend que si l'Italie doit être assise, et qu'on ne veuille pas exposer Rome à devenir le centre d'un mouvement républicain dans la péninsule, il est temps de laisser la question romaine arriver à sa fin naturelle. Que le gouvernement italien soit donc chargé de rétablir l'ordre dans les états romains et de protéger le chef de l'église catholique contre les dangers d'une insurrection révolutionnaire. On a rarement vu s'accomplir en aussi peu de temps un pareil revirement des idées et des événemens. On voit aussi ce que sont devenus les traités à notre époque : de simples et courts expédiens transitoires, de minces masques derrière lesquels se cachent un instant l'indolence, la timidité et l'impuissance d'esprit; ils n'assurent plus aux intérêts des garanties solides et durables de sécurité. Un grand élément d'ordre et de prospérité est enlevé à l'Europe contemporaine par ces maladroits replâtrages qu'il faut sans cesse recommencer.

L'affaire de Rome sera pour nous une diversion au spectacle de la transformation intérieure de l'Allemagne. L'observation et l'attente sont les dispositions avec lesquelles il convient à la France d'assister à la phase actuelle de la vie germanique. Notre véritable intérêt est que les choses se développent en Allemagne suivant leurs tendances naturelles. Si nous faisons mine de les surveiller avec jalousie et de chercher à contrarier les résolutions des Allemands sur leurs affaires intérieures, nous commettrions des fautes graves, nous détournerions les Allemands des voies naturelles du travail politique qu'ils ont entrepris, et qui peut, s'il n'est point faussé par d'injustes diversions extérieures, servir au progrès des idées libérales en Europe; nous risquerions de donner décidément

ment à la marche de l'Allemagne le caractère d'une hostilité aveugle et brutale contre la France. Les témoins impartiaux des sentimens de notre pays savent bien que ce n'est pas lui qui a provoqué les déceptions de l'année dernière. Le patriotisme et l'esprit pacifique chez nous, s'ils avaient été maîtres de la politique extérieure, auraient conservé la plus loyale impartialité devant la lutte où devaient se heurter la Prusse et l'Autriche. Ils n'auraient pas permis à l'Italie, qui nous a tant d'obligations, de contracter l'alliance prussienne, et sans cette alliance il est probable que la paix et l'ordre européen eussent été conservés. Le patriotisme et l'esprit pacifique français n'éprouvaient point les sentimens et les espérances qui se manifestèrent dans le discours d'Auxerre; au fond, notre pays, s'il en a subi les effets, n'a point encouru de dessein prémédité la responsabilité de l'avortement des illusions caressées dans cette harangue. Nous avons à supporter les conséquences de cette grande erreur, car la situation militaire qu'elle a laissé créer en Allemagne nous impose, pour maintenir notre égalité, une préparation de guerre plus pénible et plus coûteuse que celle à laquelle nous étions accoutumés. Si nous gardons à cette préparation le caractère naturel d'une précaution et d'un acte de prudence, si nous évitons de lui donner la portée d'une hostilité dirigée contre l'union allemande, notre bonne foi et notre modération, il faut l'espérer, finiront par être comprises au-delà du Rhin, les défiances mutuelles s'apaiseront, et peut-être les nouvelles expériences politiques commencées en Allemagne profiteront-elles, par la contagion et l'émulation de l'exemple, à notre propre vie politique intérieure. Guidés par cette pensée générale, nous pouvons assister de sang-froid aux incidens journaliers qui se produisent dans la formation de l'unité germanique. La question posée aujourd'hui est de savoir combien de temps les états du sud mettront à pénétrer dans la confédération. Bade et son gouvernement sont parmi les états du sud les plus pressés d'entrer dans l'union fédérale; le Wurtemberg et surtout la Bavière font des distinctions, des réserves, des raisonnemens peu clairs et peu intelligibles pour éloigner le jour de la solidarité totale. Quant à la Prusse, ayant obtenu des états du sud la coopération essentielle, celle de l'alliance militaire et de l'union douanière, elle est patiente, et n'a point l'air de vouloir hâter l'achèvement de l'unité complète, où l'initiative de Berlin pourrait être paralysée et absorbée par la prépondérance du propre et sincère génie de l'Allemagne. La France peut assister avec calme, avec impartialité, avec une curiosité amicale, aux essais et aux épreuves du dualisme qui persiste dans les populations germaniques. La période de transition, tant qu'elle durera, donnera de l'occupation à l'esprit allemand; il est probable que l'unité, lorsqu'elle s'achèvera, aura sans doute pour compensation la modération, sinon la diminution de la centralisation et de la prépondérance prussiennes.

On doit souhaiter que la prochaine session s'ouvre dans un état des esprits plus froid et plus rassuré à l'égard des affaires étrangères et surtout des affaires allemandes. Le plus urgent intérêt de la France est aujourd'hui de s'occuper de ses affaires intérieures. Toute la moralité des événemens du dehors qui ont inquiété le pays aboutit en effet à démontrer que les causes principales et fatales de nos échecs ont été les imperfections de notre mécanisme gouvernemental. On annonce que la session sera ouverte par la discussion immédiate des projets de loi sur la presse et le droit de réunion. Que sont en principe ces projets de loi, sinon de la part du gouvernement qui les a présentés l'aveu des lacunes qui ont malheureusement depuis seize ans existé dans nos institutions? Nous voudrions que dans les débats qui vont s'ouvrir les ministres et les orateurs du gouvernement ne perdissent pas de vue ce point de départ. La hauteur et la jactance, qu'ils s'en souviennent, ne leur sont plus permises. Il ne faudrait pas que M. Rouher répétât son mot de l'année dernière : nous n'avons pas fait de fautes. Les actes législatifs proposés par le gouvernement lui-même démentiraient ce langage, car que sont-ils, sinon des réparations de fautes? Oui, c'est une faute d'avoir pendant seize ans, par une législation dictatoriale, empêché l'expansion naturelle de l'opinion publique, et tenu la presse française dans une condition énervée et humiliée; si l'on n'avait point privé le public des informations et des discussions actives et autorisées d'une presse libre, croit-on que la raison nationale eût laissé commettre les erreurs de politique étrangère qui froissent aujourd'hui l'honneur et les intérêts de la France? On en peut dire autant à propos du droit de réunion. N'est-il pas vrai qu'un malaise moral généralement ressenti en ce moment correspond à l'engourdissement de la vie publique? Tous les liens d'association ont manqué en France à l'existence politique depuis seize années. Les moyens de rapprochement et d'action concertée entre les citoyens ont cessé durant cette longue période. La France n'a plus été qu'une poussière d'individus, et un des périls les plus redoutés aujourd'hui, c'est l'impuissance où seraient les forces vives de la nation de se grouper et de se combiner, si à l'improviste le salut du pays venait à faire appel à tous les dévouemens patriotiques. De quelques restrictions déifiantes qu'elle demeure enveloppée dans le projet de loi gouvernemental, la pensée d'établir le droit de réunion est donc bien la tentative de réparer une faute. On peut attribuer le même sens à la plupart des actes législatifs qui occuperont la prochaine session. La réorganisation de l'armée n'est qu'une série de fautes à réparer : loi d'exonération, caisse de dotation, l'élément mercenaire envahissant les troupes, les alourdissant, affaiblissant la valeur des cadres des sous-officiers, sans compter la nécessité d'étendre et d'accroître l'obligation du service pour nos jeunes générations, triste nécessité créée par les suites d'une erreur de politique étran-

gère. La tâche financière de la session ne sera aussi qu'une réparation de fautes : s'il faut demander de justes indemnités pour les souscripteurs des emprunts mexicains, n'est-ce point parce que le gouvernement a commis la faute d'encourager par le patronage le plus notoire l'émission de ces emprunts, dont le produit est entré en partie dans les caisses du trésor? Si, comme quelques esprits téméraires l'assurent, pour seconder la liquidation de la Compagnie immobilière et du Crédit mobilier, on a la pensée d'autoriser la Compagnie immobilière à contracter un emprunt de 100 millions qui serait garanti par la ville de Paris, ne sera-ce point la conséquence des fautes qu'on a commises par la création de la société de Crédit mobilier et par l'impulsion irréfléchie qu'on a donnée aux travaux des grandes villes? Ne sera-ce pas l'occasion d'éclairer la situation financière de la ville de Paris, dépensant avec le concours du Crédit foncier des centaines de millions qui n'ont été votés par aucune représentation de contribuables? Au point de vue financier comme au point de vue politique, la prochaine session sera donc comme une vaste liquidation des fautes du passé. Pour mener à bien ces difficiles opérations, il faut que le gouvernement entre avec simplicité et franchise en compte avec le pays, il faut qu'il obtienne de l'opposition des miracles d'abnégation désintéressée; son devoir et son intérêt sont donc de se présenter aux chambres et à la nation avec des façons conciliantes et une modération de bon goût.

La mort vient de frapper un homme distingué, M. Achille Fould, dont les derniers jours, nous en sommes convaincus, ont dû être attristés par les fâcheuses conséquences politiques des entraînemens financiers de notre époque. M. Achille Fould a appartenu à un groupe d'hommes du monde qui vers la fin du règne de Louis-Philippe s'appliquèrent à la politique avec une certaine ouverture d'esprit, une certaine vigueur de caractère et des idées modérées. C'étaient les jeunes de ce temps-là; M. de Morny et M. de La Valette appartenaient aussi à cette compagnie d'élite où l'ambition politique s'unissait à la vie brillante. Ces jeunes hommes voltigeaient autour de M. Guizot, dont ils étaient les admirateurs dévoués, mais laissaient voir des dispositions d'indépendance et la volonté de fournir une carrière politique personnelle. La révolution de 1848, qui blessait leurs sympathies et avait l'air de contrarier leurs espérances, ne fit au contraire qu'abrégier leur stage et leur offrir une plus prompte occasion d'arriver aux premiers rôles. On connaît leur histoire; elle a sa physionomie et a eu son importance dans les événemens contemporains, et nous n'avons point à la retracer ici. M. Fould aborda la carrière politique avec une aptitude professionnelle et spéciale; il avait exprimé des vues financières intelligentes dans les dernières sessions de la monarchie de Louis-Philippe, et il devint bientôt sous la république et dans le gouvernement du président ministre des finances. M. Fould s'at-

tacha au mouvement réactionnaire qui aboutit à la fin de la république et à l'établissement du régime impérial. Il fut assurément un des agens les plus déterminés et les plus efficaces de cette transformation politique, dans laquelle, après une démission de bon goût donnée à propos de la confiscation des biens de la famille d'Orléans et une courte éclipse, il reprit une position élevée. Le public eut particulièrement les regards tournés sur lui lorsqu'il revint aux finances à la fin de 1862. On se rappelle le rapport à l'empereur qui précéda sa rentrée, et qui était un manifeste de sage réforme. De bons esprits firent alors avec M. Fould le rêve qu'on pourrait contenir la politique générale dans l'équilibre de la dépense et du revenu en obtenant la renonciation du pouvoir au droit de décréter des crédits supplémentaires dans l'intervalle des sessions, et qu'on pourrait également élever un obstacle infranchissable à l'émission d'emprunts en temps de paix. La propre expérience de M. Fould a prouvé que cette précaution bienveillante était insuffisante, et que, pour contenir un gouvernement contre l'entraînement aux dépenses, les garanties doivent être cherchées dans les institutions politiques. Une cruelle déception vint tout de suite entraver le système financier entrepris par M. Fould; est-il besoin de dire que ce fut l'expédition du Mexique? Cette expédition était décidée un mois avant la rentrée de M. Fould au ministère, et M. Fould l'ignorait. Il n'aurait certainement point accepté avec cet éclat la tâche de financier initiateur d'un système économique, s'il lui avait été donné de voir d'avance la nouvelle cause de dépenses qui allait s'ouvrir pour le trésor français dans les vicissitudes inconnues d'une guerre aussi excentrique. Le grand embarras de M. Fould dans son dernier ministère a donc été l'expédition mexicaine. Il a eu aussi à lutter, et sur ce point le succès a couronné ses efforts, contre la tendance aux emprunts destinés aux travaux publics, et que les hommes d'imagination et les rêveurs de monopoles décorent du nom brillant d'emprunts de la paix. M. Fould a dû se fatiguer aussi dans la transaction des expédients dilatoires par lesquels il fallait depuis deux ans chercher tous les six mois à sauver le Crédit mobilier. Bien que M. Fould n'ait pas pu, à travers ces tracasseries, atteindre le succès auquel il avait aspiré en 1862, les gens d'affaires lui savaient gré de ses efforts et de ses résistances. Sa présence au ministère des finances leur était une garantie contre les écarts périlleux. Ses intentions étaient surtout bien comprises et dignement appréciées en Angleterre, comme en témoignent les hommages que la presse anglaise rend à sa mémoire. En France, dans les régions gouvernementales, on commençait à lui rendre justice sous la leçon de la crise actuelle; on parlait de son rappel prochain au ministère dans les jours qui ont précédé sa mort soudaine. Dans les temps troublés où nous vivons, ils sont rares les hommes publics auxquels on peut donner toute sa sympathie. Cependant parmi ceux qui ont connu M. Achille Fould,

malgré les dissentimens politiques qui les séparaient de lui, aucun ne dissimulera ses regrets de la fin prématurée d'un homme à la fois sage et hardi, si dévoué au gouvernement régulier des finances françaises, et qui a eu toujours la volonté et quelquefois le bonheur de leur rendre de bons services.

Les exemples financiers de l'Angleterre étaient depuis longtems l'étude de M. Achille Fould. Il avait compris et admiré l'administration vigilante et progressive de sir Robert Peel, les courageux et brillans budgets de M. Gladstone; mais il ne lui fut pas donné de réaliser en France d'aussi heureux résultats. Il faut le dire pour la rareté du fait, l'Angleterre est aujourd'hui le seul pays dans le monde qui jouisse d'un excédant de recettes sur les dépenses. Les derniers comptes-rendus publiés établissent que dans l'année financière actuelle le revenu public a dépassé la dépense de plus de 60 millions de francs. L'imprévoyance et la légèreté avec lesquelles les autres peuples mènent leurs affaires de finances et augmentent leurs dépenses stériles sont une calamité universelle et une cause prépondérante des souffrances du commerce et de l'industrie. Ces souffrances viennent de provoquer de la part de certaines chambres de commerce françaises des investigations curieuses et utiles. La chambre de commerce de Rouen vient d'adresser à celle du Havre et même à la chambre de commerce de Liverpool une série d'interrogations sur les causes de la crise présente. Il est sorti de cette correspondance d'intéressantes déclarations dont l'opinion publique pourrait s'armer en tout pays pour agir sur les gouvernemens. La chambre de Liverpool, dans sa réponse aux interrogations de celle du Havre, place parmi les causes de la détresse commerciale l'état incertain et agité de l'Europe, les craintes de guerre, rendues plus fortes par les énormes préparatifs militaires faits de tous côtés en dépit des assurances pacifiques des gouvernemens, le détournement à des usages improductifs d'un capital qui manque aux emplois reproducteurs de l'industrie. L'Europe, disent les négocians anglais, entretient près de trois millions de soldats au prix de deux milliards de francs consommés sans profit. Les faits relatifs à la France confirment à un haut degré ces appréciations des négocians de Liverpool. Si nos chambres de commerce avaient la faculté de chercher dans la politique les causes de perturbation industrielle qui en peuvent découler, elles auraient de justes plaintes à faire entendre. Nous voudrions donner à juger à une assemblée de sages négocians français les prodigalités des travaux de Paris. On les verrait, nous n'en doutons point, consternés de l'étourderie inconcevable avec laquelle on engloutit chez nous les millions par centaines dans la destruction d'immeubles florissans et dans les percemens de rues inutiles.

L'expédition que l'Angleterre prépare contre le roi Théodoros pour arracher ses captifs à ce tyran africain écornera sans doute le bel excé-



dant du budget britannique. L'Angleterre, après avoir encouru les frais et les risques d'une guerre en Abyssinie, se contentera-t-elle, pour prix de sa victoire, de l'affranchissement des prisonniers? Ne va-t-elle pas appliquer à l'Afrique orientale les procédés qu'elle a employés dans la conquête de l'Inde? Ne fondera-t-elle point en Abyssinie quelque établissement durable qui lui assure la suprématie sur les régions du Nil supérieur? N'ouvrira-t-elle point ainsi à l'esprit d'entreprise et au courant des émigrations européennes l'accès d'un nouveau continent? C'est ce résultat possible qui appellera bientôt l'attention du monde sur la guerre anglaise en Abyssinie. Alors seraient fécondées par la politique ces héroïques et glorieuses explorations du cours supérieur du Nil, qui, en ces dernières années, ont excité une admiration universelle, et serait percé de plus en plus le mystère de l'Afrique centrale. Quoi qu'il en soit, cette guerre sera romanesque et a de quoi plaire aux hommes d'imagination et d'aventure. Une nouvelle issue sera ouverte à l'expansion de la race anglo-saxonne. C'est ainsi que cette race, avec l'activité que lui imprime le jeu de ses institutions intérieures, sort de son étroit foyer et s'échappe à tous les bouts du monde. On a à se défendre chez soi contre de tristes *fenians* qui assassinent les *policemen* dans les grandes villes d'Angleterre; on a chez soi à guérir les plaies de l'Irlande, et on fait des conquêtes, des établissements, des centres vivaces de population aux points les plus lointains du globe. Si la répression des *fenians* est nécessaire, le redressement des justes griefs de l'Irlande ne l'est pas moins. Quand on aura terminé le bill de réforme irlandais, il faudra faire cesser l'iniquité offensante des privilèges temporels de l'église d'Irlande. L'Angleterre serait bien inconséquente avec elle-même, si elle voulait maintenir longtemps encore la situation de l'épiscopat anglican de l'autre côté du canal. Elle a encouragé toutes les tentatives, applaudi à tous les efforts qui ont mené à la ruine le pouvoir temporel des papes. Comment pourrait-elle conserver au clergé d'une infime minorité en Irlande des avantages politiques et matériels disproportionnés aux services et à l'influence de l'épiscopat anglican? Ici encore la présence des chefs du parti tory au pouvoir peut rendre plus faciles les changements nécessaires. Établir la conformité de ses institutions intérieures avec la justice, tandis qu'il continue au dehors l'expansion de sa race sur tous les continents, quelle perspective pour un peuple qui a pris le parti mâle et sensé de préférer les réformes qui améliorent aux révolutions qui détruisent! Mais en Angleterre, qu'on ne l'oublie point, si le peuple n'est point devenu révolutionnaire, c'est qu'il n'a jamais eu devant lui depuis bientôt deux siècles de gouvernements infatués, aveugles et sourds aux positives leçons de l'expérience.

Nous sommes à la veille du jour où l'empereur d'Autriche doit accomplir son voyage de France. L'entrevue de Paris et de Compiègne corres-

pondra à la rencontre de Salzbourg; mais nous espérons qu'elle ne donnera point prétexte aux mêmes commentaires que celle-ci. Quelle matière à réflexions que ces impériales visites! Les souverains de notre temps montrent dans leurs rapports personnels une mansuétude étrange. Ils se pardonnent tout. Après les luttes politiques, les guerres même qui ont dû les ronger de soucis, les accabler de douleurs, qui ont ébranlé leur puissance, ils échangent entre eux les plus sincères témoignages de l'amitié la plus sensible. Les peuples n'ayant aucune raison de haine mutuelle et les souverains étant si miséricordieux les uns pour les autres, on se demande comment il se fait que les guerres soient encore possibles. Entre le moment où, dans les premières années de son règne, dans les beaux temps du prince de Schwarzenberg, le portrait du jeune François-Joseph ornait un salon de l'Élysée et la visite actuelle, combien d'événemens formidables pour l'empereur d'Autriche se sont accomplis et quelle influence n'ont-ils pas eue sur sa destinée! Nous ne doutons point que la sensibilité de la France ne soit émue à la vue de ce prince infortuné et patient qui va passer au milieu de nous. La carrière de l'empereur d'Autriche a été mêlée à des événemens si confus, si divers, si dramatiques, qu'on n'oserait porter sur lui un jugement définitif. Ce qu'on peut affirmer et ce qui lui attire l'estime des hommes politiques, c'est qu'il est sincère, appliqué, consciencieux. Depuis qu'il a inauguré le régime constitutionnel, il en observe les principes avec l'exacritude la plus scrupuleuse. Dans la bonne foi qu'il met à remplir ses obligations envers les deux groupes constitutionnels qui composent maintenant sa monarchie, il y a une docilité aux leçons de l'expérience qui fait présager pour lui et ses sujets de meilleurs jours. Son séjour en France, nous en avons la conviction, ne sera l'occasion d'aucun soupçon politique au dehors. Les machinations politiques ne pourraient que lui être funestes. L'Autriche doit être pacifique; elle ne peut se rétablir que par le repos et les prospérités de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, pour lesquelles son sol et ses populations sont si bien faits. Comment pourrait-on avoir la pensée d'entraîner à de nouvelles aventures cet empire, qui a été si profondément et si récemment ébranlé, dont les nouveaux instrumens de gouvernement sont encore si fragiles, qui ne pourrait tenter de nouveaux hasards sans s'exposer à une fin violente et sans laisser en Europe un vide qui ne serait comblé qu'après des luttes infinies? La sympathie de la France peut être très utile à l'Autriche dans cet effort de rétablissement qu'elle tente; mais c'est justement pour la conservation de la paix nécessaire à l'Autriche que l'amitié de la France importe aux intérêts de ce pays et de son souverain.

Tandis qu'en Occident, au milieu de peuples catholiques, on laisse tomber en ruine les apanages temporels de l'autorité religieuse, il est

curieux d'observer un mouvement tout contraire dans la grande nation orientale, la Russie. La religion et la langue sont les deux instrumens à l'aide desquels la politique russe travaille sans relâche à l'assimilation des races placées sous la domination moscovite. Le parti démocratique pousse son gouvernement dans ce système, si cruel pour ceux qui en sont victimes. Il cherche, comme c'est l'application de tous les pouvoirs usurpateurs, à former dans les classes rurales les élémens favorables à la Russie. Ce système n'a rien qui puisse aujourd'hui surprendre quand il s'agit de l'exercer sur la Pologne, depuis longtemps condamnée aux plus brutales persécutions; mais la manie de la russification se tourne maintenant vers d'autres provinces de l'empire, celles de la Baltique. La classe supérieure dans les provinces de la Baltique est allemande de race. Depuis que cette contrée a été enlevée à la Suède, elle n'a jamais donné de sujet de plainte au gouvernement russe; elle ne s'est livrée à aucune expression de mécontentement, à aucun effort de résistance. La religion dominante était le luthéranisme, la langue ordinaire et officielle était restée l'allemand. Aujourd'hui, sans y être provoqué par aucun grief contre ces populations allemandes de la Baltique, on travaille à changer tout cela. On retire à l'allemand son privilège de langue officielle, et on le remplace par le russe; on introduit le russe dans toutes les écoles, et on encourage dans les populations rurales, composées de Finnois et de Slaves, les conversions au culte orthodoxe par des distributions de terres prises sur le domaine impérial. Ces mesures sont une cause de vexation pour la population des villes et les classes éclairées et commerçantes, qui sont tout allemandes. Il n'y a point là seulement une agression contre une race, une lutte engagée contre un culte dissident; la nouvelle politique de la Russie en Livonie, en Esthonie, en Courlande, a le caractère d'une menace sociale. On connaît le communisme qui règne en Russie, une forme de socialisme dont la démocratie moscovite se promet d'enrichir la civilisation occidentale. La masse des terres appartient aux communes, qui les partagent tous les neuf ans entre leurs habitans. Or c'est la commune russe qu'on essaie d'introduire dans les provinces de la Baltique, et les propriétaires allemands se demandent avec inquiétude si leurs terres échapperont aux partages communistes quand les populations rurales se seront unies au culte orthodoxe, et paraîtront à la démocratie moscovite et au gouvernement suffisamment russifiées. Quelle est la cause de cette oppression dirigée contre les provinces que les Russes appellent la Lithuanie allemande? Les progrès que les Prussiens viennent de faire sur les côtes de la Baltique aux dépens du Danemark n'ont-ils point éveillé les ombrages de la politique russe? Cette politique redoute-t-elle que la pensée ne vienne un jour aux Allemands qu'il y a en Livonie et en Courlande plus d'hommes de leur race qu'il n'y en avait dans le Slesvig, qu'ils ont ravi aux Danois? Pour que

dans le Slesvig le catéchisme fût enseigné aux enfans en allemand et non en danois, la Prusse et la confédération germanique ont affronté une guerre dont les développemens ont changé la face de l'Europe; voilà que la Russie travaille à leur fournir un prétexte semblable. Cette fois on aurait pour adversaire en face de soi non plus un petit pays, mais un grand état; les enfans de la Lithuanie allemande pourront donc apprendre le catéchisme en russe sans que M. de Bismark fasse semblant de le savoir. Ce prosélytisme religieux, visiblement inspiré par des vues temporelles et politiques, n'empêche point la Russie d'encourager officiellement le mouvement de l'Italie vers Rome, par lequel le pouvoir temporel va être enlevé à un principe religieux. La presse russe raisonne à son aise sur la solution de la crise romaine. Il n'est pas à sa convenance, elle le déclare, que l'occupation française soit rétablie à Rome. Le gouvernement italien n'a qu'à envoyer dans l'état romain un corps d'armée qui assurera la protection du pape, comme faisaient les troupes françaises durant les longues années de l'occupation. L'avantage dans la circonstance actuelle, c'est que l'intervention entre le pape et les populations romaines conservera le caractère national italien. Le double péril des brutalités de l'insurrection ou d'une fuite du pape serait ainsi évité, Le pape ne subirait que l'apparence d'une contrainte morale, et aurait en compensation l'avantage de ne point abandonner son siège et de rester à Rome. Contradiction bizarre entre les actes des Russes chez eux et les éloquents leçons qu'ils nous adressent sur les questions de religion et de politique qui nous touchent! Il manquait aux misères du pouvoir temporel cette dernière insulte du seul état qui entretienne encore en Europe l'affreuse pratique de la persécution religieuse.

E. FORCADE.

## ESSAIS ET NOTICES.

*Choix de sermons et discours* de M<sup>sr</sup> Philarète, membre du très saint synode de Russie, métropolitain de Moscou, traduits du russe par M. Serpinet, 3 vol. in-8°; Dentu.

Un des phénomènes les plus caractéristiques, les plus dangereux de ce temps-ci, c'est assurément cet antagonisme confus, multiple, qui se dessine entre la Russie et l'Europe de l'occident. De quelque façon qu'on le juge, il existe, et même, par une combinaison étrange, on pourrait dire qu'au lieu de s'apaiser et de s'adoucir sous l'influence de la civilisation générale il s'accroît et s'irrite en se dévoilant de plus en plus dans sa menaçante netteté, à mesure que les occasions se multiplient et que les circonstances s'aggravent. Ce n'est plus, comme il arrive trop souvent sur un continent tel que l'Europe, le choc accidentel d'intérêts con-

traies ou d'ambitions rivales qui se heurtent un instant, mais qui en définitive appartiennent à un même ordre de civilisation et sont faits pour vivre en paix, pour se retrouver d'accord un jour ou l'autre. C'est bien plutôt la lutte de deux génies, de deux mondes qui se sentent radicalement ennemis, qui ne savent dans quelle harmonie supérieure ils pourront se concilier, car ils procèdent de principes différens, ils représentent moralement, politiquement des choses entièrement distinctes ou opposées. La religion est sans nul doute un des élémens les plus vivaces et les plus puissans dans cet antagonisme, et c'est par là peut-être que l'abîme est le plus profond entre le mouvement européen et le mouvement russe. Je ne parle pas de la différence ou de l'hostilité des dogmes et des confessions; je parle surtout de l'idée qu'on se fait de la religion, de la place ou du rôle qu'on lui assigne dans la vie sociale. L'idée religieuse est une des forces de la Russie; les deux autres sont l'idée de race et l'autocratie : c'est par ces trois choses que la civilisation moscovite vient se heurter contre la civilisation occidentale.

S'il y a en effet aujourd'hui en Europe une tendance évidente, prédominante, c'est le besoin d'affranchir la conscience humaine par la séparation de la puissance spirituelle et de la puissance temporelle. C'est dans ce sens que marche la civilisation européenne, et les affaires de Rome n'ont aujourd'hui encore un intérêt si émouvant, si intimement lié à la politique que parce qu'elles apparaissent comme le dernier épisode d'une lutte qui se poursuit depuis trois siècles. Partout, quelles que soient les étapes où l'on s'arrête sur ce chemin, la liberté apparaît comme le but suprême, comme la garantie souveraine de l'inviolabilité des croyances définitivement soustraites à toutes les juridictions civiles et politiques. En Russie au contraire, maintenant comme par le passé, la religion se confond avec la politique, dont elle est de fait et de droit la subordonnée. Depuis que Pierre I<sup>er</sup>, en abolissant le patriarcat et en créant un saint synode soumis à toutes les volontés impériales, a fait du tsar le centre et le régulateur des consciences, il y a toujours en Russie une religion orthodoxe, il y a une église orthodoxe, il n'y a plus d'indépendance religieuse. Les deux pouvoirs se confondent dans un homme justement appelé l'autocrate, puisqu'il dispose de tout, puisqu'il est le maître des âmes et des corps de soixante-dix millions d'êtres humains qui saluent en lui leur pontife et leur roi. La religion n'est plus que la complice de tous les envahissemens, de tous les desseins de domination. Qu'est-ce que l'église? C'est un corps officiel, une hiérarchie de fonctionnaires préposés au culte, qui ont souvent tout juste l'importance des employés de police et même quelquefois moins. Je ne dis pas qu'à travers les mailles de ce formidable réseau ne se manifestent bien des incohérences, bien des dissidences : il n'est pas de pays où il y ait plus de sectes qu'en Russie; mais justement la dissidence est une rébellion contre

laquelle la loi civile s'arme de toutes les rigueurs, et dans la religion même l'autocratie trouve la justification de toutes ses violences, de ses persécutions, de ses audacieuses tentatives de conversion par la force et par la ruse. C'est une sorte d'islamisme chrétien disputant l'Orient à l'islamisme turc en même temps qu'il menace l'Europe par la masse armée dont il dispose. De là, pour une politique dont toutes les entreprises, même les plus iniques, prennent immédiatement une couleur religieuse, une force d'action qu'il ne faudrait pas pourtant exagérer, qui est peut-être après tout plus apparente que réelle; de là aussi d'un autre côté le singulier appauvrissement moral de ce clergé russe, réduit à une humiliante servitude, devenu un simple instrument de règne, épuisé dans la misère de sa condition abaissée.

Cette vie religieuse, avec ses caractères et ses mœurs, avec ses misères intimes et ses incohérences, serait certainement un des côtés les plus curieux à observer de près, à étudier dans cette masse immense et confuse qui s'appelle l'empire des tsars, et nul ne serait mieux fait pour représenter l'église officielle moscovite que ce prélat dont un homme qui a longtemps vécu en Russie, M. Serpinet, a mis récemment au jour les sermons et les discours, M<sup>sr</sup> Philarète, aujourd'hui métropolitain de Moscou. Sans vouloir traiter légèrement un si grave personnage, on pourrait dire que c'est la fleur de l'église orthodoxe. Par son talent, M<sup>sr</sup> Philarète est un des rares modèles de l'éloquence sacrée en Russie; par son âge, par le respect qu'il inspire à ses compatriotes, c'est un des *saints* vivans de l'empire, une sorte de patriarche moins l'indépendance. M<sup>sr</sup> Philarète a maintenant quelque chose comme quatre-vingt-cinq ans, et il porte, à ce qu'il paraît, sa vieillesse avec aisance. Le portrait que donne de lui M. Serpinet n'est pas précisément d'un apôtre; mais il déploie avec un assez grand air sa barbe blanche et ses décorations. Le commencement de sa carrière ecclésiastique remonte à 1810, et les deux premiers sermons par lesquels il se signala furent une oraison funèbre du prince Koutousof et un discours sur les événemens de 1812. Depuis lors il a parcouru tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique. Il a été successivement archimandrite, évêque de Revel, archevêque de Tver et de Jaroslav, puis enfin archevêque de Moscou, et c'est à l'époque du couronnement de l'empereur Nicolas, en 1826, qu'il fut élevé à l'éminente dignité de métropolitain. Il occupe ainsi ce siège, le premier de l'église russe, depuis plus de quarante ans, et il est de plus membre du saint synode, membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, membre honoraire de l'université de Moscou, etc. M<sup>sr</sup> Philarète a du reste écrit dans sa longue carrière un certain nombre d'ouvrages d'histoire religieuse et de controverse, les *Entretiens entre un sceptique et un croyant sur l'église grecorussie orthodoxe*, des commentaires sur les psaumes, une *Esquisse de l'histoire ecclésiastico-biblique*, des notes sur le livre de la Genèse; mais ce qu'il

a fait par-dessus tout, c'est un *grand catéchisme* sanctionné naturellement par le saint synode et universellement adopté ou imposé dans tous les établissemens d'éducation. C'est dans ce livre que depuis trente ans tout Russe est tenu de puiser son instruction morale et religieuse, je parle de l'instruction officielle. Quant aux sermons, aux homélies de M<sup>sr</sup> Philarète, ils sont sans nombre, et le traducteur, guidé, à ce qu'il semble, par le prélat russe lui-même, en a choisi plus de cent cinquante qui restent comme le spécimen de la littérature sacrée en Russie et du talent particulier du métropolitain de Moscou. Ces sermons sont de toute sorte d'auteurs; ils ont été prononcés soit à l'occasion des fêtes de l'église, soit à l'occasion de tous les anniversaires impériaux. Rien n'y manque, anniversaires de la naissance du tsar, anniversaires du couronnement du tsar, sermons pour l'empereur Nicolas, sermons pour l'empereur Alexandre, allocutions pour le tsarévitch, etc.

Il y a sans nul doute dans ces discours, à travers une monotonie inévitable, de l'abondance, de la richesse, et M<sup>sr</sup> Philarète n'est point évidemment un orateur vulgaire. Malheureusement, sauf en ce qui est purement ecclésiastique, c'est toujours le prêtre serviteur de César, le théoricien du droit divin de l'autocratie avec toutes ses conséquences, et on se souvient involontairement que ce prédicateur chrétien, il y a peu d'années encore, se faisait le défenseur des peines corporelles. Pour M<sup>sr</sup> Philarète, on le comprend, l'obéissance absolue est le premier des devoirs; il ne suffit pas de s'abstenir de murmurer et de fronder, il faut porter au pouvoir du « très pieux empereur orthodoxe » l'adhésion active et spontanée de l'âme. Le tsar est tout, et, si ce n'est Dieu lui-même, du moins l'oint de Dieu devant lequel il faut se prosterner. « Vous êtes vous-mêmes, dit-il à ses fidèles, témoins de temps en temps du respect avec lequel notre très pieux souverain empereur se tient devant le Seigneur dans le temple. Comme il regarde invariablement vers l'autel! comme il suit attentivement les prières pour ce qui lui est cher et les accompagne du signe de la croix! comme il s'incline humblement devant la sainteté! » Le « très pieux souverain empereur » fait bien des choses; mais, comme il est le chef de la religion, je ne vois pas comment le prélat ferait pour ne pas dire toutes ces choses et bien d'autres qu'il a justement la mission d'enseigner au peuple russe. M<sup>sr</sup> Philarète, pour des talens de prédicateur qui sont visibles et pour des vertus privées que je ne songe nullement à contester, M<sup>sr</sup> Philarète peut donc être, si l'on veut, un type exceptionnel et plus présentable dans cette église officielle; après tout, il ne fait encore que rendre plus sensible le rôle abaissé de cette église qui dans son ensemble, aux degrés divers de la hiérarchie, par une fatalité de sa condition, ne justifie que trop ce qu'en ont dit bien des Russes eux-mêmes, ce qu'écrivait le prince Dolgoroukof il y a quelques années. « Les prélats russes, disait-il, se trouvent sous la dépendance complète

du gouvernement. Placés dans la position de n'oser rien faire sans la permission de celui-ci, exposés à la moindre velléité d'indépendance à se voir exilés ou emprisonnés, la plupart ont adopté pour ligne de conduite l'obséquiosité la plus humble envers le gouvernement et ses agens; mais ils prennent amplement leur revanche sur le clergé de leurs diocèses... La morgue, la hauteur insolente déployée par les prélats envers le clergé, envers celui des campagnes surtout, ne saurait s'exprimer... Soumis sans restriction ni réserve, sans garantie aucune, au bon plaisir des évêques, le clergé inférieur est traité par eux en véritable esclave. Un pauvre prêtre souvent chargé d'une nombreuse famille, n'ayant pour vivre que ses modestes revenus, se trouve exposé, au moindre caprice de son évêque, à perdre sa place, à devoir remplir les humbles fonctions de sous-diacre, enfin à voir sa famille réduite à la mendicité. Sans appui, sans ressources, il est obligé de se prosterner en tremblant devant son chef tout-puissant... » Il y a quelques années à peine, cette situation du clergé russe inférieur était peinte en traits bien plus poignans, bien plus caractéristiques, par un simple pope dans un petit ouvrage qui parut à Leipzig sous le titre de *Description du clergé de campagne*. Les sermons et les homélies de M<sup>sr</sup> Philarète sont l'œuvre d'un prédicateur de talent et d'imagination; la réalité est là dans ces peintures navrantes, et le secret de cet abaissement du clergé russe, c'est cette absence complète d'indépendance qui fait même d'un métropolitain de Moscou le premier des serviteurs de l'autocratie.

Il ne faut pas s'y méprendre, c'est la conséquence nécessaire, inévitable de tout un système, de cette désastreuse confusion de pouvoirs qui ne laisse aucune place à l'indépendance de l'âme humaine, et je ne sais vraiment s'il est un spectacle plus significatif que celui de la Russie pour montrer à tous les esprits libéraux ce qu'ils doivent éviter, ce qu'ils doivent poursuivre de leurs vœux et de leurs efforts. Ceux qui imaginent qu'ils vont tout trancher par des ruptures violentes, par la constitution d'églises nationales, ceux-là, qu'ils le veuillent ou qu'ils ne le veuillent pas, se livrent à un courant qui conduit tout droit au despotisme. Napoléon autrefois, imitant la Russie, voulait, dans ses accès d'empirement, constituer une église nationale, et ce n'était pas, si je ne me trompe, dans une pensée libérale. Pour la liberté il n'y a qu'une garantie, c'est la séparation des pouvoirs. Et d'un autre côté ce spectacle de l'église russe n'est peut-être pas sans offrir de sérieux enseignemens à nos églises d'Occident, en leur montrant ce qu'il en coûte d'acheter par des complicités et des flatteries serviles une protection équivoque, souvent plus nuisible qu'utile. M<sup>sr</sup> Philarète est un homme d'éloquence qui sait tourner une homélie pour le tsar, et on peut se laisser aller dans l'occasion à l'imiter sans le savoir; mais il y a peut-être d'autres exemples à suivre, des exemples plus profitables pour la religion et pour la liberté.



## LES ASTRONOMES DEVANT LA GRANDE PYRAMIDE (1).

De tout temps, on s'est défié de l'ingérence des sciences exactes dans la critique historique; il convient d'avouer que l'on en a quelque raison, car la certitude mathématique s'appuie sur des bases et emprunte des procédés de raisonnement qui sont un cadre trop étroit pour les événements du passé les plus vraisemblables, les moins contestés. Toutefois il est permis de se plaire en des spéculations scientifiques qui tentent d'expliquer les témoignages indécis de l'antiquité. C'est à ce titre qu'on peut juger dignes d'attention les recherches d'un astronome écossais, M. Piazzi Smith, sur l'origine et le but des pyramides, curieux monuments qui sont restés le plus indéchiffrable des hiéroglyphes de l'archéologie égyptienne.

Parmi les nombreuses pyramides qui se dressent encore dans la vallée du Nil, la plus haute et la plus parfaite comme construction est celle que l'on a coutume de désigner sous le nom de la grande pyramide de Djizeh, et qui se distingue des autres par des caractères spéciaux. Elle est, paraît-il, la plus ancienne; le pharaon Chafra ou Chephren, qui la fit édifier, appartenait à la deuxième dynastie et vivait, affirme-t-on, il y a quarante ou soixante siècles. La maçonnerie en a été taillée avec tant d'art et de scrupule que l'on ne distingue encore qu'avec peine, à l'intérieur des étroits couloirs qui la traversent, les joints des blocs immenses dont elle est composée. Le granit et le calcaire s'y superposent dans un ordre en apparence étudié; cette association de matériaux divers n'aurait-elle pas un sens énigmatique qui nous échappe? Enfin cette grande pyramide est percée de galeries inclinées ou horizontales, de chambres, de cavités obscures où certaines combinaisons semblent avoir été recherchées avec un soin tout particulier. Certes ce n'est pas un amas informe, ainsi qu'on l'a cru longtemps. Des mesures exactes ont fait reconnaître d'exactes proportions, des rapports de grandeur simples et uniformes; en somme, ces moellons, malgré ce que le premier aspect a de lourd et de massif, ont un sens mystérieux, réel ou emblématique, dont il est irritant de ne pas découvrir la clé. C'est d'ailleurs le plus colossal et le plus solide édifice que des hommes aient jamais dressé, si bien que d'innombrables périodes d'années ont passé sur lui sans en altérer sensiblement la forme et la structure. Les entreprises humaines, pas plus que les intempéries des saisons, n'ont pu faire autre chose qu'en égratigner la surface.

Les archéologues, se bornant à l'envisager du point de vue qui leur

(1) *Life and work at the Great Pyramid*, by C. Piazzi Smith; Edinburgh 1867, 3 vol. in-8°.

est habituel, l'ont comparé aux autres vestiges de l'antiquité égyptienne et en ont conclu, non sans des motifs plausibles, que c'était un tombeau plus fastueux que les autres. Une telle masse n'aurait été destinée, à les en croire, qu'à protéger pour un temps indéfini la dépouille mortelle du roi qui en prescrivit la construction. Cette interprétation se justifie par de nombreuses analogies. C'est, comme dans les tombeaux les plus authentiques, le même soin à cacher le sarcophage dans une retraite impénétrable, à barrer les issues de la chambre sépulcrale, à dérober par d'ingénieuses précautions la retraite où le mort doit attendre la résurrection future. S'il n'eût pas existé des indices d'une autre destination, il eût été permis d'affirmer que c'était bien là le but unique d'une œuvre si gigantesque; mais comment accorder cette hypothèse avec les indications plus précises que les explorateurs, la règle et le cercle divisé à la main, ont fini par y reconnaître?

Examinons d'abord les données principales de ce singulier problème archéologique. La base est un carré parfait, ou du moins en diffère si peu que l'on se demande si l'écart entre la forme théorique et la forme observée doit être attribué à la négligence des constructeurs ou à l'incertitude des procédés de mesure. Les quatre côtés sont dirigés très exactement vers les quatre points cardinaux, et les faces présentent toutes la même inclinaison. Les assises successives, inégales entre elles, conservent chacune une épaisseur uniforme sur le pourtour de la pyramide. La galerie qui est l'unique entrée du monument et se prolonge en ligne droite jusqu'à la chambre souterraine est juste autant inclinée au-dessous de l'horizon que l'est au-dessus la galerie ascendante qui aboutit aux chambres supérieures. Jusqu'ici l'on pourrait ne voir en ces diverses coïncidences que des preuves du soin extrême que l'architecte du pharaon Chephren donnait à son ouvrage. Voici qui révèle mieux une intention secrète. La galerie descendante est dirigée à peu près vers le pôle du monde et devait être, il y a quatre ou cinq mille ans, au moment de la construction, comme un gigantesque tuyau de lorgnette braqué sur une étoile brillante qui jouait alors le rôle d'étoile polaire. Le prétendu sarcophage en granit que recèle la chambre supérieure a été taillé de telle sorte que la capacité du dedans est la moitié du volume extérieur. Une dernière circonstance serait surtout remarquable, si l'état de délabrement dans lequel se trouve le dehors de l'édifice ne permettait d'en contester l'exacte vérité. Le rapport mathématique entre la hauteur de la pyramide et le côté de la base est égal au rapport entre le diamètre et la demi-circonférence d'un cercle, en sorte que, si ce fait était admis comme certain, il faudrait admettre aussi que les Égyptiens connurent à une époque très ancienne l'un des paramètres importants de la géométrie.

Ces résultats métriques ont paru d'autant plus dignes d'attention qu'on

n'en trouve pas trace dans les autres pyramides. Petites ou moyennes, elles ne sont pas, ainsi qu'on serait tenté de le croire, une reproduction fidèle de la grande. On n'y observe ni les mêmes procédés de construction, ni autant de cavités internes, ni les mêmes rapports de dimension. On soupçonnerait plutôt qu'elles sont l'œuvre d'architectes plus modernes qui ne savaient plus interpréter les symboles énigmatiques que le monument ancien leur laissait sous les yeux. Cette opinion paraît d'autant plus probable que l'image de la pyramide dessinée dans les hiéroglyphes d'une époque relativement récente n'est plus qu'un triangle indécis sans nulle ressemblance avec la forme des temps primitifs.

Faut-il croire avec M. Piazzi Smith que la pyramide eut au début de la civilisation égyptienne un sens caché dont on perdit ensuite la mémoire, ou que les prêtres, gardiens fidèles des mystères religieux, ne révélèrent jamais à leurs contemporains? Quel serait donc ce sens? Question posée nombre de fois et à laquelle nulle réponse satisfaisante n'a encore été faite. Le défaut commun des diverses interprétations proposées jusqu'à ce jour est de ne tenir compte que de certains caractères de l'édifice et d'en négliger d'autres qui ne sont pas moins essentiels. C'est le reproche que l'on a fait à ceux qui ne voulaient trouver là qu'un tombeau royal. On en peut dire autant de l'explication proposée par sir John Herschel, qui n'y voyait qu'un observatoire propre à montrer, à l'époque lointaine où il fut construit, la véritable direction de l'étoile polaire. Un astronome égyptien, Mahmoud-Bey, émettait, il n'y a pas longtemps, une théorie nouvelle, fondée comme la précédente sur la coïncidence avec un phénomène céleste. D'après lui, c'eût été un monument consacré à une étoile de la constellation du Chien, Sirius, qui représentait le dieu des morts dans l'ancienne mythologie égyptienne. La pyramide était inclinée de telle sorte que les rayons bienfaisants de Sirius tombaient d'aplomb sur la face méridionale de la pyramide. Aucune de ces suppositions ne rend un compte satisfaisant des minutieux détails de la structure intérieure. L'intention de l'architecte fut sans nul doute moins élémentaire et plus complexe; c'est du moins ce que semblent révéler les particularités géométriques de ce gigantesque ouvrage.

Il est assurément plus légitime de penser que les prêtres égyptiens voulaient y figurer sous une forme sensible et néanmoins cachée des enseignemens relatifs à la religion, aux mœurs ou aux sciences de leur temps. M. Piazzi Smith prétend, après bien d'autres archéologues, que les traditions qui y sont enfouies ont trait aux poids et aux mesures alors en usage. L'hypothèse n'est pas neuve, mais il s'appuie sur plus de données certaines que ceux qui l'ont précédé dans ce champ de recherches. Ainsi la longueur de la base représenterait un certain multiple de l'unité de longueur, et cette unité ne serait autre chose que la dix-millionième partie du diamètre terrestre. Le prétendu sarcophage serait une unité

de poids en rapport avec la densité de la terre. Il n'est pas jusqu'à la numération décimale qui serait exprimée en caractères symboliques sur plusieurs des parois de l'édifice. En un mot, les Égyptiens d'il y a quatre ou cinq mille ans auraient possédé un système métrologique complet plus parfait, nous dit-on, que le système métrique dont nous sommes si fiers, et ils en auraient gravé l'indélébile souvenir sur ce monceau de pierres. Il faudrait alors supposer qu'ils possédaient des connaissances étendues en astronomie et en physique. Quant à savoir d'où venait tant de science à des hommes qu'Hérodote représente comme très ignorans, M. Piazzì Smith se contente de dire qu'ils en avaient reçu les notions par inspiration divine. Il nous serait difficile de le suivre jusque-là. C'est une marche irrationnelle et sans issue que d'expliquer un mystère par un miracle.

Si M. Piazzì Smith se laisse entraîner trop loin dans la voie des déductions sous l'empire d'une idée exclusive, il lui reste du moins le mérite d'avoir avancé l'étude de la grande pyramide en consacrant ses loisirs et son habileté pratique d'astronome à relever des mesures exactes de cet indéchiffrable monument. Après les recherches consciencieuses et sagaces des savans français de l'expédition d'Égypte, après les travaux persévérans du colonel Howard Vyse, qui s'appliqua, il y a une trentaine d'années, à l'exploration minutieuse de ce colosse de pierre jusqu'en ses plus secrets recoins, il restait encore beaucoup à faire. Le sujet n'est pas épuisé, puisque ces efforts n'ont pas abouti à une solution dont la vérité soit évidente. Peut-être le mystère restera-t-il à tout jamais impénétrable, signe manifeste que les peuples primitifs eurent des idées, des connaissances, des préjugés ou des sentimens que l'esprit moderne, détourné par l'immense acquis de la civilisation, n'est plus apte à concevoir. Après avoir bravé les révolutions et les conquêtes, les ravages du temps et de l'atmosphère et les atteintes plus redoutables des races humaines qui se sont débattues à ses pieds durant des milliers d'années, la grande pyramide est encore debout, œuvre unique au monde de grandeur et d'originalité.

H. BLERZY.

---

L. BULOZ.

---

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## SOIXANTE-ONZIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXVII<sup>e</sup> ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1867.

### Livraison du 1<sup>er</sup> Septembre.

CADIO, première partie, par M. GEORGE SAND. . . . .	5
L'ALLEMAGNE DEPUIS LA GUERRE DE 1866. — III. — LES PROGRÈS RÉCENS DE L'AGRICULTURE EN PRUSSE, par M. ÉMILE DE LAVELEYE. . . . .	46
JEAN CHRYSOSTOME ET L'IMPÉRATRICE EUDONIE. — II. — LE PATRIARCHE D'ALEXANDRIE, LES LONGS-FRÈRES ET LA PREMIÈRE DÉPOSITION DE JEAN CHRYSOSTOME, par M. AMÉDÉE THIERRY, de l'Institut. . . . .	73
LE CONGRÈS DE MOSCOU ET LA PROPAGANDE PANSLAVISTE, par M. JULIAN KLACZKO. . . . .	132
L'EXPOSITION ÉGYPTIENNE DU CHAMP DE MARS. — L'ANCIENNE ÉGYPTE D'APRÈS LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES, par M. ALFRED MAURY, de l'Institut. . . . .	182
LES HISTORIENS MODERNES DE L'ÉCOSSE. — JOHN HILL BURTON, par M. LOUIS ÉTIENNE. . . . .	208
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	234
ESSAIS ET NOTICES. — LES COMÈTES ET LES ÉTOILES FILANTES, par M. R. RADAU. . . . .	248

### Livraison du 15 Septembre.

CADIO, deuxième partie, par M. GEORGE SAND. . . . .	257
LE PEUPLE JUIF SOUS LES ASMONÉENS ET LES HÉRODES D'APRÈS LES HISTORIENS JUIFS DE NOS JOURS, par M. ALBERT RÉVILLE. . . . .	308
FAUSSES ROUTES, RÉCIT DE LA VIE ANGLAISE, première partie, par M. E.-D. FORGUES. . . . .	343

L'ÉGLISE ROMAINE ET LE PREMIER EMPIRE. — 1800-1814. — IX. — LE CATÉCHISME IMPÉRIAL DE NAPOLÉON I <sup>er</sup> , par M. le C <sup>te</sup> d'HAUSSONVILLE. . . . .	379
LES ÉTATS DE BRETAGNE D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX. — I. — LA MONARCHIE FRANÇAISE EN BRETAGNE APRÈS LA RÉUNION, par M. L. DE CARNÉ, de l'Académie Française. . . . .	417
LA PÉNINSULE ARABIQUE DEPUIS CENT ANS. — LE PÈLERINAGE ET LES PÈLERINS DE LA MECQUE, par M. ADOLPHE D'AVRIL. . . . .	451
LA RÉVOLUTION ET LA RÉACTION EN ESPAGNE, par M. CHARLES DE MAZADE. . . . .	481
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	510
ESSAIS ET NOTICES. — LES POÉSIES NOUVELLES. . . . .	523

**Livraison du 1<sup>er</sup> Octobre.**

CADIO, troisième partie, par M. GEORGE SAND. . . . .	529
MOEURS INDUSTRIELLES EN FRANCE ET EN ANGLETERRE. — LE PATRONAGE DANS LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER, par M. BAILLEUX DE MARISY. . . . .	608
FAUSSES ROUTES, RÉCIT DE LA VIE ANGLAISE, seconde partie, par M. E.-D. FORGUES. . . . .	640
VERSAILLES, LÉGENDE. — II. — LE PAVILLON DE LUCIENNES, par M. H. BLAZE DE BURY. . . . .	676
LES ÉTATS DE BRETAGNE. — II. — LA LIGUE EN BRETAGNE, par M. L. DE CARNÉ, de l'Académie Française. . . . .	689
UN MÉDECIN DE L'ÂME CHEZ LES GRECS. — PLUTARQUE, SA VIE ET SA MORALE A PROPOS D'UN OUVRAGE RÉCENT, par M. CHARLES LÉVÊQUE, de l'Institut. . . . .	725
LA COMTESSE DE BOIGNE, par M. GUIZOT. . . . .	755
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	774

**Livraison du 15 Octobre.**

CADIO, quatrième partie, par M. GEORGE SAND. . . . .	785
L'ANGLETERRE ET LA VIE ANGLAISE. — XXXV. — LA VIE POLITIQUE. — II. — LE REFORM BILL, LES OUVRIERS ET LES DÉMONSTRATIONS POPULAIRES, par M. ALPHONSE ESQUIROS. . . . .	827
HOMMES D'ÉTAT DE LA HONGRIE. — LE COMTE STÉPHAN SZÉCHENYI, dernière partie, par M. SAINT-RÉNÉ TAILLANDIER. . . . .	864
FAUSSES ROUTES, RÉCIT DE LA VIE ANGLAISE, dernière partie, par M. E.-D. FORGUES. . . . .	903
L'AUTRICHE EN 1867 ET SON RÔLE DANS L'EUROPE ORIENTALE DEPUIS SON EXCLUSION DE LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE. . . . .	941
LE SERVICE DES PAQUEROTS TRANSOCÉANIENS, par M. C. LAVOLLÉE. . . . .	984
ILLUSTRATIONS SCIENTIFIQUES. — MICHEL FARADAY, par M. R. RADAU. . . . .	1015
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	1035
ESSAIS ET NOTICES. — LES SERMONS DU MÉTROPOLITE DE MOSCOU, par M. CH. DE MAZADE. . . . .	1046
LES ASTRONOMES DEVANT LA GRANDE PYRAMIDE, par M. H. BLERZY. . . . .	1051



